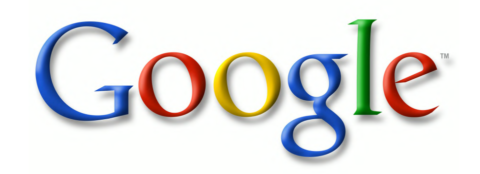


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

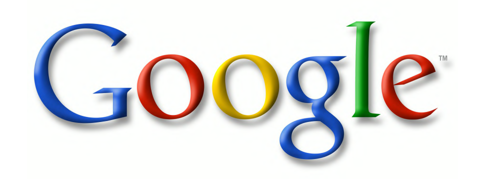
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

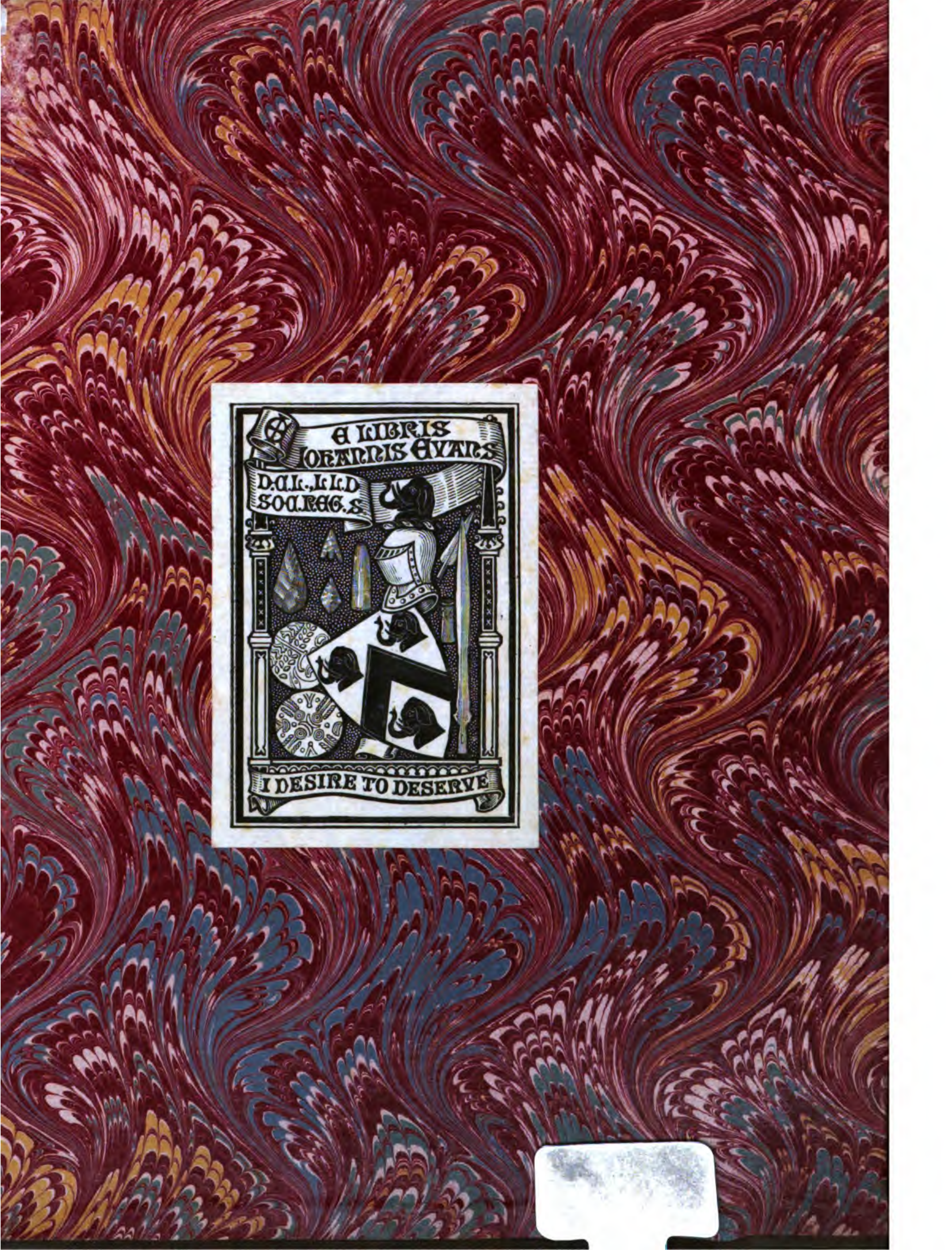
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le frnaçais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


E LIBRIS
IOHANNIS EVANS
D.C.L., LL.D
SOC.REG.S.
I DESIRE TO DESERVE


3028104330

LA SEINE-INFÉRIEURE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE.

LA

SEINE-INFÉRIEURE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

PAR

M. L'ABBÉ COCHET

Correspondant de l'Institut de France

INSPECTEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES ET RELIGIEUX DE LA SEINE-INFÉRIEURE

ÉPOQUES GAULOISE, ROMAINE ET FRANQUE

SECONDE ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE DERACHE, ÉDITEUR

48, RUE MONTMARTRE, 48

M DCCC LXVI

ASHMOLEAN MUSEUM
SIR
ARTHUR EVANS
BEQUEST
1941
OXFORD

A MONSIEUR LE SÉNATEUR PRÉFET

ET

A MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

MESSIEURS,

C'est à vous qu'appartient la dédicace d'un livre destiné à dire ce que fut, dans le passé, le pays que vous administrez avec tant de sagesse dans le présent, avec tant d'intelligence et de sollicitude pour l'avenir. C'est vous, d'ailleurs, qui avez préparé cet ouvrage, en me donnant, ainsi qu'à mes collègues et à mes prédécesseurs, les moyens d'en faire naître et d'en rassembler les éléments.

En effet, c'est à l'aide des allocations pour le service des monuments historiques que vous inscrivez à votre budget, depuis plus de quarante années, qu'ont été pratiquées les nombreuses recherches dont je viens vous offrir le faible résumé et le trop incomplet résultat. J'aurais voulu rendre ce travail plus digne de vous et du grand pays que vous représentez; mais, tout imparfait qu'il est, j'ose pourtant espérer qu'il donnera aux habitants de ce département une juste idée des richesses historiques qu'ils possèdent, et aux étrangers une opinion favorable de la fertilité de notre sol et de l'avancement de la science dans nos contrées.

Notre département marche à la tête des départements français pour l'industrie, le commerce, l'agriculture et le développement de la fortune publique. Il est aussi l'un des plus riches en monuments historiques de tout genre, surtout de l'époque du moyen-âge. Il convenait donc qu'il ne le cédât à aucun autre dans l'étude des arts, de l'histoire et de l'archéologie.

Grâce à vous, Messieurs, ce pays est entré de bonne heure dans la voie de la conservation

des monuments du passé, et aujourd'hui encore il est, de toute la France, celui qui fait le plus pour sauvegarder ce patrimoine d'honneur que nous ont légué nos pères, dotation si belle qu'elle est à présent une des gloires de la France et l'orgueil de notre Normandie.

Dès 1818, lorsque tout sommeillait autour de nous dans les provinces, un des plus éclairés préfets de ce département (1) créait une Commission d'antiquités (2), et le Conseil général d'alors se signalait par l'acquisition du théâtre romain de Lillebonne (3), que vous avez successivement tiré du lit de sable et de limon où il gisait depuis tant de siècles.

En 1822, le même Conseil rachetait la salle capitulaire de Saint-Georges de Boscherville (4), un des chefs-d'œuvre de l'art chrétien.

A la fin de 1831, un ancien préfet de l'Empire (5) qui, dès 1810, avait créé à Parme un Musée d'antiquités, décida l'existence de celui de Rouen (6), devenu depuis le plus riche de la France départementale, après celui de Lyon, et peut-être avant lui le plus véritablement national.

Ce Musée, Messieurs, c'est votre œuvre; c'est le résultat de votes généreux constamment renouvelés pendant trente-cinq ans. Aussi vous avez droit d'en être fiers, car, grâce au zèle et à l'intelligence de ses deux conservateurs, MM. Deville et Pottier, il est devenu un des plus précieux dépôts de la science et l'une des meilleurs sources de notre histoire. Il compte à présent parmi les trésors de la France archéologique, et les étrangers l'envient autant que nos compatriotes l'admirent.

Depuis 1832, vous portez régulièrement à votre budget une somme importante pour des fouilles et des recherches archéologiques qui, en augmentant la masse des connaissances acquises et en éclairant d'un nouveau jour la géographie départementale, n'ont cessé d'être pour nos collections publiques une source de richesse et de prospérité. Ces fouilles, en effet, répandent et entretiennent partout le goût des études historiques : elles contribuent puissamment à la découverte et à la conservation des monuments les plus inconnus de notre histoire locale.

(1) M. le comte de Kergariou, préfet de la Seine-Inférieure, de 1815 à 1818.

(2) Créée par un arrêté du 28 février 1818. — Réorganisée le 29 novembre 1821 par M. le baron de Vanssay, préfet, de 1820 à 1828.

(3) Le 30 octobre 1818.

(4) En octobre 1822.

(5) M. le baron Dupont-Delporte, préfet de la Seine-Inférieure de 1830 à 1848.

(6) Arrêté du 10 décembre 1831.

Non contents d'ouvrir un asile pour les monuments mobiles et exposés à périr, vous avez aussi porté votre sollicitude sur les admirables églises qui couvrent le sol de notre Haute-Normandie et qui font au loin sa renommée. Depuis 1838, vous les couvrez de votre protection, vous les entourez de vos soins, de votre surveillance et de vos encouragements. Vous provoquez l'émulation et le zèle des communes assez heureuses pour posséder ce précieux depôt des siècles, et vous donnez l'exemple en créant en leur faveur un budget qui s'elève aujourd'hui à 15,000 fr. A l'aide de ce crédit spécial, vous provoquez et vous récompensez par des allocations peu élevées, il est vrai, mais honorables par la source d'où elles proviennent, les sacrifices que s'imposent les administrations locales.

C'est ainsi que vous donnez au pays un bel et consolant spectacle, et à la France entière un exemple et un modèle.

Permettez-moi de vous remercier, ici, de tous les encouragements que vous accordez depuis bientôt trente ans aux modestes et persévérants travaux d'un homme qui a consacré ses jours à l'histoire et aux monuments de son pays. Vous saviez que j'avais voué ma vie à l'Église, à la Science et à la Normandie, et vous avez voulu, par une adoption qui m'honore, me consacrer, sous votre haut et bienveillant patronage, à l'étude de notre histoire et à la conservation de nos monuments.

Depuis tantôt trente ans j'ai continué ma tâche et essayé de répondre à votre confiance et à celle de mon pays. Déjà, et à diverses reprises, j'ai eu l'avantage de vous offrir mes premiers travaux sur nos églises et sur nos monuments souterrains, et vous avez bien voulu encourager l'un et l'autre.

Aujourd'hui je vous présente le résumé de trente années d'études sur un département qui est le vôtre; j'ose espérer que vous l'accueillerez avec faveur et que votre bienveillance habituelle ne fera point défaut à celui qui a l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très respectueux et très dévoué serviteur,

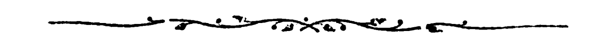
L'Abbé COCHET,

Inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure et des monuments religieux du diocèse de Rouen.

DIVISIONS TERRITORIALES

DE LA SEINE-INFÉRIEURE

AUX ÉPOQUES GAULOISE, ROMAINE ET FRANQUE.



ÉPOQUE GAULOISE.

A l'origine de notre histoire, c'est-à-dire au temps de l'indépendance gauloise, tout le territoire de la Seine-Inférieure, placé sur la rive droite du fleuve, appartenait à la Gaule Belgique (1); la rive gauche, au contraire, relevait de la Gaule Celtique (2).

Les seules divisions connues, pour la partie septentrionale, sont les peuples ou cités des Calètes et des Vélocasses. Vraisemblablement la rive gauche relevait des Lexoviens et des Aulerques-Éburoviques.

La capitale des Calètes, à l'époque de l'indépendance, ne nous est pas révélée par l'histoire. Cependant nous sommes tenté de retrouver son nom sur ces monnaies gauloises qui portent le nom de *Caledu* (3), et cela d'autant mieux qu'une tradition dont la Chronique de Fontenelle et Orderic Vital se sont faits les organes, tradition du reste qui s'est perpétuée jusqu'à nous, donne à ce chef-lieu le nom *Calet* ou de *Cité Calète* (4).

(1) « A Scaldâ (l'Escaut) ad Sequanam Belgica, » dit Pline, « Hist. nat., » lib. IV, cap. 17. — « Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, à Belgis Matrona et Sequana dividit. » Cæsar, « Comment. de bell. gall., » lib. I, cap. 1.

(2) « A Sequanâ ad Garumnam Celtica, » dit encore Pline l'Ancien, « Hist. nat., » lib. IV, cap. 17. — Cæsar, « Comment., » lib. I, cap. 1.

(3) Ed. Lambert, « Essai sur la Numismatique gauloise du nord-ouest de la France, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIII, p. 143-44, pl. IV, fig. 20, 21, 22; pl. IX, fig. de 12 à 19. — Deville, « Précis analyt. des travaux de l'Acad. de Rouen, » 1839, p. 183. — « Le Mercure de France, » aoust 1739. — Fallue, « Classem. de la médaille gauloise Senodon-Caledu et Recherc. sur l'anc. cité des Calètes, » in-8° de 6 p., Paris, 1855, et « Revue numismat. » de 1855. Deux monnaies gauloises en argent, portant le nom CALEDV, se voient à Jumiéges, chez M. Lepel-Cointet.

(4) Parmi ceux qui soutiennent ou qui constatent cette tradition, nous citerons : « Chronicon Fontanellæ » (IX° siècle), cap. 10. — Orderic Vital (XII° siècle), « Hist. eccles., lib. V., p. 554; lib. XII, p. 864. — Robert du Mont, « Appendix ad Sigebertum, » ad ann. 1162. — M. Clérot, de Rouen, « Mercure de France, » de juillet 1733, p. 1474. — Caylus, « Recueil d'Antiquités, t. VI, p. 393. — Pinel, « Essais histor., archéol. et phys. sur les environs du Havre, » p. 27. — A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 1 et 2. — C. Oursel, « Résumé analyt. des travaux de la Société havraise, » V°, VI°, VII° année, p. 10. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 98; 2° édit., p. 112. — Guilmeth, « Descript. géog., hist., monum. et statist. de l'arrond. du Havre, etc., » t. Ier, p. 100. — Id. « Notice hist. sur la ville et les environs de Lillebonne, » p. 16-18. — Le Prevost et Rondeaux, « Annuaire statist. du

La cité des Vélocasses nous est également révélée par des monnaies gauloises en bronze, probablement contemporaines de la Conquête et portant le nom gréco-celtique de RATVMACOS (1), qui est bien notre Rouen, en grec, Ρωτομαγος, en latin, *Rotomagus.*

César est le premier et presque le seul qui donne quelques détails sur les Calètes et les Vélocasses, originaires de la Germanie, comme la tribu des Belges tout entière. De concert avec ces derniers, nos pères avaient repoussé du territoire commun les Cimbres et les Teutons qui envahirent la Gaule, vers le VIe siècle avant Jésus-Christ (2); mais il furent moins heureux devant les Romains.

« L'an 57 avant l'ère chrétienne, César entra en campagne contre les Belges. Les Calètes fournirent, pour la défense de la patrie, 10,000 hommes; les Vélocasses, un nombre égal (3). Les Belges, vaincus dans plusieurs combats, posèrent les armes. L'année suivante, César, après avoir attaqué les Ménapiens et les Morins qui s'étaient soulevés, conduisit ses troupes en garnison chez les Aulerques et les Lexoviens (peuples d'Évreux et de Lisieux) et dans les cités voisines du théâtre de la guerre. Il dut traverser nécessairement le pays des Calètes et des Vélocasses, s'il ne s'y arrêta pas.

« Les Gaulois, vaincus, mais non soumis, coururent aux armes pour défendre leur indépendance (l'an 52 avant Jésus-Christ). Vercingétorix, de la cité des Arvernes, était à leur tête. Les Vélocasses avaient envoyé à l'armée fédérale 3,000 hommes; les Calètes, 6,000 (4). Les Gaulois furent défaits devant Alesia. L'année suivante (l'an 51 avant Jésus-Christ et 702 de Rome), les Bellovaques (peuples de Beauvais), qui passaient pour le peuple le plus belliqueux des Gaules (5), lèvent de nouveau l'étendard, et font un appel à tous les peuples belges. Leurs voisins, les Calètes et les Vélocasses, se joignent à eux (6). Après un combat malheureux, ils sont contraints de demander la paix. Ce dernier effort fut bientôt suivi de la soumission totale des Gaules (7). »

Ce grand événement eut lieu l'an 702 de la fondation de Rome, cinquante et un ans avant l'ère vulgaire.

La population du territoire de la Seine-Inférieure, estimée aujourd'hui à 790,000 âmes,

départ. de la Seine-Infér., » année 1823, t. Ier, p. 558. — Mangon de la Lande, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » année 1826, p. 212, 214. — Fallue, « Recherches sur l'ancienne cité des Calètes, » p. 4, et « Revue numism., année 1855. — Lesguillez, « Notice hist., statist. et topog. sur Valmont, » p. 2. — Deville, « Notice sur Lillebonne, » dans le « Bullet. monum., » t. XXIII, p. 567.

(1) Deville, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 60, 65, pl. Ire, fig. 1 et 2. — Id., « Précis analyt. des travaux de l'Acad. de Rouen, » année 1839, p. 183. — « Epigraphie de la Seine-Inf., » p. 33. — « Bullet. monument., » t. XXI, p. 281, 336. — Ed. Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIII, p. 144, 241, pl. IX, fig. 5, 7, 8. — Mionnet, « Descript. des médailles antiq., » t. I, p. 82; « Supplément, » I, p. 149.

(2) « Belgas esse ortos a Germanis solosque esse qui, omni Galliâ vexatâ, Teutonos Cimbrosque intra fines suos ingredi prehibuerint. » Cæsar, « Comment. de bell. gall., » lib. II, cap. IV.

(3) « Caletos decem millia; Velocasses totidem. » Id., ibid.

(4) « Bellocassis (Velocasses) terna millia... Caletos sex. » Id., ibid., lib. VII, cap. 75.

(5) Id., ibid., lib. VIII, cap. 6.

(6) « Caletos, Velocasses. » Id., ibid., lib. VIII, cap. 7.

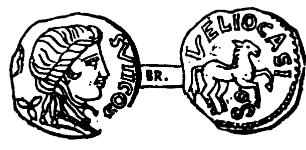
(7) Deville, « Précis analyt. des travaux de l'Acad. de Rouen, » année 1839, p. 184, 185.

devait être de 138,000 au temps de César. Ce calcul a été fait par M. Deville, d'après les contingents que les deux peuples fournirent à la Ligue gauloise (1).

Après un silence de dix-neuf cents ans, il nous paraît curieux de rechercher aujourd'hui ce qui nous reste de ces Calètes et de ces Vélocasses qui occupèrent, pendant plusieurs siècles, le pays que nous habitons. Que retrouve-t-on à présent de cette civilisation gallo-belge qui régna si longtemps sur cette terre fertile, commerciale, industrielle, en un mot l'une des plus riches, des plus avancées et des mieux cultivées de l'Europe? Hélas ! de tout ce passé, qui ne fut pas sans gloire, il n'est guère parvenu jusqu'à nous que des débris mystérieux, véritables énigmes pour nos mœurs, nos idées, notre intelligence. En un mot, il nous est arrivé, à peu près, tout ce que laisserait derrière elle une tribu de sauvages après une longue occupation du sol. Nous allons établir, en quelques lignes, le bilan monumental et archéologique de l'ère gallo-belge.

Plaçons au premier rang quelques centaines de monnaies d'or et d'argent, de bronze et de potin. Ces lambeaux de métal, précieux par les siècles qu'ils ont traversés, sont rudes de forme et grossiers de travail. Ils ne présentent point de dates, peu de noms, et rarement des figures de princes ou chefs militaires. On y surprend assez souvent des têtes humaines, mais ce sont des types sacrés et traditionnels, servilement reproduits de l'étranger et répétés par des hommes qui ne les comprenaient pas. Les images les plus fréquentes sont le bige macédonien, le cheval de guerre et le sanglier des forêts, principal aliment de nos ancêtres. Deux ou trois noms de peuples ou de cités, deux noms de chefs, sont à peu près tout ce qui nous est venu de cet âge de luttes, de combats, de labeurs et de la vie la plus dure qu'on ait jamais menée sur notre terre. Les noms de VELIOCAOI pour les Vélocasses,





MONNAIE DES VÉLOCASSES.

de KAL, de KALET, de KALEDV, et de KALETV pour les Calètes ou *Caletum* (2), de RATUMACOS pour Rouen, puis les deux noms de SVTICOS et de SENODON, sont tout ce







MONNAIE GAULOISE DE ROUEN.

MONNAIE DES CALÈTES.

(1) Deville, « Précis analyt. des travaux de l'Acad. de Rouen, » année 1835, p. 244-52.

(2) « Nous n'hésitons pas, dit M. Deville, à attribuer, avec Bouteroue, Lelewel, de Lagoy, Edouard Lambert, ces légendes au pays des Calètes. Peut-être n'y aurait-il pas trop de témérité à en faire ressortir le nom gaulois de *Calet*, *Caled*, pour la ville de Lillebonne. » Deville, « Notice sur Lillebonne. » dans le « Bulletin monumental, » t. XXIII, p. 567. — E. Lambert, « *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, » t. XXV, p. 456-536.

qui représente pour nous la géographie celtique et la dynastie gauloise des rois du Vexin et du pays de Caux.

Et encore ce numéraire n'a-t-il rien de très autonome ni de véritablement aborigène : c'est une importation étrangère, une imitation de la Grèce, dont les types sont copiés non pas seulement dans leur forme et leurs motifs, mais encore jusque dans leur caractère et leur consonnance épigraphique. Toutes ces terminaisons à peu près invariables en *i*, en *o*, en *u*, en *on*, et surtout en *os*, ne révèlent-elles pas, dans le monnayage de nos ancêtres, cette langue grecque que César surprit un jour sur les tablettes du camp des Helvètes (1)?

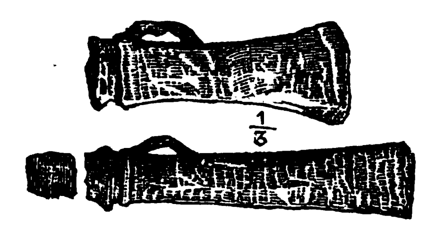
(1) « In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt litteris græcis confectæ et ad Cæsarem relatæ. » « Comment., » lib. I, cap. 29. Dans le livre VI des « Commentaires, » ch. XIV, César dit que les druides, dans presque toutes les affaires publiques et particulières, se servaient de *caractères grecs*. « Cum in reliquis ferè rebus publicis privatisque rationibus græcis litteris utantur. » H. Protat, « 3e Étude sur les inscript. des enceintes sacrées gallo-rom., » p. 1. M. Houbigant, de Nogent-les-Vierges, dans son « Recueil des Antiq. bellovaques, » p. 116, dit qu'il n'existe pas de monnaies gauloises plus anciennes que celles fabriquées avec des Philippe (360 ans av. J.-C.), ou faites à leur imitation, bien grossièrement, mais sans qu'on ait cherché à changer la tête. L'expédition qui a répandu les Philippe date de 279, 278, 277. « Mém. de la Société, académ. de l'Oise, » t. IV, p. 525. Id., ibid., p. 45 et 453.—A Louresse-Rocheminier (arrondissement de Saumur), on a trouvé une pièce d'or de Philippe II, roi de Macédoine. « Il ne faut pas s'étonner, dit M. Godard-Faultrier, de la découverte en Gaule de statères macédoniens de Philippe, qui furent imités par le monnayage national, à une époque correspondante de celle des grandes migrations gauloises en Grèce. » « Répert. archéol. de l'Anjou, » 1re année, mars 1860, p. 69. — Ch. Barthélemy, « Manuel de Numismatique, » p. 87. (Manuels Roret.) — On voit, au Musée de Rouen, classée comme gauloise et trouvée en Gaule, une monnaie d'or de 78 grains, sur laquelle ont voit le bige macédonien, et au-dessous le nom de *Philippos*. « Catalogue illustré et manuscrit du Musée de Rouen, » par A. Deville, n° 568. — « La langue grecque, dit A. Aymard, du Puy, était généralement usitée (dans la Gaule méridionale) pour les contrats publics et privés. » Aymard, « les Origines de la ville du Puy, » dans « l'Annuaire des Congrès scient. de France, » p. 375. — Comme preuve de vulgarité de la langue grecque parmi nous, on peut citer la lettre des martyrs de Lyon, écrite en grec sous Marc-Aurèle (177) ; « Journal général de l'instr. publique, » du 18 décembre 1858, p. 807 ; et, comme preuve de la durée, on peut ajouter une foule d'inscriptions chrétiennes en cette même langue, inscriptions qui figurent dans le beau recueil épigraphique publié par M. Ed. Leblant. « Inscript. chrét. de la Gaule, » t. Ier, p. 8-14 et 327, pl. Ire, fig. 1 ; pl. VI, fig. 6 ; cap. XXVI, fig. 150. — M. Fauriel dit quelque part que cette coutume dura jusqu'au VIe siècle de notre ère, mais que, après le VIe siècle, on ne trouve plus aucun indice de l'usage du grec (en Gaule). « Hist. de la Poésie provençale, » t. Ier, p. 193-95, cité par Sainte-Beuve dans le « Journal général de l'inst. publ., » du 18 décembre 1858, p. 890. — L'assertion de M. Fauriel pourrait bien être infirmée par la dissertation où M. Rossignol attribue au VIIe siècle la fameuse inscription grecque de Saint-Pierre-l'Étrier, trouvée à Autun, en 1839. « Revue archéol. » de 1855 ou 1856. — Dom Martin, dans la « Religion des Gaulois, » t. Ier, p. 39, dit que les Gaulois écrivaient leur langue en caractères grecs. « Cela est prouvé, dit M. de Payan, par l'inscription sépulcrale de Gordien, martyr à Rome, *messager des Gaules*. » Cette inscription est publiée par Mabillon et la « Roma subterranea. » De l'aveu de César, de Pline et de Strabon, les Gaulois se servaient de caractères grecs ; cependant ils n'entendaient pas le grec : César en donne la preuve dans sa lettre à Q. Cicéron. De Payan-Dumoulin, « Antiq. gallo-romaines découvertes à Toulon-sur-Allier, » p. 54. — « Sur quelques monnaies gauloises, dit M. de Caumont, on voit des légendes barbares à caractères mal formés, et il paraît que ceux qui ont fabriqué ces médailles ont voulu imiter les Philippe de Macédoine, et leur légende *Philippos*. » « Cours d'antiq. mon., » t. Ier, p. 250. — « Quoique très grossières, dit encore le même archéologue, les anciennes monnaies gauloises offrent quelque ressemblance avec les monnaies grecques. » Id., ibid., p. 249. — « Il n'est pas rare, ajoutent tout à la fois MM. de Caumont et de Crazannes, de rencontrer, dans l'ouest de la France, des monnaies d'or de Philippe II, père d'Alexandre. » « Cours d'antiquités monumentales, » p. 25. — De Crazannes, « Essai sur les antiquités de la Charente-Inférieure, » p. 124. — Voir encore Henry, « *Hist. de la Langue française*, t. Ier, p. 5. » — Cousin, « *Études sur les champs sacrés de la Gaule et de la Grèce*, p. 39 et 54. » — « *Mém. de la Commission d'archéologie de la Haute-Saône*, t. II, p. 202. » — E. Lambert, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, » t. XXV, p. 417-422.

Le monnayage ne nous paraît pas le seul emprunt fait à l'Orient par l'industrie de nos pères. Après l'affinage de l'or et de l'argent, nous voyons arriver le bronze dont l'alliage, interrogé par la chimie moderne, a été trouvé de même nature que le bronze égyptien des Ptolémées ou des Pharaons (1).

Ce bronze industriel ainsi mélangé est parvenu jusqu'à nous sous trois formes principales : les armes, les instruments et les armilles. L'armille gauloise, qu'elle se divise en bracelets, colliers, brassards ou anneaux, est assez fréquente autour de nous; mais on la rencontre si rarement dans la Seine-Inférieure que nous n'en connaissons aucune, trouvée de nos jours, sauf peut-être au Hanouard, près Cany, il y a quelques années. Toutefois, ces découvertes ont eu lieu avant nous, et, sans aucun doute, elles se reproduiront dans l'avenir.

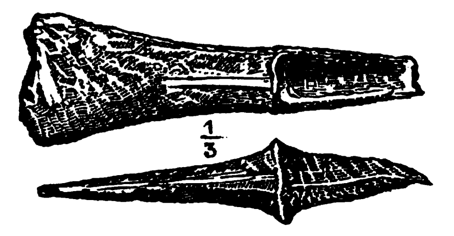
Des épées de bronze sont sorties du lit de la Seine, et des glaives en fer ployé nous sont venus des sépultures du Hallais, des Caillettes et de Moulineaux; mais il serait malaisé de déterminer positivement la date de ces armes.

Les dépôts de hachettes ou de *celtæ* sont assez communs de nos jours. Outre les décou-



COINS EN BRONZE, TROUVÉS DANS LA SEINE-INFÉRIEURE.

vertes isolées, nous pouvons signaler six ou sept groupes de *celtæ*, récemment aperçus dans



HACHETTE EN BRONZE, TROUVÉE A ANTIFER, PRÈS ÉTRETAT.

(1) En 1852, M. J. Girardin, professeur de chimie à Rouen, ayant analysé une des hachettes recueillies à Antifer, commune du Tilleul, en 1842, trouva la composition suivante :

Cuivre.	85 85
Etain.	14 15
Fer et plomb. . .	traces
Total. . . .	100 00

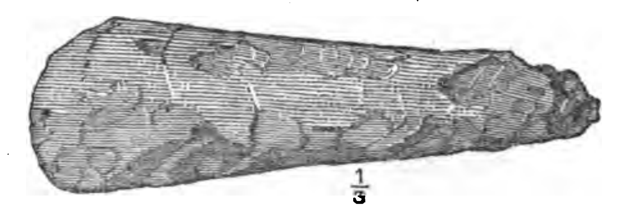
« Ce bronze, ajoute M. Girardin, est identique à celui d'un poignard antique rapporté d'Egypte par Passalacqua, et analysé par Vauquelin. » « Précis analyt. des travaux de l'Acad. de Rouen, » année 1852, p. 157. — Girardin, « Analyse de plusieurs produits antiques, » 2e Mémoire, p. 16. — Déjà, au commencement de ce siècle, M. Clarke, savant chimiste anglais, avait été frappé de la similitude de composition qui se remarque entre le bronze de Bretagne et de la Gaule avec celui de la Grèce, de l'Egypte et de plusieurs nations de l'Asie. Il regardait même les épées de bronze de nos contrées comme de pure composition grecque. Voyez « Archæologia, » vol. XIX, p. 57. —

notre Seine-Inférieure (1). C'est à tel point que nos collections publiques en possèdent presque toutes, et que bon nombre de particuliers en montrent dans leurs bibliothèques et sur leurs étagères.



HACHETTES CELTIQUES DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Mais il est une substance qui fut grandement travaillée et qui a laissé partout l'empreinte de sa longue durée dans la main de l'humanité : nous voulons parler de la hache de pierre, parfois nommée *casse-tête*, qui dut servir aux usages domestiques aussi bien qu'au service militaire, et jouer un rôle dans les arts de la paix autant que dans les arts de la guerre (2).



HACHETTE EN PIERRE, TROUVÉE PRÈS DE NEUFCHATEL.

M. de Caumont, frappé d'une observation si bien fondée, la consigna dans son célèbre cours professé à Caen, en 1830. De son côté, il trouvait aussi les plus grandes affinités entre la métallurgie grecque et la métallurgie gauloise. « Cours d'antiq. mon., » IIIe partie, pages 223-24, 239.

(1) Dépôts de hachettes dans la forêt de Roumare, en 1845. « Bullet. mon., » t. XII, p. 187 ; — à Elbeuf ou aux environs, en 1846, ibid., p. 187-88 ; — au Tilleul, dans le vallon d'Antifer, 18 en 1842 ; — à Tourville-la-Chapelle, 30 ou 40 en 1854 ; — au Torp, dans la forêt de Brotonne, un bon nombre en 1820 ; — à Harfleur, au moins 12 en 1846 ; — à Gonfreville-l'Orcher, à deux reprises, au moins 6 en 1845 et 39 en 1859 ; au Calidu de Caudebec, en 1858 ; aux Grandes-Ventes, 80 en 1863 — Le Musée de Neufchâtel possède des hachettes de bronze venant des environs de cette ville et de ceux d'Aumale. — M. Fallue, dans son « Mém. sur les antiq. de la forêt et de la presqu'île de Brotonne, » p. 45, parle d'une fonderie de hachettes, de fourneaux, de lingots de métal, etc.

(2) Dans son « Répertoire archéol. de l'Anjou, » mars 1860, p. 79-81, M. Godard-Faultrier fait voir que les hachettes de pierre se trouvent dans le monde entier. — « La hache de silex est vieille comme le monde, dit avec raison M. Houbigant dans son « Recueil d'antiq. bellovaques, » p. 32, et « Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, » t. IV, p. 440.

Cette hache, que portaient dans les combats les peuples primitifs (1), est encore aujourd'hui un instrument de travail très en faveur dans les Antilles françaises. C'est au point qu'en 1855 un assortiment d'outils de pierre fut envoyé par nos colonies à l'Exposition universelle de Paris.

La hache de pierre paraît avoir étendu son empire sur tout l'ensemble et sur toute la durée de la civilisation gauloise (2). Il nous semble même qu'elle fut usitée par les Scandinaves qui envahirent la Normandie, et nous savons par l'histoire qu'à Hastings elle fut maniée par les soldats de Guillaume ou par leurs adversaires (3).

Ce qui est certain, c'est qu'elle recouvre encore à présent, de ses mystérieux (4) et innombrables débris, le sol de notre département. On en trouve à peu près partout, dans les

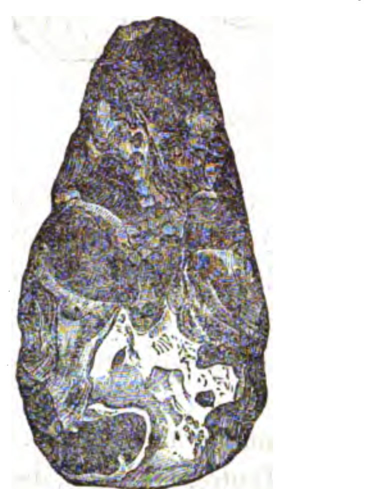
(1) Le Musée-Bibliothèque du Havre montre, au milieu d'un groupe d'armes et d'un trophée océanien, une grande hachette de pierre qui n'a pour tout emmanchement qu'un étui d'étoffe destiné à la faire tenir dans la main du guerrier ou de l'artisan. M. le Dr Pouchet conserve, dans sa belle collection d'histoire naturelle, à Rouen, une hache de silex noir, montée au bout d'un manche de bois, d'une forme carrée et d'une élégance extrême. Cette hache, donnée par l'amiral Cécille, vient de la Nouvelle-Zélande, où elle fut prise en 1838. — Siébold, voyageur au Japon et aux Indes, a rapporté à Leyde des armes et des couteaux de pierre venant du Japon : « Cestra lapidea quibus pro cultris Japoniæ aborigines utebantur. » M. Houbigant nous montre les haches et instruments de pierre chez les sauvages et chez les Kabyles de l'Algérie. « Recueil des antiq. bellovaques, » p. 32-41, et « Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, » t. IV, p. 449. — M. Boucher de Perthes cite les haches de pierre et de jade de la Nouvelle-Zélande, et de plusieurs autres peuples sauvages de l'Océanie. « Antiq. celtiques et antédiluv., » t. Ier, ch. VII et note 12, p. 521-23. — Albert de Montémont. « *Hist. des voyages modernes,* » t. Ier, p. 332, t. V, p. 180. » — Govrey, « *Mém. de la Commiss. d'archéologie de la Haute-Saône,* » t. Ier, p. 160. — A. Thierry. « *Hist. des Gaulois,* » ch. Ier.

(2) M. Schayes dit que la hache de pierre des Celtes et des Germains a été en usage jusqu'au IIIe et au IVe siècle de notre ère. « Bull. de l'Acad. roy. de Belg., » t. XIII, p. 199. Il est question de hachettes en silex dans la « Vie de saint Éloi, » par saint Ouen, évêque de Rouen au VIIe siècle. — Lecointre-Dupont, « Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest, » t. V, p. 107. — Godard-Faultrier, « Répertoire archéol. de l'Anjou, » mars 1860, p. 68-72. — En Belgique, on a trouvé des haches de silex dans des sépultures de l'époque gallo-romaine. Del Marmol, « Fouilles dans un cimetière de l'époque franque, à Samson (près Namur), » p. 18. — M. Baudot cite une hache en silex trouvée dans un cimetière franc en 1859, à la Bruyère (Côte-d'Or). « Revue archéol., » année 1861, p. 484.

(3) D'après Guillaume de Poitiers, cité par MM. de Caumont et Namur, on se serait servi d'armes de pierre au XIe siècle, à la bataille de Hastings : « Jactant Angli cuspides et diversorum generum tela, sævissimas quoque secures et lignis imposita saxa. » « Cours d'antiq. mon., » IIIe partie, p. 221, et « Public. de la Soc. archéol. de Luxembourg, » t. V, p. 167. — Godard-Faultrier, « Répertoire archéol. de l'Anjou, » Ire année, p. 79. — Houbigant, « Recueil des antiq. bellovaques, » p. 39.

(4) Dans l'ouest et le midi de la France, les paysans appellent les haches de pierre des *pierres de tonnère.* Godard-Faultrier, « Répertoire archéol. de l'Anjou, » année 1860, p. 78. — M. Boucher de Perthes constate, à propos des anciennes haches de pierre, l'opinion vulgaire qui les appelle *pierres de foudre,* et qui y attache une idée superstitieuse. — « Un Mémoire lu, en 1723, à l'Académie des Sciences, par M. de Jussieu, prouve que chez les Romains les mêmes pierres, connues sous le nom de *ceraunia,* passaient pour avoir une origine mystérieuse et même céleste. » Boucher de Perthes, « Antiq. celtiques et antédiluv., » t. Ier, p. 522. — L'abbé Lebeuf semble même y croire dans un article inséré dans le *Mercure de France* de septembre 1738, p. 1986-87. — « Partout (dans l'Aquitaine), les paysans qui les rencontrent donnent à ces pierres taillées le nom de pierre d'orage, » dit M. Jouannet, dans son « Musée d'Aquitaine, » année 1833. — Vers 1860, la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle a reçu deux hachettes de silex provenant de la forêt de Durenwald, dans le pays de Bitche. « Ces pièces portent dans ce pays le nom de *donner axte* (haches du tonnerre). Les paysans croient qu'elles tombent du ciel avec la foudre, qu'elles s'enfoncent dans la terre et qu'elles ne reparaissent à la surface qu'au bout de neuf jours. Beaucoup leur attribuent le pouvoir de guérir les vaches malades. » — « Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Moselle, » 3e année, p. 213.

plaines aussi bien que dans les vallées. Moins heureux qu'au Vauvray (1) et qu'à Cocherel, nous n'en avons jamais rencontré d'emmanchées dans des cornes de cerf (2). Les étangs de Bray ne nous ont pas livré non plus tout un mobilier lapidaire, comme les habitations lacustres de l'Helvétie en ont donné aux antiquaires de la Suisse moderne (3). Le bassin de la Seine nous a longtemps refusé ces ébauches de haches, saturées de gangue et de limon, que prodiguent à la science étonnée les bancs alluviaux de la Somme (4). Toutefois, depuis deux ans, il en laisse entrevoir quelques-unes dans les sablières de Sotteville et de Quevilly.





HACHETTES EN SILEX DILUVIENNES OU ANTÉ-HISTORIQUES.

Pour nous consoler, il nous reste, sur quelques points de ce département, des dépôts de hachettes à divers états et pour ainsi dire en travail de formation. La *Cité de Limes* (5) et surtout les *Marettes,* près Londinières (6), nous ont donné des quantités considérables de hachettes de silex ébauchées, à peine dégrossies, ou des fragments brisés pendant leur

(1) En 1842, lors de la confection du chemin de fer de Rouen à Paris, on a trouvé, dans la traverse de Saint-Pierre-du-Vauvray, une grosse pierre celtique recouvrant des squelettes antiques, accompagnés de poteries gauloises et de silex emmanchés dans des cornes de cerf. En 1845, j'ai vu ces hachettes à la Bibliothèque de Louviers.

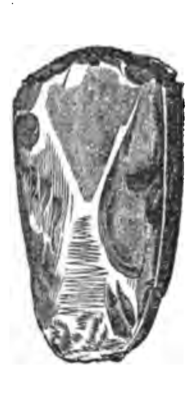
(2) Le Brasseur, « Hist. civile et ecclésiast. du comté d'Évreux, » p. 173. — Dom Martin, « Relig. des Gaulois, » t. II, p. 311-20. — A. Le Prevost, « Notice hist. et archéol. du départ. de l'Eure, » p. 32, et « Mém. de la Soc. d'agr. de l'Eure, » t. III, p. 256. — « La Norm. souterr., » p. 6.

(3) « Magasin pitt. » de février 1855, p. 37. — F. Troyon, « Statist. des antiq. de la Suisse occident., » huit articles. — F. Troyon, « Habit. lacustres, » dans la « Revue archéol., » nouvelle série, 1re année, 1860, p. 26-43, pl. Ire, fig. 1, 2, 6, 7, 10, 11, 12, 13. — F. Keller, « Die keltischen pfahlbanten in den schweizerseen. » Zurich, 1854, dans « les Mittheilungen der antiquarischen gesellschaft in Zurich. » — F. Troyon, « Habit. lacustres des temps anciens et modernes, » 1 vol. in-8e de 495 p. avec XVII pl. et 380 fig., Lausanne, 1860; et « Mém. et Docum. publ. par la Soc. d'hist. de la Suisse romande, » t. XVII.

(4) Boucher de Perthes, « Antiq. celtiques et antédiluv. » — Rigollot, « Mém. sur des instrum. en silex trouvés à Saint-Acheul, » et « Mém. de la Soc. des antiq. de Picardie, » t. XIV. — « Bulletin de la Soc. des antiq. de Picardie, » année 1859, n° 2.

(5) Feret, « Soc. archéol. de l'arrondiss. de Dieppe, » p. 10. — Le Dicte-Duflos, « Notice sur le Camp de Catenoy, dit Camp de César, » dans les Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, » t. Ier, p. 380, pl. Ire, fig. 2, 4, 5, 7, 9, 11, 12, 13, 16, 19. — « Catal. de la Bibliot. publ. de Dieppe » p. 343.

(6) « La Norm. souterr., » 1re édit., p. 181; 2e édit., p. 205.

HACHETTES CASSÉES OU ÉBAUCHÉES,
Semblables aux débris rencontrés aux Marettes de Londinières.

confection. Il est difficile de croire qu'il n'y ait pas eu, sur ces deux points, des fabriques de hachettes comme il dut en exister au *camp de Catenoy,* exploré par M. Ledicte-Duflos, antiquaire du Beauvoisis (1). Le feu paraît avoir joué un rôle dans la préparation et la taille de ces instruments primitifs; car nous avons cru remarquer sur les pierres préparées, réussies ou non, une teinte blonde et cendrée qui est celle du silex quand il a subi l'action du feu (2).

La poterie, cette première nécessité de l'homme, sa compagne si inséparable en ce monde que nos pères ont pensé qu'il ne pourrait même s'en passer dans l'autre, la poterie, dis-je, ne s'est montrée qu'à quatre reprises sur notre sol gaulois. Une première fois, ce fut il y a près de quarante ans, dans la vaste enceinte de la *Cité de Limes* (3). Les trois dernières manifestations sont plus récentes. En 1854, elle apparut aplatie et contenant des os brûlés, dans le cimetière du *Hallais,* près Bouelles (4); un an plus tard, en 1855, elle se montra cerclée de fer, sous forme d'urnes, dans les tranchées du *Château de Robert-le-Diable,*

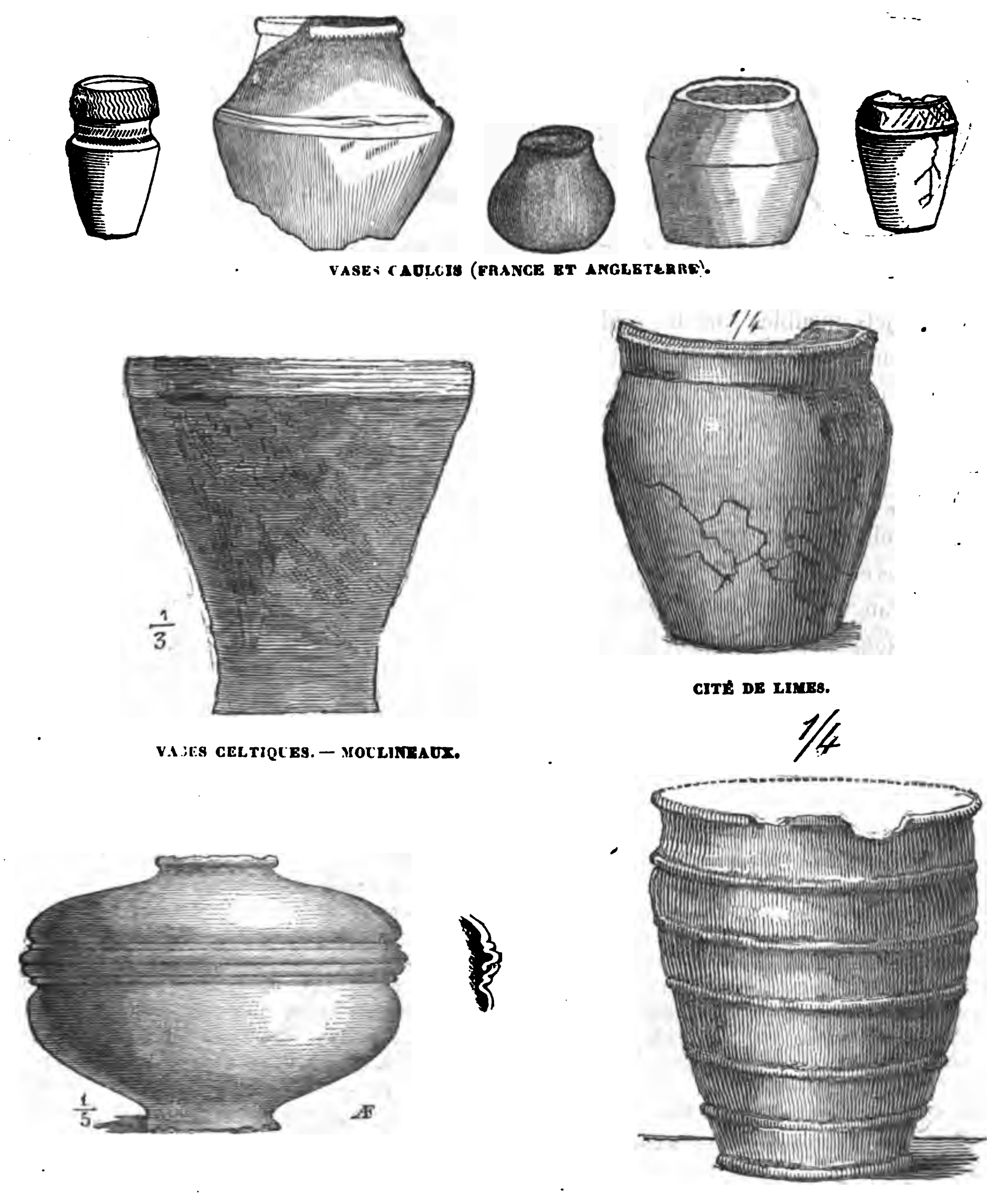
(1) Ledicte-Duflos, « Notice sur le Mont de Catenoy, dit Camp de César, » p. 11-16, pl. Ire. — « Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, » t. 1er, p. 379-84. — « Bulletin de la Soc des antiq. de France, » année 1861, p. 153. — Le « Journal des Villes et des Campagnes, » du 1er avril 1860, p. 7, annonce la découverte de deux ateliers de fabrication d'instruments en silex dans l'Indre-et-Loire.—M. Jouannet, de Bordeaux, pense également avoir découvert, en 1829, à Écornebeuf, près Périgueux, une fabrique de hachettes de pierre. De Caumont, « Cours d'antiq. monum., » IIIe partie, p. 219. — Jouannet, « Musée d'Aquitaine, » année 1833. — M. Houbigant cite encore plusieurs autres fabriques en France, notamment à Terrasson, dans le Bordelais, et à Contin, près Douai, en 1824. « Recueil des antiq. bellov., » p. 39 et 40, et « Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, » t. IV, p. 447-48. — On croit également à une fabrique à Thury, en Valois, parce que l'on y trouve des hachettes siliceuses et des flèches à l'état de formation. « Répert. archéol. de l'Aube, » p. 163.

(2) M. Godard-Faultrier paraît croire à l'emploi du feu dans la préparation des hachettes, car, dans son « Répertoire archéol. de l'Anjou, » mars 1860, p. 99, il dit qu'à Saint-Lambert-des-Levées (arrondissement de Saumur), on a trouvé, dans le champ de la ferme de la *Pelouse,* des foyers entourés de grosses pierres rangées en cercle, où l'on distinguait un grand nombre d'éclats de silex blond, étranger au sol, et qui étaient évidemment le produit des armes que les premiers habitants de nos contrées avaient fabriquées en ce lieu.

(3) Feret, « Soc. archéol. de l'arrondiss. de Dieppe, » p. 10, 13, 14. — H. Langlois, « Du Camp de César et de la Cité de Limes, monum. voisin de la ville de Dieppe, » p. 9. — « Catal. de la Bibliot. publ. de Dieppe, » p. 346.

(4) « Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 397-410.

près Moulineaux (1); la troisième manifestation vient d'avoir lieu à la *Côte des Caillettes*, près Saint-Wandrille (2).



VASES GAULOIS (FRANCE ET ANGLETERRE).

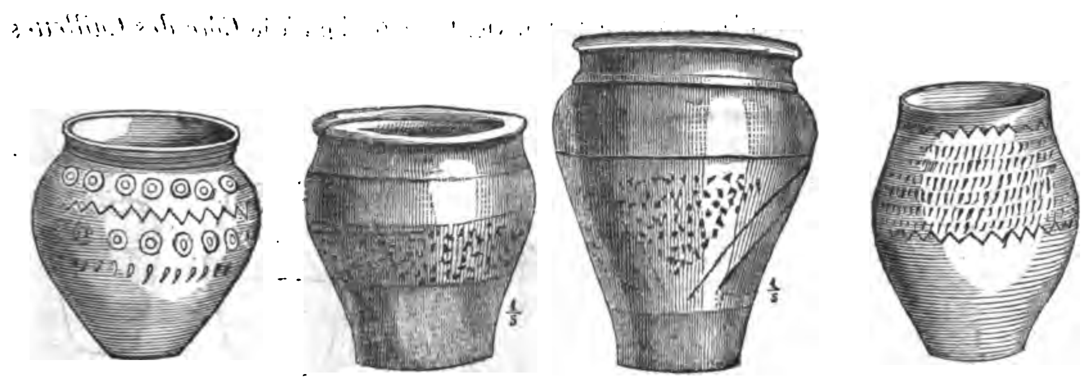
CITÉ DE LIMES.

VASES CELTIQUES. — MOULINEAUX.

POTERIES CELTIQUES DE BOUELLES ET DE MOULINEAUX (SEINE-INFÉRIEURE).

(1) « Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 1-38.

(2) « Revue archéol., » nouv. série, année 1861, t. II, p. 480-82. — « Bull. de la Soc. des antiq. de Norm., t. 1er, p. 450-53.



POTERIES CELTIQUES (NORMANDIE ET PICARDIE).

Ces objets meubles sont les seuls qui nous soient venus des Calètes et des Vélocasses. Complétons le tableau en ajoutant les immeubles, c'est-à-dire les monuments adhérents au sol et qui en font encore partie. Nous en connaissons surtout de six espèces : les fosses ou *tuguria,* les ferrières, les tertres, les pierres vénérées, les fontaines, les camps ou enceintes fossoyées.

Assez généralement on est porté de nos jours à attribuer à des habitations gauloises ces fosses profondes et mystérieuses, que l'on retrouve dans nos taillis et dans nos forêts, sur les plaines et surtout au penchant de nos collines. Quelques-unes d'entre elles portent des noms étranges, d'autres sont accompagnées de traditions et de légendes. Ici on les nomme *fosses-à-loups,* ailleurs *mardelles* ou *margelles.* Chez nous ce sont des *Clos-Blancs* et des *Fosses-aux-Prêcheux* (1). Dans la vaste enceinte de la Cité de Limes, plusieurs de ces excavations ont été interrogées par l'archéologie qui a cru y reconnaître les vestiges de *tuguria*



MAISONS GAULOISES (COLONNE ANTONINE).

(1) De La Villegille, dans les « Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France, » 2e série, t. IV, p. 144, année 1838 (XIVe vol. de la collection). — Bordier et Charton, « Hist. de France d'après les monum., » t. 1er, p. 13, 14, 109. — Boutiot, « Mém. de la Soc. d'agric. de l'Aube, » t. XXV, p. 40-41. — « Notice sur les marges, margelles ou mardelles, » par M. Leclerc de Bussy, in-8° de 4 p., Metz, 1802.— « Bulletin de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Moselle, » avril 1862.

celtiques (1). On sait que les demeures de nos pères, généralement circulaires, construites en bois, en roseaux ou en paille, s'enfonçaient profondément dans le sol. Les documents écrits le révèlent (2), et les plus anciens monuments le démontrent (3). C'est à l'étude approfondie du sol qu'il appartient de résoudre ce curieux problème que la science s'est posé depuis moins d'un demi-siècle, et qui déjà préoccupe partout les amis de l'antiquité nationale.



GAULOIS DÉFENDANT SA MAISON.

De son côté, l'histoire nous apprend que, dès les temps les plus anciens, les Gaulois exploitaient et travaillaient le fer. « Apud Gallos magnæ ferrariæ, » disait César. Il nous semble que notre pays montre encore les traces éclatantes de cette grande et primitive industrie. Ici ce sont des fosses profondes accompagnées de buttes énormes qui portent, selon les lieux, le nom de *Fosses ferrières* ou de *Buttes faisières* (4); là ce sont des mon-

(1) Feret, « Soc. archéol. de l'arrondiss. de Dieppe, » p. 10, 13, 14. — Id., « Mém. de la Soc. des antiq. de Norm., » année 1826, p. 1-100. — H. Langlois, « Du Camp de César et de la Cité de Limes, » p. 9. — « La Cité de Limes ou le Camp de César, à Braquemont, près Dieppe, » p. 10.

(2) « Plusieurs peuples, dit Vitruve, ne construisent d'édifices qu'avec des branches d'arbres, des roseaux et de la boue. C'est ce qui a lieu en Gaule, en Espagne et dans les îles Britanniques. »

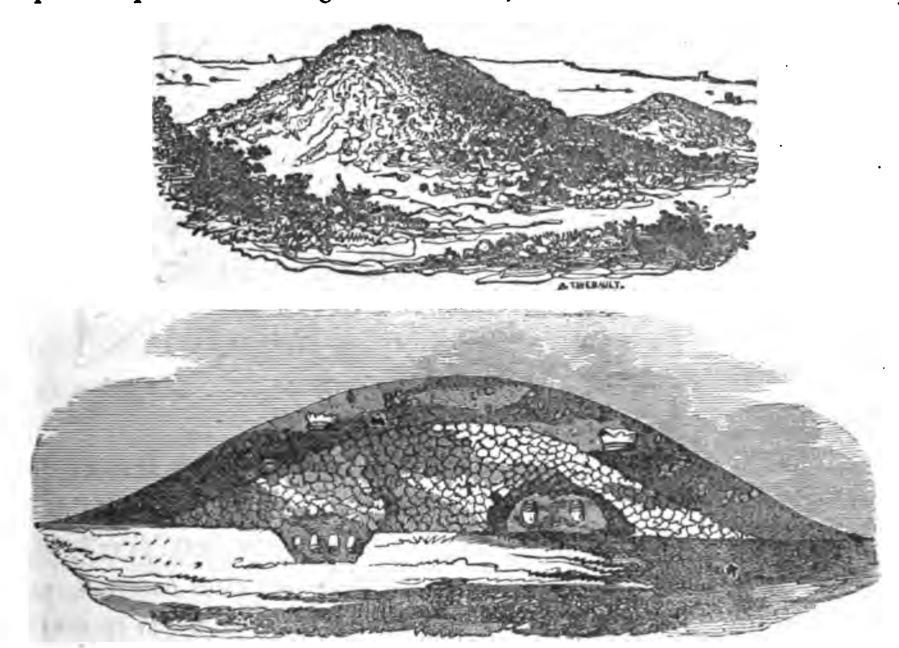
(3) La colonne Antonine et un bas-relief antique du Louvre servant de piédestal à une statue de Melpomène. — Par la bienveillance des éditeurs de « l'Hist. de France d'après les monum., » nous pouvons reproduire ici ces deux documents historiques.

(4) Des *fosses faisières* et des *buttes faisières* se voient encore à Vattetot-sur-Mer, à Saint-Léonard, dans le Bois des Hogues, et au Bois de Boquelon, près Fécamp.

tagnes de scories cachées dans des bois ou des couches de laitier, formant des croûtes épaisses au sein de nos plus anciens villages (1). Les noirs charbons qui accompagnent partout ces dépôts incompris témoignent des feux ardents qui alimentaient ces usines éteintes depuis des siècles.

Les tertres ou *tumuli*, *vigies* ou *mottes*, comme on les appelle dans le pays de Caux, furent abondamment semés sur notre sol; et, malgré de fréquentes destructions, ces éminences sont encore nombreuses parmi nous. Mais il est difficile de leur assigner une origine fixe et précise; nous croyons même qu'il y aurait erreur et témérité à leur donner une source unique, une provenance commune. Mais si quelques-unes doivent être attribuées aux Gallo-Romains, aux Francs et même aux hommes du Nord, nous pensons aussi qu'un grand nombre peuvent être reportées jusqu'aux Gallo-Belges.

Mais, pour une classification de ce genre faite *à priori*, notre science se reconnaît impuissante; car ce n'est que dans le sein de ces masses de terre que se trouve le secret de leur origine et, pour ainsi parler, leur acte de naissance. Malheureusement, quand on obtient ce résultat important pour l'archéologie et l'histoire, le monument lui-même a disparu (2).



MOTTES OU TUMULI.

Généralement le monde archéologique s'est montré plus rassuré vis-à-vis des pierres et

(1) On remarque des amas de laitier et de scories à Montreuil-en-Caux, au Bosc-le-Hard, à Bellencombre, à Saint-Saëns, à Forges-les-Eaux et à Ferrières-en-Bray.

(2) « Le nord de la France, en général, mais surtout les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes, sont couverts de ces tertres ou monticules faits de mains d'hommes, de forme ronde, ovale ou allongée, qui portent bien des noms différents, selon les lieux où ils se trouvent, mais que les savants s'accordent à désigner sous ceux de *tombelles* ou *tumulus*. » « Bulletin de la Soc. acad. de Laon, » t. XI, p. 81-82.

des fontaines, surtout lorsque ces monuments, naturels ou artificiels, ont été ou sont encore entourés de légendes sacrées, de traditions mystérieuses, et, par-dessus tout, chaque fois qu'ils furent l'objet d'une croyance, d'une pratique superstitieuse ou d'un culte populaire.

Les *dolmens*, les *menhirs*, les *allées de pierres*, fréquents vers la Loire, sont rares ou inconnus aux bouches de la Seine. On cite cependant un ou deux *dolmens* dans la forêt de Rouvray, et nous-même avons cru en reconnaître un reste à la *Torniole* de Pierrefique (1) dont le nom est significatif.

Les autres pierres vénérées sont des roches frustes et à peine dégrossies, des pierres branlantes ou tournantes à demi-formées. Les unes affectent la forme d'un siége comme la *Chaire de Gargantua*, ou d'un vaste parasol comme la *Pierre Gante* de Tancarville. Tous ces rochers, enfants de la nature ou de l'art, sont environnés de traditions poétiques et de légendes romanesques. Ils sont aussi le théâtre d'apparitions nocturnes, de danses fériques et de cérémonies cabalistiques (2). Leur nom même indique le sens caché qu'on y attache : c'est la *Pierre d'État*, la *Pierre du Bonheur*, le *Clos-Blanc*, la *Chambre-aux-Demoiselles*, le *Fauteuil des Géants*, le *Tombeau du Géant*, la *Pierre tournante*, le *Pain bénit*, la *Roche-aux-Diables*, la *Pierre d'Enfer* (3) ou la *Marche du Trésor* (4).

Après les pierres, et peut-être avant elles, l'élément naturel auquel nos pères ont rendu l'hommage le plus long et le plus durable, ce sont les ruisseaux, les mares et les fontaines. Bon nombre de ces sources sacrées sont parvenues jusqu'à nous, entourées de prestiges et de croyances, encore l'objet, non de la vénération, mais de la superstition des masses. Ces eaux, l'objet du culte de nos ancêtres, auxquelles les païens nos pères offrirent tant de monnaies, tant d'*ex-voto*, tant d'images, devinrent le sujet d'une lutte longue et acharnée à la naissance du christianisme. L'apôtre du Christ ordonnait impitoyablement de combler ces sources et ces mares vénérées; et chaque fois qu'elles ont échappé à la proscription générale, ce fut probablement après avoir été sanctifiées par le baptême des premiers chrétiens.

(1) Canton de Criquetot, arrondissement du Havre.

(2) A propos d'un grand nombre de ces pierres, le peuple prétend que, la nuit de Noël, pendant la Généalogie de la Messe de minuit, elles tournent en se promenant autour de la fosse qui les contient. M. Veau-Delaunay raconte, dans les « Mém. de l'Acad. celtique, » t. IV, p. 305-7, qu'à 14 kilomètres de Blois, entre Pont-Levoy et Thenay (Loir-et-Cher), on trouve dans un champ une pierre qu'on appelle la *pierre de minuit*; on assure qu'elle tourne tous les ans, à minuit, pendant la nuit de Noël. — A Vaudencourt (Oise), au lieu dit la *Côte du Petit-Marais*, est un menhir, dit la *pierre tournante*, tournant sur lui-même aux nuits de Noël et de Saint-Jean l'Evangéliste. — Il existe encore une autre pierre au lieu dit la *Haute-Borne*, qui tourne la nuit de la fête de saint Jean-Baptiste. — Frion, « Nouv. Précis de statist. sur le canton de Chaumont-en-Vexin, » p. 103. — M. Graves doit en parler dans sa Notice archéolog. — A Boury (Oise) sont encore des pierres dites *pierres tournantes*. « D'après l'opinion populaire, dit M. Frion, ces masses font une révolution sur elles-mêmes dans la nuit de Noël. » Id., ibid., p. 112. — A Trumilly (Oise) est une *pierre frite* qui tourne sur elle-même à certains jours. Woillez, « Répert. archéol. de l'Oise, » p. 182.

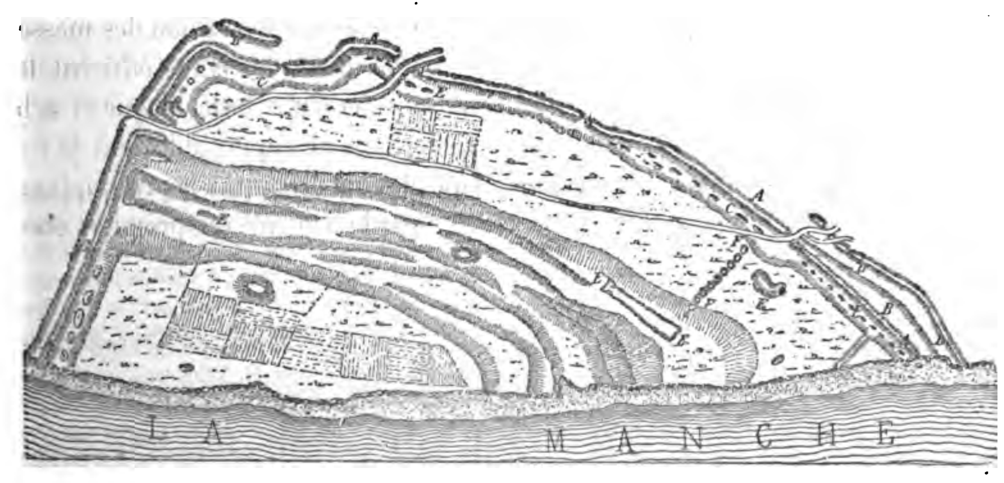
(3) A Guines (Pas-de-Calais), le vieux port romain s'appelle le *Trou d'Enfer*. Dans le département de Saône-et-Loire, on trouve le nom de *Trou d'Enfer* appliqué à des excavations. Pratbernon, « Mém. de la Commiss. d'archéol. de la Haute-Saône. » — Fl. Lefils, « Rech. sur la configurat. des côtes de la Morinie, » p. 135.

(4) Guilmeth, « Hist. de la ville et du canton d'Elbeuf, » p. 23.

Encore aujourd'hui nous reconnaissons ces mares, ces fontaines, ces eaux sacrées, vivantes ou disparues, à deux signes certains : de celles qui furent supprimées par la violence ou qui disparurent naturellement, le peuple a conservé le souvenir, et leur disparition est presque toujours entourée de légendes et de traditions mystérieuses; celles qui coulent encore reçoivent, à certaines fêtes de l'année, des baigneurs de tout âge et de tout sexe, surtout de jeunes enfants que l'on plonge dans ces eaux avec autant de foi que dans celles du baptême.

Mais il est des temps gaulois un débris solennel qui est arrivé jusqu'à nous pour nous faire admirer la puissance du bras de nos ancêtres : nous voulons parler des grandes enceintes fossoyées, de ces camps dits de César, vieilles cités retranchées qui étonnent les générations présentes absolument comme, au temps de Tacite (1), les campements des Kymris faisaient l'admiration des Germains des bords du Rhin.

Ces vastes déserts, aujourd'hui revêtus de taillis et de joncs-marins, furent jadis pleins de peuples et de troupeaux. A la période des peuples pasteurs, dont l'Orient nous a conservé la fidèle image, ces enceintes durent jouer un rôle au milieu des migrations et de la marche perpétuelle des peuples primitifs. Nous fûmes tous Orientaux à l'origine des choses, et les Arabes du désert reproduisent assez bien nos premiers pères. Les peuples nomades de nos contrées étaient sans nul doute fils de cet Orient d'où nous venons, et il est vraisemblable que la langue, la civilisation, l'industrie, les mœurs, les croyances et les traditions, vinrent avec nos ancêtres des lieux où le soleil se lève.



CITÉ DE LIMES OU CAMP DE CÉSAR, A BRAQUEMONT, PRÈS DIEPPE.

Les rives de la Seine et les bords de la Manche, les coteaux qui encaissent nos rivières et jusqu'aux plateaux qui dominent nos plaines, ont gardé à travers les siècles des terrassements et des enceintes qui fatiguèrent les bras des générations passées, et que les générations présentes n'ont même pas le courage de détruire. Ces camps restent parmi nous

(1) « Veteris famæ late vestigia manent (Cimbrorum) utrâque ripâ castra, ac spatia quorum ambitu nunc quoque metiaris molem manusque gentis et tam magni exercitûs fidem. » Tacite, « Germania, » c. XXXVII.

comme de gigantesques berceaux, que les enfants conservent et vénèrent pour marquer d'où ils viennent et indiquer la marche qu'ont suivie leurs aïeux (1).

ÉPOQUE ROMAINE.

« Sous Auguste ou sous Tibère, les Calètes et les Vélocasses, qui jusque-là avaient fait partie de la Belgique (2), furent incorporés à la Celtique, autrement dite Gauloise, dont les limites étaient renfermées primitivement entre la Garonne, d'une part, la Seine et la Marne, de l'autre (3). Cette grande province prit alors le nom de Lyonnaise (4).

« Il est bien probable que c'est au premier des empereurs romains issu de la famille *Julia*, que la capitale des Calètes, dont le nom gaulois est resté incertain, dut celui de *Juliobona* (5), qui revit dans le nom de Lillebonne (6). Rouen, capitale des Vélocasses, conserva son nom primitif.

« En passant de la Belgique à la Lyonnaise (7), les Vélocasses et les Calètes restèrent distincts et séparés. Le géographe Ptolémée, qui écrivait sous les Antonins, nomme les deux peuples et cite Rouen, Ρωτομαγος, comme la cité des premiers, et Lillebonne, Ιυλιοβονα, comme la cité des seconds (8). C'est le premier écrivain de l'antiquité qui prononce le nom de ces deux villes.

« Assez longtemps après, sous Dioclétien (284-305), la Lyonnaise fut divisée en deux provinces, première et seconde. Rouen devint la métropole de la seconde Lyonnaise : preuve de l'importance que cette ville avait acquise et qu'elle devait, sans aucun doute,

(1) Beaucoup de camps sont renfermés dans la Seine-Inférieure ; nous citerons ici, parmi les plus remarquables : la *Cité de Limes* ou le *Camp de César*, près Dieppe ; le *Camp du Canada*, près Fécamp ; le *Camp de Mortagne*, à Incheville, près Eu ; le *Catelier*, à Veulettes et à Varengeville-sur-Mer ; les *Camps* de Sandouville et de Boudeville sur la Seine ; le *Camp de la Bouteillerie*, à Varneville-les-Grès ; celui du *Bois-de-la-Salle*, à Touffreville-la-Corbeline ; le *Mont Grippon*, à Beaubec ; le *Mont Sainte-Catherine*, à Rouen ; les *Vieux Châtiax*, à Valmont ; le *Bois des Mottes*, à Etoutteville-sur-Mer ; et le *Camp des Cateliers* ou les *Portes de la Ville*, à Varengeville-sur-Seine, près Duclair.

(2) « A Scalda ad Sequanam Belgica, » dit Pline l'Ancien, liv. IV, c. XVII.

(3) César, « Commentarii, » lib. I, c. I : « Gallos... a Belgis, Matrona et Sequana dividit. » — « A Sequana ad Garumnam Celtica eademque Lugdunensis, » dit Pline, lib. IV, c. XVII.

(4) On assure que ce fut l'an 7 de J.-C., sous son 6e consulat, dans une assemblée tenue à Narbonne, qu'Auguste créa cette division des Gaules qui dura trois siècles. G. Petit, « Essai sur un tomb. gallo-rom. trouvé à Louviers en 1860, » p. 9.

(5) A. Le Prevost, dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 2.

(6) M. E. Gaillard était disposé à voir dans le nom de *Juliobona* un bienfait de César lui-même. Il s'appuyait en ceci sur un mot d'Hirtius qui dit que César pacifia les Gaules : « Honorificè civitates appellando ; » et M. Amédée Thierry, dans son « Hist. des Gaules, » t. III, p. 238, explique ce passage en disant que le proconsul agréa que certaines villes prissent son nom. M. Gaillard complète sa démonstration en rapprochant *Juliobona* (Lillebonne) de *Julio-Magus* (Angers) et d'*Augusto-Magus* (Senlis). « Notice sur la statue pédestre de marbre blanc, » p. 6 et 38.

(7) « Lugdunensis Gallia habet Galletos, » dit Pline, lib. IV, c. XVII.

(8) Lib. II, c. VIII.

à son heureuse position sur un grand fleuve navigable et à son commerce, plutôt qu'à sa grandeur relative. En effet, son enceinte romaine, dont on connaît le tracé (1), égale à peine en superficie le dixième de celle de la ville actuelle; le contraire a eu lieu pour Lillebonne.

« On croit que c'est lors de cette nouvelle circonscription qu'on ajouta au territoire de Rouen, afin de donner plus de relief à la nouvelle métropole, la contrée comprise entre la Seine et la Rille et connue depuis sous le nom de *Roumois* (2).

« Plus tard, la seconde Lyonnaise fut subdivisée en deux provinces : Lyonnaise deuxième et Lyonnaise troisième. Rouen fut encore la métropole de cette nouvelle deuxième Lyonnaise, qui se trouva restreinte au pays représenté par notre Normandie moderne. Cette dernière division, qui ne devait plus varier, paraît avoir eu lieu sous Gratien (375-83).

« Les peuples des cités des Vélocasses et des Calètes ne figurent, à aucun titre particulier, dans les événements historiques qui signalèrent la domination romaine dans les Gaules et dont ils durent partager toutes les vicissitudes politiques et militaires. Cette portion de l'Empire était trop peu importante, à défaut d'événements majeurs arrivés sur son territoire, pour fixer l'attention des annalistes.

« Nous savons seulement, pour citer quelques faits en passant, qu'en 296, l'armée que Constance-Chlore destinait à son expédition de la Grande-Bretagne descendit la Seine au pays des Calètes, pour rejoindre sa flotte à Boulogne (3). Elle était commandée par le préfet du prétoire, Asclépiodote (4). C'est à cette occasion qu'Ammien-Marcellin parle des camps de Constance, *Constantia castra*, qu'il place vers l'embouchure de la Seine (5) et que quelques savants, à tort ou à raison, croient reconnaître dans les camps de Boudeville et de Sandouville (6).

« Dix ans auparavant, les côtes du pays des Calètes, infestées par les Saxons et les Francs (7), avaient été défendues par Carausius, chef de la station romaine de Boulogne (8), qui avait fini par s'associer à leur pillage et qui s'était réfugié dans la Grande-Bretagne, où il avait pris la pourpre (9). »

(1) De Caumont, « Congrès archéologique de France, séances génér. tenues en 1859, » p. 520. — « Précis analyt. des trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1860-61, p. 260. — « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XXIV, p. 650. — « La Seine-Inférieure au temps des Romains, » p. 4.

(2) A. Le Prevost, « Annuaire du départ. de l'Eure, » 1834.

(3) Eumène, « Panégyrique, » dans le « Recueil des histor. des Gaules, » t. Ier, p. 114 : « Exercitus quem Sequana in fluctus invexerat, » dit Eumène.

(4) Tillemont, « Hist. des Emper., » t. IV, p. 31-32; — Lever, « Dissertat. sur l'abolit. du culte de Roth, » p. 24.

(5) Ammien-Marcellin, liv. XV.

(6) E. Gaillard, « Recherches archéol. pour servir d'introduct. à un voyage dans la Seine-Inf. et l'arrond. des Andelys, » p. 6. — Id., dans le « Précis analyt. de l'Acad. de Rouen, » année 1832, p. 164. — L. Fallue, « Mém. sur les trav. milit. des bords de la Seine et de la rive saxonique, » dans les « Mém. de la Soc. des antiq. de Norm., » t. IX, p. 294-95, 300.

(7) « Ad observanda Oceani littora, quæ tunc Franci et Saxones infestabant, positus. » Paul Orose, lib. VII.

(8) Eutrope, lib. IX; — Fallue, dans les « Mém. de la Soc. des antiq. de Norm., » t. IX, p. 294-95.

(9) Deville, dans le « Précis analyt. de l'Acad. de Rouen, » année 1839, p. 186-88.

C'est également vers le IIIe siècle de notre ère qu'il faut placer un événement qui n'a qu'un caractère privé, mais qui, à cette distance et dans la détresse de documents, acquiert presque l'importance d'un fait public.

Une inscription sépulcrale, conservée dans les riches galeries du Musée lapidaire de Lyon et trouvée, en 1846, au sein de cette métropole des Gaules, nous apprend qu'Illiomarus Aprilintiarus, originaire de la cité des Vélocasses (*ex civitate Velocassium*), était allé à Lyon, choisi pour être un des colons du *Lugdunum*, et, après avoir été incorporé dans le collége des Utriculaires de cette grande cité, y était mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Son fils, Aprius Illiomarus, lui avait dédié, sous le signe de l'*ascia*, ce monument funèbre qui est venu jusqu'à nous (1).

Peut-être nous sera-t-il permis de mentionner aussi le passage de deux Césars gaulois, Posthume et Tétricus, dont les médailles sans nombre recouvrent le sol de nos contrées. Ces deux grands dignitaires de l'Empire, qui ceignirent la couronne, furent gouverneurs de la seconde Lyonnaise et résidèrent à Rouen (2). Posthume régna de 261 à 267 ; Tétricus, de 267 à 273. Tétricus, ancien sénateur, ancien consul, gouverneur de la seconde Lyonnaise, revêtit la pourpre à Bordeaux, puis revint à Rouen où l'on frappa des monnaies en son honneur (3). Quelques auteurs lui attribuent même une borne milliaire découverte, selon eux, aux environs de *Rotomagus*, dans le cours du XVIIe siècle (4).

Les invasions saxonnes, au lieu de se calmer, ne firent que redoubler dans le cours du IVe siècle. Les rivages de la Belgique et de la seconde Lyonnaise furent tellement envahis par ces peuples, qu'ils en prirent bientôt le nom, et, dans l'histoire de ce temps, le *Littus saxonicum* marche de pair avec le *Tractus armoricus*. Ce fut à tel point que le gouvernement impérial dut confier à un dignitaire spécial la défense des côtes de la Manche. Ammien-Marcellin appelle ce haut fonctionnaire « le comte de la côte maritime, » et le poète Ausone, gaulois de naissance, lui donne le titre de « duc de la rive saxonique » et le fait résider à l'embouchure de la Seine : *In duabus Belgicis erat unus dux Saxonici littoris, ad ostia Sequanæ.*

« La grande invasion de barbares, si éloquemment décrite par saint Jérôme (5), qui de 406 à 410 couvrit les Gaules de ruines, n'épargna pas le pays des Calètes. Tout porte à croire que *Juliobona*, détruite à cette époque, ne put se relever de ses cendres, » et que les Calètes, privés de leur cité, furent annexés à celle des Vélocasses, Rouen, qui dut peut-être

(1) Cette belle pierre, haute de 1 m. 47 et large de 60 cent., porte le n° 465 du Musée de Lyon. Comarmond, « Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon, » p. 293, pl. v. — Thaurin, dans les « Mém. de la Soc. des antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 110-16.

(2) Bréquigny, « Hist. de Posthumus, » dans les « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XXX. — Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 15-16.

(3) « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XXXI. — J. Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 16.

(4) Farin, « Histoire de la ville de Rouen. »

(5) P. Hieron., « Epist. XCI, ad Ageruchiam. »

à cette agrégation, par suite de la difficulté du choix, l'avantage de ne pas voir changer son nom en celui de son peuple, ce qui avait lieu pour les autres cités gallo-romaines (1).

« Pour se faire une idée de l'importance de la capitale des Calètes avant cette catastrophe, il suffit d'explorer l'étendue de terrain qu'occupent ses ruines et les débris de son immense théâtre (2). »

Peu de temps après la destruction de Lillebonne, nous voyons, sous Valentinien III, de 423 à 455, Rouen figurer comme lieu de résidence du préfet du corps des Ursariens, *præfectus militum Ursariensium* (3). Cette circonstance ferait supposer que la métropole de la seconde Lyonnaise n'était point entrée dans la ligue des provinces armoricaines (*Tractus armoricus*, dans laquelle on comprend généralement toutes les côtes qui s'étendent de la Loire à la Meuse), ligue qui éclata sous Honorius, l'an 408. Ces provinces, convaincues de l'impuissance des Romains à les défendre contre les excursions des barbares, et amoureuses de leur liberté, chassèrent les magistrats et les officiers de l'Empire et se constituèrent en république (4).

L'histoire ou plutôt les monuments écrits nous apprennent infiniment peu de chose sur l'état des villes, bourgs et hameaux de notre territoire départemental à la période romaine. Cependant nous sommes parvenu à tirer, de divers éléments historiques combinés, les noms de sept villes romaines dont une chez les Vélocasses, une chez les Aulerques, quatre chez les Calètes, et une dernière que l'on peut aussi bien attribuer aux Calètes qu'aux *Ambiani*.

Les Vélocasses paraissent avoir possédé trois ou quatre villes rangées sur la voie romaine qui, de Troyes et de Paris, gagnait la mer à *Caracotinum*. Ces villes sont : *Rotomagus* (Rouen), *Ritumagus* (Radepont ou Fleury-sur-Andelle), *Petromantalum* (Magny ou Arthieul) et *Briva-Isaræ* (Pontoise), que plusieurs donnent aux *Parisii*. De

(1) C'est ainsi que Lutèce, cité des *Parisii*, prit à cette époque le nom de Paris ; *Samarobriva*, cité des *Ambiani*, celui d'Amiens ; *Genabum*, cité des *Aureliani*, celui d'Orléans ; *Cæsaromagus*, cité des Bellovaques, celui de Beauvais ; *Noviomagus*, cité des *Lexovii*, celui de Lisieux ; *Ingena*, cité des *Abrincatui*, celui d'Avranches ; *Mediolanum*, cité des Santons, celui de Saintes ; *Limonum*, cité des *Pictavii* ou des *Pictons*, celui de Poitiers ; *Augustobona*, cité des *Tricasses*, celui de Troyes ; *Avaricum*, cité des *Bituriges*, celui de Bourges ; *Cæsarodunum*, cité des *Turones*, celui de Tours ; *Mediolanum*, cité des Eburoviques ou Ebroïciens, celui d'Évreux, etc. Cependant, nous ferons remarquer que les plus anciennes métropoles de la Gaule, celles qui furent élevées à cette dignité sous les premiers Césars, ne changèrent jamais leurs noms. Ainsi en fut-il de *Lugdunum*, de *Rotomagus*, de *Burdigala*, de *Vienna*, d'*Arelas*, de *Narbona*, etc. Il en fut à peu près ainsi d'un bon nombre de villes du midi de la Gaule, telles que Marseille, Embrun, Nîmes, Gap, Béziers, Orange, Avignon, etc. Il faut dire aussi que ces dernières villes avaient gardé leurs noms gaulois et n'avaient jamais subi le baptême de la conquête. Ce baptême avait, sans doute, quelque chose d'humiliant et d'antipathique aux populations, puisque le premier acte de leur vie politique et indépendante fut de secouer le nom romain pour reprendre le nom antique et national. Le géographe Sanson croit que les villes elles-mêmes s'étaient donné ces noms latins par courtoisie, crainte ou flatterie. Danville ajoute que ce fut sous Auguste, fils adoptif de Jules César, qu'avaient paru les noms nouveaux.

(2) Deville, dans le « Précis analyt. des travaux de l'Acad. de Rouen, » année 1839, p. 188.

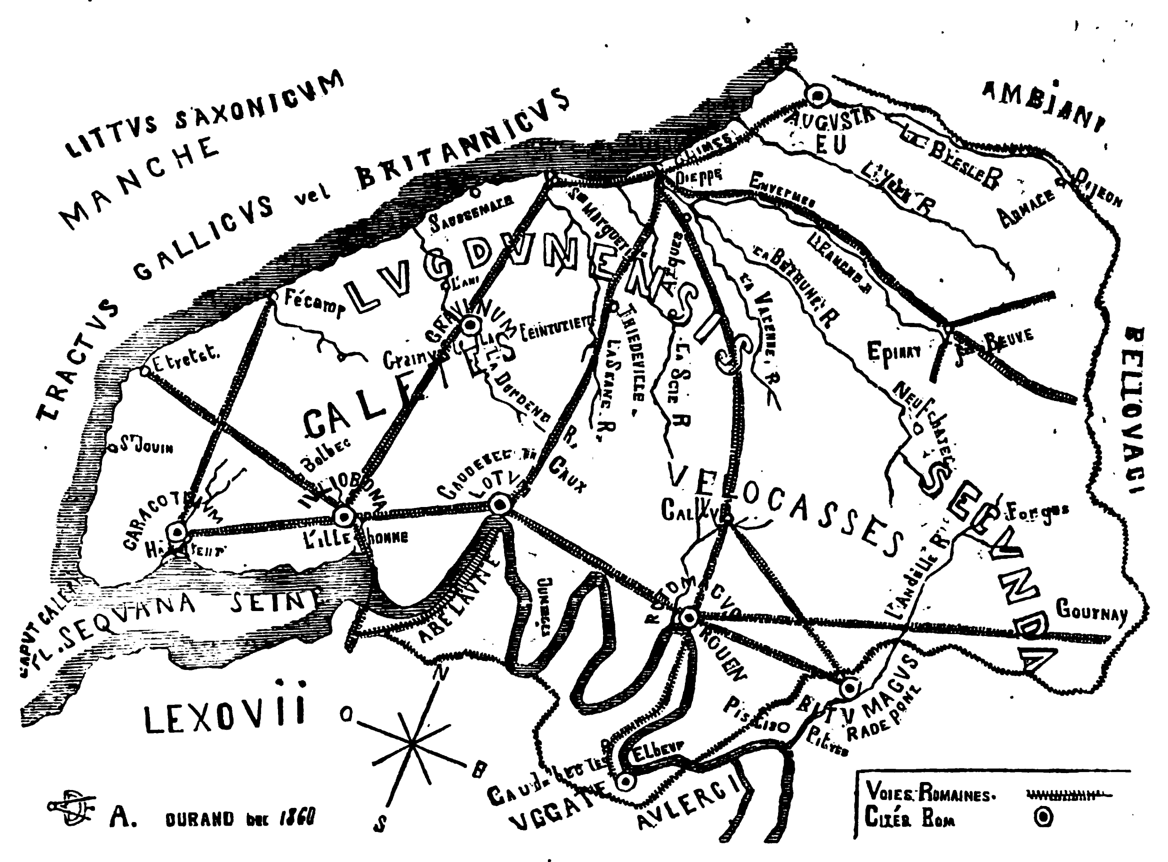
(3) « Notitia dignitatum Imperii, » dans le « Recueil des historiens des Gaules, » t. Iᵉʳ, p. 127.

(4) Zozime, « De Gallis, » lib. VI. — Deville, dans le « Précis analyt. des travaux de l'Acad. de Rouen, » année 1839, p. 186-89.

ces différentes villes des Vélocasses, une seule, la cité métropolitaine, appartient aujourd'hui au département de la Seine-Inférieure.

Cette cité est appelée par Ptolémée Ῥωτομαγος; par l'Itinéraire d'Antonin, *Latomagum*; par Ammien-Marcellin, *Rotomagi;* par la Table de Peutinger, *Rotomagus;* par la Notice des dignités de l'Empire, *Rotomago,* et par la Notice des provinces de l'Empire, *civitas Rotomagensium.*

La ville des Aulerques que possède le département de la Seine-Inférieure est *Uggade*, ou plutôt *Uggate,* mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin et que nous fixons à Caudebec-lès-Elbeuf.



CARTE DE LA SEINE-INFÉRIEURE AU TEMPS DES ROMAINS.

Les quatre villes des Calètes sont d'abord leur métropole, Ἰουλιοϐονα (Lillebonne), mentionnée par Ptolémée, et appelée également *Juliobona* par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger; *Lotum,* cité par l'Itinéraire et que nous plaçons à Caudebec-en-Caux; *Caracotinum,* autre ville de l'Itinéraire, que nous fixons aujourd'hui à Harfleur, et *Gravinum* de la Table de Peutinger, que nous supposons à Grainville-la-Teinturière, ou tout au moins dans la vallée de la Durdent.

Enfin, la septième ville, qui n'est mentionnée par aucun monument antique, mais seulement par des documents mérovingiens, est *Augusta* que nous plaçons à Eu ou à Ouste, dans la vallée de la Bresle. Plusieurs auteurs l'appellent *Augusta Ambianorum,* ce qui la range chez les *Ambiani* dont elle était au moins frontière.

Outre ces villes dont nous savons les noms, l'archéologie nous a révélé bon nombre de stations dont les plus importantes étaient à Maulévrier, à Barentin, dans la forêt de Brotonne, à Étretat, à Sainte-Adresse, à Dieppe, à Sainte-Marguerite-sur-Mer, à Thiédeville, sur la Saâne, à Cany, à Beauville-la-Cité, à Archelles, près Arques, à Dijeon, près Aumale, à Héricourt-en-Caux, à la *cité de Forteville,* près Saint-Victor-l'Abbaye, à la *cité de Dreulles,* près Cottévrard, à la *ville de Hesdin,* dans la forêt des Ventes, à Fécamp et à la *ville d'Orival,* près Fécamp, à *Saussemare,* sur le Dun, mais surtout à Épinay, près Mortemer, et à Cailly, ainsi qu'à Saint-André-sur-Cailly.

Les limites dans lesquelles se renferme la Seine-Inférieure actuelle sont : au nord, la Manche, appelée alors *Tractus armoricus* ou *Tractus armoricanus;* à l'ouest, la Seine, nommée *Sequana,* et les *Lexovii* dont la cité était *Noviomagus,* aujourd'hui Lisieux ; au midi, les Aulerques-Éburoviques dont la cité était *Mediolanum,* aujourd'hui Évreux ; la partie des Vélocasses qui est devenue le Vexin normand et le Vexin français. A l'est enfin étaient les Bellovaques dont la capitale était *Cæsaromagus,* aujourd'hui Beauvais, et les *Ambiani* dont la cité était *Samarobriva,* aujourd'hui Amiens.

C'est au déclin de l'Empire romain et au commencement des invasions du ve siècle, qu'apparaît pour la première fois l'organisation ecclésiastique de la seconde Lyonnaise. Le christianisme y avait été semé par couches irrégulières, peut-être dès le IIe siècle, mais à coup sûr dans le cours du IIIe. Saint Denis, de Paris, semble avoir évangélisé les Vélocasses (1), et saint Firmin, d'Amiens, les Calètes (2). Saint Nicaise, l'apôtre et le martyr des Vélocasses, ne pénétra point jusqu'à *Rotomagus* (3) où saint Mellon établit son siége épiscopal, puis alla mourir en 311 au milieu des Calètes, dans les environs de *Gravinum* (4). Déjà, avant son décès et peut-être comme un premier fruit de ses prédications, sainte Honorine avait arrosé

(1) Trigan dit que saint Denis, de Paris, est venu à Rouen et y a consacré un autel et une église. « Histoire ecclésiastique de Normandie, » t. Ier ; — au Hanouard, dans la vallée de la Durdent, est une *fontaine de saint Denis,* où l'on dit que le saint évêque de Paris baptisa. « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 122 ; 2e édit. t. II, p. 117.

(2) La légende de saint Firmin, dans le bréviaire d'Amiens, range les Calètes parmi les peuples que cet évêque-martyr évangélisa. A Sommesnil, dans la vallée de la Durdent, on montre une *fontaine de saint Firmin,* où l'on dit que le saint évêque d'Amiens a baptisé. « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 121 ; 2e édit., t. II, p. 116. Pour renseignements plus complets sur ce sujet, voir « l'Histoire de saint Firmin-le-Martyr, 1er évêque d'Amiens, » que vient de publier M. Ch. Salmon, pages 32-38, 288-89.

(3) Martyrisé à Gany (Eure), vers l'an 250. Dadré, « Chronologie historiale des archevesques de Rouen, » p. 11-14.

(4) Pommeraye, « Histoire des archevêques de Rouen, » p. 44. — « Gallia christiana, » t. XI, p. 6. — Dadré, « Chronologie historiale des archevesques de Rouen, » p. 18-19. — Farin, « Normandie chrétienne. » — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 105-109 ; 2e édit., t. II, p. 100-105. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 47 ; 2e édit, p. 57.

de son sang la voie qui conduit de *Juliobona* à *Caracotinum* (1). Enfin saint Avitien, deuxième évêque de Rouen, nous apparaît siégeant au milieu des pères du premier Concile des Gaules, tenu à Arles, le 1er août 314, par ordre de l'empereur Constantin, et auquel fut convoqué tout l'Occident chrétien (2). C'est le premier acte où figurent les pontifes de Rouen.

La seconde Lyonnaise, comprenant d'abord neuf cités et neuf peuples (3), n'en comptait plus que sept sous Honorius (4). Née à cette lamentable époque, l'organisation ecclésiastique se formula sur l'organisation civile. Sept évêchés, ayant leurs siéges dans les sept chefs-lieux des cités antiques : Rouen, Bayeux (5), Avranches (6), Évreux (7), Séez (8), Lisieux (9) et Coutances (10), se trouvèrent constitués sous la suprématie du premier d'entre eux. Rouen était la métropole de la province et avait probablement devancé les autres cités

(1) Martyrisée à Mélamare, en 303. — Les Bollandistes, « Acta Sanctorum mensis februarii. »

(2) Estrangin, « Études archéologiques, historiques et statistiques sur Arles, » p. 260.

(3) Ces neuf peuples et ces neuf cités étaient : *Rotomagus*, cité des Vélocasses ; *Juliobona*, cité des Calètes ; *Mediolanum*, cité des Aulerques-Éburoviques ; *Noviomagus*, cité des Lexoviens ; *Arægenus*, cité des Viducasses ; *Augustodurum*, cité des Bajocasses ; *Ingena*, cité des *Abrincatui* ; *Cosedia*, cité des *Unelli* ; *Vagoritum* ou *Oximium*, cité des *Sagii*.

(4) « Notitia provinciarum et civitatum Galliæ, » dans le « Recueil des historiens des Gaules, t. Ier, p. 122. »

(5) Bayeux, *Augustodurum Bajocassium*, fut évangélisé par saint Exupère, selon quelques-uns, en 390; selon d'autres, au commencement du Ve siècle. Son 2e évêque fut saint Rufinien, et son 3e saint Loup, mort vers 465, au temps d'Ægidius et de Childéric. « Gallia christiana, » t. XI, p. 346-347. — Du Méril, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIII, p. 314-323. — J. Desnoyers, « Topographie ecclésiast. de la France, » dans « l'Annuaire de la Soc. de l'Histoire de France, » année 1853, p. 159. — Dans une dissertation insérée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXIV, p. 281-322, année 1863, et intitulée : *Les Origines de l'évêché de Bayeux*, M. J. Lair met saint Exupère, Ier évêque, au IVe siècle ; le 2e évêque, qui est anonyme, est placé par lui au IVe ou au Ve siècle. — Saint Rufinien, rangé le 3e, est classé vers 434 ? ou 442 ? — Saint Loup, le 4e, est mis en 434 ? 442 ? 464 ? 472 ?

(6) Avranches, *Ingena Abrincatium* ou *Abrincensium*, voit apparaître son premier évêque, Nepos ou Nepus, au concile d'Orléans, en 511. « Gallia christiana, » t. XI, p. 466-468. — J. Desnoyers, « Annuaire de la Soc. de l'Hist. de France, » année 1853, p. 162.

(7) Évreux, *Mediolanum Aulercorum* ou *Ebroïcensium*, compte pour apôtre saint Taurin, que quelques-uns font mourir en 260, d'autres en 380 et un plus grand nombre en 410. Saint Gaud, son successeur, mourut en 490. « Gallia christiana, » t. XI, p. 565-566. — Baillet, « Topographie des Légendes, » p. 393. — Chassant, « Histoire des Évêques d'Évreux, » p. 1. — J. Desnoyers, « Annuaire de 1853, » p. 164.

(8) Séez, *Vagoritum* ou *Oximium Saïorum* ou *Sagiorum*, fut évangélisé par saint Latuin, son premier évêque, que quelques-uns font mourir vers 400. Le sixième pontife est Litarède, ou Litard, qui souscrit au concile d'Orléans en 511. — D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » 565-66. — Galeron, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. IX, p. 31. « Gallia christiana, » t. XI, p. 674-675. — Baillet, « Topographie des Légendes, » p. 491. — J. Desnoyers, « Annuaire de la Soc. pour 1853, » p. 166.

(9) Lisieux, *Neomagus* ou *Noviomagus Lexoviorum*, ne marque son premier évêque, Theudebaud, que de 538 à 549. « Gallia christiana, » t. XI, p. 761-66. — J. Desnoyers, « Annuaire pour 1853, » p. 169.

(10) Coutances, *Cosedia* ou *Constantia*, cité des *Unelli*, a pour premier évêque saint Ereptiole, que quelques-uns font disciple de saint Germain d'Auxerre, tandis que d'autres le disent converti à Rouen : il mourut en 475. « Gallia christiana, » t. XI, p. 863-64. — A. Le Prevost, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 1. — L'abbé Lecanu, « Histoire des Évêques de Coutances, » p. 23. — « Histoire de l'église gallicane, » t. Ier, p. 302, édit. de 1823. — Dom Beaunier, « Recueil hist., » t. II, p. 784. — Fallue, « Histoire de l'église métropolitaine de Rouen, » t. IV, p. 517. — J. Desnoyers, « Annuaire pour 1853, » p. 171.

dans l'établissement régulier de la religion chrétienne, et c'est à cette double circonstance qu'elle aura dû cet avantage (1).

Une chose qui a droit de surprendre tous ceux qui s'occupent d'histoire et surtout de l'origine des églises, c'est que *Juliobona*, qui fut une capitale, n'ait pas d'évêque à nous offrir à l'époque romaine. La puissante cité des Calètes, toute mutilée par la main des barbares, n'a pu former un diocèse au berceau de la monarchie française. Ceci prouve, hélas ! jusqu'à quel point ce fertile pays de Caux, tout couvert d'établissements romains, avait eu à souffrir des invasions, et de quelle chute profonde était tombée leur capitale, puisque le christianisme, assez fort pour sauver l'ancien monde, ne put la faire sortir de son tombeau. Il est vrai qu'au VIIe siècle nous voyons le *Castrum* des Francs tenter une résurrection diocésaine au moyen d'un siége éphémère; mais ce dernier effort ne servit qu'à démontrer de plus en plus son impuissance à sortir de la fosse profonde où les barbares l'avaient enseveli.

La puissance romaine allait baissant et s'éteignant, dans les Gaules, devant les invasions successives des peuples du Nord. La portion d'outre-Seine de la deuxième Lyonnaise, par sa position reculée et occidentale, eut moins à souffrir, dans le cours du Ve siècle, des incursions des barbares, qui, après avoir franchi le Rhin et ravagé ses bords, étaient pressés de se jeter sur le midi de l'Empire, que des excursions des pirates qui désolèrent plus d'une fois ses côtes. Mais enfin les Francs débordent sur la Gaule et la rangent tout entière sous leur domination. La seconde Lyonnaise fut obligée de subir le joug de Clovis, vers l'an 497 (2). Ici finit l'ère des Romains; l'ère des Francs va commencer (3).

ÉPOQUE FRANQUE.

La période franque se partage habituellement en mérovingienne et en carlovingienne, division qui est toute chronologique et qui représente les deux grandes familles qui régnèrent sur les Gaules et sur une portion de la Germanie, depuis l'an 500 jusqu'à l'an 1000.

Mais, parmi nous, la domination franque finit au Xe siècle, époque où la conquête normande commence pour devenir définitive en 912. Par période franque, nous entendons donc pour notre pays la double domination mérovingienne et carlovingienne.

Pendant ce cycle de quatre siècles, nous commençons à posséder quelques documents écrits, rares encore, mais enfin donnant de petits détails sur le pays qui nous occupe.

(1) Deville, dans le « Précis analytique de l'Académie de Rouen, » année 1839, p. 190.

(2) Suivant Bullet, « Mémoire sur la langue celtique, » Clovis, après avoir réuni toutes les tribus franques, ne comptait dans ses États que 30,000 combattants de sa nation. « Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, » année 1859, p. 113. — D'après M. Guizot, cité par M. de Caumont, « Cours d'antiquités monumentales, » t. III, p. 542, la bande de Francs, conduite par Clovis, n'était que de 5 à 6,000 hommes. – La nation entière des Burgondes se composait à peine de 60,000 habitants. De Caumont, ibid., t. III, p. 542.

(3) Deville, dans le « Précis analytique de l'Académie de Rouen, » année 1839, p. 190.

L'ensemble de ce pays, qui, à partir de 912, s'appellera la Normandie, qui, avant 497, se nommait la Gaule Lyonnaise, porta au VI[e] siècle le nom de France ou de Mérovingie (1). Cependant, sous les descendants de Clovis, notre contrée, devenue le royaume occidental des Francs, prendra le nom de *Neustria* ou de *Neustrie*. C'est ainsi, en effet, que la nomment, au VII[e] siècle, Frédégaire et les hagiographes.

Cette Neustrie, qui était beaucoup plus étendue que la Normandie actuelle, se partageait en *pagi* ou pays.

Le département de la Seine-Inférieure paraît avoir renfermé trois et peut-être quatre de ces *pagi* mérovingiens ou carlovingiens.

Le premier est le *pagus Rotomagensis* dont le chef-lieu était à Rouen, appelé alors *Rotomus, Rodomus* ou *Rodomo*. Ce *pagus,* qui était limité d'abord par la Rançon ou rivière de Saint-Wandrille, allait par les Baons, Motteville, Tôtes, Saint-Victor-l'Abbaye, Cailly et Buchy, jusqu'à la vallée de l'Andelle dont il descendait le cours. Au-delà de la Seine, il partait d'Elbeuf pour gagner la Rille par la plaine du Neubourg. Les points principaux de ce *pagus,* ceux du moins qui sont restés dans la Seine-Inférieure, étaient les deux puissantes abbayes mérovingiennes de *Gemeticum* et de *Fontanella* (Jumiéges et Saint-Wandrille), *Duroclarum* (Duclair), *Barentinum* (Barentin), le monastère de *Pauliacum* (Pavilly), *Calliacum* (Cailly), *Longum-Pedanum* (Longpaon, aujourd'hui Darnétal), *Oscellum* (Oissel), *Burnent,* nommé plus tard *Wellebou* et *Caldebec* (Elbeuf et Caudebec-lès-Elbeuf); mais ces deux points alors appartenaient en grande partie au *pagus Ebroïcensis; Arelaunum* (le palais d'*Arelaune* avec sa forêt, *Arelaunensis sylva*), aujourd'hui Vatteville et la forêt de Brotonne; le palais de *Vetera-Domus* que l'on ne sait trop où placer (2), et enfin *Pistis* (le palais de Pîtres), qui ne fait plus partie du département.

Le second *pagus,* plus grand que le premier, était le *pagus Caletensis,* qui n'eut pas de capitale proprement dite après la chute de *Juliobona*, mais dont le gouverneur franc, connu sous le nom de comte de Caux, *comes Caletensis* ou *Calciacensis,* dut résider à Fécamp, port, abbaye et château, qui devinrent le séjour de prédilection de nos premiers ducs normands. Les points principaux du *pagus Caletensis* étaient alors : *Harflor* (Harfleur), *Villare* (l'Abbaye de Montivilliers), *Quite-fleda* (Vittefleur), *Vellaco?* (Veules), Valmont,

(1) A quelle époque la Gaule commença-t-elle à porter le nom de France ? C'est là une question intéressante et curieuse qui a exercé plusieurs grands érudits, en tête desquels il faut placer, au siècle dernier, l'abbé Lebeuf et, dans le nôtre, M. B. Guérard, hommes éminents auxquels aucun point d'histoire nationale ne fut indifférent ou étranger. Sans entrer dans le cœur d'une question aussi ardue, aussi complexe, nous dirons que, pour cette seconde Lyonnaise que nous habitons, le nom de *Francia* remplaça celui de *Gallia*, dès le milieu du VI[e] siècle, époque où l'établissement des Francs parmi nous devient incontestable et définitif. — Voir Lebeuf, « Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel temps le nom de France a été en usage pour désigner une portion des Gaules ; » in-12, 1740.

(2) J'ai vu ouvrir quelque part l'opinion que *Vetera-Domus* était le vieux manoir près Cailly. C'est l'abbé Lebeuf, je crois, qui émet cette idée; je la crois fondée, surtout s'il y a des débris antiques au Vieux-Manoir.

Blossevilla (Blosseville-ès-Plains), *Vicus Sancti Malloni* ou *Hericuria* (Héricourt), Yvetot, les Baons, *Juliabona* ou plutôt *Insula-bona* (Lillebonne, château toujours et un moment évêché), enfin *Dunum* ou *Evrardi Ecclesia* (le Bourg-Dun), et, pour terminer, les abbayes éphémères de *Logium* et de *Belcinac*.

Le troisième *pagus* était le pays de Talou, *pagus Talogiensis*, depuis le comté d'Arques. Ce *pagus* apparaît au VIIe siècle, et, selon quelques savants d'un grand mérite, il n'est qu'un démembrement du pays de Caux (1) d'où il semble sorti comme l'enfant du sein de sa mère. Quoique M. Guérard lui assigne pour chef-lieu Envermeu (2), localité mérovingienne fort importante, il est vrai, cependant nous pensons que le centre principal fut *Arcas*, le *Castrum* d'Arques auquel succéda plus tard la ville de Dieppe, connue d'abord sous le nom de Bertheville. Les points principaux du *pagus* furent : *Edremau* ou *Evremou* (Envermeu, si riche en sépultures mérovingiennes), *Warinna* (Bellencombre), *Britenevallis* (Berneval-le-Grand), *Septemolas* (Sept-Meules), Torcy, *Luneracum* (Luneray), *Gauriacum* (Gueures), *Virlaïcum* (Villy-sur-Yère), Longueville, Saint-Victor et Auffay, l'ancien *Isnelville*.

Le quatrième *pagus* était le *pagus Bracensis*, ou pays de Bray, qui paraît avoir fait d'abord partie du *pagus Rotomagensis*. Ce grand territoire géographique, composé de la longue vallée de Bray et de ses affluents, portait peut-être le nom de *pagus* dès le VIIe ou le VIIIe siècle. Sans chef-lieu connu, il me paraît avoir eu pour points principaux : *Driencuria* (le vieux *Driencourt*, depuis Neufchâtel), Mortemer-sur-Eaulne, *Gornacum* (Gournay-en-Bray), *Novum-Mercatum* (Neufmarché, siége d'un concile normand), *Buris* (Bures, titre de doyenné), *Londinarias* (Londinières), *Sanctus Salvius-in-Brago* (Saint-Saire-en-Bray), *Ausciacum* (Auchy, depuis Aumale), *Monasterium Oolerii* (Montérollier), et *Cella Sancti Sidonii* (Saint-Saëns).

Enfin le cinquième *pagus*, celui qui apparaît le dernier dans l'ordre chronologique et aussi par son importance, est le *pagus Augensis*, depuis le comté d'Eu. Ancienne ville romaine, siége d'un château et d'un vaste archidiaconé, l'antique *Augusta*, connue au temps des Francs sous le nom d'*Auga*, d'*Augum*, d'*Austa* ou d'*Auva*, dut toujours être le chef-lieu d'une division administrative. D'abord resserrée entre le Vimou et le Talou (3), la juridiction de l'*Ou* paraît ne s'être étendue que de la Bresle à l'Yère. Plus tard, au temps des

(1) M. Guérard, « Provinces et pays de France, » dans « l'Annuaire historique de la Société de l'Histoire de France, » année 1837, p. 80 et 138. — A. Le Prevost, « Anciennes divisions territoriales de la Normandie, » dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 4-5.

(2) Guérard, « Annuaire historique de la Societé de l'Histoire de France, » année 1837, p. 138.

(3) Suivant M. Estancelin, qui nous paraît avoir raison, le comté d'Eu fit anciennement partie du Talou dont il fut détaché à l'époque où le Talou devint le comté d'Arques. « Histoire des comtes d'Eu, » p. 19-20. — « De tout temps, dit Louis Froland, le comté d'Eu a fait partie du noble païs de Caux. » « Mémoires concernans le comté-pairie d'Eu, » p. 5. — Cependant M. Prarond, d'Abbeville, d'après dom Grenier et quelques auteurs picards, le croient un démembrement du Ponthieu. Prarond, « Hist. de cinq villes et de trois cents villages, ham. et ferm., » 1re partie, p. LIII et LIV. — Consulter aussi, sur la topographique franque, le Mémoire publié par M. Semichon, de

comtes normands, elle s'étendit jusqu'à Penly, au lieu où le Val-des-Comtes sépare le comté d'Eu de celui d'Arques. Ce *pagus*, toutefois, n'apparaît guère qu'à l'époque normande : nous le proposons timidement et ne lui donnons guère pour points principaux que Blangy, Foucarmont ou l'ancien *font Théodore,* le Tréport, Criel, *Curborius? Virlaïcum* (Villy), Sept-Meules et *Gemmapium* (Gamaches) qui n'est plus dans notre département.

Neufchâtel, sous le titre de « Quelques pagi picards et normands, in-8° de 36 p., Paris, 1862. (Extrait de la « Revue archéologique » de janvier et mars 1862, t. v de la nouvelle série). — Dès le siècle dernier, à propos du mot *dunum*, l'abbé Lebeuf avait parlé du *Tallou* ou *Tellau* d'une manière fort embrouillée. « Mercure de France » d'avril 1736, p. 619-747.

VOIES ROMAINES DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

PRÉLIMINAIRES.

C'est le siècle dernier qui a commencé sérieusement parmi nous l'étude des voies romaines. Déjà cependant, au XVIIe siècle, Bergier avait inauguré ce mouvement archéologique par son important ouvrage sur les grands chemins de l'Empire (1); mais ce grain de sénevé ne devait rapporter que cent ans plus tard (2). L'Ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ouvrit le recueil de ses mémoires à des dissertations sur cette matière, et un érudit normand, M. l'abbé Belley, y retraça plusieurs des voies de sa patrie (3).

L'Académie de Rouen, l'une des filles de l'Académie française, ne resta pas étrangère à cet élan patriotique, et quoique à son berceau, la jeune Compagnie vit deux de ses membres les plus éminents, les abbés Saas (4) et Terrisse (5), retracer devant elle les voies romaines de la Normandie. Précédemment, ils avaient eu le courage d'aborder l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger. A la même époque, la Picardie donnait un bel exemple, et son historiographe, dom Grenier, traçait d'une main savante et vraiment bénédictine tout ce réseau de la seconde Belgique dans une mémorable Introduction qui n'a vu le jour que depuis vingt ans seulement (6).

(1) Bergier, « Histoire des grands chemins de l'Empire romain, » 1 vol. in-4°, Paris, 1622.

(2) Id., 2e édition, 2 vol. in-4°, Bruxelles, 1729.

(3) L'abbé Belley, « Mémoires sur une voie romaine qui conduisait de l'embouchure de la Seine à Paris (16 juin 1744), » dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 648-71. — Id., « Dissertation sur Juliobona, ancienne capitale des peuples Caleti, » ibid., p. 623-47, édit. in-4°. — Id., ibid., édit. in-8°, t. XXXII, p. 300-42, p. 273-299. — « Mémoire sur une voie romaine qui passoit de Valognes à Vieux, près Caen, et ensuite à la ville du Mans (2 juillet 1756), » dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XXVIII, p. 475-80, édit. in-4°. — « Observations sur deux voies romaines de Condate, Rennes en Bretagne et jusque dans le fond du Cotentin (19 août 1774), » dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XLI, p. 563-82, édit. in-4°.

(4) Le Père Lelong dit que, le 17 avril 1755, l'abbé Saas lut à l'Académie de Rouen « un Mémoire sur les voies romaines de Normandie. » Ce mémoire était alors dans les archives de cette Compagnie. « Bibliothèque historique de France, » t. Ier, p. 10, n° 85, édit. de Fevret de Fontette, en 1768. —Cotton des Houssayes, « Eloge hist. de l'abbé Saas » dans les « Pièces relat. à l'Acad. de l'Immac. Concept. de la Sainte-Vierge à Rouen, pour les années 1772-1775. »

(5) « Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, » t. V, p. 308, et nos « Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. Ier, p. 235-36.

(6) Dom Grenier, « Introduction à l'Hist. gén. de la Picardie, » dans les « Mém. de la Soc. des antiq. de Pic., » t. III, p. 422 à 518, et 221 à 265, in-4°.

De nos jours, et depuis trente ans surtout, l'œuvre a été reprise de tous côtés avec une ferveur nouvelle et des succès marqués. Le signal de ces recherches a été donné par les Sociétés archéologiques qui, à l'exemple de la Société des Antiquaires de Normandie, se sont fondées dans presque toutes les villes importantes de nos départements. Nous indiquerons en quelques lignes les travaux qui sont parvenus à notre connaissance.

Le premier des écrivains normands, et peut-être des écrivains français, que nous ayons à signaler ici, est M. de Caumont qui, dès 1830, dans un *Cours d'antiquités monumentales* professé à Caen et qui est demeuré célèbre, essaya de débrouiller le chaos des voies romaines pour l'ouest de la France, notamment pour la Basse-Normandie. Dans cette première étude, importante pour son époque, il s'attacha surtout à montrer l'intérêt que trouvent les études historiques à faire revivre pour la Gaule l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table Théodosienne* (1). En même temps que le fondateur de nos congrès scientifiques publiait ces principes, M. Auguste Le Prevost, les mettant en pratique dès 1832, dotait le département de l'Eure, sa terre natale, du réseau complet de ses voies antiques (2). Après lui, un des doyens de l'archéologie normande, M. de Gerville, de Valognes, reprenait, pour le Cotentin (3) et la Basse-Normandie (4), l'œuvre de l'abbé Belley, tandis que M. Mangon de La Lande tentait un travail analogue pour le pays de Caux (5), et que M. Vaugeois, de Laigle, esquissait les voies de l'arrondissement de Mortagne (6).

Pendant que M. de Gerville révélait les voies du département de la Manche, M. Chaudruc de Crazannes, de Castel-Sarrazin, restituait celles du département du Gers, d'après les itinéraires anciens (7). Mais, en 1840, M. Graves, de Beauvais, mieux inspiré et appartenant à une meilleure école que le précédent, rétablissait, d'après les monuments, les anciennes chaussées de l'Oise (8). En 1855, il complétait, après quinze années de recherches et de vérifications, son premier essai déjà si digne d'éloges (9). En 1845, M. Bizeul, de Blain, déroulait, dans le *Bulletin monumental,* les anciennes voies de la Bretagne et du Mor-

(1) De Caumont, « Cours d'antiq. momum., » t. II et III. Ère gallo-romaine, p. 90 à 154.

(2) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » in-8° de 114 p., Évreux, 1833, et « Recueil de la Société d'Agriculture, etc., de l'Eure, » t. III, p. 297-326, Évreux, 1832.

(3) De Gerville, « Recherches sur les villes et les voies romaines du Cotentin, » dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. V, p. 1-60.

(4) Id., « Des villes et voies romaines en Basse-Normandie et de leur communication avec le Mans et Rennes, » in-8° de V et 94 p., Valognes, 1838. — Id., « Supplément au Mémoire sur les villes et voies romaines de la Basse-Normandie, » in-8°, Valognes, 1841.

(5) Mangon de La Lande a esquissé les voies de Lillebonne dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. III, p. 215-16.

(6) Vaugeois, « Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie, » t. V, p. 97. — De Caumont, « Cours d'antiq. monum., » t. II, 2° partie, p. 135.

(7) Chaudruc de Crazannes, « Description des voies romaines du département du Gers, d'après les anciens itinéraires, » dans le « Bulletin monumental, » t. IV, p. 407-20, 1838.

(8) Graves, « Essai sur les voies romaines du département de l'Oise, » avec carte, dans le « Bulletin monumental, » t. VI, p. 113-55, 1840.

(9) Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2° édit., p. 183-296.

bihan (1), tandis que l'abbé Voisin nous donnait celles qui vont aboutir au Mans (2), et que nous-même nous essayions celles de la Seine-Inférieure et de la Haute-Normandie (3). M. Toulmouche qui, en 1847, attaquait si vigoureusement l'histoire de Rennes, n'oubliait pas les voies de l'antique *Condate* (4).

Depuis quelques années, une moisson plus abondante encore a mûri de toutes parts. En 1858 et en 1859, M. Tudot, de Moulins, nous a présenté un excellent tableau des voies romaines de l'Allier, toutes hérissées de leurs colonnes milliaires (5). M. Piette a retracé les chaussées romaines du département de l'Aisne (6), tandis que M. Terninck entreprend celles du Pas-de-Calais (7). Dans le même volume, où M. Cousin, de Dunkerque, retrace trois grandes artères de l'ancien Boulonnais (8), M. Pigault de Beaupré sonde les routes antiques de l'arrondissement de Dunkerque, et celles qui rayonnèrent jadis autour de Cassel, l'ancien *Castellum Morinorum* (9).

N'oublions pas l'artère de Toulouse à Agen, retracée par M. Chaudruc de Crazannes (10), celles de la vallée d'Aoste, rétablies par M. Aubert (11), et enfin les Itinéraires des départements de la Moselle et de l'Yonne, reconstitués par MM. Abel (12) et Victor Petit (13).

Enfin, excité par l'exemple que donnait en Allemagne un prince de sa famille (14), Sa

(1) M. Bizeul, « Rapport sur les voies romaines de l'Anjou, » dans le « Bulletin monumental, » t. VII, p. 494-502. — Id., « Voies romaines de la Bretagne et du Morbihan, » dans le « Bulletin monumental, » t, X, p. 5-42, 201-258.

(2) L'abbé Voisin, « Mémoire sur les voies romaines qui venaient aboutir au Mans, » dans le « Bulletin monumental, » t. X, p. 450-61.

(3) « Voies romaines de l'arrondissement du Havre, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 150-69.

(4) Toulmouche, « Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes, comprenant les voies qui partaient de cette cité et celles de leur parcours, » décrit les voies rom. de *Condate* et du départ. d'Ille-et-Vilaine, de la page 230 à 284, in-4°, Rennes, 1847.

(5) E. Tudot, « Études des voies romaines de l'Allier, » dans « L'Art en province, Revue du Centre, » 1858-59, in-4° avec texte, carte et planches. — Id., « Carte des voies romaines du département de l'Allier, » in-4° de 17 p., avec carte et 2 planches.

(6) Piette, « Voies romaines de Reims à Arras et de Reims à Amiens, » dans le « Bulletin de la Société académique de Laon, » t. VIII, 1858. — Id., « Voies romaines de l'Artois et de la Picardie, » dans le « Bull. de la Soc. acad. de Laon, » t. VII, VIII et IX, années 1858 et 1859. — Id., « Les voies romaines de l'Aisne, » 25 p. in-8°, dans le « Bull. de la Soc. acad. de Laon, » t. X, 1860, p. 159-182. — Id., « Bull. de la Soc. acad. de Laon, » t. XI, p. 266-294. Enfin, en 1862, il a donné ses « Itinéraires gallo-romains dans le départ. de l'Aisne, » in-8° avec 15 planches.

(7) A. Terninck, « Promenades archéologiques sur la chaussée romaine d'Arras à Lens, » in-4°, Arras, 1860.

(8) Cousin, « Trois voies romaines du Boulonnais, » dans les « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. VI, p. 400-23, avec carte.

(9) Pigault de Beaupré, « Reconnaissance des voies locales existant au Ve siècle, » avec carte, dans les « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. VI, p. 75-91.

(10) Chaudruc de Crazannes, « Recueil des trav. de la Soc. d'Agric., Sciences et Arts d'Agen, » t. Ier, 1860.

(11) Aubert, « Voies romaines de la vallée d'Aoste, » dans la « Revue archéologique d'août 1862, » t. VIII, p. 65 à 80, nouvelle série; avec colonnes milliaires, inscriptions et ponts romains.

(12) Abel, « Les Voies romaines dans le départ. de la Moselle, » in-8° de 31 p.

(13) Victor Petit, « Itinéraire des voies gallo-rom. qui traversent le département de l'Yonne. » Paris, 1851, in-8° de 52 p., avec carte.

(14) S. A. R. le comte Guillaume de Wurtemberg, gouverneur d'Ulm et président de toutes les Sociétés archéo-

Majesté l'Empereur Napoléon III a fait un appel à tous les savants de la France et a créé une commission topographique spéciale, afin de ressusciter toutes les voies romaines de la Gaule, qui revivront ainsi dans un monument national (1).

Sous cette puissante influence, la plupart des Sociétés archéologiques de France ont stimulé, par un pressant appel, le zèle de leurs membres, et elles ont proposé des prix pour les meilleurs mémoires sur les voies romaines de nos provinces. Nous citerons surtout comme modèles les programmes publiés dans ces dernières années par la Société des Antiquaires de Normandie et par celle des Antiquaires de Morinie.

Ces désirs et ces vœux étaient sans doute dans l'atmosphère qui nous entoure et dans l'air que nous respirons, car de toutes parts on a vu surgir toute une forêt de travaux sur les anciennes routes de notre patrie. Déjà nous aurions peine à compter ceux qui sont éclos de la Méditerranée à l'Océan, mais surtout entre le Rhin et la Loire. Qu'il nous suffise de citer, parmi nos provinces les plus empressées à répondre, le Roussillon (2), l'Alsace (3), la Bourgogne (4), la Champagne (5), le pays Chartrain (6), le Vermandois (7) et le Cambrésis (8). La Belgique elle-même a senti le mouvement français, et déjà plusieurs de ses savants tentent de compléter le réseau gallo-romain (9).

C'est aussi pour répondre au double appel de la science et du pouvoir que nous avons essayé de résumer ici ce que trente années de travaux et de voyages dans la Seine-Inférieure nous ont appris sur les voies romaines de ce département.

Quoique nous ayons longtemps étudié nos routes et nos voies antiques, nous confessons cependant que nous sommes encore peu avancé dans leur connaissance. Il y en eut sans doute un bon nombre dans nos régions sous la domination du peuple-roi. Jusqu'ici nous n'avons pu en reconnaître que quelques-unes bien marquées et bien caractérisées dans le voisinage de la Seine, où nous apparaissent aussi les débris des villes romaines dont le souvenir nous est resté.

logiques de l'Allemagne, qui, en 1847, avait dressé une carte romaine de l'ancienne Souabe. *Moniteur universel* du 22 septembre 1864, p. 1161, col. 5.

(1) « Le Moniteur universel » du 18 juillet 1858; du 27 février 1859; du 24 mars 1860.

(2) « La Voie romaine de l'ancien Roussillon, » par M. Alart, 64 p., dans les « Mém. de la Soc. agric., scientif. et littér. des Pyrénées-Orientales, » XIIe vol., année 1859.

(3) Le colonel de Morlet, « Notice sur les Voies romaines du département du Bas-Rhin, » in-8° de 71 p. avec carte. Strasbourg, 1861.

(4) Quantin, « Mém. sur les Voies romaines qui traversent le département de l'Yonne, » Mss. avec carte; « Revue des Sociétés savantes, » 2e série, t. VI, p. 423-24.

(5) Pistollet de Saint-Ferjeux, « Notice sur les Voies romaines, les Camps romains et les Médailles de la Haute-Marne, » 32 p. et 1 pl., dans les « Mém. de la Soc. hist. et archéolog. de Langres, » t. Ier, 1860.

(6) De Boisvillette, « Études sur les Voies anciennes de la cité Carnute, » Mss. « Revue des Soc. sav., » 2e série, t. VI, p. 423-24, et « Journal général de l'Instruction publique » du 12 mars 1862, p. 175.

(7) M. Gomart a esquissé les voies romaines de l'*Augusta* des Vermandois, aujourd'hui le *Camp de Vermand*, dans les « Archives histor. et littér. du Nord de la France, » 3e série, t. IX, p. 310-11.

(8) Bruyelle, « Chaussées romaines du Cambrésis. » — Houzé, « Voies romaines de l'arrondissement d'Avesnes, » dans es « Mém. de la Soc. d'Émulat. de Cambrai, » t. XXVI, 1re partie, 1859.

(9) Roulez, « Observations sur les Voies romaines de la Belgique, » in-4° de 17 p., Gand, 1860.

Nous ne dissimulerons pas au lecteur disposé à nous suivre dans le laborieux itinéraire que nous allons entreprendre, que, malgré toutes nos peines, nous devons appliquer aux chaussées romaines de la Normandie ce que le colonel de Morlet disait naguères des voies de l'Alsace.

« Ces routes antiques n'ayant laissé sur le sol, sauf deux ou trois points, aucunes marques certaines de leur existence, il a fallu, pour retrouver leurs traces, recourir aux traditions, étudier l'étymologie des noms des cantons et des chemins ruraux, et surtout interroger les fragments d'antiquité qui apparaissent de loin en loin comme de véritables jalons de cette restitution topographique (1). »

Pour rappeler ici avec quelque méthode ce que nous en savons, nous nous placerons au sein des deux antiques cités que renferme le département, car c'est de là que partaient et c'est là que venaient aboutir toutes les artères de communication établies dans ces contrées. Nous indiquerons ensuite les chemins qui conduisaient aux villes secondaires et aux simples stations.

Avant d'entrer en matière, donnons quelques notions préliminaires sur les divers noms des voies romaines et sur la mesure des anciens itinéraires.

Les noms que portent les voies romaines sont divers selon les pays et selon les temps. En Normandie, ils se tirent de différentes sources, variant au gré des localités ou des époques. Ainsi, les uns se prennent des fondateurs, des possesseurs ou des réformateurs de ces voies, et l'on dit: la *rue Césarine* (2), le *chemin de César* (3), le *chemin des Romains* (4),

(1) Le colonel de Morlet, « Notice sur les Voies romaines du département du Bas-Rhin, » p. 6.

(2) A Lillebonne : voir « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 104; 2e édit., p. 118. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 151 ; 2e édit., t. Ier, p. 167.

(3) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 155, 167. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 151 ; 2e édit., t. Ier, p. 167. — Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 184. — De Caumont, « Cours d'antiquités monumentales, » t. II, p. 152. — A Saverne, la grande voie consulaire qui vient de Strasbourg s'appelle *Kaiser strasse.* Le colonel de Morlet, « Notice sur les Voies romaines du département du Bas-Rhin, » p. 118. — La voie romaine d'Auxerre à Langres est appelée *route de César.* Victor Petit, « Itinéraire des Voies gallo-romaines dans l'Yonne, » p. 51. — Il en est à peu près de même des autres voies antiques ; id., ibid., p. 111. — A Tours, la voie se nomme *le chemin des Césars.* — L'abbé Bourassé, « Congrès archéol. de France, séance générale de 1858. » p, 675. — Le testament de saint Remy, de Reims, nomme la grande route militaire de Rome à Boulogne *via Cæsarea.* Dom Grenier, Introduction dans les « Mém. de la Soc. des antiq. de Pic. » t. XI, p. 40.

(4) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 151, 257, 271 ; 2e édit., t. Ier, p. 167, 271, 284. — Graves, « Notice archéol. sur le départ. de l'Oise, » 2e édit., p. 184. — A Le Prevost, « Notice hist. et archéol. sur le département de l'Eure, » p. 76-77. — A Montpotier et à Plessis-Barbuise (Aube), la voie de Troyes à Meaux s'appelle le *chemin des Romains.* D'Arbois de Jubainville, « Répertoire archéolog. de l'Aube, » p. 97. — A Onjon (Aube), une voie romaine est appelée *chemin des Romains.* Ibid., p. 121. — La grande voie militaire qui va de Strasbourg à Saverne *(Tres Tabernæ)* est appelée *Romĕr strasse,* à Küttolsheim. Le colonel de Morlet, « Notice sur les Voies romaines du Bas-Rhin, » p. 18, et *Romĕr strasse,* près Seltz, p. 21. — Dans la Lorraine, les voies antiques portent le nom de *Romerberg* et de *Romerweg.* « Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Moselle, » 3e année, p. 137. — A Fontaine-lès-Luxeuil (Haute-Saône), la voie de Mandeure à Luxeuil s'appelle le *chemin des Romains.* « Mém. de la Commiss. d'archéol. de la Haute-Saône, » t. II , p. 32.

la *chaussée Brunehaut* ou *de la reine Brunehaut* (1), le *pavé du Roi*, la *route Royale*, le *chemin du Roi*, *quemin-le-Roy* ou le *pavement du Roy nostre sire* (2). Les autres n'ont en vue que le terme où elles aboutissaient, cette ville de Rome, tête et centre de l'Empire, vers laquelle tout devait tendre et converger. C'est ainsi qu'à Arques on dit encore la *rue de Rome* (3), et à Grainville-la-Teinturière (l'ancien *Gravinum*), la *ruette de Rome* (4), absolument comme à Montans (Tarn) on dit le *chemin de Rome* (5). Ailleurs, on ne fait attention qu'à leur largeur ou à leur élévation au-dessus du sol, et on dit : la *grande-rue* (6), la *haute-rue* (7), ou le *chemin-haussé* (8). Plus loin, c'est la nature de leur pavage ou de leur encaissement qui sert pour les qualifier, et de là leurs dénominations vulgaires de *chaussée, cauchie, étré, étrée, chemin ferré* (*strata calceia*), où l'on retrouve la chaux et le silex employés dans leur confection (9). Enfin, dans quelques localités, on ne tient compte pour les nommer que de leur antiquité et de leur longue durée ; c'est alors la *vieille*

(1) Estancelin, « Hist. des comtes d'Eu, » p. 11. — « Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie, » t. III, p. 47, t. XIV, p. 167. — « Etretat, son passé, son présent et son avenir, » ch. III. — Cousin, « Mém. de la Soc. Dunkerquoise, » t. VI, p. 403, 404, 405, 406, 409, 414. Dans tout le Boulonnais, l'Artois et la Picardie, le nom de *chaussée Brunehaut* ou *Burnehaut*, appliqué à des voies antiques, était très commun au siècle dernier. M. Cousin le trouve sur des titres de 1769, de 1613 et même sur une charte de 1205 : *calceia Brunehaut*, id., ibid. — Graves, « Notice archéol. sur le départ. de l'Oise, » 2ᵉ édit., p. 203, 210, 211, 216, 220, 222, 236, 239, 263, 265. — Prarond, « Hist. de cinq villes et de trois cents villages, » 1ʳᵉ partie, p. XXXIII. — Piette, « Bulletin de la Soc. académique de Laon, » t. X, p. 163. — L'opinion commune est que le nom de Brunehaut vient à nos voies de ce que cette célèbre reine d'Austrasie a fait réparer, de son temps, les routes romaines de la Lorraine, de la Champagne et de la Bourgogne. Quoiqu'elle n'ait pas régné sur la Neustrie, on croit communément que le nom de Brunehaut a été donné à nos chemins par assimilation. Cependant, au Congrès archéologique de France tenu à Cambrai en 1858, des antiquaires ont émis l'opinion que ce surnom n'aurait rien de personnel, et que c'est *Burnehaut* ou *Bornehaut* qu'il faudrait lire et dire. Cette qualification viendrait alors des bornes milliaires qui échelonnaient ces chaussées. « Congrès archéol. de France ; séances générales tenues en 1858, » p. 452-53. — V. Petit, « Itinéraire des voies gallo-romaines de l'Yonne, » p. 111. — A Porcheux (Oise), à Beauvais, à Saint-Thibaut-la-Chaussée, à Liancourt, etc., les voies antiques sont appelées *chaussées Brunehaut* ; « Répertoire archéol. de l'Oise, » p. 15, 17, 40, 450.

(2) « Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie, » t. XIX, p. 152, et t. XXIV, p. 556. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, 1ʳᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 22 et 100 ; 2ᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 21 et 54. — Graves, « Notice archéol. sur le départ. de l'Oise, » 2ᵉ édit., p. 187, 188, 189 et 278.

(3) « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. Iᵉʳ, p. 193. — « La Normandie souterraine, » 1ʳᵉ édit., p. 61 ; 5ᵉ édit., p. 72. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1ʳᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 151 ; 2ᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 167. — A Montans (Tarn) passe le chemin de *Tolosa* à *Sagodunum* (Rhodez), on l'appelle le *chemin de Rome*. A. Jacobs, « Journal gén. de l'inst. pub., » vol. XXX, p. 18, 9 janvier 1861.

(4) Les « Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1ʳᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 151 ; 2ᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 167.

(5) A. Jacobs, « Journal de l'Instruction publique, » vol. XXX, n° 3 p. 18.

(6) Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2ᵉ édit., p. 244. — A Strasbourg, la voie s'appelle *Grand'Rue*, *Altweg* et *Hoch-Strass*. Le colonel de Morlet, « Notice sur les Voies romaines du Bas-Rhin, » p. 17 et 18. — Près Lauterbourg, on dit aussi *Hoch-Strasse*, id., p. 21.

(7) Graves, « Notice archéol. sur le départ. de l'Oise, » 2ᵉ édit., p. 222. — « Mém. de la Société des antiq. de Normandie, » t. XIV, p. 161, et t. XXIV, p. 557.

(8) Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2ᵉ édit., p. 184. — Tout le monde connaît le célèbre chemin haussé qui traverse la campagne à quelques lieues de Caen. — V. Petit, « Itinéraire des voies romaines de l'Yonne, » p. 111.

(9) Beaucoup de pays ont pris leur nom ou leur surnom des mots latins *strata* et *calceia*, et tous sont situés sur des voies antiques. Voyez Dumoustier, « Neustria pia, » p. 851, 853, 854, 858. — L'abbé Belley, « Mémoires de

route, le *vieux chemin*, l'*ancienne chaussée*, etc. (1). C'est de là sans doute que sont nées ces locutions populaires : *vieux comme les rues* et *battre l'antif*, pour dire *battre le vieux chemin* (2).

Nous ne songeons pas ici à rappeler tous les travaux accomplis ou tentés sur les mesures itinéraires des anciens; le point capital, pour nous, et celui auquel nous devons nous

l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, » t. XIX, p. 638, 639, 663, 668, 669, 670.—A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 74, 78, 79, 81, 82, 83, 86, 89, 91, 93, 94, 95, 96, 98, 101, 103, 109, 110. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 154, 155, 156, 161, 166, 167, 169. — Loisel, « Mémoires des pays, ville, comtes et comté de Beauvais. » Paris, 1617. — « Étretat, son passé, son présent, son avenir, » ch. II et III. — Cousin, « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. VI, p. 403, 404, 405, 406, 409, 414. — « Annuaire statistique de la Seine-Inférieure pour 1823, » t. Ier, p. 568. — Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 184, 185, 189, 275. — M. de Caumont dit, dans son « Cours d'antiquités monum., » t. II, 2e partie, p. 145, que, dans une charte du XIIe siècle, la route de Bayeux au *Bac du port* était appelée *viam calciatam*.

Le silex à veines rouges est encore, dans nos contrées, le signe caractéristique des voies romaines. Il paraît bien qu'il en est de même dans le département du Nord; car un archéologue lillois, décrivant les voies qui de Bavai allaient à Tongres, à Cologne, à Reims, à Soissons, à Amiens, à Tournai, à Gand, etc., dit qu'on trouve, en plusieurs endroits, des cailloux et du silex qui paraissent avoir été apportés de fort loin. « Revue archéologique du 15 juillet 1859, » t. XVI, p. 244. — Il en est à peu près de même dans la Dordogne, où les voies romaines de Périgueux, d'Agen et de Vésone, toutes en calcaires siliceux, sont appelées *chemins ferrés*, *cami ferral*. De Gourgues, « Congrès archéologique de France : séances générales tenues en 1858, » p. 644, 649 et 653. — Du reste, ce système de pavage ou ferrage des chemins remonte bien loin, puisqu'une inscription mutilée, recueillie à Riez (Basses-Alpes), attribue à l'empereur Adrien l'établissement d'une voie en silex, « VIA SILICE STRVTA. » Millin, « Voyage dans le midi de la France, » t. III, p. 52. — Chaudruc de Crazannes, « Revue archéologique, » 13e année, p. 43. — La ligne d'*Augustodunum* (Autun) à *Breviodurum* (Ouzouer-sur-Trésée) (Loiret), par Entrains, est désignée dans l'Orléanais par le nom de *chemin ferré*. Partout où la chaussée est intacte, elle a 6 mètres de largeur. Marchand, « Mémoire sur les découvertes de ruines romaines de la station de Breviodurum à Ouzouer-sur-Trésée, » t. Ier, p. 15. — Sur les chemins *perrés*, *perreys* et *ferrés*, voir M. de Caumont, « Cours d'antiquités monum., » t. II, 2e partie, p. 149 et 150. — Au Neubourg et dans les environs est une voie romaine qui porte le nom caractéristique de *Vieux Chemin perré d'Evreux*. Thaurin, « Mém. sur les antiq. découvertes au Neubourg et dans les par. voisines, » p. 21, in-8°, Evreux, 1860, et « Recueil des Mém. de la Société libre d'Evreux, » 3e série, t. IV. — Dès 1622, dans son « Histoire des grands chemins de l'Empire romain, » Bergier disait, en parlant des voies antiques : « § 2. La populace des champs les appelle autrement, chemins ferrez, soit pour la dureté et fermeté de l'ouvrage qui depuis quinze ou seize cents ans résiste au froissement du charoy, ou pour la couleur des petits cailloux, entiers ou par fragments, desquels la surface desdits chemins est composée; qui sont pour la pluspart de couleur noirastre, tirant à celle du fer.... » — « Hist., » liv. Ier, ch. XXVI, § 2, p. 95, 96, in-4°, Paris, C. Morel, 1622. — La voie de Cambrai a Reims, dite *iter Barbaricum* au IXe siècle, aujourd'hui *voie barbâtre* ou chemin des barbares, est nommée *strata* en 1252 et *calceia* au XIIIe siècle. Piette, « Voies romaines du département de l'Aisne, dans le « Bulletin de la Société académique de Laon, » t. XI, p. 287. — Dans la Haute-Saône, le hameau d'*Estrelle* semble avoir tiré son nom de la voie romaine de Besançon. « Mém. de la Commiss. archéol. de la Haute-Saône, » t. II, p. 49. — Gauthier, évêque de Laon, appelle, en 1163, la voie romaine de Reims dite chemin des Barbares, *viam petrosam*, la voie pierreuse. Piette, « Bulletin de la Société académique de Laon, » t. XI, p. 282. A Corre (Haute-Saône), la voie romaine de Luxeuil à Langres s'appelle le *chemin ferré*. « Mém. de la Commiss. d'archéol. de la Haute-Saône, t. II, p. 53. — La grande voie d'Agrippa qui va d'Autun à Troyes passe au hameau de l'Etrée, nommé autrefois *via strata*. Victor Petit, d'après Courtépée, Jollois et Pasumot, dans son « Itinéraire des Voies gallo-romaines, » p. 13. — La voie romaine de Besançon est appelée *chemin perré*, *via petra*, id., ibid., p. 44.

(1) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 76, 80. — Graves, « Notice archéologique du département de l'Oise, » 2e édit., p. 133, 295.

(2) Génin, « Récréations philologiques, » t. Ier, p. 155.

en tenir, est l'évaluation pratique du mille romain dans nos contrées. Qu'il nous suffise de dire qu'entre la Seine et le Rhin, le mille romain des itinéraires doit se traduire dans l'application par lieue gauloise (1), et que la lieue gauloise (*leuca gallica*) représentait un mille et demi environ. Or, d'après les meilleurs et les plus récents interprètes, le mille romain est estimé à 768 toises d'autrefois ou 1,481 mètres d'aujourd'hui (2). La lieue gauloise, au contraire, qui, avant César, était de 2,415 mètres selon les uns (3) ou de 2,468 mètres selon les autres (4), paraît avoir été réduite, après la conquête, à 1,140 toises ou 2,221 mètres 50 centimètres (5). C'est sur cette donnée, qui paraît obtenir la majorité des suffrages, que nous jugeons les distances indiquées par les itinéraires dans la Seine-Inférieure.

Ajoutons un mot sur le classement que nous avons adopté. Dans le travail qui va suivre, nous établissons deux catégories de voies.

La première renferme les grands chemins indiqués par les itinéraires antiques, dont la trace et le souvenir ont survécu aux siècles comme aux révolutions. De ce nombre sont les voies qui de Lillebonne se dirigent vers Harfleur, la Seine, Rouen et Grainville-la-Teinturière; puis celles qui vont de Rouen à Paris par Pontoise et Radepont, ou par Évreux et Caudebec-lès-Elbeuf.

La seconde catégorie se compose des voies non connues par l'Histoire, mais qui s'établissent suffisamment par les documents historiques postérieurs à la conquête, par les cartes géographiques, par la tradition et les monuments qui sont restés sur le sol. Dans ce nombre figurent les voies de Lillebonne à Étretat et à Fécamp; celles de Rouen à Beauvais et à Arques-Dieppe; celles de Caudebec-en-Caux (Lotum) à Arques et en Basse-Normandie, ou de Beauvais à Dieppe et à Eu (*Augusta*). On le voit, pour l'ordre et la dignité des

(1) L'abbé Belley, « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. xix, p. 636. — De Caumont, « Bulletin monumental, » t. xxvi, p. 342. — Cousin, « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. vi, p. 403. Walckenaër « Géographie ancienne des Gaules, » t. iii, p. xlvii.

(2) Walckenaër, « Géographie ancienne des Gaules, » t. iii, p. xliv. Introduction. — L'abbé Belley, « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. xix, p. 636. — « Bulletin monumental, » t. xxvi, p. 342. — « Congrès archéologique de France : séances générales de 1858, » p. 453.

(3) En 1852, M. Pistollet de Saint-Ferjeux publia un travail intitulé : « Mémoire sur l'ancienne lieue gauloise. » Ce travail avait été analysé, en 1862, par M. Quicherat dans la « Revue des Soc. sav., » t. vii, p. 350-54, 2e série. D'une expérience faite et répétée par M. de Saint-Ferjeux, il résulte que le mille romain ou lieue gauloise représentait exactement 2,415 mètres. Cette expérience lui a réussi dans plusieurs cas. M. Quicherat regarde l'expertise comme très plausible. Voir aussi sur ce sujet : A. Bertrand, « Revue archéol. de juin 1863, » et Aurès, « Revue des Soc. sav., » 3e série, t. iv, p. 446-452.

(4) « Bulletin monumental, » t. xxvi, p. 339 et 342.

(5) L'abbé Belley, « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. xix, p. 636. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xiv, p. 157. — Cousin, « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. vi, p. 403. — « Bulletin monumental, » t. xxvi, p. 342. — M. le colonel de Morlet, d'après le général Creuly, donne à la lieue gauloise, ou mille romain de nos pays, 2,218 m. « Notice sur les Voies rom. du Bas-Rhin, » p. 17, et général Creuly, « Revue archéologique, année 1860, » p. 260. — J. Quicherat, « Revue des Sociétés sav., » 2e série, t. v, p. 43. — Victor Petit, « Itinéraire des Voies gallo-romaines dans le départ. de l'Yonne, » p. 10.

chemins, notre méthode est à peu près celle qu'Ulpien a adoptée dans son *Digeste*. « Publicæ viæ nunc militares, nunc consulares, nunc prætoriæ vocantur.... Vicinales sunt quæ per vicos aut in vicos ferunt. »

N° 1er. — VOIE DE JULIOBONA (LILLEBONNE) A CARACOTINUM (HARFLEUR). — ITER A CARACOTINO AUGUSTOBONAM CLIII. M. P. SIC : JULIOBONA... X. M. P. (1).

Cette voie, que nous appellerons la première section du grand chemin militaire qui conduisait de la mer jusqu'à Troyes (*Iter a Caracotino Augustobonam*), sortait de Lillebonne par la côte de Saint-Jean-de-Folleville, couverte de sépultures antiques. Elle passait devant l'auberge des *Forges* (2) à Saint-Antoine-la-Forêt, et traversait Mélamare, connu par ses briqueteries et ses tuileries exploitées au moyen-âge.

Elle descendait la côte de Sainte-Honorine à l'endroit où se voit encore la vieille chapelle de cette sainte, élevée, dit-on, sur le lieu même de son martyre; car c'est là, d'après la tradition, que la vierge chrétienne aurait versé pour la foi le seul sang qui, dans l'antiquité, ait arrosé la terre des Calètes (3).

De ce point, le chemin conduisait à la Remuée et passait devant l'église (4). Depuis Lillebonne jusqu'à la Remuée, c'est chose curieuse que de suivre cette longue file de hameaux, cette double haie de maisons et de cours, qui bordent la voie antique, transformée aujourd'hui en route départementale.

De la Remuée, la voie arrivait au territoire actuel de Saint-Romain-de-Colbosc. Cette direction est tracée presque pas à pas dans les chartes du XIIe siècle; voici, en effet, ce qu'on lit dans la charte de Richard-Cœur-de-Lion, confirmant, le 20 mars 1190, les donations faites par son père à l'abbaye du Valasse : « Vous saurez, dit-il, que je donne et confirme « aux moines de l'abbaye de Sainte-Marie-du-Vœu toutes les donations que lui a faites le « Roi mon père, savoir : la terre et le bois qui forment la forêt de Lillebonne, telle que « la partage la chaussée qui va de cette ville à Saint-Romain : *Terram et nemus in foresta* « *Insulæ Bonæ sicut calceia dividit quæ protenditur ab Insula Bona ad Sanctum* « *Romanum* (5). »

(1) « Recueil des historiens des Gaules et de la France, » t. Ier, p. 108. — Fortia d'Urban, « Recueil des Itinéraires anciens, » p. 125. — De Caumont. « Cours d'antiquités monumentales, » t. II, p. 50-60. — L'abbé Belley, « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635 et 648. — Fallue, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XII, p. 117. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 152. — Le Prevost, « Notice archéologique de l'Eure, » p. 73.

(2) E. Gaillard, « Gazettte de Normandie, » du 16 mars 1834.

(3) « Les Églises de l'arrondissement du Havre, » t. Ier p. 84. — « Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Graville, » p. 5-6. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 154.

(4) D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 204. — « Les Églises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 353.

(5) « Neustria pia, » p. 854.

Le vaste domaine donné par Henri II et par Mathilde à l'abbaye du Valasse était borné des deux côtés par des voies antiques. Au nord, en effet, était la voie de Lillebonne à Bolbec : « Vous irez, ajoute le prince, par l'Oiselière, le fief de Rames, Ermainville, « Neuville, et la grande vallée jusqu'à Bolbec : *Et inde per Oiseleriam et Rames et Ermain-« villam et per Novamvillam et per Magnam Vallem usque ad Bolbec; et inde per vallem « usque ad calceiam ante nominatam* (1). » Cette dernière chaussée n'est autre que la voie romaine de Lillebonne à Étretat.

En 1198, Henri, évêque de Bayeux, écrivant au pape Innocent III, fait mention de la chaussée de Saint-Romain : « Votre Sainteté, lui dit-il, saura que, lorsqu'à la prière de Rotrou, archevêque de Rouen, nous avons fait la dédicace de l'église de Sainte-Marie-du-Vœu, le roi Henri, d'heureuse mémoire, cédant à nos prières, a bien voulu donner aux moines de cette église la forêt de Lillebonne, telle que la partage le chemin qui va de Lillebonne à Saint-Romain : *Forestam de Bona Insula sicut, calceia quæ est inter Insulam Bonam et Sanctum Romanum, dividit* (2). »

Il est à remarquer que cette voie ne passait pas dans le bourg de Saint-Romain, mais en longeait les limites et touchait à l'église aujourd'hui ruinée de Saint-Michel-du-Haisel; de là, elle gagnait Saint-Aubin-des-Cercueils, passait le long de cette antique paroisse et devant une auberge connue au moyen-âge sous le nom de *La Botte* (3). Cette hôtellerie, fréquentée il y a un siècle, n'est plus qu'une habitation particulière désignée sous le nom de *La Vieille-Botte*.

Cette portion de voie est celle qui resta le plus longtemps intacte et bien conservée, les autres ayant été modifiées par les travaux nécessités pour compléter le système des routes impériales. C'était d'elle assurément que voulait parler notre savant compatriote, l'abbé Belley, lorsqu'en 1744, déroulant, devant l'Académie des Inscriptions, la grande voie de Paris à la mer, il disait avec raison : « que l'on pouvoit en suivre les vestiges, l'espace de plus d'une lieue, du côté de Saint-Romain-de-Colbosc (4). »

Si les choses étaient encore aujourd'hui ce que nous les avons vues en 1830, nous engagerions les archéologues, nos confrères, à visiter ce fragment de voie antique, surtout depuis le coude formé par la route départementale pour entrer dans Saint-Romain jusqu'au cimetière de Saint-Michel; ils reconnaîtraient, comme nous, ce travail qui a résisté à tous les efforts des siècles. En admirant ce morceau vraiment romain, ils seraient un moment

(1) « Neustria pia, » p. 854.

(2) « Neustria pia, » p. 854.

(3) Ainsi appelée, à cause d'une botte de postillon qui était peinte sur une plaque de tôle et qui lui servait d'enseigne.

(4) L'abbé Belley, « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 653. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 155.

tentés de croire, ce que dit Nagerel, que les ruines de Calet servirent aux Romains pour bâtir la chaussée de Saint-Romain-de-Colbosc (1).

A Saint-Aubin-des-Cercueils, la voie romaine était bordée, d'un côté, par un tumulus détruit depuis vingt ans et où l'on a trouvé des têtes et des ossements humains; de l'autre, par le cimetière de l'église, dont les nombreux sarcophages ont fait donner à ce village le surnom des *Sarqueux* ou des *Cercueils* (2).

Ces cercueils en pierre, qui abondaient au siècle dernier, n'ont pas entièrement disparu du cimetière; car, en 1840, nous en avons vu extraire plusieurs dont les fragments sont restés longtemps autour de l'église (3). La tradition ajoute que ce pourrait bien être là « le tombeau de l'armée romaine qui était campée à Beaucamp, » motte superbe du voisinage où nous avons reconnu des débris romains (4).

De Saint-Aubin-des-Cercueils, la voie venait à Gainneville, puis à Orcher, au hameau du *Camp-Dolent*. Sur le territoire d'Orcher, la voie est mentionnée en ces termes dans une charte donnée par Guillaume d'Angerville à l'abbaye du Valasse en 1222 : *Unam acram terræ* (qui touche) *alio latere versus calceiam et a capite versus Harefloet et ab altera parte versus grangiam monachorum de Kadolent* (5). »

De la butte du *Camp-Dolent*, butte qui doit être sépulcrale et dont le nom *Douloureux* est très significatif (6), la voie descendait à Honfleur par la *côte* à présent nommée *du Calvaire*.

On aperçoit, sur les flancs de la colline, la cavée profonde creusée par cette voie antique.

(1) Nagerel, « Description du pays et duché de Normandie, » p. 5 et 6. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 155. — De Duranville, « Essai sur l'Histoire de la côte Sainte-Catherine, » p. 344.

(2) L'abbé Belley a entretenu l'Académie de ces cercueils, et nous avons trouvé sur eux une note précieuse de M. Pinel, du Havre, note que nous avons publiée en 1844 dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 156. — « Les Églises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 319-20.

(3) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 156.

(4) « Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 320. — Mém. de la Soc. des antiq. de Norm., » t. XIV, p. 156.

(5) Archives du Valasse, au dépôt départ. de la Seine-Inf. — « Mém. de la Soc. des antiq. de Norm. » t. XIV, p. 156.

(6) Le *Camp-Dolent*, à Orcher, est une motte qui doit être sépulcrale. « On sait, dit M. Le Prevost, que le nom de *Camp-Dolent* indique toujours un souvenir douloureux attaché à la localité et particulièrement celui d'une grande bataille. » « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 64. Notre savant confrère s'exprime ainsi à propos d'une grande enceinte située près de Conches, à l'entrée de la forêt, et qui est appelée le *Camp-Dolent*, p. 64. Nous savons qu'à La Bonneville, près Évreux, on a trouvé, en 1847, des hachettes de bronze dans une lande appelée le *Camp-Dolent*. A ce propos, nous ferons remarquer qu'à deux reprises, en 1845 et en 1859, on a recueilli à Orcher des dépôts de hachettes en bronze. Enfin, à Bazinval-Soreng, près Gamaches (Seine-Inférieure), M. Darsy a remarqué un lieu appelé le *Camp-Dolent*, Darsy, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, » t. XV, p. 380. — M. Graves signale dans l'arrondissement de Beauvais, sur la commune de Boury, un lieu dit le *Camp-Dolent*, où l'on a trouvé des cercueils. « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 313. — M. Frion ajoute qu'au lieu dit le *Champ-Dolent*, de Boury, on a trouvé un sarcophage contenant des os, une épée et des étriers. Frion, « Nouveau Précis statistique sur le canton de Chaumont en Vexin, » p. 113. — On connaît, dit M. Peigné-Delacourt, plusieurs anciens champs de bataille qui ont conservé un nom rappelant les événements sanglants dont ils furent le théâtre. Tel est le *Camp-Dolent*, situé entre Soissons et le

On dirait le lit desséché d'une rivière. C'est sur le versant de cette colline, qui dépend de la commune de Gonfreville-l'Orcher, dans les champs du Calvaire, dans les landes du Mont-Caber, dans les jardins de Saint-Dignefort, que M. E. Gaillard plaçait *Caracotinum* (1), et c'est là que M. Fallue l'a trouvé en 1839 (2).

Il est vraisemblable que, dans les temps anciens, le port de Harfleur était vers la côte de *Saint-Dignefort,* comme il y était au XIIe et XIIIe siècles; car on voit dans une charte de Guillaume d'Angerville, seigneur d'Orcher, qu'il donne à l'abbaye de Graville le prieuré de *Saint-Dignefort,* appelé alors la *chapelle Sainte-Marie au port de Harfleur* (3). Il est à croire que c'est de ce côté que fut la posée des navires « *sedes navium* » donnée par le duc Robert à l'abbaye de Montivilliers (4), puisqu'aujourd'hui encore ce lieu s'appelle la *Pêcherie.*

Ici nous sommes parvenu au but de notre voyage. Nous avons parcouru dix mille romains ou plutôt dix lieues gauloises, et nous sommes arrivé au *Caracotinum* des Itinéraires.

No 2. — VOIE DE JULIOBONA (LILLEBONNE) A ROTOMAGUS (ROUEN), PAR LOTUM (CAUDEBEC-EN-CAUX). — « ITER A CARACOTINO AUGUSTOBONAM : LOTUM VI. M. P. — ROTOMAGO XIII (5). »

Cette seconde section du grand chemin militaire, qui conduisait des bouches de la Seine au centre de la Gaule, sortait de Lillebonne par la rue ferrée encore connue sous le nom de *rue Césarine* (6).

monastère de Saint-Médard, et le lieu qui porte le même nom et touche à Pierrefonds (Oise). » « Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila, en 451, » p. 26. — A Rots (Calvados), on trouve dans un titre de 1479, « dans les terres labourables du Bourgeul, les deux delles du *Champ-Dollent.* » L'abbé Do, « Bullet. de la Soc. des antiq. de Norm., » t. II, p. 450, 4e année, 1863.

(1) E. Gaillard, dans la « Gazette de Normandie » du 16 mars 1834.

(2) Sur les fouilles faites à Harfleur par M. Fallue, voir : « Archives du Havre, » livraison de mai 1840. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XII, p. 117-30 et pl. 1 et 2. — « Revue archéologique, » t. XIV, p. 561-65. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 157-59.

(3) « Essai historique et archéologique sur l'abbaye de Graville, » p. 9. — Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XIV, p. 157.

(4) Dans une charte du duc Robert, donnée, en 1037, à l'abbaye de Montivilliers, on lit : « Portus de Harosfluet cum teloneo et sedibus navium. » Les mêmes expressions sont répétées dans les bulles de Célestin, en 1192, et d'Innocent III, en 1202. — « Antimoine contre l'abbaye de Montivilliers, » p. 55, Mis. de 1710. — Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 157.

(5) « Recueil des historiens des Gaules et de la France, » t. Ier, p. 108. — Fortia d'Urban, « Recueil des Itinéraires anciens, p. 125. — L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635 et 648. — Fallue, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XII, p. 117, et t. XIV, p. 152. — A. Le Prevost, « Notice archéologique sur l'Eure, » p. 73.

(6) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 110; 2e édit., p. 118. — On nous assure qu'il existe à Rome une rue des *Cesarini*; et à Reims est la voie *Césarée.* — Loriquet, dans la « Revue archéologique, » année 1860, p. 149. — Le testament de saint Remy nomme *via Cæsarea* la voie militaire qui allait de Rome à Boulogne par Reims, Beauvais et Amiens. Dom Grenier, « Introduct. dans les Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic., » in-4, t. III, p. 428. — A Tours, on connaît le *chemin des Césars.* Bourassé, « Congrès archéol. de France : séances gén. de 1868, » p. 675.

Après avoir longé le château, aux pieds duquel s'appuyaient les *bains*, elle gravissait la *côte de Saint-Léonard*, où de curieuses sépultures ont été trouvées vers 1807 (1), et où, en 1856, on a rencontré un magnifique *dolium* contenant quatre vases (2).

De Lillebonne à Caudebec, la voie suivait à peu près la route départementale nº 4, passant par la Fresnaye et Auberville-la-Campagne. Sur ce dernier point, elle était bornée par le cimetière de Saint-Amateur, où l'on a trouvé, vers 1820, le cercueil en pierre d'un enfant; à côté du squelette étaient des médailles et une espèce de collier de perles (3).

La route traversait ensuite Caudebec-en-Caux où, d'accord avec la majorité des archéologues, nous placerons volontiers *Lotum* (4), que M. Gaillard mettait pourtant à Caillouville (5). Elle sortait de Caudebec par la forêt de Maulévrier, où M. Lesage a trouvé les restes d'une villa romaine (6), traversait *Logium*, le monastère de Wisle, protégé par sainte Bathilde (7), Fontenelle, le *Rotmarias* des Francs (8), où saint Wandrille vit, au VIIᵉ siècle, les restes d'édifices antiques ruinés par les barbares et devenus le repaire des bêtes fauves (9).

Au moyen-âge, les chartes de Saint-Wandrille appellent encore cette route antique le *Chemin du Roi*. Un titre de 1258 dit : *Keminum regale;* deux actes de 1270 portent : l'un, *Kemino regali;* l'autre, *Kemino domini regis* (10).

Elle montait la côte à Caillouville où l'on voit une mare miraculeuse et où fut une chapelle de Tous-les-Saints (11), passait par Vieux où l'on a découvert des débris romains, et Saint-Thomas-la-Chaussée qui lui a emprunté son nom (12). Entre ces deux points, on trouve le

(1) Leboullenger, « Voyage dans le département de la Seine-Inférieure, » manuscrit de la bibliothèque de Rouen. — « La Normandie souterraine, » 1ʳᵉ édit., p. 107; 2ᵉ édit., p. 121.

(2) « Revue archéologique, » XIVᵉ année, p. 608-609.

(3) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 151. — « La Normandie souterraine, » 1ʳᵉ édit., p. 33; 2ᵉ édit., p. 40.

(4) D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 420. — L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 654-55. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » t. Iᵉʳ, p. 1 et 2. — Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » t. Iᵉʳ, p. 7-85. — Fallue, dans la « Revue archéologique, » t. XIV, p. 560-61. — Rever, « Mémoire sur les ruines de Lillebonne, » p. 7.

(5) E. Gaillard, dans la « Gazette de Normandie, » du 16 mars 1834.

(6) Fallue, « Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne et de la villa de Maulévrier, p. 6-19. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. X.

(7) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 654-55.

(8) « Neustria pia, » p. 102.

(9) « Monstrabantur namque in eodem loco vestigia, immo ruinæ ædificiorum priscorum accolarum industria olim exstructorum, sed exterorum hostium feritate belluina solo funditus æquatorum, et in ipso quidem loco magis antra ferarum quam hominum habitatio tunc temporis videbantur. » « Neustria pia, » p. 132.

(10) « Cartulaire de Saint-Wandrille, » aux archives départementales de la Seine-Inférieure; copie du XVIIIᵉ siècle. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1ʳᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 100; 2ᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 54.

(11) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1ʳᵉ édit., t. II, p. 405-408; 2ᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 75-80.

(12) « La paroisse de Saint-Thomas-de-la-Chaussée, dit l'abbé Belley, qui est située sur le grand chemin, a pris sans doute sa dénomination de l'*agger publicus* du chemin romain. » « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et

camp à double enceinte que cachent les bois de Varengeville, camp qui dominait le cours de la Seine (1).

Il est fait mention de cette portion de voie dans la *Vie* de saint Ansbert, archevêque de Rouen au VIIe siècle; c'est par là que le corps du saint pontife fut rapporté du Hainaut dans ce monastère de Saint-Wandrille qu'il avait tant aimé (2).

La voie, après avoir traversé La Vaupalière, qui fut peut-être l'ancien *Paldriacus* de saint Ansbert (3), descendait à Maromme par la *côte de la Mayne* (4), à travers le bois de *La Valette,* là où elle est encore choisie, de préférence à la route départementale, par les piétons qui cherchent à gagner Caudebec et Lillebonne par la voie la plus directe et la plus courte (5).

De Maromme, elle gravissait la côte de Saint-Aignan pour passer dans le village du Mont-aux-Malades, devant le prieuré de Saint-Thomas-de-Cantorbéry.

Au point où nous sommes, nous trouvons la voie romaine mentionnée dans plusieurs chartes du XIIIe siècle, qui regardent la vieille maison des lépreux. La route est toujours appelée *via regia,* parce qu'alors elle était devenue *route royale.* Monseigneur Lorans Le Chambellant l'appelle *Cheminum regis, Keminum domini regis* (6), et le vicomte de Rouen la nomme *Quemin le roi* (7).

Enfin elle descendait à Rouen par la *côte du Mont-aux-Malades,* où sa pente abrupte est encore bien reconnaissable le long du cimetière Saint-Gervais (8). Cet antique champ de repos est aussi vieux que Rouen lui-même; car c'est là que, depuis tantôt deux mille ans, sont venus dormir les habitants de *Rotomagus.* La culture et l'industrie les réveillent chaque jour dans leurs auges de bois ou de plomb, de pierre ou de marbre (9).

Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635.— D'après les recherches de M. de Glanville, cette paroisse s'appelait *Calcia* au XIIIe siècle, et La Chaussée en 1207 et 1212. « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 33. — A. Le Prevost, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 17.

(1) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 151. — Fallue, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. IX, p. 199-201.

(2) « Venerunt in Rotomagense territorium in locum qui dicitur *Paldriacus*... distans a cœnobio *Fontanellensi* millibus IV.... in via publica et delapidata quæ... Rotomagensem deducit ad urbem. » « Vie de saint Ansbert, » par le moine Aigrade, dans les « Acta sanctorum, » mensis Februarii, t. II, p. 556. — A. Le Prevost, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 17. — L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635.

(3) En décomposant le nom de La Vaupalière, on y trouve le mot *Val,* ajouté peut-être à celui de *Paldriacus.*

(4) De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 25.

(5) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 151.

(6) Charte de Mgr Lorans Le Chambellant en 1278. Archives départementales, canton du Mont-aux-Malades.

(7) Charte du vicomte de Rouen sur une donation de Mme Meheut Piquet, en 1236. Ibid.

(8) Dans une charte du roi Robert Ier, délivrée, en 1006, à l'abbaye de Fécamp, on lit : « Ecclesia sancti Protasii cum manso... quod clauditur ex uno latere muro civitatis, ex tribus partibus cingitur via publica. » « Gallia christiania, » t. XI, Instrumenta, p. 8.

(9) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 37-41 ; 2e édit, p, 45-47.

La voie pénétrait dans Rouen par la *rue Cauchoise*. La ville, alors carrée dans sa forme (1) et circonscrite dans son enceinte par les ruisseaux de *Robec* et de *la Renelle*, ne commençait guère qu'au *Gros-Horloge*, dont le beffroi, à cheval sur la rue, semble encore une porte véritable où le peuple croit reconnaître « l'image de Rouen gardant ses troupeaux (2). »

Elle traversait la Cité par la *rue de la Grosse-Horloge* et le *Parvis de la Cathédrale*, où elle était coupée par la voie des Bellovaques et des *Ambiani* d'une part, et de l'autre par celle des Lexoviens, des Aulerques et des Éburoviques.

L'emplacement de la cathédrale actuelle devait être occupé par un temple d'idoles, probablement dédié à Mercure comme presque tous les édifices sacrés des carrefours antiques (3).

N° 3. — VOIE DE ROTOMAGUS (ROUEN) A LUTETIA (PARIS), PAR RITUMAGUS (RADEPONT), PETROMANTALUM (MAGNY) ET BRIVA-ISARÆ (PONTOISE).— ITER [A] LOTOMAGO (ROTOMAGO) RITUMAGO (RADEPONT) M. P. IX. — PETROMANTALUM (ARTHIEUL, PRÈS MAGNY) XIV. BRIVA-ISARÆ (PONTOISE) XIV. — LUTETIA (PARIS, XV) (4).

Nous ne devrions suivre cette troisième section du grand chemin militaire de Troyes à la mer que jusqu'aux limites de la Seine-Inférieure, et dans ce cas le trajet ne serait pas long; mais nous ne saurions nous dispenser de l'indiquer jusqu'à Paris, ou au moins jusqu'à Pontoise. Toutefois, dans les départements de l'Eure et de Seine-et-Oise, nous ne marcherons que sur la foi d'autrui.

Après avoir quitté le point sacré où s'élève aujourd'hui l'église métropolitaine, la voie suivait la *rue Saint-Romain*, le long des murs de l'*archevêché*, qui était sans doute alors le palais du gouverneur ou du défenseur de la cité. Elle franchissait la *rue Impériale* qui encaisse à présent sous sa large chaussée tout le ruisseau de Robec, limite antique de la cité. Elle quittait Rouen à la *rue Malpalu*, tout près de l'église Saint-Maclou, et longeait

(1) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 139-41; 2e édit., p. 157-60. — « Congrès archéol. de France : séances générales de 1859, » p. 520. — « Mém. de la Soc. des ant. de Normandie, » t. XXIV, p. 650. — « Précis analytique des trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1860-61, p. 260-61. — « La Seine-Infér. au temps des Romains, » p. 4 et plan.

(2) « Congrès archéologique de France : séances générales tenues en 1859, » p. 520.

(3) Des débris romains ont été trouvés, en 1825, au pied de la cathédrale de Rouen. De La Quérière, « Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, » année 1825, p. 313. — Sur la coutume de remplacer les temples ou lieux vénérés des païens par des chapelles, des églises, des abbayes et même des cathédrales, voyez « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 107-109.

(4) Itinéraire d'Antonin et Table de Peutinger, dans le « Recueil des historiens des Gaules et de la France, » t. Ier, p. 108 et 112. — Fortia d'Urban, « Recueil des Itinéraires anciens, » p. 115. — A. Le Prevost, dans les « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 297. — L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 648. — A. Le Prevost, « Notice archéologique sur l'Eure, » p. 73.

la *rue Martainville,* vieille chaussée élevée sur des marais. De là, elle traversait Carville et Darnétal pour gravir la côte du Mont-Main. « Ce dernier nom paraît indiquer une pierre druidique, et l'on y trouve encore une motte ou vigie gallo-romaine. Du Mont-Main, elle allait passer entre le Bourg-Beaudouin et la Neuville-Champ-d'Oisel; » puis descendait dans la vallée de l'Andelle pour traverser la rivière à *Ritumagus* ou *Lotomagus*, station antique que l'on fixe indifféremment à Radepont ou à Fleury-sur-Andelle (1).

A Radepont, d'après M. Le Prevost, la route antique traversait la cour d'une ferme appartenant à M. Sautelet, située au-dessous et en face du passage actuel. De cet endroit, où était l'ancien pont, elle montait la côte de Grainville par une cavée aujourd'hui devenue ravine. Du bout de l'ancienne avenue du château de Grainville, elle se rendait à Brémulle, puis à Sainte-Marie-des-Champs, près Gamaches (2), où M. Gaillard a reconnu une crypte fort ancienne servant de cave à une ferme (3). Elle passait l'Epte à Saint-Clair, au point très significatif de la ferme d'Estrée (4), puis se rendait à Arthieul, près Magny, où MM. Gaillard et A. Le Prevost placent l'antique *Petromantalum* (5). M. Graves, au contraire, décrivant les voies romaines de l'Oise, le reporte au lieu dit la *Haie-aux-Gendarmes,* qui est à 2 kilomètres à l'ouest d'Arthieul et à 1,500 mètres au nord de Banthelu, où l'abbé Belley (6), d'Anville (7) et M. Lerat de Magnitot (8) fixaient cette station antique (9). M. Graves avait été amené à concilier ainsi les opinions de ses devanciers, par la raison que la *Haie-aux-Gendarmes* était le lieu où la voie romaine de Beauvais à Paris rejoignait celle de Troyes à Harfleur. Il avoue, toutefois, que sur ce point on ne trouve pas d'antiquités romaines; « mais, ajoute-t-il, *Petromantalum,* nommé *Petrum-Viacum* sur la Table

(1) Pour Radepont, nous comptons l'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 662-63, et d'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 557. — Pour Fleury, nous avons M. Bonnin, « Antiquités gallo-romaines des Éburoviques, » carte. — Pour Fleury et Radepont, A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique du département de l'Eure, » p. 25 et 74, et « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 240 et 298, et Gadebled, « Dictionnaire topographique, statistique et historique de l'Eure, » p. 208 et 416. — M. Rever plaçait la station à Heuqueville, et M. E. Gaillard à Charleval; voir la « Notice » de M. A. Le Prevost, p. 25 et 74.

(2) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 74-75.

(3) E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 9.

(4) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 633. — D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 518. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 152.

(5) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 25-26 et 74. — Potin de La Mairie, dans la « Revue de Rouen, » année 1848, p. 37.

(6) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 664.

(7) D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, p. 517-19.

(8) Graves, dans le « Bulletin monumental, » t. VI, p. 128.

(9) Bien des essais ont été tentés sur l'emplacement de *Petromantalum;* Adrien de Valois et dom Bouquet le fixaient à Mantes. — D'Anville, « Notice, » p. 518. — Potin de La Mairie, dans la « Revue de Rouen, » année 1848, p. 37.

de Peutinger, n'était sans doute qu'une colonne milliaire (1), comme semblent le penser MM. Le Prevost (2) et de Caumont (3). »

De *Petromantalum* (Arthieul), la voie se rendait à *Briva-Isaræ* (Pontoise), où elle traversait la rivière. Quoique l'Itinéraire ne mentionne pas *Briva-Isaræ* sur la ligne de Troyes à la mer, on ne saurait douter du passage de la route par cette station, qui suivait immédiatement le croisement des voies de Rouen, de Beauvais et de Paris (4.)

Entre *Petromantalum* et *Briva-Isaræ,* la voie passait à Perché-en-Vallée, où M. Potin de La Mairie croit avoir retrouvé le *Saltus Perthicus* de la Chronique de Fontenelle (5). « Les titres de la terre de Perché, écrivait d'Anville il y a cent ans, font mention de la *chaussée de Jules César*. Il y a des endroits qui montrent les restes de l'ancien pavé, et dans d'autres, où le pavé est broyé, on distingue la trace de cette chaussée par quelque élévation et par un massif profond d'une qualité différente du sol des environs (6). » L'abbé Belley (7) et Le Brasseur, d'Évreux, tiennent à peu près le même langage (8).

La route ne tardait pas ensuite à gagner la rivière de l'Oise qu'elle traversait sur un pont au midi de la ville actuelle de Pontoise, près de l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Martin (9); encore aujourd'hui elle s'appelle la *chaussée de Jules-César* (10), nom qu'elle portait déjà au XVIIe siècle et même dès le XIIIe; car nous lisons dans l'ouvrage d'Antoine Loysel que, de son temps, « on voyait au bord de la rivière des restes de pilotis de bois si vieux qu'ils en étaient pétrifiés; à ce pont répondait le grand chemin appelé, par les titres et contrats des notaires tant anciens que modernes du pays, la *chaussée de Jules-César* (11). » Dans une lettre de Philippe-le-Bel, de 1298, à son frère Louis, comte d'Évreux, il est question de l'*ancienne chaussée,* qui est dite *chaussée de Jules-César* (12).

De Pontoise à Paris, selon A. Le Prevost, la voie n'offre plus aucune incertitude, principalement dans le voisinage de la capitale; on en remarque surtout une assez longue

(1) Graves, « Bulletin monumental, » t. VI, p. 128-29. — Id., « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2ᵉ édit., p. 200-201.

(2) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique de l'Eure, » p. 25-26.

(3) De Caumont, « Cours d'antiquités monumentales, » t. II, p. 129.

(4) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 667-68. — Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » édit. de 1856, p. 198. — A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 75-76. — « Bulletin monumental, t. VI, p. 127-28.

(5) Potin de La Mairie, dans la « Revue de Rouen, » année 1848, p. 37.

(6) D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 177.

(7) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 668-69.

(8) Le Brasseur, « Histoire ecclésiastique et civile du comté d'Évreux, » Preuves, p. 9.

(9) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 74. — L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p 669.

(10) Graves, dans le « Bull. monum., » t. VI, p. 128, et « Notice archéologique sur le départ. de l'Oise, » 2ᵉ édit., p. 200.

(11) « Mémoires des pays, ville et comté de Beauvais et Beauvoisis, » par A. Loysel, avocat. Paris, 1617.

(12) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 669.

portion, encore fort reconnaissable, entre Ermont et Pierrelaye (1). D'Anville nous semble avoir pressenti ce qu'ensuite notre savant confrère est venu établir, quand il écrit à propos de *Briva-Isaræ* : « La voie romaine, en partant de Paris, allait traverser ce que l'on appelait autrefois, dans l'étendue actuelle de la ville de Saint-Denys, le bourg de l'Estrée, de *Strata,* séparé de l'ancien *Catalacum* ou *Catolocum* (2), qui est le quartier qu'occupe l'abbaye; cette voie arrivait au bord de la rivière d'Oise, un peu au-dessous de l'emplacement où Pontoise s'élève aujourd'hui, et vis-à-vis du prieuré de Saint-Martin; on assure qu'on en voit des vestiges dans un vignoble, derrière Saint-Ouen-de-l'Aumône, en tirant vers Éragné (3). » L'Académie des Inscriptions avait déjà reconnu ce tracé, que l'abbé Belley (4) lui signalait seize ans auparavant.

Nº 4. — VOIE DE ROTOMAGUS (ROUEN) A LUTETIA (PARIS), PAR UGGATE (CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF), MEDIOLANUM (ÉVREUX) ET DUROCASSIS (DREUX). — ITER A ROTOMAGO LUTETIAM USQUE : M. P. LXXVI (SIC) : UGGADE (MIEUX UGGATE) M. P. IX. — MEDIOLANO AULERCORUM. DUROCASSIS XVII. DIODURO (JOUARRE) XXII. LUTETIA XVI (5).

Cette voie, que nous appellerons de la rive gauche de la Seine, conduisait de Rouen, non-seulement à Paris, Dreux et Évreux, mais encore vers le Mans, Orléans et Tours, ainsi que l'a très bien conjecturé M. Le Prevost (6). Nous observerons, comme un fait assez singulier, que la route à prendre pour ces diverses directions semble avoir été unique jusqu'à Uggate (Caudebec-les-Elbeuf), extrême limite de la Seine-Inférieure, le seul point par conséquent où nous ayons, de ce côté, à conduire nos lecteurs. Pour le reste de l'Itinéraire dans le département de l'Eure, nous les confierons à l'habile direction de M. Le Prevost et de M. Bonnin, les meilleurs guides que nous connaissions pour le pays des Aulerques-Éburoviques (7).

De *Rotomagus,* la voie, prenant son point de départ au carrefour sacré sur lequel s'est élevée plus tard la cathédrale, suivait la *rue Grand-Pont,* où l'on passait la Seine, soit en

(1) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 74.

(2) M. Alfred Jacobs écrit *Catolacum* dans sa « Géographie des diplômes mérovingiens. » « Revue des Soc. sav., » année 1862, t. VII de la 2ᵉ série, p. 56. — L'abbé Lebeuf, dans une dissertation spéciale sur ce nom, écrit *Catolocum* et *Catulliacum.* « Dissertations sur l'Hist. ecclés. et civile de Paris, » p. 1 à 39, in-12, Paris, 1739. — On voit à Saint-Denis la *rue Catullienne.*

(3) D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 176-77.

(4) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XIX, p. 669-70.

(5) Dom Bouquet, « Recueil des historiens des Gaules et de la France, » t. Iᵉʳ, p. 108. — Fortia d'Urban, « Recueil des Itinéraires anciens, » p. 114. — A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 13, et « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 237.

(6) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 83, et « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 237.

(7) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, p. 83. — Th. Bonnin, « Antiquités gallo-romaines des Éburoviques, publiées d'après les recherches et les fouilles, » in-fº, Évreux et Paris, 1860.

bateau, soit sur un pont de bois, le premier qui, depuis l'embouchure du fleuve, pût mettre en communication ses deux rives. Elle longeait ensuite le faubourg Saint-Sever, longtemps appelé Claquedent ou Émendreville; de là, elle se dirigeait vers Sotteville et Quatre-Mares, terrains tout remplis de sépultures antiques (1), puis vers Saint-Étienne (2), la forêt de Rouvray, et arrivait à Orival. Elle traversait Elbeuf, où les antiquités romaines ne font point défaut. Là, elle franchissait l'humble ruisseau qui séparait le territoire des Vélocasses de celui des Aulerques, où elle pénétrait par Uggate, une des quatre cités connues de ce *pagus*. Parvenue à la limite d'Uggate, elle se portait de l'église actuelle de Saint-Jean d'Elbeuf, par une ligne à peu près droite, jusqu'à Notre-Dame de Caudebec. Ce chemin, encore connu aujourd'hui, est appelé *la vieille chaussée*. C'est de lui qu'il est fait mention dans une charte du 17 février 1619, passée entre le duc d'Elbeuf et les habitants de Caudebec. Il est dit, dans cette pièce, que « *les entrepreneurs et feseurs de pavement du bourg* « *d'Elbeuf pourront démolir la vieille chaussée allant dudit Elbeuf au pied de l'église de* « *Caudebec, afin d'y prendre et enlever les pierres, grès ou gros cailloux* (3).

La voie que nous venons de tracer est celle que suivaient constamment, au moyen-âge, les pontifes et les souverains de Normandie, quand ils allaient de Rouen au Pont-de-l'Arche, à Louviers, à Pinterville ou à Évreux. C'est elle que foulaient, dans leurs nombreuses excursions, Eude Rigaud, le grand inspecteur archiépiscopal du XIII[e] siècle (4), et notre dernier duc-roi, Jean-Sans-Terre, chaque fois qu'il se rendait à Roche-Orival (5), ou au Pont-de-l'Arche. M. Emmanuel Gaillard, que l'itinéraire de ce prince amena le premier à soupçonner l'existence de la voie antique, s'est montré en ceci bon observateur; car le moyen-âge a construit peu de routes, et il a cheminé pendant bien des siècles sur les débris de la voirie romaine (6).

A Uggate, où nous sommes arrivé, nous avons parcouru les neuf milles romains ou lieues gauloises de l'Itinéraire. La lieue gauloise de l'Empire étant estimée à environ 2,300 mètres, nous avons parcouru 20,700 mètres de voie. Cependant, sur les routes

(1) « La Normandie souterraine, » 1[re] édit., p. 40-41; 2[e] édit., p. 48-49. — Deville, « Découverte de sépultures antiques à Quatre-Mares, » et dans la « Revue de Rouen, » année 1843, 1[re] série, p. 124 et 158.

(2) A Saint-Étienne-du-Rouvray, le grand chemin qui traverse le bourg est appelé, dans les chartes du XIII[e] siècle, le *Chemin du Roi (Queminum Regis)*. — C'était cette route que suivaient, au moyen-âge, les pélerins rouennais qui se rendaient à Rome et à Saint-Jacques en Galice. L'usage était de les conduire jusqu'au-delà des murs du prieuré de Grammont. Floquet, « Histoire du Privilége de saint Romain, » t. II, p. 610.

(3) « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 108. — « Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, » année 1856, p. 269-305.

(4) Consulter le « Regestrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis, » in-4°, édité à Évreux par M. Bonnin en 1846. — « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 123.

(5) Le château de Roche-Orival s'appelle aujourd'hui le *Château Fouet*. Ses murs et ses fossés en ruines sont encore visibles sur un de ces rochers qui bastionnent la Seine en face de Cléon.

(6) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique du département de l'Eure, » p. 110. — « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 334. — « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 98.

actuelles, la distance de Rouen à Caudebec est estimée à 22 kilomètres (1). Il y a donc, en supposant exacte l'indication antique, une différence d'environ 1,300 mètres provenant des inflexions de terrain et rectifications des côtes que n'admettait pas la voirie ancienne.

No 5. — VOIE DE JULIOBONA A MEDIOLANUM (ÉVREUX) ET A DUROCASSIS (DREUX), PAR BREVIODURUM, NOVIOMAGUS ET CONDATE, ET PROBABLEMENT JUSQU'A SUINDINUM (LE MANS). — ITER A JULIOBONA MEDIOLANUM XXXIV; ITER A JULIOBONA DUROCASSIS LXXVIII; BREVIODURUM VEL BREVIODORUM XVII; NOVIOMAGUS, FORTASSE LEXOVIIS XVII (2); XCI SUINDINUM A JULIOBONA; MEDIOLANO AULERCORUM XII; BREVIODURUM OU BREVIODURO IV; JULIOBONA XVIII (3).

Cette voie reliait Lillebonne et les Calètes avec la Basse-Normandie, les bords de la Loire et la Bretagne armoricaine. Les diverses directions que lui donne la Table de Peutinger paraissent indiquer qu'elle conduisait aussi du Mans, de Jublains, de Dreux, de Lisieux et d'Évreux, au port de Boulogne, par *Juliobona* et *Gravinum*. Mais nous n'avons, pour le moment, qu'à retrouver une petite portion de cette voie antique. Ce grand chemin de nos pères, que nous allons retracer de *Juliobona* à *Gravinum*, et que nous aurons à rechercher de *Gravinum* aux parties septentrionales de la Seine-Inférieure, n'occupe que quelques kilomètres sur la partie méridionale de ce département. Nous ne le suivrons que de Lillebonne à la Seine, limite de notre pays du côté des Lexoviens.

Cette voie sortait de Lillebonne, en passant devant le théâtre de cette ville, et longeait les collines sépulcrales du Mesnil, toutes couvertes de cippes funèbres et de stèles tumulaires (4). Du Mesnil elle venait à Saint-Georges-de-Gravenchon, où M. Fallue a trouvé des débris romains et où il signale, sur la colline qui fait face à l'église, un tertre entouré d'un fossé profond (5). De là elle allait à Petitville, où le hameau du *Bac* nous rappelle un passage ancien dont le péage fut concédé par Robert Courte-Heuse aux chanoines de Rouen (6) : ce qui fit donner au territoire voisin le nom de *Chapitre* qu'il porte encore

(1) « Tableau des distances en myriamètres, kilomètres, etc., de chaque commune du département de la Seine-Inférieure, etc., » publié en 1856 par ordre de M. le Préfet ; in-4°, Rouen, Péron, 1856.

(2) Fortia d'Urban, « Recueil des Itinéraires anciens, » p. 116.

(3) Id., ibid., p. 236. — Voir aussi Dom Bouquet, « Recueil des historiens des Gaules et de la France, » t. Ier, p. 112. — A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 91-92. — L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 163.

(4) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV. p. 163. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 106-115 ; 2e édit., p. 113.

(5) Fallue, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. IX, p. 276. — E. Gaillard, dans la « Gazette de Normandie » du 16 mars 1834. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 163.

(6) E. Gaillard, dans la « Gazette de Normandie » du 16 mars 1834.

aujourd'hui (1). Du bac de Petitville on descendait, selon quelques antiquaires, au Vieux-Port, et, selon nous, à Aizier, où venaient se rendre toutes les voies romaines de la Basse-Normandie, et où l'on pense qu'il y eut un gué dans les temps anciens (2). Ici la voie se partageait en deux directions, l'une allant à Évreux, et l'autre à Lisieux.

Nous n'entreprendrons point de retracer ces différentes voies sur le territoire des Lexoviens et des Aulerques-Éburoviques; nous renvoyons nos lecteurs au tableau qu'en a donné M. Le Prevost.

Notre savant maître nous en présente deux. La première va de *Juliobona* à *Noviomagus* par Pont-Audemer et Cormeilles; elle lui paraît fort reconnaissable entre le Vieux-Port et Pont-Audemer, où elle porte le nom de *chemin ferré* (3). La seconde se confond, jusqu'à *Breviodurum,* avec celle de *Mediolanum* (Évreux). « D'Aizier, dit-il, où l'on signale des antiquités romaines, et où M. Pattu, ingénieur en chef du Calvados, qui a fait de grandes études sur la Seine, pense qu'il a pu exister un gué aux temps antiques, la route passe à Sainte-Croix et à Bourneville, au hameau de la *Grand'Rue.* De là elle longe Étreville, les fossés du château de Médine, la ferme de la Roque, et enfin, traversant le hameau de Rondemare, elle descend à la Rille par Appeville-Annebaut, pour entrer bientôt dans Brionne, où aboutissent quatre voies romaines (4). » Brionne est-il le *Breviodurum* des Itinéraires, comme le pensent MM. Viel, A. Le Prevost (5), Gaillard, Canel (6) et Gadebled (7), ou bien le *Canetum* des vases d'argent dédiés à Mercure, comme le suppose M. Bonnin (8)? Nous ne déciderons pas cette question qui, du reste, est étrangère à notre sujet. Nous ferons seulement observer que l'opinion de M. Bonnin est gratuite et qu'elle a besoin de confirmation. Nous ajouterons que, depuis quelques années, les fouilles de M. Métayer semblent avoir fixé à Berthouville même le temple de Mercure Canet (9). Il est vrai que le savant archéologue y trouve l'avantage de reporter *Breviodurum* à Pont-

(1) « Carte de la Seine-Inférieure, » dressée en 1830, par MM. Girard et Carbonnié.

(2) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xiv, p. 163. — Canel, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. ix, p. 358, 365. — Fallue, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. x, p. 455.

(3) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 94. — D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 173-74. — Canel, dans les « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. ix, p. 356.

(4) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, p. 90-91. — Canel, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. x, p. 357-58.

(5) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 23-24. — « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. iii, p. 248.

(6) Canel, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. ix, p. 382-86.

(7) Gadebled, « Dictionnaire topographique, statistique et historique de l'Eure, p. 97.

(8) Th. Bonnin, « Antiquités gallo-romaines des Éburoviques. » Carte.

(9) « Bulletin monumental, » t. xxviii, p. 249-261. — « Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, » année 1862, p. 509-512. — « Revue de la Normandie, » avril 1862, p. 259-60.

Audemer, comme le voulaient l'abbé Rever (1), l'abbé Belley (2), d'Anville (3) et quelques autres géographes. Mais nous avons aussi, pour placer *Breviodurum* à Brionne, d'excellentes autorités : Brionne, en outre, possède sur ses collines un vaste cimetière romain des trois premiers siècles, lequel indique une station de la plus haute importance.

N° 6. — VOIE DE JULIOBONA (LILLEBONNE) A GRAVINUM (GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE). 1re SECTION DE LA VOIE DE JULIOBONA A GESORIACUM. — IULIOBONA..... XVIII M. P. GRAVINUM..... X (4).

Une grande artère paraît avoir coupé le pays de Caux par le milieu et dans toute sa longueur. Cette voie, que nous suivons parfaitement depuis le moment où elle a touché la rive droite de la Seine jusqu'au bord de la Durdent, limite du Grand-Caux, devait être le chemin militaire qui communiquait de la Loire à la Bretagne. Nous pensons qu'elle conduisait de *Nœodunum* (Jublains), de *Suindinum* (5) (le Mans), de *Cæsaromagus* (Tours) et même de *Genabum* (Orléans), et enfin des cités de Dreux, de Lisieux, de Coutances et de Bayeux, vers *Gesoriacum* (Boulogne), par *Juliobona, Gravinum* et *Augusta* (6), traversant ainsi la Seine-Inférieure dans sa plus grande longueur, comme le fait aujourd'hui la route départementale n° 32, qui va de Lillebonne à Blangy.

Déjà, au siècle dernier, l'abbé Belley présupposait cette voie (7) que la Table de Peutinger semble indiquer, quand elle dit : « Juliobona XVIII; Gravinum X; Gesoriaco quod nunc est Bononia XXIV (8) »

Mais quittons le terrain des conjectures pour nous renfermer dans l'étroit domaine des faits historiques.

De cette voie qui, de la Basse-Normandie et de la Bretagne, conduisait dans le nord de

(1) Rever, « Mémoire sur les ruines de Lillebonne, » p. 6-7. — A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 24. — Canel, dans les « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. x, p. 382.

(2) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. xix, p. 638-39.

(3) D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 173.

(4) Table de Peutinger, dans le « Recueil des historiens des Gaules et de la France, » t. 1er, p. 112. — Fortia d'Urban, « Recueil des Itinéraires anciens, » p. 236. — L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. xix, p. 368, édit. in-4° ; t. xxxii, p. 282, édit. in-12. — Cousin, dans les « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. vi, p, 416-17. — De Caumont, « Cours d'antiquités monumentales, » t. ii.

(5) Nous suivons la version de M. Le Prevost. M. Walckenaër écrit *Subdinnum*. « Géographie anc., hist. et compar. des Gaules, » t. 1er, p. 389 et 400; et t. iii, p. 60.

(6) Cousin, dans les « Mémoires de la Société Dunkerquoise, t. vi, p. 416-18.

(7) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. xix, p. 638, 639, 653. — Cousin, dans les « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. vi, p. 416-18. — A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 84, 85, 88, 93, 98, 100.

(8) Dom Bouquet, « Recueil des historiens des Gaules et de la France, » t. 1er, p. 112.

la Gaule, nous prenons en ce moment le tronçon qui mettait *Juliobona* en communication avec *Gravinum*. Ce dernier point sera placé par nous à Grainville-la-Teinturière jusqu'à meilleure information.

Cette voie sortait de Lillebonne par la Trinité (1), Lintot (2) et Trouville, où l'on suit sa trace à une bordure de sarcophages, d'urnes et de sépultures antiques qui renferment des ossements et des cendres (3). A Trouville surtout, on a fait à plusieurs reprises de curieuses et importantes découvertes de sépultures romaines (4). Outre les urnes que le président Caillot de Coquereaumont y a reconnues sous Louis XVI, nous avons vu, en 1857, M. Fleury, maire de Rouen, y recueillir le plus précieux vase de verre antique que notre pays ait jamais possédé (5). Dans le même village est un tumulus placé à quelques pas de la voie (6).

De Trouville la chaussée allait à Alvimare (7), à Foucart et à Fauville. Entre ces deux dernières localités, l'*agger* et l'encaissement sont encore très visibles (8). A Fauville était une motte non loin de l'église (9), et des urnes ont été plusieurs fois recueillies sur le territoire de ce bourg (10). L'empierrement du chemin est encore fort reconnaissable entre Fauville et Normanville, surtout aux abords de la route impériale nº 26, qui va de Fécamp à Yvetot. A Normanville, nous retrouvons encore un tumulus dont la tradition veut faire le tombeau d'une armée (11). De Normanville elle va à Beuzeville-la-Guérard qu'elle traverse au hameau de *La Cauchie*, qui évidemment lui a emprunté son nom; de là elle touche au territoire d'Ourville où elle semble s'être partagée en deux branches : l'une continuant vers *Gravinum* et la mer, l'autre se dirigeant sur Arques (12).

D'Ourville elle descend à Grainville-la-Teinturière, bourg qui est important de nos jours

(1) « Les Églises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 205.

(2) Mangon de La Lande, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » année 1826, p. 216.

(3) E. Gaillard, dans la « Gazette de Normandie, » du 16 mars 1834.

(4) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 127; 2e édit., p. 145. — E. Gaillard, « Conjectures sur le royaume d'Yvetot, » dans le « Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, » année 1836, p. 185.

(5) « This object is one of great interest, being a well preserved example of an exceedingly rare effort of ancient art. » « The Gentleman's Magazine, » february 1860, p. 142. — « Bulletin de la Société des Antiq. de Normandie, » t. Ier, p. 151-54.

(6) E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 10.

(7) De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 89.

(8) E. Gaillard, dans la « Gazette de Normandie, » du 16 mars 1834.

(9) « A Fauville, dit M. de Glanville, la voie romaine est connue sous le nom de *chemin de César*. » « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, p. 99. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 257; 2e édit., t. Ier, p. 271-72.

(10) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 256-57; 2e édit., t. Ier, p. 272. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 128; 2e édit., p. 147.

(11) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 160. — De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 220. — Les églises de l'arrondissement d'Yvetot, 1re édit., t. Ier, p. 300; 2e édit., t. Ier, p. 314.

(12) Ce qui a droit de nous surprendre, c'est que la carte dressée par la Commission de la topographie des Gaules place à Normanville la station de *Gravinum*.

et qui le fut beaucoup plus dans les temps anciens. C'est là que nous placerons, jusqu'à plus ample informé, le *Gravinum* de la Table Théodosienne. Le fait est que la distance indiquée de cette ville à *Juliobona* étant de dix milles, elle se trouve précisément la même que celle de Lillebonne à Grainville. On rencontre beaucoup de ruines et de débris dans le village et dans toute la vallée. On parle surtout de carrières curieuses dont la plus remarquable s'appelle le *Trou-à-Pierrot*. Les cultivateurs prétendent y avoir trouvé souvent des vases remplis d'anciennes monnaies. Les rues de la commune portent des noms comme celles d'une ville; l'une d'elles entr'autres s'appelle la *rue* ou la *ruette de Rome*. Non-seulement les habitants de Grainville, mais ceux des environs, conservent la tradition d'une cité déchue. Ils disent que « César avait établi là sa *ville aux grains,* qu'elle est plus vieille que Jésus-Christ et qu'elle a été détruite par les Sarrazins (Saxons ou Normands) (1). »

N° 7. — VOIE DE GRAVINUM (GRAINVILLE) A AUGUSTA (EU), PAR LA STATION DE PORTUS ET LA VALLÉE DE DIEPPE. — 2e SECTION DE JULIOBONA A GESORIACUM. — JULIOBONA XVIII. GRAVINUM X. PORTUS (VENETI) X. GESORIACUM QUOD NUNC EST BONONIA XXIV (2).

La première section de cette voie, si facile à suivre de Lillebonne à Grainville, est à peu près un mystère à partir de cette localité jusqu'à Dieppe et même jusqu'à Eu, l'antique *Augusta* par où elle devait passer pour se rendre à *Gesoriacum*. L'historien de la Picardie, au dernier siècle, a tracé à travers l'ancienne Morinie cette grande voie qui, selon lui, « coupait les côtes » et qu'il nomma la 27e branche de la route militaire de Rome à Boulogne (3). De nos jours, un archéologue de la Morinie vient d'indiquer à travers le Boulonnais la suite de cette voie que, lui aussi, il fait venir de Lillebonne, d'après la Table de Peutinger et ses interprètes, MM. de Caumont et Fortia d'Urban (4). Seulement l'indication très fautive des distances l'embarrasse beaucoup; pour nous, nous ne nous en préoccuperons pas, notre plan nous enfermant dans la Seine-Inférieure.

M. Cousin, de Dunkerque, rappelle avec raison un fait que nous avions remarqué, non sans étonnement, dans l'édition de la Table Théodosienne donnée par M. Fortia d'Urban,

(1) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 161. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 151; 2e édit., t. Ier, p. 166-67. — Mentelle, « Encyclopédie méthodique, — géographie ancienne, » « verbo GRAVINUM. » — D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, p. 360.

(2) Table de Peutinger, dans Dom Bouquet, « Recueil des historiens des Gaules et de la France, » t. 1er, p. 112. — Fortia d'Urban, « Recueil des Itinéraires anciens, » p. 236. — Cousin, dans les « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. VI, p. 416-417. — L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIV, p. 368.

(3) Dom Grenier, dans son « Introduction à l'Hist. gén. de la Picardie, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie, » t. III, p. 494-496, in-4°.

(4) Cousin, « Trois voies romaines du Boulonnais, » dans les « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. VI, p. 416-17.

et dans l'*Orbis romanus* du colonel Lapie qui l'accompagne ; c'est une station intermédiaire, du nom de *Portus*, placée à dix milles de *Gravinum*, dans la direction de cette ville vers Boulogne. Cette station de *Portus* ou *Portus Veneti*, comme l'appelle M. Cousin, a sans doute figuré sur quelque ancien manuscrit de la Table Théodosienne ; en tout cas, les plus savants auteurs la placent au bord de la mer, entre Saint-Valery et Dieppe. Dès le siècle dernier, en effet, la Carte de la Gaule antique, dressée par d'Anville (1), indique aussi une station à dix milles de *Gravinum* et dans la direction de Saussemare. D'Anville, qui figure dans sa Carte la rivière de Saâne, arrête le tracé de la voie un peu en-deçà vers Veules, à l'embouchure du Dun. Cette station étant indiquée à dix lieues gauloises de *Gravinum*, nous sommes porté à la placer à Saussemare-sur-Dun ou à Sainte-Marguerite-sur-Saâne.

La distance de dix milles romains est loin d'être une mesure fixe et invariable ; ainsi l'Itinéraire compte dix milles de *Juliobona* à *Caracotinum*, et la Table en admet autant de *Juliobona* à *Gravinum* ; or, traduites en kilomètres, ces distances ne se ressemblent guère. Si l'on prend pour point de départ les dix milles de Lillebonne à Harfleur, nous arriverons à peine jusqu'à Saussemare ; si, au contraire, on se base sur la distance de Lillebonne à Grainville, nous atteindrons aisément Sainte-Marguerite-sur-Saâne. Nous avouons n'avoir pas de raison suffisante pour préférer une position à l'autre. Épineville, Saint-Aubin-sur-Mer et surtout Saussemare renferment des antiquités romaines en abondance. Il y eut là, sous les Césars, un établissement important. MM. Estancelin (2) et Sollicoffre (3) l'ont prouvé, et, depuis, plusieurs découvertes ont corroboré leur opinion (4). Sainte-Marguerite fut peut-être plus importante encore. La *villa* qui couvre de ses fondations la butte de Nolent est une des plus remarquables de l'ancienne Gaule. Ce fut probablement la maison d'un gouverneur ou d'un surveillant des côtes. De la *villa* à la mer, sur l'espace de 1,000 à 1,200 mètres, le sol est jonché de débris antiques (5). La Saâne, d'ailleurs, est romaine comme la Durdent, et il ne serait nullement surprenant que l'embouchure de cette rivière ait possédé une station de quelque valeur, quand son bassin tout entier était couvert d'habitations (6). Nous placerons donc assez volontiers *Portus* à Sainte-Marguerite-sur-Mer, jadis nommée Sainte-Marguerite-de-Caprimont.

(1) D'Anville, « Gallia antiqua ævi romani ; » Carte de la « Notice de l'ancienne Gaule. »

(2) L. Estancelin, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. Ier, p. 13, année 1824.

(3) Sollicoffre, « Notice sur quelques antiquités trouvées dans une fouille près de la mer, à Saussemare ; » Mss. conservé aux Archives de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

(4) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 129 ; 2e édit., p. 147. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 364 ; 2e édit., t. Ier, p. 379.

(5) Feret, « Catalogue de la Bibliothèque publique de Dieppe, » p. 345, 46 et 47. — Id., dans le « Bulletin monumental, » t. IX, p. 93-94. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 132 ; 2e édit., p. 41 et 150. — Wylie, « Archæologia ; » vol. XXXV, p. 100-113. — « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 57-59. — Vitet, « Histoire de Dieppe, » édit. 1844, p. 13, 432-36.

(6) « La Normandie souterraine, » 1re édit, p. 46 ; 2e édit., p. 56. — « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 153-56.

Essayons maintenant de refaire la voie de *Gravinum* à *Portus* et même jusqu'à Dieppe. De Grainville partaient, selon nous, au moins deux voies romaines: l'une suivait la vallée en descendant jusqu'à la mer par Cany, Vittefleur et Paluel (1); l'autre se dirigeait par la plaine vers Boulogne et le nord de la Gaule; c'est celle que nous cherchons. Elle pouvait passer par Bosville où ont été trouvées des sépultures antiques (2), par Saint-Vaast-Dieppedalle où la tradition place la *ville d'Eaumare* (3), par Anglesqueville-la-Bras-Long, Ermenouville et Houdetot où fut un castel renommé (4). Elle devait passer le Dun à Saint-Pierre-le-Vieux ou au Bourg-Dun abondant en antiquités romaines, et où les Francs eurent une abbaye (5); puis, par Longueil, elle arrivait à la Saâne où nous placerons provisoirement *Portus Veneti*.

De la Saâne, la voie reprenait sa direction sur Dieppe par Blanc-Mesnil, Hautot et le Petit Appeville. Au passage de la Scie, dans la vallée du Petit-Appeville, sa direction nous est connue depuis vingt ans; nous avons suivi son cailloutis dans les cavées d'Appeville, dans les terres de M. Grenet, dans celles de M. Legros, et, enfin, sur le versant de Dieppe, dans le chemin creux des *Fontaines* par où elle arrivait à la station du *faubourg de la Barre* (6). Elle traversait là Dieppe par la *rue des Gués* (*Vicus Vadorum*), aujourd'hui la *rue d'Ecosse*. Elle dut quitter Dieppe par le Pollet et la rue cavée qui conduit au *camp de César*, aujourd'hui la *rue de la Cité de Limes*. Elle traversait Puys où, en 1286, on l'appelait le Chemin-du-Roi (queminum Domini Regis apud puteum); franchissait l'*oppidum* antique, puis, par les villages de Braquemont, Belleville, Berneval, Saint-Martin, Biville, Penly et Tocqueville, arrivait à Criel; puis de Criel elle gagnait *Augusta*, d'où elle sortait par le *faubourg de la Chaussée* où nous la laisserons (7).

Sur cette ligne de villages, les recherches ou le hasard ont révélé une foule de débris de l'antique civilisation. Outre son *Camp de César*, le territoire de Braquemont nous a montré

(1) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 161-63.

(2) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 167; 2e édit., t. Ier, p. 182.

(3) Gauger, « Essai historique sur l'ancienne ville d'Eaumare dans le pays de Caux, » in-8° de 24 p. Fécamp, 1853. — Nous profiterons de la rencontre du nom de Saint-Waast pour consigner ici une remarque faite par un auteur de l'époque franque. Ulmar, dans son récit des Miracles de l'évêque d'Arras, dit que les Églises qui lui sont dédiées se trouvent toujours sur des voies publiques. « Cum nusquàm invenies, circuitis Galliis, basilicam suo dedicatam nomine nisi in publico aggere. » Dom Grenier, qui avait beaucoup étudié la Picardie, dit que l'observation est vraie pour cette province. « Introduction » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic., » t. III, p. 447.

(4) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 352; 2e édit., t. Ier, p. 367-70.

(5) « Revue de Rouen, » année 1848, p. 57. — « Gallia christiana, » t. XI, p. 124. — « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » p. 443. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 132; 2e édit., p. 150-51.

(6) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 161-62. Note. — Vitet, « Histoire de Dieppe, » p. 14. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 62; 2e édit., p. 72. — « La Cité de Limes ou le Camp de César à Braquemont, près Dieppe. » — « La Picardie, » VIIe année, p. 241-255.

(7) D. Lebeuf, « La ville d'Eu, » p. 4.

des *villas* romaines (1). Belleville possède sa Torniole (2); Berneval, son manoir des Quarante-Acres (3); Saint-Martin, son cimetière gallo-romain, ses tuiles, ses monnaies, ses hachettes et ses plateaux de bronze (4); Biville, ses cercueils en pierrre de Vergelé (5); Criel, son Baile et son cimetière franc de Chiffreville (6).

La voie ou grand chemin d'Arques à Eu quittait le *Bêle* par la *rue de Rome*, tournait par Archelles sous Saint-Étienne et le Champ-de-Bataille, passait l'Eaulne à Martin-Église, traversait la voie de Beauvais et montait la côte encore nommée le *mont d'Eu,* puis longeait la plaine par Coquereaumont, Wargemont, Glicourt, Tourville-la-Chapelle et Guilmécourt (7); franchissait l'Yère à Saint-Sulpice, gagnait la plaine à Boscrocourt et descendait à Eu par le vallon de Saint-Pierre-en-Val; tel est le chemin *arquois* et probablement aussi le chemin antique.

N° 8. — VOIE DE LILLEBONNE A ÉTRETAT.

Le géographe d'Anville, le plus habile restaurateur de la Gaule au dernier siècle, a soupçonné cette voie que l'abbé Belley (8) avait aussi devinée. « On connaît, dit le premier de « ces deux auteurs, des vestiges de voies romaines qui partent de Lilebonne (*sic*). Il y en « a une qui se termine au bord de la mer, à Oistretat ou Estretat, entre la pointe nommée « le *Chef-de-Caux* (9) et Fécamp, et que l'on pourrait conjecturer avoir été un port, *statio,* « au temps des Romains (10). » Ce que d'Anville conjecturait il y a un siècle, nous l'avons établi d'une manière positive par des fouilles et des explorations faites sur les lieux. Nous ne redirons pas ici toutes les découvertes faites à Étretat; mais nous ne pouvons passer sous silence le balnéaire et la *villa,* dont les débris remplissaient l'enclos de l'ancien presbytère;

(1) Vitet, « Histoire de Dieppe, » p. 15. — « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 54. — Feret, « Soc. archéol. de l'arrond. de Dieppe, » p. 12-14. — « Catalogue de la Bibliothèque publique de Dieppe, » p. 345 et 347.

(2) « La Normandie souterraine, » 2e édit., p. 277. — Wylie, dans « l'Archæologia, » t. XXXV, p. 100-113. — Feret, « Catalogue de la Bibliothèque publique de Dieppe, » p. 345.

(3) « Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 159-65. — L'abbé Lecomte, « Notice hist. sur Berneval et Saint-Martin, » p. 1-16. — « Sépult. gauloises, rom, franq. et norm., » p. 51-53. — « Bulletin monum., » t. XXII, p. 95-104.

(4) « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 53-68. — « Bulletin monumental, » t. XXIII, p. 94-104. « Catalogue de la Bibliothèque publique de Dieppe, » p. 347.

(5) Deux cercueils découverts entre Biville et Neuvillette en mars 1856; « Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 40.

(6) « Les Églises de l'arr. de Dieppe, » t. II, p. 287-288. — « La Norm. souterr., » 1re édit., p. 341; 2e édit., p. 429-30.

(7) Dom Grenier dit que, de son temps, la voie romaine était très reconnaissable, « depuis le Four à Chaux, entre la ville d'Eu et Harancourt jusqu'à Saint-Waast et Guilmécourt. » — « Introduction » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic. » t. III, p. 496.

(8) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 640-653.

(9) Il est probable qu'il s'agit du cap d'Antifer, appelé par Mercator le *Groing-de-Caux.*

(10) D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 360, verbo GRAVINUM.

les sépultures franques qui recouvraient les pieds de la *Côte-du-Mont,* les urnes et les vases funéraires exhumés des flancs du *Grand-Val;* les monnaies d'Adrien, de Trajan, de Néron et d'Antonin; l'aqueduc de deux kilomètres qui longe les cavées du *Petit-Val;* les médailles les tuiles à rebords, semées jusque sur le rivage; les brocs en bronze, les clochettes, les cuillères à encens, les chaudières d'airain, les vases de terre et de verre trouvés à différentes reprises et dans toute l'étendue du village. Il est donc bien prouvé que le sol, à défaut de l'histoire, proclame solennellement cette occupation (1).

Maintenant, la baie qui est la plus heureuse de la côte n'a pas dû être négligée par les anciens. Sa position topographique dut attirer l'attention des préfets, des gouverneurs et des proconsuls, comme plus tard elle attira celle de François Ier (2), de Louis XIV (3), de Louis XVI (4) et de Napoléon (5). Depuis bien des années, Étretat est connu par ses pêches et par sa marine. Sans parler des contingents qu'il fournit à la flotte de Philippe-le-Bel, en 1295 (6), et à celle de Philippe de Valois, en 1340 (7), contingent que François de L'Hospital déclare avoir été plus fort que celui de Fécamp, nous voyons naviguer à Étretat les franches nefs des abbayes de Saint-Wandrille (8), de Fécamp (9), du Valasse (10) et de Saint-Georges-de-Boscherville (11). Celle de Saint-Wandrille avait été donnée à ce monastère, dès 1024, par le duc Richard II, pour pêcher toutes sortes de poissons et par tous les ports de la Normandie. Certes, il est peu de havres de la côte qui puissent fournir de tels monuments de leur importance maritime à une époque aussi reculée. Nous croyons donc que les Romains, comme les barbares, n'ont pas dû négliger la baie d'Étretat (12).

Nous allons établir par des preuves incontestables l'existence d'une voie romaine de Lillebonne à la mer. Cette voie, en sortant de *Juliobona*, suivait la vallée où fut assise,

(1) Pour les fouilles et découvertes faites à Étretat, consulter: « Étretat et ses environs, » Havre, 1839. — « L'Étretat souterrain, » 1re et 2e série, Rouen, 1842 et 1844. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 331-338; 2e édit., p. 417-425. — « Sépult. gauloises, romaines, franq. et norm., » p. 39-49. — « Étretat, son passé, son présent, son avenir, » 1re édit., p. 14-17; 2e édit., p. 14-18; 3e édit., p. 20-42; 4e édit., p. 24-42.

(2) Preuvry, « Histoire de la ville du Havre. » — F. Biot, « Remarques sur la ville du Havre. » — « Étretat, son présent, etc., » ch. XII, 1re édit., p. 47; 2e édit., p. 60; 3e édit., p. 91; 4e édit., p. 118.

(3) F. Leveziel, « Hist. du Havre, » Mss. — « Étretat, son passé, etc., » 1re édit., p. 48; 2e édit., p. 60-61; 3e édit., p. 9.

(4) Lamblardie, « Mémoire sur les cotes de la Haute-Normandie. » — « Étretat, son passé, etc., » 1re édit., p, 49; 2e édit., p. 61-63; 3e édit., p. 91-94; 4e édit., p, 20-52.

(5) Id., ibid., 1re édit., p. 51, 2e édit., p. 63-64; 3e édit., p. 94; 4e édit., p. 120-122.

(6) Id., ibid., 3e édit., p. 80; 4e édit., p. 106-107.

(7) Id., ibid., 1re édition, p. 43; 2e édit., p. 56; 3e édit., p. 80-81; 4e édit., p. 107-108.

(8) « Apud Estrutat unam navem liberam et quietam ad omnem piscationem, per omnes portus Normanniæ. » Charte de Richard II à l'abbaye de Saint-Wandrille. « Neustria pia, » p. 166. — « Étretat, son passé, etc. » 1re édit., p. 42; 2e édit., p. 54; 3e édit., p. 78; 3e édit., p. 100-103.

(9) Fallue, « Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp, » p. 267.

(10) « Étretat, son passé, etc., » 1re édit., p. 42; 2e édit., p. 55; 3e édit., p. 79; 4e édit., p. 100-105.

(11) Deville, « Essai historique et descriptif sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville. »

(12) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 165-66.

au XIIe siècle, la riche abbaye du Valasse. Elle bordait pour ainsi dire ce parc magnifique, dont il ne reste plus çà et là que des tourelles aiguës qui semblent des jalons destinés à en indiquer l'enceinte. Elle traversait Gruchet et le bourg de Bolbec, où l'on a rencontré des antiquités romaines, notamment une belle urne en plomb (1). Nous pensons qu'elle montait la côte par le prieuré du *Val-aux-Grès* et gagnait Beuzeville-la-Grenier. C'est ainsi que la trace une charte de l'impératrice Mathilde, quand elle pose les limites de ses donations à l'abbaye du Valasse : « Vous aurez, dit-elle aux moines, jusqu'au chemin qui va de Bolbec à Mirville, et de là dans les terres de Beuzeville jusqu'à la chaussée (2). » Ailleurs, parlant de la chaussée de Saint-Romain, elle ajoute : « Vous irez de là jusqu'à la chaussée (de Bolbec) que je viens de nommer. » C'est Richard-Cœur-de-Lion, son petit-fils, qui lui fait tenir ce langage (3).

Henri II, déterminant lui-même les limites de ces 800 acres de terre et de forêt qui forment aujourd'hui les quatre fermes de Fongueusemare, cette belle et antique propriété de l'abbaye du Valasse, dit que les limites en seront formées « par la chaussée qui est sur les confins du château de Thiboutot et de la paroisse de Gerville (4), chaussée qui n'est autre que le prolongement de celle de Bretteville.

Reprenons maintenant le parcours de notre voie romaine. De Beuzeville-la-Grenier elle touchait aux terres de Mirville (5), puis arrivait à Bréauté, où son encaissement est encore visible au hameau de *La Chaussée*. — Là, elle côtoyait un tumulus aujourd'hui détruit et des sépultures gallo-romaines qui se sont fait jour en 1856 (6). De Bréauté elle passait à Goderville, non loin du château, où elle était bordée par la *fosse au Prêcheux*. C'est là que

(1) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 122; 2e édit., p. 140. — Deville, « Catalogue du Musée départemental d'antiquités de Rouen, » année 1845, p. 34. — Roach Smith, « Collectanea antiqua, » vol. III, p. 62.

(2) « Habebitis de foresta mea... quæ sunt ad cheminum qua dirigitur a Bollebec ad Millevillam et exinde juxta terras Bosevillæ usque ad Calceiam. » « Neustria pia, » p. 853.

(3) « Dedi forestam sicut Calceia dividit quæ protenditur ab Insula Bona ad Sanctum Romanum; et exinde per vallem Bollebec ad Calceiam ante nominatam. » « Neustria pia, » p. 854.

(4) Voici, d'après le « Neustria pia, » le texte de la donation de Henri II et de Mathilde, sa mère : « In foresta etiam Fiscannensi 800 acras terræ et Belfayellum (Le Mahiel ?) et boscum sicut via Giræevillæ (Gerville) dividit quæ dirigitur per magnam vallem (le grand val d'Étretat) usque ad tiliam Aulupi : cujus totius terræ divisæ sunt istæ : vallis prædicta, vallis de Casa Orgri (la vallée de Misère ?), vallis de Sturnello (la Grande-Renelle ?) usque ad Cantelupum (l'ancienne chapelle de Canteloup-sur-Écrainville), et exinde per vallem quæ dicitur vallis Sequanæ usque ad Calceiam (la chaussée de Bretteville) quæ est in divisis de Theboltot (le château de Thiboutot sur Maniquerville) sicut termini Giræevillæ dividunt usque ad supra dictam viam. » « Neustria pia, » p. 853. — Nous ne supposons pas que l'on doive appliquer à cette voie de Lillebonne la limite assignée par le roi Robert Ier aux donations faites à l'abbaye de Fécamp en 1006 : « Sylvæ unam partem a publica strata usque ad mare terminatam. » « Gallia christiana, » t. XI, Instrumenta, p. 8.

(5) A Mirville on a trouvé, vers 1815, une fontaine remplie de statuettes romaines en terre cuite, représentant Vénus et Latone. C'était évidemment une source sacrée. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 168; 2e édit., p. 192. — « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 82-83. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » année 1826, p. 204.

(6) « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 410-416.

M. Lecointe, ancien juge de paix, l'a vu détruire vers 1810. Le pavage, enfoui sous plusieurs pouces de terre, fut soulevé par les cultivateurs qui avaient besoin de caillou pour ferrer les chemins vicinaux (1). A Goderville, à Bréauté, à Bretteville, les habitants des campagnes appellent indifféremment cette voie antique la *Chaussée*, la *Cauchie*, le *Chemin de César*, le *Chemin de Lillebonne à Étretat*. D'anciens contrats lui donnent le nom de *Chaussée Brunehaut*, par analogie sans doute avec les anciennes voies que cette reine mérovingienne fit réparer en Lorraine, en Belgique et dans toute l'Austrasie (2).

Près Goderville était le tumulus de Bornambusc, détruit, vers 1830, par M. de Rochemaure, et dont on aperçoit encore les ondulations à travers la culture. De Goderville, le chemin passait à la *Chaussée* ou *Cauchie de Bretteville*. Ici se trouvaient naguère deux tumuli avoisinant la voie : un seul est aujourd'hui conservé. Mais le plus beau tertre que la route ait jamais connu sur sa lisière est la *Motte de Cretot*, dont les sires étaient grands-bouteillers héréditaires de la Normandie. De Bretteville, la voie traversait les terres de Sausseusemare par la *rue d'Enfer*, le *Bout de Gerville* et le *Marché-aux-Raies* dont le pavage a été mis à découvert le 17 septembre 1835 par un orage épouvantable qui déracina les arbres et bouleversa les chemins de la contrée (3).

De la châtellenie de Thiboutot, elle se rendait à celle des Loges, dont elle traversait la forêt au hameau des *Reniax*. C'est là que M. Lachèvre, de Bordeaux, l'a vu détruire en 1815. On brisa le pavage enfoui sous 50 centimètres de terre, et avec les débris on répara les chemins de la commune.

Des Loges à Bordeaux, la voie était bordée par des sarcophages de pierre et des vases en terre grise qu'on rencontre jusque dans les vieux fossés des fermes (4).

De Saint-Clair, la voie descendait à Étretat par les *Fosses* et la *rue Perreuse*, (5) et elle se rendait au rivage par la *rue de Mer*, où son passage a été découvert en 1835, sous 2 mètres de terre, en creusant le puits du sieur Paumelle, épicier.

Plusieurs cartes anciennes font mention de cette voie. L'abbé Belley cite celle de Normandie, par Guillaume Delisle, en 1716; elle retraçait une ancienne voie sortant de Lillebonne par Bolbec et allant se terminer au bord de la mer, du côté de Fécamp.

M. E. Gaillard a vu chez M. Aug. Le Prevost une carte de la première moitié du XVIIIe siècle, qui montrait une voie partant de Lillebonne et allant tout droit vers Étretat. Du reste, le géographe avait poussé le scrupule jusqu'à indiquer avec soin les diverses lacunes qui se rencontraient sur cette voie de Lillebonne à Étretat.

(1) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 167.

(2) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 167.

(3) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 168.

(4) « Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 48. — « Étretat, son passé, etc., » 3e édit., p. 33-34; 4e édit., p. 39-41.

(5) Gauthier, évêque de Laon en 1163, appelle *viam petrosam*, voie pierreuse, la voie de Reims, dite *chemin de la barbarie*. Piette, « Bull. de la Soc. acad. de Laon, » t. XI, p. 282.

Citons encore la *Carte du duché et gouvernement de Normandie dressée sur les mémoires les plus nouveaux,* éditée à Paris par Crespy, en 1767.

Enfin Duperrier, dans sa *Carte de Normandie dressée en* 1780 *d'après les mémoires les plus récents et assujettie aux observations de Messieurs de l'Académie royale des Sciences,* trace une grande route de Lillebonne à Étretat. Lillebonne alors n'était guère qu'un village qui avait perdu jusqu'au souvenir de sa grandeur passée (1); Étretat, nous en sommes bien informé, ne comptait pas 400 habitants (2). Il n'y avait donc que la force de la tradition qui pût engager Duperrier à reconnaître ainsi un chemin de première classe entre deux bourgades également ignorées (3).

No 9. — VOIE DE FÉCAMP A LILLEBONNE ET VERS CANY.

Fécamp fut aussi une station romaine et une cité mérovingienne. Comme ville mérovingienne, elle est connue pour avoir été, au VIIe siècle, le séjour des comtes de Caux, dont les plus célèbres sont Anségise et Waninge, et dont les hôtes les plus illustres furent Clotaire III, saint Ouen et saint Léger d'Autun. Son antiquité romaine est démontrée par des débris trouvés dans le quartier de la *Vicomté* et dans les *jardins de la rue de Mer* (4), par les sépultures antiques de Saint-Léonard (5), par le cimetière romain du *Val-aux-Vaches,* découvert en 1848 et exploré en 1852 (6), et, enfin, par son *Camp du Canada,* nommé aussi le *Camp de César* (7).

Que des voies romaines aient desservi cette station et l'aient mise en rapport avec la métropole et les villes importantes du *pagus,* cela ne saurait faire le moindre doute. L'abbé Belley (8) en avait eu le pressentiment dès le siècle dernier. L'embarras, aujourd'hui, est de les retrouver.

Nous avons décrit avec beaucoup de soin la voie romaine qui va de Lillebonne à Étretat (9). Cette route, qui inclinait fortement vers Fécamp, devait avoir un embranchement aux environs de Gerville et de Thiboutot. Elle devait se rendre à Fécamp par Mani-

(1) « Le Pouillé du diocèse de Rouen, » de 1738, donne à Lillebonne 210 feux.

(2) Le même Pouillé donne à Étretat 78 feux; celui d'Eudes Rigaud, au XIIIe siècle, lui assigne 180 paroissiens.

(3) Le nom d'Étretat peut venir de *strata,* signifiant voie pavée ou voie ferrée. C'est ainsi que des voies antiques ont donné leur nom à Étréham, à Estrac, à Étran, à Étrépagny, à Étréville, à Étrée-Cauchie, à la ferme et au monastère de l'Estrée, etc. — « Étretat, son passé, etc., » 3e édit., p. 16.

(4) Fallue, « Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp, » p. 9, 17 et 18. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 86; 2e édit., p. 98.

(5) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 86; 2e édit., p. 98.

(6) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 88-96; 2e édit., p. 101-109.

(7) Fallue, « Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp, » p. 23-25. — « Notice sur la vie et les écrits de Dom Fillastre, » p. 29. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 86-87; 2e édit., p. 99.

(8) L'abbé Belley, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 640 et 643.

(9) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 164-69.

querville, le Haistrey et Saint-Léonard (1). A Saint-Léonard, son passage est marqué par des incinérations romaines que rencontrèrent, à diverses reprises, les briquetiers Deneuve et Guinery (2).

Cette direction, que nous venons de suivre de Maniquerville à Fécamp, devait être aussi celle de la route qui mettait cette dernière ville en communication avec *Caracotinum* par Montivilliers, Épouville, Écuquetot, Turretot, Anglesqueville, Criquetot, Cuverville, Fongueusemare et Gerville.

Les communications de Fécamp, vers le nord, devaient se faire par la *Queue-du-Renard* et le grand vallon désert que suit aujourd'hui la route impériale nº 25, qui conduit de Fécamp à Dieppe. Le cimetière romain que nous y avons exploré en 1852 (3), les sépultures qu'on y a rencontrées en 1848 et dès le siècle dernier (4), démontrent assez le passage d'une voie antique; mais, sur ce point, nous avons des renseignements positifs.

Le roi de France Robert Ier, étant à Fécamp en 1006, et confirmant solennellement les biens donnés par les ducs à la puissante abbaye de la Sainte-Trinité, mentionne une partie de forêt comprise entre la mer et la chaussée publique : « Sylvæ unam partem a publica « strata usque ad mare terminatam (5). »

Ce qui me fait assurer avec quelque confiance que la forêt et la route étaient bien situées au nord-est de Fécamp, c'est que, dans un acte de 1026, Richard II rappelle de nouveau cette partie de forêt et l'indique comme située entre la mer et la ferme des Plantis : « Partem quoque sylvæ a loco qui dicitur *Fustes plantati* usque ad mare (6). » Or, la ferme normande de « *Fustes plantati,* » encore connue aujourd'hui sous le nom des Plantis (7), est située à l'orient de Fécamp.

Malheureusement, nous ne saurions conduire notre voie plus loin que ce point géographique. Nous présumons, toutefois, qu'elle se dirigeait vers Gravinum, Grainville-la-Teinturière, Cany ou le nord.

Nº 10. — VOIE DE LILLEBONNE A ARQUES, PAR OURVILLE.

La voie romaine qui allait de *Juliobona* à *Gravinum*, une fois arrivée à Ourville, se divisait, selon quelques antiquaires, en deux branches, dont l'une se dirigeait vers

(1) De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 138.
(2) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 86; 2e édit., p. 98.
(3) « La Norm. souterr., » 1re édit., p. 88; 2e édit., p. 101-109. — « Revue de Rouen, » année 1852, p. 556-58.
(4) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 87; 2e édit., p. 100-101.
(5) « Gallia cristiana, » t. XI; Instrumenta, p. 8.
(6) « Neustria pia, » p. 216.
(7) Fallue, « Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp, » p. 101. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 88; 2e édit, p, 100.

Grainville-la-Teinturière, et l'autre vers Arques, par Cliponville, Héricourt, Doudeville, Saint-Laurent, Bacqueville et Pierreville. Pour nous, qui sommes assez disposé à accepter une voie dans la direction d'Héricourt-en-Caux, nous croyons que la bifurcation, si elle avait lieu, devait s'ouvrir vers Fauville, afin que la route se dirigeât de ce point sur Cliponville, où l'on connaît un fragment de chaussée romaine (1); puis elle descendait à Héricourt, où M. le marquis Lever plaçait *Gravinum* (2) et où M. Gaillard soupçonnait un chemin antique (3).

A partir d'Héricourt, nous croyons au tracé qu'on nous propose, et, pour l'appuyer, nous dirons que Héricourt est romain et franc (4); qu'à Doudeville sont des incinérations, des mottes et des débris antiques (5); qu'à Saint-Laurent-en-Caux se trouve l'ancienne ville de Beauvais (6); qu'à Pierreville, enfin, est un fragment d'une voie romaine enfouie (7).

Du reste, une fois parvenue à la hauteur de Doudeville, la voie de *Juliobona* à Arques devait se fondre avec celle de *Lotum* à Arques que nous allons retracer.

No 11. — VOIE DE GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE (GRAVINUM) A CANY ET A LA MER.

Nous ne pouvons croire qu'il n'ait pas existé de voie antique pour desservir la vallée de la Durdent, qui, à chacun de ses groupes de population, nous entretient de la civilisation romaine et de son passé dans nos contrées. Nous savons que de Grainville une voie descendait à Mauteville-sur-Durdent, où elle passait au hameau très significatif de la *Haute-Rue*. Nous pensons qu'elle venait à Cany, où nous avons exploré un magnifique cimetière romain en 1849 (8), et où des découvertes, commencées vers 1780, se sont renouvelées plusieurs fois depuis (9). A Cany, enfin, il existe un *tumulus;* des médailles romaines y ont été recueillies à diverses reprises. Des vestiges d'habitation se voient autour de l'ancien château de *Cany-Caniel,* destiné à garder le passage de *la Quiteflède.* Dans le voisinage

(1) E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 11.

(2) M. le marquis Lever, de Roquefort, près Yvetot, plaçait *Gravinum* à Gréaume, moulin et hameau situé à 2 kilomètres au-dessous d'Héricourt. — Cousin, « Trois voies romaines du Boulonnais, » dans les « Mémoires de la Société Dunkerquoise, » t. VI, p. 418.

(3) E. Gaillard, « Recherches archéologiques dans la Seine-Inférieure, » p. 9.

(4) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 102-110; 2e édit., t. II, p. 97-105. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 47; 2e édit., p. 57.

(5) Leroy, dans le « Journal de Rouen, » du 13 octobre 1859.

(6) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 228; 2e édit., t. Ier, p. 244.

(7) E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 11.

(8) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 51-59; 2e édit., p. 61-70. — « Revue de Rouen, » année 1849, p. 347-61, 407-29; 454-67. — « Notice sur un cimetière romain découvert en Normandie en 1849, » in-8° de 46 pages. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XVII, p. 399-437.

(9) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 162. Ibid., t. XVII, p. 399-410. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 49-50; 2e édit., p. 59-60. — Hourcastremé, dans les « Annales françaises des arts, des sciences et des lettres, » t. VIII, n° 3. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » t. Ier, article CANY.

de la voie se trouvait Crosville, dont la motte a été détruite en 1831 et où l'on a trouvé des tuiles, des mosaïques et des monnaies (1).

Du territoire de Crosville, la voie arrivait à Vittefleur, où l'on recueille force monnaies romaines et où nous avons fouillé, en 1849, un édifice pavé en mosaïque, au lieu dit *La Rosée,* sur la route de Paluel (2).

De Paluel, la voie conduisait à cette grande ville de *Durdent,* que les habitants de la côte racontent avec terreur avoir été ensevelie sous les eaux de la mer. Ils ajoutent que, dans les grandes marées, à la basse mer, on voit parfois apparaître, sous le sable et le galet, des pans de mur, véritables ossements de la cité disparue. C'était, disent-ils, afin de la garder que les Romains avaient élevé l'énorme retranchement du *Câtelier* de Veulettes, qui domine la plaine du côté de l'ouest (3). Ce qui est certain, c'est qu'en 1851 on a trouvé à *Claquedent,* entre Veulettes et le *Pont-Rouge,* un tombeau d'enfant, fait avec des tuiles à rebords du IVe siècle et enseveli sous 5 mètres de remblai (4).

N° 12. — VOIE DE ROTOMAGUS (ROUEN) A CÆSAROMAGUS (BEAUVAIS).

Existait-il une voie de *Rotomagus* (Rouen) à *Cæsaromagus* (Beauvais)? Il semble peu probable que les deux puissantes cités des Bellovaques et des Vélocasses n'aient pas communiqué entre elles par la voie la plus courte. M. Graves, qui a tant élucidé les routes des anciens Bellovaques, suppose une communication (5), et M. A. Le Prevost, qui, après avoir tracé les voies de l'Eure, n'est pas resté étranger à celles de la Seine-Inférieure, hasarde également une semblable hypothèse (6). Escorté de ces deux autorités, et nous appuyant aussi sur la tradition locale et sur quelques monuments du sol, nous n'avons pas hésité à retracer sur notre carte archéologique une tentative de voie entre *Rotomagus* et *Cæsaromagus.*

Selon toutes les vraisemblances, cette voie sortait de Rouen par la *porte* et la *rue Beauvoisine,* dont le nom nous paraît très significatif. Nous pensons que de là elle se dirigeait, non sur Gournay, mais sur Neufmarché, par Ry, Saint-Denis-le-Thibout et Bezancourt. Ry est une très vieille localité, titre d'un ancien doyenné, et tout rempli de souvenirs et de monuments; à Saint-Denis-le-Thibout on a découvert une belle sépulture romaine

(1) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 162. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 48; 2e édit., p. 58. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » t. Ier, article CROSVILLE.

(2) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 48; 2e édit., p. 58.

(3) « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 163.

(4) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 33; 2e édit., p. 40.

(5) Graves, « Carte des voies romaines de l'Oise, » dans le « Bulletin monumental, » t. VI, p. 150, n° 29. — « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 269-70. — A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur l'Eure, » p. 76-77.

(6) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 77; et « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » p. 301.

composée d'un *dolium,* d'une urne en verre et de plusieurs vases intéressants (1); à Bezancourt se rencontrent des débris romains, des monnaies impériales en argent et en bronze; enfin, le Neufmarché fut, dans tout le moyen-âge, un des points les plus importants des bords de l'Epte. Siége d'un concile et presque patrie de saint Germer, ce bourg possède encore les restes d'un château-fort qui peut avoir ses racines sur un *castrum* romain.

N° 13. — VOIE DE ROTOMAGUS (ROUEN) A LUTETIA (PARIS), PAR LA SEINE OU ROUTE D'EN BAS.

Après avoir décrit la grande voie militaire qui conduisait de *Rotomagus* à *Lutetia* par *Ritumagus, Petromantalum* et *Briva-Isaræ,* M. Le Prevost ajoute : « Nous pensons qu'il « pouvait exister une seconde communication de Rotomagus avec Lutèce par le Pont-Saint-« Pierre, Heuqueville, les Andelys, Gasny (*Vadiniacum*), La Roche-Guyon et Meulan. C'est « cette direction que saint Nicaise paraît avoir prise en cherchant à se rendre à Rouen « pour y porter le christianisme. M. Em. Gaillard a eu connaissance de la découverte « d'un encaissement de voies romaines sous l'emplacement de la prison située au Petit-« Andelys (2). Nous ne faisons figurer dans ce tracé le Pont-Saint-Pierre qu'avec doute, « à cause de l'absence complète, jusqu'à ce jour, de toutes traces d'établissements romains « dans cette localité, tandis qu'on en a tant trouvé à Romilly (3). »

Ceci était écrit en 1833. M. Guilmeth qui, en 1840, publiait à Rouen une *Histoire de la ville et du canton d'Elbeuf,* reproduisit, sans dire où il l'avait pris, le tracé de M. Le Prevost. Seulement, le copiste tranche et affirme là où le maître propose et fait ses réserves. Voici le texte de M. Guilmeth qui n'ajoute que peu de chose au précédent :

« Cette voie venait aboutir de Darnétal à Pont-Saint-Pierre, ou plutôt à Romilly, par « Saint-Pierre-de-Franqueville, Boos, la Neuville-Champ-d'Oisel, où on l'a retrouvée avec « beaucoup d'antiquités romaines, la forêt du Long-Boel, et, enfin, le triage de *la Chaussée* « qui lui doit son nom. De Romilly ou de Pont-Saint-Pierre, elle montait à Heuqueville « où M. Rever a recueilli une abondante et précieuse moisson d'antiquités (4). De Heu-« queville elle se rendait au Petit-Andely où l'on en retrouve encore l'encaissement sous

(1) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 135-36; 2e édit., p. 154-55. — A. Deville, « Notice sur quelques dolium antiques, » p. 3-5. — « Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, » année 1842, p. 334-36. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. x, p. 676. — Id., « Catalogue du Musée d'antiquités de Rouen, » pour 1845, p. 8.

(2) E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 11.

(3) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 75; et « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 299.

(4) Sur les antiquités romaines de Heuqueville, voir : A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 42-43. — Id., « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 266-67. — Bonnin, « Antiquités gallo-romaines des Éburoviques, » sect. XVI, pl. Ire.

« les murailles de la prison. Elle gagnait ensuite Gasny, autrefois *Guéni* ou *Gué-Nicaise* « (*Vadum-Nicasii*), dans les environs duquel il a été trouvé tant de sarcophages en pierre; « puis la Roche-Guyon, Meulan, etc. C'est cette direction qu'avait prise saint Nicaise en « cherchant à se rendre à Rouen pour y apporter le christianisme (1). »

Je me fais un devoir d'ajouter que, dans son *Histoire de la ville des Andelys*, publiée en 1864 (t. 1er, p. 314), M. Brossard de Ruville conteste l'existence de la voie proposée par M. Gaillard et tracée par M. Le Prevost. Mais je dois dire que cet auteur me paraît entièrement dénué de critique archéologique.

N° 14. — VOIE DE RITUMAGUS (RADEPONT) ET DE ROTOMAGUS (ROUEN) A ARQUES-DIEPPE, DIT LE CHEMIN DES FÉES.

Un des plus vieux chemins qui mettaient en rapport le pays des Vélocasses avec l'extrémité septentrionale du pays des Calètes est le *chemin des Fées* (2), que les habitants de nos contrées disent « avoir été construit en une nuit (3). » Cette route me semble avoir eu pour destination de conduire de la mer à la Seine sur deux points différents : le premier, à *Rotomagus* (Rouen); le second, à *Ritumagus* (Radepont), sur l'Andelle.

Nous retracerons ici ces deux voies que nous supposons avoir opéré leur jonction à la hauteur de Cailly, du Bosc-le-Hard et de Cottévrard.

M. Guilmeth pense que le chemin partant de Radepont se dirigeait vers Auzouville-sur-Ry, la Vieux-Rue, Morgny, Pierreval, la Rue-Saint-Pierre et Cailly (4). C'est d'après cette opinion toute conjecturale que des tronçons de voie ont été tracés sur notre carte. Cailly, et sous ce nom nous comprenons l'annexe de Saint-André, est un point romain fort important. On y voit les restes d'un théâtre et un lieu nommé le Capitole (5). On y a rencontré des

(1) Guilmeth, « Histoire de la ville et du canton d'Elbeuf, » p. 165.

(2) « Une voie ancienne de Soissons à Fismes (Aisne) est appelée le *chemin des Dames*. » S. Prioux, « Revue archéologique, » nouvelle série, 2e année, février 1861, p. 129, et avril 1861, p. 296.—Près Rozoy (Aisne), à côté du tumulus de Parfondeval à Brunchamel, est le *chemin des Fées*. Piette, « Bull. de la Soc. acad. de Laon, » t. XI, p. 87. — A Soisy-sur-Ecole (Seine-et-Oise), un vieux chemin perré porte le nom de *chemin des Fées*. Quicherat, « Revue des Soc. sav., » 3e série, t. III, p. 581.

(3) Feret, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. III, p. 71, année 1826. — « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 383-84. — Dans son voyage de la Seine-Inférieure en 1807, l'ingénieur Leboullenger trouve, entre Dieppe et Rouen, trace du *chemin des Fées*. — Noël de La Morinière, dans les « Mémoires de l'Académie celtique, » t. IV, p. 240-41. — La grande chaussée romaine qui va d'Amiens à Boulogne est également dotée d'une tradition pareille. « Elle a été créée sous Auguste par Agrippa, dit M. Traullé, mais les campagnards l'attribuent au Diable qui l'a faite en une nuit par sa rare puissance. » Prarond, « Histoire de cinq villes et de trois cents villages, » 1re partie, p. XXXIV, édit. 1861.

(4) Guilmeth, « Descript. géogr., hist., etc., des arrond., etc., » t. IV, p. 19.

(5) Le nom de Capitole, essentiellement romain, indique la demeure d'un fonctionnaire. Il y avait et il y a encore à Toulouse un lieu nommé le Capitole. C'est là que saint Saturnin subit le martyre. Cologne avait son Capitole, car on y voit encore l'église de *Sancta Maria in Capitolio*. A Angers, le palais des comtes s'appelait le Capitole. Au IXe siècle il devint la demeure de l'évêque; c'est aujourd'hui l'évêché. Godard-Faultrier, « Répertoire archéologique de l'Anjou, » année 1862, p. 168.

constructions considérables et de fort belles mosaïques. A diverses reprises, on y a recueilli des bijoux d'or, des monnaies gauloises et romaines de métaux différents (1).

Toute agglomération importante suppose des voies. Un grand chemin devait donc mettre Cailly en communication avec Rouen et avec la mer. Or, nous pensons que c'est par cette même voie de Cailly que le point antique, qui devint plus tard la capitale du Talou, communiquait avec le chef-lieu de la seconde Lyonnaise. Seulement nous devons avouer que le tracé du chemin qui reliait Rouen à Cailly nous est inconnu, nos études et nos explorations ne s'étant pas encore portées de ce côté.

Mais, à partir de Cailly, et surtout après la *cité de Dreulles,* entre le Bosc-le-Hard et Cottévrard, nous suivons aisément la route jusqu'à la mer. De Cailly, en effet, le chemin vient par Claville-Motteville, par Augeville où ont été rencontrés deux vases de bronze remplis de monnaies romaines, et par le hameau de *Dreulles* où vivent plusieurs traditions motivées sur d'anciens débris (2).

La route ensuite se dirigeait par Braquetuit, Montreuil, Cressy, Cropus, Le Câtelier, les Cent-Acres, Sainte-Foy et La Chaussée, dont le nom est très significatif. A Montreuil, M. César Marette a reconnu le chemin des Fées (3), et l'on y trouve beaucoup de cercueils en plâtre près l'église (4). Cressy est un lieu mérovingien (5) où fut autrefois un prieuré important (6); au Câtelier se voit une motte antique, et on y rencontre beaucoup de tuiles à rebords (7); à Sainte-Foy il exista une chanoinerie (8); entre Sainte-Foy et La Chaussée, j'ai remarqué que les bords de l'ancienne voie sont semés de briques et de débris romains (9). De La Chaussée la route gagnait Arques par Aubermesnil et Beaumais; car,

(1) Sur les antiquités de Cailly et de Saint-André-sur-Cailly, voir « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 135; 2e édit., p. 153-54. — Lévy, « Notice sur les antiquités romaines trouvées à Cailly, » Rouen, 1822. — Id., dans le « Bulletin de la Société d'Émulation de Rouen, » année 1822. — A. Le Prevost, dans le « Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, » année 1818, p. 158. — L'abbé Baston, dans le « Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, » année 1815, p. 88-90. — De Glanville, dans le « Bulletin monumental, » t. XIV, p. 237. — De Duranville, dans la « Revue de Rouen, » année 1842, 2e sem., p. 115. — « Procès-verbaux de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, » 22 mai 1838.

(2) Guilmeth, « Descript. géograph., histor., statist. et monum. des arrondiss., etc., » t. IV, p. 280-81.

(3) C. Marette, « Le Camp de la Bouteillerie, » p. 13.

(4) « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 521.

(5) *Crisciacum,* en 672. « Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti, » sæc. II — A. Le Prevost, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 6.

(6) « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II. p. 407-408. — « Catalogue général des cartulaires des archives départementales, » p. 38-39, Paris, 1847.

(7) « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 374. — Guilmeth, « Descript. géograph., histor., statist. et monum. des arrondiss., » t. IV, p. 19-20.

(8) « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 381. — Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » p. 467. — Guilmeth, « Descript. géograph., histor., etc., » t. IV, p. 32.

(9) « Le nom de la Chaussée, Cauchie, Calceia, écrivions-nous en 1848, se tire d'une voie romaine dont on retrouve l'encaissement dans toute la longueur du village, et dont on suit le parcours à travers le Bois-Hulin, à une traînée de poteries grises et de tuiles à rebords évidemment antiques. » « Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 383-84.

dit la tradition, « c'était pour aller au Baile d'Arques que les fées quittaient la ville de Rouen (1).

Pour arriver à Dieppe, le *chemin des Fées* formait embranchement à la hauteur de Beaumais, puis, traversant *Gruchet, Roux-Mesnil* et *Janval,* il descendait à la station du *faubourg de la Barre* par la cavée du *chemin des Fontaines.*

N° 15. — VOIE DE LOTUM A BREVIODURUM.

Déjà depuis longtemps M. A. Le Prevost avait signalé cette voie (2) que M. Fallue (3) a inscrite dans un de ses ouvrages, et que M. Bonnin n'a pas hésité à retracer dans sa belle carte du pays des Éburoviques (4). M. A. Le Prevost fait partir ce chemin des cités des Bajocasses (Augustodurum) et des Viducasses (Arægenus), et le conduit dans nos contrées par le littoral de la mer et de la Seine. Pour nous, nous le prendrons seulement à Pont-Audemer, et nous croyons que c'est cette voie que suivit Guillaume-le-Conquérant, lorsque, du fond du Cotentin, il se rendit en toute hâte dans le Talou pour y étouffer la révolte de son oncle, Guillaume d'Arques. Voici l'itinéraire que lui fait suivre le poète Wace :

Baieuses passa et puis Caen,
Semblant fist d'aller à Roem,
Quant il vint al Punt-Audumer,
A Chaudebec ala passer (5).

M. Le Prevost supposait volontiers que le duc des Normands passa par Thibouville, Fourmetot, Bourneville, Sainte-Croix-sur-Aizier et la forêt de Brotonne (6). Ce vieux chemin normand, qui d'abord avait été romain, traversait Vatteville encore surnommée *la Rue,* où il est toujours appelé la *Vieille-Chaussée* (7).

Si *Breviodurum* était un jour reconnu à Pont-Audemer (8), comme quelques-uns le

(1) C. Marette, « Le Camp de la Bouteillerie, » p. 14.

(2) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 95-96, et dans les « Mém. de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 819-20.

(3) Fallue, « Mémoires sur les antiquités de la forêt et presqu'île de Brotonne, » p. 86-87. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. x, p. 440-445.

(4) Th. Bonnin, « Antiquités gallo-romaines des Éburoviques, » sect. 1, pl. 1, carte.

(5) Wace, « Le Roman du Rou et des ducs de Normandie, » édit. Pluquet, t. II, p. 15. — A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 95-96. — Fallue, « Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne, » p. 86. — E. Gaillard, dans la « Gazette de Normandie, » du 16 mars 1834. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 278; 2e édit., t. II, p. 277.

(6) A. Le Prevost, « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » p. 97, et dans les « Mémoires de la Société d'Agriculture de l'Eure, » t. III, p. 321.

(7) Fallue, « Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne, » p. 86, et dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. x, p. 454.

(8) L'abbé Belley supposait aussi *Brevoduro* à Pont-Audemer, dans les « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 638.

supposent, nous dirions que cette rue de Vatteville et d'Arélaune était la voie antique de *Lotum* à *Breviodurum*. M. Bonnin lui-même semble abonder dans cette idée. Sur la carte du pays des Éburoviques, il trace au pointillé une voie romaine allant de Bliquetuit au Vieux-Port, par Vatteville et Aizier (1). Il convient d'ajouter que, pour M. Bonnin, la voie de Juliobona à Noviomagus par Breviodurum passait la Seine au Vieux-Port (2).

Ce qui est certain, pour l'itinéraire qui nous occupe en ce moment, c'est que cette route de *Lotum,* de Belcinac et d'Arélaune vers Pont-Audemer, était connue dès le VIIIe siècle; car nous lisons dans la donation faite, en 715, par Dagobert II à saint Bénigne, abbé de Fontenelle: « Ad Petram Fictam (Pierrefique) secus primam viam publicam quæ dicitur « ad Duos Pontes (3). » *Duos Pontes* serait, selon nous, l'ancien nom de Pont-Audemer.

Le département de la Seine-Inférieure, finissant à Vatteville et à la forêt de Brotonne, nous n'avons pas à établir ici la voie qui se portait au-delà.

N° 16. — VOIE DE LOTUM (CAUDEBEC-EN-CAUX) A ARQUES-DIEPPE.

La voie de la Basse-Normandie, qui traversait la Seine à Caudebec, devait se diriger vers le centre du pays par le plateau qui séparait alors les Calètes et les Vélocasses. Le principal témoignage que nous ayons de cette direction est toujours celui de Guillaume-le-Conquérant au XIe siècle, et de son chantre du XIIe. L'anglo-normand Wace nous apprend, en effet, qu'au sortir de Caudebec Guillaume se dirigea vers Baons-le-Comte, d'où il se rendit au château d'Arques :

Quant il vint à Punt-Audumer,
A Chaudebec ala passer.
De Chaudebec as Bans-le-Cunte.
Ke vu Lunges paroles munte?
Tant a li Dus puint a hasté
Tant a souvent cheval mué
Ke à Arches vint à sa gent (4).

Il est vraisemblable que le futur roi passa par Maulévrier, Touffreville-la-Corbeline, Yvetot, Baons-le-Comte, Étoutteville-sur-la-Mer, Doudeville, le Bourg-de-Saâne, Bacqueville, Bertreville, Manéhouville, Charlesmesnil, et qu'il gagna Arques par la plaine de Tourville et de Beaumais, plaine qui domine complètement la capitale et la citadelle du Talou.

Maintenant trouvons-nous sur ce tracé des vestiges de voie antique? Nous ne pouvons

(1) Bonnin, « Antiquités gallo-romaines des Éburoviques, » carte.
(2) Id., ibid.
(3) Fallue, « Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne, » p. 68, et dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. x, p. 438-440.
(4) Wace, le « Roman du Rou et des ducs de Normandie, » t. II, p. 15 et 16, édit. Pluquet.

guère rattacher à cette chaîne du moyen-âge que des fragments et des débris. Citons d'abord un tronçon de voie ferrée à Pierreville (1), dont le nom même est une indication ; au Bourg-de-Saâne, les antiquités abondent, et dans le trajet de ce point jusqu'à Doudeville, on rencontre la *ville de Beauvais* (2) et la *cité de Beauville* (3), les mottes de Vicquemare (4), les urnes et les antiquités de Doudeville (5) ; à Étoutteville est le grand et antique terrassement du *bois des Mottes* (6) ; aux Baons on a recueilli quatre-vingt-dix-neuf monnaies gauloises, et au moyen-âge ce fut le siége de « la cort du Roy nostre sire (7) » à Touffreville-la-Corbeline est le camp du *bois de la Salle* (8) ; à Maulévrier se cachent, au milieu de la forêt, les ruines d'un castel et les restes d'une villa reconnue naguère par M. Lesage (9). Voilà quelle devait être, selon nous, la direction de l'antique chemin que de nouvelles recherches parviendront peut-être à retrouver.

No 17. — VOIE DE BEAUVAIS A DIEPPE.

Une des voies qui s'établissent le mieux et que la nature elle-même semble avoir indiquée, c'est la voie de Beauvais à Dieppe, de la cité des Bellovaques à la mer. M. Graves, le grand restaurateur des voies antiques du département de l'Oise, a essayé de suivre cette route qu'il retrace dans les limites de l'ancien Beauvoisis. Du chef-lieu de l'Oise elle se dirigeait, d'après lui, vers Songeons, Longavesne et la chaussée d'Ernemont, où elle porte encore le nom de *Vieille-Route* ou de *chaussée royale de Dieppe*. De là elle passait Courcelles-Campeaux, puis à la *chaussée de Formerie*. Enfin elle entrait dans le département de la Seine-Inférieure par Villedieu, Frévent, Le Pierrement et Conteville (10).

(1) E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 11. — « Pierreville doit son nom à une voie romaine dont on retrouve les traces parfaitement conservées dans ce hameau. » Guilmeth, « Descript. géog., hist., etc., des arrond., etc., » t. IV, p. 71.

(2) *La ville de Beauvais* est au hameau de *Calletot* à Saint-Laurent-en-Caux. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 228 ; 2e édit., t. Ier, p. 244.

(3) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 231-232 ; 2e édit., t. Ier, p. 247-48.

(4) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 243 ; 2e édit., t. Ier, p. 258.

(5) Leroy, dans le « Journal de Rouen, » du 13 octobre 1859. — Guilmeth, « Descript. géogr., histor., statist., etc., des arrondiss., » t. II, p. 412.

(6) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 281 ; 2e édit., t. II, p. 280.

(7) « La cort du Roy nostre seigneur as Bans, » charte de 1281 à saint Wandrille. — De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 251. — « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 279 ; 2e édit., t. II, p. 277.

(8) « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 355 ; 2e édit., t. II, p. 351.

(9) Fallue, « Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne et de la villa de Maulévrier, » p. 8-22, pl. II et III. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. X, p. 376-86, et pl. II, III.

(10) Graves, dans le « Bulletin monumental, » t. VI, p. 137-38. — Id., « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 213-14. — Potin de La Mairie, « Recherches historiques et biographiques sur le Bray-Picard et le Bray-Normand, » t. II, p. 40 et 44. — L'abbé Barraud, « Beauvais et ses monuments, » dans le « Bulletin monumental, » t. XXVII, p. 225.

De Criquiers et de Conteville, où la voie antique porte le nom de *chaussée Brunehaut* (1), nous l'avons retracée sur notre carte d'une façon à peu près continue par la longue vallée de l'Eaulne. Nous croyons qu'elle passait par Flamets-Frétils, par Mortemer-sur-Eaulne, puissante châtellenie dont le nom est semé dans toute l'Angleterre et la Normandie (2), par la station romaine qui jonche de ses ruines les champs d'Épinay (3), par Sainte-Beuve-en-Rivière, par Vatierville où l'on a trouvé des monnaies gauloises en or (4), par Fesques, Lucy, Clais, Fréauville et Londinières. Il est inutile de dire ici de combien d'antiquités gauloises, romaines ou mérovingiennes est remplie cette portion de la vallée. On en trouve à chaque pas, à Fesques, à Lucy, à Clais, à Fréauville et à Londinières.

A Fesques, M. Fernel a connu des monnaies gauloises et romaines, des armilles de bronze et des épingles en ivoire (5). A Lucy, outre le cimetière mérovingien que nous avons fouillé et les statères gaulois que d'autres ont recueillis (6), nous croyons avoir trouvé des traces de la voie elle-même, que semble nous signaler une charte de Robert Poulain, archevêque de Rouen. Par cet acte, délivré en 1217, le pontife donne ses instructions à ses forestiers et à ses verdiers, chargés d'exploiter les bois de l'Aliermont. Il leur dit que, lorsqu'ils iront vendre ses bois, ils pourront prendre la voie antique qui conduit à Lucy : « In boscis Novicastri et Luciaci ipsi censarii possent ire per viam antiquam ad vendendum nemus apud Novum-Castrum (7). »

Clais, ancienne propriété du Chapitre de Rouen (8), présente un cimetière franc au hameau de *Bonnerue,* et on a trouvé sur les collines de Fréauville, au lieu dit les *Marettes,* des hachettes de pierre en si grand nombre qu'on ne saurait douter de la présence, en ce lieu, d'un atelier de fabrication (9). De Londinières, point romain et mérovingien (10) s'il en fût, la voie passait au hameau de Boissay ou de Boisselet. « A Boissay, dit M. Guilmeth,

(1) Pape, « Notices historiques et biographiques sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 102 et 113. — Potin de La Mairie, « Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur le Bray-Picard et le Bray-Normand, » t. Ier, p. 185.

(2) Guilmeth, « Descript. géograph., histor., statist. et monum. des arrondiss., » t. IV, p. 165.

(3) Fernel, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 173-74. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 134; 2e édit., p. 152-53. — Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel, » p. 200-202. — Guilmeth, « Descript. géograph., histor., etc., » t. III, p. 32.

(4) Voir au Musée de Rouen.

(5) Fernel, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 174-75.

(6) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 245-52; 2e édit., p. 297-304.

(7) Pommeraye, « Sanctæ Rotomagensis Ecclesiæ concilia ac synodalia decreta, » p. 206.

(8) A. Le Prevost, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 9 et 10. — La Normandie souterraine, » chap. XVI.

(9) Des hachettes venant de *Marettes* sont au Louvre, au Musée de Rouen, aux bibliothèques de Dieppe et de Neufchâtel, à Londinières chez M. Cahinght, et chez moi à Dieppe. — « La Norm. souterr., » 1re édit., p. 181, 2e édit., p. 205.

(10) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 181; 2e édit., p. 285-295. — L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Londinières, » p. 157-63. — A. Le Prevost, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 9 et 10.

la route présente encore un encaissement de deux pieds d'épaisseur (1). » Du hameau de Boisselet, tout rempli de débris romains (2), la voie descend par Wanchy à Douvrend et à Angreville. Les champs, entre Douvrend et Angreville, sont marnés de tuiles, de poteries, et peuplés de générations antiques (3). Tout le monde connaît le cimetière mérovingien que le *Camp-de-l'Arbre,* placé au bord de la voie, nous a révélé en 1838 (4).

« A Douvrend, ajoute M. Guilmeth, les habitants qui ont encore vu la voie dans un bon état de conservation l'appellent le *chemin de César* et la *chaussée des Romains* (5). » D'Angreville elle arrivait à Auberville-sur-Eaulne et à Envermeu, où elle passait entre le cimetière mérovingien et le *Câtel;* puis, par Tocqueville et Bellengreville, elle descendait à Sauchay-le-Bas.

A Sauchay, on a recueilli, sur les bords de la voie, vers 1837, deux ou trois cents pièces de billon du IIIe siècle (6). A Ancourt, qui suit immédiatement, M. Guilmeth assure que « la route s'appelle le *chemin des Romains* (7). Sur ce point, deux tertres jadis édifiés bordent encore son alignement. Par le *Pont-Trancard* et *Palcheul* elle arrivait à Martin-Église, vieille propriété des chanoines de Rouen, qui leur fut donnée par un archevêque contemporain de Charlemagne (8). A Martin-Église, les antiquités de tout genre abondent : ce sont des statères gaulois en or, des quinaires romains en argent, des armes et surtout des vases mérovingiens autour de l'église (9).

A Martin-Église, la route pouvait être double, se dirigeant d'un côté vers l'établissement romain d'Archelles (10), conduisant de l'autre à Dieppe par Étran dont le nom indique une voie pavée, et par les établissements romains de *Bonne-Nouvelle* et du *Pollet* (11).

(1) Guilmeth, « Descript. géograph., histor., statist., etc., des arrondiss., etc., » t. IV, p. 244.

(2) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 181 ; 2e édit., p. 205.

(3) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 181 ; 2e édit., p. 384.

(4) « Revue de Rouen, » année 1838, 2e sem., p. 209-10. — De Caumont, « Cours d'antiquités monumentales, » t. VI, p. 267. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 303-318 ; 2e édit., p. 383-401.

(5) Guilmeth, « Descript. géogr., hist., etc., » t. IV, p. 242. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 304 ; 2e édit., p. 313-381.

(6) Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 231. — « La Normandie souterraine, 1re édit., p. 178 ; 2e édit., p. 202.

(7) Guilmeth, « Descript. géograph., histor., statist., etc., » t. IV, p. 165.

(8) A. Le Prevost, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. IX, p. 9 et 10. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 178 ; 2e édit., p. 202. — « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 120.

(9) « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 371. — « Revue de Rouen, » année 1848, p. 57. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 62 ; 2e édit., p. 72.

(10) « Bulletin monumental, » t. XXII, p. 324. — « La Vigie de Dieppe, » du 27 mai 1856. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 61 ; 2e édit., p. 71.

(11) Guilmeth, « Descript. géograph., histor., statist. et monum., etc., » t. IV, p. 165. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 61-63 ; 2e édit., p. 77-85.

N° 18. — VOIE DE SAMAROBRIVA (AMIENS) A AUGUSTA (EU).

Cette voie déjà indiquée par Dom Grenier, qui semble avoir tout connu (1), sera complètement retracée un jour par les antiquaires de la Somme, nous n'en saurions douter un moment.

Déjà quelques-uns l'ont essayé, et M. Darsy, dans sa *Description historique du canton de Gamaches,* nous parle de la chaussée d'Amiens à Eu, et il en retrouve les tronçons sur le sol de quelques communes de l'ancien Vimeu. « La voie d'Amiens à Eu, écrivait-il tout récemment, passe sur ce territoire près de Visse, canton de Gamaches. Dans cette localité, nous avons découvert, en 1847, de nombreux tessons de poterie romaine; nous y avons surtout remarqué de la poterie rouge, dite *terre de Samos,* dont beaucoup de fragments étaient ornés de reliefs (2). »

Dom Grenier, qui trace cette voie depuis Amiens jusqu'à Oisemont et Gamaches, supposait volontiers qu'elle allait jusqu'à Dieppe.

M. Estancelin s'étant mis, par ses explorations dans le *bois l'Abbé* et la vallée de la Bresle, à la recherche de l'ancienne *Augusta,* a rencontré une *chaussée Brunehaut,* et il la signale à deux reprises dans son *Histoire des comtes d'Eu* et dans ses communications à la Société des Antiquaires de Normandie. Voici en quels termes s'exprime notre confrère dans la préface de ses *Comtes d'Eu :* « Le village d'*Aouste,* quoique séparé de notre ancienne cité par la vallée de Bresle, devait être un faubourg élevé à la tête de la chaussée qui, pratiquée à l'entrée du marais, allait joindre la chaussée romaine dite *chaussée Brunehaut,* dont on trouve des vestiges dans la plaine qui domine *Aouste* (3). » « Notre collègue, M. Estancelin, disait en 1826 M. de Caumont à la Société des Antiquaires de Normandie, a continué ses recherches dans la vallée de Bresle, qui avoisine le *bois l'Abbé,* et il y a trouvé les traces d'une voie romaine appelée la *chaussée Brunehaut,* laquelle venait de Picardie et servait d'accès à la ville romaine (4). »

Cent ans avant M. Estancelin, le premier historien d'Eu, M. Capperon, ancien doyen d'Oisemont et curé de Saint-Maxent, avait déjà signalé au *Mercure de France* la voie antique qui de *Samarobriva* entrait à *Augusta* par la *porte* rebouchée *de l'Empire* (5).

(1) Dom Grenier, « Introduction » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic., » t. III, p. 487-88.

(2) Darsy, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, » t. XV, p. 264-265. Sur la planche de la page 265, M. Darsy a reproduit, fig. 3,4 et 5, deux fragments de vases rouges sur lesquels sont écrits à la pointe les mots : LVC... et COGNATA TAVI... Ibid. C'est aussi l'opinion de M. Prarond, d'Abbeville. Voir « l'Abbevillois, » du 14 décembre 1858.

(3) L. Estancelin, « Histoire des comtes d'Eu, » p. 11. — Cide, « Statistique et précis hist. sur le canton d'Eu, » p. 14.

(4) De Caumont, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. III, année 1826, p. XLVII.

(5) « Mercure de France, » de juillet 1730, p. 1541-1549.

A ces observations, nous ajouterons que le nom de Pons, donné à l'un des villages voisins d'Eu et d'Aouste, nous paraît indiquer le passage de la voie sur la Bresle. Des sépultures antiques, trouvées en 1721 au pied du coteau dit le *Mont-Blanc* (1), semblent aussi attester la présence d'un chemin public; enfin, la vieille porte, encore connue sous le nom de *Porte-de-l'Empire,* ouverture qui donne sur le *bois l'Abbé,* paraît être le dernier vestige des rapports que la capitale de l'Empire romain entretenait avec toutes les villes qui reconnaissaient sa juridiction.

No 19. — VOIE DE BEAUVAIS A AUMALE ET A AUGUSTA (EU).

M. Graves, dans sa *Carte des voies romaines de l'Oise,* restitue une route vers la mer, dans la direction d'Aumale et de la vallée de Bresle, allant à Eu et au Tréport (2). Il dit que, dans le Beauvoisis, cette route est bien connue sous le nom de *route de la Mer,* parce qu'elle a servi pendant plusieurs siècles aux relations directes de Paris avec la ville d'Eu. Dans son *Essai* publié en 1840, il la retrace sous le no 8, et il la conduit jusqu'à Dijeon (3) (Somme), en face d'Aumale. « Près de Dijeon, dit-il, la voie présente 13 mètres de largeur et 3 pieds de profondeur. Son encaissement repose sur d'énormes silex entassés (4). » Dans sa *Notice archéologique sur le département de l'Oise,* dont la seconde édition parut en 1856, l'auteur ne parle plus d'Eu comme principal *terminus* de la route. Cependant il laisse entrevoir que le vieux chemin conduisait à cette antique cité (5). « Cette voie, ajoute-t-il, est toujours désignée dans les titres par les noms de *grande chaussée,* de *chemin du Roi,* de *grand chemin royal,* de *route de Marseille* (Oise) *à Aumale* (Seine-Inférieure), de *chaussée Saint-Maur,* de *chaussée de Sarcus,* de *chaussée de Paris à la Mer.* On l'appelle aussi *chemin de Penthièvre,* parce que le dernier duc de ce nom la fit rétablir entre Saint-Thibault et Fouilloy pour rendre plus facile l'accès de son duché d'Aumale (6). »

Pour nous, nous ne connaissons pas exactement la direction de cette voie dans le parcours de la vallée de Bresle; mais nous ne serions nullement surpris quand elle serait descendue à Eu par Saint-Germain-sur-Bresle, où fut martyrisé, au VIe siècle, le fervent missionnaire écossais, et par le Vieux-Rouen, Blangy, Montchaux et Gamaches.

(1) « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 432-34. — Capperon, dans le « Mercure de France, » de mai 1722, t. Ier, p. 73-81; de juin 1722 et de juin 1731, p. 1209.

(2) Graves, dans le « Bulletin monumental, » t. VI, p. 135 et 150, no 8.

(3) Commune de Morvilliers-Saint-Saturnin (Somme).

(4) Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 212. — « Bulletin monumental, » t. VI, p. 135-36.

(5) Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 211-13.

(6) Graves, « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 212-13.

Cette voie étant connue en Picardie sous le nom de *chaussée Brunehaut*, il nous sera peut-être permis de lui rattacher, en Normandie, le fragment de *chaussée Brunehaut* qui se trouve à Illois, dans la direction d'Aumale à Épinay, près Mortemer. Cette branche détachée indiquerait assez le réseau perdu qui dut relier entre elles les stations détruites de Dijeon (1) et d'Épinay (2).

N° 20. — FRAGMENTS DE VOIES ROMAINES APERÇUS OU SOUPÇONNÉS DANS LA SEINE-INFÉRIEURE.

On connaît, dans la Seine-Inférieure, plusieurs fragments de voies dont il est impossible, pour le moment, de donner la direction. Nous nous contenterons de signaler à l'attention publique ces tronçons, que d'autres pourront raccorder à l'aide de découvertes nouvelles et d'observations ultérieures :

1° L'un des premiers que nous indiquerons se trouve à Illois (canton d'Aumale), où il porte le nom de *chaussée Brunehaut*. Nous avons supposé que ce fragment pouvait se rattacher à la *chaussée Brunehaut*, qui de Beauvais se dirigeait vers Dijeon et Aumale, et qui d'Aumale serait venue à la station d'Épinay, près Mortemer;

2° M. Guilmeth (3) et M. l'abbé Decorde (4) signalent des traces de voie à Roncherolles-en-Bray, au hameau de *Lifremont,* là où les antiquités gauloises et romaines abondent;

3° M. E. Gaillard, dans ses *Recherches archéologiques sur la Seine-Inférieure,* parle des voies romaines ensevelies à Cliponville, à Pierreville et à Auzouville-l'Esneval (5). Nous avons rattaché les tronçons de Cliponville et de Pierreville aux voies qui, de *Juliobona* et de *Lotum,* se dirigeaient sur Arques; mais nous n'avons aucune donnée sur la voie d'Auzouville-l'Esneval;

4° A Varneville-les-Grès (canton de Tôtes), M. César Marette (6) signale un carrefour de plusieurs vieux chemins, et il paraît soupçonner la direction d'une voie antique venant de Pavilly et de Barentin, lieux très anciennement habités;

5° Un autre tronçon de cette voie de Pavilly vers Arques et Envermeu est signalé à Beautot (canton de Pavilly), où il est connu sous le nom de *cauchie;* on l'appelle aussi le *chemin de Flandres,* et on croit qu'il allait de Pavilly vers Envermeu (7);

6° A la *cité de Forteville,* entre Saint-Maclou-de-Folleville et Saint-Victor-l'Abbaye, on

(1) Fernel, dans les «Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 177-78.
(2) Id., ibid., p. 173-74.
(3) Guilmeth, « Descript. géograph., histor., etc., des arrondiss., » t. III, p. 121.
(4) L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Forges-les-Eaux, » p. 228.
(5) E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 11.
(6) César Marette, « Le camp de la Bouteillerie à Varneville-les-Grès, » p. 13.
(7) C. Marette, « Le camp de la Bouteillerie, » p. 14.

connaît aussi un tronçon de voie antique qui se rattachait peut-être à l'un des chemins de Varneville-les-Grès et probablement à la route de Pavilly;

7° Gournay-en-Bray pourrait bien avoir eu sa voie antique, dont la direction ne nous est pas encore connue. Un acte de 1202 affecte une somme « *pro calceia de Chantemella et porta reparanda.* » M. Potin de La Mairie, qui nous a révélé ce titre (1), pense qu'il s'agit de la chaussée et tour de Ferrières;

8° Dom Grenier soupçonne une voie antique de Rouen à Amiens, et il la fait passer par Romescamp, près d'Aumale, où se trouvait l'établissement romain de Dijeon (2);

9° Enfin, il m'a été également signalé un bout de voie romaine à Saint-Saëns, bourg tout rempli de scories de fer et de terrassements, où les saints et les hommes de guerre se fixèrent de bonne heure : les uns pour y asseoir leurs indestructibles *câteliers;* les autres pour y laisser, dans des fontaines et dans des églises, la trace impérissable de leurs pas.

(1) Potin de La Mairie, « Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur le Bray-Normand et le Bray-Picard, t. Ier, p. 7.

(2) « Introduction à l'Hist. de Pic. » dans les « Mém. de la Soc. des Ant. de Pic., » t. III, p. 486.

RÉPERTOIRE
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

ARRONDISSEMENT DE ROUEN.

CANTONS DE ROUEN.

ROUEN.

Nous avons à parler de la cité des Vélocasses, de la métropole romaine de la seconde Lyonnaise, du *Castrum* franc du Vexin et du Roumois, de la capitale de la Normandie, de l'Église-mère et maîtresse de la province. Ici, un vaste champ s'ouvre devant nous. Il nous faut esquisser à larges traits le rôle d'une ville qui fut toujours grande à toutes les époques de l'histoire. Malheureusement, pour démontrer cette importance ancienne, les documents écrits nous font défaut. Mais, dans le silence de l'histoire, nous invoquerons l'archéologie, science née d'hier, et qui pourtant, à l'aide de documents nouveaux, encore rares et peu ordonnés, nous découvre des horizons inconnus à nos devanciers.

A défaut de tout autre mérite, notre travail aura du moins celui d'avoir le premier puisé à cette source mystérieuse et si longtemps cachée. Avec elle, nous essaierons de faire jaillir des entrailles de la terre une ville nouvelle qui, nous l'espérons du moins, pourra intéresser nos contemporains.

Le sujet que nous avons à traiter étant assez étendu, nous croyons devoir le partager en chapitres spéciaux qui, tout en conservant l'ordre chronologique, si essentiel dans ce genre de travail, diviseront cependant notre œuvre de façon à empêcher la confusion et les redites à peu près inévitables en pareille matière. Ainsi, nous partagerons cette étude du Rouen des Gaulois, des Romains, des Francs et des Normands en huit chapitres qui

traiteront : 1° du nom de la ville depuis les temps les plus reculés jusqu'au XIIIe siècle; 2° du Rouen des Gaulois; 3° du Rouen des Romains; 4° des enceintes de la cité; 5° du Rouen épigraphique; 6° du Rouen sépulcral; 7° du Rouen numismatique ou monétaire; 8° du Rouen historique et chrétien.

§ Ier. — Le Nom de Rouen.

Nous ne nous occuperons pas d'étymologie. Nous négligerons complètement cette science qui, après tant d'années, n'est encore qu'à son berceau et ne sait guère que bégayer. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'à nos yeux le nom de Rotomagus, comme celui de Rodobeccus, doit venir du radical Roth, dont nous ignorons le sens. Le jour où l'on connaîtra l'interprétation du mot *Magus*, qui entre dans la composition de plusieurs villes des Gaules, ce jour-là on aura trouvé la véritable signification de Rotomagus.

Mais, si nous laissons de côté tout essai philologique sur le nom de Rouen, nous devons cependant une mention aux auteurs qui, depuis trois siècles, en ont fait l'objet de leurs études. Au XVIe et au XVIIe siècle, qui furent l'aurore de notre histoire, nous avons Taillepied (1), Denyaud (2), Pommeraye (3) et Farin (4); au XVIIIe, nous citerons surtout Duplessis (5), Clérot (6) et Servin (7). Le XIXe, devenu plus sage, a deux manières de s'occuper du nom de Rouen. Quelques-uns sacrifient encore aux anciens procédés étymologiques; tels sont MM. le docteur Le Prevost (8), Lesguillez (9), Périaux (10) et Houel (11). Les autres, tout en rendant hommage aux efforts malheureux de leurs devanciers, ne s'occupent guère que d'établir la véritable orthographe du nom de Rouen; de ce nombre sont MM. Lespine (12), Licquet (13), Marquis (14), Gosseaume (15) et l'abbé Langlois (16).

(1) Taillepied, « Recveil des Antiqvitez et Singvlaritez de la ville de Roven, » p. 1 à 16, édition de 1610.
(2) R. Denyaud, « Rothomagensis Cathedra, » p. 3-9, in-4° MDCXXXIII.
(3) Pommeraye, « Histoire des Archevesques de Roven, » p. 1 et 2.
(4) Farin, « Histoire de la ville de Rouen, » 1re édition, t. Ier, p. 7-10; 3e édition, t. Ier, p. 4-5.
(5) Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » t. II, p. 3-5.
(6) Clérot, « Mercure de France, » décembre 1737, p. 2864, 2867-69.
(7) Servin, « Histoire de la ville de Rouen, » t. Ier, p. 42-47.
(8) Le docteur Le Prevost, « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1818, p. 144-47.
(9) Lesguillez, « Lettres sur Rouen, » p. 24.
(10) P. Périaux, « Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen, » p. XIX-XXII.
(11) Houel, « Annales des Cauchois, » t. Ier, p. 76-82.
(12) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 8-9.
(13) Licquet, « Recherches sur l'histoire religieuse, morale et littéraire de Rouen, » p. 1-4.
(14) Marquis, « Bulletin de la Société d'Émulation de Rouen, » année 1820, p. 43-51. — « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 13.
(15) Gosseaume, « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1818, p. 148-150.
(16) L'abbé Langlois, « Le Propre de Rouen (1858). » — « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 9-10.

Quelquns enfin, comme M[lle] Amélie Bosquet (1), se contentent de faire l'historique des essais tentés pour cette œuvre de reconstruction.

Cette mention accordée à ceux qui nous ont précédé dans la voie si difficile où nous nous sommes engagé, il nous reste à établir l'orthographe du nom de Rouen pendant les douze premiers siècles de notre ère, disons même depuis l'origine des documents historiques jusqu'à l'avénement de l'orthographe actuelle.

Parmi les villes du nord de la Gaule, Rouen offre ce phénomène particulier, que son nom n'a point varié et qu'il a su garder son appellation celtique, la seule qu'il ait jamais reçue, la seule qu'il ait jamais portée. Le nom celtique ne nous a pas été transmis par l'histoire; nous le connaissons par des témoins de métal qui sont parvenus jusqu'à nous. Des monnaies autonomes, contemporaines de la conquête, mais portant l'image d'un chef indigène, nous présentent le nom de *Ratumacos,* mêlé avec celui de *Suticos,* le chef des Vélocasses (2). C'est là on n'en saurait douter, le plus ancien vestige du nom comme de l'existence de notre ville.

Sous la domination romaine, il nous faut descendre jusqu'au second siècle pour entendre parler de Rouen.

Le premier des anciens qui nomme notre ville, c'est Ptolémée (3), dans une *Géographie* qui fut écrite pendant la première moitié du IIe siècle. Énumérant les peuples qui composent la Celtique ou Lyonnaise, cet auteur dit : « Post quos usque ad Sequanam Veneliocassii quorum civitas Rotomagus. »

Le second document antique où figure le nom de Rouen est l'Itinéraire d'Antonin, également connu sous le nom d'Æthicus. Ce monument postal, du IVe siècle, place Rouen sur la grande voie militaire qui de Troyes et de Paris allait à la mer, en suivant le cours de la Seine. Sur cette ligne, il l'appelle *Latomagum,* tandis que lorsqu'il en fait le point de départ de la voie qui gagnait Paris par *Uggate,* il le nomme « Rotomago. (4). »

La Table Théodosienne, dite aussi de Peutinger, écrit *Rattumagus* et *Litumagus,* variantes que dom Bouquet applique également à Rouen (5). Au nom de *Rattumagus* est représenté le double château qui est le signe des métropoles.

Ammien Marcellin, historien du IVe siècle, parlant des villes de la seconde Lyonnaise, cite Rouen et Tours : « Rotomagi (6). »

(1) A. Bosquet, « La Normandie romanesque et merveilleuse, » p. 420-428.

(2) Deville, « Essai sur les Médailles gauloises de Rouen, » dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 60-69. — Id., « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1839, Id. 183-90. — Ed. Lambert, « Essai sur la Numismatique gauloise dans le nord-ouest de la France, » dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIII, p. 241, pl. IX, fig, 7, 8.

(3) Ptolemæi, « Geographia, » lib. II, c. 8. — Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules et de la France, » t. Ier, p. 73.

(4) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. Ier, p. 108.

(5) Id., ibid., p. 112.

(6) Ammien Marcel., « De Gallis, » lib. XV, c. 2. — Apud Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules, etc., » t. Ier, p. 546.

La Notice des provinces et des cités de l'Empire, rédigée sous les fils de Théodose, après avoir énuméré les sept cités de la seconde Lyonnaise, leur donne Rouen pour métropole : « Metropolis civitas Rotomagensium (1). »

La Notice des dignités de l'Empire, également dressée sous Arcade et Honorius, place à Rouen le préfet des soldats Ursariens : « Præfectus militum Ursariensium Rotomago. » Ce personnage était sous les ordres du Duc des rivages nerviens et armoricains : « Sub dispositione spectabilis Ducis tractûs Armoricani et Nervicani (2). »

Enfin, saint Paulin, évêque de Nole, dans sa lettre à saint Victrice, cite aussi : « Rotomagum, » dont il fait une magnifique description (3).

J'ai à peine besoin d'ajouter que tous ceux qui se sont occupés de géographie ancienne se sont accordés pour appliquer à Rouen ces différents textes. Il me suffira de citer, parmi les interprètes les plus accrédités, Hadrien Valois (4), l'abbé Belley (5), d'Anville (6), Mentelle (7), Walckenaër (8), de Caumont (9), Fortia d'Urban (10), et la Commission topographique des Gaules (11).

Nous arrivons à la domination des Francs. Là, le nom de Rouen va subir dans les divers monuments des altérations provenant de l'ignorance du temps et de la barbarie des hommes. Nous allons exposer, dans l'ordre des siècles, les différentes versions par lesquelles a passé le nom de notre ville.

Au VIe siècle, le père de notre histoire écrit « Rothomagum (12), » « Rothomagensem urbem (13) « Rothomagensem episcopum (14) » « comitem Rotomagi (15), et enfin « Rothomo (16). » Fortunat, le chantre de Poitiers, dit « Rothomagense sinu (17). » En 511, au premier concile d'Orléans, saint Godard souscrit « Gildaredus, episcopus ecclesiæ Rotomagensis (18). » C'est dans ces mêmes termes que saint Flavius signe les trois conciles

(1) Ammien Marcel., « De Gallis, » p. 127. — Sirmond, « Conciles, » t. Ier, p. 122.
(2) Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules, » t. Ier, p. 127.
(3) « S. Paulini opera, » p. 101, édit. de 1685, et dans le « S. R. E. Concilia, » de Pommeraye, p. 1-6.
(4) Had. Vales., « Notitia Galliarum, » p. 482-486.
(5) L'abbé Belley, « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 657-62.
(6) D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 559-60.
Mentelle, « Encyclopédie méthodique : géographie ancienne, » t. III, p. 17.
(8) Walckenaër, « Géographie ancienne, historique et comparative des Gaules, » t. II, p. 434; t. III, p. 50.
(9) De Caumont, « Cours d'Antiquités monumentales, » t. II, p. 32, 44, 88.
(10) Fortia d'Urban, « Recueil des Itinéraires anciens, » p. 115.
(11) « Les Voies romaines des Gaules, » p. 7, 10, in-8°, Paris, 1864; Extrait de la « Revue archéologique, » de 1863.
(12) Grégoire de Tours dans Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules, » t. II, p. 233, 399.
(13) Id., ibid., p. 230, 326.
(14) Id., ibid., p. 418.
(15) Id., ibid., p. 282. — Chéruel, « Hist. de Rouen, » t. Ier, p. IX.
(16) Id., ibid., t. II, p. 407.
(17) Fortunat, lib. VII, c. 7, dans Dom Bouquet, « Recueil, » t. II, p. 510.
(18) Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules. »

d'Orléans de 533, 538 et 541 (1) et que saint Prétextat souscrit les actes du concile de Mâcon en 585 : « Pretextatus, episc. ecclesiæ Rotomagensis (2). » Enfin le concile tenu à Rouen, la même année, par Chilpéric Ier, termine ainsi ses actes : « Actum Rothomagi (3). »

L'auteur des *Gestes des Francs* écrit tantôt « Rodomacum (4), » tantôt « Rothomagensis episcopus (5). » Des documents mérovingiens, cités par les Bénédictins disent : « Metropolis civitas Rotomagensium » et « civitas Rodomagensium metropolis (6). »

Les auteurs du VIIe siècle continuent la confusion et le mélange.

Hugues de Verdun écrit : « Rotomagum (7); » saint Ouen lui-même, dans la *Vie de saint Éloi,* ne craint pas de dire « Rothomagæ civitas (8). » Dagobert Ier, dans le célèbre diplôme délivré, en 629, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, énumérant les principaux marchés de son royaume, cite le port de Rouen « Rothomo porto (9), » et Clovis II, dans un autre diplôme, délivré à la même abbaye, cite la sainte église de Rouen « Sancta ecclesia Rotminse (10); » enfin, le concile tenu à Rouen, par saint Ansbert, en 689 ou 693, et dont les actes nous ont été conservés par Aigrade, moine de Fontenelle et contemporain, appelle la ville de Rouen « Ratumago urbe (11). »

C'est à cette période qu'il nous faut reporter les inscriptions des monétaires. Bouteroue cite six triens mérovingiens sur lesquels il a lu le nom de Rouen ainsi qu'il suit : ROTOMO — RODOMI — ROTOMO CI — ROTOMOIO — ROTOMVS — ...OTOMVS (12). Leblanc ne fait que répéter ROTOMO (13). Deux tiers de sol d'or recueillis à Rouen, en 1846, ont donné l'un et l'autre ROTOMO CI (14).

Les écrits et les monuments du VIIIe siècle continuent la confusion des langues. Nous avons une lettre écrite en 742, par le pape Zacharie à saint Boniface de Mayence, dans laquelle il l'établit son légat en Gaule et en Germanie. Là, il lui parle de trois métropolitains qu'il a institués, et dans le nombre il cite Grimon de Rouen « Grimonem in civitate quæ dicitur Rodomos (15). » En 768, l'année même de sa mort, Pepin-le-Bref célébra la

(1) Labbe et Cossart, « Sacro-sancta concilia, » t. IV, p. 1783; t. V, p. 503 et 588.
(2) Dom Bouquet, « Recueil, » t. IV, p. 108.
(3) Id., ibid., t. IV, p. 626.
(4) Id., ibid., t. II, p. 561.
(5) Id., ibid., t. II, p. 570.
(6) Id., ibid., t. II, p. 2, 4, 10.
(7) Dom Bouquet, « Recueil des Hist., » t. III, p. 358.
(8) Id., ibid., p. 612.
(9) Id., ibid., t. IV, p. 627.
(10) Id., ibid., p. 638.
(11) Id., ibid., t. III, p. 618.
(12) A. Bouteroue, « Recherches curievses sur des monnoyes de France, » p. 262-64, 361, nos 159, 160, pl. V, nos 5, 6, 10.
(13) Leblanc, « Traité hist. des mon. de France, » 2e pl. des monét., no 46, p. 64.
(14) Deville, « Revue de Rouen, » année 1847, p. 379. — « Épigraphie de la Seine-Inf., » p. 34.
(15) Dom Bouquet, « Recueil des Hist., » t. IV, p. 35.

Pâques « in Rodomo civitate (1). » Charlemagne, son fils, cite en 779 « Rodomo » parmi les « portus et civitates » commerçants de son empire (2). En 795, il désigne comme « missus Dominicus » et comme gouverneur de Rouen, Willebert. « Rothomagensis archiepiscopus (3). » Enfin, en 801, ce grand empereur lui-même passe par « Rothomagum (4). » Une msnnaie frappée à Rouen par le restaurateur de l'empire d'Occident, et citée par Conbrouse, porte RODOMAGVM (5).

Le testament de Charlemagne, dressé en 811, nomme « Rotumagus » parmi les vingt-deux métropoles de son vaste empire auxquelles il lègue des biens (6). Les *Gestes* de Louis-le-Débonnaire assurent qu'en 818 ce prince passa par « Rotomagum (7). » L'édit monétaire de Pîtres promulgué par Charles-le-Chauve en 864 indique « Rotomago (8) » parmi les neuf ou dix hôtels des monnaies de l'empire carlovingien. Hugues de Flavigny, qui écrivait en 862, donne le nom de « Rotomagum (9). » Parlant de la Basse-Seine, les capitulaires la qualifient de « Sequanæ Rodomensis (10). » Riculfe, dans une charte délivrée à sa cathédrale, en 872, se nomme lui-même « Rotomorum archiepiscopus (11). »

Les *Annales de saint Bertin,* cette grande source de notre histoire piratique, racontant les différentes invasions subies par la ville de Rouen, disent tour à tour « Rotumam » « Rotomum » « Rotumagus » et « Rotomagum (12). » Un contemporain, cité par Duchesne, racontant les exploits des Normands en France, écrit « Rotoma (13). »

Terminons ce siècle d'agitation par les monnaies de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve, où nous lisons avec une grande variété : ROTVMAGVS — ROTU-MA-GVS — ROTV MAGVS — ROVMACVS — ROTHVHAGVS CIVII — ROTAVHACVS CIVII — ROTVHACVS DIVI — ROTHVHACVS — RCTVHACVS — ROTVNCVS CIVI, d'après les numismates (14), et ROTVMACVS CIVII, d'après les monnaies elles-mêmes existantes ou trouvées à Rouen (15).

Nous touchons enfin aux Normands, et c'est alors que l'altération est à son comble. Si

(1) Dom Bouquet, « Recueil des Hist., » t. v, p. 18, 36, 200.
(2) Id., ibid., p. 142.
(3) Id., ibid., t. vi, p. 90, 91.
(4) Id., ibid., t. v, p. 52, 214, 349.
(5) Conbrouse, « Catalogue raisonné des mon. nat. de France, » Carlovingiens, p. 36.
(6) Dom Bouquet, « Recueil des Hist., » t. v, p. 302,37.
(7) Id., ibid., t. vi, p. 143, 178.
(8) Id., ibid., t. vii, p. 656.
(9) Id., ibid., t. vii, p. 246.
(10) Baluze, « Capitulaires, » t. Ier, p. 378.
(11) Pommeraye, « Hist. de l'Abbaye royale de Saint-Ouen, » p. 399. — Périaux, « Dict. ind. des rues et places de Rouen, » p. XVIII-XIX.
(12) Dom Bouquet, « Recueil des Hist., » t. vii, p. 40, 59, 68, 152, 231, 272.
(13) « Gesta Norm. in Franciâ, » Duchesne. — « Script. rer. norm. vet., » p. 1.
(14) Leblanc, « Traité raisonné des mon. de France, » p. 102, 133, n° 24. — Conbrouse, « Catal. raisonné des monnaies nat. de France, » p. 3. Carlovingiens, p. 36.
(15) Au musée de Rouen, chez M. Billiard et au musée de Boulogne. — « Épigraphie de la Seine-Inf., » p. 34.

Rouen est encore appelé « Rothomagus » « Rotomagus » et « Rotomagum » par quelques-uns comme Aimoïn (1) et plusieurs autres (2), il est aussi nommé « Rodomus » et « Rodomo » par Frodoard (3), « Rotomo » par Dudon (4), « Rotomo » et « Rotomis » par Richard Ier (5), et jusqu'à « Rothum » et « Romo » par d'autres.

Le XIe siècle suit quelque temps les errements du Xe; mais si quelques-uns écrivent encore « Rodomum, » ils y joignent l'alternative « vel Rotomagum (6). » Glaber Raoul et Guillaume de Jumiéges disent « Rotomagum (7) » et « Rotomagi (8). » Toutefois Dudon écrit encore « Rotomo » et « Rotome (9). »

Mais c'est sous nos ducs que le chaos orthographique est complet pour les monuments numismatiques. C'est alors qu'on lit, ou plutôt qu'on ne lit plus; on devine sur les deniers des Richard et des Guillaume de Normandie : OTOMACATVS — RCDƆMCORI — ƆIƆOƆMCO — ROTOMACIS. — ROTOMAGVS — ROTOMHCVS — ROTOMALIS — ROTOMAEIL — ROTOMA — ROTOMAG — ROTOMACS et ROTOM CIVITAS (10).

En terminant cette dissertation, nous eussions été heureux d'indiquer les plus vieux monuments écrits où se trouve le nom français de Rouen. Jusqu'ici nous n'avons pu en rencontrer que deux, dont l'un date du XIIe siècle et l'autre probablement du XIIIe. Le premier, c'est le *Roman de Rou*, par Robert Wace; le second, ce sont les *Grans Chroniques de Saint-Denis*. Wace dit parfois « Ruen (11) » et « Roen (12), » mais presque toujours c'est « Roem (13); » il va jusqu'à dire : « Roem out nun Rotuma (14). » Les *Chroniques de Saint-Denis* écrivent « Roën » « Roem » « Rouam » et enfin « Rouan (15). » A l'orthographe près, c'est bien le nom moderne.

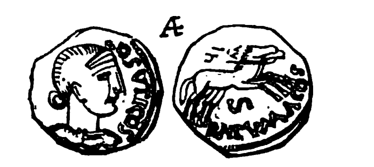
§ II. — Le Rouen des Gaulois.

On chercherait vainement dans les livres le nom de Rouen au temps des Gaules indé-

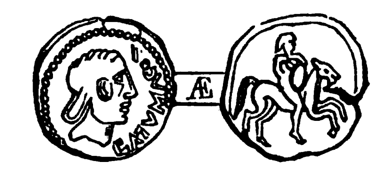
(1) Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules, » t. III, p. 25, 73.
(2) Ib., ibid., t. VIII, p. 34, 218, 219, 223, 241, 258, 261, 280, 302, 303, 304, 316, 920.
(3) Id., ibid., t. VIII, p. 168, 183, 188, 196-97, 282, 293, 318.
(4) Dudon, apud Duchesne, « Script. hist. norm. veteres, » p. 75, 76.
(5) Dom Bouquet, « Recueil des Hist., » t. IX, p. 73-82 et 731.
(6) Id., ibid., t. XI, p. 70.
(7) Id., ibid., t. X, p. 10.
(8) Id., ibid., t. X, p. 187.
(9) Dudon, « De Mor. et Act. norm., » p. 76-81.
(10) Tobiesen-Duby, « Traité des monnaies baronales, » t. Ier, p. 180-83, pl. 180-83, pl. LXIV, fig. 1, 2, 3, 4, 7, 10 et 11. — Ducarel, « Anglo-norman. antiquities, » pl. III, fig. 1 et 2. — Deville, « Revue de Rouen, » année 1847, p. 379. — Lecointre-Dupont, « Lettres sur l'hist. monét. de la Normandie, » p. 23-28, pl. 1, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 10.
(11) R. Wace, « Le Roman de Rou, » édit. Leprevost et Pluquet, t. Ier, p. 313.
(12) Id., ibid., t. Ier, p. 19, 156.
(13) Id., ibid., t. Ier, p. 18, 58, 72, 123, 162, 169, 193, 200, 207, 217, 240, 247, 313; t. II, p. 60, 234, 296, 356.
(14) R. Wace, « Le Roman de Rou, » t. Ier, p. 267.
(15) Dom Bouquet, t. III, p. 213, 221; t. V, p. 310, 312, 322.

pendantes. Comme nous l'avons déjà dit, un seul morceau de métal, fruit du monnayage autonome de nos ancêtres, nous révèle tout à la fois l'existence, le nom et le rôle de cette grande cité. Au temps où les Romains envahissaient la Gaule, Rouen se nommait *Ratvma* ou *Ratvmacos*. Cette ville était le centre d'une tribu que César appelle *Vélocasses* et qui eux-mêmes se nomment *Eliocati* ou *Veliocati*. Enfin, l'un et l'autre avaient pour chef le guerrier *Svticos*, dont le nom et l'image sont arrivés jusqu'à nous. Jusqu'à présent, c'est là tout ce que les monuments gravés nous apprennent sur le passé d'une grande cité dont la naissance a précédé l'ère chrétienne de plusieurs siècles.

Le Musée de Rouen et la Bibliothèque impériale de Paris possèdent quelques-unes de ces monnaies de bronze, qui portent le nom de la ville et du pays, et qui reproduisent l'image des chefs ou des rois de la cité. MM. Deville et Lambert ont dit sur cette matière tout ce que l'on peut savoir (1), et c'est à leurs publications que nous empruntons les trois monuments que nous reproduisons ici.







MONNAIES ROMAINES DE ROUEN ET DES VÉLOCASSES.

En dehors de ces débris métalliques et épigraphiques, nous possédons à présent quelques vestiges de la cité gauloise. Grâce aux grands travaux qui ont labouré ce sol depuis quelques années, M. Thaurin a su recueillir des débris celtiques que, par sa bienveillance, nous pouvons reproduire ou enregistrer.

Parmi les divers monuments de *Ratvmacos,* nous en distinguerons surtout de trois sortes : les haches, les vases et les monnaies.

Les haches sont au nombre de quatre : deux sont en silex (2) et deux en bronze. Pour

(1) Deville, « Essai sur les médailles gauloises de Rouen, » dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 60 et pl. — Id., « Précis analytique de l'Académie de Rouen, » année 1839, p. 183. Ed. Lambert, « Essai sur la Numismatique gauloise dans le nord-ouest de la France, » dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xiii, pl. ix, fig. 5, 6, 7, 8.

(2) Une hache en silex a été trouvée en 1859, rue Napoléon III, à cinq mètres de profondeur. (Thaurin, « Journal de Rouen, » du 4 juillet 1860.)

la forme, comme pour la matière, elles ressemblent à toutes celles que l'on rencontre dans le département et dans le reste de la Normandie. (On en jugera par les échantillons que nous offrons ici.)





HACHE EN SILEX. — ROUEN. — HACHE EN BRONZE.

Les vases sont au nombre de deux, bien conservés, que nous reproduisons; puis ils sont accompagnés d'un certain nombre de fragments, qui témoignent de vases brisés par le poids du temps et des terres. Ces vases, qui ressemblent par la matière et la forme à ceux des Caillettes, des Damps, du Vaudreuil, de Sainte-Beuve, de Foucarmont et de la Cité de Limes, ont été rencontrés, de 1856 à 1861, dans la *rue Impériale,* à la hauteur du quartier Saint-Louis, en creusant les fondations de la Gendarmerie et de la Caisse d'épargne. Ils faisaient partie d'un cimetière à crémation qui remonte évidemment aux anciens Vélocasses.



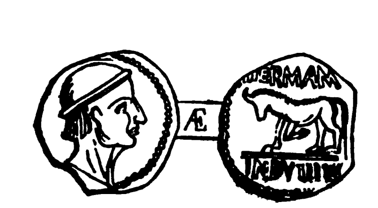


VASES GAULOIS EN TERRE CUITE (ROUEN).

D'autres fragments de vases gaulois ont encore été rencontrés çà et là, aux plus profondes entrailles de la cité.

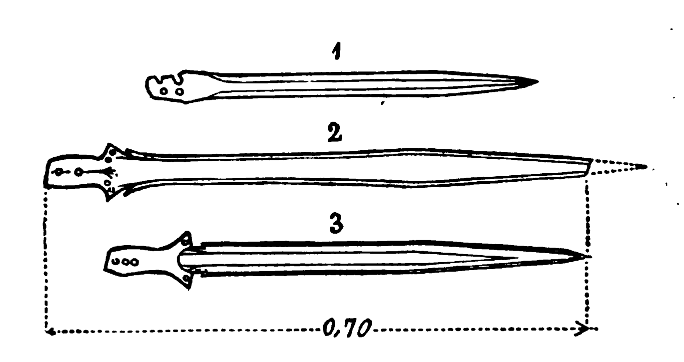
Enfin, M. Thaurin a recueilli sur plusieurs points sept ou huit monnaies gauloises, dont une est en électrum, trois en fonte et le reste en bronze. La plupart sont frustes; mais quelques-unes portent le type et la légende bien connue de *Germanv indutillii*, attribuée à Induciomar, chef des Trévires. (Nous reproduisons cette pièce ici.) Les principaux points sur lesquels M. Thaurin a recueilli ces précieux morceaux de métal sont la *Tour Saint-André*, la *Grosse-Horloge* et le *quartier Saint-Louis*. Malheureusement, parmi les pièces rencontrées, aucune ne porte le différent de *Ratvmacos*.

Un dernier monument que l'on pourrait peut-être revendiquer pour le Rouen des Gaulois, c'est la belle épée de bronze trouvée dans la Seine, en 1860, dans les draguages du port de Rouen. Elle est maintenant déposée au musée de Rouen, et nous en devons le dessin à l'obligeance de son conservateur, M. A. Pottier.





MONNAIE GAULOISE EN BRONZE (ROUEN).



ÉPÉES EN BRONZE TROUVÉES DANS LA SEINE; LE N° 1 A ROUEN, LE N° 2 A OISSEL, LE N° 3 A LA BOUILLE (1).

§ III. Le Rouen des Romains.

Dans l'impuissance où nous sommes de rétablir la disposition et l'étendue du Rouen gallo-romain, maintenant enseveli sous une couche de plusieurs mètres de débris et tout recouvert de constructions modernes, nous nous contenterons d'enregistrer, par rues et par quartiers, les découvertes qui y ont été faites depuis 1789; car, par une étrange coïncidence, c'est au seuil de la France nouvelle que la première trouvaille romaine a été, je ne dirai pas faite, mais constatée et décrite. Tous les autres, ou à peu près, appartiennent à notre siècle, et surtout au temps où l'archéologie a pris naissance parmi nous.

C'est M. Torcy, architecte du XVIIIe siècle, qui a consigné la première observation. MM. Le Prevost, Langlois et De la Quérière ont continué l'œuvre. Mais c'est surtout à M. Deville que nous devons nos meilleurs éléments. Après lui, nous adresserons nos

(1) Une épée de bronze entièrement pareille à celles-ci a été trouvée à Miers (Lot), sous un dolmen dit *Peyro levado*, fouillé en 1846. De Bonstetten, « Essai sur les dolmens », p. 36, pl. II, fig. 3.

remercîments à M. Paul Baudry, qui a suivi les grands travaux de Rouen, et à M. Thaurin, qui, depuis dix ans, a fait du *Journal de Rouen* un registre d'inscriptions archéologiques.

Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de donner du Rouen antique un tableau d'ensemble, résultant de découvertes qu'il n'est pas encore possible de résumer, nous nous contenterons de grouper, par rues et par dates, la série des faits archéologiques qui se sont produits de nos jours. Toutefois, en vertu des études qui ont été faites sur l'enceinte antique, nous partagerons la ville en deux portions : nous appellerons l'une la *Cité*, et l'autre le *Suburbium* ou les *Faubourgs*.

Nous avons lieu d'être surpris que Rouen n'ait conservé, à aucune des parties de la ville actuelle, le nom de *Cité*, que l'on retrouve partout, dans les villes romaines de la Gaule, de la Bretagne et de la Germanie (1).

La Cité. — *Place de la Cathédrale, ancien Parvis.* — En février 1829, lorsque l'on creusait au pied de la *Tour de Beurre* pour fonder un contre-fort destiné à consolider le portail de la métropole, M. De la Quérière assure que l'on trouva, à sept mètres de profondeur, un mur romain en brique et pierre, passant sous la Tour elle-même (2). Outre ce témoignage, nous avons aussi celui de M. Deville, qui affirme qu'à la base de cette même *Tour de Beurre*, à vingt pieds de profondeur, il a recueilli, au milieu des murs romains, des monnaies de Néron et de Domitien. — En septembre 1830, lorsqu'on établit au côté nord du portail, un contre-fort parallèle, on trouva, près de la *Tour Saint-Romain*, des restes de fondations antiques (3).

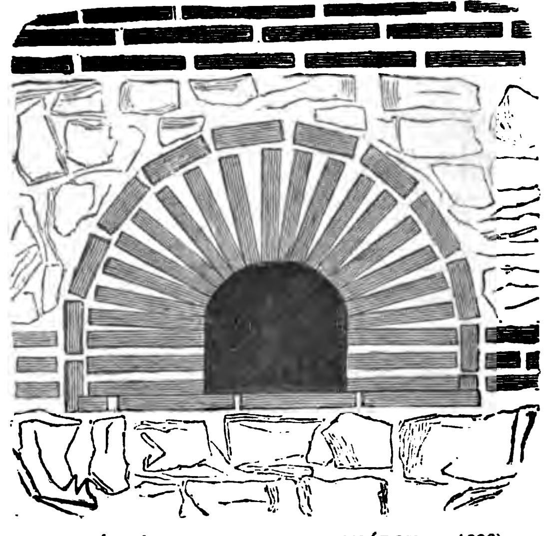
(1) Nous sommes très étonné de ne trouver à Rouen aucun nom de rue ou de quartier qui conserve ce nom de *Cité*, si commun dans toutes les anciennes villes romaines de la Gaule et de la Grande-Bretagne. Nous ne connaissons même, dans les écrivains des trois derniers siècles, aucun texte qui puisse faire soupçonner ici cette enceinte réservée, ce sanctuaire municipal, si commun ailleurs. Tout le monde sait que les villes de Paris et de Londres montrent encore le quartier de la Cité, qui n'est autre que l'ancienne ville romaine fortifiée. On connaît à Limoges une *rue de la Cité*. — Nous avons vu à Évreux une *rue de la Petite-Cité*. (« Bulletin monumental, » t. xxiv, p. 42-43.) — Le comte de Caylus parle de la *Cité* de Mâcon (« Recueil d'Antiquités, » t. vii, p. 245.) — Le même antiquaire cite à Périgueux le *quartier de l'Ancienne-Cité* (« Recueil d'Antiquités, » t. v, p. 339); ce que le docteur Galy confirmait, en 1858, au Congrès archéologique de France, en lui indiquant dans la même ville le *Vallon de la Vieille-Cité* (« Congrès archéolog. de France, » année 1858, p. 203). — Dans son « Répertoire archéologique de l'Aube, » (p. 133), M. d'Arbois de Jubainville mentionne la *Cité* de Troyes; et, dans son « Répertoire de l'Anjou, » M. Godard-Faultrier rappelle à plusieurs reprises la *Cité* d'Angers (« Répertoire archéologique de l'Anjou, » août 1860, p. 264; — « Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences et Arts d'Angers, » 3e vol., 2e sem.) — Le « Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, » t. xiii, p. 37), applique aussi à des quartiers de cette ville les noms de *Cité* et de *Petite-Cité*. — Ce nom se rencontre parfois ailleurs que dans des villes murées. Nous l'avons retrouvé, avec accompagnement de ruines romaines, à Beauville-la-Cité (arrondissement d'Yvetot). (« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 132; 2e édit., p. 150. — « Les Eglises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. ier, p. 247-48.) — Entre Saint-Michel-de-Brenne et Martigny, dans l'Indre, est un lieu nommé la *Cité*, où l'on a trouvé des poteries antiques, des urnes de verre, des fragments de bronze et de fer. (De la Villegille, « Revue des Sociétés savantes, » 2e série, t. ier, p. 152, février 1859.)

(2) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. ii, p. 130.

(3) Id., ibid., « Journal de Rouen, » du 19 septembre 1830 ou 1832.

Rue Saint-Romain, enclave de l'Archevêché. — En 1825, lorsque l'on creusa le puits du paratonnerre de la nouvelle flèche de fer, on recueillit, à 8 mètres, des tuiles et des briques romaines, ainsi qu'un petit bronze du Bas-Empire, portant le nom de *Constantinopolis* (1).

Passage Saint-Herbland, angle des rues des Carmes et de la Grosse-Horloge. — En juin 1828, lorsque l'on construisit l'hôtel Saint-Herbland, à la place de l'église de ce nom, on aperçut, en creusant une fosse d'aisance, à la profondeur de plus de 6 mètres, une belle construction romaine. Les murs, appareillés de pierre, étaient chaînés de briques. Les ouvertures étaient faites avec de la brique (2). Parmi les ouvertures on remarquait l'entrée d'un *præfurnium*, ou fourneau, que nous reproduisons ici. M. H. Langlois a dessiné, pour les cartons de la Commission des Antiquités, ce curieux spécimen antique.



ENTRÉE D'UN FOURNEAU ROMAIN (ROUEN, 1828).

Rue de la Grosse-Horloge, n° 14. — En 1861, en creusant la cave du n° 14, voisin de l'hôtel Saint-Herbland, on a trouvé des débris d'architecture romaine, des tuiles à rebords, plates ou convexes, des mortiers et des monnaies frustes (3).

Rue Massacre, près de la rue de la Grosse-Horloge. — En 1842, on y a recueilli des débris romains.

Rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, nos 14 et 15. — M. De la Quérière raconte qu'en juillet 1822, en fondant, dans la *rue des Tonneliers,* les maisons qui portent les nos 14 et 15, on trouva, à la profondeur de 4 mètres, une construction romaine avec un hypocauste. On en détruisit une portion; mais une grande partie passe sous la rue et n'a pas été entamée. Outre ce calorifère, placé au sud, on en a rencontré un autre dans la direction de l'ouest. Il avait de plus un conduit en ciment et en terre cuite, des briques romaines et de grandes dalles pour le pavage. Dans les déblais voisins, on a recueilli cinquante ou soixante monnaies romaines, parmi lesquelles on distinguait un Gallien en argent et deux Constantin en bronze (4). — L'opinion qui soutient que le sol de Saint-Etienne-des-Ton-

(1) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 262-63.

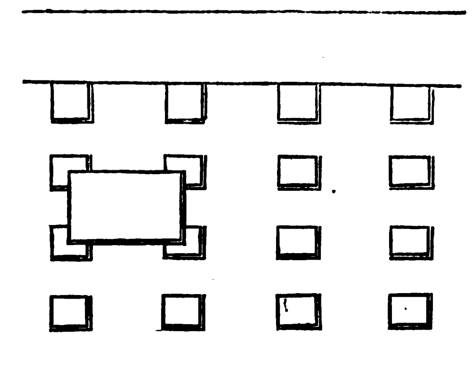
(2) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 128, et « Archives de la Commission. »

(3) « Journal de Rouen, » du 15 novembre 1861.

(4) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 243-44.

peliers était autrefois une île ou sous les eaux, et qu'il n'a été réuni à la terre ferme qu'au temps de nos premiers ducs, recevrait peut-être ici un premier démenti.

Rue Impériale, précédemment rue des Prêtresses. — Au printemps de 1846, lors de la confection de la nouvelle *rue Impériale,* aux abords de l'ancienne *rue des Prêtresses* et au niveau des eaux de *Robec,* j'ai vu découvrir, à 2 ou 3 mètres du sol, une très belle construction gallo-romaine. C'était une maison particulière, dont on reconnut la salle longue de 4 mètres 15 et large de 3 mètres 85. Haute d'environ 2 mètres, elle était encore décorée de peintures murales représentant des lambris et des panneaux de marbre simulés. Ces ornements étaient bien conservés. Le pavage se composait de carreaux en terre cuite de 60 centimètres de long sur 40 de large et 5 centimètres d'épaisseur; il reposait sur les piliers d'un hypocauste. Des conduits sortaient du calorifère et tapissaient les murs. M. Deville attribue cette maison au IIIe siècle de notre ère. Les peintures ont été dessinées par lui et reproduites en couleur par les soins de l'Académie. M. Girardin, qui a analysé les matières colorantes, a reconnu qu'elles avaient été appliquées à la cire (1). Les cartons de la Commission des Antiquités possèdent également quatre belles planches peintes en couleur par M. Deville, et représentant les murs, le pavage, le chauffoir et les peintures de cette curieuse habitation.



HYPOCAUSTE DE LA RUE DES PRÊTRESSES (ROUEN, 1846).

Rue Impériale, aux abords de la rue Saint-Nicolas. — Au bord du ruisseau de Robec, on a aperçu les fondations d'une habitation romaine avec des tuiles et des poteries. — Entre la *rue Saint-Nicolas* et la *rue Saint-Romain*, on a rencontré, en 1861, des tuiles à rebords.

Rue de la Chaîne, en face de la rue Neuve-Saint-Amand. — En 1829, M. De la Quérière a vu trouver, dans le jardin de l'ancienne abbaye, des tuiles et des briques romaines (2) et, au no 6 bis de la même rue, M. Thaurin a vu extraire, en 1858, des tuiles à rebords, des grandes briques et des conduits de chaleur (3).

L'ancienne abbaye Saint-Amand. — Toute cette abbaye, ainsi que les terrains qui l'environnent, sont remplis de restes romains sur un grand espace et sur une forte

(1) Deville, « Revue de Rouen, » année 1846, 1er sem., p. 319-20. — Girardin, « Analyse de quelques Produits d'art d'une haute antiquité, » p. 2-10 et pl. 1, 2, 3. — Id., « Précis analytique de l'Académie de Rouen, » année 1852, p. 143-48, pl. 1, 2, 3. — Liger, « Mémorial de Rouen, » des 7 et 11 mai 1846.

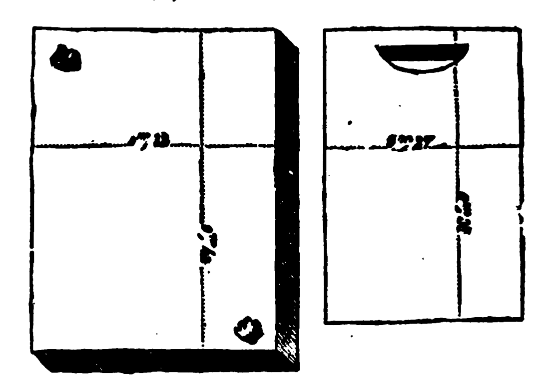
(2) De la Quérière, « Description hist. des Maisons de Rouen, » t. II, p. 131.

(3) « Journal de Rouen, » du 3 avril 1858.

épaisseur. Non-seulement l'abbaye elle-même a été construite sur un édifice gallo-romain; mais aussi plusieurs de ses murailles s'élevaient perpendiculairement sur des restes encore très solides de murs antiques chaînés de tuiles (1). Aussi nous allons avoir à enregistrer plusieurs découvertes de tout genre, faites, à diverses époques, dedans et autour de Saint-Amand.

Rue Impériale, hôtel Saint-Amand. — En 1858, on a rencontré, dans l'enceinte de l'hôtel, trente-six monnaies en argent et en billon des Philippe, de Gordien père, de Trébonien-Galle, de Trajan-Dèce, de Volusien, d'Elagabale, d'Herennius, d'Otacille et d'Estrucille. Ces pièces sont entrées au Musée de Rouen (2).

Impasse Saint-Amand. — En juillet 1848, en creusant un puits, on a trouvé, à 5 mètres de profondeur, de grandes et belles briques romaines, et un mur épais de 1 mètre, composé de fortes pierres alternées d'assises de briques (3). (Nous reproduisons ici une de ces briques; l'autre vient de Saint-Lô).



BRIQUES ROMAINES (ROUEN, 1848).

Rue Impériale, près Saint-Amand. — En 1856, on a rencontré des débris romains, tels que vases, tuiles, poteries à reliefs, bronzes d'Antonin, d'Adrien et de Tétricus (4).

Rue Impériale, près la rue du Petit-Loup. — En 1846, on a vu une muraille romaine qui se prolongeait sous l'enceinte de l'abbaye Saint-Amand. Un vase de terre, voisin de ce mur, contenait trois cents monnaies de bronze de Gallien, de Victorin, de Tétricus et surtout de Carausius.

Rue de la Boucherie Saint-Ouen. — En 1834, en établissant un aqueduc, on a trouvé des murs antiques, des claveaux et des briques romaines (5).

Un second quartier de Rouen tout rempli de débris romains, c'est celui des Carmes, notamment la place et la rue de ce nom. Le sol, ici, renferme un monticule élevé où les ruines antiques sont compactes et entassées.

Place des Carmes. — A différentes reprises, cette place s'est montrée féconde en découvertes. Une première fois, ce fut en 1818, lors de la construction de la maison de M. Noury-Vallée, alors *rue de la Chaîne,* aujourd'hui *place des Carmes,* n° 31. On trouva d'antiques fondations en briques romaines d'une très grande épaisseur. La façade de la maison a été

(1) « Congrès archéologique de France, » année 1859, p. 535.

(2) Deville, « Revue de Rouen, » année 1846, 1er sem., p. 124.

(3) Deville, « Répertoire Mss du Musée de Rouen, » t. II, n° 649.

(4) « Journal de Rouen, » du 21 juin 1856.

(5) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 126. — Deville, « Catalogue du Musée départemental, » année 1845, n° 43, p. 21.

fondée sur cette construction, qui était énorme. Près de là s'est trouvé un fragment de colonne gigantesque (1). — D'autres travaux, opérés vers 1830, ont fait recueillir des crépis coloriés et d'épais mortiers que nous avons vus chez M. Jean Rondeaux.

Mais c'est en 1839 que les plus belles découvertes ont été faites sur la place des Carmes, dans la direction de la *rue des Arsins*. En démolissant un bâtiment conventuel pour asseoir la maison qui porte le nº 34 (2), on a rencontré une masse de débris antiques. A 4 mètres de profondeur, on reconnut une épaisse muraille que l'on considère comme l'ancienne enceinte militaire de *Rotomagus*. La base du mur était faite avec de fortes pierres sculptées provenant d'anciens édifices, notamment de tombeaux. C'est là que se trouvait le cippe funéraire de *Cassiola*, que nous décrirons et reproduirons au chapitre des sépultures. On recueillit dans cette fouille une quantité considérable de pierres taillées, de tuiles à rebords, de poteries de toute sorte, de monnaies de bronze du Haut comme du Bas-Empire (3).



MERCURE EN BRONZE (ROUEN, 1839).

Mais la découverte la plus précieuse, sortie de cette tranchée, est une statuette de Mercure, trouvée le 5 septembre 1839. Cette figurine de bronze montre le dieu du commerce debout, vêtu de la clamyde et la bourse à la main. Nous reproduisons ici, dans sa grandeur naturelle, cette image, montée sur son piédestal aussi en bronze et de forme hexagone. — Cette jolie pièce a été achetée en 1854, par le Musée de Rouen, la somme de 500 fr., à M. Thaurin, qui l'avait sauvée. Nous en devons le dessin à M. E. Nicolle.

Nous rattachons au groupe romain de la *place des Carmes* l'importante découverte qui fut faite en 1789, par M. Torcy, lors de la construction d'une raffinerie dans une cour de la *rue des Carmes*, qui porte aujourd'hui le nº 85. Le vieil architecte a raconté lui-même sa découverte, et, en 1818, l'Académie de Rouen a eu l'heureuse pensée d'imprimer son récit, qui lui fut communiqué par MM. Rondeaux et Le Prevost. Dans ce mémoire, M. Torcy raconte qu'à 18 pieds (6 mètres) du sol actuel, il trouva une forte muraille greffée sur une plus ancienne encore, et qui courait dans le sens de la rue. C'était un mur en

(1) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. Iᵉʳ, p. 76. — « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 15. — Licquet, « Recherches sur l'histoire religieuse, morale et politique de Rouen, » p. 8.

(2) Rue Neuve-des-Arsins, nº 30, d'après M. Thaurin.

(3) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 27-28.

petit appareil, chaîné de briques romaines. La porte, haute de 3 mètres, était à 10 pieds de profondeur. A 20 pieds se voyait une salle pavée en pierre dite de *Chiquart*, du bassin de Paris. Ce mur se prolongeait sous l'*hôtel de France*. Sur son tracé, M. Torcy crut reconnaître la forme de deux tourelles.

Un autre mur, placé à 7 mètres du sol, se dirigeait vers Saint-Lô. Cette maçonnerie, également romaine, avait 1 mètre 50 d'épaisseur.

Un troisième mur, enseveli à la même profondeur, paraissait se diriger également vers l'*hôtel de France*. On remarqua, encore en place, une grille de fer maillé d'environ 2 mètres de largeur.

Au milieu de ces ruines souterraines et profondes, on distingua un cube en pierre de Saint-Leu, qui était sculpté, et où l'on crut reconnaître l'image d'une croix. Il s'y trouvait aussi des charbons en abondance et du blé brûlé, restes d'un vaste incendie; une couche très épaisse de côtes de cheval, sans autres ossements du même animal; un vase en terre et des épingles en ivoire. Le nombre des monnaies recueillies s'élevait à quatre-vingts : quarante-cinq étaient frustes. Elles étaient en argent, en bronze et en étain. Celles qui ont été reconnues ont donné les noms d'Antonin, de Posthume, de Tétricus et de Carausius (1).

Dans cette même *rue des Carmes*, on a trouvé, en 1818, un vase de terre avec des épingles en ivoire.

Le troisième centre archéologique de la cité de Rouen, c'est l'ancienne abbaye de Saint-Lô et les terrains environnants. Il existe ici la même élévation de terrain que dans le quartier des Carmes, et le sol est aussi profondément semé de débris. Depuis un demi-siècle, l'abbaye de Saint-Lô a été souvent remuée pour des appropriations diverses, et toujours elle a répondu par des découvertes nouvelles.

M. De la Quérière nous apprend que, dès 1817, des fouilles y furent pratiquées sous l'administration de M. le comte de Kergariou. On y trouva, au milieu d'un amas de tuiles et de poteries antiques, une suite d'appartements romains et des fragments d'inscriptions (2). En 1818, on y constata la présence d'un aqueduc et de murs coloriés dont M. Jean Rondeaux a conservé chez lui les crépis.

En 1820, on trouva de la paille brûlée et des ossements de cheval, à 5 mètres de profondeur.

Vers 1824, M. Licquet a vu, dans l'enceinte de Saint-Lô, de belles constructions antiques, qui, selon lui, se reliaient à celles qui furent trouvées, en 1789, dans la *rue des Carmes* (3).

(1) « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1818, p. 177-82. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. Ier, p. 83-87. — Licquet, « Recherches sur l'histoire de Rouen, » p. 7 et 8.

(2) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. Ier, p. 77-78.

(3) Licquet, « Recherches sur l'histoire de Rouen, » page 8.

En 1847, on trouva dans l'Ecole normale, qui a remplacé le monastère, un cercueil de pierre au milieu de sarcophages de plâtre.

Enfin, en février 1848, M. Deville a vu extraire, *rue Saint-Lô, n° 26*, de grandes et belles tuiles romaines épaisses de 4 centimètres, larges de 32 et longues de 42. (Voir l'une d'elles, page 94). Là se trouvait aussi un angle de mur soigneusement travaillé.

Nous ne voulons pas omettre de dire que la tradition, comme l'histoire, fait de Saint-Lô un point historique et religieux fort important. C'est là, d'après les historiens de notre ville, qu'aurait existé le temple de Roth, cette divinité topique dont saint Mellon aurait renversé les autels (1).

Nous croyons devoir rattacher au quartier Saint-Lô les découvertes faites dans ses environs.

Rue Socrate, nos 13-15. — Vers 1825, en creusant les fondements de cette maison, on trouva le corps d'un homme, accompagné d'une lance et d'un casque, et les squelettes d'un cheval et d'un cerf (2).

Même rue, no 26, à l'encoignure de la rue des Fossés-Louis VIII. — En avril 1863, on y reconnut des murs d'habitation, couverts de peinture, et des vases, dans une demeure adossée à la muraille militaire.

Rue des Fossés-Louis VIII. — M. A. Pottier raconte qu'en 1851 il vit, dans cette rue, des restes de colonnes, des murailles solides et épaisses, qu'il croit les restes de l'enceinte militaire (3).

Rue Saint-Lô et rue Boudin. — En 1844, lors des grands travaux de creusement occasionnés par l'achèvement du *Palais-de-Justice*, on trouva de nombreuses constructions romaines. A 5 mètres du sol se reconnaissait une voie pavée, et le terrain était tout rempli de débris de vases et de monnaies. M. Deville nous a laissé le récit de ces découvertes (4).

LE SUBURBIUM OU LES FAUBOURGS DE LA CITÉ. — Nous appellerons ainsi tout ce qui, n'étant pas renfermé dans l'enceinte de la Cité romaine, existait pourtant sous les Césars, et fait aujourd'hui partie du territoire communal de Rouen. Nous procéderons également par rues et par quartiers.

Quartier Saint-Maclou. — *Rue Malpalu.* — En 1840, on a trouvé dans cette rue un fragment de gobelet en verre bleu, qui a été déposé au Musée.

Rue Napoléon III, près l'ancienne rue Pigeon. — En 1860, en creusant les fondations d'une maison, on trouva les piliers d'un hypocauste, et, dans toute la fouille, beaucoup de

(1) Rondeaux de Sétry, « Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du roi, » t. III, p. 591-92.

(2) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 268-69.

(3) A. Pottier, « Revue de Rouen, » année 1851, p. 190-91.

(4) Deville, « Revue de Rouen, » année 1844, 1er sem., p. 187-188.

tuiles à rebords (1). — En 1858, en fondant la maison qui porte le n° 19 de la même rue, on rencontra de nouveau les restes d'un hypocauste. La même année, perçant un puits, M. Piednud recueillit une statuette romaine en bronze, une monnaie de bronze de Lucile, des fondations de murs romains et une hachette en silex (2). — En 1854 de nombreux débris ont encore été constatés dans la rue Pigeon (3).

Rue du Chemin-Neuf, au pied de la côte Sainte-Catherine. — Vers 1840, on y a recueilli un pied de vase en verre blanc très irisé, et en 1864, près le cimetière du Mont-Gargan, ont été déterrés des tuiles, des poteries et des mortiers romains. Là se trouvait un grand bronze de Marc-Aurèle (4).

Côte Sainte-Catherine. — En 1838, près de l'ancien fort, on a trouvé des tuiles romaines; en 1841, un bronze de Posthume, et en 1852, des tuiles romaines et des monnaies impériales en bronze et en billon (5).

Rue Saint-Hilaire, n° 102, à l'hôtel Saint-François. — Vases et monnaies trouvés en 1823, en 1828 et en 1865. Nous en parlons à l'article des sépultures.

Quartier Saint-Ouen ou Beauvoisine. — Place de l'Hôtel-de-Ville. — La *place de l'Hôtel-de-Ville,* le jardin de Saint-Ouen et les alentours de l'abbaye sont remplis de débris romains. On en a rencontré toutes les fois que l'on a remué le sol. M. De la Quérière se souvient d'avoir vu sortir de terre des tuiles et des poteries romaines, lorsque l'on planta les mâts pour tracer le plan de la *rue Impériale,* alors projetée (6). M. Deville assure avoir placé au Musée, en 1847, deux meules à broyer rencontrées près du pavillon nord de l'Hôtel-de-Ville (7). Dès 1835, il en avait déjà été trouvé d'autres sur la même place publique. Les plus belles découvertes paraissent avoir eu lieu vers 1853, lors de la construction d'un aqueduc. Là, on remua une masse énorme de poteries antiques. Il y avait tant de terre de Samos que M. Thaurin put y recueillir environ vingt noms ou marques de potiers (8).

Les grands travaux de 1861 à 1863, lorsqu'ils ont atteint ou seulement approché les abords de Saint-Ouen, ont toujours montré des restes antiques. M. Thaurin cite la découverte de monnaies de bronze faite dans la *rue des Murs-Saint-Ouen.* C'étaient des Domitien, des Trajan, des Adrien, des Faustine, des Julia Domna et des Posthume (9). En 1862, M. P. Baudry a vu extraire de la place de l'Hôtel-de-Ville des poteries romaines,

(1) « Journal de Rouen, » du 4 juillet 1860.
(2) Id., du 4 juillet 1860.
(3) Id., du 23 mars 1856 et 3 avril 1858.
(4) Id., du 15 mars 1864.
(5) Id., du 15 mars 1864.
(6) De la Quérière, « Description hist. des Maisons de Rouen, » t. Ier, p. 77.
(7) Deville, « Revue de Rouen, » année 1847, p. 386.
(8) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 159; 2e édit., p. 181.
(9) « Journal de Rouen » du 11 mars 1861.

des vases rouges et des épingles en os. A l'angle de la *rue de la Cigogne,* il a reconnu des constructions romaines bien conservées et entourées de poteries rouges et noires. Dans l'ancienne *rue de la Perle,* il a vu des tuiles à rebords, des défenses de sanglier et des objets en os.

Nous avons parlé des découvertes faites, en 1834, dans la *rue des Boucheries-Saint-Ouen*. La même année, on rencontra aussi des tuiles à rebords dans la *rue des Faulx* (1). Dans ces derniers temps, on a reconnu, à 4 mètres du sol, les traces d'une voie antique, et autour, des poteries romaines de toute couleur, des monnaies en bronze de grand et de petit module.

Dans le *clos des Marqueurs,* près Saint-Nicaise, on a recueilli une amulette de bronze et des monnaies antiques.

En 1836, lorsque l'on creusait dans l'hôtel de la Recette générale, situé *rue de la Seille,* on trouva des tuiles à rebords et autres débris romains (2). En 1840, cette même rue a présenté un vase en terre grise et des fragments de verre blanc.

Au mois de septembre 1859, pendant que l'on creusait les fondations d'un bâtiment du *Lycée* vers la *rue Impériale,* on trouva des poteries romaines et des bronzes de Trajan, de Tétricus et de Constans. Dès le mois de juin, on avait recueilli des monnaies romaines dans la cour du *Lycée*. Enfin, dans la *rue du Grand-Maulévrier,* on avait recueilli un Constance II et un Constantin-le-Jeune (3).

La voie qui a tracé la *rue Beauvoisine* était aussi semée de débris. En septembre 1840, en creusant la terre au nº 50, on trouva des poteries et des monnaies romaines que nous rapportons à des incinérations des premiers siècles (4). Dans l'été de 1858, on a recueilli, dans cette même rue, un paquet de monnaies en argent et en billon du IVe siècle. On y reconnut des Philippe, des Gordien, des Trajan-Dèce, des Otacille, des Etruscille, des Herennius, des Trébonien-Galle, des Volusien et des Gallien (5). Enfin, sur la *place Beauvoisine,* on a également reconnu des poteries, des verreries et des bronzes antiques, qui devaient provenir de sépultures. Nous ne parlerons pas des cercueils de plomb de la rue d'Ernemont; mais il n'est pas jusqu'aux hauteurs de Bihorel, par où passait la voie, qui n'aient offert des monnaies romaines.

Si de Beauvoisine nous passons à Bouvreuil, les découvertes et les débris nous suivent. Le lieu le plus fertile paraît avoir été jusqu'ici l'emplacement du château de Philippe-Auguste. Dès 1838, on a reconnu, dans l'enclos des Dames-Ursulines, une muraille romaine en petit appareil chaîné de briques. Elle descendait jusqu'à 7 mètres de profon-

(1) De la Quérière, « Description hist. des Maisons de Rouen, » t. II, p. 144.

(2) « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 265.

(3) Thaurin, « Journal de Rouen, » du 27 octobre 1859.

(4) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 287. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 120.

(5) « Journal de Rouen, » du 12 juillet 1858.



deur et courait est et ouest (1). Au pied du donjon, il existe une muraille romaine construite sur pilotis et prenant naissance à 8 mètres du sol. Là passaient les eaux de la fontaine Gaalor, devenue plus tard le ruisseau de la Renelle. En 1841, lorsque l'on perça la *rue Alain-Blanchard* et que l'on démolit la *tour Bigot,* on exhuma beaucoup de débris romains. D'abord on trouva un puits tout rempli de tuiles et de poteries, puis on m'a parlé d'un vase en terre grise, d'un moyen bronze de Commode et d'un vase rouge à reliefs représentant une femme nue dans la pose de la Vénus de Médicis (2).

Les grands travaux opérés en 1862 ont révélé de nouveaux vestiges. Des murailles romaines se sont fait jour à l'entrée de la *rue de l'Impératrice,* à la hauteur de la *rue Morand.* Un mur chaîné de briques devait se relier avec celui qui, en 1838, fut aperçu à 6 ou 7 mètres du sol, dans l'établissement de Mme Cousin, et dont le dessin existe dans les cartons de la Commission des Antiquités. Ce dernier, aussi en petit appareil, était chaîné de grandes briques romaines (3).

Des amphores brisées ont été recueillies entre la *rue Morand* et la *place Solférino.*

Au bas de la *rue Bouvreuil,* tout près de la *rue Saint-Laurent,* un Néron et d'autres empereurs romains ont été vus en juin 1862 (4).

Les environs de l'église Saint-Laurent furent nécessairement un point romain très important; car, en perçant la *rue de l'Hôtel-de-Ville,* on rencontra, dans l'ancien presbytère, des tuiles, des poteries et des monnaies romaines, un conduit d'eau en pierre et une base de colonne qui est entrée au Musée.

Mais, en descendant vers la *Cité,* les trouvailles se multiplient, surtout aux environs de Saint-Laurent. En 1840, dans la *rue du Coquet,* on recueillit un goulot d'amphore, une tuile faîtière et des fragments de creuset. Dans la *rue Saint-Laurent,* on a reconnu des constructions antiques et des débris divers. En 1810, en creusant une cave au n° 3 de la *rue de l'Ecole,* on découvrit un mur antique de 3 à 4 pieds d'épaisseur, se prolongeant vers la rue Bouvreuil. Ce mur était composé d'assises de carreaux en terre cuite, d'un pied en carré et maçonnés à bains de mortiers. On en démolit 3 mètres (5). En 1831, au n° 14 bis, à l'angle de la *petite rue Saint-Laurent,* on trouva un mur romain épais de 70 centimètres et appareillé de moellon chaîné de briques. Auprès se trouvaient des monnaies d'argent et de bronze (6). En 1847, lors de la construction d'une maison dans cette même *rue de l'Ecole,* et auprès de la *petite rue Saint-Laurent,* les ouvriers trouvèrent des monnaies de bronze du IIIe siècle, qu'ils vendirent à M. De la Quérière.

(1) De la Quérière, « Description hist. des Maisons de Rouen, » t. II, p. 199.

(2) Pareille image a été trouvée à Vic. Voir les « Mémoires de la Société des Antiquaires de France, » t. VIII, pl. V. — Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 303.

(3) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 264.

(4) « Journal de Rouen, » du 2 juillet 1842.

(5 De la Quérière, « Description hist. des Maisons de Rouen, » t. II, p. 137.

(6) De la Quérière, « Description hist. des Maisons de Rouen, » t. II, p. 137.

Parcourant l'espace recouvert aujourd'hui par la ville et qui entoura autrefois la *Cité* du nord à l'ouest, la civilisation romaine ne nous fait pas défaut.

Au n° 27 de la *rue Saint-Patrice*, nous avons un mur en petit appareil chaîné de briques. Près de l'ancienne église mérovingienne de Saint-Martin, sur son emplacement même, on a recueilli une meule, des poteries et des tuiles romaines. En 1864, j'y ai vu moi-même des monnaies de bronze, des tuiles à rebords et des poteries rouges. Le quartier de la *rue des Bons-Enfants*, voisin de la *rue de l'Impératrice*, a montré, en 1861 et en 1862, des constructions romaines. On a reconnu trois puits entre les *rues Percière* et *de la Renelle*. En face de la *rue Dinanderie*, c'étaient des meules à broyer, des poteries et des monnaies antiques, notamment deux bronzes de Vespasien. En face l'*hôtel Fromentin*, près l'ancienne *Renelle*, on a remarqué un pilotis en bois de chêne, environné de débris romains. Aux approches de la *rue Saint-Lô* est apparu, à 3 mètres de profondeur, un mur tout entouré de poteries romaines.

Nous appellerons l'attention particulière du lecteur sur l'église Saint-Jean et ses environs. Là, les épaves antiques étaient plus nombreuses encore. Beaucoup de découvertes ont été faites dans la partie prolongée de la *rue aux Juifs*. Une voie antique est apparue dans le voisinage de la *rue Massacre*, ainsi qu'une pièce de Trajan-Dèce. Au *Marché-Neuf*, on a recueilli, en 1862, des poteries à reliefs en terre de Samos, et une lampe portant en saillie le nom de CRESCES (1). Le sol, sous l'église Saint-Jean, était semé de monnaies en bronze, et le cimetière était plein de poteries de toute couleur; il s'y est rencontré des boules de verre, des épingles en métal, des lampes et surtout une belle boucle d'oreille en or, imitant un poisson, et que je crois du IV[e] ou du V[e] siècle. En 1864, lors de fouilles faites pour fonder des maisons de la *rue de l'Impératrice*, situées entre les *rues Rollon* et *Guillaume-le-Conquérant*, on a rencontré des masses de débris antiques, un hypocauste et une salle romaine. En 1865, un nouvel hypocauste s'est fait jour là où fut autrefois l'*hôtel de la Pomme de Pin*. Dans la direction de la *rue de la Grosse-Horloge*, on a vu sortir, au milieu de monnaies, de poteries et d'épingles antiques, une belle lampe avec un nom et un sujet en relief. Cette lampe a été acquise par M. Thaurin.

Puisque nous sommes sur le tracé de la *rue de l'Impératrice*, suivons-le encore un moment dans sa descente vers la Seine. Dans la traverse de la *rue de la Grosse-Horloge*, nous reconnaissons plusieurs couches de la voie antique, composées de machefer (2). Le long de la route gallo-romaine, on a constaté, à 3 mètres du sol, des murs romains avec leurs crépis coloriés de rouge et de bleu, des conduits de chaleur et des fragments de poterie. En juin 1862, M. Thaurin a recueilli dans cette rue une statuette en terre cuite

(1) Thaurin, « Journal de Rouen, » du 22 décembre 1862.

(2) Paul Baudry, « Nouvelliste de Rouen, » du 1[er] août 1862. — Thaurin, « Journal de Rouen, » du 2 août 1862.

représentant l'Abondance. Le 19 juillet de la même année, il y a été trouvé un grand vase de bronze de la capacité de 5 à 6 décilitres. Les monnaies reconnues dans ces débris sont de Néron, de Vespasien, de Titus, de Domitien et des Antonins (1).

Entre la *rue de la Grosse-Horloge* et la *rue aux Ours* se sont présentés des piliers d'hypocauste, avec de la poterie romaine et une monnaie gauloise. Devant la tour Saint-André-aux-Fêvres, on a recueilli des peintures murales et des conduits de chaleur. Enfin, à l'angle de la *rue aux Ours,* ont apparu des assises de chemin, des médailles, des poteries rouges et des meules à broyer, logées à 5 ou 6 mètres du sol.

A l'encoignure de la *rue Saint-Vincent*, autrefois surnommé *sur Rive*, on a ramassé, en 1862, un fragment de poterie rouge avec nom de fabricant, et en 1863, un moyen bronze de Maximien. Près l'église, M. Thaurin a recueilli, au milieu d'une foule de débris antiques, un fond de barillet avec la marque (P) ROMEOEVS F (RONTIN?) (2).

Il n'est pas jusqu'à la *rue Saint-Eloi,* que l'on croit avoir été sous l'eau à cette époque, qui n'ait donné une petite tête de femme en marbre blanc, aujourd'hui déposée au Musée d'antiquités.

Remontant de l'île Saint-Eloi, point où nous sommes, vers le quartier Cauchoise, où d'autres richesses nous attendent, nous traversons le *Vieux-Marché*, à l'angle duquel M. Lévy et surtout M. Thaurin ont recueilli une bien riche moisson de vases samiens à reliefs. Cette belle découverte eut lieu, en 1861, à l'entrée de la *rue Sainte-Croix-des-Pelletiers*. Là, près d'un tronçon de voie antique, étaient des tuiles à rebords, des stucs coloriés, un chapiteau de colonne en pierre et des poteries de toute sorte. On y remarquait surtout de beaux restes de vases rouges à reliefs qui, outre une grande variété de sujets, ont fourni à M. Thaurin les noms de trente-cinq à quarante potiers romains. Des bronzes de Domitien, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Vérus et de Commode, étaient mêlés à ces épaves antiques (3).

Une des plus belles antiquités qu'ait données le sol de Rouen est un médaillon en or de l'empereur Vérus, recueilli dans la *rue de Lémery* en 1840.

Nous arrivons au *faubourg Cauchoise* ou quartier Saint-Gervais. C'est la grande nécropole de *Rotomagus;* mais les morts n'y étaient peut-être pas seuls, et les vivants ne les quittaient probablement pas de bien loin.

En 1848, lors de la fondation d'une maison du *boulevard Cauchoise,* au nord du jardin de la Préfecture, on trouva des vases de terre et de verre, que tout porte à supposer des sépultures (4).

(1) « Journal de Rouen, » du 27 juin 1862.
(2) « Journal de Rouen, » du 28 décembre 1863.
(3) Thaurin, « Journal de Rouen, » du 2 août 1862.
(4) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 284-85.

On serait tenté d'attribuer également à des incinérations les fragments de vases en terre cuite reconnus sur l'emplacement de l'ancienne *porte Cauchoise*. Nous ne savons s'il faudrait donner la même origine à des monnaies impériales et à une statuette d'Hercule en bronze trouvées, en 1838, en creusant une fosse dans la *rue Stanislas-Girardin*.



HERCULE EN BRONZE (ROUEN, 1838).

Nous avons classé au chapitre des sépultures toutes les découvertes de vases et de monnaies faites, avec des corps et des cercueils, dans les rues Saint-Maur, Saint-André-hors-Ville, Roulland, Louis-Auber et du Renard. Mais nous ne savons s'il faut attribuer une destination sépulcrale aux voûtes et aux caves entières reconnues, dès le XVII[e] siècle, dans le cimetière Saint-Gervais, dont Farin et Lebrun Desmarettes nous ont gardé le souvenir.

Vers 1837, lorsque l'on construisit l'aile septentrionale de l'église Saint-Gervais, on rencontra des fondations (1) qui pourraient se rattacher à des édifices antiques, autant qu'à l'ancien prieuré de Saint-Gervais, où mourut Guillaume-le-Conquérant, le 9 septembre 1087.

Le Musée conserve un chapiteau de cette fouille. Je le crois gallo-romain. Il m'est difficile d'attribuer à autre chose qu'à l'église primitive, bâtie par saint Victrice, les murs en petit appareil chaîné de briques reconnus, en 1846, par M. Deville et par moi, au bas de l'église Saint-Gervais (2). L'assise de ces murailles, sur des tombeaux antiques, semble démontrer leur origine religieuse.

Nous touchons enfin au terme de notre pélerinage romain, et tout sera dit quand nous aurons mentionné, au *faubourg Saint-Sever,* les deux seules découvertes que nous y connaissions. La première est une monnaie d'or de Justin, recueillie aux *Chartreux*, commune du Petit-Quevilly. La seconde est une chaussée reconnue, en 1840, dans le jardin de M. A. Pottier. Il a recueilli, dans la même tranchée, des monnaies de Constance et divers débris antiques.

(1) M. Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 75.

(2) Deville, « Revue de Rouen, » année 1846, 1[er] sem., p. 259. — « La Normandie souterraine, » 1[re] édit., p. 37; 2[e] édit., p. 45. — Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 75.

Les Voies romaines. — Quoique nous ayons déjà indiqué ailleurs (1) les voies antiques qui traversaient la Cité de Rouen ou qui en sortaient pour gagner les villes du voisinage, nous allons cependant esquisser une fois de plus le réseau romain qui rayonnait autour de la métropole de la seconde Lyonnaise.

Le premier de tous ces chemins était celui de Rome, qui se rendait à la capitale du monde par Ritumagus (Radepont), Petromantalum (Magny), Lutetia (Paris), Agedicum (Sens), Augustobona (Troyes) et Lugdunum (Lyon). Il quittait Rouen par la *porte orientale* ou *de Robec,* longeait la chaussée devenue la *rue Martainville,* passait par le *Nid-de-Chien,* Carville et le Mont-Main.

Le second, une suite du premier, conduisait à l'embouchure de la Seine et au bord de l'océan, par Lotum (Caudebec-en-Caux), Juliobona (Lillebonne) et Caracotinum (Harfleur). Après avoir traversé Rouen par la *Grande-Rue,* nom qui se retrouve dans presque toutes les anciennes villes, il en sortait par la *porte Massacre* ou *Cauchoise,* continuait par la *rue de la Grosse-Horloge,* où on l'a récemment retrouvé (2), traversait le *Vieux-Marché,* longeait les *rues Cauchoise* et *Saint-Gervais,* toutes bordées de sépultures, pour gravir enfin la *côte du Mont-aux-Malades,* où les cercueils se montrent tous les jours (3).

Le troisième, qui conduisait aussi à Rome par Paris, suivait la rive gauche de la Seine et passait par Uggate (Caudebec-lès-Elbeuf) et Mediolanum (Évreux). Il sortait de Rouen par la *rue Grand-Pont,* la *porte de la Roquette,* traversait la Seine sur le pont de bois qui précéda le pont de pierre du xiie siècle, et dont l'existence, révélée par les auteurs carlovingiens (4), ne saurait être révoquée en doute pour l'époque romaine.

Un quatrième chemin, que nous n'avons pas encore tracé, sortait aussi de Rouen par le pont de la Seine et le faubourg d'Émendreville, aujourd'hui Saint-Sever. C'était la route de ce que nous appelons la Basse-Normandie. Par elle, la métropole communiquait avec les cités de *Crociatonum* et d'*Alauna,* par Augustodurum (Bayeux), Arægenus (Vieux), Noviomagus (Lisieux) et Breviodurum (Brionne ou Pont-Audemer). Cette voie, qui nous

(1) « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xiv, p. 151-156, et t. xxiv, p. 320-350. — « La Seine-Inf., hist. et archéologique, » p. 41-76.

(2) Paul Baudry, « Nouvelliste de Rouen, » du 2 août 1862. — Thaurin, « Journal de Rouen, du 2 août 1862. — Ces deux observateurs s'accordent à nous montrer le macadamisage antique des rues de Rouen comme un véritable béton composé de cailloux cassés comme de grosses noix, et enveloppés de laitier ou machefer mêlé à des parcelles de cuivre et à des os d'animal. Ce mélange, broyé par les siècles, forme un mastic plus dur qu'une maçonnerie : la pioche ne peut l'entamer.

(3) « Journal de Rouen » du 9 février 1861.

(4) Au ixe siècle, Lothaire-le-Germanique, dans ses luttes contre Charles-le-Chauve, donne ordre au comte Gérard de couper tous les ponts de la Seine, en aval de Paris. « Girardus quoque pontes quoscunque reperit destruxit. » (Nith. lib. ii, ad annum 841. — Fallue, t. i^er, p. 110 et 192.) — Ce fut sur le pont de bois de Rouen que Rollon reçut l'hommage du duc de Bretagne. (Rondeaux de Sétry, « Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du roi, » t. iii, p. 593.) — En 1025, Richard II donne aux moines de Jumiéges le droit de pêche depuis le Pont-de-l'Arche jusqu'à celui de Rouen. « A Ponte Archas usque ad pontem Civitatis. »

est surtout révélée par la Commission topographique des Gaules (1) et que nous regrettons d'avoir omise dans notre réseau, bifurquait près l'église de Saint-Sever et passait par le Grand-Couronne et Moulineaux, où les anciennes sépultures ne manquent pas.

Une voie que nous avons déjà retracée, mais dont nous croyons avoir mal indiqué la sortie de Rouen, est celle qui conduisait à Beauvais, par Ry et Neufmarché. Nous avons supposé qu'elle sortait de Rouen par la *porte Beauvoisine,* à cause même du nom de la rue; mais aujourd'hui nous pensons qu'elle devait quitter la cité antique par la *porte Saint-Léonard* ou de Saint-Ouen, qu'elle longeait la *rue des Faulx,* la *rue Saint-Hilaire,* où l'on trouve des incinérations romaines, et enfin le bourg de Darnétal ou de Longpaon. C'est la route que dut suivre le corps de saint Ouen quand il rentra à Rouen sous nos premiers ducs.

La *porte de Sainte-Apolline* au *carrefour de la Crosse* servait pour la Picardie et pour cette portion du Beauvoisis qui prit le nom de pays de Bray. Connue sous le nom d'*Aube-Voie* (Alba-Via) dans toute la traverse du faubourg romain, l'antique *suburbium,* elle était alors bordée d'incinérations et d'inhumations que nous retrouvons aujourd'hui (2). Elle montait la côte par *Bihorel* pour se diriger tout d'abord sur la station romaine de Cailly et de Saint-André, par le Boisguillaume, Isneauville et Quincampoix. Arrivée à la hauteur des édifices romains que nous retrouvons sur la plaine et dans la vallée de Cailly, elle devait bifurquer pour se diriger vers Dieppe et la mer par le *chemin des Fées,* vers Amiens et Boulogne par Neufchâtel et la station romaine d'Épinay.

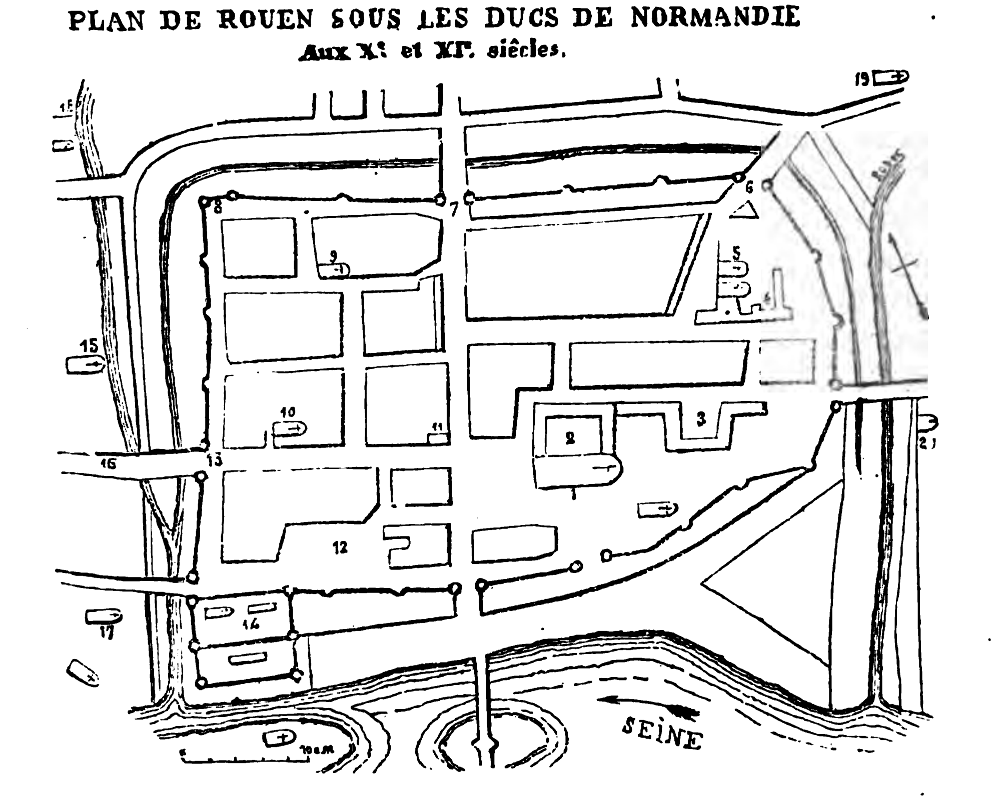
Nous ne regardons pas comme impossible que des chemins secondaires aient conduit alors : l'un à Paris, par Gany et les Andelys, la route de Saint-Nicaise; l'autre à Oissel, par Saint-Étienne, Quatre-Mares et Sotteville, localités remplies de sépultures; un troisième enfin put mener à Duroclarum (Duclair) et Gemeticum (Jumiéges), par la *rue du Renard,* toute bordée de tombeaux romains, par Bapeaume, Canteleu et la forêt de Roumare. Mais ici nous sommes réduit à des conjectures.

§ IV. — L'Enceinte romaine de la Cité.

Tous ceux qui se sont occupés de Rouen ont cherché à retracer sa primitive enceinte. Farin et du Souillet, son continuateur, ont tenté un premier essai que, cinquante ans plus tard, Duplessis me semble avoir assez bien réussi, pour le temps de nos premiers ducs. A la fin du XVIIIe siècle (1781-90), M. Rondeaux de Sétry a dressé

(1) A Bertrand, « Les Voies Romaines des Gaules, » p. 7.
(2) « Journal de Rouen » des 7 octobre 1856, 3 avril 1858 et 9 février 1861.

un plan que les découvertes récentes n'ont fait que justifier. La critique du XIXe siècle,



représentée par M. Gosseaume, vint en 1819 donner son approbation à un travail que le bruit de la Révolution avait étouffé dès sa naissance. Enfin, l'archéologie est venue enregistrer patiemment des découvertes qui, aujourd'hui, ont converti en certitude les assertions d'une critique uniquement basée sur l'histoire. C'est pour cela que nous croyons pouvoir présenter avec confiance le plan publié par M. de Caumont, comme le fruit des recherches anciennes et modernes..

Accordons quelques lignes à chacune des tentatives faites pour la reconstruction de la Cité de Rouen.

Déjà Taillepied, à la fin du XVIe siècle, avait parlé du *Port-Morand*, placé au-dessous du parvis de la Calende, et de ces fabuleux anneaux, faits pour attacher les galères (1),

(1) Taillepied raconte dans son « Recueil des Antiquitez et singularitez de la ville de Rouen » que les navires et bateaux accédaient près de l'*aistre* Notre-Dame, au lieu dit le *Port Espy* ou *Port-Morand*. « Aussi voit-on dedans les caves des maisons du cartier les anneaux où on attachoit les galères et basteaux. » Il ajoute que vers la porte Martainville, au lieu dit *le Ponchel*, « se voyent pareillement les anneaux où on attachoit les bateaux de Seine. » Edit. de 1585, p. 21; édit. de 1610 et de 1634, p. 17. — Chose plus étrange, deux auteurs modernes (MM. De la Quérière et Gosseaume) paraissent avoir accordé créance à cette tradition d'anneaux un peu générale partout.

que l'on dit avoir vus partout et que l'on ne retrouve plus nulle part. Farin, qui écrivait au milieu du XVIIe siècle, reproduit, pour la *place de la Calende*, les assertions de son devancier. Il mentionne les *terres neuves*, qui, asséchées au temps des ducs, permirent à la ville de s'annexer les îles de la Roquette, de Saint-Clément et de Saint-Eloi (1). Farin parle encore des portes romaines de Sainte-Apolline et des Boucheries-Saint-Ouen, détruites seulement en 1539 (2).

En 1740, Duplessis nous représente le Rouen primitif comme un carré long allant, au nord, du *pont de Robec* à la *porte de la Poterne*, par la *rue de l'Aumône;* à l'ouest, on longeait le *Marché-Neuf* et la *rue Massacre* jusqu'à la *rue aux Ours;* la ligne du sud, formée par la *rue aux Ours*, traversait l'Hôtel-Dieu de la Madeleine jusqu'à la rivière de Robec; le cours de cette rivière formait, à l'est, la quatrième face de Rouen. A cette chaîne de murailles, Duplessis accorde six portes, qui étaient la *porte de Robec* ou *de Martainville* au *carrefour des Savetiers;* la *porte Saint-Léonard* au coin de la *rue de l'Aumône*, près *Saint-Amand;* la *porte Beauvoisine* ou *Sainte-Apolline*, au *carrefour des Carmes;* la *porte de la Poterne;* la *porte Massacre* ou *de la Grosse-Horloge*, qui était aussi la *porte Cauchoise;* enfin la *porte aux Fèvres*, qui se trouvait près de la Seine, à l'angle de la *rue aux Ours* et de celle *des Vergetiers;* on la nommait aussi la *porte du Quay* (3).

Nous souscrivons à cette division, que M. Rondeaux vient confirmer quarante ans plus tard. Le plan de ce dernier, composé en 1781, ne vit le jour qu'en 1790, dans une publication éditée aux frais de l'État (4). Il est intitulé : *Plan de la ville de Rouen, dans sa première enceinte, aux Xe et XIe siècles.* L'enceinte, de forme à peu près carrée, est chaînée de douze tours ou tourelles et percée de six portes flanquées chacune de deux tours rondes. Vers la Seine, le mur suit à peu près la ligne de la *rue aux Ours* et de la

Dans sa *Description historique des Maisons de Rouen* (t. Ier, p. 124-25), M. De la Quérière, après avoir parlé de la maison de la *rue Grand-Pont* qui porte le n° 81, ajoute : « Cette maison nous fournit l'occasion de citer un passage du mémoire de M. Gosseaume, intitulé : « Recherches sur la topographie de la ville de Rouen et ses accroissements successifs, » qui se trouve dans le « Précis analytique des trav. de l'Acad. des Scienc., Bell.-Lett. et Arts de Rouen » pour l'année 1819 (p. 151-166). « En creusant la terre, il y a une quarantaine d'années (vers 1781), pour établir les fondements de la maison de M. Lebrun, fourreur (c'est la seconde à droite en descendant de la *rue du Petit-Salut* à la rivière), on trouva, à 20 pieds de profondeur, un mur de parapet encore muni de sa tablette aux bords arrondis et portant de gros anneaux pour y amarrer des barques. »

Je ne parlerai pas seulement des châteaux de Graville et de Tancarville, où vit une tradition analogue. On la retrouve même en Grèce, et M. Léon Heuzey l'a constatée dans une ville de l'Acarnanie. Après avoir décrit le petit port d'Œniades et une gare à vaisseaux taillée dans le roc, il ajoute : « Les paysans m'ont parlé même de grands anneaux de bronze qu'on y trouvait autrefois attachés au roc : l'endroit s'appelle encore Εἰς τας Κρὶκελλας. » (L. Heuzey, « le Mont-Olympe et l'Acarnanie, » p. 449). Le même M. Heuzy nous a assuré qu'en Thessalie, dans la chaîne du Pinde, il existe un pic très élevé appelé *Karava*, ce qui veut dire le *grand-bateau*. Les habitants prétendent que là s'est arrêtée l'Arche de Noé, et que l'anneau en bronze auquel elle a été attachée se voit au couchant de la montagne.

(1) Farin, « Histoire de la ville de Rouen, » 1re édit., p. 18-19; 3e édit., t. Ier, p. 7-8.

(2) Id., id., 1re édit., p. 19; 3e édit., p. 8.

(3) Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » t. II, p. 6-7.

(4) « Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, » t. III, p. 561-94 et plan.

rue de la Madeleine jusqu'à la *rue Saint-Denis*. Dans le fleuve flottent les trois îles de la *Roquette,* de *Saint-Clément* et de *Saint-Éloi.* Vers l'orient, le ruisseau de Robec limite la ville jusqu'au-delà de Saint-Amand, à la hauteur des *Boucheries-Saint-Ouen.* Vers le nord, les murs s'allongent par la *rue de l'Aumône* et l'*Abbaye de Saint-Lô,* jusqu'à la *Poterne* et la *Renelle.* Le ruisseau de *Gaalor* ou *de la Renelle,* limitant la ville à l'occident, passait par le Marché-Neuf, la *rue Massacre,* la *rue des Vergetiers* et le *Châtel* bâti par Rollon vers 910 (1).

M. le docteur Gosseaume, dans ses *Recherches sur la Topographie de la ville de Rouen et sur ses accroissements successifs,* publiées en 1819 (2), reproduit entièrement la démarcation donnée par M. Rondeaux, qu'il ne cite pas, peut-être parce qu'il ne l'avait pas connue. Ce travail de M. Gosseaume, fait en dehors de l'archéologie et au berceau même de cette science, se ressent de l'absence de documents positifs. C'est un essai, plein d'hésitation, tenté à l'aide de textes et dont les conclusions sont loin d'être pressantes.

En 1844, M. Chéruel, dans les prolégomènes de son *Histoire de Rouen pendant l'époque communale,* esquissa une enceinte de la cité antique, conforme, en tout point, à celle de ses prédécesseurs (3).

En 1846, M. Fallue publia dans la *Revue de Rouen,* après l'avoir lu à l'Académie de cette ville, un *Essai sur l'époque de la construction des diverses Enceintes militaires de notre Cité* (4). Il n'apporta sur la question aucune lumière nouvelle, et, comme le dit fort bien M. Ch. Richard dans une *Réponse* également lue à l'Académie et publiée dans la *Revue,* « Il ne fait que tracer un croquis rapide, d'après les données qui se trouvent partout, de la première enceinte fondée par les Romains et conservée par nos premiers ducs (5). »

L'archéologie, dont nous avons déjà parlé, est venue à son tour contrôler les assertions de l'histoire, et, chose bien digne de remarque, la série des découvertes enregistrées depuis cinquante ans ne sert qu'à démontrer le bien jugé des premiers chroniqueurs.

La plus ancienne observation souterraine dont on ait gardé mémoire date de 1789, mais n'a reçu de publicité qu'en 1818, grâce à M. A. Le Prevost et à l'Académie de Rouen. Nous voulons parler du Mémoire rédigé par M. Torcy, architecte, sur des découvertes faites dans la *rue des Carmes,* à la hauteur de la *rue de la Chaîne* (aujourd'hui *place des Carmes*), lorsqu'on y fondait une raffinerie de sucre. Là, on trouva, jusqu'à la profondeur de 6 à 7 mètres, d'importantes murailles en petit appareil chaîné de briques rouges. Quelques-unes se dirigeaient vers Saint-Lô, d'autres vers l'*hôtel de France.* L'épaisseur de ces murs

(1) « Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, » t. III, p. 561-94 et plan.
(2) « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 819, p. 150-166.
(3) Chéruel, « Histoire de Rouen pendant l'époque communale, » t. Ier, p. 6-7.
(4) « Revue de Rouen, » année 1846, 1er sem., p. 82-91.
(5) « Revue de Rouen, » année 1846, 1er sem., p. 156-177, 201-215.

fit juger qu'ils appartenaient à des constructions publiques, plutôt qu'à des édifices privés (1).

En 1826, M. Licquet, retraçant, d'après ses prédécesseurs, les enceintes de Rouen, s'autorisa de cette découverte et de murailles rencontrées à Saint-Lô, vers 1822, et aussi, en 1818, dans la *rue de la Chaîne,* chez M. Noury (2). Il en fit autant, en 1835, dans son *Histoire de Normandie* (3).

Depuis la publication des *Recherches* de M. Licquet, en 1826, il a été tenté, sur les enceintes de Rouen, divers essais que nous avons déjà cités; mais aucun d'eux n'a tenu compte des découvertes de l'archéologie. Toutefois, les observations n'en ont pas moins continué d'être faites, par MM. De la Quérière, Pottier, Deville et Thaurin. C'est ainsi que MM. De la Quérière et Deville racontent avoir vu, en 1839, la muraille militaire de Rouen du côté de la *rue des Arsins* et dans la direction de la *rue de l'Aumône* (4). « A l'angle nord-est de la *place des Carmes* et de la *rue de l'Aumône,* à 4 mètres du sol, dit M. Deville, on a rencontré un pan de muraille antique en petit appareil avec chaînes de briques. Ce mur avait été posé sur une assise de fortes pierres mises à sec, dont quelques-unes, couvertes de sépultures, avaient fait partie d'édifices plus anciens ou même de tombeaux. Des débris de tuiles, de briques, de poteries, des médailles dont la plus récente était de Constantin-le-Grand, une statuette en bronze de Mercure, étaient mêlés à ces débris. C'est là aussi qu'ont été trouvés un fragment de colonnes squamée et le cippe tumulaire de Cassiola (5). » Presque tous ces objets sont entrés au Musée, et les dessins font partie des archives de la Commission des Antiquités.

En 1846, M. Deville exposait dans la *Revue de Rouen* que les travaux de la *rue Royale* lui avaient fait voir, à l'extrémité de la *rue des Bonnetiers,* un mur romain qui suivait le cours de la rivière de Robec. L'importance de ce mur, enseveli à 4 mètres sous le sol, lui avait fait penser que c'était un tronçon de l'enceinte primitive (6). Le même M. Deville, dont la critique est si saine et presque toujours sûre, attribue aussi à l'enceinte romaine, et même à une des portes de la Cité, des claveaux de pierre rencontrés, en 1834, dans la *rue des Boucheries-Saint-Ouen* (7).

En février 1848, notre zélé confrère crut reconnaître la présence du mur romain

(1) « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1818, p. 177-82. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. Ier, p. 83-87.

(2) Licquet, « Recherches sur l'histoire religieuse, morale et littéraire de Rouen, » p. 6-7.

(3) Id., « Histoire de Normandie, » t. Ier, p. 6-7.

(4) Aujourd'hui *rue Géricault.*

(5) Note Mss. de M. Deville. — « Catalogue du Musée d'Antiquités, » année 1845, p. 14, n° 31. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 127-28. — L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 139-140; 2e édit., p. 158-159.

(6) Deville, « Revue de Rouen, » année 1846, 1er semestre, p. 323.

(7) Deville, « Catalogue du Musée départemental des Antiquités, » année 1845, p. 21, n° 43. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 126.

sur deux points différents : d'abord dans le quartier Saint-Lô, aux approches de la *rue Boudin;* ensuite à Saint-Amand, près de la rue de ce nom. Là, à 4 mètres du sol, il vit une épaisse muraille courant de l'est à l'ouest. Elle était en pierre avec assises de briques. Sa base était à 5 mètres du sol actuel. Pour le premier de ces murs, on peut voir les dessins qu'il nous en a laissés dans les cartons de la Commission des Antiquités.

En 1851, à la suite des fouilles faites dans la *rue des Fossés-Louis VIII,* M. Pottier crut reconnaître, avec plus de raison selon nous, l'enceinte romaine dans de solides et épaisses murailles qui se dirigeaient vers la *place Eau-de-Robec* par la *place des Carmes* et l'*hôtel de France* (1).

Dans des notes insérées par M. Thaurin au *Journal de Rouen,* à la date des 12 mai et 16 septembre 1863, j'apprends que cet observateur a reconnu la présence de la muraille militaire à différentes reprises, notamment en 1854, dans l'hôtel Bimorel, près la rue Géricault (ancienne *rue de l'Aumône*); en 1860, à l'encoignure des *rues des Carmes* et *des Fossés-Louis VIII* et dans l'enclave de l'*hôtel de France.* Il a constaté, à la base de ces divers tronçons, la présence de pierres couvertes de sculptures. En avril 1863, dans le jardin d'une maison de la *rue Socrate, n° 26,* il a également vu un mur à base de pierre chaînée de briques romaines. Enfin, dans une tranchée de la *rue Géricault* (2), proche la *rue des Arsins,* il a vérifié une fois de plus l'assiette de l'enceinte romaine (3).

Nous croyons avoir épuisé la série des documents rassemblés par nos prédécesseurs. Nous allons, profitant de leurs travaux et de leurs découvertes, essayer de résumer ce que nous savons sur cette matière, et tenter de reconstituer les limites de la Cité de *Rotomagus* telle qu'elle exista du IVe au Xe siècle (4).

La ville alors formait un carré long, comme presque toutes les cités romaines de la Gaule qui ont conservé leurs murs ou dont l'archéologie a pu reconstituer l'enceinte (5).

(1) Pottier, « Revue de Rouen, » année 1851.

(2) Ancienne *rue de l'Aumône.*

(3) Thaurin, « Journal de Rouen, » des 12 mai et 16 septembre 1863.

(4) C'est un fait généralement reçu que l'enceinte ducale était absolument la même que celle des Romains et des Francs. Rollon songea si peu à la changer qu'il en fit réparer toutes les brèches causées par le temps et les invasions danoises. « Destructum relevat murum, reparat propugnacula fossaque et turribus ejus ambit mœnia. » Dudon de Saint-Quentin, Apud Duchesne, p. 85. — Chéruel, « Histoire de Rouen pendant l'époque communale, » t. Ier, p. XL.

(5) Nous croyons pouvoir affirmer que, d'après l'opinion générale des archéologues, les villes romaines étaient carrées. Nous pensons même que le lecteur partagera notre opinion quand il aura parcouru la série d'analogues que nous allons citer. — Nous dirons, tout d'abord, que M. Tailliar, conseiller à Douai, qui a fait une étude toute particulière des institutions et de la civilisation romaine dans le nord de la Gaule, croit que les villes étaient carrées. (« Bulletin monumental, » t. XXIII, p. 303). — Dès le XVIIe siècle, le jurisconsulte Loysel, l'un des premiers historiens du Beauvoisis, écrivait que « la *Cité* qui reste dans la ville (de Beauvais) étoit très ancienne et vraiment carrée et quasi en forme de trapèze. » (Loysel, « Mém. de Beauvais et Beauvoisis, » dans les « Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, » t, II, p. 12). Les antiquaires de Beauvais, qui ont écrit de nos jours, non contents de répéter la même assertion (« Bull. mon., » t. XXV, p. 16), ont encore reproduit le plan vraiment carré de la ville antique). « Bull. mon., » t. XXVII, p. 59). — « La vieille Cité d'Argentorat (Strasbourg), écrivait, en 1775, l'antiquaire Silber-

Au midi, elle était fermée par le fleuve de la Seine; à l'est, par la rivière de *Robec*, à l'ouest, par le ruisseau de la *Renelle*, au nord était un fossé profond et une dépression de terrain qui permettait aux eaux d'inonder le sol et d'entourer la ville. — Entrons maintenant dans les détails.

Du côté de l'orient, la rivière de Robec coulait alors à découvert dans le lit où elle est encaissée maintenant. Elle commençait à fermer la Cité et à en baigner les murs au point nommé la *place Eau-de-Robec*. A cet endroit existait la porte dite *de Saint-Léonard*, dont on croit avoir retrouvé les claveaux de pierre, en 1834, dans la *rue des Boucheries-Saint-Ouen* (1). De là, le mur suivait la *rue du Père-Adam* et passait à l'extrémité de la *rue de la Chaîne* et de la *rue Saint-Nicolas*. Entre ces deux rues, j'ai cru reconnaître encore un ancien mur de clôture, présentant en saillie une tour carrée comme celles que l'on voit dans les enceintes antiques (2).

A partir de la *rue Saint-Nicolas*, l'enceinte suivait jusqu'à la Seine la direction de la *rue des Prêtresses* et du *carrefour des Cordonniers*, où était une porte qui porta plus tard les noms de l'Orient (3), de Robec (4), de *Malpalu* et de *Martainville*. Aujourd'hui, cette direction est assez bien indiquée par la *rue Impériale*, durant la confection de laquelle on

mann, formait un quadrilatère peu considérable eu égard à la ville actuelle. » (« Hist. topogr. de la ville de Strasbourg, 1775, » cité par « l'Univers » du 15 août 1859). Cette assertion est justifiée par le plan de la Cité romaine d'*Argentoratum*, publié par M. de Caumont en 1859, et qui reproduit un carré parfait. (« Congrès archéol. de France, séances gén. ten. en 1859, » t. XXIII, p. 500). — « Le plan de la ville de Bordeaux, bâtie par les Romains l'an de J.-C. 260, » publié en 1792 par M. Billardon-Sauvigny dans la traduction des « Œuvres de C. S. Sidonius Apollinaris, év. de Clermont » (t. II), offre un carré tout entouré de murailles bosselées de tours aux portes et aux angles. — Dans sa « Statistique monumentale du Calvados, » M. de Caumont n'hésite pas à déclarer qu'à Bayeux la ville romaine d'Augustodurum était carrée. (T. III, p. 151-52). — « La Cité romaine de Maux avait la forme d'un carré long dont les angles étaient arrondis vers le nord. » Le plan présente une chaine de murs flanquée de tours. (« Bull. mon., » t. XXV, p. 18-20). — M. l'abbé Voisin et M. Hucher, archéologues manceaux, nous assurent que la Cité romaine du Mans (Suindinum) présentait aussi un carré long échelonné de tours rondes et traversé par un grand chemin : « Magnus vicus, via magni vici civitatis, vicus de veteri Româ. » (L'abbé Voisin, « Bulletin mon., » t. XXV, p. 597-603; Hucher, « Etudes sur l'hist. des Mon. de la Sarthe, » plan et p. 18-19). — La ville romaine d'Evreux, dit M. de Caumont, offre la forme d'un carré allongé irrégulier; l'enceinte murée est également échelonnée de tours et entourée d'eau courante. (« Bulletin mon., » t. XXIV, p. 41-42; « Courrier de l'Eure, » du 14 juin 1858). — M. Dupuis, d'Orléans, parlant de l'ancien *Genabum*, détruit par César et rebâti par Aurélien (270-75), dit que l'enceinte d'Aurélien formait un carré presque parfait. (« Bulletin de la Soc. archéol. d'Orléans, » année 1859, n° 32, p. 87). — D'après le plan restitué de la ville de Tours, on voit que l'enceinte de *Cæsarodunum* était carrée et munie de tours comme Dax et Londres. (« Bull. mon., » t. XXII, p. 493). — Enfin la ville romaine de Dax (Aquæ-Tarbellicæ), dont la clôture murale est arrivée jusqu'à nous telle que l'a produite le IVe siècle, a gardé la forme quadrangulaire ainsi qu'on peut la voir sur le plan publié par M. de Caumont. (« Bull. mon., » t. XXII, p. 585). — Dans son « Dictionnaire archéol. du canton de Soissons, » M. Leclercq de la Prairie dit que l'enceinte romaine (d'Augusta Suessionum) formait un rectangle régulier dont les grands côtés avaient 400 mètres et les petits 300 environ. (« Bull. de la Soc. archéol., hist. et scientif. de Soissons, » t. XV, p. 165.

(1) Deville, « Catalogue du Musée départemental des Antiquités, » p. 21, n° 43. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 126.

(2) *Rue du Père-Adam*, 19.

(3) « Dux fugiens... per orientalem portam egressus est. » Ord. Vital.

(4) « Cepit Rothomagi ignis juxta portam Rodobeccæ. » Chronicon triplex et unum.

a rencontré bon nombre de constructions romaines. La Cité d'alors s'arrêtait probablement à la hauteur de l'*église Saint-Denis,* près de laquelle venait battre la Seine.

Le fleuve formait la limite au midi. On varie beaucoup sur l'étendue de son lit aux temps anciens. Les plus vieux chroniqueurs parlent de trois îles qui flottaient devant Rouen : l'*île de la Roquette,* où fut construite plus tard l'église Saint-Martin-du-Pont; l'*île de Saint-Clément,* qu'occupa l'établissement des Cordeliers, et enfin l'*île Saint-Éloi,* où s'est élevée l'église de ce nom.

Au xe siècle, à l'époque de nos ducs, il est certain que la Seine s'étendait jusqu'au *Châtel* bâti par Rollon en 910, dont l'église Saint-Pierre conserve le nom, et jusqu'à la Vieille-Tour élevée par Richard Ier vers 940.

Malgré les découvertes romaines faites à Saint-Étienne-des-Tonneliers, nous voulons bien cependant souscrire à l'opinion générale qui place le mur d'enceinte un peu au-dessous des *rues Saint-Denis, des Fourchettes* et *de la Madeleine*. La clôture traversait la *rue Grand-Pont,* qui était fermée par la porte de la *Roquette,* par laquelle entra Rollon avec ses Normands (1). Cette ouverture était voisine de l'église *Saint-Martin-de-la-Roquette* ou *du Pont*. De là, toujours échelonnée de tours, la muraille passait un peu au-dessous de la *rue aux Ours,* se rendant au point où la Renelle se déchargeait dans le fleuve. Là était une ouverture nommée la *porte Saint-Clément* (2) ou *aux Fèvres,* près de laquelle s'éleva l'église Saint-André, et où Rollon construisit son châtel quand il se sentit maître de Rouen et du cours de la Seine.

A l'occident, le ruisseau de la *Renelle,* qui n'était autre chose que la fontaine Gaalor, ceignait les murs de la Cité. Ce ruisseau, que nous avons toujours connu fermé, se jetait à la Seine vers l'île de Saint-Clément ou des Cordeliers, après avoir longé la *rue des Belles-Femmes*, passé devant la *porte Cauchoise* (3) ou *porte Massacre*, là où est aujourd'hui la *Grosse-Horloge*, qui a encore gardé la forme d'une porte. La *Renelle* arrosait soit la *rue Massacre*, soit plutôt celle *du Tambour,* où son lit est encore marqué; traversait le *Marché-Neuf;* puis, à travers le pâté de maisons qui sépare la *rue de la Poterne* de la *rue Percière*, rejoignait la *Poterne* elle-même située au bout de la *rue des Fossés-Louis VIII* et près de l'église Saint-Martin-sur-Renelle, que Grégoire de Tours place sur les murs de la Cité (4). Cette *Poterne* était aussi une des six portes de la *Cité*, et elle correspondait parfaitement aux portes dites *aux Fèvres* et *de Saint-Léonard*. Là se

(1) « Portæ cui innixa est ecclesia Sti Martini. » — Dudon, apud Duchesne, « Script. Rer. Nom. vet., » p. 75. — Chéruel, « Histoire de Rouen, » t. Ier, p. XXXVI. — Licquet, « Histoire de Normandie, » t. Ier, p. 56.

(2) « Portam Sancti Clementis, » dit une charte de Richard citée par le « Gallia Christ., » t. XI, « Instrum., » p. 227.

(3) Raynaldus de Garennâ... ad Calcegiensem portam properavit. Ord. Vital.

(4) « Basilica Sti Martini... quæ super muros civitatis ligneis tabulis fabricata est. » Greg. Turon, « Hist. Franc., » lib. V, c. 5. — Dom Bouquet, « Recueil, » t. II, p. 233. Licquet, « Recherches sur l'histoire de Rouen, » p. 29. — Chéruel, « Histoire de Rouen, » t. Ier, p. XIV. — Fallue, « Revue de Rouen, » année 1847, p. 83. — Licquet, « Histoire de Normandie, » t. Ier, p. 15-16.

trouvait une tour où saint-Philibert fut enfermé en 674 (1) et qui prit, au XI[e] siècle, le nom d'Alvérède, du frère d'Edouard-le-Confesseur (2).

C'est au septentrion que le mur de la ville est le mieux connu et qu'il s'est révélé le plus souvent. Comme nous l'avons dit, il s'est montré, en 1851, dans la *rue des Fossés-Louis VIII*, qu'il suivait dans toute sa longueur. On l'a reconnu, en 1858, au n° 26 de la *rue Socrate*; de 1818 à 1833, dans l'enclave de Saint-Lô; en 1839, dans la *rue Géricault* et à cet angle de la *place des Carmes* qui porte à présent le nom de *rue des Arsins*. M. Thaurin croit également en avoir recueilli des débris, en 1859, lorsqu'il ramassa une base de colonne antique à l'angle des *rues des Carmes* et *des Fossés-Louis VIII*. N'oublions pas de dire qu'au carrefour formé par les *rues des Carmes*, *Géricault* et *des Fossés-Louis VIII*, se trouvait la *porte Beauvoisine* ou *de Sainte-Appolline*. De la *rue Géricault*, la clôture suivait la *rue du Petit-Mouton* pour rejoindre la *porte Saint-Léonard*.

Cette partie de l'enceinte, moins favorisée du côté des eaux, fut munie à une époque d'un triple fossé dont le moyen-âge avait gardé le souvenir dans le *fossé de l'Aumône* (3) et le *fossé aux Gantiers* (4), devenus plus tard deux rues de la ville moderne. C'est cette enceinte qu'elle présenta au futur vainqueur de Bouvines, quand il voulut réunir à la couronne de France cette commune de Rouen au cœur superbe et accoutumée à commander: « Duplices muri, fossataque tripla profundo dilatata sinu (5). »

Nous espérons avoir retracé, d'après l'histoire et l'archéologie, l'enceinte de la *Cité de Rouen*, tant qu'elle fut la métropole de la seconde Lyonnaise, le boulevard de la Neustrie et la ville des Danois par excellence. Pendant près de mille ans, elle vécut resserrée dans ces étroites limites; mais, après les avoir franchies sous l'égide de nos rois, et avoir gardé cinq ou six siècles encore une chaîne de tours, tristes témoins de la guerre, elle s'est enfin émancipée de toute clôture et n'a pris pour limites que les collines qui l'environnent. Seulement, elle garde encore, comme des jalons de son histoire, quelques murs ébréchés qui racontent le moyen-âge.

§ V. — Le Rouen épigraphique.

Parmi les divers monuments antiques sortis du sol de Rotomagus ou des environs, nous devons mentionner particulièrement les inscriptions. Malheureusement, elles sont rares,

(1) « Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Pierre de Jumiéges, » p. 24-27. Mss. de 1762.

(2) On croit reconnaître les restes de la tour d'Alvérède et de la prison de saint Philibert dans une maison qui porte le n° 26 de la *rue de la Poterne*, laquelle, avant la Révolution, était l'*hôtel de Jumiéges*.

(3) Donné en 1224 par le roi Louis VIII, et plus tard par la reine Blanche, à Guillaume de Saâne pour en faire la demeure des pauvres de Rouen. — Farin, « Histoire de Rouen, » t. I[er], p. 9, édit. in-4°. — P. Périaux, « Dictionnaire indicateur des rues de Rouen, » p. 9, 98-100. — « Journal de Rouen, » du 15 décembre 1817.

(4) Farin « Histoire de la ville de Rouen, » 3[e] édit. in-4°, p. 9. — Chéruel, « Histoire de Rouen, » t. I[er].

(5) Willelm. Brito, « Philippidos. »

et il y a peu d'espoir de les voir se multiplier. Depuis longtemps, elles ne recouvrent plus les monuments qu'elles devaient indiquer, et les murailles qui les renferment encore sont aujourd'hui cachées sous les constructions de la ville moderne. Nous allons citer quelques épaves sorties des entrailles du Rouen gallo-romain.

Le plus ancien monument épigraphique connu et reperdu de nouveau est une borne milliaire qui, en 1668, était conservée chez M. Bigot, doyen de la Cour des Aides, « homme curieux et intelligent de l'antiquité, » au rapport de Farin. Elle avait été trouvée environ trente ans auparavant (vers 1640) et envoyée à Rouen. Mais aucun auteur contemporain n'indique sa provenance, que M. Lambert revendique aujourd'hui pour Bayeux ou les environs. Cette pierre, qui était ronde comme toutes celles de son espèce, avait de trois à quatre pieds de haut. Ce n'était pas le piédestal d'une statue, comme on le croyait à Rouen au XVIIe siècle, mais une simple borne milliaire dressée au temps de Tétricus. La forme de la pierre et le libellé de l'inscription le démontrent suffisamment. Elle était ainsi conçue : « C. PESVBIO TETRICO NOBILISSIMO CÆS. P. F. A. L, I; » c'est-à-dire : « Caïo Pesubio Tetrico, nobilissimo Cæsari, Pio, Felici, Augusto; Leuca prima (1); » ou, comme le veut M. E. Lambert : « Augustoduro (Bayeux), Leuca prima. »

Au commencement du dernier siècle, le liturgiste Lebrun Desmarettes, fils et frère de libraires de Rouen, disait, en parlant du cimetière de Saint-Gervais, que vers 1660, lorsque l'on construisit les murs qui le ferment au nord, on trouva trois cercueils de pierre. Sur l'un de ces sarcophages, qu'il avait vus, « il y avait une inscription de quatre à cinq mots latins en lettres onciales environ de la même grandeur que celles de l'inscription qui est dans le cimetière d'Angers (2) ».

A la fin du même siècle, Servin mentionnait, dans son *Histoire de Rouen*, des « inscriptions trouvées dans cette ville, où existaient des vestiges de la domination romaine (3) ».

En dehors de ces données déjà trop éloignées pour être contrôlées par nous, il ne nous reste guère que deux inscriptions sépulcrales, dont l'une a été trouvée en place, tandis que l'autre était déjà déplacée depuis des siècles.

La première est sur un cercueil de pierre rencontré, en 1833, dans la *rue Roulland*, au sein de ce quartier Saint-Gervais qui fut le grand cimetière antique de *Rotomagus*. Ce sarcophage, long de 2 mètres 44 centimètres, large de 68 centimètres et haut de 65, ne présente aucune décoration. Seulement, sur la façade extérieure, que nous reproduisons, il donne ces quelques mots malheureusement incomplets : « ..... EVERINI EVERI FILI, » ce que M. Deville complète et traduit ainsi : « Aux dieux mânes d'Everinus, fils d'Everus (4) ».

(1) Farin, « Hist. de la ville de Rouen, » édit. de 1668, t. Ier, p. 10; édit. de 1710, t. Ier, p. 10; édit. de 1731, t. Ier, p. 5.

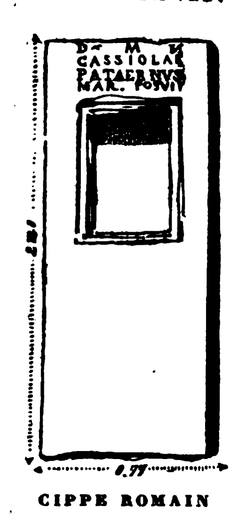
(2) Lebrun Desmarettes, « Voyages liturgiques de France, » p. 417.

(3) Servin, « Histoire de la ville de Rouen, » p. 50.

(4) Deville, « Catalogue du Musée départemental d'Antiquités, » année 1845, p. 7. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 238. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 38; 2e édit., p. 46.

L'autre inscription est celle de Cassiola, femme du gallo-romain Patærnus. Ce monument funéraire consiste en un cippe carré, haut de 2 mètres et large de 77 centimètres. Cette pierre du IIe siècle était entrée, au IVe, dans la muraille militaire de *Rotomagus*. C'est là qu'elle a été retrouvée, en 1839, sur la *place des Carmes*, à l'angle de la *rue Géricault*, dans cette partie qui a pris le nom de *rue des Arsins*. Transportée au Musée, elle en décore la cour principale : sur un côté est figurée l'*ascia;* sur l'autre est tracée l'inscription suivante en beaux caractères (du reste, nous reproduisons le cippe lui-même) :

DM. M
CASSIOLÆ
PATÆRNVS
MAR. POSVIT.



CIPPE ROMAIN
ROUEN (1839).

Les cendres de la défunte étaient enfermées dans une niche carrée, creusée à même la pierre et au-dessous de l'inscription. On voit encore les crampons de fer qui servirent à sceller la dalle qui fermait la loge de l'urne (1).

On nous trouvera peut-être bien hardi et bien méticuleux de rattacher à l'épigraphie rouennaise deux inscriptions antiques trouvées à Lyon et dont une seule est conservée au Musée de cette métropole des Gaules. Toutes deux citent les Vélocasses ou leur Cité. L'une est relative, à ce que l'on pense, à l'un de ces prêtres que la tribu des Vélocasses entretenait auprès du temple de Rome et d'Auguste (2). L'autre concernait un des colons de Lyon, membre du collége des utriculaires et originaire de la cité des Vélocasses (3).

A défaut de documents plus importants, peut-être nous sera-t-il permis de ranger parmi les monuments épigraphiques du Rouen gallo-romain ces deux mots : AVE et MISCE, qu'on lit sur deux vases antiques trouvés, en 1826, dans un tombeau de la *rue du Renard* (4).

Nous voudrions pouvoir donner ici la liste des potiers romains sortis des entrailles de Rouen depuis que l'on observe ces frêles monuments. Mais M. Thaurin n'ayant pas encore publié sa collection, qu'il estime à environ deux cents noms, nous avons le regret de ne pouvoir donner que les marques de : CINNAN... — VIMIF — CLIVAILAO — MOCXINO (5) — PARNI — CACABIOF — MASCITOM — CINNATIM — PRIMVSF. — OF. MICA ou MICAR. — CV... — OF. SEVERPVD. — ...R

(1) Deville, « Catalogue du Musée départemental d'Antiquités, » année 1845, p. 4. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 140; 2e édit., p. 158-59. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 328.

(2) A. Bernard, « Le Temple d'Auguste et de la nationalité gauloise, » p. 5-6, in-4°, Lyon, Perrin, 1863.

(3) Comarmond, « Descript. du Musée lapidaire de la ville de Lyon, » p. 293, pl. V.

(4) H. Langlois, « Mém. sur des tombeaux gallo-romains trouvés à Rouen, » dans les « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » année 1827-28, p. 238, et dans le « Bulletin de la Société d'Émulation, » année 1828, p. 160 et pl., fig. B. — Deville, « Catalogue du Musée départemental des Antiquités de Rouen, » année 1845, p. 19. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 159.

(5) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 159.

RICCOI. M. — CRACISAF — LUPPAF — OFMACCAR — IIVIN — SA... — MOX... (1). — NATIN (2). — MOXIVS (3). — PATERCLINI OF (4). — BVRDO, les seuls qui soient parvenus à notre connaissance.

Nous regrettons également de ne pouvoir publier les inscriptions gravées sur un cachet d'oculiste romain, recueilli, en 1863, par M. Thaurin, dans les grands travaux de Rouen (5).

Le Musée départemental possède trois anses d'amphore que l'on croit provenir de Rouen, et sur lesquels on remarque une inscription moulée en relief, mais malheureusement effacée. Nous avons cru lire sur ces trois débris : C. IMIL ? — C. M...SS. ? P MIS. SVP.? — Sur une anse d'amphore, que possède M. Paul Baudry, on lit : M...SSI DIOR ? — Ces marques rappellent les estampilles analogues que l'on trouve sur les anses d'amphore par tout le monde romain.

§ VI. — Le Rouen sépulcral.

Comme toutes les cités, comme toutes les métropoles de la Gaule, Rouen eut ses cimetières placés en dehors de la ville et sur le bord des grands chemins. Trois des principales voies nous fourniront la preuve de cette assertion. Mais, en dehors de groupes isolés, nous pouvons citer à Rouen une vaste nécropole qui couvre toute la base d'une colline et qui borde le grand chemin militaire qui conduisait à la mer, à travers le pays de Caux.

A Rouen, comme dans toutes les villes romaines, on se trouve en présence de deux systèmes appliqués à la sépulture de l'homme : la crémation et l'inhumation. La crémation paraît avoir duré ici, comme ailleurs, environ trois siècles ; l'inhumation romaine persévéra deux siècles, et fut continuée par les Francs, dans les mêmes lieux, au moins jusqu'au IXe siècle. Malheureusement, l'inhumation franque, si féconde pour l'archéologie, a laissé peu de traces à Rouen, et, jusqu'à présent, nous ne connaissons d'elle que d'assez rares débris.

Avant d'entrer dans les détails, on nous permettra une remarque qui ressort de nos observations. A Rouen, la sépulture humaine a reculé avec la ville. Les incinérations romaines étaient aux portes de la Cité, et, pour ainsi dire, contiguës aux demeures. C'est ainsi que nous les retrouvons dans la *rue Saint-Hilaire,* dans la *rue Beauvoisine,* à la *Rougemare* et dans tout le quartier Saint-Louis, à la porte Cauchoise et aux abords de la Préfecture. Ce mode, d'ailleurs, demandait peu de place, et n'était sujet à aucun inconvénient hygiénique. L'inhumation, au contraire, surtout à une époque où elle n'était pas successive, exigeait un très grand espace. Aussi, voyons-nous les cercueils couvrir de leurs

(1) Recueillis par M. Paul Baudry.
(2) Chez M. Edmond Lévy.
(3) « Journal de Rouen, » du 22 décembre 1862.
(4) Recueilli par M. Pottier.
(5) « Revue de la Normandie, » 3e année, p. 5-6, numéro de janvier 1864.

innombrables légions la base de nos collines. Tout le quartier Saint-Gervais en est rempli. On en rencontre dans le cimetière actuel, dans les *rues Roulland, du Renard, Louis-Auber, Tabouret, Saint-André-hors-Ville ;* on en trouve dans la *rue Saint-Maur* et au *clos de Campuley,* dans le couvent d'Ernemont comme au *Champ-du-Pardon*. Nous pourrions étendre notre thèse jusqu'au-delà de la Seine et montrer des habitants de Rotomagus dans les sarcophages de bois, de pierre ou de plomb, de Sotteville et de Quatre-Mares. Mais il est temps de passer à l'ordre des faits.

Epoque gauloise. — D'heureuses tranchées, pratiquées en 1856, pour l'établissement d'un hôtel de la Gendarmerie impériale, et, en 1861, pour les fondations de la Caisse d'Epargne, ont révélé, dans la *rue Impériale* et par tout le quartier Saint-Louis, un cimetière gaulois, probablement contemporain de César et de J.-C. Les épaves qui en sont sorties, et qui ont été gardées par M. Thaurin, consistent surtout en des urnes de terre grossière, d'une pâte pierreuse et d'une teinte enfumée. Les deux vases les mieux conservés, que nous avons donnés, page 89, sont semblables aux urnes du Vaudreuil, de Moulineaux et de Sainte-Beuve-en-Rivière. Beaucoup d'autres vases accompagnaient ceux-ci ; mais ils ne sont venus qu'à l'état de fragments.

Outre ces vases, M. Thaurin assure avoir recueilli dans ce cimetière une hachette et des monnaies gauloises (1).

Epoque romaine. — On sait que la sépulture romaine se partage en deux modes : l'incinération et l'inhumation. Nous avons dit que les incinérations se trouvaient aux portes de Rouen, tandis que les inhumations étaient reculées jusqu'au pied des collines. C'est ce que nous avons hâte de montrer.

La *rue Saint-Hilaire* était une grande voie qui conduisait dans la vallée de Bray, à Gournay, à Beauvais et à Amiens. Il n'est donc pas surprenant qu'en 1823 le sieur Thiélocque, aubergiste à l'image de Saint-François, aujourd'hui le n° 102, ait trouvé, en creusant une cave, plusieurs vases en terre et en verre, deux monnaies romaines et des ossements (2). De toute cette découverte, il reste encore au Musée départemental un flacon de verre parfaitement conservé. En mars et avril 1865, une trouvaille plus importante a été faite entre la *rue Saint-Hilaire* et l'*impasse Sainte-Claire*. M. Thaurin a recueilli dans la tranchée une urne en terre jaune, en forme de *pot-au-feu,* renfermant un barillet de verre tout rempli d'os brûlés. Sous ce barillet, tout entouré de clous provenant de la caisse funèbre, était un grand bronze d'Antonin. Le barillet présentait au fond la marque frontinienne Froni proti (3).

Outre les incinérations des Vélocasses, faites à la façon des indigènes, le grand cime-

(1) Thaurin, « Journal de Rouen » du 12 décembre 1861.

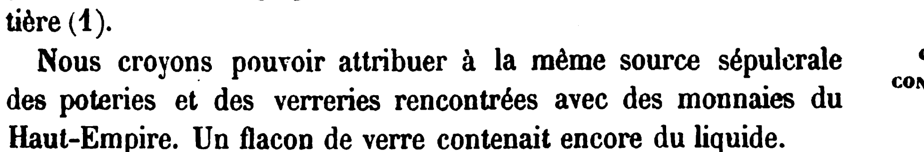
(2) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 66. — De la Quérière, « Notice sur diverses antiquités de la ville de Rouen, » t. Ier, p. 5. — Id., « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 248.

(3) « Revue de la Normandie, » de mai 1865, p. 317-318. — Thaurin, « Journal de Rouen, » du 11 mai 1865.

tière du quartier Saint-Louis, placé à quelques pas de l'Aube-Voie qui conduisait à Cailly, à Dieppe, à Epinay, et peut-être en Beauvaisis, contenait encore des incinérations purement romaines. M. Thaurin a recueilli là des urnes de plusieurs sortes. Il y avait même des os brûlés jusque dans les cruches, circonstance que nous avons surtout remarquée aux Loges et à Barentin. (Nous donnons ici une de ces cruches).


CRUCHE ROUGE CONTENANT DES OS BRULÉS.

Quand nous avons dit que ce cimetière pouvait et devait s'étendre jusqu'à la *rue Beauvoisine*, à travers la *place de la Rougemare*, nous avions pour garantie de notre assertion une découverte faite au nº 50 de cette rue. Au mois de septembre 1840, en creusant une fondation, on rencontra des vases de terre et de verre. Il s'y trouvait également des monnaies romaines, notamment un Héliogabale. Dès cette époque, M. Deville pressentait déjà un cimetière (1).



Nous croyons pouvoir attribuer à la même source sépulcrale des poteries et des verreries rencontrées avec des monnaies du Haut-Empire. Un flacon de verre contenait encore du liquide.

La voie Blanche, qui est devenue plus tard la *rue Beauvoisine,* était bordée de sépultures jusqu'au bas de la colline. En 1852, on a trouvé, *rue d'Ernemont,* dans l'enclos du couvent de ce nom, un cimetière romain des ɪᴠe et ᴠe siècles. A 50 ou 60 centimètres du sol, on a reconnu, au milieu de tuiles à rebords et de moyens bronzes romains, douze ou quinze squelettes sans sépulture, puis huit cercueils en plomb, dont trois grands, deux moyens et trois petits. Ils contenaient des hommes, des femmes et des enfants. Ils étaient orientés est et ouest et les coffres de plomb avaient été enfermés dans des bières de bois dont on retrouvait les clous. Dans notre *Normandie souterraine,* nous avons décrit ces sarcophages de plomb dont les fragments sont au Musée. Un de ces cercueils offrait cinq médaillons en plomb et l'autre treize ; tous représentaient des têtes de Méduse. Une croix de Saint-André était tracée à la pointe vers la tête de l'un des trois enfants (2).

Le grand cimetière gallo-romain du quartier Saint-Louis contenait aussi des inhumations. En août 1860, il a été trouvé, *rue Impériale,* au nord de la Gendarmerie, un squelette humain inhumé dans un coffre de bois. Près de la tête, il présentait une fiole de verre qui contenait un petit bronze de Tétricus ou de Victorinus (3).

Pour mémoire, nous rangerons parmi les sépultures, quoiqu'il figure mieux avec les inscriptions, le cippe de Cassiola, recueilli, en 1839, sur la *place des Carmes.* Cassiola était une dame romaine qui habitait Rouen au ɪɪe ou au ɪɪɪe siecle de notre ère. Mise sur

(1) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » t. 1er. p. 287. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. ɪɪ, p. 120.

(2) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 39 ; 2e édit., p. 47-48.

(3) « Journal de Rouen, » du 12 décembre 1861.

le bûcher selon la coutume de ce temps, ses cendres furent recueillies par Patærnus, son mari, qui les déposa dans une urne qu'il enferma dans l'ouverture carrée d'un pilier tumulaire, que nous avons reproduit page 115. Elles restèrent là, un siècle ou deux, sous la protection de l'*Ascia,* puis, un jour du IVe siècle, la pierre fut enlevée pour les besoins sacrés de la défense, et placée dans la muraille militaire derrière laquelle s'enfermait *Rotomagus.* Mais, longtemps auparavant, elle avait orné une des collines sépulcrales de Rouen, comme les tombeaux de Lillebonne, de Paris, de Sens, d'Autun, de Bayeux, de Mayence et de toutes les villes de la Gaule (1).

Nous ne devons pas oublier des cercueils de bois et de plomb trouvés *rue Saint-Hilaire,* à côté d'incinérations du Haut-Empire. Ces cercueils, accompagnés de vases en terre et en verre et même d'une statuette de Vénus, ont été aperçus en 1828, en 1839 et en 1865 (2).

Mais la voie la plus riche en sépultures, c'était la route du pays de Caux, cette *rue Cauchoise* qui a donné son nom à tout un quartier qui n'est autre que la grande nécropole de Rotomagus. C'est là que, pendant plusieurs siècles, les habitants de la vieille cité romaine ou franque sont venus se reposer. Cette coutume, qui dure encore, paraît avoir commencé avec la domination romaine, jusqu'ici aucune sépulture gauloise n'ayant été reconnue dans ce quartier.

Les incinérations étaient plus rapprochées de la ville ; les inhumations s'en éloignaient davantage. C'est ainsi que nous croyons pouvoir attribuer à l'ustion romaine les poteries et les verreries rencontrées, en 1840, sur le *boulevard Cauchoise,* au nord de la Préfecture (3). On y remarqua un vase de verre en forme de barillet. Sur l'emplacement de la *porte Cauchoise,* on a trouvé des fragments de vases en terre cuite.

Il ne serait pas impossible de revendiquer pour une incinération romaine une *olla* en terre grise, rencontrée *rue Porte-aux-Rats,* en décembre 1862. Ce vase, conservé par M. Thaurin, nous paraît le vrai *pot-au-feu* cinéraire des Calètes et des Vélocasses.

Dès la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, les habitants de Rouen étaient frappés du grand nombre et de l'importance des sépultures antiques que renfermait le quartier Saint-Gervais. Farin en parle dans son *Histoire de Rouen* (4), et le liturgiste Lebrun Desmarettes a cru devoir leur consacrer une mention dans ses *Voyages liturgiques de France* (5). Tous deux mentionnent de la découverte de cercueils de pierre dont ils furent les témoins.

(1) Deville « Catalogue du Musée de Rouen, » année 1845, p. 14. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 140 ; 2e édit., p. 158-59. — « Bulletin monumental, » t. VIII, p. 444.

(2) « Revue de la Normandie, » de mai 1865, p. 317, 318.

(3) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » t. 1er, p. 280-90.

(4) Farin, « Histoire de la ville de Rouen, » édit. du Souillet, t. II, ve partie, p. 2.

(5) Lebrun Desmarettes raconte que vers 1660, en fouillant derrière l'église de Saint-Gervais, du côté de la montagne, pour faire au cimetière un mur de clôture, « on trouva sous terre des voûtes et des caves entières ; et qu'en faisant des fosses pour enterrer des morts on y trouva trois cercueils de pierre anciens qu'il y a vus ; à l'un desquels il y avoit une inscription de quatre à cinq mots latins en lettres onciales, environ de la même grandeur que celles de l'urne du cimetière de Saint-Julien d'Angers. » « Voyages liturgiques de France, » p. 417.

En 1781, lorsque, par suite de la déclaration de Louis XVI, on commença à inhumer en dehors des villes, les contemporains racontent que l'on trouva à Saint-Gervais des cercueils sous forme d'auge. Ils étaient vides, quoique fermés d'un couvercle aplati (1).

Mais c'est dans notre siècle surtout que les découvertes ont été, sinon plus nombreuses, du moins mieux observées, mieux enregistrées et aussi mieux critiquées. Dès 1806, époque de la réouverture de l'Académie, M. Périaux crut devoir attirer l'attention de ce corps savant sur des tombeaux de pierre découverts près le cimetière Saint-Gervais (2). En 1813, au début même de sa carrière administrative et archéologique, M. Auguste Le Prevost eut la bonne idée de signaler les nombreux tombeaux de pierre qui se voyaient autour de la crypte de Saint-Gervais et de l'emplacement du château des ducs (3).

Le développement pris par le faubourg Cauchoise, depuis 1815, a multiplié ces trouvailles, et la création de la Commission des Antiquités, en 1818, a singulièrement servi à nous les conserver. La paix a fait marcher de pair l'industrie et la science.

En 1825, dit M. De la Quérière, M. Journeaux, fabricant, *rue Saint-André-hors-Ville,* près la *rue Saint-Maur,* jetant les fondements de sa maison, trouva, à 3 mètres du sol, un squelette aux pieds duquel était un vase blanc très mince. Dans les jambes du mort était une pile de 27 quinaires en bronze, très minces et encore agglomérés. Ces pièces étaient du Bas-Empire, et presque toutes de Constantin-le-Jeune; quelques-unes portaient le nom de *Constantinopolis.* » Il est probable que la sépulture était du IVe siècle (4).

M. H. Langlois raconte qu'en 1826, auprès d'une maison de la *rue du Renard,* qui porte le n° 20, on trouva plusieurs cercueils dont un renfermait un squelette qui, parmi les ossements de ses mâchoires, possédait cinquante quinaires en bronze, dont deux de Tétricus (5).

En 1827 et en 1828, lors de la construction de la maison qui, dans cette même *rue du Renard,* est voisine du n° 20, on découvrit des cercueils en plomb qui furent jugés, avec raison, appartenir au IVe siècle de notre ère. L'un deux, qui a été conservé au Musée de Rouen, était le tombeau d'un enfant, renfermant des vases, des perles, des colliers, des bracelets, des monnaies de Julie Mammée, des deux Posthume et de Tétricus.

(1) P. Périaux, « Observation relative à d'anciens Tombeaux de pierre découverts près le cimetière Saint-Gervais, » dans le « Précis analytique des trav. de l'Académie de Rouen, » année 1806, p. 8-9.

(2) A. Le Prevost, « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1813, p. 100.

(3) Périaux, « Dictionnaire indicateur des Rues et Places de Rouen, » p. 105, 275.

(4) De la Quérière, « Notice sur diverses Antiquités de la ville de Rouen, » p. 5 et 6. — Id., « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 239-40.

(5) H. Langlois, « Mémoire sur des tombeaux gallo-romains découverts à Rouen dans le cours des années 1827 et 1828, » p. 4-6. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 236. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » années 1827-28, p. 240.

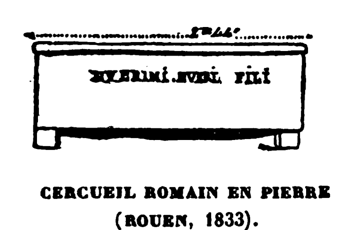
M. Langlois a très bien décrit ces sépultures et a parfaitement reproduit ce qu'elles contenaient (1).

« Vers 1830, dit M. De la Quérière, on trouva, dans la cour de l'ancien presbytère de Saint-Gervais, aliéné à la Révolution, des cercueils de pierre et un cercueil en plomb, contenant des ossements (2). »

Le 3 juin 1831, on découvrit, dans la *rue Saint-Gervais*, un cercueil en plomb renfermant les ossements d'une femme, avec deux vases de verre et des monnaies de Tétricus. Un des vases était à la tête et l'autre aux pieds (3).

En 1833, dans la *rue Roulland*, à la maison qui porte le n° 12, apparurent deux tombeaux en pierre avec couvercle circulaire. La face de l'un était décorée de deux têtes, de boucliers et d'enseignes entrelacées. L'autre porte seulement cette inscription incomplète :

« ... EVERINI EVERI FILI. »



CERCUEIL ROMAIN EN PIERRE (ROUEN, 1833).

Ces deux grandes auges, longues de 2 mètres 11 centimètres à 2 mètres 44 centimètres, sont larges de 68 à 74 centimètres et hautes de 60 à 65 centimètres (4). (Nous reproduisons le tombeau d'Everinus.)

En août 1837, toujours dans cette même *rue Roulland*, récemment ouverte, et près du n° 12, on rencontra encore deux sarcophages placés l'un à côté de l'autre. L'un était en marbre rouge, l'autre en pierre de Vergelé; tous deux étaient d'un seul morceau et creusés en auge. Le cercueil de marbre, long de 2 mètres et large de 72 centimètres, provient des carrières de Thorigny (Calvados), comme celui de saint Romain, évêque de Rouen au VIIe siècle. Les couvercles de ces deux cercueils se composaient de dalles plates. L'un d'eux contenait une femme ayant des fioles de verre à chaque côté de la tête ; au-dessous du crâne et près des hanches étaient des gobelets blancs et fins. Le cercueil de pierre en renfermait un autre en plomb orné de nœuds et de bâtons brisés. Ce sarcophage, qui contenait le corps d'un enfant, n'a qu'un mètre de long et est recouvert de dessins. M. Deville, et nous partageons son avis, attribue ces sépultures au IVe ou au Ve siècle (5).

(1) H. Langlois, « Mémoire sur des Tombeaux gallo-romains découverts à Rouen en 1827 et 1828, » in-8 de 28 p. et pl. — Id., « Séance publique de la Société d'Émulation, » année 1828, p. 158-180 et 2 pl. — « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. IV, p. 236-52 et pl. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 235-36. — « La Normandie souterraine, » 1re édition, p. 37 ; 2e édition, p. 45.

(2) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 247.

(3) « Catalogue du Musée départemental d'Antiquités, » année 1845, p. 41. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 246. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 38 ; 2e édit., p. 46.

(4) « Catalogue du Musée départemental d'Antiquités, » année 1845, p. 6 et 7. — De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 238-39. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 38 ; 2e édit., p. 46. — « Épigraphie de la Seine-Inférieure, » p. 31.

(5) Deville, « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1839, p. 191-93. — Id., » Catalogue du Musée départemental, » année 1845, p. 30-31. — De la Quérière. « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 237-38.

Près de là ont été recueillis un flacon de verre à cou de cygne et des épingles en os.

Nous sommes persuadé que ce savant antiquaire, qui a si bien décrit et sauvegardé ces reliques du passé, attribuait à la même époque le sarcophage de pierre qui, en juillet 1841, fut trouvé, à 2 mètres de profondeur, dans la *rue Louis-Auber*. Il contenait le squelette d'un homme, accompagné d'une fiole de verre dite lacrymatoire. A côté de lui étaient deux sarcophages en plomb entourés de clous en fer. Comme le précédent, ils étaient orientés est et ouest (1). Le dessin du cercueil de pierre est déposé aux archives de la Commission des Antiquités.

En 1846, lorsque l'on creusa les fondations de l'extrémité occidentale de l'aile droite de l'église Saint-Gervais, on trouva tout un mur romain, probablement du temps de saint Victrice, fondé sur des sarcophages de pierre (2). Cette particularité s'est souvent renouvelée ailleurs.

En 1863, lors de l'installation du gaz devant la même église, on coupa des cercueils de pierre aux abords de l'édifice.

Enfin, dans la *rue Tabouret,* contiguë à la *rampe Saint-Gervais,* on voit depuis longtemps, le long de la chaussée, deux cercueils de pierre qui paraissent antiques et qui annoncent que la nécropole s'étendait de ce côté. Au printemps de 1864, en creusant dans cette même rue une citerne et une cave, un menuisier a trouvé deux sarcophages de pierre entièrement vides (3).

Nous sommes assez embarrassé de dater les sépultures trouvées, de 1861 à 1864, pendant les travaux de déblai opérés dans le *clos de Campuley,* près la *rue Maladrerie.* Là, les corps avaient été mis en terre dans des cercueils de bois dont on retrouve les longs clous, les pentures et les couplets des couvercles. Nous reproduisons un de ces couplets, rapproché d'un analogue recueilli dans les sépultures de Tourville-la-Rivière (4).



COUPLETS EN FER PROVENANT DE CERCUEILS.
(Le nº 1, Tourville-la-Rivière; le nº 2, Rouen, clos de Campuley.)

(1) Deville, « Catalogue du Musée départemental, » année 1845, p. 15.

(2) « Revue de Rouen, » année 1844, 1er sem., p. 259. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., 2e édit., p. 45.

(3) « Journal de Rouen, » du 8 septembre 1864.

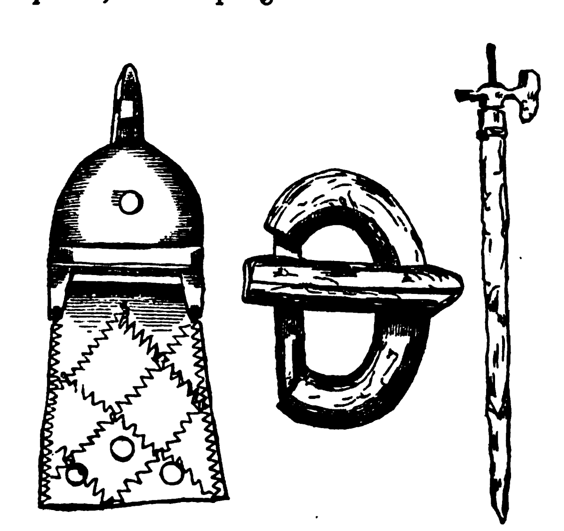
(4) « Notice sur des Sépultures gallo-romaines, des IVe et Ve siècles, trouvées à Tourville-la-Rivière, » p. 10. — « Revue de la Normandie, » 2e année, p. 251.

Ce qui nous ferait incliner très fort vers l'époque antique de ces bières, c'est que M. Thaurin assure qu'auprès d'elles on a trouvé récemment un sarcophage en pierre et une monnaie d'argent de Caracalla (1).

Nous croyons devoir également rattacher au centre rouennais du IVe et du Ve siècle les cercueils en bois, en pierre et en plomb, trouvés, en 1842 et en 1843, à Sotteville (2) et à Quatre-Mares. Ces tombeaux bordaient aussi une ancienne voie. Pour la description de ces sépultures, nous renvoyons à notre article sur Sotteville, à la *Normandie souterraine* (3), à la *Revue de Rouen* (4) et aux *Notices* de M. Deville (5).

ÉPOQUE FRANQUE. — Jusqu'à présent, Rouen nous a donné peu de sépultures que l'on puisse attribuer avec certitude au temps des Francs, surtout à la période mérovingienne. Cela tient sans doute à ce que les cimetières de cette époque ont été déjà fouillés ou bien nous sont restés inconnus. Nous allons exposer en peu de mots ce que nous connaissons sur cette matière.

En 1847, des fouilles faites dans l'enceinte de l'École normale, enclave de l'ancienne abbaye de Saint-Lô, firent voir, à 1 mètre du sol, un cercueil de pierre qui contenait le corps d'un homme et celui d'un enfant. Aux alentours on a rencontré des ossements humains et des tombeaux en plâtre. M. Deville a dessiné, pour la Commission des Antiquités, le sarcophage de Saint-Lô. Nous sommes tenté de croire qu'il est mérovingien. Saint-Lô est une très ancienne église : on va même jusqu'à dire qu'elle fut bâtie par saint Mellon, sur l'emplacement d'un temple de Roth.



BOUCLE EN BRONZE, ÉPÉE ET HACHE EN FER (ROUEN).

Nous croyons très fort que, dans le cimetière qui entoure l'église Saint-Gervais, il doit se rencontrer bien des cercueils francs. Nous serions porté à attribuer à cette époque les tombes de pierre que l'on aperçoit dans la *rue Tabouret*. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que les fossoyeurs de Saint-Gervais ont parfois vidé des tombes franques. Nous n'en voulons d'autre preuve qu'une boucle en bronze, une hache de fer et une épée

(1) « Journal de Rouen, » du 12 décembre 1861.

(2) « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » année 1842. — Thaurin, « Journal de Rouen, » du 22 décembre 1862.

(3) « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 40-41; 2e édit., p. 48-50.

(4) « Revue de Rouen, » année 1843, 1er semestre, p. 124-30, 158-67, et pl.

(5) Deville, « Découvertes de Sépultures antiques à Quatre-Mares, » in-8 de 19 p. et 2 pl., Rouen, 1843.

longue de 90 centimètres, possédées par M. Louis Leclerc et reproduites par M. Jules Thieury (1). Ces objets, qui proviennent du cimetière Saint-Gervais, sont nécessairement mérovingiens. Le lecteur en jugera par les dessins que M. Thieury nous permet de reproduire.

M. Thaurin raconte qu'en juin 1861, en creusant les caves d'une filature de la *rue d'Elbeuf*, près la *rue de la Mare-du-Parc*, M. Julien trouva beaucoup de cercueils en pierre de Vergelé; ils contenaient des squelettes accompagnés de vases, de sabres, de couteaux et de haches de fer. Il y avait aussi des boucles et des fibules en bronze; malheureusement, le tout a été perdu et dispersé. M. Thaurin n'a pu recueillir qu'une plaque de ceinturon en bronze (2).

Mais la sépulture mérovingienne par excellence est le sarcophage de saint Romain, mort évêque de Rouen, le 23 octobre 639. Ce tombeau, devenu aujourd'hui une relique, était primitivement dans la crypte de Saint-Godard, où le bienheureux fut inhumé. A présent, il forme le maître-autel de l'église qui lui est dédiée depuis 1802. C'est une auge de marbre rouge, probablement tirée des carrières de Thorigny, dans le Calvados. Malheureusement, il est trop engagé pour que nous ayons pu le décrire et le dessiner; mais autant qu'il nous est permis d'en juger, nous pensons qu'il a tous les caractères de son époque. Cependant il se pourrait que ce fût un cercueil antique dans lequel on aurait enfermé le saint évêque (3).

ÉPOQUE INCERTAINE OU INCONNUE. — Nous rangerons dans cette catégorie toutes les sépultures qui ne nous ont pas offert les éléments suffisants de classification. Nous placerons en tête celle qui fut trouvée, en 1509, près la porte Cauchoise, du côté des Dominicains. Farin (4), du Souillet (5) et autres l'attribuent à Ricon de Valmont, sur la foi d'une inscription qui peut-être n'a pas été bien lue. Ils disent que le fémur du squelette allait jusqu'à la ceinture d'un homme ordinaire et que le crâne pouvait contenir un boisseau de blé.

C'est encore une sépulture mystérieuse que celle qui, vers 1822, fut trouvée dans la *rue Socrate,* en creusant les fondations des maisons nos 13 et 15. D'après M. De la Quérière, on aurait rencontré, dans la tranchée, les squelettes d'un cerf, d'un cheval et d'un homme, avec casque et fer de lance (6).

Vers 1842, dans la *rue d'Écosse,* en démolissant un ancien mur de la ville, on aperçut un tombeau qui ne fut pas violé, mais refermé par les visiteurs.

(1) J. Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 20-21.

(2) « Journal de Rouen, » du 2 mai 1865.

(3) Deville, « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1839, p. 91-92. — « La Normandie souterraine, » 2e édit., p. 46.

(4) Farin, « Histoire de la ville de Rouen, » 1re édit., t. Ier, p. 27.

(5) Du Souillet, « Hist. de la ville de Rouen, » t. Ier, p. 11.

(6) De la Quérière, « Description historique des Maisons de Rouen, » t. II, p. 268-69.

§ VII. — Rouen numismatique ou monétaire.

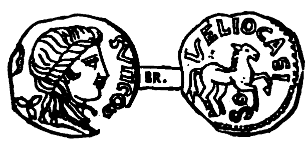
Dans ce chapitre, nous considérons Rouen sous un aspect tout nouveau. Jusqu'à présent, plusieurs ont parlé soit des monnaies frappées à Rouen, soit des monnaies recueillies dans cette ville; mais personne, à ce que nous sachions, n'a songé à réunir en un seul tableau tous les éléments de l'histoire numismatique de Rouen aux temps anciens. Nous allons essayer d'esquisser rapidement et en quelques traits ce que nous avons appris des monnaies trouvées ou frappées à Rouen. Cette grande ville nous paraît avoir eu son atelier monétaire, depuis les temps gaulois jusqu'à nos jours. Seulement, pour ne pas sortir du cadre de cet ouvrage, nous nous arrêterons au XIe siècle, qui nous semble la limite d'une civilisation nouvelle.

Epoque gauloise. — Rouen, capitale des Vélocasses, a frappé les monnaies de ce peuple dès le temps de son indépendance. Toutefois, nous ne pouvons lui attribuer avec certitude que les pièces épigraphiques. Nous lui en donnerons de deux sortes : celles qui portent le nom de Ratvmacos, et celles qui n'offrent que le nom d'Eliocati ou Veliocati, qui est celui de la tribu.



Monnaies gauloises de Rouen.

Mionnet(1), Conbrouse(2), et de La Goy(3), MM. de La Saussaye(4), Lambert(5) et Deville(6), sont d'accord pour attribuer à Rouen les pièces de bronze sur lesquelles on voit à l'avers une tête jeune et diadémée, présentant autour le nom de Svticos, qui doit être celui du chef des Vélocasses. Au revers, on voit une bige lancée, et, sous un S, on lit : Ratvma ou Ratvmacos. La Bibliothèque impériale possède une autre variété du genre. Là le nom de Ratvmacos se lit autour d'une tête de femme, et au revers figure un cavalier en course.



Monnaie des Vélocasses.

Nous attribuons encore à Rouen une troisième variété monétaire. Autour d'une tête juvénile, on lit : Svticos, et, au-dessus d'un cheval, le mot Eliocati ou Veliocati. C'est toujours le nom du chef des Vélocasses avec le nom du peuple substitué à celui de la cité.

(1) Mionnet, « Description des Médailles antiques, » t. Ier, p. 82, nos 219, 220 et 221. — Id., « Supplément, » t. Ier, p. 149, n° 154.

(2) G. Conbrouse, « Catalogue raisonné des Monnaies nationales de France, » p. 39.

(3) De La Goy, « Notice sur l'attribution de quelques Médailles des Gaules, » p. 46.

(4) De La Saussaye, « Revue numismatique, » année 1838, p. 307, et année 1840, p. 256.

(5) Lambert, « Essai sur la Numismatique gauloise du nord-ouest de la France, » et « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIII, p. 144, 241, pl. IX, fig. 5, 6, 7 et 8.

(6) Devillè, « Essai sur les Médailles gauloises de Rouen, » in-4 de 10 p. et pl. — Id., « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 61-69. — « Précis analytique des Trav. de l'Acad. de Rouen, » année1839, p. 183.

Les monnaies gauloises trouvées à Rouen sont jusqu'ici en bien petit nombre. Nous ne connaissons même avec certitude que celles qui ont été recueillies par M. Thaurin, dans les derniers travaux entrepris à Rouen, de 1855 à 1864. M. Thaurin nous ayant permis de visiter sa collection, nous y avons vu de huit à dix pièces gauloises recueillies sur plusieurs points, notamment dans le quartier Saint-Louis et près de la *Grosse-Horloge*. Une de ces pièces est en électrum, trois sont en potin et le reste est en bronze. Plusieurs sont frustes, et les seules que nous ayons pu lire portent la légende bien connue de GERMANV INDVTILLII, attribuée par Conbrouse à Induciomar, chef des Trévires. (Nous reproduisons ici cette pièce).



MONNAIE GAULOISE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Nous ne saurions douter un seul instant que Rouen n'ait possédé son atelier monétaire à l'époque romaine, surtout pendant les trois derniers siècles que cette cité était érigée en métropole; mais, jusqu'à présent, nous ne connaissons aucune pièce portant le différent de Rouen. Nous attendrons donc que la science numismatique soit plus avancée et qu'elle puisse distinguer, parmi les innombrables médailles impériales, celles qu'elle peut revendiquer pour la seconde Lyonnaise.

En attendant ce triage scientifique, nous allons donner la liste, bien incomplète, des monnaies romaines sorties du sol de Rouen. Pour nous guider dans cette tentative, nous n'aurons guère que les observations faites dans ce siècle, notamment par M. Deville, qui a bien voulu nous léguer les siennes, et celles de MM. Thaurin, De la Quérière et P. Baudry, qui les ont livrées au public.

Donnons d'abord, par ordre chronologique, les noms des empereurs et des impératrices sortis du sol de Rouen; nous ferons ensuite quelques observations sur la matière.

Ces Césars sont : Auguste, — Claude, — Néron, — Vespasien, — Domitien, — Trajan, — Plotine, — Hadrien, — Antonin, — Faustine, — Lucius Verus (un médaillon en or), — Marc-Aurèle, — Commode, — Septime Sévère, — Julia Domna, — Géta, — Caracalla, — Héliogabale ou Elagabale, — Alexandre Sévère, — Sallustia Orbiana, — Gordien III, — Philippe père et fils, — Otacille, — Trajan-Dèce, — Etruscille, — Herennius Etruscus, — Trébonien-Galle, — Volusien, — Valérien, — Gallien, — Posthume, — Victorin, — Tétricus père et fils, — Quintillus, — Aurélien, — Dioclétien, — Maximien, — Carausius (287-293), — Constance-Chlore, — Constantin-le-Grand, — Crispus, — Gratien, — Justin (518-527, sol d'or aux Chartreux).

Comme partout, les monnaies de bronze sont les plus communes à Rouen. Celles d'argent y sont assez fréquentes, surtout les pièces altérées et à bas titre des tyrans gaulois du IIIe siècle. L'or y est fort rare. Quant au bronze, il se rencontre sous toutes les formes :

grand, moyen ou petit module. Les quinaires sont également abondants : il s'en est présenté plusieurs dépôts, notamment dans les sépultures.

Les empereurs dont les noms reviennent le plus souvent sont les mêmes que partout ailleurs. Ce sont, pour le très Haut-Empire, Hadrien, Trajan, Antonin, Faustine et Marc-Aurèle; ensuite, pour le temps des guerres intestines du IIIe siècle, les Gordien, les Gallien, les Volusien et les Valérien; mais, comme dans le reste de la Gaule, aucune image n'est plus prodiguée que celles des Posthume, des Philippe et des Tétricus.

Les Posthume et les Tétricus, nous le savons, parsèment le sol de la Normandie, de la Belgique, de la France et de l'Angleterre. Mais nous croyons avoir une raison particulière de les posséder à Rouen. Nous supposons avec quelques écrivains modernes que ces tyrans gaulois ont habité notre ville et qu'ils y ont possédé un important atelier monétaire (1).

Les monnaies de Constantin, de ses fils et de leurs successeurs du IVe siècle sont également communes à Rouen. Mais il est, au beau milieu de l'empire romain, une période assez éclaircie qui fournit peu ou point de monnaies. C'est celle qui va de Commode (192) à Gordien (238). Il y a là une lacune d'un demi-siècle assez difficile à expliquer. Comme dans toute la Gaule occidentale, notamment dans la seconde Lyonnaise, la série impériale s'arrête à Gratien. Les Césars qui suivent ayant à peine régné sur nos contrées, leurs monnaies de bronze ne s'y trouvent plus. Nous y rencontrons encore leur or; mais l'or était moins une monnaie qu'une marchandise : dans les transactions, il se prenait au poids, sans égard pour l'image.

Il est une monnaie rare ou presque inconnue ailleurs, et dont on a trouvé à Rouen plusieurs dépôts. Nous voulons parler de Carausius, cet usurpateur gaulois qui, en 287, revêtit la pourpre dans la Bretagne, et régna quelques années sur les deux rives de la Manche (2). Nous ne doutons pas que Carausius ne soit venu à Rouen, qu'il ait occupé cette ville et qu'il y ait battu monnaie. Pour renverser sa puissance, ou plutôt celle d'Allectus, son successeur, il fallut tout une expédition maritime préparée par Asclepiodote (3), préfet du prétoire des Gaules, et commandée par l'empereur Constance-Chlore. Au rapport d'Eumène (4), ce fut dans la Seine, en 296, que se réunit la flotte destinée à transporter l'armée expéditionnaire de la Bretagne. Elle était campée dans les fameux *Castra*

(1) Houel, « Annales des Cauchois, » t. Ier, p. 233, 235. — Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 15-16.

(2) Des monnaies de Carausius ont été trouvées en 1789 dans la *rue des Carmes*, au n° 85, et en 1846 dans l'abbaye de Saint-Amand, où il s'en rencontra plus de deux cents dans un vase de terre.

(3) Le nom d'Asclepiodotus figure comme décurion sur une inscription de Septime Sévère, trouvée en 1861 dans un *Camp de César*, voisin d'Alexandrie, en Egypte. « Revue archéolog., » de septembre 1864, p. 213, nouvelle série, deuxième année.

(4) « Exercitus quem Sequana in fluctus invexerat. » Eumen. in Constantium, apud Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. Ier, p. 714. — Houel, « Annales des Cauchois, » t. Ier, p. 250, 258.

Constantia dont parle Ammien Marcellin (1), et dont quelques-uns croient retrouver les traces dans les grandes enceintes de Boudeville et de Sandouville (2).

Les points de Rouen sur lesquels ont été recueillis les principaux groupes monétaires de la période romaine sont : la *rue des Carmes,* où l'on en compta quatre-vingts en 1789 ; — la *rue Saint-André-hors-Ville,* où l'on remua une pile de vingt-sept quinaires de bronze en 1825 ; — la *rue du Renard,* où des tombeaux présentèrent, en 1827 et en 1828, des monnaies éparses et des bronzes percés ; — la *rue Beauvoisine,* en 1840 et en 1848 ; — l'*abbaye de Saint-Amand,* qui montra, en 1858, trente-six pièces d'argent, des bronzes en 1856 et trois cents bronzes en 1846 ; — la *rue de l'Ecole,* en 1847 ; — la *place de l'Hôtel-de-Ville,* en 1853 et en 1861 (3), — et le *Vieux-Marché,* en 1861. En 1864, dans la fondation d'une maison voisine, à ce que nous pensons, de la *rue de l'Impératrice,* il a été trouvé un vase de métal contenant quarante-trois belles monnaies romaines ; quatre étaient en bronze et trente-neuf en argent. Toutes étaient parfaitement conservées. La série commençait à Trajan (117) pour finir à Volusien (254), époque probable de l'enfouissement du trésor. Plusieurs de ces pièces appartenaient à des impératrices et quelques-unes d'entre elles étaient rares, telles que Plotine et Sallustia Barbia Orbiana. Avec ce trésor monétaire se trouvait un joli miroir en argent encore poli et muni d'une anse fort élégante.

EPOQUE MÉROVINGIENNE. — Les ateliers monétaires qui existaient à Rouen sous les Romains continuèrent à fonctionner au temps des Francs. Sur ce dernier point, le doute n'est pas possible. Nous avons des témoins parlants et solennels. Nous allons d'abord recueillir les aveux des numismates ; nous ferons ensuite parler les monnaies elles-mêmes.

Dès 1666, Claude Bouteroue, dans ses *Recherches cvrievses des Monnoyes de France*, nous fait connaître six triens de francs portant le nom de Rouen. Le premier qu'il donne présente, autour d'une tête, ROTOMO, et, au revers, le nom de MELRITO, entourant une croix sortant d'un vase et surmontée d'un monogramme du Christ. Bouteroue croit que Melrito était un comte ou monétaire de Rouen. Le second triens présente, autour d'une tête, ROTOMOIO, et, au revers, autour d'une croix pattée, le nom du monétaire PECCANE M. Sur le troisième triens, on lit d'un côté, autour d'une tête, RODOMI-T-TVS, et de l'autre, autour d'une figure assise tenant une colonne, WIZOLENVS. Le quatrième offre, autour d'une tête diadémée, ROTOMOCI, et, au revers, autour d'une croix encadrée d'un grenetis, CINOALD. Sur le cinquième, une tête royale est entourée de ROTOMVS, et une croix, posée sur les degrés, est environnée de A...NE M. (peut-être *Allone Monetario*).

(1) Ammien Marcellin, « De Gallis, » lib. XV, c. II, apud Bouquet, « Recueil, » t. Ier, p. 546.

(2) E. Gaillard. « Recherches archéologiques, p. 6-7, et « Précis analytique de l'Académie, » année 1832, p. 164. — Fallue, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. IX, p. 300.

(3) « Journal de Rouen, » du 11 mars 1861.

Enfin, le sixième montre, autour d'une tête perlée, ... OTOMVS, et, au revers, T MISDVSSVDIT (1).

Après Bouteroue, Leblanc, numismate du dernier siècle, parle aussi de l'atelier monétaire qui fonctionnait à Rouen sous la première race (2); mais il ne reproduit qu'une seule pièce qui en soit sortie, quoiqu'il en ait certainement connu d'autres. Cette monnaie n'est autre que le triens de MELRITO (3), déjà donné par Bouteroue, et que ce dernier attribuait à l'an 585, au règne de Chilpéric Ier (4).

Mais notre siècle me paraît avoir découvert beaucoup plus de monétaires rouennais que les deux précédents. Le temps et l'observation devaient amener ce résultat. Un *Catalogue de Légendes de Monnaies mérovingiennes*, publié, en 1840, par M. Cartier, d'Amboise, nous fournit la liste suivante, dont la richesse dépasse tout ce qui précède (5). Nous y voyons figurer les monétaires Anoaldus ou Aigualdus, Baudacharius, Bertchramnus, Chagnoaldus, Cniloacus, Desiderius, Ernebertus, Sillon, Savelone, Tauldolinus, Vizoleus et Vulzolenus. C'est un mélange de noms romains et barbares, comme la société d'alors : ANOALDO OU AIGUALDO † ROTOMO, — BAVDACHARIVS † ROTOMO CIV. MO., — BERTCHRAMNO MO † ROTOMO CIV., — CHAGNOALDO MON † ROTOMO CIVITATI, — CNILOAC † ROTOMO CI, — DESIDERIO † ROTOMO, — ERNEBERTO M † ROTOMO CI, — SILLON M † RODOMO CI, — SAVELONE MONETA † BCATOMAGO, — TAVLDOLINO † R. TOMO CI, VIZOLEVS † ROTOMO CI, — et VVLZOLENVS.

La belle collection de monnaies françaises recueillie par M. Lecarpentier, d'Honfleur, et que sa veuve vient de donner à la ville de Rouen, renferme huit triens mérovingiens sortis des ateliers monétaires de Rouen. L'un d'eux nous paraît avoir ceci de remarquable, qu'il semble prouver que l'église cathédrale de Rouen possédait aussi son hôtel des monnaies; la seule légende est celle-ci : ECL. ROT. (Ecclesia Rotomagensis). Sur les sept autres noms, deux ou trois semblent déjà connus, comme Ancoaldus, Peccane et peut-être Neletus. Mais les noms de Macoaldus, Verrichila, Bertherilus et Ponaritoaldus, me paraissent nouveaux. Voici, du reste, ces légendes : NELETO † ROTOM, — PECANE M † ROTOMO, — ANCOALDO † ROTOMO CI, — PONARITOAL † ROTOMO C, — M ACOALDOMO † RODOMO CIVATE, — VERRICHILA MO — ROTOMO CI (6).

En dehors des documents légués par les livres ou les collections numismatiques, notre Musée d'antiquités possède, sur les ateliers mérovingiens de Rouen, deux documents d'un prix inestimable. Ce sont deux tiers de sol d'or, trouvés à Rouen, en 1846, et portant le

(1) Cl. Bovterove, « Recherches cvrievses svr les Monnoyes de France depvis l'établissement de la monarchie, » p. 262-264, 361, nos 159, 160, pl. v, nos 5, 6, 10.

(2) Leblanc, « Traité historique des Monnaies de France, » p. 64.

(3) Id., ibid, « 2e planche des Monnaies mérovingiennes, » no 46.

(4) Bovterove, « Recherches cvrievses svr les Monnoyes de France, » p. 262-264.

(5) Cartier, « Revue numismatique, » année 1840, p. 214-242.

(6) « Catalogue de la Collection Lecarpentier, » dressé par M. Rousseau, p. 6, Mss.

nom de cette ville. On lit, sur l'un et sur l'autre, ROTOMO CI. (Nous reproduisons ici ces pièces curieuses.) Mais l'un des deux donne le nom du monétaire qui l'a frappé : BERT(CHA)MNIO (1). Il nous semble que ce nom de Bertchamnius, que l'on peut traduire par Berthram ou Berthrand, a la plus grande analogie avec Bertchramnus, déjà cité par M. Cartier, d'Amboise (2). On est tenté de rapprocher ce même personnage mérovingien avec le leude qui possédait et habitait Cailly à la fin du VIIe siècle, lorsque saint Leufroi y fit son apparition (3).



TRIENS MÉROVINGIENS (ROUEN, 1846).

Une dernière trace de ce seigneur monétaire du pays de Rouen est peut-être le triens que renferme le cabinet des médailles de notre Bibliothèque impériale. Au milieu de plusieurs tiers de sol frappés à Rouen, que nous n'avons pu copier, il nous a été du moins donné d'en voir un sur lequel on lit, autour d'un buste, ROTOMO, et autour d'une croix pattée, BERTOM (4).

ÉPOQUE CARLOVINGIENNE. — Enfin, nous arrivons à l'époque carlovingienne. Là, l'hôtel des monnaies de Rouen nous apparaît non-seulement dans le fait, mais aussi dans le droit. Le célèbre édit de Pîtres, qui pendant tant de siècles régla la matière monétaire dans l'Europe occidentale, indique Rouen comme un des ateliers monétaires que Charles-le-Chauve maintenait dans son empire par un essai de centralisation qui n'a pas réussi. Cet édit, ou, si l'on veut, ce capitulaire, daté de 864, semble insinuer pourtant que l'hôtel de Rouen était une dépendance ou une succursale de celui de Quentowic (5).

M. de Fréville assure, d'après Leblanc, que les pièces carlovingiennes frappées à Rouen et à Quentowic avaient pour symbole un navire (6), sans doute pour indiquer que ces deux ateliers étaient dans des ports de mer, comme le proclamait si bien le diplôme de Dagobert Ier à l'abbaye de Saint-Denis. Toutefois, nous devons dire que de toutes les monnaies connues de la ville de Rouen, aucune, jusqu'à présent, n'a présenté le mystérieux navire.

De la lignée carlovingienne, nous possédons des monnaies frappées à Rouen par Charlemagne, Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve. Jusqu'à ce jour, toutes ces pièces sont en argent. Conbrouse cite un denier de Charlemagne, portant le nom de

(1) Deville, « Revue de Rouen, » année 1847, p. 379.

(2) Cartier, « Revue numismatique, » année 1840, p. 214-242.

(3) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens de France, » t. III, p. 644. — « Acta sanct. ord. S. Benedict., » sæc. III, part. 1, p. 583.

(4) « Epigraphie de la Seine-Inférieure, » p. 34, et « Bulletin monumental, » t. XXI, p. 314-15.

(5) « Moneta fiat... in Quentowico ac Rotomago (quæ moneta ad Quentowicum ex antiquâ consuetudine pertinet). » Baluze, « Capitulaires, » t. II, p. 178. — Dom Bouquet, « Recueil des Historiens de France, » t. VII, p. 657.

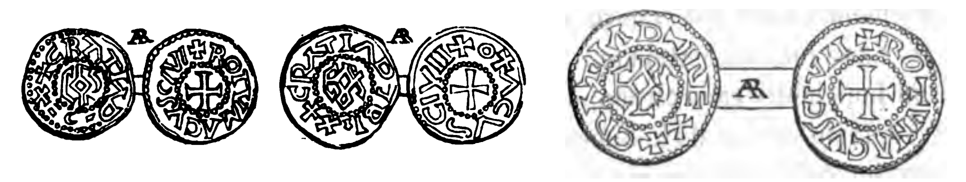
(6) De Fréville, « Mémoire sur le Commerce maritime de Rouen, » t. Ier, p. 34.

ROTOMAGVN (1). La Bibliothèque de Rouen, plus heureuse, renferme, dans la collection Lecarpentier, un denier d'argent frappé à ROTOMACVM et portant la légende impériale: CAROLVS IMP. AVG. (2). Le même Conbrouse donne, pour Louis-le-Débonnaire, les trois versions suivantes : ROTV-MACVS, — ROTV-HAGVS, — vel ROTVI-IGVS (3). Nous savons d'ailleurs que le Musée de Boulogne possède un denier de Louis-le-Débonnaire, sur lequel ont lit très visiblement: ROTOMAGVS (4). Leblanc en reproduit encore deux autres du même souverain. Sur une pièce, on voit dans le champ : ROV | MACVS; sur l'autre, on lit à l'exergue : ROTVACVS (5). La collection Lecarpentier offre la devise impériale: LVDOVICVS IMP., sortie des ateliers de ROTV-MAGVS.

Des deniers de Louis-le-Débonnaire ont été trouvés à Rouen, dans la *rue de l'Impératrice*, en 1861 et en 1863 (6). Malheureusement, on ignore s'ils avaient été frappés dans cette ville.

Charles-le-Chauve est plus nombreux et plus varié que ses prédécesseurs. Voici les différentes légendes données par Conbrouse : ROTVHACVS CIVII, — ROTVMACVS CIVII vel ROTVHACVS DIVI, — ROTILHACVS vel RCTVACVS, — ROTVNCVS CIVI (7).

Le Musée de Rouen possède un joli denier d'argent de Charles-le-Chauve, qui a le rare mérite d'avoir été trouvé, en 1837, dans cette même ville, où il avait été frappé mille ans auparavant. Autour d'un monogramme de Charles, on lit: GRATIA DEI REX, et au revers,



DENIERS CARLOVINGIENS (ROUEN).

autour d'une croix pattée: † ROTVNACVS CIVII. Sur une autre pièce toute semblable, on lit ROTVMACVS CIVII; nous ignorons la provenance de cette dernière. Nous avons vu chez un marchand d'antiquités de Rouen (8) un denier d'argent au monogramme de Charles, sur lequel on lit: GRATIA DI REX — ROTVMACVS CIVII.

En 1846, on trouva à Imbleville (canton de Tôtes), un groupe de soixante-cinq deniers oboles en argent, à l'effigie de Charles-le-Chauve, presque tous sortis des ateliers de

(1) G. Conbrouse, « Catalogue raisonné des Monnaies nationales de France : Carlovingiens, » p. 36.
(2) « Catalogue de la collection Lecarpentier, » dressé par M. Rousseau.
(3) G. Conbrouse, « Catalogue raisonné des Monnaies nationales de France : Carlovingiens, » p. 36.
(4) « Epigraphie de la Seine-Inférieure, » p. 34.
(5) Leblanc, « Traité historique des Monnaies de France, » p. 102, 133, n° 24.
(6) Thaurin, « Journal de Rouen, » du 28 décembre 1863.
(7) G. Conbrouse, « Catalogue raisonné des Monnaies nationales de France : Carlovingiens, » p. 36.
(8) M. Billiard, rue Ganterie, 26.

Rouen. Il est probable que ceux que nous produisons ici proviennent de cette cachette, dont une partie est entrée dans notre musée.

Enfin, la collection léguée à la ville de Rouen par M. Lecarpentier contient neuf deniers ou oboles d'argent de Charles-le-Chauve. Sur toutes ces pièces, on lit d'un côté : GRATIA D I REX, entourant le monogramme de Charles. Mais le nom de Rouen y est orthographié de trois manières différentes : une fois on lit ROTVHACVS CIVI ; deux fois, ROTMACVS CIVII, et six fois, ROTVNACVS CIVII.

PÉRIODE NORMANDE. — Il est clair que, pendant la période ducale de la dynastie de Rollon, Rouen fut le grand hôtel monétaire des Normands. On ne lui donne guère d'autre succursale que la ville de Bayeux (1). Un instant nous avions cru, d'après quelques auteurs du dernier siècle (2), que le bourg royal de Lillebonne (vicus regalis) avait aussi possédé un hôtel des monnaies au IXe siècle. On croyait avoir lu son nom sur un denier du Conquérant ; mais cette prétention s'est évanouie à la lumière et à la critique des numismates du XIXe siècle (3). Si nous regrettons cette découverte pour l'honneur de notre pays, nous nous en réjouissons dans l'intérêt de la vérité, que nous cherchons.

Notre numismatique normande, baronale pendant un siècle et demi (de 912 à 1066), devint royale pendant les cent quarante années que notre province posséda l'Angleterre et se posséda elle-même (1066-1204).

Jusqu'à présent, on ne cite pas de monnaies de Rollon, qui pourtant a dû en frapper. La plus ancienne monnaie normande connue est revendiquée pour Guillaume-Longue-Epée. M. de Longpérier l'a critiquée, et M. Deville accepte son jugement. On sent de quel poids est l'opinion de pareils hommes. On lit sur ce denier d'argent, qui se trouve à la Bibliothèque impériale : WILLELMVS — ROTOMACVS (4).

Les autres monnaies, toujours en argent, sont des trois premiers Richard. On éprouve bien quelques difficultés à les classer chronologiquement ; cependant, les habiles numismates de notre époque ne renoncent pas à cette tâche, devant laquelle reculaient leurs prédécesseurs.

C'est ainsi que M. Lecointre-Dupont n'hésite pas, d'après MM. Lelewel (5) et de Longpérier (6), à attribuer au duc Richard Ier un denier que Tobiésen-Duby donnait à Richard-

(1) Le concile ou plutôt la diète tenue à Lillebonne, en 1080, sous la primauté d'honneur du Conquérant, ne parle que de deux maisons monétaires de Rouen et de Bayeux. « Monetarias domos Rothomagenses et Bajocenses. » Martenne, « Thesaurus Anecdotorum, » t. IV, col. 119.

(2) Tobiésen-Duby, « Traité des Monnaies des Barons, » t. Ier, p. 182, pl. LXIX, fig. 6. — Ducarel, « Anglo-Norman antiquities. »

(3) M. Lecointre-Dupont, de Poitiers, d'après M. de Longpérier, de Paris. Voyez « Lettres sur l'Histoire monétaire de la Normandie, » p. 28-29.

(4) Deville, « Revue de Rouen, » année 1846, p. 359-64.

(5) Lelewel, « Numismatique du Moyen-Age, » t. Ier, p. 142.

(6) De Longpérier, « Revue numismatique, » année 1843, p. 60.

Cœur-de-Lion (1). Cette pièce, qui se trouve à Paris, présente le temple carlovingien avec ces noms : RICHARDVS — ROTOMACVS (2).

En 1842, M. Deville acheta, pour le Musée de Rouen, un denier d'argent qui venait d'être trouvé à Sotteville-lès-Rouen. Il ne balance pas à l'attribuer à notre Richard Ier (3).

M. Lecointre-Dupont réclame pour Richard II une monnaie d'argent qui se trouve à Saint-Pétersbourg et sur laquelle on lit d'un côté: RCARD: MARCHIS (Marchio); de l'autre: ROTOMA ROMANS, et dans le champ: EPS.; comme s'il y avait: Sanctus Romanus Episcopus (4). Nous trouvons un plus grand intérêt à citer un denier d'argent que le Musée de Rouen possède depuis 1845 et qui provient de Lillebonne. M. Deville attribue à Richard II cette pièce, sur laquelle on lit d'un côté : RICHARDVS C (Comes) et de l'autre : ROTOM. CIVITAS (5).

On donne encore à nos ducs Richard, sans désignation de numéro, les pièces suivantes: un denier possédé par M. de Saulcy, dont l'analogue a déjà été édité par de Boze et Tobiésen-Duby: RIHARDV — DOMOCORI; un autre denier déposé au cabinet des médailles de Paris RHARDVS — RODDECO (6); enfin, les deux pièces données, par Tobiésen-Duby, comme des trois premiers Richard : RICHARDVS — OTOMACATVS et RICHARDVS — DIDOCMCO (7).

Deux savants distingués, MM. Deville et Lecointre-Dupont n'hésitent pas à donner à Robert Ier, père du Conquérant, la monnaie normande qui porte le nom de saint Romain. Cette pièce baronale, qui semble plutôt appartenir à un évêque qu'à un duc, présente d'un côté une croix archiépiscopale et SC. ROMAN. (Sanctus Romanus); de l'autre, un portail d'église avec la légende : ROTOMAG (8).

Nous sommes en plein XIe siècle, et il nous tarde de parler du Conquérant. Des monnaies de Guillaume, sorties des ateliers de Rouen, nous sont signalées par Ducarel, Tobiésen-Duby et M. Lecointre-Dupont. Ducarel en donne deux qui se trouvaient alors en Angleterre : WILELMVS — ROTOMALIS et WILELMVS — ROTOMAEIL (9). Tobiésen-Duby en donne une possédée par M. de Boze et qui porte les légendes : WILELMVS — ROTOMACIS (10). Enfin, M. Lecointre-Dupont en cite une seule tirée de notre cabinet des médailles; elle porte : WILELMVS — ROTOMCS (11).

(1) Tobiésen-Duby, « Traité des Monnaies des Barons, » t. Ier, p. 180-83, pl. LXIX, fig. 1, 2, 3, 4, 5.
(2) Lecointre-Dupont, « Lettres sur l'Histoire monétaire de la Normandie, » p. 23, pl. I, fig. 1re.
(3) Deville, « Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, » p. 332-334.
(4) Lecointre-Dupont, « Lettres sur l'Histoire monétaire de la Normandie, » p. 24, pl. I, fig. 2.
(5) Deville, « Revue de Rouen, » année 1847, p. 379.
(6) Lecointre-Dupont, « Lettres sur l'Histoire monétaire de la Normandie, » p. 25, pl. I, fig. 4, 5, 6.
(7) Tobiésen-Duby, « Traité des Monnaies des Barons, » t. Ier, p. 180-83, pl. LXIX, fig. 1, 2, 3, 4, 7, 10 et 11.
(8) Lecointre-Dupont, « Lettres sur l'Histoire monétaire de la Normandie, » p. 24, pl. I, fig. 3. — Deville, « Revue de Rouen, » année 1846, p. 359-64.
(9) Ducarel, « Anglo-Norman antiquities, » pl. III, fig. 1 et 2.
(10) Tobiésen-Duby, « Traité des Monnaies des Barons, » t. Ier, p. 183, pl. LXIX, fig. 7, 8 et 9.
(11) Lecointre-Dupont, « Lettres sur l'Histoire monétaire de la Normandie, » p. 24-25, pl. I, fig.

Les découvertes de monnaies normandes sont rares à Rouen comme partout ailleurs. M. Thaurin en cite deux : l'une au *Vieux-Marché* en 1854, et l'autre au *Lycée* en 1859. Ces deux pièces d'argent appartenaient à la première moitié du XIe siècle (1).

Il ne nous est pas possible de terminer ce travail sur le Rouen monétaire, sans citer une précieuse découverte de monnaies normandes, faite, vers 1847, dans l'enceinte de l'ancienne abbaye de Saint-Lô. La pile de monnaies d'argent qui se montra alors fut recueillie par M. Thomas, avocat et numismate distingué de notre ville. Ce savant collecteur considérait ces pièces comme des premiers temps de la domination normande.

Il est probable que ces rares et curieuses pièces, qui du reste sont entrées dans notre collection publique, ressemblaient beaucoup aux cinquante-deux deniers normands anépigraphiques et barbares que possède aujourd'hui la ville de Rouen, dans la belle collection Lecarpentier. Les monnaies rudimentaires de cette civilisation scandinave, d'où nous sommes issus, rappellent beaucoup les premiers essais numismatiques de la Gaule elle-même. Elles montrent, bien mieux que ne pourraient nous le dire les historiens d'alors, à quel degré d'abaissement et d'oubli tout art était tombé parmi nous. A leur aspect, on comprend de suite quelle tâche ont accomplie nos premiers ducs normands, quand ils ont fait reculer de ce sol la barbarie que leurs pères y avaient implantée. Un archéologue couronné disait naguère aux représentants de l'industrie française qu'un fragment d'art, échappé à la main du temps, pouvait aisément démontrer toute la civilisation d'une période. Nous ferons à nos monnaies l'application de cette parole, qui équivaut à dire que les arts sont frères, et nous nous écrierons, en voyant les beaux travaux du XIe et du XIIe siècle : « Recolite quam magna Northmanni fecēre ! »

§ VIII. — Rouen historique et chrétien.

Sous ce titre, nous voulons réunir en un seul chapitre tout ce que nous savons du mouvement chrétien à Rouen, depuis le commencement de cette sainte religion jusqu'au XIe siècle. Malheureusement, sur ce sujet en général, et sur les temps anciens en particulier, l'Histoire dit peu et les monuments encore moins. Nous nous efforcerons pourtant de faire marcher de pair les uns et les autres.

La cité des Vélocasses nous paraît avoir recu le christianisme au IIIe siècle, très peu de temps avant de devenir la métropole de la seconde Lyonnaise. Saint Mellon est considéré à la fois comme son premier apôtre et son premier évêque, saint Nicaise n'ayant jamais pénétré dans cette ville, vers laquelle il se dirigeait.

Mellon, né à Cardiff, dans la Bretagne, arriva à Rouen vers 260, envoyé par le pape Étienne Ier. On ne sait presque rien de sa mission, et les actes de sa vie, écrits longtemps après sa mort, semblent plutôt un recueil de traditions que les faits critiqués d'une histoire

(1) Thaurin, « Journal de Rouen, » du 27 octobre 1859.

contemporaine. Ce qui résulte de plus clair de son apostolat, c'est que, pendant cinquante ans, il combattit énergiquement l'idolâtrie. Il passe pour avoir détruit les temples les plus renommés, notamment ceux de Diane et de Vénus, et celui de Roth, la grande divinité topique de *Rotomagus* (1). Il construisit parmi nous le premier oratoire chrétien, là où s'élève aujourd'hui l'église Notre-Dame, sur un terrain que lui aurait concédé le Romain Præcordius, qu'il avait guéri ou ressuscité (2).

Vers la fin de sa carrière, saint Mellon étant allé évangéliser la station antique de *Gravinum,* mourut dans ce pays idolâtrique, le 22 octobre de l'an 311. Nous avons cru retrouver à Héricourt la crypte chrétienne qui fut peut-être le premier asile de cette église naissante. Plus tard, le corps de saint Mellon fut levé de terre et rapporté à Rouen pour être placé dans l'église souterraine de Saint-Gervais, dont nous parlerons tout à l'heure.

Il paraîtrait cependant que des germes du christianisme avaient été semés à Rouen, au temps de saint Denis de Paris, dont nous ne saurions fixer l'épiscopat, mais qui doit être antérieur à celui de saint Mellon. Un ancien historien raconte que, quand sainte Clotilde fit restaurer, de 526 à 530, l'abbaye des Saints-Apôtres, qui semblait avoir été un de ces monastères fondés par saint Victrice, dont parle saint Paulin de Nole, on trouva, dans les fondations même de l'autel, une inscription attestant qu'il avait été consacré par le bienheureux Denis de Paris (3). Ce même monastère devint plus tard la grande abbaye de Saint-Ouen.

Vers 312, saint Avitien ou saint Avidien succéda à saint Mellon et paraît avoir occupé le siége pendant dix années. A la prière de Constantin-le-Grand, il se rendit à Arles, en 314, avec son diacre Nicétius, afin d'assister à ce premier grand concile des Gaules et de l'Occident. Il souscrivit les actes de cette auguste assemblée (4). Après sa mort, il fut inhumé

(1) Tout le monde a parlé de l'idole et du temple de Roth que les uns font détruire par saint Mellon, d'autres par saint Romain. Sans pouvoir donner de motifs déterminants, nous penchons pour le premier. On est allé jusqu'à indiquer la place du temple de ce dieu gallo-romain. On désigne ordinairement le terrain occupé, au moyen-âge, par l'église et l'abbaye de Saint-Lô. Ce point, en effet, est couvert de débris antiques d'une haute importance et d'une grande profondeur. Parmi ceux qui tiennent pour cette tradition, nous citerons : M. Rondeaux, « Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, » t. III, p. 591-92. — Servin, « Histoire de la ville de Rouen, » t. Ier, p. 42-47. — Périaux, « Dictionnaire indicateur des rues et des places de Rouen, » p. XIV-XV, 141, 275. — Lever, « Dissertation sur l'abolition du culte de Roth, » in-8° de 52 p., Paris 1829. — Il y avait à Saint-Lô, avant l'abbaye de ce nom, une église de Saint-Sauveur ou de la Trinité.

(2) Servin, « Histoire de la ville de Rouen, » p. 45, 52. — Duplessis, « Description géogr. et hist., » t. II, p. 23. — Rondeaux de Sétry, « Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, t. III, p. 591.

(3) On lit, en effet, dans une vie de sainte Clotilde, écrite par un contemporain et publiée par Mabillon et dom Bouquet, qu'en 526, lorsque cette pieuse reine voulut reconstruire, dans un faubourg de Rouen, un ancien monastère détruit par le malheur des temps, on trouva, dans les fondations de l'autel, une inscription gravée sur pierre attestant que l'oratoire avait été dédié aux douze apôtres par saint Denis, de Paris. — Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. III, p. 401. — Trigan, « Histoire ecclésiastique de Normandie, » t. Ier, p. 11.

(4) « Avitianus, episcopus : Nicetius, diaconus, de Civitate Rotomagensium. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sanct. Concil., » t. Ier, p. 14-29.

dans le cimetière public, d'où son corps fut plus tard transféré dans la crypte de Saint-Gervais, qui montre encore son tombeau.

Nous avons peu à dire de ses successeurs : saint Sever (325-340); Eusèbe (340-365) qui, en 346, assista au concile de Cologne, dont il avait provoqué la réunion (1); Marcellin (365-385), et Pierre (385-393).

Mais une grande lumière se fait autour de l'épiscopat de saint Victrice. Soldat d'abord, puis évêque, absolument comme saint Martin de Tours, son ami et son contemporain, ce grand pontife occupa le siége de Rouen pendant vingt-quatre ans, de 393 à 417, Lié d'amitié avec le thaumaturge des Gaules et avec saint Paulin de Nole, il eut le bonheur de se rencontrer avec ces deux grands hommes dans la métropole de Vienne, au pays des Allobroges (2). Il était connu de saint Ambroise qui, en 396, lui adressa une caisse contenant des reliques, notamment celles de saint Gervais (3) et de saint Protais, que l'illustre docteur avait découvertes lui-même et de ses propres mains, en 386 (4).

De l'épiscopat de saint Victrice, il nous reste de nombreux vestiges dans l'Histoire et dans les monuments. Le 15 février 404, le pape Innocent Ier lui adressa une décrétale qui figure en tête des actes de l'église de Rouen (5). Saint Paulin lui envoya deux lettres, la XVIIIe et la XXXVIIIe de sa collection (6). Là, nous trouvons sur notre métropole des détails précieux pour ces temps reculés. On peut dire que c'est bien la Genèse chrétienne de Rouen. Victrice avait envoyé à l'évêque de Nole, par le diacre Paschase et le catéchumène Urson, une première lettre que nous n'avons plus. Paulin, à son tour, lui adressa la sienne, en 399, par le prêtre Candidianus, qui, de Rome, était allé à Nole et repartait pour Rouen.

Dans ce monument épistolaire des temps héroïques de l'église chrétienne, Paulin loue Victrice d'avoir fait de Rouen une Jérusalem nouvelle par les temples qu'il a élevés, par les monastères qu'il a fondés, par les chœurs qu'il a organisés. C'est tout un nouveau monde que sa parole a fait sortir du sol sauvage et reculé des Gaules. « Grâce à vous, lui dit-il, le nom de Rouen, à peine connu jusqu'alors des chrétientés du voisinage, est parvenu jusqu'à nous et est cité avec respect dans les régions les plus éloignées (7). »

La seconde lettre, datée de l'an 404, nous apprend que saint Victrice avait fait à son

(1) « Eusebio, episcopo Rothomagensium... consentiente et mandante, » Labbe et Cossart, t. II, p. 6-15.

(2) « Meminisse enim credo dignaris, quia sanctitatem tuam olim Viennæ apud beatum patrem nostrum Martinum viderim. » Delorme, « Description du Musée de Vienne (Isère), » p. 272.

(3) D'après un inventaire du XVe siècle, cité par le « Flambeau astronomique, » de 1724, l'église Saint-Gervais de Rouen possédait encore de son patron « un petit os du chef avec sang caillé enfermé dans un petit coffret de cristal. » Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 7.

(4) « Sancti Ambrosii, opera, » epist. LXXXV, p. 885, édit. de 1549, et t. II, col. 874, epist. XXII, ad sororem suam, édit. des Bénédict., 1690. — Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 17-18. — Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 1-7.

(5) Voir les « S. Rot. E. Concilia, » de Pommeraye, p. 2 à 6, in-4°. — Id., « Histoire des Arch. de Rouen, » p. 50. — Bessin, « Concilia Rotomag. provinciæ, » p. 3-6.

(6) « Sancti Paulini, opera, » p. 98-105, 226-230.

(7) « Sancti Paulini, opera, » p. 101-102, in-4°, Parisiis, 1685. — Licquet, « Recherches sur Rouen, » p. 15-16.

tour le pélerinage des Saints-Apôtres, mais que de Rome il n'avait pu se rendre à Nole, ce que lui reproche affectueusement son ami (1).

Cependant, si nous avons perdu les lettres de saint Victrice, nous avons de lui un traité de la *Gloire des Saints* (De laude Sanctorum) (2). Ces saints étaient surtout ceux dont saint Ambroise lui avait envoyé les reliques (3). C'est là qu'il nous raconte lui-même la construction de l'oratoire et du *martyrium* des saints Gervais et Protais, qui furent son œuvre. Dans un enthousiasme chrétien, dont nous n'avons plus d'exemple qu'au XIIe siècle, Victrice ne se contente pas de prêcher et de quêter pour la construction du saint édifice : il met lui-même la main à l'œuvre. De ses doigts sacrés il roule des rochers et il charge des pierres sur ses épaules vénérables; il arrose de ses sueurs le sol et les assises du temple : « Juvat manibus volvere et grandia humeris saxa portare. Sudorem meum terra bibat, utinàm sanguinem biberet (4). »

Nous croyons avoir revu, en 1846, les fondements et une partie des assises de l'église élevée par saint Victrice. Ce fut lorsque l'on éleva, au portail actuel, l'extrémité occidentale du bas-côté sud de l'église Saint-Gervais; on rencontra alors des murs romains construits en petit appareil et chaînés de briques rouges. Comme pour mieux répondre à leur destination et pour symboliser leur usage, ces fondations reposaient sur des cercueils de pierre, entassés et accumulés dans le sol. M. Deville et moi n'avons pas hésité alors à regarder ces constructions, entièrement romaines, comme pouvant appartenir à l'église bâtie par saint Victrice (5).

Je suis également disposé à attribuer à ce grand saint la crypte de Saint-Gervais, le plus ancien monument chrétien de Rouen et du diocèse, probablement même de la Normandie. Cette crypte, longue de 11 mètres 40, large de 5 mètres 25, et haute de 5 mètres 30, fut construite en un petit appareil qui, en grande partie, disparut au moyen-âge. Des briques romaines sont entrées dans sa construction. La voûte est un berceau et le chevet se termine en abside circulaire. A droite et à gauche du *presbyterium* sont des ouvertures carrées, espèces d'armoires ou *sacraires* qui se voient dans tous les *martyrium*. A l'entrée, et comme les gardiens de cette maison de martyrs, sont les tombeaux de saint Mellon et de saint Avitien, premiers évêques de Rouen, transportés ici et déposés sous des *arcosolia* de forme essentiellement romaine. On pénétrait autrefois dans cette crypte par un passage voûté en tuf qui venait du chœur. Cette entrée a été bouchée et détournée en 1680.

(1) « Qui ad Urbem per tanta terræ spatia perveneras, » epist. XXXVIII, p. 226.

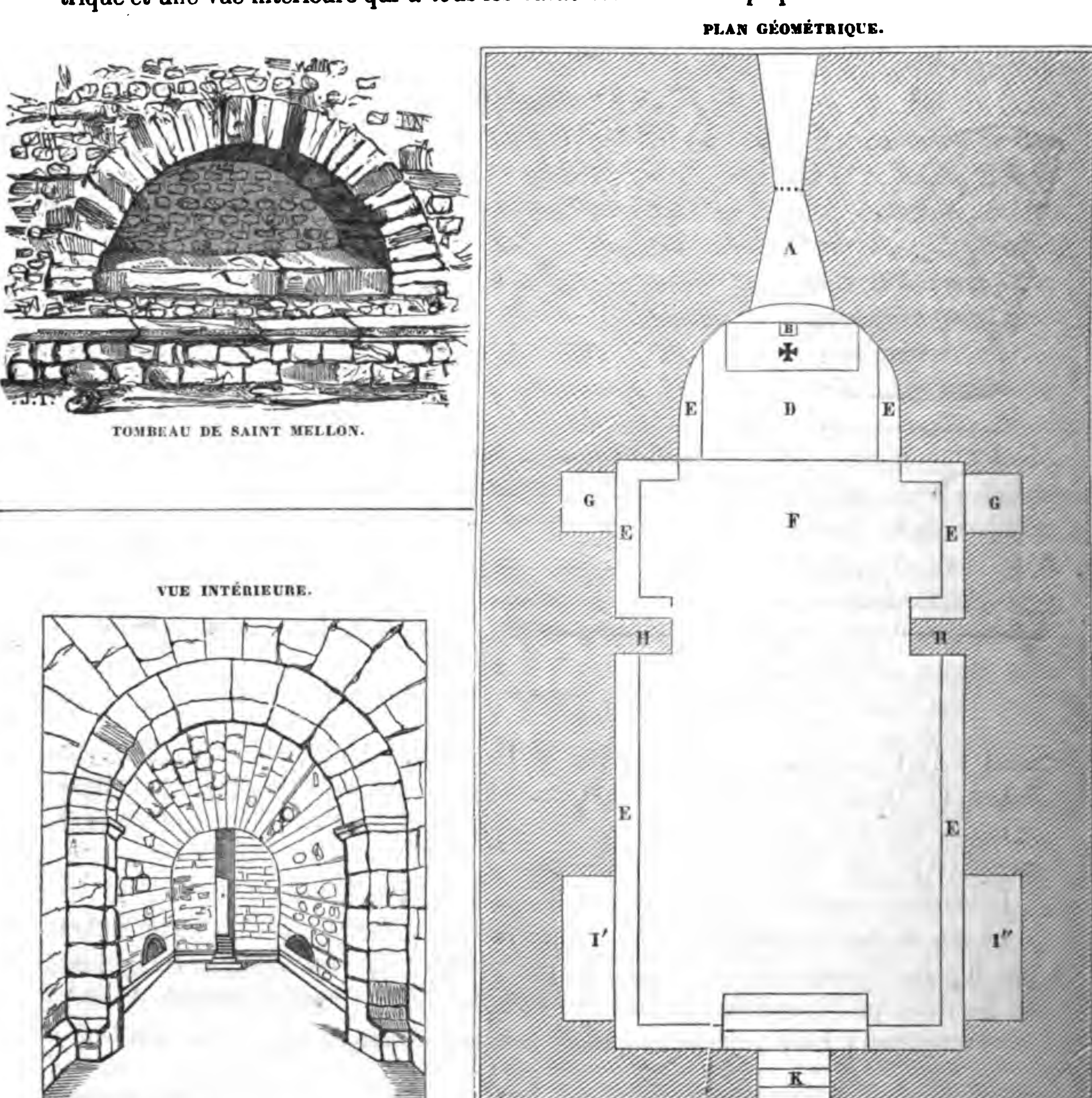
(2) L'abbé Lebeuf, « Recueil de divers Ecrits pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France, t. II, p. XIV-LII, in-12, Paris, 1738. — « Discours de saint Victrice à la louange des Saints, » in-12, Auxerre, 1768, traduction par l'abbé Morel. — Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 17-18. — Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 6-9.

(3) Ils étaient au nombre de quatorze, tous extraits de l'église de Milan.

(4) « De Laude Sanctorum, » c. XII, p. LII, édit. de Lebeuf.

(5) « Revue de Rouen, » année 1846, 1er sem., p. 259. — « La Normandie souterr., » 1re édit., p. 37; 2e édit., p. 45.

Jusqu'à plus ample informé, je suis disposé à attribuer à saint Victrice ou à son temps cette confession, dont la bienveillance de M. Thieury me permet de donner le plan géométrique et une vue intérieure qui a tous les caractères de cette époque.



PLAN GÉOMÉTRIQUE.

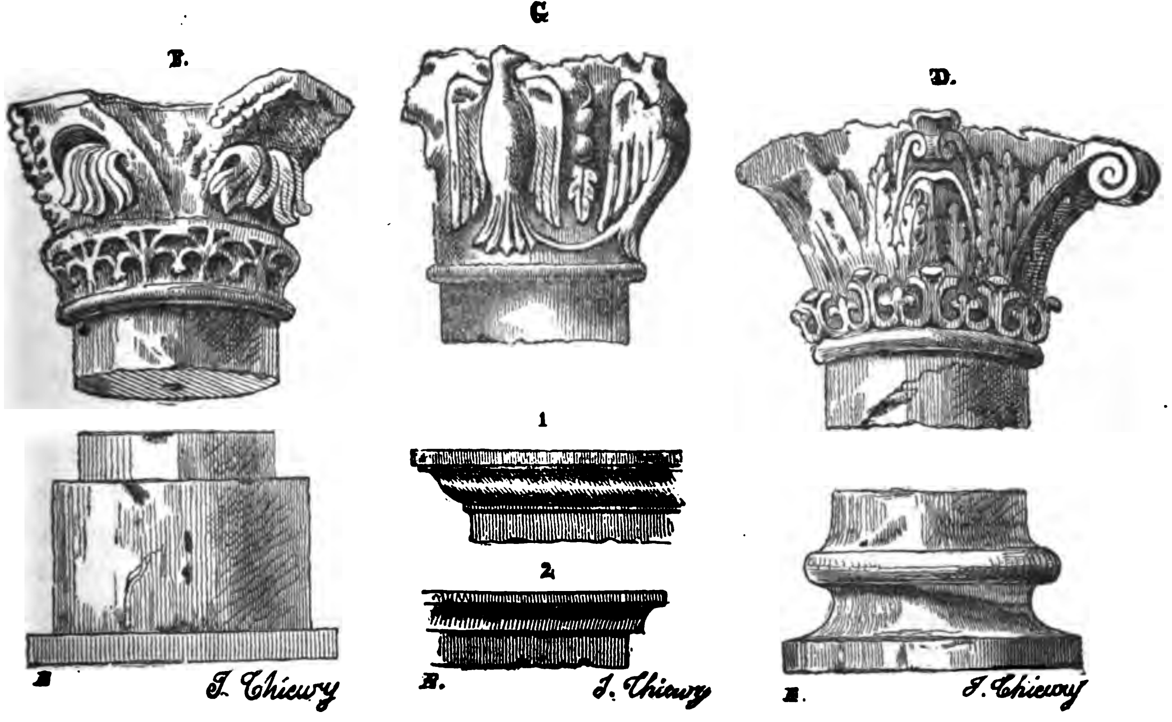
TOMBEAU DE SAINT MELLON.

VUE INTÉRIEURE.

CRYPTE DE SAINT-GERVAIS DE ROUEN.

Je n'hésite pas non plus à rapporter au siècle de saint Victrice, et à l'art romain des derniers temps, les trois chapiteaux de pierre qui décorent l'abside extérieure de l'église.

Ces chapiteaux, qui ne sont plus à leur place, proviennent évidemment d'un édifice plus ancien que l'église actuelle. L'un d'eux est corinthien, D, l'autre représente des fleurs, F, le troisième figure des aigles, G. Par la matière et par la forme, ils appartiennent évidem-



CHAPITEAUX ROMAINS DE L'ABSIDE DE SAINT-GERVAIS DE ROUEN.

ment à l'art gallo-romain, comme ceux de Duclair, de Lillebonne et du Musée de Rouen (1). Quant à l'abside pentagone et aux colonnes rondes qui en décorent les angles, je ne puis leur assigner aucune date ; mais, au premier coup d'œil, on est tenté de croire qu'elle est le reste d'une construction circulaire.

Retournons maintenant à saint Victrice et aux évêques de Rouen.

Le zèle de notre pontife était si grand, que sa vaste province lyonnaise ne lui suffisait pas. Il porta l'Évangile chez les Gaulois les plus reculés et les plus sauvages, les Morins et les Nerviens, qui le considèrent comme un de leurs apôtres (2). Sa renommée de savoir et de vertu était si haute, que les évêques de la Grande-Bretagne l'appelèrent dans leur île

(1) J'ai déjà développé cette idée dans une note, publiée en 1859, dans l'ouvrage de M. J. Thieury, intitulé : « Saint-Gervais de Rouen : église et paroisse, » p. 11-14, note qui a été reproduite la même année dans la « Revue de l'Art chrétien, » (t. III, p. 231-34) et tirée à part, à Dieppe et à Amiens, à cinquante exemplaires.

(2) Après avoir loué saint Victrice d'avoir quitté la milice terrestre pour la milice céleste, saint Paulin le remercie d'avoir évangélisé les Morins et les Nerviens, « terra Morinorum situ extrema, » et d'avoir fait des mission», « in remotissimo Nervici littoris tractu. » Pommeraye et Godin, « S. R. E. Concilia, » p. 12.

pour y trancher une difficulté qui divisait l'épiscopat romano-breton (1), à la veille d'être envahi par les hordes saxonnes d'Hengist et de Horsa, d'Ella et de Cissa.

Pendant le reste du v[e] siècle, l'histoire de l'église de Rouen ne se compose guère que du nom de six évêques : saint Innocent (417-426), Sylvestre (426-442), Melson (442-451), Germain (451-462), Crescence (462-488), et saint Godard (488-525). Nous savons qu'en 461, Germain signa les actes du premier concile de Tours, en qualité d'évêque métropolitain de Rouen (2), et qu'en 511 saint Godard souscrivit ceux du premier concile d'Orléans (3), convoqué par Clovis, au baptême duquel il avait assisté (4).

Personne n'ignore que ce dernier fut inhumé dans une église des faubourgs (*ecclesia suburbana*), alors appelée l'église de Sainte-Marie, et qui plus tard porta son nom (5). Un des actes les plus remarquables de son pontificat fut l'ordination et la consécration de saint Lô, élu évêque de Coutances dès l'âge de douze ans (6).

Au vi[e] siècle, de grands événements politico-ecclésiastiques attirèrent sur l'église de Rouen une attention générale, ravivée de nos jours par de palpitants récits mérovingiens. Nous voulons parler du grand drame de Prétextat avec Chilpéric, Frédégonde, Mérovée, Brunehaut et l'épiscopat mérovingien. Prétextat avait été précédé par saint Flavius ou Filleul, qui assista successivement à trois conciles d'Orléans, tenus en 533 (7), (538 (8) et 541 (9). Nous pensons qu'à l'exemple de saint Godard, il combattit énergiquement l'idolâtrie et propagea le christianisme. Nous regardons comme une preuve de son zèle à baptiser les infidèles, la *fontaine de Saint-Filleul*, qui existe encore dans un faubourg de Rouen (10). C'était sans doute un de ces derniers boulevards où le paganisme s'était retranché avec le culte des eaux et des fontaines et dont notre pieux évêque aura fait un baptistère.

Ce fut évidemment sous le long épiscopat de saint Filleul, qui fut aussi trésorier de

(1) Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 17. — « Nam quod ad Britannias profectus sum, quod ibi moratus sum, » dit-il, lui-même, dans son Traité « De Laude Sanctorum, » c. I ; Lebeuf, t. II, p. XV.

(2) « Germanus, episcopus Rothomagensis civitatis, interfui et subscripsi. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concil., » t. IV, p. 1653.

(3) « Gildaredus, episcopus ecclesiæ Rotomagensis metrop., subscripsi. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. IV, p. 1409. — Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. IV, p. 103. — Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 24-25.

(4) Pommeraye, « Histoire des Archevêques de Rouen, » p. 85.

(5) Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 25. — « Normanniæ nova Chronica, » p. 1 et 2. — Boll., « Acta Sanctor..., » mens. junii, t. II, p. 68. — Thieury, « Armorial des Archevêques de Rouen, » n° 14. — Périaux, « Dictionnaire des Rues de Rouen, » p. 275.

(6) « Normanniæ nova Chronica, » p. 1. — Fallue, « Histoire de l'Eglise métropolitaine de Rouen, » t. I[er], p. 41. — Pommeraye, « Histoire des Archevêques de Rouen, » p. 86.

(7) « Flavius, episcopus Rothomagensis, subscripsi. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. IV, p. 1783.

(8) « Flavius, episcopus ecclesiæ Rothomagensis, subscripsi. » Ibid., t. V, p. 503.

(9) « Flavius, in Christi nomine Rothomagensis ecclesiæ episcopus, consensi et subscripsi. » Ibid., t. V, p. 588.

(10) La rue Saint-Filleul, dans le faubourg Cauchoise et l'ancienne *rue de Bastême*. Périaux, « Dictionnaire indicateur des Rues et Places de Rouen, p. XXX et 94. — Thieury, « Saint-Gervais de Rouen, » p. 90-92.

Clotaire Ier, de 524 à 530, que sainte Clotilde fonda ou releva, dans un faubourg de Rouen, le monastère des Saints-Apôtres, qui devint plus tard l'abbaye de Saint-Ouen. C'est alors, suivant un auteur contemporain, que l'on aurait trouvé, dans les fondations du vieil oratoire, une inscription attestant une dédicace déjà faite par saint Denis de Paris (1).

Entre saint Filleul et saint Prétextat, plusieurs placent saint Evode ou Yved (542-550), que quelques-uns mettent au ve siècle, entre saint Innocent et saint Sylvestre (2). L'épiscopat d'Evode n'a laissé d'autres souvenirs que celui de son zèle à combattre le paganisme, cette grande plaie des temps barbares. C'est pendant une de ses courses apostoliques contre l'idolâtrie qu'il est mort aux Andelys, le 8 octobre 550, d'où il fut rapporté à Rouen.

Prétextat paraît avoir occupé longtemps la chaire de Rouen, de 550 à 586 selon les uns, de 542 à 586 selon les autres. Quoi qu'il en soit, il est resté le héros d'un drame sanglant qui jette un reflet de terreur sur la ville des temps mérovingiens.

Parrain de Mérovée, le fils de Chilpéric Ier, roi de Soissons, il maria solennellement dans sa cathédrale, en 576, son jeune filleul avec la célèbre Brunehaut, exilée à Rouen et déjà veuve d'un roi austrasien. Chilpéric, furieux, accourt à Rouen pour saisir les deux époux qui, recourant au droit d'asile, se réfugient dans la basilique de Saint-Martin, construite en bois sur les murs mêmes de la ville : « *Basilicam Sancti Martini, quæ super muros Civitatis ligneis tabulis fabricata est,* » dit Grégoire de Tours.

Cité devant ses pairs les évêques de France, réunis à Paris en 577, Prétextat ne put se disculper complètement, et il fut envoyé en exil à Jersey, où il resta jusqu'à la mort de Chilpéric. L'année même de son décès, en 584, ce roi avait tenu et présidé à Rouen une diète ou assemblée générale (3). Revenu triomphant dans sa ville épiscopale, Prétextat en sortit en 585 pour se rendre au deuxième concile de Mâcon (4), comme il avait assisté au troisième concile de Paris en 557 (5) et au deuxième de Tours en 567 (6).

A son retour de Bourgogne, il eut à endurer les assauts de Frédégonde, cette terrible exilée du Vaudreuil, qui vint exprès à Rouen pour lui faire une scène. N'ayant pu abattre

(1) Dans une vie de sainte Clotilde, écrite au vie siècle, publiée par Mabillon et reproduite par dom Bouquet, on lit à l'année 526, que cette reine : « Renovavit ab ipsis fundamentis quoddam miræ magnitudinis monasterium quod in suburbio Rotomagensis civitatis, propè muros ejusdem urbis, tempore beati Dionysii ædificatum fuit et ab eodem apostolico viro dedicatum in nomine duodecim Apostolorum, die kalendarum septembris, sicut in quâdam petrâ, quæ erat in fundamentis altaris reposita, sculptum erat. Ibi etiam adgregavit non modicam congregationem Clericorum Deo servientium. » Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. III, p. 401.

(2) Lecointe, « Annal. Eccles. Francor., » t. Ier, p. 680.— « Gallia Christiana, » t. XI, p. 9. — Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 23. — Farin, « Histoire de Rouen, » 3e partie, p. 134, in-4. — L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 65.

(3) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens, » t. IV, p. 625. — Bessin, « Concilia Rotomag. prov., » p. 7. — Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 30. — Gregor. Turon, « Hist. Franc. »

(4) Là saint Prétextat récita les prières et signa ainsi les actes : « Prætextatus, episcopus ecclesiæ Rothomagensis, subscripsi. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. V., p. 987.

(5) « Prætextatus, in Christi nomine epic. eccles. Rothomag. consensi et subscripsi. » Ibid., t. V., anno 557.

(6) Prætextatus, etsi peccator, in Christi nomine epic. eccles. Rothomag., secundum patrum instituta relegi consensi et subscripsi, die XX kalendas decembris, Turonas, » Ibid., t. V., p. 865.

son courage, elle se concerta avec Mélance, l'évêque intrus de Rouen et l'ennemi juré de Prétextat. Elle offrit alors deux cents sous d'or à l'un de ses esclaves pour la délivrer de son ennemi. Le malheureux sicaire ne se montra que trop docile, et le jour de Pâques de l'an 586, pendant que l'évêque entonnait dans sa cathédrale une antienne de l'office du matin, il le perça au cœur avec un de ces grands couteaux de fer que nous rend partout la ceinture des Francs : « *Homicida qui, extracto balthei cultro, sub ascello episcopum percussit* (1). »

Du reste, l'intrus Mélance paraît avoir occupé légitimement un siége récemment teint du sang d'un martyr, car l'histoire de l'Eglise d'Angleterre a conservé le souvenir d'une lettre que lui avait adressée, en 601, le grand pape saint Grégoire pour lui recommander les missionnaires de la Grande-Bretagne (2).

N'oublions pas de dire que pendant cet épiscopat, demeuré célèbre dans l'histoire de France comme dans celle de l'Eglise, Rouen, alors gouverné par un comte (3), reçut la visite de deux rois mérovingiens, de Sigebert, d'Austrasie, en 575, et de Chilpéric, de Soissons (4).

Le VIIe siècle, l'âge d'or de l'Eglise de France, est aussi la grande auréole de l'Eglise de Rouen. C'est alors qu'elle vit apparaître sur son siége trois grands hommes et trois grands saints, Romain, Dadon et Ansbert. Romain, le plus pieux de tous nos pontifes, lutta énergiquement contre l'idolâtrie, et paraît en être demeuré vainqueur, puisqu'il traîne derrière lui un dragon enchaîné comme trophée de sa victoire (5). Ce ne fut pas seulement chez les Calètes reculés (6), mais aussi au sein même de sa métropole, qu'il détruisit les temples et autres lieux idolâtriques. C'est à lui que l'on doit la fermeture et peut-être la destruction des autels consacrés à Vénus (7), à Apollon et à Mercure, dont le sol nous rend les images. Son plus beau triomphe fut la démolition du grand amphithéâtre romain

(1) Gregor. Turon., « Hist. Franc., » lib. VIII, c. 3. — Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. II, p. 226-27, 233, 331, 399; t. III, p. 72, 73, 77-78. — « Les grans Chroniques de Saint-Denis, » ibid., t. III, p. 215, 221. — Le Père Binius prétend que saint Prétextat, de Rouen, assista au cinquième concile d'Orléans, en 549. « Sacro-Sancta Concilia, » t. V., p. 813.

(2) L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 57.

(3) « Comitem Rothomagensem, » dit Grégoire de Tours, apud Bouquet, t. II, p. 282. — Chéruel, « Hist. de Rouen, » t. Ier, p. IX.

(4) Gregor. Turon., lib. IV, c. 52, apud dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules et de la France, » t. II, p. 230.

(5) Ce dragon symbolique, que le moyen-âge reconnaissant a donné aux conquérants chrétiens, est connu à Rouen sous le nom gargouille. On en trouve d'analogues aux pieds de saint Waast d'Arras, de saint Marcel de Paris, de saint Arnould de Metz, etc.

(6) « Maximè apud ultimos Caletes, » dit la légende de l'ancien bréviaire de Rouen.

(7) Une tradition, consignée par plusieurs auteurs, prétend qu'un temple de Vénus a existé sur l'emplacement occupé plus tard par l'abbaye Saint-Amand. Une autre tradition affirme également qu'avant ce monastère, élevé en 1030, par Gosselin et Emmeline, il existait un établissement monastique construit par Clovis II et dont l'autel aurait été consacré par Saint-Amand. (Monialibus ibidem Deo deservientibus). H. Langlois, « Revue de Rouen, » année 1834, t. III, p. 345.

qui dans la guerre avait servi de *Castrum* pour la défense, dans la paix avait été témoin des jeux de la scène, et qui n'était plus alors que le repaire des superstitions et le réceptacle des plus grossiers plaisirs.

Ce colossal débris de la puissance et de la religion romaines, assez bien décrit dans les manuscrits du moyen-age, est invariablement placé par eux dans un faubourg et au nord de la Cité : « Juxtà urbem ipsam a septentrionali latere, » « penès urbis mænia, » « penès murorum Civitatis confinia. » Il était construit en pierre de taille, renfermait dans son enceinte un temple de Vénus, et, dans les parties basses de l'édifice, des *fornices* et des *lupanars :* « Lapideo opere constructa in modum amphitheatri muralis machinæ altitudo, in quâ subterranæum spelæum angustum iter introeuntibus præbebat. » « Domus illa subterranea latebrosis fornicibus cingebatur. Hanc domicilium Veneris propter scortantium usus appellabant. Verum desuper intra ambitum muri exterioris spatiosa patebat area, in cujus medio fanum artifici opere constructum eminebat, in quo ara editiori loco stabat et desuper titulus Veneris. »

Nous en répétons la description en vers latins :

« Est ibi nam castrum murali robore firmum,
In quo fœdarum domus atra latet meretricum,
Fornicibus variis cæcis obstrusa latebris.
Illic obscœni rivales, seu parasiti,
Vel quos impuri juvat ingluvies Epicuri
Sorde lupanari semper sitiunt maculari.
In medio castri patet area more theatri,
Quo fanum Veneris titulus spurcæ mulieris (1). »

« Extat à prisco tempore enorme ædificium templumque quod constat in veneratione profanæ Veneris. Est autem ibi et lupanar in quo meretricum deget phalanga non modica, inlecebrosam adprimè exercentes vitam. »

Ce théâtre, ou peut-être cet amphithéâtre, était situé au nord de la ville, sous les murs de la Cité. Ce devait être quelque chose comme le grand théâtre circulaire de Tours, qui était enchâssé dans l'enceinte même des murs, dont il rompait la ligne. Ce temple des plaisirs devenait au besoin un Capitole pour la défense. Cette circonstance nous avait fait penser d'abord que le théâtre de Rouen aurait bien pu être placé dans le voisinage de la *place des Carmes* et de l'église Saint-Lô, là où tant et de si épaisses murailles ont été rencontrées depuis soixante ans. C'était d'ailleurs vers ce quartier que saint Romain avait fixé

(1) Nous devons la meilleure version de tous ces textes latins à M. Auguste Lévy, membre de l'Académie de Rouen, qui depuis cinq années a publié sur Rouen quatre brochures que l'on consultera utilement et dont nous nous faisons un devoir de donner ici les titres : 1° « Etude scientifique et archéologique sur le territoire de la ville de Rouen dans les temps les plus reculés, » in-8° de 49 p., Rouen, Péron, 1860. Extrait du « Précis analytique de l'Académie, » année 1859-60. — 2° « Deuxième Etude scientifique et archéologique sur la ville de Rouen et les rives de la Seine, » in-8° de 19 p., Rouen, Boissel, 1861. « Précis analyt. de l'Académie, » année 1860-61. — 3° « Troisième Etude scientifique et archéologique sur les rives et l'embouchure de la Seine, » in-8° de 27 p., Rouen, Boissel, 1862. « Précis analyt. de l'Académie, » 1861-62. — 4° « Quatrième Etude scientifique et archéologique sur les rives de la Seine et les côtes de la Manche, » in-8° de 29 p., Rouen, Boissel, 1863. Extrait des « Bulletins de la Soc. d'Emul. de Rouen, » année 1863.

sa demeure (1), et c'est là qu'il trouva son tombeau, dans la crypte de Sainte-Marie, qui possédait déjà le cercueil de saint Godard.

Mais des observations nouvelles nous font penser que le temple-colysée détruit par saint Romain devait être dans le quartier Bouvreuil, entre la *rue du Cordier* et la *rue Morand*, mais préférablement près de cette dernière. Nous ne serions nullement surpris qu'il eût occupé l'emplacement qui devint, en 1204, le château de Philippe-Auguste. Le nombre et l'importance des murailles antiques rencontrées dedans et autour de la maison des Dames-Ursulines, nous font grandement pencher de ce côté.

Saint Ouen, fils et frère de saints (2), béni dès son enfance par le grand saint Colomban (3), nous a laissé de son passage de curieux documents dans sa Vie du bienheureux Eloi, de Noyon, qui est toute une peinture de l'époque. On voit dans ce livre quels auteurs on lisait à Rouen, quelles habitudes païennes se perpétuaient au sein des classes populaires. Les noms de Neptune, de Pluton, de Diane, de Minerve et des Génies, étaient loin d'être oubliés par les populations grossières de nos campagnes. Ces sermons de l'évêque missionnaire sont le miroir d'une époque de transition où le christianisme était au haut de la société et le paganisme au bas. Ces deux hommes illustres maintenant unis dans le ciel et sur nos autels, étaient étroitement liés sur la terre. Elus évêques en même temps, tous deux furent sacrés à Rouen le 21 mai 640, et probablement dans la même église (4). Il n'est pas impossible que le nom de saint Eloi, laissé à l'une de nos anciennes églises, ne soit un témoignage de ce grand événement.

Après saint Victrice, saint Ouen passe pour le plus lettré de nos évêques. Il assista au premier concile de Châlon-sur-Saône en 656 (5), et il tint lui-même une assemblée dans la ville de Rouen. D'après les PP. Labbe et Cossart, il aurait déjà assisté, comme évêque de Rouen, au concile de Clichy, dès 633 (6), et à celui de Paris, en 638 (7).

Ministre de Dagobert I[er], comme saint Romain l'avait été de Clotaire II, il ne fut peut-être pas étranger à la rédaction du diplôme du premier de ces rois, qui donna à l'abbaye de Saint-Denis les droits que le fisc prélevait au port de Rouen sur les vins, la garance et le miel, les grandes marchandises de l'époque (8).

(1) « *L'hôtel de saint Romain* était vis-à-vis le bout (de l'église) au couchant du cimetière Saint-Godard. On voit même les armes de sa famille à un pignon, semblables à celles qui existaient encore il n'y a pas longtemps dans le Vexin. » Rondeaux de Sétry (en 1781), « Notices et Extraits, » t. III, p. 593.

(2) L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 29.

(3) L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 76.

(4) L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 29, 36, 78.

(5) « Audoënus, episcopus ecclesiæ Rothomagensis, his constitutionibus subscripsi. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. VI, p. 392.

(6) « Dado, episcopus Rothomagensis ecclesiæ, cons. et subscripsi. » « Sacro-Sancta Concilia, » t. V, p. 1855.

(7) « Dado obtulit, » Id., ibid., t. V, p. 1856.

(8) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. IV, p. 627. — De Fréville, « Mémoire sur le commerce maritime de Rouen, » t. I[er], p. 26.

Décédé à Clichy, près Paris, le pontife-chancelier fut ramené à Rouen et inhumé dans l'abbaye de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qu'il avait restaurée et qui prit son nom au xe siècle. De toutes les créations du viie siècle, celle qui a le plus duré et qui a doté Rouen de son plus riche monument, c'est bien la fondation bénédictine qui perpétue parmi nous le nom de saint Ouen. Du reste, plus de quatre-vingt-dix églises paroissiales de la Normandie conservent aussi le nom de ce grand pontife (1).

Trompé par Ebroïn, l'évêque-ministre fit enfermer, en 674, dans la prison voisine de la Poterne, saint Philbert, abbé de Jumiéges, dont l'innocence fut bientôt reconnue. Aussi, plus tard, ce cachot devint-il un oratoire dédié au patriarche des bords de la Seine et l'hôtel des moines de Jumiéges. On y montre encore un reste de la Gaule mérovingienne (2).

Ansbert, moine et abbé de Fontenelle, gouverna l'Eglise de Rouen de 683 à 695. Réunissant des artistes habiles, il fit faire à saint Ouen une magnifique châsse, le 5 mai 686. Il soulagea la famine de son diocèse, ouvrit le troisième concile de Rouen en 689 ou en 693 (3), et mourut exilé à Aumont, dans le Hainaut, d'où il fut triomphalement rapporté à Fontenelle.

Ne terminons pas ce qui regarde le viie siècle sans mentionner la visite que firent à Rouen, en 690, deux hommes modestes alors devant le monde, mais depuis grands devant Dieu et devant les hommes. Nous voulons parler de saint Saëns et de saint Leufroi, ces deux civilisateurs de nos contrées, alors sauvages, et dont les noms doivent être écrits en lettres d'or dans nos cœurs comme ils le sont dans le ciel (4).

Le viiie siècle est une époque de décadence et de mutisme. L'histoire nous fait à peine connaître les noms barbares de nos archevêques, car, à partir de cette époque, le titre d'évêque cesse à peu près complètement et celui d'archevêque s'établit régulièrement. Nous n'avons guère que les noms de Grippon (695-713), de Roland (713-722), de saint Hugues, de Jumiéges, cousin de Pepin (722-730), et de Radbert (730-742). Le passage des saints nous console de ce silence. En 722, saint Guilbaud (Willibaldus) s'approcha de Rouen et campa sur la Seine aux environs de cette ville (5). Il était accompagné de saint Richard,

(1) L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 76.

(2) « Histoire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumiéges, » Mss., p. 24-27. — Cet ancien hôtel de Jumiéges forme aujourd'hui la maison n° 26 de la *rue de la Poterne*. On y voit un reste de mur antique.

(3) En 689, d'après dom Bouquet, « Recueil, » t. iii, p. 618. — Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 44, 45, 46. — En 692, d'après Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. vi, p. 1240-42. — En 693, d'après Pommeraye et Bessin, qui assurent qu'il s'y trouva quinze évêques et quatre abbés; « S. R. E. Concilia ac decreta, » p. 18-19. — Bessin, « Concilia Rotom. provinc., » p. 12-13. — Saint Ansbert souscrit ainsi : « Ansbertus, archiepiscopus, subscripsi. »

(4) Chéruel, « Histoire de Rouen pendant l'époque communale, » t. ier, p. xxxiii.

(5) De Fréville, « Mémoire sur le commerce maritime de Rouen, » t. ier, p. 29-30. — Ducange, « Glossarium » verbo « mercimonium. »

son père, et de saint Winebaud, son frère. Lui-même avait été le compagnon de l'apôtre des Germains (1).

Grimon, nommé par Charles-Martel, fut institué et reçut le pallium des mains de saint Boniface, légat du pape Zacharie, pour la Gaule et la Germanie (2). Rainfroy, élu en 748, gouverna si mal son Eglise, qu'il fut déposé en 753, pour faire place à saint Remy, frère de Pepin-le-Bref et oncle de Charlemagne (3). Nous savons que celui-ci envoya à Rome des moines de Rouen pour y puiser le chant romain, celui des Gaules étant devenu un chaos. Une lettre du pape Paul Ier à Pepin-le-Bref nous révèle ce curieux détail (4).

Remy fut remplacé par Hugues (762-769), fils naturel de Charles-Martel ou de Pepin. Ce fut sous lui que Pepin-le-Bref vint à Rouen pour y célébrer la Pâques de 768 (5). Magenard ou Ménard, fils naturel de Charlemagne, fut un de ses *missi dominici* (6). En 779, il reçut dans sa métropole son illustre père, qui parcourait alors les villes et les cités de son royaume (7). Le concile de Francfort, tenu en 794, le chargea, en sa qualité « d'évêque métropolitain, » de la délicate mission de remplacer Gerbod, qui avait usurpé le siége d'Evreux (8).

Vers l'an 800, il fut remplacé dans ses fonctions de pontife par Willibert, qui, dès 795, remplissait déjà celles de *missus dominicus* (9). Willibert, gouverneur de Louis-le-Débonnaire et institué son tuteur par le testament de Charlemagne, reçut ce grand monarque à Rouen, en 800, lorsqu'il parcourait les rivages de l'Océan et des fleuves, menacés par les Normands (10). C'est dans cette ville qu'un envoyé de son fils Louis-le-Débonnaire (11) put rejoindre le roi des Francs.

Le IXe siècle, cet âge de troubles et d'agitations par excellence, s'inaugure pour nous par un legs de Charlemagne. Dans le testament de cet empereur, rédigé en 811, l'Eglise de Rouen figure parmi les vingt-deux métropoles de son empire, qui eurent part à ses libéralités (12). En 818, Louis-le-Débonnaire vint à Rouen visiter l'archevêque Willibert, qui avait été son tuteur et son gouverneur (13). Il est probable que ce fut ce même pontife qui tint à

(1) L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 43, 81.

(2) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. IV, p. 95. — Chéruel, « Histoire de Rouen, » t. Ier, p. XXX.

(3) Id., ibid., t. V, p. 384.

(4) Bessin, « Concilia Rot. provinciæ, » p. 14.

(5) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. V, p. 8, 18, 36, 200.

(6) Id., ibid., t. V, p. 142 ou 742.

(7) Id., ibid., t. V, p. 142.

(8) « Magenardo, metropolitano episcopo. » Labbe et Cossart; « Sacro-Sancta Concilia, » t. VII, p. 1067.

(9) « Willibertus, Rotomagensis archiepiscopus, missus dominicus. » Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. VI, p. 90-91. — Baluze, « Capitul. Reg. Franc., » t. Ier, p. 3, 78. — Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 49-50.

(10) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. V, p. 52, 214, 349.

(11) Chéruel, « Histoire de Rouen pendant l'époque communale, » t. Ier, p. XXXI.

(12) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. V, p. 102, 370, 372, 379.

(13) Id., ibid., t. V, p. 143, 178.

Rouen le synode général, dont les actes nous restent et que nos historiens placent au temps de Louis-le-Débonnaire (1). Ce fut probablement lui aussi qui reçut Béra, comte de Barcelone, envoyé à Rouen comme prisonnier de guerre (2). En 824, l'empereur revient une seconde fois à Rouen et y reçoit le patriarche Grado, ambassadeur de Michel, empereur de Constantinople. Pendant les conférences qui eurent lieu dans cette ville, on traita du culte des saints et des images (3).

Si Willibert était dévoué à Louis-le-Débonnaire, Ragnoard, son successeur, ne le fut pas moins. Après avoir siégé au sixième concile de Paris, en 829 (4), et à celui de Worms, en 833 (5), nous voyons ce pontife, à la diète générale de Thionville? (Theodonis villa), réhabiliter et restaurer l'infortuné Louis-le-Pieux, que le fougueux Abbon, de Reims, avait fait déposer par la factieuse assemblée de Compiègne (6). Ragnoard, estimé des grands hommes de son temps, figure pour dix livres sur le célèbre testament d'Anségise, abbé de Fontenelle (7).

Après le vénérable Gombaud, conseiller et ami du roi Louis, nous voyons Paul Ier, un des *missi dominici*, assister au second concile de Soissons, en 853 (8). Mais il nous faut revenir un moment sur nos pas.

En 840, Charles-le-Chauve, poursuivant Lothaire, son ambitieux frère, qui avait fait couper les ponts de la Seine, trouva moyen de franchir le fleuve sur vingt-huit navires de commerce, réunis aux environs de la ville (9). Ce fut vers cette époque (875) que ce même roi donna aux moines de Saint-Ouen, pour le luminaire de leur église, la moitié du revenu du port de Rouen (10).

Le 14 mai 841 apparaissent les Normands, conduits par Ogier-le-Danois, qui pillent et brûlent la ville, après avoir égorgé les prêtres et les habitants (11). Heureusement qu'avant

(1) Dom Pommeraye, « S. R. E. Concilia ac syn., » p. 33-37. Dom Bessin, « Concilia Rotomag. provinciæ, » p. 8-11.

(2) Dom Bouquet, « Recueil, » t. VI, p. 145, 178. — Chéruel, « Histoire de Rouen, » t. Ier, p. XXXIII.

(3) Dom Bouquet, « Recueil, » t. VI, p. 435. — Chéruel, « Histoire de Rouen, t. Ier, p. XXXIII.

(4) « Ragnoardus Rothomagensis. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. VII, p. 1592-1668.

(5) « Ego Ragnoardus, Rothomagensis episcopus, subscripsi. » Id., ibid., t. VII, p. 1681.

(6) « Ragnoardus, archiepiscopus. » Ibid., t. VII, p. 1697.

(7) Fallue, « Histoire de l'Eglise métropolitaine de Rouen, » t. Ier, p. 240. — Thieury, « Armorial, » n° 33.

(8) « Paulus, Rothomagensis sanctæ ecclesiæ archiepiscopus, relegi et subscripsi, » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. VIII, p. 91.

(9) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. II, p. 19. — Quoi qu'en ait dit M. Deville dans ses « Recherches sur l'ancien pont de Rouen, » (« Précis analyt. de l'Acad., » année 1831, p. 166-73), nous croyons, avec M. Le Prevost (« Le Roman de Rou, » t. Ier, p. 210) et M. Fallue (« Histoire de l'Eglise de Rouen, » t. Ier, p. 110 et 192), que Rouen possédait un pont de bois à l'époque carlovingienne, avant l'arrivée des Normands. C'est ce même pont qui est mentionné par Richard II, en 1025, et par Gosselin, le vicomte, en 1035. « A ponte Archas usque ad pontem civitatis. »

(10) « Neustria pia, » p. 7. — De Fréville, « Mémoire sur le commerce maritime de Rouen, » t. Ier, p. 45-46.

(11) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. VII, p. 59, 68, 152, 372, 401. — Licquet, « Recherches sur l'Histoire de Rouen, » p. 67-68. — Depping, « Histoire des Expéditions maritimes des Normands, » p. 70, édit. 1843.

leur arrivée, la terreur et la piété des peuples avaient sauvé les reliques de saint Ouen et les autres corps saints de la ville (1). Les pirates reviennent en 845 (2), en 852 (3), en 855 (4) et en 861 (5). En 864, Charles-le-Chauve tient à Pîtres trois diètes générales pour aviser un moyen de combattre le fléau du nord. Nous y voyons figurer Wénilon (6) qui, dès 859, avait siégé parmi les juges d'un autre Wénilon, archevêque de Sens, accusé du crime de haute trahison (7).

En 875, le même pontife rouennais souscrit au concile de Soissons (8), et en 876, il assiste à celui de Troyes, tenu contre le célèbre Hincmar, de Reims (9). A une autre époque, vers 868, Wénilon et Hincmar, réunis, avaient courageusement présenté à Louis, de Germanie, les remontrances de l'épiscopat, rassemblé au palais de Kiersy, sur sa conduite envers Charles-le-Chauve (10).

De 855 à 868, l'évêque Luitade écrivit à Wénilon à propos du diacre Wulfade (11).

Une nouvelle apparition de pirates, mais plus salutaire que toutes les précédentes, a lieu en 876. Cette fois, c'est le Norwégien Rollon, le futur maître de la cité et de la province, qui attache ses barques à la porte de la Roquette, près de l'église Saint-Martin (12). On parle encore d'une dernière invasion de Danois en juillet 885; mais alors Rouen dut avoir moins à souffrir, car il était devenu le quartier général des Normands. C'était la ville la plus scandinave de l'occident. Aussi, les auteurs contemporains l'appellent la ville des Danois par excellence (Rothum, Danorum urbem) (13). Nous touchons ici au début de leur empire et à un changement de maître.

Pour terminer l'esquisse de ce malheureux siècle, nous signalerons la présence de notre archevêque Jean au concile de Pontigny, en 876 (14), au moment même où le païen Rollon envahissait sa ville et son diocèse; puis nous citerons un illustre exilé, saint Léon, de

(1) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. VII, p. 271.
(2) Id., ibid., p. 731, 348. — Licquet, « Recherches, » p. 69.
(3) Id., ibid., p. 343. — Conduits par Sidroc et Godefroy.
(4) Dom Bouquet, « Recueil, » t. VII, p. 43. — Conduits par Sidroc et Bernon. — Licquet, « Recherches, » p. 71.
(5) Dom Bouquet, « Recueil, » t. VII, p. 27.
(6) « Wanilo, humilis Rotomagorum episcopus, subscripsi. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. VIII. p. 755-760. — « Wenilo, Sanctæ metropolis ecclesiæ Rothomagensis episcopus, subscripsi. » Id., ibid., p. 783-785. — Dom Bouquet, « Recueil, » t. VII, p. 657. — Pommeraye, « S. R. E. Concilia, » p. 24-32.
(7) Dom Bouquet, « Recueil, » t. VII, p. 639.
(8) « Wenilo, Rotomagensium archiepiscopus, subscripsi. » Labbe et Cossard, t. IX, p. 279.
(9) Dom Bouquet, « Recueil, » t. VII, p. 96, 214.
(10) Lettres d'Hincmar, dans Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. VII, p. 519. — Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. VIII, p. 1939.
(11) Pommeraye, « S. R. E. Concilia, » p. 22-23.
(12) Servin, « Histoire de la ville de Rouen, » t. Ier, p. 93-96. — Depping, « Histoire des Expéditions maritimes des Normands, » lib. III, c. 3, p. 268-70.
(13) Wit. Chind., apud Bouquet, « Recueil des Historiens, » t. VIII, p. 216.
(14) « Joannes, Rothomagensis ecclesiæ archiepiscopus, subscripsi. » Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concil., » t. IX, p. 289.

Carentan, archevêque de Rouen en 888 et en 889. Ce prélat, obligé de fuir son siége, se réfugia chez les Basques pour leur porter l'Evangile, et il y retrouva la palme du martyre.

Le xe siècle, comme le commencement du xie, est dans l'histoire de Rouen plus militaire que monastique. Le xe siècle est rempli par cinq pontifes, dont deux ont laissé un nom : le premier est Francon qui, en 912, baptisa Rollon sous le nom de Robert et qui, en 918, réintégra avec une pompe solennelle le corps de saint Ouen dans l'église des Saints-Apôtres qui bientôt lui empruntera son nom (1); le second est Robert de Normandie, qui fonda la cathédrale et baptisa saint Olave, le premier roi chrétien de la Norwége (2). Nous ne devons pas non plus oublier Witon qui, de concert avec l'archevêque Hervé de Reims, travailla à la conversion des Normands. Des documents qui nous sont restés attestent ce zèle commun (3). Ce fut aussi ce pontife qui, vers l'an 900, tint à Rouen le cinquième concile, dont les actes sont parvenus jusqu'à nous (4).

Fait assez étrange, le Cotentin fut si paganisé par l'invasion scandinave, qu'en 914 l'évêque Théodoric apporta à Rouen le corps de saint Lô, et fixa dans cette ville son siége épiscopal, qui y demeura jusqu'en 1056 (5).

Mon sujet m'oblige à ne mentionner qu'au pas de course le sanglant combat livré par Guillaume-Longue-Epée contre Riulf, comte du Cotentin, dans un champ qui a conservé le nom de *pré de la Bataille* (6). J'en dis autant de la bataille acharnée que gagna, en 953, sous les murs mêmes de la Cité, Richard-sans-Peur sur Othon, empereur d'Allemagne. Le lieu en est encore connu aujourd'hui sous le nom de *Rougemare* (7). Inscrivons également au tableau de l'histoire politique l'arrivée de Harold, premier roi chrétien de Danemarck, se réfugiant à Rouen contre les embûches de Suénon, son fils (8), et la captivité dans nos murs du roi Louis d'Outre-Mer, en 945 (9). Cet événement était la suite d'une intervention tentée dans un but semi-politique et semi-religieux.

En 943, après la mort de l'archevêque Gontard (10), et sous la minorité du premier des Richard, une nouvelle invasion scandinave et un mouvement païen s'étaient manifestés à Rouen et dans le pays de Caux. Cette réaction était conduite par Turmod, grand seigneur

(1) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules, » t. IX, p. 139.
(2) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens, » t. X, p. 188, 213 et 368.
(3) Id., ibid., t. VIII, p. 163.
(4) Pommeraye, « S. R. E. Concilia, » p. 44-47.
(5) Périaux, « Dictionnaire indicateur des Rues et Places de Rouen, » p. LXXIV, LXXVI et 141. — L'abbé Malais, « Calendr. norm., » p. 62.
(6) Périaux, « Dictionnaire indicateur des Rues et Places de Rouen, » p. 126. — Servin, « Histoire de la ville de Rouen, » t. Ier, p. 108-110.
(7) Dom Bouquet, « Recueil, » t. IX, p. 53. — Servin, « Histoire de la ville de Rouen, » t. Ier, p. 133. — Périaux, « Dictionnaire indicateur des Rues et Places de Rouen, » p. LXXV et 230.
(8) Servin, « Histoire de la ville de Rouen. » t. Ier, p. 116.
(9) Dom Bouquet, « Recueil, » t. VIII, p. 168, 293, 320-21; t. IX, p. 12, 92. — Servin, « Histoire de la ville de Rouen, » t. Ier, p. 122, 129.
(10) Dom Bouquet, « Recueil, » t. IX, p. 12.

normand, qui, un moment, força les jeunes ducs et les Rouennais eux-mêmes à sacrifier aux idoles (1).

Mais nous n'aurons garde d'oublier les lettres de Fulbert, de Chartres, adressées à notre archevêque Robert (2); le quatrième concile de Rouen, tenu par ce pontife (3), et les deux assemblées ouvertes à Fécamp en 990 (4) et en 1027 (5), et enfin l'arrivée à Rouen, en 990, du corps de saint Sever d'Avranches qui, s'arrêtant à Emendreville (6), imposa bientôt son nom à ce faubourg.

Nous enregistrerons, comme un fait honorable pour notre ville, les visites que firent deux rois scandinaves. Le premier est Harald ou Hériol, roi de Danemarck; le second est Lacman ou Lancina, roi de Suède (7).

Mais nous regarderons comme plus précieux encore, par ses conséquences religieuses, le passage des trois visiteurs suivants:

Le premier est Ethelred II, roi saxon de l'Angleterre, le même qui, vers 979, avait exempté des droits de coutume les bateaux de Rouen qui portaient des marsouins au marché de Londres (8). Il arriva, en 1013, accompagné de ses deux fils, Alverède et Edouard (9). Il n'est pas impossible qu'Alverède ou plutôt Alfred ait donné son nom à la célèbre tour que possédait à la Poterne l'abbaye de Jumiéges (10). Edouard-le-Confesseur, élevé en Normandie et normand par le cœur, adopta plus tard son neveu Guillaume, fils de Robert, et fut ainsi le principe de la conquête de l'Angleterre.

La même année était venu à Rouen, avec une escadre victorieuse de la Bretagne, Olaüs, Olaf ou Olave, roi de Norwége, qui, pris de dégoût pour les idoles, et ayant goûté les instructions de Robert, fut baptisé par cet archevêque. Revenu en Norwége, il y implanta le christianisme et mourut martyr pour la foi (11).

(1) Dom Bouquet, « Recueil » (d'après Frodoard), p. 196-97. — Chéruel, « Histoire de la ville de Rouen, » t. Ier, p. XLVII. — Depping, « Histoire des Expéditions maritimes des Normands, » p. 308-309.

(2) Pommeraye, « S. R. E. Concilia, » p. 64-65.

(3) Id., ibid., p. 61-62. — Bessin, « Concilia Rot. prov. »

(4) Pommeraye, « S. R. E. Concilia, » p. 59-61.

(5) Id., ibid., p. 62-63.

(6) « Hementrudisvilla, Hemeltrudisvilla ou Hermeltrudævilla. » Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » t. II, p. 20.

(7) Willel. Gemet., « Hist. Norman., » lib. V, c. XI, apud Duchesne, p. 254. — Depping, « Histoire des Expéditions maritimes des Normands, » p. 432-443. — Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules, » t. X, p. 187-88, 213, 308. — Si M. Chéruel affirme (« Histoire de la ville de Rouen, » t. Ier, p. LXI), M. de Fréville émet des doutes sur ces visites. (« Mémoire sur le Commerce maritime de Rouen, » t. Ier, p. 88.)

(8) Noël de la Morinière, « Hist. gén. des pêches, » t. Ier, p. 377.

(9) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. X, p. 187. — Périaux, « Dictionnaire indicateur des Rues et Places de Rouen, » p. 236-37.

(10) Périaux, « Dictionnaire indicateur des Rues et Places de Rouen, » p. 208. — L'auteur dit que dans une cave de la rue de la Poterne on voit encore des vestiges de cette tour, où saint Philibert avait été enfermé.

(11) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. X, p. 188. — Depping, « Histoire des Expéditions maritimes des Normands, » p. 327, édit. 1843. D'après Depping, ce chef barbare se serait fait baptiser trois fois, à Londres, aux Sorlingues et à Rouen.

Les derniers visiteurs, quoique plus modestes, durent exercer une grande influence monastique. Nous voulons parler des moines de l'Orient, et surtout du Sinaï, qui, de 1006 à 1030, ne cessèrent de visiter Rouen, qu'ils appelaient « Civitas Normannorum nobilissima, » et nos ducs, dont ils avaient entendu louer la piété et la munificence (1). Le plus célèbre de tous ces émigrants fut saint Siméon, mort reclus à Trèves le 1er juin 1035, et qui apporta à Rouen les reliques de la grande martyre d'Alexandrie. Rachetés par Gosselin, vicomte d'Arques et de Rouen, ces restes précieux furent déposés, en 1030, au monastère de la Trinité, dont le mont prit bientôt le nom de Sainte-Catherine (2).

CANTON DU GRAND-COURONNE.

LE GRAND-COURONNE.

Epoque romaine. — On a signalé sur le Grand-Couronne des restes de voie antique.

Epoque franque. — En 1832, M. Pinard de Bois-Hébert remit à la Commission des Antiquités, pour le Musée départemental récemment fondé, un style en bronze, trouvé dans un cercueil de pierre découvert, en 1815, sur un terrain placé le long de la grande route et en face de l'église. Cette sépulture contenait de plus un fer de lance, ce qui nous la fait croire franque plutôt que romaine. Toutefois, dès 1815, l'Académie de Rouen, saisie de cette découverte par M. de Bois-Hébert, son secrétaire, se préoccupa du style antique. L'objet fut dessiné par M. Marquis et analysé par M. Vitalis, qui le trouva composé de zinc et de cuivre rouge. Beaucoup d'autres cercueils de pierre accompagnaient le sarcophage qui contenait le style.

Période normande. — Dans des actes normands du XIe siècle, Couronne est appelé « Corolm » et « Torhulmum. »

« Préc. anal. des Trav. de l'Acad. de Rouen, » an. 1815, p. 88.
« Cartul. de l'Ab. de la Trinité du Mont-de-Rouen, » p. 422.
« Procès-verb. de la Com. dép. des Antiq., » t. Ier, p. 164.
Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Ant. de Nor., » t. XI, p. 20.

MOULINEAUX.

Époque gauloise. — Au mois de septembre 1855, le propriétaire du château de Robert-le-Diable, faisant combler les énormes fossés de la vieille forteresse normande, rencontra un cimetière gaulois que je crois contemporain de César et de Jésus-Christ.

(1) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » p. 10. — « Normanniæ Nova Chronica, » p. 3 et 4.

(2) Id., ibid., p. 372. — Périaux, « Dictionnaire indicateur des Rues et Places de Rouen, » p. 43. — L'abbé Malais, « Calendr. norm., » p. 37.

Malheureusement, je n'ai pu assister à l'extraction des objets, ce qui me prive de toute observation sur un point précieux d'archéologie nationale. Je suis arrivé juste à temps pour récolter, soit sur place, soit chez quelques habitants du pays, les vases et autres objets de fer échappés à la pioche et à l'incurie des terrassiers. Sur une trentaine de vases sortis de Moulineaux, j'en ai pu sauver environ quatorze, tant entiers qu'en morceaux. Douze de ces vases étaient assurément celtiques, d'une forme simple et d'une terre grossière. Presque tous imitent le *pot-à-fleur* de nos jardins : l'un d'eux est couvert de cercles en relief; un dernier ressemble à une coupe à boire. — Nous reproduisons ici huit de ces vases, que nous avons soigneusement et minutieusement décrits dans nos



VASES CINÉRAIRES GAULOIS (MOULINEAUX, 1855).

Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes. Là, nous avons donné une monographie du cimetière celtique de Moulineaux.

Par le type, par la cuisson, par la teinte, par la pâte grossière et pierreuse, la céramique de Moulineaux est entièrement semblable à la plus ancienne que l'on trouve en France, en Allemagne et en Angleterre.

Ces vases contenaient des os brûlés d'adultes, et quelques-uns en contiennent encore. Dans les urnes se sont rencontrées des fibules en fer comme au Vaudreuil. Les autres objets de métal étaient un fer de lance, dont on peut ici apprécier la forme, et une épée brisée en plusieurs morceaux, mais qui reposait dans un étui de fer. Cette épée avait été ployée au moment de son inhumation, absolument comme celle de Bouelles. Le dernier objet de fer était un cercle grossier qui ceignait l'ouverture de l'une des urnes.



VASES, ÉPÉE ET LANCE EN FER (MOULINEAUX, 1855).

Une personne du pays, qui a suivi le travail des ouvriers, m'a assuré que les urnes étaient par groupes, à 2 mètres de profondeur, et qu'elles étaient entourées d'un mur sans mortier, composé de moëllons et de silex.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le cimetière gaulois de Moulineaux dut servir également aux Vélocasses devenus Romains. C'est ainsi que nous pouvons expliquer la présence d'une urne en terre grise, en forme de *pot-au-feu*, absolument semblable aux urnes des Calètes. Cette *olla*, encore pleine d'os brûlés, avait ceci de particulier que son col était ceint d'un petit cercle de fer, qu'elle a conservé jusqu'aujourd'hui. Nous attribuons aussi à l'art romain la petite tétine rougeâtre ou gottelfe, sortie de ce champ de repos, où il a été trouvé des os d'enfants non incinérés.

ÉPOQUE FRANQUE. — Un cimetière franc dut exister à Moulineaux. Nous avons vu à Elbeuf, dans la collection de M. Gustave Grandin, des vases de terre et des armes de fer provenant de Moulineaux, auxquels on ne peut donner d'autre attribution qu'une origine mérovingienne.

PÉRIODE NORMANDE. — Moulineaux possède une forteresse célèbre sous le nom de *château de Robert-le-Diable*. Nous avons connu les ruines de ce vieux castel, qui affectait la forme d'un carré long, flanqué d'une tour ronde à chacun de ses angles. Toutes les maçonneries que nous y avons connues avaient la physionomie du moyen-âge. Des fossés profonds entouraient ce fort quadrangulaire. Ils sont en grande partie comblés depuis 1855.

Des légendes, des traditions, des histoires, se rattachent à ce château posé sur le haut de la colline, adossé à une forêt et dominant le cours de la Seine. Les historiens d'au-

jourd'hui l'attribuent au fils dénaturé de Guillaume-le-Conquérant, Robert-Courte-Heuse, qui fut duc de Normandie, de 1087 à 1096, et qui mourut en 1134.

Ce qui est certain, c'est que le duc-roi Jean-Sans-Terre créa ou agrandit cette forteresse, de 1200 à 1203. C'est de Moulineaux qu'il partit pour assassiner, dans la tour de Rouen, son neveu Arthur de Bretagne. On sait aussi qu'il renversa cette citadelle plutôt que de la laisser prendre par Philippe-Auguste.

L'abbé Cochet, « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 1 à 38.

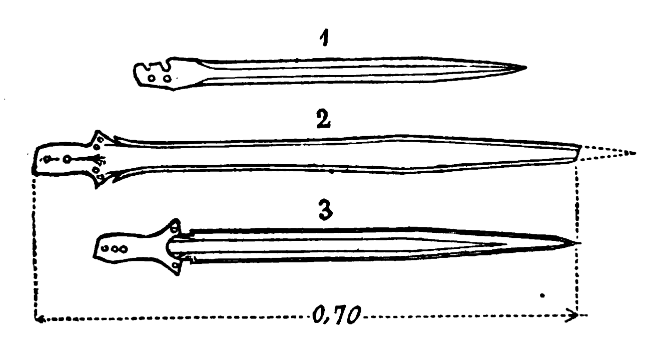
Id., « Notice hist. et descript. sur l'église de Moulineaux, » in-8° de 8 p. et 2 pl., Rouen, Péron, 1845.

L'abbé Cochet, « Revue de Rouen, » année 1845, 2e sem., p. 161-169.

Deville, « Notice hist. sur Robert-le-Diable, fils du duc de Normandie, » in-4°, Rouen, Baudry, 1836.

LA BOUILLE.

Epoque gauloise ou romaine. — En janvier 1862, le pêcheur Carlet, de Moulineaux, tira du fond de la Seine, à peu près en face de Caumont, une belle épée en bronze, qui fut immédiatement acquise par le Musée de Rouen. Cette belle lame, épaisse d'un centimètre, est large de trois et longue de soixante-cinq. Elle est reproduite ici sous le no 3. Le métal se compose de 3 parties d'étain sur 97 de cuivre. — Montfaucon en figure une pareille dans son *Antiquité expliquée*, à la fin du tome IV.



ÉPÉES EN BRONZE TROUVÉES DANS LA SEINE, A ROUEN (N° 1), A OISSEL (N° 2), A LA BOUILLE (N° 3).

SAHURS.

Période normande. — Dans une charte donnée vers 1060, le duc Guillaume de Normandie désigne ainsi Sahurs : « In territorio Rotomagensi... super Sequanam in loco qui dicitur Salhus. »

« Mémoires des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 20.

VAL-DE-LA-HAYE.

Époque gauloise. — Dans la forêt de Roumare, au lieu dit *la Cavée-de-Biessard*, on a trouvé des hachettes en bronze dont un spécimen est déposé au Musée de Rouen.

Époque incertaine. — Le même Musée de Rouen possède aussi une marmite en bronze à trois pieds, trouvée au Val-de-la-Haye en 1847. Elle ressemble à celles de Vatte-

ville, de Tourville-la-Chapelle, de Lillebonne, des Loges, d'Ancretteville-sur-Mer et de Caudebec-lès-Elbeuf. (Voir ces diverses localités.)

LE PETIT-COURONNE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Des pierres druidiques couchées existent sur la portion de la forêt de Rouvray qui dépend de cette commune.

Peut-être faut-il classer dans ce triége le menhir nommé *la pierre d'Etat,* qui, en 1840, fut enlevé de la forêt pour être transporté au cimetière monumental de Rouen, afin d'y décorer la tombe de l'antiquaire normand M. Hyacinthe Langlois.

ÉPOQUE ROMAINE. — Noël raconte, dans ses *Essais,* qu'en 1760 une fouille faite dans la forêt de Rouvray ramena à la surface des instruments aratoires et des monnaies de Trajan, d'Adrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle.

Noël, « Second Essai sur le département de la Seine-Inférieure, » p. 180.

OISSEL.

EPOQUE GAULOISE OU ROMAINE. — Le Musée de Rouen contient une belle épée en bronze, qui, en 1853, a été pêchée dans la Seine, en face d'Oissel (1). [Voir l'épée reproduite sous le nº 2, p. 154].

ÉPOQUE FRANQUE. — Le sol d'Oissel s'est montré surtout fertile en sépultures que je crois devoir attribuer à l'époque franque. Des sarcophages se sont révélés sur plusieurs points et à diverses époques.

La portion du territoire d'Oissel qui s'est spécialement montrée féconde s'appelait autrefois l'*abbaye de Saint-Wandrille ;* elle portait naguère le nom de *rue des Wandrilles* et aujourd'hui elle porte celui de *Sainte-Wandrille* (sic) (2). Il est probable que c'est là un reste du prieuré que possédait ici le grand monastère mérovingien de Fontenelle. Déjà au siècle dernier, cette terre était devenue la propriété du célèbre d'Ambournay, qui, en 1774, y découvrit plusieurs cercueils en plâtre et en pierre. M. Rondeaux de Sétry rédigea sur cette trouvaille une notice intitulée: *Mémoires sur les Tombeaux qui se trouvent sur la paroisse d'Oissel.* Cette note manuscrite a été déposée de nos jours, par M. Jean Rondeaux, aux archives de la Commission des Antiquités. Il y parle de cercueils de plâtre contenant chacun un corps bien orienté, la tête posée sur un caillou et les mains jointes sur la poitrine. Aucun objet d'art n'étant signalé, nous sommes tenté de penser au moyen-âge.

Il est vraisemble que de nouveaux cercueils se sont fait jour au même endroit, quel-

(1) Des épées en bronze, semblables à celles de Rouen, de La Bouille et d'Oissel, sont conservées dans les divers musées de l'Allemagne. Ils viennent d'être publiés par M. Lindenschmit dans son « Die alterthümer unserer heidnischen vorzeit, » II, band, erstes heft, tafel 3 et 5.

(2) Dans une fondation faite en 1754 par M. l'abbé Horcholle, pour l'école des filles d'Oissel, on dit: le *triége de Saint-Wandrille*, la rue Saint-Wandrille, et triége des jardins des Trois-Cornets de Saint-Wandrille.

ques années plus tard, car Noël de La Morinière parle de sépultures reconnues en 1785 et attribuées par lui au IXe siècle. En 1820, de nouveaux tombeaux se montrèrent. Ils furent visités par M. Hyacinthe Langlois, et ils sont cités plus tard par M. Guilmeth. Enfin, la dernière découverte de la *rue des Wandrilles* date de 1854. Mise au jour par le cantonnier communal, elle a été enregistrée par les feuilles publiques.

D'autres points du territoire d'Oissel ont encore donné d'anciennes sépultures; mais celles-là, nous avons tout lieu de les croire franques. Les premières furent trouvées, en 1832, dans le *quartier des Roches*. On tira de terre deux cercueils de plâtre demeurés en bon état. L'un d'eux contenait une arme, sabre ou épée, placée à côté des squelettes, dans un *auget* taillé à même la pierre.

En 1862, au lieu dit le *Bosquet*, on a extrait du sol cinq ou six sarcophages en plâtre gâché, renfermant des ossements, qui probablement avaient déjà été dérangés. Une coupe de verre, un fragment de scramasaxe et un morceau d'alène en fer recueillis par M. de Girancourt, me font supposer que c'est là un cimetière franc.

1/3

COUPE EN VERRE (OISSEL, 1862).

Au siècle dernier, une discussion scientifique s'est élevée au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, entre deux de ses Membres les plus érudits, à propos du mot *Oscellus*, que beaucoup d'écrivains traduisent par Oissel. En février 1744, l'abbé Lebeuf lut à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un travail intitulé: *Mémoire sur la situation de l'Isle d'Oscelle, connue sous le nom d'Oscellus dans les Monuments historiques du IXe siècle.* L'auteur concluait contre Oissel, en faveur d'*Oscel*, près Paris. Cette conclusion ne passa pas sans réclamation. Au moins d'avril suivant, M. Bonamy, également de l'Académie des Inscriptions, lut à la Compagnie un *Mémoire sur l'Isle d'Oscelle ou d'Oissel*, où il se prononce en faveur de l'île normande. Peu de temps après, le savant chanoine d'Auxerre répondit par une dissertation intitulée: *Supplément au Mémoire sur la situation de l'Isle d'Oscelle, connue sous le nom d'Oscellus dans les Monuments historiques du IXe siècle.*

En présence des pièces produites par de pareils adversaires, nous n'oserions nous prononcer, et nous laissons ce soin à plus habiles que nous. Toutefois, nous ne voulons pas négliger une remarque qui peut parfois aider à l'éclaircissement de la question.

En parcourant le tome VII du *Recueil* de nos historiens, commencé par dom Bouquet, nous avons vu plusieurs fois mentionnée l'isle d'Oscellus, comme campement et hivernage des Danois, des pirates ou des païens. Ces événements eurent lieu surtout en 851, en 858 et en 861. En 858, Charles-le-Chauve les attaqua et tomba malade au siége de l'île. En 863, il se débarrassa des pirates au moyen d'une rançon de cinq mille livres d'argent. Toujours ce lieu est indiqué: « Insulam loci qui Oscellus dicitur — insulam Sequanæ dictam Oscellum. » Ainsi parlent les *Annales de Saint-Bertin* et Charles-le-Chauve lui-

même. C'est pourquoi les Bénédictins supposent toujours qu'il s'agit d'Oissel. Mais Loup de Ferrières, contemporain, précise mieux les lieux : il place l'isle d' « Oscellus sub Meloduni oppido, » que nous supposons être non pas Melun, mais Meudon.

La question est revenue de nos jours. C'est M. Auguste Le Prevost qui l'a réveillée, soit dans ses travaux sur le département de l'Eure, soit dans un Mémoire adressé à la Société des Antiquaires de Normandie. En 1824, notre savant confrère publia un *Mémoire sur la position de l'Ile nommée Oscellus dans les Récits relatifs à l'invasion des Normands*. Après avoir résumé les travaux de ses deux devanciers, M. Le Prevost examina les lieux d'hivernage des Normands pendant les années 856, 857, 858 et 859. Il indique tour à tour Jumiéges, Rouen, Pîtres et Jeufosse; puis, arrivant à *Oscellus*, il se prononce pour Oscel, près Bougival (Seine-et-Oise).

Dans son *Histoire des Expéditions maritimes des Normands*, publiée en 1826 et rééditée en 1844 (p. 418-20), M. Depping arrive tout naturellement à la question de l'île d'*Oscellus*, et il se prononce pour Oissel. Les raisons qu'il donne de sa détermination, c'est qu'il n'existe pas près Paris d'île d'*Oscelle* ou d'*Osselle;* ensuite, que le nom d'Oissel lui paraît d'origine scandinave, parce qu'il y a en Danemark un lieu nommé *Oessel*, et, dans le golfe de Finlande, un *île d'Oessel*. Il incline encore en faveur d'Oissel à cause d'une expédition des Normands sur Paris, racontée par Aïmoin, et du siége maritime que Charles-le-Chauve fit de l'île d'*Oscellus*.

Pour nous qui sommes contraint de laisser la chose incertaine, nous croyons que le secret de cette question est au sein de la terre, et que des fouilles bien pratiquées dans l'île d'Oissel aideraient beaucoup à décider la question.

Periode normande. — En 1030, dans la charte de fondation du monastère de Sainte-Trinité du Mont-de-Rouen, il est question d'une île du nom d'Oscellus, que nous croyons très fort être celle d'Oissel : « In pago Rotomagensi insulam super alveum Sequanæ quam dicunt nomine Torholmum, alio quidem vocabulo Oscellum ». En 1080, un plaid fut tenu dans la cour de Guillaume-le-Conquérant à propos de la possession de cette même île d'Oissel : « Quæ insula Oscelli vel Turholmi dicitur ». Elle fut adjugée de nouveau au monastère de la Trinité-du-Mont.

Le 25 juin 1082, ce même Conquérant date une charte d'Oissel. Nous croyons que c'est à cette époque qu'il faut placer le concile tenu par Guillaume et les évêques de Normandie, pour décider une question relative au fer rouge et à l'épreuve du feu, pendante entre l'abbé de Fontenelle et l'archevêque de Rouen.

Nos ducs eurent probablement un château à Oissel. On en montre les restes dans la propriété de M. Turgis. En 1432, le manoir d'Oissel s'appelait « la prison et le parc du roi nostre sire. » Au XVIIIe siècle, il y avait encore parc et geôle. Le fermier du château actuel trouve dans sa cour des buttes, des terrassements et des constructions. Les noms de vigne, d'allées et de garenne semblent conserver trace de cette splendeur passée.

BIBLIOGRAPHIE.

Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules et de la France, » t. VII, p. 73, 77, 154, 215, 351, 517, 640.

Had. Vales., «Notitia Galliarum, » p. 394.

Frère, « Manuel du Bibliographe normand, t. II, p. 482.

L'abbé Lebeuf, « Mém. sur la situation de l'Isle d'Oscelle, connue sous le nom d'Oscellus dans les Mon. hist. du IXe siècle, » dans les « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XX, p. 91-108.

Id., « Supplément au Mém. sur la situation de l'Isle d'Oscelle, connue sous le nom d'Oscellus dans les Mon. hist. du IXe siècle, » dans les « Mém. de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres, » t. XX, p. 134-149.

Bonamy, « Mém. sur l'Isle d'Oscelle ou d'Oissel, » dans les « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XX, p. 109-133.

Duplessis, « Desc. géog. et hist. de la H.-N., » t. II, p. 273.

Noël de la Morinière, « Essais sur le département de la Seine-Inférieure, t. II, p. 183.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. Ier, 2e partie, année 1824, p. 510-534.

De Caumont, « Ibid., » t. Ier, p. XCVI.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI. p. 19.

« Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure, » p. 185-86.

Guilmeth, « Hist. de la ville et du canton d'Elbeuf, » p. 182.

« La Norm. sout., » 1re édit., p. 343; 2e édit., p. 431.

« La Normandie » (de Rouen), du 21 septembre 1854.

« Notice sur des Sépultures romaines du IVe et du Ve siècle, trouvées à Tourville-la-Rivière, » p. 4.

« Revue de la Normandie, » 2e année, p. 244.

« Essai historique et descriptif sur l'église d'Oissel, » in-12 de 4 p., Elbeuf, 1852.

Deville, « Hist. du château d'Arques, » p. 376-81.

Depping, « Hist. des Expéd. marit. des Norm., » édit. de 1844, p. 418-420.

LE GRAND-QUEVILLY.

PÉRIODE NORMANDE. — Au milieu du XIe siècle, ce lieu est nommé *Chevillei* dans tous les actes publics.

« Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 20.

LE PETIT-QUEVILLY.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le territoire du Petit-Quevilly offre parfois des monnaies romaines. En 1836, on y a recueilli un grand bronze d'Alexandre Sévère, et, en 1862, un denier d'argent de l'empereur Titus. Dès 1828, M. Houel avait rencontré, dans le parc des Chartreux, une monnaie de Philippe, et plus tard, dans le grand enclos des Chartreux, on a trouvé un *aureus* de Justin.

Thaurin, « Journal de Rouen, » du 22 décembre 1862. | « Procès-verbaux de la Commiss. des Antiq., » p. 128.

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY.

ÉPOQUE GAULOISE. — Menhirs de la forêt de Rouvray. (Voir l'article de *Petit-Couronne*).

ÉPOQUE ROMAINE. — Sur le territoire de Saint-Etienne, on trouve parfois des monnaies romaines. On m'en a cité plusieurs recueillies, en 1862, dans le quartier dit *de la Chapelle*. Vers l'ancien manoir des Hannivel, on a recueilli plusieurs bronzes antiques qui m'ont été présentés. Malgré l'état fruste de quelques-unes, j'ai cru reconnaître un Auguste au revers de l'autel de Lyon, un Claude Ier, un Dioclétien et un Posthume. Il y avait aussi une monnaie d'argent qui m'a paru consulaire et sur laquelle j'ai cru lire, autour d'une tête de femme: ...OLEIVS LARISCOLVS.

En 1864, on a trouvé près de l'établissement industriel de MM. Scheppers, un squelette dont la tête était accompagnée de deux épingles à cheveux en bronze. Ces épingles paraissent antiques.

Une voie antique dut passer par Saint-Etienne. M. Rondeaux en parle dans sa notice manuscrite sur ce village. Des chartes de 1137 à 1150 citent, à Saint-Etienne, *via publica;* en 1252, on dit *a vico Sancti Stephani;* en 1285, *queminum domini Regis*, et en 1288, *le chemin du Roy*.

Époque franque. — Le cimetière qui entoure l'église de Saint-Etienne et les terrains adjacents paraissent avoir été un lieu de sépulture à l'époque franque. Dès 1817, M. Jalin, en creusant la citerne de sa maison, qui était l'ancien vicariat, trouva des ossements et des sarcophages. Deux cercueils de pierre apparurent également en 1850, en creusant les fondements de la mairie.

Depuis longtemps, le fossoyeur en rencontrait dans le cimetière, surtout aux environs du portail. En août 1863, un nouveau cercueil ayant été aperçu et les journaux du département en ayant parlé, je me transportai à Saint-Etienne, où, au moyen de quelques fouilles, je constatai la présence de quatre cercueils en pierre de Vergelé ou de Saint-Leu. Une fois, le couvercle était en place et il avait la forme d'un toit très aplati. Ces sarcophages, plus étroits aux pieds qu'à la tête, avaient tous les caractères de la période mérovingienne. L'un d'eux possédait au fond et vers les pieds un trou en forme d'entonnoir. Souvent réoccupés au moyen-âge, ils ne contenaient plus rien des corps ni des objets qui leur avaient été primitivement confiés. Les déblais nous ont donné seulement un fragment de vase mérovingien. J'ai mesuré un des cercueils que nous avons laissés, et il m'a donné, pour l'intérieur, 2 mètres de longueur, 8 centimètres d'épaisseur, 30 centimètres aux pieds, 55 à la tête, et 48 centimètres de profondeur; le trou était à 60 centimètres des pieds. Celui que nous avons tiré de terre pour le Musée de Rouen, mesuré au dehors, nous a donné 2 mètres; à la tête, 72 centimètres; aux pieds, 41; hauteur, 55 centimètres; épaisseur, 8. Orientés est et ouest, tous sont à 1 mètre 30 centimètres du sol.

En mars 1865, en creusant la cave de la maison d'un boulanger située au bord du grand chemin, en face de la propriété de M. de Guercheville, on a trouvé deux nouveaux cercueils en pierre, l'un en roche d'Orival, l'autre venant du bassin de Paris. Tous deux, plus étroits aux pieds qu'à la tête, appartenaient aussi à l'époque franque; ils avaient été visités et ne renfermaient plus que des ossements épars ou inhumés plus récemment.

La même fouille a mis au jour un cercueil de plâtre coulé contenant un squelette aux pieds duquel on a recueilli deux vases noirs ornés de dessins mérovingiens, une plaque de ceinturon en bronze, une pince à épiler, et trois objets de bronze découpés à jour, que je prends pour les terminaisons ou les ornements d'un ceinturon.

Dans d'autres parties de la tranchée, on a constaté la présence de cinq ou six inhumations sans cercueil: l'une d'elles a donné une plaque de ceinturon de forme ronde.

Pour les preuves écrites de l'existence de Saint-Etienne, les antiquaires croient en trouver trace dans un diplôme de Charles-le-Chauve, où figure une localité du nom de *Stritellam, Stratellam* ou *Strutellam,* suivi des mots *Sancti Stephani.* Si l'on est tenté d'attribuer à Saint-Etienne ce texte de 851, relatif à une donation faite à l'abbaye de Fontenelle, c'est que ce monastère posséda toujours un fief et un patronage à Saint-Etienne.

PÉRIODE NORMANDE. — Dans une charte délivrée par Richard, en 1031 ou en 1035, on voit la donation ou la restitution de la *villa* de Saint-Etienne à Saint-Wandrille.

ÉPOQUE NORMANDE OU INCERTAINE. — On est tenté de rapporter à l'époque normande des fossés et terrassements connus sous le nom de *fossé Guillaume* et de *fossé Roger.* Ces noms ont toute la forme scandinave; mais ils peuvent baptiser quelque chose de plus ancien qu'eux.

« Journal de Rouen, » des 6 et 18 août 1863, et des 13 février et 2 mai 1865.
« Le Pays de Caux, » du 8 août 1863.
« Revue de la Normandie, » t. v, p. 185.

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN.

TEMPS PRÉHISTORIQUES. — Le Musée d'Antiquités de Rouen renferme deux hachettes en silex de la famille de celles que nous nommons *diluviennes.* On assure qu'elles proviennent des sablières de Sotteville où elles auraient été trouvées en 1860.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. le docteur Dumesnil, directeur de l'asile de Quatre-Mares, possède une hachette de pierre trouvée dans cet établissement vers 1853.

ÉPOQUE ROMAINE. — En novembre 1842, les travaux du chemin de fer firent découvrir, dans le voisinage du cimetière de Sotteville, un cercueil de plomb, entouré de tuiles à rebords. Il renfermait un squelette possédant sur lui deux bracelets en jais et des anneaux de bronze.

En 1852, on rencontra à Sotteville des constructions romaines, et, au centre de l'une des murailles, une monnaie de plomb à l'effigie de Flavius Vespasianus, père de Titus et de Domitien. Au milieu des poteries qui entouraient ces ruines, on recueillit également des bronzes de Trajan, d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux.

Ce qui peut aider à expliquer la présence de ces restes antiques, ainsi que ceux de Quatre-Mares, c'est le passage de la voie romaine qui allait de *Rotomagus* (Rouen) à *Lutetia* (Paris) par *Uggate* (Caudebec-lès-Elbeuf).

Mais c'est au hameau de Quatre-Mares qu'ont été faites les plus belles découvertes. En mars et en avril 1843, les ouvriers occupés à chercher du remblai, pour le service du chemin de fer, trouvèrent, à deux ou trois mètres de profondeur, trois cercueils romains, dont deux étaient en pierre, et le troisième en plomb, enveloppé dans un cercueil de bois.

Les deux cercueils de pierre étaient d'une seule pièce, en forme de carré long avec couvercle bombé. L'un contenait un homme; l'autre, une femme. Le sarcophage de la femme enveloppait un cercueil de plomb. Le coffre de l'homme a présenté des vases de verre qui furent brisés par les terrassiers. Le cercueil de la femme, parfaitement intact, a donné six vases placés aux pieds : un était en terre, quatre en verre et le sixième en cristal; il y avait de plus deux monnaies romaines, dont une de Constantin-le-Grand. La tête de la femme a donné trois épingles à cheveux en ivoire et une en jais; aux pieds étaient un fuseau en ivoire et une fiole de verre bleu. La plupart des objets avaient été renfermés dans une caisse de bois, recouverte d'osier revêtu de cuir. Cette boîte fermait au moyen d'une serrure dont on a retrouvé la clef. Outre les objets déjà mentionnés, le coffre contenait un bracelet en jais et une semelle de cuir provenant d'une sandale dorée.

Le dernier cercueil trouvé à Quatre-Mares était en plomb, enveloppé de planches de bois. A la tête du corps était une fiole de verre; aux mains, un bracelet en jais, et enfin une monnaie de Tétricus.

Ces sépultures ont été soigneusement décrites par M. Deville dans la *Revue de Rouen,* et par nous dans la *Normandie souterraine.* Presque tous les objets sont entrés dans notre Musée départemental.

Ces monuments ne sont pas les seuls que Quatre-Mares nous ait donnés. En 1852, dans le jardin de l'asile des aliénés, on a recueilli des débris antiques, parmi lesquels nous citerons une meule à broyer, conservée par le docteur Dumesnil, et un fragment de poterie rouge, où M. Thaurin a lu le nom du potier MOXIVS.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1846, le Musée de Rouen fit l'acquisition d'un scramasaxe ou sabre franc, recueilli à Quatre-Mares, dans des sépultures en pleine terre.

PÉRIODE NORMANDE. — En 1842, on a trouvé à Sotteville un denier d'argent de Richard Ier, duc de Normandie. Cette pièce rare a été acquise par le Musée de Rouen.

N'omettons pas de dire que ce fut sous nos ducs du XIe siècle que naquit à Sotteville saint Gontard, d'abord moine et prieur de Fontenelle, puis 30e abbé de Jumiéges, où il est mort le 24 novembre 1095.

BIBLIOGRAPHIE.

Deville, « Répert. du Musée d'antiq. de Rouen, » t. II, p. 22, n° 613, Mss.

Id., « Découvertes de Sépultures antiques à Quatre-Mares, » in-8° de 19 p. et 2 pl., Rouen, 1843.

Id., « Revue de Rouen, année 1843, 1er sem., p. 124-130, 158-167.

Deville, « Catal. du Musée départ., » année 1845, p. 16.

Girardin, « Bulletin monumental, » t. XIII, p. 180-81.

« La Norm. sout., » 1re édit., p. 40, 2e édit., p. 48.

Thaurin, « Journal de Rouen, » du 22 décembre 1862.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » t. Ier, p. 333-334.

L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 77.

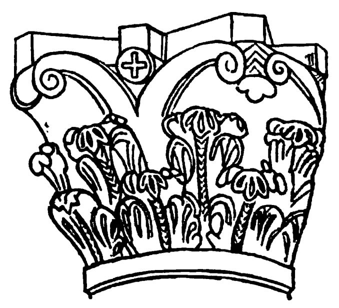
CANTON DE DUCLAIR.

DUCLAIR.

Epoque gauloise. — Des armes de pierre ont été trouvées à Duclair. M. Cavoret, médecin, possède une hache en silex, et M. Delahaye, ancien conseiller, a recueilli dans son jardin une hache en serpentine.

Epoque romaine. — A diverses reprises, il a été rencontré à Duclair des monnaies romaines. Les environs de l'église sont surtout féconds dans ce genre de découvertes. M. Deville a reçu, pour le Musée, un grand bronze de Commode trouvé derrière l'église.

Nous ne craignons pas d'attribuer à l'époque romaine de la décadence, ou tout au moins au début de la période mérovingienne, des chapiteaux de marbre qui décorent les deux colonnes du clocher adossées au chœur. Ces chapiteaux, en style corinthien, sont décorés au sommet d'une croix grecque, signe chrétien des premiers temps. Un de ces chapiteaux est entier, mais l'autre a été mutilé; l'un d'eux surmonte une colonne de pierre du xie siècle, mais l'autre est greffé sur une colonne de marbre rouge provenant probablement de quelque édifice antique. Nous reproduisons ici le mieux conservé de ces deux chapiteaux.) Quatre ou cinq colonnes monolithes en marbre rouge et gris supportent des portions romanes de l'édifice. Leur hauteur varie de 1 mètre 80 centimètres à 2 mètres 10 centimètres ; leur diamètre est de 35 centimètres. Ce sont de belles pièces antiques que l'on est étonné de trouver ici, mais dont il serait difficile de préciser la date, parce que les chapiteaux manquent. Encore moins saurait-on en indiquer la provenance primitive.



CHAPITEAU MÉROVINGIEN
(ÉGLISE DE DUCLAIR).

Quelques-unes de ces pièces, dessinées par M. A. Darcel, lors de la visite de la Société française en 1860, ont été gravées et publiées par M. de Caumont.

Epoque franque.—A la rigueur, il ne serait pas impossible que chapiteaux et colonnes provinssent de l'ancienne abbaye de Duclair, fondée peut-être dès le siècle de saint Victrice, prospère au temps de saint Ouen, de saint Wandrille et de saint Philbert, et irrévocablement détruite par les Normands.

L'église de Duclair, dédiée à saint Denis et heureuse sous le gouvernement de Lidoald, dépendait alors de l'abbaye de Fontenelle. Cette maison, qui a laissé peu de traces dans l'histoire, est surtout connue par un acte de partage qui faillit diviser un moment les deux plus saints personnages de Jumiéges et de Fontenelle. Voici le fait :

En 671, saint Ouen, de Rouen, ayant été chargé, par Childéric II, de partager la forêt

de Jumiéges entre saint Lambert, abbé de Fontenelle, et saint Philbert, abbé de Jumiéges, ne put cependant faire si bien les parts égales que quelqu'un des intéressés ne crût avoir à se plaindre. Saint Lambert se trouva lésé et protesta. La question, remise à l'étude par ordre du roi, fut tranchée par saint Ouen de cette manière : la portion contestée fut abandonnée au monastère de Duclair. « Sancti martyris Dionysii basilicæ apud Duroclarum ad Sequanam, cui Lidoaldus præerat, assignavit partem abundantem. »

Un événement intéressant s'est passé à Duclair au IXe siècle. Un jeune enfant nommé Dodiger, fils de Hildebold, fut miraculeusement guéri par les reliques de saint Riquier de Centule : « Parvulus nomine Dodigerus..... cujus pater vocatur Hildeboldus in pago Rodomago, de prædio Durclaro, subjacens ministerio Gemmeticensi. »

L'archéologie mérovingienne vient de faire son apparition à Duclair, et nous croyons être sur la voie de la découverte du cimetière de « Duroclarum, » au temps de Lidoald, d'Hildebold et de Dodiger. Dans les premiers jours de mai 1864, des terrassiers, élargissant un chemin dans le taillis de M. A. Martin, voisin de la rivière et du bourg, ont trouvé, à 40 centimètres du sol, un soldat franc avec son couteau, son scramasaxe, une boucle et une vrille, le tout en fer. Nous avons vu ces objets à la préfecture de Rouen.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Nous ignorons à quelle époque nous devons rapporter l'établissement qui occupa autrefois la côte de Duclair qui porte à présent le nom de *Câtel*. Cette côte, où est aujourd'hui le cimetière, présente encore la trace d'anciens terrassements qui peuvent remonter à un *Castellum* romain, comme à un *Castrum* des Francs, réoccupé par les Normands.

BIBLIOGRAPHIE.

Had. Vales., « Notitia Galliarum, » p. 482.
Mabillon, « Annales ord. S. Benedict., » t. 1er, p. 506.
Id., « Acta SS. ord. S. Benedict., » sæc. II, p. 226.
« Hist. de l'abbaye royale de St-Pierre de Jumiéges, » p. 24, Mss. de 1762, chez M. Lepel-Cointet, à Jumiéges.
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 121.
Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. 1er, p. 266.
Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., » t. XI, p. 17.
A Bosquet, « La Normandie roman. et merveil. »
Fallue, « Mém. de la Société des Antiq. de Norm., » t. X, p. 198-98.
Thaurin, « Journal de Rouen, » du 27 juillet 1863 et du 13 mai 1864.
De Duranville, « Duclair, » in-8° de 12 p., Rouen, Péron, 1850.
Id., « Revue de Rouen, » année 1850.
« Congrès archéolog. de France, séances générales de 1860, » p. 602 et 603.

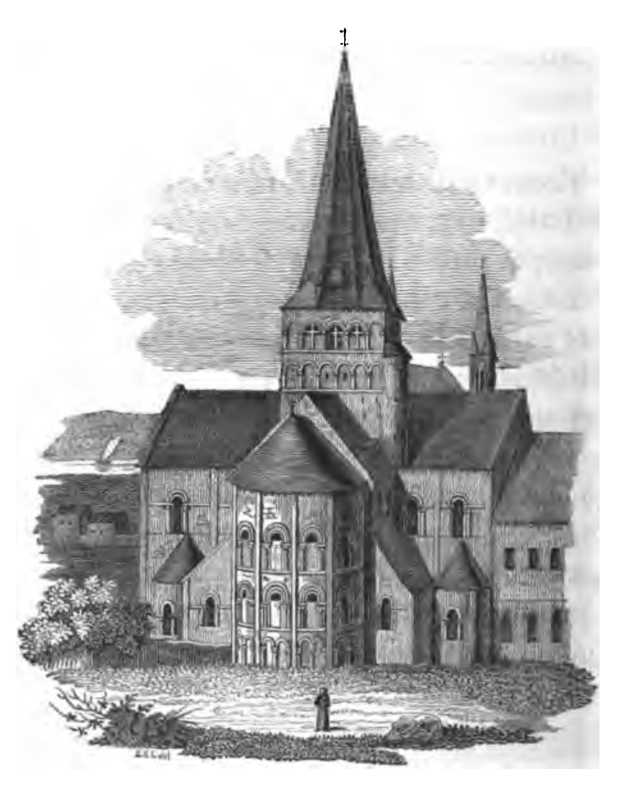
SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Vers 1850, M. Curmer, faisant creuser profondément dans sa propriété de Boscherville, trouva des vases antiques renfermant des os brûlés, et, à côté de ces urnes, était un fer de javelot.

ÉPOQUE FRANQUE. — Saint-Georges-de-Boscherville était le titre d'un des huit doyennés du Grand-Archidiaconé.

PÉRIODE NORMANDE. - Au plus bel épanouissement de la puissance normande, à la

veille de cette phénoménale conquête de l'Angleterre, expédition aussi hardie mais plus heureuse que les croisades, nous voyons apparaître sur les rives de notre Seine une superbe basilique, aujourd'hui le plus beau fleuron de l'architecture ducale de la Normandie. Nous voulons parler de la magnifique abbaye de Saint-Georges, église pure et monostyle, dont nous donnons la représentation d'après l'artiste-antiquaire qui s'est fait son Hérodote.



ABBAYE DE SAINT-GEORGES-DE-BOSCHERVILLE.

Cette belle conception romane, que notre Midi envie à la France septentrionale, a vu le jour entre 1050 et 1060. Raoul de Tancarville, chambellan et gouverneur du futur conquérant de la Grande-Bretagne, la fonda sur la roche native et lui donna la forme d'une croix : « In verâ petrâ.... in modum crucis. » Cette grande église est arrivée jusqu'à noüs toujours vivante et toujours admirable, et nous espérons qu'elle parviendra jusqu'à nos derniers neveux. Notre siècle se fait un devoir et presque une religion de transmettre intact aux générations à venir ce fier témoin de la grandeur normande.

BIBLIOGRAPHIE.

« La Norm. sout., » 1re édit., p. 135; 2e édit., p. 154.
« Neustria pia, » p. 691-693.
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 567-270.
Duplessis, « Desc. géog. et hist. de la Haute-Norm., » t. II, p. 295-297.
Deville, « Essai hist. et descr. sur l'église et l'abbaye de St Georges-de-Boscherville, » in-4°, avec pl., Rouen, 1827.
Id., « Notice sur deux chapiteaux de l'abbaye de Saint-Georges, » in-8° de 4 p. et 2 pl., Rouen, 1826, et « Bull. de la Société d'Emulation, année 1826, » p. 74-76.
Nodier, Taylor, etc., « Voyages pittor. et romant. dans l'anc. France, » H.-Norm., » t. 1er, p. 43-45, pl. 109-122.

QUEVILLON.

Epoque franque (?). — En 1858, en plantant des arbres à la *côte du Moulin*, on a trouvé une vingtaine de squelettes. — En 1851, en creusant les fondations de l'école des filles, on a rencontré également des sépultures. — Vers 1830, j'ai entendu dire à M. Piquefeu qu'au lieu dit *la Haie-de-Soquence* on avait trouvé, vers 1820, une suite de sépultures logées dans la craie d'un coteau.

Epoque incertaine. — Dans le vallon qui va du château de la *Rivière-Bourdet* à Canteleu, on cite le *Puits-aux-Anglais*, et, dans la forêt de Roumare, le *Puits-Eperon.*

A la *côte du Moulin*, on remarque des murs arasés qui semblent les restes d'un *parc* ou d'une *garenne.*

Au lieu connu sous le nom de *Bellaitre*, on a trouvé des ossements humains en 1854.

HÉNOUVILLE.

Epoque gauloise. — En 1860, un cantonnier, cassant du caillou sur la propriété de M. Langlois du Plichon, avocat à Rouen, trouva dix monnaies gauloises en or, enfermées dans une tirelire en silex (1). Chose étonnante et qui semblerait prouver que ce dépôt est gaulois et simultané, c'est que toutes étaient semblables. Elles étaient bombées, présentant une face lisse au côté convexe et un cheval au côté concave. Deux de ces monnaies ont été offertes par le propriétaire au Musée de Rouen.

Epoque romaine. — Au bord de la route départementale n° 4, au lieu dit *la Caboterie*, on m'a signalé et je l'ai vu moi-même, en 1862, des murs romains chaînés de briques. — Le Musée de Rouen possède des fragments de meules à broyer en poudingue, trouvés, en 1862, au hameau de *La Fontaine.*

Epoque incertaine : romaine ou franque (?). — Sous Louis XVI, un tombeau antique a été trouvé à Hénouville. En 1775, une note sur ce sujet a été communiquée à l'Académie royale de Rouen. Elle est restée manuscrite dans les archives de cette Compagnie.

« Précis analytique de l'Académie de Rouen, » t. III, p. 29.

SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE.

Cette commune se compose des deux anciennes paroisses de Notre-Dame et de Saint-Pierre-de-Varengeville. C'est le nom de la dernière qui l'a emporté, depuis la suppression de Notre-Dame en 1823. Autrefois, l'agglomération totale était connue tantôt sous le nom de Varengeville-sur-Seine ou sur-Duclair, tantôt sous le nom de Varengeville-la-Chaussée. Du reste, ce point géographique nous présente des antiquités de plusieurs époques.

Epoque gauloise. — A la période gauloise, nous croyons pouvoir rapporter la roche célèbre connue sur tous les bords de la Seine sous le nom de *chaire* ou *chaise de Gargantua.* Cette roche naturelle, placée sur le penchant de la colline qui regarde le fleuve,

(1) Les cachettes de monnaies antiques dans des silex creux ne sont pas sans exemple. Nous savons qu'au Grand-Andely, en 1837, on a trouvé soixante monnaies gauloises en argent cachées dans une pierre percée à dessein. Vingt-huit de ces pièces ont été vendues à la Monnaie de Rouen, qui en a cédé vingt-sept au Musée d'antiquités. — M. A. Le Prevost cite vingt-six médailles gauloises en alliage composé d'or et d'argent, trouvées dans un caillou troué comme une grossière tirelire, au bord de la forêt du Long-Boël, près le Bourg-Baudouin. (« Mém. de la Société d'Agric. de l'Eure, » t. III, p. 259.) A Saint-André-sur-Cailly, plusieurs monnaies romaines, en argent, sont sorties d'un caillou creusé comme un tronc. — En 1830, on a également trouvé un silex rempli d'anciennes monnaies à la Neuville-Champ-d'Oisel.

borde et domine la route départementale qui conduit de Rouen à Duclair. De bizarres traditions s'y rattachent. Elles ont été recueillies par M[lle] Bosquet et consignées par elle dans les pages de sa *Normandie romanesque et merveilleuse.*

Ce curieux monument naturel, connu dès le XII[e] siècle, portait déjà un nom merveilleux et il était appelé « Curia gigantis (1). »

Nous croyons pouvoir reporter à la civilisation gauloise la vaste enceinte fortifiée qui borde la Seine et que cachent les bois de Varengeville. Ce camp est défendu du côté de la plaine par un triple fossé. L'un des *vallum* est très profond et le fossé principal est d'une grande hauteur. Au Midi, la vallée de la Seine est l'unique défense, et, vers l'Ouest, un seul retranchement borde le vallon de *l'Asnerie.*

M. Fallue, qui a décrit ce camp, lui donne une surface de 200 acres. Il l'appelle *la Ville-des-Câteliers.* Pour nous, qui l'avons visité en 1862, nous l'avons entendu nommer *le Câtelier* et *les Portes-de-la-Ville.*

Nous croyons qu'à diverses reprises on a trouvé, dans cette enceinte, des monnaies romaines.

ÉPOQUE ROMAINE. — Une voie antique traverse le village de Varengeville, et c'était sur ses bords qu'étaient assises les deux églises de Saint-Pierre et de Notre-Dame. Aussi appelait-on parfois ce groupe de population Varengeville-la-Chaussée. Cette chaussée n'était autre que la voie romaine allant de *Rotomagus* (Rouen) à *Juliobona* (Lillebonne). Sortant des Vieux, elle montait la côte par la chapelle Saint-Gilles et se rendait ensuite à Saint-Thomas-la-Chaussée. Les portions qui restent sont encore pavées en silex rouges.

Très fréquemment on trouve des monnaies romaines sur le territoire de Varengeville. J'ai connu, chez M. le curé de Pissy, un moyen bronze d'Antonin trouvé à Varengeville en 1860. En 1862, lors du défrichement d'un bois, on a rencontré, au milieu de poteries et de murs antiques, plusieurs monnaies de bronze, parmi lesquelles on a reconnu un Néron. Le Musée de Rouen possède une meule à broyer provenant de Varengeville, et une autre trouvée au hameau de *La Fontaine.*

Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la H.-Norm., » p. 806-807.
Fallue, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. x, p. 199-201 et 290.
Deville, « Cat. du Musée départ. d'Antiq., » année 1845, p. 20.
Thaurin, « Journal de Rouen, » du 29 juillet 1863.
A. Bosquet, « La Norm. roman. et merveill., » p. 193.

VILLERS-CHAMBELLAN (SECTION DE VILLERS-ÉCALES).

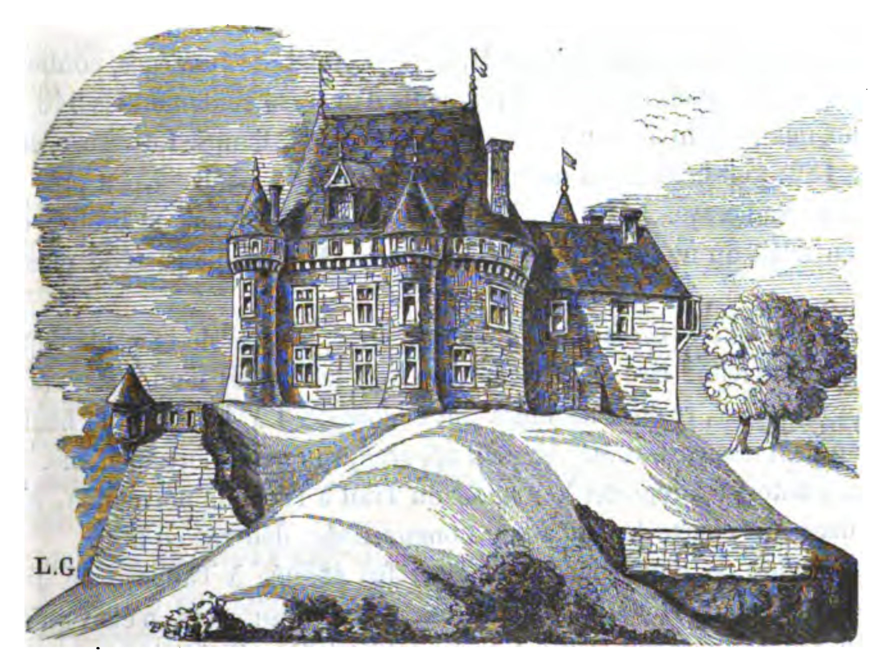
ÉPOQUE INCERTAINE. — Vers 1836, lorsque l'on fit la route départementale n° 31, de Duclair à Barentin, on traversa le chœur de l'ancienne église de Villers. On rencontra

(1) On trouve, en effet, aux Archives départementales de la Seine-Inférieure, une charte de l'abbaye de Jumiéges, délivrée par Guillaume Garlande, en 1188, par laquelle celui-ci donne aux moines, pour être défrichés, LXI arpents du bois Collebost et la moitié du bois de Genneville. Cette moitié « à *Curiâ gigantis* incipit usque ad *fossam Caterinam.* »

alors, soit dans l'église, soit dans le cimetière, une douzaine de cercueils de pierre dont il est malaisé de donner la date.

Période normande. — C'est à cette époque au moins que nous devons faire remonter l'origine du vieux château de Villers-Chambellan. Nous croyons que son surnom lui vient d'un sire de Tancarville, chambellan des ducs de Normandie. L'un d'entre eux fut assiégé dans ce château par Etienne de Blois, en 1137. La forteresse normande occupait la pointe de la colline, et sa redoutable assise se dresse encore imposante sur une des coupures du coteau. Les fossés profonds n'ont pas été comblés, et d'énormes murs sortent encore de dessous l'herbe.

Cette majestueuse forteresse était complète sous Louis XIV : c'est ainsi qu'elle figure dans la collection des dessins de Gaignières. De nos jours, ce dessin a été édité par M. de



CHATEAU DE VILLERS-CHAMBELLAN (D'APRÈS LA COLLECTION GAIGNIÈRES).

Glanville, et c'est par sa bienveillance que nous le reproduisons. C'est à peu près tout ce qui reste de ce géant féodal.

De Glanville, « Prom. archéol. de Rouen à Féc., » p. 33-36. | Orderic Vital, « Hist. ecclésiast., » lib. XIII.

LES VIEUX (SECTION DE SAINT-PAER).

Époque romaine. — La voie romaine de Rouen à Lillebonne passait par Les Vieux, où elle traversait à gué la rivière aujourd'hui nommée *l'Austreberte*. Il nous paraît hors de doute que la localité elle-même ait tiré son nom de ce passage antique, car, dans tous les

anciens titres, Les Vieux sont appelés Les Wées, Les Weez, Les Wis, Les Wifs, tous dérivés du latin *Vada*.

Époque incertaine. — Dans les *Annales des Cauchois*, M. Houel signale aux Vieux l'existence d'un chêne énorme appelé *l'arbre des Fées*.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 151. | Houel, « Annales des Cauchois, » t. Ier, p. 37.

SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR.

Époque gauloise. — En 1852, on a trouvé à Sainte-Marguerite une hache en silex, à présent chez M. le docteur Gueroult, à Caudebec.

LE TRAIT.

Époque romaine. — La collection de M. Lepel-Cointet, de Jumiéges, contient les débris d'un vase noir, sur lesquels ont lit : « Fragments d'un vase contenant les 546 médailles. » Ces morceaux ont une physionomie romaine des derniers temps. Le vase a été trouvé en 1827 ou en 1828, en déracinant un arbre de la forêt du Trait, à peu près vis-à-vis le passage de La Mailleraye. Les monnaies qu'il contenait étaient en bronze et en billon saucé. Il y en avait du IIe et surtout du IIIe siècle. M. Cointet possède plusieurs de ces pièces.

Période normande. — En face de l'église du Trait, au delà de la route départementale et au bord de l'ancienne rive de la Seine, on voit les ruines d'un *vieux château* qui fut construit sur un tertre, et dont les murs ont encore de 3 à 4 mètres de hauteur. On y a trouvé récemment une cave voûtée en petit appareil, qui paraît fort ancienne.

Ce qui nous autorise à reporter le manoir du Trait à l'époque normande, c'est qu'il est mentionné dans une charte de Guillaume Longue-Epée, délivrée en 930.

En 1150, l'église de Saint-Martin du Trait fut donnée à l'abbaye de Jumiéges par Simon, comte d'Evreux, et Mathilde, sa femme. Cette église, alors, n'était qu'une chapelle dépendant de l'église-mère qui était à Jumiéges. C'était là qu'il fallait présenter les enfants au baptême et faire ses Pâques : « Ita ut in matre ecclesia accipiant Christianitatem et per IV festivitates in anno ad matrem ecclesiam conveniant scilicet, in Pascha, etc. »

« Cartulaire de Jumiéges, » aux archives départ. | « Hist. de l'abbaye royale de St-Pierre de Jumiéges, » p. 60, Mss. in-folio, de 1762, conservé à Jumiéges chez M. Lepel-Cointet.

YAINVILLE.

Époque incertaine. — L'église d'Yainville, qui date du XIe siècle, est assise sur un terrassement fort antique, nommé le *fossé de Saint-Philbert*. Ce fossé, qui se compose d'un *vallum* et d'un retranchement, isole, par sa base, toute la presqu'île gémétique.

C'est dire qu'il va d'Yainville à *Saint-Paul* ou au *Taillis*. En 1862, en traçant la route départementale n° 10, du Lendin à Duclair, on a coupé une partie de cet ancien fossé. J'ai remarqué dans la tranchée une masse de terre noire, cendrée et charbonnée. Précédemment, on avait trouvé dans ce fossé une hache en fer.

M. Fallue cite des ossements et des vases trouvés auprès de l'église d'Yainville. Il nous est impossible de déterminer ce dépôt.

Fallue, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. IX, p. 282.

JUMIÉGES.

ÉPOQUE GAULOISE. — Nous ne savons s'il faut attribuer à l'époque gauloise des fosses nombreuses que l'on voit dans le bois de Jumiéges, surtout du côté du Mesnil. Il en est une que l'on nomme la *Fosse-Piquet*, dans laquelle on dit que sont cachées des cloches. Nous en dirons autant de ces excavations de la côte qui bordent la presqu'île et que les habitants appellent des *trous fumeux*, à cause des vapeurs qui paraissent en sortir.

Nous ignorons également s'il faut faire remonter aux âges reculés les pratiques superstitieuses dont cette terre abonde. Nous sommes assez disposé à le faire. C'est ainsi que, pour nous, doit dater d'un temps de grande ignorance et de grande simplicité la coutume de nouer les fièvres à des branches de genêts. Par suite de cette croyance, nous avons remarqué dans le bois de Jumiéges, sur la route qui conduit à Saint-Paul et à Duclair, dans le voisinage d'une chapelle consacrée à la *Mère de Dieu*, une série de genêts dont les branches avaient été nouées par des pélerins. Les arbres d'alentour renferment également dans leurs rameaux des images de saints, manière chrétienne de sanctifier des arbres jadis honorés d'un culte profane.

ÉPOQUE ROMAINE. — Vers 1857, un bûcheron, en abattant un chêne dans le bois de Jumiéges, trouva un vase contenant des monnaies romaines en bronze, dont M. le curé offrit quelques-unes à M. Lepel-Cointet.

On nous a assuré que dans le bois de Jumiéges il existe un camp. Nous n'avons pas vérifié le fait; mais ce que nous savons, c'est que, dans la Vie de saint Philbert, il est rapporté que ce saint abbé fonda son monastère dans un lieu où les anciens avaient établi un *castrum* ou un camp : « Ibidem, castrum condiderant antiqui. » Par anciens, le VIIe siècle entendait bien certainement les Romains.

ÉPOQUE FRANQUE. — § Ier. LE NOM. — L'époque franque est la grande épopée de Jumiéges. C'est là que son existence brille et que son nom apparaît. Mabillon, dans ses *Annales* (t. Ier, p. 432), et dans les *Actes des Saints de l'Ordre de Saint-Benoît* (t. II, p. 816-25), tous documents puisés à d'anciennes sources, l'appelle « Gemeticum, in pago Rotomagensi. » Des triens et des deniers mérovingiens, frappés à Jumiéges même por-

tent GEMEDICO et GEMELIACO. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. IX, p. 102-12). — Une donation de Charles-le-Chauve à l'église de Rouen porte Geminiato. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XI, p. 18). — Dudon de Saint-Quentin, le premier historien normand, écrit *Gimeias* et *Gemegias*. (Dudo, *De Mor. et Act. Norman.*, lib. II et III, apud Duchesne, p. 75, 84 et 101. — Had Vales., *Notitia Galliar.*, p. 241). — Guillaume Calcul, qui écrivait à Jumiéges même, revient à l'orthographe primitive, qui est *Gemmeticum*. (Wilhelm. Calcul., Gemet., *Hist.*, lib. II, apud Duchesne, p. 219, 227, 236). — Enfin, Orderic Vital, le dernier de nos historiens nationaux, donne également Gemmeticum. (Apud Duchesne, p. 507).

§ II. L'HISTOIRE ET LES MONUMENTS. — D'après les Bénédictins eux-mêmes, la fondation de l'abbaye de Jumiéges fut attribuée, par les écrivains du moyen-âge, d'abord à Dagobert I[er], en 638, puis à Clovis II et à sainte Bathilde, en 654 et en 655, et enfin à Clotaire III, en 660. Nous nous prononcerons volontiers pour 664 avec la majorité des auteurs bénédictins, notamment avec les savants religieux qui, en 1762, rédigèrent l'*Histoire* manuscrite *de l'Abbaye royale de Saint-Pierre de Jumiéges*, laquelle est arrivée jusqu'à nous. Ce fut sur les ruines d'un établissement romain, qu'à l'exemple de saint Colomban de Luxeuil et de saint Wandrégisile de Fontenelle, saint Philbert établit sa sainte maison, sans doute afin de purifier une terre longtemps profanée par l'idolâtrie.

A l'imitation des saints fondateurs de ce temps, il éleva trois églises: il dédia celle du milieu, à Notre-Dame; celle du nord, à saint Denis et à saint Germain; celle du midi, à saint Pierre, avec une chapelle consacrée à saint Martin (1). Il éleva ensuite une masse de bâtiments monastiques où l'on remarquait deux dortoirs longs de 290 pieds et larges de 50. Afin de parer aux nécessités d'un âge de barbarie et de violence, où la force régnait en reine, il entoura l'ensemble de ses constructions d'une ceinture de murailles flanquées de petites tours carrées, à l'instar des cités et des forteresses romaines. (Monasterium mænibus quadratis turritisque cinctum).

La maison prospéra tellement, qu'on raconte que sous saint Aicadre, successeur de saint Philbert, on y compta jusqu'à quinze cents religieux. Une pieuse légende assure qu'il en périt quatre cent soixante-deux en trois jours ou en un seul seulement. Le premier cent succomba à l'heure de prime; le second, à l'heure de tierce; le troisième, à l'heure de sexte; le quatrième, à l'heure de none; le reste, à l'heure des vêpres. Le même chroniqueur ajoute qu'ils furent inhumés dans des cercueils de pierre, trait caractéristique du temps.

Après saint Aicadre ou saint Aicaire, les plus illustres abbés furent saint Thierry, saint

(1) Mabillon donne quatre églises ou oratoires à Jumiéges; Adrien Valois, sans doute sur la foi d'auteurs anciens, lui en accorde cinq et quatre à Fontenelle. Toutefois, sainte Austreberte n'en éleva que trois à Pavil l comme saint Condé à Belcinac.

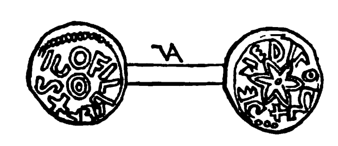
Gontard, saint Eucher, évêque d'Orléans, et saint Hugues, archevêque de Rouen, qui mourut dans ce monastère le 9 avril 730. Les hôtes les plus célèbres furent saint Saëns et sainte Austreberte.

L'histoire nous a conservé mémoire de deux personnages illustres exilés à Jumiéges. L'un fut saint Sturme, abbé de Fulde en Allemagne, en 759; l'autre fut Tassillon, duc de Bavière, envoyé par Charlemagne en 794, avec Théodon, son fils. On prétend qu'ils y moururent et que leur double tombeau donna naissance à la fable des Énervés.

Dans le cours du XIe siècle, Jumiéges fut pris, saccagé et brûlé par les Normands conduits par Ogier-le-Danois, par Hastings ou par Rollon. A partir d'Ogier, en 841, les visites et les incendies se succèdent en 851, 856, 862, 876 et 884. On raconte qu'en 876 Rollon y déposa un instant le corps de sainte Ermentrude ou Amaltrude. Cette grande demeure n'était plus qu'un monceau de ruines quand Guillaume Longue-Epée la releva, en 928, avec une piété extraordinaire.

De nos jours, on croit reconnaître encore une partie des constructions de cette époque. Quelques portions de l'église Saint-Pierre, notamment des chapiteaux, des colonnes, des arcades et des médaillons, reproduits récemment par M. de Caumont, sont estimés du Xe siècle par quelques archéologues. Il en est même qui vont jusqu'à attribuer à la Restauration normande les deux grandes tours romanes du portail, les plus anciennes assurément de la Normandie; nous ne pouvons les suivre sur ce terrain.

Mais, parmi les monuments de l'existence mérovingienne ou carlovingienne de Jumiéges, nous ne devons pas oublier les monnaies d'or ou d'argent frappées à Jumiéges, avec le nom de saint Philbert. La Bibliothèque impériale possède quelques-unes de ces monnaies, et nos plus célèbres numismates, tels que Bouteroue, Cartier, Conbrouse et de Longpérier, n'ont pas oublié de nous les faire connaître. Les deux pièces plus connues jusqu'à présent, comme sorties de notre atelier gémétique, sont d'abord un tiers de sol d'or appartenant à M. Cartier, et présentant d'un côté : † GEMEDICO CAL. (Gemedicum Caletorum); de l'autre : † SCO FILBER (Sancto Philiberto); — puis un denier d'argent, ayant encore d'un côté un vase avec cette légende : GEM... M., et, de l'autre, on lit autour d'une tête ceinte d'un diadème : GRIMBER. V M. (Grimbertus monetarius). M. Cartier cite une troisième monnaie portant d'un côté : † GEMELIACO, et, de l'autre : AVSONIVS MON. (Monetarius); et une quatrième, sur laquelle on lit : NECTARIVS M — GEMELIACO F.



TIERS DE SOL D'OR (JUMIÉGES).

§ III. TRADITIONS ET LÉGENDES. — Peu de terres sont plus légendaires que Jumiéges. Cela se comprend : une presqu'île reculée et sauvage, devenue en un moment le centre d'un grand mouvement religieux et social, dut nécessairement conserver longtemps le souvenir des grands événements qui s'accomplirent autrefois dans son sein.

La plus ancienne de toutes ces légendes est celle du *Loup-Vert*, dont la procession, la complainte et la croix vivaient encore il y a quelques années, comme le *Chêne-à-l'Ane* dure encore aujourd'hui. Elle remontait probablement jusqu'au VIIIe siècle, puisqu'elle se rattache aux origines mêmes du monastère. Il y est question, en effet, de saint Philbert et de sainte Austreberte. On raconte que l'âne de Jumiéges, qui portait les messages à Pavilly, ayant été dévoré par un loup auprès d'un chêne encore connu sous le nom de chêne à l'âne, l'assassin fut condamné par les saints à faire le service jusqu'à sa mort.

Nous ne savons si l'on doit attribuer à la même époque le *feu de Saint-Jean* qu'on allumait à Jumiéges lors de la procession du *Loup-Vert*.

Nous avons dit un mot de saint Aicadre et de sa vision, de la mort instantanée et de l'inhumation de ses quatre cents religieux. Mais la légende la plus célèbre est celle des Énervés et de leur tombeau. Une histoire étrange, dont l'origine ne remonte guère qu'au XIIe ou au XIIIe siècle, comme les statues qui l'appuient, prétend que les deux fils de Clovis II et de Bathilde, suppliciés par un énervement affreux, furent jetés à la Seine dans un esquif et abordèrent, mourants ou morts, à l'abbaye dotée par leur père. Là, en leur qualité de fondateurs, ils auraient été inhumés dans le chœur de la grande église, où des statues sépulcrales marquèrent longtemps le lieu de leur repos. Mais, hélas! ces images sont du XIIIe siècle, comme l'histoire elle-même.

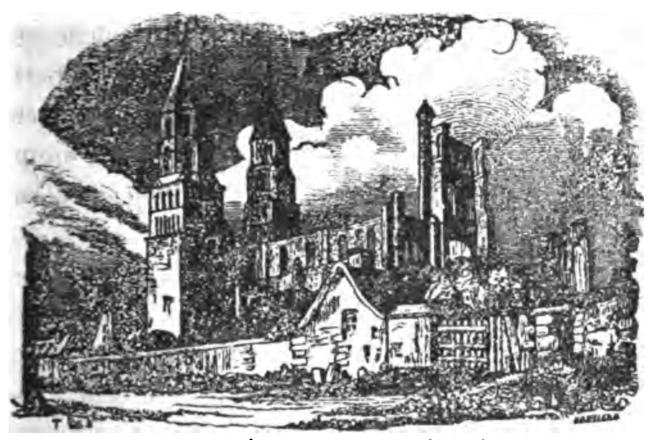
Ce fait des Énervés ne tient pas devant la critique moderne. Mabillon l'avait déjà rejeté il y a deux siècles, et il avait cru reconnaître dans cette tradition l'histoire poétisée de Tassillon, duc de Bavière, et de Théodon, son fils, morts et inhumés à Jumiéges au temps de Charlemagne.

Ce n'est pas seulement le cycle mérovingien ou carlovingien qui possède des légendes à Jumiéges : l'âge normand n'en est pas dépourvu. La restauration du monastère n'est pas moins entourée de mystères que sa fondation. On raconte qu'en 928, Guillaume Longue-Epée, étant à chasser dans la forêt de Jumiéges, rencontra deux vieux cénobites qui ressemblaient à des fantômes errant sur les ruines. Ce duc dédaigna l'hospitalité qu'ils lui offraient; mais quelques instants après, ayant manqué de périr sous la dent d'un sanglier, il vint lui-même demander une hospitalité chrétienne qui se termina par la reconstruction de l'abbaye.

Au XIe siècle, lorsque la presqu'île de Jumiéges était ravagée par les rats et les mulots, on invoqua saint Valentin, évêque de Terni, en Italie, qui poussa tous les mulots à la Seine. On montre encore la route et l'abîme où ces rongeurs allèrent se noyer. On appelle l'un le *chemin* et l'autre le *trou des Iles*.

PÉRIODE NORMANDE. — Nous aurions trop à dire, s'il nous fallait décrire ici la grande basilique gémétique construite par les Normands du XIe siècle et consacrée par le bienheureux Maurille le 1er juillet de l'an 1067. Cette abbatiale romane n'est plus qu'une ruine

que notre siècle salue avec le plus profond respect : nous en donnons ici une légère esquisse. Pour sa description, nous renvoyons au moyen-âge, auquel l'œuvre appartient. Cependant, nous croyons devoir une mention historique et monumentale à Robert Champart, vingt-huitième abbé. Ce moine de Jumiéges, après avoir été évêque de Londres, archevêque de Cantorbéry et ministre d'Edouard-le-Confesseur, revint mourir dans son ancien monastère en 1052. Inhumé dans le chœur de l'église qu'il avait bâtie, il a été retrouvé de nos jours dans son cercueil de pierre qui trône encore au milieu des ruines. C'est une auge plus étroite aux pieds qu'à la tête, et qui présente, pour le chef, l'entaille carrée de cette époque.


RUINES DE L'ABBAYE DE JUMIÉGES (1825).

Le même Robert, revenant mourir en Normandie, rapporta avec lui deux précieux manuscrits anglo-saxons, qu'il donna probablement à sa chère abbaye de Jumiéges. L'un est un *Missel,* et l'autre un *Bénédictionnaire* ou *Pontifical.* Ce sont deux manuscrits à miniatures, composés, de 980 à 990, dans l'abbaye de New-Minster, à Winchester. Le *Missel* fut fait pour le monastère de Sainte-Æthredryte, à Ely; le *Bénédictionnaire* fut composé pour Æthelgard, archevêque de Cantorbéry, et il renferme la formule du couronnement des rois anglo-saxons : il a dû servir au sacre d'Edouard-le-Confesseur. Mais si le *Missel* est resté à Jumiéges jusqu'à la révolution, le *Bénédictionnaire* en fut distrait de très bonne heure, peut-être même dès le XIe siècle, car, au XIIe, il figure parmi les livres de la Cathédrale de Rouen. Réunis de nouveau par suite du grand cataclysme de 1789, ils enrichissent à présent la Bibliothèque publique de Rouen.

EPOQUE INCERTAINE. — Je ne sais à quelle époque on peut attribuer le long terrassement qui isole de la terre ferme toute la presqu'île de Jumiéges. Ce retranchement se compose d'un creux et d'un rejet de terre, que le temps n'a pu combler ni abattre. Cette ligne fortifiée, qui va d'Yainville à Saint-Paul, est nommée dans le pays le *fossé de Saint-Philbert.* Est-ce un système de défense? est-ce une limite territoriale? C'est ce que nous ne saurions dire.

M. Deshayes, dans son *Histoire de l'Abbaye de Jumiéges* (p. 220), assure que la terre éboulée recouvre des pierres taillées et des silex sous mortier. Il ajoute que de nombreux charbons indiquent que ce mur a été attaqué par le feu. De son côté, M. Fallue, dans ses

Camps de la Seine et de la Rive saxonique, dit que l'on a trouvé, dans ce *vallum* gémétique, des squelettes humains, des vases et une hache de fer.

Je suis également très peu renseigné sur l'attribution à donner à des crevasses que l'on rencontre çà et là dans le bois qui couvre la colline de Jumiéges. Le peuple appelle les unes des *trous fumeux*, et les autres des *trous de fer*. Quelques-unes sont entourées du prestige de cacher des trésors.

Enfin, il serait également malaisé de dater un bateau chargé de bois, que l'on a rencontré au hameau de *Conihout*, à 5 mètres de profondeur.

BIBLIOGRAPHIE.

» Vita S. Filiberti, abb., « apud Mabillon, « Acta Sanct. ord. S. Benedict., » t. II, p. 816-825.

Mabillon, « Annales ord. S. Benedict., » lib. IV, t. Ier, p. 200, 400, 432-33, 469, 506, 520, 583.

Will. Calc., Gemetic. mon., « Hist. norm., » lib. I, c. v. et lib. II, p. 916-17,—apud Duchesne,« Hist. norm. script. antiq., » édit. de 1619.

Had. Vales., « Notitia Galliarum, » p. 224.

« Neustria pia, » p. 259-325.

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 185-301.

Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la Haute-Norm.,» t. II, p. 255 266.

« Hist. de l'ab. roy. de Saint-Pierre-de-Jumiéges, » mss. in-folio, de 1762, chez M. Lepel-Cointet.

Leblanc, « Traité historique des Monnaies de France,» monétaires, pl. IV, fig. 18.

Tobiésen-Duby, « Traité des Monnaies des Barons, » t. II, p. 242.

H. Langlois, « Notice sur le Tombeau des Énervés de Jumiéges, » in-8° de 46 p. et grav., Rouen, Baudry, 1825 et 1838, et « Bulletin de la Société d'Emul.,» année 1824.

Id., « Essai sur les Énervés de Jumiéges, » in-8° de 96 p. et grav., Rouen, 1838.

Noël de la Morinière, « Essais sur le département de la Seine-Inférieure, » t. II, p. 164-72.

Nodier, etc., « Voyages pittor. et romant. dans l'anc. France : Haute-Norm., » t. Ier, p. 39 à 53, et pl. 6 à 18.

Fallue, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 196-98, 281, 262.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 102-112; t. XI, p. 16 et 18.

De Longpérier, « Annuaire hist. de la Soc. de l'Hist. de France, » année 1841, p. 122.

G. Conbrouse, « Catalogue raison. des Mon. nation. de France, » mérovingiens, p. 79, pl. 26, fig. 8.

Cartier, « Revue numismatique, » année 1840, p. 214-42.

Deshayes, « Hist. de l'Abbaye royale de Jumiéges, » in-8° de 288 p. avec pl. et grav., Rauen, 1829.

Canel, « Revue de l'Eure, » année 1836, p. 353-366.

A. Bosquet, » La Norm. rom. et merveill., » p. 349-360.

Frère et Pottier, « Manuel du Bibliographe normand, » t. Ier, p. 91-92; t. II, p. 310-312.

« Congrès archéol. de France: séances gén. ten. en 1860, » p. 606-611.

L'abbé Prevost, « Vie et Miracles de saint Valentin, » in-18 de 28 p., Rouen, 1860.

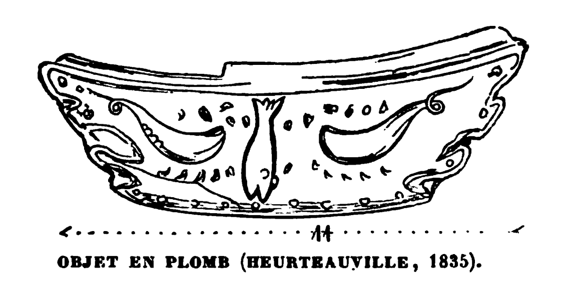
HARTEAUVILLE OU HEURTEAUVILLE (SECTION DE JUMIÉGES).

Le village de Heurteauville, placé sur la rive gauche de la Seine, est adossé à la forêt de Brotonne. C'est un ancien marais dépendant de Jumiéges, que le fleuve sépare du centre principal. Quoique profondément isolé, ce village a présenté des monuments d'une haute antiquité.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1830, on a trouvé dans la tourbe, à 3 mètres de profondeur, onze hachettes en bronze, dont quelques-unes furent offertes au Musée de Rouen. — En 1835, la même collection départementale reçut de M. Doucet, maire du Trait, plusieurs objets provenant de *la Harelle* de Heurteauville. Les pièces principales consistaient en une hache de bronze, en un vase de bronze de forme ronde, en un bout

de lame d'épée aussi en bronze, enfin en un javelot bien conservé et du même métal. Tous ces objets étaient profondément ensevelis dans l'alluvion.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le Musée de Rouen possède également une plaque en plomb, découverte à Heurteauville, et qui semble avoir affecté autrefois la forme d'un hausse-col. Cette pièce présente en relief trois poissons qui ressemblent à des dauphins. Ce type se rencontre parfois à l'époque franque; cependant, M. Deville a rangé cet objet dans une montre gallo-romaine (1).



OBJET EN PLOMB (HEURTEAUVILLE, 1835).

« Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure, » p. 214 et 217.

Fallue, « Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., t. x, p. 143. « Harelle de Harteauville, » in-8 de 54 p. Paris, Crapelet, 1845.

YVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE (?). — En 1833, M. E. Gaillard a reconnu à Yville une enceinte fortifiée, qu'il appelle un *camp romain.* Pour se fonder dans cette attribution, le zélé archéologue cite une soixantaine de monnaies romaines trouvées sur cet emplacement et achetées par M. le marquis de Gasville, qui avait promis d'en offrir quelques-unes au Musée départemental.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 218.

ANNEVILLE-SUR-SEINE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Vers 1848, lorsque l'on exécuta le chemin de grande communication nº 45, de Duclair à Bourg-Achard, on trouva, dans la traverse d'Anneville, des substructions et des tuiles à rebords. En face de ces débris antiques, on voit, dans la prairie, un tertre qui a une certaine élévation. En 1860, en travaillant à ce tertre, on a rencontré, au milieu de tuiles et de débris antiques, une monnaie d'or de Trébonien Galle, qui fut estimée 500 fr.

MAUNY.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Gaillard mentionne une maison romaine au triége du *Câtelier*.

ÉPOQUE FRANQUE. — Vers 1851, le fermier de M. Decamps, au *Val-des-Leux*, trouva, en défrichant un coteau qui borde la Seine, une vingtaine de cercueils en pierre. Ces

(1) Sur un sarcophage romain trouvé à Lambèse (Algérie), on voit aussi figurer deux poissons ou dauphins dans cette attitude. « Recherches sur Lambèse, » par le colonel Delamare, dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de France, » t. xxi, p. 23, pl. 1, fig. 16. — Des dauphins semblables décorent le joli plateau d'argent trouvé à Lillebonne, le 26 octobre 1864.

cercueils contenaient des corps et probablement des objets d'art. Sur ce dernier point, on est réduit à des conjectures; mais on assure dans le pays que l'explorateur recueillit des objets précieux, parce que, dit-on, il s'est enrichi.

Époque incertaine. — M. Gaillard mentionne d'anciens puits existant dans les forêts de Mauny et du Trait.

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 5.

CANTON DE PAVILLY.

PAVILLY.

Époque gauloise. — M. l'abbé Jacquemet, curé de Limésy, possède deux hachettes de pierre trouvées sur Limésy en 1861. — Le Musée de Rouen renferme des monnaies en argent, en bronze et en potin, trouvées dans la même localité.

Époque romaine. — M. Deville a connu des monnaies du Haut et du Bas-Empire, provenant de Pavilly.

Des voies antiques durent traverser Pavilly, venant: les unes, de Rouen et se dirigeant vers Lillebonne et Fécamp; les autres, sortant de Duclair et s'avançant vers Saint-Saëns et Arques-Dieppe.

Époque franque. — Vers 662 ou 664, saint Philbert, de Jumiéges, fonda à Pavilly, appelé alors *Pauliacum* ou *Pauliacus,* un monastère de femmes, sur un terrain cédé par un seigneur franc nommé Amalbert. La fille de ce leude, nommée Aure ou Aurée, y fit profession vers 663 et y mourut plus tard en odeur de sainteté. La première abbesse de cette maison fut sainte Austreberte, fille de sainte Framechilde, qui, après avoir reçu le voile des mains de saint Omer, de Thérouenne, gouvernait en paix le monastère de Port-le-Grand, sur les bords de la Somme. Comme toujours, elle établit à Pavilly trois églises dont l'une fut dédiée à la Sainte-Vierge, l'autre à saint Pierre et la troisième à saint Martin. La sainte abbesse mourut le 10 février 703 ou 704 et fut inhumée dans l'église Saint-Pierre. Son tombeau fut levé par saint Hugues, archevêque de Rouen au VIIIe siècle, un ange ayant appris que la pierre du cercueil se détériorait.

La seconde abbesse fut sainte Bénédicte, sous laquelle vécut sainte Julienne, l'une des vierges les plus célèbres de ce monastère.

Cette première abbaye ayant été détruite par les Normands du IXe siècle, on en construisit une seconde, en 1090, pour quatre religieux bénédictins. Celle-ci dura jusqu'en 1717.

Nous ignorons la véritable place où fut bâtie la maison de sainte Austreberte. L'église prieurale, qui porte son nom, est un curieux édifice roman qui doit dater de la fin du XIe siècle. C'est la chapelle des anciens Bénédictins.

Une des preuves de l'importance mérovingienne de Pavilly, c'est le titre de doyenné qu'a toujours porté cette localité, placée dans le Grand-Archidiaconé de Rouen.

En 1850, l'établissement de conduits à gaz fit découvrir, devant le portail de l'église paroissiale, trois cercueils de pierre que je visitai. Ils étaient entiers, d'un seul morceau, et plus étroits aux pieds qu'à la tête; longs de 1 mètre 72, ils mesuraient 30 centimètres au bas et 55 au sommet; ils étaient percés d'un trou au fond et à la hauteur du genou. La pierre qui les composait venait de Vergelé ou de Saint-Leu. Je les jugeai de l'époque franque. L'un d'eux était placé sous les fondations de l'église, dont quelques parties remontent très haut. J'avais remarqué la même particularité à Saint-Gervais de Rouen.

BIBLIOGRAPHIE.

Mabillon, « Annales ord. S. Benedit. » t. Ier, p. 469.

Surius, « De probatis sanctorum historiis, » t. Ier, p. 949-955.

Had. Vales., « Notitia Galliarum, » p. 441-42.

« La Vie parfaicte et immaculée de saincte Austreberte, » par le père Martin, p. 437.

« Neustria Pia, » p. 326-28.

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 132.

Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. II, p. 267-70.

« Histoire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumiéges, » p. 16-17, Mss. de 1762, chez M. Lepel-Cointet.

L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 13, 35, 53, 59, 66.

« Revue de Rouen, » année 1850, p. 653.

« Revue de la Normandie, » année 1863, p. 495.

SAINTE-AUSTREBERTE.

Époque incertaine. — Dans ce village, au-dessous de l'église paroissiale, il existe une fontaine vénérée qui porte le nom de Sainte-Austreberte, abbesse de Pavilly au VIIe siècle. On y vient en pélerinage toute l'année, mais surtout le lundi de la Pentecôte. Ce jour-là on y allume un feu de joie. — Une tradition prétend que c'est là que sainte Austreberte et ses religieuses lavaient le linge des moines de Jumiéges.

BUTOT.

Époque romaine. — Il a été trouvé à Butot une monnaie romaine en or.

BEAUTOT.

Époque incertaine. — Par Beautot passe le chemin des Fées.

SAINT-OUEN-DU-BREUIL.

Époque incertaine. — On m'a assuré que, dans le *bois du Breuil*, on voit des terrassements qui ressemblent à un ancien camp.

Période normande (?) — Au côté nord de la nef de Saint-Ouen-du-Breuil, le fossoyeur a trouvé, en 1850, des cercueils de pierre. Un nouveau sarcophage a été vu en 1860. Il est possible que ces sépultures soient franques; mais nous les croyons plus vraisemblablement normandes des XIe et XIIe siècles.

GUEUTTEVILLE.

Époque romaine (?) — En terrassant dans le parc du château de Gueutteville, M. de Montaignac a rencontré une lampe en terre cuite qu'il croit romaine.

FRÉVILLE.

Époque romaine. — En 1834, M. Duboc, maire de Fréville, signala à la Commission des Antiquités les anciens chemins de ce pays où il croyait reconnaître des voies romaines.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, » p. 204.

LIMÉSY.

Époque gauloise. — M. l'abbé Jacquemet, curé de cette paroisse, possède une intéressante collection archéologique dans laquelle on voit deux hachettes en silex trouvées à Limésy même : l'une, en 1859; l'autre, en 1861. Déjà on en avait trouvé deux autres dès 1852.

Mais la plus belle et la plus célèbre découverte gauloise de Limésy eut lieu en 1820, dans un terrain connu depuis longtemps sous le nom de *Champ-du-Trésor* (1). Là, on découvrit un grand nombre de monnaies celtiques en argent. Deux de ces pièces sont entrées au Musée de Rouen; mais trente-quatre ont été achetées par M. A. Le Prevost, qui les a offertes à M. Lambert, de Bayeux. Ce dernier les a décrites dans son remarquable *Essai sur la Numismatique gauloise dans l'Ouest de la France.* Sur ces curieuses pièces, dont nous reproduisons plusieurs spécimens à la page 179, on lit les noms d'ATEVLA VLATOS, — de SOLIMA, — de TOGIRIX et de SANTONOS TOGIRIX.

Époque romaine. — Il existe à Limésy la tradition d'une ancienne ville qui aurait porté le nom de *Limoux* ou *Limouse.* Une autre tradition, encore plus étrange, prétend que *dans le Champ-du-Trésor est caché le trésor de quatre rois.*

(1) Il existe un *Champ-du-Trésor* près le pont d'Ouilly (Calvados). En 1845, on y a trouvé un statère gaulois en or. (Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXV, p. 476.) — Aux environs de Vendôme, M. de Pétigny signale un *Champ-du-Trésor* qu'il croit un point celtique. (« Hist. archéol. du Vendômois, » p. 22.)





MONNAIES GAULOISES EN ARGENT (LIMÉSY, 1820).



MONNAIES GAULOISES (LIMÉSY ET CAILLY, 1820-21).

Ce que nous pouvons assurer, c'est que le terrain labouré qui porte un nom aussi ambitieux est rempli de débris romains. Une fouille, pratiquée en 1863, nous y a révélé une muraille antique d'une grande épaisseur. Les travaux faits, vers 1848, pour la confection de la route départementale nº 13, qui va de Barentin à Veules, ont montré dans ce champ des tuiles à rebords et des constructions en pierre tuffeuse.

Quand un sol antique est bien étudié, il produit toujours beaucoup pour la science. C'est ainsi que la terre de Limésy s'est montrée féconde par l'attention de ses habitants.

Les procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités nous apprennent qu'en 1823 M. Legrelle, de Limésy, fit connaître que quatorze monnaies d'argent avaient été trouvées dans sa commune, sur la propriété de M. Vincent Duclos. La Commission ne spécifie pas les pièces.

M. l'abbé Jacquemet, curé de Limésy, a recueilli dans sa paroisse plusieurs monnaies romaines, notamment une consulaire en argent, sur laquelle on lit : Q AVORAS | IA. Un denier de Trajan est entré au Musée départemental. — Vers 1860, une meule à broyer en poudingue a été recueillie chez M. Ballue.

ÉPOQUE FRANQUE. — Pendant le tracé de la route dont nous venons de parler, on trouva, dans la ferme de M. Leclerc, plusieurs cercueils de pierre. Ils étaient à 50 centimètres du

sol, orientés est et ouest. Ils contenaient des ossements humains et quelques objets de fer. La forme de dos-d'âne qu'affectait leur couvercle nous fait penser à l'époque franque.

Une tradition d'abbaye ou d'église transférée s'attache à cette terre; mais c'est là un accompagnement presque obligé des ruines franques ou romaines.

PÉRIODE NORMANDE. — Au hameau de Brunville existe la tradition d'un vieux château. Les terrassements en sont encore visibles.

« Revue de la Normandie, » année 1863, p. 495.
« Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure, » p. 68.
Ed. Lambert, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIII, p. 252, pl. IX, fig. 9, 11, 23; pl. X, fig. 1, 12-17, 23-27; pl. XI, fig. 2, 4-7, 16.

BARENTIN.

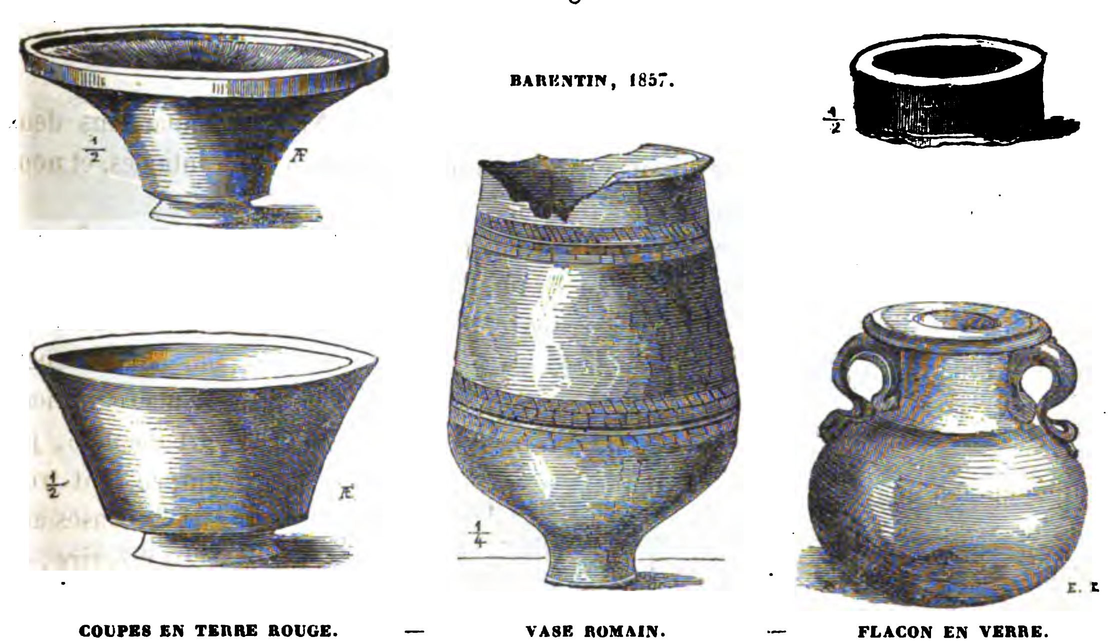
Barentin est un point où les antiquités ne sont pas rares. Nous y connaissons deux cimetières romains à incinération; nous y avons connu des constructions antiques, et nous avons tout lieu d'y soupçonner un cimetière franc.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le premier cimetière romain découvert à Barentin a été aperçu, en 1838, sur la côte même de l'église, dans la direction de l'ouest. En tirant du caillou, des ouvriers rencontrèrent des vases de terre et de verre, des fibules en bronze et en argent et quelques autres objets. Le Musée de Rouen fut assez heureux pour obtenir quelques-unes de ces épaves qui avaient été dispersées, mais dont M. Lalizel, maire du lieu, avait recueilli une portion. Dans les montres de notre collection départementale, j'ai compté une dizaine d'objets provenant de ce premier cimetière de Barentin; ce sont trois vases de verre et six vases de terre, parmi lesquels se voient des urnes et des vases aux offrandes et aux libations. La pièce la plus curieuse est une petite tablette à écrire, en marbre, semblable à celles que nous avons trouvées à Lillebonne, à Fécamp et à Epinay, près Mortemer. Encouragé par cette découverte, M. Deville tenta quelques fouilles sur la côte même de l'église de Barentin. Nous savons qu'elles ne furent pas sans fruit; mais nous ne saurions donner aucun détail, notre confrère n'ayant pas publié le résultat de son exploration.

Un second cimetière romain, beaucoup plus important, apparut en 1857. Du 5 janvier au 10 mai de cette année, M. Lame, avocat et propriétaire à Bondeville, fit défricher un bois connu sous le nom assez significatif de *la Fortelle* ou de *la Forterelle* (1). Ce bois est

(1) Nous ne savons au juste ce que signifie le nom de *Fortelle* ou de *Forterelle*; mais nous ne serions nullement surpris qu'il s'y rattachât l'idée d'une ancienne fortification quelconque. En attendant le mot de l'énigme, nous allons dire tout ce que nos lecteurs nous ont fourni de rapprochements sur ce sujet. Nous savons qu'à Reilly (Oise) il existe un lieu dit *la Forterelle*. (Frion, « Nouveau Précis de Statistique sur le canton de Chaumont en Vexin, » p. 178). — A Morienval, dans le même département, au lieu dit *la Fortelle*, on a trouvé des débris romains. (Woillez, « Répertoire archéologique de l'Oise, » p. 177). — A Houlbec-Cocherel, canton de Vernon

situé dans un vallon solitaire, à deux kilomètres du bourg, dans la direction de Fresquiennes et de Pissy-Poville. Il est au bas de la côte du *Câtillon* et au bord du chemin de fer de Rouen au Havre. Chose étonnante ! ce bois perdu est tout parsemé de buis, plantation que plusieurs personnes attribuent à l'époque romaine (1). Très longtemps les ouvriers n'ont cessé de rencontrer soit des constructions, soit des incinérations. Je n'estime pas à moins de plusieurs centaines le nombre des vases funéraires qu'ils ont rencontrés et détruits. De cette masse énorme d'objets céramiques, il n'est guère échappé que sept à huit vases de terre enfermés dans un *dolium*, que M. Lame a conservés chez lui et dont il m'a permis de prendre le dessin. (Je les reproduis ici). Parmi eux se trouvait un joli petit flacon de verre à deux anses en cou de cigne.



COUPES EN TERRE ROUGE. — VASE ROMAIN. — FLACON EN VERRE.

(Eure), est un lieu dit la *Grande-Fortelle*. On sait qu'à Cocherel, on a trouvé des antiquités en 1685, « Notes et Mém. de M. Aug. Le Prevost, » t. II, p. 269. — M. Darbois de Jubainville cite à Lusigny (Aube) une enceinte antique et carrée qui porte le nom de *la Fortelle*. (« Répertoire archéologique de l'Aube, » p. 115). — Sur la route de Beauvais, dans la direction de Pontoise, M. Graves indique un point nommé *la Fortelle*. (« Notice archéologique sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 209). — Dans l'église de Neufmoutier (Seine-et-Marne), on voit l'épitaphe de Marie Lepicard, femme de Gratien Lepronier, seigneur de la Fortelle, en 1661. (« Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France, » t. IV, p. 72). — A *la Fortelle* de Pierrefonds (Oise), on a trouvé une voie antique et des débris romains. (« Répertoire archéologique de l'Oise, » p. 115). — Enfin à Couvron, dans l'Aisne, on a défriché, en 1855, un bois nommé *la Fortelle*, où se trouvaient des retranchements. On y a découvert des poteries à relief, des amphores et des tuiles à rebords. (Piette, « Bulletin de la Société académique de Laon, » t. XI, p. 292).

(1) On considère généralement la présence de la vigne et du buis dans nos taillis comme un vestige de la civilisation romaine. Beaucoup d'archéologues ayant insisté sur cette remarque, nous avons cru devoir en faire l'observation à propos du bois de *la Forterelle* dont le coteau funèbre est tout couvert de buis sauvage. — En 1864, allant visiter les débris romains trouvés à Lillebonne, sous les bois de Folleville, lors du tracé de la route des bords de la Seine en 1863, j'ai remarqué des haies de jardins et des clôtures de masures faites avec des buis à haute tige

Averti de cette découverte dans les journaux, muni de la permission du propriétaire et d'une allocation de M. le Préfet, j'ai fouillé le bois de *la Forterelle*, du 9 au 23 juin 1858. J'ai défriché un terrain d'environ 30 mètres de long sur 20 de large, et, dans cet espace, j'ai rencontré, à la profondeur de 50 à 60 centimètres, deux cent quarante vases romains partagés en quatre-vingt-huit groupes de sépultures. Malheureusement, presque tous ces objets étaient brisés par les racines des arbres : le Musée de Rouen n'en a guère recueilli que vingt à vingt-cinq entiers.

Dans ce mobilier funèbre se trouvaient des urnes contenant des os brûlés entourés de vases aux libations. Les urnes étaient de toute forme. Il y en avait de très belles en verre dont quelques-unes affectaient la forme de plateau. (Nous les reproduisons ici). Le genre





PLATEAUX ROMAINS FUNÉRAIRES (BARENTIN, 1858).

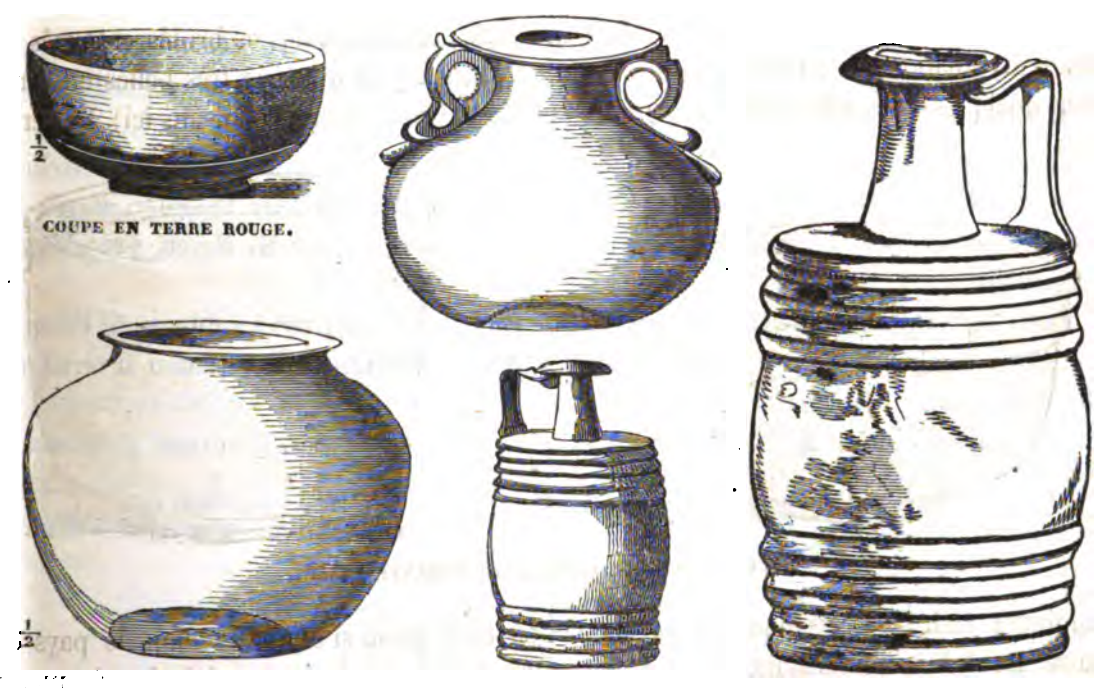
dominant était l'*olla* rustique ou *pot-au-feu* en terre grise si commun dans le pays de Caux. Le *dolium* renfermant des urnes et autres vases funèbres ont été plus fréquents qu'ailleurs, car nous n'en avons pas compté moins de treize, tant entiers que fracturés.

Les sépultures de *la Forterelle* m'ont paru former deux catégories : les sépultures simples et les sépultures de marque. Les premières ne se composaient guère que de deux ou

poussés sans culture. Nulle part en Normandie, je n'avais vu pareille chose. Le bois qui surmonte la route est tout rempli de buis qui y croit naturellement. — Dans sa « Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, » M. A. Le Provost dit que dans la forêt de Beaumont-le-Roger les lieux où se trouvent des débris romains sont très reconnaissables par les buis qui y croissent. (« Recueil de la Société d'Agric., etc., de l'Eure, » t. III, p. 274). — M. de Stabenrath confirme cette assertion en disant qu'autour de la *Butte-du-Bois*, qui est dans la forêt de Beaumont, on a trouvé, en 1830, des ruines romaines. (« Notice sur les Fouilles récemment faites dans une partie de la forêt de Beaumont-le-Roger (Eure), » p. 3 et 5, et dans le « Recueil de la Société d'Agriculture, etc., de l'Eure, » numéro de juillet 1830). — Dans son « Mémoire sur les Camps de la Seine et de la Rive saxonnique, » M. Fallue, parlant de la motte appelée *la Gîte*, qui se trouve à la côte de Rançon, près Saint-Wandrille, assure qu'elle est toute couverte de buis. (« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 276). — M. de Caumont abonde beaucoup dans ce sens, et dans son « Cours d'Antiquités monumentales » (3ᵉ partie, t. III, p. 175), il affirme que les jardins romains étaient plantés de buis taillés et découpés avec beaucoup d'art. Il cite Pline-le-Jeune qui, décrivant sa villa, assure que le buis décore le jardin sous toutes les formes : « Xystus distinctus buxo... Bestiarum effigies buxus inscripsit... buxus in formas mille descripta. » (Pline, « Epist., » lib. V, epist. VI).

trois vases, une urne, une cruche et un petit vase; les secondes formaient un groupe de quatre ou cinq vases protégés par un dolium, du bois, de la tuile ou des silex.

Les vases aux offrandes et aux libations, dont nous reproduisons ici quelques-uns, étaient généralement élégants. Une coupe rouge nous a donné le nom du potier LIBERIM. Des urnes de verres nous ont montré au fond, au milieu des cercles concentriques un M et une †.



URNES ET FLACONS DE VERRE (BARENTIN, 1858).

Les objets métalliques n'ont pas fait défaut à Barentin. Les plus nombreux étaient les clous en fer provenant des caisses de bois qui renfermaient les urnes et le mobilier funèbre. Quelques clous avaient fait partie du bâtis sur lequel on avait brûlé le corps. Ceux-là étaient dans les urnes, tandis que les autres étaient autour.

J'ai également recueilli à côté d'une urne une fibule de bronze recouverte d'émail, un anneau de cuivre propre au doigt d'un jeune sujet, une petite clochette en fer placée au fond d'un vase de terre et sous une urne de verre (on attribue généralement ces clochettes à des troupeaux). Du fond d'une urne, j'ai aussi extrait deux grands bronzes, l'un fruste et l'autre d'Antonin-le-Pieux, et deux beaux miroirs en bronze étamé : l'un était carré et l'autre circulaire.

Le cimetière de la Forterelle est une mine riche et féconde que des circonstances fâcheuses ne nous ont pas permis d'explorer dans son entier. Nous savons que M. Lemarié, avocat de Rouen, qui a été autorisé à continuer les fouilles, a encore rencontré dans ce

bois bon nombre de vases romains dont il n'a pu sauver que quelques échantillons en terre et en verre. En 1863, nous avons remarqué dans sa petite collection quelques anneaux de bronze et deux statuettes en terre blanche malheureusement brisées par les ouvriers. L'une est une Latone assise, et l'autre une Vénus Anadyomène.

Nous sommes tenté d'attribuer à l'époque romaine, et peut-être à ce cimetière isolé, les hameaux du Grand et du Petit-Câtillon, placés au-dessus du bois de *la Forterelle.*

Ces deux cimetières, si importants qu'ils soient, ne sont pas les seuls témoins du Barentin des Gallo-Romains. En 1863, lors de la rectification de la côte qui conduit vers Rouen, les ouvriers ont trouvé de beaux murs en tuf entourés de tuiles à rebords rouges et blanches.

ÉPOQUE FRANQUE.—Sous le viaduc et à la côte qui avoisine la chapelle de Saint-Hellier, on a trouvé, vers 1847, plusieurs sépultures franques. De tout leur mobilier, il n'a été recueilli qu'un beau scramasaxe qui m'a été remis, en 1858, par M. Neveu, propriétaire du terrain.

PÉRIODE NORMANDE. — Dans une charte de Richard II, délivrée à l'abbaye de Fécamp en 1006, ce duc donne au monastère : « Ecclesiam Barentini villæ... sitam in territorio Rotomagensi. »

Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., » t. XI, p. 19.
» Procès-verbaux de la Comm. des Antiq., » p. 260-61.
Deville, « Cat. du Musée dép. d'Ant., » année 1845, p. 28.
« La Normandie souterr., » 1re édit., p. 135; 2e édit., p. 154.
« Journal de Fécamp, » du 16 mai 1857.
« Journal de Rouen, » des 13 et 18 juillet 1858.

CANTON DE MAROMME.

MAROMME.

EPOQUE ROMAINE. — La voie romaine de Rouen à Lillebonne traversait Maromme dans sa largeur, depuis la *côte de Saint-Aignan* jusqu'à celle *de la Mayne* conduisant à La Vaupalière.

De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 25.
L'abbé Cochet, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Norm., » t. XIV, p. 151, et t. XXIV, p. 325.

CANTELEU.

EPOQUE ROMAINE. — Au sommet de la colline boisée qui domine Bapeaume et Déville, dans un taillis voisin d'une ferme appartenant à M. H. Barbet, de Rouen, M. de Glanville a pratiqué, en 1853, une fouille archéologique. Sur une butte couverte de halliers, il a

trouvé une construction carrée mesurant 10 mètres sur chaque face. Les murs, épais de 1 mètre 60 centimètres, étaient en silex et avaient été recouverts de crépis coloriés. Dans l'intérieur de ce petit monument, que l'on est porté à supposer romain, M. de Glanville a recueilli deux monnaies en argent de Maximien et de Constantin.

Époque franque. — Tout semble indiquer que ce petit édifice a servi de sépulture à l'époque franque, car il a été trouvé dans son enceinte deux crânes accompagnés d'ossements bouleversés. Parmi ces débris humains se trouvait un pot noir évidemment mérovingien.

En 1863, sur le versant de la Seine et dans la propriété de M. Prat, en fondant un mur et en établissant un chemin d'accès, des ouvriers aperçurent plusieurs cercueils de pierre dont ils laissèrent au moins deux sans les visiter. Ils assurent que celui qu'ils vidèrent ne contenait que des ossements humains encore en place. Ce sarcophage, long de 1 mètre 80 à l'intérieur, est large de 68 centimètres à la tête et de 30 aux pieds. Le couvercle a la forme d'un toit. Tout annonce un cercueil franc.

DÉVILLE.

Époque franque. — En 1843 ou en 1844, lors des tranchées creusées pour le chemin de fer du Havre, on trouva, sur une des collines de Déville, un cercueil de pierre long de 1 mètre 75 et dont le couvercle était en dos-d'âne. Ce sarcophage contenait un squelette. La forme du couvercle nous engage à l'attribuer à l'époque franque.

Nous n'hésitons pas à reporter à la même période le vivier, en partie desséché aujourd'hui, qui porte le nom de *mare de Saint-Romain*. On dit que les grenouilles ne peuvent y vivre. Cette mare était dans l'enceinte même du manoir de nos archevêques, manoir qui doit remonter aux temps mérovingiens, peut-être même aux temps gallo-romains. Ce qui prouve la haute antiquité de cette propriété pontificale, aliénée seulement à la Révolution de 1789, c'est que le taillis qui la surmonte se nomme encore *le Bois-l'Evêque*. Il est évident que ce bosquet a pris son nom à l'époque où nos métropolitains ne portaient que le titre d'évêque, c'est-à-dire avant le VIIIe siècle.

Il existe encore à Déville une eau merveilleuse connue sous le nom de *fontaine de Saint-Siméon*. Cette source est l'occasion d'un pélerinage très fréquenté. Nous sommes porté à supposer que le nom de Saint-Siméon lui vient du célèbre solitaire de ce nom qui, au XIe siècle, apporta, du Sinaï à Rouen, les reliques de la grande sainte Catherine d'Alexandrie. Mais, si ce vocable appartient à l'époque normande, il est probable que la vénération de la source remonte plus haut.

De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 12-23.

LE MONT-AUX-MALADES (SECTION DU MONT-SAINT-AIGNAN).

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1861, deux hachettes en silex ont été recueillies au hameau du *Bosc* : elles sont entrées au Musée de Rouen.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie antique qui allait de *Rotomagus* (Rouen) à *Juliobona* (Lillebonne) et à *Caracotinum* (Harfleur) traversait le plateau et le village du Mont-aux-Malades. Dans les actes du XIII[e] siècle relatifs au prieuré et à la léproserie de Saint-Thomas-le-Martyr, la route est appelée le *Chemin du Roi*, *Quemin le Roy* (1236), *Cheminum Regis* et *Keminum domini Regis* (1278). Des monnaies romaines du Haut et du Bas-Empire ont été recueillies au Mont-aux-Malades.

M. Thaurin assure qu'en fouillant au Mont-aux-Malades, on a trouvé, sur divers points et à diverses reprises, des restes de construction, des tuiles à rebords et des monnaies de bronze d'Adrien et des Antonins.

De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 315-316.
« Journal de Rouen, » du 8 septembre 1864.
« Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 150, et t. XXIV, p. 325.
Thaurin, « Arch. rouenn., » p. 3, Rouen, Brière, 1862.

BONDEVILLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Vers 1850, il a été recueilli à Bondeville une hachette de pierre que conserve M. de Girancourt, conseiller général de Blangy.

HOUPPEVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — En mars 1822, M. Arsène Maille écrivit à la Commission des Antiquités une lettre relative à des tombeaux trouvés dans la *forêt Verte*. Comme nous pensons que la *forêt Verte* dépend d'Houppeville, nous classons ici ce renseignement fort incomplet.

Dans cette même *forêt Verte*, on trouve çà et là des puits et des restes de murailles. On en connaît notamment au lieu dit la *Barette*. Il y aussi des puits, des vieux murs et des terrassements au triége de la *Grosse-Butte*. On croit volontiers que ce sont les restes d'un vieux château.

« Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités, » p. 44.

LA VAUPALIÈRE.

ÉPOQUE ROMAINE. — La Vaupalière était traversée par la voie romaine qui allait de Rouen à Lillebonne et à Harfleur.

ÉPOQUE FRANQUE. — Nous sommes assez disposé à voir le village de La Vaupalière dans le *Paldriacus* du VII[e] siècle, où s'arrêtèrent, en revenant du Hainaut à Fontenelle,

les restes mortels de saint Ansbert, évêque de Rouen : « Venerunt in Rotomagense territorium in locum qui dicitur *Paldriacus*... distans à cænobio Fontanellensi millibus IV... in viâ publicâ et dilapidatâ quæ... Rotomagensem deducit ad urbem. » Là, les reliques guérirent une femme possédée du démon, et, comme elles ne voulaient pas quitter l'endroit, Berthald et Radamaste, seigneurs du lieu, se firent moines de Fontenelle et y portèrent leurs biens. En souvenir de ces prodiges, on éleva une croix sur le bord du chemin.

Boll. « Acta Sanct., » mens. februar., t. II, p. 356.
L'abbé Belley, « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635.
Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Ant. de Nor., » t. XI, p. 17.
L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 150, et t. XXIV, p. 325.

ROUMARE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le *Bulletin monumental* nous apprend qu'en 1845 on trouva, dans la forêt de Roumare, un dépôt de ces hachettes en bronze qui sont communément attribuées aux Gaulois. Analysées par M. Girardin, de Rouen, elles ont présenté 78 parties de cuivre sur 20 d'étain et 2 de zinc ou plomb.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le Musée de Rouen possède une statuette de Mercure en terre cuite venant de la forêt de Roumare.

ÉPOQUE FRANQUE. — Il est vraisemblable que le nom de cette localité, comme celui de la forêt, a été emprunté au seigneur franc *Rotmarus* ou *Rothmarus*, qui vivait au VIIe siècle et qui possédait Fontenelle au temps où Wandrégisile vint de Luxeuil fonder, dans nos contrées, sa célèbre colonie bénédictine. Ce qui me paraît appuyer cette conjecture, c'est que ce lieu portait, au XIe siècle, le nom de *Rotmensis mara* et de *Rotmensis pagus*. M. Le Prevost inclinait également à voir dans le nom de *Rotmarus* le radical de Roumare.

PÉRIODE NORMANDE. — Nous ne devons pas dissimuler que Dumoulin et quelques autres encore prétendent que Roumare vient de Rollon. Nous laissons le lecteur libre de choisir, mais nous ne pouvons nous empêcher de placer, au nom de cette commune, un fait célèbre dans l'histoire de la Normandie. Ce fut, dit-on, à un chêne de la forêt de Roumare que Rollon suspendit des bracelets et des chaînes d'or auxquels n'osa toucher aucun de ces Normands renommés pour leur esprit de brigandage et de piraterie.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 26 et 27.
Dumoulin, « Hist. gén. de la Normandie, » p. 29.
Girardin, « Bulletin monumental, » t. XII, p. 187.

SAINT-THOMAS-LA-CHAUSSÉE (SECTION DE ROUMARE).

ÉPOQUE ROMAINE. — Au XIIIe siècle, cette localité s'appelait *La Chauchée* et *Calcia*. Il

est évident, dit avec raison l'abbé Belley, que le nom et le surnom de cette paroisse provenaient de l'*agger publicus* du chemin romain.

L'abbé Belley, « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635.
A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 17.
De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 33.
L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 150-51, et t. XXIV, p. 325.

PISSY-POVILLE.

PÉRIODE NORMANDE. — En 1006, l'église de Pissy est appelée « Ecclesiam de Piscei. »

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 19.

POVILLE (SECTION DE PISSY-POVILLE).

ÉPOQUE ROMAINE. — Il est évident qu'à Poville il y eut autrefois une villa romaine d'une grande importance. Elle était placée derrière l'ancien presbytère qui, depuis la Révolution, est devenu une ferme. Dans le champ labouré, la charrue rencontre des murs que l'on détruit de temps à autre. Parmi les débris qui en ont été extraits, j'ai reconnu des tufs de petit appareil, des tuiles à rebords et des plaques de ciment rouge d'une grande épaisseur. On m'a assuré que l'on trouvait également des poteries et des monnaies de bronze.

Dès 1837, M. Deville avait connu à Poville des fragments de tuiles et de briques romaines, des meules et des poteries antiques. Il m'a parlé de vases extraits du sol à la profondeur d'un mètre. Il est probable qu'ils proviennent d'incinérations.

CANTON DE CLÈRES.

CLÈRES.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Deville nous signale une hachette en silex, trouvée, en 1831, à Clères ou aux environs.

ÉPOQUE ROMAINE. — Malheureusement, il ne spécifie pas mieux le lieu de provenance d'une meule à broyer, de figurines en terre cuite et de monnaies romaines en argent et en bronze.

Époque franque. — En 1838, M. César Marette priait la Commission des Antiquités de faire pratiquer des fouilles à Clères, à la *côte du Gibet*, où avaient été trouvés des cercueils.

FONTAINE-LE-BOURG.

Époque romaine. — Un article de M. César Marette, inséré dans le *Journal de Rouen*, du 17 juin 1838, parle de débris romains trouvés à Fontaine-le-Bourg, et d'une voie antique qui allait de Rouen à Arques. — Il serait difficile de classer les tombeaux en pierre calcaire dont parle M. César Marette. — Ce que nous savons d'autre part, c'est que le Musée de Rouen possède une meule à broyer en poudingue, trouvée à Fontaine-le-Bourg.

Époque franque probablement (?) — Vers 1855, on transféra le cimetière communal à la côte que longe la route départementale n° 33, qui va d'Isneauville à Bellencombre. En creusant une fosse, on y découvrit un corps avec un couteau et deux quinaires d'argent. Ces monnaies ont été remises à M. Delamare-Deboutteville.

Période normande. — L'église et la baronie de Fontaine furent toujours possédées par l'abbaye de Fécamp. Au XIe siècle Fontaine s'appelait Wast. Une charte de Richard III, dit : « Ecclesiam Sanctæ Mariæ quæ dicitur Wastus. » De ce nom il reste encore le hameau de la Wastine.

Dans la vallée arrosée par la Cailly, on montre les restes d'un vieux château normand qui fût le siége d'une baronie relevant de l'abbaye de Fécamp.

L'église de Fontaine renferme, dans son abside circulaire, des colonnes de pierre dont les curieux chapiteaux appartiennent au style roman primitif.

Époque incertaine. — On m'a assuré que lorsque l'on a creusé dans le cimetière les fondations des chapelles neuves, on trouvé des frises de colonnes et des mosaïques.

CLAVILLE-MOTTEVILLE.

Époque gauloise. — Vers 1830, M. César Marette trouva à Claville une hachette en silex qu'il offrit au Musée de Rouen.

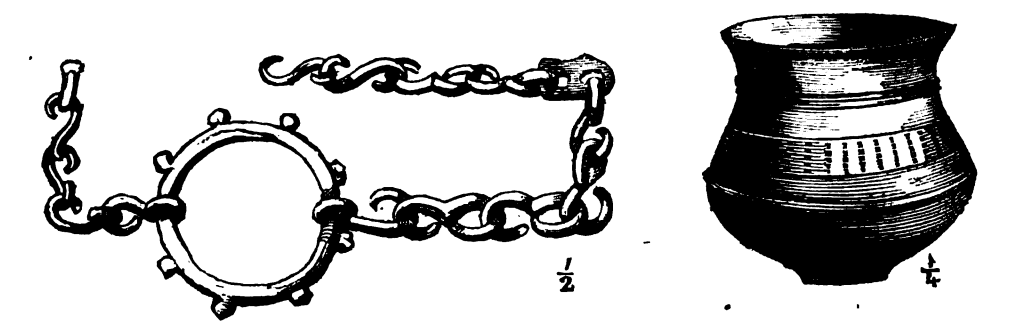
« Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités, » p. 162.

GOUVILLE (SECTION DE CLAVILLE-MOTTEVILLE).

Époque franque. — Au printemps de 1861, M. A. de Germiny, receveur général de la Seine-Inférieure, faisait labourer un champ inculte situé au-dessus de l'église démolie

de Gouville, et sur le penchant d'une colline appelée la *Côte-aux-Prêtres*. A 25 centimètres du sol, la charrue rencontra deux cercueils de pierre rangés côte à côte, puis un troisième placé en pointe à 70 centimètres de la surface; tous trois étaient entiers, d'un seul morceau, et fermés avec des couvercles tectiformes. Plus étroits aux pieds qu'à la tête, ils présentent au fond un trou percé avec intention. Ces sarcophages, épais de 6 centimètres, ont 2 mètres de long sur 37 centimètres de profondeur, 35 centimètres de largeur aux pieds et 73 à la tête. Chacun d'eux contenait trois corps, dont deux étaient orientés est et ouest comme les auges elles-mêmes, tandis que le troisième était dans le sens opposé. Chacune des auges contenait un pot en terre noire décoré d'ornements à l'estampille.

Les seuls objets recueillis avec ces vases sont six perles d'ambre, deux perles en pâte de verre, et un anneau de bronze auquel sont attachées deux chaînettes de cuivre longues de 12 et 15 centimètres chacune. (Nous reproduisons ici la chaînette et l'un des vases de Gouville).



ANNEAU ET CHAINETTE DE CUIVRE. — (GOUVILLE, 1861). — VASE DE TERRE.

Nous attribuons ces sépultures à l'époque franque, et nous en avons longuement déduit les motifs dans une *Note* publiée, en 1863, par la *Revue de la Normandie*. Nous y renvoyons le lecteur.

« Revue de la Normandie, » 1re année, p. 5-18.
« Note sur trois Cercueils de pierre trouvés à Gouville, entre Cailly et Fontaine-le-Bourg, en 1861, » in-8° de 16 p., Rouen, Cagniard, 1862.

LES AUTHIEUX-RATIÉVILLE.

Epoque franque. — Vers 1857, un propriétaire du hameau de Cressieusemare, défrichant la *côte des Fredeaux* qui fait face à l'église des Authieux, trouva, à peu de profondeur du sol, quatre cercueils en pierre de Saint-Leu, qui contenaient chacun deux corps. Ces

sarcophages, longs de 1 mètre 90 et larges de 35 à 70 centimètres, possédaient un trou au fond. Leur couvercle avait la forme d'un toit.

A la même époque, dans un champ labouré de Cressieusemare, la charrue rencontra encore trois ou quatre cercueils semblables et dans les mêmes conditions.

LA HOUSSAYE-BÉRENGER.

ÉPOQUE ROMAINE (?). — Les bois voisins de La Houssaye renferment des puits, des mares, des meules à broyer et divers objets d'antiquité.

César Marette, « Le Camp de la Bouteillerie, » p. 13. | « Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 516.

LE VAL-MARTIN (SECTION DU BOCASSE).

ÉPOQUE ROMAINE. — Il a été recueilli au Val-Martin une monnaie de Romulus, fils de Maxence. — M. C. Marette, de Clères, parle d'un *chemin ferré* qu'il a connu au Val-Martin, et d'un *chemin des Fées* dont il a entendu parler. (C. Marette, *le Val-Martin-sur-Clères : Recherches sur cette ancienne commune,* in-8° de 8 p., Rouen, Périaux, 1838).

ANCEAUMEVILLE.

ÉPOQUE FRANQUE. — Anceaumeville, nommé à la période normande « Anselmivilla, » a donné, en 1851, deux cercueils de pierre placés sur la colline, au bord de la tranchée du chemin de fer de Dieppe. Averti de cette découverte, j'ai visité ces sarcophages en pierre de Saint-Leu et fait transporter l'un d'eux au Musée de Rouen. Ils ne contenaient que des ossements; mais, autour d'eux, j'ai reconnu des débris de vases et des objets en fer et en bronze. Je les attribue à la période carlovingienne.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 19.
« Revue de Rouen, » année 1851, p. 191-92.
« La Normandie souterraine, » 1re édition, p. 341; 2e édition, p. 429.

MONT-CAUVAIRE.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. César Marette a donné au Musée de Rouen un fragment de meule à broyer, trouvé au Mont-Cauvaire, vers 1830. Le Musée de Rouen possède aussi une monnaie de Néron provenant du même village.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1846, M. Feret de Neuville, propriétaire à Rouen, fit pratiquer, à la *côte du Tot,* quelques fouilles dans une terre inculte, et il y découvrit tout un cimetière franc. Plusieurs cercueils de pierre apparurent à la surface; d'autres sépultures se montrèrent sans cercueil. M. Feret rassembla toute une petite collection qui passa plus tard entre les mains de M. C. Caumont, de Jumiéges. Elle fait aujourd'hui partie

du Musée gémétique fondé par M. Cointet. Voici l'inventaire des objets que nous y avons vus en 1861 : douze vases en terre noire ou blanche, trois scramasaxes longs de 35 à 45 centimètres, sept couteaux de fer, huit boucles de ceinturon en fer, trois boucles de ceinturon en bronze et trois agrafes avec plaques ciselées, deux ornements de ceinturon découpés à jour, deux fibules de bronze, une terminaison de ceinturon, et enfin des perles de verre et de pâte de verre pour collier et bracelet.

Epoque incertaine. — A la *côte* dite *des Châteaux*, située en face de la petite église du Tot, on trouve une enceinte fossoyée, de forme oblongue, que les gens du pays croient un camp romain. On lui donne communément le nom de *Châtel* ou de *Câtel*.

« Procès-verbaux de la Commis. des Antiq., » p. 162. César Marette, «Le Camp de la Bouteillerie,», p. 16 et 19. | « La Normandie souterraine, » 1re édition, p. 341 ; 2e édition, p. 429.

MONVILLE.

Depuis cinquante ans, Monville a présenté sur plusieurs points des monuments antiques de toutes les époques. Mais ces différentes découvertes ayant eu lieu par hasard et sans le concours de la science, il devient assez difficile de leur donner une attribution quelque peu certaine.

Époque romaine. — En 1822, la Commission des Antiquités reçut de M. le baron de Monville une lettre qui l'informait qu'à Monville on avait trouvé, en 1817, des médailles romaines, des tessons de poterie rouge, des fragments de marbre et un vase en cuivre rouge contenant des os brûlés et des anneaux de cuivre et de silex. Fort heureusement, ce vase de métal a été conservé et est parvenu jusqu'à nous. Nous l'avons retrouvé, en 1863, dans le cabinet de M. Jean Rondeaux, à Saint-Etienne. Notre honorable confrère a bien voulu nous en communiquer un dessin que nous reproduisons. Ce vase étrange a dû posséder deux oreillons et une anse, comme un sceau à l'eau bénite. Des vases semblables ont été trouvés en Allemagne.



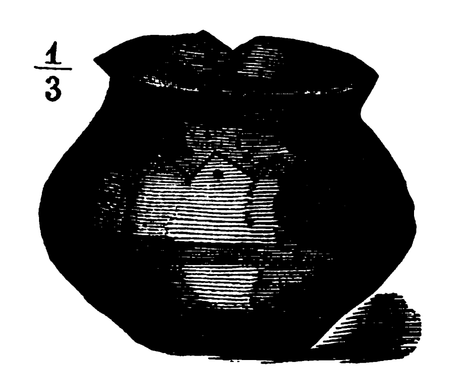
VASE DE CUIVRE (MONVILLE, 1817).

Époque franque. — En 1822, M. le baron de Monville signalait également à la Commission des Antiquités la découverte de plusieurs tombeaux d'une seule pièce, dont un contenait trois corps.

M. Dubuc, médecin à Monville, m'a assuré que vers 1838, à la côte du Bosguerard, on avait trouvé, à deux reprises différentes, des cercueils de pierre. La première fois, ce fut dans un bois; la seconde, au bord de la vieille route du Bosguerard.

L'ancien cimetière qui entoure l'église de Monville était un lieu de sépulture dès l'époque franque. En 1858, lorsqu'on creusa les fondations de la nouvelle nef, on trouva plusieurs cercueils en pierre de Vergelé ou de Saint-Leu. Ces sarcophages,

orientés est et ouest, étaient plus étroits aux pieds qu'à la tête. Quelques-uns contenaient des vases en terre noire ou rougeâtre, que j'ai facilement reconnus pour appartenir aux temps mérovingiens. (Nous reproduisons ici un de ces vases.) Outre ces vases, on a recueilli des boucles en fer et en bronze, des haches, des sabres et des couteaux en fer.



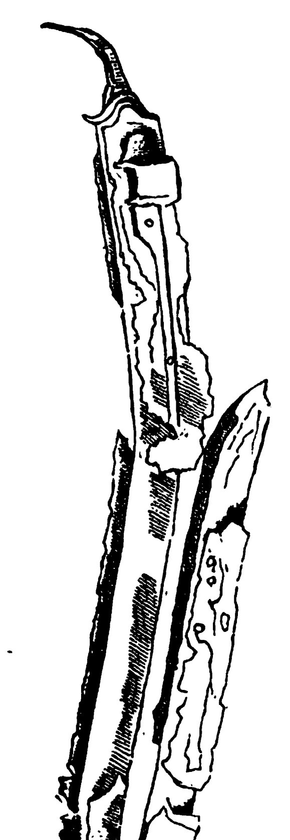
VASE EN TERRE NOIRE (MONVILLE, 1858).

A la côte de Cardonville, sur le versant de la Cailly, M. Feret de Neuville a trouvé, vers 1846, des cercueils de pierre et des ornements mérovingiens.

« Procès-verbaux de la Commiss. des Antiq., » p. 47.
« La Normandie souterr., » 1re édit., p. 136, 340, 341 ; 2e édit., p. 155, 428, 429.

« Bulletin monumental, » t. xxvi, p. 808.
Thaurin, « Journal de Rouen, » du 4 juillet 1859 et du 15 juillet 1860.

ESLETTES.



ÉPÉE PLOYÉE EN FER (ESLETTES, 1847).

Époque romaine. — A la *côte des Alleurs*, on a trouvé, dans le premier tiers de ce siècle, une pierre gravée antique, sur laquelle on lisait : MAR. VIC.. (Marti Victori).

Au lieu dit le *Bout-de-la-Ville*, on a recueilli, en 1846, un petit godet de verre irisé.

En 1847, la confection du chemin de fer de Dieppe fut l'occasion de la découverte d'un cimetière antique. Ce champ de repos dut servir à l'époque romaine et à l'époque franque. Nous ne l'avons pas fouillé; mais nous reconnaissons aisément ces deux périodes dans les monuments qui en sont sortis. Ces monuments, entrés au Musée de Rouen, ont été de plus dessinés avec le plus grand soin pour les cartons de la Commission des Antiquités. Voici, dans cet inventaire, ce que nous réclamons pour les Romains : d'abord, l'anse de fer d'un coffret, un sifflet en os, un barillet de verre marqué FRO, un autre marqué FRONT. S. C., une urne de verre pomiforme, un vase carré en verre, des monnaies de bronze d'Adrien et de Maximien, et enfin une épée ployée dans son fourreau de fer. (Nous la reproduisons ici.)

Époque franque. — Nous devons attribuer à la période franque la partie la plus riche de ce cimetière. Ces épaves consistaient surtout en douze cercueils en pierre de Saint-Leu, dont les pieds

étaient tournés vers le sud-est. Chacun d'eux contenait un et quelquefois deux squelettes. Ces cercueils renfermaient des vases de terre placés aux pieds, une coupe de verre, une hache, deux sabres, trois lances, des couteaux, des boucles et des plaques de ceinturon en fer. Ces dernières étaient damasquinées. Il y avait aussi des boucles et des fibules en bronze.

Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu faire graver le petit Musée d'Eslettes, si soigneusement recueilli et si habilement dessiné par M. Deville.

Deville, « Revue de Rouen, » année 1847, p. 770.
« Le Tombeau de Childéric Ier, » p. 77-78.
« La Norm. sout., » 1re édit., p. 35-36; 2e édit., p. 43-44.
« Sépultures gaul., rom., franq. et norm., » p. 407.

BOSGUERARD-SAINT-ADRIEN.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au hameau du Capsart ou Campsart, au lieu dit le *Camineau*, on a trouvé, dans des défrichements pratiqués en 1854, une quantité de tuiles à rebords. On m'a parlé aussi de terrassements existant au même endroit.

Le Musée de Neufchâtel possède une jolie clef en bronze venant du Bosguerard. Nous ne saurions dire si elle est romaine ou franque; mais elle est assurément fort ancienne.

YQUEBEUF.

ÉPOQUE GAULOISE. — Dans une note qu'il a bien voulu me laisser, M. Deville assure qu'on a trouvé à Yquebeuf des monnaies gauloises.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le même antiquaire affirme qu'on y a également rencontré un bracelet en or et des monnaies d'or d'Adrien.

CAILLY.

C'est un point antique que Cailly, une véritable station romaine, surtout si nous y relions le village de Saint-André, son annexe et sa dépendance naturelles. Dans l'antiquité, ces deux localités n'en firent certainement qu'une seule, et cette ancienne *mansion* n'eut pas moins de développement que les autres stations gallo-romaines de nos contrées. Du reste, aujourd'hui même, chez les archéologues et dans les renseignements qu'on obtient, la confusion est constante et perpétuelle. Aussi, nous n'hésitons pas à dire au lecteur qu'il doit lire les deux articles de Saint-André et de Cailly, parce qu'ils se complètent l'un par l'autre.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1821, un groupe de monnaies gauloises fut trouvé à Cailly. Huit d'entre elles, étant arrivées dans les mains de M. Lambert, de Bayeux, ont été reproduites et interprétées par lui. — A la page suivante, nous en reproduisons cinq qui portent le nom de TOGIRIX.



MONNAIES GAULOISES (CAILLY ET LIMÉSY, 1820-21).

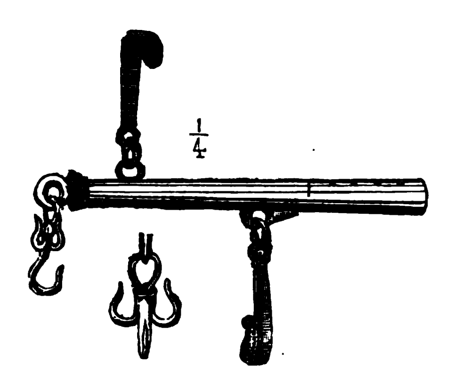
En 1836, le Musée de Rouen fit l'acquisition de deux pièces gauloises sorties de Cailly. L'une était en potin et l'autre en bronze. En 1838, il reçut encore sept monnaies de bronze, dont cinq représentaient des sangliers.

Époque romaine. — Ce qui a surtout attiré l'attention publique sur Cailly, ce fut une découverte faite en octobre 1821, et qui fut racontée et décrite par M. Lévy dans une séance publique de la Société d'Emulation, en 1822, et insérée dans les *Bulletins* de cette Compagnie. On avait trouvé à Cailly 27 monnaies romaines en or, toutes du Haut-Empire et fleur de coin. Le célèbre Mionnet, à qui elles furent remises, estima, comme les plus intéressantes, un Vespasien, un Ælius César et un Commode dont le revers était rare. Les autres pièces étaient aux effigies de Domitien, d'Antonin-le-Pieux, de Lucius Verus, de Marc-Aurèle et de Faustine la mère. Quinze d'entre elles ont été gravées par les soins de la Société d'Emulation.

COLLIER D'OR ROMAIN (CAILLY, 1821).

Le même terrain avait donné plusieurs médailles frustes en bronze et de divers modules. Elles étaient d'Auguste, de Nerva, d'Adrien et de plusieurs autres empereurs du second siècle. Avec ces monnaies se trouvait un collier d'or, long de dix pouces et deux lignes, composé de 36 amandes d'or bombées sur le devant, tandis que sur les parties plates passaient des agrafes qui enchâssaient ce joyau. — Nous reproduisons ici cet objet précieux que nous croyons égaré. — A côté de cet écrin étaient un fragment de vase rouge à reliefs, une figurine de cheval en terre blanche, absolument semblable à celles que l'on a trouvées à Caudebec-lès-Elbeuf et à Toulon-sur-Allier. On a recueilli également un morceau d'os carré, orné de cercles concentriques, et un petit vase de bronze de forme quadrangulaire, porté par quatre pieds imitant des pattes de lion. — Enfin, un dernier objet plus curieux encore que les précédents accompagnait ce groupe précieux. Nous voulons parler d'une balance ou romaine en bronze longue de 20 centimètres, composée d'un tube creux foré par un bout, tandis que de l'autre est un anneau dans lequel passe un double crochet. Deux crochets sont soudés sur le levier : l'un pour porter le poids de la balance, l'autre pour le soulever.

Cette romaine, dans son tube actuel, possède vingt-deux marques, et pouvait peser des objets de vingt-deux onces. Une queue s'y adaptait pour compléter le système (1). — Nous donnons ici cette pièce au quart de sa grandeur.



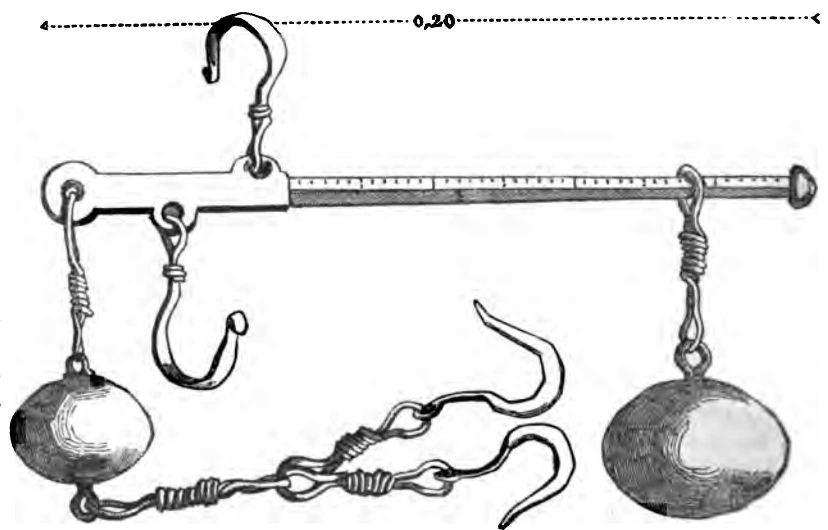
BALANCE ROMAINE EN BRONZE (CAILLY, 1821).

La découverte que nous venons de raconter est la plus brillante de toutes et celle qui eut le plus de retentissement; mais, vers 1858, en traçant le chemin de grande communication n° 44, qui va de Pavilly à Cailly, on trouva, dans la direction de Saint-Germain, un cimetière à incinération des trois premiers siècles. Cette rencontre eut lieu à la sortie même du bourg, dans une tranchée profonde pratiquée à travers un verger. Malheureusement, personne ne présida à l'extraction ni à la conservation des vases. Chacun en prit ce qu'il voulut. En 1861, nous avons racheté à Cailly, soit au cantonnier, soit à des brocanteurs, de six à huit vases provenant de ce cimetière. Ce sont des urnes grises pour les os brûlés et de petits pots pour les libations et les offrandes.

Quant aux monnaies antiques, elles sont si nombreuses à Cailly et à Saint-André qu'on en trouve chaque année et que tout le monde en possède.

Outre les constructions nombreuses que l'on rencontre à chaque pas, nous devons signaler d'une manière particulière le tertre encore couvert de ruines et qui servait de château au moyen-âge. Ce tertre s'appelle *le Capitole*, nom particulier et très significatif.

(1) Cette romaine n'est pas la seule qui ait été trouvée dans le département. Une s'est montrée, en 1862, dans la *rue de l'Impératrice* pendant les grands travaux de Rouen. Elle a été recueillie par M. Thaurin; elle était entre la *rue de la Grosse-Horloge* et le *Marché-Neuf*, avec des monnaies romaines. En mai 1863 nous en avons rencontré une troisième dans un édifice antique situé à Archelles, près Arques. Cette dernière, qui a été minutieusement et savamment décrite par M. Pottier, bibliothécaire de Rouen, dans la « Revue de la Normandie, » numéro de juin 1863, est beaucoup plus belle et plus complète que la balance de Cailly. Du reste, nous mettons le lecteur à même de juger et de comparer, puisque nous reproduisons ici la romaine d'Archelles. — Deux ou trois balances de ce genre, également en bronze, existent aussi au Musée de Rouen; mais nous ignorons le lieu de leur provenance: nous croyons même qu'aucune n'a été trouvée dans ce département.



ROMAINE EN BRONZE TROUVÉE A ARCHELLES, PRÈS ARQUES, EN 1863.

Nous rappellerons pour mémoire qu'à l'époque romaine beaucoup de cités avaient donné, par flatterie, à leur point principal, le nom de Capitole. On cite de ce nombre: Constantinople, Milan, Autun, Nîmes, Besançon, Toulouse, Reims, Angers (1), Cologne, etc.

Des voies romaines traversaient et desservaient Cailly. L'une d'elles devait conduire à Rouen. Une seconde venait de *Ritumagus* (Radepont), et de là se rendait à Dieppe. Nous l'avons retracée en tête de cet ouvrage.

ÉPOQUE FRANQUE. — Ce qui prouve l'importance du bourg de Cailly aux temps mérovingiens, c'est qu'il était un des huit doyennés du Grand-Archidiaconé dont Rouen était le chef-lieu. (Decanatus de Calliaco).

Outre ce titre, nous possédons un document plus précieux encore. Nous savons qu'à la fin du VIIe siècle ou au commencement du VIIIe, Cailly fut visité par saint Leufroy, qui devint plus tard le fondateur du monastère de la Croix au diocèse d'Evreux. Ce bienheureux disciple de saint Saëns, ayant quitté le monastère de Varenne (Varinna) que nous plaçons à Saint-Saëns ou à Montérollier, cherchait à gagner la ville de Rouen. Chemin faisant, il passa par Cailly et y séjourna quelque temps chez un homme de Dieu, appelé Bertran: « Egressus petivit locum qui dicitur Calliacus ubi Dei hominem Bertramnum invenit. » — On peut consulter, à ce sujet, la Vie de saint Leufroy, par un auteur du IXe siècle, éditée par Mabillon et par dom Bouquet.

Nous sommes assez disposé à attribuer au bourg de Cailly un triens mérovingien dont M. Cartier nous donne ainsi la légende: COLLENO—COLLIACO VICO.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A la *côte du Floquet*, on a trouvé des monnaies d'argent dont on n'a pu me donner la date. On parle à Cailly d'un souterrain nommé la *Cave-au-Diable;* on assure qu'il a 1 kilomètre de longueur et qu'il va jusqu'au *Bois-Blanc*.

Outre le château de Cailly bâti sur un tertre élevé dont nous venons de parler, on m'a entretenu aussi d'un autre castel de prairie du coté de Saint-Germain. La motte est moins élevée, mais on y voit également des murs arasés.

BIBLIOGRAPHIE.

Ed. Lambert, « Essai sur la Numismatique gauloise dans le Nord-Ouest de la France, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIII, p. 252, pl. IX, fig. 20, 21, 25; pl. X, fig. 18-22.

De Duranville, « Notice historique sur Cailly, » in-8° de 5 p., Rouen, Péron, 1848.

Id., « Revue de Rouen, » année 1848, p. 387-88.

« Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure, » p. 36, 39, 41.

Lévy, « Notice sur les Antiquités trouvées à Cailly (Seine-Inf.), » in-8° de 20 p. et 2 pl., Rouen, Baudry, 1822.

« Revue Numismatique, » année 1840.

Lévy, « Bulletin de la Société libre d'Émulation, » année 1822, p. 35-51 et 2 pl.

De Glanville, « Note sur quelques Médailles gauloises inédites, lue dans une séance de la Société française, » in-8° de 4 p. et pl., Rouen, 1848.

Id., « Bulletin monumental, » t. XIV, p. 637-40.

« Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XXIV.

Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. III, p. 644.

Mabillon, « Acta sanct. ord. S. Benedict., » t. III, p. 583.

(1) Godard Faultrier, « Congrès archéol. de France, » t. XXVI, p. 32-33. — Au VIIIe siècle, le Capitole était le palais des Comtes ou Consuls d'Angers. Au IXe, l'évêque en prit possession. Ce devint plus tard l'évêché. Les anciens titres l'appellent « Capitolium sancti Maurici. » Voir aussi E. Breton, « Introduct. à l'Hist. de France, » p. 103.

SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY.

Saint-André-sur-Cailly dut être anciennement une dépendance de Cailly, et il dut former avec ce bourg une station romaine d'une assez grande importance. Ce qui en prouve chaque jour la valeur, ce sont les découvertes faites, depuis soixante ans, soit à Cailly, soit à Saint-André. Nous allons essayer d'en donner un résumé.

ÉPOQUE GAULOISE. — Nous rapportons naturellement à l'époque gauloise toutes les monnaies celtiques, et il en a été trouvé un certain nombre à Saint-André. M. Deville a recueilli pour le Musée une monnaie gauloise en bronze anciennement trouvée. Il en a également moissonné plusieurs en argent portant la légende bien connue : ATEVLA-VLATOS.

Mais le dépôt principal paraît avoir été rencontré en 1848. Cette année-là 120 pièces gauloises sont sorties de terre. Généralement, elles étaient en bronze; une seule était en potin. Certaines pièces de bronze pesaient de 67 à 72 grammes, une atteignait 75, une autre 78. Analysées par M. Girardin, leur composition a été trouvée de 87, 5 de cuivre sur 12,5 d'étain. Ces monnaies, achetées en grande partie par M. de Glanville, de Rouen, ont été décrites par lui dans un mémoire spécial lu à la Société française d'Archéologie, réunie à Trouville le 5 septembre 1848. M. Lambert pense que ces monnaies, sur lesquelles on voyait des têtes humaines, le cheval, le sanglier et le coq, appartenaient aux Gallo-Belges. Une pourtant avait été frappée à Lisieux. Le savant numismate normand vient de publier 14 de ces pièces dans la seconde partie de son *Essai sur la Numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France.*

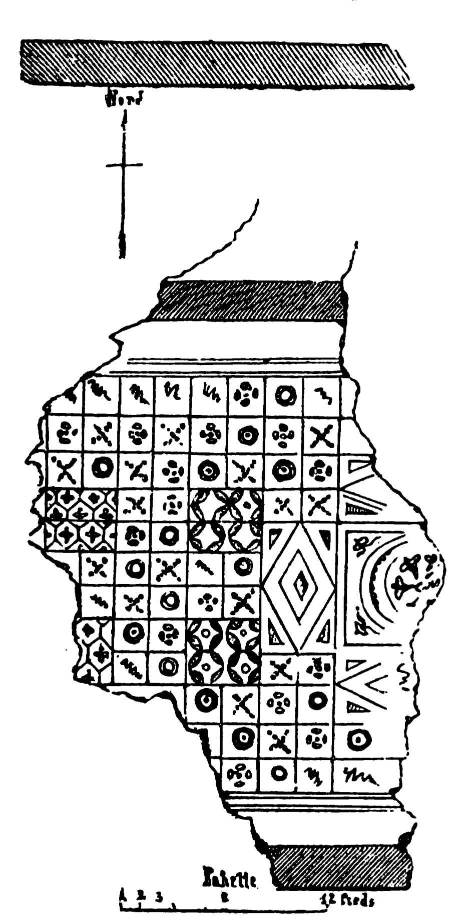
D'autres dépôts gaulois doivent avoir été rencontrés à Saint-André, car, en 1861, j'ai recueilli, chez un forgeron de Cailly, plusieurs pièces en potin provenant du même sol. En 1863, j'ai vu chez M. l'abbé Jacquemet, curé de Limésy, 40 pièces gauloises en potin provenant aussi de Saint-André; 36 d'entre elles offraient un sanglier.

Ce que je sais encore, c'est que, en 1850, le Musée de Rouen acheta 25 monnaies gauloises provenant de Saint-André-sur-Cailly.

EPOQUE ROMAINE. — La grande richesse de Saint-André, c'est la domination romaine, qui paraît avoir établi ici une de ses florissantes stations. Les débris de ce grand établissement, ensevelis pendant douze à quinze siècles, se font jour depuis cinquante ans. Les premières manifestations ont été observées au commencement de ce siècle par M. l'abbé Baston, célèbre théologien de Rouen. En 1810, ce savant chanoine lisait à l'Académie de Rouen un mémoire sur les découvertes faites à Saint-André-sur-Cailly, ville autrefois florissante, disait le secrétaire de la Compagnie. M. l'abbé Baston avait trouvé, sous quelques pouces de terre, un pavé-mosaïque, puis il avait rencontré des cercueils de pierre et en avait ouvert quelques-uns. Dans ces sarcophages, il avait aperçu jusqu'à trois têtes réunies et de petits vases en terre grise. Nous croyons ces cercueils plutôt francs que romains.

L'Académie terminait par un vœu adressé à M. le Préfet pour fouiller ces antiques monuments. Ce vœu fut sans doute entendu par M. le comte de Kergariou, préfet de 1815 à 1819, car, en 1817, M. Auguste Le Prevost lisait à la même Académie un second mémoire sur des fouilles qui furent presque immédiatement suspendues. M. Le Prevost parlait alors de Cailly comme d'une station et non plus simplement comme d'une *villa* romaine.

De cette fouille de 1817, pratiquée au hameau du *Boulvet*, *Boulevey* ou *Boutlevé*, il nous est resté, soit chez M. Jean Rondeaux, soit aux archives de la Commission des Antiquités, un plan de constructions antiques d'une haute importance. Au milieu de murs dont le développement sur une seule face n'était pas moindre de 200 mètres, on remarque un pavé-mosaïque grossièrement reproduit et dont nous donnons ici une légère esquisse.



MOSAÏQUE ROMAINE (SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY, 1817).

A côté de là se trouvaient des cercueils de pierre sur lesquels nous aurons à revenir.

En 1835, M. Gaillard entretint la Commission des Antiquités de plaques d'airain, couvertes d'inscriptions, qui auraient été trouvées à Saint-André-sur-Cailly et vendues à un chaudronnier de Rouen. Information prise, il n'a pas été possible de s'assurer du fait.

M. Deville a recueilli pour le musée un certain nombre d'objets romains provenant de Saint-André. Il nous a cité notamment des cubes de mosaïque, des tablettes en marbre blanc et violet, un peson en bronze et une bulle en verre avec bande d'émail en spirale.

Après cela, on ne sera pas surpris d'apprendre que les monnaies antiques abondent sur un sol aussi romain. La principale découverte qui m'a été citée est celle de deniers d'argent qui étaient renfermés dans une tirelire en silex.

Cailly et Saint-André-sur-Cailly, étant deux localités riches en monuments antiques, il ne serait peut-être pas trop téméraire de leur attribuer une découverte de monnaies romaines qui fut faite au commencement du siècle dernier. Nous connaissons ce fait par une lettre du R. P. de Grainville, de la Compagnie de Jésus, insérée dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de juillet 1714 (p. 1249-1268). Ce père y raconte que « l'on a déterré par hazard, à quelques lieues de


ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

Rouen, un gros pot de fer où il y avoit près de six-vingts marcs de médailles d'argent, toutes fort curieuses et quantité pleines de terre. Elles allaient de Septime Sévère à Posthume et à Gallien. » Le Père Jésuite donne ensuite une description des plus intéressantes.

M. de Duranville possède 12 monnaies romaines dont 10 en bronze et 2 en argent. Une pièce d'argent est de Marc-Aurèle, et l'autre de Claudius Albinus. Les bronzes sont d'Antonin, de Faustine et de Marc-Aurèle.

En 1847, on trouva à Saint-André un lot de monnaies antiques bien conservées. La plupart d'entre elles furent acquises par M. Deville pour le Musée départemental. Sur le nombre, 7 furent détachées pour être analysées par M. Girardin. Voici quelle était la composition du métal, d'après notre habile chimiste : une pièce d'Antonia Augusta était un véritable laiton, offrant 81 parties de cuivre contre 19 de zinc ; Domitien présentait 89 de cuivre contre 9 d'étain et de plomb; Trajan donnait 85 de cuivre, 12 d'étain et 5 de plomb ; Marc-Aurèle offrait 85 de cuivre, 9 d'étain et 5 de plomb; Commode donnait 89 de cuivre, 10 d'étain et 1 de plomb ; Alexandre Sévère était composé à peu près de la même manière; mais Philippe père avait 89 de cuivre, 8 d'étain et 3 de plomb.

Outre la tradition de *ville* détruite qui existe à Saint-André, je ne dois pas omettre le théâtre antique que l'on reconnaît très bien au hameau du *Boulcvey*, et qui déjà a été signalé par M. de Duranville à l'attention des archéologues. Ce théâtre, que nous avons vu et reconnu en 1863, est adossé au nord-est et devait mesurer 100 à 120 mètres de pourtour. L'ouverture, au midi, n'est pas moindre de 50 mètres.

Dans cette même manifestation, M. de Duranville nous apprend que des fouilles faites sur une butte, en 1842, ont amené la découverte de pavés blancs et de canaux en terre cuite.

M. G. de Valory ayant continué ses fouilles jusqu'en 1848, M. de Glanville raconte qu'il trouva d'abord deux bases de colonnes en pierre dont la hauteur totale devait être de 4 mètres 32 centimètres. Elles formaient le péristyle d'un édifice, car l'entre-colonnement était en pierre. Venait ensuite une grande salle pavée de dalles épaisses de 4 centimètres et larges de 68; puis suivait une série de petits appartements dont les murs étaient peints en rouge et en bleu. Il s'est rencontré un hypocauste avec son fourneau. Au milieu des tuiles et des poteries, on a recueilli un fragment d'inscription illisible. Sous le pavage régnait un canal pour l'écoulement des eaux.

En décembre 1863, nous avons visité le résultat de cette exploration, pratiquée dans un bosquet du château de Saint-André. Nous avons encore trouvé le sol jonché de débris de colonnes, chapiteaux, fûts et bases. Des murs en petit appareil, chaînés de briques romaines, se montraient aussi à la hauteur de plus de 2 mètres. Il y a dans les bosquets

du château les restes d'une très importante construction romaine qui mériterait d'être explorée scientifiquement et avec méthode.

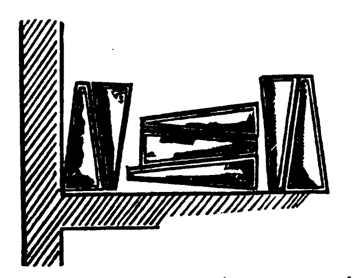
Dans notre inspection de décembre, nous avons appris avec douleur que, pendant l'hiver de 1862, des terrassiers sans ouvrage avaient fouillé dans le *champ de la Butte*, situé au Boutlevé, le long de l'ancienne route de Dieppe, et y avaient découvert un magnifique hypocauste parfaitement conservé. Désireux de n'obtenir que des briques pour en faire du ciment, ils démolirent les murs, le pavage et les piliers. Les piliers étaient à 60 centimètres l'un de l'autre; le pavage, en pierre de liais, était à 70 centimètres du fond. Une couche de démolitions, épaisse de 45 centimètres, séparait le dallage du sol arable, qui n'avait guère que 25 centimètres. Dans les déblais, ils trouvèrent des masses de tuyaux de chaleur, dont quelques-uns étaient encore accompagnés de crampons, des tuiles convexes, des tuiles à rebords, des écailles d'huîtres, du charbon et autres débris. M. Tulle, instituteur à Saint-André, a bien voulu conserver une note et un dessin de ces découvertes. Nous ne saurions assez le remercier de cette attention.



PAVÉ ROMAIN EN MARBRE (SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY, 1864).

En 1864, il a été recueilli, dans un labour de Saint-André, un pavé de marbre de 10 centimètres en carré, présentant, gravée en creux, une tête de Mercure bien caractérisée avec ses deux ailes et son caducée. Ce caducée ressemble beaucoup à celui du Mercure en argent de Berthouville. Nous reproduisons ici ce pavé à moitié de sa grandeur.

ÉPOQUE FRANQUE. — Quoique personne ne nous ait dénoncé positivement des monuments francs à Saint-André, cependant la critique scientifique nous porte à attribuer à cette période les cercueils découverts, en 1810, par M. l'abbé Baston, et dessinés en 1817 par les soins de MM. Rondeaux et Le Prevost. M. Baston nous assure qu'ils contenaient tous un petit pot en terre grise, et que quelques-uns renfermaient plusieurs têtes. Ce sont là des traits caractéristiques de l'époque franque. Mais ce qui est encore plus déterminant, c'est la forme de ces auges plus étroites aux pieds qu'à la tête, l'irrégularité de leur placement, et enfin leur présence dans l'enclos et presque sur les ruines d'une *villa*. Du reste, nous donnons ici le croquis de ces tombeaux, et nous espérons que leur vue entraînera de notre côté le lecteur un peu exercé.



CERCUEILS EN PIERRE (SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY, 1810-17)

BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Baston, « Dissertation sur les Antiquités découvertes dans la plaine de Saint-André-sur-Cailly, » Mss. dans les archives de l'Académie de Rouen.

Id., « Précis anal. des Trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1810, p. 87.

A. Le Prevost, « Note sur les restes d'un Etablissement antique à Saint-André-sur-Cailly, » Mss. dans les archives de l'Académie de Rouen.

Id., « Précis anal. des Trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1818, p. 158-160.

Desnoyers, « Annuaire des cinq départements de la Normandie, » année 1861, p. 559.

Girardin, « Analyses de plusieurs produits d'art d'une haute antiq., » p. 23-27, et « Précis analyt. de l'Acad. de Rouen, » année 1852, p. 163-166.

De Glanville, « Notes sur quelques Médailles gauloises inédites lues dans une séance de la Société française, tenue à Trouville-sur-Mer le 5 septembre 1848, » in-8° de 4 p. et pl., Rouen, Péron, 1848.

Id. « Bulletin monumental, t. XIV, p 637-40.

« Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités, » p. 222.

De Duranville, « Amphithéâtre romain à Saint-André-sur-Cailly, » dans la « Revue de Rouen, » année 1842, 2e sem., p. 114-116.

« Revue de la Normandie, » 2e année, 1863, p. 494.

E. Lambert, « Essai sur la Numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France, « 2e partie dans les « Mém. de l'Acad. des Antiq. de Norm., » t. XXII, p. 477, 492, 508, 509, 510, pl. IV, 15; v. 29-34; XII, 1, 2, 3, 4, etc.

Le Prevost, « Précis anal. des Trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1815, p. 89.

QUINCAMPOIX.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au mois de janvier 1865, M. Lenoir, défrichant un taillis voisin du bois de la *Muette*, trouva, au hameau de *Crèvecœur*, une incinération romaine du second siècle. Elle se composait d'un *dolium* en terre cuite dont les débris jonchent encore le sol, et d'une belle urne cassée en verre verdâtre toute remplie d'os brûlés. Cette urne, de la grandeur et de la forme de celles de Cauville et d'Yébleron, est marquée au fond d'un ornement en relief au centre duquel est la lettre D.

« Revue de la Normandie, » t. v, p. 316.

CANTON DE BUCHY.

LE VIEUX-MANOIR.

ÉPOQUE FRANQUE. — Nous ignorons si l'on trouve des antiquités au Vieux-Manoir; mais le nom de cette localité nous a fait penser malgré nous à un palais de nos rois carlovingiens, nommé *Vetus-Domus* et *Vetera-Domus*. Déjà ce nom avait, dès le XVIIIe siècle, attiré l'attention de M. l'abbé Lebeuf, dans une discussion qu'il eut à ce sujet avec M. Clérot, de Rouen, discussion que nous allons analyser. Toutefois, si le palais carlovingien ne pouvait être mis au Vieux-Manoir, faute de débris connus et constatés, nous serions très disposé à le placer à Cailly ou plutôt à Saint-André-sur-Cailly, où les ruines abondent. Voici maintenant l'historique du royal monument carlovingien.

Deux auteurs du IXe siècle ont parlé du *pelatium* de *Vetera-Domus*. Le premier est Joseph, précepteur de Louis-le-Bègue, dans le récit qu'il nous a laissé de la translation des corps de saint Regnobert, de Bayeux, et de saint Zénon, son diacre. Il raconte, à ce propos, qu'en 846 le roi Charles-le-Chauve était à une *villa* fiscale appelée Vetus-Domus : « Villa quæ dicitur Vetera-Domus (1). » Il s'y trouvait avec la reine Hermentrude et le duc de Bretagne Herispoë, dont il recevait alors les hommages. Comme il y souffrait d'un violent mal de dents, la reine l'engagea à invoquer les bienheureux dont les reliques passaient dans le voisinage. Le roi, leur ayant adressé son vœu et ses offrandes, fut entièrement guéri. La reine alors envoya un voile d'étoffe précieuse pour couvrir la châsse des saints. C'est à la prière de Paul, archevêque de Rouen, dont il avait été le condisciple à Tours, que Joseph nous a laissé ce récit.

La seconde mention nous est donnée par Héric, moine d'Auxerre, qui avait été précepteur de Lothaire, fils de Louis-le-Débonnaire. Cet écrivain, racontant les miracles opérés par les reliques et l'intercession du grand saint Germain, expose qu'aux environs de Rouen il existe une villa fiscale et royale, que les habitants appellent Vetus-Domus, à cause de son antiquité : « In pago Rothomagensi regius fiscus est quem incolæ propter palatii antiquitatem Veterem-Domum nuncupant. » Près de là est une chapelle dédiée au bienheureux Germain et célèbre par plus d'un miracle : « Capella palatio contigua Beati Germani famosa nomine, illustris et meritò. » Un jour que le roi Charles-le-Chauve était venu dans ce palais avec toute sa cour pour y recevoir les hommages de Herispoë, duc des Bretons, une foule de pauvres et d'infirmes s'y rendit également. Au milieu du tumulte, une jeune fille muette entra dans la chapelle et y passa la nuit. Dans son sommeil, le saint évêque lui apparut et la guérit de son infirmité. Ce miracle, connu du roi et de toute la cour, fit grand bruit dans la contrée.

Tels sont les textes, tels sont les faits que le IXe siècle nous a signalés ; voyons ce qu'en ont fait les modernes.

Le premier qui mit la question à l'ordre du jour est l'abbé Lebeuf lui-même, dans un article inséré au *Mercure de France* du mois de mars 1733. A cette époque, le savant abbé tenait pour le Vieux-Manoir ou pour Cailly, près duquel se trouvait l'Eglise de Saint-Germain-sous-Cailly.

M. Clérot, de Rouen, répondit à cet appel au mois de juillet suivant, et, dans son article, il tenait pour le Vieux-Rouen, sur la Bresle, à huit kilomètres d'Aumale.

Au mois d'octobre de la même année, l'abbé Lebeuf développait de nouveau son opinion en faveur de Cailly ou du Vieux-Manoir.

Les choses en restèrent là dans le *Mercure*.

Mais la cause fut reprise plus tard devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(1) « Veteres-Domos, » dit la version suivie par Dom Bouquet, « Recueil des Historiens, » t. VII, p. 366.

Introduite dans ce sanctuaire de la science, la question changea de face. Devant ses pairs, l'abbé Lebeuf abandonna complètement Cailly et les environs : il se tourna vers Tourville, village du Roumois, à 6 lieues (28 kilomètres) de Rouen et à 4 lieues de Saint-Victor-de-l'Epine, dont l'église est dédiée à saint Germain d'Auxerre. Ce qui fait incliner ainsi le savant abbé, c'est qu'il pense que le roi était alors près de Lisieux ou de son diocèse.

On comprend qu'en présence d'une pareille volte-face nous abandonnions nos auteurs, nous contentant de faire des vœux pour le Vieux-Manoir, ou, mieux encore, pour Cailly et surtout Saint-André, qui nous paraissent réunir toutes les conditions nécessaires pour une *villa* antique et un *palatium* franc. Comme nous l'avons dit, près de Cailly se trouve l'ancienne paroisse de Saint-Germain, dont l'église a disparu de nos jours.

En 1865, nous avons visité le vieux manoir où l'on nous a signalé près l'église une vaste place communale dite le *Parquet*. Cette place, qui semble avoir succédé à un ancien château, est tout ce qu'il y a de remarquable.

Dans l'impuissance où nous sommes de nous prononcer, nous nous contentons de donner l'histoire et la bibliographie de la question.

BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Lebeuf, « Remarques sur quelques endroits de la 9e lettre du voyage de Normandie, » dans le « Mercure de France, » de mars 1733, p. 451-52.

Id., « Extrait d'une lettre écrite d'Auxerre à l'occasion des Conjectures de M. Clérot, avocat au Parlement de Rouen, sur l'ancien palais royal appelé Vetera-Domus, » insérées dans le « Merc. de France, » de juillet 1733; dans le « Mercure de France, » d'octobre 1733, p. 2136-2140.

Clérot, « Conjectures sur le lieu où étoit situé le palais royal appelé Vetera-Domus, » dans le « Mercure de France, » de juillet 1733, p. 1472-1483.

« Sur la situation de deux anciens Palais des rois de France : Vetus-Domus et Bonogilum, » dans les « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. xxv, p. 123.,

Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. vii. p. 355, 366.

Labbe, « Novæ Bibliothecæ manuscriptor, etc., » t. 1er, p. 548-49.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. xi, p. 17.

Héric, Apud Bolland., « Acta Sanc., » mens jul., t. vii, p. 267.

BOSC-ÉDELINE.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Guilmeth assure que, vers 1820, un cultivateur du Bosc-Édeline trouva, en labourant, un silex creusé et taillé en forme de tirelire : cette pierre creuse contenait plus de quarante médailles gauloises en or, coulées en forme de boutons et représentant des croissants et des têtes de cheval. M. Thierry, ancien magistrat à Rouen, a conservé cette précieuse tirelire jusqu'en 1834.

C'est pour cela, sans doute, que M. Lambert, dans son *Second Essai sur la Numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, assure qu'un statère d'or a été trouvé au Bosc-Edeline.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. iii, p. 122.

E. Lambert, « Essai sur la Numismat. du Nord-Ouest de la France, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xxi, p. 325.

BOSC-BORDEL.

Époque romaine. — Lors de la confection du chemin de grande communication n° 7, de Buchy à Sénarpont, on a trouvé, dans la traverse du hameau d'Esquinemare, des poteries grises et des tuiles à rebords.

PIERREVAL.

Période normande. — Dans une de ses chartes, le duc Robert mentionne ce village comme une des propriétés de l'église de Rouen, et il lui donne le nom de « Petræ Vallis. »

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 19.

ERNEMONT-SUR-BUCHY.

Période normande.— Au xi[e] siècle, Ernemont est mentionné sous le nom d' « Ernoldi Mons, » comme propriété de la Cathédrale de Rouen.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 19.

MORGNY-LA-POMMERAYE.

Époque franque. — Vers 1850, M. de Morgny fit défricher un taillis voisin du château de Mondétour, dans un lieu nommé la *Côte-aux-Morts*. Pendant le défrichement, on découvrit un grand nombre de cercueils de pierre, dans lesquels se trouvaient, avec des corps, un certain nombre d'objets en terre cuite et en verre. Les ouvriers brisèrent plusieurs de ces cercueils, et, par un respect malentendu pour les morts, on enterra de nouveau tout ce que contenaient ces sépultures, probablement franques.

SAINTE-CROIX-SUR-BUCHY.

Epoque incertaine. — A la naissance d'un vallon, on remarque des terrassements considérables qui ont une forme circulaire. Ce sont des retranchements élevés et accompagnés de fossés profonds. La hauteur de la fortification peut être 10 à 12 mètres. La forme de la forteresse est circulaire. Un corps avancé se remarque au côté du midi. Dans le pays, on nomme ce terrassement important le *Grand-Bel* ou le *Château-du-Bel*. Cela peut provenir d'un ancien château aussi bien que d'un petit camp. Impossible de le dater. On m'assure qu'on y a trouvé des briques romaines.

REBETS.

ÉPOQUE FRANQUE. — Il y a quelques années, lorsque l'on reconstruisait une partie de l'église de Rebets, dont le portail est roman du XIe siècle, on a trouvé deux cercueils de pierre dont l'un, sans ossements, contenait un couteau et une boucle de ceinturon; l'autre renfermait deux jeunes sujets de treize à quatorze ans, accompagnés de perles et de deux vases noirs.

Au mois d'octobre 1864, le sieur E. Duvivier, labourant un champ appartenant à M. d'Arboval, trouva avec sa charrue quatre cercueils de pierre : l'un d'eux est en pierre de Saint-Leu, et les trois autres en pierre du pays. Dans ce nombre, deux appartiennent à des enfants. Un ou deux seulement contenaient des ossements; mais des restes humains gisaient dans le sol d'alentour.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A peu de distance du village de Rebets, on voit une enceinte circulaire entourée de retranchements.

SAINT-MARTIN-DU-PLESSIS (SECTION D'ÉTOUTTEVILLE-SUR-BUCHY).

ÉPOQUE INCERTAINE. — On m'a signalé sur le territoire de cette ancienne paroisse un terrassement circulaire imitant le *Château-du-Bel*, qui est rue Sainte-Croix. On l'appelle, à cause de cela, le *Petit-Bel.*

HÉRONCHELLES.

ÉPOQUE FRANQUE. — Sur le bord du chemin de grande communication n° 46, de Buchy à Vascœuil, on a trouvé, en 1864, un ancien cimetière sur la propriété de M. Bridou. Au milieu des sept têtes qui y ont été comptées, on a recueilli une fibule franque en cuivre imitant une double croix; elle est chez M. de Saulcy, à Paris.

CANTON DE DARNÉTAL.

DARNÉTAL.

ÉPOQUE GAULOISE. — Peut-être pourrons-nous revendiquer pour l'époque gauloise le lieu dit *la Table-de-Pierre,* que l'on montre au-dessus de la côte de Saint-Jacques. M. Lesguillez, qui nous fait connaître ce détail, dit que cette table servit longtemps à l'époque féodale pour y tenir plaid, hommages et justice.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie antique qui conduisait de Rouen à Paris traversait une partie du territoire de Darnétal, avant de gravir la côte du Mont-Main. — Sur le bord de cette voie, un cultivateur nommé Dauphin a trouvé, en juillet 1865, un cercueil de plomb long de 1 mètre 80 et contenant un squelette humain bien conservé. Je suis porté à penser que ce sarcophage placé à 2 mètres 50 du sol était romain du Bas-Empire.

ÉPOQUE FRANQUE. — La paroisse de Long-Paon existait sous les rois carlovingiens, car nous voyons Charles-le-Chauve donner ou confirmer à l'église de Rouen « Longum Pedanum. » Au temps de Rollon, on l'appelle « Longa Petentis villa. »

PÉRIODE NORMANDE. — Dès le commencement de la période normande, cette église de Long-Paon fut le théâtre d'un événement religieux qui fit grand bruit. Le 1er février 918, lorsque l'on rapportait solennellement de Condé-sur-Noireau les reliques de saint Ouen, dans l'abbaye qu'il avait fondée à Rouen, elles s'arrêtèrent tout à coup à Long-Paon (Longum Penanum), d'où elles ne purent être enlevées que par une procession solennelle venue de Rouen et présidée par l'archevêque Francon et Rollon, premier duc de Normandie.

C'est encore à l'époque normande que nous sommes tenté de rapporter la *butte du Roule*, ainsi que la *cave* et le *château du Roule*, restes antiques que l'on voit sur la *côte du Roule*, à l'entrée du bois de ce nom. Le peuple, séduit sans doute par l'analogie de l'appellation, dit que ce sont les ruines d'un château bâti par Rollon.

Du reste, le règne de Rollon fut marqué à Darnétal par un de ces actes de haute justice qui ont fait son renom dans l'histoire. Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumiéges racontent qu'un paysan de Long-Paon (Longa Petentis villa), ayant simulé, avec sa femme, un vol de fers de charrue, ils furent immédiatement pendus par ordre du duc qui avait découvert la fraude. C'est par erreur que Wace, et après lui Dumoulin et la *Chronique* de Martin Lemégissier, placent ce fait à Longueville, près Dieppe.

BIBLIOGRAPHIE.

Farin, « Normandie chrestienne, » p. 596-98.
A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 18.
Robert Wace, « le Roman de Rou, » p. 99-101 ; Note de M. Le Prevost.
Dudon, « De Mor. et Act. normann., » p. 85, apud Duchesne.
Guillaume de Jumiéges, « Histor. normann., » lib. II, c. XX, p. 232, apud Duchesne.
Lesguillez, « Notice historique, topographique et statistique sur la ville de Darnétal, » p. 11, 88, 91, 119-123, in-8°, Darnétal, 1835.
De Duranville, « Darnétal et ses monuments religieux, » p. 7 et 8.

LE BOIS-GUILLAUME.

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans le quartier nouvellement bâti et nommé *la Californie*, on a trouvé, vers 1850, des monnaies d'or et d'argent à l'effigie des Antonins.

Thaurin, « Journal de Rouen, » du 12 décembre 1861.

PRÉAUX.

ÉPOQUE ROMAINE (?) — A Préaux est le hameau du *Bout-de-la-Ville*, où l'on rencontre, en labourant, beaucoup de débris.

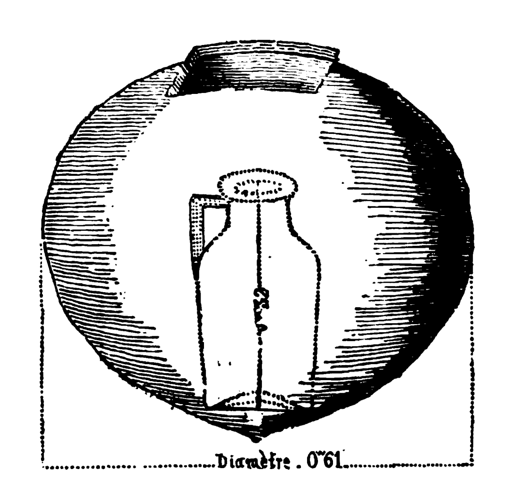
PÉRIODE NORMANDE (?) — Sur Préaux se trouvent encore les restes imposants d'un vieux château.

FONTAINE-SOUS-PRÉAUX.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1838, on trouva à Fontaine une monnaie de bronze d'Auguste.

SAINT-DENIS-LE-THIBOULT.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1835, M. Louis Quesnel, de Rouen, trouva, dans une de ses prairies de Saint-Denis, un beau dolium en terre cuite placé à 2 mètres de profondeur. L'ouverture de ce dolium avait été agrandie carrément, puis bouchée avec du ciment. Il contenait une urne carrée en verre, haute de 32 centimètres, semblable à celles de Canville, d'Yébleron et d'Elbeuf. Cette urne renfermait les os brûlés d'un adulte; un de ces os était transpercé avec un clou. Ce fer, resté adhérent, semblait indiquer que le défunt avait été cloué sur un bâtis avant d'être mis sur le bûcher. Le dolium et l'urne, déposés au Musée départemental, ont été deux fois reproduits par la gravure; nous les reproduisons une troisième.



DOLIUM EN TERRE CUITE ET URNE DE VERRE
(SAINT-DENIS-LE-THIBOULT, 1835).

A peu de distance de ce dépôt, les ouvriers ont encore rencontré une autre urne en verre qu'ils ont brisée. Elle était semblable à la première; mais rien ne la protégeait. Ces deux découvertes nous paraissent prouver qu'il y avait là un cimetière antique. Du reste, la tradition s'en est conservée dans le pays.

PÉRIODE NORMANDE. — C'est probablement à la période normande qu'il faut attribuer le tertre et les restes du château de Saint-Denis-le-Thiboult, que l'on aperçoit sur le penchant de la colline qui fait face à l'église.

Du reste, il y avait à Saint-Denis deux châteaux ou un château en deux portions. Dans la vallée sont de grands murs qui me paraissent du XIIIe siècle, et sur le penchant de la colline est une motte de 250 pieds de circonférence. Au milieu est un puits maçonné appelé le *puits de la Motte*. En face, de l'autre coté de la rivière, est une tour en ruine appelée la *Houssaye*.

M. Quesnel, de Rouen, qui possède le château renouvelé de Saint-Denis, y a trouvé, en 1830, des tombeaux en pierre dans son jardin potager.

En 1843, j'ai vu démolir une tour circulaire de 150 pieds de circonférence. On l'appelait les *Malesaises* ou le *Vaudichon*.

BIBLIOGRAPHIE.

Deville, « Notice sur quelques Dolium antiques, » p. 3, in-8° de 15 p. et pl., Rouen, 1842.

Id., « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, » année 1842, p. 335-36.

Id., « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. X, p. 675-78, et atlas, pl. IV.

Deville, « Catalogue du Musée départemental des Antiquités de Rouen, » année 1845.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, » p. 34.

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 136; 2e édit., p. 154-55.

SAINT-JACQUES-SUR-DARNÉTAL.

PÉRIODE NORMANDE. — Dans une charte délivrée vers 1060, le duc Guillaume appelle Saint-Jacques-sur-Darnétal: « Villam Sancti Jacobi... in territorio Rotomagensi. »

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 21.

SAINT-MARTIN-DU-VIVIER.

PÉRIODE NORMANDE. — C'est sur Saint-Martin-du-Vivier que se trouve la source de la rivière de Robec, appelée « fluviolum Rodobech » dans une charte délivrée, en 1030, par Gosselin-le-Vicomte, pour l'abbaye de la Trinité du Mont-de-Rouen.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 19.

ISNEAUVILLE.

ÉPOQUE FRANQUE. — Vers 1835, il a été trouvé, au versant de la colline que surmonte l'église d'Isneauville, là où s'élève la nouvelle école, des tombeaux en pierre avec vases et ossements. D'après un vase en terre cuite entré au Musée de Rouen, M. Deville a jugé que ces sépultures appartenaient aux temps barbares. Suivant les documents que nous nous sommes procurés, il y avait cinq ou six cercueils de pierre renfermant des vases, des boucles et des sabres en fer.

M. Lesguilliez, de Darnétal, a bien voulu me communiquer le fait suivant, dont il a été témoin, et qui n'a probablement jamais été publié: « En août 1814, des ouvriers tiraient

du caillou sur le penchant d'une colline, à l'entrée d'un bois qui dépend du hameau de *la Muette* et à peu de distance d'un chemin qui conduit vers Houppeville. Presqu'à fleur de terre, ils rencontrèrent trois cercueils de pierre, placés côte à côte. Deux d'entre eux furent brisés, un seul resta intact. Leur grandeur était différente. Le premier, assez petit, semblait appartenir à un enfant de douze ans; le second, de taille moyenne, devait être celui d'une femme; le troisième, le plus grand de tous, avait appartenu à un homme, et même à un guerrier. On a, en effet, tiré de ce cercueil un sabre en fer très oxydé et deux petits vases de terre. Ces deux vases, de la capacité d'un quart de litre, étaient l'un blanc et l'autre noir. » — Les cercueils, le sabre et les vases, me paraissent indiquer la sépulture d'une famille franque.

RY.

ÉPOQUE FRANQUE. — On ne saurait douter de l'existence de cette localité à l'époque franque, puisque les plus anciens documents nous la montrent comme le siége de l'un des huit doyennés du Grand-Archidiaconé dont Rouen était le centre. (Decanatus de Rivo.)

LE HÉRON.

EPOQUE INCERTAINE. — En 1832, M. de Stabenrath signala à la Commission des Antiquités l'existence d'une butte ou motte sur la commune du Héron.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, » p. 169.

CANTON DE BOOS.

BOOS.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1863, on a trouvé dans le *bois de Boos* une hachette en silex.

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Bultel, conseiller d'arrondissement, qui connaît parfaitement le pays qu'il habite, m'a assuré que dans ce même *bois de Boos* il existe les restes d'un ancien château-fort. La motte s'y voit encore ainsi que l'ancien puits. Aux alentours, un chemin a conservé le nom de *Chemin-du-Puits*.

FRANQUEVILLETTE (SECTION DE BOOS).

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. E. Gaillard assure qu'à Franquevillette, près Boos, il existait des fossés limitant la forêt du Long-Boël. Cette assertion est basée sur une information faite par le Parlement en 1633, dans laquelle on déclare que des *fossés et traces de fossés* formaient autrefois la clôture des *Rouges-Carrières*, qui s'appelait anciennement forêt du Long-Boël.

GOUY.

ÉPOQUE INCERTAINE. — En 1826, M. F. de Saulcy, aujourd'hui sénateur, membre de l'Institut et président de la Commission topographique des Gaules, écrivait ce quit suit à la Commission des Antiquités : « Tout près du petit village de Gouy se trouve un coteau dont le sommet offre un plateau de 27 acres environ. De plusieurs tombelles qu'on y voyait autrefois, une seule subsiste aujourd'hui. C'est un grand carré de trente pas de diamètre entouré d'un petit fossé. A cent trente-cinq pas de ce tertre, on voit une élévation de six à sept pieds de haut et de cinquante pas de longueur, également défendue par un fossé. Sur toute la surface du plateau, on rencontre çà et là de petites buttes longues de six pieds et hautes de deux ou trois. La tradition du pays veut qu'il y ait eu un campement en cet endroit. »

ÉPOQUE FRANQUE (?). — Sur le plateau du *Plessis*, on nous a dit qu'il avait été trouvé une hache et un angon en fer.

M. Deville nous a parlé d'une enceinte carrée d'une superficie de 6,000 mètres.

« Procès-verb. de la Comm. dép. des Antiq., » p. 94. | E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 7.

YMARE.

EPOQUE INCERTAINE. — Sur les limites des communes d'Ymare et de Pîtres, près d'un carrefour où passent plusieurs chemins, il existe une table de pierre posée sur deux autres placées à champ. On assure que ceux qui passent dessous guérissent de la fièvre et de la morsure des chiens enragés. Cette table paraît moderne, mais elle peut en remplacer une plus ancienne.

QUÉVREVILLE-LA-POTERIE.

ÉPOQUE FRANQUE. — Dans les mois de novembre et de décembre 1865, les ouvriers de la voirie, occupés à tracer le chemin de grande communication n° 13, de Grand-Couronne à Forges, rencontrèrent des sépultures anciennes dans un taillis nommé la *Vente-de-Thémare*. Des vases accompagnaient les squelettes. Quelques fragments de cette poterie nous ayant été communiqués, nous les avons jugés de la période franque.

Les travaux de la route ayant continué en 1864, on a rencontré, dans la seule traverse du chemin, au moins vingt corps, dont une douzaine présentaient aux pieds un vase de terre noire, dont nous reproduisons ici trois spécimens gravés par M. Brévière.

Le 19 mars 1864, une fouille ayant été tentée par M. de Girancourt et par moi, nous avons trouvé deux corps couchés parallèlement à 70 centimètres, et orientés est et ouest. L'un d'eux ne possédait rien; mais l'autre, qui était jeune, nous a donné un vase noir, placé aux pieds, et deux fibules de bronze, de forme ansée, posées sur la poitrine. Avec ces fibules se trouvait une chaînette de bronze, longue d'environ 12 centimètres, et que nous reproduisons ici. Déjà, à Londinières et à Envermeu, nous avions trouvé des chaînettes; mais leur place ne nous est apparue nulle part plus clairement qu'à Quévreville. L'endroit où nous avons rencontré cette pièce nous engage à la rattacher, dans notre dessin, aux deux fibules elles-mêmes, qu'elle était probablement destinée à relier. L'attache en fer, comme l'ardillon lui-même, aura sans doute disparu.



FIBULES, CHAINETTE EN BRONZE ET VASES DE TERRE (QUÉVREVILLE, 1864).

Dans le cimetière burgonde de Charnay, M. Baudot a recueilli également des fibules ansées, encore liées entre elles par des chaînettes de cuivre. (*Mémoires sur les Sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne*, dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. v, p. 182-83, pl. xv, fig. 1, 2, 3.)

La forme des vases et des fibules nous fait croire que ces sépultures appartiennent à la période carlovingienne.

Sur la colline qui fait face à la *Vente-de-Thémare*, les ouvriers ont rencontré un autre squelette accompagné d'un grand bronze de Posthume.

SAINT-PIERRE ET NOTRE-DAME-FRANQUEVILLE.

PÉRIODE NORMANDE. — Nous pensons qu'à la période normande ces deux villages ne formaient qu'une seule localité, dont l'église fut donnée par le duc Robert à Notre-Dame de Rouen. Elle est désignée alors sous le nom de « Villa Franchævillulæ vocatæ. »

A Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 19.

BELBEUF.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Bultel, maire de La Neuville, m'assure qu'il existe à Belbeuf une pierre druidique.

LE MESNIL-RAOUL.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine allant de Rouen à Radepont passait par le Mesnil-Raoul. — Le Musée de Rouen a recueilli une cuiller romaine en bronze, trouvée au Mesnil-Raoul vers 1835.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiq., » p. 211.

AMFREVILLE-LA-MI-VOIE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au lieu dit *le Clos-Madame*, il a été trouvé, en 1806, des objets de bronze et des monnaies romaines, dont plusieurs étaient en or.

Au commencement de 1862, à l'extrémité de l'avenue de M. de Neuvillette, on a recueilli, dans un trou recouvert d'une pierre, un lot de monnaies antiques pesant 2,500 grammes. Six de ces pièces, achetées par M. le curé du lieu, ont donné les noms d'Antonin-le-Pieux et des deux Faustine.

ÉPOQUE FRANQUE. — Sur le territoire de la Mi-Voie, on a reconnu, à diverses reprises, des sépultures antiques que j'ai tout lieu de croire franques. On en cite aux *Rouges-Fosses* et aux *Mal-Franques*; mais les principales ont été rencontrées au *Mont-Haguet*. En 1846 et en 1849, on a trouvé deux ou trois cercueils de pierre plus étroits aux pieds qu'à la tête. Ils contenaient des ossements et des objets de fer. On cite particulièrement un sabre et une épée. D'autres sépultures sans cercueil, mais avec vases de terre et de verre, ont été extraites des flancs du *Mont-Haguet*.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On raconte que l'église fut d'abord commencée sur le *Mont-Saint-Julien*, mais que la nuit la maçonnerie se trouvait transportée sur le *Mont-Saint-Remy*, où elle est aujourd'hui.

A. Durand, « Journal de Rouen, » des 25 octobre 1859; 26 janvier, 22 février et 20 octobre 1860; 17 juillet 1861; 20 janvier et 24 février 1862.

MESNIL-ESNARD.

EPOQUE INCERTAINE. — En 1828, M. le maire du Mesnil-Esnard annonçait à la Commission des Antiquités qu'il avait trouvé, dans son jardin, un squelette, dont aucun objet ne déterminait la date.

On m'a montré aussi une petite statuette de bronze, que l'on dit provenir du Mesnil-Esnard.

« Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquités, » p. 119.

BLOSSEVILLE-BON-SECOURS.

Époque romaine. — Près de l'église de Blosseville-Bon-Secours, on a trouvé, en 1846, une quantité considérable de tuiles à rebords.

Dans le faubourg d'Eauplet, il a été recueilli, en 1836, une monnaie de Dioclétien.

Époque franque (?). — Dans la direction du nord-ouest de l'église de Bon-Secours, on voit, sur le bord de la colline qui regarde Rouen, un terrassement considérable, auquel le peuple donne le nom de *Thuringe*. Ce retranchement, accompagné d'un fossé profond, a été en grande partie détruit par la culture. Ce qui subsiste encore est le reste d'un camp, à peu près entier il y a peu d'années, et qui est figuré complet sur d'anciens plans de Rouen. Comme nous l'avons dit, ce camp, ainsi que le quartier où il est situé, porte le nom de *Thuringe*. Suivant les chroniques fabuleuses de la Normandie, le *château de Thuringe* aurait été occupé, dès le VIIIe siècle, par le terrible Robert-le-Diable, fils du duc Aubert.

Période normande. — Gosselin, vicomte d'Arques et de Rouen, parlant du terrain acheté pour asseoir l'abbaye de la Trinité du Mont, depuis Sainte-Catherine, cite un *Câtelier* : « Ipsam partem de Castellario quæ nostræ emptioni vicina est. »

« L'Histoire et Chroniqve de Normandie, » par Martin Le Megissier, folio 2, verso, édit. de 1516 et 1588.
« Revue de Rouen, » année 1846. 1er sem., p. 322-23.
Fallue, « Mém. de la Société des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 185 et 201.
A Bosquet, « La Norm. rom. et merv., » p. 1, 14, 24.

LES AUTHIEUX-PORT-SAINT-OUEN.

Epoque incertaine. — Au hameau de Saint-Adrien, situé au bord de la Seine et à l'entrée d'un petit vallon, des terrassiers ont découvert dans le flanc de la colline une longue et large grotte qui ne compte pas moins de 2 à 300 mètres. Les parois de cette vaste caverne sont noircies sur plusieurs points.

D'après les chiffres qu'on lit sur la craie des murs, elle aurait été ouverte en 1810 et en 1758.

SAINT-AUBIN-CELLOVILLE.

Epoque incertaine. — En 1833, M. le maire de Saint-Aubin-Celloville signala à la Commission des Antiquités les restes d'un camp existant sur sa commune.

Epoque romaine. — Des meules à broyer en poudingue ont été trouvées à Saint-Aubin. L'une d'elles est au Musée de Rouen.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités, » p. 191.

SAINT-AUBIN-EPINAY.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1862, il m'a été remis une hachette en silex provenant de Saint-Aubin-Epinay.

EPOQUE ROMAINE OU FRANQUE. — Dans une terre appelée le Champ-du-Coffre, on a trouvé des cercueils de pierre avec des vases.

Je tiens de M. Lesguilliez, l'historien de Darnétal, la note suivante, qu'il rédigea en 1832 : « Il y a quelques années, on trouva, dans les bois de Saint-Aubin-la-Rivière, à peu de distance du chemin qui conduit à Saint-Jacques-sur-Darnétal, des tombeaux semblables à ceux d'Isneauville. » Nous engageons le lecteur à se reporter à l'article *Isneauville*.

A la fin de 1863, des ouvriers, établissant le chemin de grande communication n° 7, de Darnétal à Sénarpont, trouvèrent, à la côte de Saint-Aubin-la-Rivière, des sépultures que je crois franques. De toute leur découverte, ils n'ont conservé qu'un scramasaxe qui témoigne suffisamment de sa date et de sa provenance.

LE MONT-MAIN.

EPOQUE GAULOISE. — M. André Durand m'assure avoir connu autrefois, dans les taillis du Mont-Main, une table de pierre qu'il croit druidique.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie antique qui allait de Rouen à Paris passait par Darnétal et gagnait la plaine par la côte du Mont-Main.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans une cour sise au hameau de la *Haute-Motte*, il existe la trace d'un ancien château dont on retrouve parfois les murs. On reconnaît aujourd'hui la base d'une butte entourée de fossés formant vivier.

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 4-5.

LA NEUVILLE-CHAMP-D'OISEL.

L'important village de la Neuville-Champ-d'Oisel, assis sur les défrichements de la forêt du Long-Boël, se compose principalement d'une longue rue qui fut autrefois une voie antique allant de Rouen à Paris par Radepont et les Andelys. La surface de cette grande commune étudiée par son maire, M. Bultel, nous a fourni les renseignements suivants :

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1863, M. Gaillard, adjoint de la commune, a recueilli une petite hache en silex au lieu dit *le Brulin*, près la forêt. En 1864, ce même propriétaire, faisant travailler près de sa maison sise au *Clos-Chapitre*, au bord d'une ancienne voie, a trouvé deux hachettes en silex très bien polies, l'une entière et l'autre cassée.

ÉPOQUE ROMAINE. — La présence d'une voie romaine est populaire à la Neuville. Le hameau de la *Chaussée* est là pour attester son passage que confirment les anciens titres,

sous le nom de *chemin du Roy*. La stratification de la route antique composée de silex et de machefer a été aperçue au *Clos-Chapitre* et à 80 centimètres sous le sol, lorsque l'on construisait, en 1830, la route départementale nº 8, de Rouen aux Andelys. Cette voie venait de Rouen par Darnétal et Franqueville.

Des tuiles à rebords et des murailles ont été reconnues sur plusieurs points et dans des défrichements successifs. On m'en a cité près de la *mare* dite *des Corps-Saints*, aux triéges du *Parquet* et du *Clos-Madame*. Ce dernier point semble plus riche que les autres. Une tradition assure qu'il était fréquenté par les fées. Vers 1830, on y trouva une tirelire en silex remplie de pièces probablement antiques.

En 1864, M. Lanne, défrichant les bois du *Parquet*, a rencontré des carrés de murs auprès de trois anciennes mares.

A différentes reprises, M. Bultel a recueilli des monnaies romaines sur le territoire de la Neuville. La seule qu'il m'ait remise avait été recueillie, en 1865, dans un défrichement. C'était un moyen bronze de Constantin ou de ses fils.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1861, des ouvriers, défrichant un terrain appartenant à M. Avenel, de Rouen, trouvèrent des vases francs provenant d'inhumations de la période mérovingienne. Bien des poteries furent brisées, le reste fut emporté par les visiteurs. Un de ces vases se voit aujourd'hui à Rouen, chez M. Leclerc.

CANTON D'ELBEUF.

ELBEUF.

La ville d'Elbeuf, qui fait aujourd'hui partie du même département et du même diocèse, appartenait autrefois à deux pays et à deux évêchés différents. La paroisse de Saint-Etienne était du diocèse de Rouen et du pays des Vélocasses; la paroisse de Saint-Jean, au contraire, relevait de l'évêché d'Evreux et des Aulerques-Eburoviques. L'église et la paroisse de Saint-Jean sont une création ecclésiastique du moyen-âge. Nous pensons qu'aux temps antiques son territoire fit partie de la ville romaine d'*Uggate*, à laquelle a succédé le Caudebec des Normands. Saint-Jean fut donc aux temps chrétiens un démembrement de Caudebec.

Le lecteur comprendra qu'en pareil cas il devient malaisé de détacher complètement Elbeuf de Caudebec. Nous le ferons pour nous conformer à la géographie et à la topographie modernes. Mais cette distinction, difficile au point de vue archéologique, entraînera nécessairement un peu de confusion dans les termes et dans l'indication des décou-

vertes. Cependant, autant que faire se pourra, nous rendrons à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire que nous tâcherons de bien préciser l'état des lieux et des monuments.

ÉPOQUE GAULOISE. — Notre Musée départemental d'antiquités possède dans ses montres deux médailles gauloises provenant d'Elbeuf. L'une est en or et a été achetée en 1846; l'autre, en argent, a été acquise en 1843. Cette dernière présente d'un côté un sanglier sous un cheval, et, de l'autre, un sanglier sous une tête d'homme.

En 1864, j'ai vu chez M. Gosselin, pharmacien, une hache en silex recueillie *rue de l'Hospice*.

ÉPOQUE ROMAINE. — Quelques auteurs, n'ayant égard qu'aux distances des Itinéraires, ont essayé de placer à Elbeuf la station romaine d'*Uggade* ou *Uggate*, qui se trouvait à VIII milles de *Rotomagus* (Rouen). De ce nombre est le *Recueil des Historiens des Gaules*, publié au siècle dernier, et, de nos jours, sont MM. Licquet et Emmanuel Gaillard. Mais ils se contentaient de poser une question, que nous croyons aujourd'hui tranchée, en faveur de Caudebec. Du reste, la civilisation romaine n'a pas été sans laisser beaucoup de traces sur le territoire d'Elbeuf, surtout dans la paroisse Saint-Jean, faubourg d'une antique station. Ce quartier s'est ressenti du centre qu'il avoisinait.

D'abord, la voie romaine qui de Rouen conduisait à Paris, par *Mediolanum* (Evreux) et *Uggate* (Caudebec), traversait Elbeuf avant de pénétrer dans cette dernière ville. D'autres routes secondaires devaient également en sillonner le sol.

On comprend dès lors qu'il n'est pas surprenant de trouver sur leur parcours des restes de sépultures.

C'est ainsi que M. Guilmeth assure qu'aux abords de la *rue Royale*, sur la propriété d'un boulanger, on a trouvé une belle urne carrée en verre, toute remplie d'os brûlés. Non loin de là étaient des monnaies romaines. Nous savons également qu'en 1838 et en 1839, M. Join-Lambert, faisant creuser une cave dans cette même *rue Royale*, trouva un grand nombre d'objets antiques dont il n'est guère resté aujourd'hui qu'un col de *dolium* avec ses deux anses, et une belle urne carrée en verre bleu, encore remplie d'os brûlés. Cette pièce, haute de 33 centimètres et large de 15, est munie d'une anse rayée. Au moment de sa découverte, elle était fermée avec une tuile à rebords. Aujourd'hui, elle est devenue la propriété de M. Jean Rondeaux, qui nous a permis de la reproduire. Le même M. Rondeaux possède encore une meule à broyer en poudingue provenant d'Elbeuf.



URNE DE VERRE (ELBEUF, 1839).

En 1823, trois monnaies de Dioclétien ayant été trouvées à Elbeuf, le maire de cette ville les envoya à la Commission des Antiquités. Une pièce était en argent; les deux autres, en bronze.

En 1864, des ouvriers, creusant un puits, rencontrèrent un bel aureus de Nerva-Trajan, qu'ils vendirent à M. Aug. Poussin.

Époque franque. — La côte occidentale d'Elbeuf porte le nom de Saint-Haut, Saint-Hauct ou Saint-Auct. Ce nom lui vient d'une ancienne chapelle placée jadis sur son sommet, presque à l'endroit où l'on voit aujourd'hui un grand calvaire de fonte. Vers 1820, on défonça l'enceinte de cette chapelle, à présent complètement disparue, et l'on trouva douze cercueils de pierre, contenant tous des ossements humains. Quelques-uns des squelettes ont donné des couteaux de 15 à 20 centimètres, un sabre long de 46 centimètres et large de 4, un vase de terre et des chaînettes de cuivre de plusieurs dimensions.

Lorsque l'on défricha le terrain qui entoure la chapelle, on rencontra environ cinquante sarcophages de pierre avec des squelettes, des vases, des boucles, des agrafes, des sabres et autres armes. On assure que dans l'un des vases on a recueilli une monnaie romaine en argent et un bronze d'Antonin-le-Pieux.

Période normande. — Au temps des ducs de Normandie, Elbeuf commençait à prendre son nom moderne. Aussi, dans une charte de l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, délivrée par Richard Ier et confirmée par Richard-Cœur-de-Lion, on lit : « In Ebroïcensi pago ecclesias de Wellebou. »

BIBLIOGRAPHIE.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xi, p. 29.

« Procès-verbaux de la Commission départ. des Antiq. de la Seine-Inférieure, » p. 41-42, 69.

Ballin, « Notice sur la ville d'Elbeuf, » p. 5, in-8° de 22 p., Rouen, 1834.

Id., « Revue de Rouen, » année 1834, p. 102-112, 140.

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 137-38, 343-44 ; 2e édit., p. 156 et 432.

« Sépultures gaul., rom., franq. et norm., » p. 95-100.

Guilmeth, « Hist. de la ville et du canton d'Elbeuf, » in-8° de 684 p., Rouen, Berdalle, 1840.

Petit, « Histoire de la ville d'Elbeuf, de Caudebec, d'Orival, de Saint-Aubin et des autres communes du canton, » in-8° de 288 p. avec carte et gravures, Elbeuf, Levasseur, 1858.

Parfait Maille, « Recherches sur Elbeuf, » 3 vol. in-18, Elbeuf, Levasseur, 1859-63.

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF.

Nous touchons ici à une ville ou plutôt à une station romaine qui a les honneurs d'une mention antique, et dont le nom figure dans l'Itinéraire d'Antonin. Cette ville, c'est *Uggade*, que de meilleures versions écrivent *Uggate*, et qui, placée sur la route de Rouen à Paris, par Evreux, se trouvait située à viii milles de *Rotomagus* et à xiv milles de *Mediolanum*. On a longtemps discuté sur l'emplacement d'*Uggate*. Jusqu'à ces dernières années, on le mettait généralement au Pont-de-l'Arche. Dans une dissertation spéciale que nous avons écrite sur ce sujet en 1856, nous avons cru devoir, après discussion approfondie des diverses opinions, placer *Uggate* à Caudebec-lès-Elbeuf, et nous l'y maintenons encore aujourd'hui, après une nouvelle expérience de dix années.

Le motif principal sur lequel s'appuie notre opinion, ce sont les découvertes de toute sorte faites sur le territoire de Caudebec et qui se continuent encore chaque jour. Nous les avons développées en détail dans nos *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*. Nous allons les exposer sommairement ici.

Époque gauloise. — Le sol de Caudebec a donné, à diverses reprises, des monuments

gaulois mêlés aux débris romains. En 1846, ce fut une monnaie gauloise en or qu'acheta le Musée de Rouen. D'autres monnaies celtiques en bronze ont été rencontrées à diverses époques. M. Lambert en cite de bronze portant le nom *Lexoviatis*, ce qui indique la cité des Lexoviens. Nous avons également connu des hachettes en silex, sorties du sol de Caudebec, et nous y avons vu de la poterie qui a tous les caractères celtiques. Enfin, M. Guilmeth cite des hachettes de bronze.

En 1863, il a été recueilli une monnaie de bronze bien connue sous le nom de *Germanu Indutillii*, attribuée à Indociomar, chef des Trévires. Nous parlerons plus loin des poteries gauloises.

Époque romaine. — Mais ce sont les restes romains que l'on trouve à chaque pas dans Caudebec. « Personne n'ignore, écrivait en 1776 M. Dupont, d'Elbeuf, qu'à plus de mille toises à la ronde, autour de l'église de Caudebec, on ne sauroit labourer ou fouiller un peu avant dans la terre sans y rencontrer des fondements de maisons ou de bâtiments. » Cette assertion du XVIIIe siècle est constamment vérifiée par le XIXe. Chacun sait avec quelle prodigieuse activité on construit dans la ruche elbeuvienne. Le seul bourg de Caudebec voit s'élever de quatre-vingts à cent maisons chaque année. Eh bien, dans toutes ces constructions, on ne cesse de rencontrer des murs, des puits, des monnaies, des tuiles, des poteries, des meules, des ossements, du charbon, de la terre noire, en un mot tout le limon de l'humanité. Les quartiers de Caudebec où les découvertes antiques abondent sont d'abord les environs de l'église, puis la *Vignette*, la *Mare-aux-Bœufs*, le *Bout-du-Gard* et le *Bout-de-la-Ville.* Cela forme une étendue de plus de 1,000 mètres d'un côté et de l'autre de l'Eglise. Depuis tantôt cent ans, les trouvailles n'ont pas cessé sur cette terre privilégiée. Il n'est personne ici qui ne possède une vieille monnaie ou un fragment de poterie. Les meules à broyer y sont si communes, que les trameuses s'en servent pour appuyer leurs tournettes.

M. Guilmeth, qui a passé quelque temps à Elbeuf pour y écrire l'histoire de cette ville et de son canton, publiée par lui en 1840, s'est livré à une enquête sur les découvertes journalières de Caudebec. Il a enregistré dans son livre la trouvaille d'épingles à cheveux et de flûtes en os; de styles, de spatules, de bagues et d'anneaux en bronze; de statuettes en terre cuite de Latone et de Vénus; d'un Mercure, d'une Minerve et d'un Mars en bronze; de vases de toutes couleurs et de toutes formes, de milliers de tuiles et de poteries. Enfin, il énumère une série de cent soixante-dix-sept monnaies romaines qui ont passé sous ses yeux.

Dans les archives et les cartons de la Commission des Antiquités, M. Deville a conservé le souvenir d'une belle découverte faite en 1844. Elle était placée dans la *rue Le Riche*, à 300 mètres de l'église. Elle consistait en un beau bassin maçonné et cimenté, long de 6 mètres 60 et large de 5 mètres 90. Au midi étaient deux puits en maçonnerie, et au nord un seul. Autour de là, rayonnaient des murs dans tous les sens. Cette fouille révéla,

outre les substructions, des monnaies du Haut et du Bas-Empire, des tuiles et des briques, des vases en terre noire et en terre rouge; plusieurs présentaient des marques de potier.

En 1846, il a été trouvé à Caudebec, dans un vase de terre de couleur ardoise, un dépôt de huit mille cent monnaies de billon pesant trente grammes. Six mille huit cents étaient de Posthume; le reste était de Gallien, de Gordien III, des Philippe, de Trajan-Dèce et de Claude-le-Gothique. L'enfouissement devait dater du IIIe siècle. La valeur vénale du dépôt était de 1,300 fr. Une Cornelia Supera a été achetée 500 fr. pour le Musée de Rouen.

Mais c'est à Louviers, chez M. Lalun, architecte, que se trouve le Musée d'*Uggate*. Pendant quatre années, de 1840 à 1844, cet amateur n'a cessé de collectionner une foule de choses précieuses qui, sans lui, auraient été perdues. Nous avons remarqué dans cette collection six meules à broyer en poudingue, trois hipposandales en fer, soixante morceaux de poterie, dont plusieurs sont à reliefs (nous en donnons un fragment marqué à l'Hercule et au nom de CINNAMI); une plaque en bronze présentant en relief une figure de femme, que nous reproduisons ici, et un beau seau de bronze recueilli au fond d'un puits. (Nous reproduisons ici, au quart de sa grandeur, cette jolie pièce, haute de 65 centimètres et large de 44 à son ouverture.)



POTERIE ROUGE A RELIEFS

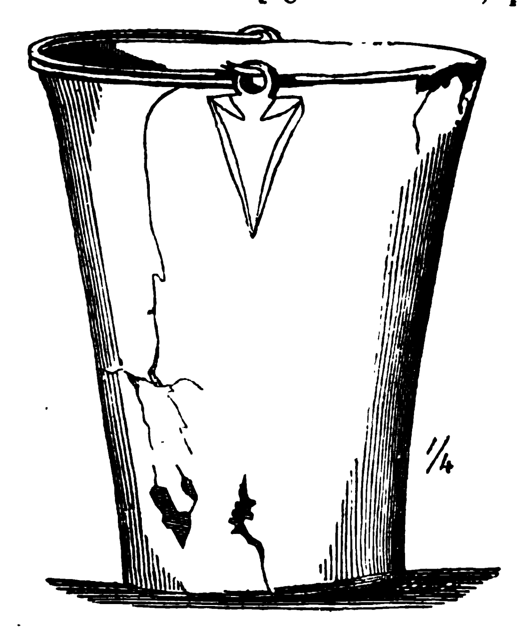


FIGURE EN BRONZE A RELIEF (CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF).

Mais le morceau le plus important du cabinet de M. Lalun, c'est un fragment d'inscription en marbre trouvée en 1840 et qui porte le nom de l'empereur Hadrien. — Une autre inscription sur pierre a été recueillie par M. Concorde (nous la donnons ci, mais sans pou-



FRAGM. D'INSCRIPTION ROMAINE (CAUDEBEC).



SEAU ROMAIN EN BRONZE (CAUDEBEC, 1844).



FRAGMENT D'INSCRIPTION ROMAINE (CAUDEBEC).

voir lui trouver aucun sens). M. Concorde possède également des vases et autres objets antiques provenant de Caudebec.

En dehors de ces diverses collections et du Musée de Rouen, qui a donné l'hospitalité à différents débris romains, nous devons citer la collection de M. Gustave Grandin, d'Elbeuf. Indépendamment des tuiles, des meules et des vases antiques, on y remarque une statuette de bronze, que M. Grandin dit provenir de Caudebec. Elle représente une esclave nue, assise à terre et travaillant des tissus de toile ou de laine. Ce serait assurément le plus ancien monument de l'industrie textile de ce pays.

Parmi les personnes qui ont collectionné des débris d'*Uggate*, nous devons citer M. Gosselin, pharmacien à Caudebec. C'est dans la *Fosse-aux-Moules* qu'il a fait ses meilleures conquêtes. Nous citerons dans le nombre une belle terrine en terre blanche portant le nom de GRACILIS et un beau vase en terre brune qui, sur sa panse, présente au pointillé blanc (GLO)RIA. De cette *Fosse-aux-Moules*, qui fut probablement le dépôt des détritus d'*Uggate*, il est sorti depuis plusieurs années des masses d'ossements d'animaux, d'huîtres et de moules, mélangés à des morceaux de vases sans nombre et de toute couleur, à des restes de fer et de bronze, à des tuiles et à mille débris de tout genre.

Le Musée d'Elbeuf y a recueilli deux objets curieux, une lampe en terre cuite et un camée ou pierre rouge antique sur laquelle est gravé un *Mercure*.

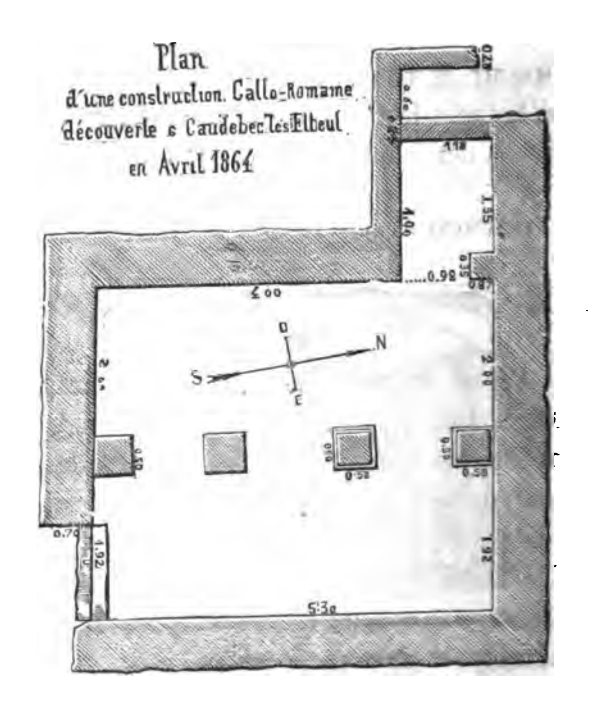
De nombreuses marques de potiers ont été lues sur les fragments céramiques sortis du sol de Caudebec. Nous citerons les suivantes : ASSVTA. — CINNAMI — LOGIRNI. — DAMINIM. — LVGETOF. — OF M... WOI... — SV..: — IVIIN. — CRACISAF. — OF NATVG... — DOCCIVS. — ...BVS. FE. — VOTOF. — ALBVS. — PRVOCI. — GOIIVI. — ÇASSIGNETI. — ...VLICCI. M. — DVRIV ou BVRIV. — Enfin, sur des anses d'amphores, on a lu : ...LII — MEL... — Q' IMF.

Dans ses notes, M. Deville m'a signalé l'existence de grandes pierres aperçues *rue de l'Église*, en 1845, un vase de bronze très élégant, recueilli la même année, et des monnaies en argent de Marc-Aurèle, de Gallien et de Constantin-le-Grand.

Mais la plus importante découverte de Caudebec est bien celle qui a eu lieu dans la *rue Revel*, lors de la construction d'une maison particulière. En mai 1864, M. Berrier, creusant les fondations de sa cave, rencontra un édifice antique, que M. le maire de Caudebec me pria de venir explorer. Pendant quatre jours, je fouillai ce monument souterrain, qui me parut un édicule sacré, une *cella* ou un laraire public ou privé.

L'édifice, construit en moellon de petit appareil chaîné de briques sur un côté seulement, présente une salle carrée de 5 mètres 25 de long sur 4 mètres 50 de large. Les murs, dans beaucoup d'endroits, ont encore 2 mètres et 2 mètres 50 de hauteur. Le fond de la

salle est à 3 mètres 50 au-dessous du sol, qui s'est peu relevé, d'où nous devons conclure que l'appartement a été construit à moitié enseveli. (Nous donnons ici le plan de l'édifice).



On y pénétrait de deux manières : à l'angle du sud-est, par un escalier dont il reste quelques marches ; à l'angle du nord-ouest, par un couloir ou souterrain voûté, large de 1 mètre 20 et profond de 1 mètre 55. Là, le passage formait un angle pour se diriger vers le nord, où sa trace disparaît.

A l'entrée de ce couloir se trouvait une porte large de 95 centimètres, entièrement garnie de fer. Nous avons retrouvé, au pied du passage, un gond, une serrure, un verrou, une poignée, une clé et une garniture de lames de fer, soigneusement décorée, comme la ferronnerie d'Épinay, que l'on voit au Musée de Neufchâtel et que nous reproduisons dans cet ouvrage.

Ce que l'on voyait de plus remarquable dans cet édifice, c'étaient onze niches hautes de 72 centimètres, larges et profondes de 54. Il y en avait trois à l'ouest, quatre au nord et quatre à l'est. Nous croyons que ces niches ont contenu des statues de pierre : nous avons encore retrouvé le fragment de l'une d'elles dans les déblais. Dans cette jolie salle, nous avons reconnu en place quatre bases de colonnes ou pilastres carrés, dont deux étaient placées contre le mur et deux au milieu. Nous croyons ces pierres des colonnes, à moins que ce ne soient des supports d'autels disparus.

Le pavage subsistait encore en partie seulement. Il se composait d'un blocage de moellon de 25 à 30 centimètres d'épaisseur. Il est probable qu'il avait reçu un pavé plus soigné qui aura disparu.

Ce bel appartement avait été recouvert de peintures dont nous avons retrouvé les morceaux. La décoration se composait d'un fond rouge sur lequel régnaient des bandes blanches, vertes et bleues. Ces peintures étaient appliquées sur des mortiers de bauge.

Le toit de l'édifice se composait de tuiles à rebords et de tuiles faîtières, qui remplissaient l'intérieur. Un feu violent avait tout dévoré : sur le pavage de la salle régnait une couche de cendres et de charbons.

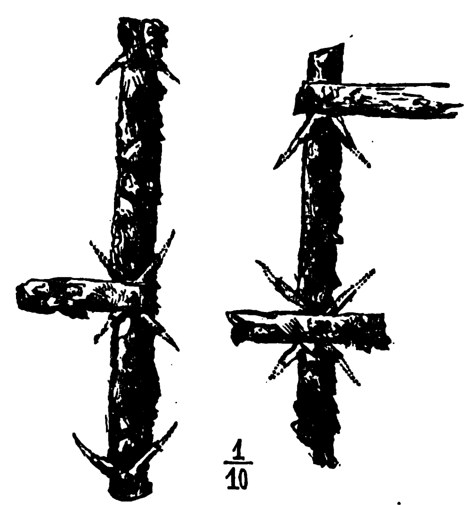
Dans la masse des déblais qui sont sortis de ce monument, j'ai reconnu une hache et

des clous en fer, un peson en terre cuite, des meules à broyer, des fragments de verre, des vases en terre noire et en terre rouge (un de ces derniers a donné la marque : OF MASCIT...), et quatre bronzes, dont un grand et trois petits, sur lesquels on lit les noms d'Antonin-le-Pieux et de Gordien III. (Nous donnons ici les dessins de plusieurs objets sortis des fouilles de la rue Revel.)

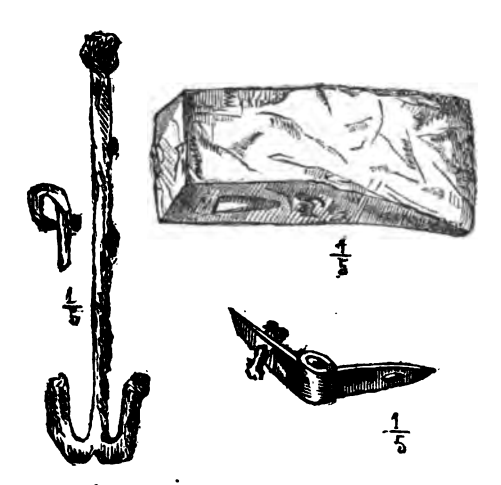
FRAGMENT D'UNE STATUETTE DE PIERRE.



POIGNÉE ET TROU DE SERRURE EN FER.



GARNITURES EN LAMES DE FER ORNÉES, PROVENANT D'UNE PORTE ROMAINE.



CLÉ, HACHE ET COUPLET EN FER (ÉDIFICE ROMAIN DE CAUDEBEC).

Je termine en disant que ce bel édifice, d'un caractère particulier, me semble devoir être un de ces édicules sacrés, pareils à ceux que M. Grignon a déterrés dans la station

romaine qu'il a exhumée, par ordre du roi, de 1772 à 1774. (*Bulletin des fouilles faites, par ordre du Roi, d'une ville romaine, sur la petite montagne du Châtelet, entre Saint-Dizier et Joinville, en Champagne, découverte en* 1772, p. v et vi, et *Second Bulletin, etc.*, p. ci et cii, in-8°, 1774 et 1775).

Un mois à peine après la découverte de l'édifice romain de la *rue Revel*, un tisserand trouvait à quelques mètres de là, dans la *rue Alfred*, un cimetière gaulois du Ier siècle de l'ère chrétienne. Sur un espace de 4 à 5 mètres en tout sens, il a rencontré à 60 centimètres de profondeur une douzaine d'urnes en terre grossière et en forme de *pot à fleur*. C'était le type et la terre des urnes du Vaudreuil, des Damps et de Moulineaux. Ces urnes contenaient des os brûlés, quelques-unes ont donné des miroirs en bronze étamé, des fibules en bronze, une fiole en terre bleue, une petite hache en fer et des monnaies romaines. La plupart de ces vases sont entrés dans la collection archéologique d'Elbeuf où l'on pourra les visiter. Nous avons décrit cette découverte dans la « Revue de la Normandie, » t. v, p. 382-384.

Outre la voie antique de Rouen à Evreux, qui traversait *Uggate* et dont nous avons traité à la page 52 de cet ouvrage, on accorde encore à cette station romaine des voies secondaires conduisant à Condate (Condé-sur-Iton), à *Breviodurum* (Brionne ou Pont-Audemer), à *Lotum* (Caudebec), à *Arægenus* (Vieux) et à *Cæsaromagus* (Beauvais).

Le point central, où les antiques chemins d'*Uggate* bifurquaient, est devenu l'église de Notre-Dame de Caudebec. Les grands murs que l'on trouve dans le cimetière et autour de l'église de Caudebec nous font supposer volontiers que, suivant une coutume païenne, il se trouvait là un temple dédié à Jupiter ou à Mercure, le dieu des chemins, temple auquel aurait succédé l'église chrétienne. Cette succession n'est pas sans antécédents dans les Gaules, comme dans tout l'empire romain.

Tout fait supposer qu'*Uggate*, ravagée une première fois par les Saxons en 282, aura été entièrement détruite sous Gratien, en 383. La première raison que l'on donne de ceci, c'est que les monnaies de cet empereur sont les dernières que l'on ait découvertes dans ce sol, si éminemment numismatique; la seconde, c'est que son nom ne figure plus sur la Table de Peutinger, dressée sous le règne de Théodose-le-Grand, vers l'an 392 de notre ère. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'*Uggate*, comme toutes les villes de la Gaule romaine, périt dans les flammes. Les cendres et les charbons trouvés partout sur ses débris, proclament bien haut cette vérité, à défaut de l'histoire.

M. Guilmeth, que nous ne citons toujours qu'avec réserve, prétend que les derniers habitants d'Uggate furent évangélisés une première fois, vers 410, par saint Victrice de Rouen, et une seconde fois, en 430, par saint Taurin d'Evreux. Nous lui laissons la responsabilité de cette assertion que rien ne dément, mais que rien n'appuie.

ÉPOQUE FRANQUE. — M. Ballin et M. Guilmeth pensent qu'après la conquête des Francs, le territoire occupé par Caudebec et par Elbeuf prit le nom de *Brunent* ou de *Boulent*. Ils assurent qu'au IXe siècle ce nom était encore porté par les deux localités industrielles, et ils leur appliquent la défense que fit aux moines un concile de cette époque de se vêtir de draps de *Brunent*, comme trop luxueux.

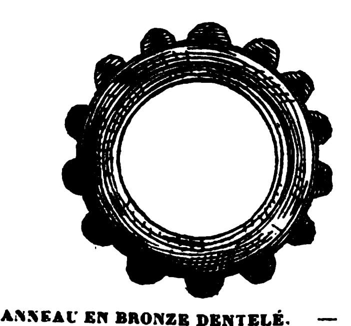
Ce qui démontre mieux pour nous l'existence et même l'importance de Caudebec à l'époque franque, ce sont les nombreux tombeaux de pierre et de plâtre que l'on trouve depuis cinquante ans autour de l'église. A différentes reprises, on a découvert et extrait quelques-unes de ces auges de pierre, dont plusieurs se voient dans la cour du presbytère. Toutes les personnes du quartier déclarent en posséder dans leurs cours et dans leurs jardins.

En 1832, lorsque M. Santerre fit construire la maison de M. Zouin, médecin, il trouva cinq cercueils de pierre orientés est et ouest, et contenant encore des restes humains.

En septembre 1855, un conduit pratiqué pour l'installation du gaz, dans la *rue de l'Église*, a fait voir sept ou huit de ces sarcophages qui se touchaient presque tous. Ils n'étaient guère qu'à 60 centimètres du sol, orientés les pieds à l'est et la tête à l'ouest. Leur longueur totale était en moyenne de 2 mètres 15 centimètres; leur largeur, de 52 centimètres; leur profondeur, de 27. Généralement, ils étaient en deux morceaux, comme le couvercle lui-même, qui était légèrement tectiforme.

Tous ces cercueils avaient été réoccupés au moyen-âge. Un seul pourtant avait échappé; aussi, celui-là a-t-il fourni quelques objets intéressants et déterminants de la date des inhumations. Nous reproduisons ici les principales pièces qui en ont été tirées, et qui se composaient d'une boucle carrée en bronze, d'un anneau du même métal orné de quatorze grains saillants au pourtour, de deux perles dont une en verre bleu et l'autre en pâte de verre, d'un cure-oreilles et d'un cure-dents en bronze, et enfin de deux fibules rondes en or et argent décorées de verroteries rouges rehaussées de paillons. Nous donnons ici une de ces deux broches, parfaitement pareilles et entièrement identiques à celles de Parfondeval

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF, 1855.



ANNEAU EN BRONZE DENTELÉ. — CURE-OREILLES ET CURE-DENTS EN BRONZE.



FIBULE DE BRONZE DÉCORÉE D'OR ET D'ARGENT.

La terre dans laquelle reposaient ces cercueils est noire et charbonnée, remplie de débris romains, tels que tuiles à rebords, médailles de bronze et poteries antiques. Il est évident que les conquérants ont reposé sur les restes des vaincus.

Je ne doute pas non plus que le quartier voisin des *rues Alfred* et de *Louviers*, au point où se trouve la fabrique de M. Pelletier-Samson, n'ait été la grande nécropole d'*Uggate*, non-seulement aux temps gaulois et romains, mais aussi à l'époque franque. Vers 1820, M. Goujard trouva, entre les deux rues, dix à douze cercueils en pierre et en plâtre. En 1838, M. Pelletier rencontra dans son enclos trois cercueils de plâtre, placés côte à côte. En 1846, en construisant la fabrique, on aperçut un squelette près duquel était un vase. Il me paraît clair qu'il y eut des inhumations franques dans la *rue de Louviers*. Dans la cour du sieur Saint-Amand, la maison est assise sur des morts. En 1861, on m'a remis trois scramasaxes trouvés dans des fondations. Ils sont aujourd'hui au Musée d'Elbeuf.

PÉRIODE NORMANDE. — Au xe siècle, Richard Ier, rétablissant l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, lui donna les églises de Caudebec, alors rangées dans l'Evrecin. « Ecclesias de Caldebec in Ebroïcensi pago. »

EPOQUE INCERTAINE. — Le 9 mars 1861, il a été trouvé à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, territoire nouvellement détaché de Caudebec, une marmite en bronze à trois pieds et deux anses, dont nous reproduisons ici le dessin. Jusqu'à cette heure, nous ne pouvons dater ce vase, pas plus que ses pareils rencontrés à Lillebonne, aux Loges, à Vatteville, à Ancretteville, au Val-de-la-Haye et à Tourville-la-Chapelle.



MARMITE EN BRONZE (SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF, 1861).

Il existe à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, assez près de l'église Saint-Louis, un hameau connu sous le nom de *Bretèque*. Il paraît que ce nom, comme celui de *Deffends*, indique toujours une fortification au moyen-âge (1).

(1) A Maillebois, près Chartres (Eure-et-Loir), est le hameau de la *Bretesche*. — Ducange dit à propos de *Breteschia*, *Breteschiæ* : « Castella lignea quibus castra et oppida muniebantur. » *Annuaire d'Eure-et-Loir* pour 1849, page 229.

BIBLIOGRAPHIE.

D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 698-99.

Dupont, « Notes manuscrites sur Elbeuf, » 1774-1782.

« Annales, » de M. Genu, curé de Caudebec, de 1710 à 1715. Mss.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 29.

Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXV, p. 517, pl. XV, fig. 5.

Guilmeth, « Hist. de la ville et du canton d'Elbeuf, » in-8° de 684 p., Rouen, Berdalle, 1840.

« Revue de Rouen, » année 1845, 1er sem., p. 321; année 1846, 2e sem., p. 370-71.

Deville, « Note sur une découverte de Médailles rom., » dans le « Précis anal. de l'Acad. de Rouen, » année 1847, p. 360-68.

Id., « Catalogue du Musée départemental, » année 1845, p. 20-26.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 137-38, 159; 2e édit., p. 155-56, 181.

« Sépultures gaul., rom., franq. et norm., » p. 95-121.

« Antiquités romaines et Tombeaux francs trouvés à Caudebec-lès-Elbeuf, » dans le « Précis anal. de l'Acad. de Rouen, » année 1856, p. 269-395, avec gravures.

« Note sur des Marmites en bronze conservées dans quelques collect. archéol., » p. 1-7.

« Revue de l'Art chrétien, » t. VI, p. 127-32.

« Note sur un édifice gallo-romain, présumé temple ou laraire découvert et exploré à Caudebec-lès-Elbeuf en mai 1864, » dans le « Bulletin des Travaux de la Société Industrielle d'Elbeuf, » année 1864, p. 83-96, avec gravures.

« Revue de la Normandie, » t. V, p. 382-84.

Miard, « Journal d'Elbeuf, » du 30 septembre 1855.

Id., « Notes manuscrites sur Caudebec-lès-Elbeuf, » 1830-1860.

Petit, « Histoire de la ville d'Elbeuf, de Caudebec, d'Orival, de Saint-Aubin et des autres communes du canton, » in-8° de 288 p., Elbeuf, Levasseur, 1858.

P. Maille, « Recherches sur Elbeuf, » 3 vol. in-18, Elbeuf, 1859-63.

LA LONDE.

ÉPOQUE ROMAINE. — On trouve à La Londe des fragments de meules à broyer en poudingue. Le Musée de Rouen et M. l'abbé Jacquemet, de Limésy, en possèdent des échantillons.

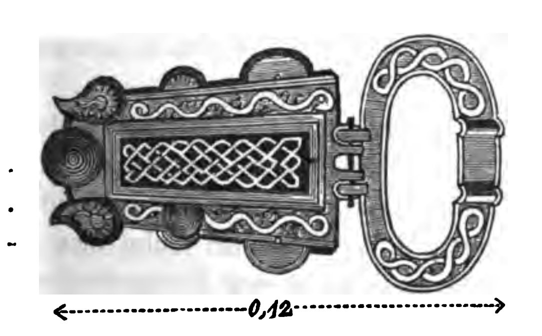
PÉRIODE NORMANDE. — L'église de La Londe renferme une abside circulaire du XIe siècle.

ORIVAL.

ÉPOQUE ROMAINE. — Par Orival passait la voie romaine qui allait de Rouen à Paris, par Uggate (Caudebec-lès-Elbeuf).

ÉPOQUE FRANQUE. — J'ai appris en 1861 qu'au lieu dit le *Roule-Hedwin*, situé entre Orival et Oissel, on a trouvé dans la craie des sépultures sises au versant de la colline et au bord de la forêt de La Londe. Une d'elles a donné un scramasaxe.

En septembre 1862, le sieur Fontaine, de Tourville, pratiqua une fouille en cet endroit. Il trouva quatorze ou quinze squelettes enfouis dans des fosses de craie; il y avait des hommes, des femmes et des enfants. Sur le nombre, deux fosses seulement ont donné des objets de Musée. C'étaient, outre un fragment de vase franc, un sabre en fer, long de 40 centimètres et possédant encore ses rainures, puis une belle agrafe en bronze ciselé et étamé. Cette plaque élégante, décorée d'un natté magnifique, est devenue la propriété de M. de Girancourt, qui a bien voulu nous gratifier du dessin que nous reproduisons ici.



AGRAFE EN BRONZE CISELÉ (ORIVAL, 1862).

Période normande. — C'est sur une des roches d'Orival qui bastionnent la Seine dans la direction d'Oissel, et à peu près en face de Cléon, que se trouvait le fameux château de *Roche-Orival*, aujourd'hui connu sous le nom de *château Fouet*.

Cette forteresse, commencée par Richard Cœur-de-Lion, l'ami des rochers et le romanesque fondateur du *Château-Gaillard*, fut perfectionnée et agrandie par Jean-Sans-Terre. Ce duc-roi y vint jusqu'à vingt-quatre fois en cinq ans, de 1199 à 1203. Nous connaissons trois ou quatre chartes signées par lui à la Roche-d'Orival. Mais la dernière année, quand il vit qu'il fallait désespérer de la Normandie, il démolit son œuvre pour l'empêcher de tomber entre les mains du vainqueur.

La place et les racines du château subsistent encore. C'est un vrai nid d'aigle imprenable et inaccessible de tous côtés, sauf par une langue de terre vers la plaine. De ce coté, un fossé et une coupure profonde existent encore. Ces retranchements étaient destinés à isoler la citadelle. Les épaisses murailles des tours et du donjon se reconnaissent encore à leur appareil de pierre du XIIe siècle. Ce château avait de l'importance au siècle dernier. M. Rondeaux de Sétry nous en a laissé une bonne description. Il portait déjà le nom de *château Fouet*. En 1620, un marquis de La Londe voulut en relever les murs ; le Parlement de Rouen s'y opposa. De temps à autre, on trouve des débris au *château Fouet*. Vers 1846, M. Deville acheta, pour le Musée de Rouen, un fragment de vase en bronze provenant de ces ruines.

» Rotuli Normanniæ in turri Londinensi asservati,» t. Ier, p. 45 à 60, publiés en 1835 par M. Duffus-Hardy.
L'abbé Cochet, « Notice hist. et descript. sur l'église de Moulineaux, » in-8° de 8 p., Rouen, 1845.
L'abbé Cochet, « Notice sur des Sépultures romaines du IVe et du Ve siècle, trouvées à Tourville-la-Rivière, » p. 5.
Id., « Revue de Rouen, » année 1845, 2e sem., p. 161-69.
Id., « Revue de Normandie, » année 1863, p. 245.

TOURVILLE-LA-RIVIÈRE.

Epoque romaine. — Depuis 1842, époque du percement du tunnel de Tourville-la-Rivière, il a été trouvé dans cette localité un grand nombre d'antiquités gallo-romaines. Elles consistaient en vases de terre et de verre et en objets de métal, provenant tous, à ce qu'il m'a semblé, de sépultures antiques. On m'a signalé surtout, parmi les découvertes, un ou deux cercueils en plomb, rencontrés depuis trois ans, et des dépôts de monnaies de bronze, qui m'ont paru remonter au IIIe et au IVe siècle de l'ère chrétienne.

M. de Girancourt, conseiller général du canton de Blangy, ayant fait l'acquisition de la plus grande et de la plus belle partie de ces objets, obtint aussi du propriétaire, M. Grenet, de Rouen, la permission de fouiller le terrain d'où provenaient ces antiquités. Avec un désintéressement qu'on ne saurait assez louer, M. de Girancourt voulut bien associer le département aux fouilles qu'il se proposait de pratiquer et aux découvertes qu'il espérait faire.

M. le Préfet de la Seine-Inférieure ayant bien voulu m'accorder une allocation, j'ai pu

prendre à cette exploration une part active. Malheureusement, le résultat matériel n'a répondu ni à nos efforts, ni à nos espérances, ni à nos sacrifices. Néanmoins, nous avons pu obtenir ce résultat scientifique et géographique : que nous avons constaté à Tourville-la-Rivière l'existence d'un cimetière gallo-romain de la transition, c'est-à-dire du IVe et du Ve siècle de notre ère.

Ce cimetière est situé au versant d'une colline qui regarde l'orient, entre Tourville et Sotteville-sous-le-Val, à l'endroit où le chemin de fer de Rouen à Paris débouche du tunnel, dans la direction du Pont-de-l'Arche. Outre les travaux de la voie ferrée, l'exploitation d'une sablière a encore contribué à montrer l'étendue de ce champ de sépultures. Il n'avait pas moins de 200 mètres de long sur 150 de large. C'est dans cet espace qu'ont porté nos sondages et nos fouilles pendant les mois de mai et de juin de l'année 1862.

Les sépultures consistaient surtout ici en des inhumations. Cependant, nous avons rencontré une urne remplie des os brûlés d'un adulte. Cette urne, en terre grise, avait la forme d'un pot-au-feu. C'était l'*olla* rustique des Gallo-Romains, si commune dans le pays des Vélocasses et des Calètes. Cette incinération avait ceci de remarquable, qu'elle était dans les terrains supérieurs, et qu'au-dessous d'elle nous avons trouvé une inhumation romaine.

Ici, les inhumations consistèrent surtout dans des cercueils de bois d'une grande épaisseur : les planches ne devaient pas avoir moins de 10 à 12 centimètres, si j'en juge par les clous en fer destinés à les relier et à les consolider. Quelques-uns de ces cercueils fermaient à l'aide de couplets en fer dont nous avons recueilli plusieurs spécimens. Il s'est également rencontré des anneaux en fer dont la destination n'est pas facile à déterminer.

Outre les cercueils de bois, j'ai aussi à signaler la présence de deux cercueils en plomb apparus de 1860 à 1862. L'un d'eux pesait jusqu'à cent kilogrammes. On remarquait à la tête du couvercle la figure d'une croix de Saint-André, gravée avec un instrument aigu. Cette figure a été également observée à Rouen, en 1843, sur les cercueils de Quatre-Mares, et, en 1852, sur ceux du couvent d'Ernemont. A Angers, où de pareilles croix ont été reconnues en 1849, on les considère comme des signes chrétiens. Je n'oserais conclure aussi promptement.

Les corps renfermés dans ces cercueils de bois ou de plomb étaient accompagnés, aux pieds, à la tête et autour du corps, de vases en terre et en verre, dont la majeure partie reproduisait des lagènes et des coupes à boire. Les coupes de verres étaient en quantité incroyable : nous n'en avons pas compté moins de cinquante entières ou par fragments; très peu étaient intactes, presque aucune ne possédait un pied. Toutes étaient saturées au dedans et au dehors d'un tartre rougeâtre semblable à du sang caillé ou à de la lie de vin desséchée.

Les vases de terre se composaient de bols, de pots et de cruchons. La pâte était blanche, rouge, noire ou grise.

Une coupe de verre contenait une vingtaine de quinaires en bronze de Posthume et de Tétricus. La main d'un mort tenait encore un grand et un moyen bronze de Maximien. Les phalanges des doigts sont fortement verdies par l'oxyde. J'ai reconnu, parmi les monnaies, des Gallien, des Claude-le-Gothique et des Constantin-le-Jeune.

On nous a dit qu'un des cercueils de plomb contenait une mère et son enfant, et que l'enfant était accompagné d'un biberon en verre. On ajoute que près de ce cercueil étaient des masses de quinaires en bronze de Posthume et de Tétricus (1), et que ces pièces se trouvaient enfermées dans des boîtes de métal.

Je ne terminerai pas la description de ce cimetière sans citer un curieux bracelet en verre noir, d'une seule pièce, que j'ai recueilli moi-même au poignet d'un défunt, ou probablement d'une défunte. Ce même sujet portait au doigt un anneau de bronze.

Le bracelet de verre, surtout lorsqu'il est entier, est chose rare et curieuse ; mais ce qui ne l'est pas moins pour moi, c'est un vase en fer haut de 13 centimètres et ayant la forme d'une lagène. C'est bien assurément le premier de cette espèce qui me tombe sous les yeux, et je suppose volontiers que cet objet est rare pour tout le monde.

Grâce à la bienveillance de M. de Girancourt, je peux reproduire ici toute la série des vases romains de Tourville que ce généreux gentilhomme a sauvegardés. J'y ajouterai quelques-uns de ceux que j'ai recueillis.



URNE ROMAINE EN TERRE GRISE.



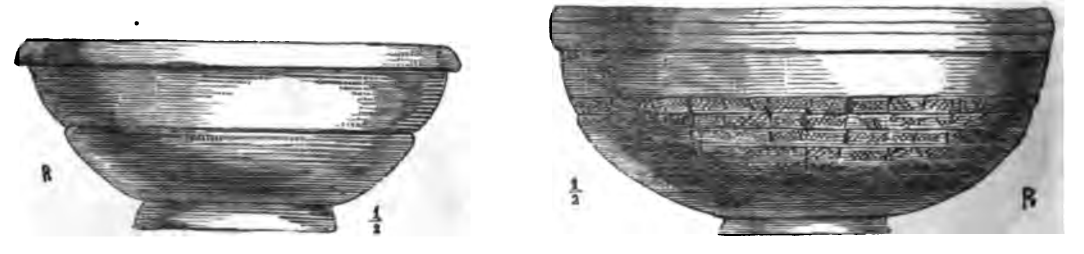
VASE ROMAIN EN FER.

(1) M. H. Langlois raconte que, sur un squelette romain du Bas-Empire, trouvé à Rouen, en 1827 ou en 1828, dans la *rue du Renard*, quartier Saint-Gervais, « plus de cinquante petites monnaies de cuivre, presque toutes à l'effigie de Tétricus père et fils, mais fort singulières par leur excessive ténuité, se trouvaient parmi les ossements des mâchoires. Elles y étaient encore si bien disposées, qu'il était impossible de douter qu'on en eût rempli la bouche du cadavre. » Quatre de ces pièces, reproduites par M. Langlois, prouvent que c'étaient des quinaires. (H. Langlois, « Mém. sur des Tombeaux gallo-romains, » p. 10, pl. 2, fig. v.) — En 1825, dans la *rue Saint-André-hors-Ville*, près la *rue Saint-Maur*, M. Journaux trouva, à sept ou huit pieds sous terre, un squelette ayant entre les tibias une pile de vingt-sept petites pièces de cuivre oxydées et agglomérées. Aux pieds était un vase de verre blanc très mince. Ces monnaies étaient presque toutes à l'effigie de Constantin-le-Jeune et à la marque de *Constantinopolis*. (De la Quérière, « Notice sur diverses antiquités de la ville de Rouen, » p. 5 et 6, in-8°, Rouen, 1825).



VASES ROMAINS EN VERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

VASES ROMAINS EN VERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).



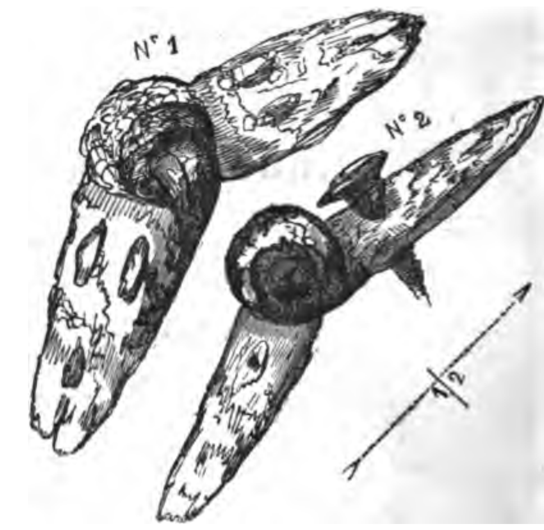
VASES ROMAINS EN TERRE ROUGE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).



VASES ROMAINS EN TERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).



BRACELET EN VERRE NOIR.



COUPLETS EN FER.
N° 1. Tourville-la-Rivière. — N° 2. Rouen, Clos-Campuley.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1857, à la côte de la *Callouette*, située au *Col-de-Tourville*, juste en face du cimetière romain, un cercueil de pierre fut brisé en labourant. Ce cercueil, dont j'ai vu les morceaux, ne contenait qu'un squelette. Ce sarcophage m'a paru appartenir à l'époque franque.

« Revue de la Normandie, » année 1863, p. 241-259.
« Notice sur des Sépultures romaines du IVe et du Ve siècle, trouvées à Tourville-la-Rivière, » in-8° de 19 p. et 34 grav.

ARRONDISSEMENT DE DIEPPE.

CANTON DE DIEPPE.

DIEPPE.

Epoque romaine. — Comme ville, Dieppe ne date guère que du moyen-âge. C'est au XIIe siècle, après la conquête de l'Angleterre par les Normands, que son port prend un grand développement commercial et maritime; car la marine, le commerce et le transit sont la véritable raison d'être de Dieppe. Ce passage des hommes et des choses, qui commence à Guillaume-le-Conquérant, prend un accroissement considérable sous le règne de Henri II Plantagenet.

Le nom de Dieppe, qui lui vient de sa rivière (*Deppa, deep*, profond), apparaît pour la première fois au Xe siècle, et pour la seconde au XIe, dans la charte de Gosselin, vicomte d'Arques et de Rouen, donnée, en 1030, pour la fondation de l'abbaye de la Trinité-du-Mont, depuis Sainte-Catherine-lès-Rouen. Les chroniqueurs dieppois font tous remonter la fondation de leur ville à Charlemagne, qui, avec l'existence, lui aurait donné le nom de *Bertheville*, en l'honneur de sa mère ou de sa fille. Cependant cette assertion, qui ne se fait jour pour nous qu'au XVIe ou au XVIIe siècle, est dénuée de preuves et de monuments contemporains.

Toutefois, comme séjour de l'homme, comme localité bâtie et habitée, Dieppe revendique une plus haute antiquité.

La période gauloise fait à peu près défaut sur le sol; à moins que l'on ne rattache à cette civilisation une pierre dite *Pierre du bonheur*, qui paraît avoir existé au Pollet. La droite et la gauche de la baie sont gardées par deux monuments celtiques, le *Câtelier* de Varengeville, qui passe pour être le *tombeau du petit doigt de Gargantua*, et la grande enceinte de la *Cité de Limes*, des ruines de laquelle un historien du moyen-âge prétend que Dieppe fut bâtie : « Ex ruinis Lymarum civitatis condita est Deppa. »

Mais, quittant le domaine des conjectures pour celui des monuments positifs, nous pouvons montrer à Dieppe, de chaque côté de la vallée, deux points romains fort intéressants.

Le premier est au *faubourg de la Barre*, station de l'ouest de la vallée. Le pied du mont

de Caux est rempli de débris antiques, surtout au point encore appelé la *Cour aux Etuves* (1). Dès le siècle dernier, des découvertes de piliers et d'hypocaustes furent faites en cet endroit et ont été consignées dans les chroniques locales et dans le *Mercure de France* de 1760. Ce dernier recueil inséra une note d'un habitant de Dieppe, que nous soupçonnons fort être M. Desmarquets, qui devint plus tard l'historien de la cité. Un dessin accompagnait la description. Nous sommes heureux de le reproduire d'après le *Mercure* lui-même.



VASES ROMAINS TROUVÉS A DIEPPE EN 1760,
D'après un dessin du temps.

Mais c'est en 1826 que fut découvert et exploré le cimetière romain de la *cavée de Caude-Côte*. M. Feret, qui fouilla ce champ de repos pour Mme la duchesse de Berry, a reconnu l'enceinte murée et a recueilli un certain nombre d'urnes et de vases aux offrandes qui, après avoir orné longtemps le château de Rosny, sont venus prendre place dans le Musée de Rouen et à la Bibliothèque de Dieppe. Les monnaies de bronze accompagnant ces cinquante vases romains de Caude-Côte étaient un Marc-Aurèle et deux Faustines. Toutes trois furent trouvées au fond d'une urne.

Au faubourg de la Barre aboutissaient deux voies romaines : l'une venant de Rouen (Rotomagus) et de Radepont (Ritumagus), appelée aussi le *chemin des Fées*, ce qui lui donnerait presque une origine gauloise; l'autre, venant du pays de Caux qu'elle traversait dans presque toute sa longueur, passait par deux de ses villes principales, *Juliobona* (Lillebonne) et *Gravinum* (Grainville-la-Teinturière), et se rendait à *Gesoriacum* (Boulogne) par *Augusta* (Eu).

Cette voie traversait la vallée de Dieppe, alors remplie par les eaux de trois rivières et de la mer, au moyen d'un *gué* dont le nom est resté longtemps attaché à la *rue d'Ecosse*, autrefois la rue *rue des Gués* ou *des Wées* (Vicum vadorum).

De l'autre côté de la vallée la voie rencontrait la station de l'Est ou du Pollet, dont les débris sont plus parlants que ceux du Port-d'Ouest. Malgré les érosions de la mer et des eaux terrestres, il reste encore le long de la *Retenue* une suite d'habitations romaines qui n'a guère moins d'un kilomètre de longueur.

La trace des habitations est parfaitement marquée avec des murs, des tuiles à rebords, des poteries rouges, noires et grises, des monnaies de bronze, et surtout des débris d'huîtres, de moules, de patelles et de poissons de toute espèce. Depuis 1820 que l'on observe ce dépôt antique, on n'a cessé d'y recueillir des débris de toute espèce; j'y ai

(1) Nous croyons qu'Etuves peut signifier *hypocaustes antiques*. — A Bruyères (Aisne), est la *rue des Etuves*, « Bullet. de la Soc. Acad. de Laon », t. XI, p. 28. — A Soissons, la *rue des Vieilles-Etuves* est sur une chaussée romaine toute remplie de débris antiques. « Bullet. de la Soc. arch., hist. et scient. de Soissons », t. XV, p. 145. — A Bourges, près de la *rue des Vieilles-Étuves* sont des antiquités romaines.

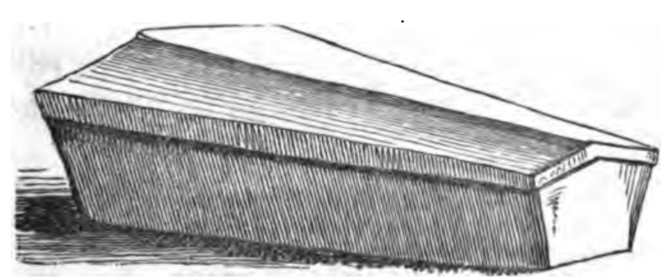
reconnu les marques des potiers PONT... et IVIN..., et j'ai observé, au lieu dit la *Tour de Jérusalem*, une couche de déblais antiques qui n'a pas moins de 6 mètres de profondeur. Cette position romaine est connue des archéologues sous le nom de station de *Bonne-Nouvelle.* Elle était longée, dans toute son étendue, par la voie qui, de Dieppe, se rendait à *Cæsaromagus* (Beauvais) par Envermeu, Londinières, Epinay-Sainte-Beuve et la vallée de l'Eaulne.

Le cimetière de cette station ancienne était probablement au haut de la colline, sur le territoire actuel de la commune de Neuville-le-Pollet. Nous l'avons découvert et exploré en 1845; mais nous devons renvoyer le lecteur à l'article relatif à cette commune. Sur les côtes qui entourent Dieppe, on a trouvé des monnaies d'argent de Domitien, de Posthume et d'Etruscille.

EPOQUE FRANQUE. — Un cimetière franc a été découvert au hameau d'Epinay, aujourd'hui Saint-Pierre, en janvier 1847, lors de la confection de la tranchée du chemin de fer qui borde le chemin d'Arques. Cinquante squelettes environ ont été reconnus. J'ai constaté la présence d'un cercueil en plâtre, de trois sarcophages en pierre de Vergelé et de cinq ou six vases en terre noire ayant la forme de l'époque mérovingienne. Ces vases, qui sont aujourd'hui au Musée de Rouen, ont été dessinés dans la *Revue de Rouen* et dans la *Normandie souterraine.* Je crois ce cimetière plus carlovingien que mérovingien. Je donne ici le dessin de deux vases et d'un des cercueils de pierre.




VASES FRANCS DE SAINT-PIERRE-D'ÉPINAY (DIEPPE), 1847.



CERCUEIL DE PIERRE TROUVÉ A DIEPPE EN 1847.

Je reproduis également deux des crânes francs d'Epinay, aujourd'hui déposés au Jardin des Plantes, dans le Musée anthropologique de Paris :




CRANES FRANCS DE SAINT-PIERRE-D'ÉPINAY (DIEPPE).

En face et dans la prairie est une butte en terre de forme carrée et haute de 5 à 6 mètres. On l'appelle la *Butte des Salines* ou la *Butte de Saint-Pierre*. A quelle époque remonte-t-elle ? Nous l'ignorons.

Le hameau d'Epinay, appelé *Spinetum* en 1282, possédait des salines au XIVe siècle. On les appelait les *Mares d'Espinoy*.

BIBLIOGRAPHIE.

«Monuments antiques trouvés à Cotecôte, près Dieppe,» dans le « Mercure de France, » de juillet 1760, p. 103-110.

Fr. Pasumot, « Sur la découverte des urnes cinéraires de Cotecôte, » dans le « Mercure de France, » de février 1761, p. 100-101.

« Notice sur Dieppe, Arques et quelques monuments circonvoisins, « par P.-J. Feret, in-8°, Paris, 1824.

« Souscription pour la recherche et la découverte des antiquités dans l'arrondissement de Dieppe,» par P.-J. Feret, in-8° de 18 pages, Rouen, 1826.

« Société archéolog. de l'arrondissement de Dieppe,» par P.-J. Feret, in-8° de 32 pages, Rouen, 1828.

« Histoire de Dieppe, » par L. Vitet, 1re édit., 2 vol. in-8°, 1833; 2e édit., 1 vol. in-12, Paris, Gosselin, 1844.

« Promenades autour de Dieppe, » un vol. in-18, Dieppe, 1838; 2e édit. en 1839, avec 6 pl.

« Notice sur les fouilles de Neuville-le-Pollet, en 1845, par M. l'abbé Cochet, in-8° de 18 pages avec planche, Rouen, 1845.

« Sépultures anciennes trouvées à Saint-Pierre-d'Epinay, en 1847, » par M. l'abbé Cochet, in-8° de 18 pages et une planche, Rouen, 1847.

« La Normandie souterraine, » par M. l'abbé Cochet, 1re édition, page 61-73, 319-330: 2e édition, page 71-75, 403-416.

« Histoire des Bains de Dieppe, » par P.-J. Feret, in-8°, Dieppe, 1857.

« Catalogue de la Bibliothèque de Dieppe, rédigé en 1857, » p. 344-348, in-8°, Dieppe, 1857.

« Guide du baigneur dans Dieppe et ses environs, » par M. l'abbé Cochet, p. 73-105, in-18, Dieppe 1860.

NEUVILLE-LE-POLLET.

ÉPOQUE ROMAINE. — Près de l'église de Neuville (1), dans les jardins appartenant à Mme Levasseur et à M. Vincent Duval, maître maçon, j'ai découvert, en 1845, un cimetière gollo-romain qui a été exploré de nouveau en 1846 et en 1850.

(1) Des villages du nom de Neuville (Nova villa) se trouvent auprès des cités antiques de Lyon et de Troyes. Nous croyons que dans ces deux dernières localités se voient aussi des restes romains. M. de Caumont, qui reproduit les bains de Neuville, près Troyes, est disposé a attribuer la création de cette localité au IIe siècle de notre ère. « Bulletin monumental, » t. XXXI, p. 12 et 13.

Ce cimetière à incinération, qui n'avait pas moins de 25 mètres de long sur 10 de large, devait remonter au Ier et au IIe siècle de notre ère. Il en est sorti plus de cinq cents vases en terre, en verre ou en bronze. Ces vases étaient partagés par groupes de sépultures dont quelques-unes en contenaient jusqu'à quinze ou vingt. Le nombre de groupes n'était pas inférieur à soixante.

Outre les vases, j'ai recueilli des cuillères en argent et en bronze, des bagues en cuivre, une clochette, des clés et des ciseaux en fer, et enfin des monnaies de bronze de Marc-Aurèle, de Commode, d'Antonin, de Faustine et d'Adrien.

Sur des vases rouges, j'ai lu les noms des potiers VEROCANDI, TOCCA, ANTICVI et CIISIANIE; sur des barillets de verre, j'ai reconnu les marques des verriers F. FRO, FRON, FRONI, FROTI, FRNTINIANA, S. C. et DACCIVS F.

J'ai donné la description et la reproduction des objets du cimetière de Neuville dans la *Revue de Rouen*, le *Bulletin monumental*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* et la *Normandie souterraine*. Les vases et autres objets qui sont sortis de ces fouilles ont été déposés à la Bibliothèque de Dieppe et au Musée départemental de Rouen.

De 1840 à 1850, il a été trouvé, dans la plaine qui sépare le village de Neuville du hameau de Puys, qui en dépend, un vase de bronze contenant environ trois cents monnaies romaines en billon qui appartenaient presque toutes aux Césars du IIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE.

« Notice sur les fouilles de Neuville-le-Pollet, en 1845, » par M. l'abbé Cochet, in-8° de 18 pages avec planche, Rouen, Péron, 1845.

« La Normandie souterraine, » par M. l'abbé Cochet, 1re édit., p. 61-73; 2e édit., p. 71-75, et pl. II et III.

« Bulletin monumental, » t. XI, p. 609-616 et planche.

« Revue de Rouen, » année 1845, 2e sem., p. 201-209 et planche, et p. 369. — Id., année 1850, p. 107.

« Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XVIII, p. 126-133 et planche.

« Guide du Baigneur dans Dieppe et ses environs, » par M. l'abbé Cochet, p. 280-292, édit. de 1860.

CANTON D'OFFRANVILLE.

OFFRANVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Guilmeth dit qu'il existe à Offranville une motte ou vigie. — *Description géographique, historique, statistique et monum. des arrondiss.*, t. IV, p. 115.

HAUTOT-SUR-MER.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1843, j'ai vu extraire d'une masure appartenant au sieur Prunier, de Dieppe, un cercueil en pierre du pays, que l'on doit reporter à l'époque franque, soit mérovingienne, soit carlovingienne. Cette sépulture était placée en dehors des cours, du côté de la mer. — On m'a signalé près de l'église, sur la propriété d'un nommé Leroux, un terrain rempli de débris, de cercueils et de sépultures. Ce fut un ancien cimetière.

PÉRIODE FRANQUE OU NORMANDE. — Dans le bois de Hautot, placé entre le village et la vallée de la Scie, on voit des pans de murs encore élevés, des terrassements considérables et des fossés non encore comblés. Ce sont les restes du vieux château de Hautot-sur-Mer, qui eut autrefois autorité sur les bouches de la Scie et même sur une portion de la ville de Dieppe. Les chroniqueurs dieppois disent que ce château fut élevé par Charlemagne. Il tombe en ruine depuis des siècles, et dès 1583 le duc de Longueville, son propriétaire, en abandonna les pierres aux Minimes de Dieppe.

LE PETIT-APPEVILLE (SECTION DE HAUTOT).

ÉPOQUE ROMAINE. — Au Petit-Appeville passe la voie romaine qui allait de Lillebonne à Dieppe; les silex se reconnaissent encore dans la *Cavée des Fontaines*. En 1841, j'ai trouvé sur le bord de cette voie une meule à broyer en poudingue, aujourd'hui à la Bibliothèque de Dieppe.

POURVILLE (SECTION DE HAUTOT).

ÉPOQUE ROMAINE. — Pourville, Pouhierville ou Portville, situé au bord de la mer et à l'embouchure de la Scie, tire son nom de l'ancien port du rivage. On y trouve beaucoup de tuiles romaines et des murailles antiques, surtout dans l'ancien presbytère. En 1846, une chute de rocher a fait voir sous la falaise du nord, à la hauteur du corps-de-garde, quatre-vingts médailles d'or des Césars du IVe et du Ve siècle. Je connais un Honorius qui provient de cette découverte. En 1861, nouvelle découverte de dix-huit monnaies d'or de Valentinien Ier, de Fl. Valens, de Théodose, d'Arcadius et d'Honorius. En avril 1862, j'ai fait des fouilles à Pourville, soit dans l'enceinte de l'ancienne église, soit au bord de la mer, au lieu dit le Jardin des Douaniers; partout j'ai trouvé à 1 mètre de profondeur une couche de terre noire épaisse de 60 centimètres contenant des tuiles à rebords, du charbon, des poteries et des médailles romaines. Il s'y est rencontré même des vases samiens à relief.

ÉPOQUE FRANQUE. — Sur la côte de l'ouest, près du chemin qui conduit à Varengeville, est un champ situé sous le Pâtis de Saint-Thomas. Un éboulement de terrain a montré,

vers 1829, cinq ou six cercueils en pierre de Vergelé contenant des squelettes, dont un possédait une épée. Un de ces cercueils a été apporté à la Bibliothèque de Dieppe. En 1862, j'ai fouillé ce même terrain et j'y ai trouvé des ossements humains et une sépulture possédant encore une agrafe de ceinturon en fer avec plaque et contre-plaque. C'était évidemment un cimetière franc.

VARENGEVILLE-SUR-MER.

Epoque gauloise. — Sur la falaise la plus avancée de Varengeville s'élève une énorme butte en terre, dont la forme un peu allongée ressemble assez à un tertre de nos cimetières. Le peuple, qui symbolise tout, dit que c'est la *tombe du petit doigt de Gargantua*. Le nom que porte ce tertre antique est celui de *Câtelier*, nom que nous retrouvons à Veulettes, près Cany, et sur plusieurs points de la Seine. Comme à Veulettes, nous croyons que le Câtelier de Varengeville n'est que le débris d'un ancien camp tombé à la mer, et, dans les restes de ce fossé si élevé, nous pensons voir la trace d'un rempart en terre.

Epoque romaine. — M. Deville me signale au Musée de Rouen, comme provenant de Varengeville, une meule à broyer en poudingue et une pièce d'argent des Antonins.

Période normande. — L'église de Varengeville, dédiée à saint Valery, est bâtie au bord de la falaise et à l'extrémité du village. Une tradition prétend que c'est le saint abbé de Leuconaüs qui a voulu qu'elle fût placée là. Les habitants désiraient la voir au milieu de la paroisse; mais ce que l'on construisait le jour était porté la nuit sur le rivage où elle est aujourd'hui.

La tradition du pays prétend aussi que l'église de Varengeville fut autrefois une abbaye et que les moines demeuraient autour d'elle. Le fait est que le cimetière est rempli de décombres et de fondations et que l'on y trouve des cercueils de pierre.

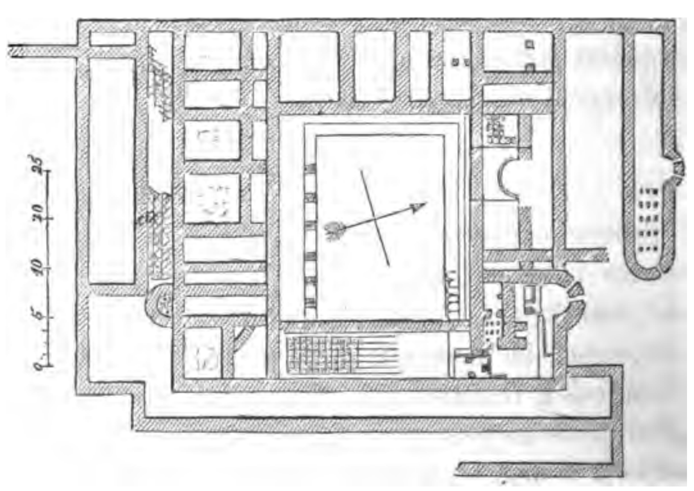
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER.

Epoque romaine. — Sainte-Marguerite-sur-Mer ou sur-Saâne, anciennement appelée Caprimont ou Sainte-Marguerite-de-Caprimont, est un des points de la Seine-Inférieure, les plus riches en antiquités romaines. La *villa* est connue de tout le monde savant.

Aperçue dès 1820 par la charrue du laboureur, elle a été signalée à l'attention de la Commission des antiquités et des archéologues, par M. Sollicoffre, de 1821 à 1825. Fouillée par M. Feret, de Dieppe, de 1840 à 1847, la *villa* de Sainte-Marguerite s'est montrée une des plus intéressantes du nord de la France. Elle présente dans sa partie centrale une galerie carrée soutenue par des colonnes circulaires. Autour de cette cour fermée règne une suite de galeries et d'appartements dont plusieurs étaient chauffés avec des hypocaustes et pavés

en mosaïque. Un plan de la *villa* a été publié par M. de Caumont, dans son ***Bulletin monumental*** (t. IX, p. 92-97). Nous le reproduisons ici.

Après l'habitation principale, on découvrit les dépendances qui consistaient en des jardins clos de murs, en une fontaine avec son bassin carré et ses conduits en bois, dans un édifice circulaire consacré à des bains, dans un bel et long portique pavé et lambrissé en mosaïque qui put servir à la promenade et à la conversation, et enfin en un petit temple carré avec son enceinte murée.



PLAN DE LA VILLA ROMAINE DE SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER.

Tout cela occupait une colline isolée appelée la ***Butte de Nolent***, se trouvait en vue de la mer et au fond d'une baie magnifique. — Sur le penchant de cette même colline, dans un champ appelé *la Roquelle*, nous avons trouvé, en 1862, des restes de constructions et six colonnes alignées, au pied desquelles se trouvaient des urnes brisées. Ces colonnes, qui n'étaient autres que des stèles funéraires, étaient en pierre, sauf une seule qui était en briques rondes revêtues de stuc.

Dans le jardin de la *villa*, on a trouvé en 1840 des sépultures franques ou saxonnes, où les squelettes étaient accompagnés de vases aux pieds, et, sur le corps, de sabres, de boucles, de couteaux, de fibules, de ciseaux, de bagues et de colliers en perles de verre.

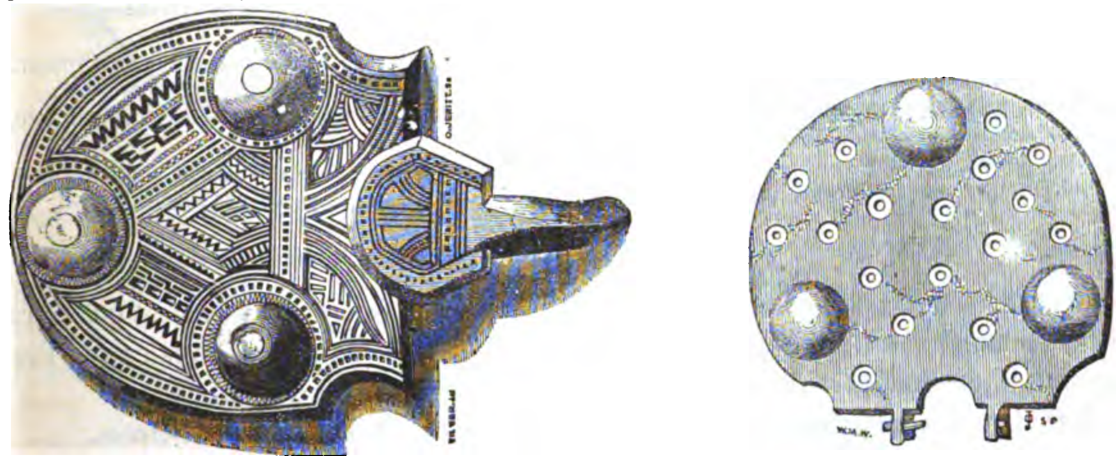
Les objets provenant de ces sépultures, les marbres, les stucs et autres débris produits par les fouilles de Sainte-Marguerite, sont déposés à la Bibliothèque de Dieppe, où se trouvent également quatre belles vues coloriées de la *villa*, ainsi qu'un plan en relief de ces ruines curieuses. Le plan et les vues sont l'œuvre de M. Amédée Feret.

Sainte-Marguerite nous a montré encore beaucoup d'autres antiquités romaines. Nous citerons surtout une belle urne en verre bleu, contenant des os brûlés, rencontrée près du château de M. de la Tour. Des masses de tuiles et de poteries se trouvent également sur l'espace d'un kilomètre, depuis la *Butte de Nolent* jusqu'au corps-de-garde des douanes, et à l'ancienne batterie.

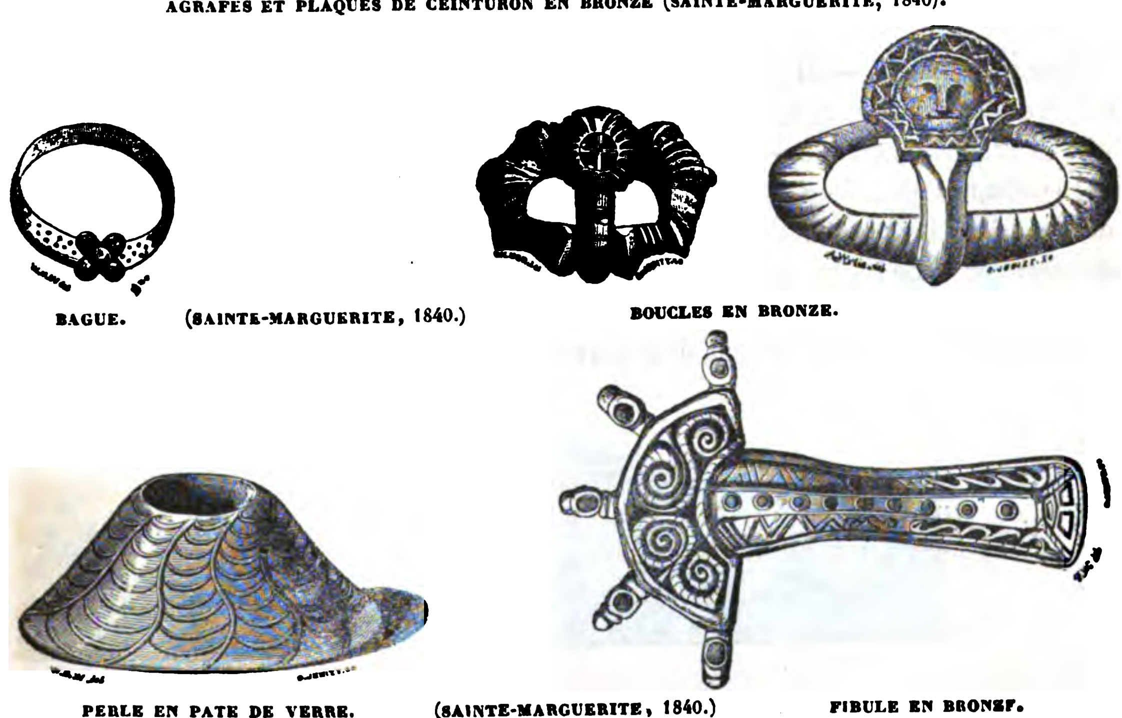
EPOQUE FRANQUE. — Les Barbares, francs ou saxons, ont passé à Sainte-Marguerite et ont occupé les bouches de la Saâne. Nous avons déjà dit qu'il avait été trouvé des traces de leur séjour dans les sépultures armées du jardin de la villa. Un autre dortoir s'est fait jour à la batterie même, au-dessous comme autour du corps-de-garde. Sous l'épaulement, qui est tombé à la mer, s'est rencontré un cimetière franc-mérovingien, découvert et exploré par

M. Sollicoffre, en 1822. On y vit alors des cercueils de pierre, des boucles, des fibules, des sabres, des couteaux et des médailles d'Antonin et de Lucille. Fouillé en 1840 par M. Feret, il lui donna divers débris et des cercueils en pierre de Vergelé, dont un a été apporté à Dieppe. Depuis ce moment, le cimetière a disparu tout entier. Je m'en suis assuré en 1862.

Nous donnons ici le dessin des objets de bronze trouvés en 1840 dans les jardins de la *villa*. Ces pièces franques ou saxonnes, déposées aujourd'hui à la Bibliothèque de Dieppe, ont été éditées en Angleterre par les soins de notre ami M. Wylie, qui veut bien nous permettre de les reproduire :



AGRAFES ET PLAQUES DE CEINTURON EN BRONZE (SAINTE-MARGUERITE, 1840).



BAGUE. (SAINTE-MARGUERITE, 1840.) BOUCLES EN BRONZE.

PERLE EN PATE DE VERRE. (SAINTE-MARGUERITE, 1840.) FIBULE EN BRONZE.

BIBLIOGRAPHIE.

Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 346-47, 388.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, » de 1821 à 1850. Mss.

Sollicoffre, « Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, » années 1821 et 1823.

A. Le Prevost, « Notice sur diverses antiquités découvertes dans le département de la Seine-Inférieure : à Sainte-Marguerite, etc., » dans le « Précis analytique de l'Académie de Rouen, » année 1820.

A. Le Prevost, « Antiquités découvertes à Sainte-Marguerite-sur-Saâne, » dans le « Précis » de 1824, p. 166-169, et dans les « Archives de la Normandie, » t. Ier, p. 166-69.

Gaillon. « Antiquités découvertes à Sainte-Marguerite-sur-Saâne, près Dieppe (avec une note de M. A. Le Prevost), « Archives ann. de la Normandie, » 1re année (1824), p. 166-69.

P.-J. Feret, « Notice sur Dieppe, Arques, etc., » p. 2-5.

Vitet, « Histoire de Dieppe, » p. 432-442, édit, 1844.

De Caumont, « Cours d'antiquités monumentales, » t. VI.

P.-J. Feret, « Bulletin monumental, » t. IX, p. 92-97 et planches.

Wylie, « Account of Teutonic remains apparently Saxon found near Dieppe, » p. 10-16, in-4°, London, 1853.

Wylie, « Archæologia, » vol. XXXV, p. 108-113.

P.-J. Feret, « Histoire des Bains de Dieppe, » p. 90-93, 133-136.

L'abbé Cochet, « les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 57-64.

L'abbé Cochet, « la Normandie souterraine, » 1re édit., p. 33-34, 132; 2e édit., p. 41-42, 150.

L'abbé Cochet, « Guide du Baigneur, » édition 1860, p. 121-132.

André Durand, « Journal de Rouen, » octobre 1860. — Id., « Vigie de Dieppe, » du 23 octobre 1860.

QUIBERVILLE-SUR-MER.

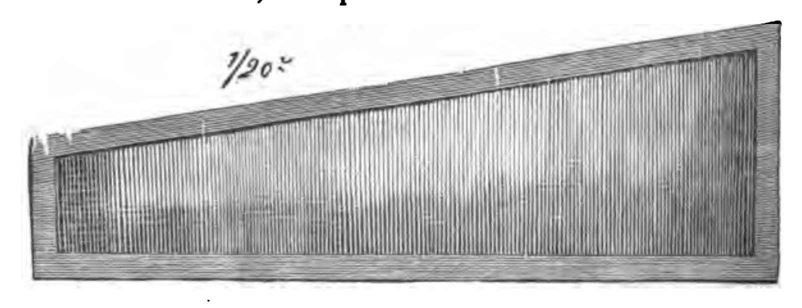
ÉPOQUE INCERTAINE. — Les habitants de Quiberville ou Guiberville racontent que leurs pères voulurent construire l'église dans le *fond*, près de la *Grande-Mare;* mais ce que l'on bâtissait le jour était porté la nuit près de la falaise, où est l'église actuelle.

A Quiberville, on prétend que la ville était autrefois dans la terre des *Huit-Acres*.

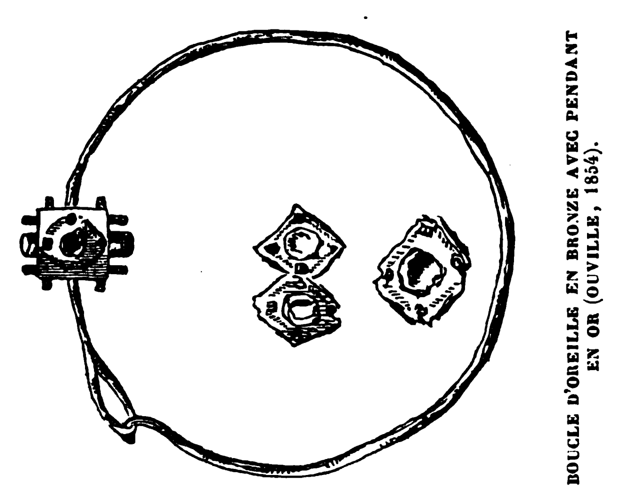
OUVILLE-LA-RIVIÈRE.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Feret m'a assuré avoir vu des antiquités romaines près du château d'Ouville et dans le bois qui entoure la chapelle ruinée de Sainte-Apolline. M. Deville m'a signalé à Ouville des tuiles à rebords et des médailles romaines.

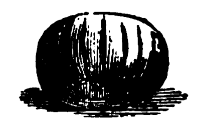
ÉPOQUE FRANQUE. — En avril 1854, des ouvriers occupés à planter des arbres à la côte du Beuzeval, hameau de Tous-les-Mesnils, commune d'Ouville, découvrirent un cercueil en pierre de Vergelé, contenant les restes d'une jeune fille, ayant une perle en verre bleu, une fibule de bronze et des boucles d'oreilles de cuivre avec pendants d'or. — Nous donnons ici un dessin du cercueil, de la perle et de la boucle d'oreille.



CERCUEIL EN PIERRE DE VERGELÉ (OUVILLE, 1854).

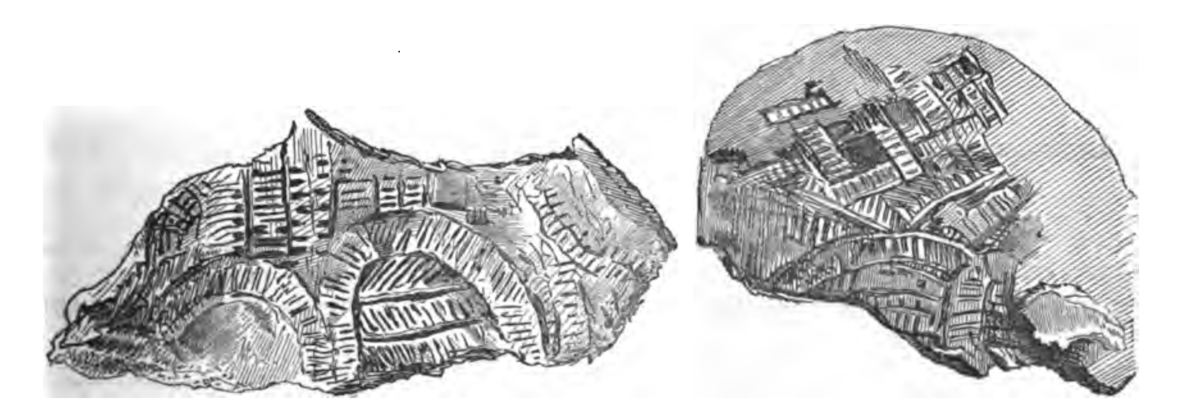


BOUCLE D'OREILLE EN BRONZE AVEC PENDANT EN OR (OUVILLE, 1854).



PERLE COTELÉE EN VERRE BLEU.

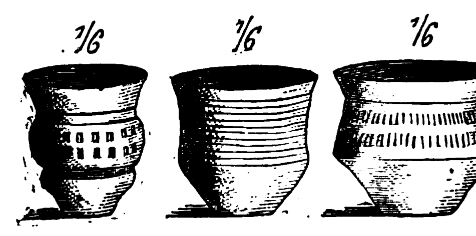
En juillet 1854, je fouillai autour du sarcophage et j'y découvris un cimetière mérovingien contenant environ cent fosses et autant de squelettes violés ou intacts. Je recueillis dans cette fouille une hache en fer, des scramasaxes, des couteaux et un grand nombre de boucles et d'agrafes en fer, toutes damasquinées. Cette exploration a été racontée et plusieurs des objets ont été reproduits dans mes *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*. — J'en donne ici une nouvelle édition.



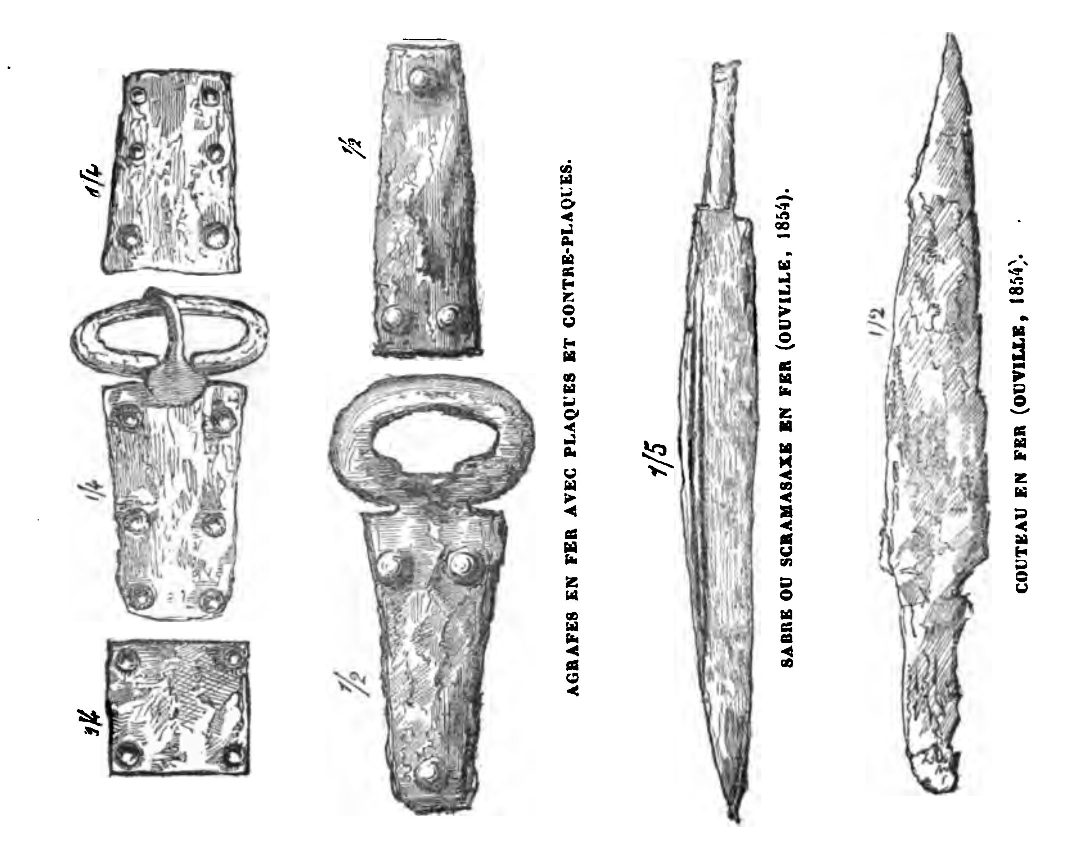
PLAQUES DAMASQUINÉES EN ARGENT (OUVILLE, 1854).







CRANE FRANC. (OUVILLE, 1854). VASES FRANCS EN TERRE.



AGRAFES EN FER AVEC PLAQUES ET CONTRE-PLAQUES.

SABRE OU SCRAMASAXE EN FER (OUVILLE, 1854).

COUTEAU EN FER (OUVILLE, 1854).

Le produit de la fouille est au Musée départemental de Rouen.

BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Cochet, « les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 78-89.

L'abbé Cochet, « la Normandie souterraine, » 2ᵉ édit., p. 436-440.

L'abbé Cochet, « Sépultures gauloises, romaines franques et normandes, » p. 131-156.

L'abbé Cochet, « Guide du Baigneur, » édition 1860, p. 179-182.

LE BOURG-DUN.

Antiquités romaines et franques. — Ce dut être toujours un point important que le Bourg-Dun, qui a pris son nom de sa rivière ou qui le lui a donné. Ce lieu est appelé *Dunum* au VIIIe siècle, dans la Chronique de Fontenelle. Au temps des Francs, un monastère s'établit dans notre localité, et il est désigné sous le nom d'Evrard-Eglise : « Evrardi-Ecclesia ou Ebrardi-Ecclesia. » Enfin, l'église elle-même est appelée : « Abbatia. » Le peuple a conservé à son vieux *moutier* le nom d'*abbaye.*

Mais, avant d'aller plus loin, disons de suite que le Bourg-Dun dut être occupé dès l'époque romaine. En effet, nous avons possédé longtemps un *aureus* de Valentinien Ier,

trouvé au Bourg-Dun vers 1844 : il est entré dans la collection de M. le doyen de Fontaine-le-Dun. Enfin, en 1847, un autre berger a déterré avec sa houlette un vase antique contenant environ trois cents monnaies à l'effigie des Césars du IIIe siècle. (*Revue de Rouen*, année 1848, p. 57.)

A propos des savantes discussions qui, au XVIIIe siècle, eurent lieu dans le *Mercure de France* sur le mot *Dunum*, l'abbé Lebeuf dit qu'il a passé le Dun le 7 septembre 1717.

BIBLIOGRAPHIE.

« Chronicon Fontanellæ, » c. VII.
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 124.
Le Prevost, « Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 7.
Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 331-363.
Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale, » t. IV, p. 116-121.
« Vitet, « Histoire de Dieppe, » édit. 1844, p. 444-446.
L'abbé Cochet, « les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. Ier, p. 263-72.
L'abbé Cochet, « la Normandie souterraine, » 1re édit., p. 132; 2e édit., p. 150.
L'abbé Cochet, « Guide du Baigneur, » édition 1860, p. 166-174.

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE.

ANTIQUITÉS ROMAINES ET FRANQUES. — Au bas de la côte de Saint-Aubin, rectifiée en 1846 pour la route impériale no 27, de Rouen à Dieppe, on a trouvé un cimetière franc qui fut entièrement gaspillé par les terrassiers. Je sais qu'on y a rencontré des vases et des armes; mais je n'ai pu recueillir de ces épaves qu'une épée en fer tout à fait mérovingienne.

A cette même côte, j'ai reconnu un four à chaux tout rempli de tuiles à rebords. Je le suppose de l'époque romaine ou mérovingienne.

Enfin, en 1853, au lieu dit le *Hamelet*, et toujours sur le bord de la route impériale no 27, on a trouvé un cimetière franc où j'ai reconnu neuf ou dix fosses contenant des vases de terre placés aux pieds des morts, puis des couteaux, des boucles et des plaques de ceinturon en fer damasquiné, le scramasaxe d'un soldat, et, au cou d'une femme, un collier en perles de verre de cinquante-quatre grains, et une perle d'ambre autour de la tête. J'ai retracé cette découverte dans ma *Normandie souterraine*.

LA BARONNIE DU JARDIN ET LA CHAPELLE DES VERTUS. — Sur cette commune se trouvait la baronnie du *Jardin* dont la forteresse est démolie depuis longtemps. Les chroniqueurs dieppois la font remonter jusqu'à Charlemagne. En 1030, Renaud, vicomte d'Arques, donna cette baronnie à l'abbaye de Fécamp, qui la posséda jusqu'à la Révolution.

Les gens du pays appelaient ce hameau *le Gardin;* à présent, ils le nomment *les Vertus*. Ce dernier nom lui vient d'une chapelle dédiée à Notre-Dame des Vertus.

BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterr., » 1re édit., p. 344-46; 2e édit., p. 433-34.
Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie. »
Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monum. des arrond., » t. IV, p. 207-209.
L'abbé Cochet, « les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 91-94.
L'abbé Cochet, « Guide du Baigneur, » édition 1860, p. 185-88.

MARTIGNY.

Epoque franque. — Martigny, en latin *Martineium*, paraît dater de l'époque franque, comme une dépendance du château d'Arques. Il a dû être donné à l'abbaye de Saint-Wandrille dès les temps mérovingiens. En tout cas, il lui fut restitué, en 1024, par le duc Richard II. Un hameau porte ici le nom de Saint-Wandrille, comme on voit à Gonneville-les-Hameaux et à Saint-Vaast-Dieppedalle, la *Côte de Saint-Wandrille.*

Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 577.

L'abbé Cochet, « lès Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. Ier, p. 118-20.

ARQUES.

Arques est un point archéologique fort intéressant. A toutes les époques, il eut une importance marquée, et il offre de plusieurs périodes des monuments que nous allons inventorier.

Temps préhistoriques. — En 1863, M. J. et M. Hardy, de Dieppe, ont recueilli dans une tranchée de la *Côte de Gruchet*, et au milieu d'un sol vierge, un silex taillé qui a toute la physionomie des hachettes dites *diluviennes*, d'Amiens et d'Abbeville. La coupe du terrain, placée au troisième tiers de la colline, avait été pratiquée vers 1850 pour l'ouverture du chemin de grande communication nº 54, d'Ouville à Derchigny-Graincourt. Nous avons cru devoir enregistrer cette découverte dans la *Revue de la Normandie.*

Période gallo-romaine. — La domination romaine paraît avoir préféré pour ses établissements le coteau d'Archelles à celui d'Arques. C'est au pied de la forêt d'Arques, appelée au moyen-âge *Haia Archiarum*, sur la pointe de colline qui porte le châtelet d'Archelles et la *maladerie de Sainte-Etienne*, à peu de distance du lieu où fut livrée la bataille de 1589, que l'on rencontre les débris romains les plus nombreux et les plus solennels.

Dès 1840, à l'époque où l'on traça sur le coteau d'Archelles le chemin de grande communication nº 1, de Dieppe à Neufchâtel, on trouva une couche épaisse de terre noire, véritable limon humain entièrement rempli de charbons, de cendres, d'ossements, de tuiles à rebords, de tufs, de poteries antiques et de monnaies romaines en bronze de plusieurs époques.

M. Condor, l'agent-voyer qui conduisait les travaux, recueillit, pour la Bibliothèque de Dieppe, plusieurs objets anciens, entre autres un chandelier ou pied de lampe en bronze et une lance du même métal, tirée de la rivière d'Arques.

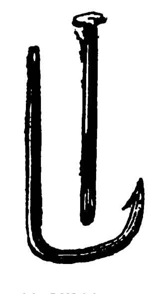
En 1853, les découvertes furent plus considérables et plus abondantes. Le sieur Turle, maçon d'Arques, voulant construire à Archelles une petite maison, trouva un monument antique composé de grandes pierres de tuf et de Vergelé. Il s'en fit comme une carrière de pierre; il tira de la terre assez de matériaux pour élever une maison. Toutes ces pierres

étaient taillées, et plusieurs présentaient des moulures, des soudures de plomb, des agrafes de fer, et jusqu'à des feuilles d'eau imbriquées, décoration commune au temps de Constantin. Outre les pierres, le sieur Turle a trouvé une voie cailloutée de 3 mètres de largeur et une foule de débris en fer, en poterie, en tuiles de toutes sortes et en monnaies de bronze du Haut et du Bas-Empire. M. Jean, juge à Dieppe, y a recueilli des Posthume et des Tetricus. M. Deville possédait, venant d'Archelles, des monnaies d'Antonin, de Posthume et de Maximin.

A diverses époques, M. Chapelle, menuisier d'Arques, a ramassé à Archelles des poteries à reliefs, des meules à broyer en poudingue et en lave d'Auvergne, et différents débris qu'il a donnés à la Bibliothèque de Dieppe.

Mais les plus belles découvertes ont été faites en 1863. Au printemps de cette année, nous avons exploré le verger de M. Turle, devenu la propriété de M. Charles Durand, de Dieppe. Là, nous avons reconnu les restes d'un édifice qui nous paraît avoir été fort important. Son usage est encore indéterminé; cependant, nous ne serions pas surpris s'il avait eu une destination religieuse. En tout cas, il dut se composer de pilastres et de colonnes noyées, car nous en avons rencontré plusieurs tronçons dans les fouilles. La pierre de Saint-Leu joua un grand rôle dans l'appareil; plusieurs morceaux avaient encore conservé leurs scellements en plomb. Des frontons sculptés durent décorer ce monument.

Outre les tuiles à rebords, les étuves et les poteries sans nombre qu'ont données ces fouilles, je dois signaler la présence de plus de soixante monnaies de bronze, semées dans le sol. Il s'y trouvait des Posthume, des Valérien et des Septime Sévère; mais la plupart étaient du Haut-Empire, notamment de l'empereur Trajan.



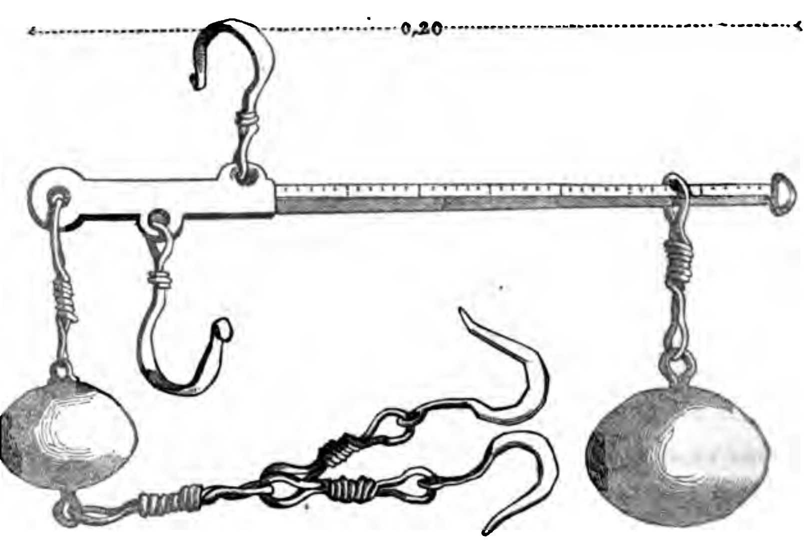
HAMEÇON EN BRONZE (ARQUES, 1863).

Je ne dois pas omettre la découverte d'un hameçon en bronze, bien conservé, et que je reproduis dans sa forme et grandeur naturelles. Déjà des hameçons de ce genre ont été trouvés par moi dans les *villas* romaines des environs d'Etretat, et par M. Feret dans une métairie antique fouillée à Braquemont, près Dieppe, en 1827. (*Société archéologique de l'arrondissement de Dieppe*, p. 15).

La pièce la plus importante qui soit sortie de cette exploration est une romaine en bronze, complète et bien conservée, avec ses poids, ses contrepoids et ses crochets. — Nous reproduisons à la page suivante cette belle pièce, qui est entrée au Musée départemental, et dont M. Pottier a donné une excellente description dans la *Revue de la Normandie* (2e année, p. 353-357). C'est à lui également que nous devons le dessin qui a servi pour cette gravure.

Du côté d'Arques, on signale moins d'antiquités romaines. Cependant M. Chapelle a vu des masses de tuiles à rebords dans une prairie appartenant à Mme d'Évêquement et placée à l'entrée du bourg d'Arques. Quelques-uns aussi présument que le château d'Arques

pourrait être assis sur un *castrum* romain. Le système est le même que chez les anciens; mais ce n'est pas là une démonstration d'origine. Vers 1840, on a trouvé au pied du château une monnaie de bronze de Posthume, et au-dessus on a recueilli une meule à broyer. Une voie romaine traverse le bourg d'Arques, et elle y est encore connue sous les noms très significatifs de *Chaussée* et de *rue de Rome*. De quel côté se dirigeait-elle? Nous l'ignorons; cependant, nous pensons qu'elle allait d'une part à Beauvais, de l'autre, à Rouen et à Dieppe.



ROMAINE EN BRONZE (ARQUES, 1863).

PÉRIODE FRANQUE. — De la période franque, on ne connaît pour Arques qu'un tiers de sol d'or du VIIe ou du VIIIe siècle, trouvé vers 1835 et déposé à la Bibliothèque de Dieppe. Pour les monuments écrits, on ne sait que le nom d'*Arcas*, cité en 751 dans un diplôme de Pépin, délivré à la grande abbaye de Saint-Denis.

PÉRIODE NORMANDE ET ANGLO-NORMANDE (912-1203). — Cette époque a laissé à Arques une trace impérissable dans les ruines du vieux château et de son donjon, où le XIe siècle apparaît avec tous ses traits caractéristiques.

Un château ou une forteresse quelconque dut exister à Arques en 944, car Flodoard parle de sa garnison. Cependant, la citadelle d'Arques est attribuée par Robert Wace et Guillaume de Jumiéges à Guillaume, comte de Talou, qui l'aurait élevée de 1040 à 1053.

La tour carrée du donjon est le monument le plus certain de cette période, et peut-être est-il la seule construction du célèbre rebelle qui « fit desus Arches une tur. » Ses cintres romans et son appareil de tuf démontrent clairement cette époque.

Le reste du château, qui forme une chaîne de murs échelonnés de tours rondes ou carrées, pourrait avoir une origine plus ancienne. Mais les revêtements en silex et en briques rouges ne démontrent que des constructions du XIIIe, du XVe et du XVIe siècle. A partir du XVIIe siècle, on laissa le château tomber comme il voulut. Dès cette époque, les Bernardines d'Arques en prirent des pierres pour leur couvent, et, au XVIIIe, les particuliers et les gentilshommes de la contrée en enlevèrent pour leurs maisons et pour leurs châteaux. On peut dire que le bourg d'Arques est bâti avec les ruines du vieux castel.

Dans son *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du* XI[e] *au* XVII[e] *siècle*, M. Viollet-Leduc donne (t. III, p. 69-77) une excellente description du vieux château d'Arques, qu'il propose comme le type militaire normand. A l'aide d'une puissante érudition, ce savant archéologue a su rétablir les détails et l'ensemble de cette curieuse forteresse, dont il donne plusieurs spécimens gravés.

En 1864, il a été recueilli à Archelles, dans le jardin de M. Ch. Durand, un denier d'argent de la période normande de Guillaume-le-Conquérant.

LES RUES D'ARQUES. — Quelques-unes des rues d'Arques portent des noms historiques. Ce sont la *rue de Rome* et la *rue de la Chaussée*, le *Bout de la Ville* et le *Carrefour du Bel*, la *rue Lombardie* et la *rue des Bourguignons*.

BIBLIOGRAPHIE.

Feret, « Notice sur Dieppe, Arques, etc., » p. 119, 163, Paris, 1824.

Feret, « Promenades autour de Dieppe, » 2e édit., p. 16 à 137, 6 lithographies.

Le Prevost, « Notice sur Arques, » in-8e de 20 p., Rouen, 1824, et « Précis analytique de l'Académie de Rouen, » année 1823.

Wace, « le Roman du Rou, » édit. Pluquet et Le Prevost, v. 8,568-76, Rouen, 1827.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrond., » t. IV, p. 167-210.

Vitet, « Histoire de Dieppe, » édit. 1844, p. 396-419.

L'abbé Cochet, « les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. Ier, p. 193-228, et t. II, p. 108-118.

L'abbé Cochet, « Guide du Baigneur, » édition 1857, p. 224-228.

L'abbé Cochet, « Guide du Baigneur, » édition 1860, p. 205-228.

L'abbé Cochet, « la Normandie souterraine, » 1re édit., p. 61-62; 2e édit., p. 71-72.

« Bulletin monumental, » t. XXII, p. 324-327; t. XXX, p. 200.

« Revue de la Normandie, » t. II, p. 353-57, 494; t. III, p. 5.

Viollet-Leduc, « Dictionn. raisonné de l'archit. française du XIe au XVIe siècle, » t. III, p. 69-77.

« Voyage pitt. et romant. dans l'anc. France. » — H.-Norm., t. Ier, p. 119-125, pl. 76 à 81.

ROUXMESNIL-BOUTEILLES.

La commune de Rouxmesnil-Bouteilles se compose, depuis 1823, de deux anciennes paroisses, dont nous allons parler tour à tour.

ROUXMESNIL. — Dans la plaine où est situé ce village, on trouve des fondations dont quelques-unes paraissent fort anciennes.

BOUTEILLES. — Bouteilles, aujourd'hui simple hameau, fut autrefois un centre industriel fort important. Nous y trouvons des débris de toutes les époques.

ANTIQUITÉS ROMAINES. — De l'époque antique nous connaissons trois points à Bouteilles. Le premier est la ferme de Clément, à la *rue des Bouteilles*, où l'on a trouvé des tuiles à rebords en creusant un puits. Il y en avait jusqu'à la profondeur de 4 et 5 mètres. Le second point est la prairie qui entourait l'église. En 1857, nous y avons trouvé des tuiles à rebords jusqu'à 3 mètres de profondeur. Enfin, au fond du *Val-de-Bouteilles*, M. Lemaître, cultivateur, a rencontré, vers 1806, une très belle urne en verre bleu remplie d'os brûlés et concassés.

ANTIQUITÉS FRANQUES. — Je classe parmi les antiquités franques, si elles ne sont

romaines, les anciennes salines de Bouteilles, dont une partie fut donnée, en 672, à l'abbaye de Fontenelle, avec l'église paroissiale elle-même.

Les Salines. — On montre encore à Bouteilles des prairies que l'on nomme les *Salés :* ce sont les derniers restes des anciennes salines de ce village, fort importantes du XIe au XIVe siècle, et qui, connues dès l'époque franque, n'ont entièrement cessé qu'au XVIIIe siècle. Presque toutes les abbayes de Normandie possédaient des salines à Bouteilles. Celle de Beaubec en avait plus que toutes les autres. Ces droits et ces propriétés sont écrits dans un cartulaire du XIVe siècle, possédé par M. de Blangermont, à Martigny, près Arques.

L'archevêque de Rouen, seigneur de Bouteilles depuis 1197, en vertu de l'échange d'Andely avec Richard-Cœur-de-Lion, possédait la plus grande partie des salines de Bouteilles et des droits sur toutes. Ces droits sont consignés dans la *Coutume de Bouteilles,* insérée au cueilloir ou coutumier de 1396, qui est à la Bibliothèque publique de Dieppe et dont une copie existe aux archives départementales.

MARTIN-ÉGLISE.

Martin-Église, appelé ***Martini Ecclesia*** au IXe et au Xe siècle, paraît devoir son nom et son origine à l'époque mérovingienne, si dévote envers saint Martin. Mais, avant les Francs, ce lieu était habité.

Antiquités gauloises et romaines.—A Martin-Église on a trouvé, en 1847, un statère gaulois en or (cheval et tête laurée), qui a été acheté par M. Jean, de Dieppe. (*Revue de Rouen*, année 1848, p. 57.) En 1864, il a été décrit et reproduit par M. Lambert, qui l'attribue au Belgium. La voie romaine de Dieppe à Beauvais passait par ce village, ainsi que la vieille route d'Arques à Eu, que je soupçonne fort d'être antique. On y a trouvé des tuiles à rebords, et, en 1857, j'ai recueilli dans le cimetière un quinaire d'argent de Constantin-le-Grand.

Antiquités franques. — Dans le cimetière de Martin-Église, le fossoyeur a trouvé, à diverses reprises, de 1846 à 1862, des vases funéraires de l'époque franque, des perles d'ambre et de verre, restes des colliers de ce temps, et des débris d'armes tels que lances, sabres et épées, qui m'ont été remis par M. le curé.

Ceci n'a rien de surprenant, car la terre de Martin-Église, avec son moulin, son église et ses dîmes, fut donnée au Chapitre de Rouen le 7 mars 875, par Riculphe, archevêque de Rouen. Cette donation a été confirmée d'abord par Charles-le-Chauve, et ensuite par le roi Robert Ier et Guillaume-le-Conquérant, en 1080.

ÉTRAN (SECTION DE MARTIN-ÉGLISE).

A la commune de Martin-Église est réunie, depuis 1823, l'ancienne paroisse d'Étran. Étran n'est plus qu'un hameau rangé sur la voie antique qui allait de Dieppe à Beauvais.

Dans la ferme principale on trouve parfois des tuiles à rebords. Jusqu'en 1831, Étran posséda une église dont les ruines ont été reproduites en 1830 par M. Jaime, dans deux jolies lithographies coloriées.

L'église d'Étran était romane du XIe siècle, dans sa nef et dans son clocher. Le chœur était une addition du XVIe. On pense que l'église se terminait par une abside qui suivait immédiatement la tour, comme à Yainville, près Jumiéges, et à Newhaven, en Angleterre.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 10-11.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statist. et monum. des arrondiss., » t. IV, p. 161-164.

L'abbé Cochet, « la Normandie souterr., » 1re édit., p. 62; 2e édit., p. 72.

L'abbé Cochet, « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 355-56, 371.

L'abbé Cochet, « les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 120-135.

L'abbé Cochet, « Guide du Baigneur, » édition 1860, p. 229-232. — Édit. 1865, p. 195-215.

E. Lambert, « Essai sur la numismatique gauloise, » 2e partie; « Mémoires de la Société des Antiq. de Normandie, » t. XXV, p. 493, 544, pl. VI, fig. 6.

ANCOURT.

ÉPOQUE ROMAINE. — Ancourt, dit en latin *Aencuria*, et dans les anciens titres *Aiencort*, Encourt et Elencourt, est un vieux village rangé sur la voie romaine qui conduit de Dieppe à Beauvais. Les vieillards appellent cette route le *chemin des Romains*. Vers 1834, quand on fit la route départementale n° 5, de Dieppe à Beauvais, on a trouvé, dans la traverse d'Ancourt, des tuiles à rebords, des terres noires et des poteries antiques. Fréquemment, on rencontre à Ancourt des monnaies romaines que l'on appelle des *sous à la Vierge*. Dans le cimetière qui entoure l'église, on a vu parfois des vases gallo-romains. Les derniers ont été aperçus en 1843. Mais, dès 1835, j'en avais connu qui provenaient de ces anciennes sépultures. M. Deville nous assure qu'on y a trouvé trois urnes en 1822.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Ancourt possède deux mottes qu'il nous est difficile de classer. La première est au haut de la côte dite le *Mont d'Ancourt*, à quelques pas de la route de Dieppe. Ce tertre isolé dans un champ et entamé par la charrue pourrait bien être sépulcral.

La seconde motte, beaucoup plus considérable que la première, est dans la vallée et au bout de l'église dont elle n'est séparée que par un chemin. Cette butte ronde est large et fort élevée. Un fossé profond l'entoure de tous côtés; ce fut, peut-être, une motte féodale?

Dans la terre du nommé Blondel, on a trouvé, vers 1850, un cercueil en pierre que nous ne pouvons classer.

Vitet, « Histoire de Dieppe, » édit. 1844, p. 389-393.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 137-143.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrondissements, » t. IV, p. 163-67.

GRÈGES.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Deville m'assure qu'en 1847, entre Palcheul et Grèges, il fut trouvé une médaille gauloise en or.

ÉPOQUE ROMAINE. — Grèges, dont le nom, suivant Duplessis, semble indiquer une croix, est un vieux village situé au milieu d'une plaine où l'on a rencontré et fouillé plusieurs fois des constructions gallo-romaines. M. Feret les a explorées notamment en 1827, 1828 et 1829. Il reste encore, sur ce territoire, des *villas* inexplorées, aperçues dès 1778, lors de la confection de la route impériale nº 25, du Havre à Lille. Le Musée de Rouen possède plusieurs objets provenant des fouilles de Grèges : ce sont des fibules en bronze, des anneaux, des clous, des hameçons de bronze et un miroir en acier. Tous ces objets, recueillis par la duchesse de Berry, qui soldait les fouilles, avaient été déposés au château de Rosny.

A l'époque franque, Grèges est appelé *Gregium* dans une charte donnée par Charles-le-Chauve à Notre-Dame de Rouen.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiq. de Normandie, » t. II, p. 3.

L'abbé Cochet, « les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 135-137.

GRAINCOURT-DERCHIGNY.

ÉPOQUE ROMAINE. — GRAINCOURT. — Graincourt, appelé Greencourt au XIIIe siècle, est situé dans une plaine où se trouvent des tuiles à rebords, des médailles romaines et des constructions antiques, notamment dans les terres possédées par la famille Varin de Saint-Ouen. En 1774 et en 1827, on a trouvé, au bord du grand chemin, des habitations romaines.

DERCHIGNY. — L'ancienne paroisse de Derchigny n'est plus, depuis 1833, qu'une section de Graincourt. La vieille orthographe appelait ce lieu Arsigny, Erchéni, Dersigny, Dersignei, Ersigny et Berchégny.

En 1853, un cultivateur de Derchigny, en labourant une terre de M. de Clercy, située au bord de la route impériale nº 25, aux environs de l'ancienne maladerie de Saint-Cathald, trouva un vase en terre rempli de huit cents monnaies romaines en bronze, grand, moyen et petit module. Ces pièces, assez mal conservées, étaient toutes frappées à l'effigie des empereurs du IIIe et du IVe siècle. Nous y avons reconnu les types et les noms de Dioclétien, de Maximien-Hercule, de Constance-Chlore, de Maximien-Galère, de Licinius, de Maximin-d'Aza et de Constantin-le-Grand.

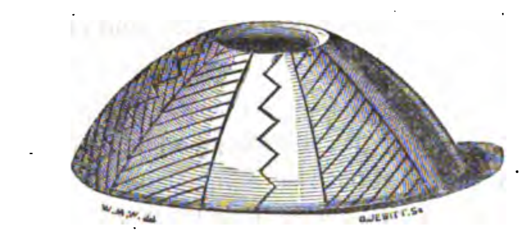
L'abbé Cochet, « les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 155-59.

L'abbé Cochet, « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 54, 56-57.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrondissements, » t. IV, p. 162.

BELLEVILLE-SUR-MER.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans un petit vallon qui conduit à la mer et que l'on appelle *le Fond-de-Belleville,* on trouve, au penchant de la colline, une butte en terre en forme de cône tronqué et entourée d'un fossé largement creusé. Ce tertre s'appelle *la Torniole,* et il a été fouillé, en 1827, par M. Feret, de Dieppe, qui y a trouvé les restes d'une cuiller en bois carbonisée, des fragments de poterie grossière et une espèce de perle hémisphérique ornée de traits qui ressemblent à des caractères magiques. M. Feret en fait une amulette, et M. le comte Guillaume de Wurtemberg, un fuseau de fileuse. Ces objets sont déposés à la Bibliothèque de Dieppe. M. Feret les suppose saxons; rien ne le prouve. Notre ami M. Wylie, archéologue anglais, a entretenu la Société des antiquaires de Londres de *la Torniole* et de ses fouilles. Grâce à lui, nous pouvons reproduire ici une vue du terrassement antique et de la perle hémisphérique qui y a été rencontrée.



PERLE HÉMISPHÉRIQUE TROUVÉE A LA TORNIOLE (1827).



TUMULUS DE LA TORNIOLE A BELLEVILLE-SUR-MER.

L'abbé Cochet, « les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 150-155.
L'abbé Cochet, « la Normandie souterraine, » 2e édit., p. 277-381.
Wylie, « Account of Teutonic remains apparently Saxon found near Dieppe, » p. 1-9.
Wylie, « Archæologia, » vol. XXXV, p. 48-53.
Feret, « Catalogue de la Bibliothèque de Dieppe, » p. 345.

BERNEVAL-LE-GRAND.

ÉPOQUES FRANQUE ET NORMANDE. — Berneval, appelé *Britenevalle* par Dagobert Ier, Pépin-le-Bref et Charlemagne; *Brinevallis,* par Louis-le-Débonnaire, et *Bertinevallis,* par Charles-le-Chauve, est un des plus anciens points historiques de la côte. Donné à l'abbaye de Saint-Denis, en France, par son royal fondateur lui-même, ce village lui fut restitué par

Pépin-le-Bref, et confirmé, à trois différentes reprises, par Charlemagne, Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve. On peut voir, dans les diplômes mérovingiens, dans les monuments de l'histoire de France et dans les historiens du grand monastère, les différents actes qui concernent cette importante localité.

Sa valeur était telle, qu'à l'époque normande elle tenta deux fois la cupidité d'envahisseurs. Confisquée par les premiers pirates, elle fut rendue par Rollon, le jour même de son baptême. Usurpée de nouveau au xe siècle, par un évêque nommé Aillemundus, elle fut restituée à Gozlin, abbé de Saint-Denis, par Richard Ier, le 18 mars 968, dans une assemblée de princes et de prélats, tenue à Gisors, en présence de Hugues Capet, duc des Français.

A partir de ce moment, l'abbaye de Saint-Denis garda l'église de Notre-Dame de Berneval jusqu'en 1790, et la terre, jusqu'en 1284, qu'elle aliéna avec la baronnie.

Berneval est une terre qu'on peut appeler diplomatique, car, outre les diplômes mérovingiens qui la regardent et que l'on conserve aux archives de l'Empire, nous avons encore sur ce village une belle charte normande de Guillaume-le-Bastard, antérieure à la conquête d'Angleterre et dans laquelle figure le célèbre Dapifer (1). Cette charte, d'une magnifique écriture, est précieusement conservée chez Me Marcel, notaire au Havre, qui la tient du chartier de Valmont.

La gorge maritime du Petit-Berneval est probablement l'ancienne pêcherie dont il est fait mention dans les diplômes de l'abbaye de Saint-Denis. On dit que ce fut autrefois un petit port pour les pêcheurs, et que de là partit, en 1402, Bertin de Berneval, pour suivre Jehan de Béthencourt à la conquête des Canaries.

LE MANOIR DES QUARANTE-ACRES. — Le château ou manoir de Berneval, dont il est parlé dans les chartes anciennes, est aujourd'hui détruit. Mais le laboureur en trouve dans les champs les traces encore existantes. Ce castel était situé au lieu appelé les Quarante-Acres, entre Berneval et Saint-Martin-en-Campagne.

BIBLIOGRAPHIE.

Dom Bouquet, « Rerum gallic. et francis. scriptores, » t. IV, p. 716.

« Cartulaire de l'abbaye de Saint-Denis, » t. II, p. 559.

Dom Félibien, « Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, pièces justificatives, » nos 33, 34, 52, 73, 93.

Mabillon, « Ann. ord. S. Ben., » t. III.

Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 8 et 9.

« Diplomata et chartæ Merovingicæ ætatis, » nos XLV et XLVI, p. 78 et 81.

Archives de l'Empire. « Diplômes, » nos 45 et 46. — Chez M. Marcel, notaire au Havre, charte de Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie.

L'abbé Cochet, « les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 159-168.

L'abbé Lecomte, « Notice sur Berneval-le-Grand et Saint-Martin-en-Campagne, » p. 1 à 16, in-18, Rouen, 1844.

L'abbé Cochet, « Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 51-53.

(1) Le Dapifer de Guillaume était Gérard, Gérald, Girold ou Gérold de Tancarville, père de Raoul de Tancarville, chancelier du Conquérant et fondateur de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville vers 1050. Dans la charte de fondation délivrée par le duc Guillaume et par Raoul le Chambellan, on lit parmi les témoins: « Teste Giraldo Dapifero, » et parmi les signatures « signum Giraldi Dapiferi. » Deville « Essai sur l'abb. de Saint-Georges, » p. 67, 68, 71 et 72. M. Deville traduit *Dapifer* par sénéchal, et d'après Houard, il croit que le sénéchal était le premier des officiers justiciers de la province, p. 71.

BRAQUEMONT.

Braquemont est peut-être le point le plus ancien de l'arrondissement de Dieppe, puisqu'il possède la Cité de Limes, enceinte gallo-belge, l'une des principales de ce département. Nous trouverons à Braquemont des monuments des trois périodes gauloise, romaine et franque, et des institutions du moyen-âge.

Période gauloise. — Nous ne craignons pas d'attribuer à la période celtique la grande enceinte fortifiée de Braquemont, qui porte, il est vrai, le titre de *Camp de César*, nom générique appliqué à toutes les enceintes antiques de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, mais qui est mieux désigné dans les écrits et dans la tradition sous le nom de *Limes* ou de *Cité de Limes*.

Le nom de *Limes* apparaît dès le XIVe siècle dans Matthieu Paris (1), et en 1466 sur la pierre tumulaire de Martin-Église, où Regnault Orel est déclaré *curé de Limmes et doïen d'Envermeu*.

Deux aveux du XVIe siècle, provenant de l'abbaye de Longueville, conservés aux Archives départementales, citent en 1576 le *Val de la Cité de Lymes* et en 1582 la *Cité de Lymes*. Le terrier de la paroisse de Neuville-le-Pollet, dressé en 1600, mentionne le terreur (terroir) de la Cyté de Lymes.

Depuis deux cent cinquante ans, les géographes, dans leurs cartes comme dans leurs livres, ont donné tour à tour à notre enceinte les appellations de *Câtel*, de *Camp de César*, de *Camp des Romains*, de *Limes*, de *Cité de Limes*, et même de *Cité d'Olyme*.

Ce vaste camp, qui contient encore 55 ares de superficie, en renferma beaucoup plus autrefois. Une partie est tombée et tombe tous les jours à la mer. Sa forme est à peu près celle d'un triangle dont un côté est irrégulier. D'une part, il est protégé par la mer et une falaise de 100 mètres de hauteur; de l'autre, par le vallon de Puys. Il ne touche à la terre de Braquemont que par la partie la plus étroite, et alors il est défendu par un énorme rempart haut de 15 mètres et construit entre deux fossés très profonds. Du côté du Puys, la crête est également fossoyée; mais le rejet de terre est moins élevé et le fossé est moins creux.

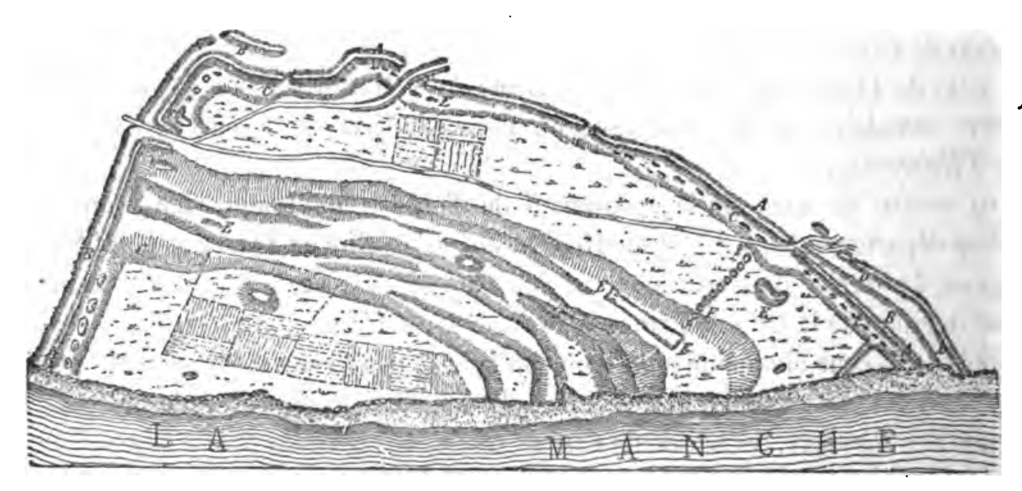
Le milieu du camp est coupé dans toute sa largeur par un petit vallon naturel qui, autrefois, aboutissait au rivage, et qui, aujourd'hui se trouve un peu plus élevé par suite de la chute des terres.

(1) Cet historien anglais, racontant une expédition de Philippe-Auguste en Normandie, à l'année 1203, cite le château de Limes d'une manière qui ne nous permet pas d'en déterminer la position. Voici ses expressions : « Rex francorum subitò irruit cùm impetu... Cœpit in manu forti villam de Augi, cum castello de Limis et alia castella plurima. Castellum Radepunt obsedit.... acies suas, ad Gurnai convertit. » Matth. Paris, mon abb. angli, *Historia major*, p. 144, in-folio, Paris, 1644 ; id., ibid., p. 199, édit. 1589. — Nous ne savons s'il faut attribuer à ce *Castellum les restes d'une forteresse* que vit *à la crête du vallon* l'abbé de Fontenu dans sa visite de 1730 (t. x, p. 409).

Trois portes donnent accès dans ce camp : l'une communique à la plaine et les deux autres à la vallée. Deux d'entre elles ont longtemps livré passage à la route royale qui allait de Dieppe à Eu, et nous pensons que par là passait la voie militaire qui conduisait de Lillebonne à Boulogne.

Enfin, dans l'enceinte, on remarque un rejet de terre formant fossé, lequel, coupé de place en place, semble une suite de petits tertres. Les archéologues leur ont donné le nom de *tumuli*.

Cette description donnée, il me reste à faire l'histoire de cette enceinte, des travaux qu'elle a inspirés et des fouilles qui y ont été pratiquées.



CITÉ DE LIMES OU CAMP DE CÉSAR, A BRAQUEMONT, PRÈS DIEPPE.

Le premier travail que nous connaissions sur la *Cité de Limes* est celui de l'abbé de Fontenu, lu en 1731 et en 1732 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et imprimé, en 1736, dans les Mémoires de la même Académie, t. x, p. 403-35. Il est intitulé : *Dissertations sur quelques camps connus en France sous le nom de Camp de César*, 1re et 2e partie (1), avec plan. L'abbé de Fontenu avait visité *Limes* en 1730.

(1) Ce nom de *Camp de César*, qui me paraît universel en France, l'est également en Allemagne et en Angleterre. Dès le siècle dernier, l'abbé de Fontenu avait reconnu cette vérité et l'avait proclamée devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Lui-même en avait cité plusieurs : le Camp de Braquemont tout d'abord, puis celui de Saint-Leu-d'Esseran, près Paris, et celui de Picquigny-sur-la-Somme, et enfin le *Camp de César* du port d'Ik, en Bretagne, près Saint-Brieux. (« Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, » t. x, p. 430, 431, 432, 436, 448.)—A Songé, dans le Vendômois, est un *Camp de César*, déjà décrit par Caylus (« Recueil d'Antiq., » t. IV, p. 177) et mentionné de nouveau par M. de Pétigny dans son « Histoire Archéologique du Vendômois, » p. 57. — A Wissant, près Boulogne, on trouve un petit camp auquel on donne le nom de *Camp de César* (l'abbé Haigneré, « Etude sur le *Portus Itius* de Jules César, » p. 67, 69, 72. — A Dieudonné (Oise) est un lieu dit le *Camp de César* (Woillez, « Répertoire archéol. de l'Oise, » p. 189). — A Lesmont (Aube), M. Darbois de Jubainville signale des terrassements inexactement décrits par le comte de Caylus (« Recueil d'Antiquités, » t. VI, p. 346) et qui portent le nom de *Camp de César*. (Rép. archéol. de l'Aube, p. 44. — Ste-Gemmes-sur-Loire est placée dans une île que l'on appelle

Au moment de sa publication, ce Mémoire devint l'objet d'une polémique scientifique qui dura cent cinquante ans sans apporter beaucoup de lumière à la question. Le moment n'était pas encore venu.

Ces travaux sont une letttre sur *Limes* adressée par M. Le Cat, médecin de Rouen, à M. de la Faye, lettre qui parut dans le *Journal de Verdun* de 1737, p. 252. On y parle de puits existant au bord de la mer, et l'on cite une bague d'or avec grosse pierre fine trouvée en 1713.

Le second travail est une lettre de M. Pasquier de Wardanché, ancien curé de Sainte-Agathe-d'Aliermont, intitulée: *Lettre au P. B. I., sur l'ancienne Cité de Limes, près Dieppe, en Haute-Normandie*. Elle parut dans le tome III des *Mémoires de Trévoux*, août 1751, p. 1906-1909. Il y est question de la tombe et de l'inscription de Regnault Orel à Martin-Église. On y voit aussi que M. Le Cat, de Rouen, avait déjà dessiné ce précieux monument qui servait de pierre d'autel.

La troisième manifestation est un travail de dom Toussaint Duplessis, moine de Saint-Germain-des-Prés, qui fut inséré dans le tome IV des *Mémoires de Trévoux*, décembre 1751, p. 2644 à 2656. Il est intitulé: *Lettre du P. T. Duplessis, sur la prétendue Cité de Limes, près Dieppe*.

Enfin, l'année suivante, parut encore, dans les *Mémoires de Trévoux*, t. II, p. 940-952, avril 1752, un travail de M. Le Cat, qui était adressé à M. Pasquier de Wardanché. Il est intitulé: *Lettre sur la prétendue Cité de Limes*.

Le même M. Le Cat avait, dès l'année précédente, soumis des *Observations sur la prétendue Cité de Limes ou Camp de César, près Dieppe*, à la naissante Académie de Rouen, qui les conserva dans ses archives, et qui en fit paraître l'analyse dans le tome II de son *Précis*, p. 166-168.

A cette époque, la discussion se termina pour le XVIIIe siècle, et il nous faut descendre jusqu'en 1825 pour entendre parler de nouveau de la *Cité de Limes*.

Cette année-là, en effet, M. H. Langlois lisait à la séance publique de la Société d'Émulation de Rouen une notice sur Limes et sur les recherches que venait d'y pratiquer

le *Camp de César*. (Godard-Faultrier, « Répert. archéolog. de l'Anjou, » année 1862, p. 296). — A Meurcourt (Haute-Saône) est une enceinte fortifiée que l'on nomme le *Camp de César* (« Mém. de la Commiss. de la Haute-Saône, » t. II, p. 46). — Au Congrès archéologique de 1862, M. Godard-Faultrier signale le *Camp de César* à Fremur, près d'Angers. (Congrès archéol. de France, t. XXVI, p. 51-52.) — A Chassay (Côte-d'Or), près Soutenay, est un point nommé *Camp de César*, où l'on prétend que César a battu les Helvètes au début de la campagne des Gaules. (Ch. Aubertin, « Revue des Soc. savantes, » 3e série, t. III, p. 126.)

Les procès-verbaux de la Société des Antiquaires de Londres nous révèlent des *Camps de César* sur trois points différents du Royaume-Uni; ils nomment « Cæsar's camp on Wimbledon Common, » — Cæsar's camp at Kingston-Hill, » — Cæsar's camp at Coombe-Wood. » *Proceedings of the Society of antiquaries of London*, vol. X, p. 82, 83, 85. — Enfin, on le rencontre jusqu'en Egypte, et à quatre kilomètres d'Alexandrie est l'emplacement de l'ancienne Nicozie et d'un camp romain dit *Camp de César*. En 1860, on y trouva une inscription de Septime-Sévère (199). « Revue archéologique » de septembre 1864, p. 211, nouvelle série, 5e année, n° IX.

M. Feret, de Dieppe. Ce Mémoire de 18 pages in-8°, accompagné de 2 planches, est intitulé : *Du Camp de César ou Cité de Limes, monument voisin de la ville de Dieppe*, par P.-J. Feret, Rouen, Baudry, 1825.

L'année suivante, en 1826, M. Feret publiait lui-même, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, le résultat de ses fouilles et de ses études sur l'enceinte de Limes. Son travail, qui contient 101 pages, est intitulé : *Recherches sur le Camp de César ou Cité de Limes, monument voisin de la ville de Dieppe, d'après sa position, son mode de défense et les fouilles qu'on y a pratiquées.*

A partir de ce moment, plusieurs auteurs, et M. Feret lui-même, ont parlé de la Cité de Limes à diverses reprises et dans différents ouvrages. Nous donnons de suite cette bibliographie pour n'y plus revenir.

L. Vitet, « Histoire de Dieppe, » partie IV[e], ch. I[er].

P.-J. Feret, « Souscription pour la recherche et la découverte des antiquités dans l'arrondissement de Dieppe, » in-8° de 18 pages, Rouen, 1826.

P.-J. Feret, « Société archéologique de l'arrondissement de Dieppe, » in-8° de 31 pages, Rouen, 1828.

Fallue, « Mémoire sur les travaux milit. ant. des bords de la Seine et de la rive saxon., » p. 138-145, in-8°, Caen, 1835, et « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. IX.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrond., » t. IV, p. 150, 160.

L'abbé Cochet, « les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 143-46.

J. Reynaud, « le Magasin pittoresque, » t. XVII, année 1849, p. 172-75.

Feret, « Histoire des Bains de Dieppe, » p. 85-88.

Bordier et Charton, « Histoire de France d'après les monuments, » t. I[er], p. 14-15.

L'abbé Cochet, « Guide du Baigneur, » édit. 1860, p. 253-268 ; édit. 1865, p. 237-259.

L'abbé Cochet, « la Cité de Limes ou le Camp de César, à Braquemont, près Dieppe, » in-8° de 15 p. avec gravures, Amiens, 1861, et « la Picardie, » t. VII, p. 241-255.

Ducarel, « Antiq. anglo-normandes, » p. 7 et 8, pl. III.

Nous ne prétendons pas que tous ceux qui ont écrit sur cet ancien monument aient adopté les idées émises par M. Feret ; mais chacun les a respectées, sauf un seul qui les a combattues sans fondement et sans motif, et surtout sans pouvoir rien établir à leur place. Cet écrivain, c'est M. Fallue, dans un travail intitulé : *Mémoire sur les travaux militaires antiques des bords de la Seine et sur ceux de la rive saxonique*, in-8° de 150 pages, Caen, 1835 ; et inséré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome IX, pages 180-327.

Depuis 1825, la *Cité de Limes* a été reproduite plusieurs fois par la gravure, soit par des historiens, soit par des archéologues. On la trouve dans le *Magasin pittoresque* et dans l'*Histoire de France* de MM. Bordier et Charton. A présent, cette vieille enceinte figure en tête des monuments historiques et nationaux de la France. N'oublions pas de signaler le beau plan en relief exécuté en 1858 par M. Amédée Feret, et déposé par lui à la Bibliothèque de Dieppe. Sur ce précieux tableau, les fouilles et les découvertes ont été indiquées soigneusement.

C'est de ces fouilles qu'il nous reste, à présent, à faire l'histoire.

MM. Feret frères les ont commencées eux-mêmes, à leurs propres frais, vers 1822, et les ont continuées ainsi jusqu'en 1825. A partir de l'arrivée de la duchesse de Berry à

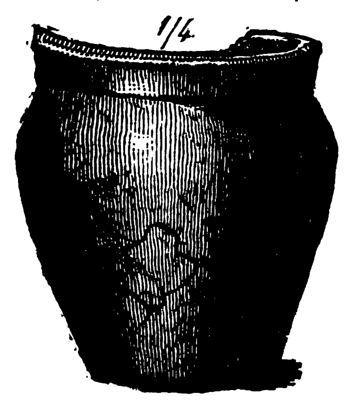
Dieppe, ces fouilles furent entreprises par souscription et sous les auspices de la Société archéologique de Dieppe. Nous citerons, parmi les plus fructueuses, les campagnes de 1826 et de 1827 qui, malheureusement, furent les dernières. Le récit en a été donné par M. Feret dans les deux opuscules que nous avons cités plus haut. Nous allons esquisser ici l'ensemble de ces découvertes.

Trois points ont été étudiés par l'explorateur dieppois : les petits tertres qu'il appelle *tumuli,* les cavités cachées dans les fossés intérieurs que l'on désigne sous le nom de *tuguria* et enfin le territoire voisin de la falaise nommé les *câtelets,* le *câtel* ou le *câtelier* (1); c'est là qu'il a découvert un monument et un tombeau romain.

Les tertres de gazon, que M. Feret regarde comme des tombels primitifs et qui rappellent en effet les sépultures des Germains de Tacite, contenaient, dans leur sein, des charbons de bois, des débris de vases gaulois, des tuiles, des anneaux de cuivre, des restes de fer, des coquillages, et surtout des ossements d'animaux.

M. de Blainville, consulté sur ces os exhumés par la pioche des travailleurs, les reconnut pour des restes de chevreuils, de renards, de chiens, de bœufs, de moutons et de sangliers.

La poterie que nous avons vue, et dont un bel échantillon existe à la Bibliothèque de Dieppe, est de cette pâte noire et brune qui caractérise partout la céramique primitive. Elle ressemble aux poteries antiques de Vauvray, de Cocherel et du Vaudreuil (Eure), de Fontenay-le-Marmion (Calvados), de Port-le-Grand (Somme), de Bouelles et de Moulineaux (Seine-Inférieure). Nous donnons ici le principal vase sorti de la cité de Limes.



VASE GAULOIS (CITÉ DE LIMES).

M. Feret croit que ces tertres un peu informes, et qui ressemblent à un fossé découpé, constituaient autrefois le cimetière des premiers Celtes, habitants de la Gaule-Belgique. Cette attribution demanderait peut-être une démonstration plus complète et mieux établie.

Pendant les années 1826 et 1827, M. Feret rechercha et crut trouver, dans les fossés intérieurs, les habitations et les demeures de ceux qu'il présumait inhumés dans les tombels. Plusieurs *tuguria* furent fouillés, et leur enceinte fut rétablie au moyen de l'étude. Les maisons des anciens Gaulois étaient généralement circulaires, construites en pierre sèche et légèrement enfoncées dans le sol. M. Feret estime que celles de la cité de Limes, plus oblongues qu'on ne le croit communément, étaient fabriquées avec du bois, de la craie, des pierres sèches et de la bauge. Les murs de bauge et les constructions en bois ont traversé dans les Gaules l'ère des Romains et le moyen-âge pour arriver jusqu'à nous.

(1) Dès 1387, le terrier de Neuville mentionne *la Falise du Castel.*

Nous présumons que c'est de la fouille des *tuguria* que proviennent les sept haches de silex que conserve la Bibliothèque de Dieppe. Ces pièces, trouvées à différents états de formation, ont fait supposer à M. Feret qu'il y avait eu à Limes une fabrique de ces ustensiles primitifs.

La dernière découverte de M. Feret, dans la cité de Limes, est un petit édifice romain ayant la forme d'un carré long et ressemblant assez à un temple ou à une *Cella* antique. Ce qui nous a suggéré, pour cet édifice, l'idée d'un temple ou d'un tombeau, c'est qu'au milieu des débris, qui remplissaient l'enceinte ravagée, M. Feret a trouvé des têtes éparses et un squelette entier posé encore comme l'avait été le défunt lui-même. Son attitude était telle, qu'elle n'avait pu lui être donnée que par des mains religieuses. La tête était à l'occident, les pieds à l'orient, les bras joints sur la poitrine. Deux médailles furent trouvées sur le squelette, l'une vers la cuisse, l'autre près de la tête : cette dernière semblait être tombée de la bouche. La première était de Constantin-le-Jeune (340), la seconde de Flavius Constans (350). Dans l'édifice et autour on a trouvé une suite de soixante-douze monnaies romaines, allant depuis Auguste jusqu'à Flavius Valens (378). Chose plus étrange encore, on a recueilli également vingt-quatre monnaies gauloises en bronze, dont une présente un coq et l'autre l'aigle de la cité de Lexovii (Lisieux) (AISIAMBOS-OLOXOVIOS).

Près du Romain du Bas-Empire, dont nous venons de parler, on a rencontré, à plus d'un mètre au-dessous des fondations, un casque en bronze qui se rattache peut-être à sa dépouille mortelle. Non loin de lui se trouvaient cinq passoires en bronze, provenant peut-être de l'équipement d'un soldat en campagne.

M. Feret pense que ce cadavre pourrait bien être celui d'un officier de la milice impériale au temps de Gratien (382), le dernier empereur dont on trouve la monnaie de bronze dans nos contrées.

De cet ensemble de découvertes, nous croyons devoir conclure que l'enceinte de Limes, élevée par les Gaulois indépendants, fut réoccupée par les Romains à l'époque des invasions barbares.

Il me reste à consigner ici une tradition plus celtique que romaine.

Le peuple attribue la Cité de Limes aux fées. Il montre sur les gazons de la côte des ronds de verdure qu'il appelle les *Danses des Fées*. Il dit qu'à la pleine lune de septembre ces génies viennent chaque année ouvrir une foire annuelle et brillante. Enfin pour y arriver elles auraient fabriqué une voie particulière. C'est ainsi, en effet, que l'on appelle le chemin qui va de Dieppe à Rouen et Radepont. Ce *Chemin des Fées* aurait été construit en une nuit, d'après la tradition de nos campagnes.

PÉRIODE ROMAINE. — Nous avons parlé tout-à-l'heure des antiquités romaines trouvées dans les fouilles de la Cité de Limes. Nous avons dit qu'un édifice avait été mis au jour ainsi que la sépulture d'un guerrier du Bas-Empire, avec son trésor et son équipement. Il nous reste à parler de la fouille faite, en 1827, dans la plaine qui sépare Braquemont de Grèges

et de Graincourt. A 400 mètres au nord de la borne militaire, qui limitait la garnison de Dieppe, en 1771, M. Feret a trouvé des maisons romaines avec leurs dépendances agricoles. Parmi les débris sortis de cette fouille et réfugiés à la Bibliothèque de Dieppe, nous citerons des vases en terre noire, des restes de poteries de toutes couleurs, des meules à broyer, des clous, des hameçons, des tuiles à rebords, des tuiles convexes et une *Latone* en terre cuite. Tout à côté s'est rencontrée une sépulture renfermant plusieurs vases en terre noire et une urne en verre contenant, avec des os brûlés, une monnaie d'Antonin-le-Pieux. Les archives de la Commission des Antiquités conservent un bon plan des ruines romaines mises à jour dans cette exploration de 1827.

PÉRIODE FRANQUE. — De cette époque, Braquemont ne peut produire que des titres écrits, et dans ces titres on ne lit que le nom du village et sa donation au Chapitre de la cathédrale de Rouen. Cette donation eut lieu sous Charles-le-Chauve, probablement en même temps que celles de Grèges, de Martin-Eglise, de Clais et de Londinières. Le titre original paraît perdu. Mais la plus ancienne copie, qui est une charte du duc Robert Ier, conservée dans un cartulaire de la cathédrale et publiée par les auteurs du *Gallia Christiana*, nomme ce village Branchemont, *villa Brachemontis* et *villam Brachemunt*. Braquemont constituait trois prébendes pour le Chapitre de Rouen, prébendes qui ont duré jusqu'à la Révolution. Le titulaire de la seconde prébende s'appelait le *Chanoine prébendé* de Braquemont, et il présentait à la cure comme seigneur-patron.

COUTUMES ANCIENNES. — On conserve encore à Braquemont, à Belleville, à Grèges et dans quelques villages environnants, la coutume des *Brandons*, disparue presque partout ailleurs dans ce diocèse. Cet usage consiste à allumer des feux dans les champs le soir du premier dimanche de Carême, appelé autrefois le *Dimanche des Brandons*. Cette coutume, qui fut universelle, paraît remonter à une très haute antiquité (1).

Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 10.

Duplessis, « Description géographique et historique de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 370.

Pommeraye, « Histoire de l'Église cathéd. de Rouen. »

L'abbé Cochet, « les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 143-150.

E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., » t. XXV, p. 486-534, pl. IV, fig. 13.

(1) Avant le XVe siècle, tout le peuple de Senlis se rendait à la butte d'Aumont, à Aumont, le dimanche des Brandons (Woillez, « Répertoire archéol. de l'Oise, » p. 197). — M. l'abbé Malais assure que l'usage subsiste encore aux environs de Lisieux « Calendrier normand, » p. 15. — Dans une dissertation insérée dans les « Mémoires de l'Académie celtique, » (t. II, p. 450), Dulaure dit qu'à la Tombe et à Courcelle, près Montereau, on célèbre la *Fête des Brandons* le premier dimanche de Carême. — A Sinsin, près Namur, on allume un grand feu sur les collines le soir du premier dimanche de Carême. Le feu est dirigé contre les sorcelleries, maléfices, coliques, maladies, etc. (Hauzeur, « Antiq. gallo-germ., gallo-rom. et franq. de la rive droite de la Meuse, » p. 61.)

CANTON DE LONGUEVILLE.

LONGUEVILLE.

Époque romaine. — On a trouvé à Longueville quelques monnaies romaines.

Époques franque et normande. — Le nom de *Longavilla*, qui indique une origine romane, n'apparaît dans aucun acte ancien. Cependant, le titre de doyenné qu'a toujours porté ce pays prouve qu'il existait au moins dès l'époque mérovingienne (VIIe siècle), temps de la création des doyennés ruraux.

Longueville fut aussi le siége d'un *castrum* très puissant dont l'origine est inconnue, mais dont les restes recouvrent la colline orientale du bourg. Au Xe siècle, cette forteresse appartenait à la célèbre famille normande des Giffard, qui lui laissa son surnom, et qui, au XIe siècle, obtint, par la conquête de l'Angleterre, le comté de Buckingham.

C'est à tort que Robert Wace, et après lui Dumoulin et la *Chronique de Normandie* de Martin Le Mégissier, placent à *Longeville-la-Giffard* le fait de ce laboureur et de sa femme qui furent pendus par Rollon, pour avoir voulu tromper sa justice. C'est à Longpaon de Darnétal qu'a eu lieu cette terrible exécution du Xe siècle.

Époque incertaine. — Près des ruines du château de Longueville, du côté du nord-ouest, et au bord de la route départementale no 32, sont des terrassements énormes qui ne paraissent pas se rattacher au système général du château. Un terrassement de ce genre se remarque auprès du vieux château de Mortemer (arrondissement de Neufchâtel).

VAUDREVILLE (section de longueville).

Vaudreville est une ancienne paroisse à présent réunie à Longueville. M. Guilmeth, d'après Duplessis, l'appelle *Wadrevilla*, puis il ajoute que ce nom a beaucoup de ressemblance avec celui de Verclives, près Écouis, appelé *Wadre-Locus* dans un titre du VIIe siècle.

Le même auteur dit que, dans la cour de la ferme qui fut autrefois la maladerie de Longueville, il existe une motte ronde entourée d'un fossé.

Robert Wace, « le Roman de Rou et des Ducs de Normandie, » p. 99-101.

« Hist. et chronique de Normandie, » imprimée par Martin Le Mégissier, p. 18.

Dumoulin, « Hist. générale de Normandie, » p. 29.

Guilmeth, « Descript. géogr., hist., statist. et mon. des arrondiss. de Dieppe, du Havre, etc., » t. IV, p. 17 et 18.

BERTREVILLE-SAINT-OUEN.

Époque franque. — M. A. Le Prevost pense que Bertreville-Saint-Ouen, autrefois Bertreville-sous-Vénise, pourrait bien être celui qui est désigné par les noms de *Sciberti-*

villa et de *Scibertivillam*. D'après la charte de Robert Ier en faveur de la cathédrale de Rouen, Bertreville, en effet, devait être dans le comté de Talou : « In comitatu Talou. »

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 10.

LE BOIS-ROBERT.

ÉPOQUE FRANQUE. — Au mois d'avril 1860, en traçant un chemin communal à la *côte* dite *de Saint-Germain*, destiné à conduire de l'église du Bois-Robert à la route départementale no 32, on trouva vers le milieu de la colline des sépultures franques de l'époque mérovingienne. Plusieurs fosses ont été aperçues taillées dans la craie et orientées est et ouest, comme la plupart de celles de cette époque. Une d'elles, qui contenait deux corps, a présenté des plaques de ceinturon en fer damasquiné, une fibule en bronze, des perles d'ambre jaune et de pâte de verre.

On m'a dit alors que vers 1820, en tirant de la craie pour faire de la chaux, il avait été trouvé des sépultures avec des boucles et des armes de fer.

« Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, » année 1860, 1re année, p. 116-117. | « Bulletin monumental, » t. XXVII, p. 807.

LE CATELIER-PELLETOT.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le village du *Câtelier*, dont le nom doit venir du latin *Castellum* ou *Castellarium*, est situé sur la chaussée antique qui de Dieppe conduisait à *Rotomagus* (Rouen) et à *Ritumagus* (Radepont). Devant l'église est un tertre ou motte circulaire en terre, ancien *Castellum* qui doit avoir donné au pays le nom qu'il porte. La tradition prétend que ce tertre fut surmonté d'une forteresse. Cela est très possible ; mais ce qui est plus certain encore, c'est qu'autour de cette motte et dans les environs, on a rencontré des tuiles, des briques, des poteries et des monnaies antiques.

« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 374-375. | Guilmeth, « Descr. géogr., hist., stat. et mon., » t. IV, p. 20.

PELLETOT (SECTION DU CATELIER-PELLETOT).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Pelletot, ancienne paroisse et ancien château, siége d'une grande famille féodale, n'est plus qu'une section du Câtelier. Les restes du château-fort sont encore près de l'église avec un tertre entouré de fossés remplis d'eau.

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 375. | Guilmeth, « Descr. géogr., hist., mon. et stat., » t. IV, p. 20.

LA CHAPELLE-DU-BOURGAY.

ÉPOQUE ROMAINE. — J'ai souvent entendu dire à M. Nell de Bréauté que, sur le territoire de la Chapelle-du-Bourgay, M. Feret et lui avaient trouvé des débris de tuiles, de poteries

et de constructions romaines. Moi-même j'ai vu des tuiles à rebords dans les terres qui entourent le château de la Chapelle.

LA CHAUSSÉE-BOIS-HULIN.

Epoque romaine. — La Chaussée ou la *Cauchie*, dont le nom se tire du latin *Calceia*, indique le passage de la voie romaine qui allait de *Rotomagus* (Rouen) et de *Ritumagus* (Radepont) à la station romaine d'Arques-Dieppe. C'est l'ancien *Chemin des Fées* qui, dit la tradition, conduisait à la *Cité de Limes*.

Sur la partie de ce vieux chemin qui est située entre Sainte-Foy, le Bois-Hulin et la Chaussée, j'ai reconnu souvent sur la berge et dans les cavées des tuiles et des poteries romaines.

« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 383-84.

SAINT-CRESPIN.

Époque gallo-romaine. — M. Guilmeth rapporte qu'à Saint-Crespin, dans une terre appelée la *Queue-Baigneresse*, M. d'Imbleval père, ancien maire de Longueville, a trouvé, vers 1830, des tuiles antiques et des hachettes de pierre dont une en serpentine.

Guilmeth, « Descript. géogr., hist., stat. et mon. des arrond., » t. IV, p. 20.

DÉNESTANVILLE.

Époque romaine. — En 1862 ou en 1863, un terrassier de cette commune, nommé Augustin Grout, en abattant un arbre à la *côte Saint-Michel*, a trouvé sous ses racines une jolie lampe romaine en bronze. Elle a la forme d'une navette, pose sur un piédouche hexagone et est surmontée de deux têtes d'oiseaux (un coq et un paon). Le trou pratiqué au milieu, pour laisser pénétrer l'huile, est formé avec une *olla* dont les anses offrent deux anneaux de suspension. Nous reproduisons cette pièce qui est d'une rare beauté.



LAMPE ROMAINE (DÉNESTANVILLE).

A diverses reprises j'ai entendu dire que l'on avait trouvé des vases et autres antiquités à la *côte Saint-Michel*.

Périodes franque et normande. — Tout au bord de la Scie et à quelques mètres à peine du chemin de fer de Dieppe, on re-

marque sur le territoire de Dénestanville une motte de vallée qui disparaît chaque jour. Déjà, en 1847, lors de la construction du chemin de fer, elle a été fortement entaillée pour établir le nouveau lit de la Scie. Ces premiers travaux avaient laissé voir des murailles que l'on apercevait de la voie ferrée.

Pendant les années 1861 et 1862, des ouvriers ont démoli cette motte afin d'y chercher des matériaux pour la bâtisse. Ils en tirent tous les jours des tufs et des silex qui ont fait partie de fondations qui pourraient bien remonter à l'époque franque ou à la période normande. Dans ces démolitions on trouve des lits de cendres et de charbon dont on ne peut donner facilement la raison : j'ai extrait de ces débris un chapiteau en tuf qui doit remonter au moins au xe siècle. Ces curieux débris, tout appareillés de tuf, ne sont probablement que la base d'une forteresse dont le sommet dut être construit en bois. Ils me rappellent ces châteaux-forts de la Bretagne et de la Normandie que l'on voit figurer sur la *Tapisserie de Bayeux.*

Vers 1840, lorsqu'on traça le chemin de grande communication no 3, qui va de Dieppe à Saint-Victor-l'Abbaye, on trouva des squelettes au pied de la *côte Saint-Michel.* Les anciens du pays racontent qu'il existait autrefois sur cette côte une chapelle de Saint-Michel autour de laquelle on venait se faire inhumer de bien loin. Ils disent que les seigneurs de Bacqueville, de Lammerville et autres lieux s'y faisaient transporter après leur mort.

« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 362.

SAINTE-FOY.

ÉPOQUE ROMAINE. — Sainte-Foy est sur une antique voie qui tour à tour porta le nom de *Chaussée* et de *Chemin des Fées.* Cette route allait, selon les temps, à Limes, à Arques ou à Dieppe.

ÉPOQUE NORMANDE. — Dans une ferme voisine de l'église, on trouve beaucoup de fondations que quelques-uns attribuent à une ancienne collégiale qui aurait été supprimée au XIIe siècle. — En 1109, Gautier Giffard, comte de Buckingham confirme à l'église de Sainte-Foy la terre de Keppes, en Angleterre, avec redevance annuelle et féodale de 10,000 harengs.

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 381.
Noël de La Morinière, « Hist. gén. des Pêches, » p. 380-81.
Dugdale, « Monast. anglic., » t. III, p. III.

HEUGLEVILLE-SUR-SCIE.

ÉPOQUE FRANQUE (?) — Dans le bois du *Mont-Pinson* sont les restes d'un vieux château dont les ruines peuvent et doivent remonter à l'époque normande, peut-être même à celle des Francs-Carlovingiens.

Sur une colline placée en face du *Mont-Pinson* et du fief *des Guerrots*, j'ai remarqué dans une futaie et dans un taillis une suite de remparts en terre accompagnés d'un *vallum*. On est tenté de croire que c'est là le reste d'un camp ou d'une enceinte fortifiée.

MANÉHOUVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans la vallée de la Scie, en face de l'église de Manéhouville, on voit, dans une ferme, une énorme motte circulaire haute de 4 à 5 mètres et qui ne compte pas moins de 100 mètres de circonférence.

« Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 360.

CHARLES-MESNIL (SECTION DE MANÉHOUVILLE).

EPOQUE FRANQUE (?). — Le chemin de fer de Rouen à Dieppe passe depuis 1847 sur la motte où fut autrefois assis le château de Charles-Mesnil, appelé primitivement le *Mesnil-Haquet*. Une vue de ce château, prise vers 1700, existe encore à Paris dans la *Collection Gaignières*. Un peu plus loin que le vieux tertre, et à quelques pas des restes de la collégiale fondée en 1399-1402, est une source vénérée connue dans le pays sous le nom de *Saint-Ribert*. Une tradition, appuyée par la légende même de saint Ribert, prétend que ce pieux missionnaire y a baptisé au VIIe siècle. Aujourd'hui encore on vient boire l'eau de la source et y plonger les enfants malades. Aussi l'appelle-t-on vulgairement *la Baignerie de Saint-Ribert*.

« Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, « t. II, p. 355-359.

MUCHEDENT.

ÉPOQUE ROMAINE. — Pendant l'année 1861, en prenant du remblai pour le chemin de grande communication n° 22, d'Auffay au Tréport, des terrassiers ont trouvé à la *Côte du Moulin* un certain nombre de squelettes inhumés sans cercueils. Tout d'abord on nous a assuré qu'on n'avait rencontré avec eux aucun objet d'art; mais les déblais ayant continué, en 1862, il a été vu auprès des corps des vases de terre dont la forme m'a paru romaine des bas temps. Ce pourrait bien être un cimetière du Ve siècle.

M. Deville nous a parlé d'ailleurs de tuiles, de briques et de poteries romaines, découvertes à Muchedent.

PÉRIODE NORMANDE. — La charte de Gosselin, vicomte d'Arques, donnée en 1030, pour la fondation de l'abbaye de Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen, appelle ce lieu *Mucedent*. Il est probable que ce nom remonte à l'époque franque.

Deville, « Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen, » dans les « Documents inédits de l'Histoire de Rouen, » p. 422.

A. Le Prevost,, « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, « t. XI, p. 11.

TORCY-LE-GRAND.

ÉPOQUE FRANQUE. — Torcy passe pour avoir été évangélisé par saint Ribert, abbé de Leuconaüs, aujourd'hui Saint-Valery-sur-Somme, que quelques-uns croient avoir été un chorévêque ou évêque régionaire du VIIe siècle. La fontaine sacrée, qui porte le nom de ce saint, semble un témoignage perpétuel du fait avancé par la tradition. Cette fontaine, placée à mi-côte dans un taillis, à l'occident du Grand-Torcy, est encore vénérée par les populations. Ce qui indique une origine fort ancienne.

ÉPOQUE INCERTAINE. — En face du château de Torcy, dont les ruines recouvrent encore une île de la Varenne, on rencontre au « sommet de la *côte* dite *du Câtelier*, dans un bois-taillis appartenant à M. le vicomte Emm. Dambray, un vaste fossé dont le tracé forme un demi-cercle sur la pointe du coteau. »

Guilmeth, « Descript. géogr., hist., stat. et mon. des arrond. de Dieppe, etc., » t. IV, p. 30 et 32.

« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 390.
Colange, « Vigie de Dieppe, » du 12 novembre 1861,

CANTON DE BELLENCOMBRE.

BELLENCOMBRE.

Le bourg de Bellencombre renferme aujourd'hui, outre l'ancienne paroisse de ce nom, les paroisses et communes supprimées de Saint-Martin-sous-Bellencombre, de la Heuze et des Authieux-sur-Bellencombre. Ce territoire, ainsi agrandi, renferme beaucoup d'antiquités de toutes sortes; mais jusqu'à présent il ne nous a pas été facile de les classer ni de les déterminer toutes.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1840, on a trouvé près du château de Bellencombre une monnaie gauloise en bronze que possède le Musée de Rouen. Les bois qui entourent Bellencombre possèdent une grande quantité de terrassements qui proviennent pour la plupart d'anciennes ferrières, forges ou mines de fer présentement abandonnées. Mais si les extractions de fer, communes dans ce canton, remontent jusqu'aux Gaulois et aux Romains, comme le démontrent les tuiles, les poteries et les médailles, elles descendent aussi jusqu'au moyen-âge. Nous avons des preuves de l'existence de forges et de mines de fer dans ce pays depuis le XIVe jusqu'au XVIIe siècle.

Vers 1836, des hachettes en silex et en bronze et des monnaies gauloises ont été trouvées sur la plaine qui avoisine le château.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Guilmeth, qui nous a transmis ce dernier détail, assure que dans le même champ et à la même époque il a été rencontré des constructions romaines. Il cite particulièrement une salle pavée en pierre de liais.

ÉPOQUE FRANQUE. — On m'a signalé à Bellencombre deux cimetières de l'époque franque. Ils sont situés sur une colline près de l'église, et on y a trouvé des ossements avec vases et armures.

C'est sans doute à l'époque franque, ou tout au plus tard à la période normande, qui chez nous lui est contemporaine, que l'on doit faire remonter l'origine du vieux château de Bellencombre. Cette vieille forteresse, qui dut porter primitivement le nom de *Warinna*, est assise sur une motte énorme encore entourée de terrassements et de fossés profonds.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Entre Bellencombre et l'ancienne église de Saint-Ouen est une motte circulaire en terre qui porte dans le pays le nom de *Câtelier*.

SAINT-OUEN-SUR-BELLENCOMBRE (SECTION DE LA CRIQUE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Non loin de l'ancienne église de Saint-Ouen et à côté d'une mare s'élève un tertre circulaire entouré d'un fossé.

BEAUMONT-LE-HARENG.

ÉPOQUE GAULOISE. — Un amateur d'antiquités m'a assuré avoir recueilli sur le territoire de Beaumont des couteaux en silex, qu'il a déposés au Musée de Neufchâtel.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Au hameau du *Val-Gilles*, dans un taillis appartenant aux hospices de Rouen, on trouve des maçonneries au sommet d'une colline. Les vieillards disent qu'il y avait là la chapelle du *Bois-Parquet*. Auprès se trouve un puits aujourd'hui comblé. Dans les environs est la *Mare-aux-Sangsues*, près de laquelle la charrue a déterré autrefois des cercueils en plâtre renfermant des ossements humains. M. Buzot, de Saint-Saëns, y a reconnu, en 1850, un carré de murailles long de 22 mètres et large de 10. Auprès des murs se trouve une motte circulaire avec fossé ayant 100 mètres de circonférence.

SAINT-HELLIER.

ÉPOQUE GAULOISE (?). — Non loin de l'église paroissiale est une fontaine vénérée dite de Saint-Hellier. On prétend que saint Hellier, solitaire et martyr du VIe siècle, s'y est reposé et rafraîchi. Le 16 juillet, jour de sa fête, on vient y plonger les enfants malades. Toute l'année on y apporte des rubans et des cierges.

ORIVAL (SECTION DE SAINT-HELLIER).

Époque romaine (?). — Dans le cimetière qui entoure l'église d'Orival, centre d'un pèlerinage considérable à Saint-Paër, on trouve en creusant les fosses beaucoup de tuiles à rebords. En juin 1860, j'en ai vu un grand nombre extraites d'une fosse récemment creusée.

Époque franque. — En 1828 ou en 1838, en creusant, au côté nord de l'Eglise, la tombe d'un garde forestier, on a trouvé, sous la gouttière, la sépulture d'un guerrier franc. En 1840, M. Deville acheta pour le Musée de Rouen ces objets qui avaient été conservés. Ils consistent en une hache francisque, en un sabre ou scramasaxe, le tout en fer; en une plaque, une contre-plaque et une terminaison de ceinturon en cuivre ciselé.

« Bulletin de la Soc. des Antiquaires de Normandie, » 1re année, p. 122-23.

« Catalogue manuscrit et illustré du Musée de Rouen, » rédigé par M. Deville.

CRESSY.

Époque romaine. — M. Deville nous assure qu'il a été trouvé à Cressy des tuiles et des poteries romaines.

Époque franque. — A l'époque franque, Cressy était la propriété de l'abbaye de Fontenelle, à laquelle il avait été donné par Childéric II en 672, en la personne de saint Lambert, son deuxième abbé : « Crisciaco, in pago Tallou. »

En 730 ou 734, Teutsinde, abbé du même monastère, cédait au comte Rathaire ce même fief de Cressy : « Crisciaco cum adjacentiis. »

Période normande. — Plus tard, sans doute au XIe ou au XIIe siècle, Cressy devint la propriété des chanoines de Saint-Lô de Rouen, qui y établirent un prieuré. De ce prieuré il reste aux archives départementales de la Seine-Inférieure deux curieux et intéressants cartulaires, allant de 1235 à 1472. Cressy est alors appelé *Cresciaco* et *Cressenium*.

« Acta sanct. ord. S. Benedic., » sæc. II.
« Chronicon Fontanellæ, » c. x.
A. Le Prevost, « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 6-7.

« Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 407 et 408.
« Catalogue général des Cart. des archiv. départ., » p. 38-39, in-4°, Paris, 1847.

POMMERVAL ou POMMERÉVAL.

Époque romaine. — M. Guilmeth dit que l'on a recueilli à Pommeréval des médailles et des tuiles antiques.

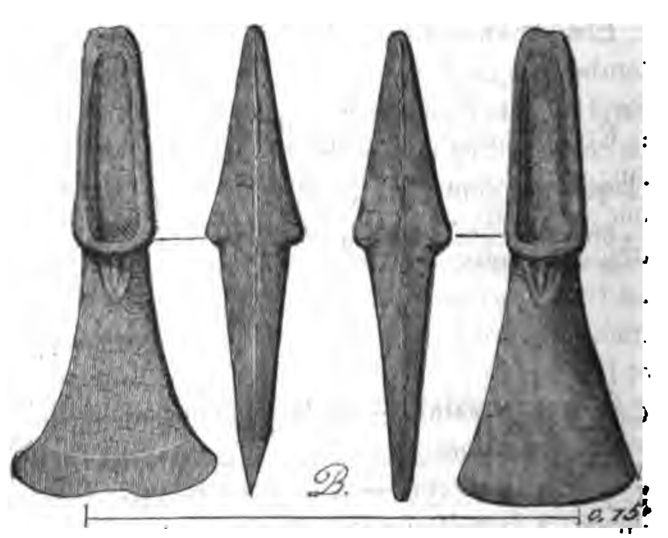
Époque incertaine. — Près de l'église, on montre l'assiette et les ruines d'un vieux château dont il n'est pas aisé de donner l'origine.

Guilmeth, « Desc. géog., hist., mon. et stat., » t. IV, p. 273.

« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 420.

LES GRANDES-VENTES.

ÉPOQUE GAULOISE. — Dans la forêt d'Eawy, à la vente dite de *la Mare-du-Four*, des terrassiers ont trouvé, pendant l'été de 1863, quatre-vingts hachettes en bronze, dont nous reproduisons ici deux spécimens gravés par M. Brévière. Ces hachettes étaient cachées sous un de ces tas de cailloux si fréquents sur nos collines. Quelques-unes avaient servi et avaient été ébarbées et aiguisées; d'autres étaient comme au sortir du moule. Deux ou trois seulement avaient des anneaux de suspension. L'administration forestière a dû offrir la majeure partie de ces objets au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Quelques pièces ont été distribuées aux Musées de Rouen, de Caen, du Havre, de Dieppe, de Neufchâtel et de Fécamp.



HACHETTES EN BRONZE (FORÊT D'ÉAWY, 1863).

ÉPOQUE ROMAINE. — Il paraît bien que les Gallo-Romains avaient aussi des établissements dans la plaine où germa plus tard la forêt des *Ventes*, d'*Eawy* ou de *Beaubequet* (de Ventis Aquosis ou de Bello Bequeto). Dans la partie essartée et cultivée qui va des Ventes à Equiqueville, on rencontre en abondance des tuiles à rebords. C'est au point que les maçons en font du ciment. C'est surtout au hameau du *Châtelet* ou des *Châtelets* que ces débris abondent. On montre un quartier où fut, dit-on, la *ville de Hesdin*, dont les bûcherons même et les charbonniers ont gardé souvenir.

« La Normandie sout., » 1re éd., p. 132; 2e éd., p. 151. — « Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 214. — Guilmeth, « Descript. géogr., hist., mon. et stat., » t. IV, p. 275.

ROSAY.

ÉPOQUE FRANQUE. — Vers 1862, sur une des collines qui encaissent la vallée de la Varenne, on a trouvé, aux environs de Rosay, des sépultures franques qui ont donné aux forestiers d'Eawy une lance et une hache en fer. Elles ont été remises par eux à M. Livet de Barville, inspecteur des eaux et forêts à Saint-Saëns.

LE MESNIL-FOLLEMPRISE.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — Dans le vallon de Follemprise, et non loin du chemin qui conduit à Bures, est un lieu appelé le *Cimetière des Huguenots*. Il n'est pas sans exemple que l'on ait appelé ainsi les cimetières antiques, notamment les cimetières francs (1).

COTTÉVRARD.

ÉPOQUE ROMAINE. — Sur Cottévrard est le hameau de *Dreulles* ou de *Druel*, terrain fangeux où coula autrefois un ruisseau disparu. Le nom de *Ruel* ou de *Druel* semble indiquer une eau courante. On parle dans ce pays d'une *ville* ou *cité de Dreulles* qui aurait été autrefois le centre du pays (2). Un vieux chemin du hameau porte le nom de *chemin de César*. La route qui conduit à Yvetot présente beaucoup de *coupures* ou de *cavées* qui, suivant la tradition, furent faites *par César pour dresser des embûches à ses ennemis*. Entre Cottévrard et Bosc-le-Hard, au bord du bois de *la Motte*, on rencontre une énorme butte circulaire dans laquelle on prétend qu'il existe un souterrain.

Vers 1830, on a recueilli à Cottévrard et à Dreulles des monnaies romaines de grand et de petit bronze. Quelques-unes étaient de Néron et de Commode, vingt-sept de Titus, mais un plus grand nombre de Trajan-Dèce.

Nous pensons que le *chemin de César*, qui passait à *Dreulles*, était la voie romaine allant de *Ritumagus* et Cailly (*Calliacum*) à Arques, Dieppe et la mer.

Guilmeth, « Descript. géogr., hist, mon. et stat., » t. IV, p. 280-81.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 430.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 352.
« Histoire de l'abbaye royale de St-Pierre de Jumiéges, » Mss. in-4°, de 1762, chez M. Lepel-Cointet, à Jumiéges.

LE BOSC-LE-HARD.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE. — Le terrain sur lequel est assis le bourg du Bosc-le-Hard est formé d'une couche épaisse de scories de fer qui forme en certains endroits une couche im-

(1) A Bray, hameau de Bully (Oise), on a trouvé, en 1828, au lieu dit le *Cimetière des Huguenots*, des haches en silex dans des sarcophages. (« Répert. archéolog. de l'Oise, » p. 195.)

(2) Nous faisions peu de cas de cette tradition jusqu'à ce que nous l'ayons rencontrée dans une histoire manuscrite de l'abbaye de Jumiéges, rédigée au siècle dernier. Le savant bénédictin qui écrivit sur pièces cette précieuse histoire nous montre clairement que la tradition relative à *Dreulles* n'est pas sans quelque fondement. Voici cette note curieuse qui nous apprend au moins à ne pas traiter trop légèrement les traditions locales. « Une bulle d'Eugène III, en 1147, confirme à Saint-Martin de Druelle ou Dreulle, les églises la Trinité du Bosc-Béranger et de Saint-Georges à Grosmesnil (ces trois dernières églises sont dans le territoire de Cottévrard, dont Dreulles étoit alors le chef-lieu). Dans la suite le titre de paroisse a été transféré à Saint-Nicolas de Cottévrard : le Bosc-Béranger est devenu une paroisse en titre, Druel a dégénéré en simple chapelle comme étoit Grosmesnil. L'abbaye de Jumiéges présente à la cure de Cottévrard, à celle du Bosc-Béranger et à la chapelle de Druelle, à cause d'un fief qu'elle possède à Cottévrard. La chapelle de Grosmesnil ne subsiste plus. » — « Hist. de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumiéges, » p. 113, Mss. de 1762.

pénétrable au pic et à la bêche. En creusant des puits, on a constaté une masse de laitier de plusieurs mètres de profondeur. Cette stratification, sur laquelle ont germé l'église, les maisons et le vieux château, renferme un espace de plusieurs hectares.

Il est évident que c'est là le résultat de forges et de mines séculaires. Mais combien de temps ont duré ces extractions? à quelle époque ont-elles commencé? C'est ce que nous ignorons. La présence de tuiles à rebords mêlées à ce minerai et la rencontre de quelques monnaies romaines font supposer que, dès le temps des Césars, l'exploitation du fer a dû exister au Bosc-le-Hard comme à Montreuil, à Saint-Saëns, à Forges et à Bellencombre. Mais, comme dans ces derniers endroits, l'industrie a pu et dû s'y prolonger jusqu'au moyen-âge. A plusieurs reprises on a découvert sur le territoire du Bosc-le-Hard, notamment à Augeville, des vases et des monnaies romaines.

Époque incertaine. — M. Guilmeth, après avoir mentionné également les forges du Bosc-le-Hard, parle aussi d'une motte circulaire qui aurait été autrefois entourée de fossés à présent comblés. Ce tertre serait placé sur le chemin de Saint-Saëns.

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 427. | Guilmeth, «Desc. géogr., hist., mon. et stat.,» t. IV, p. 285.

AUGEVILLE (section du Bosc-le-Hard).

Époque romaine. — M. Guilmeth dit qu'à Augeville, vers 1822, sur la propriété de Pierre Roussel, on aurait trouvé en labourant plusieurs antiquités romaines, notamment un vase en terre contenant un grand nombre de médailles romaines de différents modules.

Nous aussi nous avons entendu parler de cette découverte qui eut lieu dans une terre voisine d'une grande épine qui séparait autrefois les dîmages d'Augeville et du Bosc-le-Hard (1); mais on nous a dit que le vase ou les vases étaient en bronze. On nous a montré

(1) C'était une coutume assez générale dans l'ancienne Normandie, d'indiquer, par des épines, les limites des dîmages, et par suite les divisions paroissiales. Quoique cet usage ait eu cours au moyen-âge, nous n'en sommes pas moins disposé à croire qu'il vient de fort loin, et qu'il pourrait bien dater de l'institution des paroisses et de l'établissement des dîmes. — Nous connaissons dans l'arrondissement de Dieppe et dans celui du Havre un bon nombre de vieilles épines qui divisent encore les communes. Nous en avons remarqué plusieurs dans la plaine qui sépare Criquetot-l'Esneval de Saint-Romain-de-Colbosc. — « Entre Belbeuf et Franqueville, dit M. André Durand, est le triage de la *Haute-Épine*, nom qui provient d'une ancienne épine qui avait deux cent cinquante à trois cents ans, et qui séparait les deux dîmages. » « Journal de Rouen, » du 25 octobre 1859. — Dans la plaine qui sépare Montérollier de Neufbosc, j'ai remarqué quatre épines plusieurs fois séculaires. On m'a signalé notamment l'*Épine des quatre Abbés* qui limitait les dîmages de Montérollier, de Neufbosc, de Mathonville et de Sainte-Geneviève. Le 9 novembre 1832, M. Boucher de Perthes présenta à la Société d'Émulation d'Abbeville le fragment d'une aubépine (*mespilus oxiantha*) abattue en 1830, et qui servait de borne à un champ situé à une demi-lieue d'Abbeville, dès l'année 1201. (Prarond, « le Pilote de la Somme, » du 7 septembre 1858). — Un morceau du même arbre est conservé au Musée d'Amiens, et est ainsi étiqueté : « Fragment d'aubépine, abattue en 1830, à Saint-Nicolas-lès-Abbeville. » Le *Catalogue* ajoute les détails suivants : « Dès l'année 1201 cette épine servait de borne à un champ situé à une demi-lieue d'Abbeville, sur la route de Boulogne. Elle est marquée dans de vieux titres comme délimitant ce champ avec trois autres arbres de même essence. » « Catalogue du Musée départemental et communal d'Amiens, » p. 13, n° 56, édit. 1848.

quelques-unes des monnaies qui en sortirent ; elles étaient en billon saucé, et nous y avons reconnu un Posthume et un Gallien de petit module.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., mon. et stat., » t. IV, p. 284 | « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 352.

CANTON DE TOTES.

TOTES.

ÉPOQUES FRANQUE ET NORMANDE. — Peut-être ce lieu est-il le *Toscarias* donné en 672 par Childéric II à l'abbaye de Fontenelle. Alors ce serait ce même *Toscarias* qui, en 734, aurait été cédé par l'abbé Teutsinde au comte Rathaire.

En 1030, lors de la fondation de l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen, Gosselin, vicomte d'Arques, donne au monastère rouennais « in pago Talou villæ quæ dicitur Totes partem illam quæ ad Gozelinum pertinebat. »

M. Le Prevost est tenté d'attribuer à Balançon, hameau voisin de Tôtes, le *Balciduum* ou *Balcinium* qui, en 734, fut cédé au comte Rathaire par Teutsinde, abbé de Fontenelle. Nous serions plus disposé à appliquer ce nom au village de Beaunay.

BIBLIOGRAPHIE.

Deville, « Cartulaire de l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen, » dans la « Collection des mon. inédits de l'Histoire de France, » p. 422.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 6.

Mabillon, « Acta sanc. ord. S. Benedict., » sæc. II.

« Chronicon Fontanellæ, » c. X, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 7.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XI, p. 11.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 7.

BERTRIMONT.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans une ferme qui avoisine l'église de Bertrimont est une motte en terre légèrement remparée de silex, si ma mémoire est fidèle. On lui donne le nom de *Ferté*, *Firmitas*.

« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 492-93.

VARNEVILLE-AUX-GRÈS.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Varneville-aux-Grès ou lès-Grès renferme un certain nombre d'antiquités : peut-être ont-elles été mieux observées ici qu'ailleurs, grâce à M. César

Marette, de Clères, qui nous en a donné l'inventaire dans sa brochure intitulée: *Le Camp de la Bouteillerie à Varneville.*

Ce camp de la *Bouteillerie*, que nous avons visité, en 1847, est une enceinte circulaire garnie de doubles fossés et située dans un bois-taillis. Ce camp peut contenir un peu plus d'un hectare (deux acres ou deux acres et demie, dit M. Marette). La profondeur des douves est d'environ 4 mètres. Aucune trace de maçonnerie n'a été trouvée sur la motte ni dans les douves. Cette enceinte a beaucoup de ressemblance avec celle du *Bois-de-la-Salle*, à Touffreville-la-Corbeline. On est porté à considérer la *Bouteillerie* comme un *stativa* des Romains; mais, jusqu'à présent, cette assertion est sans preuve.

ÉPOQUE ROMAINE. — Toutefois, le sol de Varneville contient plusieurs traces de la civilisation romaine.

Dans le cimetière qui entoure l'église, le fossoyeur ramène parfois des tuiles à rebords. Près du *Camp de la Bouteillerie*, la charrue retourne souvent des fragments de briques romaines. Les bois voisins de la Houssaye recèlent des puits, des meules en pierre et des objets qui indiquent le passage de l'homme antique.

Dans le quartier du *Fond-de-la-Ville*, on a trouvé des tuiles à rebords en nombre considérable, et récemment encore on a rencontré deux tombeaux sous forme d'auge. Près de là est la *Ville-à-Guets* ou la *Ville-aux-Guets*, que les gens du pays disent avoir été une *ancienne ville destinée à surveiller la contrée.*

Le territoire de Varneville est sillonné par des voies antiques qui se croisent. La *Cauchie* de Beautot, qui peut-être allait de Pavilly (Pauliacum) vers Envermeu (Edremau), traversait le *Chemin des Fées* qui de Rouen allait au Bel d'Arques et à la Cité de Limes.

César Marette, « Le Camp de la Bouteillerie à Varneville, » in-12, de 23 pages, Rouen, Périaux, 1838.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » t. II, p. 351, 2e édit.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 526-29.

BIENNAIS (SECTION D'ÉTAIMPUIS).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Sur Biennais on trouve, dans une ferme placée à la naissance d'un vallon, une petite source sacrée où de nombreux pélerins viennent boire et se baigner le 3 juin, jour de la fête de sainte Clotilde.

« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 523.

MONTREUIL-EN-CAUX.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE (?). — Dans les bois-taillis situés entre Montreuil et Saint-Victor-l'Abbaye, on voit des terrassements et l'on rencontre des débris provenant de forges et de ferrières qui remontent peut-être à l'époque gallo-romaine.

EPOQUE FRANQUE. — M. A. Le Prevost est disposé à appliquer au village de Montreuil-en-Caux le *Monasteriolum*, qui est compté par Charles-le-Chauve parmi les biens de la

cathédrale de Rouen. Ce bien était alors situé dans le pays de Talou (in pago Talano), position que le site de Montreuil ne contredit pas.

Ce qui prouverait jusqu'à un certain point l'antiquité de Montreuil, c'est que dans une ferme voisine de l'église on a trouvé, vers 1840 et 1846, plusieurs cercueils en plâtre. Je crois qu'il en a été également rencontré dans le cimetière.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. 11, p. 9. — « Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 521. — « La Normandie souterraine, » 1re édition, p. 323; 2e édition, p. 408.

SAINT-VICTOR-L'ABBAYE.

ÉPOQUE ROMAINE. — On a rencontré une certaine quantité de tuiles romaines le long du coteau situé sous l'abbaye et sur les flancs duquel on a établi, vers 1850, le chemin de grande communication n° 3, allant de Dieppe à Clères.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Derrière l'église et dans l'enceinte même de l'abbaye se voit une motte en terre fort élevée. Il paraît bien qu'elle était autrefois plus grande ou qu'il y en avait plusieurs autres, car j'ai lu dans un titre du Chapitre de Rouen, qu'en 1650 les mottes de Saint-Victor contenaient plus de quatre acres, et que le reste avait été détruit à cette époque.

SAINT-MACLOU-DE-FOLLEVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Sur le territoire de cette commune se trouvent les fermes du *Breuil* (1) et de la *Rivière*, dans les terres desquelles on reconnaît beaucoup de murailles, d'ossements, de poteries et de tuiles à rebords. On y rencontre aussi des tas de charbons et de scories de fer, indices d'anciennes forges et ferrières disparues. Les habitants du pays disent qu'il y avait là l'ancienne *Cité de Forteville.*

En 1841 et en 1861, j'ai vu au Breuil une quantité de débris et de poteries antiques, au milieu de terres noires placées dans une futaie au bord du chemin de grande communication n° 3, de Dieppe à Clères.

On raconte dans le pays que les bois-taillis qui vont vers Montreuil sont remplis de terrassements et de débris provenant de ferrières gallo-romaines.

On a cru reconnaître à Saint-Maclou-de-Folleville un tronçon de voie romaine allant dans la direction de Pavilly.

« Les Eglises de l'arr. de Dieppe, » t. II, p. 519-520. — « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 362.

(1) D'après les meilleurs étymologistes, *Breuil* est synonyme de bois. Il nous semble que M. Le Prevost l'entendait ainsi. C'est aussi l'explication qu'en donne Ducange. On peut également consulter le docteur Pratbernon, « Mém. de la Commission d'Archéolog. de la Haute-Saône, » t. Ier, et M. Longchamps dans les mêmes « Mémoires, » t. II, p. 4.— M. de Rochambeau, dans son « Etude sur les origines de la Gaule appliquée à la Vallée du Loir, » p. 17, dit que, d'après les capitulaires de Charlemagne et de Charles-le-Chauve, le Breuil est une espèce de parc ou de bois. Il y a un *Breuil* à Lunay, près Vendôme, p. 17.— M. de Petigny dit que, dans le Vendômois, le nom du Breuil est souvent accordé à des monuments gaulois. (« Hist. archéol. du Vendômois, » p. 24.)

LA PIERRE (SECTION DE SAINT-MACLOU-DE-FOLLEVILLE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — De l'ancienne paroisse de *La Pierre* il reste encore le château du XVIe siècle, dans l'enceinte duquel est une motte de coteau.

« Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 519.

AUFFAY.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Le nom latin d'Auffay est *Alfagium, Altifagus* ou *Altafagus;* mais cette dénomination, qui est celle d'aujourd'hui, paraît avoir prévalu, au XIe et au XIIe siècle, sur celui d'Isnerville, Isneauville ou Isnelville, qui paraît avoir été le nom primitif. (Olim Isnellivilla vocabatur, dit Ordéric Vital).

Le sol d'Auffay contient çà et là une foule de débris anciens; mais, jusqu'à présent, il ne nous a pas été possible d'en déterminer l'époque ni la nature.

Je puis citer la motte élevée, espèce de donjon couvert de murailles, où fut assis le vieux château des Gillebert d'Auffay, fondateurs du prieuré de ce bourg et bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Evrould.

Orderici Vitalis, «Histor. ecclesiast.,» lib. VI, n° 8, t. III, p. 36 et 42, édit. Le Prevost.

I. Mars, « Auffay ou le vieil Isnelville, » p. 1 à 10, Rouen, 1857.

BIVILLE-LA-BAIGNARDE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Le surnom de *Baignarde* a été donné à ce village à cause d'une ancienne mare dite de Saint-Onuphre, où les adultes se baignaient et dans laquelle on plongeait les enfants. Cette mare, à présent comblée, était située au bord de la route impériale n° 27, à peu de distance de l'église.

Dans ces derniers temps, il restait encore à Biville une coutume un peu superstitieuse, c'était le feu de Saint-Onuphre que le clergé allumait le 19 juin de chaque année. Ce feu, alimenté avec des baguettes dérobées par les pélerins, est éteint depuis quelques années.

« Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 509-512.

BEAUNAY.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Près de l'église de Beaunay, au penchant de la colline, est une motte énorme entourée de fossés et plantée de hêtres, que l'on voit de fort loin. On dit que c'est le siége d'un ancien château.

ÉPOQUE FRANQUE. — Vers 1849, on a trouvé dans le cimetière de l'église de Beaunay un cercueil en plâtre. Il était long de 2 mètres et large d'environ 50 centimètres. Il a été enfoui de nouveau sans avoir été brisé.

Je suis porté à voir, dans Beaunay, le nom de *Belciduum* ou *Belcinium* que Teutsinde,

abbé de Fontenelle, céda au comte Rathaire en 734. Au XIe siècle, Beaunay s'appelait *Belnaium* ou *Belvaium*.

« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 504-505.
« La Normandie sout., » 1re édit., p. 623; 2e édit., p. 408.
Ord. Vital., » Hist. ecclesiast., » lib. VI, t. III, p. 37.
A. Le Prevost, « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 7.
I. Mars, « Auffay ou l'ancien Isnelville, » p. 3.

CALLEVILLE-LES-DEUX-EGLISES.

Epoque franque. — Les auteurs du *Gallia Christiana* soupçonnent à Calleville l'existence d'un ancien monastère détruit par les Normands. Dans leur carte de la province de Rouen, dressée par le géographe Nolin en 1767, ils placent une abbaye en ce lieu. Ils se fondent, dans ce soupçon, sur les appellations de *Grand* et de *Petit-Montier* que portaient les églises de cette localité. Mais, si pour eux l'établissement était incertain, il ne l'est pas moins pour nous.

« Gallia Christiana nova, » t. XI, p. 131.
« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 496.

VARVANNES.

Époque incertaine. — En 1830, dans un caveau placé sous un vieux mur du château de Varvannes, on trouva trois figurines en terre cuite vernissées de vert. Une des statuettes représentait un homme à cheval et les deux autres des personnages à pied. On les prit pour des jouets d'enfant dont on ne savait indiquer la date. Ayant vu les dessins de ces pièces aux archives de la Commission des Antiquités, je suis porté à les croire du moyen-âge.

ANGLESQUEVILLE-SUR-SAANE.

Epoque franque. — Nous pensons que c'est ce village qui est désigné sous le nom d'*Anglicevilla*, dès 1509, dans la charte de Raoul de Varenne et d'Emma, son épouse, insérée au cartulaire de l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Le Prevost, « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. 11, p. 14.
Deville, « Cartulaire de l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen, » dans la « Collection des mon. inédits de l'Histoire de France, » p. 436, 440.
« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 499.

IMBLEVILLE.

Époque romaine. — On trouve à Imbleville des débris romains, comme sur presque tous les points de la vallée de la Saâne.

Epoque franque. — En 1840, on a trouvé, renfermés dans un pot de terre, soixante-cinq deniers-oboles de Charles-le-Chauve. Plusieurs de ces pièces d'argent avaient été frappées à Rouen.

THIÈDEVILLE-SUR-SAANE.

Epoque romaine. — Les habitants de Thiédeville ont conservé la tradition d'une ville ou plutôt d'une *villa* romaine qui aurait existé sur le territoire de leur village. Ils l'appellent la *ville de Thiède*, et ils prétendent qu'elle aurait existé au lieu dit les *Terres-Noires*. Il est remarquable que le nom de *terres noires* se trouve en une foule d'endroits, et que partout il indique des restes romains (1). M. E. Gaillard rapporte qu'à Thièdeville les tuiles romaines sont si abondantes, qu'il a vu, en 1832, faire avec elles un commerce de ciment.

M. Guilmeth, de son côté, raconte que, dans le fameux hiver de 1829-30, un éboulement survenu à la suite d'une fonte de neige amena la découverte d'objets antiques qui malheureusement furent tous dispersés ou détruits. Dans le nombre se trouvaient des ossements humains.

Très souvent, dans les champs labourés, on rencontre des monnaies du Haut-Empire. On nous en a présenté plusieurs parmi lesquelles nous avons reconnu des bronzes d'Adrien.

M. Deville nous a parlé de statuettes en bronze trouvées à Thièdeville.

BIBLIOGRAPHIE.

E. Gaillard, « Recherches archéologiq., » p. 11 et 12.
Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrond., » t. IV, p. 83.
« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 155.
« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 501.
« La Normandie sout.., » 1re éd., p. 132; 2e éd., p. 150.

CANTON DE BACQUEVILLE.

BACQUEVILLE.

Epoque romaine. — M. Deville signale ici une voie romaine allant vers Doudeville.

Epoque franque. — Bacqueville fut un des trois doyennés de l'ancien archidiaconé du Petit-Caux, ce qui tend à reporter son origine jusqu'à l'époque franque (VIIe siècle). Ce

(1) Nous pouvons à peu près affirmer que tous les lieux où l'on trouve le nom de *terres noires* présentent des débris antiques et spécialement des restes romains. Nous nous contenterons de citer ici les *terres noires*, à Quatre-Mares', près Louviers, où l'on a recueilli une suite de monnaies romaines depuis Auguste jusqu'à Crispus (317-27). (« Bull. monum., « t. XXIII, p. 259.) — Les *terres noires*, dans le quartier de la *Visitation*, à Angers, où M. Godard-Faultrier a trouvé un cimetière romain en 1848 et 1849. (Godard-Faultrier, « Rép. archéol. de l'Anjou, » p. 42, fév. 1861.) — Les *noires terres*, à Giel, canton de Putanges (Orne), point tout rempli d'antiquités romaines, et où l'on dit que fut autrefois une ville. (De Caumont, « Cours d'antiq. mon., » 2e partie, t. II, p. 244.) — Les *terres noires*, à Sampuy, près Mérouville (Eure-et-Loir), où, en 1857, on a rencontré force antiquités romaines. (« Bulletin de la

fut aussi le siége d'une châtellenie célèbre qui doit avoir sa racine chez les Francs ou chez les Scandinaves. Noël de La Morinière dit que ce lieu est appelé *Bascheryth villa* dans d'anciens titres qu'il ne cite pas.

Noël, « Premier Essai sur le département de la Seine-Inférieure, » p. 199.

PIERREVILLE (SECTION DE BACQUEVILLE).

EPOQUE ROMAINE. — M. E. Gaillard a connu à Pierreville un fragment de voie romaine. Cet antiquaire et M. Guilmeth sont portés à attribuer le nom même de Pierreville à la nature perrée du chemin. Pour nous, nous rattachons ce tronçon isolé aux voies qui de *Lotum* et de *Juliobona* se rendaient à Arques et à Dieppe.

« Voies romaines de la Seine-Inférieure, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 348, 355.
E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 11.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., mon. et stat., » t. IV, p. 71.

LAMBERVILLE.

EPOQUE FRANQUE. — Au mois de juin 1859, j'ai trouvé auprès du clocher de Lamberville, qui est de la transition du XIIe siècle, un cercueil en pierre de Vergelé plus étroit aux pieds qu'à la tête et orienté de l'est à l'ouest. J'attribue à la période franque cette sépulture déjà vidée par les fossoyeurs. Ce sarcophage, d'une seule pièce, ressemblait pour la forme à celui d'Ouville-la-Rivière. (Voir page 244.) Sa longueur était de 1 mètre 90 centimètres, sa largeur variait de 35 à 60 centimètres.

A la même époque, j'ai reconnu et exploré sur le penchant d'une colline voisine de l'église, et à peu de distance de la *Vienne*, un cimetière mérovingien qui a renfermé et qui renferme encore un bon nombre de sépultures. Les premières sépultures avaient été aperçues vers 1854, lors des travaux de nivellement. On avait trouvé alors des épées, des sabres, des lances, des objets de fer et de bronze, qui ont été égarés depuis. Seuls quelques vases de terre avaient échappé, et ils me furent remis par M. le curé, qui les avait sauvés.

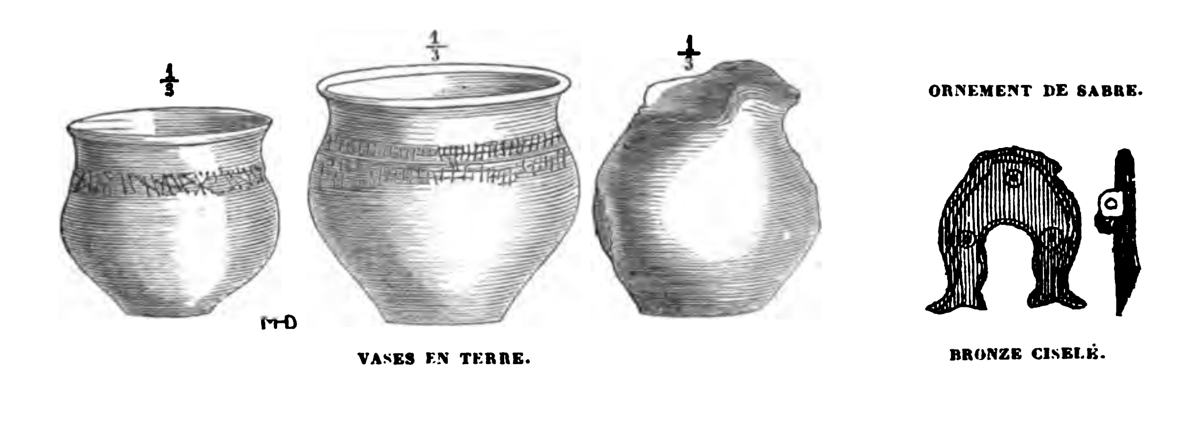
Dans les sondages que j'ai pratiqués, j'ai recueilli des vases de terre placés aux pieds,

Soc. des Antiq. de France, » n° 3, p. 148, année 1857.) — La *terre noire*, à Terminiers (Eure-et-Loir), où sont des débris antiques. (« Bulletin de la Soc. archéol. de l'Orléanais, » n° 34, p. 183, année 1859.) — Le *champ noir*, à Luxeuil (Haute-Saône), appelé aussi *champ des Romains*. (« Mém. de la Commiss. d'archéologie de la Haute-Saône, » t. II, p. 9.) — Les *terres noires*, à Maisons, canton d'Auneau (Eure-et-Loir), où l'on a rencontré, en 1843, des restes romains considérables. (« Annuaire d'Eure-et-Loir, pour 1849, » p. 336-37.) — A Caudebec-lès-Elbeuf, dans le quartier de la Vignette, est le triége des *terres noires* tout rempli de débris romains. (P. Maille, *Recherches sur Elbeuf*, » t. III, p. 54 et 252.) — Et enfin le célèbre cimetière romain de *Terre-Nègre*, à Bordeaux, dans l'Aquitaine.

des couteaux, des haches, des pierres à feu, des boucles en fer et en bronze, des agrafes ciselées, des fibules et des colliers en perles de verre ou d'ambre jaune. En un mot, j'y ai trouvé tout le butin d'un cimetière franc.

En juin 1862, j'ai fait de nouvelles fouilles dans le cimetière franc de Lamberville et j'y ai fait de nouvelles découvertes. J'ai extrait huit vases de terre, tous placés aux pieds des morts. L'un d'eux possédait un bec triangulaire. Je donne ici le dessin de trois vases de la dernière campagne. — J'ai recueilli quatre agrafes en bronze ciselé et étamé. Il y avait des plaques et des contre-plaques de ceinturon. J'offre le dessin de trois d'entre elles; je reproduis également la gravure d'une terminaison de ceinturon ornée de croix, d'une épingle à cheveux trouvée autour d'une tête, et d'un beau style en bronze rencontré dans les déblais de sépultures plus anciennement violées. Ce style porte aussi une croix. Tous ces objets sont en bronze étamé. J'ajoute l'image de deux fibules circulaires en bronze qui peut-être furent décorées d'émail. Je joins à tout cela un ornement de cuivre ciselé qui ornait le fourreau d'un sabre recueilli dans la fouille de 1859.

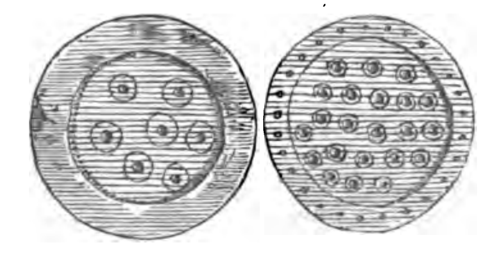
Le 24 décembre 1864, des ouvriers occupés à défricher un bois appartenant à M. Goyer, sur la rive droite de la Vienne et au penchant d'une colline, trouvèrent un cercueil en pierre de Vergelé ou de Saint-Leu, long de 1 mètre 95 (au-dedans), large de 50 (tête), et de 25 (pieds), profond de 40; il était à 50 centimètres du sol; couvercle en arête ou dos-d'âne; squelette seul et sans objets.



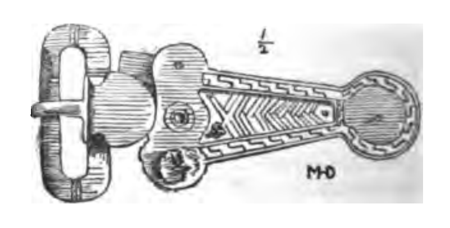
ORNEMENT DE SABRE.

VASES EN TERRE.

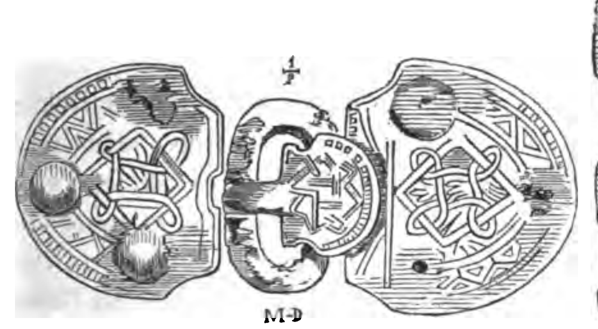
BRONZE CISELÉ.



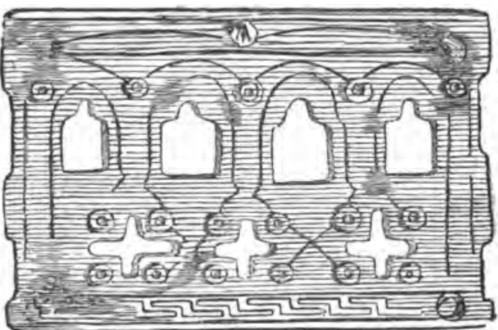

FIBULES EN BRONZE.



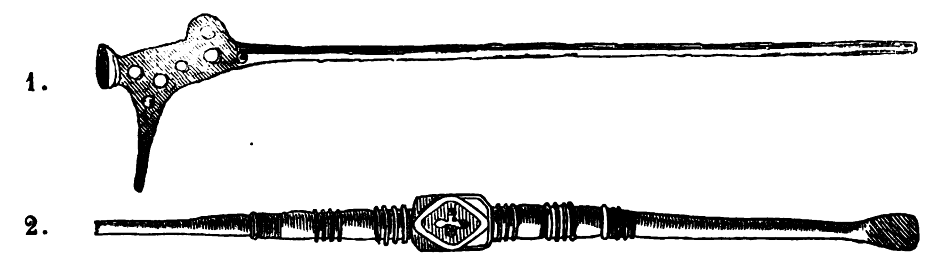
AGRAFE EN BRONZE.



PLAQUE ET CONTRE-PLAQUE EN BRONZE CISELÉ.



TERMINAISON DE CEINTURON EN BRONZE.

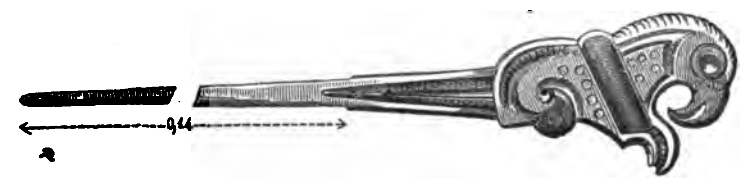


1. ÉPINGLE A CHEVEUX EN BRONZE (1). — 2. STYLE EN BRONZE.

Le nombre des corps rencontrés dans les deux explorations est de dix-huit à vingt. Quelques-uns étaient orientés est et ouest; d'autres, nord et sud. — Il reste encore d'autres découvertes à faire.

« Bulletin monumental, » t. xxvi, p. 807.
« Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm., » 1re année, p. 51.
« Archives et procès-verbaux de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, » à Rouen, Mss.
« Notice hist. et archéol. sur les antiquités franques et l'église de Lamberville, » in-8° de 14 p. avec gravures, Amiens, 1862.
« La Picardie, » d'août 1862, t. viii, p. 337-348.

(1) Les épingles à cheveux sont fréquentes sur les têtes des morts antiques. En 1860, MM. de Saulcy et A. Bertrand ont recueilli trois épingles en bronze sur la tête des Gaulois ou des Gauloises d'Auvenay (Côte d'Or). (« Revue archéologique, » nouvelle série, 2e année, p. 5-6, pl. 1re, fig. 1, 3, 4.) — Sur la tête d'une dame romaine du Bas-Empire, trouvée à Quatre-Mares, près Rouen, en 1843, M. Deville a constaté la présence de quatre épingles à cheveux, dont trois en ivoire et une en jais. (« Revue de Rouen, » année 1843, 1er sem., p. 124-29; — « La Normandie souterr., » 2e édit., p. 49.) — Mais nulle part ces épingles ne sont plus fréquentes ni plus curieuses que dans les sépultures franques, saxonnes ou burgondes. Parmi les différents exemples que nous pourrions citer, nous nous contenterons de deux qui illustrent parfaitement le fait de Lamberville. Le premier spécimen est la belle épingle d'argent doré trouvée à Envermeu en 1850. Elle était sur la tête d'une femme richement parée; elle a 25 centimètres de long. Nous donnons ici un dessin de cette riche pièce du Musée de Rouen plusieurs fois reproduite. (« La Normandie



ÉPINGLE A CHEVEUX EN ARGENT DORÉ (ENVERMEU, 1850).

SAINT-MARDS.

PÉRIODE NORMANDE. — Dans la charte de Robert Ier en faveur de l'église de Notre-Dame de Rouen, Saint-Mards est désigné comme appartenant au comté de Talou : « In comitatu Talou, ecclesiam de Sancto Medardo. » On dit que dans le cimetière et autour de l'église on trouve beaucoup d'épaisses murailles et jusqu'à cinq ou six puits maçonnés.

TEMPS INCERTAINS. — Dans une *Histoire archéologique du Vendômois,* publiée en 1848, travail élégamment et savamment écrit, M. de Pétigny prétend (p. 12, 13 et 22) que le nom de Saint-Marc ou de Saint-Mars se trouve toujours sur les limites des anciennes divisions ecclésiastiques. Ici son opinion se trouverait jusqu'à un certain point justifiée, puisque notre Saint-Mards se trouve sur les marches du Talou et du pays de Caux, sur les frontières des archidiaconés d'Eu et du Petit-Caux. Nous ne voulons cependant rien en conclure, car l'œuvre de notre savant confrère ne manque pas d'assertions hasardées et sans critique.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 9.

« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 450-452.

HERMANVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Ce village, dédié à saint Martin, posséda autrefois une fontaine vénérée à présent rebouchée. Elle portait le nom de Saint-Martin, comme le feu de carrefour que l'on faisait la veille de sa fête.

« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 459.

souterraine, » 1re édit., p. 300-301; 2e édit., p. 378-79, pl. XII, fig. 1; — Roach Smith, « Collectanea antiqua, » vol. II, p. 210, plate XLIX.) — La seconde épingle, aussi en argent et aussi longue que la nôtre, a été recueillie, en 1848,



ÉPINGLE A CHEVEUX EN ARGENT DORÉ (MARSEILLE (OISE), 1848).

à Marseille (Oise), au milieu de sépultures mérovingiennes. Comme à Envermeu, la forme de la tête est celle d'un oiseau dont l'œil serait formé avec un grenat. Nous donnons le dessin de cette belle pièce, qui a été reproduite en France par M. Mathon et la Société académique de l'Oise (« Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, » t. III, p. 27-49, pl. IV), et en Angleterre par M. Wylie et la Société des Antiquaires de Londres (« Proceedings of the Society of Antiquaries London, » vol. IV, p. 236). — Tout récemment, notre ami Roach Smith vient de publier une curieuse épingle à cheveux qui a été trouvée dans un cimetière saxon du Kent; elle est en argent, ornée de verroteries rouges et imite un oiseau (« Collectanea antiqua, » vol. VI, p. 142, plate XXV, fig. 1).

OMONVILLE-EN-CAUX.

PÉRIODE NORMANDE. — Dans le cartulaire de l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen, Omonville, rangé dans le pays de Caux (Caletensis pagi), est appelé *Amundivilla* par Raoul de Warenne et Emma, sa femme, qui, en 1063, offrent l'église et le village au monastère rouennais.

Deville, « Cartulaire de l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen, » dans la « Collection des documents inédits sur l'Histoire de France, » p. 436, 437, 439.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 14.

AUPPEGARD OU LE POUGARD.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1809, Noël de La Morinière, qui était de Dieppe et qui dans sa jeunesse avait peut-être connu les *mottes* d'Auppegard, publia un *Mémoire sur la motte du Pougard* qui parut dans le tome IV des *Mémoires de l'Académie celtique* (p. 231-241). Dans cette notice, Noël donne la description de ce curieux monument qui a disparu : car, en 1856, j'en ai recherché la trace entre Colmesnil et Auppegard, et je n'ai plus aperçu dans les champs labourés qu'une ondulation de terrain qui marque encore l'assiette d'un énorme tertre circulaire.

Ces éminences n'ont pas dû être détruites en une année. Ce que nous savons, c'est que Mme la duchesse de Mortemart, qui en était propriétaire, au droit de son père, le marquis de Manneville, en commença la destruction en 1777. Noël assure qu'elle fut obligée d'employer la mine pour démolir cette œuvre gigantesque de nos pères. Il raconte toutefois que l'opération fut un moment interrompue par suite d'une *odeur insupportable qui sortait du fond de l'excavation*, ce qui paraît peu vraisemblable.

Donnant le résultat de l'exploration, Noël dit que les ouvriers trouvèrent des fers de pique, des fragments de fer oxydé et aplati qu'ils prirent pour des morceaux de marmites, et un grès long de 1 mètre apporté là de main d'homme.

Noël raconte que le lundi de Pâques on se réunissait autour de la *motte du Pougard*, comme on se réunit autour du *Barrow* de Tindwold-Hill, dans l'île de Man, le jour de la Saint-Jean d'été. Il ajoute que dans cette assemblée on plaçait, au bas de l'éminence, cent œufs dans un panier. Un homme prenait chaque œuf qu'il portait l'un après l'autre sur la motte, et, quand il les avait déposés un à un, revenait les placer de même dans le panier où il les avait pris. Pendant ce temps, un autre homme allait à Bacqueville et en revenait. L'enjeu était une pièce de cidre.

Noël ne peut quitter la *motte du Pougard* sans risquer quelques hypothèses. Il croit que

c'était un autel victimaire. Il rattache à ce tertre le *Chemin des Fées*, « qui, dit-il, passait dans le voisinage. »

Y avait-il une ou plusieurs *mottes* à Auppegard ? Nous sommes porté à penser qu'il y en avait deux ou trois comme au *parc d'Hallebosc*, près Bolbec. Dans son *Essai* sur la Seine-Inférieure, écrit en 1795, Noël dit « qu'il a vu en passant les *monticules* dits *mottes d'Auppegard.* » Généralement, nous avons entendu parler de trois mottes que l'on nommait aussi de *Colmesnil*, parce qu'elles sont voisines de Colmesnil-Manneville.

Noël, « Premier Essai sur le département de la Seine-Inférieure, » p. 199.

Noël, « Mém. de l'Acad. celtique, » t. IV, p. 231-241.
« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 460.

BOURG-DE-SAANE (SECTION DE SAANE-SAINT-JUST).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Le territoire du Bourg-de-Saâne (1) est rempli de débris antiques. Je cite notamment une énorme butte de terre séparée de la colline par une coupure profonde. Ce terrassement se nomme les *Châtelets*, *Castella* antiques, où la paroisse de Saâne allait autrefois en procession le jour de l'Assomption.

« Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 584.

BRACHY.

ÉPOQUE ROMAINE. — Brachy, comme tous les villages des bords de la Saâne, offre des ruines et des débris antiques. On m'a signalé à Brachy une abondance de tuiles et de

(1) A propos du nom de *Saâne* et de *Bourg-de-Saâne* appliqué à une localité placée sur cette rivière, il ne serait pas indifférent d'examiner si nos cours d'eau ont donné leur nom aux pays qu'ils arrosent, ou si eux-mêmes l'ont reçu. Nous croyons que l'un et l'autre cas doivent se rencontrer. Assurément, l'Ou, le Talou, le Vimou ont pris le nom des rivières d'Ou, de la Telle et de la Visme. Mais ce sont là des pays, des *pagi*, comme on disait autrefois; tandis que le Bourg-de-Saâne, ou comme on dit aujourd'hui Saâne-Saint-Just, me paraît aussi propre à donner son nom qu'à le recevoir. J'en dis autant du Bourg-Dun, appelé *Dunum* dans un diplôme du VII[e] siéle. (« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p, 7.) J'étendrai mon analogie à la Warenne, sur les bords de laquelle on trouve le hameau de *Warenne*, et dont le nom de *Warinna* paraît avoir été le vocable primitif de Saint-Saëns et de Bellencombre, siége de la célèbre famille anglo-normande des Warenne. — La ville d'Eu était nommée, au VII[e] siècle, *Austa* ou *Auga*, et sa rivière *Auva* Dans la vie de Saint-Germain-l'Ecossais, qui est du X[e] siècle, on lit: « Transito Auda amne. » (Boll., *Acta Sanct.*, t. I[er], mens. maii, p. 268-69.) Dans celle de Saint-Loup, de Sens, qui est plus ancienne, on voit : « Fluvium Ausciam et Augum flumen. » (Boll., *Acta Sanct.*, t. I[er], mens. sept., p. 259.) Au XI[e], *Ou* signifiait indifféremment la rivière, le pays ou la ville; « *Ou* est ewe, *Ou* est chastel,» écrivait Robert Wace. (« Le Roman de Rou, » vers 11,502.) Orderic Vital va jusqu'à dire : « Aucum flumen quod vulgo dicitur Ou. » — Durdent est un nom moderne: au XI[e] siècle, ce petit fleuve cauchois s'appelait *Guitefleda.* (Orderic. Vital., « Hist. ecclesiast., » lib. XII, t. IV, p. 396, édit. Le Prevost. — Les Eglises de l'arrond. d'Yvetot, 1[re] édit., t. 1[er], p. 192; 2[e] édit., t. 1[er], p. 206.) A notre avis, ce nom vit encore dans celui de Vittefleur, l'une des principales localités que cette rivière arrose. — La Fontenelle, la Rençon, la Bolbec, la Cailly, la Clères, le Bec-aux-Cauchois, le Bec-de-Mortagne, le Bec-Vauquelin, le Bailly-Bec, et tant d'autres petits ruisseaux, me paraissent rentrer entièrement dans la thèse que je soumets à l'examen du lecteur.

briques romaines, et des débris parmi lesquels se trouvaient des meules à broyer, rondes, bombées et percées d'un trou.

Aux environs de Brachy il a été trouvé une anse d'amphore en terre rouge, à présent conservée à la Bibliothèque de Dieppe. On lit sur ce fragment de céramique romaine : II CAMILL — MELISSE (1). Je reproduis ici le fac-simile de cette inscription antique :



MARQUE D'AMPHORE ROMAINE (BRACHY OU ENVIRONS, 1846).

« Entre Brachy et Greuville, dit M. Guilmeth, la tradition place une *ville* romaine que les habitants appellent *Bosvie* ou *Beauvais*. Elle s'étendait, dit-on, depuis Brachy jusqu'à la *Croix de Beauvais*, sur Greuville. On assure qu'il a été rencontré entre ces points beaucoup de fragments de poteries, ainsi que des meules à broyer. »

ÉPOQUE FRANQUE — Brachy formait un des trois doyennés de l'ancien archidiaconé du petit-Caux. A ce titre seul, il doit remonter à la période mérovingienne. Mais nous n'en sommes pas réduit à des conjectures : nous trouvons le nom de Brachy *(Braciacum)* dans la *Chronique de Fontenelle*, lorsqu'elle rapporte la cession qu'en fit, en 730 ou 734, Teutsinde, abbé de Fontenelle, au comte Rathaire. Brachy est placé sur la Saâne « Super fluvio Sedana, » comme il est en effet, et dans le pays de Talou « In pago Tellau, » ce qui nous paraît moins sûr.

« Chronicon Fontanellæ, » c. x.
A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 7.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., mon. et stat., » t. IV, p. 87.
« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 465.
« La Normandie souterraine, » 2e édit., p. 180-81.
« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 154-55.

(1) Comme nous l'avons observé dans notre « Normandie souterraine » (1re édit., p. 159; 2e édit., p. 181), cette marque, avec ses variantes, se retrouve partout dans l'ancien monde romain. A notre connaissance, cette empreinte est sortie bien des fois des débris de cette civilisation, aussi bien en Gaule que dans la Grande-Bretagne. C'est ainsi que M. Thaurin, de Rouen, a recueilli dans le sol de la cité des Vélocasses et a placé dans sa collection une anse rouge avec marque entièrement semblable à la nôtre. La Seine-Inférieure nous en a donné un troisième spécimen dans les épaves de l'ancienne Uggate, aujourd'hui Caudebec-lès-Elbeuf, épaves réfugiées à Louviers, dans le cabinet de M. Lalun. (« Sépultures gaul., rom., franq. et norm., » p. 104.) — Un autre fragment tout pareil a été ramassé, en 1851, dans les fouilles du camp de Dalheim, et il figure au Musée de la Société archéologique du Luxembourg (« Public. de la Soc. archéol. du Grand-Duché du Luxembourg, » t. VII, p. 175.) — Notre ami Rooch Smith signale aussi plusieurs anses d'amphores, avec marque semblable, rencontrées dans la ville de Londres. (« Collectanea antiqua, » vol. 1, p. 150 ; — « Catalogue of the Museum of London antiquities, » p. 14 ; — « Illustrations of roman London, » p. 88.) — M. Thomas Wright reproduit de son côté les analogues sortis du sein de la Grande-Bretagne. (« The Celt, the Roman, and the Saxon, » 1re édit. p. 475 ; 2e édit., p. 481-82) — *Melisse*, répété deux fois, se voit au Musée de Metz sur une anse d'amphore tirée, en 1860, du puits de Haute-Perthe, près Thionville. (« Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Moselle, » 3e année, p. 132.) — Enfin, M. Guillaume Froehner, dans son intéressant et précieux recueil des « Inscriptiones terræ coctæ vasorum, » p. 59, donne, d'après Chifflet, Momsen, Janssen et autres, des marques portant les noms de *Camilli* et de *Melisse* trouvées en Franche-Comté, en Suisse, dans les Pays-Bas et sur les bords du Rhin. — Le Musée de Rouen possède trois anses d'amphore que l'on croit trouvées à Rouen, et où l'on retrouve à peu près la même marque. M. Paul Baudry en a recueilli une en 1864, où l'on trouve M... ISSI DIOR.

LE GOUREL (SECTION DE BRACHY).

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans la vallée de la Saâne, près Gueures, on voit sur le Gourel de nombreuses traces de retranchements, fossés, barrages, etc. On y a recueilli des tuiles à rebords et des monnaies romaines.

PÉRIODE NORMANDE. — L'église du Gourel, où le tuf joue un grand rôle, renferme à l'entrée deux *arcosolia* (1) qui rappellent les sépultures chrétiennes des premiers siècles.

Guilmeth, « Desc. géog., hist., mon. et stat., » t. IV, p. 97.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 467.

GUEURES.

ÉPOQUE FRANQUE. — Gueures, placé sur la Saâne (super fluvio Sedana), comme le dit un titre du VIIIe siècle, était rangé par quelques-uns dans le comté de Talou, quoiqu'il nous paraisse avoir toujours fait partie du Petit-Caux.

Nous croyons reconnaître le nom de Gueures dans le *Moriacum* donné, vers 730, au comte Rathaire, par Teutsinde, abbé de Fontenelle. Nous le voyons plus sûrement dans le *Gauriaco* de la charte délivrée par Pepin-le-Bref à l'abbaye de Saint-Denis en 750 ou 751, et aussi dans le *Moriaco* de la charte confirmative délivrée par Charlemagne en 775. Cette opinion a déjà été émise par notre savant maître M. A. Le Prevost. — Chose étonnante, toutes ces pièces du VIIIe siècle mettent Gueures dans le Talou : « In pago Tallou. »

« Chronicon Fontanellæ, » c. X.
Félibien, « Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, » pièces justificatives XXXIII et LII.
« Diplomata et chartæ merov. ætatis, » p. 81.
A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 7 et 8.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 465.
« Sépultures gaul., rom., franq. et norm., » p. 154.

VÉNESTANVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Deville m'assure que l'on a trouvé à Vénestanville un cercueil en plomb, et que dans ce même lieu on a recueilli une statuette en bronze et des médailles romaines.

ÉPOQUE FRANQUE OU NORMANDE. — Dans la plaine qui va vers Greuville et Gruchet, on voit un petit bosquet dans lequel existe une belle motte circulaire haute de 5 à 6 mètres et entourée d'un fossé profond de 2 à 3 mètres. On nomme ce lieu *le Bois de la Motte*. Nous pensons que c'est la base d'un ancien château-fort qui aura été en bois. La tradition parle d'une cloche d'argent et d'un César cachés dans la terre.

(1) Nous ne saurions donner la date exacte des arcatures du Gourel : mais les *arcosolia* sont d'origine fort ancienne. Ce sont les tombeaux primitifs de l'Église chrétienne. Nous en avons la preuve à Rome, dans les *arcosolia* des catacombes, et dans ceux que l'on voit au puits de la *Platonia*. Ces derniers passent pour être les sépultures des premiers papes. On assure que saint Damasse les fit réparer. — A Rouen, nos deux premiers évêques, saint Mellon et saint Avitien, furent inhumés dans la crypte de Saint-Gervais, sous d'antiques *arcosolia* que l'on montre encore. On veut voir, comme spécimen de ce genre d'antiquités chrétiennes et primitives, un des deux tombeaux de la crypte rouennaise, reproduit par M. J. Thieury, dans son « Saint-Gervais de Rouen, » p. 23

GREUVILLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Entre Greuville et Luneray, on a trouvé une hache en silex.

ÉPOQUE FRANQUE. — « La XIIe année du règne de Childebert II (706), un leude franc, nommé Jourdain, donna au monastère de Fontenelle la terre de Greuville, alors rangée dans le comté de Tallou. » « Anno XII° præfati regis Gressus-Villam in pago Tellau Jordanis contulit. »

En 715, le prêtre Leutbert offrit au monastère de Fontenelle ce qu'il possédait à Greuville, « *Gressus.* »

Dans une charte de Charles-le-Chauve, dénombrant les propriétés de la métropole de *Rouen*, nous voyons figurer : « Gressum cum adjacentiis suis. » Mais, cette fois, le lieu est placé dans le pays de Caux : « in pago Cultis. » Ces confusions de *pagi* sont fréquentes dans les diplômes mérovingiens.

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 473-75.
A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 6 et 7.
« Chronicon Fontanellæ, » c. II et VII.
Feret, « Société archéologique de l'arrondissement de Dieppe, » p. 23.

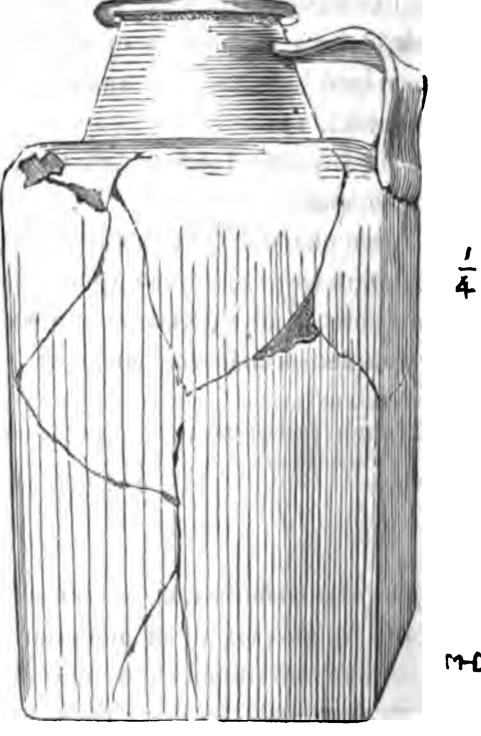
LUNERAY.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE. — D'intéressants monuments d'antiquité ont été trouvés à Luneray, en 1827. Ce fut en labourant au hameau du *Ronchay* (1) que le cultivateur Jean Hoinville rencontra une belle sépulture romaine à incinération. Averti de cette trouvaille, M. Feret, de Dieppe, tenta au Ronchay quelques fouilles qui furent sans succès. Toutefois,

(1) A propos du nom de *Ronchay*, que porte le hameau de Luneray où ont été trouvées tant d'antiquités romaines, je dirai que les noms de ronces et d'épines sont presque toujours de bons indices archéologiques. Nous traiterons ailleurs des épines, mais parmi les points antiques où entre le nom de ronce, nous citerons *la Ronce*, près Caumont (Eure), où l'on a trouvé des statuettes de Latone. (« La Normandie souterr., » 1re édit., p. 168; 2e édit., p. 192.) — Le hameau des *Ronches*, à Théville, près Cherbourg, où l'on a découvert, en 1857, deux paires de meules à broyer. (« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXII, p. 193.) — Un autre hameau des *Ronches*, à Gonneville, près Cherbourg, où passe une voie romaine. (De Pontaumont, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXII, p. 185.) — La raison de ceci, c'est que toutes les fois qu'il y eut des ruines antiques, là, les halliers et les buissons se formèrent. Ainsi, lorsque l'intendant Foucault et M. Belain voulurent, en 1705, faire des fouilles à Vieux, près Caen, pour y rechercher l'*Arægenus* des Viducasses, « ils trouvèrent des choses très anciennes sur une petite élévation couverte de ronces. » (L'abbé de Longuerue, dans le « Mercure de France, » d'avril 1732, p. 632.) — En 1829, M. de Stabenrath étant sur le point de faire de nouvelles fouilles au Vieil-Évreux, remarqua « que les buissons étaient excrus sur les ruines romaines. » (De Stabenrath, « Rapport sur les nouvelles fouilles faites aux Vieil-Évreux, » p. 5.) — M. E. Fleury cite des ruines romaines au lieu dit *le Buissonnet*, près Blanzy (Aisne). (Fleury, « Bull. de la Soc. acad. de Laon, » t. X, p. 50.) — Lorsqu'en 1837, M. le comte de Chastellux découvrit la belle *villa* romaine du *bois des Chaniats*, à Saint-Germain-des-Champs, près Avallon (Yonne), il avait remarqué depuis longtemps « sous d'épaisses cépées des tas de pierres dont les morceaux informes avaient un grand développement. » (« Bulletin de la Soc. d'études d'Avallon, » 1re année, 1859, p. 81). — Les ronces, les buissons, les épines sont si bien connues pour être les amies des ruines, que dans une *Déclaration du Comté d'Eu*, rendue vers 1658, on dit que « Richemont est un village où il y a des ruines et où il ne reste plus que de petits buissons. » (L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Blangy, » p. 217).

la découverte première était magnifique; elle fut offerte par le laboureur à la Bibliothèque de Dieppe, où elle se trouve aujourd'hui.

Ce groupe antique se composait d'un grand nombre d'objets parmi lesquels nous distinguerons cinq vases de terre et cinq vases en verre. Le principal vase de verre était une grande urne carrée haute de 35 centimètres et large de 25, d'une épaisseur énorme, et encore remplie d'os brûlés. Nous en donnons ici le dessin réduit au quart de sa grandeur.



URNE CARRÉE EN VERRE (LUNERAY, 1827).

Cette grande pièce, l'un des plus beaux morceaux de verre antique qui soit connu, était accompagnée d'une autre urne en verre également carrée, mais plus petite, et présentant au fond une croix de Saint-André en relief. Nous reproduisons ici ce fond de vase marqué d'une croix. Une croix de ce genre se trouve au fond d'un des beaux vases romains trouvés à Bartlow-Hill's (Essex) en 1832. — Avec ce vase, qui était sans doute cinéraire, se trouvaient trois fioles communément appeléeslacrymatoires.

FOND DE VASE DE VERRE avec marque cruciforme.

Ces derniers vases étaient contenus dans une grande urne grise dont il reste des fragments; ils étaient de plus accompagnés d'une autre amphore en terre grise parfaitement intacte, de trois vases en terre cuite et d'une petite écuelle en terre rouge du genre de nos terrines. Enfin, dans cet ensemble, se trouvait une figurine en terre blanche communément désignée sous le nom de Latone.

Tous ces objets avaient été renfermés dans un coffret en bois dont on a retrouvé la serrure, les ornements et les garnitures de bronze.

Avec toutes ces pièces évidemment romaines, il a été recueilli une de ces hachettes en silex généralement attribuées aux Gaulois. Elle est déposée à la Bibliothèque de Dieppe.

On m'a assuré qu'au Ronchay, dans le voisinage du lieu de la découverte, existaient autrefois des fossés circulaires, restes d'une enceinte antique. M. Guilmeth a également consigné cette tradition.

Le même M. Guilmeth parle de monnaies antiques, entre autres un Claude, trouvées à Luneray, ainsi que des tuiles et briques romaines. Il cite deux rencontres d'incinérations, tandis que nous n'en avons connu qu'une seule.

Le même auteur, toujours un peu suspect pour nous, assure que, dans la plaine qui s'étend entre Luneray et la Gaillarde, il existe plusieurs puits fort profonds dont l'existence a laissé de mystérieux souvenirs : « On prétend, dit-il, qu'ils renferment des trésors et que les fées viennent y danser la nuit. »

Il paraît bien qu'il a été fait à Luneray d'autres découvertes d'antiquités que celles de 1827, ou bien tous les produits n'en sont pas entrés dans la Bibliothèque de Dieppe, car le *Catalogue du Musée d'Antiquités de Rouen* pour 1845 mentionne (page 28) plusieurs verreries romaines comme venant de Luneray. Pour le détail des objets, nous lisons sur un *catalogue* manuscrit et illustré, tenu par M. Deville, que dès 1836 il acquit pour la collection départementale: 1° une tête gauloise en terre cuite; 2° six pieds de verres antiques; 3° des fragments de gobelet en verre violet avec dessin blanc; 4° deux fragments de vases en verre blanc; 5° une coupe en cuivre; 6° deux coupes en terre; 7° une urne cinéraire en verre avec os brûlés et médaille d'Antonin; 8° enfin des clous, des hameçons et des tuiles à rebords.

En juillet 1864, lors de l'élargissement d'un chemin au hameau de *Ronchay*, près Canteleu, le cantonnier a découvert une incinération romaine composée d'une urne en forme de cruche, d'une assiette et de plusieurs vases en terre grise.

ÉPOQUE FRANQUE. — Le nom de Luneray nous apparaît à l'époque mérovingienne. En 715, le prêtre Leutbert donne au monastère de Fontenelle les propriétés qu'il possède à Luneray *(Luneraco)*, rangé alors dans le pays de Talou.

BIBLIOGRAPHIE.

Feret, « Société archéologique de l'arrondissement de Dieppe, » in-8°, 1828, p. 22-24.
Id., « Catal. de la Biblioth. de Dieppe, » p. 333, 334, 335.
Guilmeth, « Description géograph., histor., monum. et statist. des arrondiss., » t. IV, p. 89-91.
Deville, « Catalogue du Musée départemental des antiq. de Rouen, » 5e édit., année 1845, p. 28.
« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 133; 2e édit., p. 151-152.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe. » t. II, p. 471, 473.
« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 154.
« Chronicon Fontanellæ, » c. IX.
A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 7.

CANTON D'ENVERMEU.

ENVERMEU.

Envermeu fut toujours un point antique très important. M. Guérard en fait à tort, selon nous, la capitale du Talou. Nous pensons que cet honneur appartint constamment à Arques et à son château.

Ce qui a pu tromper un instant M. Guérard, c'est qu'Envermeu est en plein pays de Talou, et qu'il fut le titre d'un doyenné de l'ancien archidiaconé d'Eu.

ÉPOQUE ROMAINE. — Envermeu, situé sur le bord de la voie antique qui allait de Dieppe à Beauvais, renferme des anquités romaines. Dans un pré situé entre l'Eaulne et la route départementale nº 5, se voit un tertre appelé le *Câtel*. C'est là probablement que fut le château des sires d'Envermeu, si puissants au XIe siècle. Orderic Vital parle des sires d'Envermeu, dont l'un fut conquérant de l'Angleterre, et l'autre devint évêque de Bayeux et successeur du fameux Odon. Ce sont eux aussi qui fondèrent le prieuré de Saint-Laurent dont nous parlerons bientôt.

Vers 1832, en faisant la route départementale nº 5, on trouva dans la traversed'Envermeu un certain nombre de tuiles à rebords. En 1836, des monnaies de bronze de Néron, de Faustine, d'Antonin et de Commode, furent recueillis au *Bois-Dangereux* et remises à M. Guilmeth.

M. Feret nous a assuré que sur l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Laurent, situé au bord de l'Eaulne, il avait reconnu des murailles romaines en petit appareil chaîné de briques. Il s'ensuivrait que le monastère du XIe siècle, fondé par les seigneurs d'Envermeu et uni par eux à la puissante abbaye du Bec-Hellouin, aurait succédé à un établissement antique. M. Guilmeth dit qu'on trouve à Saint-Laurent une motte ou un Câtel. Ce qui est certain, c'est que la Bibliothèque impériale possède un beau cartulaire de Saint-Laurent d'Envermeu, qui a appartenu au célèbre Houard, de Dieppe.

ÉPOQUE FRANQUE. — Le nom d'Envermeu nous est révélé à l'époque franque et à l'époque normande. Vers 730 ou 734, Teutsinde, abbé de Fontenelle, cède au comte Rathaire la moitié d'Envermeu dans le pays de Talou : « In pago Talou... medietatem de Edremau qui fuit Gesonis. »

Une charte du roi Robert, délivrée au chapitre de la cathédrale de Rouen et confirmative des biens de cette puissante corporation, cite, dans le comté de Talou, le fief d'Envermeu déjà donné en présence du duc Richard : « In præfato comitatu Talou... partem alodii.. in Edremau præsente Richardo... »

Enfin, au XIIe siècle, Orderic Vital appelle Envermeu *Ebremau* et *Ebremou*.

Un grand fait archéologique, accompli de 1850 à 1859, a montré toute l'importance d'Envermeu aux temps mérovingiens. En 1850, en traçant la route départementale nº 32, qui va de Bolbec à Blangy, on a trouvé, à 500 mètres nord-est de l'église, dans un champ appelé *la Tombe* (1), un cimetière mérovingien des plus complets.

J'ai exploré ce cimetière neuf fois en dix ans, de 1850 à 1859, et j'y ai reconnu un

(1) En France et à l'étranger, nous trouvons souvent le mot *tombe* employé pour désigner une terre, et alors on y découvre ou on y a déjà découvert des antiquités ou des sépultures. A Paris, on appelait autrefois *le Fief-des-Tombes* le plateau de la montagne de Sainte-Geneviève et ses deux versants de l'est et du midi, qui sont tout peuplés de cercueils. (Le Blant, « Inscript. chrét. de la Gaule, » t. Ier, p. 278.) — A Vicq, près Montfort-l'Amaury (Seine-et-

champ de sépultures de forme à peu près circulaire, d'un diamètre d'environ 90 mètres sur une longueur d'au moins 120 mètres. Je n'y ai pas visité moins de huit cents fosses généralement alignées du sud au nord et orientées de l'est à l'ouest. Il ne s'y est rencontré que deux cercueils en pierre de Vergelé. Les objets que j'en ai tirés sont sans nombre : ils se composent principalement de vases en terre, en verre et en bronze; d'armes en fer parmi lesquelles il faut distinguer deux angons, quatre épées, des boucliers, des sabres ou scramaxases, des poignards, des couteaux de toute taille, des fers de lances, des haches francisques et des pointes de flèches.

Les monnaies consistaient en monnaies gauloises en or, en monnaies romaines en bronze ou billon saucé, en monnaies franques en argent des premiers temps mérovingiens, et en un denier d'argent de Charlemagne. Les objets d'ornement étaient en fer, en bronze, en argent et en or, en verre, en émail ou en silex. Je cite dans le nombre : des épingles à cheveux, des styles en bronze, des boucles d'oreilles en or, argent et bronze; des bagues ou anneaux en bronze, argent et or; des bracelets en argent, en bronze et en verre; des colliers en perles de verre, de pâte de verre, d'ambre ou d'agate; des coffrets en os et en

Oise), la charrue a rencontré plusieurs fois des sarcophages dans un champ appelé *le Champtier-de-la-Tombe*. C'est un ancien cimetière franc. (A. Moutié, « Rapport sur les fouilles pratiquées à Vicq en 1851, » p. 4.) — M. d'Arbois de Jubainville nous apprend qu'à Lévigny (Aube), on a découvert un cimetière mérovingien au lieu dit *les Tombes*. (« Répert. archéol. de l'Aube, » p. 50.) — Au *Tombois* de Barbonval (Aisne), on a trouvé des sépulcres taillés en plein rocher. (« Bull. de la Soc. acad. de Laon, » t. x, p. xxx.) — Sur un point appelé *le Champ-des-Tombes*, près la chapelle de Saint-Eucaire, à Pompey (Meurthe), on a rencontré, en 1852, un cimetière mérovingien renfermant au moins six cents corps. Une tradition disait que dans cette terre reposait saint Eucaire et, avec lui, *deux mille deux cents chrétiens mis à mort en l'an* 342. (« Journal d'Archéologie de Lorraine, » année 1852, n°s 2 et 3.) — A Vedrin, près Namur (Belgique), M. Del Marmol a fouillé un cimetière mérovingien dans un lieu précédemment appelé *le Tombois*. (Del Marmol, « Cimet. de l'époque franque, » p. 1; et « Annales de la Soc. archéol. de Namur, » t. III.) — A Boos (Lozère), un pré appelé *les Tombes* est rempli de cercueils de pierre des temps mérovingiens. (« Congrès archéol. de France; séances génér. de 1857, » t. XXI, p. 166.) — Près Montereau-sur-Seine est un village dit *la Tombe*, dans lequel est une terre dite *le Champ-Mort*. Avant la Révolution, on y a trouvé une hache francisque et des vases. (Dulaure, « Mém. de l'Acad. celt., » t. II, p. 446-47.) — A Ory-la-Ville, on a rencontré de nombreux sarcophages au lieu dit *les Tombes*. (« Répert. archéol. de l'Oise, » p. 199). — A Lagny-le-Sec (Oise), sont des cercueils de plâtre au lieu dit *la Fosse-des-Bières* (ibid., p. 186.) — A Villeneuve-sous-Théry (Oise), on cite également des sarcophages au lieu dit *le Sépulcre* (ibid., p. 163.) — A Mareuil-sur-Ourcq, on a découvert des cercueils, en 1832, au lieu dit *la Pièce-des-Tombes* (ibid., p. 162.) — A Chavignon (Aisne), l'ancien cimetière est sur un monticule appelé *le Mont-des-Tombes* (de Caumont, « Cours d'Antiq. mon., » t. IV, p. 302.) — A Barbonval (Aisne), M. Fleury a trouvé un cimetière antique au *Tombois*. (« Bull. de la Soc. acad. de l'Aisne.) — En Belgique, beaucoup d'endroits portent le nom de *Tombe*; à Spontin est *la Terre-aux-Tombes;* à Emptines sont *les Tombes;* à Percheresse, on dit *al Tombe;* à Fillée, c'est *la Terre al Tombe*. (Hauzeur, « Antiq. gallo-germ., gallo-rom. et franq. de la rive droite de la Meuse, » p. 39, 42, 51, 88.) — Un acte de 1764 mentionne à Crécy (Somme) un fief en la *Couture de la Tombelle-au-Praslin*. (« La Picardie, » VIe année, p. 473.) — A North Wroxhall (Wiltshire) est un champ nommé *Coffin-Ground*. (« Gentleman's Magazine, » août 1860, p. 157.) — Enfin, en Suisse et en Savoie, certaines localités portent dans leur nom trace de sépultures antiques. Les anciens cimetières de la Balme et du Petit-Bormand s'appellent *Charny* (grand rapport avec *Charnay*, en Bourgogne, où M. Baudot a exploré un cimetière burgonde); les cimetières de Cartigny et de Fontaine-Vive s'appellent *le Champ-des-Tombeaux*, et celui d'Archamp, *la Vigne-des-Morts*. (Gosse, « Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, etc., » p. 5.)

bronze repoussé, des fibules en or, en argent et en bronze; des boucles et des plaques de ceinturon en fer damasquiné et en bronze étamé et ciselé; des fermoirs de bourses en or, en bronze et en fer; des aiguilles en bronze, des ciseaux ou pinces en fer, des vrilles en fer, des pierres à rafiler et des silex à battre le feu, des plateaux et des poëlons en bronze, des seaux ou baquets en bois, dont quatre, cerclés de fer, étaient montés et garnis de cuivre ciselé et doré; des chaînettes en fer et en bronze, des clefs de coffret et de maison en fer et en bronze; des éperons en fer, des boucles et des mors de chevaux, trouvés avec les squelettes des animaux, des bois de cerfs, des porcelaines, des coquillages, etc.

Ce cimetière a été une source infinie d'observations et de découvertes, non-seulement sur la sépulture des Francs, mais sur leur costume, leurs usages et leurs armes.

Les objets sortis de ces diverses fouilles se voient un peu partout, spécialement au Musée de Rouen, au Musée du Havre, au Musée de Caen, au Musée du Louvre, au Musée d'artillerie de Paris, au Musée d'armures de Bordeaux, à la Bibliothèque de Dieppe, etc.

Nous donnons ici et dans les pages suivantes un tableau des principaux objets que nous a fournis l'exploration du cimetière mérovingien d'Envermeu. C'est un petit musée franc.



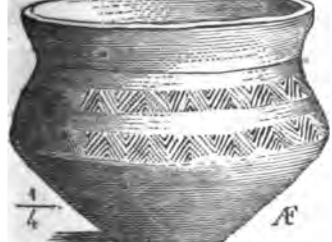
CRAMPON EN FER.

SÉPULTURE D'UN JEUNE GUERRIER FRANC (1856).

VASES DE VERRE.

VASE DE TERRE.

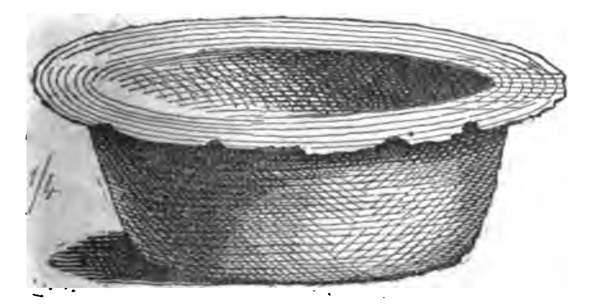
VASES DE VERRE.





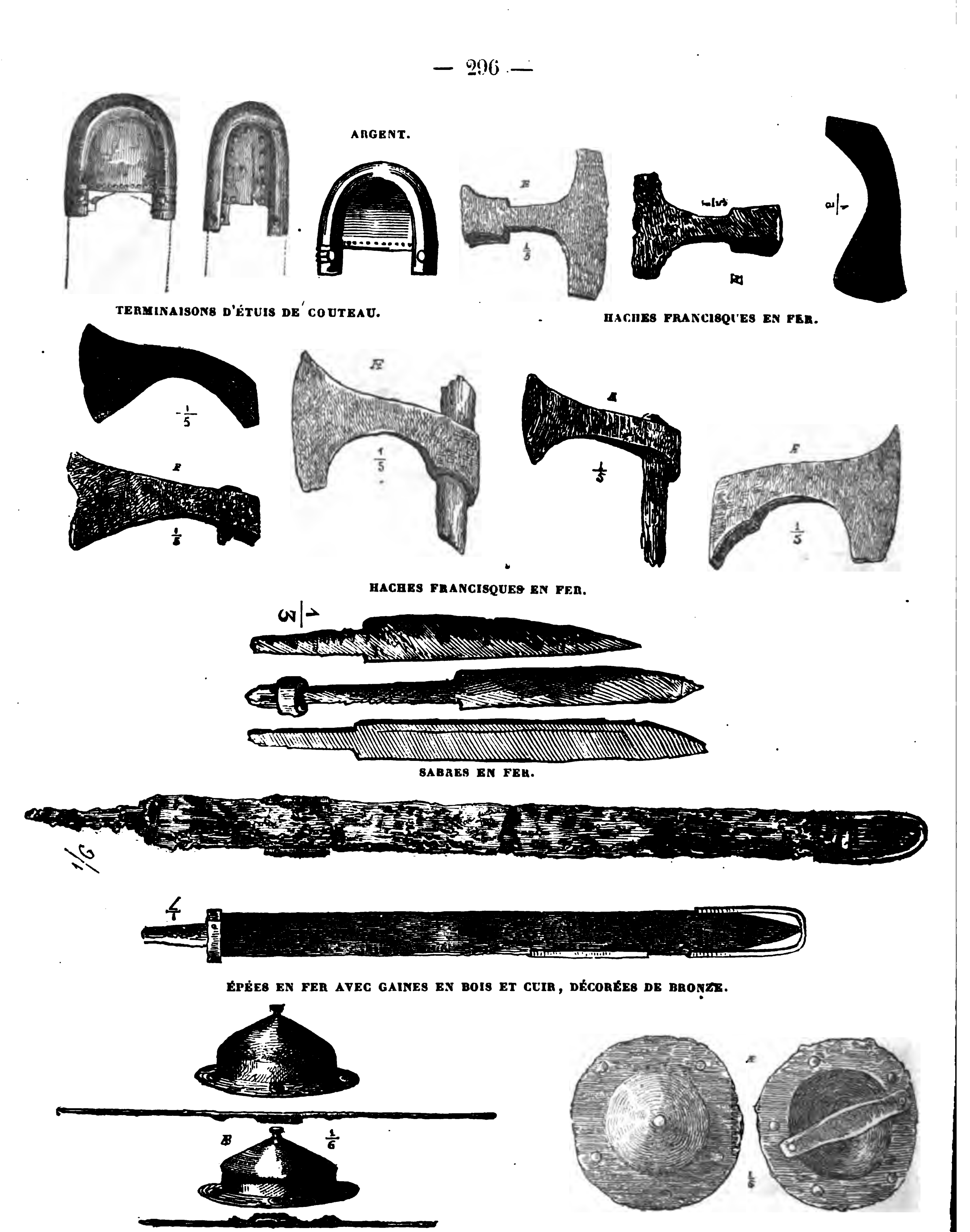


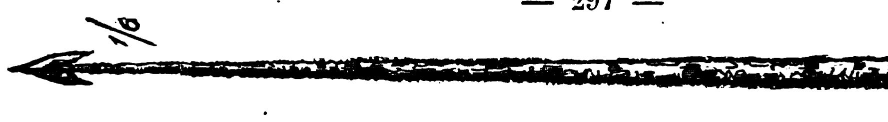
VASES DE TERRE.





VASES DE BRONZE.


ARGENT.
TERMINAISONS D'ÉTUIS DE COUTEAU.
HACHES FRANCISQUES EN FER.
1/5
HACHES FRANCISQUES EN FER.
1/3
SABRES EN FER.
1/6
1/4
ÉPÉES EN FER AVEC GAINES EN BOIS ET CUIR, DÉCORÉES DE BRONZE.
1/6
UMBOS ET MANIPULES DE BOUCLIERS.



ANGON EN FER.

1/5

FERS DE LANCES.

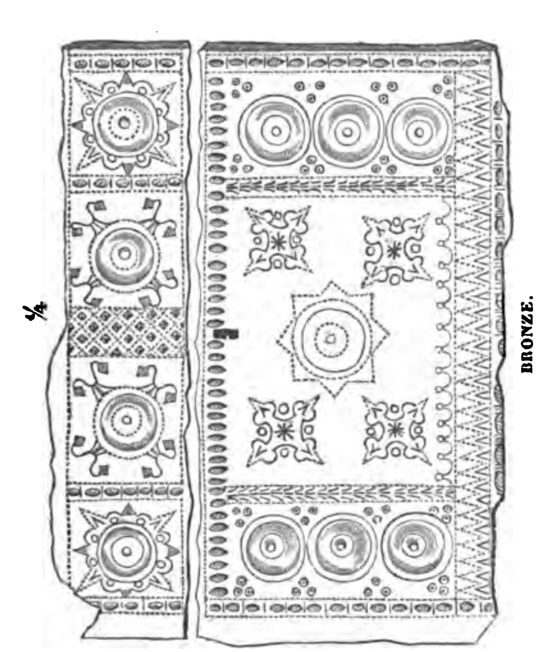
FERS DE FLÈCHES.

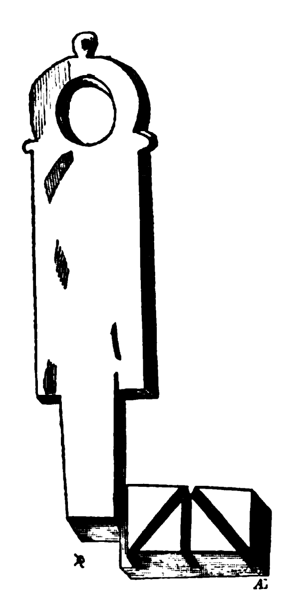
ÉPERON.

FILET.

FER. — MORS ET ANNEAUX DE CHEVAL. — FER.

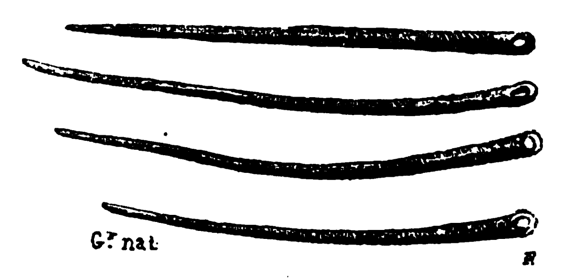
STYLES. BRONZE.





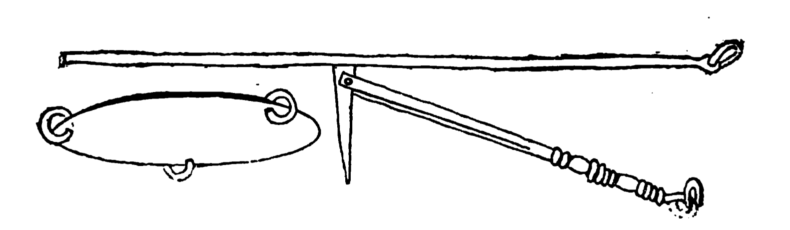


COFFRETS ET CLEFS DE COFFRET.



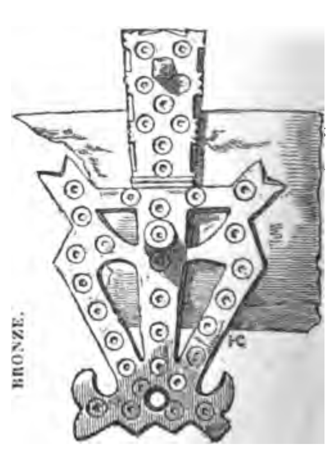
AIGUILLES EN BRONZE.

FILS D'OR.

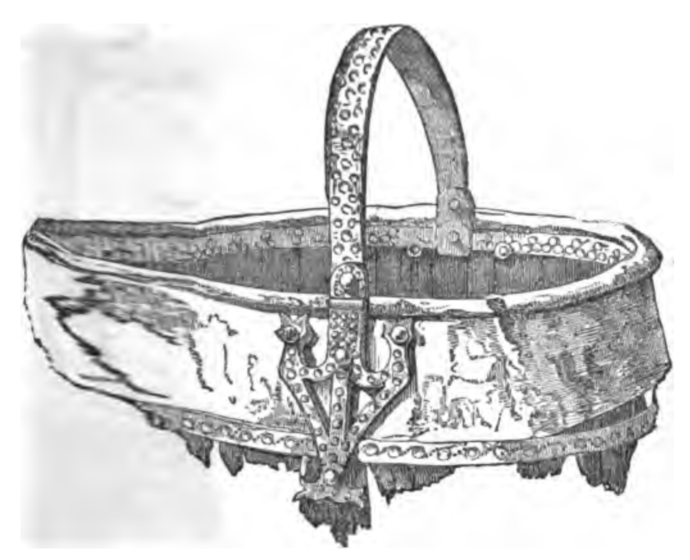




BALANCE EN BRONZE.



OREILLON DE SEAU.

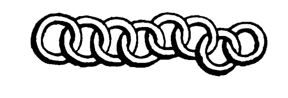




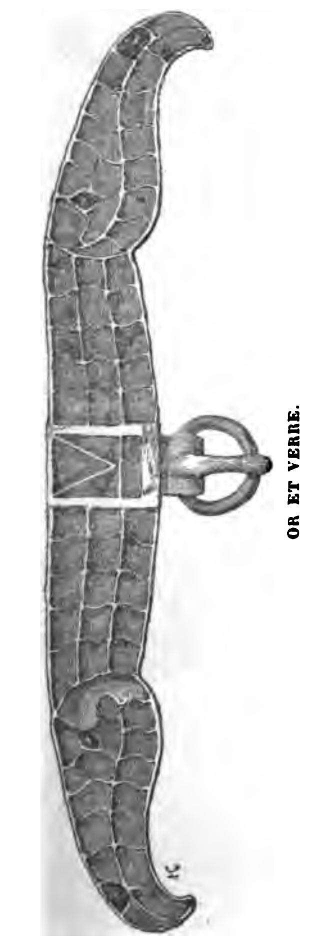
SEAUX EN BOIS ET BRONZE DORÉ.



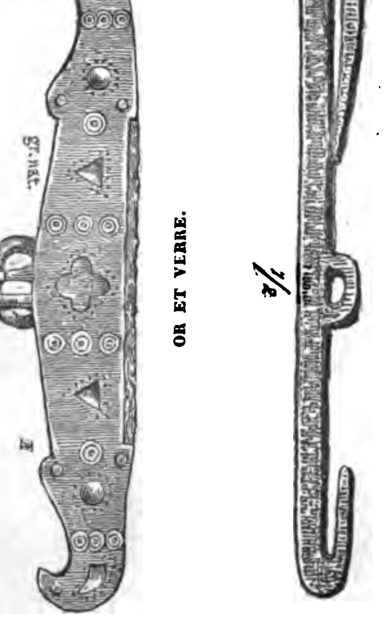
ÉPINGLES EN BRONZE.



CHAINETTE.

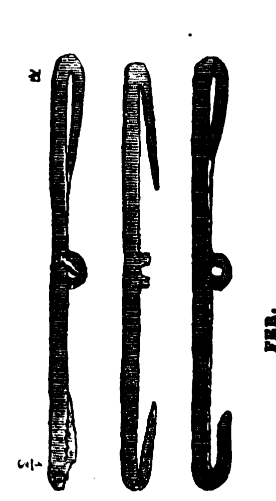


OR ET VERRE.



OR ET VERRE.

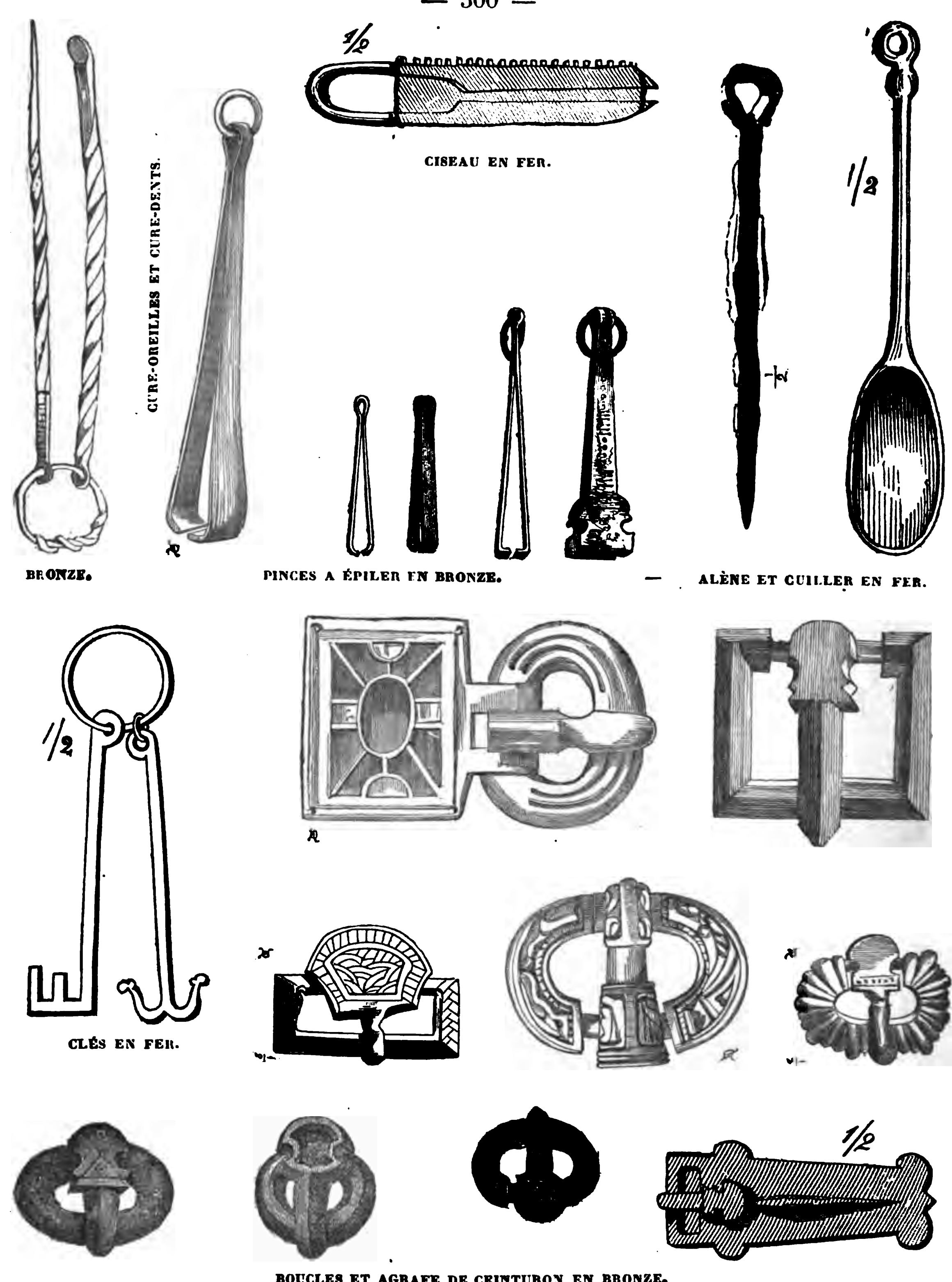
FER.



FER.

FERMOIRS DE BOURSES OU AUMONIÈRES.



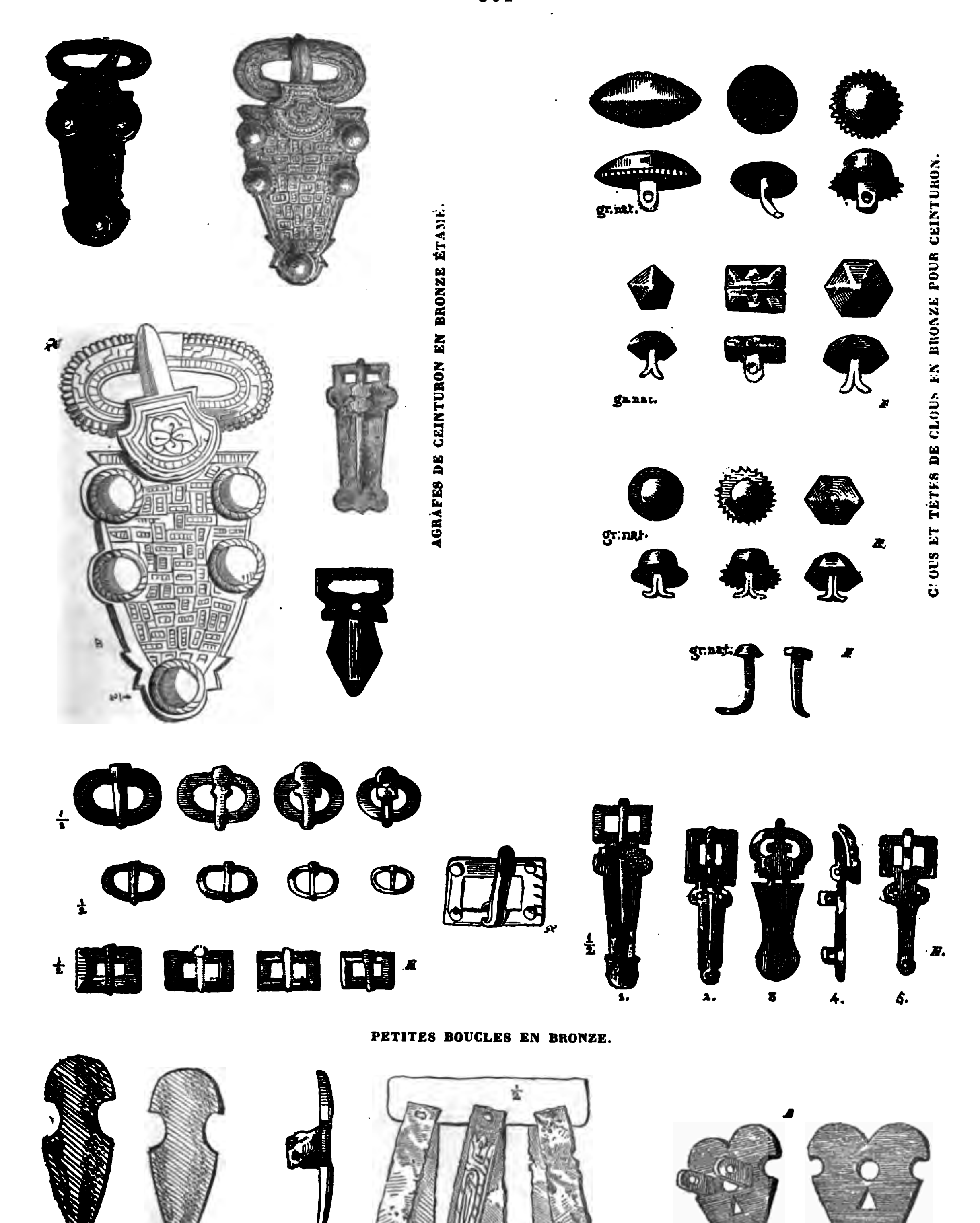


CISEAU EN FER.

BRONZE. PINCES A ÉPILER EN BRONZE. — ALÈNE ET CUILLER EN FER.

CLÉS EN FER.

BOUCLES ET AGRAFE DE CEINTURON EN BRONZE.

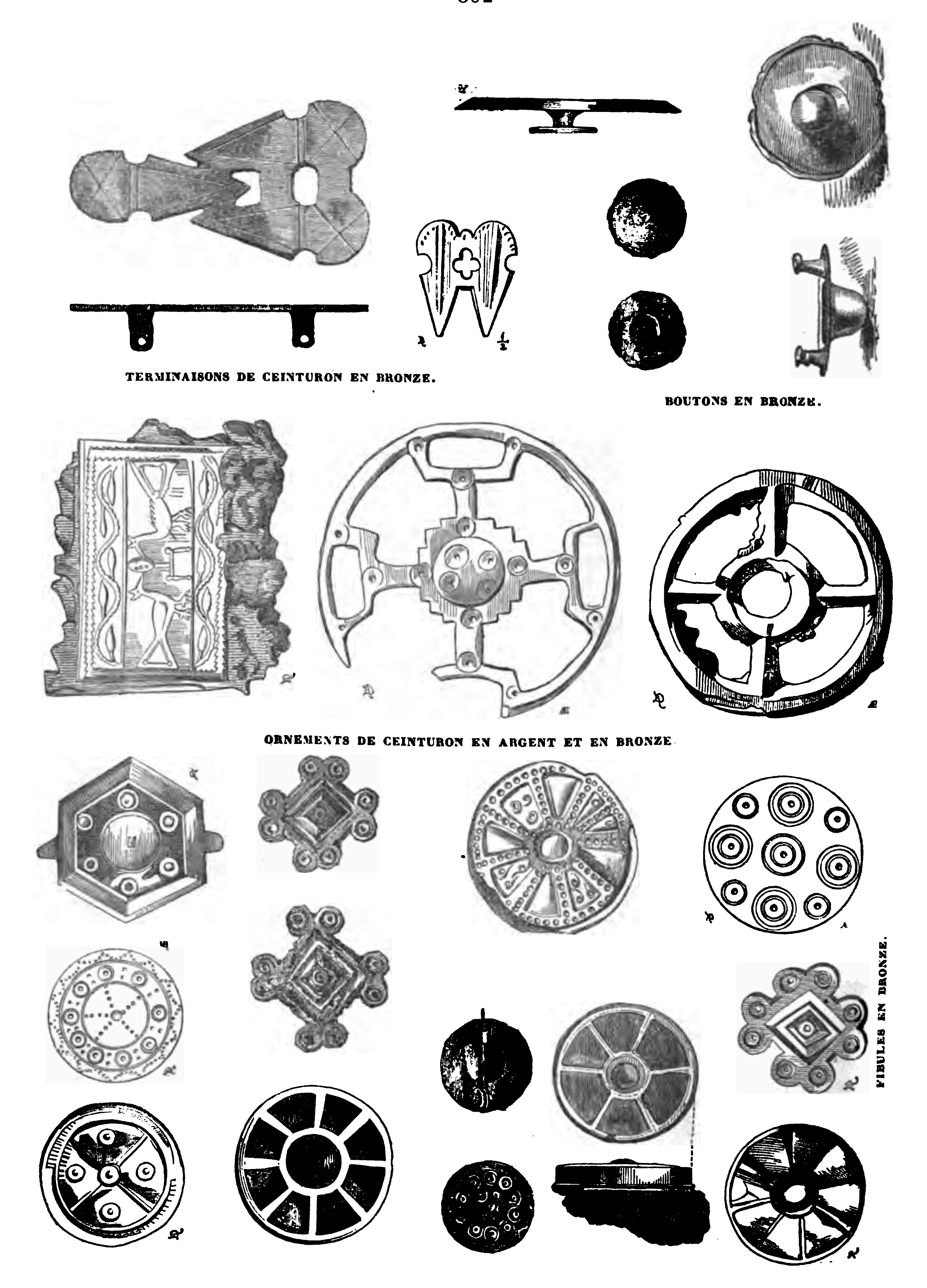


AGRAFES DE CEINTURON EN BRONZE ÉTAMÉ.

CLOUS ET TÊTES DE CLOUS EN BRONZE POUR CEINTURON.

PETITES BOUCLES EN BRONZE.

TERMINAISONS DE CEINTURON EN BRONZE

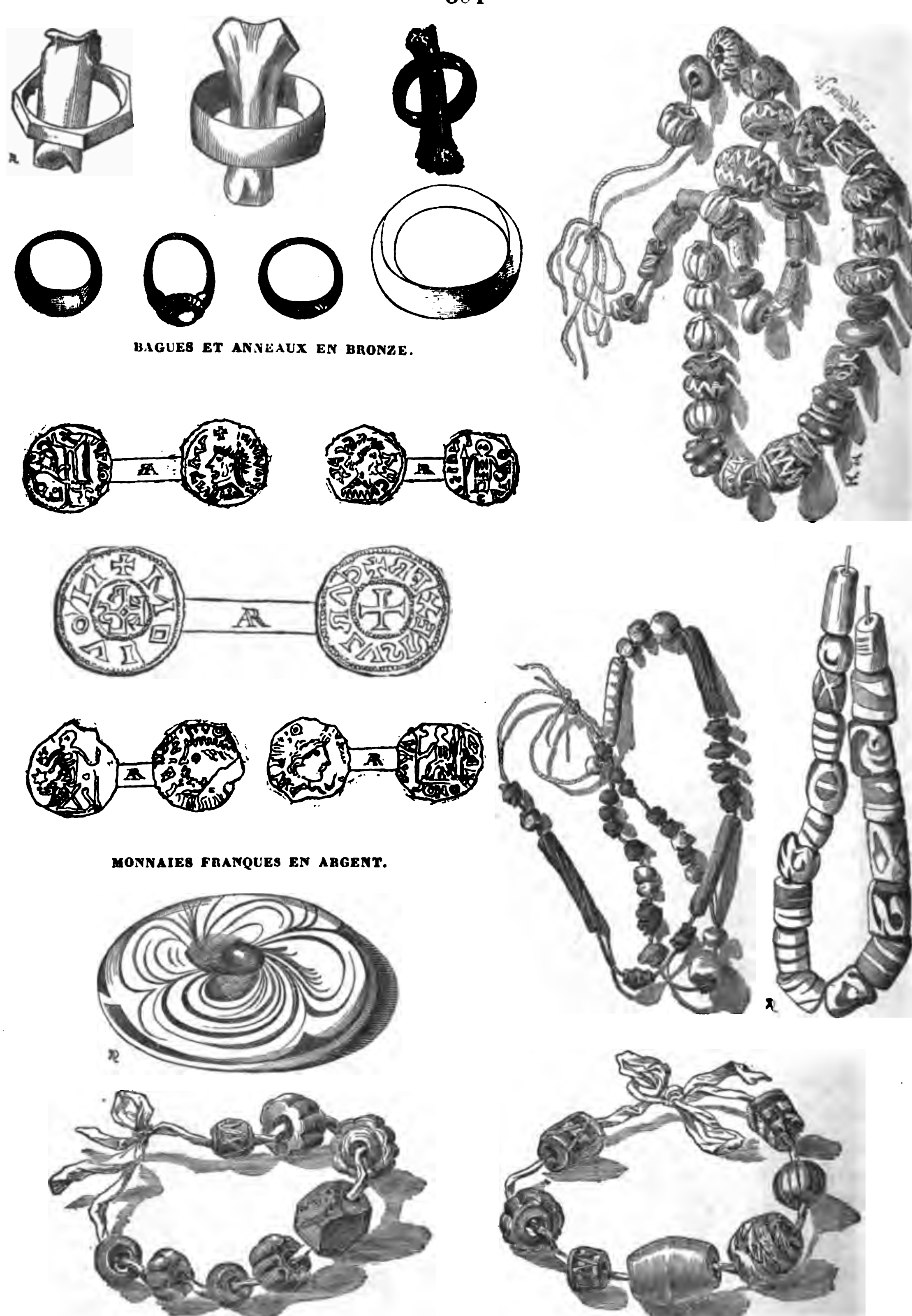

TERMINAISONS DE CEINTURON EN BRONZE.
BOUTONS EN BRONZE.
ORNEMENTS DE CEINTURON EN ARGENT ET EN BRONZE.
FIBULES EN BRONZE.



ATTACHES EN BRONZE.

BRACELET EN ARGENT.

FIBULES EN BRONZE ET EN OR



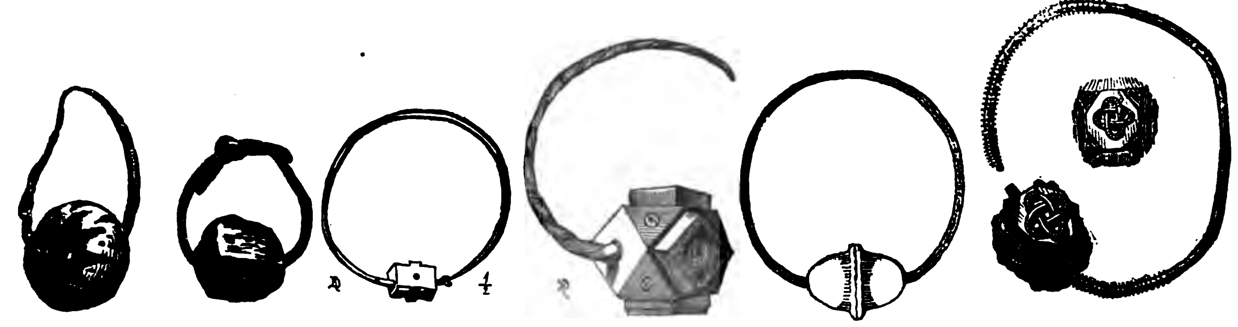
BAGUES ET ANNEAUX EN BRONZE.

MONNAIES FRANQUES EN ARGENT.

PERLES EN VERRE ET EN PATE DE VERRE POUR COLLIERS ET BRACELETS.



ÉPINGLE A CHEVEUX EN ARGENT DORÉ.



BOUCLES D'OREILLES EN BRONZE, ARGENT ET OR.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE LOCALE.

« Chronicon Fontanellæ, » c. x.

Orderic Vital, « Hist. ecclesiast., » lib. x, t. IV, p. 18 et 22, édit. Le Prevost.

« Gallia Christiana, » t. XI.

A. Le Prevost,, « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 7 et 10.

Guilmeth, « Descript. géogr., hist.,.stat. et mon. des arrond., » t. IV, p. 218.

Guerard, « Provinces et pays de France, « dans « l'Annuaire historique pour 1857,» publ. par la Soc. de l'Hist. de France, p. 138.

« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 169-188.

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 259-303, et pl. IX à XVI; 2e édit., p. 313-381, et pl. IX à XVIII.

« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 157 à 303.

FOUILLES D'ENVERMEU.

« Revue de Rouen, » année 1850, p. 367-383.

« Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., » t. XX, p. 496-508.

» Fouilles d'Envermeu, en 1850,» in-8° de 8 p. avec planche, Rouen, 1850.

«Bull. de la Soc. des Ant. de Norm., » 1re ann., p. 78-80.

Roach Smith, « Collectanea antiqua, » vol. II, p. 203-230. plate XLIX; vol. III, plate XXXV, p. 217.

« Bull. du com., de la langue, de l'hist. et des arts de la France, » t. III, p. 544-61, et pl. X; t. IV, p. 349.

« Archæologia, » vol. XXXV, p. 223-231, et vol. XXXVII.

« Notes on the interment of a young Frankish warrior, » in-4° de 13 p. et pl., Londres, 1857.

Wylie, « Some account of the merovingian cemetery at Envermeu, » in-4° de 10 p.. Londres, 1854.

DOUVREND.

ÉPOQUE ROMAINE. — Douvrend est surtout connu par ses antiquités mérovingiennes. Cependant, son sol recèle et a produit des monuments plus anciens que les Francs : c'est d'abord la voie antique qui allait de Dieppe à Beauvais, et qui est appelée *le chemin de César* et le *chemin des Romains;* puis la vieille route qui conduisait à Bailly et que l'on nomme le *chemin des Morts*.

Dans la traverse de Douvrendelle, on a constaté les restes d'une métairie romaine. Dans les terres labourées que traverse la route départementale nº 5, de Dieppe à Beauvais, on a remarqué une grande quantité de tuiles à rebords. Vers 1815, au lieu dit le *Clos-Blanc*,

on a recueilli et reconnu quatorze ou quinze monnaies de bronze en petit module, de Gordien-Pie et de Constantin; un moyen bronze, un vase antique, quelques fibules, une petite hache, une pique et plusieurs tombeaux en pierre calcaire ayant forme d'auge. M. Mathon assure que, vers 1859 ou 1860, on a recueilli à Douvrend un médaillon en bronze, où l'on voyait Rome assise sur un faisceau d'armes.

Enfin, sur la colline qui domine Douvrend vers le nord, est une enceinte retranchée d'environ 4 hectares.

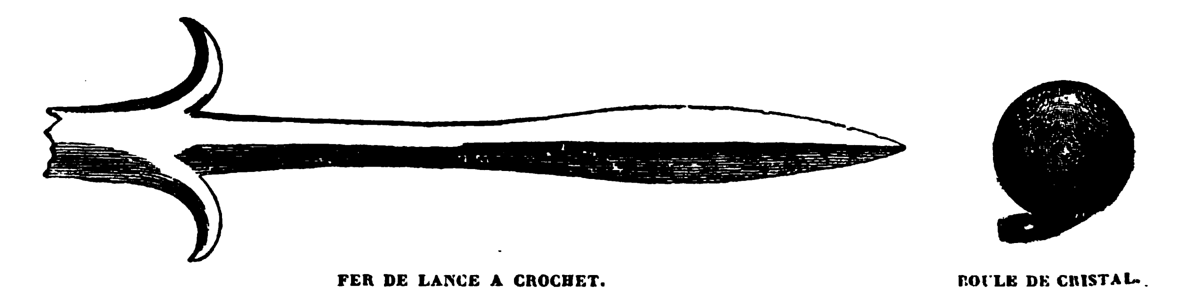
Epoque franque. — Depuis 1838, Douvrend est célèbre par les divers objets qui y furent découverts lors de la confection de la route départementale nº 5, de Dieppe à Beauvais. MM. de Caumont, Feret, d'Auffay et Guilmeth ont parlé de ces découvertes. Nous avons résumé leurs travaux, décrit et reproduit les monuments dans le chapitre xxi de notre *Normandie souterraine.* Vers la même époque, MM. Wylie et Roach Smith ont entretenu l'Angleterre des antiquités de Douvrend.

Les monuments de Douvrend dont nous voulons parler proviennent tous d'un cimetière franc qui contenait près de deux cents squelettes, et qui fut rencontré au hameau de Beauvent, au lieu dit le *Camp-de-l'Arbre.* Les objets qui en sortirent sont à présent déposés soit à la Bibliothèque de Dieppe, soit au Musée départemental de Rouen. Toutes ces pièces ont été trouvées par les ouvriers, car il n'a été pratiqué aucune fouille scientifique à Douvrend.

Les principaux monuments sortis du cimetière mérovingien de Douvrend sont deux fibules et une épingle en argent doré, conservées au Musée de Rouen, pièces vraiment admirables. Rouen possède encore une belle coupe de verre à ondes, un vase en terre et une monnaie de bronze, percée, que l'on dit de Claude au revers d'Agrippine. Tout cela a été acheté 350 fr. par M. Deville en 1839.

Les objets possédés par la Bibliothèque de Dieppe sont: une boule de cristal, un cercle de seau en cuivre doré, onze fers de lances dont un est barbelé, cinq haches francisques, trois couteaux en fer, quatre fers de flèches, une aiguille en argent, une bague en or avec chaton en onyx représentant un personnage debout, un plateau en bronze, un baril en bois garni de cuivre, des boucles en bronze et six vases en terre noire, grise et blanche.

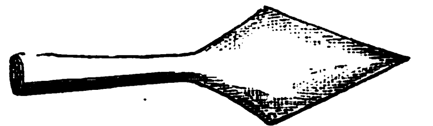
Nous reproduisons ici quelques-uns des monuments de Douvrend.



FER DE LANCE A CROCHET. BOULE DE CRISTAL.



AIGUILLE EN ARGENT.



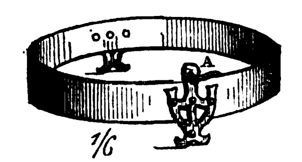
FER DE FLÈCHE.







VASE DE VERRE A ONDES
ET ANALOGUES EN FRANCE, EN ANGLETERRE ET EN ALLEMAGNE.



CERCLE ET OREILLON DE SEAU
EN BRONZE.

Sur le caractère et le mérite de ces différents objets, on peut consulter :

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 303-319, pl. x et xv; 2e éd., p. 383-401, pl. x, xv, xvii et xviii.
Roach Smith, « Collectanea antiqua, » vol. ii, p. 169-70, pl. xlv.
A. D'Auffay, « Revue de Rouen, » année 1838, 2e sem., p. 109-110.
De Caumont, « Cours d'antiq. mon., » t. vi, p. 267.
Feret, « Mémorial dieppois, » des 13 avril et 21 août 1838.
Id., « Catal. de la Biblioth. de Dieppe, » p. 345-346.
Wylie, « Remarks on the angon, » dans « l'Archæologia, » vol. xxxv, p. 48-55.

En dehors des monuments, nous savons par les documents écrits que Douvrend existait à l'époque franque. Nous en trouvons la preuve dans une charte de Robert Ier, roi de France, délivrée en faveur du Chapitre de la cathédrale de Rouen. Cette charte, confirmative des biens de la métropole, n'est sans doute qu'une reproduction d'un diplôme de Charles-le-Chauve et peut-être de Charlemagne. On y lit : « In comitatu Talou... de Douvrend citeriorem partem cum Angerivilla. »

Epoque incertaine. — Le Musée de Rouen possède deux cuillers en bronze trouvées à Douvrend en 1838 : l'une est ronde et l'autre est allongée.

Guilmeth, « Description géographique, historique, monum. et statistique des arrond., etc., » t. iv, p. 242.
« La Norm. sout.., » 1re éd., p. 302-4; 2e éd., p. 383-84.
« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. ii, p. 188-90.
A. Le Prevost, « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 10.

ANGREVILLE (section de Douvrend).

Epoque franque. — Angreville, aujourd'hui simple section de Douvrend, était une très ancienne propriété du Chapitre de Rouen, auquel il fut donné sans doute dès le temps de Charlemagne, avec Douvrend, Londinières et Martin-Église. La charte de Robert Ier dit : « Angerivilla, et ecclesiam quæ in ulteriori ripâ aquæ (l'Eaulne) sita est; » et, dans une autre version : « Ansgerivillam, » toujours « in comitatu ou in pago Talou. »

A. Le Prevost, « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 10; t. xxiv, p. 557.
« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 303-304; 2e édit., p. 383-384.

L'ALIERMONT.

Périodes gauloise, romaine et franque. — L'Aliermont est ce plateau boisé qui, sur une longueur de plus d'un myriamètre, s'étend de la Béthune à l'Eaulne. Au xiie siècle, l'acte d'échange entre l'archevêque Gautier et Richard-Cœur-de-Lion l'appelle *Alacris Mons*. C'est le nom que nous lui avons toujours connu. Ce plateau, autrefois forestier et qui paraît avoir été surtout *essarté* au xiiie siècle, possède encore la forêt d'Arques, les bois de Croixdalle et cinq paroisses. Quatre de ces paroisses, alignées à la file l'une de l'autre, sont reliées entre elles par une magnifique et spacieuse voie qui, en quelques endroits, n'a pas moins de 25 à 30 mètres de largeur. Ce n'est peut-être pas une voie romaine; mais, à coup sûr, c'est une route mérovingienne. Elle a toujours été considérée comme remontant aux premiers âges de la monarchie. Cette route, sur un parcours de plusieurs kilomètres, est bordée d'un double rang de maisons régulièrement alignées comme dans la rue d'une ville. La file des demeures est parfois alternativement coupée par des massifs de pommiers, par des jardins, par des métairies ou des fabriques d'horlogerie.

On connaît sur ce plateau des restes de tous les âges. En 1848, on y a recueilli des hachettes en silex. Çà et là on y trouve des traditions presque druidiques. On nous y a signalé des meules à broyer et des champs remplis de tuiles à rebords. Il ne serait pas impossible que le manoir possédé par les archevêques de Rouen du xiiie siècle n'ait succédé à un *palatium* franc ou à une *villa* romaine. — Voir, sur l'Aliermont :

Guilmeth, « Desc. géog., hist., mon. et stat., » t. iv, p. 222.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. ii, p. 194-212.
« Le Manoir des Archevêq. de Rouen sur l'Aliermont, » in-8° de 10 p., Rouen, 1849.
« Revue de Rouen, » de 1849, p. 57-66.
« Bull. mon., » t. xv, p. 76-89.
Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 98-112, 194-200.

SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT.

Époques romaine et franque. — Saint-Nicolas-d'Aliermont est traversé dans toute sa longueur par une grande et large voie qui pourrait être romaine, mais qui, certainement, remonte aux temps mérovingiens.

On m'a signalé sur cette commune plusieurs points où l'on trouve en abondance des tuiles à rebords : on m'a parlé notamment d'un champ qui se trouve au *bout d'Aval* et qui est rempli de substructions.

A mes yeux, il serait très possible que le riche manoir que les archevêques de Rouen possédaient au xiiie siècle à Saint-Nicolas-d'Aliermont, et dont l'enclos est encore connu aujourd'hui sous le nom de *Mané*, ait succédé à un *palatium* des rois francs ou à une *villa* du fisc gallo-romain. Ce qui plaiderait en faveur de cette hypothèse, c'est qu'en 1197 nos ducs-rois possédaient encore l'Aliermont et son manoir.

« Le Manoir des Archevêq. de Rouen sur l'Aliermont, » in-8° de 10 p., Rouen, 1849.
« Revue de Rouen, » année 1849, p. 57-66.
« Bulletin monumental, » t. xv, p. 76-89.

SAINT-JACQUES-D'ALIERMONT.

Époque gauloise. — En 1848, M. Le Maréchal, propriétaire à Saint-Jacques-d'Aliermont, faisant recueillir du caillou sur ses terres labourées, trouva au moins six haches en silex dont il m'a donné quelques-unes et le reste à M. Hardy, de Dieppe. J'ai recueilli dans ce village, appelé par Eudes Rigaud *Tristisvilla*, la tradition qu'une femme riche, passant autrefois près de la *grange dîmeresse* avec un chariot à six chevaux chargé de trésors, le terre s'entr'ouvrit et l'infortunée disparut dans l'abîme. Depuis, une mare profonde existe en cet endroit.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 112.

SAINT VAAST-D'ÉQUIQUEVILLE.

Époque franque. — Saint-Vaast-d'Équiqueville est une ancienne propriété du Chapitre de Notre-Dame de Rouen, auquel il fut donné sans aucun doute dès l'époque franque. La charte de Robert Ier, qui rappelle cette donation, n'est guère qu'une confirmation du passé: « Sanctum Vadastum cum appenditiis, » et aussi: « Sanctum Vadastum cum ecclesiâ et molendinis; » le tout est situé « in comitatu Talou » et « in pago qui dicitur Talou. »

La cathédrale de Rouen posséda Saint-Vaast jusqu'à la Révolution. Le doyen du Chapitre venait parfois résider dans la vieille maison de pierre qui est contiguë à l'église. On l'appelle le *Doyenné* ou la maison du doyen.

L'ancienne paroisse de Saint-Pancrace d'Équiqueville, supprimée à la Révolution, fait à présent partie du village de Saint-Vaast-d'Équiqueville.

Époque incertaine. — Dans la prairie et au bord de la Béthune, est un tertre sablonneux en partie détruit et qui pourrait bien être un tumulus antique.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 10.

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. ii, p. 215.

Pommeraye, « Hist. de la Cathéd. de Rouen, » p. 297.

ÉQUIQUEVILLE (section de saint-vaast-d'équiqueville).

Époque gauloise. — En 1861, entre Saint-Vaast et les Grandes-Ventes, on a trouvé un quart de statère en or contemporain de Jules César. D'un côté est un cheval avec son aurige; de l'autre, sont des symboles imitant des rayons solaires. Cette pièce appartient à la contrée maritime du Belgium.

Époque romaine. — M. Guilmeth dit que l'on trouve à Équiqueville beaucoup de tuiles et d'objets romains, surtout dans la plaine qui va vers les Grandes-Ventes, au triage des *Châtelets*. Le même M. Guilmeth fait observer qu'au commencement de l'Itinéraire d'Antonin figure un lieu appelé *Ecucotitium*, ce qui a quelque rapport avec le radical d'Équiqueville.

Une chose plus certaine, c'est qu'en 1851, en faisant le chemin de grande communication nº 22, allant d'Auffay au Tréport, on trouva, à la *côte d'Équiqueville*, des vases en terre rouge fine et choisie, que j'ai tout lieu de considérer comme des urnes antiques, sans cependant en être certain. On m'a dit avoir rencontré au même endroit des ossements humains. Je m'y suis rendu : j'ai rapporté des débris de vases et deux belles fibules ansées en bronze que je crois romaines. Plus tard, on m'a remis un bracelet en bronze assez grossier, que l'on m'a assuré provenir du même endroit. Nous reproduisons ici les deux fibules.





FIBULES DE BRONZE.

Parmi les découvertes qui furent faites à la côte d'Equiqueville, en 1852, nous devons citer encore deux objets de métal dont s'est enrichi le Musée de Rouen. Ils se composent : 1º d'une cuiller en bronze ; 2º d'une lampe aussi en bronze et à quatre becs inégaux, portant un anneau fixe inférieur destiné à suspendre un godet propre à recevoir les gouttes d'huile qui s'en échappaient; la partie supérieure qui servait à suspendre la lampe est coupée.

PÉRIODE NORMANDE. — L'ancien nom de ce village est *Skekevilla*, d'après Guillaume de Jumiéges qui assure que Gonnor, duchesse de Normandie au xe siècle, était originaire de ce lieu. Il paraît bien que nos premiers ducs avaient une terre à Equiqueville ou aux environs, puisque ce fut ici, dans une partie de chasse, que Richard Ier épousa Gonnor, « More danico. »

Guil. de Jumiéges, « Hist. des Ducs de Normandie, » liv. 8, ch. 36, trad. de M. Guizot.
» Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 212-15.
Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrondissem., » p. 924.
« Catalogue illustré et Mss. du Musée de Rouen. »
E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXV, p. 486, pl. IV, fig. 11 bis.

SAINT-AUBIN-LE-CAUF.

EPOQUE GAULOISE (?). — Saint-Aubin-le-Cauf est dominé au midi par une colline haute et nue que l'on appelle *le Mont-Raz* ou *les Monts-Raz*. Sur cette côte dénudée est une pierre qui, dit-on, détourne la foudre.

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 9.

En 1848, en ramassant des cailloux dans un labour, une femme rencontra une monnaie gauloise de la période symbolique présentant le cheval et une couronne de laurier. M. Lambert a décrit et reproduit cette pièce dans son *Second Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France.*

E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xxv, p. 493 et 534, pl. vi, fig. 5.

BELLENGREVILLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Au château de la *Veauvaie*, qui dépend de cette commune, on a trouvé, en 1842, une hachette en silex conservée par M. de Bellengreville.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans une prairie située sur les bords de l'Eaulne se voyait autrefois l'église de Bellengreville, et, à côté d'elle, la *fontaine* dite *de Saint-Germain*, à laquelle on faisait des pélerinages.

« Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe, » t. ii, p. 228.

SAINT-SULPICE-DE-BELLENGREVILLETTE (SECTION DE BELLENGREVILLE).

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE. — M. Guilmeth assure que, dans l'ancien cimetière de Saint-Sulpice ou de Bellengrevillette, on a trôuvé, en août 1843, des poteries antiques, des monnaies romaines, des hachettes en bronze, et, près de là, deux cercueils en pierre.

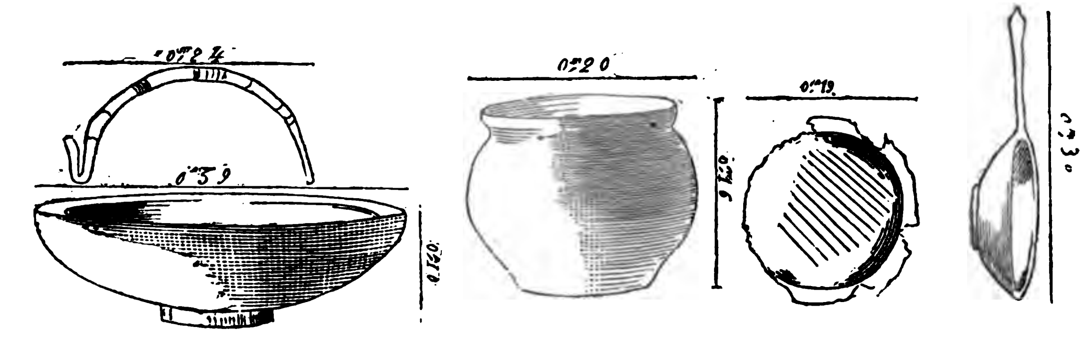
Guilmeth, « Description géograph., histor., monum. et statist. des arrond., » t. iv, p. 230.

BAILLY-EN-RIVIÈRE.

EPOQUE ROMAINE. — Bailly-en-Rivière est une localité remplie d'antiquités de toutes sortes. On rencontre partout des constructions arasées. On a recueilli à diverses reprises des tuiles, des poteries et des monnaies romaines. Parmi ces dernières, on nous a cité des Trajan, des Nerva, des Antonins et des Posthume. On nous a parlé également de trois puits rebouchés avec des débris romains. Ce pays est également rempli de traditions. Le chemin qui conduit de Bailly à Douvrend s'appelle le *chemin des Morts.*

La principale et la plus riche découverte que nous ayons à citer est celle qu'a faite, en 1852, feu M. Armand, instituteur à Bailly. En creusant les fondations de sa maison, construite à l'entrée du bourg, sur le bord de la route départementale n° 32, il a trouvé, à 70 centimètres du sol, une grande chaudière en airain contenant au moins six vases de

bronze dont plusieurs étaient plaqués d'argent. Je cite parmi les mieux conservés : une



OBJETS EN BRONZE PLAQUÉ D'ARGENT, TROUVÉS A BAILLY EN 1852.

chaudière ronde de cinq litres de capacité; un poêlon avec manche pouvant contenir de quatre à cinq litres; un pot; une assiette plate, plaquée d'argent au dedans comme au dehors; un plateau bien conservé. Toute cette belle vaisselle antique est entrée au Musée de Rouen, auquel la famille Armand a bien voulu l'offrir à notre prière (1). — Nous reproduisons au simple trait quelques-uns des objets de Bailly. — M. Armand fils a bien voulu nous communiquer plusieurs renseignements sur Bailly et les environs.

Epoque franque. — Vers 1815, on traça un nouveau chemin pour aller du bourg de Bailly au hameau de Brétigny, qui en dépend. Parvenus à quelques mètres sous le *bois de Brétigny*, les ouvriers trouvèrent, dans un coteau marneux, « cinq ou six squelettes accompagnés de vieux sabres longs et larges. » Je crois reconnaître, dans ce trait, des Francs comme ceux d'Envermeu et de la vallée de l'Eaulne. Je dois la connaissance de ce fait à M. L. Armand, natif de Bailly, qui prépare, à Neufchâtel, une histoire de son village.

« Revue de Rouen, » année 1852, p. 622.
« Sépultures gaul., rom., franq. et norm., » p. 55.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 241.

SAINT-AIGNAN (section d'Avesnes).

Époque romaine. — Dans les champs qui vont de Saint-Aignan vers le hameau de Mélincamp, on a trouvé, vers 1835, un dépôt de monnaies romaines.

(1) M. de Caumont a reproduit dans son « Bulletin monumental, » t. XXIX. p. 53, deux casseroles de bronze existant au Musée de Rennes dans la *collection Aussant*. L'une d'elles est haute et profonde, avec anse ronde; l'autre est plate et ovale, avec anse carrée.

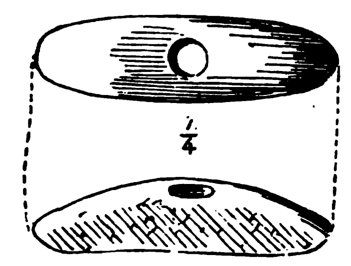
SAINT-OUEN-SOUS-BAILLY.

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Guilmeth dit qu'au sommet d'une des côtes qui dominent la vallée de la Bailly-Bec, on remarque de curieux terrassements qui pourraient bien provenir d'un ancien camp.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., mon. et stat. des arrond., etc., » t. IV, p. 240.

AUQUEMESNIL.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1863, M. Defrance, maire d'Auquemesnil, m'a remis une hachette en silex trouvée dans ses terres.



MARTEAU EN PIERRE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Vers 1830, il a été trouvé, à Auquemesnil, un marteau en pierre, de forme arquée, percé par le milieu d'un trou circulaire et pointu à chaque extrémité. Cette pièce est très lisse et très belle; elle a été offerte à la Bibliothèque de Dieppe par M. Defrance, d'Auquemesnil. — Nous en donnons ici le dessin.

On ignore la nature de la pierre. On ne sait non plus à quelle époque l'attribuer. M. Feret, de Dieppe, la croit scandinave. Ce que nous savons de plus sûr, c'est que M. Houbigant, de Nogent-les-Vierges, possède des haches ou marteaux semblables trouvés dans les rivières d'Oise et de Therrain.

« Catalogue de la Biblioth. publiq. de Dieppe, » p. 347. | « Revue de la Normandie, » année 1864, p. 2.

SAUCHAY.

ÉPOQUE ROMAINE. — La commune de Sauchay est divisée en deux sections: Sauchay-le-Haut et Sauchay-le-Bas. Sauchay-le-Bas, situé dans la vallée de l'Eaulne, est parcouru dans toute sa longueur par la voie romaine de Dieppe à Beauvais, transformée aujourd'hui en route départementale nº 5, entre les deux mêmes villes.

On a trouvé à Sauchay, à diverses reprises, d'autres antiquités romaines. M. Guilmeth cite des briques, des tuiles et des poteries, recueillies avant 1838.

Vers 1842, nous avons vu chez M. Wiotte, alors juge de paix d'Envermeu et habitant de Sauchay-le-Haut, une collection de monnaies romaines du IIIe siècle. Ce digne magistrat les avait rachetées à des ouvriers de Sauchay-le-Bas qui, vers 1837, avaient découvert une cachette de 350 pièces environ. Ces monnaies étaient de moyen module, en bronze saussé, et représentaient pour la plupart des Gordien, des Philippe, des Aurélien et autres Césars de ce temps. Généralement, elles étaient bien conservées.

ÉPOQUE FRANQUE OU NORMANDE. — Sous l'église de Sauchay-le-Bas, qui a des restes romans, est creusée une crypte avec un autel qui doit remonter bien haut.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., mon. et stat., » t. IV, p. 232.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 231-32.
« La Normandie sout., » 1re édit., p. 178; 2e édit., p. 202.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 358.

GUILMÉCOURT.

ÉPOQUE ROMAINE. — D'après Dom Grenier, on voyait encore, il y a cent ans, les restes d'une voie antique dans Saint-Vaast-de-Guilmécourt, dont le vocable du reste indique un chemin public.

Dom Grenier, « Introduct. à l'hist. de Pic. » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic., » t. III, p. 496.

BIVILLE-SUR-MER.

ÉPOQUE ROMAINE (?). — L'ancien Biville s'est déplacé. Entre le village actuel et la mer, on nous a assuré que l'on rencontrait en labourant beaucoup de substructions, de caves, de tuiles à rebords et des poteries. On appelle ces champs le *Vieux-Biville.* On dit qu'une voie antique passait par cet endroit. La tradition et les monuments semblent concorder sur le déplacement de ce village.

EPOQUE FRANQUE. — En mars 1856, au hameau de *Neuvillette*, à Biville-sur-Mer, M. Becquet découvrit avec sa charrue trois cercueils en pierre de *Vergelé.* Ils étaient orientés est et ouest et possédaient encore une partie de leurs couvercles. Un de ces cercueils renfermait un squelette entier et trois têtes isolées. Autour de ces sarcophages, nous avons trouvé des débris de vases romains et mérovingiens. Nous croyons que ces cercueils appartiennent à l'époque franque.

« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 434-35.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 259.

TOURVILLE-LA-CHAPELLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1854 on a trouvé, à Tourville-la-Chapelle, trente ou quarante hachettes en bronze, dites celtiques. Elles étaient en groupe et ensevelies à 50 centimètres de profondeur dans l'argile. J'en possède deux petites. Six sont à la Bibliothèque de Dieppe, et deux autres au Musée de Rouen.

ÉPOQUE INCERTAINE. — En 1847 il a été trouvé, à Tourville-la-Chapelle, à 1 mètre de profondeur, une marmite en bronze, à trois pieds, et une anse mobile qui devait être en fer. Cette pièce, qui a été achetée 25 fr. par le Musée de Rouen, ne saurait facilement être datée.

« Catalogue de la Biblioth. publiq. de Dieppe, » p. 343.
« Catalogue illustré du Musée de Rouen, » Mss.
« Revue de l'Art chrétien, » t. VI, p. 128.
« Gentleman's Magazine, » de sept. 1861, p. 254-55.
« Note sur des Marmites en bronze conservées dans des col. archéol, » p. 4.

SAINT-MARTIN-EN-CAMPAGNE.

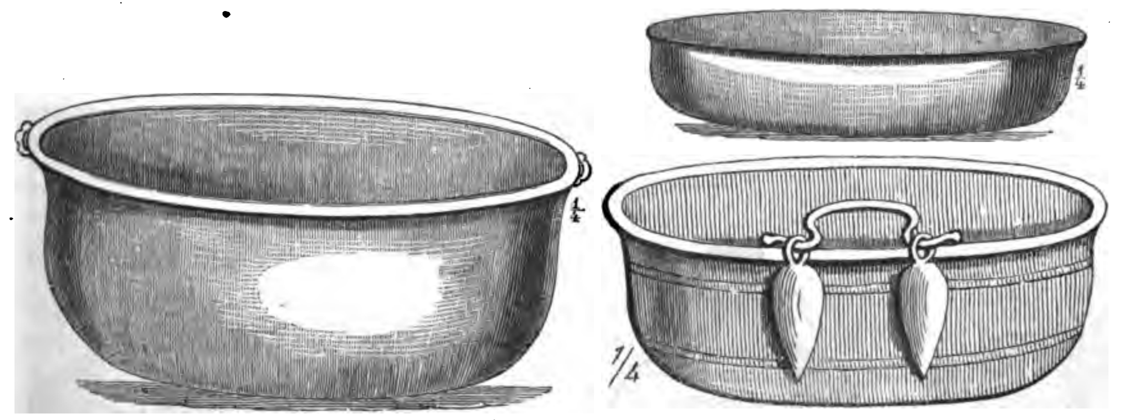
Saint-Martin-en-Campagne est un lieu fort riche en antiquités, soit gauloises, soit romaines. Je les ai toutes énumérées dans un article spécial inséré : 1° dans mes *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 51-68 ; 2° dans l'*Athœneum français ;* 3° dans le *Bulletin monumental*, t. XXII, p. 95-104. Je vais les abréger ici.

Ces découvertes nous sont connues depuis 1837. Elles ont lieu sur deux points principaux : au hameau de *Vassonville* et au quartier du *Bout-de-la-Ville.*

ÉPOQUE GAULOISE. — A Vassonville, en 1837, on a trouvé plusieurs hachettes en silex dont je possède une, et M. l'abbé Lecomte, du Havre, une autre. En 1840, on y a découvert une monnaie gauloise en or, possédée encore à présent par M. l'abbé Lecomte : elle présente d'un côté un cheval lancé, et de l'autre sont des symboles en pointe. M. Lambert a décrit cette pièce, qu'il attribue à l'époque symbolique.

ÉPOQUE ROMAINE — En 1830, M. Laignel a rencontré un vase antique contenant de cinq à six cents monnaies de bronze. On y a reconnu des Adrien, des Commode, des Trajan, des Marc-Aurèle, des Antonins, une Crispine et une Faustine.

Tout près de là se trouvaient une grande urne en verre, de la poterie et trois beaux bassins en bronze qui passèrent entre les mains de M. Wiotte, juge de paix d'Envermeu. Ils sont encore aujourd'hui chez son fils, le docteur Wiotte, qui habite Sauchay-le-Haut. Nous avons décrit et reproduit ces trois pièces de bronze étamées à l'intérieur et dont une seule possède des anses.



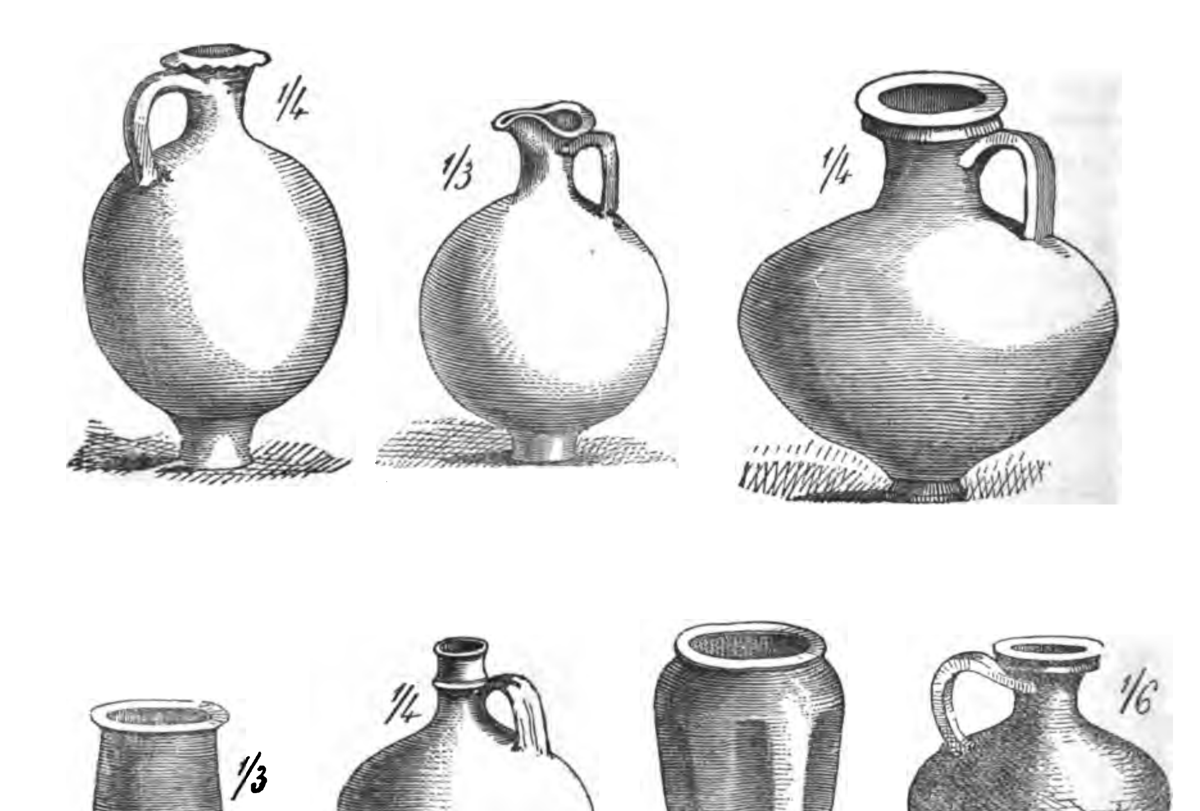
BASSINS EN BRONZE TROUVÉS A SAINT-MARTIN-EN-CAMPAGNE EN 1830.

En 1856, encore à Vassonville, le nommé Joly trouva, en détruisant une maison, une meule à broyer en poudingue qui est à présent à la Bibliothèque de Dieppe.

En 1855, dans le quartier du *Bout-de-la-Ville*, un laboureur rencontra dans son champ des *heurteux*, puis des vases en terre grise, rouge et noire. Ayant reconnu, dans cette

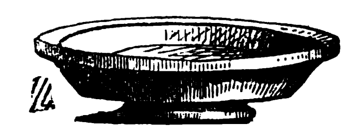
poterie, des vases funéraires gallo-romains, j'y fis une fouille en 1856. J'y rencontrai, à 50 centimètres du sol, deux groupes de sépultures à incinération. Le premier groupe contenait vingt-cinq vases et le second quinze. Ils étaient entourés de cailloux et avaient été renfermés dans des caisses de bois.

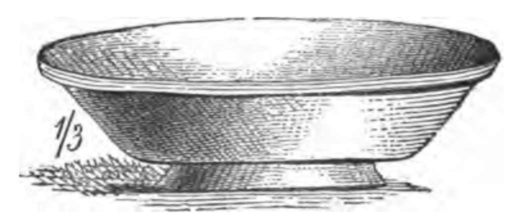
Cinq de ces vases étaient cinéraires et contenaient des os brûlés, les autres étaient pour les offrandes. Ils se composaient de cruches blanches, rouges et noires, d'assiettes et de plateaux en terre de Samos et de petits pots en terre noire. Il n'y avait guère que trois vases de verre avec anse rayée, deux coupes pour les libations et une fiole pour les offrandes. Les autres objets étaient une perle cotelée en verre verdâtre et une boîte en bronze pour les parfums. Il n'y avait que deux noms de potier : CARATILIM et SOLI(MI)OFI. — Nous reproduisons ici une partie des objets sortis des sépultures romaines de Saint-Martin.



VASES EN TERRE BLANCHE, NOIRE ET GRISE.







VASES EN TERRE ROUGE, DITE DE SAMOS.

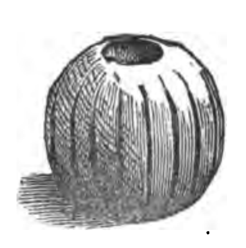




VASES DE VERRE.

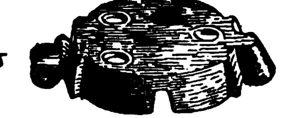
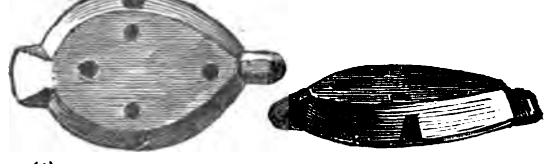


URNE DE VERRE COTELÉE.



PERLE DE VERRE COTELÉE.



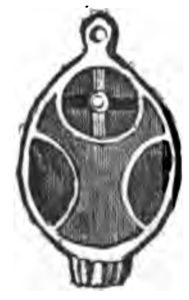



SAINT-MARTIN. — BOITES A PARFUMS EN BRONZE (1). — ARC... E

Il ne nous reste plus qu'à citer quelques ouvrages qui parlent de Saint-Martin-en-Campagne et de ses antiquités. Ce sont :

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 264-278.
L'abbé Lecomte, « Notice hist. sur Berneval-le-Grand et Saint-Martin-en-Campagne, » in-12 de 91 p., Rouen, 1844.
E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXV, p. 486, 534, pl. IV, fig. III.

(1) Pour élucider cette pièce de bronze dont nous reproduisons l'analogue trouvée à Arcis-sur-Aube, de 1832 à 1838, nous devons dire que tout d'abord nous ne l'avons pas comprise. Déjà nous en avions vu trois pareilles à Louviers, chez M. Lalun, dans un cabinet tout meublé de reliques romaines recueillies à Caudebec-lès-Elbeuf (Uggate), de 1846 à 1850. Plus tard nous en avions rencontré une semblable à Paris, dans la collection de M. L. Coutant. Cette dernière provenait des fouilles de l'église de Cérès, près Bar-sur-Aube. Nous n'y avions également rien compris, pas plus qu'à la jolie boîte de bronze émaillé, trouvée dans des sépultures romaines du IVe siècle, à Arcis-sur-Aube, et reproduite par M. Camut-Chardon. (« Notices hist. et topograph. sur la ville d'Arcis-sur-Aube, » p. 87, pl. VIII, fig. 41.) — (Nous donnons ici et plus haut cette curieuse image.) C'est M. Troloppe, savant archéologue de Lincoln, qui a beaucoup étudié l'art ancien à Pompeïa et à Herculanum, qui nous a assuré que cet objet était une boîte à parfums, laquelle se fixait parfois sur la poitrine en guise de broche.



BOITE ÉMAILLÉE POUR PARFUMS (ARCIS-SUR-AUBE).

PENLY.

Période normande. — Sur Penly, appelé dans des titres du moyen-âge *Penlieu* et *Penlyu*, se trouve un vallon appelé *le Val-des-Comtes*. D'après la tradition, ce val était la séparation du comté d'Arques et du comté d'Eu, des pays d'*Ou* et de *Talou*, du *pagus Augensis* ou *Aucensis* et du *pagus Talogiensis*. Peut-être cette démarcation remontait-elle à l'époque franque, ou tout au moins à la période normande du xe siècle.

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. ii, p. 262. | D. Lebeuf, « La Ville d'Eu, » p. 26.

CANTON D'EU.

EU.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Nous plaçons à Eu une ancienne ville romaine et nous lui donnons le nom d'*Augusta*. Nous allons dire sur quoi s'appuie notre opinion: comme toujours, nous donnerons les documents écrits, puis nous passerons aux monuments archéologiques.

Textes. — Le plus ancien document qui concerne cette ville est une vie de saint Valery, abbé de Leuconaüs (aujourd'hui Saint-Valery-sur-Somme), écrite au viie siècle par l'abbé Ragimbert ou Ribert, le successeur de notre saint. On y dit que ce pieux missionnaire « pervenit ad locum qui dicitur *Austa* alias *Augusta* juxtà Auvæ fluvium. » Quelques-uns, mais à tort, ont cru qu'il s'agissait ici du *Bourg-d'Ault*, où il n'y a pas de rivière. Pour nous, il s'agit bien d'*Eu* ou d'*Ouste*, qui est voisin et qui fait corps avec lui.

Dans ce même viie siècle, Théodoric ou Thierri Ier, roi des Francs (673-690), donna à saint Salve ou saint Sauve, évêque d'Amiens (695), « Augusta, villa Ambianorum, in pago Winemaco posita. » Ce texte, cité par Adrien Valois, dans sa *Notitia galliarum*, nous est répété par M. Estancelin, dans son *Histoire des Comtes d'Eu*, page 9. Dans la vie de ce même saint Salve, d'Amiens, éditée par les Bollandistes, au xi janvier, et reproduite en partie par dom Bouquet, « Recueil des Hist., » t. iii, p. 621, on lit que ce pontife se retira à *Augusta*, *villa* qui lui avait été donnée par le roi Thierry: « In Vinnemacum pagum...

villam quam Theodoricus famosissimus rex, Augustam nomine, dederat, illic resedit. » Tous les interprètes s'accordent à appliquer cette donation à *Austa*, village picard, voisin d'Eu, et qu'à l'époque antique nous confondons volontiers avec cette dernière ville.

Nous pensons que c'est également à Eu que l'on doit appliquer le nom d'*Augusta*, classé par Pépin parmi les localités du Talou « in pago Tellao, » où l'abbaye de Saint-Denis possédait des biens en 750. En 775, Charlemagne, son fils, ne fait que confirmer au monastère le même *Augusta*, déjà cité par son illustre père.

Après avoir cité les textes de Pépin et de Charlemagne, notre savant maître M. A. Le Prevost n'hésite pas à appliquer *Augusta* à *Ouste*, près Eu, qui pour nous ne fait qu'un avec cette ville.

A une époque plus récente, à la période carlovingienne, un auteur du xe siècle parle du château d'Eu comme existant en 925. Frodoard ou Flodoard raconte qu'Héribert, comte de Vermandois, avec les soldats de l'église de Reims et assisté du comte Arnoulf et des Francs maritimes, attaqua un « Castrum secus mare situm (quod) vocatur *Auga*. Franci oppido oppugnando potiti mares cunctos interimunt, munitionem succendunt; » puis Héribert y conduit Charles-le-Simple qui y reçoit l'hommage des seigneurs normands.

La *Chronique de Verdun* raconte le même fait et dit : « Castrum Augum. »

On voit qu'au xe siècle le nom d'*Auga* avait remplacé celui d'*Augusta*. Froland dit avec raison que chez les vieux écrivains le nom d'Eu était *Auga*, *Augum* et *Aucum* : « Dans les auteurs anglais, ajoute-t-il, c'est *Ou*. »

En effet, l'anglo-normand Robert Wace donne le nom d'*Ou* à la ville, à la rivière et au comté :

Ou port Vimou è Normandie
Un paiz d'altre avoerie

Ou est ewe, *Ou* est chastel
Kisiet sur l'ewe d'*Ou* mult bel.

M. Estancelin concorde parfaitement avec son compatriote Froland pour les noms d'*Ou*, d'*Augum* et d'*Auga*. Lui aussi en fait une contraction d'*Augusta*, et il en reconnaît l'affinité et même l'identité avec le village d'Ouste, qui est aux portes et sous les murs de la ville.

M. Estancelin croit avec raison, selon nous, que le comté d'Eu ne fut créé que vers 996, et que ce fut à cette époque seulement que naquit le *pagus Augensis* ou *Pagus Aucensis*. Ce *pagus* normand aurait été alors détaché du *Talou* dont il faisait partie depuis l'époque franque.

N'oublions pas de dire qu'au siècle dernier (de 1722 à 1732), une discussion s'ouvrit, dans les pages du *Mercure de France*, sur l'étymologie et l'origine du nom d'Eu; l'abbé Lebeuf, Claude du Moulinet et M. Capperon, d'Eu, y prirent part tour à tour.

Pour clore ce que nous avons à demander aux documents écrits et à la philologie, nous dirons que le village picard, qui sous les murs d'Eu a gardé jusqu'à nous le nom d'*Ouste*

et d'*Aouste*, nous paraît être le dernier débris parlant du nom latin d'*Augusta*, que portait la station romaine à laquelle Eu a succédé. Chacun de nous sait que le mot Aouste est une simple traduction d'*Augusta*. Plusieurs villes des Gaules auxquelles échut ce nom patronymique des Césars en ont gardé la trace. *Aoste* ou *Aouste*, dans le Piémont, s'appelait *Augusta Prætoria;* Saint-Quentin en Vermandois se nommait *Augusta Veromanduorum;* aussi un ancien géographe remarque qu'un des faubourgs de la ville actuelle porte encore le nom d'*Aouste*. Il n'est pas jusqu'au mois d'*Août* qui ne soit une traduction littérale de celui que les Romains nommaient *Augustus*.

A présent, il s'agit de savoir s'il se trouve, sur le territoire d'Eu et des environs, des monuments antiques suffisants pour démontrer l'existence d'un point ou d'une ville romaine.

Monuments. — Je dois citer en première ligne la tradition constante et persévérante de *cité* antique qui existe dans ce pays et qui a été consignée dans les écrits des historiens et des chroniqueurs locaux. Ces derniers ont été jusqu'à en faire la capitale des *Essui*, chez lesquels hiverna Roscius, Questeur de César.

Les plus anciens débris que l'on ait recueillis à Eu sont deux hachettes de pierre, achetées en 1840 par le Musée de Rouen.

La porte principale de la ville du moyen-âge portait et porte encore le nom de *rue et de porte de l'Empire*. C'est probablement un dernier vestige des rapports que la capitale de l'empire romain entretenait avec toutes les villes qui reconnaissaient sa juridiction. Nous rapprochons la *rue de l'Empire* à Eu de la rue d'Arques appelée la *rue de Rome*, du sentier de Grainville-la-Teinturière nommée la *ruette de Rome*, et enfin de la voie et porte de Lillebonne dite *rue et porte Césarine*.

Plusieurs voies romaines, en effet, se rendaient à Eu ou traversaient cette ville. Nous citerons d'abord la grande voie militaire qui allait de *Juliobona* (Lillebonne) et *Gravinum* (Grainville) à *Gesoriacum* ou *Bononia*. Ce chemin, tracé sur la Table Théodosienne, venait d'Arques-Dieppe à *Augusta* (Eu), qu'il traversait pour se diriger vers la Picardie et le Boulonnais. Le *faubourg de la Chaussée*, rangé sur cette route antique, en est pour nous le dernier débris.

Nous avons retracé le parcours de cette voie sur le territoire de la Seine-Inférieure, comme nous avons exquissé les deux voies antiques qui conduisaient ici de *Samarobriva* (Amiens) et de *Cæsaromagus* (Beauvais). Ces deux dernières sont fort connues en Picardie et dans la vallée de Bresle, où elles portent encore le nom de *chaussée Brunehaut*. On les suit aisément à Bouvincourt, à Aouste et à Ponts, où elles passaient la rivière. Nous avons mentionné et décrit ces routes d'après MM. Capperon, Cide, Darsy et Estancelin.

En 1721, d'anciennes sépultures ont été trouvées au pied du *Mont-Blanc*, à cent cinquante pas de la *porte de l'Empire*. Des fouilles y furent faites, en 1722, par M. Capperon, qui y trouva des squelettes et des vases. Ces découvertes furent décrites dans le *Mercure de*

France, par M. Capperon lui-même, et elles donnèrent lieu à une discussion à laquelle prirent part l'abbé Lebeuf et le célèbre abbé des Thuilleries.

En 1839, en creusant le canal d'entrepôt, on a trouvé, à la distance de 625 mètres des moulins Packham, à 400 mètres de la gare d'Eu et à 2 mètres de profondeur, des tuiles romaines creuses et à rebords; des vases de terre grise, jaune et noirâtre; des fragments de vases en terre rouge très fine, une figurine de Vénus, une Latone en terre blanche et un moyen bronze de Néron.

En 1840, M. Deville, fouillant au même endroit, trouva, à 1 mètre 50, des tuiles et des poteries romaines, des fragments de vases à relief et un grand bronze d'Adrien.

Tous ces objets sont au Musée de Rouen depuis 1842. Plus tard, M. Deville acheta pour ce même Musée trois vases en verre trouvés à Eu. L'un d'eux était un barillet à deux anses présentant au fond la marque de verrier: FRONINO. Vers 1845, il acquit pour le même Musée un denier d'argent de Gallien recueilli dans les fortifications.

Nous ne pouvons nous empêcher de rattacher à la cité antique d'*Augusta* le *camp de Mortagne* qui commande le cours de la Bresle, au-dessus d'Incheville, et les sépultures antiques qui ont été trouvées soit dans l'enceinte du camp, soit à ses pieds, en 1856.

Il est probable qu'il faut aussi mettre sur le compte du voisinage de la station antique les débris de *villas* et d'établissements romains, que M. Darsy a exhumés dans la vallée de la Bresle, dans les fouilles qu'il a faites de 1845 à 1847 pour le compte de la Société des Antiquaires de Picardie.

Mais nous devons voir surtout la démonstration de notre thèse dans les explorations et les découvertes faites en 1820 et 1821, sur le territoire d'Eu, par M. Louis Estancelin. Lui-même a raconté, à deux reprises différentes, le résultat de ses découvertes: la première fois, ce fut dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie;* la seconde, ce fut dans son *Histoire des Comtes d'Eu.*

M. Estancelin, que nous avons connu et interrogé sur son pays, nous a parlé d'un amphithéâtre qu'il a cru reconnaître dans un taillis placé sur le penchant de la colline qui se déverse sur la Bresle. Cet amphithéâtre aurait 80 mètres de long sur 66 de large. Il y a trouvé des murs et une médaille de Tibère. Une partie de la cité romaine a dû occuper le coteau que recouvre aujourd'hui le *Bois-l'Abbé*. C'est dans ce bois surtout que M. Estancelin a fait ses fouilles et ses découvertes.

Sur la route qui conduit d'Eu à Foucarmont, il trouva un bel édifice romain à hautes et épaisses murailles, qu'il regarda comme un temple qui aurait été comblé de main d'homme. Les murs, en petit appareil chaîné de briques, avaient 1 mètre 33 d'épaisseur et conservaient une hauteur de 3 mètres. M. Estancelin a dégagé la façade occidentale, de 13 mètres de long. Dans certaines parties, les constructions étaient en pierre de grand appareil.

Il a trouvé des restes de colonnes et des débris de corniche décorés de sculpture, le tout d'une grande puissance. Un des morceaux de cette corniche a été envoyé par nous au Musée départemental. Cette pierre est grande et magnifique; elle annonce un édifice gigantesque.

Les pavages, décrits par M. Estancelin, étaient on ne peut plus soignés.

Il a été trouvé des masses de tuiles, de briques, de faîtières et d'étuves; des marbres de toutes couleurs, du granit comme du porphyre, des stucs coloriés et des peintures murales; des fragments de poterie de toutes sortes et de toutes couleurs; du verre laminé provenant sans doute des fenêtres; des morceaux de fer et de cuivre et une petite lionne en bronze.

Parmi les médailles, il a été reconnu des monnaies gauloises avec le cheval et le bœuf et le nom *Cirmanus* ou *Cernumos* (?); des monnaies romaines d'Auguste avec l'autel de Lyon, de la colonie de Nîmes, de Tibère, de Caligula, vingt de Néron, une de Domitien, deux ou trois de Titus, de Vespasien, de Trajan, d'Adrien, beaucoup des Antonins et de leurs épouses.

Les derniers bronzes étaient de Constantin et de Valentinien II. Il n'a été trouvé que deux monnaies d'argent de Trajan et de Tibère. Enfin, il y avait aussi des épées en fer, des anneaux, des épingles à cheveux en cuivre et en argent, des fibules, des clés et une patère en bronze. En 1833, on découvrit encore, au *Bois-l'Abbé*, un coq en bronze.

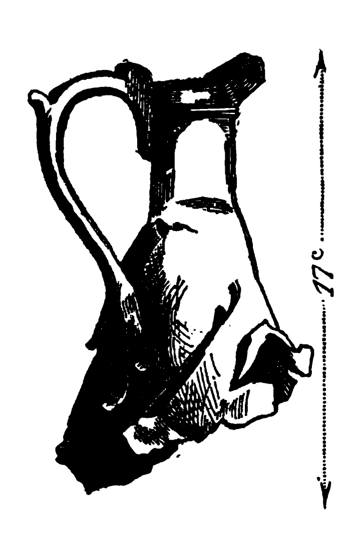
M. Estancelin signale aussi des constructions antiques au lieu dit la *Côte des Câteliers*. Enfin, partout où il a sondé, dans le *Bois-l'Abbé*, dans la forêt, comme dans la ville, il a trouvé des débris antiques qu'il serait curieux d'explorer.

Comme corollaire des découvertes de M. Estancelin, nous citerons la belle construction romaine du *Bois-l'Abbé* que M. Fauquet a déblayée dans les grands défrichements qu'il vient d'opérer. Ce débris antique, que nous avons visité au mois de mai 1861, se compose de murs élevés de 3 ou 4 mètres, formant encore plusieurs salles. Ces murs, construits en petit appareil de tuf ou de moëllon, sont chaînés de larges briques comme toutes les grandes constructions romaines. Une couche de ciment rouge, dur et épais, marque au fond des appartements la place d'un pavage qui fut sans doute en pierre de liais. Ce tronçon est imposant, et les alentours indiquent les jardins et les terrassements qui environnaient l'édifice.

Enfin toute la forêt d'Eu paraît remplie de constructions et de débris antiques. M. Estancelin, qui l'a beaucoup fréquentée et beaucoup interrogée, y signale çà et là des traces d'habitations qu'il croit gauloises. Dans ces habitations, on a trouvé des meules à broyer en poudingue, et des monnaies de bronze des Antonins. Près d'elles sont des mares qui n'assèchent jamais. Enfin il y a reconnu tous les restes qui encadrent ordinairement une station antique.

Depuis les découvertes de M. Estancelin, l'antique *Augusta* n'a cessé de se montrer fertile en objets romains. En 1862, au lieu dit *le Minon*, sur la voie antique qui conduit à Pons, des travaux de déblai ont fait voir des incinérations gallo-romaines. Elles consistaient en vases de terre et de verre, dont quelques-uns ont été sauvés de la destruction.

Mais la plus riche découverte a été faite en 1863, à la ferme de *Beaumont*, tout près du *Bois-l'Abbé*. Là, dans le voisinage du grand édifice romain reconnu en 1820 et en 1861, un laboureur, promenant sa charrue, a rencontré un beau vase en bronze contenant mille quarante monnaies d'argent. Ce vase, qui était fort élégant, a malheureusement été brisé. (Nous en reproduisons ici l'anse, le col et l'embouchure.) Quelques-unes des pièces qu'il contenait étaient frustes; sur neuf cent quatre-vingt-seize qui ont été déchiffrées, on a reconnu des Trébonien-Galle, des Volusien, des Gallien, des Salonine, des Salonin et surtout des Posthume. Ces dernières, au nombre de six cent soixante-neuf, sembleraient indiquer l'époque de l'enfouissement du trésor (la fin du IIIe siècle.)



VASE ROMAIN EN BRONZE (EU, 1863).

En 1864, nous avons vu des paysans vendre à un marchand de Rouen soixante-deux grands bronzes de Posthume, qu'ils disaient trouvés à Eu.

ÉPOQUE FRANQUE.

Nous avons vu que les rois francs avaient donné la *villa* d'Eu à un évêque d'Amiens; mais de cette période, nous ne connaissons guère que deux monuments qui puissent lui être attribués à Eu. Ce sont d'abord les sépultures trouvées en 1721 auprès du *Mont-Blanc*, dans des fosses de craie, sépultures dont nous avons déjà parlé d'après M. Capperon, les abbés Lebeuf et des Thuilleries; puis nous croyons pouvoir lui attribuer aussi des squelettes avec lances et armures, rencontrés autour du château d'Eu, dans des travaux exécutés vers 1840.

Il nous reste à donner la liste des auteurs et des ouvrages sur lesquels s'appuient toutes nos assertions.

BIBLIOGRAPHIE.

N. Capperon, « Essai hist. sur l'antiq. du comté d'Eu,» dans les « Mém. de Trévoux,» mai 1714, art. LXII, et mai 1716, p. 999-1014.

Id., « Lettres au sujet de deux anciens Tombeaux découverts à Eu, » dans le « Mercure de France. » de mai 1722, p. 73-81.

Id., « Réponse de M. Capperon à la défense de l'étymologie du nom de la ville d'Eu » (donnée par Huet), dans le « Mercure de France » du 22 août 1722, p. 67-73.

Id., «Remarques sur l'hist. nat., l'hist. civile et ecclésiast. du comté d'Eu, » dans le « Mercure de France, » de juillet 1730, p. 1541-1549; aoust et septembre, p. 1952 1960.

Id., « Mém. historiques sur les personnes origin. du comté d'Eu,» dans le « Mercure de France,» d'avril 1721, p. 667-679; de mai, p. 4056-1070.

Id., « Réflexions sur une lettre de M. Lebeuf touchant les anciens Tombeaux d'Eu, » dans le « Mercure de France, » de mai 1731, p. 1045 et p. 2362-2364.

Id., « Suite des réflex. de M. Capperon sur la bizarrerie de différents usages, » dans le « Mercure de France, » de février 1732, p. 203-211; de juin 1732, p. 1114-1125.

Id., « Descript. des curiosités nat. et autres du Cabinet de M. Capperon, » dans le « Mercure de France, » d'avril 1733, p. 671-681 ; de mai, p. 838-45.

L'abbé Lebeuf, « Mercure de France, » de juin 1731, p. 1209.

L'abbé des Thuilleries ou Claude du Moulinet, « Objection contre l'essai hist. sur l'antiq. du comte d'Eu, » dans les « Mémoires de Trévoux, » de sept. 1716, p. 1736-42.

Id., « Défense de l'étym. que feu M. Huet a donnée du nom de la ville d'Eu, etc., » dans le «Mercure de France,» de juin 1722, p. 31-46.

A. Le Prevost, « Précis analyt. de l'Acad. de Rouen, » années 1823 et 1824, p. 256.

Id., « Mémoires de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 8.

Duplessis, « Dict. géogr. et hist. de la H.-Normandie, » t. Ier, p. 67-68.

L. Froland, « Mémoires concernant le comté-pairie d'Eu et les usages prétendus locaux, » p. in-4°, de 332 pages, Paris, 1722, p. 7.

L. Estancelin, « Mémoire sur les antiquités de la ville d'Eu et de son territoire, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » année 1825, p. I à 24.

Id., «Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. II, p. 2.

Id., « Histoire des comtes d'Eu, » in-8° de 458 pages, Rouen, 1828, Surtout, p. 1 à 20 et 399 à 404.

Cide, « Statistique et précis hist. du canton d'Eu, » in-8° de 50 pages avec carte ; Versailles, Martin, 1832.

Désiré Lebeuf, « Eu et Tréport, Guide du Voyageur, » in-18 de 173 pages avec 6 pl., Rouen, Périaux, 1839; 2° édit., de 175 p. et 6 pl., Rouen, 1842.

Id., « La ville d'Eu, » 1 vol. in-8° de X et 612 pages, avec lithogr., Abbeville. Jeunet, 1844, p. 2, 8 et 34.

L'abbé Cochet, « Les Eglises de l'arrond. de Dieppe,» t. Ier, p. 129-160; t. II, p. 338-342.

« La Normandie sout.,» 1re édit., p. 133; 2e édit., p. 151.

« Sépul. gaul., rom., franq. et norm., » p. 416-434.

«Voies rom. de la Seine-Inf.,» dans les « Mémoires de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 337-41, 358-61.

Darsy, « Gamaches et ses Seigneurs, » p. 8-12 ; in-8°, Amiens, 1854.

Id., « Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic., » t. XIII.

Id., « Bulletin de la Société des Antiq. de Pic, » t. II, p. 246-50; t. III, p. 14 et 203.

Bouquet, « Recueil des hist. des Gaul., » t. III, p. 621.

Boll., « Acta sanct., mens. april, » t. Ier, p. 16, 17, 18.

«Diplomata et chartæ merovingicæ ætatis,» p. 81, n° XLVI ; et « Diplômes et chartes de l'époque mérov., sur papyrus et vélin, » n° XLV.

Félibien, « Hist. de l'abbaye de Saint-Denis, pièces justificatives, » XXXIII et LII.

Rob Wace, « Le Roman de Rou, » vers 11,500.

Flodoard, « Chronicon rerum inter francos gestarum,» apud Bouquet, t. VIII, p. 183, 185 et 283.

Deville, « Catal. ill. et Mss. du Musée de Rouen. »

« Revue de la Norm., » t. II, p. 226, 297; t. III, p. 3.

PONTS-ET-MARAIS.

Dans une des ailes de l'église de Pons se trouvait autrefois une fontaine vénérée portant le nom de Saint-Valery. On y venait en pélerinage, on s'y baignait et on y jetait des morceaux de pain.

Nous pensons que cette source sacrée est celle où se baigna saint Valery lui-même au VIIe siècle, et où il baptisa les paysans convertis par sa parole et par le miracle du chêne sacré dont il avait si heureusement évité la chute.

« Les Eglises de l'arr. de Dieppe, » t. II, p. 338-342.
« Etretat, son passé, son présent, son avenir, » 3e édit., p. 42-43.
Cide, « Stat. et précis hist. du canton d'Eu, » p. 40-41.
Ravin, « Vie de saint Valery, » p. 31.
Boll., « Acta sanc., mens. april, » t. Ier, p. 16, 17, 18.

LE TRÉPORT.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1845, au *Mont-Huon*, on a trouvé une hachette de pierre. Le Tréport est appelé, dans les chartes du XIe siècle, *Ultri-Portus* et *Ulterior Portus*, ce qui fait penser à quelques-uns que ce pouvait être là l'*Ulterior Portus* de César.

ÉPOQUE ROMAINE. — De l'époque romaine, on ne connaît au Tréport que quelques débris rencontrés en 1840 par M. Deville. Ce savant archéologue, ayant fait un sondage dans le fond même du vallon, trouva, à 1 mètre 50 du sol, des fragments de tuiles et de poteries romaines, un grand bronze d'Adrien, des morceaux de poterie rouge à reliefs et une pierre à rafiler percée d'un trou. Nous pensons qu'on ne serait pas fondé à rechercher au Tréport le *Phrudis fluvii ostium* de Ptolémée, que quelques-uns y ont placé par hypothèse.

ÉPOQUE FRANQUE. — De l'époque franque, nous ne connaissons au Tréport que quelques sépultures qui pourraient lui être attribuées. Ces sépultures, qui se trouvaient à la côte du *Mont-Huon*, ont été aperçues en 1845 dans une extraction de cailloux. La plupart des squelettes avaient avec eux des pots en terre que les ouvriers ont cassés et qui ont disparu. On dit qu'on a trouvé avec les corps ou auprès d'eux un couteau à manche d'os et deux pièces de monnaie.

Lebeuf, « Eglise du Tréport, » édit. 1847, p. 61-62.
Deville, « Catalogue mss. et illustré du Musée de Rouen. »
« Notice hist. et archéol. sur la ville, l'abbaye et l'église du Tréport, » p. et 10.

ÉTALONDES.

ÉPOQUE FRANQUE. — Au mois de mars 1860, un cultivateur nommé Macré trouva, en labourant sa terre dite *de la Chapelle*, auprès de l'auberge de *la Pipe*, sur le bord de la route impériale no 25, un cercueil en pierre de Saint-Leu. Ce sarcophage, d'un seul morceau, avait un couvercle en dos-d'âne. Sa longueur est de 1 mètre 90 : il est plus étroit aux pieds qu'à la tête. Il renfermait un squelette orienté est et ouest, aux pieds duquel était un vase en terre noire. Des fouilles furent faites aux alentours, et l'on y découvrit un sabre en fer, un grand bronze des Antonins et trois ou quatre vases en terre blanche ou noire. Cette sépulture doit appartenir à l'époque franque (VIIe ou VIIIe siècle).

En 1861, en démolissant l'ancienne église d'Etalondes pour en construire une nouvelle,

on a trouvé dans les fondations un second cercueil en pierre de Vergelé, semblable à celui de *la Pipe* et qui, comme lui, paraît remonter à l'époque franque.

« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » 1re année, p. 115, 2e année, p. 300.

« Bulletin monumental, » t. xxvi, p. 807.

CRIEL.

ÉPOQUE FRANQUE. — Quelques-uns attribuent à Criel le *vicus qui dicitur Curborius* de la charte délivrée par Pépin-le-Bref à l'abbaye de Saint-Denis, en 751, contre le monastère de Sept-Meules. M. Le Prevost nous a dit incliner vers cette opinion que nous ne partageons pas entièrement, attendu que nous sommes porté à attribuer *Curborius* à la ferme de la *Corberie*, qui est à Sept-Meules même.

L'ancien nom latin de Criel, au XIIIe siècle, était *Creolium* et *Criolium*, ce qui, à la rigueur, pourrait bien être une dérivation de *Curborius*.

Ce lieu, du reste, a toujours été important, et il possède encore de nombreux débris du moyen-âge. Sur le *mont Joli-Bois*, qui domine Criel vers le nord-ouest, et qui porta autrefois le nom de *mont Aqueux*, il exista une chapelle ou église de Saint-Valery, aujourd'hui complètement disparue.

Le château de Criel était situé dans la vallée, non loin de l'Yère. Il porte le nom de château du Baile, et on en voit encore les énormes murailles. Nous croyons qu'il a possédé une motte aujourd'hui détruite.

Un quartier de Criel, placé sous le village et le château de Briançon, s'appelle la *Cité* ou la *Vieille-Cité*; un autre se nomme les *Salines*.

On croit que les Normands débarquèrent à Criel et ravagèrent la vallée de l'Yère vers 840.

Au bord de la mer, on remarque les restes de gros murs arasés que la carte de Cassini désigne déjà sous le nom de *Ruines*.

Nous ignorons si l'on a trouvé à Criel des antiquités romaines; mais nous savons que des antiquités franques y ont été rencontrées, en 1846, lorsque l'on traça le chemin de grande communication no 16, qui va de Criel à Foucarmont et à Gaillefontaine : on trouva alors, dans la tranchée de Chiffreville, des sépultures avec vases, perles de verre, couteaux, etc.

M. D. Lebeuf raconte que des sépultures ont été vues près du *Bel* de Criel vers 1844.

« La Normandie sout., » 1re édit., p. 341; 2e édit., p. 429.
« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 279-295.

Cide, « Statist. et précis hist. du canton d'Eu, » p. 31.
D. Lebeuf, « La ville d'Eu, p. 2 et 19.

TOCQUEVILLE-SUR-CRIEL.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A Tocqueville, comme à Biville, on trouve des substructions dans les terres qui sont entre le village et la mer. Près de l'église et au centre du hameau,

on voyait autrefois, sur un tertre élevé, les débris d'un vieux château. Motte et constructions ont disparu vers 1846.

On fait autour de l'église des processions superstitieuses dans les maladies des chevaux.

Cide, « Statist. et précis hist. du canton d'Eu, » p. 44. | « Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 295.

CANEHAN.

ÉPOQUE FRANQUE. — Il est probable que ce village existait dès l'époque franque, puisqu'il est mentionné dans la charte de Gosselin, vicomte d'Arques, lorsqu'il fonda, en 1030, l'abbaye de Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen. Canehan est alors rangé dans le Talou : « In pago Talou villam unam quæ ab incolis dicitur Keneham. » Dans le même *Cartulaire*, ce lieu est encore nommé Canahan, Chenean et Chanaan.

L'église de Canehan est donnée, en 1059, à l'abbaye du Tréport par Robert, comte d'Eu, son fondateur.

On connaît encore à Canehan le *Bois-l'Abbé*.

Deville, « Cartulaire de l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen, » dans la « Collection des documents inédits sur l'Histoire de France, » p. 422, 425, 426, 437, 451 et 460.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 21.

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 317.

CUVERVILLE-SUR-YÈRE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Sur Cuverville est un lieu appelé les *Vignes*. Presque toujours, ces points remontent à une haute antiquité.

Dans un bois de Cuverville était le prieuré de *Rouge-Camp*, aujourd'hui une ferme. Autour de ce *premier membre de l'abbaye du Tréport*, situé sur la plaine, on trouve des tuiles, des briques et des poteries romaines.

ÉPOQUE FRANQUE ET PÉRIODE NORMANDE. — Dans la charte de Robert I[er] à la Cathédrale de Rouen, charte qui confirme les biens déjà énumérés par Charles-le-Chauve, nous trouvons le nom de Cuverville-sur-Yère. La mention est différente selon les deux versions que nous possédons de la charte royale. La version du *Gallia Christiana* dit : « In comitatu Talou... Culventivillam quam Reinardus, dedit cum appenditiis suis. » Le cartulaire métropolitain porte : « In comitatu Talou super fluvium qui vocatur Era Culvertivillam cum universis... quæ pendent ad ipsam. »

Cuverville possède un vieux château dont on voit encore les ruines parlantes. J'ai surtout remarqué la motte du donjon qui était énorme. L'enceinte carrée des murs était flanquée de tours circulaires. On parle de souterrains qui s'avancent sous la vallée, de cloches et de canons chargés d'or et d'argent, d'apparitions de fées, etc.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 10.

« Les Églises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 323-27.

D. Lebeuf, « La ville d'Eu, » p. 46.

Cide, « Statist. et précis historique du canton d'Eu, » p. 34.

SEPT-MEULES.

Époque franque. — En 1840, lorsque l'on confectionnait la route départementale n° 10, qui va de Londinières à Eu, on trouva, dans la traverse de Sept-Meules, des cercueils en plâtre et en pierre, que nous présumons remonter à l'époque franque.

Du reste, nous avons de précieux monuments de l'existence de Sept-Meules aux temps mérovingiens. Ce village possédait alors un monastère de femmes dont nous ignorons la fondation et la destruction, mais dont il reste un document dans les archives de l'abbaye de Saint-Denis et dans les archives de l'Empire : c'est un diplôme de Pépin-le-Bref, délivré comme maire du palais le 20 juin 751, et daté d'Attigny, en plein lit de justice. Il s'agissait d'un procès pour des biens pendant entre Réganane, abbé de Sept Meules, et Fulrad, abbé de Saint-Denis.

L'original de cette pièce curieuse, conservé aux archives de l'Empire, a été reproduit en fac-simile, vers 1844-48, dans les *Diplômes et Chartes de l'époque mérovingienne, sur papyrus et vélin*. Déjà il avait été édité par Mabillon, dans son livre *De re Diplomaticâ*, par Félibien, dans son *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, et enfin par nous, dans nos *Eglises de l'arrondissement de Dieppe*.

Les auteurs du *Gallia Christiana* qui ont connu le monastère de Sept-Meules, qui le rangent parmi les anciens monastères du diocèse de Rouen, et qui comme tel le font figurer sur leur carte ecclésiastique de la province, supposent qu'il fut détruit par les Normands.

La tradition locale et populaire indique, comme la place de l'ancien monastère mérovingien, une île de l'Yère voisine de l'église et encore entourée de ces moulins à eau qui ont donné leur nom au village. Dans cette île, nous avons remarqué des murs en tuf encore arasés au sol.

Sept-Meules est appelé *Septe-Molas* dans la charte de Pépin à l'abbaye de Saint-Denis, et *Septem-Molas* dans celle de Charles-le-Chauve à la cathédrale de Rouen. Partout il est rangé dans le pays de Talou : « In pago Tallau. » Dans les documents postérieurs, l'orthographe est rétablie, et on lit le nom de *Septem-Molæ* ou de *Septem-Molas*. Ce nom venait-il au village des sept moulins à eau qu'il possédait à l'époque franque ? Cela est vraisemblable et considéré comme tel par tout le monde. En 1846, il n'y avait plus que trois moulins.

Sept-Meules possède une ferme appelée le *Câtelier* qui domine le cours de l'Yère.

A Sept-Meules, il y a tradition d'une église déplacée.

Sur le chemin de Sept-Meules est la ferme de la *Corberie*. Nous pensons que c'est à elle qu'il conviendrait d'appliquer le *vicus qui dicitur Curborius* de la charte de Pépin-le-Bref, délivrée à Attigny, le 20 juin 751, en faveur de Fulrad, abbé de Saint-Denis, contre

Réganane, abbesse de Sept-Meules. *Curborius*, d'après la sentence, était une propriété de l'abbaye de Saint-Denis, voisine du Monastère de Sept-Meules. Nous n'ignorons pas que quelques-uns appliquent le nom de *vicus Curborius* au bourg de Criel, qui est également dans le voisinage.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 8.
« Diplômes et chartes de l'époque mérov., sur papyrus et vélin, » n° XLV; et « Diplomata et chartæ merovingicæ ætatis, » p. 78, n° XLV.
Dom Félibien, « Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, » pièces justificatives XXXIV.
Mabillon, « De re Diplomatica, » p. 490-491, in-4°, Paris, 1681.
« Gallia Christ., » t. XI, p. 132, carte de Nolin, en 1767.
Cide, « Statist. et précis hist. du canton d'Eu, » p. 43, et carte.
« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 318-22.
« La Norm. sout., » 1re édit., p. 342, 2e édit., p. 430.

VILLY-VAL-DU-ROY.

ÉPOQUE FRANQUE.—Villy, à présent surnommé Val-du-Roy, à cause de l'ancienne paroisse de ce nom qui y a été annexée en 1823, se partageait autrefois en deux portions ou paroisses. La partie située dans la vallée de l'Yère s'appelait Villy-le-Bas, et la partie placée sur la plaine, Villy-le-Haut ou Caude-Coste. C'est du premier qu'il est question dans une vie de saint Wandrille écrite au VIIe siècle et citée par Mabillon. On y dit que, vers 660, Érembert, père de saint Hartbain, ayant été guéri par l'intercession de saint Wandrille, donna au monastère de Fontenelle « prædium aliquod nomine Virtlaïcum, situm in pago Tellau, super amnem Evra. » Il s'agit bien ici de Villy-le-Bas ou sur-Yère, situé alors dans le comté de Talou.

En 713, Hugues, qui fut plus tard abbé de Fontenelle, donna à ce même monastère « Vierlaïcum villam, quæ sita est in pago Tellau super fluvium Eora. » « Visiblement, dit M. Le Prevost, c'est le même Villy qui avait déjà été donné par Érembert un demi-siècle auparavant. » Il est probable que les invasions normandes auront fait perdre Villy à l'abbaye de Fontenelle, car, en 1159, Robert, comte d'Eu, donna *Verleium* à l'abbaye du Tréport, qui le posséda toujours depuis.

Dans la nef de Villy, j'ai remarqué, en 1846, au côté méridional, un ceintre orné de losanges en creux et appareillé en tuf, qui a quelque chose de carlovingien, peut-être même de mérovingien.

ÉPOQUE INCERTAINE. — « Au bord de la prairie de Villy, dit M. Cide, on remarque les débris d'un petit fort. »

« Vita S. Wandregisil. abb. Fontanel., » c. XVII, apud « Acta sanc. ord. S. Benedict., » sæc. II.
A. Le Prevost. « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 6-7.
« Chronicon Fontanellæ, » c. VIII.
« Les Eglises de l'arrond. de Dieppe, » t. II, p. 327.
Cide. « Statistique et précis histor. du canton d'Eu, » p. 45.

SAINT-REMY-BOSCROCOURT.

Époque romaine. — Vers 1820, un cultivateur, en labourant ses terres situées dans la plaine entre Eu et Criel, trouva un vase contenant cent cinquante monnaies à l'effigie d'Adrien et des Antonins.

Depuis quelques années, il a été recueilli dans la même plaine un vase en pierre, mortier ou mesure; nous ne pouvons prononcer.

Epoque franque. — M. de Malleville nous a assuré qu'à Boscrocourt, M. de Gromard, son gendre, connaît des cercueils de pierre qui probablement remontent au temps des Francs.

Estancelin, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. II, p. 22.

MELLEVILLE.

Époque incertaine. — Melleville possède une motte placée devant l'église.

« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 334.

MONCHY.

A Monchy, il y a tradition d'église déplacée. On dit qu'elle était autrefois dans la vieille enceinte où est aujourd'hui la *chapelle de Saint-Riquier*. On y enterre encore.

« Les Églises de l'arrondissement de Dieppe, » t. II, p. 329.

SAINT-PIERRE-EN-VAL.

Sur cette commune et dans la forêt est la ferme de la *Poterie*, dont le nom semble indiquer une industrie ancienne.

Dans la forêt d'Eu, près le triége du *Banc de Madame*, on voit une grande fosse dans laquelle est une grosse pierre qui est connue dans le pays sous le nom de *pierre bise*.

Cide, « Statistique et précis historique du canton d'Eu, » p. 42, et carte.

LONGROY.

Entre Longroy et Épinay (hameau de cette commune), on a trouvé, en 1849, des ossements humains en pratiquant une tranchée pour la traverse de la route.

INCHEVILLE-GOUSSAUVILLE.

Époque incertaine. — Au-dessus de la colline qui domine Incheville du côté du midi, on trouve, sur une pointe de coteau formée par la grande vallée de la Bresle et le petit

vallon de Saint-Martin-au-Bos, une enceinte antique qui est isolée de la plaine à l'aide de douves profondes et de remparts en terre de 4 et 5 mètres de hauteur; la longueur du rempart est d'environ 82 mètres. Nous croyons nous souvenir que le côté de la colline est également fossoyé. Cette enceinte vaste et curieuse est appelée le *Camp de Mortagne*, et elle paraît avoir été destinée à observer les mouvements de la vallée et à protéger l'ancienne cité d'*Augusta* à laquelle a succédé la ville d'Eu.

On nous a assuré que, dans cette enceinte, la culture avait autrefois rencontré des urnes en terre grise contenant des os brûlés. En 1847, nous avons, avec M. Cide, vu extraire de ce sol curieux des morceaux de succin ou d'ambre jaune qui nous paraissait à l'état natif. M. Cide dit que de nombreux squelettes ont été trouvés en creusant les fossés qui entourent la forêt.

Epoque romaine. — Sous Incheville, comme sous Longroy, M. Darsy, de Gamaches, a fait des fouilles de 1845 à 1847, et il a trouvé des substructions romaines cachées sous l'alluvion de la vallée.

En 1856, auprès du coteau que domine le *Camp de Mortagne*, le nommé Hénoque, briquetier, a découvert des sépultures antiques. Ce n'étaient plus que les restes d'un cimetière romain de l'époque de transition (ɪᴠᵉ et ᴠᵉ siècle). J'y ai fait des fouilles, et en tout il n'a été rencontré que huit à dix fosses dont plusieurs déjà avaient été violées. Celles qui étaient intactes ont donné, avec leurs squelettes, trois vases de terre, deux coupes en verre, un vase en bronze, un collier composé de vingt-cinq perles de verre et de pâte de verre, une attache en argent, un anneau en cuivre et un quinaire d'argent de l'empereur Magnus Maximus (383-388).



VASES DE TERRE. — INCHEVILLE. — VASE DE VERRE.

VASE DE VERRE. — VASE DE BRONZE. — DE MAGNUS MAXIMUS.

Ces pièces ont été rachetéees au briquetier Hénoque, par M. Darsy, pour le compte de la Société des Antiquaires de Picardie, qui les déposera dans son *Musée-Napoléon.*

Tous ces différents objets ont été décrits et reproduits par nous, dans nos *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes* (p. 416-434), et par M. Darsy, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* (t. XV, p. 383-390, pl. fig. 5, 6, 7).

Cide, « Statist. et précis hist. du canton d'Eu, » p. 36.
Darsy, « Gamaches et ses Seigneurs, » p. 8-12, in-8°, Amiens, 1854.
Darsy, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic., » t. XIII.
Id., « Bulletin de la Soc. des Antiq. de Picardie, » t. II, p. 245-50; t. III, p. 15 et 203.

GOUSSAUVILLE (SECTION D'INCHEVILLE).

ÉPOQUE FRANQUE. — Dans une terre située au-dessus de l'église et cultivée par le sieur Levret, on a, pendant plusieurs années, de 1842 à 1848, trouvé, en labourant, des lances, des armes et des ossements anciens. C'est probablement un cimetière franc.

(Communication de M. l'abbé Aubry, curé de Longroy et d'Incheville.)

ARRONDISSEMENT DU HAVRE.

CANTONS DU HAVRE.

LE HAVRE.

Le Havre est une ville moderne, créée en 1516 par une charte de François I[er], dans une *Crique* déjà peuplée de pêcheurs et autour d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Grâce. Mais, depuis le décret du 9 juillet 1852, cette fille du Père des Lettres, déjà agrandie par le Roi-Martyr et par Napoléon-le-Grand, a uni à sa primitive enceinte tout le territoire d'Ingouville, l'ancienne paroisse de Leure et une portion importante des communes de Sanvic et de Gràville. Nous croyons devoir grouper sous le seul titre de Havre les diverses antiquités que renferme ce vaste territoire qui, pour l'avenir, n'aura plus d'autre nom.

Temps pré-historiques. — Nous appelons ainsi les découvertes non datées et reconnues dans le banc alluvial sur lequel repose le Havre des trois derniers siècles.

M. Pinel raconte que lorsque l'on creusa la nouvelle enceinte projetée sous Louis XVI et détruite sous Napoléon III, on trouva des couches de tourbe dont les lits s'étendaient dans la mer par-dessous la *Jetée du Sud*. A environ 10 mètres de profondeur, on découvrit une quantité de gros arbres résineux avec leurs racines. Ils étaient entiers et parfaitement conservés dans cette terre imprégnée de sel marin. Les terrassiers, auxquels ils furent abandonnés, les scièrent et les fendirent pour leur usage.

Nous pouvons ajouter que grand nombre d'arbres de la même espèce ont été rencontrés dans le creusement du *Bassin de la Barre*. De 1836 à 1840, nous en avons vu sortir des vases et des tourbières au milieu desquelles est assis le *Bassin Vauban*.

Enfin on en trouva encore en 1848, lorsqu'on établit le *Bassin de Leure;* mais ces sortes de découvertes appartiennent probablement plus à la géologie qu'à l'archéologie.

Mais voici où commence le passage de l'homme. — En 1666, lorsque l'on creusa le *Canal Vauban*, qui va du Havre à Harfleur, on trouva dans la plaine, alors dépendant de Gràville, une quille de nef d'environ 80 pieds de long.

De 1788 à 1800, pendant les fouilles du *Bassin de la Barre*, on rencontra, à 3 mètres 30 de profondeur, une pirogue de 40 pieds de long creusée dans un seul tronc d'arbre. Les deux extrémités étaient pointues et massives, et l'intérieur renforcé de

courbes formées à même de l'arbre. Elle avait près de 1 mètre 30 de creux. Elle était si parfaitement conservée, qu'elle put être transportée derrière la maison des ingénieurs des ponts-et-chaussées, sur la *Jetée du Sud.* Mais là elle périt sous l'action de la pluie et du soleil. Cette pirogue fut reconnue pour être de bois d'orme. Dans l'intérieur, on avait rencontré les débris d'un squelette humain.

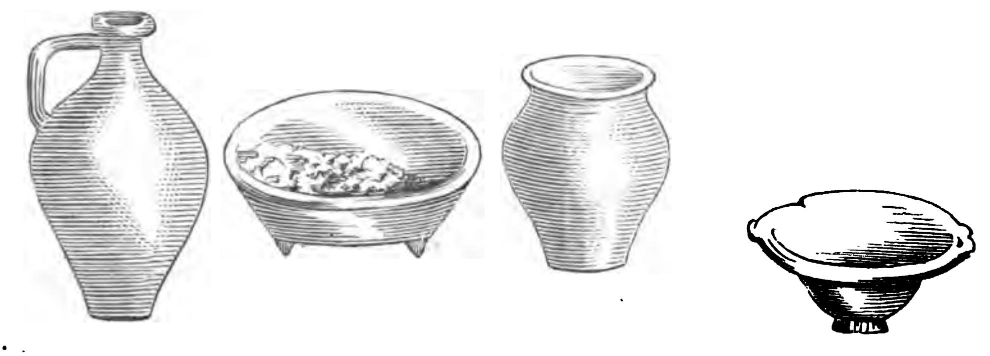
ÉPOQUE GAULOISE. — Nous revendiquons pour le territoire qui entoure le Havre un beau statère en or qui y fut trouvé en 1849, et que M. Lambert vient de publier dans la seconde partie de son *Essai sur la numismatique gauloise.*

ÉPOQUE ROMAINE. — Selon toutes les vraisemblances, nous devons attribuer à l'époque romaine des meules à broyer en poudingue trouvées, vers 1750, dans les marais qui entourent le Havre. M. Duboccage de Bléville, le premier historien de la cité, nous a gardé souvenir de ce fait dans ses *Mémoires* et dans une note manuscrite que M. Pinel a publiée dans ses *Essais.*

Vers 1850, trois autres meules à broyer, aussi en poudingue, ont été rencontrées sur le territoire de Leure.

Dans toute cette section de Leure, il y a tradition d'une ancienne ville que les habitants nomment *Collimbes, Collinges* ou *Coulimbes.*

D'autres monuments antiques ont été exhumés du territoire du Havre, notamment à Ingouville et à Tourneville. A plusieurs reprises, la côte d'Ingouville a présenté, à la base de ses riches pavillons, des incinérations romaines des premiers siècles.



VASES ROMAINS EN TERRE CUITE (INGOUVILLE, 1839).

En 1839, un cimetière romain fut aperçu en creusant les fondations du pavillon de M. Koch, négociant du Havre. M. Certain, entrepreneur, qui fit cette trouvaille, en offrit les produits pour le futur Musée du Havre. Ils consistaient surtout en des restes de vases funéraires. En 1840, M. Morlent publia la description et le dessin des objets dans l'ouvrage intitulé : *le Havre et son arrondissement*, dont il était l'éditeur. Presque tous ces vases avaient été entamés par la pioche. Je me souviens d'avoir vu chez M. Certain des fioles de verre, des soucoupes rouges, des trépieds et des urnes en terre grise.

M. Deville nous a assuré qu'à la *côte d'Ingouville* on a trouvé, à 3 mètres de profondeur environ, des incinérations en terre blanche et grise, et des monnaies de bronze de Titus, de Commode, de Claude-le-Gothique et de Constans. Malheureusement, il ne donne pas la date de la découverte. Il ajoute qu'à la *côte Morisse,* qui est sous Sanvic, on a rencontré un *dolium* en terre cuite contenant une urne cinéraire en terre et un petit vase de terre.

En 1856, près le *cimetière Sainte-Hélène*, au bord de la route d'Etretat, on a recueilli un vase en terre rouge que je crois romain. Il a été déposé au Musée du Havre par M. Fleury; il est probable qu'il provient de sépultures

En mars 1750, à la section de Tourneville, hameau dépendant alors de Grasville-la-Mallet et aujourd'hui quartier du Havre, on trouva un squelette enseveli sous 5 mètres de terre. (C'est absolument le cas d'un cercueil romain trouvé à Veulettes en 1851.) M. le comte de Beuvron, duc d'Harcourt et seigneur de Grasville, qui fit cette trouvaille, en tira une fiole ou flacon de verre à deux anses en cou de cygne, semblable aux flacons que nous avons trouvés depuis à Neuville-le-Pollet, à Lillebonne, à Barentin et dans tout le pays de Caux. Le vase de Tourneville a été gravé au siècle dernier par M. le comte de Caylus, dans son *Recueil d'Antiquités.*

BIBLIOGRAPHIE.

Caylus, « Rec. d'antiq., » t. Ier, p. 199, pl. LXXV, fig. IV.

Duboccage de Bléville, « Mém. sur le port et la navig. du Havre-de-Grâce, » p. 80-82; in-12, 1753.

Lesueur, « Mém. sur le canal de Vauban creusé en 1667, » in-8°, an XI.

Pinel, « Essais archéol., hist. et phys. sur les envir. du Havre, » p. 48-49, 57.

Morlent, « Le Havre ancien et moderne, » t. II, p. 56.

« Précis analyt. des trav. de l'Acad. de Rouen, » t. IV, p. 20.

Léon Buquet, « Le Havre et son arrondiss. — Canton d'Ingouville, » p. 1 à 3 et pl.

Frissard, « Hist. du port du Havre, » p. 18-20; in-4°, Havre, 1837-40.

« La Normandie sout., » 1re édit., p. 126, 2e édit., p. 144.

L'abbé Lecomte, « Recueil des public. de la Soc. havr. d'étud. div., » 26e année, p. 31, 32, 35.

E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq de Norm., » t. XXV, p. 492, pl. VI, fig. 2.

SAINTE-ADRESSE.

HACHETTES DE BRONZE DE LA HÈVE.

Le nom de Sainte-Adresse est moderne. L'ancien vocable était le Chef-de-Caux ou Saint-Denis-Chef-de-Caux *(Caput Caleti).*

ÉPOQUE GAULOISE. — Les éboulements de la Hève, en 1862, ont fait voir trois hachettes en bronze que la ville du Havre a achetées pour son Musée.

En 1864, M. Toussaint, avocat au Havre, a recueilli dans des terrassements pratiqués, entre Sainte-Adresse et la Hève, une hache polie en pierre grise.

ÉPOQUE ROMAINE. — Une vieille tradition

prétend qu'après le martyre de saint Denis à Montmartre, près Paris, sa tête fut jetée à la Seine, et qu'elle vint échouer sur les grèves du Chef-de-Caux. Recueillie par de pieux fidèles, elle devint pour eux l'objet d'un culte et d'une querelle. Ceux de Sainte-Adresse et de Sanvic se partagèrent la relique, et les deux églises sont restées jusqu'aujourd'hui sous le patronage de saint Denis, de Paris.

Depuis longtemps, du reste, le sol de Sainte-Adresse montre au bord du rivage grand nombre de débris romains. En 1840, nous y avons aperçu, au milieu de tuiles à rebords et de poteries antiques, un bassin construit en pierre et en ciment, semblable à un baptistère ou à une baignoire antique. En 1845, ce petit monument a été soigneusement enlevé par l'Administration municipale du Havre et déposé par elle dans l'ancien Hôtel-de-Ville. On le destinait alors au futur Musée-Bibliothèque, où il n'est point encore entré.

M. Deville a connu un tambour de colonne, en pierre calcaire, provenant de Sainte-Adresse. Il nous a parlé même d'une inscription romaine; mais celle-ci est moins certaine.

Au Musée du Havre, j'ai vu seulement, provenant de Sainte-Adresse, des briques ou tuiles à rebords, des tuiles carrées provenant d'étuves ou conduits de chaleur, et les restes d'un mortier antique en terre de Samos. Le fond a conservé trace d'aspérités au milieu des frottements qui indiquent qu'il a beaucoup servi.

LE CHEF-DE-CAUX. — On appelait ainsi au moyen-âge le cap de la Hève situé sur le territoire de Sainte-Adresse, qui alors portait aussi ce nom. Camden le nomme *Ki-de-Caus*. Un livre de compte de la ville de Harfleur pour 1490 dit *Chief-de-Caux*. Une charte de Charles V de 1373-74 l'appelle *Quief-de-Caux*. Le compte de Girard le Barillier, en 1295, nomme le port et la baie *Quief-de-Cauz*. Généralement, c'est Chef-de-Caux, Quief-de-Caux, Chief-de-Caux. Les cartes géographiques écrivent ce nom de la même manière. Quelques-uns portent *Groing-de-Caux*, ce qui a été appliqué par d'autres au cap d'Antifer.

La paroisse de Sainte-Adresse s'appelait alors Saint-Denis-Chef-de-Caux.

Stapleton, dans sa Carte de Normandie, dressée pour l'an 1200 à l'aide des rôles de l'échiquier, dit *Caput Caleti*. C'est aussi l'expression du pouillé d'Eudes Rigaud, monument du XIIIe siècle. Nous ne serions pas surpris que le nom de *Caput Caleti* remontât à l'époque romaine.

Le cap de la Hève est un point éminemment géologique; mais en dehors de trois haches de bronze trouvées en 1862, nous n'y connaissons pas d'antiquités. Le *Moniteur universel* du 11 thermidor an XIII (30 juillet 1805) prétend que l'on y trouva à cette époque un marbre noir antique, avec une inscription romaine qu'il donne. M. Léon Renier, à qui nous avons soumis le texte, en 1859, l'a reconnu pour faux et apocryphe.

« Regestrum visitat. archiepisc. Rothom., » p. 137.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XVI.
Pinel, « Essais archéol., hist. et phys. sur les environs du Havre, » p. 8, 12.
« Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 50-55
« Revue de Rouen, » année 1846, 1er semestre, p. 320; 2e semestre, p. 128-130.
« Les Eglises de l'arrondissement d'Yvetot, » t. II, p. 178.
« Revue du Havre, » du 22 mai 1845.

GRAVILLE-SAINTE-HONORINE.

Epoque incertaine. — En face de la Barrière-d'Or et au sommet de la côte de Grâville, M. Gaillard signale une butte ou motte, au bord du bois. Il dit que d'un côté elle a une douve énorme, et que de l'autre l'abrupte de la colline lui sert de défense. M. Toussaint, avocat, m'assura, en 1864, que cette butte avait été détruite récemment et qu'on n'y avait rien trouvé.

Epoque romaine. — Grâville est un point passablement fertile en antiquités; il s'y en est trouvé même assez pour que quelques-uns aient songé à y placer le *Caracotinum* des anciens. Le château de *Crétin* a un peu contribué par son nom et par son importance féodale à étayer l'opinion des savants, qui ont émis cette hypothèse aujourd'hui abandonnée par tout le monde. L'archéologie moderne paraît avoir tranché la question en faveur d'Harfleur.

Parmi les différentes découvertes d'antiquités faites à Grâville, nous citerons, dans le bois de la *Hallate*, des vases cinéraires antiques trouvés en 1839 et en 1840, en établissant le jardin et le pavillon de M. A. Michel devenus depuis la propriété de M. Langer, négociant du Havre.

En mai 1861, les journaux du Havre et de Rouen nous apprenaient qu'à l'extrémité de la *rue Montmirail*, au versant de la côte, il avait été rencontré une incinération gallo-romaine des premiers siècles. Elle se composait de vases en terre et en verre accompagnés de morceaux de fer oxydé; il n'a pu être sauvé qu'un joli flacon de verre à six pans et à une anse, lequel est présentement déposé au Musée du Havre.

Ayant visité au mois d'août suivant la sablière de M. Dubus, j'ai reconnu qu'il avait été rencontré là plus de cent vases romains du Haut-Empire. C'étaient des urnes, des vases aux offrandes, des fioles de verre et jusqu'à des *doliums;* tous avaient été brisés.

Une tradition, qui remonterait aux temps romains si elle était justifiée, prétend que le corps de sainte Honorine, martyrisée à Mélamare le 27 février 303, fut jeté à la Seine et serait venu échouer sur le rivage de Grâville. Recueilli par de pieux chrétiens, il aurait été inhumé sur la colline où fut élevée plus tard l'abbaye de Sainte-Honorine.

D'après M. Pinel, on aurait trouvé, dans le cimetière et dans l'église même de Grâville, des urnes sépulcrales et des vases funéraires; mais nous ne sommes pas sûr de ces assertions. Il se pourrait bien que les vases dont parlent MM. Pinel et Duboccage de Bléville fussent des vases chrétiens, comme ceux que nous avons vus sortir du sol de l'église en

1844. M. Duboccage, d'ailleurs, parle de l'émail vert qui recouvrait quelques-uns de ces vases; c'est bien là un trait qui caractérise la céramique du moyen-âge.

Epoque franque. — Il est encore un dernier fait relatif à l'église de Gràville et qui s'est passé à l'époque franque des empereurs carlovingiens. Vers 842, les Normands envahissaient presque périodiquement nos contrées, et remontaient souvent la Seine. Dans la crainte de leurs profanations, les clercs attachés au tombeau de sainte Honorine brisèrent le sarcophage du côté de la tête *(fracto à capite sarcophago)*, et en tirèrent le corps de la sainte qu'ils transportèrent jusqu'à Conflans *(equo sustentante)*. C'est depuis ce moment que Conflans, près Paris, a pris le surnom de Conflans-Sainte-Honorine.

Les historiens de France et de Normandie, qui ont traité des invasions normandes, citent plusieurs fois, parmi les divers campements des barbares du Nord, un lieu dit *Giraldi-Fossa*, *Giroldi-Fossam* et *Fossa-Guiraldi*. Les pirates du Nord campent ou hivernent dans cette station en 807, 808, 809, 842 et 845. Plusieurs ont pensé qu'il s'agissait d'une localité nommée Jeufosse, près Mantes (Seine-et-Oise; mais quelques-uns ont cherché cette *fosse* à Gràville, appelé à la période normande *Girardi-Villa :* MM. Pinel, Noël de la Morinière, l'abbé Lecomte et Frissard, comptent parmi les derniers. Nous devons avouer toutefois que leur autorité est secondaire à côté de celle de M. Bonamy et de l'abbé Lebeuf, qui tiennent pour Jeufosse.

Maintenant, il convient d'ajouter que le port de Leure, d'où sortirent en 1295 environ trente nefs pour le service de Philippe-le-Bel, et en 1340 trente-deux nefs armées pour Philippe de Valois, s'appelait alors la *Fosse-de-Leure*.

Ce qui prouve que fort anciennement les marais de Gràville et la plaine de Leure étaient sous l'eau ou submergés périodiquement, c'est qu'en 1666, lorsque l'on creusa le canal Vauban qui va du Havre à Harfleur, on trouva, dans les prés de Gràville, une quille de nef de quatre-vingts pieds de long.

A peu de distance du hameau des *Neiges*, qui portait au moyen-âge le nom de la *Quesnée*, on rencontre, dans la direction du midi, une vieille chaîne de murailles qui durent composer autrefois les quais du port, de la crique ou de la fosse de Leure. A quelle époque remontent ces vieux murs qui sortent de dessous l'herbe, mais que l'herbe recouvrira bientôt? Nous ne saurions le dire.

La Butte aux Sarrasins (1). — A 60 mètres du hameau et de la chapelle de Notre-

(1) On appelait Sarrasins, au moyen-âge, les Normands encore païens. — Le nom de *Sarrasins* est ici synonyme de *païens*, et il s'applique indifféremment aux Romains idolâtres et à tous ces peuples envahisseurs qui, au déclin de l'empire, se jetèrent sur nos rivages et s'y établirent, soit passagèrement, soit d'une façon permanente.

Le nom de *Sarrasins* ne se rencontre pas seulement dans les parties de la France qui subirent l'invasion du VIIe siècle, mais il se trouve encore dans nos contrées qui n'eurent pas à en connaître. Nous allons citer quelques points où apparaît encore le nom de *Sarrasins*.

Dans son livre intitulé : « Invasions des Sarrasins en France, » M. Reinaud cite un quartier de la ville de Nice qui porte le nom de *canton des Sarrasins* (p. 180). — Dans la Maurienne, en Savoie, le même auteur assure que l'on

Dame-des-Neiges, on remarque, vers le nord-ouest, une élévation de terrain sur laquelle on reconnaît les épaisses murailles d'une forteresse disparue. Soigneusement examinés par nous, ces murs nous ont paru appartenir au moyen-âge.

Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que vers 1857 on a trouvé, à quelques pas des murs, des squelettes humains qu'accompagnait un vase que j'attribue au XIIIe siècle.

Cependant, ce tertre porte le nom de *Butte aux Sarrasins*. Comme le nom de Sarrasins s'applique parmi nous aux Normands encore païens, je suis disposé à croire qu'à l'époque piratique ce point put servir de refuge à une tribu de ravageurs. Les écrivains locaux citent ordinairement deux entrevues qui auraient eu lieu sur ce tertre : la première, en 842, entre Louis-le-Débonnaire et les hommes du Nord qu'il avait appelés contre ses frères Louis de Bavière et Charles-le-Chauve; la seconde se serait passée en 944 entre le roi Lothaire et notre duc Richard Ier. Mais ces deux événements ne sont pas suffisamment prouvés.

trouve aux environs de Modane le *vallon Sarrazin* (p. 184). — Dans le Valais (Suisse), M. Keller, de Zurich, assure que des murailles, des sentiers, des crevasses, sont désignés par le mot de *Sarrasins*. (F. Keller, « Dereinfall der Saracenen, » Zurich, 1856. — « Revue des Soc. sav., » t. II, p. 11.) — A Saint-Emiland, près Autun (Saône-et-Loire), on montre les *Champs Sarrasins* et les *Mottes Sarrasines*. (« Le Monde, » du 17 juillet 1860.) — A Blagnac (Haute-Garonne), dans un champ appelé les *Sarrazis*, on trouve des débris romains et des monnaies d'Auguste, de Claude et de Néron. (« Revue des Soc sav., » 2ᵉ série, t. VII, p. 149.) — A Pesmes (Haute-Saône), près la voie romaine, au lieu dit *Theuriot*, est un bassin circulaire dit *Fontaine des Sarrasins*. (« Mém. de la Commission d'Archéol de la Haute-Saône, » t. II, p. 40.) — A Fauguerolles (Haute-Saône), est la *Passée des Sarrasins*, où les habitants disent que les Maures ou Sarrasins ont passé en brûlant. (« Mém. de la Commission d'Archéol. de la Haute-Saône, » t. II, p. 43.)

Ce nom s'explique fort bien dans l'ouest et le midi de la France où les Sarrasins ont pénétré, combattu et dominé à une époque bien connue de notre histoire. Mais comment comprendre cette qualification en deçà de la Loire et de la Seine, et même jusqu'en Belgique, où les Sarrasins n'ont jamais pénétré. Ce nom pourtant y est commun, comme nous allons le montrer.

Auprès d'Alaise-lès-Salins, dans le Doubs, M. Delacroix cite une *Grotte Sarrasine*, qu'il croit synonyme d'une grotte païenne. (Delacroix, « Revue des Races Latines, » 4ᵉ année, 47ᵉ livraison, avril 1860, p. 404.) — A Chalonne-sur-Loire, près Angers, est le lieu dit le *Sarrasinerie*. (Barbier de Montault, « Répertoire archéol. de l'Anjou, » année 1860, p. 179.) — Entre Vadenay et Bouy, sur les bords de la Vesle, au voisinage de Chappe (Champagne), est un lieu dit le *Tombeau des Sarrasins*. (Peigné-Delacourt, « Recherches sur le lieu de la Bataille d'Attila en 451. » p. 39.) — A Chelles, près Attichy et non loin de Noyon, est le lieu dit le *Cimetière des Sarrasins*. (Peigné-Delacourt, « Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie, » année 1857, nº 4, p. 423. — « Mém. de la Soc. des Antiq. de France, » t. XXIV, p. 110 du « Bulletin. ») — On y a constaté la présence d'un cimetière franc. — A la Motte, entre Soissons et Compiègne, est un lieu dit le *Camp des Sarrasins*. (« Revue archéol., » nouvelle série, août 1860, p. 129.) — Le théâtre romain d'Evreux est appelé le *Châtel Sarrazin* dans les titres du XVIᵉ siècle. — Le cadastre de Jumièges présente un coin de terre nommé le *Tombeau des Sarrasins*, et à Mortain (Manche), au bord de la forêt de la Lande-Pourrie, on montre la *Frotte aux Sarrasins*.

A Grainville-la-Teinturière (Seine-Inférieure), qui fut probablement l'antique *Gravinum*, une tradition populaire prétend que la *Cité* fut *brûlée* par les Sarrasins. (« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1ʳᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 152; 2ᵉ édit., t. Iᵉʳ, p. 166-67. — « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXV, p. 337.) — Une tradition populaire d'Etretat, que nous avons bien des fois consignée dans nos ouvrages, parce que nous avons été bercé avec elle, veut que l'église actuelle ait été construite par sainte Olive, à la suite d'un vœu qu'elle fit pour échapper aux Sarrasins débarqués sur le rivage et qui voulaient s'emparer d'elle. Cette sainte et riche femme, à l'exemple des reines mérovingiennes, lavait elle-même son linge sur la plage, à une fontaine et près d'un rocher qui s'appelle encore aujourd'hui la

M. Fallue et M. l'abbé Lecomte m'ont assuré avoir trouvé des objets antiques auprès de la *Butte aux Sarrasins.*

BIBLIOGRAPHIE.

Dom Bouquet, « Recueil des hist. des Gaules, » t. Ier, p. 168, note 6.
D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 204-205.
« Neustria pia, » p. 861-862.
Pleuvry, « Hist. antiq. et descript. de la ville et du port du Havre, » p. 279-288.
Noël, « Second Essai sur le dép. de la Seine-Inf., » p. 73.
Pinel, « Essais arch., hist. et phys. sur les envir. du Havre, » p. 20-46.
Léon Buquet, « Le Havre et son arrondiss. — Canton d'Ingouville, » p. 31-37.
Frissard, « Hist. du port de Havre, » p. 5, 6, 19.
« La Normand. souterr., » 1re édit., p. 126; 2e édit., p. 144.
« Essai hist. et descript. de l'abbaye de Gråville, » p. 5.
« Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 84-91.
De Fréville, « Mém. sur le comm. marit. de Rouen, » t. Ier, p. 179-82.
« Recueil des public. de la Soc. havraise, » 26e année, p. 30, 35, 36, 37, 38.
« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. II, p. 156,
« Courrier du Havre, » du 2 mai 1861.
« Journal de Rouen, » du 3 mai 1861.
« Procès-verb. de la Comm. des Ant. de la Seine-Inf. », t. Ier, p. 186.

Fontaine d'Olive. — A Sermaise (Marne), il y a une fontaine minérale vulgairement connue sous le nom de *Fontaine des Sarrasins.* (L'abbé Greppo, « Etudes archéol. sur les Eaux thermales et minérales de France, » p. 273.) — A Saint-Pierre-le-Chastel, près Pont-Gibaud (Puy-de-Dôme), un amas de pierre provenant d'un *vicus* gaulois porte le nom de *Camp des Sarrasins* (« Revue archéologique, » nouvelle série, août 1864, 5e année, t. X, p. 159). — Enfin, d'après M. Hauzeur, de Ciney, des traditions de Sarrasins sont également communes en Belgique. A Trésogne, près Pessoux, et à Jonaffe, près Condroz (province de Namur), on attribue aux Sarrasins ici un édifice antique, là un camp ou un couvent. (Hauzeur, « Antiquités gallo-germ., gallo-rom. et franq. de la rive droite de la Meuse, » p. 49 et 52.)

Ceci nous conduit tout naturellement à conclure qu'au moyen-âge, c'est-à-dire depuis le VIIIe siècle et presque jusqu'à nos jours, pour les populations, le nom de Sarrasin fut synonyme d'idolâtre et de païen.

C'est ainsi qu'à Périgueux, où se voit encore la *Porte Sarrazine*, le mur romain qui ferme la cité s'appelait *Sarrazin* au VIIIe siècle, *Sarracenus.* (Galy, « Congrès archéol. de France. — Séances gén. tenues en 1858, » p. 201.) — M. Reinaud, de l'Institut, qui a profondément étudié la question des Sarrasins, considère le nom de Sarrasin comme analogue à celui de Païen. Il le prouve clairement, ce me semble, en montrant qu'à Lyon, à Vienne, à Orange, etc., les restes d'édifices romains sont appelés par le peuple *Ouvrage Sarrazin.* (Reinaud, « Invasions des Sarrasins en France, » p. XXVII.) — A Quarré-les-Tombes, on prétend que les milliers de tombeaux de pierre qui se trouvent autour de l'église, sont descendus du ciel pour recevoir les chrétiens qui, sous la conduite de Gérard de Roussillon, périrent dans la bataille que les Français gagnèrent sur les Sarrasins (les Normands), en 925, à Montculan, près Avallon (Yonne). (« Bullet. de la Soc. d'Étud. d'Avallon, » 2e année, p. 64-71.) — Le cirque romain de Montbouy (Loiret) est désigné, dans un vieux plan, sous le nom de *Redoute des Sarrazins.* (« Bulletin de la Soc. archéol. de l'Orléanais, » n° 32, p. 10, année 1859.) — Nous avons déjà dit que le théâtre romain d'Evreux s'appelait *Châtel Sarrazin.* — Dans les Ardennes, les enfants appellent les petits bronzes de Gallien, trouvés à Villiers, *la Monnaie des Sarrazins.* (Ottman, « Mém. de la Soc. Dunkerquoise, » année 1856-57, p. 164.)

Enfin, l'expression de *Sarrasin* pour *Païen* était familière à nos anciens chroniqueurs français. La « Chronique abrégée par l'Abbaye de Saint-Riquier, » par Jean de La Chapelle, mentionne ainsi deux rois venus en France sous Louis à La Barbe ou Le Débonnaire. « Reges pagani infideles cum magnâ multitudine Sarracenorum. » (« Mém. de la Soc. d'Emul. d'Abbeville, » années 1852-57, p. 158.) — Un chapitre de la « Chronique » de Guillaume de Nangis débute ainsi : « Ci commencent les Chroniques de tous les rois de France chrétiens et sarrazins. » (Reinaud, « Invasions des Sarrasins en France, » p. XXVI. — Enfin, une vieille généalogie des rois de France, conservée à Bruxelles, en 1655, et citée par J.-J. Chiflet, dit, en parlant de Mérovée : « Il régna dix ans, puis trespassa Sarrazin. » (« Anastasis Childerici Ie, » p. 81.)

CANTON DE MONTIVILLIERS.

MONTIVILLIERS.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1836, on a recueilli à Montivilliers une hachette de bronze, à présent au Musée de Rouen. En 1854, on a trouvé au hameau de Colmoulins une monnaie gauloise en bronze, qui est entrée dans la Bibliothèque de Montivilliers.

Non loin du château de Colmoulins est un carrefour où se croisent les chemins de Montivilliers, de Gournay, d'Escures et de Colmoulins. M. Janvrain prétend qu'il exista dans ce lieu une grosse pierre appelée la *Pierre grise*, laquelle était entourée de contes, de traditions, de mystères et d'apparitions de dames blanches. Cette pierre aurait disparu depuis quelques années.

Nous ne savons s'il faut reporter à l'époque gauloise la découverte d'une pirogue de 15 à 20 pieds de quille, rencontrée en 1780 dans les fossés comblés encore connus sous le nom de la *Bergue*.

Nous ignorons également quelle période on peut assigner à l'introduction sur le territoire de Montivilliers d'une monnaie de bronze que M. Lambert attribue aux premiers temps de Rome. D'un côté est un buste de cheval, et de l'autre deux têtes imberbes dans le genre de Janus.

ÉPOQUE ROMAINE. — Généralement, on signale peu d'antiquités romaines sur le vaste territoire de Montivilliers. Nous croyons cependant pouvoir rapporter à cette période un lot d'antiquités qui, en 1835, fut acheté 35 fr. par M. Deville pour le Musée de Rouen : il se composait de fibules,-d'agrafes, d'une plaque et d'un morceau de lame d'épée en bronze. On assurait que ces objets avaient été trouvés à Montivilliers.

Peut-être serait-il permis d'enregistrer pour l'époque romaine l'existence d'une chaussée constatée pour le XVe siècle. Les historiens racontent qu'en 1415, lors du siége de Harfleur, les Anglais détruisirent la chaussée qui s'étendait d'Harfleur à Montivilliers.

EPOQUE FRANQUE — La ville de Montivilliers doit son nom à son monastère, *Montier* ou *Moutier*, comme disaient nos pères. Au moyen-âge, en effet, on appelait ce lieu *Moutier-Villiers*, *Moustier-Villiers*, *Moustier-Vieil*. En latin, c'était *Monasterium-Villare* ou *Monasterium Villarum*. A l'époque franque et au moment de la fondation monastique, ce lieu s'appelait simplement *Villare* (Villiers).

En 682, saint Philbert, disciple de saint Colomban de Luxeuil et fondateur de l'abbaye de Jumiéges, établit à Villiers (Villare) un monastère de femmes à l'imitation de celui de Pavilly. Waratton, maire du palais et successeur d'Ebroïn, donna au pieux cénobite le fonds sur lequel il assit cette maison de prières qui dura environ deux siècles. « Eodem tempore, dit la vie de saint Philbert écrite par un contemporain, princeps palatii Warratto nomine,

in Caltivo territorio oppidum tradidit ad monasterium virginum construendum, vocabulo Villare, ubi usque hodiè religionis norma fulget. »

En 831, Anségise, abbé de Fontenelle, dans un testament devenu célèbre, légua au monastère de Montivilliers une livre d'argent.

Le monastère de Villiers fut détruit par les Normands du IXe siècle, comme ceux de *Logium*, de Fécamp, de Pavilly et de Sept-Meules. Quelques-uns attribuent cette destruction à Hastings, vers 850. Guillaume de Jumiéges range *Villare monasterium* parmi les « antiquiora monasteria, » qui furent détruits « à Normannis adhuc Paganis. »

On pense qu'une collégiale de chanoines réguliers fut essayée à Montivilliers, comme à Fécamp, par les ducs normands du Xe siècle. Richard Ier aurait été son fondateur en 990. Ce qui paraît plus sûr, c'est qu'en 1030 Robert-le-Magnifique y assit une abbaye de religieuses qui devint puissante et joua un grand rôle dans nos contrées jusqu'en 1790, c'est-à-dire pendant plus de sept siècles.

Le territoire de Montivilliers, comme tous les anciens fiefs mérovingiens, était d'une grande étendue. Il descendait la vallée jusqu'à Harfleur, et nous croyons qu'il y descend encore. La mer baignait les terres de l'abbaye au XIe siècle; aussi le fondateur des religieuses, le duc Robert, leur donna-t-il seize salines existantes sur le territoire de Montivilliers, mais par le fait sous les murs de Harfleur. On en montre encore la place.

En 1864, au hameau de la Payennière, on a trouvé une cachette composée de deniers d'argent du IXe et du Xe siècle. Plusieurs de ces pièces sont à la bibliothèque de Montivilliers.

BIBLIOGRAPHIE.

Mabillon, » Acta sanc. ord. S. Benedict, » sæc. II. « Vit. S. Filib., abbat. gem. »
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 12, 281 et 326-330.
« Neustria pia, » p. 338-340.
Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Normandie. » t. Ier, p. 11-12.
Guilmeth, « Desc. géog., hist., stat. et mon., » t. Ier, p. 69.
Morlent, « Le Havre et son arrondissement.— Canton de Montivilliers, » p. 6.
« Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 113-139.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Nor., » t. XI, p. 12; t. XII. p. 130; t. XIX, p. 255; t. XXIV, p. 346; t. XXV, p. 530, pl. XVII.
Janvrain, « Promenades dans quatre chât. hist. des env. du Havre, » p. 28-32.

HARFLEUR.

ÉPOQUE ROMAINE. — Depuis un quart de siècle, on s'accorde généralement à placer à Harfleur la station romaine de Caracotinum. Le nom de cette cité gallo-romaine ne se lit que sur un seul monument de l'antiquité, l'*Itinéraire d'Antonin*, monument attribué au IVe siècle de notre ère. Ce catalogue des grands chemins de l'empire romain fait de *Caracotinum* le point de départ d'une voie militaire allant de l'Océan jusqu'au cœur de la Gaule par Rouen et Paris (iter à Caracotino Augustobonam (Troyes en Champagne) M. P. CLIII).

Caracotinum est enfin retrouvé, et, s'il est à présent déterminé pour toujours, c'est grâce au développement qu'ont pris de nos jours les recherches locales, les fouilles archéologiques et les découvertes modernes. Nos prédécesseurs dans les études géographiques de la Gaule ont cherché à déterminer la place de cette ville et des autres, sans jamais venir

sur les lieux : ils sont partis du texte même de l'Itinéraire et du chiffre des mesures. Ainsi Lillebonne étant une fois pris pour *Juliobona*, et la distance de cette cité étant donnée pour *Caracotinum*, *Gravinum*, *Lotum*, etc., nos devanciers en ont fait leur point de départ pour arriver à caser ces divers établissements; mais, l'appréciation de la distance variant selon les lieux, les temps, les accidents du terrain et les caprices de la voirie, il n'est pas surprenant qu'ils n'aient pu obtenir aucun résultat précis et définitif.

C'est ainsi que Cellarius et dom Bouquet plaçaient *Caracotinum* au Havre. Adrien Valois, se laissant guider par la seule voie étymologique, le cherche jusqu'au Crotoi.

Dès 1740, Toussaint Duplessis le suppose déjà à Harfleur; mais l'abbé Belley, en 1744, se partage entre Grasville-Crétin et Harfleur. De nos jours, tandis que MM. Pinel, Louis Dubois et J.-B. Eyriès le reculaient jusqu'à Gràville, toujours appuyés sur le château de Crétin, M. E. Gaillard le rapprochait jusqu'à Orcher, dirigé par le seul instinct de la châtellenie du moyen-âge.

Cependant, dès 1760, d'Anville, qui a presque deviné la Gaule, inclinait très fort pour Harfleur, en quoi il a été suivi depuis par MM. Fortia d'Urban et le colonel Lapie.

Mais *Caracotinum* nous paraît définitivement fixé à Harfleur depuis vingt-six ans, et c'est aux fouilles que l'on devra ce résultat désormais peu contestable. Le puissant empire des faits a renversé l'échafaudage des conjectures, et c'est à cette archéologie nouvelle que l'on demandera souvent le dernier mot de l'histoire.

Les fouilles faites à Harfleur, en 1839, nous paraissent avoir déterminé pour toujours l'emplacement de *Caracotinum*. C'est ainsi que nous l'assurions en 1841 et en 1844, et c'est ainsi que nous le croyons encore aujourd'hui. Du reste, voici les ouvrages où M. Fallue a publié lui-même le résultat de ses explorations : les *Archives du Havre et de la Normandie*, mai 1840; les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XII, p. 117-130 et 2 pl.; la *Revue archéologique*, année 1856-57, t. XIV, p. 561-565, pl. 320.

Voici maintenant, en quelques mots, les antiquités trouvées à Harfleur par M. Fallue, dans les fouilles qu'il a faites, en 1839, aux frais de la Société des Antiquaires de Normandie. L'explorateur a rencontré sur plusieurs points les fondations des maisons et édifices romains qui recouvraient les collines de Harfleur. Il y en avait notamment à la *Côte de Saint-Aubin*, à la *Côte des Buquets*, au *Mont-Caber*, à *Notre-Dame-des-Bois* et au prieuré de Saint-Dignefort. Des débris antiques se rencontrent aussi au fond du vallon. Il y en a qui descendent jusqu'à 7 mètres du sol actuel; on en trouve même dans le *Clos-des-Galères*. Dans les divers sondages qui ont été pratiqués, il a recueilli des poteries rouges, des restes d'amphores, des vases antiques, dont quelques-uns étaient à relief; deux portaient la marque des potiers : VN-PO... et O MINVI. Le dernier objet recueilli est un petit bouc en bronze.

M. Viau, enfant d'Harfleur et ami de ses antiquités, a constaté également sur plusieurs points la présence de restes romains. Plusieurs fois il a recueilli des monnaies impériales notamment un bronze de Commode.

Déjà, sur le Mont-Caber, on avait constaté à diverses reprises la présence de tombeaux en pierre. Le siècle dernier en reconnut, et M. Pinel, du Havre, en vit aussi en 1820.

Une découverte qui a suivi les précédentes, mais qui peut-être les précède toutes archéologiquement parlant, c'est celle qui a eu lieu en 1846, lors de la confection du chemin de fer dans la traverse de Harfleur. Les ouvriers rencontrèrent alors un dépôt de bronze composé de hachettes et d'autres objets, parmi lesquels on signale une petite statuette de Diane haute de 8 centimètres. C'est à la *Côte de Saint-Aubin* que cette trouvaille a eu lieu. Elle fut portée en partie à M. Simon, coutelier du Havre, qui acheta douze hachettes et en donna une au Musée de cette ville. Ces dernières étaient longues de 15 à 17 centimètres, et elles possédaient un anneau au côté, comme celles d'Orcher, d'Antifer et du Sussex.

A présent, nous sera-t-il permis, après les monuments positifs, d'enregistrer ceux de la tradition, même lorsqu'ils présentent un côté fabuleux.

Letellier, dans ses *Recherches historiques sur Harfleur*, publiées au siècle dernier, raconte sérieusement qu'en 412 Arthur, roi de la Grande-Bretagne, descendit à Harfleur afin d'aller combattre le général romain Lucius qu'il défit près de Paris. L'auteur ajoute que le roi d'Angleterre revint alors à Harfleur, et y fit achever une enceinte flanquée de tours au-delà du *Port-des-Galères*, murailles que les Romains avaient laissées imparfaites.

Nous croyons que cette tradition, quelque peu légendaire, avait déjà été relatée, dès 1677, par de La Motte, dans ses *Antiquitez de la ville de Harflevr*. Cet auteur, en effet, donne à la muraille littorale une longueur de 1,900 pieds.

ÉPOQUES FRANQUE ET NORMANDE. — Une chose qui devra surprendre, c'est que jusqu'à présent nous ne connaissions pas à Harfleur de monuments que l'on puisse attribuer incontestablement à l'époque franque; tout au plus nous sera-t-il permis de revendiquer pour cette période des cercueils de pierre que l'on assure avoir été rencontrés au *Mont-Caber*.

Pourtant le nom de Harfleur, quoique inconnu à nos premiers historiens, ne m'en paraît pas moins d'origine saxonne, franque ou scandinave.

Nous allons établir l'hortographe de ce nom d'après les auteurs et les documents du moyen-âge, et nous terminerons par une bibliographie de la localité.

Quant à l'orthographe du nom de Harfleur, Noël dit avec raison qu'il en connaît peu qui aient autant varié; lui-même en effet en donne dix-sept versions (*Second Essai sur le département de la Seine-Inférieure,* p. 45). Cela est d'autant plus surprenant, que ce nom apparaît pour la première fois au XIe siècle, époque où l'on écrivait beaucoup et dont il nous reste un bon nombre de monuments.

La charte du duc Robert, de Normandie, en 1035, qui semble le premier document où Harfleur soit nommé, dit: Portus et ecclesia de Herosfluet (*Gallia Christiana*, t. XI, p. 326-327, *appendix*). Richard II et le comte d'Eu, au XIe siècle, disent: le premier, Herosfloth; le second, Houfleat, d'après M. Fallue (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII, p. 129-30). M. Delisle, dans son *Cartul. norm.*, cite Hareflotum (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*,

t. XVI, nos 363, 728, 971). Dans une bulle du pape Célestin, en 1192, on voit Harofluet, selon l'*Antimoine de Montivilliers*, manuscrit de 1710. La carte dressée par M. Stapleton d'après les registres de l'échiquier, et qui nous donne la Normandie telle qu'elle était au XIIe siècle, porte Harefluctus (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XVI, année 1850, d'après l'édition de Londres, faite par l'auteur lui-même en 1844). Le pape Innocent III écrivait Hareflot en 1202, et une charte du Valasse nous donne Harefloet en 1222 (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIV, p. 157). Enfin le *Roman d'Eustache Lemoine*, pirate fameux du XIIIe siècle, édité par M. Francisque Michel, répète plusieurs fois Hareflüe (p. 71-77). Un arrêt du Parlement de Paris prononce Harefleu en 1299. (M. Beugnot, les *Olim*, t. III, part. I, p. II, no XXIII. — De Fréville, *Mémoires sur le Commerce maritime de Rouen*, t. 1er, p. 81.)

Nous n'irons pas plus loin en matière de citations : nous ajouterons seulement que d'après la plupart des auteurs, notamment Noël de la Morinière et M. Florentin Lefils, d'Abbeville, le nom de Harfleur, ainsi que tous ceux qui se terminent de même, vient d'un mot tudesque ou teuton qui se rapporte aux flots de la mer. Toutes ces localités en effet sont sur l'océan ou sur des rivières à marée (1).

Il nous reste à citer quelques-uns des ouvrages qui ont traité ou seulement parlé de Harfleur ; à ceux que nous avons déjà nommés, nous ajouterons :

Had. Valesii, « Notitia Galliarum, » verbis *Juliobona* et *Caracotinum*.

Cellarius, « Geogr. antiqua, » lib. II, c. 3, 1687.

Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules, » t. Ier, p. 108, note 6.

D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 204-205.

L'abbé Belley, « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635-648, 650-53, édit. in-4°, et t. III, p. 304-309, édit. in-12.

Duplessis, « Descript. hist. et géogr. de la Haute-Norm., » t. Ier, p. 4-5, 11 et 12.

De La Motte, « Antiquitez de la ville de Harflevr, » in-8° de 216 pages, Havre-de-Grâce, Gruchet, 1677; 2e édition réimprimée en l'an VII.

Letellier, « Recherches hist. sur Harfleur, » in-4° de 12 pages, 1786; réimprimé en 1841, à Ingouville, chez Lepetit, in-12, 24 pages.

Noël de la Morinière, « Second Essai sur le départ. de la Seine-Inférieure, » p. 45-54.

E. Gaillard, « Gazette de Normandie, » du 16 mars 1834.

Pinel, « Essais archéol., hist. et phys. sur les envir. du Havre, » p. 29-52.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrond., » t. Ier, p. 100-129.

R. Viau, « Le Havre et son arrondissem. — Canton de Montivilliers : Harfleur, » p. 19-50.

Léon Buquet, « Le Havre et son arrondiss. — Canton d'Ingouville : Grâville, » p. 31-33, 36.

Fortia d'Urban, « Rec. des Itinéraires anciens, » p. 115, et « l'Orbis romanus, » carte du colonel Lapie, qui accompagne le « Recueil. »

De Fréville, « Mém. sur le comm. marit. de Rouen, » in-8°, Rouen, 1857.

« Public. de la Soc. havr. d'étud. div., » 8e année, p. 84.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 139-167.

Morlent, « Revue du Havre, » année 1846.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XII, p. 117-130; t. XIV, p. 152, 157-168; nos XVI, p. 363, 728, 921; t. XXIV, p. 319, 323.

(1) On nous pardonnera, pour la rareté du fait, de citer les rapprochements faits par M. Lefils, dans ses « Recherches sur la Configuration des Côtes de la Morinie, » p. 99 et 121. « Fleur, flier, flou, flew, fleat, flect, fleot, dit-il, en celtique et en tudesque, signifient flot et désignent un havre où monte le flux de la marée. Nous avons en France Harfleur, Honfleur, Fiquefleur, Barfleur et Wittefleur; en Angleterre, Wainfleet, Staltfleet, Walfleet, Hernigfleet, Gumfleet, Beamfleat; dans le Zuyderzée, Bugefleet et Noulafleat; dans les bouches de l'Escaut, Bieryliet, Geervliet, Blynefliet, Sandvliet; dans la mer de Harlem, Samtfloot, Mollenfloot, Keyserfloot, Huysfloot. » L'auteur ajoute encore : « Amfleat, dans la Séloque, rivière près Boulogne, où se noya, en 601, un moine envoyé en Angleterre par saint Grégoire-le-Grand; Oldfleet, en Irlande, au nord de Carrick-Fergus, et Elsfleet sur le Weser. »

GONFREVILLE-L'ORCHER ou ORCHER.

La paroisse portait autrefois le nom de Gonfreville, et le château celui d'Orcher ou Auvricher. Aujourd'hui, l'agglomération communale porte le nom officiel de Gonfreville-l'Orcher. Le propriétaire de la terre et du château d'Orcher ou Auvricher était autrefois maréchal héréditaire de Normandie. Le territoire de cette châtellenie s'étendait jusque sous les murs de Harfleur. On trouve à Orcher plusieurs genres d'antiquités.

Époque gauloise. — Rappelons d'abord qu'à diverses reprises on y a rencontré des hachettes de bronze, et nous croyons que ce fut toujours dans le voisinage d'un tertre appelé le *Camp-Dolent*. La première découverte a eu lieu en 1845. On en trouva au moins six; quelques-unes sont entrées au Musée-Bibliothèque du Havre.

En 1859, la découverte fut plus nombreuse: on en trouva trente-neuf empilées l'une sur l'autre. La première était presque à fleur du sol. Elles ont été achetées par divers particuliers.

Enfin, M. Deville nous a parlé d'une découverte de hachettes de bronze, dont le dépôt ne s'élevait pas à moins de dix kilogrammes.

Époque romaine. — La voie romaine de *Juliobona* à *Caracotinum* passait à Orcher. Dans son voisinage se voyait la Butte du Câtelier ou du *Camp-Dolent* (1), appelée dès le XIIIe siècle *Kadolent* (Grangiam monachorum de Kadolent).

M. Fallue cite à Orcher un lieu dit le *Câtelier*, où il assure que, vers 1830, on a trouvé un vase en terre grise contenant trente monnaies antiques en bronze et en argent; dans le nombre était un Néron qui est passé entre les mains de M. Leberquier, de Rogerville.

Nous ne savons si c'est la même découverte que M. Deville a connue et où il se trouvait trente monnaies romaines grand et moyen bronze. On y reconnaissait les images d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Domitien et de Gordien jeune.

La chapelle de Saint-Dignefort, qui dépend de Gonfreville, est assise sur une ancienne *villa* romaine, d'après le témoignage de M. Fallue.

« Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XII, p. 123-24; t. XIV, p. 156-50, et t. XXIV, p. 321-23.
E. Gaillard, « Gazette de Normandie, » du 16 mars 1834.
« Procès-verbaux de la Comm. des Antiq. », t. Ier, p. 187-88.

GAINNEVILLE.

Époque romaine. — Sur Gainneville passait la voie romaine qui de *Juliobona* (Lillebonne) allait à *Caracotinum* (Harfleur). Dans ce village, on a rencontré des médailles romaines.

(1) Sur le nom de *Camp-Dolent*, et les souvenirs qu'il rappelle, voir la note que nous avons insérée pages 45-46. A la liste que nous avons déjà dressée, nous pouvons ajouter le *Camp-Dolent*, au Vieux-Corbeil, près Paris. (L'abbé Lebeuf, « Recueil de divers Écrits, » t. II, p. 164.)

SAINT-MARTIN-DU-MANOIR.

Epoque gauloise. — En 1855 on trouva, à Saint-Martin-du-Manoir, six monnaies gauloises en bronze. Deux d'entre elles sont à la Bibliothèque publique de Montivilliers.

ÉPOUVILLE.

Époque incertaine. — M. Leroy signale sur sa carte une motte à Epouville.

Époque romaine. — Ce que nous savons, c'est qu'au hameau de la Payennière il a été trouvé une meule à broyer en poudingue, ayant un trou au milieu et un trou au côté pour la manivelle. Elle est déposée à la Bibliothèque de Montivilliers.

Époque franque. — Le même hameau a donné à la même Bibliothèque des deniers d'argent des ixe et xe siècles.

ROLLEVILLE.

Epoque gauloise. — En 1856, on recueillit ici une petite monnaie gauloise en or à présent déposée à la Bibliothèque de Montivilliers.

Il est peut-être permis de classer, parmi les sources vénérées des anciens, la *fontaine* dite *de Sainte-Clotilde* qui amène à Rolleville beaucoup de pélerins, surtout au mois de juin. On y baigne les enfants; on y boit de l'eau, et quelques-uns en emportent avec respect.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon., » t. 1er, p. 90. | « Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. 1er, p. 187-88.

NOTRE-DAME-DU-BEC.

Epoque incertaine. — Dans la vallée du Bec est une motte voisine de l'église de Notre-Dame.

CAUVILLE.

Epoque romaine. — En 1844, le sieur Bachelet, en labourant son champ, trouva avec sa charrue un *dolium* en terre cuite haut de 61 centimètres et large de 52. Ce *dolium*, fermé avec un petit plat en terre rouge, contenait une urne carrée en verre. Aux côtés de l'urne et dans le *dolium* étaient deux autres petits vases : l'un en terre grise, l'autre en terre noire. Quatre de ces objets sont au Musée de Rouen. M. Deville, qui les a achetés pour le Musée, croit que les os sont ceux d'une femme.

« Catalogue du Musée départ. d'antiquit., » (1845), p. 73.
Deville, « Revue de Rouen, » année 1845, 1er sem., p. 59.
« La Norm. sout., » 1re édit., p. 125; 2e édit., p. 143-44.
L'abbé Cochet, « De la coutume d'inhumer les hommes dans des tonneaux en terre cuite, » dans la « Revue archéologique, » t. xiv, année 1857-58, p. 610.

BUGLISE (section de Cauville).

Epoque incertaine. — En 1833, j'ai vu à Buglise, dans la ferme de M. Fidelin, une meule à broyer en poudingue, trouvée dans les terres labourées de cette exploitation.

MANNEVILLETTE.

Epoque gauloise. — En 1857, on y trouva un statère gaulois en or qui se voit à présent à la Bibliothèque de Montivilliers.

FONTAINE-LA-MALLET.

Epoque romaine. — M. Deville m'a raconté qu'à Fontaine-la-Mallet, en 1820, un torrent mit à découvert un grand nombre de sépultures à incinération, dont la plupart des vases étaient brisés.

LE FONTENAY.

Epoque romaine. — Vers 1855, la construction d'une maison d'école a fait découvrir au Fontenay des incinérations antiques. La plupart des objets furent brisés par les ouvriers. Une fouille pratiquée par les soins de M. le maire de Montivilliers a produit, pour la Bibliothèque de cette ville, les objets suivants que nous y avons vus en 1859 : des tuiles à rebords, des tuiles carrées, creuses et rayées pour étuves, une assiette en terre noire, une urne en terre grise, en forme de pot-au-feu, contenant cinq vases en verre, une coupe en terre rouge et des fragments samiens ; un vase rouge vernissé de noir ; neuf monnaies romaines en bronze : un Auguste, six Nérons, un Antonin, un Dioclétien ; et une monnaie consulaire en argent : d'un côté est une tête et Q. CVRT, et de l'autre un quadrige avec le mot NASIA.

Dès 1854, on m'avait signalé au Fontenay des sépultures romaines dans une cavée. J'ignore si cette découverte est la même que la précédente.

« La Normandie souterraine, » 2e édit., p. 145.

CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL

CRIQUETOT-L'ESNEVAL.

Epoque romaine. — Près l'église de ce bourg est une motte assez élevée et légèrement entamée par les constructions. Jusqu'ici on n'y a trouvé que des écailles d'huîtres et des tuiles à rebords.

Époque incertaine. — On dit qu'autrefois il y avait à Criquetot deux autres mottes: l'une à *La Malebrèque*, détruite vers 1818, et l'autre au hameau de *L'Écluse*, d'où le prince de *L'Écluse* se battait avec celui de *La Corne*.

Dans un petit bois connu sous le nom d'*Azélonde* est une ceinture de fossés qui porte le nom de *Camp d'Azélonde*. On assure qu'en 1563 cette enceinte fut occupée une dernière fois par Charles IX, lorsqu'il vint assiéger le Havre livré aux Anglais.

« Le Havre et son arrondiss. — Canton de Criquetot, » p. 1 à 4.
« Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 213-14.
« Histoire communale de Criquetot-l'Esneval, » p. 8 et 13, in-8°, Ingouville, 1840.
Guilmeth, « Desc. géog., hist., stat. et mon., » t. Ier, p. 130.

CUVERVILLE-SUR-ÉTRETAT.

Époque romaine. — Sur le territoire de Cuverville sont une ferme et un hameau appelés *les Câtelets*, nom qui indique ordinairement une origine antique. On nous a parlé, dans cette ferme, d'un caveau construit en tuiles. Nous savons qu'à diverses reprises, de 1820 à 1840, il a été trouvé à Cuverville des monnaies de bronze du Haut-Empire.

FONGUEUSEMARE.

Époque romaine. — En mars 1849, j'ai visité les bois nouvellement défrichés par M. Piednoël, ancien notaire et ancien maire de Saint-Valery-en-Caux, et j'ai reconnu, dans les terres fraîchement essartées, les fondations de plusieurs maisons romaines que les bois avaient recouvertes. Les murs, les tuiles, les poteries, les meules à broyer, démontraient invinciblement d'anciennes exploitations.

« La Normandie sout., » 1re édit., p. 83; 2e édit., p. 95.
« Bulletin monumental, » t. XVIII, p. 15-16.
« Revue de Rouen, » année 1851, p. 393-94.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIX, p. 311.

VILLAINVILLE.

Époque franque. — Dans la partie du fond du *Vauchel* qui relève de Villainville, est une ferme appartenant à M. Delaunay, du Havre, et occupée en 1852 par le nommé Beuzebosc. A cette époque, cet homme, cherchant du caillou dans sa cour, trouva des sépultures avec des épées, des poignards et des monnaies. C'était sans doute un cimetière franc.

ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL.

Epoque romaine. — Dans une ferme d'Anglesqueville-l'Esneval, occupée aujourd'hui par M. Aubry fils, là même où est décédé, le 21 mai 1860, l'amiral Aubry-Bailleul, ancien gouverneur de la Martinique, on a reconnu, en 1833, des incinérations gallo-romaines.

Les vases qui nous furent alors montrés et donnés pour le Musée de Rouen, où ils sont

aujourd'hui, se composaient de deux urnes en terre grise en forme de *pot-au-feu.* Ces *ollas* rustiques étaient accompagnées d'assiettes de terre cendrée, de soucoupes rouges et d'un trépied en terre grise; ce dernier vase était entier, tandis que les autres avaient été fracturés par la bêche. On m'assura que ce trépied fermait l'entrée d'une des urnes qui aurait été trouvée sens dessus dessous.

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 126; 2e édit., p. 144-145.

ÉCUQUETOT (SECTION DE TURRETOT).

ÉPOQUE ROMAINE. — J'ai vu à Écuquetot le champ labouré du nommé Durécu tout rempli de pierres, de tuiles et de poteries antiques. Vers 1834, on y avait mis à jour un édifice romain, que l'on prit alors pour un temple et qui pourrait être une villa. J'ai connu de grands bronzes d'Adrien et de Trajan provenant de cette fouille.

M. Guilmeth dit que, vers 1825, on a trouvé, dans le fond du *Bois-du-Bec*, plusieurs urnes contenant des os brûlés et concassés.

En 1859, M. l'abbé Comont a recueilli, dans un champ, un fond de vase en verre présentant en relief ces trois lettres: FRO. Ce doit être le fond d'un barillet Frontinien.

A propos du nom d'Écuquetot, le même M. Guilmeth fait observer que, dans l'Itinéraire d'Antonin, on trouve le mot *Ecucotitium* appliqué à une localité antique.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 237. — (Dernière édition.)

Guilmeth, « Descript. géogr., hist., stat. et mon., » t. Ier, p. 177.

SAINT-MARTIN-DU-BEC (SECTION DE TURRETOT).

PÉRIODE NORMANDE. — Ce village est situé à la source de la Lézarde, l'ancien Bec-Vauquelin et Bec-de-Mortemer. Ce ruisseau est en effet appelé, dans les plus anciens titres, *Beccum Vauquelini* et *Beccum Mauritaniæ*.

« Les Églises de l'arrondissement du Havre, » t. Ier, p. 189-190 et 237.

SAINT-JOUIN-SUR-MER.

EPOQUE ROMAINE. — Vers 1850 on a trouvé, au hameau de Beaumesnil, des urnes en terre grise remplies d'os brûlés et des vases rouges pour les libations. J'ai vu ces vases en 1852, chez M. Dupont, médecin à Saint-Jouin. J'ai fouillé sur le lieu de la découverte, mais je n'ai rien trouvé.

A ce même Beaumesnil ont été rencontrés, par des ouvriers terrassiers dont le chef d'atelier s'appelait Gosselin, de Beaurepaire, cinq vases en argent enfermés dans une chaudière d'airain. Ces vases, qui ont été vus par M. Couillard, orfèvre à Fécamp, pesaient

huit marcs, et l'un d'eux présentait au fond un Mercure ailé, sculpté en relief et doré, avec cette inscription autour : « DEO MERCVRIO. » C'était le diminutif de la découverte du Villeret, à Berthouville, près Bernay (Eure). La découverte de Berthouville eut lieu en 1830; celle de Saint-Jouin, en 1831, 1832 ou 1833. Les vases de Saint-Jouin, payés 800 fr. par M. Mézaize, orfèvre de Bolbec, ont été détruits par lui.

Les *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités*, p. 202 et 205, donnent les renseignements suivants sur ces vases d'argent. Il y en avait cinq pesant neuf livres. Trois étaient ronds et unis en forme de plat. Un quatrième, creux et oblong comme une cuvette, avait 24 centimètres d'ouverture et 24 centimètres de profondeur; au fond de ce vase était un Mercure ailé, et autour, le nom : « DEO MERCVRIO. »

Vers 1830 on a trouvé, aux *Quatre-Fermes*, autre hameau de Saint-Jouin, deux meules à broyer en poudingue, placées l'une sur l'autre.

En 1842, M. J. Certain recueillit à Saint-Jouin une assiette romaine en terre noire, qu'il a offerte au Musée du Havre.

EPOQUE INCERTAINE. — Une tradition, qui peut-être n'a pas une haute antiquité, prétend que le patron titulaire de cette paroisse est un saint dont le corps, trouvé en mer par les pêcheurs du lieu, se serait conservé miraculeusement en terre, et que l'on appela Juin parce qu'il aurait été découvert pendant le mois de ce nom. Sa fête fut placée le premier dimanche de juin où elle se célèbre encore aujourd'hui.

On dit qu'il y a sous Saint-Jouin de longues et profondes carrières : la descente qui y conduit s'appelle encore la *Valleuse-des-Carrières*.

Au hameau de la *Maladrerie* on rencontre beaucoup de débris. A Beaumesnil on trouve également beaucoup de fondations.

Sur la motte appelée le *Château-de-Grémont* est un puits creusé dans le flanc de la colline.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re éd., p. 126; 2e édit., p. 144.

L'abbé Cochet, « Etretat et ses environs, » p. 37-42.
Id., « Le Havre et son arr. — Cn de Criquetot, » p. 37-42.

BRUNEVAL (SECTION DE SAINT-JOUIN).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Bruneval ou Berneval est situé dans une gorge maritime, à peu de distance du cap d'Antifer. Cette ancienne paroisse, qui, en 1114, fut donnée à l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville par les chambellans de Tancarville, n'est plus qu'un hameau de Saint-Jouin. On y trouve beaucoup de débris de tout genre et les traditions les plus ambitieuses et les plus exagérées.

Les habitants prétendent que, sous une épine blanche cachée au fond du *Py-Vallet*, sont enfouis des *canons chargés d'or et d'argent*. Cette tradition se retrouve un peu partout, appliquée à des cloches ou à des trous à la monnaie.

Le vallon de Bruneval est barré vers la mer par de vieux murs qu'on appelle *les forts* et dont on ne saurait dire l'origine.

Dans l'église, les habitants prétendent que l'on a inhumé un corps merveilleux trouvé en mer et auquel ils donnent le nom de Saint-Paul.

Entre l'ancienne église et la mer sont de profonds ravins appelés *les crans*, où l'on trouve beaucoup de débris : ce sont des puits, des maisons, des pavages, des charbons, des tuiles, des poteries, etc. La date de ces objets n'est pas facile à donner.

EPOQUE ROMAINE. — En 1850, nous avons vu des meules à broyer, des tuiles à rebords et de belles poteries samiennes à relief, recueillies à Bruneval après l'inondation du 24 septembre 1842. En 1834, j'ai vu à Bruneval un magnifique *aureus* de Claude trouvé dans une chaumière, et qui fut acheté par le Musée de Rouen.

« Le Havre et son arrond. — Canton de Criquetot, » p. 43.
A. Bosquet, « La Norm. rom. et merv. », p. 499-99.
« Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 232-33.
« Journal de l'arrond. du Havre, » des 19 et 23 oct. 1842.

LA POTERIE.

EPOQUE GAULOISE. — M. Deville a connu une hache de pierre provenant de La Poterie.

EPOQUE ROMAINE. — Ce village, appelé *Poteria* au XIIIe siècle par le pouillé d'Eudes Rigaud, paraît avoir une origine tout industrielle. Ce que nous savons, c'est qu'au bord de la route départementale no 17, qui va du Havre à Fécamp par Etretat, est le hameau de *La Porie*, où l'on a trouvé à diverses reprises, notamment vers 1835 en faisant la route nouvelle, des débris et même des amas de poteries rouges et fines comme celle des Romains.

EPOQUE INCERTAINE. — Sur la *Carte du diocèse de Rouen* de Frémont et Dezauche (1715 et 1785), on voit figurer, sur le territoire de La Poterie, un point appelé le *Champ excommunié*. Nous ignorons la raison et l'origine de cette appellation.

SAINTE-MARIE-AU-BOSC.

PÉRIODE NORMANDE. — Ce lieu doit être fort ancien; je n'en veux pour preuve que sa possession immémoriale par l'abbaye de Montivilliers et les débris qui entourent l'église. Une curieuse tradition raconte que Guillaume-le-Conquérant donna Sainte-Marie au monastère de Montivilliers pour une coupe d'or.

Cette tradition est difficile à concilier avec la charte de fondation délivrée par le duc Robert en 1035, et où Sainte-Marie est appelée : « Sancta Maria in Fiscannensi sylvâ, quæ cognomento vocatur justa. »

On dit que cette église est construite sur carrière. Des affaissements se remarquent en effet dans le cimetière : quand on y fouille, on y trouve des piliers et des murs.

Si l'on rapproche ces monuments, ces traditions et ces textes, consignés dès 1845 dans nos *Eglises de l'arrondissement du Havre* (t. Ier, p. 240-41), avec le passage que je vais citer, on sera frappé assurément. Voici de quoi il s'agit :

Le 25 décembre 1856, M. Léopold Delisle m'a envoyé le texte suivant dont l'application, selon lui, me revenait de droit. « Ce passage, ajoutait-il, se trouve dans un traité sur la Sainte-Vierge composé par un anonyme vers le milieu du XIIe siècle, conservé dans plusieurs manuscrits de la Bibliothèque impériale (notamment dans les nos 248 du fonds de Saint-Victor et 831 de la Sorbonne). Le chapitre qui peut vous intéresser est relatif à la guérison miraculeuse d'une dame des environs de Fécamp, à savoir de Muriel, femme d'un chevalier nommé Roger, fils de Guimond. Je copie la phrase, continue toujours M. Delisle : « .... Perducta est ad quamdam ecclesiam in honorem ipsius Sanctæ Dei Genitricis conditam quæ in medio grandis sylvæ olim constructa, ut fertur, à Græcis, dissimilis est valdè aliis ecclesiis, satis congrua ad habitandum heremitis. »

« Gallia Christiania, » t. XI, « Instrumenta, » p. 327. Duplessis. « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 576.
« Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 240-41.
« La Normandie souterr., » 1re édit., p. 75; 2e édit., p. 87.
« Antimoine de Montivilliers, » Mss. de 1710.—Bulles de Célestin III, en 1192, et d'Innocent III, en 1203.

BEAUREPAIRE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Ce lieu, appelé au XIIIe siècle *Bel-Repaire*, possède dans un bois voisin de l'église une ruine appelée le *Vieux-Château*. Là se trouvent des terrassements, un puits et un chemin pavé.

L'abbé Cochet, « Les Eglises de l'arrondissement du Havre, » t. Ier, p. 255.

PIERREFIQUES.

Le nom de *Petra fixa* (1), donné à cette localité par le pouillé d'Eudes Rigaud et les autres documents du moyen-âge, indique peut-être une borne milliaire, mais plus proba-

(1) A Villeneuve-Le-Roi (Seine-et-Oise) s'élève, près du bourg, un menhir que les habitants appellent *Pierre fite*. (« Revue des Soc. savantes, » 2e série, t. IV, p. 282.) — Dans un diplôme délivré par Dagobert II à saint Bénigne, abbé de Fontenelle, on lit parmi les donations faites sur Vatteville ou Brotonne : « Petram fictam. » (Pierrefique.) (Fallue, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 438-40.) — A Bourbiers (Oise) est une pierre fichée en grès, que l'on nomme *Pierre frite*. On cite la même chose à Saint-Cyr-sur-Chars, dans le même département. (Woillez, « Répertoire archéol. de l'Oise, » p. 32 et 40.) — Aux environs de Connerré (Sarthe) est une vieille roche appelée *Pierre fiche*. (De Jouffroy et E. Breton, « *Introduct. à l'Histoire de France*, » pl. 4.—De Pétigny, « Hist. archéol. du Vendômois, » p. 48.)

blement une pierre druidique. Ce pays, en effet, tout boisé et accidenté, dut rester longtemps idolâtre et païen.

Nous pensons qu'il dut exister ici une ou plusieurs pierres druidiques, notamment sur la colline appelée *la Torniole.* C'est de là que nous avons vu enlever, en 1820, une pierre demi-ensevelie qui sert de première marche au calvaire d'Etretat, planté cette année-là.

Au hameau du *Vauchel* sont des buttes étranges qui semblent avoisiner d'anciennes carrières rebouchées. On dit dans ce pays que de grands seigneurs sont enterrés là avec de l'argent.

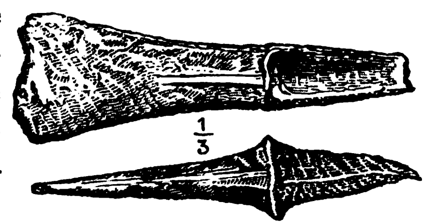
EPOQUE FRANQUE. — Le 30 septembre 1850 on a trouvé, en défrichant un champ à la pointe de *la Torniole*, un cercueil en pierre du pays. L'auge, composée de deux morceaux, avait à l'intérieur 1 mètre 60 de long, 40 centimètres de profondeur, 45 centimètres de large aux pieds et 55 à la tête. Elle était orientée est et ouest. Le couvercle était fait de plusieurs morceaux. Dedans se trouvait un squelette dérangé et déjà visité. On n'a recueilli qu'une bague en bronze. Cette sépulture isolée nous paraît franque et des temps carlovingiens.

« Etretat et ses environs, » p. XI, in-8°, 1839.
« Les Eglises de l'arrondiss. du Havre, » t. Ier, p. 244.
« Revue de Rouen, » année 1850, p. 303-304.

LE TILLEUL.

Sur plusieurs points de la commune du Tilleul on a trouvé, à diverses reprises, des antiquités de différentes espèces. Nous citerons notamment des hachettes gauloises, des urnes romaines et un cercueil franc.

ÉPOQUE GAULOISE. — En mai 1842, le sieur Marais labourait un champ dans le vallon d'Antifer, quand sa charrue heurta contre une chaudière contenant dix-huit hachettes de bronze que l'on attribue ordinairement aux Gaulois. Je possède une de ces hachettes; une seconde a été remise à M. Dupont-Delporte, alors préfet; je crois que les autres sont aux Musées de Rouen et du Havre. Chacune d'elles pèse 500 grammes et compte 16 centimètres de longueur. Plusieurs n'ont été qu'ébarbées. Généralement, elles avaient un anneau au côté.



HACHETTE DE BRONZE (ANTIFER, 1842).

ÉPOQUE ROMAINE — Les antiquités romaines trouvées au Tilleul se sont révélées dans le Grand-Val d'Etretat. La première découverte eut lieu vers 1781, dans le champ voisin d'un bois nommé la *Haie-au-Curé.* Un fermier y trouva un jour un grand *dolium* contenant une urne en verre bleu, remplie d'os brûlés, et plusieurs vases funéraires en terre et en verre. Ils furent brisés, parce qu'on les crut l'œuvre de la sorcellerie.

La seconde découverte eut lieu en 1855, et elle fut faite par M. Vallois, de Rouen, propriétaire du château du Tilleul. En pratiquant un chemin à travers le bois de la *Garenne*, il trouva, près de la ferme du *Vauchel*, des incinérations romaines composées d'urnes, de lacrymatoires en verre et autres vases aux offrandes. Au mois d'août de la même année, je fis une fouille en cet endroit, et j'y découvris cinq urnes en terre grise remplies d'ossements humains brûlés et concassés. — J'ai eu l'occasion de consigner ces diverses découvertes dans les ouvrages indiqués à la bibliographie.

1/3



VASES EN TERRE (LE TILLEUL, 1855).

1/3

VASE EN VERRE (LE TILLEUL, 1855).

EPOQUE FRANQUE. — Vers 1830, le sieur Hauville, cultivateur du Tilleul, a trouvé, près de la ferme de la *Sauvagère*, un cercueil en pierre renfermant le squelette d'un guerrier encore armé. Il nous a assuré avoir refermé le sarcophage sans toucher à son contenu.

BIBLIOGRAPHIE.

« Revue du Havre, » 12 juin 1842.
« Courrier de Dieppe, » du 31 mai 1842.
« La Seine-Infér. au temps des Gaulois, » p. 11 et 12.
« Histoire communale du Tilleul, » p. 15 et 17, in-8°, Ingouville, 1840.
« La Norm. sout., » 1re édit., p. 124; 2e édit., p. 142.
« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 41-45 et 48.
« Vigie de Dieppe, » du 24 juillet 1855.
« La Normandie (de Rouen), » du 26 juillet 1855.
« Journal de Rouen, » du 26 juillet 1855.
« Nouvelliste de Rouen, » du 26 juillet 1855.

BORDEAUX-SAINT-CLAIR.

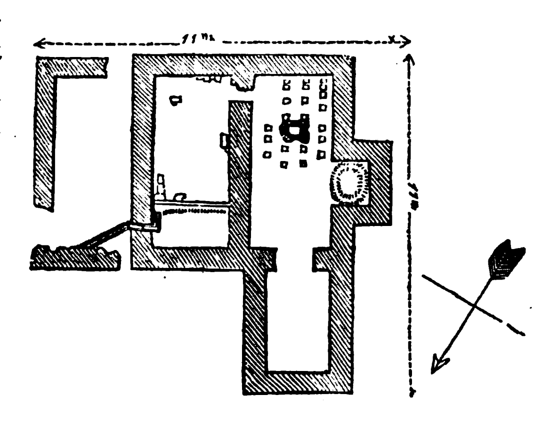
Bordeaux-en-Caux, aujourd'hui Bordeaux-Saint-Clair depuis l'annexion de l'ancienne paroisse de Saint-Clair, en 1823, est appelé *Bordelli* au XIIIe siècle par le pouillé d'Eudes Rigaud. Cette commune, entièrement rurale, possède pourtant encore bon nombre d'antiquités romaines.

ÉPOQUE ROMAINE. — Nous citerons d'abord la voie romaine de Lillebonne à Étretat, qui le traverse dans toute sa longueur. C'est sans doute par suite de ce passage que, en 1840, il a été trouvé, dans la *Grande-Rue* de Bordeaux (aujourd'hui route départementale no 17, du Havre à Fécamp), une sépulture romaine composée d'une grande urne grise contenant dans son sein une autre urne en verre remplie d'os brûlés, d'une cruche et d'autres petits vases en terre ou en verre.

Deux autres monuments romains se sont révélés depuis 1840 sur le territoire communal

de Bordeaux. Le premier est dans le bois, vers le *Grand-Val* (1), au lieu dit le *Château-Gaillard*. Le second, au contraire, est dans la plaine labourée qui se déverse dans le *Petit-Val* d'Étretat.

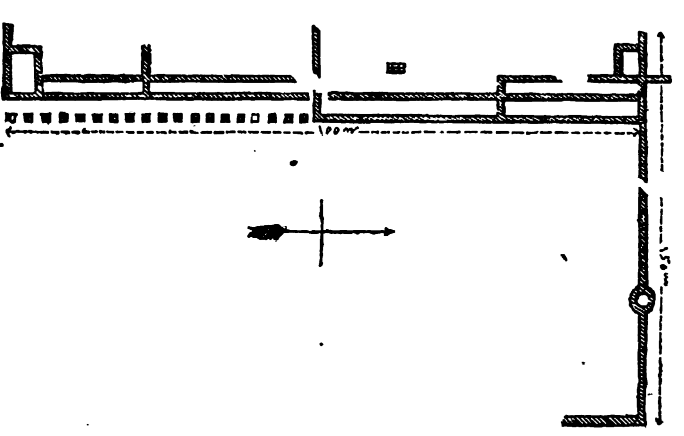
L'edifice romain du *Château-Gaillard* peut appartenir aussi bien aux Loges qu'à Bordeaux, car on m'a assuré qu'il était sur la lisière des deux communes. Ce fut en 1840 que j'en aperçus les premières traces que les eaux des ravines avaient mises à découvert. J'y fouillai quelqûes heures et m'assurai qu'il y avait là un curieux édifice romain que j'explorai complètement en 1842. — La nouvelle fouille de 1850 ne me révéla que des détails insignifiants.



MAISON ROMAINE (CHATEAU-GAILLARD, 1842).

En 1843, je publiai, dans la *Revue de Rouen* et dans le *Bulletin monumental*, la description et même le plan du petit édifice romain du *Château-Gaillard*. Il se composait de trois parties ou appartements dont l'une pavée et chauffée au moyen d'un hypocauste avec son appendice pour le foyer; l'autre pavée simplement en dalles de liais avec un canal pour les eaux ménagères qui s'étendait assez loin; le troisième appartement enfin n'était pas pavé. J'ai rencontré dans cet édifice quinze monnaies de bronze du Haut-Empire, des tuiles, des poteries, des crépis coloriés et un morceau de barillet frontinien encore marqué : FRO.

La construction romaine située sur la plaine de Bordeaux, vers le Petit-Val, qui fut fouillée en 1843, était beaucoup plus importante. C'était une véritable *villa* romaine dont nous n'avons entrevu qu'une partie.



VILLA ROMAINE (BORDEAUX-SAINT-CLAIR, 1843).

Dès 1834, j'avais eu connaissance par M. Lachèvre, de Bordeaux, des débris nombreux que l'on trouvait dans les terres de M. Doudement, de Rouen, ainsi que dans celles de M. Duval, son voisin. Il me fut même donné plusieurs médailles an-

(1) On appelle ainsi le grand vallon qui conduit depuis Grainville-l'Alouette et Écrainville jusqu'à Étretat. Ce vallon fut autrefois arrosé par une rivière dont il est parlé aux articles Étretat et Grainville-l'Alouette. Il renferme

tiques, entre autres un Néron en bronze et une monnaie consulaire en argent portant le nom de *Dossen* de la famille Rubria. Cette pièce est maintenant au Musée de Rouen.

Ce ne fut pourtant qu'en 1843 que je pus exécuter une fouille archéologique dans la plaine de Bordeaux, et encore je ne la pratiquai que sur les terres de M. Lachèvre; celles de M. Duval, que je me proposais d'explorer ultérieurement, contiennent le reste de l'établissement. Ce que je découvris en quinze jours de fouilles actives n'était rien moins qu'une importante *villa* romaine, longue de plus de 100 mètres, laquelle m'a montré ses murs de clôture, ses tourelles, ses couloirs, ses salles, ses appartements et ses galeries dont une était soutenue par dix-neuf colonnes de pierre dont les bases étaient restées. J'y ai rencontré aussi des monnaies de bronze de Néron, de Trajan et de Faustine. — J'ai résumé cette fouille et publié ce monument dans plusieurs ouvrages que je cite à la Bibliographie.

ÉPOQUE FRANQUE. — A présent, ce que nous connaissons à Bordeaux se rapporte à l'époque franque tout au plus.

Nous ne parlerons qu'avec hésitation de l'ermitage ou de l'abbaye de *Childemarque* que quelques-uns placent à *Bordelli*, au pays de Caux, d'autres à *Burdigala* en Aquitaine. Nous en dirons un mot à propos des Loges.

Ce qui nous paraît plus sûrement pouvoir être attribué à l'époque franque, ce sont des cercueils en pierre et en plâtre qui ont été découverts, vers 1830, au hameau d'*Epivent*, dans la cour d'une ferme où fut une ancienne chapelle de Saint-Germain.

Le hameau d'Epivent portait autrefois le nom de Villerville, et c'est sous ce titre que sa chapelle de Saint-Germain est donnée par l'impératrice Mathilde au monastère de Bonne-Nouvelle-lès-Rouen, et confirmée par Henri II, en 1170, et par Luce III, en 1184.

Ce que nous pouvons assurer, c'est que nous-même avons fouillé, en 1840, dans la cour de l'ancienne chapelle d'*Epivent*, et nous y avons trouvé plusieurs cercueils en tuf dont un contenait encore des ossements et une épée en fer.

Enfin il paraît y avoir eu des chanoines à Bordeaux au XIIe siècle et auparavant; nous manquons de détails sur cette institution.

BIBLIOGRAPHIE.

« Fouilles du Château-Gaillard, dans l'arr. du Havre, » in-8° de 7 pages, avec plan, Périaux, 1843.
« Revue de Rouen, » de janvier 1843, p. 21-47, et pl.; — id., 1er semestre de 1844, p. 23-38 et pl.
« Bulletin monum., » t. IX, p. 106-111; t. X, p. 160-64.
« La Normand. sout., » 1re édit., p. 83; 2e édit., p. 95.
« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 48 et 49.
« Journal de l'arr. du Havre, » du 27 septembre 1843.
« L'Etretat souterrain, 2e série, fouilles de 1843, » in-8° de 15 p., avec pl., Rouen, Péron, 1844.
Guilmeth, « Desc. géog., hist., stat. et mon. », t. Ier, p. 171.
« Revue du Havre (1840). »
« Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 256-57.
Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 354-55.
« Voie romaine de Lillebonne à Etretat, » p. 4.

des pierres druidiques (voyez Pierrefiques), des sépultures romaines (voyez Étretat et Le Tilleul), des sépultures franques (voyez Pierrefiques), des cryptes funéraires (voyez Écrainville), des édifices romains (voyez Bordeaux, Les Loges et Étretat). — Dès le XIIe siècle, dans les chartes de Mathilde et de Henri II, cette gorge est appelée « Magnam Vallem. » (« Neustria pia, » p. 853.)

SAINT-CLAIR-SUR-ETRETAT (SECTION DE BORDEAUX-SAINT-CLAIR).

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine d'Etretat à Lillebonne traversait Saint-Clair dont elle descendait la côte délaissée depuis 1844, et encore connue sous le nom de *rue Perreuse;* elle passait près d'un lieu nommé *les Fosses*.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 168. et t. XXIV, p. 344.

« Voie romaine de Lillebonne à Etretat, » p. 4.

BÉNOUVILLE-SUR-MER.

EPOQUE INCERTAINE. — Il existe sur Bénouville un genre d'antiquité qui n'est pas commun : ce sont des retranchements en terre qui séparent cette paroisse de celle d'Etretat. On appelle ces terrassements les *Fossés de Bénouville*. Il s'y rattache des légendes d'apparitions de femmes blanches et de chevaux qui se jettent à la falaise. Ces *fossés*, servant de limites territoriales, doivent être fort anciens et se rapporter à des coutumes perdues.

EPOQUE ROMAINE. — Une section de Bénouville porte le nom de *Bout-de-la-Ville*, ce qui provient peut-être d'une *villa* antique.

C'est sur Bénouville et au vallon de *la Vévigne* (la vieille vigne), que l'aqueduc romain d'Etretat devait avoir sa prise d'eau. La *Ravine* de la Pentecôte de 1806 a révélé, à *la Vévigne*, des murailles qui paraissent fort anciennes.

PÉRIODE NORMANDE. — En 1851, j'ai vu, dans la ferme du nommé Décultot, située près l'église, une maison en ruine qui possédait une cheminée romane à colonnes de pierre du XIe siècle. L'église elle-même offre une abside circulaire du même temps.

ETRETAT.

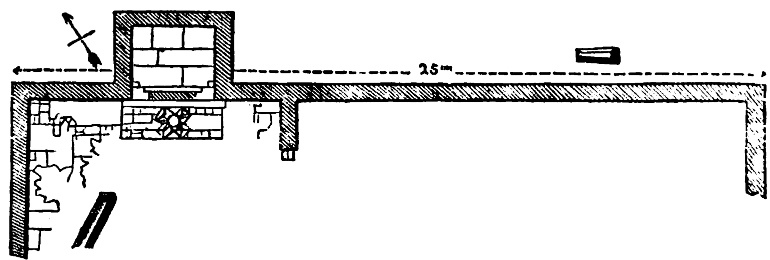
Etretat est un point romain qui fut aussi occupé par les Francs. Cependant son nom n'apparaît, pour la première fois, qu'au XIe siècle. Dans une charte de 1024 donnée à l'abbaye de Saint-Wandrille, il est nommé *Estrutat*. Dans le cours des XIIe et XIIIe siècles, les chartes de nos abbayes et les rôles de l'échiquier disent *Strutat*, *Strutard*, *Estrudard*, *Estructat*, *Estrutard* et *Estrutat*. Malgré ces altérations, nous pensons que dans la composition de ce nom entre le mot français *étrée*, en latin *strata*, signifiant *voie ferrée*, *voie perrée* ou *voie pavée*. En un mot, nous croyons qu'Etretat tire son nom d'une ancienne voie romaine.

En effet, de ce point maritime et littoral, une route antique, encore bien connue, conduisait à Lillebonne, et cette voie est appelée sur tout son parcours la *Chaussée*, la *Cauchie*,

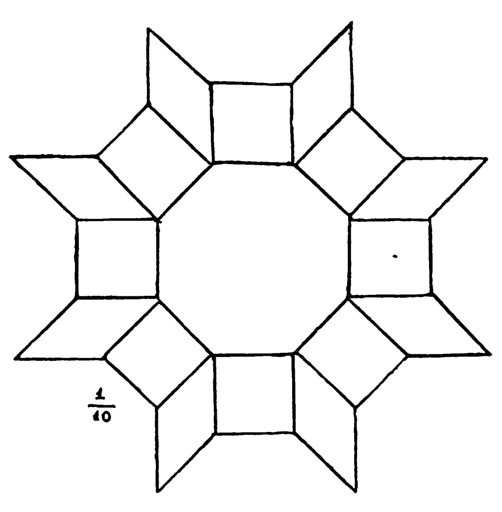
le *chemin des Romains*, le *chemin de César*, la *chaussée Brunehaut* A diverses reprises, nous avons retracé cette voie, et l'avons déroulée dans plusieurs ouvrages que nous indiquerons à la bibliographie.

Tous les autres monuments antiques d'Étretat ont été tant de fois décrits par nous, toutes les découvertes qui y ont été faites ont été si soigneusement enregistrées, qu'en ce moment nous devons nous contenter d'un simple énoncé des événements et des choses, en invitant le lecteur à se reporter aux publications spéciales sur cette matière.

ÉPOQUE ROMAINE. — Pour l'époque romaine, nous citerons à Étretat les restes d'une *villa*, dans l'enclos de l'ancien presbytère, constructions aperçues dès 1830, et fouillées par nous en 1835 et en 1842. Nous avons alors mis à découvert deux salles, aux fond d'une desquelles était un baptistère ou baignoire romaine lambrissée en dalles de liais, précédée d'un pavage orné d'une rose et accompagnée d'un canal souterrain pour l'écoulement des eaux. Là, j'ai trouvé des crépis coloriés, des tuyaux de chaleur, des épingles en os, du verre, du plomb fondu et des monnaies de bronze d'Adrien, de Tajan et de Vespasien.



VILLA ROMAINE (ÉTRETAT, 1835 ET 1842).



ROSE OCTOGONE (ÉTRETAT, 1835).

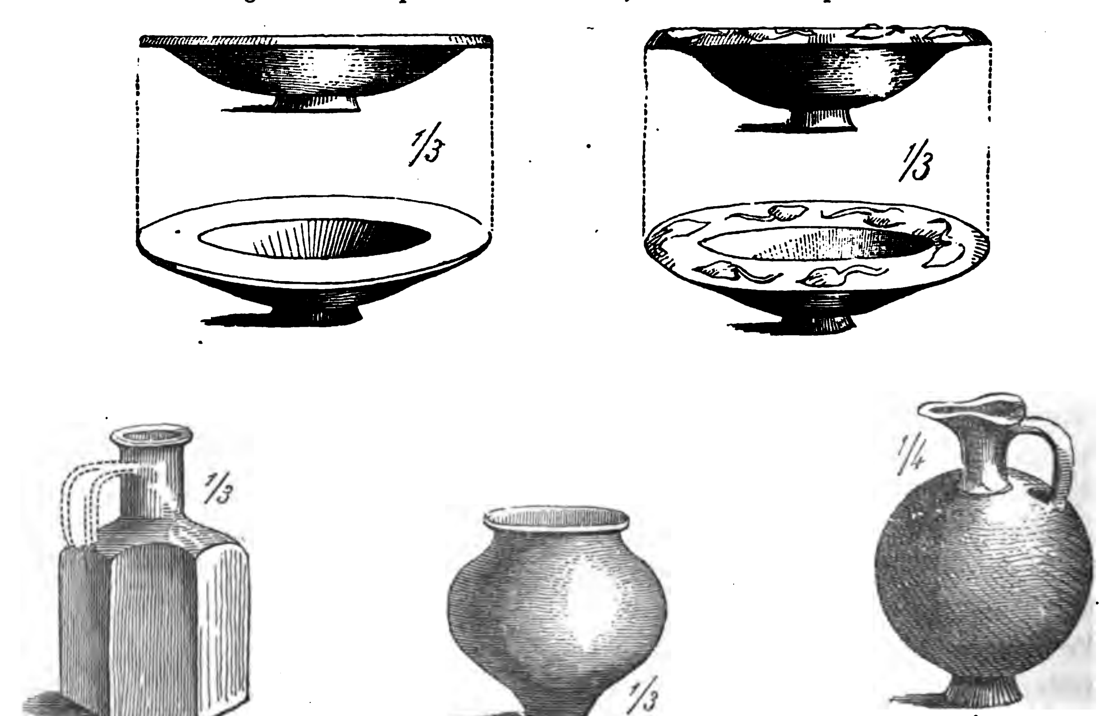
En 1851 et en 1852, j'ai fouillé un aqueduc romain à la *côte du Mont* et dans le fond du *Petit-Val*. J'ai constaté qu'il avait plus de 2,500 mètres de longueur. Cet aqueduc m'était connu depuis 1835. — Le fond de ce canal était formé par une couche de ciment romain, rouge et épaisse de 4 à 5 centimètres : de ce même ciment étaient enduites les deux murailles collatérales qui formaient la caisse de l'aqueduc. Ces murs d'encaissement étaient en silex du rivage. Le haut était recouvert tantôt avec de gros cailloux, tantôt avec des pierres calcaires, parfois brutes, parfois taillées en

Echelle de 0,08 p.r 1 mètre (1/12.5)

AQUEDUC (ÉTRETAT, 1862).

nacelle à l'intérieur. La profondeur du canal pouvait être de 25 centimètres, la largeur de 30. En 1862, j'ai retrouvé de nouveau, dans le *Petit-Val*, une portion de cet aqueduc parfaitement conservée.

En 1855, j'ai fouillé sur le territoire d'Étretat, dans le *Grand-Val* et au lieu dit le *Bois-des Haulles*, un cimetière romain à incinération. Ce cimetière, connu dès 1850, m'a donné dix-huit vases en terre et en verre. Avec les urnes grises, en forme de *pot-au-feu*, il y avait des vases rouges et noirs pour les offrandes, et des cruches pour les libations.



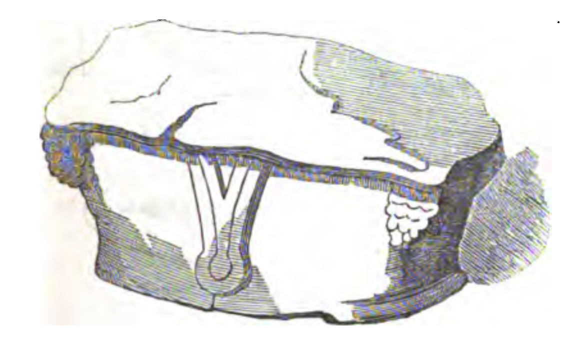
VASES EN TERRE ET EN VERRE (BOIS-DES-HAULLES, 1855).

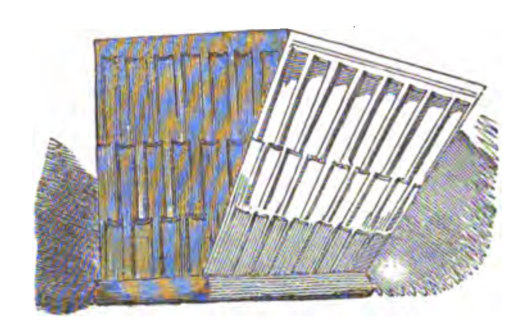
Je tiens de personnes avancées en âge que, vers 1800, le fermier de *la Chapelle*, l'ancienne *maladrerie* d'Étretat, située dans le *Grand-Val*, trouva, en labourant autour de sa masure, une belle urne en verre bleu remplie d'ossements brûlés. Les vieillards d'alors comparaient cette urne avec celle qui avait été rencontrée, vers 1781, à *la Haie-au-Curé* (territoire du Tilleul).

Outre ces monuments provenant de fouilles archéologiques, on peut signaler une quantité d'objets antiques trouvés sur tous les points du sol d'Étretat: par exemple, dans la citerne de l'*hôtel Blanquet*, dans le cimetière qui entoure l'église, à la maison de M. Gras-Dorus, dans les *Verguies*, et enfin la découverte de monnaies romaines en faisant l'écluse du canal en 1823. — Quant aux constructions anciennes, elles se trouvent partout; mais il est difficile d'en déterminer l'époque.

ÉPOQUE FRANQUE. — De l'époque franque, nous avons à Etretat deux monuments bien caractérisés : une chapelle dite de Saint-Valery et un curieux cimetière qui recouvre les pieds de la *côte du Mont*.

La chapelle de Saint-Valery, en grande partie détruite aujourd'hui, est dans l'enceinte de l'ancien presbytère. Elle fut élevée au commencement du christianisme dans ces contrées, sur l'emplacement même d'une *villa*, et avec les matériaux de l'édifice antique. Ainsi l'on voit dans les murs des tuiles à rebords, des tufs et des pierres taillées. Deux chapiteaux curieux

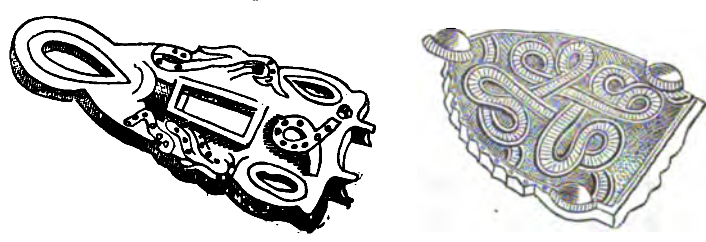




CHAPITEAUX ROMANS DE LA CHAPELLE DE SAINT-VALERY (Xe SIÈCLE).

ornaient ce sanctuaire, que nous croyons le fruit des prédications de saint Valery sur nos côtes au VIIe siècle. Un de ces chapitaux est au Musée de Rouen ; l'autre est perdu.

Quant au cimetière franc qui entoure la chapelle, il recouvrait les ruines romaines, remplissait les jardins du presbytère, et s'étendait depuis le *chemin de Bénouville* jusqu'à la *Batterie de droite*. Aperçu pour la première fois en 1799 et en 1800, il a donné, en 1807, un tombeau possédant un sabre ou une épée et des agrafes de bronze avec plaques de ceinturon. En 1822, j'y ai vu découvrir une sépulture armée. En 1830, les corps étaient accompagnés de vases. Ceux que je fouillai en 1842 ne m'ont donné que des vases aux pieds et dans les jambes, et une tête entaillée (voir le dessin[1], p. 362). J'y découvris aussi un cercueil d'enfant, en pierre du pays. De



AGRAFES EN BRONZE (ÉTRETAT, 1807).



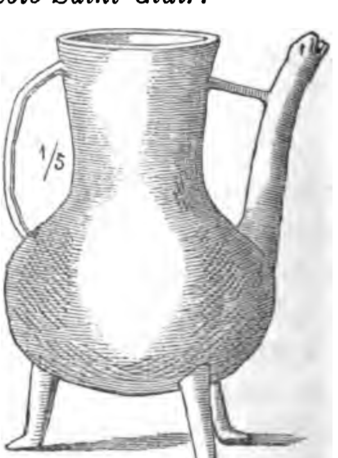
VASES EN TERRE (ÉTRETAT, 1842).

1850 à 1851, M. d'Escherny, en fondant son pavillon, a trouvé des sépultures renfermant des sabres, des boucles et des plaques de fer damasquinées, des vases et autres objets mérovingiens.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Sous ce nom nous classerons un certain nombre d'objets ou de monuments antiques, dont on ne saurait déterminer l'époque.

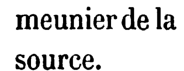
TÊTE DE VIEILLARD AVEC ENTAILLE (ÉTRETAT, 1842).

A la *fontaine d'Olive*, qui est sous-marine, et à la construction de l'église de Notre-Dame, qui est romane dans sa nef, se relient la tradition d'une sainte Olive échappée aux Sarrasins au moyen d'un vœu fait pour la construction de l'église, et une légende où le diable transportait la nuit les matériaux des *Verguies* au pied de la *côte Saint-Clair*.



BROC EN BRONZE (ÉTRETAT, 1833).

Au fond du vallon de Cateuil est le *puits Givet*, vidé vers 1840, et auquel se rattache une tradition de *cloches cachées*. A côté, en 1830, en faisant la nouvelle route du Havre, on a trouvé des constructions dont on ne saurait préciser la date. — Enfin, il y a encore à Etretat le souvenir d'une rivière disparue sous terre, que conserve la tradition curieuse d'une bohémienne en voyage et rebutée par le meunier de la source.





BROC EN BRONZE (DURANVILLE, 1859).

Nous terminerons cette dernière série en rappelant que, vers 1833, un marin nommé Jérôme Houllier, qui habitait au pied du *Commandel* une maison située *rue des Galeries*, a trouvé, sous une grosse pierre, une chaudière de cuivre contenant une quantité considérable d'ustensiles de ménage en fer et en bronze. Je me souviens qu'on y voyait un marteau, une serrure, un verrou, etc., et un broc en bronze (1) que

(1) Chose bien remarquable, et qui aidera peut-être à dater le dépôt d'Etretat, c'est qu'un broc en cuivre ou en bronze, pareil au nôtre, a été trouvé, en 1859, à Duran-

je fis acheter 30 fr. pour le Musée d'antiquités de Rouen, où il est aujourd'hui. Ce broc a une anse et un goulot qui se termine par une tête de serpent. (Voir le dessin, p. 362.)

BIBLIOGRAPHIE.

P. Justin, « Le Tour de France : Rouen, Havre, Dieppe, » 1829.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrond., » t. Ier, p. 158.

J. Venedey, « Reise und Rasttage in der Normandie, » t. Ier, p. 465-506, Leipsig, 1838.

« Étretat et ses environs, » in-8° de XII et 48 p., avec 3 pl., Havre, Morlent, 1839.

« Le Havre et son arrondiss., t. II. — Canton de Criquetot, » p. 7 à 35, Havre, 1838-40.

« Hist. communale du Tilleul, » in-8°, Ingouville, Lepetit, 1840.

« L'Étretat souterrain, 1re série, fouilles de 1835 et de 1842, » in-8° de 27 p., avec 3 pl., Rouen, Périaux, 1842.

« L'Étretat souterrain, 2e série, fouilles de 1843, » in-8° de 15 p., avec 1 pl., Rouen, Péron, 1844.

« Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. Ier, p. 260-76, Ingouville, 1845.

« Étretat, son passé, son présent, son avenir, » édit. de 1850, 1853, 1857 et 1862, avec pl. et gravures dans le texte, Dieppe, Delevoye.

« Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XIV, p. 164-69, et t. XXIV, p. 341-345.

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 331-338; 2e édit., p. 417-425.

« Sépult. gaul., rom., franq et norm., » p. 39-49.

« Revue de Rouen, » années 1842, 1er sem., p. 318-332, 380-390; 1843, 1er sem., p. 42-48; 1844, 1er sem., p. 25.

« Bulletin monumental, » t. X, p. 160-173, et pl.

« Résumé analyt. des trav. de la Soc. havr. d'étud. div., » 8e année, p. 85-86.

« Voie romaine de Lillebonne à Étretat, » in-12 de 4 p., Bolbec, Valin, 1860, et « Journal de Bolbec, » du 17 novembre 1860.

« Bulletin d'Étretat, » années 1859, 1860, 1861 et 1862, notamment 1861, p. 93 à 112.

CANTON DE FÉCAMP.

FÉCAMP.

Fécamp apparaît dans l'histoire au VIIe et au IXe siècle. Généralement parlant, on lui donne le nom de *villa : Villa Fiscannum*, dit Charles-le-Chauve : *In ipsâ villa Fiscanno*, disent les chartes du duc Richard et du roi Robert. Fécamp, toutefois, dut exister dès l'époque romaine et peut-être gauloise.

ville, dans le département de l'Eure. Ce dernier était dans un puits, avec huit ou dix assiettes en étain. Ces plats portent des noms d'hommes, en caractère du XIIIe siècle, et des écussons de cette époque. Ce broc, qui pourrait être du XIIIe siècle, est à présent à Bernay chez M. Métayer-Masselin, qui l'a fait graver et qui nous a permis de le reproduire. — Vers 1835, un broc en bronze avec anse, trois pieds et goulot terminé par une tête de serpent, a été trouvé au Neubourg (Eure), au lieu dit le *bois du Champ-de-Bataille*. Ce vase, semblable à ceux d'Etretat et de Duranville, figurait, en 1862, à l'exposition d'Elbeuf, à côté d'un manche de couteau représentant une Vierge avec l'Enfant Jésus. — Enfin, en 1864, il a été trouvé au Mesnil-Mauger (canton de Forges) un broc en bronze semblable à celui d'Etretat. Il était caché un peu au-dessous de la chapelle de Trefforest, avec un autre beau pot de bronze qui porte deux lettres du XIVe siècle. (Voir l'article *Trefforest.*)

ÉPOQUE GAULOISE. — A la période la plus reculée nous pourrions, en effet, rattacher la fontaine mystérieuse et sacrée qui, au moyen-âge, fut baptisée du nom de *Précieux-Sang,* et qui, de nos jours encore, est l'objet d'un culte superstitieux que toutes les prédications du monde ne sauraient détruire.

A la côte nord de Fécamp, qui porte le nom de *côte de la Vierge*, à cause de la chapelle de Notre-Dame de Salut, est une cavité considérable appelée le *Trou-à-la-Monnaie.* Une vieille tradition prétend qu'il y a des trésors cachés, et déjà la crédulité populaire y a tenté plusieurs fois d'inutiles recherches.

Enfin, nous devons citer, comme un monument probable de l'époque celtique, la grande et curieuse enceinte du *Canada,* appelée aussi le *Camp de César*, laquelle domine Fécamp du côté du midi, et commande les vallées de Ganzeville et de Valmont. Cette enceinte, qui au siècle dernier avait attiré l'attention de dom Tassin et des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, du comte de Caylus et de l'Académie des Inscriptions, a été de nos jours l'objet de trop peu d'études sérieuses. Elle le mériterait pourtant sous tous les rapports, car cette grande circonvallation est la sœur de Limes, si souvent visitée et si fréquemment étudiée de nos jours. Nous devons cependant remercier M. le comte de Kergariou qui, en 1817, fit dresser un plan géométrique de cette enceinte dont la contenance est de 36 acres ou 23 hectares 46 ares. Ce plan est aujourd'hui déposé dans les cartons de la Commission départementale des Antiquités.

Le *Canada* est une position admirable, fortifiée par la nature elle-même. C'est une presqu'île isolée de la plaine par deux vallées profondes et n'y touchant que par une étroite langue de terre énormément fossoyée. Pour protéger cette unique entrée, les anciens élevèrent un gigantesque rempart en terre accompagné à droite et à gauche d'un fossé très profond. Un rejet de terre et un *vallum* hérissent le pourtour du camp et en forment la crête fortifiée. A l'intérieur de l'enceinte est un carré fossoyé dont nous ne saurions indiquer l'usage.

Ce camp antique, contemporain sans doute de ceux de Limes et de Sandouville, dut être comme eux réoccupé à diverses reprises, et il n'y aurait rien de surprenant quand des fouilles pratiquées au *Canada* ou d'heureux textes d'histoire nous montreraient ici la cendre des Romains, des Francs, des Normands, et peut-être même des hommes du moyen-âge; mais notre conviction est qu'à la base de ce monument repose la poussière des Gaulois.

Les autres monuments de l'époque gauloise sont deux monnaies celtiques en or déposées à notre Musée départemental : d'un côté est une tête, et de l'autre une bige.

ÉPOQUE ROMAINE. — Quant à l'existence de Fécamp à l'époque romaine, elle est suffisamment démontrée par les découvertes faites sur son territoire, surtout dans les derniers temps. Des voies romaines entouraient la ville, et nous en pouvons citer deux : l'une venant de Lillebonne, et l'autre se dirigeant vers le nord : *Gravinum*, *Portus* ou *Bononia.*

Des découvertes d'objets antiques ont été faites çà et là : au *Bail*, c'est une monnaie romaine; à la *Vicomté,* c'est une maison ; à *Renéville*, une meule à broyer; ailleurs, ce sont des vases. M. Deville m'assure qu'on a trouvé au *Canada* des urnes en verre. Ce que je sais parfaitement, c'est que des monnaies d'argent et de bronze aux types de Néron, d'Antonin et de Claude le Gothique, ont été recueillies à Fécamp et dans la vallée.

Depuis 1839, le Musée de Rouen possède une médaille d'or de Lucius Verus venant de Fécamp. Mais les découvertes les plus importantes ont été faites depuis vingt ans, et celles-là sont funéraires. La première a eu lieu vers 1847, à Saint-Léonard, à la briqueterie de MM. Deneuve et Guinery. Nous en parlons à l'article de cette commune.

La seconde a eu lieu en 1848, au *Val-aux-Vaches,* lors des ateliers nationaux. En réparant le chemin de Senneville, on trouva un cimetière et des vases funéraires. En 1852, j'achevai l'exploration de ce champ de repos.

Après cette exploration, je découvris un autre lieu de sépultures rempli d'incinérations des trois premiers siècles de notre ère. Cette terre appartient à M. Lanchon, qui déjà y avait trouvé des tuiles et des vases en plantant douze cents pommiers. Elle est située en côte le long du chemin qui conduit à Dieppe. J'y ai rencontré des urnes en terre et en verre, des vases aux offrandes de toute sorte, cinq noms de potier, une tablette à écrire, des miroirs, des fibules et des monnaies impériales en bronze. J'ai donné la description de cette fouille dans la *Normandie souterraine* (1re édit., p. 89-96; 2e édit., p. 87-109, pl. v). Les objets qui ont pu être conservés sont déposés au Musée départemental de Rouen.

Déjà à la fin du dernier siècle, vers 1775, en établissant soit des fours à chaux, soit la nouvelle route royale, on avait trouvé des cercueils de pierre riches d'objets et de monnaies antiques. — Voilà pour le Fécamp des Romains; maintenant, passons à celui des Francs et des Normands.

ÉPOQUE FRANQUE. — La grande prospérité de Fécamp dans les temps anciens, son principal rôle dans nos contrées, ce fut à l'époque franque, et surtout à la période normande de nos premiers ducs. Sous les rois mérovingiens, Fécamp devint le siége du gouverneur, le chef-lieu du comté de Caux. Au temps des fils de Rollon, Fécamp fut pendant un siècle la capitale de la Normandie. Retraçons en quelques lignes ce grand rôle historique.

Convenons tout d'abord qu'ici la fable se mêle un peu à l'histoire, et que si Bozon et Marca, son épouse, nous apparaissent comme des missionnaires chrétiens et mystérieux de la contrée, il en est à peu près de même de cet intrépide chasseur, le duc Anségise, avec son cerf merveilleux et sa découverte du Précieux-Sang.

Au milieu du VIIe siècle, nous voyons apparaître Waninge, comte de Caux et gouverneur

du pays pour son maître le roi Clotaire III, dont il conservait les giboyeuses forêts (1). En 662 (658 selon d'autres), le même Waninge inscrit plus tard au nombre des saints, ainsi que son fils Désiré qui fut moine de Fontenelle, fonda à Fécamp un monastère de vierges qui fut détruit par les Normands en 842. Childemarque ou Hildemarque, amenée exprès de Bordeaux par le vénérable moine Sindard, devint la première abbesse, et cette pieuse congrégation passe pour avoir donné au temps de l'invasion normande un exemple de chasteté qui dut singulièrement frapper les imaginations de ce temps barbare. Aussi on parla longtemps au monastère de Fécamp de la *chapelle des Vierges*, où ces héroïnes furent immolées. Et de même que l'on prétend montrer encore la maison du comte Waninge dans une ferme du XIIIe siècle qui est *Sous le Bois*, près le *pont de la Pêche*, et sur la route de Valmont, — ainsi on croit reconnaître la maison des premières religieuses dans un vieux bâtiment de la *Queue-du-Renard*, à l'angle de la route de Valmont et de celle de Dieppe; mais, dans tout ceci, l'archéologie ne retrouve que des produits du moyen-âge.

Saint Ouen, de Rouen, visita Fécamp en 664, lorsqu'il vint bénir et consacrer l'église et le monastère des vierges, qui étaient probablement le fruit de ses pieux conseils. Clotaire III et Waninge assistèrent à cette pieuse cérémonie, dont une église dédiée à saint Ouen nous paraît avoir conservé le souvenir.

(1) La Forêt de Fécamp. — *Sylva Fiscannensis*. — Elle couvrait, sous les rois francs et même sous les premiers ducs de Normandie, toute cette contrée maritime qui s'étend depuis les Dalles jusqu'au delà d'Étretat. Les bois de Bosquelon, ceux des Hogues et des Loges, en sont aujourd'hui les derniers débris. Les traces de cette grande couche forestière subsistent encore au nord de Fécamp dans les noms des *Plantis*, de la *rue Sous-le-Bois* et dans la tradition de la cloche de la *Riotte*. A l'occident de la ville, vers le Grand-Val d'Étretat, nous trouvons les noms des Loges, de Beaurepaire, de Sainte-Marie-au-Boc, de Notre-Dame-des-Bois, du Bosquelon, de la Haye, de la Haute-Folie, de Buccaille et de Saint-Léonard. Nous savons, par l'histoire, qu'Anségise, Clotaire et Waninge chassèrent dans cette forêt ainsi que nos premiers ducs, ces Nemrods du moyen-âge. Baudry, archevêque de Dol, au XIIe siècle, médita encore sous ses épais ombrages où saint Leger avait souffert les douleurs de l'exil et où saint Ouen et saint Valery évangélisèrent des populations idolâtres.

A cette première voix de la tradition ajoutons à présent les preuves que l'histoire nous a léguées de cette grande forêt de Fécamp. — Dans la vie de saint Waninge, confesseur et comte de Caux au VIIe siècle, elle est plusieurs fois mentionnée. On l'appelle tantôt Fiscannensem Silvam, Fiscannensis Saltus, Sylvam Fiscannensem et Saltum Ficannensem. (Boll., « Acta sanc., » mens. januarii, t. Ier, p. 592. — Mabillon, « Acta sanc. ord. S. Benedict., » sæc. II. — « Neustria pia, » p. 196 et 198. — A. Le Prevost, « Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 12. — « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 75-76; 2e édit., p. 87-88.)

Un cartulaire de Fécamp, transcrit au XIIIe siècle, et relatant plusieurs actes du XIIe, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque publique de Rouen. Nous y avons lu, à diverses reprises, les noms de *Sylva Fiscannensis* et de *Foresta Fiscanni*. Une charte de Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, à Henry de Sully, abbé de Fécamp, lui accorde la permission de construire des églises nouvelles dans la forêt de Fécamp. « Struere ecclesias novas in forestâ de Fiscanno et eas quæ ædificatæ sunt, servare. » Dans le nombre, il cite Goderville et Villainville, près Criquetot-l'Esneval. Ailleurs, le même archevêque parle des dîmes de *Forestâ Fiscannensi* (p. 24-25). — (« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 75; 2e édit., p. 87.)

D'après la charte de fondation de l'abbaye de Montivilliers, donnée par le duc Robert, en 1035, dans la ville même de Fécamp, et confirmée plus tard par les papes Célestin III, en 1192, et Innocent III, en 1203, Sainte-Marie-au-Bosc se trouvait dans la forêt de Fécamp: « Ecclesiam Sanctæ Mariæ in Sylvâ Fiscannensi quo cognomento vocatur

Il en fut de même de saint Leger, d'Autun, exilé à Fécamp par le cruel Ebroïn, maire du palais. Une église a gardé ici sa mémoire jusqu'à la fin du siècle dernier.

L'exil de saint Leger à Fécamp est un des faits les plus importants de l'histoire du pays de Caux. L'illustre pontife fut parfaitement accueilli et traité dans cette contrée maritime par Waninge, chasseur renommé, valeureux soldat, confident et secrétaire de Clotaire III. Le gouverneur permit à l'évêque de recevoir la visite de Wimbert et d'Hermanaire, abbés d'Autun et ses meilleurs amis. Dom Pitra pense que ce fut de Fécamp que le saint écrivit à Sigrade, sa mère, une lettre digne des Ignace et des Polycarpe (1).

Nous croyons pouvoir appliquer la même règle à saint Valery, abbé de Leuconaüs, que nous présumons l'apôtre de ce pays au VI[e] et au VII[e] siècle, et dont une église nous paraît avoir perpétué le souvenir.

Pour nous, nous pensons que le premier monastère de Fécamp fut là où se trouvèrent plus tard l'abbaye des Bénédictins, l'église actuelle de la Sainte-Trinité et l'Hôtel-de-Ville, établi dans l'ancien monastère.

Quant au palais des comtes de Caux, il devait être là où s'installa plus tard le château des ducs de Normandie, ce qui est aujourd'hui le presbytère, ce qui était hier la mairie et autrefois l'abbatiale. Au siècle dernier, on voyait encore une tour carrée que les religieux appelaient *Babylone.*

justa. » (« Gallia Christiana, » t. XI, « Instrumenta, » p. 328. — « L'Antimoine de l'abbaye de Montivilliers, » Mss. du curé de Rouelles, en 1710. — « La Normandie souterraine, » 1[re] édit., p. 76; 2[e] édit., p. 88.)

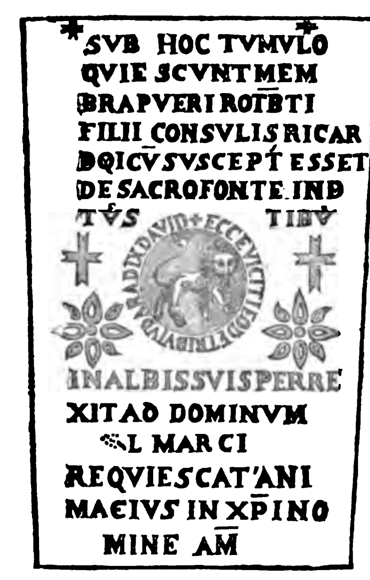
Vers 1157, lorsque Henri II et l'impératrice Mathilde, sa mère, fondèrent et dotèrent l'abbaye du Valasse, ils offrirent au naissant monastère huit cents acres de terre qui devinrent plus tard les fermes et le village de Fongueusemare. Ces terres boisées, dont les limites sont parfaitement définies, étaient désignées comme faisant partie de la forêt de Fécamp. « In foresta etiam Fiscannensi 800 acras terræ. » (« Neustria pia, » p. 853.)

Il est vrai que lorsque Henri II donne à l'abbé de Sully le bois des Hogues, il l'appelle *Foresta* ou *Silva de Hogis.* M. Stapleton lui-même, dans l'excellente carte qu'il nous a dressée de la Normandie à l'époque anglo-normande, tout en ne marquant qu'une traînée de bois depuis Fécamp jusqu'à Bruneval, donne spécialement le nom de forêt de Fécamp, *Foresta de Fiscanno,* à cette partie de bois qui va de Bruneval à Bénouville et aux Loges, tandis qu'il nomme *Foresta de Hogis* toute la portion renfermée entre Fécamp et les Loges. (« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XVI, année 1850.) Mais on compend que si cette dénomination avait prévalu au moyen-âge, au XII[e] siècle, par exemple, époque de la carte et des chartes que nous citons, à la période franque le nom de Fécamp devait prédominer, et la forêt maritime du comté de Caux ne devait pas avoir d'autre nom que celle de la métropole qu'elle entourait.

Quand nous disons *entourer*, nous avons nos raisons pour cela; car quoique M. Stapleton ne marque pas de forêt au nord-est de Fécamp, au XII[e] siècle, nous ne saurions douter qu'il n'y en eut au XI[e], puisqu'une charte de Robert I[er], roi de France, délivrée à Fécamp même, en 1006, s'exprime ainsi: « Sylvæ unam partem a publicâ stratâ ad mare terminatam. » (« Gall. Christ., » t. XI, « Instrumenta, » p. 8.) Un acte de Richard II, en 1026, fixe vers le nord-est cette donation, quand il dit: « Partem quoque Sylvæ à loco qui dicitur *Fustes plantati* usque ad mare. » (« Neustria pia, » p. 216.) Or, la ferme des *Plantis* est encore à l'orient de Fécamp.

Du reste, au XII[e] siècle même, Fécamp était encore si bien enveloppé de forêts, que Baudry, archevêque de Dol, dans la poétique peinture qu'il nous a laissé de cette ville, ne nous la montre pas autrement : « Ab hinc Sylvulâ gratissimâ circumseptus. » (« Neustria pia, » p. 238.) Que devait donc être ce pays sous les Carlovingiens et les Mérovingiens?

(1) Dom Pitra, « Hist. de Saint-Léger et de l'Eglise des Francs au VII[e] siècle, » p. 340, 345, 351, 352.



INSCRIPTION DU PRINCE ROBERT (FÉCAMP, 1710).

PÉRIODE NORMANDE. — C'est sur cette pointe de coteau, véritable capitole normand, que résidèrent Rollon peut-être, mais à coup sûr Guillaume Longue-Epée, son fils, qui rebâtit l'abbaye en 932 et répara l'œuvre de Hastings et de ses barbares ancêtres. De nouveaux mystères entourent cette construction. Un ange vient du ciel exprès pour dédier cette église à la Sainte-Trinité ; un couteau est placé sur l'autel portant ce nom auguste et redoutable; une pierre, qu'on montre encore, garde le dernier pas du messager céleste : elle se nomme *le Pas-de-l'Ange*. Enfin un toit venu de Coutances est déposé par la mer pour la nouvelle église.

Richard Ier fait démolir cette église et en reconstruit une nouvelle qui fut consacrée, en 989 ou en 990, par l'archevêque de Rouen, Robert de Normandie. C'est celle-là qui reçut le calice du prêtre Isaac et le vin changé en sang. Richard Ier et Richard II, son fils, furent inhumés sous la gouttière de cette troisième église, qui fut renouvelée pour la quatrième fois à la fin du XIe siècle et consacrée de nouveau le 15 juin 1106 par Guillaume de Bonne-Ame, entouré d'une assemblée de prélats.

Si un légat du pape, un roi d'Angleterre et tous les évêques de Normandie exhumèrent, en 1162, les corps de nos très chrétiens consuls, ce fut sans pompe que, le 7 octobre 1710, on découvrit dans la *chapelle des Vierges*, et qu'on réinhuma, le 4 décembre suivant, dans la chapelle de Saint-Sauveur, le corps et l'inscription tumulaire du prince Robert, fils de Richard Ier, mort en 942. La science toutefois s'en occupa dès lors, et nous pouvons donner ici l'inscription (1) conservée par les moines et par l'Académie

(1) En 1711, un dessin de l'inscription tumulaire du prince Robert, peut-être même de son cercueil de pierre, long de 2 pieds (66 c.), fut communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, soit par les Bénédictins, soit par l'abbé de Villeroy. Notre illustre compatriote, l'abbé de Vertot, rédigea, sur ce monument de son pays, une note qu'il lut à la docte assemblée et qui fut insérée, en partie, dans les « Mémoires » de la Compagnie (t. II, p. 256-59). Le savant académicien émit l'opinion que le *Lion de Juda* pouvait bien être une allusion au léopard normand et que le *Radix David* pouvait bien être un rapprochement du mariage de Richard Ier avec Gonnor, d'Equiqueville. (V. p. 147.) L'expression de *Vestibus albis* rappelle à l'abbé de Vertot que Rollon, le chef de la dynastie normande, garda, pendant sept jours, la robe blanche de son baptême. C'est en effet ce que nous apprend Dudon de Saint-Quentin (lib. II, p. 85). — Cette pratique était, du reste, conforme à la liturgie ecclésiastique de ce temps, car le 17e canon du concile de la province de Rouen, tenu en 1050, dit formellement : « Baptizati in eàdem ecclesià, in quà regenerationis gratiam acceperunt et in quà parochiani existunt, per octavos dies *in albis* repræsententur cum cereis ardentibus. (« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. II, p. 51.) — L'abbé de Vertot trouve également que le jeune prince mourut dans la semaine de Pâques, fête baptismale qui, cette année-là, tombait au mois de mars. — Quant au titre de Consul, accordé à nos ducs, l'abbé de Vertot fait voir que les princes et les rois d'alors prenaient facilement ce titre. Frédégaire, dans sa « Chronique, » (c. 110) parle d'une ambassade envoyée à Charles-Martel, par le pape Grégoire, pour sanctionner son consulat : « Ut consulatum præfato principi sanciret. » Charlemagne, dans son édit pour la correction des lois des Lombards, rapporté par Baluze à l'année 701, date pour les

des Inscriptions et Belles-Lettres. C'est le plus ancien monument d'épigraphie chrétienne et funéraire que possède le diocèse de Rouen.

N'oublions pas de mentionner à l'honneur de Fécamp les trois conciles ou assemblées politico-ecclésiastiques de 990, de 1027 et de 1106. On peut consulter sur eux dom Pommeraye et dom Bessin indiqués par le père Lelong dans sa *Bibliothèque historique de France*. Terminons en rappelant qu'en 1006 le roi Robert Ier étant venu passer à Fécamp la fête de l'Ascension, y signa un acte en faveur de l'abbaye. Dans cet acte, il désigne la ville sous le nom de « villa Fiscanno » et le château sous le titre de « Castrum quod dicitur Fiscannum. »

BIBLIOGRAPHIE.

Dom Pommeraye, « S. R. E. Concilia ac synodal. decreta, p. 59-61, 62-64.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,» t. XI, p. 9 et 13.

« Gallia Christiana,» t. XI, p. 201-15; «Instrum.,» p. 8.

A. Du Moustier, « Neustria pia, » p. 193-258.

Chronicon Fiscannense,» apud Labbe, « Nova Bibliotheca Manuscriptorum,» t. Ier, p. 325-329.

Danville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 360.

« Mém. de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, » t. II, p. 256-59, année 1746.

Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 89-103.

Noël, « Second Essai sur le départ. de la Seine-Inf.,» p. 6-26.

J. Michel, « Causeries sur Fécamp, Yport, Etretat, etc.,» in-18 de 159 pages, avec plans. Fécamp, 1857.

L'abbé Malais, « Calendrier normand,» p. 7, 9, 40, 64, 66, 71, 82.

E. Gaillard, « Recherches archéol., etc., » p. 6 et 7.

L'abbé Cochet, « Notice sur dom Fillastre,» p. 29-30.

Id., « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 345.

Id. « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 85-96; 2e édit.. p. 97-109, et 1 pl.

Id. «Epigraphie de la Seine-Inférieure,» p. 9 et 11, et « Bulletin monum., » t. XXI, p. 290-292.

Le P. Lelong, « Biblioth. hist. de France, » t. Ier, p. 429 et 742, du no 11,907 au no 11,920.

Dom Bouquet, « Rec. des Hist. de France, » t. X, p. 587-88.

«Revue de la Normandie,» t. Ier, p. 297, et t. II, p. 3.

L'abbé Cochet, «Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de France, » t. III, p. 154-156.

Id., « Voies rom. de la Seine-Inf., » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, » t. XXIV, p. 345-247.

Id. « Les Eglises de l'arrond. du Havre,» t. II, p. 1 à 97.

C. Marette, « Esquisses hist. sur Fécamp, » un vol. in-18 de 190 pages. Rouen, Périaux, 1839.

Nodier, Taylor et de Cailleux, « Voyages pitt. et rom. dans l'anc. France.—Haute-Norm.., » t. Ier, 7 pl. et 3 feuil.

De Glanville, « Promenade arch. de Rouen à Fécamp, » p. 141-168.

A. Bosquet, « La Norm. rom. et merv., » p. 369-382.

« Le Havre et son arrond., t. II. — Cant. de Fécamp, » p. 1 à 57, et pl.

Germain, « Guide du Voyageur à l'abb., dans la ville et sur le territ. de Fécamp,» in-12 de 178 pages, avec plan. Havre, Morlent, 1836.

Guilmeth, « Descript. géogr., hist., stat. et mon., » t. Ier, p. 183-256.

Fallue, « Hist. de la ville et de l'abbaye de Fécamp, » p. 16-28, 431-432, in-8e, Rouen, Périaux, 1841.

Leroux de Lincy, « Essai hist. et litt. sur l'abbaye de Fécamp, » un vol. in-8e. Rouen, Périaux, 1840.

années de son consulat : « Consultatûs autem nostri primo. » Eustache, comte de Boulogne, au XIe siècle est appelé « Eustachius, consul, » par Orderic Vital, historien du XIIe. (« Hist. ecclesiast., » lib. XII, t. II, p. 175, édit. Le Prevost.) — Mais personne, assurément, ne s'arrogea plus fréquemment ce titre que nos chefs scandinaves. M. de Rafn nous assure que les *Iarls* ou comtes normands, de 856 et 859, sont appelés « comites » ou « consules quos ii Earlos solent nominare. » (Rafn, « Inscriptions runiques du Slesvig méridional, » p. 385, année 1860.)—Richard Ier, dans une charte donnée à l'abbaye de Fécamp, dit lui-même : « Idcircò ego Richardus, consul. » Guillaume-le-Bâtard, dans deux actes antérieurs à la conquête (1053 et 1058), prend les titres de consul de Normandie et de consul des Normands : « Consulis Normanniæ, » et « Normannorum consule. » (« Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen, » dans la « Collection des documents inédits sur l'histoire de France, » p. 437 et 441.) — Il y a plus, de simples vassaux de la couronne de Normandie s'arrogeaient aussi le titre consulaire. Ainsi, d'après M. Semichon, Guérinfroid, comte d'Aumale, en l'an 1000, prenait aussi le titre de consul. — La charte de fondation de l'abbaye de Quimperlé, cite pour 1029, Alain, comte de Cornouailles, *Alanus, consul Cornubiæ*. – (Dom Morice, « Hist. de Bretagne, preuves, t. Ier, col. 365. Voir aussi Ducange, Semichon, « Hist. de la ville d'Aumale, » t. Ier, p. 13-14.) — La charte d'Adelize, épouse d'Enguerrang, fils de Berthe, fille de Guerinfroy (vers 1052) dit : « Jussu Enguerram, consulis, » voulant dire comte d'Aumale. (« Archæologia, » t. XXVI, p. 358, » Semichon, « Hist. d'Aumale, » t. Ier, p. 391.

SAINT-LÉONARD.

Cette commune, entièrement rurale aujourd'hui, faisait autrefois partie du territoire même de Fécamp. Avant la Révolution, elle était une des dix paroisses de cette ville.

ÉPOQUE ROMAINE. — Saint-Léonard est situé sur le bord des voies antiques qui de Lillebonne et de Harfleur conduisaient à la station romaine de Fécamp.

A quelques pas de cette voie, et non loin de l'église actuelle, on a trouvé des sépultures gallo-romaines. De 1850 à 1853, notamment en 1852, M. Guinery, briquetier, a rencontré, dans la terre de M. Léon Deneuve, qu'il exploitait pour son industrie, plusieurs carrés en terre cuite renfermant des cendres, des charbons, des urnes et autres vases funéraires. Ces caisses céramiques tenaient lieu de coffrets de bois ou de pierre; aussi quelques-unes contenaient des cendres et des os brûlés accompagnés d'assiettes et de cruchons. Nous n'avons pu recueillir de la bouche des ouvriers que des renseignements incomplets. Cependant, nous avons appris qu'ordinairement ils étaient avertis de l'approche d'une sépulture par un terrain noir et charbonné, et par des silex bruts qui semblaient avoir passé au feu. Quelques-unes de ces sépultures se composaient de cinq ou six vases dont les petits étaient parfois renfermés dans des grands. Ceux que nous avons recueillis ressemblaient à tous les vases romains du pays de Caux.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — A l'extrémité de la commune de Saint-Léonard se trouvent le vallon et le hameau maritime de Vaucotte, où l'on m'a dit bien des fois qu'il avait été rencontré des tombeaux de pierre au bord du chemin qui va d'Étretat à Fécamp. Quelques auges, dit-on, renfermaient des armes.

ÉPOQUE INCERTAINE. — C'est sur le territoire communal de Saint-Léonard que se trouve le château des Hogues, construction féodale des abbés de Fécamp à la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e], et aussi le bois ou la forêt des Hogues donnée par Henri II à Henri de Sully, abbé de Fécamp, vers 1162. Dans ce bois, qui est sans doute un démembrement de la grande forêt de Fécamp, on voit, sur un plateau couvert de bruyères, culminer des buttes de terre dont les eaux dégradent souvent le sommet. A côté de ces buttes sont d'énormes fosses dont quelques-unes ont jusqu'à 30 mètres de profondeur. Ces fosses s'appellent *les faisières* ou ferrières. Ce nom nous fait croire que ce sont d'anciennes mines de fer et de poudingue, très connues chez les Gaulois au rapport de César : « *Apud Gallos magnæ ferrariæ.* »

En effet, les poudingues y abondent, et plusieurs sont ferrugineux. On y rencontre des pyrites martiales, des cailloux roulés, du charbon de bois, en un mot tout ce qui annonce la présence du fer et son exploitation. Nous croyons volontiers que les meules à broyer en poudingue, qui couvrent la surface de la Seine-Inférieure romaine et franque, proviennent en partie des *ferrières* des Hogues et de celles de Vattetot, qui sont voisines. — En 1864, nous y avons remarqué un grand nombre d'essais et de rebuts.

De Glanville, « Promenade archéol. de Rouen à Fécamp, » p. 138.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 346.
« La Normandie souterr., » 1re édit., p. 86; 2e édit., p. 98.
L'abbé Cochet, « Étretat et ses environs, » article *Yport*.
Id., « Le Havre et son arr., t. II. — Canton de Fécamp, » article *Yport*.
Id., « Disours de récept. à l'Acad. de Rouen, » p. 16.

CRIQUEBEUF-EN-CAUX.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A Criquebeuf est une motte couverte de maçonneries, laquelle a servi de base à un château en ruines.

Au fond des *Vals*, la tradition dit que se trouve cachée une cloche remplie d'argent.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 109.

YPORT.

ÉPOQUE GAULOISE. — Dans les défrichements du bois des Hogues opérés pendant ces dernières années, MM. Hélie et Despruneaux ont recueilli une hachette en bronze.

ÉPOQUE ROMAINE (?). — D'anciens ouvrages et de vieilles cartes géographiques nomment ce lieu *Icport*, et quelques-uns ont été jusqu'à y chercher l'*Iccius portus* de César. Aucun nom en effet ne se présente sous un meilleur aspect pour cette interprétation; mais aussi aucun lieu n'est moins favorablement situé pour une pareille application. Topographiquement parlant, Yport est sans développement aucun, et sa plage n'a jamais pu jouer un rôle important dans l'histoire. D'ailleurs, *Iccius portus* paraît être bien fixé dans la Morinie, soit à Boulogne, soit à Wissant, entre Calais et Boulogne. Toutefois, il est malaisé de croire que le nom d'Yport ne vienne pas d'*Iccius portus*. *Iccius* fut un nom commun dans les Gaules, et *portus* est une terminaison très prodiguée sur le littoral de la Haute-Normandie.

Enfin M. Deville nous assure qu'en 1838 il a été trouvé à Yport des tuiles romaines, un grand bronze d'Antonin, une urne cinéraire en terre et une autre en verre.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — On connaît à Yport deux anciens cimetières qui pourraient bien remonter à l'époque franque. Le premier est celui de la *Trénegale*, au versant de la côte d'amont. Ce champ appartient à la fabrique et porte le nom de *Terre de l'Église*, ce qui me paraît une preuve de son ancienne destination sépulcrale. La tradition l'appelle le *Cimetière des Anglais*, parce que ceux qu'il renferme sont inconnus. Les squelettes que l'on y rencontre ne portent pas trace de cercueil. Étretat, les Dalles, Veules et Saint-Valery-en-Caux ont aussi des cimetières sur le versant de la côte d'amont.

Le second cimetière d'Yport est dans la *Cavée de la rue Hottière*, au versant de la côte d'aval, sur le bord du grand chemin d'Etretat. On dit que dans les premières années du XIXe siècle on y a trouvé des cercueils de pierre dont on s'est servi pour faire des *bailles*.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Yport paraît avoir été de tout temps un lieu très habité. Les habitants que j'ai interrogés racontent tous que l'on trouve des débris au fond du Val et

sur les collines. Ce qui est encore un reste vivant d'antiquités, ce sont les traditions et les légendes populaires dont est rempli ce pays de marins et de gens simples.

Pour les *faisières* du bois des Hogues, voir l'article sur Saint-Léonard.

« Le Havre et son arr., t. II. — Canton de Fécamp, » p. 58.
« Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 112-113.
« Etretat et ses environs, » article *Yport*.
« Revue de la Normandie, » t. V.

FROBERVILLE.

EPOQUE INCERTAINE. — A Froberville, on m'a signalé la *Terre des Mottes*, où l'on dit que des buttes ont été détruites.

On dit aussi que l'église est tranférée, et qu'elle fut jadis à la *Mare-Blonde*.

GANZEVILLLE.

EPOQUE INCERTAINE. — On assure à Ganzeville que l'église a été changée de place, et qu'elle était autrefois au hameau de *la Porte-de-Pierre*.

MANIQUERVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine qui de Lillebonne se dirigeait vers Etretat et vers Fécamp passait sur le territoire de Maniquerville, non loin de l'endroit où fut assise au moyen-âge la châtellenie de Thiboutot. La bifurcation de la voie, pour Etretat et pour Fécamp, devait avoir lieu aux environs de Maniquerville.

PÉRIODE NORMANDE. — Derrière l'église de cette ancienne paroisse était et est encore en partie une motte considérable, jadis couverte de taillis. Attaquée en 1861, elle n'a donné que des débris du moyen-âge. Je la crois l'assiette ou le donjon du château de Thiboutot, depuis longtemps disparu. M. Guilmeth dit que près d'elle on a trouvé des sarcophages en pierre.

« Neustria pia, » p. 863.
L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 166-67, et t. XXIV, p. 364-45.
Guilmeth, « Desc. géog., hist. stat. et mon., » t. Ier, p. 260.
L'abbé Cochet, « Voie rom. de Lillebonne à Etretat, » p. 3.

VATTETOT-SUR-MER.

EPOQUE INCERTAINE. — Sur le territoire de Vattetot sont des *fosses faisières* ou ferrières, semblables à celles du bois des Hogues. On a dû en extraire du poudingue ferrugineux pour meules à broyer, et probablement aussi du fer, aux époques gauloise, romaine et franque. On m'a assuré qu'au point appelé *la Mahaise* est une mare énorme entourée de

terrassements, laquelle, ayant asséché un jour, a été trouvée remplie d'ustensiles de toute sorte. — La Bibliothèque de Fécamp contient un poudingue poli ayant servi de meule, qui provient des ferrières de Vattetot.

L'abbé Cochet, « Discours de réception à l'Académie royale de Rouen, » p. 14-16.

LES LOGES.

La commune des Loges a un vaste territoire dont une partie est en bois-taillis, tandis que l'autre est en terres labourées que cultivent ses dix-neuf cents habitants. Sur un si grand espace, il n'est pas étonnant que bien des débris se rencontrent.

ÉPOQUE ROMAINE. — Un des plus anciens que nous connaissions est la voie romaine qui, en 1815, a été trouvée pavée et encaissée, mais ensevelie sous terre, au hameau des *Reniax*.

En 1849, dans les parties de bois que défrichait M. Piednoël, ancien maire de Saint-Valery-en-Caux, j'ai constaté les restes de plusieurs habitations romaines, encore reconnaissables à leurs fondations, à leurs tuiles, à leurs poteries et à leurs meules à broyer en poudingue.

Mais la plus belle découverte antique des Loges est celle qui a été faite, en janvier 1851, par M. Fauquet-Lemaître, de Bolbec, qui défrichait alors cent quarante acres de bois. Il trouva un dolium en terre rouge contenant une belle olla en terre grise, laquelle renfermait une urne de verre remplie d'os brûlés et concassés. Une soucoupe rouge recouvrait l'urne cinéraire.

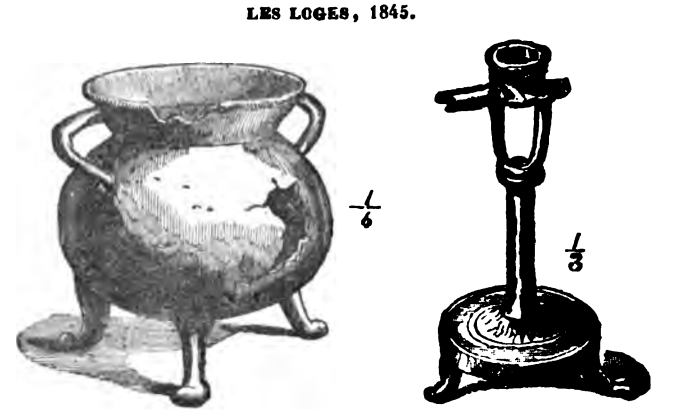
Cette découverte ayant fait bruit, je me transportai aux Loges le 8 février 1851, et j'y reconnus aisément la présence d'un cimetière à incinérations que j'explorai au mois d'août suivant.

Ce cimetière, qui avait 16 mètres de long sur 8 de large, renfermait au moins cent vingt vases dont cinquante environ contenaient des os brûlés. On nous a parlé d'un Auguste en argent; mais nous, nous n'avons rencontré aucune monnaie. Parmi les vases, nous avons reconnu trois *doliums* en terre rouge, dix vases de verre dont trois barillets, une clochette et un anneau en bronze, et une petite cuillère en argent. Un seul vase de terre rouge portait la marque de potier (DAMINI M). Mais deux barillets nous ont fourni des marques de verrier : F. P. FRONT. — FRONT. S. C. F. Nous attribuons ces incinérations au IIe ou au IIIe siècle de notre ère. Les objets qui en proviennent sont au Musée de Rouen.

Du reste, nous avons donné une description détaillée de notre exploration dans les divers ouvrages que nous indiquons dans notre bibliographie.

EPOQUE INCERTAINE. — Une autre découverte assez curieuse, mais d'une date incertaine, a été faite aux Loges, en 1845, par le sieur Moignard, cultivateur. Elle consiste en

LES LOGES, 1845.



MARMITE ET CHANDELIER EN BRONZE.

une de ces chaudières d'airain à trois pieds et deux anses assez communes en Normandie et dans toute la France. Celle-ci contenait trois chandeliers ou pieds de lampe en bronze, et trois cuillères marquées d'une fleur de lis. Ce dernier détail paraît indiquer une origine assez récente. Nous croyons que ces objets ont été achetés par M. Deville pour le Musée de Rouen.

ÉPOQUE FRANQUE ET PÉRIODE NORMANDE. — Nous ne pouvons passer sous silence une tradition populaire, si étrange qu'elle nous paraisse. Nous avons entendu dire que le nom des Loges *(Logiæ)* venait de ce que les comtes de Caux ou les ducs de Normandie avaient établi sur ce point les *loges de leurs chiens*. Ce qui est plus sûr, c'est qu'à l'époque normande il y avait déjà aux Loges un vieux château-fort dont les murs en tuf présentent encore des cintres romans.

M. Leroy a marqué sur la carte un monastère aux Loges à l'année 656. Il suit en cela les errements de MM. Guilmeth et Paillard de Saint-Aiglon, qui ont cru devoir placer à Bordeaux, près des Loges, l'ermitage de Childemarque, première abbesse de Fécamp, que d'autres font venir de Bordeaux en Aquitaine. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer.

BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Cochet, « La Voie romaine de Lillebonne à Étretat, » p. 4.
Id., «La Normandie souterraine,» 1re édit., p. 77-82; 2e édit., p. 87-95.
Id., « Revue de Rouen, » année 1851, p. 385-394.
Id., « Bulletin monumental, » t. XVIII, p. 5-16.
L'abbé Cochet, «Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.,» t. XIV, p. 168; t. XIX, p. 303-312, et t. XXIV, p. 344.
Guilmeth, « Desc. géog., hist., stat. et mon., » t. Ier, p. 181, 261-65.
Paillard, « Le Havre et son arrondiss., t. II.— Canton de Fécamp, » p. 12.

CANTON DE GODERVILLE.

GODERVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le seul vestige d'antiquité que nous connaissions sur le territoire de ce bourg est le passage de la voie romaine qui allait de Lillebonne à Etretat et à Fécamp. M. Lecointe, ancien juge de paix, a vu détruire l'encaissement de cette voie vers 1815, au

lieu dit *la Fosse-aux-Prêcheux*, à quelques mètres de l'ancien château de Goderville. — M. Deville pourtant nous a cité un moyen bronze de Marc-Aurèle trouvé à Goderville.

ÉPOQUE FRANQUE. — Ce lieu est appelé *Godardi-Villam* dans la charte de Charles-le-Chauve qui, en 875, fait le dénombrement des biens du chapitre de Rouen.

L'abbé Cochet, «Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.,» t. XIV, p. 167, et t. XXIV. p. 344.
Id., «Voie romaine de Lillebonne à Etretat.,» p. 3 et 4.
A. Le Prevost, «Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.,» t. XI, p. 9.

CRETOT (SECTION DE GODERVILLE).

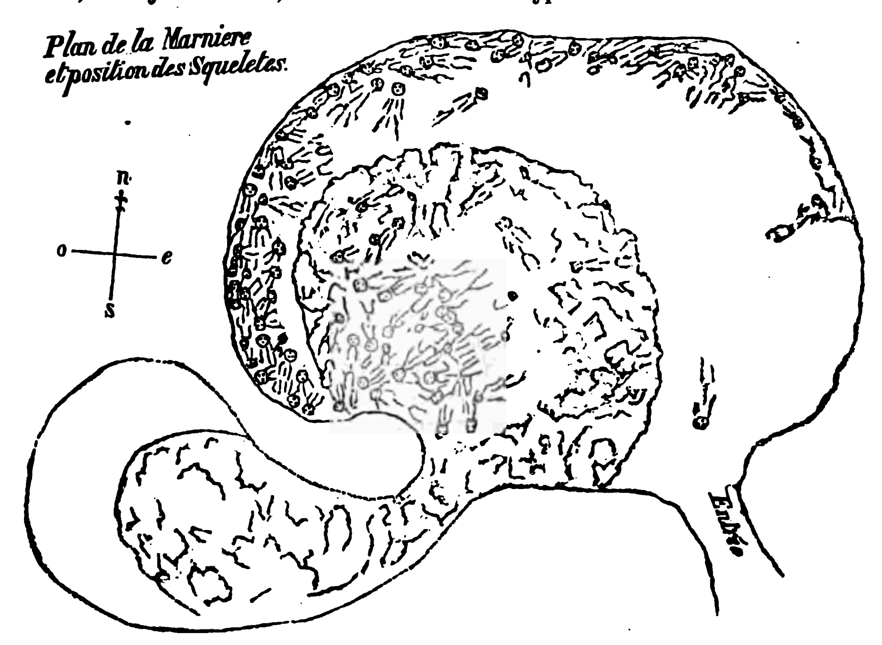
ÉPOQUE INCERTAINE. — Près du modeste château de Cretot est une motte énorme couverte de hêtres et de sapins fort élevés. Les sires de Cretot, dont le château s'appuyait sur la motte, étaient autrefois grands Bouteillers héréditaires de Normandie.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1832 ou 1833, lors de la démolition de l'ancienne église de Cretot, M. le docteur Robin nous a assuré avoir trouvé des tuiles à rebords et plusieurs cercueils en pierre sous forme d'auge.

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 4.
L'abbé Cochet, « Les Eglises de l'arrondiss. du Havre,» t. II, p. 129.
L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.,» t. XIV, p. 167, et t. XXIV, p. 344.
Id.. « Voie romaine de Lillebonne à Etretat, » p. 4.

ECRAINVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE, PROBABLEMENT FRANQUE (?). — Dans un des embranchements du Grand-Val d'Etretat, près d'un hameau appelé *le Val-Miellé*, au lieu dit *Maucomble*, on a découvert, le 5 juin 1778, une carrière ou crypte curieuse contenant environ cent



cinquante squelettes humains. Cette carrière, large de 10 à 12 mètres et haute de 2 mètres 35, a été dessinée et publiée par l'abbé Dicquemare, du Havre, dans le *Journal de Physique*, de l'abbé Rozier. M. Dicquemare, qui avait visité la crypte de *Maucomble* (1) en compagnie de l'abbé Anfray, propriétaire du lieu, nous a laissé également une description de ce qu'il vit dans cette catacombe cauchoise. Les squelettes étaient dispersés sur tout le pavé de la marnière, mais plus spécialement autour des parois. Il y en avait de tout âge, et ils paraissaient être là depuis bien longtemps. Il croit que les infortunés qui peuplaient cette crypte y sont entrés vivants, et qu'ils y ont été enfumés.

Peu d'objets d'art accompagnaient ces restes humains. On n'a recueilli qu'une clef et deux boucles en fer. Ce dernier détail nous fait penser à l'époque franque, probablement au temps des invasions normandes.

(1) La crypte de Maucomble n'est pas sans analogue en archéologie. D'abord, nous pourrions rapprocher d'elle les nombreux souterrains-refuges dont la Picardie est semée. L'abbé Lebeuf les avait connus dès le siècle dernier. Après avoir rappelé ceux de la vallée de la Somme « qui ont, dit-il, la forme d'une croix de Saint-André, » il les attribue à l'époque des invasions normandes. Dans les recherches qu'il a faites sur ces cryptes, il expose qu'un acte de 1181 leur donne le nom de « Territorium sanctæ liberationis. » Le Beauvaisis paraît avoir été couvert de ces souterrains. Dans son « Répertoire archéologique du département de l'Oise, » que vient de publier le gouvernement, M. E. Woillez en cite presque à chaque page. Nous noterons spécialement les souterrains-refuges de Grandvilliers, de Cempuis-le-Grand, de Dameraucourt, de Fouquerolles, de Tillé, de Troissereux, de Novillers, de Beauvoir, de Bonvillers, de Bonneuil-le-Plessis, de Fléchy, de Roquencourt, du Mesnil-Saint-Firmin, de Villers-Vicomte, d'Agnetz, d'Avrechy, de Bulles, de Rémérangle, de Blanc-Fossé, de Cormeilles, de Choqueuse-lès-Besnard, de Croissy, de Doméliers, de Campremy, de Froissy, de Noyers-Saint-Martin, de Saint-André-Farivillers, de Nourard-le-Franc, de Fontaine-Bonneleau, etc. — Des grottes et des souterrains à peu près semblables sont également signalés dans le Cher. (« Mém. de la Commission hist. du Cher, » n° 5, p. 88-100.) — Mais en dehors de ces généralités, voici des cas beaucoup plus rapprochés du nôtre. En 1851, sur le territoire de Chouilly, dans la montagne de Sarran, près Epernay, on a trouvé une caverne taillée dans la craie en forme de masse de four. Elle se partageait aussi en deux caveaux, dont le plus petit contenait quarante-huit squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants, jetés pêle-mêle au beau milieu de la pièce. Trois vases, en terre cuite, et des haches en silex, se trouvaient avec les corps. — Dans le voisinage on a fait encore une pareille découverte ; mais là, il y avait seulement trente squelettes. Le *Mont-Sarran* s'appelle le *Tombeau*. (« Congrès archéol. de France, séanc. gén. de 1855, » p. 199 et 201.)—En 1816, près Nogent-les-Vièrges, dans le département de l'Oise, on a découvert une grotte, dite à présent du *Retiro*. Elle a la forme d'une fève, et l'on y pénètre par un trou pratiqué dans la craie. Elle est dallée en pierre naturelle. On y a compté quatre-vingt-dix squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants. Avec ces corps on a recueilli une hache et un couteau en silex et un fragment de poterie gauloise. (Houbigant, « Recueil des antiq. bellovaques, » p. 54-110, et « Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, » t. IV, p. 462-518. — Barbié du Boccage, « Mém. de la Soc. des Antiq. de France, » t. III, p. 299. — « Revue encyclopédique, » de novembre 1820, t. VIII, p. 41. — Graves, « Notice archéol. du départ. de l'Oise, » p. 17.) — En 1839, à Séry, près Crépy (Oise), on a trouvé chez M. le baron de Delfaut de Belfort une grotte pavée et lambrissée avec des dalles grossières. On y a également reconnu des ossements, un anneau de pierre, une corne de cerf, une hache en silex et de la poterie gauloise. (Houbigant, « Recueil des Antiq. bellovaques, » p. 57-58.) — En 1861, à Misy, commune de Levrigny, canton de Dormans (Marne), on a découvert une caverne ovale, ayant 4 mètres 60 sur 3 mètres à 1 mètre 90 de large, et 1 mètre 25 de haut. Elle était remplie d'ossements humains et d'objets en silex. Il y avait trente-trois crânes, des haches, des couteaux en silex, des bois de cerfs et de la poterie grossière. — A Chouilli (Marne), en 1851, caveau taillé dans la craie, haut de 1 mètre 10, long de 4 mètres 30 sur 3 mètres 40. Il contenait quarante-huit squelettes, trois vases de terre et quelques instruments de silex. (« Revue des Soc. Sav., » 3ᵉ série, t. Iᵉʳ, p. 129-130.)

Fermée peu après l'événement, la crypte de Maucomble fut ouverte de nouveau en 1785 et en 1837. A présent, on y pénètre à volonté.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 347-350; 2e édit., p. 441-445.

L'abbé Dicquemare, « Remarques sur une ancienne marnière du gouvernement du Havre et sur des squelettes humains qu'on y a trouvés, » dans le « Journal de Physique, » d'octobre 1779, t. XIV, p. 302-306, et planches.

AUBERVILLE-LA-RENAULT.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans sa *Carte archéologique*, M. Leroy indique ici une motte ou vigie. — On nous a assuré qu'il existait à Auberville des traces écrites et monumentales de l'ancien passage de la rivière disparue d'Etretat.

BEC-DE-MORTAGNE.

EPOQUE ROMAINE. — En 1864, il a été trouvé au Bec-de-Mortagne une très belle meule à broyer en poudingue avec son réceptacle. Elle est entrée dans la Bibliothèque de Fécamp.

EPOQUE INCERTAINE. — Sur une colline et dans un bois dit *Bois-de-Notre-Dame* ou *de-la-Vieille-Tour*, est une motte énorme fossoyée, du côté de la colline, par une douve de plus de 25 mètres de profondeur, et appelée *la Vieille-Tour*. Malgré les broussailles qui la couvrent et qui l'environnent, il m'a semblé y reconnaître des restes de maçonnerie. On parle même de souterrains communiquant avec le *Vieux-Châtel.*

Ce *Vieux-Châtel* est une ruine encore imposante de forme carrée, qui dut être le château du moyen-âge. On parle de fées et de fantômes errant la nuit autour de ses débris.

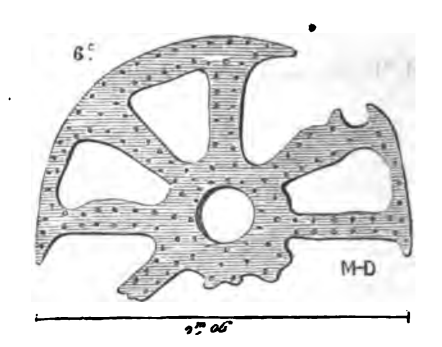
L'abbé Cochet, « Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 170.

De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 123.

BAIGNEVILLE (SECTION DU BEC-DE-MORTAGNE).

ÉPOQUE FRANQUE. — Dans la vallée opposée à celle de Valmont, là où coule aujourd'hui le *Bec-de-Mortagne (Beccum de Mortuo stagno)*, vallée toute remplie de moulins et de vieilles maisons bâties en tuf, on remarque sur une hauteur abrupte le point où fut jadis l'église de Baigneville. Le cimetière de cette église, détruite par la Révolution, est possédé par M. Lanchon, de Fécamp. En cherchant du caillou dans ce terrain, des ouvriers ont

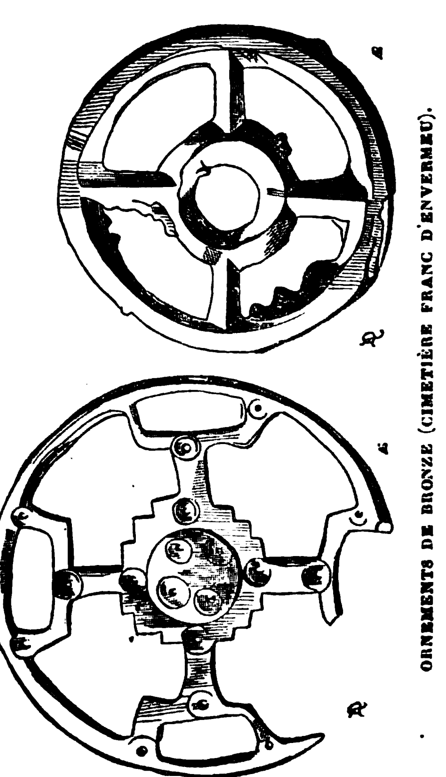
trouvé, en 1856 ou en 1857, un cercueil de pierre contenant une sépulture de l'époque franque. Autour du squelette étaient des armes de fer et des ornements de bronze. Malheureusement, le tout a été détruit, à l'exception d'un ornement circulaire dont jusqu'ici je n'ai su bien déterminer l'usage (1). J'en ai trouvé de pareils à Envermeu. D'autres en ont rencontré en Bavière, dans le Luxembourg, dans le Beauvaisis et bien ailleurs. — J'en donne ci-contre le dessin.



SAINT-MACLOU-LA-BRUYÈRE.

PÉRIODE NORMANDE. — Au xe siècle, ce lieu est appelé *Ecclesia Sancti Machuti.* C'est là, suivant une chronique de l'abbaye de Fécamp, qu'aurait eu lieu, en 990, le changement du vin en sang pendant la messe du prêtre Isaac, le jour même où Robert de Normandie dédiait l'abbaye de la Sainte-Trinité, en présence de Richard Ier. Ceci serait aussi, selon nous, l'origine et la meilleure explication de la célèbre relique connue sous le nom de *Précieux-Sang de Fécamp.*

ÉPOQUE INCERTAINE. — Une tradition prétend que l'église de cette paroisse a été changée de place : les uns disent qu'elle était à la *Pointe ;*



ORNEMENTS DE BRONZE (CIMETIÈRE FRANC D'ENVERMEU).

(1) Ce genre d'ornement, formant la roue découpée, est assez fréquent dans les sépultures franques ou teutoniques. Cependant on ne le rencontre que sur des morts de distinction. Jusqu'à présent, on n'a pu en déterminer clairement l'usage. Nous croyons cependant qu'il se rattache au ceinturon, dont il devait former la parure. Nous en avons trouvé deux ou trois analogues à Envermeu. Déjà nous en avons reproduit un dans notre « Normandie souterraine » (pl. XIII, fig. 4.) Aujourd'hui nous en donnons deux autres venant de cette même vallée de l'Eaulne. Autant que nous pouvons nous en souvenir, nous croyons avoir recueilli ces objets à la ceinture des morts. — Des plaques circulaires et découpées de la même manière ont été tirées du magnifique cimetière de Nordendorf, en Bavière. M. Lindenschmit a bien voulu nous en adresser les dessins. Le grand-duché de Luxembourg en a également fourni à M. Namur. La France en a donné sur plusieurs points. Nous pouvons citer notamment le Beauvaisis. En 1858, les fouilles de Montescourt-Lizerolles en ont présenté une à M. Heré, de Saint-Quentin. (« Mém. de la Soc. acad. de Saint-Quentin, » 3e série, t. Ier, p. 365-70, pl., fig. A.) En 1859, M. Doublet de Bois-Thibault en signalait une autre dans une sépulture mérovingienne de l'église de Saint-Martin-au-Val, aux portes de Chartres. (« Revue archéologique, » XVIe année, p. 366, n° 8.) — A Romilly (Cal-

les autres, à la *Valette*. Ces translations indiquent parfois des cimetières mérovingiens. — M. Leroy place une *vigie* à Saint-Maclou-le-Bruyère.

« Neustria pia, » p. 207. | « Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 18, 145.

DAUBEUF-SERVILLE.

Cette commune se compose des deux anciennes paroisses de Serville et de Daubeuf-le-Sec.

ÉPOQUE INCERTAINE. — D'après la tradition, la rivière de Ganzeville ou de Fécamp prenait autrefois sa source à Daubeuf, surnommé maintenant le Sec, parce que sa rivière s'est trouvée un jour subitement asséchée. La tradition rattache à cette disparition de rivière l'idée d'une punition céleste. On raconte que le curé fit évanouir la source parce que les habitants de la vallée avaient chassé des fontaines les habitants de la plaine, altérés par une grande sécheresse.

E. Marchand, « Des Eaux potables en général, etc., » p. 124, 164. | L'abbé Cochet, « Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 84.

MENTHEVILLE

ÉPOQUE GAULOISE. — M. E. De la Quérière, de Rouen, a signalé au public et à la Commission des Antiquités la découverte faite à Mentheville, en 1842, de deux hachettes en silex, dans le voisinage du vallon et des carrières de *Pêtreval*, d'où sont sorties, dit-on, les pierres de l'abbaye de Fécamp et de beaucoup de nos anciennes églises du pays de Caux.

« Revue de Rouen », année 1843, 1er sem., p. 185-87.

GONFREVILLE-CAILLOT.

ÉPOQUE INCERTAINE. — J'ai connu près de l'église de Gonfreville une motte ou tertre entouré de fossés, et dont il m'est impossible de déterminer le caractère.

BRETTEVILLE-LA-CHAUSSÉE.

ÉPOQUE ROMAINE. — C'est peut-être ce lieu qui est appelé *Britavilla* dans une charte du duc Robert renouvelant les donations faites par Charles-le-Chauve à la Cathédrale de Rouen. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'affixe ou surnom de *Chaussée* lui vient bien cer-

vados), en 1863, pendant que l'on creusait les fondations de l'église, M. Gervais, de Caen, a recueilli une plaque circulaire en bronze formant une rose découpée à jour, représentant l'aspect de deux guivres entrelacées. (« Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. II, p. 664. — M. le colonel de Morlet, de Strasbourg, raconte qu'à Hochfetden, près Brumath (Bas-Rhin), on a trouvé, vers 1862, dans un cimetière franc, une plaque de bronze découpée, où l'on croit voir les têtes de quatre serpents circulaires à rayons. Cette plaque qu'il reproduit était, dit-il, sous le crâne d'un squelette. « Notice sur des cimetières gaulois et germaniques découv. dans les environs de Strasbourg, » p. 6. Une plaque du même genre a été également trouvée, en 1861, dans le cimetière franc de Verly (Oise). « Bull. de la Soc. Acad. de Laon, » t, XIII, pl. IV, fig. 1.

tainement de la voie romaine qui traversait le village. La trace de cette voie antique, qui, partant de Lillebonne, conduisait à Étretat et à Fécamp, est encore marquée dans les deux hameaux de la *Grande* et de la *Petite-Cauchie* de Bretteville.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Non loin de la chaussée romaine se trouvaient encore, en 1834, deux tertres ou *tumuli* antiques entièrement couverts de taillis. L'un d'eux, dont la forme était oblongue, a été détruit pour la culture vers 1844; l'autre, qui doit subsister encore, est voisin du bourg ou du *carreau* de Bretteville, comme on dit dans le pays.

Ce terrassement étrange, que j'ai visité bien des fois, se compose d'abord d'un fossé profond parfois rempli d'eau comme une douve féodale, lequel isole de la plaine une plate-forme en demi-lune assez spacieuse et élevée au-dessus du sol environnant. Puis, à l'un des bouts de ce terre-plein, s'élève une énorme motte circulaire qui n'avait pas moins de 20 à 25 mètres de hauteur. Au sommet de ce donjon en terre, j'ai remarqué avec étonnement des restes de fortes et épaisses murailles dont je ne distinguais pas alors le caractère. Ce terrassement intéressant et mystérieux doit subsister dans son intégrité.

« Mém. de la Société des Antiquaires de Norm., » t. XI, p. 13; t. XIV, p. 167-68, et t. XXIV, p. 344.

L'abbé Cochet, « Voie romaine de Lillebonne à Étretat, » p. 3 et 4.

GRAINVILLE-L'ALOUETTE (SECTION DE GRAINVILLE-IMOVILLE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — D'après les monuments géographiques et les traditions locales, Grainville-l'Alouette posséda autrefois une rivière aujourd'hui disparue sous terre. Ce cours d'eau prenait sa source sous le mamelon que dominait autrefois l'église démolie de Grainville, et, après avoir arrosé tout le Grand-Val, il se jetait à la mer à Étretat. Une légende populaire, digne des temps héroïques, attribue à une bohémienne la disparition de cette rivière, assez forte pour faire tourner un moulin à sa source. D'après les monuments historiques, la perte du ruisseau n'aurait eu lieu que depuis deux ou trois siècles.

Nous ne saurions dire ce que cache la légende de cette rivière. Ce ruisseau a-t-il disparu par un événement géologique, ou par la volonté des missionnaires chrétiens, à cause du culte que portaient à cette source les idolâtres? Nous serions tenté d'adopter cette dernière version.

ÉPOQUE ROMAINE. — En tous cas, Grainville a montré au siècle dernier, dans un de ses champs labourés, un cimetière romain rempli d'incinérations. Aperçu d'abord vers 1750 par le fermier qui exploitait la terre, il devint, en 1755, l'objet de l'attention de plusieurs personnes savantes de la ville du Havre. Les découvertes provenant de la culture ayant été portées dans cette cité commerçante et éclairée, M. Duboccage de Bléville, l'historien du Havre-de-Grâce, se transporta à Grainville et fouilla une journée dans le *Fief-des-Champs,* qui, depuis lors, prit le nom de *Terre-à-Pots* ou de *Pièce-à-Pots,* qu'il porte encore aujourd'hui. En une seule journée, M. de Bléville mit au jour cent cinquante vases antiques en terre et en verre. Il en emporta une partie au Havre, rédigea un procès-verbal de sa fouille, dressa

un plan de la terre et tira un dessin des vases. Si les objets sont de nouveau perdus, du moins le procès-verbal et le dessin sont arrivés jusqu'à nous. Communiqués vers 1823 à la Commission des Antiquités par M. Pinel, du Havre, l'un et l'autre ont été publiés par nous, en 1857, dans le volume de nos *Sépultures*.

Outre ces vases, M. Duboccage de Bléville trouva encore dans son exploration trois monnaies de bronze du temps des Antonins, un anneau d'ambre ou de succin et un ornement en métal ou en jayet.

Nous avons toujours désiré faire des fouilles dans la *Terre-à-Pots* de Grainville, et nous n'en perdons pas l'espérance.

Ce lieu paraît avoir été fort habité à l'époque romaine, car, en 1834, M. Robin, de Goderville, et moi, nous avons trouvé chez un tisserand une belle urne grise qui, en 1830, était sortie du fossé d'une ferme.

BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Cochet, « Étretat et ses environs, » p. 24-25.
Id., « Le Havre et son arrondiss., t. II. — Canton de Criquetot, » p. 24-25.
Id., « Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 137.
Id., « Étretat, son passé, son présent, son avenir, » 2e édit., p. 66-68 ; 3e édit., p. 96-100.
Id., « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 122-24 ; 2e édit., p. 140-42.
L'abbé Cochet, « L'Étretat souterrain, » 1re série, p. 6.
Id., « Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 69-93, et planche.
E. Marchand, « Des Eaux potables en général, etc., » p. 172-173.
Noël de la Morinière, « Second Essai sur le départ. de la Seine-Inférieure, » p. 32, 38-39.
A. Bosquet, « La Norm. romanesq. et merveil., » p. 501.

MIRVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Mirville est un lieu fort ancien. Dès 1814 et 1820, en travaillant à la fontaine qui coule au pied d'un coteau et au bord d'un bois, on trouva une quantité de statuettes en terre cuite dont j'ai vu les derniers vestiges chez M. le marquis de Mirville, à Gommerville. J'y ai reconnu des *Vénus* anadyomènes et des *Lotones* assises dans un fauteuil et tenant dans leurs bras un ou deux petits enfants. Il est évident que ce sont là des statues votives jetées dans une fontaine vénérée par les Gallo-Romains idolâtres. Une statuette de Latone à deux enfants et un tronc de Vénus sont au Musée de Rouen, venant de la vente d'Hyacinthe Langlois, qui les tenait de MM. Rever et de Mirville. MM. Rever et de Mirville visitèrent cette découverte, et offrirent quelques échantillons de ces statuettes au Musée de la Société des Antiquaires de Normandie.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Non loin de l'église actuelle et dans l'enceinte du château, est une motte de vallée assise dans une prairie.

Une vieille tradition dit que l'église de Mirville a été transférée, et qu'elle était autrefois placée dans des terres labourées connues sous le nom de *Vieux-Cimetière*. On prétend même rencontrer avec la charrue les fondements de l'édifice disparu.

Si cette translation a eu lieu, il faut qu'elle soit bien ancienne, car l'église actuelle est du XIIe ou du XIIIe siècle.

« Mém., de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. Ier, p. LIX et LX, et t. III, p. XXXVI et 204.

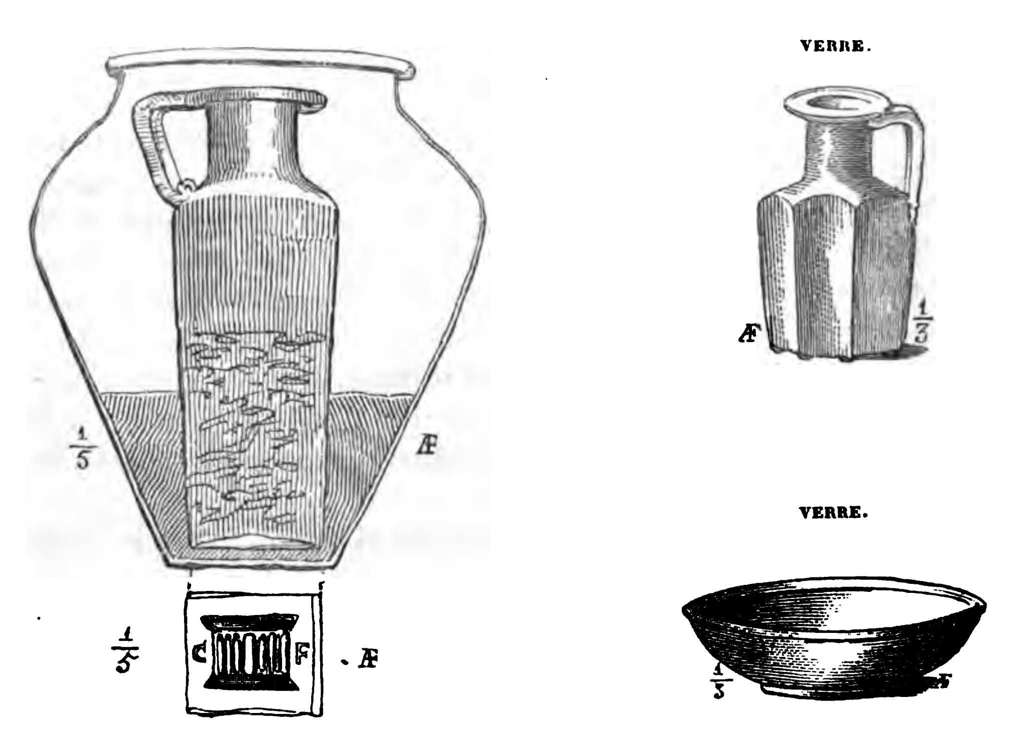
« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 168; 2e édit., p. 192.
« Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 153-54.

BRÉAUTÉ.

ÉPOQUE INCERTAINE. — J'ai toujours entendu signaler à Bréauté la présence d'une motte ou vigie antique, que je crois avoir été détruite vers 1830.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine, qui de Lillebonne se dirige vers Étretat et vers Fécamp, passe par Bréauté où elle est encore bien reconnaissable au hameau de *La Cauchie.*

En avril 1856, il a été trouvé à Bréauté, à quelques pas de la route départementale no 9, au lieu appelé *Givoust*, un cimetière des trois premiers siècles de notre ère. On a cru d'abord reconnaître les clôtures et les barrières du champ de repos. Mais ce qui est plus certain, c'est qu'à 50 centimètres du sol, il a été rencontré une cinquantaine de vases antiques provenant des incinérations. Nous avons décrit ces vases qui sont aujourd'hui au Musée du Havre, auquel M. Mochon, de Goderville, propriétaire du terrain, les a offerts. Ces vases consistent surtout en une belle *olla* ou urne en terre grise, renfermant dans son sein une magnifique urne en verre de forme carrée et encore remplie d'os brûlés. Au fond de l'urne est figuré un autel avec ces deux lettres : C. F. Deux jolis vases de verre accompagnaient cette urne. — Nous reproduisons ici ces quatre dernières pièces.



VASES ROMAINS (BRÉAUTÉ, 1856).

Dans une fouille que je pratiquai moi-même à Givoust en juillet de la même année, je rencontrai encore trois urnes de terre en forme de *pot-au-feu*, remplies d'os brûlés et concassés.

« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 410-416.
« Courrier de Fécamp, » d'avril 1856.
« Journal de Fécamp, » d'octobre 1856.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 167, et t. XXIV, p. 343-44.
« Voie romaine de Lillebonne à Étretat, » p. 3 et 4.

BORNAMBUSC.

Époque incertaine. — J'ai vu, en 1835, la place d'une motte circulaire détruite vers 1830 par un propriétaire de Bornambusc. Elle était au bord du chemin de grande communication n° 11, qui va de Goderville à Saint-Romain. M. Gaillard assure avoir connu un fragment de voie romaine sur le territoire de Bornambusc.

E. Gaillard. « Recherches archéologiques, » p. 11.

HOUQUETOT.

J'ai connu à Houquetot un chœur en tuf et une abside romane circulaire du XIe siècle. On y signale aussi quelques antiquités mal caractérisées.

VIRVILLE.

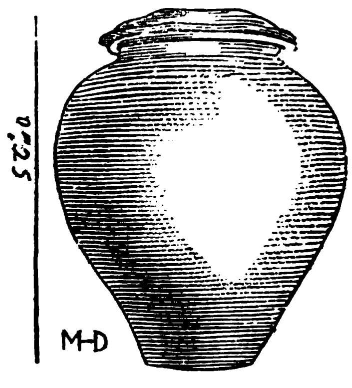
On m'a parlé d'une motte ou vigie antique sur le territoire de Virville, dont l'église est romane du XIe siècle.

SAINT-SAUVEUR-LA-CAMPAGNE (section de saint-sauveur-d'émalleville).

Epoque franque — Au moyen-âge, ce lieu est appelé *Sancti Salvatoris in Campaniâ*, dans les archives du prieuré de Grâville, ce qui fait croire que c'est à lui qu'il faudrait appliquer le nom de *Villa Campania*, *in pago Caletensi*, mentionné dans le récit des miracles de saint Wandrille. Ce dernier écrit est l'œuvre d'un moine du IXe siècle.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 13.
Mabillon, « Acta sanc. ord. S. Benedict., » sæc. II, p. 547.

MANNEVILLE-LA-GOUPIL.



VASE ROMAIN EN TERRE (MANNEVILLE, 1861).

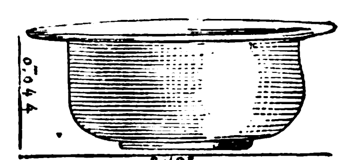
Époque romaine. — En avril 1858, on a trouvé à Manneville-la-Goupil un cimetière romain dans une ferme située au hameau de *Chambray*, à quelques pas de la route impériale n° 25. C'est en comblant une mare que les incinérations antiques se sont fait jour.

M. le curé de Manneville et le fermier, M. Hélie, m'ont cédé pour le Musée de Rouen deux urnes en terre grise en forme de *pot-au-feu* : l'une contenait encore des os brûlés; puis quatre ou cinq vases aux offrandes, se composant de cruches et d'écuelles en terre en mauvais état de conservation.

J'ai vu au Havre, chez Mlles de Saint-Pierre, propriétaires de la ferme, une belle urne carrée en verre remplie d'os brûlés qui trempaient dans l'eau d'interposition. Le fond de cette urne est remarquable par des reliefs reproduisant des oiseaux, des poissons et une douzaine de lettres placées aux angles. Malheureusement, l'ensemble est indéchiffrable. Nous donnons ici un dessin de ce curieux vase et de son fond.

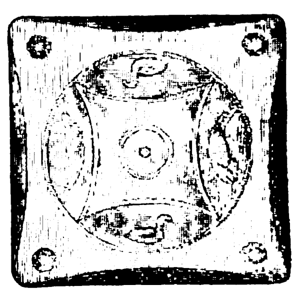
Cette urne était accompagnée de huit à dix vases en terre rouge, noire ou blanche : c'étaient des bols, des plateaux, des soucoupes et de petites amphores pour les offrandes et les libations.

En septembre 1861, j'ai fait une fouille à Manneville, et j'ai encore trouvé une urne en terre grise parfaitement conservée. Elle était recouverte d'une écuelle renversée, et contenait, avec des os brûlés, une coupe de verre, trois palets en os et trois monnaies de bronze du Haut-Empire.



VASE EN VERRE (MANNEVILLE, 1861).




VASE ROMAIN EN VERRE (MANNEVILLE, 1858).

« Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. II, p. 136.
« Journal de Fécamp, » du 24 avril 1858.
« Journal de l'arrond. du Havre, » du 6 avril 1858.
« Journal de Rouen, » des 5 et 6 avril 1858.
« Revue archéologique, » nouvelle série, t. VIe, p. 33, année 1863.
« Bulletin monumental, » t. XXIX, p. 34.
« Revue de la Normandie, » Ire année, p. 794-95.

CANTON DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC.

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC.

Ce lieu est appelé *Colbosc* dans la charte délivrée (vers 1050) par Guillaume-le-Bâtard, pour la fondation de l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine de *Juliobona* (Lillebonne) à *Caracotinum* (Harfleur) passait par Saint-Romain. Elle est surtout bien reconnaissable dans la traverse de Saint-Michel-du-Haisel. Les fabuleuses chroniques de la Normandie en attribuent la confection à Jules César lui-même, avec les débris de la ville gauloise de *Calet*.

ÉPOQUE FRANQUE. — D'après le pouillé d'Eudes Rigaud, au XIIIe siècle, Saint-Romain aurait partagé avec Gommerville l'honneur d'être le titre d'un doyenné : « Decanatus de Sancto Romano, aliàs de Gomervillâ. » Céla suppose une existence dès l'époque franque.

A cette période reculée, nous pourrions peut-être rapporter les ruines du *Catiau-Robert*, situées au bord du vallon, entre les anciennes paroisses de Grosmesnil et de Saint-Michel-du-Haisel, aujourd'hui réunies à Saint-Romain (1).

Nagerel, « Descrip. du pays et duché de Normandie, » p. 5 et 6.

L'abbé Belley, « Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635-653.

Guilmeth, « Notice sur le bourg de St-Romain, » p. 24.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 155, et t. XXIV, p. 320-321.

De Duranville, « Essai sur l'Histoire de la côte Sainte-Catherine, » p. 344.

LA REMUÉE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Ce village, qui est appelé *Remota* dans les titres du moyen-âge, ne nous est connu, archéologiquement parlant, que comme le passage de la voie romaine de *Juliobona* (Lillebonne) à *Caracotinum* (Harfleur).

L'abbé Cochet, « Les Eglises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 353.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Normand., » t. XIV, p. 154, et t. XXIV, p. 819-320.

LES TROIS-PIERRES.

ÉPOQUE GAULOISE (?). — Ce lieu, nommé *Tres Petræ* au XIIIe siècle, semble rappeler des monuments et des souvenirs druidiques.

PÉRIODE NORMANDE. — Dans le cimetière est un vieil if de plus de 7 mètres de circonférence, et dans lequel on a établi une chapelle en 1856.

L'abbé Cochet, « Les Eglises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 352-353.

PRETOT (SECTION D'ÉTAINHUS).

ÉPOQUE INCERTAINE. — On signale à Pretot une motte ou vigie. Ce lieu est appelé *Peltot* dans le pouillé d'Eudes Rigaud.

L'abbé Cochet, « Les Eglises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 341.

GRAIMBOUVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Entre l'église de Graimbouville et le château de Goustimesnil, un cultivateur a recueilli, en 1862, sur une taupinière, un *aureus* de Tibère pesant huit grammes et ayant traces de surfrappe.

(1) Une enceinte fortifiée, portant le nom de *Château-Robert*, se voit aussi au nord des ruines de Cambremont, près Acquigny (Eure.) (« Bull. mon., » t. XXXI, p. 66.)

SAINNEVILLE-SUR-SEINE.

Époque franque. — On attribue à ce village la dénomination franque de Sennen ou de Sennau, qui se lit dans la *Chronique de Fontenelle.* On voit en effet que saint Bénigne, religieux, qui devint plus tard abbé de Fontenelle, donna au monastère du bienheureux Wandrille un lieu nommé *Sennan* ou *Sennau.* Cette donation eut lieu en 698, la IVe année du règne de Childebert II.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 13.

« Chronicon Fontanellæ, » c. VII.

SAINT-AUBIN-ROUTOT.

Saint-Aubin, à présent surnommé Routot par suite de la réunion, depuis 1823, de l'ancienne paroisse de Routot, s'appelait, au siècle dernier et au commencement de celui-ci, Saint-Aubin-de-la-Botte, à cause d'une auberge de ce nom. Mais, au XVIIe siècle et auparavant, c'était Saint-Aubin-des-Cercueils. Cette dernière affixe remonte loin, car, au XIVe siècle, les registres de l'archevêché de Rouen disent Saint-Aubin-de-Sarcophagny, probablement pour sarcophage; au XIVe, ils le nomment Saint-Aubin-des-Serqueux, et enfin le pouillé d'Eudes Rigaud, rédigé au XIIIe siècle, l'appelle *Sanctus Albinus de Sarquelet.*

Époque romaine ou franque (?). — La raison de ce surnom funèbre vient à ce village de la quantité considérable de cercueils de pierre qu'on y trouve depuis des siècles. Nous croyons qu'au siècle dernier l'abbé Belley a entretenu de ces cercueils l'ancienne Académie des Inscriptions. De nos jours, vers 1820, M. Pinel, du Havre, a encore connu, dans le cimetière qui entoure l'église de Saint-Aubin, des cercueils de pierre. Il assure que le fossoyeur, en creusant les tombes, en rencontre fréquemment; presque toujours il brise ces tombeaux, vides depuis longtemps. M. Pinel en a vu découvrir un et l'a mesuré : il avait 1 mètre 88 centimètres de long, 20 centimètres de profondeur, 56 centimètres de large à la tête, et 28 aux pieds, mesures prises au dedans. L'épaisseur des parois était constamment de 6 centimètres. La matière, examinée par des tailleurs de pierre, a été reconnue provenir des environs de Paris. Tous étaient orientés est et ouest, et tous se ressemblaient.

M. Gaillard dit « qu'à Saint-Aubin-des-Cercueils, non loin de l'auberge de la *Botte,* existe un tertre ou tumulus, » qu'il assure être couvert de débris romains.

Par Saint-Aubin passait la voie romaine qui allait de Lillebonne à Harfleur.

Période normande. — En 1840, j'ai encore vu dans le cimetière de Saint-Aubin, le long de l'ancienne église, des dalles de moellon provenant de cercueils chrétiens du XIe au XIIIe siècle. Les précédentes sépultures appartiennent probablement à l'époque franque.

« Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 319-320.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 155-156, et t. XXIV, p. 321-322.

E. Gaillard, « Recherches archéol., etc., » p. 4.
L'abbé Belley, « Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 635-653.

BEAUCAMP (SECTION DE SAINT-AUBIN-ROUTOT).

ÉPOQUE ROMAINE (?). — A Beaucamp, près de l'église détruite en 1852, se trouve une motte peu élevée, mais intéressante. Le sommet en est plat comme celui d'un camp. Malheureusement, une partie du terrassement a été détruite depuis longtemps. M. Fallue dit qu'on y trouve des tuiles à rebords.

Nous-même avons écrit déjà que la motte de Beaucamp était circulaire et qu'on y trouvait des débris romains. Le peuple dit que c'est un ancien camp des Romains, et que les soldats qui y mouraient étaient enterrés dans le cimetière de Saint-Aubin-des Cercueils.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 321-322.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 291; t. XIV, p. 156, et t. XXIV, p. 322.

OUDALLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1853, on a trouvé à Oudalle une monnaie gauloise en or, portant d'un côté la tête laurée d'Apollon. Cette pièce est à la Bibliothèque de Montivilliers.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Fallue mentionne des fragments de vases en terre rouge et brune, des cendres et des ossements, rencontrés sur la déclivité du vallon qui descend du camp de Sandouville. — M. Deville nous assure que, dans le fond d'Oudalle, on a recueilli un bronze d'Antonin.

EPOQUE INCERTAINE. — Dans le latin du moyen-âge, ce lieu est appelé *Hulvedala*. J'ai lu quelque part que ce vallon renfermait des traces de barrage, comme plusieurs de nos vallées littorales de l'océan. Je ne les y ai pas constatées.

M. Gaillard signale, sur le coteau qui borde la vallée d'Oudalle, un terrassement isolé de la côte à l'aide d'une coupure ou tranchée profonde.

L'église d'Oudalle, aujourd'hui sur la plaine, était autrefois dans la vallée. Mais cette translation est récente et ne doit pas dépasser le dernier siècle.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 279.
« La Normandie sout., » 1re édit., p. 127; 2e édit., p. 145.
E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 5.
« Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 335.

SANDOUVILLE.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE. — L'importance et la célébrité de Sandouville consistent dans sa grande et antique enceinte connue sous le nom de *Camp de César*. Ce camp, dont beaucoup ont parlé, a été proposé par quelques-uns comme pouvant être un des *Castra Constantia* de Constance Chlore. Nous ne sommes pas en mesure de décider cette question.

L'enceinte de Sandouville a été décrite avec assez d'exactitude par M. Fallue, dans son *Mémoire sur les Travaux militaires antiques des bords de la Seine et de la Rive saxonique* (p. 3-12); nous y renvoyons le lecteur. Nous dirons seulement les impressions qui nous sont restées d'une visite faite il y a trente ans. Cette enceinte est la plus grande que nous connaissions. M. Gaillard lui donne 145 hectares; d'autres lui accordent 500 acres.

Ce camp était défendu naturellement par trois côtés : à l'occident, par la Seine et la falaise qui borde le fleuve sur l'espace de 900 mètres ; au nord, par la vallée d'Oudalle, et au sud, par celle de Mortemer. Cette langue de terre ne communique à la plaine que du côté de l'est ou du nord-est, et c'est là que se trouvent de gigantesques remparts en terre, semblables à ceux du Hague-Dik, du Canada de Fécamp, et de la Cité de Limes, près Dieppe.

Outre les terrassements qui protégeaient son entrée, le camp de Sandouville avait toute sa crête fossoyée dans toute la longueur des vallons d'Oudalle et de Mortemer. Ceci est conforme à l'ancien système des enceintes fortifiées. Ce camp est un des plus curieux de la Seine-Inférieure, et peut-être de la Normandie. Il lui manque, pour être mieux apprécié, d'avoir été l'objet des mêmes études que ceux de Limes et du Hague-Dik. Peut-être celui-ci trouvera-t-il son M. Feret ou son M. de Gerville.

Nous sommes très porté à croire que le secret de cette mystérieuse circonvallation est dans son sol, et, quand ce sol aura été interrogé, il répondra. Nos successeurs lui accorderont sans doute quelque attention. En ce moment, nous ne pouvons guère citer que les découvertes dues au hasard. A Sandouville, la tradition locale en relate plusieurs. On raconte notamment que, vers 1785, M. de Sandouville, faisant abattre une partie du *vallum*, y trouva un tombeau fait de dalles de pierre et contenant un corps avec une lance et des fragments d'armures. Sur la pente du coteau d'Oudalle, vers les Fontaines, on a trouvé des vases en terre rouge et grise, des ossements, des monnaies anciennes, etc., et on y en trouve encore de temps en temps. Enfin on cite à Sandouville des meules à broyer en poudingue.

En 1858, on a trouvé à Sandouville une médaille gauloise en or du poids d'un gramme et demi, que possède M. Délié, de Manéglise, et sur laquelle il a publié une note dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires du Normandie* (t. Ier, année 1861, p. 439-443). En 1864, M. E. Lambert, de Bayeux, a décrit de nouveau cette pièce dans son *Second Essai sur la numismatique gauloise*.

Pinel, « Essais archéol., hist. et phys. sur les envir. du Havre, » p. 43-44.

E. Gaillard. « Recherches archéologiques, » p. 6 et 7.

L. Fallue, « Mém. sur les trav. milit. antiq. des bords de la Seine et sur ceux de la rive saxonique, » p. 1 à 12 pl. VI et VIII, in-8°, Caen, 1835.

« Mém. de la Société des Antiq. de Normandie, » t. IX, p. 182-187, 279-280, et pl. VI et VIII, t. XXV, p. 487, 535, pl. IV, fig. 14.

LA CERLANGUE.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1833, on a découvert des incinérations romaines sur le territoire de La Cerlangue. Ce fut au hameau du *Claque*, dans une ferme possédée par Mlle Lebreton et cultivée par M. Yon, que cette découverte eut lieu. Outre les divers vases funéraires qui résultent ordinairement des sépultures antiques, on remarqua surtout la présence d'un petit bronze de Victorin, et celle d'un *dolium* à présent conservé au Musée de Rouen, et qui a été décrit par M. Deville.

ÉPOQUE FRANQUE. — Vers 1814, au hameau qui porte le nom de *Babylone*, un cultivateur a trouvé, en labourant, un vase en terre cuite contenant deux à trois cents monnaies d'argent de Charlemagne. Je tiens ce fait de M. le docteur Hachard, de Saint-Romain.

Deville, « Notice sur quelques doliums antiques, » p. 3.
Id., « Catal. du Musée d'ant. de Rouen, » année 1845, p. 8.
« La Normand. sout., » 1re édit., p. 124; 2e édit., p. 143.
« Précis analyt. des Trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1845, p. 325.
« Revue archéologique, » 1re série, t. XIV, p. 610.

TANCARVILLE.

Tancarville, puissante châtellenie féodale qui a mérité avoir son histoire particulière, n'est pas non plus dépourvu de monuments antiques antérieurs au moyen-âge proprement dit.

ÉPOQUE GAULOISE (?). — Le plus ancien que nous puissions y citer est son rocher de Pierre Gante ou de pierre du géant, roche naturelle que la simplicité des peuples a entourée de mystères. « La Pierre Gante, dit M. Deville, forme la crête de la falaise qui correspond, de l'autre côté de la gorge de Tancarville, à celle qui porte le château. Placée à 200 pieds au-dessus de la Seine, cette roche surplombe, semblable à un toit immense, et paraît prête à chaque instant à se détacher et à s'écrouler dans la vase du fleuve. »

D'après la croyance populaire, cette roche, comme la chaire de Gargantua, près Duclair, « aurait servi de siége à un géant qui avait coutume de s'y asseoir pour laver ses pieds dans la Seine. »

ÉPOQUE ROMAINE. — En dehors de cette antiquité qui n'a pas de date, que les uns croient druidique et d'autres scandinave, Tancarville possède aussi des restes de la civilisation romaine. M. Fallue assure qu'auprès des Fontaines « on a découvert, vers 1832, des vases en terre, des fioles de verre, des cendres et des charbons provenant d'anciennes sépultures. »

En 1838, lors de la vente du cabinet de M. H. Langlois, le Musée d'Antiquités de Rouen acheta une statuette romaine en bronze, que l'on disait provenir de Tancarville ou des environs. Le dieu tient à la main une bourse et sur le bras une peau de lion. C'est Hercule ou Mercure. Cette image, haute de 15 centimètres, a été éditée par M. Jorand dans ses *Siècles de la Monarchie française*, pl. VI, fig. 1re, publication commencée en 1823, et qui n'a vu le jour qu'en 1838 sous le titre d'*Introduction à l'Histoire de France*, par MM. de Jouffroy et Ernest Breton.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Quoique le genre d'antiquités qui nous reste à signaler n'ait pas de date, cependant nous ne pouvons le passer sous silence.

« Il n'est pas rare, dit M. Deville, de trouver au bas de la terrasse du château de Tancarville, après que les grandes marées en ont lavé le pied, de petits objets plus ou moins anciens, la plupart en cuivre, tels que boucles, chaînettes, clous, poids moné-

taires, etc. M. Fallue, pendant son séjour à Tancarville, en a remarqué lui-même plusieurs qu'il a bien voulu me remettre pour le Musée d'Antiquités de Rouen. Le plus ancien de ces objets est un pendant d'oreille ou une boucle d'épingle en bronze, qui était ornée de dix petites pierres de couleur dont une seule reste encore. » Par la bienveillance de M. Deville, nous reproduisons cette pièce.



FIBULE (TANCARVILLE).

Deville, « Hist. du château et des sires de Tancarville, » p. 78-79, 96-98.
A. Bosquet, « La Norm. rom. et merv., » p. 194.
Fallue, « Mém. de la Société des Antiq. de Normandie, » t. IX, p. 28, 191.
« La Normandie sout., » 1re édit., p. 127; 2e édit. p. 145.

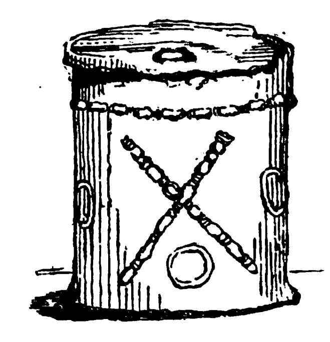
CANTON DE BOLBEC.

BOLBEC.

Bolbec est assurément une ville très moderne, puisque son importance commerciale et industrielle date d'un siècle au plus; mais, comme localité, ce point remonte au moins à la période romaine.

Époque gauloise (?). — Nous pourrions peut-être même invoquer l'époque gauloise pour la tradition qui prétend que la rivière de Bolbec fut autrefois bouchée avec de la laine. Cette tradition, dont l'analogue se rencontre en d'autres endroits de ce département, doit remonter à une haute antiquité.

Époque romaine. — Quant à l'existence romaine de Bolbec, plusieurs faits la démontrent, principalement des sépultures à incinération. D'abord le territoire de Bolbec était traversé par la voie romaine qui de Lillebonne se dirigeait vers le littoral de la Manche, notamment à Fécamp et à Étretat. Ensuite, il a été trouvé au hameau de *Roncherolles*, sur le bord d'un vieux chemin, plusieurs vases antiques contenant des os brûlés, spécialement une belle urne en plomb décorée de ronds et de bâtons croisés formant saillie sur le fond. Cette urne, encore pleine d'os incinérés, a été offerte, vers 1840, au Musée de Rouen, par M. Jacques Fauquet, ancien maire de Bolbec. Nous en donnons ici le dessin.



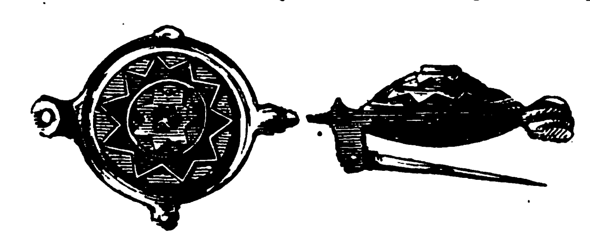
URNE EN PLOMB (BOLBEC, 1840).

Des urnes semblables ont été trouvées à Lillebonne, en 1864, au Mesnil-sous-Lillebonne, vers 1830, et à Saint-Maurice-d'Ételan, en 1852.

Outre ce vase de plomb, M. Fauquet a encore offert un vase en terre et un vase en verre.

Mais la plus belle découverte de sépultures gallo-romaines faite à Bolbec a eu lieu en 1847 et en 1848, au fond de la *vallée de Fontaine-Martel*, dans un petit bois appartenant alors à M. Lemaître-Lavotte et voisin de son usine. Là, pendant plusieurs mois de chômage, les ouvriers défricheurs n'ont cessé de trouver des urnes et des vases funéraires antiques, accompagnés d'ornements en métal. Les objets provenant de cette fouille ont été dispersés un peu de toute part. J'en ai vu à Rouen, chez M. l'abbé Somménil, directeur de la maîtrise: ce sont des cruches pour les offrandes et un passe-lacet en os. Mais le meilleur dépôt est aujourd'hui chez M. Platel, architecte de la ville du Havre.

En 1860, j'ai visité au Havre, *rue de l'Alma*, le cabinet de M. Platel, architecte, et j'y ai trouvé onze vases entiers, plusieurs fragments intéressants, une Vénus anadyomène et un couvercle moulé offrant un médaillon. Ce médaillon présente un enfant, Bacchus peut-être, tenant à la main un oiseau encadré dans un relief formé d'une vigne avec ses grappes de raisin. Parmi les vases de terre se trouvaient une urne noire pleine d'os brûlés, des coupes samiennes, des cruches et des vases aux offrandes. Le verre était représenté par l'anse d'une urne, par quatre perles bleues côtelées, par une perle de verre simple, et surtout par un magnifique débris de plateau en verre d'émail nuancé de plusieurs couleurs, notamment de bleu, de blanc, de jaune et de rouge. Cette pièce, rare dans nos contrées, devait être de toute beauté. Enfin les objets de métal, au nombre de trois, offraient surtout deux fibules en bronze dont une était découpée à jour, tandis que l'autre, de forme bombée, présentait des dents en émail du plus grand éclat. Ces dents, qui alternent, sont rouges, bleues, vertes et orange. Il y aurait encore de belles découvertes à faire dans le bosquet qui reste.



FIBULE EN BRONZE ÉMAILLÉ (BOLBEC, 1848).

C'est probablement par suite de cette découverte que le Musée de Rouen a reçu, comme venant de la vallée de Bolbec, des vases en terre grise, un plateau en terre rouge, des fibules, des bracelets et une bague en bronze, et enfin des grains de verroterie bleus et noirs.

PÉRIODE NORMANDE. — Au bas de cette colline funéraire est la chapelle tuffeuse et romane de Saint-Martin, voisine d'un *vivier* qui a disparu.

En face est le vieux château de *Fontaine-Martel* surmonté d'un if, et dont la motte, ainsi que les fossés profonds, se découpe encore sur le terrain et se dessine à l'œil du spectateur. Ce vieux débris du monde féodal pourrait bien avoir ses racines jusque dans le sol romain qui a reçu les urnes dont nous venons de parler.

Guilmeth, « Notice hist. sur Bolbec, » p. 2, et « Hist. de la ville et du canton d'Elbeuf, » p. 270.

Deville, « Catal. du Musée départ., » année 1845, p. 34.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 122; 2e édit., p. 140.

L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 166-67, et t. XXIV, p. 343.

Id., « Voie rom. de Lillebonne à Étretat. » p. 2 et 3.

Roach Smith, « Collectanea antiqua, » vol. III, p. 62.

BEUZEVILLE-LA-GRENIER.

EPOQUE ROMAINE. — La voie romaine de Lillebonne à Etretat passait par Beuzeville, où elle est mentionnée sous le nom de chaussée dès le XII[e] siècle.

« Neustria pia », p. 853.
« Voie romaine de Lillebonne à Etretat, » p. 3.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, » t. XIV, p. 166-67, et t. XXIV, p. 343.

LE PARC-D'ANXTOT.

EPOQUE GAULOISE (?). — Sur la Carte archéologique de M. Leroy, ce lieu est indiqué comme un point gaulois.

PÉRIODE NORMANDE. — Cette commune est composée de deux anciennes paroisses appelées au moyen-âge : l'une, *Parcus*, l'autre, *Ansoltot*. Cette dernière est mentionnée dès 1050 dans la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville, confirmée par Guillaume-le-Conquérant et par le pape Innocent II.

« Les Eglises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 257.

SAINT-JEAN-DE-LA-NEUVILLE.

EPOQUE ROMAINE (?). — Sur sa Carte archéologique, M. Leroy signale en ce lieu des débris romains.

NOINTOT.

EPOQUE GAULOISE (?). — Sur sa Carte archéologique, M. Leroy indique Nointot comme un point où existèrent des antiquités gauloises.

RAFFETOT.

EPOQUE GAULOISE (?). — Sur sa Carte archéologique, M. Leroy indique Raffetot comme un lieu gaulois.

BOLLEVILLE.

EPOQUE ROMAINE (?). — Sur sa Carte archéologique, M. Leroy indique ce lieu comme un point romain.

GUILLERVILLE (SECTION DE BOLLEVILLE).

EPOQUE ROMAINE. — Nous tenons de M. Deville que, en 1841, on rencontra à Guillerville des constructions romaines, et qu'on y recueillit une meule à broyer en poudingue.

BIELLEVILLE (SECTION DE ROUVILLE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Sur la paroisse supprimée de Bielleville, appelée aussi *Bileville* et *Bierville*, se trouvait naguère encore une réunion de mottes ou de terrassements assez célèbres dans ce pays, où elles étaient connues sous le nom de *parc d'Hallebosc*. Les *mottes d'Hallebosc* jouissaient dans le Grand-Caux d'une renommée égale à celle qu'obtenaient, dans le Petit-Caux, les *mottes d'Auppegard* ou *de Colmesnil*. Les tertres d'Auppegard furent détruits en 1777 et en 1800; ceux d'Hallebosc n'ont disparu qu'en 1856.

En 1844, j'ai encore vu et mesuré les deux dernières mottes qui restaient de la *Baronie d'Hallebosc*. C'était bien le terrassement le plus étrange que j'aie connu en Normandie. Ces deux buttes survivantes, d'une grandeur inégale, formaient une espèce de camp hexagone de trois cent vingt et un pas de circonférence, entourée de fossés de 7 mètres de profondeur. Au sud-ouest de l'enceinte fossoyée s'élevait la butte principale, qui avait 35 mètres de hauteur et qui jouait le rôle du donjon dans un château. A la surface du sol, je n'ai remarqué aucune trace de muraille : seulement des débris de tuiles et de poteries.

Lors de la destruction de ces buttes, opérée en août 1856 par les ordres de M. Blondel, fabricant de Bolbec, on trouva un grand nombre de vases et de tuiles antiques, des objets en fer que l'on prit pour des armes oxydées, une espèce de tombeau en pierre que l'on dit être du grès, des couches de terre cendrée ou charbonnée, et enfin un puits circulaire nommé par la tradition *le Trou-au-Diable*.

« Les Eglises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 267-68.

LANQUETOT.

EPOQUE GAULOISE (?). — Indiqué sur la Carte archéologique de M. Leroy comme un point gaulois.

LINTOT.

EPOQUE ROMAINE. — Par Lintot passait la voie romaine qui de *Juliobona* (Lillebonne) allait à *Gravinum* (Grainville-la-Teinturière).

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 160, et t. XXIV, p. 336.

TROUVILLE-EN-CAUX.

EPOQUE ROMAINE. — Trouville-en-Caux est une des localités archéologiques les plus intéressantes des campagnes de l'arrondissement du Havre. Voisin de *Juliobona* et placé sur le passage de la grande voie militaire qui de cette cité romaine conduisait à *Bononia* et dans le nord de la Gaule, le sol de Trouville dut être couvert d'habitations à cette brillante époque de notre histoire.

Déjà, depuis près d'un siècle, des découvertes de sépultures plusieurs fois renouvelées sont venues déposer en faveur de notre assertion. Sous Louis XVI, en effet, M. le président de Coqueréaumont fit détruire un tumulus antique qui bordait la voie romaine; il trouva dans ce tertre grand nombre de vases dont quelques-uns contenaient des ossements incinérés. De cette découverte première et primitive il ne nous est resté que le souvenir.

Mais en voici une seconde qui, venue à temps, nous aura laissé de beaux restes. Vers 1857, M. Fleury, maire de Rouen et propriétaire du château de Trouville, fit défricher une portion de son verger. Il y trouva plusieurs incinérations romaines dont les vases furent en majeure partie détruits par l'incurie des ouvriers. Toutefois, il échappa à la pioche sept ou huit vases encore conservés à Rouen, chez M. Fleury fils, architecte, boulevard Bouvreuil, nº 23.

Parmi les vases sauvés de la destruction, quatre sont en verre et trois en terre. Dans les trois derniers on remarque une urne grise contenant des os brûlés, *olla* rustique et ordinaire des Calètes. Sur les quatre vases de verre, deux sont des urnes dont une pomiforme et l'autre cylindrique. Les deux autres sont pour les offrandes et les libations.

Le premier et le moins grand est un charmant petit flacon à deux anses en cou de cygne, d'un type fréquent en Normandie et connu dans tout le monde romain. Mais le second est une belle coupe de verre moulée et à reliefs, représentant les courses du cirque.

Cette belle et curieuse pièce, conservée presque entière, a été reproduite à Londres, à Caen et à Chambéry. On y voit quatre fois reproduite la scène d'un quadrige courant dans un théâtre antique, et au-dessus est une inscription malheureusement illisible. Ce sujet a été retrouvé en partie à Autun et à Londres. Le fragment recueilli à Autun figure au Musée céramique de Sèvres; le fragment anglais, rencontré dans la métropole même de la Grande-Bretagne, a été publié par notre ami Roach Smith, dont il ornait le Musée Londonien. Toutefois, aucun spécimen n'est sorti de terre aussi bien conservé qu'à Trouville.

Des sujets analogues, mais se rapportant à des combats de gladiateurs (1), ont été reconnus sur des coupes funéraires en verre, à Chavagnes-en-Paillers (Vendée), à Montagnole (Savoie) et à Hartlip (Kent, Angleterre). — Nous donnons à la page suivante le dessin de notre précieuse coupe.

Sur les antiquités romaines de Trouville, voir :

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, p. 10.

Id. « Conject. sur le Roy. d'Yvetot, » dans le « Précis analyt. de l'Acad. de Rouen, » année 1836, p. 135.

L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 160 et XXIV, p. 336.

Id., « La Norm. souterr., » 1re éd., p. 127; 2e éd., p. 145.

Id., « Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » 1re année, 1860, p. 146-150.

L'abbé Cochet, « Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France, » t. IV, p. 925-27.

De la Villegille, « Notice sur un verre antiq. à boire, trouvé en Vendée, » p. 10-12.

« Proceedings of the Society of Antiquaries of London, » 2e series, vol. Ier, p. 45-48.

« Bulletin de la Soc. savoisienne d'hist. et d'arch., » année 1860-61, p. XXVI.

(1) Fr. Lenormant, « Revue archéologique, » nouvelle série, t. X, p. 304-310.

COUPE DE VERRE GALLO-ROMAINE, TROUVÉE A TROUVILLE-EN-CAUX EN 18[illegible]6.



ÉLÉVATION (GRANDEUR NATURELLE).



DÉVELOPPEMENT DES RELIEFS DU CONTOUR (DEMI-GRANDEUR).



FOND (GRANDEUR NATURELLE).

Époque franque (?). — Peut-être pourrait-on attribuer à l'époque franque le cercueil de pierre trouvé vers 1824 au côté nord de l'église de Trouville.

CANTON DE LILLEBONNE.

LILLEBONNE.

Epoque gauloise. — Bon nombre d'auteurs ont pensé que la métropole des Calètes, avant la conquête de Jules César, était placée à Lillebonne même, là où fut plus tard la cité romaine de *Juliobona*. Ils donnent à cette ville le nom de *Calet*, de Calète et de *Cité Calète*. Les savants modernes, et surtout les numismates (Bouteroue, Conbrouse, Lelewel, de La Goy, E. Lambert et Deville), attribuent, soit à la métropole gauloise des Calètes, soit aux Calètes eux-mêmes, les monnaies celtiques en or, en argent ou en bronze, qui portent les noms de Kal, Kalet, Kaledv, Kaletv. — Nous donnons ici un specimen de l'une d'elles.


MONNAIE GAULOISE DES CALÈTES.

Du reste, tous ceux qui tiennent pour la ville gauloise de *Calet* s'accordent à en affirmer la destruction par Jules César et la reconstruction sous l'administration romaine.

Nous n'avons guère à nous prononcer dans une question tout hypothétique et que jusqu'ici les monuments n'ont pas démontrée. Nul ne sait si César est jamais venu chez les Calètes.

Sans la combattre en aucune manière, nous ferons toutefois observer qu'il est dans l'ancien pays de Caux un point qui pourrait assurément disputer à Lillebonne l'honneur d'avoir été la tête des Calètes gallo-belges : c'est une colline de Caudebec appelée le *Mont-Calidu*, le *Calidu* ou le *Calidois*. Cette persévérance de dénomination est frappante. Ajoutez à cela que ce mont est couvert de débris, et que dans l'opinion de bien des gens, Caudebec, dont le nom ne paraît cependant pas antérieur au moyen-âge, passe néanmoins pour la capitale du pays de Caux. Du reste, nous renvoyons pour tout ceci à l'article que nous consacrerons à Caudebec-en-Caux.

Les seuls monuments gaulois de Lillebonne parfaitement incontestables sont les médailles celtiques, dont quelques-unes sont à Caen, à Rouen et à Bayeux. Le Musée de Rouen possède une monnaie de bronze et deux petites monnaies d'argent. En 1828, on trouva dans une tourbière, à 3 mètres de profondeur, une boîte en bois contenant cinq cent dix médailles romaines et gauloises en argent. Cinq de ces dernières ont été publiées par M. Edouard Lambert, dans son bel ouvrage sur la *Numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France* (pl. vii, fig. 30, 31, 34, 35; pl. x, fig. 28). « La plupart de ces pièces, dit cet auteur, étaient anépigraphiques et du plus petit module. Il s'y trouvait pourtant un

certain nombre d'exemplaires de la jolie médaille d'*Epadnactus.* » Espasnactus est un chef arverne nommé par César lui-même.

Peut-être nous serait-il permis de classer parmi les documents gaulois un fragmment de hachette en grès noir trouvé près le théâtre, en 1824.

Epoque romaine. — § Ier. Le Nom de Juliobona.—Lillebonne fut, à l'époque romaine, la cité de *Juliobona.* Ce nom, elle paraît l'avoir pris sous Auguste, quoique aux yeux de quelques-uns (MM. Gaillard, Cousin, etc.) cette appellation « semble révéler un bienfait même de Jules César. » Ils s'appuient en ceci sur une assertion d'Hirtius qui dit que César pacifia les Gaules en honorant les villes : « Honorificè civitates appellando. » (Hirtius, Lib. viii, c. 49.)

Quoi qu'il en soit, le nom de *Juliobona* apparaît pour la première fois sous les Antonins dans le livre de Ptolémée qui, au second siècle de notre ère, écrivait en grec une géographie qui est arrivée jusqu'à nous. Traitant des Calètes, cet auteur dit : Καλεται ων πολις Ιουλιοβονα. (Ptol., *Geograph.*, lib. 11, c. 8.)

L'Itinéraire d'Antonin, monument du ive siècle que l'on a surnommé le livre de poste de l'empire romain, cite une seule fois *Juliobonam*, à propos de la grande voie militaire qui allait de *Caracotinum* (Harfleur?), situé aux bouches de la Seine, jusqu'à *Augustobona Tricassium* (Troyes en Champagne).

La Carte Théodosienne dressée sous l'empereur Théodose Ier, appelée maintenant *Table de Peutinger*, marque *Luliobona* sur la voie militaire qui de Gesoriacum ou Bononia (Boulogne-sur-Mer) se dirigeait sur la Basse-Normandie, la Bretagne et la Loire par Brevoduro (Brionne), Condate (Condé), Durocassis (Dreux), Subdinnum (le Mans).

Ailleurs, le même monument géographique cite encore *Juliobona* comme tête de ligne de la voie de Subdinnum (le Mans), laquelle comptait xci milles. Une troisième route de xxxiv milles est tracée entre *Juliobona* et *Mediolanum Aulercorum*, aujourd'hui Evreux ou plutôt le Vieil-Evreux qui est voisin. Enfin Juliobona apparaît encore sur une quatrième route de lxxviii milles qui allait à Durocassis (Dreux) et à *Neomagus fortasse Lexoviis*, aujourd'hui Lisieux. Il est bon d'ajouter que ces trois derniers chemins ne sont pour Lillebonne et l'arrondissement du Havre que la première voie, trois fois répétée, selon les directions qu'elle prenait au delà de la Seine.

En dehors de ces trois sources, nous n'avons plus rien qui parle de *Juliobona* dans l'antiquité.

Disons tout de suite que son identité avec la Lillebonne moderne et l'*Illebonam* ou l'*Insulambonam* du moyen-âge, n'a fait doute que pour un si petit nombre qu'il ne doit compter pour rien.

Dès l'époque carlovingienne, nous avons pour elle la Chronique de Fontenelle, et au xiie siècle les deux historiens normands Orderic Vital, moine de Saint-Evroul, et Robert, moine du Mont-Saint-Michel.

Au xve siècle nous possédons en faveur de Lillebonne le chroniqueur Nagerel et le géographe Abraham Ortellius. Mais au xviie la scène change, et les oracles de cet âge, Philippe Cluvier, Nicolas Samson et Hadrien Valois, cherchent *Juliobona* à Dieppe ou ailleurs.

Le xviiie, dont la voix sur ce point est unanime, remet les choses à leur place et elles n'en sortent plus. Nous citerons, parmi les principaux organes de cette légitime restitution, M. Clérot, de Rouen, l'un des écrivains du *Mercure de France;* Toussaint Duplessis, dans sa *Description géographique de la Haute-Normandie;* l'abbé Belley, qui en fit à l'Académie une dissertation spéciale; d'Anville, le grand restaurateur de l'ancienne Gaule, et le comte de Caylus, qui le premier fit revivre les monuments antiques, l'objet de la constante étude de notre époque.

C'est à peine si dans ce concert nous devons mentionner la dissonance de l'abbé de Longuerue, dont l'impression est entièrement effacée aujourd'hui. Si nous citons cette exception, c'est pour ajouter tout de suite qu'au xixe siècle pas une seule voix ne s'est égarée. On le verra tout à l'heure par la bibliographie de Lillebonne et par la série des témoignages qui ont inscrit les découvertes sans nombre faites sur ce sol riche et fécond.

§ II. Les Monuments. — Les monuments qui existent encore à Lillebonne et ceux qui y ont été découverts depuis cent cinquante ans, mais surtout depuis un demi-siècle que les observations ont été suivies avec plus de soin, démontrent autant que les opinions des savants l'importance romaine de cette ville et son identité avec *Juliobona*. Le cadre de ce travail nous interdit même une analyse sommaire des travaux publiés et du récit des découvertes. Nous nous contenterons d'indiquer au lecteur studieux la série des monuments trouvés et les ouvrages qui les ont décrits. Nous suivrons en ceci l'ordre chronologique.

Dès 1705, une inscription tumulaire, à la mémoire de Magninus Sénécion (MEMORIAE M | MAGNINI SENECIONIS), fut trouvée sur les collines sépulcrales du Mesnil. Encastrée quelque temps dans une muraille voisine du château, de l'église et du marché, où elle a été vue par Gaignières, cette pierre fut portée à la Mailleraye, puis donnée par M. le marquis de Harcourt-Beuvron à M. Foucault, intendant de la généralité de Caen. Comme ce haut fonctionnaire explorait alors, à ses frais, les ruines romaines de Vieux, l'antique *Arægenus*, on crut volontiers que la pierre de Lillebonne avait été trouvée par lui. De là, la confusion qui s'est établie à son sujet, et à propos de laquelle il est bon de consulter :

Galland, « Registre de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » du 19 juin 1705, et « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » année 1705, t. ier, p. 293.

L'abbé Belley, « Mém. de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres, » t. xix, p. 647.

Caylus, « Recueil d'anquités, » t. iv, p. 393-396.

Gaignières, « Supplément français, » no 5,024, vol. 15, p. 80. Mss. de la Bibliothèque impériale.

L'abbé de Longuerue, « Mercure de France, » avril 1732, p. 631.

Mangon de la Lande, « Mém, de la Société des Antiq. de Norm., » année 1826, p. 225.

Guilmeth, « Notice hist. sur la ville et les env. de Lillebonne, p. 38.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 99; 2e édit., p. 113-114.

Pendant le siècle dernier, plusieurs auteurs assurément ont parlé de Lillebonne; mais c'est dans le nôtre que la bibliographie antique de cette ville a été vraiment créée : elle a grandi d'une façon vraiment merveilleuse et à proportion des fouilles faites et des découvertes observées dans ce pays depuis cinquante ans. Esquissons à grands traits ce curieux tableau.

Le théâtre antique, propriété du château de Lillebonne, fut confisqué sur la maison de Harcourt par la Révolution française, et vendu le 17 frimaire an II (7 décembre 1794) à Pierre Caron, cafetier du lieu. En 1812, cet industriel permit d'enlever des terres pour la filature de Jacques Lemaître, et le monument alors connu sous le nom de la *Roquelle* apparut dans toute sa grandeur et sa beauté. Pendant cinq ans, Caron vendit des pierres antiques jusqu'à ce que le département de la Seine-Inférieure achetât l'édifice, le 30 octobre 1818, pour le prix de 6,750 fr. Cette acquisition se fit aux instances de MM. Auguste Le Prevost, Jean Rondeaux et l'abbé Rever. Ce dernier, qui avait appelé l'attention sur ce grand édifice, fut chargé de l'explorer, ainsi que les autres ruines de Lillebonne. De 1819 à 1826, il fouilla aux frais du département de la Seine-Inférieure, et publia à diverses reprises le fruit de ses explorations qui furent généralement heureuses.

Parmi les découvertes de M. Rever, on peut citer en première ligne l'aqueduc romain qui amenait les eaux à Lillebonne, puis deux têtes de statues en marbre blanc, des fragments d'inscriptions, des médailles et des épingles en os, en bronze et en ivoire, et un cachet d'oculiste romain.



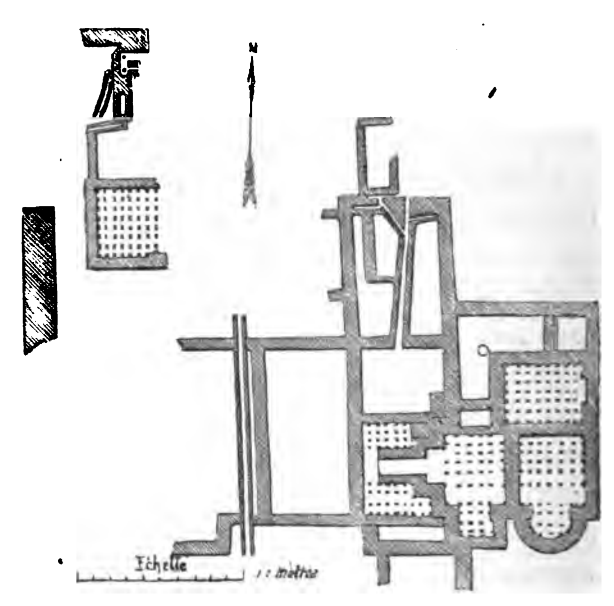
LAMPE EN BRONZE (LILLEBONNE, 1824).

Le 24 juillet 1823, M. Timothée Holley découvrit au sein de la terre une grande et belle statue en bronze doré, sur laquelle plusieurs dissertations ont paru : on en a fait un Auguste, un Antinoüs, et plus généralement un Bacchus ou un Apollon. Avec elle étaient deux autres statuettes de bronze, dont une me paraît un Hercule; à côté s'est rencontré une jolie lampe en bronze à double bec, présentant un enfant porté par un dauphin. (Nous donnons ici cette lampe). La grande image que nous reproduisons, après avoir été achetée par des Anglais et avoir longtemps habité Londres, est revenue en France en 1853 : elle est à présent au Musée du Louvre qui l'a payée 1,250 fr. seulement.

De 1826 à 1836, les fouilles de Lillebonne furent continuées, toujours aux frais du département, par M. Emmanuel Gaillard, qui habita tour-à-tour Rouen et Saint-Jean-de-Folleville.



M. Gaillard continua de déblayer le théâtre. De 1827 à 1829, il fouilla un édifice qu'il qualifia de balnéaire et dont il publia le plan et la description. — Nous reproduisons ici le plan géométral qu'il nous a laissé.

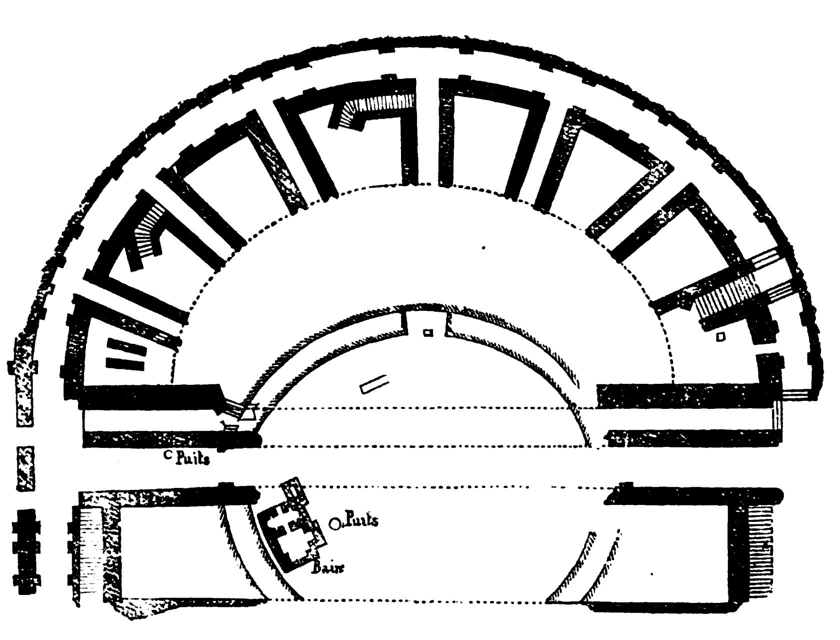


Ce fut dans cette construction, placée au pied du château, qu'il découvrit, le 31 mai 1828, la belle statue pédestre de marbre blanc qui fait aujourd'hui l'un des plus beaux ornements du Musée de Rouen. Malheureusement, la tête manquait à cet antique que l'explorateur crut être l'image de Faustine, d'une tête de marbre femme d'Antonin-le-Pieux. En 1862, on a surmonté ce tronc blanc, venant de Lillebonne, laquelle paraît s'adapter parfaitement. Nous donnons ici la statue de 1828.

Le 6 mai 1835, M. Timothée Holley trouva encore sur son terrain une belle tête de femme, en marbre blanc, dont le tronc manquait à son tour.

M. Gaillard étant mort en 1836, les fouilles du théâtre de Lillebonne furent continuées par M. Deville(1) jusqu'en 1840, où le monument fut mis dans l'état où il est aujourd'hui. Nous reproduisons le plan de ce curieux édifice d'après les archives de la Commission des Antiquités.

THEATRE ROMAIN DE LILLEBONNE



Echelle de 0,001 pour un metre

(1) M. Deville nous a révélé un fait curieux relatif au théâtre de Lillebonne. Il paraît que dans les murs de ce grand édifice on a découvert une monnaie d'Adrien, ce qui tendrait à prouver que cet illustre César, l'ami des Gaules

Statue de Bronze de Lillebonne.

1. Trençon de la cuisse droite.

2. Petits fragmens de la Statue.



Mlle Espérance Langlois del 1828 — E.H. Langlois Sc.

Statue antique en marbre de Paros.

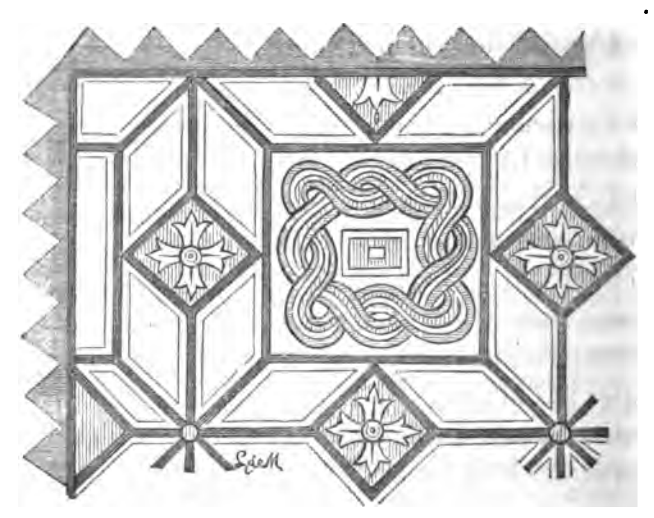
Découverte à Lillebonne, Dépt de la Seine Infre le 31 Mai 1828.

Ce fut M. Deville qui découvrit le puits du théâtre, au fond duquel était un seau en bronze. Il trouva aussi, le long de la muraille, la moitié d'un lingot en plomb, marqué de ces deux mots incohérents : .... NACIS | AVG. PA...., que l'on reconnut plus tard pour être la marque de l'empereur Septime Sévère (1).

et de la Bretagne, serait le fondateur de ce beau monument. Nous pouvons citer un grand nombre d'édifices romains, publics ou privés, où l'on a également rencontré des médailles adhérentes ou cachées dans la maçonnerie. — A Luxeuil, en 1857, en faisant sauter, à l'aide de la mine, une portion des bains antiques pour préparer le *Bain impérial* de Napoléon III, on a trouvé, au milieu d'un bloc de béton, une médaille de bronze toute neuve, de Marcus Agrippa, contemporain d'Auguste. (« Mém. de la Commiss. d'Archéol. de la Haute-Saône, » t. II, p. 12.) — A Beauvais, en 1752, lorsque l'on creusa les fondations de l'hôtel-de-ville, on trouva, à sept pieds du sol, des pierres taillées et une base de colonne dans laquelle on avait introduit une monnaie d'Adrien. (L'abbé Barraud, « Bull. monumental, » t. XXVII, p. 57.) Dans les murs romains de Beauvais on a rencontré un Posthume et plusieurs autres pièces. (Id., ibid., p. 58.) — M. Bizeul, de Blain, disait au Congrès de Nantes, en 1856, qu'en 1805, lorsque l'on démolit dans cette ville un mur de construction romaine pour y asseoir la clôture de l'hôtel-de-ville, on y trouva deux médailles évidemment placées comme date. L'une, en bronze neuf, était de Faustine, femme de Marc-Aurèle; l'autre, en argent, était de Lucile, sa fille. (« Congrès archéol. de France : séanc. gén. de 1856, » p. 121.) — « Il paraît bien, dit M. Bizeul, que les Romains mettaient des monnaies dans les fondations comme souvenir. A Nantes, ajoute-t-il, on a encore trouvé trois monnaies de Néron dans des places ménagées avec soin dans les fondations de murailles antiques qui annonçaient avoir fait partie de grands monuments. L'une était dans la *rue du Port-Maillard*, les deux autres dans la *rue de Verdun*. Ces médailles étaient neuves et à fleur de coin. » (« Congrès archéol., 1856, » p. 118-19.) Dans cette même *rue de Verdun* on a encore rencontré dans la fondation d'un mur romain deux médailles de Trajan. Elles étaient voisines d'une inscription consacrée à cet empereur. (Ibid., p. 119.) — Dans les fondations de l'ancien pont d'Acquigny (Eure) on a recueilli une monnaie de Constantin. (« Congrès archéol. de France, 1856, » p. 262.) — M. Bonnin assure que dans les fondations d'un temple du Vieil-Évreux, M. Robillard a rencontré, en 1838, entre deux pierres d'appareil, une médaille d'Antonin. (Bonnin, « Fers anciens trouvés au Vieil-Évreux (Eure), » p. 9, Évreux, 1840.) — Dans un édifice romain situé aux Ponts-de-Cé, près Angers, on a rencontré, en 1849, une monnaie de Vespasien logée parmi les blocs d'un édifice. (Godard-Faultrier, « Répertoire archéol. de l'Anjou, » p. 336, année 1862.) — A Auxerre, dans la maçonnerie de la tour d'Orléandelle, qui faisait partie de l'enceinte gallo-romaine, on a trouvé une médaille de Tétricus. (« Congrès archéol. de France, » année 1858, p. 690.) — Le 15 juillet 1860, le « Bulletin du Bouquiniste » annonçait, sous le n° 6,770, une « Notice sur une Médaille de Valens, trouvée dans la maçonnerie de l'aqueduc de Gorze, à Metz, en 1839. » — Il en est à peu près de même à l'étranger, car nous lisons dans les « Publications de la Soc. archéol. du Grand-Duché de Luxembourg, » (t. XVII, p. 165), qu'à Berdorf on a trouvé, en 1860, un moyen-bronze de Vespasien dans une construction romaine. — Dans les fouilles même de Carthage, faites en 1861 et 1862, on a rencontré, à la source de l'aqueduc de cette grande ville, un monument romain enclavé dans le temple de Djouggar (Tunisie.) Là était caché, évidemment avec intention, dans le mortier qui reliait deux pierres de taille, un tiers de sol d'or d'Héraclius Flavius (612). (« Journal général de l'Inst. publique, » vol. 31, p. 176, 12 mars 1862, d'après la « Revue africaine, » de janvier 1862, p. 76-77.

(1) Le lingot de plomb de Lillebonne, quoique pesant 43 kilogrammes, a été coupé en deux : d'où il suit que nous n'avons que la moitié de l'inscription. Malgré cela, notre habile épigraphiste, M. Léon Renier, a pu lui rendre un sens. Il l'attribue à Septime Sévère (197-211) et il l'interprète ainsi : « (IMP. L. SEVERI PERTI) | NACIS AVG. PA..... » Notre savant confrère est convaincu qu'après le nom de l'empereur se trouvait celui du fonctionnaire chargé de l'exploitation de la mine. — D'autres lingots de plomb ont été également trouvés dans les Gaules. Le premier que nous connaissions, a été rencontré par M. Bonnin dans ses fouilles du « Vieil-Évreux, » le *Mediolanum Aulercorum*. L'autre a été recueilli, en 1855, à Sassenay (Saône-et-Loire), entre Châlon et Langres, sur le bord d'une voie romaine. Il est déposé au Musée de Châlon et il porte une inscription. (M. Canat, « Mém. de la Société d'hist. et d'archéol. de Châlon-sur-Saône, » t. III, p. 242-44, 271, pl. XI, fig. 10.) Un troisième saumon a été rencontré à Lyon ou aux environs. Celui-là pèse 49 kilogrammes et porte pour inscription : SEGVSIAVI C (Segusiavi cuderunt?). M. A. Bernard croit ce lingot originaire du Lyonnais où il y a, en effet, des mines de plomb. (A. Bernard, « Descript. du pays des Ségusiaves, » et A. Jacobs, « Revue des Soc. sav., » 2e série, t. Ier, p. 380.) — Nous croyons que notre

Après les grandes découvertes, signalons les moindres. Citons d'abord des vases cinéraires rencontrés, vers 1800, à la côte de Caudebec, vus et dessinés, en 1807, par l'ingénieur Leboullenger, et deux figurines de bronze représentant Midas et Hercule, rencontrées en 1830, au bord de la route de Bolbec, entre le presbytère de Saint-Denis et le manoir d'Alaincourt. Avec ces statuettes se trouvaient sept monnaies, un petit cheval et un petit vase de bronze. Enregistrons encore les deux jolies mosaïques aperçues, en 1836, par MM. Lévesque frères, dans l'enclos de leur fabrique. (Nous en reproduisons ici un échantillon).



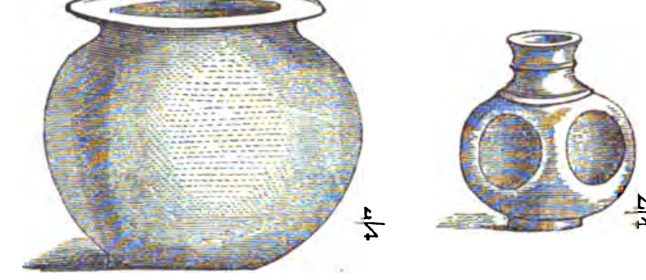
MOSAÏQUE ROMAINE (LILLEBONNE, 1836).

Ces beaux pavages que M. Deville a relevés, et dont nous donnons ici un échantillon, étaient encadrés dans des édifices dont on a reconnu l'hypocauste avec son ouverture cintrée en briques romaines.

N'omettons pas non plus une jolie fibule en bronze émaillée recueillie en 1824, une agate gravée en creux ramassée, en 1826, dans l'enceinte du théâtre, et reproduisant un guerrier antique; un charmant bouton de bronze orné d'une mosaïque délicieuse ressemblant au bouton mosaïque d'Envermeu; une jolie statuette de bronze représentant un gladiateur, trouvée en 1841, et décrite par MM. Deville et de Boutteville; enfin, de magnifiques constructions romaines reconnues en 1852 sur le nouveau chemin de grande communication nº 29, qui va de Lillebonne à la station d'Alvimare; la belle *villa* antique constatée par M. Duval, de 1853 à 1858, dans l'enceinte de l'église et du cimetière de Saint-Denis. — La plupart de ces meubles et monuments figurent dans les cartons de la Commission, dessinés par MM. Deville et Langlois.

saumon de Lillebonne vient d'Angleterre et des mines de plomb du pays de Galles. Ces mines étaient très exploitées au temps des Romains. Outre des instruments de mineurs rencontrés avec des tuiles et des monnaies antiques, on a recueilli plusieurs lingots présentant la marque impériale. Il y en a de Néron, de Britannnicus, d'Adrien, de Septime Sévère, etc. Les Musées anglais possèdent environ quarante lingots marqués du nom des Césars. Plusieurs antiquaires de ce pays ont fait de cette manière l'objet de leurs études. Voyez : Thomas Wright, « The Celt, the Roman and the Saxon, » p. 237-38; Albert Way, « Archæological Journal, » t. XVI; Roach Smith, « Collectanea antiqua, » vol. III, p. 258. — En France, M. Egger a cru devoir entretenir de cet intéressant sujet l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : c'était à l'occasion d'un saumon antique possédé par notre Cabinet des Médailles. Ce dernier vient d'Espagne, où l'on en rencontre aussi un certain nombre. Le savant académicien a bien voulu citer les notes que nous avons publiées sur ce sujet dans le « Bulletin monumental, » t. XXII, p. 409, et la « Revue archéologique, 1re série, t. XIII, p. 548-50. Voir « Journal général de l'Inst. publique, » du 1er janvier 1862, p. 8, vol. 31, nº 1.

Dans ces derniers temps, les découvertes n'ont pas été moins abondantes. J'en citerai surtout trois que j'ai eu l'avantage de publier et qui ne sont en rien inférieures aux précédentes.



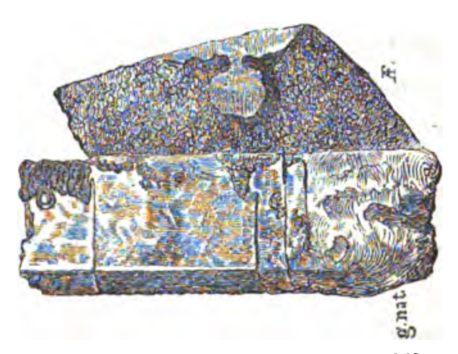
VASES DE VERRE.

L'une d'elles eut lieu en 1856, à la côte de Caudebec et assez près de l'ancienne léproserie de Saint-Léonard. Là, un meunier nommé Delacourt rencontra une belle sépulture antique renfermée dans un *dolium*. Cette grande amphore contenait dans son sein une *olla* en terre noire, une urne en verre remplie d'os brûlés, deux vases aux offrandes en terre et en verre, et un curieux petit couteau en fer avec manche de bois très bien conservé. Tous les objets provenant de cette trouvaille ont été donnés par M. Delacourt au Musée du Havre, à l'exception du couteau que nous possédons. — Nous donnons ici le dessin de toutes les pièces que renfermait ce *dolium* funéraire.



VASES DE TERRE.

L'autre découverte eut lieu, en 1860, à la côte de Folleville et non loin de la voie qui conduisait à *Caracotinum* (Harfleur). Elle fut faite par M. Auguste Fauquet, qui recueillit dans son château de Folleville les objets qui en sortirent. Nous y avons surtout remarqué des clous provenant des caisses funèbres, un grand *dolium* contenant encore des os brûlés, et une belle urne de verre également remplie d'ossements incinérés; puis venaient des *ollas*, cinq lacrymatoires en verre, une coupe en verre blanc, un petit godet de 25 millimètres de hauteur, et un bâton de verre long de 16 centimètres. Ce bâton, tors comme une corde, se termine à un bout par un anneau, et à l'autre pas un bouton (1). Il y avait aussi une paire de fibules en



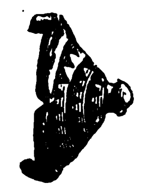
COUTEAU EN FER AVEC MANCHE EN BOIS.

(1) Il est probable que ce bâton de verre avait chez les Romains une signification naturelle ou mystérieuse, puisque nous le retrouvons si souvent dans leurs sépultures. Ainsi nous avons eu l'occasion d'en rencontrer deux dans le

bronze décorées d'émail. Mais la pièce la plus curieuse était une boîte en bronze contenant deux miroirs métalliques et ornée sur ses deux couvercles d'une monnaie de Néron coupée en deux parties. — Nous reproduisons ici quelques-unes des pièces les plus intéressantes de cette trouvaille.

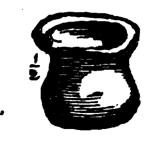


FIOLES DE VERRE.

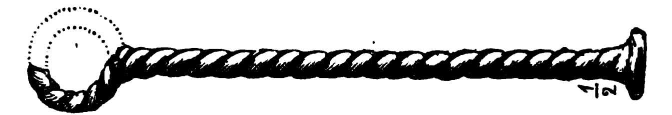




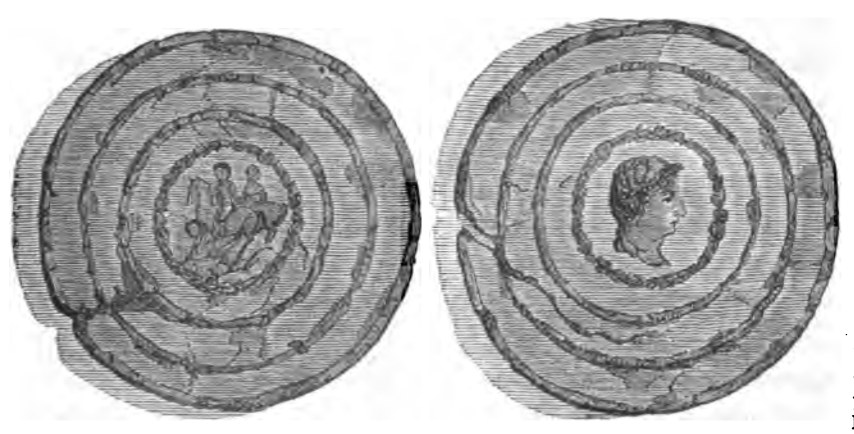
FIBULE EN BRONZE ÉMAILLÉE.



GODET EN VERRE.



BATON DE VERRE.

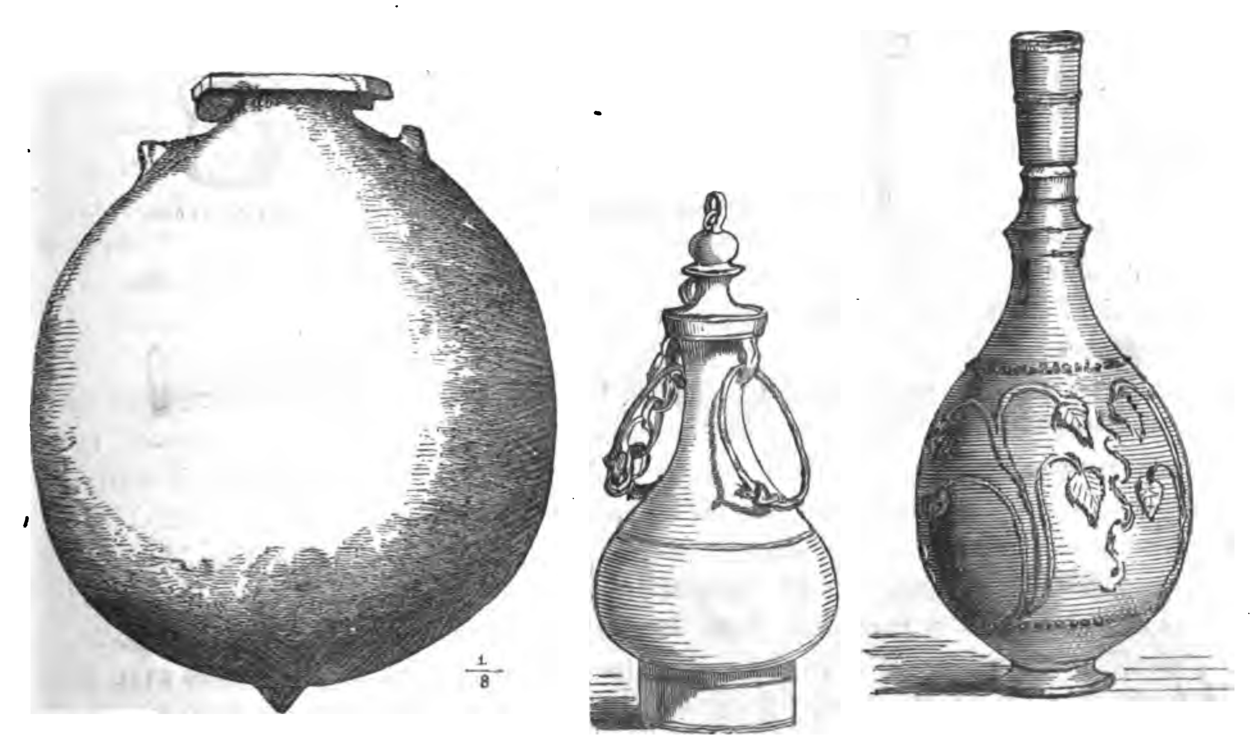


BOITE EN BRONZE, AVEC MÉDAILLON DE NÉRON, CONTENANT DEUX MIROIRS MÉTALLIQUES.

Enfin il nous sera permis de citer la fouille importante que nous avons faite à Lillebonne en 1853. Nous avons trouvé à la *Côte du Câtillon*, située sur le Mesnil, un cimetière romain à incinération pour les adultes et à inhumation pour les enfants. Plus de cent

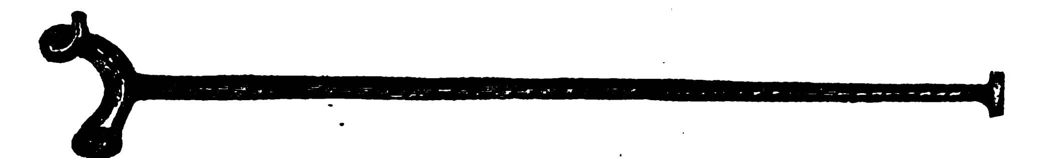
cimetière romain de Cany, en 1849. (« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 59; 2e édit., p. 70; pl. 1re, fig 38 et 39. — M. Deville en a également recueilli un dans les incinérations découvertes à Barentin, en 1838. (Id., 1re édit., p. 59; 2e édit., p. 70.) Nous en avons vu un au Musée d'Evreux qui provenait du cimetière romain de Brionne. — M. de Formeville en signale un semblable dans les urnes exhumées par lui à Evreux, vers 1839. (De Formeville. « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XVII, p. 291, pl. n° 12.) On en a trouvé bien ailleurs qu'en Normandie. La France nous en montre un à Chavagnes-en-Paillers (Vendée) dans une sépulture de la plus grande distinction. (De la Villegille, « Bulletin du Comité de la Langue, de l'Hist. et des Arts de la France, » t. IV, p. 216.) Ce genre de

dix pièces sont sorties de cette exploration dont les produits ont enrichi les Musées du Havre, de Neufchâtel, de Saint-Germain-en-Laye, et surtout le Musée départemental de Rouen. Nous avons décrit dans le IXe chapitre de notre *Normandie souterraine* cette nécropole gallo-romaine dont nous reproduisons ici quelques objets seulement, mais dont l'ensemble se retrouve sur la planche VI de notre ouvrage.



DOLIUM EN TERRE CUITE. FLACON EN BRONZE AVEC CHAINETTE. VASE NOIR A RELIEFS.

monument abonde dans les Aliscamps d'Arles, en Provence. M. Houben en a constaté aussi dans le riche cimetière romain de Xanten sur les bords du Rhin. (Houben, « Denkmaëler von Castra Vetera und Colonia Trajana, » pl. 17, fig. 1.) — Enfin en 1860 on en a rencontré un semblable à celui de Folleville, à Cantorbéry (Kent), dans une riche sépulture romaine. A ce propos, M. Brent cite plusieurs découvertes de la même espèce faites dans la Grande-Bretagne ou ailleurs. (Brent, « Gentleman's Magazine, » de mars 1862, p, 354-55. — Grâce à l'obligeance de M. Parker, nous pouvons reproduire ici ce curieux bâton.



BATON DE VERRE ROMAIN. — CANTORBERY (ANGLETERRE), 1860.

Du reste, le Musée de Rouen est peuplé des débris de Lillebonne : on peut dire qu'il a été en partie créé par eux et pour eux. Plusieurs collections de médailles et d'objets d'art ont été formées avec les épaves sorties du sol de *Juliobona*. Nous avons connu celle de M. Davois de Kinkerville qui, en 1840, a été acquise par notre Musée départemental. Nous avons également vu celle de M. le docteur Lechaptois, que nous croyons entrée au Musée du Havre.

Nous donnons ici, d'après M. Deville, la liste des monnaies antiques sorties du sol de Lillebonne et entrées dans le Musée de Rouen. Outre des monnaies gauloises en argent, il s'y trouve des médailles consulaires des familles Antonia, Julia et Petilia. La liste des impériales est longue; ce sont : Auguste, Drusus, Caligula, Néron, Othon, Vespasien, Domitien, Galba, Nerva, Trajan, Hadrien, Ælius César, Antonin, Marc-Aurèle, Commode, Faustine mère, Faustine jeune, Lucile, Sabine, Elagabale, Julie Mammée, Pertinax, Septime Sévère, Julia Domna, Diadumérien, Caracalla, Alexandre Sévère, Philippe père, Maximien, Trajan-Dèce, Gordien père, Gallien, Tétricus, Victorin, Posthume, Salonine, Claude-le-Gothique, Aurélien, Probus, Maxence, Constantin-le-Grand et Constance.

Du reste, nous croyons rendre service au lecteur en indiquant ici, par le numéro ou par la page où ils se trouvent dans le dernier *Catalogue du Musée départemental*, les principaux objets provenant de Lillebonne et de ses fouilles : nº 55, la statue de marbre blanc; nº 51, moulage d'une tête en bronze; nos 5, 11, 18, 35, 36, 47, 72 et 81, inscriptions romaines, la plupart funéraires; nos 39, 71, 73, 74, 75, 76, 79 et 80, bas-reliefs et sculptures; nos 22, 32 et 36, frise et fragments d'architecture; nos 82, 83 et 84, chapiteaux et corniches; p. 39, marbres divers; nº 42, lingot de plomb; p. 20, meules à broyer; nos 44 et 78, briques, tuiles et tuyaux; nos 26 et 27, vases et noms de potiers.

Voici maintenant, par ordre d'entrée au Musée, de 1836 à 1846, la liste des objets dont M. Deville nous a conservé le dessin dans son Catalogue illustré et manuscrit :

1836, M. Fallue donne au Musée dix-huit objets qu'il dit trouvés à Lillebonne vers 1829. Il y avait dans le nombre cinq vases dont trois en terre rouge, une fibule en bronze doré avec émail vert et rouge, cinq perles bleues, striées et côtelées. — 1840, corniche de la *porte Césarine* recueillie près de la muraille du *castellum*. — 1840, de la collection Davois : tablette de marbre pour écrire, creuse d'un côté; une fibule de bronze émaillé représentant un dragon, un *dolium* en terre cuite de 1 mètre 90 de circonférence, un barillet en verre blanc avec le nom de FRO, une urne en plomb et une urne en bronze. — 1840, statuette d'Hercule en bronze de 10 centimètres de hauteur, lance ou javelot en bronze, pointe de flèche en bronze. — 1841, statuette en bronze représentant un gladiateur. Elle a été trouvée sur la route de Bolbec, dans les fondations de la maison du

sieur Bouquain (1). — 1843, plaquettes en os losangées et triangulaires, masque en verre violet, masque de Satyre en terre blanche émaillée de gris. — 1846, tête d'homme en bronze découverte à Lillebonne, dans la fabrique de M. Lemaître. Elle est haute de 12 centimètres, ce qui suppose une statue de 1 mètre 10 d'élévation. Il y a trois trous dans ce bronze derrière la tête.

Outre ces objets nettement classés, M. Deville cite encore, soit à la mairie de Lillebonne (2), soit au Musée de Rouen : une tête de Commode en marbre, une tête de Lucile aussi en marbre (c'est probablement celle qui s'adapte très bien sur la statue décapitée), des bas-reliefs en marbre et en pierre, des moulures, des chapiteaux et des fûts de colonnes, une figurine de Jupiter en bronze, une figurine d'échanson et une figurine d'athlète aussi en bronze, un pied d'homme, un phallus sculpté, une cornaline, un fragment d'inscription en bronze, une anse de seau et divers ustensiles en bronze, un poignard et des styles du même métal, une enclume en fer, des clous en fer, des fibules et des pieds de lampe en bronze, des meules en poudingue, des tuyaux en plomb, un dé à coudre, des épingles en ivoire et en os, des bracelets, des bagues, des perles, des vases, et ces mille objets qui caractérisent d'ordinaire le sol des villes romaines.

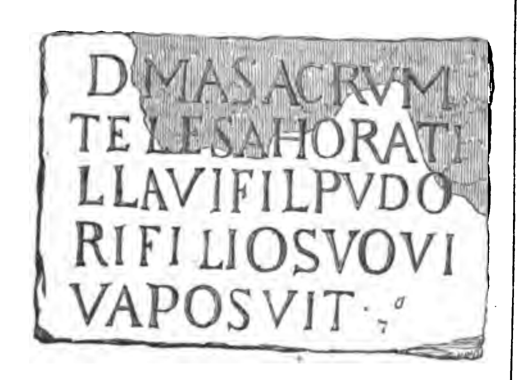
Nous voudrions pouvoir citer les dix-huit inscriptions antiques, mutilées ou complètes, gravées sur pierre, sur marbre ou sur bronze, qui ont été tirées des ruines de Lillebonne. Il nous serait agréable de faire passer sous les yeux du lecteur normand les noms quinze fois séculaires de SEVERVS, de SILANVS, de SENATOR, de MECACVS, d'APRONA et de IVLIA SAEVA, ses aïeux; mais la nature sommaire de notre travail nous interdit des détails que l'on trouvera dans les ouvrages spéciaux sur le Lillebonne gallo-romain.

Toutefois, nous ne pouvons nous dispenser de reproduire, au cinquième de leur grandeur, les deux plus belles inscriptions funéraires sorties du sol de *Juliobona*. Ces pierres, après avoir orné longtemps les cippes tumulaires du Mesnil et du Câtillon, sont venues, aux approches des Barbares, former les assises du *Castrum* ou de la muraille militaire que fit élever le besoin impérieux de la défense.

L'une de ces pierres est celle d'un jeune enfant nommé *Pudor*, placée par *Telesa*, sa mère; l'autre est celle d'une jeune femme appelée *Lucia Paula*, épouse de *Julius Rufus*, soldat de la III[e] légion. On dirait que la farouche légionnaire a gravé avec la pointe de son javelot la sèche inscription d'une jeune femme de trente ans. Ces deux inscriptions, qui gardèrent longtemps le vermillon de leurs lettres, se voient au Musée de Rouen. — Nous en donnons ici le dessin et la traduction.

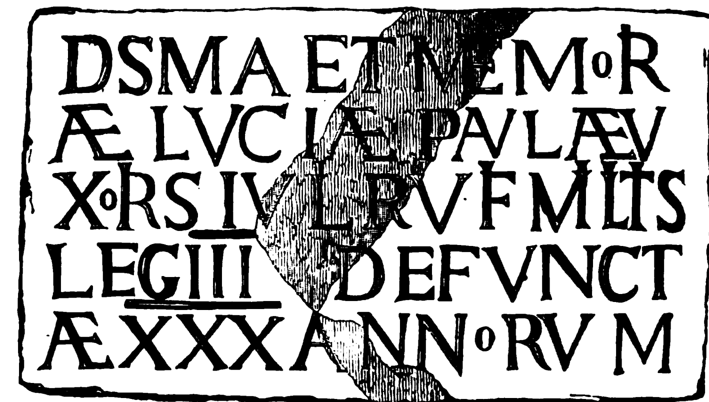
(1) L'analogue de cette image se trouve dans « l'Antiquité expliquée, » de Montfaucon, t. III, p. 154 et 158. Martial, de *prisco* et *vero*, dit que pour mettre fin à un combat. « Cæsar misit rudes et palmas utrique. »

(2) Les objets qui étaient alors à la mairie de Lillebonne ont été transportés au Musée de Rouen en 1862.



Dis manibus sacrum. Telesa Horatillavi filia Pudori, filio suo, viva posuit.

Aux dieux mânes. Telesa, fille d'Horatillavus, a dédié ce monument à son fils Pudor.



Dis manibus et memoriæ Luciæ Paulæ uxoris Julii Rufi, militis legionis tertiæ, defunctæ XXX annorum.

Aux dieux mânes et à la mémoire de Lucia Paula, épouse de Julius Rufus, soldat de la IIIe légion, morte à trente ans (1).

Les reliques de *Juliobona* sont un peu dispersées de tous côtés. M. Raymond Bordeaux a exposé à Évreux, en 1864, un marbre provenant de Lillebonne qui porte le n° 1689, du livret, et sur lequel on lit :

VEGETI....
GRÆCINA V....
FILIA...
PIENTIS...

Mais la pièce épigraghique la plus importante, par la nature du métal, sont deux fragments de plaque en bronze trouvés par M. Rever, en 1825. Sur trois lignes on lit les lettres suivantes, qui ne présentent aucun sens :

...VL...
...MNET. CVI...
...IOMEN. EI...

Ces lettres ont 1 centimètre de profondeur. La plaque paraît avoir été détruite et tordue par le feu. On peut voir dans les *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités*, notamment à la page 90, la quantité énorme d'objets d'art que découvrit M. Rever dans la seule année 1825.

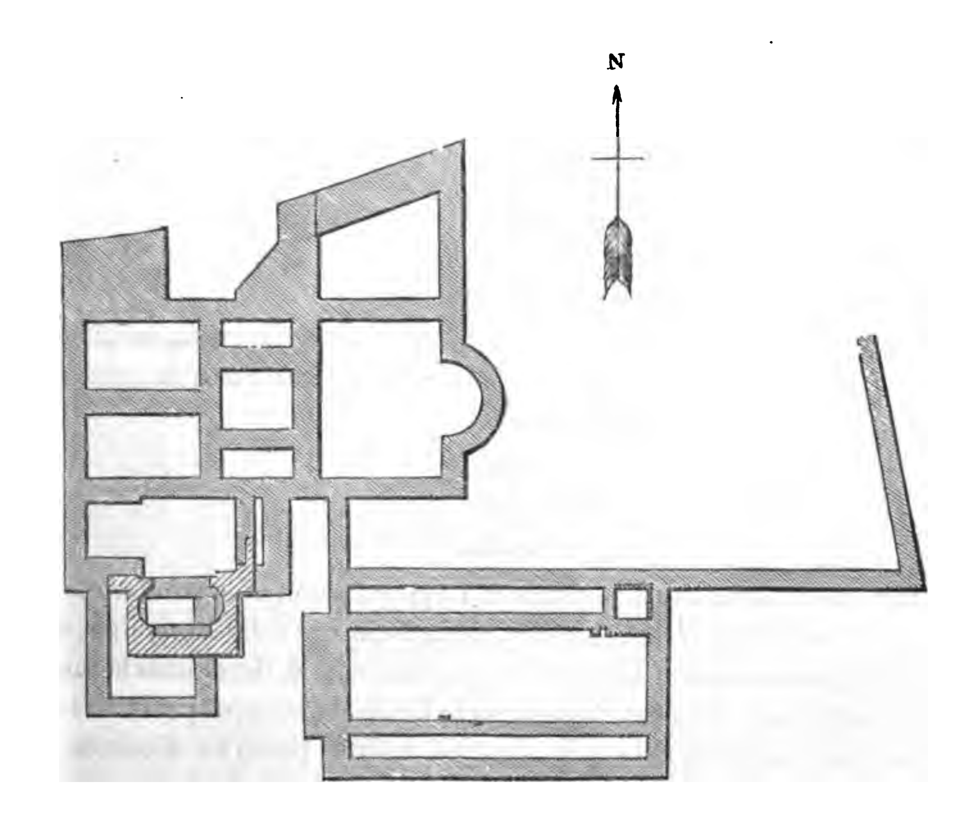
Enfin nous terminerons notre article sur le Lillebonne antique par la liste des marques ou noms de potiers et de verriers gallo-romains, trouvés parmi les débris de cette cité. Jusqu'à présent les marques de verriers n'ont donné que ces deux variantes qui appartiennent toutes deux à la grande famille frontinienne : FRO. — FRONT. S. C. F.

(1) La troisième légion, surnommée *Augusta*, a été longtemps campée en Algérie, notamment à Lambessa où l'on a trouvé de ses inscriptions. Voir à ce sujet les travaux de M. Léon Renier dans ses « Inscriptions de l'Algérie, » la « Revue archéologique » de 1849 à 1860, et le « Moniteur universel, » du 5 septembre 1864.

Les potiers sont au nombre de vingt. Leurs marques sont imprimées tantôt au fond de bols ou d'assiettes rouges, tantôt sur le bord de mortiers ou sur le flanc des vases à reliefs. L'un d'eux figure sur une lampe et un autre est sur un vase sigillé en terre noire.

AMIOR. — ATILIANO. — CANTO MILIM. — CENSO... — CRV...M. — MANERIVS. — NATO. — OF CFI... — OF MVRRAN. — OF MVRRANI. — PRISCILLIM. — SCOT. TIS... — ... SISIANI F. — SVLPICIANI. — TACITVS F. — TVL... OF. — VIBIVS. — CELSIANI F. — SANCTIA...

Depuis la rédaction de l'article que l'on vient de lire et depuis la première édition de cet ouvrage, deux importantes découvertes ont été faites à Lillebonne dans le courant de l'année 1864. Toutes deux ont eu lieu sur le terrain de M. Alfred Lemaistre, qui a remplacé MM. Lévesque frères. La première est une construction importante qui est apparue sur le bord du chemin de grande communication nº 29 conduisant à la station d'Alvimare. J'ai fouillé cet édifice pendant tout le mois de septembre, et j'ai trouvé une habitation considérable dont je donne ici le plan. Plus de 200 mètres



Echelle de 0m,01 pour 3 mètres

ÉDIFICE ROMAIN FOUILLÉ A LILLEBONNE EN 1864.



FOURNEAU D'HYPOCAUSTE (LILLEBONNE, 1864).

de murailles ont été mis à nu. Quelques murs avaient 1 mètre 50 d'épaisseur, leur hauteur allait parfois à 2 et 3 mètres. Souvent l'appareil était en silex et en pierre du pays; mais parfois il était en tuf ou en moellon de petit appareil, chaîné de briques rouges. Plusieurs absides élégantes terminaient et caractérisaient les appartements qui étaient nombreux et généralement petits. La portion la mieux conservée était le fourneau ou foyer dont nous donnons ici le plan et qui ressemble tout à fait à un fourneau d'hypocauste trouvé à Rouen, en 1828 (voir page 92), et à un autre déjà rencontré à Lillebonne, en 1836, chez MM. Lévesque.

Près de ce chauffoir devait se trouver un temple ou oratoire, car c'est dans ce quartier voisin de la côte, et profondément ensevelis, que nous avons rencontré des tronçons de colonnes, des fragments de statue de grande dimension, une tête, des jambes, des pieds, des bras de statues d'une proportion moindre, des morceaux de bas-reliefs et d'inscriptions. L'objet le mieux conservé était un stèle représentant Mithra ou le Dieu-Soleil. Sa vue a rappelé à M. de Longpérier la légende des monnaies d'Eliogabale : « Sacerdos solis, » tandis que le nimbe radié le rapproche involontairement d'un buste de Claude publié par Visconti.

Près de là se trouvaient également beaucoup de lampes en terre cuite de la façon de celle que nous reproduisons, et plusieurs coupes en terre rougeâtre. On est tenté de voir dans ces épaves les restes d'offrandes faites au dieu qui habitait ces lieux et dont le prêtre ou le pontife occupait peut-être cette demeure écroulée.

Parmi les débris sortis de cette fouille, nous avons à mentionner, comme toujours, des crépis coloriés, des restes de verre et de poterie, une fibule argentée, une lampe en fer, une plaquette en os, des clous, des crampons, des meules à broyer, des écailles d'huîtres et des défenses de sanglier.

Mais la plus belle découverte est celle qui a été faite le 26 octobre de la même année à 2 ou 300 mètres de la maison romaine qui nous occupe.

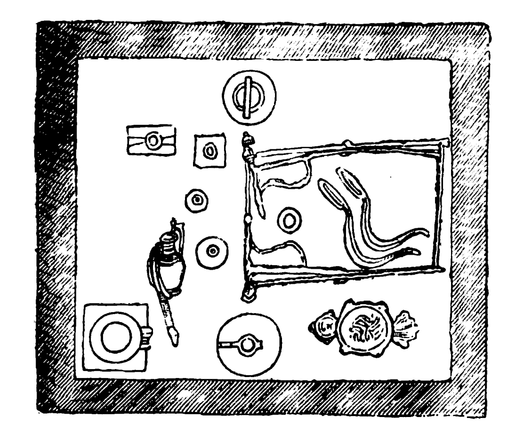
1/2

LAMPE EN TERRE CUITE (LILLEBONNE, 1864).

M. Alfred Lemaistre, préparant l'assiette du pavillon qu'il vient d'élever sur le penchant de la colline que gravissait la voie antique, trouva à quelques mètres de cette voie une sépulture à incinération des plus remarquables. Elle se composait

d'un carré taillé dans la craie, à 2 mètres 50 du sol actuel, et formé avec quatre pierres à peine dégrossies que recouvrait une lourde dalle de 1 mètre en carré. La profondeur de la caisse était de 60 centimètres.

Une enceinte analogue à celle-ci a été trouvée, en 1835, à Bartlow-Hill, dans le comté d'Essex. Nous donnons ici le dessin de l'incinération anglaise, afin de mieux faire apprécier l'incinération française qui a disparu.

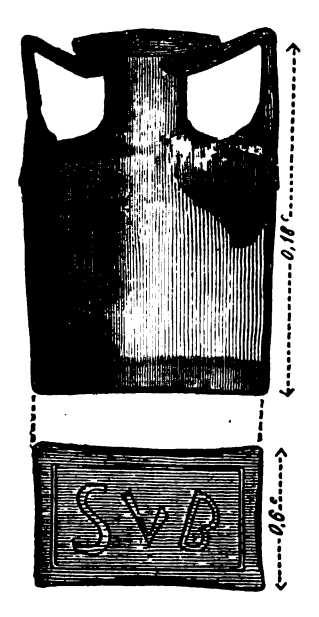


CAISSE SÉPULCRALE ROMAINE (BARTLOW-HILL, ESSEX, 1835), SEMBLABLE A CELLE DE LILLEBONNE (1864).

Dans cette caisse antique se trouvaient réunis près de trente objets de toute nature et fort intéressants. Il y en avait en fer, en ivoire, en coquillage; mais les substances dominantes étaient la terre cuite, le verre, le bronze et l'argent. Essayons toutefois de procéder par ordre dans notre riche inventaire.

Le premier objet, celui pour lequel tous les autres étaient là, était une urne en verre de forme ronde contenant les os brûlés d'un adulte. Elle était renfermée dans un cylindre en plomb, semblable à ceux d'Etelan et de Bolbec. Comme ces derniers, le tube de Lillebonne était orné au dehors de croix de Saint-André formées avec des baguettes saillantes; des anneaux étaient placés dans le vide des croix.

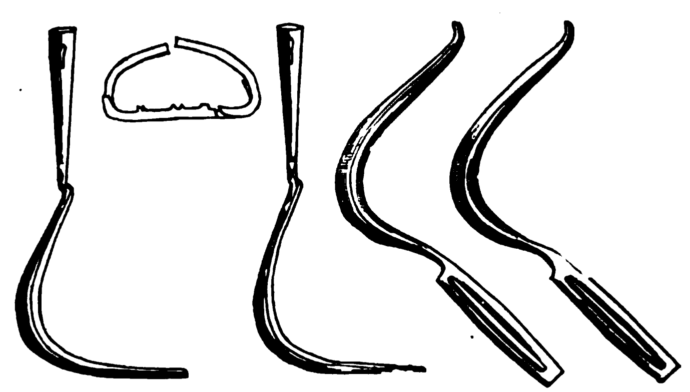
Cette urne, si bien préservée, était accompagnée de six vases de verre consistant en une jolie ampoule en cristal, en un barillet dont les cercles étaient gravés en creux, en une fiole de verre noir imitant un dauphin et recouverte d'écailles dorées, enfin en trois grandes ampoules carrées en verre vert portant au-dessous les marques suivantes : B. — D — et SAB ou SVB. Ce vase, qui portait cette dernière marque, et que nous reproduisons ici, était rempli d'une substance brune et visqueuse que les chimistes ont reconnue pour de la chair musculaire.



AMPOULE DE VERRE REMPLIE DE CHAIR MUSCULAIRE (LILLEBONNE, 1864).

Deux vases de terre seulement se trouvaient dans ce dépôt. L'un était une cruche en terre jaune, l'autre un vase noir allongé en forme de tulipe. Ces vases sont communs dans les sépultures des Calètes.

Le bronze était représenté par dix pièces. D'abord une jolie anse terminée par deux lions, un gobelet à parois fort minces, une coupe en forme de hanap, deux strigilles fort élégants, que nous reproduisons ici avec ceux du Bartlow-Hill. On pourra comparer. Puis venaient deux bassins ou plateaux de bronze dont un avait été doré : l'un a des anses mobiles et l'autre une seule qui est fixe. Un de ces plateaux contenait un palet en os et douze jetons hémisphériques en pâte de verre blancs ou noirs. Enfin il y avait deux belles aiguières aussi en bronze, dont une paraît avoir été argentée et l'autre dorée.



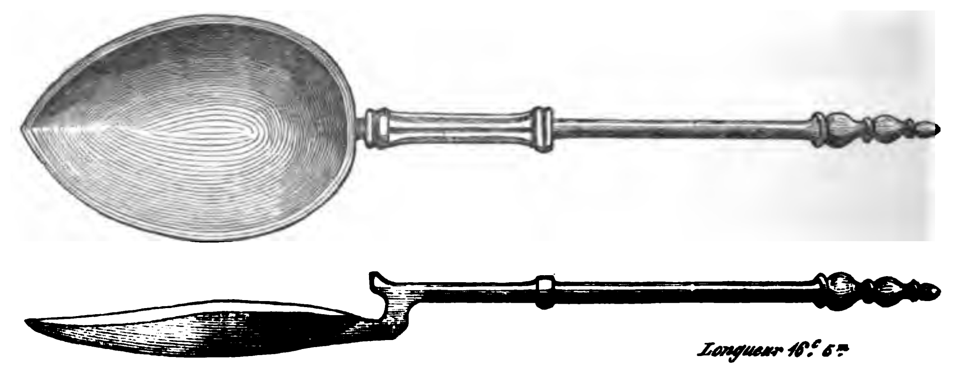
(LILLEBONNE, 1864) STRIGILLES EN BRONZE (BARTLOW-HILL, 1835).

Mais la pièce de bronze la plus curieuse était un *præfericulum* ayant forme de buste. Le buste représente un jeune chasseur légèrement drapé d'une peau de bête fauve nouée sur l'épaule gauche. Les yeux sont en fer ou en mastic rougeâtre imitant l'oxyde de fer. Une ouverture à charnière est pratiquée au-dessus de la tête que surmonte une anse fleurie. Ce vase, dont le résidu a révélé à la chimie un corps gras, est considéré comme ayant servi à porter l'huile dans les bains. Nous reproduisons cette pièce curieuse.

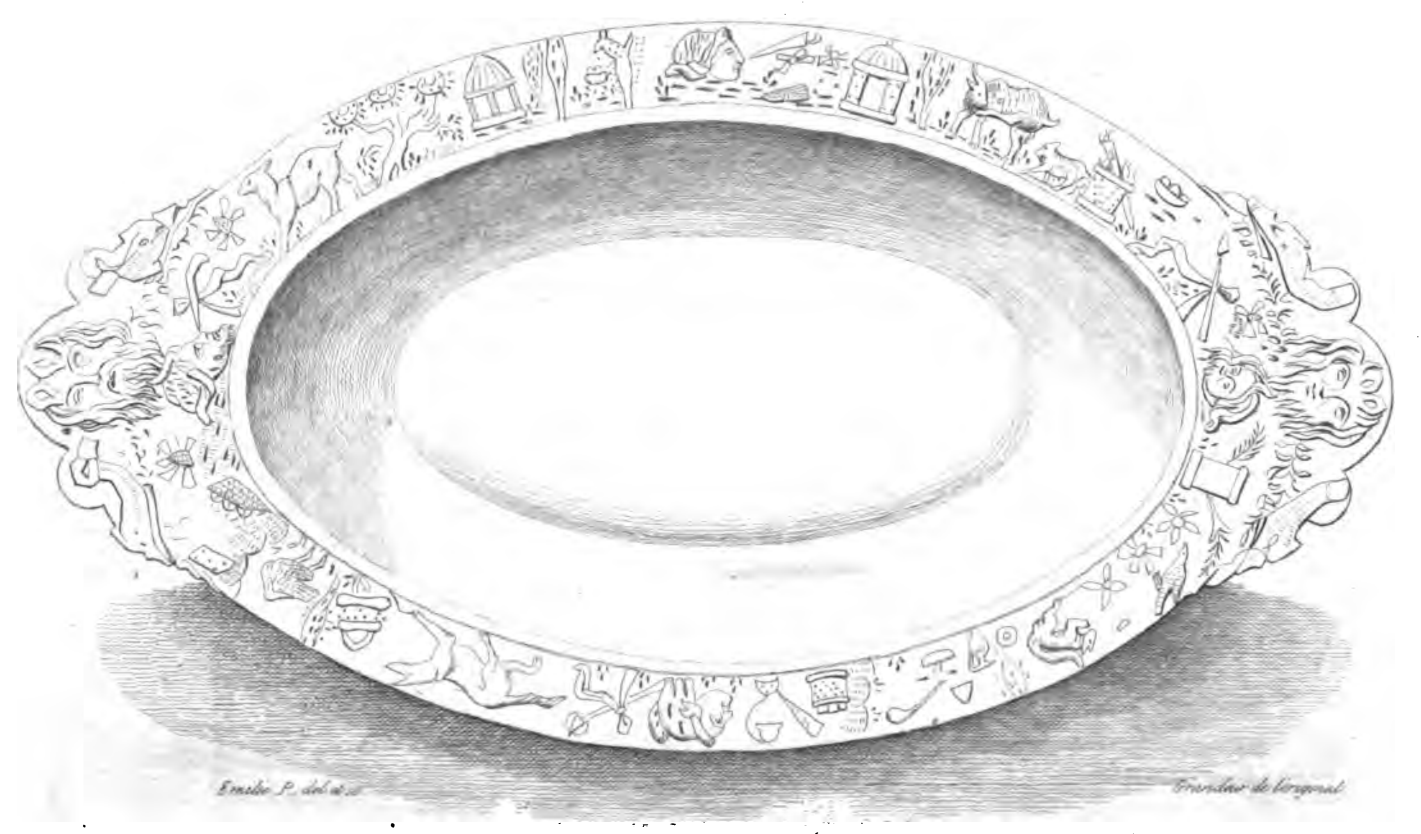


VASE DE BRONZE EN FORME DE BUSTE (LILLEBONNE, 1864).

L'argent composait quatre pièces : d'abord deux cuillères, une petite et une grande. On peut juger par notre dessin de l'élégance de la



CUILLÈRE ROMAINE EN ARGENT (LILLEBONNE, 1864).



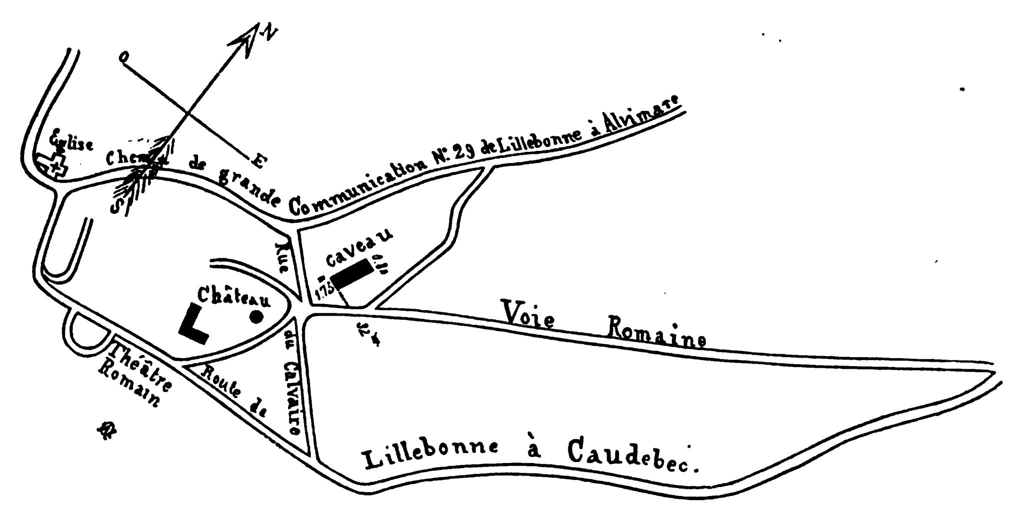
PLATEAU D'ARGENT TROUVÉ EN OCTOBRE 1864,

à Lillebonne, dans une incinération gallo-romaine au IIe siècle.

grande. Puis vient une coupe en forme de hanap recouverte d'ornements gravés en creux. Enfin un plateau ovale dont le bord aplati est recouvert de sujets allégoriques reproduits en creux et en relief. Ces sujets sont des têtes barbues, des masques scéniques, des dauphins, des arbres, des autels, des temples, le *pedum* orné de fleurs, des oiseaux, des chèvres, des écureuils et autres sujets bachiques ou funéraires. Nous reproduisons dans sa grandeur naturelle cette pièce, la plus curieuse qui soit sortie de nos cimetières romains.

Terminons ce répertoire par une éponge, une coquille rose nommée Triton conifère par Lamark, un couteau ou poignard en fer enveloppé dans une gaîne d'ivoire, et un autre poignard brisé. Le premier des deux représente vraiment un couteau de sacrificateur.

Dans le dessin ci-joint nous indiquons la place que le caveau de cette belle sépulture



PLAN DE LILLEBONNE ET DU CAVEAU SÉPULCRAL DE 1864.

occupait par rapport aux autres monuments de Lillebonne. Nous hasarderons sur elle les conclusions suivantes : d'abord nous la reporterons au second siècle de notre ère, puis nous croyons que c'est celle du propriétaire de la maison que nous avons fouillée dans le voisinage et que nous venons de décrire. Ce riche colon aura été inhumé au bord de la voie, selon la coutume antique et dans son propre fonds (in proprio suo fundo), suivant une habitude également romaine. Sans nul doute, il a été entouré des objets qui lui étaient chers ou usuels pendant sa vie ; mais de ces objets nous concluons que ce grand personnage aimait l'exercice du bain ou présidait aux bains publics : l'éponge, les strigilles et le *præfericulum* nous semblent le démontrer suffisamment. Nous allons plus loin : nous croyons pouvoir affirmer que nous possédons en lui la dépouille d'un prêtre ou d'un pontife. Les objets qui nous paraissent le démontrer sont d'abord le couteau de sacrificateur, la coupe d'argent, les deux cuillères et le plateau d'argent. Une coupe, un plateau et des

cuillères semblables se voient dans le mobilier du temple de Mercure-Canet rencontré en 1830 à Berthouville, près Bernay. Il ne serait pas impossible que la chair musculaire se rapportât aussi à des sacrifices ; mais nous croyons que la plupart des objets trouvés dans cette mine précieuse étaient des attributs de dignité et de profession.

ÉPOQUE FRANQUE. — Pendant toute la période mérovingienne, nous ne connaissons qu'une seule mention écrite de Lillebonne. Elle apparaît au concile tenu à Châlons en 650 et où se trouve la suscription suivante : « Betto, episcopus ecclesiæ de Juliæbonæ, subscripsi. »

On ignore profondément quel fut cet évêché du VIIe siècle dont il n'est plus question dans notre histoire. Comme le style canonique eût exigé pour un évêché régulier « episcopus ecclesiæ Juliobonensis, » on pense qu'il s'agit simplement d'un de ces chorévêques ou évêques régionaires assez communs à l'époque franque. On cite dans cette catégorie Mandericus, de Tonnerre, et Austrapius, de Celle en Poitou. (Gregor. Turon., *Hist.*, lib. IV et V. — Sirmond, *Concil.*, t. VI, p. 392.) — Dans nos contrées, nous connaissons de ce genre saint Ribert, de Leuconaüs, que l'on croit un chorévêque du VIIe siècle, et Aillemundus qui, de 940 à 960, apparaît à Berneval-le-Grand avec la qualification épiscopale, sans que nous connaissions son véritable titre.

Ce qui nous porte à penser que Lillebonne ne fut pas un évêché régulier à l'époque franque, c'est que, dans la mention faite de ce lieu par la *Chronique de Fontenelle,* au VIIIe et au IXe siècle, il est toujours appelé *Castrum*, et non *Civitas*. Le titre de cité, d'après Grégoire de Tours, qui en fait lui-même l'observation à propos de Dijon, n'était accordé alors qu'aux évêchés, et celui de *castrum* aux forteresses non épiscopales. (Greg. Tur., lib. III, c. 3.)

Quant aux monuments de l'époque franque, nous ne connaissons jusqu'ici que les chapiteaux et les cercueils qui, de 1853 à 1858, ont été rencontrés par M. Duval dans le parvis de l'ancienne église de Saint-Denis.

Cette église, vendue et démolie en 1823, avait été élevée sur un édifice romain très important. Lorsque, en 1853 et les années suivantes, M. Duval en arracha les derniers fondements et nivela le cimetière pour faire un jardin, il reconnut que dans les fondations du temple chrétien beaucoup de matériaux antiques étaient entrés. De plus, il trouva parmi les débris trois chapiteaux de pierre ornés de feuillages, dans le style de ceux de Saint-Gervais de Rouen et de Saint-Samson-sur-Rille, et des chapiteaux de l'époque franque les mieux constatés. En 1860, j'ai reconnu un antéfixe formé avec une croix grecque cerclée comme nos plus anciens types.

Mais la plus intéressante découverte a consisté dans huit ou dix cercueils en pierre de Vergelé, d'une longueur moyenne de 2 mètres et plus étroits aux pieds qu'à la tête. Ces sarcophages, conservés chez M. Duval lui-même, sont semblables à ceux que l'on voit au Musée de Cluny et que l'on rencontre dans toute la Seine-Inférieure au sein des cimetières mérovingiens.

M. Guilmeth dit que l'on a trouvé à Lillebonne une monnaie de Charlemagne avec cette légende d'un côté : KARLVS, et de l'autre : TVRNACO. Ce qui est plus sûr, c'est que le Musée de Rouen possède un denier du même prince recueilli à Lillebonne en 1839. Il pèse 30 grammes; d'un côté on lit : KARLVS REX FR., de l'autre : METVLLO.

Après cela, il ne nous reste guère à signaler pour l'époque franque que la destruction du théâtre ou de l'enceinte fortifiée de *Juliobona*, en 734, par Teutsinde et Érinhard, abbé et moine de Fontenelle, pour la construction de l'église paroissiale de Saint-Wandrille: « Allatis petris de Juliâbonâ, Castro quondam nobilissimo ac firmissimo. » (*Chronicon Fontanellæ*, c. x, p. 27. — *Neustria pia*, p. 149.)

PÉRIODE NORMANDE. — Le Musée de Rouen possède un denier de Richard II que nous croyons trouvé à Lillebonne. Cette pièce, qui a été frappée à Rouen, porte d'un côté : ROTOM. CIVITAS, et de l'autre : RICHARDVS C. (Comes).

Nous rapporterons aussi à cette époque la qualification de *vicus regalis* accordée à Lillebonne par Orderic Vital, le prince de nos historiens normands. Un historien normand de la même période cité par Duchesne (p. 979), appelle ce bourg « Oppidum Juliambonam. »

ÉPOQUE INCERTAINE. — Nous croyons devoir ranger dans les attributions de l'âge incertain deux marmites en bronze, trouvées à Lillebonne et entrées au Musée de Rouen en 1836. Ces vases ollaires, à trois pieds et deux tenons pour une anse, n'ont pas d'époque déterminée, et ils peuvent appartenir aussi bien au moyen-âge qu'à l'antiquité.

§ Ier. — MANUSCRITS.

Gaignières, « Supplément français. » n° 5,024, vol. xv, p. 80, à la Bibliothèque impériale.

Leboullenger, ingénieur, « Voyage dans le département de la Seine-Infér., exécuté en 1807 par ordre de M. Savoye-Rollin, préfet, » 2 vol. in-folio, à la Bibliothèque de Rouen.

« Procès-verbaux et archives de la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure, » à la Préfecture de Rouen.

Pigné (de Lillebonne), « Panorama de Lillebonne, » 1831, conservé dans la famille de l'auteur, à Lillebonne.

§ II. — IMPRIMÉS.

Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules, » t. Ier, p. 72, 73 et 108.

D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 393-94.

Fortia d'Urban, « Rec. des Itinér. anc., » p. 115, 116, 236.

Walckenaer, « Géographie anc., hist. et comp. des Gaules, » t. II, p. 434; t. III, p. 52, 53 et 54.

Labbe et Cossart, « Sacro Sancta Concilia, » t. VI, p. 391-92, ad annum 650 et note du Père Sirmond.

« Chronicon Fontanellæ, » c. x, p. 27.

Orderic Vital, « Hist. ecclesiast., » lib. v, c. 5, t. II, p. 323; lib. XII, c. 23, t. IV, p. 396. Édit. Le Prevost.

« Neustria pia, » p. 149.

L'abbé de Longuerue, « Merc. de France, » av. 1732, p. 631.

L'abbé Belley, « Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 633-647.

Dom T. Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 3-7.

Le comte de Caylus, « Recueil d'antiquités, » t. VI, p. 393-396, pl. CXXVI et CXXVII.

Noël de la Morinière, « Second Essai sur le département de la Seine-Inférieure, » p. 123-128.

Raymond, « Première Lettre sur les antiquités de la Normandie. — Lillebonne, » in-8° de 99 pages. Paris. Demonville, 1826.

Mangon de la Lande, « Notice archéologique sur le pays de Caux, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. III, p. 213-226.

Rever, « Mémoire sur les Ruines de Lillebonne, arrond. du Havre, Seine-Inférieure, » in-8° de 142 pages. Évreux, Ancelle, 1821. Avec un « Appendice au Mémoire sur les Ruines de Lillebonne, » in-8° de 58 pages. Ibid., avec 5 pl. — Quoique portant la date de 1821, cet ouvrage n'a paru qu'en 1825.

Id., « Description de la Statue de bronze doré trouvée à Lillebonne, » in-8° de 58 pages. Rouen, E. Périaux, 1823. — 2e édition de 45 pages. Évreux, Ancelle, 1824.

Id., « Conject. sur les Objets d'antiq. trouv. à Lillebonne, dans les dern. jours de juin et les prem. jours de juillet 1824, » in-8° de 13 pages. Rouen, 1824.

Rever, « Antiquités de Lillebonne. Rapport à M. le Préfet de la Seine-Inférieure, 29 nov. 1825, » dans les « Archiv. de la Normandie, » année 1826, p. 384-390.

Guilmeth, « Notice hist. sur la ville et les environs de Lillebonne, » in-8° de 96 p. Rouen, Berdalle, vers 1843.

E. Gaillard, « Notice sur la Statue pédestre de marbre blanc, » in-8° de 47 pages. Rouen, N. Périaux, 1829.

Id. « Recherches archéol. pour servir d'introd. à un Voyage dans la Seine-Infér., » in-8° de 13 pages. Rouen, N. Périaux, 1832.

Id., « Mém. sur le Balnéaire de Lillebonne, » in-8° de 52 pages avec 5 pl. de M. Ed. Lambert. Caen, Hardel, 1834.

Id., « Mém. de la Soc. des Ant. de Nor., » t. IV, p. 50-100.

De Jouffroy et E. Breton, « Introduct. à l'hist. de France, » p. 91, pl. 31, fig. 2.

Deville, « Catal. du Musée départemental d'antiquités, » années 1834, 1836, 1838, 1840, 1845.

Id., « Précis analyt. des Trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1837, p. 184-93, et année 1838, p. 261-66.

Id., « Notice sur Lillebonne, » dans le « Bulletin monumental, » t. XXIII, p. 566-573.

Id., « Revue de Rouen, » nov. 1841, p. 315-21 et 1 pl.

Id., « Sur une Statuette en bronze découv. à Lillebonne, en septembre 1841, » in-8° de 6 pages et 1 pl. Rouen, Périaux, 1841.

De Boutteville, « Figurine casquée de Lillebonne, » dans la « Revue de Rouen, » février 1842, p. 73-79 et 1 pl.

Roach Smith, « Collectanea antiqua, » vol. III, p. 73-90, plates XVII à XXV.

» Procès-verbaux de la Commiss. départ. des Antiquités de la Seine-Inf., » t. Ier.

« Notes on some of the Antiquities of France, Lillebonne, » pl. XVII à XXV. Excellentes notes illustrées de gravures sur le théâtre, les tombeaux, les statues.

« La Normandie pittoresque.—Le Havre et son arrond., t. II. Canton de Lillebonne, » p. 1 à 32 et planches.

A. Le Prevost, « Annuaire statist. du département de la Seine-Inférieure, pour 1823, » t. Ier, p. 552-57, et in-8° de 24 pages. Rouen, 1824.

Id., « Rapport sur la Notice de M. Rever relative à la Statue de bronze, » dans le « Précis analyt. de l'Acad. de Rouen, » année 1824, p. 149-163.

A. Le Prevost, « Rapport sur la première Lettre relat. aux antiq. de Lillebonne, par M. Raymond, » dans le « Précis de l'Acad. de Rouen, » p. 93.

Id., « Compte-rendu du Mém. de M. Rever sur les Ruines de Lillebonne, » dans les « Archives de la Normandie, » 2e année, p. 255 et 404, in-8°, Caen, 1826.

Nodier, Taylor et de Cailleux, « Voyages pittoresques et romant. dans l'anc. France. — Normandie, » t. Ier, p. 73-79, pl. 32, 33.

Ch. Lenormant, « Notice sur le Théâtre antique de Lillebonne, » dans les « Annales de l'Institut de correspond. archéol., » t. II, p. 51.

L'abbé Cochet, « Discours de récept. à l'Acad. de Rouen, » in-8° de 19 pages. Rouen, Périaux, 1842.

Id., « Aperçu du commerce des Calètes à l'époque gallo-rom., » dans la « Revue de Rouen, » année 1842, 2e sem., p. 257-72, et dans « l'Art en province, » Moulins, 1843-44.

L'abbé Cochet, « Voies romaines de l'arrond. du Havre, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 150-169.

Id., « Voies romaines de la Seine-Inférieure, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 319-360.

Id., « Les Églises de l'arr. du Havre, » t. II, p. 177-193.

Id., « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 97-120; 2e édit., p. 111-137, avec 1 pl. et des grav.

Id., « Épigraphie de la Seine-Inférieure, » p. 1 à 9, et « Bull. mon., » t. XXI, p. 281-92.

L'abbé Cochet, « De la coutume d'inhumer les hommes dans des tonneaux en terre cuite, à propos d'un Dolium romain trouvé en Normandie, » dans la « Revue archéologique, » XIVe année (1859), p. 608-619.

Id., « L'Athenæum français, » du 30 juillet 1853.

Id., « Note sur des incinérations gallo-rom. trouvées à Lillebonne en 1860, » dans « la Picardie, » (Amiens), VIIe année, p. 39-44.

Id., Même note dans le « Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. Ier, p. 261-66, t. III, p. 168-71.

J.-F. Brianchon, « Les Nouvelles Antiquités de Lillebonne, » in-8° de 16 p. Bolbec, Valin 1864, et in-12 de 21 p. 1865.

LE MESNIL-SOUS-LILLEBONNE (SECTION DE LILLEBONNE).

ÉPOQUE ROMAINE. — Le Mesnil, où passait la voie romaine de *Juliobona* à *Breviodurum* et *Noviomagus*, était un faubourg de la cité romaine, et il peut malaisément en être séparé. Ce sont les collines du Mesnil, surtout celles qui portent le nom du *Toupin* et du *Câtillon*, qui renferment le principal cimetière de la cité antique. Toute la collection de vases et d'objets antiques formée au commencement de ce siècle par M. Davois de Kinkerville, et acquise par le département en 1840, provenait des incinérations du Mesnil.

Dès 1705, on tira des coteaux boisés du Mesnil une inscription qui fit grand bruit au siècle dernier.

En 1836, le Musée de Rouen fit l'acquisition d'une petite cuiller à encens; d'une grande urne cinéraire en terre cuite; de plusieurs vases en terre rouge; de deux perles en verre bleu striées et forées, et d'une urne cinéraire en plomb de forme cylindrique et tronquée. Le tout provenait du Mesnil. C'est sans doute ce qui explique comment le *Catalogue du Musée d'Antiquités de Rouen* pour l'année 1845 (p. 34) mentionne une urne en plomb provenant du Mesnil-sous-Lillebonne.

C'est aussi au Mesnil que M. Duval, percepteur à Lillebonne, trouva dans un petit vase tout un assortiment de jolies broches ou fibules de bronze, qui dut former l'écrin de toilette d'une dame romaine.

Enfin c'est au Mesnil que nous-même avons fouillé en 1852 le cimetière antique de Juliobona, fouilles dont nous avons donné le récit dans la *Normandie souterraine* et ailleurs. C'est donc aux antiquités de Lillebonne que se rattachent celles du Mesnil.

L'abbé Belley, « Mém. de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 647,

« La Normandie sout., » 1re édit., p. 99, 107-109, 114-120; 2e édit. p. 113, 121-123, 129-137.

Caylus, « Recueil d'antiquités, » t. VI, pl. 126 et 127.

« Mémoire de la Société des Antiq. de Normandie, » t. XIV, p. 163, et t. XXIV, p. 333.

SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au temps où prospérait *Juliobona*, Saint-Jean-de-Folleville dut lui servir comme de faubourg. Aussi trouve-t-on sur le territoire de cette commune un grand nombre de monuments antiques.

M. E. Gaillard, qui l'a habitée longtemps et qui de là descendait chaque jour surveiller les fouilles de Lillebonne, M. Gaillard, dis-je, y signale un *Câtelier* à l'entrée de la vallée Collarine. Il dit aussi que dans le *bois des Castellans*, nom significatif, se trouve une motte de terre entourée de fossés, semblable à nos anciens tours de pressoir.

La voie romaine qui de *Juliobona* (Lillebonne) se dirigeait vers *Caracotinum* (Harfleur) passait à Saint-Jean-de-Folleville. C'est probablement ce qui explique la découverte faite en février 1860, par M. Auguste Fauquet, dans le bois de Folleville qui est vers Lillebonne. Là, en pratiquant un chemin d'accès pour son château, il a trouvé des murs antiques et des incinérations romaines des premiers siècles. Les ouvriers ont brisé une partie des vases; cependant, il est échappé à leur pioche quatorze objets curieux, soigneusement conservés par le propriétaire. Nous avons mentionné ces divers objets et en avons donné le dessin à l'article *Lillebonne* (p. 404).

Ce n'est pas la première fois qu'une découverte intéressante a lieu à Saint-Jean-de-Folleville. Déjà en 1839 il avait été trouvé au bas de la côte, toujours vers Lillebonne, un beau vase en bronze haut de 24 centimètres, aujourd'hui déposé au Musée de Rouen.

Enfin, chose plus importante encore, en 1842, M. Friboulet, de Fécamp, fit fouiller une terre appelée *le Champ-aux-Tuiles*. Il y reconnut un très bel établissement romain dont quelques parties étaient encore pavées en mosaïque; il y recueillit des vases, des fragments de vases, des crépis coloriés, des défenses de sanglier et une foule de débris. Parmi les restes qui sortirent de cette fouille, M. Deville signale des urnes romaines. Le même M. Deville m'a assuré qu'à Gouberville, près Folleville, on a trouvé des mosaïques grossières et des monnaies romaines dont une était de Commode.

Un chemin d'intérêt commun ouvert, en 1863, dans la vallée de Lillebonne, sur le territoire de Saint-Jean-de-Folleville, a fait rencontrer d'importantes substructions, des tuiles, des poteries et des monnaies romaines.

J'ai visité ces débris pendant l'été de 1864, et j'ai reconnu d'importantes murailles, restes d'habitations antiques contiguës à la colline.

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 5.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 154, et t. XXIV, p. 319.
« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. Ier, p. 260.
« La Normandie souterr., » 1re éd., p. 421; 2e éd., p. 139.
« Revue du Havre, » du 12 juin 1842.
« Courrier de Dieppe, » du 31 mai 1842.
« La Picardie, » VIIe année, 1861, p. 39-44.
« Revue de la Normandie, » t. III, p. 4.

RADICATEL (SECTION DE SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE).

ÉPOQUE ROMAINE. — Eudes Rigaud, au XIIIe siècle, appelle ce lieu *Ratier-Castel*. Il nous paraît malaisé que le nom de *Castel* entre dans la composition d'un nom, sans que le lieu qui le porte ait quelque chose de romain. — Nous avons en effet appris qu'il y avait à Radicâtel un *Câtelier* avoisinant une *villa* romaine. Au lieu dit *le Champ-des-Oiseaux*, on a recueilli de moyens bronzes de Trajan, de Titus et d'Antonin.

MÉLAMARE.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine de *Juliobona* à *Caracotinum* passait par Mélamare, où il dut y avoir des briqueteries à l'époque romaine.

Une tradition, basée sur une chapelle bâtie dans un vallon qui porte le nom de Fond et de Côte de Sainte-Honorine, prétend que là fut mise à mort pour la foi, le 27 février 303, sainte Honorine, vierge et martyre. On ajoute que son corps fut porté jusqu'à la Seine, où il fut jeté, et qu'ensuite il vint échouer sur le rivage de Grâville, où il fut inhumé.

ÉPOQUE INCERTAINE. — J'ai entendu dire qu'il y avait une motte à Mélamare.

« Mém. de la Société des Antiq. de Normandie, » t. XIV, p. 154, et t. XXIV, p. 319.
« Les Églises de l'arrondissement du Havre, » t. Ier, p. 84-90; t. II, p. 202.

SAINT-ANTOINE-LA-FORÊT.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine de *Juliobona* (Lillebonne) à *Caracotinum* (Harfleur) passait par Saint-Antoine-la-Forêt.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 154, et t. XXIV, p. 319.

SAINT-NICOLAS-DE-LA-TAILLE.

ÉPOQUE GAULOISE (?). — C'est sur le territoire de Saint-Nicolas-de-la-Taille que se trouve le *Camp de Boudeville*. M. Fallue a décrit cette antique enceinte qui porte aussi le nom de *Câtelier*. Il lui donne une contenance de 150 acres. La Seine et le vallon de Tancarville forment une partie des défenses naturelles de ce camp, qui est protégé du côté de la plaine par trois fossés, selon M. Gaillard; par deux seulement, d'après M. Fallue. Ce camp, du reste, qui est couvert de taillis, doit appartenir à la famille des circonvallations antiques de Sandouville, du Canada et de Limes.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le Musée de Rouen possède une monnaie de bronze de Néron, provenant de Saint-Nicolas-de-la-Taille.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Vers 1846, on a trouvé à Saint-Nicolas-de-la-Taille une marmite en bronze à trois pieds et deux tenons pour une anse qui a disparu. Ce genre d'antiquités, qui est difficile à dater, pourrait bien être du moyen-âge. La pièce est entrée au Musée de Rouen.

L. Fallue, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, » t. IX, p. 188-92, et pl. V.

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 6, 7 et 8.

LA TRINITÉ-DU-MONT.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine de *Juliobona* (Lillebonne) à *Gravinum* passait par la Trinité-du-Mont.

GRANDCAMP.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans une liste des localités de la Seine-Inférieure contenant d'anciens monuments, dressée par M. Le Prevost en 1822, nous trouvons l'annotation suivante: « Grandcamp (arr. du Havre), emplacement d'un camp sur la croupe d'une colline. »

« Procès-verbaux de la Commiss. départ. des Antiq. de la Seine-Inférieure, » t. 1er, p. 33.

AUBERVILLE-LA-CAMPAGNE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Ce village est situé sur la plaine qui sépare Lillebonne de Caudebec-en-Caux, et le long de l'ancienne voie qui conduisait de *Juliobona* à *Lotum*.

Nous savons que vers 1820, on trouva à Auberville, près de la chapelle ruinée de Saint-Amateur, un cercueil en pierre que j'attribue au IVe ou au Ve siècle de l'ère chrétienne. Ce tombeau, d'une seule pièce, qui a longtemps servi de baille dans une ferme, renfermait un squelette accompagné de divers ornements, parmi lesquels on cite un collier de perles de verre dures et brillantes, imitant pour la forme les patenôtres de nos chapelets. A la rigueur, cette sépulture pourrait être franque. Je n'insiste pas sur son attribution. Je tiens les détails de cette découverte de M. Hanot, alors curé d'Auberville.

« Les Églises de l'arrond. du Havre, » t. II, p. 211.
« La Normandie sout., » 1re édit., p. 33; 2e édit., p. 40.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, » t. XIV, p. 150-151, et t. XXIV, p. 324.

TRIQUERVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE, PEUT-ÊTRE GAULOISE (?). — Près de l'église était autrefois une fontaine vénérée qui portait le nom de Saint-Jean. On y venait prier, et, le jour de la fête, on y allumait un feu.

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans des champs appelés *Labie* ou *l'Abbaye*, qui dépendaient, dit-on, des moines du Valasse, on trouve en labourant une certaine quantité de tuiles. Il est bon d'ajouter que le nom d'*abbaie* est parfois donné par les habitants des campagnes aux *villas* antiques, témoin le palais de Charles-le-Chauve à Pîtres, où est la ***rue de l'Abbaye.***

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondissement du Havre, » t. II, p. 216-218.

NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON.

EPOQUE INCERTAINE. — A Gravenchon, M. Fallue signale une motte couverte de buis.

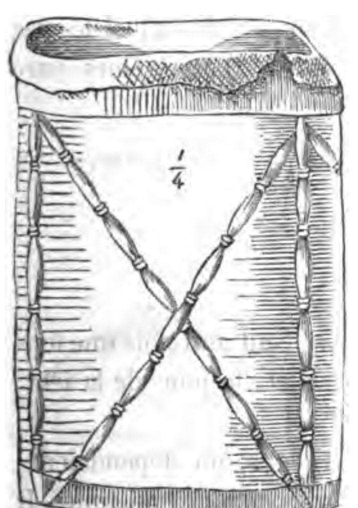
« Mém. de la Société des Antiq. de Normandie, » t. IX, p. 290.

SAINT-GEORGES-DE-GRAVENCHON. (SECTION DE NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON).

PÉRIODE NORMANDE. — Les cartons de la Commission des Antiquités possèdent une vue de l'église romane de Saint-Georges-de-Gravenchon, prise par M. H. Langlois avant la démolition de cet édifice en 1825. Cette construction romane paraît remonter aux derniers Carlovingiens ou aux premiers Capétiens. Dans le mur du nord est logée une grossière statuette de pierre que l'on prendrait volontiers pour une sculpture païenne.

SAINT-MAURICE-D'ÉTELAN.

Epoque romaine. — En 1852, sur la pente d'un coteau qui sépare le presbytère de l'école, au lieu dit *les Maisons-des-Douaniers*, on a trouvé dans un jardin, à 40 centimètres du sol, un *dolium* en terre cuite contenant une urne en plomb de forme ronde, ornée de bâtons comme celle de Bolbec et entièrement remplie d'os brûlés; une urne de verre de forme carrée et à anse rayée. Ce vase, haut de 33 centimètres, est également rempli d'ossements incinérés qui trempent dans une eau d'interposition. Avec ces deux pièces cinéraires se trouvaient des vases aux offrandes et aux libations, tels qu'une coupe de verre, un vase carré aussi en verre ayant une anse rayée et couvert de tartre au fond; en dernier lieu, un petit vase en terre cuite. A côté du *dolium* ont été recueillies deux cruches vides en terre rougeâtre. De cette sépulture il a été extrait neuf vases conservés par MM. Bettencourt, régisseurs du château d'Ételan. Enfin il s'y trouvait aussi une monnaie de bronze demeurée indéchiffrable.



URNE EN PLOMB.



URNE EN VERRE.

Antérieurement à cette découverte, il avait été recueilli à Saint-Maurice de moyens et de petits bronzes d'Auguste, de Crispine et de Constans.

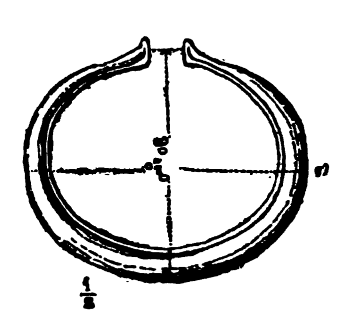
L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 121-122; 2e édit., p. 139-140.

ARRONDISSEMENT D'YVETOT.

CANTON D'YVETOT.

YVETOT.

Époque gauloise (?). — Le Musée de Rouen possède un beau bracelet en or pesant cinquante-neuf grains, et trouvé en 1843 à Yvetot ou aux environs. M. Deville le présume gaulois.



BRACELET EN OR.

Époque franque. — Nous ne parlerons que pour mémoire de la légende fabuleuse du meurtre de Gauthier, sire d'Yvetot, assassiné à Soissons, par Clotaire Ier, le 21 mars 536. C'est là une histoire inventée à la fin du xve siècle par Nicolle Gilles, dans ses *Chroniques de France*, publiées en 1492, et par Robert Gaguin, dans son *Histoire de France*, qui vit le jour en 1497. Ces chroniqueurs voulaient sans doute s'expliquer l'étrange existence au moyen-âge d'une souveraineté princière à Yvetot, laquelle dégénéra parfois jusqu'à la parodie royale. Mais, ce qui doit surprendre, c'est la foule d'hommes sérieux et lettrés qui, depuis trois cents ans, s'est occupée du royaume d'Yvetot.

Le nom d'Yvetot n'apparaît pour la première fois dans des documents historiques qu'au xie siècle. Dans une charte de Saint-Wandrille, Guillaume-le-Conquérant cite IVETOT.

Pour l'époque franque, ce qui est plus sûr pour lui que sa royauté, c'est un tiers de sol d'or trouvé sur son territoire, vers 1847, et entré dans la collection départementale.

BIBLIOGRAPHIE DU ROYAUME D'YVETOT.

xve siècle.

Robert Gaguin, « Compendium de origine et gestis Francorum, » lib. II, c. I, 1491.

Nicolle Gilles, « Très véridiques Annales ou Chroniques de France, » 1492 ou 1496.

xviie siècle.

Claude Malingre, « Institution du Royaume d'Yvetot, » article inséré à la fin de son « Traicté sur la loi salique, armes, blasons, etc., » in-8°, Paris, Collet 1614.

A. Mornac, « De falsâ regni Yvetoti narratione, etc., » in-8° de 24 pages, Lutetiæ, Martinus, 1615.

Jean Ruault, « Preuves de l'histoire du Royaume d'Yvetot, avec un examen, etc., » in-4°, Paris, 1631.

Denis Le Bouthillier (de Rouen), « Traité des prétendus droits du Royaume d'Yvetot. » (Anonyme.)

Ont parlé de ce Royaume : Robert Cœnalis ou Ceneau, évêque d'Avranches (« Gallica historia ; ») Charles de Bourgueville, sieur de Bras, de Caen (« Recherches et antiquitez de la Normandie ; ») le cardinal Baronius, Henri

Sponde, Baptiste Fulgose, du Haillan, Gabriel du Moulin, Louis Trincaut (« Généalogie du Belley en Anjou, ») Chopin, Chassanée, etc.

XVIIIe SIÈCLE.

L'abbé de Vertot, « Dissertation sur l'origine du Royaume d'Yvetot, » dans les « Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, » t. IV, p. 728, année 1714.

« Journal de Verdun, » déc. 1706, p. 432 ; nov. 1711, p. 315 ; sept. 1741.

« Mercure de France, » juin 1725, p. 1481 ; septembre 1725, p. 1938-44 ; janvier 1726, p. 48-54.

L'abbé de la Roque, « Traité de la Noblesse, » ch. IX et XXVI.

Dom T. Duplessis, « Descript. géog. et hist. de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 173-189. — M. Frère attribue cette dissertation à Foncemagne.

L'abbé des Thuilleries (Claude du Moulinet), « Dissertation sur le prétendu Royaume d'Yvetot, » dans le « Dictionnaire universel des Gaules et de la France, » par l'abbé Expilly, t. III, p. 1402 et suiv.

Lecerf de la Viéville (de la Rivière selon d'autres), « Origine du Royaume d'Yvetot, » à la suite de « l'Éloge des Normands, » p. 118-32, in-12, Paris, 1748.

« Factum pour les échevins, bourgeois, propriétaires et habitants de la principauté d'Yvetot... contre messire d'Albon, prince d'Yvetot, » in-f° de 24 pages, Rouen, Dumesnil, 1737, et à la suite deux autres Mémoires de 1737 et 1740, puis deux autres Mémoires de 1776. — Voir le « Manuel » de M. Frère, au mot *Factum*, t. Ier, p. 449.

Noël de la Morinière, « Second Essai sur le département de la Seine-Inférieure, » p. 120-121, in-8°, Rouen, 1795.

XIXe SIÈCLE.

Frère, « Manuel du Bibliographe normand, » t. II, p. 621.

Guilmeth, « Descript. géog., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 8-16.

Id., « Jean Baucher, roi d'Yvetot, » une brochure in-8°, Rouen, 1860, extrait du « Nouvelliste de Rouen, » des 5 et 6 décembre 1862.

Id., « Nouvelliste de Rouen, » du 27 juillet 1857.

Mlle Amélie Bosquet, « La Normandie romanesque et merveilleuse, » p. 431-33.

E. Gaillard, « Conjectures sur le Royaume d'Yvetot, » dans le « Précis analyt. de l'Acad. de Rouen, » année 1836, p. 129-143.

Duputel, « Du Royaume d'Yvetot, Mém. lu dans une séance part. de l'Académie de Rouen, le 11 avril 1811, » in-8° de 31 pages, Rouen, Brière, 1835.

A. Canel, « Le Royaume d'Yvetot, » dans la « Revue hist. des cinq dép. de la province de Normandie, » année 1836, p. 436-58 ; année 1837, p. 21-28.

Fromentin, « Essai hist. sur Yvetot, » p. 1 à 84, in-8°, Rouen, Péron, 1845.

Labutte, « Études historiques sur l'arrond. d'Yvetot, » p. 72-83.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 311-314 ; 2e édit., t. II, p. 309-311.

Chéruel, « Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes de la France, » p. 1270-71.

Collin de Plancy, « Légendes de l'Hist. de France : le Roi d'Yvetot, etc., » in-8°, Paris, 1850.

ÉCRETTEVILLE-LES-BAONS.

PÉRIODE NORMANDE. — En 1026, Richard II donne à l'abbaye de Fécamp l'église et la terre d'Écretteville : « Ecclesiam de Scrotavillâ. » Les moines possédèrent longtemps, en ce lieu, une magnifique terre féodale appelée au moyen-âge la ferme du *Câtel*. Les restes de cette habitation semi-monastique, semi-chevaleresque, sont encore curieux à voir.

« Neustria pia, » p. 217.

Guilmeth, « Desc. géog., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 62.

Fallue, « Hist. de la ville et de l'abb. de Fécamp, » p. 102.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 369 ; 2e édit., t. II, p. 363.

VALLIQUERVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Valliquerville possède ou a possédé un tertre revêtu de maçonnerie, une espèce de *ferté, fermeté* ou *roqueforte*.

On m'a cité à Valliquerville une enceinte fossoyée que M. l'abbé Somménil attribue aux guerres de Henri IV et du duc de Parme.

L'abbé Somménil, « Campagne de Henri IV au pays de Caux, » p. 36-42.

ALLOUVILLE-BELLEFOSSE.

PÉRIODE NORMANDE. — Cette commune possède, dans le cimetière qui entoure son église, une antiquité végétale qui a son histoire et sa bibliographie. Nous voulons parler du chêne-chapelle auquel M. Marquis, professeur de botanique à Rouen, donnait en 1821 de huit à neuf cents ans.

M. Dubreuil, professeur d'arboriculture au Jardin des Plantes de la même ville, ne lui donnait, en 1843, que huit cent soixante-dix ans. Cela suffit pour que nous ayons un motif de considérer ce végétal comme contemporain de la dynastie de Rollon.



CHÊNE-CHAPELLE D'ALLOUVILLE-BELLEFOSSE.

BIBLIOGRAPHIE DU CHÊNE-CHAPELLLE D'ALLOUVILLE.

Marquis, « Notice sur le Chêne-Chapelle d'Allouville dans le pays de Caux, » in-12 de 7 p., Rouen, 1822.

Id., « Précis analyt. des Trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1822, p. 40-46.

Id., «Archives de la Normandie,» t. Ier, p. 83-84 et pl.

Dubreuil, « Quelques Notes sur l'accroissement des arbres exogènes, » in-4°, Caen, 1847.

Id., « Mém. de l'Institut des Provinces, » t. Ier, in-4°, Caen, 1847.

De Glanville, « Promenade archéol. de Rouen à Fécamp, » p. 80-83.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 384-88; 2e édit., t. II, p. 379-83.

L'abbé Cholet, « Le Chêne-Chapelle, etc., dans le cimetière d'Allouville-Bellefosse, » in-12 de 24 pages, Paris, Bailly, 1840. Plusieurs fois réimprimé.

Lesage, « Monuments civils et religieux de Caudebec et des environs, » Mss. de la Bibliothèque de Rouen.

« Le gros Chêne ou pélerinage d'un aïeul et de son petit-fils habitants de Saint-Valery-sur-Somme, fait au chêne d'Allouville, » Abbeville, 1810.

Nodier, Taylor, « Voyages pittor. et rom. dans l'ancienne France : Haute-Normandie, » t. II, p. 173-75, pl. CCXXX.

Canu, « Strophes au chêne d'Allouville, » in-8° de 96 p. Rouen, Péron, 1858.

Fromentin, « Essai hist. sur Yvetot, » p. 155-165.

TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1850, M. Lemarié, agronome distingué de cette commune, nous a assuré qu'en cultivant ses terres il trouvait parfois des tuiles à rebords, des poteries antiques et des meules à broyer.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A l'extrémité du vallon boisé appelé le *Val de Seine*, se trouve un épais taillis nommé le *Bois-de-la-Salle*, qui recouvre de ses halliers une enceinte fortifiée. Cette triple enceinte fossoyée est connue sous le nom de *Camp-de-la-Salle*. Ce

camp, que nous avons visité deux fois, en 1850 et en 1862, a une forme ovale. Au centre est une motte considérable qui domine de très loin le pays d'alentour. Cette motte, haute de plus de 15 mètres, est entourée de fossés profonds dont quelques-uns sont remplis d'eau. Comme à Bretteville-la-Chaussée, comme au Parc-d'Hallebosc, une première enceinte touche à ce tertre, qui figure assez bien un donjon. Les fossés de la première enceinte sont profonds; ceux de la seconde et de la troisième le sont beaucoup moins. Il est malaisé de donner la date d'une pareille fortification.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 355; 2e édit., t. II, p. 351.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 355.
L'abbé Somménil, « Campagne de Henri IV au pays de Caux, » p. 30.

AUTRETOT.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On nous a assuré qu'Autretot avait possédé une motte qui fut détruite vers 1830. Il y a aussi à Autretot tradition d'église transférée.

CANTON D'YERVILLE.

YERVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Vers 1858, en fouillant dans les avenues du château de Thibermesnil, on trouva une petite coupe et un plateau rouges en terre de Samos. M. Foloppe, de Motteville, qui a bien voulu me les offrir, m'a assuré que, quelques années auparavant, on avait trouvé dans ce lieu une foule de vases antiques, ce qui me fait présumer l'existence d'un cimetière gallo-romain.

« Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. Ier, p. 120-21.

LES BAONS-LE-COMTE.

ÉPOQUE GAULOISE. — En novembre 1842, il a été trouvé sur le territoire des Baons quatre-vingt-dix-neuf monnaies gauloises en argent. J'ai vu une ou deux de ces pièces chez M. Thomas, numismate à Rouen, qui m'a confirmé le fait de la découverte. Le petit trésor était logé dans un vase gaulois en terre grise et avait été caché dans une propriété nommée le *Pré*, appartenant à M. Louis Quesnel, de Rouen. Ce vase était déposé à 50 centimètres du sol. On ajoute que les pièces étaient de deux dimensions diverses, mais du même

type; elles pouvaient dater de 2 ou 300 ans avant l'ère chrétienne. — Quelques personnes m'assurent que la découverte eut lieu à Ectot-les-Baons.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Deville nous a assuré que l'on avait trouvé des monnaies romaines aux Baons-le-Comte. — Nous croyons qu'une voie antique passait aux Baons, et, sur la foi de Robert Wace, nous avons dirigé par cette localité la voie qui conduisait de *Lotum* (Caudebec) et de la Seine à Arques et à Dieppe.

PÉRIODE NORMANDE. — C'est dans une chapelle abandonnée des Baons ou des environs que les légendaires placent l'histoire du duc Richard-sans-Peur, pourfendant un excommunié qui, sorti de sa bière, voulait l'étouffer. — D'anciens plans du village mentionnent encore au bord du vieux *Chemin d'Arques* le *Triége de la Chapelle.* C'est à présent une terre de labour.

Lorsqu'en 1053 Guillaume-le-Conquérant se rendit du Cotentin à Arques pour y étouffer la révolte de Guillaume du Talou, son oncle, il passa par Baons-le Comte.

« Quant il vint à Punt-Audumer,
A Chaudebec ala passer.
De Chaudebec as Bans-le-Cunte. »

BIBLIOGRAPHIE.

R. Wace, « Le Roman du Rou et des ducs de Normandie, » t. II, p. 15 et 16, édit. Pluquet et Le Prevost.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 278 ; 2e édit., t. II p. 277.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 354.

De Glanville, « Promenade archéologique, » p. 252.

Amélie Bosquet, « La Normandie romanesque et merveilleuse, p. 41-43. »

BOURDAINVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Duplessis, donnant à ce lieu l'affixe de Bourdinville-la-Chaussée, ferait presque supposer ici le passage d'une voie romaine.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — En 1851, en creusant les fondations de la nouvelle église, on trouva une quantité considérable de pavés, de tuiles à rebords, et même une coupe en verre qui fut brisée par les ouvriers.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 274, 2e édit., t. II, p. 272-73.

Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Normandie, » t. II, p. 469.

AUZOUVILLE-L'ESNEVAL.

PÉRIODE NORMANDE. — En 1074, Raoul de Varenne, et Emma, sa femme, du consentement de leurs deux fils, vendirent aux moines de l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen les dîmes d'Auzouville-en-Caux : « Omnem totius Osulfivillæ ejusdem Caletensis pagi cum ecclesia decimam. » — S'agit-il d'Auzouville-l'Esneval?

ÉPOQUE INCERTAINE. — Au hameau de *La Marguerite* existait naguère une motte consi-

dérable, couvrant bien un hectare de terrain et entourée de fossés profonds. En 1848, elle a été en grande partie détruite. Dans les terrains qui en sortirent, on remarqua beaucoup de charbon de bois.

Deville, « Cartulaire de l'abb. de la Trinité-du-Mont de Rouen, » dans les « Doc. inéd. de l'Hist. de France, » p. 440.

ÉTOUTTEVILLE-SUR-LA-MER.

Epoque incertaine. — Entre Étoutteville et les Baons, on voit au bord du chemin un taillis appelé le *Bois-des-Mottes*. Ce nom lui vient de ce que sous ses halliers se cachent des douves profondes dont la triple enceinte protége une motte énorme de plus de 30 mètres de hauteur. Ce doit être l'assiette d'un vieux câtel des Francs ou des Normands.

Il y a à Étoutteville une campagne que l'on nomme la *Plaine-des-Batailles*.

Période normande. — Un manuscrit, rédigé en 1610 et conservé aux archives de la Seine-Inférieure, constate qu'à cette époque la tradition prétendait qu'un sire d'Estoutteville s'étant révolté contre le duc de Normandie, alors roi d'Angleterre, aurait été battu près l'église. En mémoire de cet événement, la paroisse aurait été érigée en prieuré.

Époque incertaine. — Il y quelques années on a trouvé, dans les débris de l'ancien château du Plainbosc, un chandelier ou pied de lampe en bronze. Il est chez M. le curé de Doudeville. Ces chandeliers ou pieds de lampe, qui sont fort communs, ne sont pas encore datés en archéologie.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 281-83; 2e édit., t. II, p. 280-81.

CIDEVILLE.

Époque gauloise. — En 1818, au hameau du *Brun-Câtel* ou du *Brun-Château*, on a trouvé une douzaine de hachettes en pierre noire. M. Foloppe, de Motteville, a bien voulu m'offrir la seule qu'il avait conservée de cette découverte dont il fut témoin.

« Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. Ier, p. 120.

CRIQUETOT-SUR-OUVILLE.

Période normande. — En 1777, l'ancienne église fut abandonnée. Elle était voisine d'un vieux château féodal dont il reste une motte en terre entourée de fossés remplis d'eau. Le peuple appelle cette douve aquatique : *la Mare-des-Mottes*.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 269; 2e édit., t. II, p. 266.

FLAMANVILLE-L'ESNEVAL.

Période normande. — En 1059 et en 1074, Raoul de Varenne, et Emma, son épouse, du consentement de leurs deux fils, Raoul et Guillaume, donnèrent à l'ab-

baye de la Trinité-du-Mont de Rouen : « Flamanvillæ ecclesiam... villa Caletensis pagi. »

A. Le Prévost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 14.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 238; 2e édit., t. II, p. 236.
Deville, « Cartulaire de la Trinité-du-Mont de Rouen, » dans les « Documents inédits de l'Histoire de France, » p. 439-440.

FRETTEMEULE (SECTION D'ANCRETIÉVILLE-SAINT-VICTOR).

ÉPOQUE FRANQUE. — Le nom de Frettemeule semble indiquer l'époque franque, soit qu'on le tire de *Fracto Molendino* ou de *Fractâ Molâ,* comme l'appellent le pouillé d'Eudes Rigaud et le cartulaire de Saint-Wandrille. M. Le Prevost croit reconnaître ici le *Quatuor Molas* donné en 590 par saint Wandon, moine de Fontenelle, au monastère du bienheureux Wandrille; mais ceci mérite confirmation.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 6.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 253; 2e édit., p. 251.

LINDEBEUF.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Il y a à Lindebeuf tradition d'église transférée.

MOTTEVILLE-LES-DEUX-CLOCHERS.

PÉRIODE NORMANDE. — Motteville est appelé « Maltavilla » ou « Maltævillæ » et rangé dans le pays de Caux « in pago Caletensi, » par deux chartes des sires de Varenne faisant des donations à l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen. Ces deux pièces portent les dates de 1059 et de 1074.

EPOQUE INCERTAINE. — Il y a à Motteville tradition d'église transférée. On prétend que l'église primitive était dans un verger contigu à la station du chemin de fer.

Au hameau du Bois-Guilbert, on voit dans une ferme une motte considérable entourée de fossés profonds. Au milieu du tertre est un puits maçonné. Ce tumulus recouvre bien l'espace d'une demi-acre.

Deville, « Cartulaire de la Trinité-du-Mont de Rouen, » dans les « Doc. inédits de l'Hist. de France, » p. 437-440.
A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 14.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 234; 2e édit., t. II, p. 232.
De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 255.

CANTON DE DOUDEVILLE.

DOUDEVILLE.

Epoque gauloise. — Le Musée de Rouen possède une hachette en bronze trouvée à Doudeville, en 1840, au milieu d'ossements humains. Le même Musée renferme une médaille gauloise en or rencontrée vers 1846. Un des quarts de statère de Doudeville vient d'être reproduit et décrit par M. Lambert, de Bayeux. Il représente d'un côté un cheval, et de l'autre un grand œil, type déjà trouvé à Fallancourt. M. Leroy, de Cany, assure même qu'il y en a deux. Enfin, M. Guilmeth parle de hachettes en silex recueillies au hameau du Vauthuit.

M. le curé de Doudeville possède une hachette en silex blond trouvée à Doudeville. C'est un ciseau poli plutôt qu'une hache.

Époque romaine. — M. Guilmeth mentionne une motte existant dans les bois du Fresnay. Il ajoute que ce tertre ayant été coupé pour établir la route départementale nº 3, qui va de Doudeville à Saint-Valery; on y a recueilli des médailles romaines du Bas-Empire : « un casque en cuivre et un large sabre gallo-romain? »

Le même auteur parle de tuiles à rebords rencontrées au Vauthuit. Il assure qu'au triége du *Fourneau* les tuiles romaines sont si abondantes que ce quartier mériterait d'être exploré.

Vers 1851, dans la *rue de Bas*, sur une propriété appartenant à M. le marquis de Montault, on a trouvé une urne en terre rouge ornée de dessins et remplie d'ossements brûlés. Ce vase cinéraire était accompagné de plusieurs autres qui furent brisés.

Tout près de là, en 1856, M. Biard, horloger, faisant travailler dans un herbage, rencontra un curieux vase de terre à couverte cendrée renfermant un morceau d'os brûlé. A 10 mètres de ce point, les terrassiers découvrirent, le 25 juin 1858, au milieu de tuiles et de poteries, une urne en terre grise de forme ollaire, toute pleine d'os brûlés et concassés. Cette urne était fermée avec un plateau en terre de couleur semblable. La panse du vase principal était décorée d'un pointillé à relief. Ce vase trahit la présence d'incinérations des trois premiers siècles de notre ère. Il est à présent chez M. l'abbé Simon, curé de Doudeville.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. II, p. 412.
« Les Églises de l'arr. d'Yvetot, » 2e édit., t. Ier, p. 231.
L'abbé Simon, « Inventaire des Archives du doyenné de Doudeville, » p. 10, 11, 499.
Leroy, « Journal de Rouen, » du 13 octobre 1859.
Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Nor., » t. XXV, p. 454, pl. VI, fig. 16.

REUVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Entre les deux hameaux de Saboutot et d'Amontot, est un petit vallon où l'on dit que le *Dun* prenait autrefois sa source. La tradition prétend que cette fontaine fut jadis bouchée avec des balles de coton.

SAINT-LAURENT-EN-CAUX.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au hameau de Calletot on rencontre des débris antiques auxquels la tradition donne le nom de *ville de Beauvais*.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Ce même hameau de Calletot possède les restes d'un château ruiné dont le nom est assez répandu, mais dont l'origine est inconnue.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 228; 2e édit., t. Ier, p. 244.

HAUTOT-SAINT-SULPICE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Entre Doudeville et Hautot, au lieu dit *les Cavées*, on a trouvé, vers 1858, une monnaie romaine.

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. l'abbé Simon, ancien curé du lieu, assure qu'au hameau du Bois-Gribout le gazon recouvre de vieilles fondations. Le même M. Simon assure que, vers Le Tot, il exista une bourgade appelée *Solimare* ou *Sonimare*, qui a laissé beaucoup de murs arasés.

L'abbé Simon, « Inventaire des Archives du doyenné de Doudeville, » p. 499, 501 et 542.

VICQUEMARE (SECTION DE PRETOT-VICQUEMARE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans un bois-taillis placé non loin d'une grande route, on voit s'élever deux tertres énormes connus sous le nom de *mottes* de Vicquemare ou Viguemare.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 243; 2e édit., t. Ier, p. 258.

BEAUVILLE-LA-CITÉ (SECTION DE BRETTEVILLE-SAINT-LAURENT).

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans une plaine qui avoisine Beauville, on remarque une éminence factice toute couverte de taillis et de joncs-marins. Ce tertre, dont la forme a été altérée par la culture, figure assez bien au théâtre antique. Il m'a rappelé le théâtre antique du Vieil-Évreux. J'y ai remarqué de grands blocs de pierre tuffeuse, taillés et apportés de main d'homme.

Autour de cette éminence antique et dans les jardins du village, on trouve partout des médailles romaines, des tuiles, des poteries et des constructions païennes.

Je pense que la voie romaine qui allait de *Lotum* (Caudebec) à Arques-Dieppe devait passer par Beauville.

Le surnom de *Cité*, donné à ce modeste village qui n'est plus même une commune, fait supposer volontiers qu'il y a ici la tradition d'une puissance disparue.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 231-32; 2e édit., t. Ier, p. 247-48.

« Mémoires de la Société des Antiq. de Normandie, » t. XXIV, p. 355.

CANVILLE-LES-DEUX-ÉGLISES.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le 14 floréal an XII (4 mai 1804), le domestique de Me Prier, labourant le long du chemin d'Héberville, près d'un lieu nommé la *Garenne*, trouva une incinération gallo-romaine des trois premiers siècles. Elle se composait de plusieurs vases parmi lesquels on en a surtout reconnu trois : le premier était une urne en terre rouge très épaisse, possédant encore un couvercle à anse; cette urne brisée avait 50 centimètres de haut sur autant de diamètre; elle renfermait des os brûlés. — Le second vase était en terre grise et destiné aux offrandes. — Le troisième était une belle urne en verre verdâtre, épaisse et carrée, avec un col rond et une anse rayée; au fond de ce vase rempli d'ossements brûlés et d'eau d'interposition, on voyait des caractères en relief; on a cru lire : IVSTIT... G...LL., que M. l'abbé Simon propose d'interpréter par ces mots : Justitia gallorum. Nous croyons plutôt qu'il s'agit d'une marque de verrier.

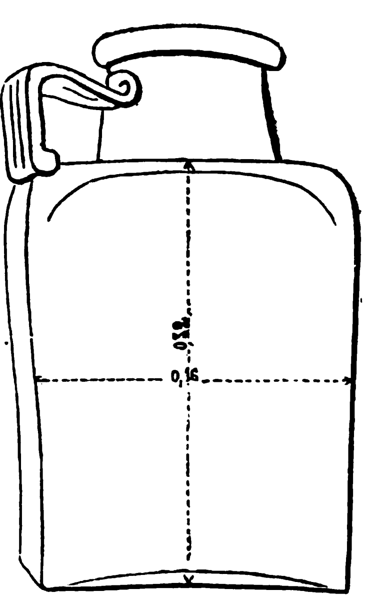
Un rapport ou procès-verbal de cette découverte fut dressé dans le temps par M. Quesnel, et envoyé par lui à M. Legrand, sous-préfet d'Yvetot, et par ce dernier à M. Beugnot, préfet de la Seine-Inférieure, qui, tous deux, remercièrent le rédacteur. Ce rapport, ainsi que le dessin et le plan qui l'accompagnent, existe aujourd'hui aux archives départementales de la Seine-Inférieure. Toutefois, une copie en fut conservée aux archives communales où elle se trouve encore.

Les objets provenant de cette découverte paraissent à présent perdus pour toujours. Cependant, sur la demande de M. le sous-préfet d'Yvetot, ils furent adressés à l'Administration départementale. La preuve de ceci, c'est que M. le Préfet les communiqua à l'Académie de Rouen afin d'avoir son avis. Le secrétaire de la Société, dom Gourdin, lut, en 1805, des *Observations sur des urnes funéraires trouvées* à *Canville, près Yvetot*. Après avoir donné la description des objets et avoir remarqué qu'une « partie de l'inscription « ne se pouvait lire parce qu'elle avait été manquée dans le moule, » le rapporteur concluait que c'étaient des gaulois du IVe siècle au plus. — Pour nous, c'étaient des gallo-romains du second siècle.

Tout ceci était écrit, et nous croyions la pièce perdue quand nous avons reconnu qu'elle était dans notre Musée des Antiquités. Nous l'avons reconnue à ne pas nous y tromper.

Cette belle urne carrée en verre verdâtre a été achetée en 1849, chez un brocanteur, pour le prix de 40 fr. Elle est haute de 32 centimètres, comme celles d'Yébleron; son anse est rayée et son goulot est rond. Au fond, on voit encore, entre deux lignes concentriques, les lettres suivantes, à peine déchiffrables : .....IVSTITVI CLN?..... — Nous donnons ici un dessin au trait de cette belle pièce.

ÉPOQUE FRANQUE. — Canville était un des trois doyennés de l'archidiaconé du Petit-Caux. A ce titre, il doit remonter à l'époque franque.



URNE ROMAINE EN VERRE (CANVILLE, 1804).

« Précis analyt. des Travaux de l'Académie de Rouen,» année 1805, p. 39-41.

L'abbé Simon, « Inventaire des Archives du doyenné de Doudeville,» 267-68.

« La Normandie souterraine, 1re édit., p. 128; 2e édit., p. 147.

« Procès-verbaux de la Commission des antiquités,» Mss.

CANTON DE FONTAINE-LE-DUN.

SAINT-AUBIN-SUR-MER.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1859, un berger trouva sur le territoire de cette commune une monnaie gauloise en or ou *electrum* que je m'empressai d'offrir à M. de Saulcy, sénateur. Ce savant membre de l'Institut a bien voulu me dire que cette pièce était un bel exemplaire de la monnaie des Bajocasses, et que, par la conservation et l'ensemble des types, elle était le plus remarquable échantillon de son cabinet.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le territoire de Saint-Aubin est riche en antiquités romaines. Deux points en contiennent surtout: la *Cour des Salles* et le vallon *de Saussemare*.

La *Cour des Salles* renferme des terrassements et des murs arasés. Il y a des traditions d'abbayes, de souterrains, de cloches enfouies, de trésors cachés, etc. En général, tout lieu qui porte le nom de *Salle* doit contenir des restes romains.

En 1850, M. Gauthier, instituteur, nous a remis une belle soucoupe en terre de Samos,

récemment trouvée à Saint-Aubin avec d'autres vases. En 1827, on a extrait une urne pleine d'os brûlés d'une argilière placée entre Saussemare et l'église de Saint-Aubin.

Mais c'est en 1824 que les principales découvertes d'antiquités romaines ont été faites au bord de la mer, dans le vallon de Saussemare, soit par les douaniers, soit par les explorations de MM. Sollicoffre et Estancelin. M. Sollicoffre a exposé les découvertes faites par le hasard ou par lui-même à la Commission départementale des antiquités, qui les a consignées dans ses procès-verbaux des 10 avril et 30 septembre 1824. M. L. Estancelin a raconté ses découvertes à la Société des Antiquaires de Normandie, qui en a imprimé le récit dans le tome Ier de ses *Mémoires*, p. LX, LXI et 113 à 120.

Voici, d'après MM. Sollicoffre et Estancelin, le résumé des fouilles de Saussemare : à plusieurs pieds de profondeur, la terre est noire et remplie de tuiles, de poteries rouges, grises, et même de poteries samiennes. Çà et là on trouve des ossements humains. Les objets les plus intéressants que l'on ait recueillis furent : 1o un fragment de vase à reliefs; 2o un fond de vase rouge présentant une marque de potier où l'on a lu seulement : O et D; 3o un petit dauphin en bronze ciselé long de 7 centimètres et paraissant avoir fait partie d'un couvercle; 4o une médaille petit bronze de Constantin-le-Jeune; on la disait fort rare; 5o à 4 mètres du sol, deux vases funéraires, dont l'un vide et l'autre plein d'os brûlés; ce dernier contenait une fibule en bronze.

BIBLIOGRAPHIE.

Estancelin, « Notice sur quelques Objets d'antiquités trouvés à Saussemare, commune de Saint-Aubin-sur-Mer, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, » t. Ier, p. 113-120, année 1824.

Sollicoffre, « Notice sur quelques Antiq. trouvées dans une fouille près de la mer, à Saussemare, commune de Saint-Aubin-sur-Mer, » Mss. aux arch. de la Commission.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 363-64; 2e édit., t. Ier, p. 379.

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 129; 2e édit., p. 147.

« Procès-verbaux de la Commission des antiq., » séances des 24 et 30 septembre 1824, t. Ier, p. 78-79.

« Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. Ier, p. 120.

ÉPINEVILLE (SECTION DE SAINT-AUBIN-SUR-MER).

ÉPOQUE ROMAINE. — Le nom d'Épineville indique infailliblement la présence de débris antiques. En effet, le territoire de cette ancienne paroisse, surtout vers la mer, est rempli de tuiles à rebords, de meules à broyer, de poteries et de médailles impériales. — Nous sommes disposé à penser que le vallon de Saussemare devait faire partie de l'ancienne paroisse d'Épineville (1).

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 364-65; 2e édit., t. Ier, p. 380.

(1) Déjà, à propos du *Ronchay* (p. 289-90), nous avons donné une note sur l'excellent diagnostic que présente, aux yeux de l'archéologue, le nom de *Ronce :* nous allons dire ici quel bon signe offre également le nom d'*Épine*. — Épineville, que nous voyons tout couvert de ruines romaines, est appelé *Espineville* par Eudes Rigaud. « Jamais, avons-nous écrit dans nos « Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » on ne manque de trouver des restes anciens dans les localités dont les épines forment le nom; » et pour appuyer ce dire, nous citions le hameau d'*Épinay*, près Dieppe, nommé

SAINT-PIERRE-LE-VIEUX.

Époque romaine. — Quelques-uns pensent que la voie romaine qui de Lillebonne et de Grainville se dirigeait vers Arques-Dieppe, passait le Dun à Saint-Pierre-le-Vieux.

NOTRE-DAME-DE-LA-GAILLARDE.

Époque incertaine. — Dans la plaine, on connaît d'anciens puits rebouchés que l'on dit recéler des trésors. On parle aussi de fées dansant des rondes.

SOTTEVILLE-SUR-MER.

Époque gauloise. — En 1826, un tailleur de grès, en creusant sa carrière, trouva une monnaie gauloise en or, bombée et lisse d'un côté, mais présentant au côté concave un cheval à membres disloqués et courant à droite. Au-dessus est un croissant renversé, et au-dessous un globule. Cette pièce, de fabrique barbare, paraît remonter à 100 ans avant J.-C. Elle appartient à la série des espèces de la Belgique et se trouve assez fréquemment de la Seine à l'Escaut. — Une pièce semblable se voit au Musée de Neufchâtel.

Période normande. — En 1005, le duc Richard II, pour récompenser Dudon, de Saint-Quentin, de son histoire des ducs de Normandie, lui donna la terre et l'église de Sotteville au pays de Caux. Le 8 septembre 1015, à la prière même de l'historien, il transféra cette donation à la collégiale de Saint-Quentin, en présence de Richard III, son fils, de Gonnor, sa mère, de Judith, son épouse, de l'archevêque Robert, son frère, et des

de *Spineto*, dès 1282, par Guillaume de Flavacourt, et qui nous a donné, en 1847, des cercueils de Vergelé et des sépultures franques. (« Revue de Rouen, » 1er sem., p. 230-42 et pl. — « Bull. mon., » t. XIII, p. 286-306. — « Sépult. anc., » in-8° de 18 p. — « La Normandie souterr., » 1re édit., p. 319-330 ; 2e édit., p. 403-416.) — Les champs d'*Épinay* à Sainte-Beuve-en-Rivière, près Neufchâtel, sont remplis de débris et de constructions romaines. Une station antique dut les couvrir autrefois. (Fernel, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 173-74. — « La Norm. souterr., » 1re édit, p. 134-35, 158 ; 2e édit., p. 152-53, 186, 404. — « Procès-verb. de la Comm. des Ant. de la Seine-Inf., » t. Ier, p. 76-77.) — Dans le bois de l'*Épinette*, aux Petites-Ventes, près Saint-Saëns, on a rencontré des cercueils de pierre en traçant le chemin de grande communication n° 12. — Le hameau d'*Épinay*, à Londinières, donne toute sorte de débris antiques. (« La Normandie souterr., » 1re édit., p. 185 ; 2e édit., p. 205.) — Nous croyons que l'on trouve aussi des débris anciens auprès de la chapelle de Notre-Dame-de-l'Épinette, à Foucarmont, l'ancien *font Théodore*. — Nous avons la même opinion de la ferme de l'*Épinay*, à Fécamp, de laquelle dépendait autrefois le *Camp de César*. — A Saint-Pierre-Église, près Cherbourg, est le hameau de Ténéville, où se trouve la pièce de l'*Épinette* toute remplie de tuiles à rebords et d'où l'on a extrait des urnes romaines en 1816. (« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXII, p. 192.) — A Épineuil, près Saint-Amand (Cher), est une motte ancienne, et on y trouve des antiquités. (« Mém. de la Commiss. archéolog. du Cher, » p. 10, année 1852, nos 1 et 2.) — A Épinay-sur-Seine, près Saint-Denis, fut un *Palatium* de Dagobert ; l'abbé Lebeuf cite des cercueils de pierre et de plâtre rencontrés en ce lieu ; M. Fallue en a également connu en 1857 ; en un mot, on signale sur ce point beaucoup de monuments antiques. (A. de Saulcy, dans le « Courrier de Paris, » du 19 décembre 1857.) — Enfin au lieu dit l'*Épine*, dans la forêt de la Hallate, à Fleurines (Oise), est un bloc de grès, dit le *Pas de Saint-Rieul*. (Woillez, « Répert. archéol. de l'Oise, » p. 19.)

évêques de Bayeux, de Lisieux et d'Évreux : « Ecclesias in Cassis Comitatu sitas... alteram secus mare positam in vico qui dicitur Sotavilla. »

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 124, et « Instrumenta, » p. 284.
Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. 1er, p. 362.
A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 13.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 360-61 ; 2e édit., t. 1er, p. 375-76.

HÉBERVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1856, deux ouvriers occupés à tracer le chemin de grande communication no 50, de Doudeville à Fontaine-le-Dun, trouvèrent, à l'entrée du village d'Héberville, des vases antiques provenant d'incinérations gallo-romaines. Dans les fragments que la pioche a épargnés, j'ai reconnu des vases rouges et gris comme en donnent souvent les cimetières des trois premiers siècles. Mais la pièce que j'ai pu restituer, et dont les fragments sont au Musée de Neufchâtel, c'est une belle urne hexagone en verre vert, laquelle contenait des os brûlés. L'épaisseur du verre est de 15 millimètres ; la hauteur du vase est de 31 centimètres, et sa largeur de 24 centimètres ; sa capacité devait être de trois litres au moins. Cette belle urne possédait un col rond et une anse rayée.



URNE HEXAGONE EN VERRE (1856).

Une fouille que j'ai pratiquée dans ce quartier, en octobre 1857, a montré près du cimetière les restes d'une *villa* romaine.

ANGIENS.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Près de l'église d'Angiens est une motte circulaire, vaste et élevée, dont l'origine et la destination nous sont inconnues.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 356 ; 2e édit., t. 1er, p. 372.

LA CHAPELLE-SUR-DUN.

PÉRIODE NORMANDE. — Vers 1005, ce lieu fut donné par Richard II, duc de Normandie, à Dudon, de Saint-Quentin, et à la collégiale qu'il habitait, pour le récompenser de

son histoire des premiers ducs normands. En 1015, le même prince, en présence de Richard III, son fils, de Gonnor, sa mère, et de Judith, son épouse, confirma en pleine cathédrale de Rouen la donation faite aux chanoines de Vermandois.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t, 1er, p. 360; 2e édit., t. 1er, p. 375.

« Gallia Christiana, » t. XI, « Instrumenta, » p. 284.

HOUDETOT.

ÉPOQUE FRANQUE OU NORMANDE. — On trouve à Houdetot une motte considérable couverte de maçonneries et entourée de terrassements; on l'appelle le *Câtel de Houdetot*. Il est probable que c'est la ruine de l'ancien château féodal.

Les *terriers* de Houdetot, de 1729 et de 1752, montrent un *chemin Arquais*. C'est une de ces anciennes voies qui sillonnaient jadis le pays de Caux, se dirigeant vers Arques, chef-lieu des poids et mesures. On trouve des *rues Arquaises* et des *chemins d'Arques*, à Fécamp, à Yvetot et à Baons-le-Comte (1).

« Papier et livre-terrier de la seigneurie de Houdetot,» l'un de 1752, l'autre de 1791. Mss. aux archives départ.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit. t. 1er, p. 354-57; 2e édit., t. 1er, p. 367-70.

TONNEVILLE (SECTION DE BOURVILLE).

ÉPOQUE FRANQUE. — Nous croyons que Tonneville est l'ancien *Taunacum* qui, en 705, fut donné à une abbaye par Sigebold, leude de la suite de Childebert II : « Anno undecimo (Hildeberti II) Sigboldus Taunacum villam in pago Tellau largitus est. » Plus tard, en 715, le prêtre Leutbert donna au monastère de Fontenelle une terre dans le « vicus de Taunaco » qui ne saurait être autre chose que Tonneville-sur-Dun.

(1) Le titre de chemin d'Arques ou de chemin arquais joue un grand rôle parmi nous au moyen-âge. Il me paraît à peu près synonyme de chemin du Roi.

Voici, du reste, quelques-uns des points où nous avons trouvé trace de lui. On verra que son réseau s'étendait par tout le département. — Je ne parlerai pas du grand chemin qui de Caudebec conduisait à Arques par les Baons. Il est bien connu par l'itinéraire de Guillaume-le-Bâtard vers 1055. — Fécamp a conservé jusqu'à nos jours la *rue Arquaise* qui, dans une charte de 1200, est appelée *vicus Archensis*, la *rue Arquaze* en 1420, et la *rue Archaie* en 1553. — Les titres de la collégiale d'Yvetot conservés au dépôt départemental citent, dans un acte de 1781, le *grand chemin tendant d'Yvetot à Arques*. (Voir « Égl. de l'arrond. d'Yvetot, » t. 1er, p. 370, 2e édit.) — Dans une espèce de papier-terrier de la paroisse de Neuville-le-Pollet, dressée en 1387, on y voit figurer le *quemin Arquays*. (Arch. départ., fonds de Longueville.) — Une charte du XIIIe siècle, délivrée par Nicole Thomas, de Veules, mentionne dans ce dernier bourg « queminum Arcois. » (Arch. départ., fonds de Fécamp.) — A Croixmare nous trouvons « keminum Arqueis, » vers 1262 et en 1308. (Arch. départ., fonds du Valasse.)—Les titres de la seigneurie de Cany, au XVIIe siècle, font voir un chemin Arquais à Englesqueville. — Le coutumier de Londinières, dressé par le chapitre de Rouen en 1382, cite un *quemin Arquais* et un *quemin Arquez*. — Des terriers du XVIIIe siècle nous font voir un *chemin Arquais* à Angiens et un *chemin Arquet* à Hautot-le-Vatois (fonds de Fécamp). — Enfin le terrier de Saint-Martin-de-Boscherville, dressé en 1765, nous retrace un chemin d'Arques à Hénouville. — La plupart de ces notes sur des chemins Arquais nous ont été communiquées par M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure.

« Chronic. Fontanellæ, » c. II et VII.
A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 6 et 7.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 350; 2e édit., t. 1er, p. 366.
« Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 154.

ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On m'a cité une motte existant sur cette commune.

AUTIGNY.

ÉPOQUE FRANQUE. — Autigny, dont le nom semble indiquer un cours d'eau, pourrait bien avoir été autrefois la première source du Dun. En tout cas, l'origine du vocable indique les temps mérovingiens. Autigny doit être le même que « Atiliaco et Artiliaco, in pago Tellau, » qui, en 750, fut donné par Pépin-le-Bref à l'abbaye de Saint-Denis, et confirmé, en 775, par Charlemagne, son fils.

Dom Félibien, « Hist. de l'abb. de Saint-Denis, » pièces justif., XXXIII et LII.
A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 8.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 341; 2e édit., t. 1er, p. 357.
« Sépult. gaul., rom , franq. et norm., » p. 154.

GRAINVILLE-LA-RENARD (SECTION DE BRAMETOT).

PÉRIODE NORMANDE. — Robert Ier, duc de Normandie, confirma au chapitre de la cathédrale de Rouen : « In pago qui dicitur Talou partem villæ unius quæ Grainvilla vocatur. » Ce pourrait bien être Grainville-la-Renard. C'est du moins l'opinion de M. Le Prevost.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 10.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 341; 2e édit., t. 1er, p. 357.

CRASVILLE-LA-ROQUEFORT.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Ce village doit son nom à une de ces anciennes *Fermetés* ou *Roques fortes* si communes à l'époque franque et au moyen-âge. On voit en effet les restes de cette vieille fortification auprès du château moderne.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 336; 2e édit., t. 1er, p. 352.

CANTON DE SAINT-VALERY-EN-CAUX.

SAINT-VALERY-EN-CAUX.

Époque romaine. — La petite ville de Saint-Valery-en-Caux dut avoir son port à l'époque romaine. La meilleure preuve que l'on puisse en donner, ce sont les deux cimetières dont l'un était placé à la *côte d'Aval* et l'autre à la *côte d'Amont*. Le *quartier d'Aval*, qui devint au moyen-âge le *quartier Saint-Leger*, présente, dans les jardins possédés naguère par la famille Thinon, une série de murailles antiques, des tuiles à rebords, des monnaies romaines et des squelettes près desquels il a été trouvé un javelot en fer présentement déposé au Musée de Rouen. Le *quartier d'Amont*, aujourd'hui le *Bohême*, a montré à l'angle de la *rue des Escrocs* et de la *rue aux Anes* bon nombre d'urnes contenant des os brûlés et des monnaies d'or ou de bronze. Notre Musée départemental possède deux médailles d'argent de Trébonien Galle et de Valérien, provenant de Saint-Valery.

Au mois d'avril 1833, on signala à la Commission des Antiquités la découverte d'anciennes murailles et de monnaies romaines faite à Saint-Valery-en-Caux.

Époque franque. — En l'absence de preuves contraires, et quoique nous manquions de motifs suffisants, cependant nous n'avons pas hésité à attribuer à la dernière période romaine les sépultures trouvées, vers 1832, à la *côte d'Aval;* mais nous croyons pouvoir, avec certitude, attribuer celles de la *côte de Cany* à l'époque franque.

Vers 1808, à quelques pas de la nouvelle route impériale du Havre à Lille, un cultivateur, labourant son champ, vit un de ses chevaux s'enfoncer dans le sol. Recherche faite, il découvrit une pierre brisée recouvrant un tombeau qui fut visité. L'auge ne contenait qu'un fémur, une vertèbre et une partie de crâne, ce qui prouverait, selon nous, que la sépulture avait été antérieurement violée. On recueillit de plus un fer de lance, « un cimeterre à dos large, court et recourbé vers la pointe, » évidemment un scramasaxe mérovingien; enfin un morceau de fer qu'on prit pour « une partie d'éperon. »

Les armes « furent envoyées au Cabinet d'antiquités à Paris, » dit M. l'abbé Simon, qui a retrouvé sur ce sujet un rapport de M. Quesnel, son parent. Ce dernier avait été témoin de la découverte.

D'autres personnes nous ont parlé d'une vingtaine de cercueils en auge trouvés, vers la même époque, à cette même *côte de Cany*, dans un champ appelé le *champ du Cavalier*.

Nous devons sans doute attribuer à l'époque franque la tradition qui veut qu'au VIIe siècle saint Leger, d'Autun, exilé à Fécamp, ait prêché, baptisé et opéré des prodiges à Saint-Valery. On assure même que sur la falaise, où est à présent une chapelle de son nom, le saint aurait *perdu son chapelet*. Quoi qu'il en soit, les gens du peuple portent encore leurs enfants à l'ancienne chapelle de Saint-Leger, et leur font faire cinq fois le tour des ruines pour qu'ils aient le *pas leger*.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Nous ne savons à quelle époque attribuer, et peut-être appartiennent-elles un peu à toutes, certaines traditions mystérieuses qui ont cours à Saint-Valery. Nous citerons de ce genre la croyance aux *gobelins*, aux *dames blanches*, aux *loups-garous* et au *cheval Bayard*. Enfin, nous rappellerons la tradition qui veut que l'ancienne rivière de Saint-Valery, qui sortait des coteaux de Néville, ait été bouchée avec des *balles de laine*.

Le quartier maritime de Saint-Valery s'appelait autrefois le *Port-Naval* ou le *Port-Navarre*. Nous ignorons à quelle époque cette dénomination a pris cours. La première fois que le nom de Saint-Valery apparaît, c'est dans des chartes de Richard Ier et de Richard II, et il est appelé « Sanctum Valericum, » et « Ecclesia Sancti Valerici, » en 1026.

La vallée de Saint-Valery, comme la plupart de nos vallées littorales, était autrefois fermée avec des murailles échelonnées de tours. La *rue des Remparts* est un reste de ce barrage dont nous ne saurions donner l'origine.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et monum., » t. II, 369-73.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 1 à 7 et 18; 2e édit., t. II, p. 1 à 7 et 18.
« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 129, 342; 2e édit., p. 148, 430.
L'abbé Simon, « Invent. des arch. du doyenné de Doudeville, » p. 268-69.
« Procès-verbaux de la Comm. des Antiq., » t. Ier, p. 192.

NÉVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Il paraît qu'une rivière ou ruisseau sortait autrefois de Néville pour se jeter à la mer à Saint-Valery. Une tradition assure que ce cours d'eau fut bouché dans sa source avec des *balles de laine*. On ajoute que ce fut pour déraciner une superstition.

PÉRIODE NORMANDE. — Néville posséda autrefois un château des plus forts et une châtellenie des plus puissantes. Cette forteresse, que l'on fait remonter jusqu'à Hertel, compagnon de Rollon, est entièrement démolie aujourd'hui : on n'en connaît plus que la place.

Moréri, « Le grand Dictionnaire historique, » t. II, p. 300-303, édit. 1732.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., etc., » t. II, p. 373-76.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 27-28; 2e édit., t. II, p. 26-27.

SAINTE-COLOMBE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Une tradition locale prétend que Sainte-Colombe fut autrefois un bourg que les guerres ont détruit, et que dans le cimetière, à 60 coudées du clocher, on a caché une cloche d'argent.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 47; 2e édit., t. II, p. 45.

LE MESNIL-DURDENT (SECTION DU MESNIL-GEFFROY).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Au Mesnil-Durdent, autrefois appelé le *Mesnil-Bas*, existait une *mare de Saint-Qnuphre*, où l'on venait se baigner comme à Saint-Arnould et à Biville-la-Baignarde. On y allumait aussi un feu comme dans les précédentes localités.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 51; 2e édit., t. II, p. 48-49.

BLOSSEVILLE-ÈS-PLAINS.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Le territoire de Blosseville renferme un certain nombre de débris et de traditions. Aux *Marettes*, la charrue rencontre des tuiles et des murailles. On parle d'une *croix Dyel* disparue et de chevaux allant d'eux-mêmes apporter à l'église les superbes vitraux qu'elle possède.

On montre un lieu encore appelé la *Cour-le-Comte*. Cela rappelle l'ancienne vicomté de Blosseville, très puissante à la période normande. Dans une charte de Richard II, en 1026, ce lieu est appelé *Blossa :* « Villa quæ dicitur Blossa. »

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 55-66; 2e édit., t. II, p. 52-57.

MANNEVILLE-ÈS-PLAINS.

ÉPOQUE ROMAINE. — En avril 1863, un cultivateur de Manneville a trouvé, en labourant ses terres, un bel *aureus* de Vespasien pesant sept grammes et de la plus belle conservation.

VEULES.

Le bourg de Veules est assurément un lieu fort ancien, où l'on trouve des traditions et des débris en assez grand nombre. Cependant, à l'exception d'urnes romaines et d'un cimetière franc bien constaté, il nous est difficile de donner à tout le reste une attribution précise; nous essaierons, toutefois, de débrouiller ce chaos où, jusqu'ici, la lumière de la critique a fait généralement défaut.

Disons d'abord qu'à la période normande et anglo-normande le nom de Veules est écrit *Vuella*, en 1026, par Richard II; *Wellis*, au XIIe siècle, par l'archevêque Thibaud et le

pape Célestin III; *Vetulio,* par Honorius III, en 1220; *Welleis,* par Rigaud, vers 1260, et enfin *Veules*, *Welles* et *Weules*, dans les chartes de Fécamp. A présent, venons aux traditions et aux monuments.

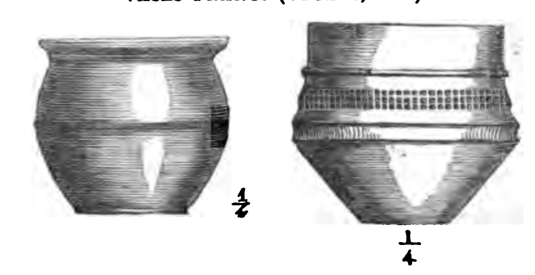
Époque romaine. — Peut-être pouvons-nous reporter à l'époque romaine le titre de *Cité* que les habitants de Veules, comme ceux d'Étretat, de Criel et de Bruneval, donnent à leur pays. Ils prétendent même que Saint-Valery-en-Caux est une colonie de Veules.

On trouve dans tous les quartiers de Veules des maçonneries dont il n'est pas aisé de fixer l'origine. A peine oserons-nous indiquer comme la trace d'une voie romaine le chemin des *Chasse-Marées*, qui ailleurs indique presque toujours une chaussée antique.

Nous marcherons avec plus d'assurance en copiant une note de M. Achille Deville, dans laquelle il nous assure que, vers 1830, on a trouvé à Veules une urne cinéraire en terre cuite, des monnaies en bronze de Probus et de Constantin, et des médailles en argent de Trajan et d'Otacile.

Époque franque. — On a cherché à attribuer à Veules les triens mérovingiens portant le nom de VELLACO et de VELLAO. MM. Cartier et A. de Longpérier, qui proposent cette attribution, ajoutent prudemment un point d'interrogation après le nom de Veules. Ce n'est point nous qui éluciderons cette question. Mais ce qui prouve bien clairement l'existence, et même l'importance de Veules, aux temps mérovingiens, c'est le cimetière franc que l'on vient de nous signaler en face de la chapelle du Val, à la côte orientale qui conduit vers Dieppe, et dans les tranchées qui bordent la route impériale n° 25.

VASES FRANCS (VEULES, 1862).



Là, depuis cinq à six ans, les chaufourniers qui exploitent la craie de cette colline rencontrent des sépultures. Ils en ont bien constaté une douzaine, et cette année même (1862), trois nouvelles fosses viennent d'apparaître. Deux d'entre elles ont donné des vases dont l'un en terre blanche et l'autre en terre noire. Une des fosses a fourni une boucle en bronze, et l'autre une plaque et une contre-plaque de ceinturon en fer damasquiné.

Je rangerai volontiers parmi les restes de l'époque franque la tradition qui attribue la construction de la chapelle de Notre-Dame-du-Val à un chasseur égaré dans la forêt qui couvrait alors le canton des Plains. Des puits et de vieilles murailles environnent partout cette chapelle à présent isolée.

Il existait à Veules une vieille voie connue sous le nom de *Chemin d'Arques.* Une charte du XIIIe siècle, délivrée par Nicole Thomas, l'appelle « Queminum Arcois. »

Enfin je citerai, comme dernière trace de cette période, la tradition d'abbaye, qui s'attache à l'église de Veules.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 60-80; 2e édit., t. II, p. 58-76.

De Longpérier, « Annuaire hist. de 1841 pub. par la Soc. de l'Hist. de France, » p. 229.

Cartier, « Catalogue des légendes des monnaies mérovingiennes, » dans la « Revue numismatique, » année 1840.

CANTON D'OURVILLE.

OURVILLE.

Époque romaine. — Ourville est le passage de la voie romaine allant de *Juliobona* (Lillebonne) à *Gravinum* (Grainville). Il est probable que, sur le territoire d'Ourville, la voie bifurquait, et qu'un embranchement se dirigeait vers Arques et Dieppe, à travers le Petit-Caux.

A deux kilomètres au nord-ouest de l'église d'Ourville, sur une hauteur et dans un terrain aujourd'hui livré à la culture, on découvre, depuis plus de soixante ans, une quantité de fondations antiques, surtout des pierres, des briques et des tuiles. Ce lieu est communément appelé *les Vieux-Chatiax*.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 228-29.

L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 337 et 347.

BEUZEVILLE-LA-GUERARD.

Époque romaine. — La voie romaine allant de *Juliobona* (Lillebonne) à *Gravinum* (Grainville) passait par Beuzeville-la-Guerard, au hameau de *La Cauchie* dont le nom est très significatif.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 87; 2e édit., t. II, p. 82.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 160-61; t. XXIV, p. 336-36.

CLEUVILLE.

Époque incertaine. — On dit que l'ancienne église existait au *Bos-de-Cleuville*. Là, dans un épais taillis, on montre la vaste assiette d'un ancien château; on y distingue très bien la motte, les fossés, le donjon, en un mot tout le squelette d'une forteresse disparue.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 87; 2e édit., t. II, p. 83.

HAUTOT-L'AUVRAY.

ÉPOQUE ROMAINE (?). — Dans la plaine connue sous le nom de *Drosay*, auprès d'un étang appelé la *mare d'Englemare*, on recueille une quantité de briques, tuiles et poteries anciennes.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 231.

SAINT-VAAST-DIEPPEDALLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On assure que, dans le vallon sec qui descend de Saint-Vaast, coulait autrefois un ruisseau que le seigneur du Petit-Berménil a fait boucher, parce que son fils s'y était noyé.

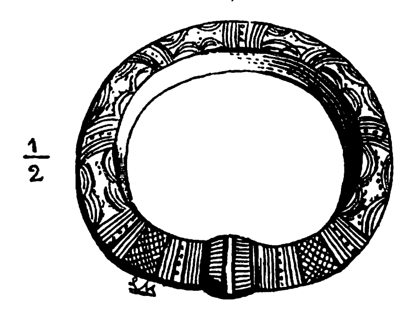
ÉPOQUE ROMAINE. — Près de la *croix d'Eaumare*, on trouve en labourant beaucoup de débris et de substructions antiques. M. Gauger, géomètre à Cany, assure, d'après la tradition locale, qu'il y eut là l'ancienne *ville d'Eaumare*. Il raconte que, dans la propriété de M. Cavelan, se trouvait une motte qui fut détruite en 1820. A la *côte du Fortel*, on a trouvé, en 1849, une meule à broyer en poudingue, puis des chandeliers, des fourchettes, des tuiles et des poteries. Mais, en dehors de quelques faits, nous devons dire que le travail de M. Gauger ne possède ni science ni critique.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 91; 2e édit., t. II, p. 86.

E. Gauger, « Essai hist. sur l'ancienne ville d'Eaumare dans le pays de Caux, » in-8° de 24 pages. Fécamp, 1853.

LE HANOUARD.

ÉPOQUE GAULOISE. — Vers 1841, en faisant la route départementale n° 19, de Cany à Yvetot, on a trouvé, dans la traverse du Hanouard, un dépôt de bronze antique pesant sept kilogrammes et demi, il consistait en vingt hachettes et cinq armilles ou bracelets. Nous croyons que M. Deville, qui nous a donné ce renseignement, a acquis une partie de ces objets pour le Musée départemental. La hachette que nous y avons vue ressemble à celles d'Antifer; mais elle est un peu plus allongée. Deux haches et deux bracelets sont dessinés dans les cartons de la Commission. (Nous reproduisons ici un des bracelets de bronze du Hanouard. On y reconnaîtra tout le type gaulois.)



BRACELET EN BRONZE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Au Hanouard, on montre encore la *fontaine de Saint-Denis*, où l'on dit que le saint évêque de Paris baptisa les premiers chrétiens de la vallée.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 123; 2e édit., t. II, p. 117.

SOMMESNIL.

Époque incertaine. — Au bas de la côte de Sommesnil, et dans la vallée de la Durdent, est une fontaine autrefois très vénérée qui porte encore le nom de *fontaine de Saint-Firmin*. Une tradition locale veut que saint Firmin, d'Amiens, qui fut l'apôtre des Calètes, y ait autrefois baptisé.

Ch. Salmon, « Hist. de saint Firmin, martyr, premier évêque d'Amiens, » p. 32, 33, 289, 304, 377, 379, 386, 389, 468, 469; in-8°, Arras, 1861.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 121-22; 2e édit., t. II, p. 116-17.

ANVÉVILLE.

Époque romaine. — En 1844, dans une terre couverte de ronces, nommée la *Garenne* (1), des défrichements opérés par M. Mouquet, de Thiouville, firent découvrir, à

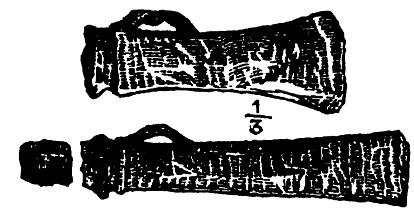
(1) Le nom de *Garenne*, assez répandu en Normandie et par toute la France, me paraît un bon indice archéologique. J'en citerai ici un assez grand nombre d'exemples pour faire croire que ce n'est pas le pur effet du hasard. — En 1851, aux environs de Caen, au lieu dit la *Garenne*, on a trouvé quarante médailles de bronze de Commode et de Posthume. (« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIX, p. 254.)—Les sépultures romaines que nous avons fouillées à Étretat, en 1855, étaient voisines d'un triage appelé *les Haulles* et d'un bois nommé *la Garenne*. (« Étretat, son passé, son présent, son avenir, » 4e édit., p. 35-39. — « Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 39-49.) — Dans le bois de la *Garenne* (commune de Chambord-en-Vexin, canton de Chaumont (Oise), on a trouvé, dans des fouilles pratiquées de 1856 à 1857, un dolmen et un vase contenant vingt monnaies d'argent de César, d'Auguste, de Tibère et de Trajan. (« Nouvelliste de Rouen, » du 4 mars 1857.) — A Trye-Château (Oise), on remarque, au hameau de la *Garenne*, une pierre druidique autour de laquelle on a recueilli des ossements et des antiquités gauloises. (Woillez, « Répert. archéol. de l'Oise, » p. 41. — Frion, « Nouveau Précis statistique sur le canton de Chaumont-en-Vexin, » p. 188.) — Les curieuses antiquités, qui, vers 1839, furent trouvées à Hérouval, près Montjavoult (Oise), sortirent d'un point nommé la *Garenne*. (Frion, « Nouv. Précis statistique sur le canton de Chaumont-en-Vexin, » p. 172. — Graves, « Notice archéol. sur le départ. de l'Oise, » p. 7; 2e édition.) — A Saint-Germer, au lieu dit la *Garenne*, on a découvert des sarcophages de pierre. (Woillez, « Répert. archéol. de l'Oise, » p. 43. — Graves, « Notice archéol. sur le départ. de l'Oise, » p. 313.) — A Balagny-sur-Thérain, le bois de la *Garenne* a donné des objets de bronze. (« Répert. archéol. de l'Oise, » p. 187.) — A Étaples, l'ancien *Quentowic*, le lieu le plus riche en antiquités se nomme la *Garenne*. Les découvertes qu'on y fait sont innombrables. — Aux *Warennes*, commune de Marquise, près Boulogne, on a trouvé, en 1841, un sarcophage romain, et, en 1860, un Mercure en pierre. (« Congrès archéol. de France : séances gén. de 1860, » p. 145-46.) — Les sépultures franques aperçues à Scrupt (Marne), en 1841, étaient dans un endroit dit la *Garenne*. (De Widranges, « Mém. de la Société philomath. de Verdun, » t. III, p. 213.) — A la Varenne-Saint-Hilaire ou Saint-Maur, près Paris, on a trouvé, en 1859, une sépulture gauloise contenant trois corps. (« L'Univers, » du 12 mai 1859.) — La belle et célèbre momie des Martres (Auvergne) qui figure à Paris au cabinet d'histoire naturelle, a été trouvée, en 1756, au terroir de la *Garenne*. Là aussi, le 10 juillet 1862, on a recueilli un cercueil en plomb de l'époque romaine. (« Bulletin monumental, » t. XXVIII, p. 783.) — Enfin c'est encore dans la *Terre des Garennes*, à Vernaison, près Lyon, terre toute couverte de broussailles, qu'en septembre 1856 on a trouvé deux vases gaulois en terre cuite, contenant, l'un soixante-douze, l'autre cent trente-cinq objets celtiques en bronze. C'étaient des bracelets, des poignards, des stylets, des *celts*, etc. (Comarmond, « Bullet. monumental, » t. XXIV, p. 67-69. — « Le Courrier de Lyon, » du 11 juillet 1857.) — Les urnes romaines trouvées à Canville, en 1804, étaient voisines d'une *Garenne*.

50 centimètres du sol, trois urnes funéraires dont deux étaient en terre et une en bronze. La première contenait des os brûlés et plusieurs petits vases qui tombèrent en poussière. La seconde renfermait un beau vase en verre de forme carrée tout rempli d'os incinérés. Cette urne m'ayant été donnée, je l'ai offerte au Musée de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen. L'amphore de métal contenait environ deux cents monnaies romaines de bronze, de grand module et du Haut-Empire. La plupart étaient à l'effigie de Nerva, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Faustine, de Marc-Aurèle, de Commode et d'Alexandre Sévère.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans ce même lieu de *la Garenne* sont les restes du vieux château d'Anvéville. Les fondations sont à présent couvertes de lierres et d'épines.

« Le Progressif cauchois, » du 4 septembre 1844.
L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 130; 2e édit., p. 148.
L'abbé Simon, « Inventaire des arch. du doyenné de Doudeville, » p. 499, in-8°, Rouen, 1857-1861.

ROUTES.



COINS EN BRONZE (1859).

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1859, M. Grenier a trouvé, en arrachant un arbre, deux ou trois hachettes ou plutôt coins de bronze, attribués communément à l'époque gauloise. — Nous reproduisons ici deux de ces *celts* qui nous ont été offerts.

HÉRICOURT-EN-CAUX.

Le territoire d'Héricourt-en-Caux se compose de deux anciennes paroisses et communes de Saint-Denis et de Saint-Riquier-d'Héricourt, fusionnées vers 1858 seulement. Ce territoire est fertile en monuments de toutes les époques.

ÉPOQUE ROMAINE. — Depuis Saint-Denis-d'Héricourt jusqu'au moulin de Gréaume qui en dépend, on trouve à chaque instant des débris romains tels que murailles, médailles, poteries, tuiles et meules à broyer. Nous savons, par M. Deville, qu'en 1837 on a rencontré à Gréaume trois urnes cinéraires, dans l'une desquelles a été recueillie une monnaie de Faustine.

Au pied de la colline, qui est sur le bord de la route départementale no 19 d'Yvetot à Cany, entre Gréaume et l'église, est une fontaine vénérée qui porte le nom de *Saint-Mellon*. On assure que c'est là que saint Mellon, premier évêque de Rouen, a baptisé les

premiers chrétiens. L'histoire ecclésiastique affirme que saint Mellon est mort en ce lieu le 22 octobre de l'an 311. Son corps y fut d'abord inhumé, puis transféré à Rouen dans la crypte de Saint-Gervais. Les uns disent qu'il est mort dans une maison qu'il habitait au pied de la colline du *Pyval*, tout près de la fontaine qui porte son nom. D'autres assurent qu'il est décédé sur la hauteur, au hameau du *Petit-Vauville*, appelé aussi *Vauville-la-Cabot*.

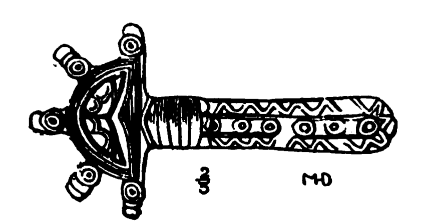
Dans un de ses ouvrages, M. le marquis Lever, de Roquefort, plaçait *Gravinum* à Gréaume. Une certaine analogie de nom et quelques antiquités romaines déterminaient seules la conviction du noble antiquaire.

En face de la *fontaine de Saint-Mellon*, on voit, dans la prairie, des traces de fondations importantes. On en ignore la date; mais elles pourraient bien être antiques.

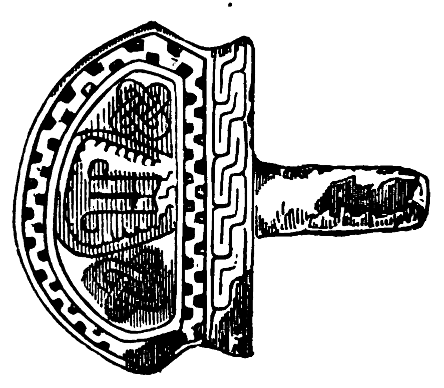
Assez près de l'église Saint-Riquier, en face du Bos-Col et au bord de la route départementale nº 32, qui conduit à Fauville, on voit, au pied d'un coteau, une motte circulaire en terre dont il n'est pas aisé d'indiquer l'origine.

Vers 1854, en creusant les fondations de la nouvelle nef de l'église, on a trouvé une grossière statuette de pierre que je crois l'image d'un dieu du paganisme.

ÉPOQUE FRANQUE. — Le cimetière qui entoure l'église Saint-Denis-d'Héricourt dut servir dès l'époque mérovingienne. En 1853 et en 1857, on y a trouvé, à deux reprises, des sépultures franques possédant un vase en terre blanche à couverte noire, dont la panse était ornée de zigzags et de points en creux; un scramasaxe en fer, une fibule de bronze en forme de main, et l'ardillon d'une agrafe de cuivre étamé, décorée de ciselures représentant une tête humaine. (Nous reproduisons la fibule et l'agrafe.)



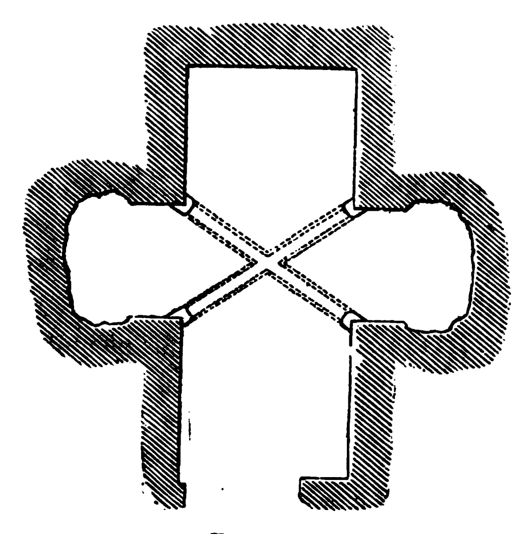
FIBULE EN BRONZE (1857).

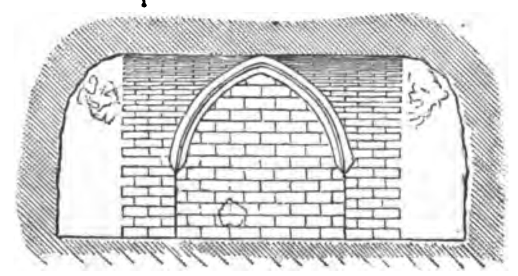


ARDILLON D'UNE AGRAFE DE CUIVRE.

Mais il est à Héricourt un monument qui pourrait appartenir à l'époque franque, et qui est unique dans ce département. Nous voulons parler de la crypte qui fut découverte le 12 novembre 1847 sous l'église même de Saint-Denis et au pied de la colline qu'elle surmonte. Cette crypte, longue de 5 mètres 90 centimètres, haute de 2 mètres 25 centimètres, large de 2 mètres 20 centimètres, possède des bras de croix dont la longueur totale est de 6 mètres 50 centimètres. S'ils sont plus longs que le vaisseau principal, cela tient à ce que ce dernier a été raccourci par l'enlèvement des terres.

PLAN ET COUPE DE LA CRYPTE D'HÉRICOURT-EN-CAUX.





Cette crypte cruciforme, taillée dans le roc vif, possède une voûte ogivale revêtue d'une maçonnerie en moellon avec arêtes en tuf. Dans le fond, on distingue deux trous à droite et à gauche de la place que devait occuper l'autel. Cette crypte a tous les caractères des *martyrium* ou confessions qui s'élevaient sur le tombeau des premiers martyrs. A-t-elle été creusée primitivement par saint Mellon? Nous l'ignorons; mais sa forme actuelle nous paraît la rapprocher plus de la période franque que de l'époque romaine.

C'est à la période franque que nous croyons devoir attribuer le nom de Héricourt, le seul lieu du pays de Caux qui ait cette terminaison. Ce nom s'écrivait au XIIe siècle *Herecort*, *Harecourt*, *Harecort*, *Hericort*, *Hericuria*. A l'époque carlovingienne on l'appelait aussi *vicus Sancti Malloni.*

BIBLIOGRAPHIE.

Had. Vales., « Notitia Galliarum, » verbo *Caleti.*
Pommeraye, « Hist. des Archev. de Rouen, » p. 44.
Farin, « Normandie chrétienne. »
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 6.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 102-115; 2e édit., t. II, p. 97-110.
« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 47; 2e édit., p. 57.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 347.
A. Pottier, « Revue de Rouen, » année 1849, p. 218-19.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. II, p. 232.
E. Gaillard, « Recherches archéol., » p. 9.
« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » 1re année, 1860, p. 54.
Cousin, « Mém. de la Soc. dunkerquoise, » t. VI, p. 418.

CANTON DE CANY.

CANY.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée de Rouen possède une monnaie gauloise en bronze, trouvée dans la rivière de Cany en 1836.

ÉPOQUE ROMAINE. — Nous n'oserions fixer *Gravinum* à Cany; mais jusqu'ici, de tous les bords de la Durdent, de tous les cantons maritimes de l'arrondissement d'Yvetot, Cany est le lieu qui a donné le plus d'antiquités romaines. Il en a tant montré depuis bientôt un siècle, que nous n'hésitons pas à placer dans cette petite ville, admirablement située, une station romaine aussi importante, pour le moins, que la ville actuelle. Nous avons exposé, dans notre *Normandie souterraine*, la série des découvertes faites à Cany; nous avons raconté avec détail l'heureuse exploration archéologique que nous y avons pratiquée en 1849. Nous allons ici esquisser ce travail, et ajouter les faits parvenus à notre connaissance depuis la publication de cet ouvrage.

Une ou plusieurs voies romaines traversèrent Cany. Celles que nous soupçonnons le plus volontiers sont la voie de Grainville à la mer, et celle qui de Fécamp conduisait dans le nord de la Gaule.

Le *vicus* antique était situé sur la rive droite de la Durdent, autrefois nommée *la Quitéflède*. Il occupait la portion élevée du bourg où sont aujourd'hui les halles, la mairie, les hôtels et les maisons des marchands. A cette portion principale, nous ajouterons volontiers la chapelle et le vieux château de Caniel.

Vers 1780, dit M. Guilmeth, qu'il faut toujours citer avec réserve, on voyait encore au centre de la ville actuelle, dans une île située près du pont des Moulins, les restes bien conservés d'un édifice romain. La forme de la construction était quadrangulaire, les fondements profonds, les murailles épaisses. M. Guilmeth en fait un fort antique.

Ce qui est plus certain, c'est que, vers 1780, M. Reusse, régisseur du château de Cany, faisant construire sur la route de Vittefleur une maison devenue aujourd'hui l'épuration d'huile de M. Souday, trouva plusieurs tombeaux en terre cuite, et une urne de verre blanc contenant des os brûlés, de l'eau d'interposition et une cuiller en argent.

En 1790, de nouvelles constructions ayant été faites au même endroit, on y fit de nouvelles découvertes. Note de cette exploration fut conservée par un habitant de Cany, M. Hourcastremé, grand-père du poète Louis Bouilhet. Cette note fut publiée dans un recueil de Paris, en 1821. On y expose qu'en creusant des fondations, les ouvriers décou-

vrirent de douze à quinze tombeaux ; que plusieurs de ces tombeaux, faits en maçonnerie, contenaient des cercueils de plomb, tandis que d'autres étaient fermés par des tuiles de 15 à 18 pouces de grandeur, placées en forme de toit. Chacun de ces cercueils contenait une fiole de verre renfermée dans un vase de plomb. Dans un de ces vases était une cuiller en argent. Un de ces cercueils était celui d'un enfant de huit ans avec son *lacrymatoire* en verre et sa boîte de plomb.

On trouva, de plus, une trentaine d'urnes en terre cuite closes avec un couvercle. Ces urnes étaient placées à distance égale. Il y avait aussi des monnaies; mais on n'a reconnu qu'un Trajan.

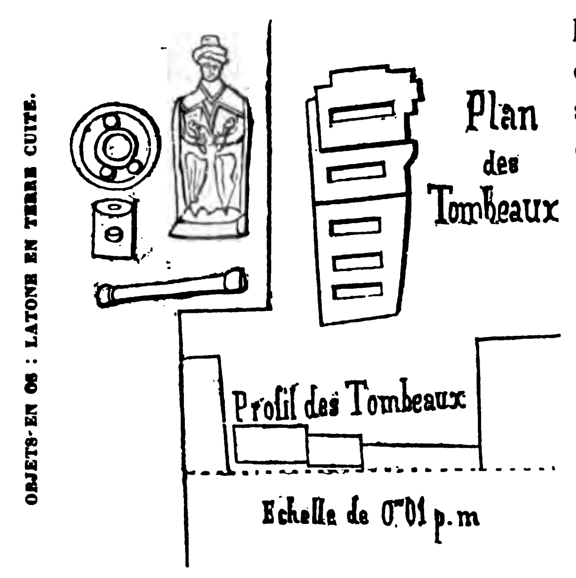
Il paraît bien que plusieurs personnes de Cany prirent des notes sur ces découvertes qui durent impressionner le pays, car M. E. Gaillard en possédait une émanant de M. Pessey, ancien régisseur du château de Cany, et M. Guilmeth en cite une autre émanant de M. Guilbert, juge de paix du canton de Doudeville. Ces notices concordent assez bien avec le résumé que nous venons de donner.

Dans ce siècle-ci, les découvertes n'ont pas été moins abondantes à Cany. M. Cottard, épicier, a trouvé dans son jardin une urne remplie d'ossements, des tuiles à rebords, des maçonneries et un canal antique. Nous croyons qu'il en a été de même de M. Foüet, ancien notaire. Lorsqu'on fonda la filature exploitée par M. Patrice, auprès de l'ancien château de Cany détruit en 1697, on a trouvé une médaille dorée, une médaille fourrée, une épingle en or et plusieurs monnaies du Haut-Empire. Quand M. Hellouin fit construire à Caniel sa maison et sa filature, il ramena du fond du sol force débris de tuiles et de briques romaines.

En 1836, M. Deville acheta, pour le Musée de Rouen, vingt-deux morceaux de verre antique qu'on lui assura avoir été trouvés à Cany, *auprès du moulin*. Ces pièces se composaient de pieds et de goulots de vases, de fioles de diverses couleurs, de petits plateaux dont un de forme ronde, et d'urnes cinéraires dont deux contenaient encore de l'eau d'interposition. Enfin, il avait été recueilli au même endroit des vases en bronze et un *sympulum* du même métal.

C'est muni d'une partie de ces renseignements, qu'en avril et en mai 1849, nous avons fait à Cany une fouille archéologique qui a eu les résultats les plus heureux. Nous l'avons pratiquée dans la cour de M. Souday, entre sa demeure et son épuration d'huile, au bord de la voie qui conduisait à Vittefleur et à la mer, et non loin d'une motte énorme qui surmonte tout à la fois la route et le cimetière. C'est là que nous avons trouvé un cimetière romain des trois premiers siècles de notre ère, contenant des incinérations pour les adultes et des inhumations pour les enfants.

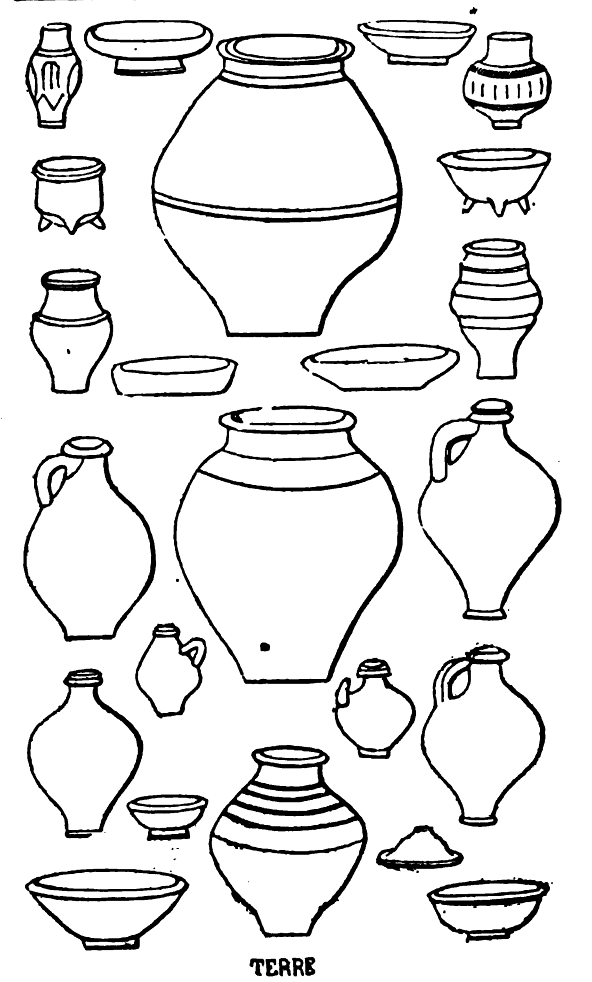
Nous avons d'abord rencontré cinq cercueils de tout jeunes enfants inhumés dans cinq sarcophages en tuiles qui se touchaient. Trois de ces sarcophages contenaient des cercueils de plomb. Ces enfants, bien orientés, possédaient avec eux de petits vases de terre, un

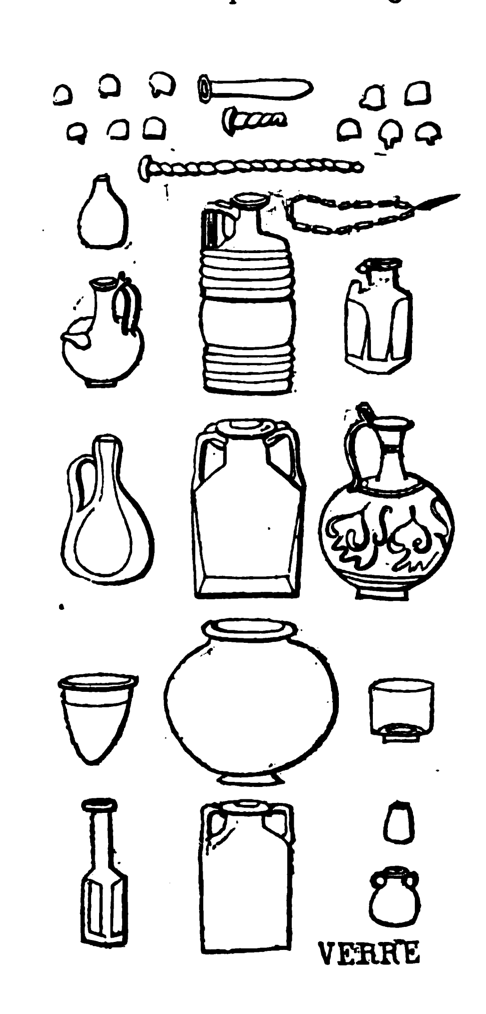


OBJETS EN OS : LATONE EN TERRE CUITE.

biberon en verre, des chaussures de cuir découpé à jour, des boules de verre bleu, une statuette de Latone en terre cuite, une baguette de verre, une épingle en os et quatre boules en verre blanc. Des tombeaux violés, dans le voisinage, nous ont donné une tête d'homme verdie par l'oxyde, et trois médailles d'argent, de Valérien et des deux Philippe père et fils.

Les incinérations ont été rencontrées sur un espace de 12 mètres de long sur 5 de large, et n'ont pas donné moins de cent soixante objets de toute nature : terre, verre, bronze et os. Les vases de terre se composaient d'urnes en terre grise en forme de pot-au-feu, remplies d'os brûlés et recouvertes de plateaux rouges ou





VASES ROMAINS (CIMETIÈRE DE CANY, 1849).

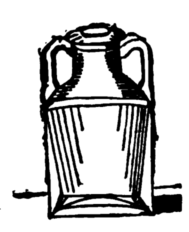
d'assiettes grises; les autres étaient des plateaux, des assiettes, des trépieds, des cruchons, des pots aux offrandes et aux libations. Il y avait bon nombre de vases en terre rouge de Samos; mais un seul a donné le nom du potier PRIMVS.



Les vases de verre étaient des urnes rondes, carrées ou pomiformes, des barillets qui ont fourni la marque du verrier FRO, des tétines ou *gottelfes*, des fioles dites *lacrymatoires*, de jolies ampoules dont quelques-unes décorées d'émail, des coupes à boire, etc. Il y avait aussi des perles







VASES ROMAINS EN VERRE (CANY, 1849).

de verre pour collier et bracelet, des boutons de verre et une charmante ampoule en pâte de verre jaune ayant forme de poire.

Le bronze se composait principalement d'un miroir de forme ronde, d'une jolie clé de coffret, d'une pince à épiler, de petites cuillers, d'une fibule recouverte d'émail et d'un charmant flacon à deux anses liées au moyen d'une chaînette. Il n'y avait qu'une seule monnaie en bronze de Nerva-Trajan.

L'osserie était représentée par un petit tuyau, par un tube percé appelé sifflet, par un bouton et trois épingles à cheveux.

Nous terminerons en citant une curieuse construction en briques épaisses ayant 72 centimètres de long sur 60 de large, et contenant dans son sein les os brûlés d'un adulte, et cinq fioles ou ampoules, dont une en plomb, deux en verre dont une décorée d'émail, la quatrième en pâte de verre et en forme de poire, et la cinquième en bronze avec chaînettes.

Tous les objets sortis de la fouille de Cany sont déposés au Musée de Rouen; la plupart ont été reproduits dans la *Revue de Rouen*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, enfin dans la *Normandie souterraine*.

ÉPOQUE INCERTAINE. — N'oublions pas de citer à Cany, au-dessus du cimetière romain et au bord de la route de Vittefleur, une motte considérable placée au pied d'un coteau, entourée de fossés et recouverte d'arbres et de halliers. L'origine ne nous en est pas connue.

BIBLIOGRAPHIE.

Hourcastremé, « Annales françaises des sciences, des arts et des lettres, » v° année, t. 8, n° 3, année 1821.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 302-304.

Deville, « Catalogues du Musée des antiq. de Rouen, » années 1836, 1838, 1840 et 1845.

« Revue de Rouen, » année 1849, p. 217, 347-61, 407-420, 454-467.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., t. XIV, p. 162; t. XVII, p. 399-437 et planche; t. XXIV, p. 345, 348-49.

« Notice sur un cimetière romain découvert en Normandie, en 1849, » in-8° de 46 p. avec pl. Rouen, 1849.

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 48-59; 2e édit., p. 58-70 et planche 1.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 141-42; 2e édit., t. II, p. 157-58.

BARVILLE (SECTION DE CANY).

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Guilmeth dit que, sur la côte de Barville, il y a une motte dans un bois.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., et mon., » t. II, p. 331.

GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Jusqu'à présent, on a trouvé peu d'antiquités romaines bien caractérisées à Grainville : les débris que l'on y rencontre ne sont pas encore bien déterminés à nos yeux. Cependant, nous n'hésitons pas à placer à Grainville la station romaine de *Gravinum.*

Gravinum ne nous est révélé que par la Carte Théodosienne, dite Table de Peutinger, attribuée au IVe siècle de notre ère. Cette carte étrange, qui appartient à l'enfance de l'art, met notre station sur la grande voie militaire qui de ce lieu et de la Seine allait à *Gesoriacum* ou *Bononia,* et elle la place à dix milles nord de *Juliobona.* Le mille romain, dans nos contrées, équivalait à la lieue gauloise, laquelle représentait 2,220 mètres environ. D'après la dernière Carte routière de la Seine-Inférieure, il y a 28 ou 29 kilomètres de Lillebonne à Grainville, tandis que, selon l'Itinéraire antique, on n'obtiendrait guère que 22 à 23 kilomètres. Mais cette différence n'est pas sans exemple en géographie antique: ainsi, la distance indiquée de Juliobona à Caracotinum est de 10,000, tandis que l'espace qui sépare Lillebonne de Harfleur est aussi de 27 kilomètres. Nous persistons donc à penser que Grainville réunit les meilleures conditions pour représenter parmi nous le *Gravinum* gallo-romain. En dehors du comput géographique, les points que l'archéologie semble nous indiquer sont Cany, Thiédeville-sur-Saâne et Beauville-la-Cité; or, tous ces points sont encore plus éloignés de Lillebonne que Grainville.

La plupart des géographes qui se sont occupés de restaurer l'ancienne Gaule ont également choisi Grainville pour y asseoir *Gravinum.* De ce nombre, nous citerons d'Anville, dans sa *Notice de l'ancienne Gaule;* M. Mentelle, dans la *Géographie ancienne* de *l'Encyclopédie méthodique*, et le colonel Lapie, dans son *Orbis Romanus*, dressé pour le

Recueil des Itinéraires anciens de M. Fortia d'Urban. Quant aux antiquaires normands, nous savons que c'est également l'avis de MM. Feret et Guilmeth, les seuls qui se soient occupés de cette question. Nous avons donc quelque raison d'être surpris que la Commission de la topographie des Gaules croie devoir placer *Gravinum* à Normanville.

Pour nous, nous basons notre opinion sur la position même de Grainville, presque aussi favorable que celle de Lillebonne pour asseoir une ville romaine. Ce village, en effet, est situé sur le passage de la voie antique venant de *Juliobona*, voie qui, sur tout son parcours, se nomme la chaussée, la cauchie, le chemin de César et la route des Romains, et qui, dans la traverse de Grainville, s'appelle la *ruette de Rome*, comme à Arques elle se nomme la *rue de Rome*. M. Deville nous a cité des monnaies d'argent d'Éliogabale et de Julia Sœmias. — Enfin, nous appuyons encore notre opinion sur les quelques monuments antiques et les traditions ou plutôt les prétentions locales, qui sont passablement exagérées.

Grainville, en effet, est tout empreint du sentiment d'une puissance déchue et d'une grandeur passée. Les habitants ne parlent que de murailles, de pierres, de monnaies et de tombeaux, trouvés à toutes les époques et sur tous les points. On cite des pots entiers remplis de monnaies. On signale surtout force débris au triége du *Câtelet*, nom significatif.

Malheureusement, tout cela ne précise rien. — Les anciens racontent des merveilles des carrières percées au pied des collines, et surtout de celle qui porte le nom de *Trou-à-Pierrot*. Jouant sur le mot de Grainville, ils disent que César avait établi ici sa *Ville-aux-Grains*, et que ce village est plus vieux que Jésus-Christ. Enfin, rien n'est plus enraciné dans l'esprit de nos populations rurales que l'idée d'une *cité* détruite et d'une ville brûlée par les *Sarrazins*.

Période normande. — D'après une donation de Richard I[er], faite vers 988, l'église de Grainville était la propriété de Saint-Wandrille. Richard II, confirmant cette concession en 1024, reconnaît qu'elle remontait à la plus haute antiquité : « Ab antiquis temporibus usque ad nostra tempora. » Cependant vers l'an 1000, le même duc Richard avait donné au monastère de Fécamp deux moulins et ce qui lui restait à Grainville-en-Caux : « In comitatu Calciacensi... in *Girnivivillâ* (ou *Gerunivillâ*) cum duobus molendinis quidquid habere visus sum. »

Époque incertaine. — Au centre du village et assez près de l'église, on voit un tertre couvert de murs, de lierres et de broussailles, que l'on considère comme la base de l'ancien château de Grainville, possédé et occupé au xv[e] siècle par Jehan de Béthencourt, le roi des Canaries.

Il y a à Grainville tradition d'anciennes teintureries, d'où ce village a pris le surnom de *Teinturière* ou de *Tinctuaria*. Ce surnom, il le portait dès 1292; il est probable qu'il remonte à l'époque franque.

BIBLIOGRAPHIE.

« Neustria pia, » p. 166.
D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 360-61.
Feret, « Société archéol. de l'arr. de Dieppe, » 23.
Mentelle, « Encyclop. méthod. : Géogr. anc., » t. II, verbo *Gravinum*.
« Géographie anc. et hist., » composée d'après les cartes de d'Anville, t. II, Paris, 1807.
Guilmeth, « Descript. géog., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 331-333.
« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 47; 2e édit., p. 58, 122, 145.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 151-53, 159; 2e édit., t. Ier, p. 166-68, 174.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 13; t. XIV, p. 161; t. XVII, p. 400-410, et t. XXIV, p. 337, 347.
Fortia d'Urban, « Recueil des itinéraires anciens, » t. Ier, p. 112.
A. Bertrand, « Revue archéol., » t. VIII, p. 63.

MAUTEVILLE-SUR-DURDENT (SECTION DE GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE).

ÉPOQUE ROMAINE. — A Mauteville est le hameau de la *Haute-Rue*, où passait la voie romaine qui de Grainville (Gravinum ?) se rendait à la station de Cany et à la mer.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 161, et t. XXIV, p. 348.

BOSVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans le vallon qui est sous l'église et le village de Bosville, le laboureur découvre des puits, des murailles et des monnaies romaines. Vers 1810, un cultivateur, nommé Godard, découvrit avec sa charrue un cercueil de plâtre en forme d'auge contenant les restes d'un enfant, accompagnés de trois médailles de Faustine et de deux petits bustes en bronze doré. D'après les détails qui m'ont été donnés par M. l'abbé Godard, curé d'Autretot, j'ai lieu de croire que cette sépulture date du IVe ou du Ve siècle de notre ère.

Dans un bois voisin, on connaît aussi des puits rebouchés et des murs arasés.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Vers Flamanvillette, on remarque deux mottes avec retranchements et fossés. M. A. Le Provost en a connu trois.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. II, p. 231.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 167; 2e édit., t. Ier, p. 182.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 339.
« Procès-verbaux de la Commiss. des Antiq. de la Seine-Inférieure, » p. 33.

SASSEVILLE.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — La Bibliothèque de Fécamp possède un vase en terre noire trouvé, en 1863, lors de la rectification de la côte de Cany. Ce vase a tous les caractères francs et doit provenir d'une sépulture mérovingienne.

OUAINVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Vers 1834, on a démoli une motte très élevée que l'on appelait dans le pays les *Vieux-Châteaux*. On m'a assuré qu'on y avait rencontré des ossements. Si ma mémoire est bien fidèle, ce tertre était située près de l'église.

Guilmeth, « Descript. géog., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 350. | « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 177; 2e édit., t. Ier, p. 192.

CANOUVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1848, en démolissant les racines du vieux château de Canouville, si puissant au moyen-âge, on déterra, à quelques pas des murailles, un *dolium* en terre cuite renfermant une urne en plomb remplie d'os brûlés. Tous ces objets ont été détruits.

ÉPOQUE FRANQUE OU NORMANDE. — Le vieux château de Canouville, démoli en 1848, avait des fossés profonds et des murs de 5 mètres d'épaisseur.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. II, p. 355. « La Norm. souterr., » 1re édit., p. 128; 2e édit., p. 147. | « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 178; 2e édit., p. 193.

AUBERVILLE-LA-MANUEL.

ÉPOQUE INCERTAINE. — « Sur Auberville, dit M. Guilmeth, non loin du rivage de la mer, on découvrit, vers 1830, sous la surface du sol et dans la craie de la falaise, une vaste salle carrée parfaitement taillée au ciseau, laquelle paraissait avoir servi de refuge, soit aux Gallo-Romains contre les invasions des Barbares à l'époque du Bas-Empire, soit aux premiers chrétiens dans les IIIe et IVe siècles de notre ère, soit enfin aux marins de la Neustrie lors des invasions des hommes du Nord. »

Guilmeth, « Descript. géogr., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 357.

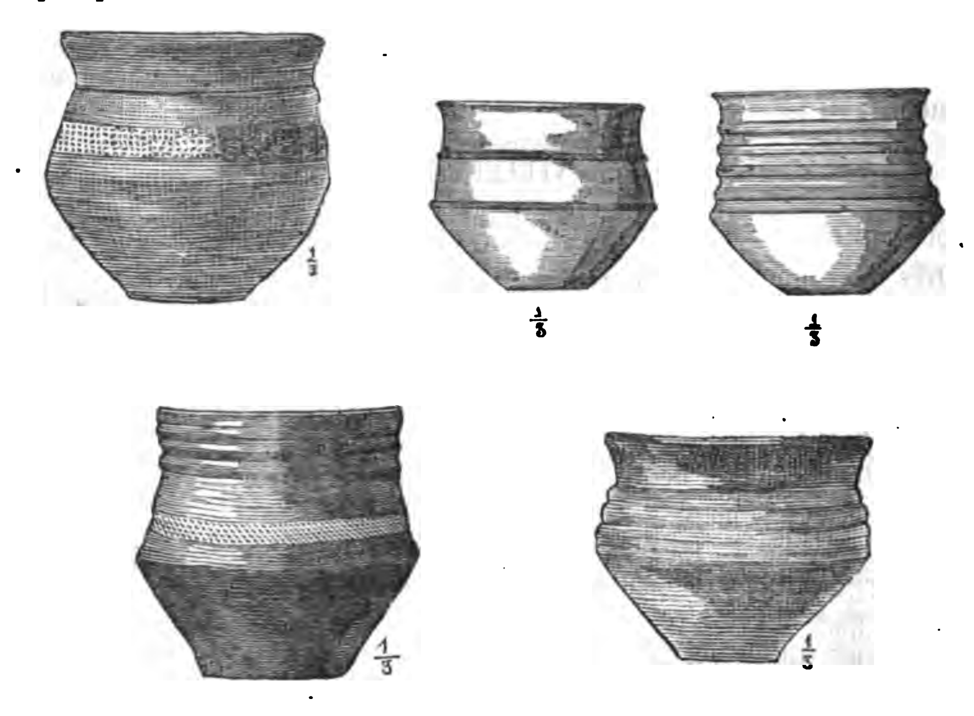
SAINT-MARTIN-AUX-BUNEAUX.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1864, en faisant des fouilles dans le vallon des Petites-Dalles, j'ai rencontré au pied de la colline des tuiles à rebords, des débris de poteries romaines et même quelques fragments de vases gaulois.

ÉPOQUE FRANQUE. — Un mouvement de terrain pratiqué, en mai 1864, dans le vallon des Petites-Dalles, au pied de la côte qui porte le nom de Saint-Martin, révéla plusieurs sépultures déposées dans la craie. Ces sépultures étaient accompagnées de vases et d'armes de fer, dont M. le curé de Sassetot conserva quelques débris. Averti par ce vénérable confrère, je me rendis aux Dalles, au mois de juin suivant, et j'y constatai la présence d'un cimetière franc. A l'aide d'une allocation accordée par M. le Préfet, je fouillai le pied de la colline où je reconnus quinze fosses taillées dans la craie et orientées nord et sud dans le sens de la vallée.

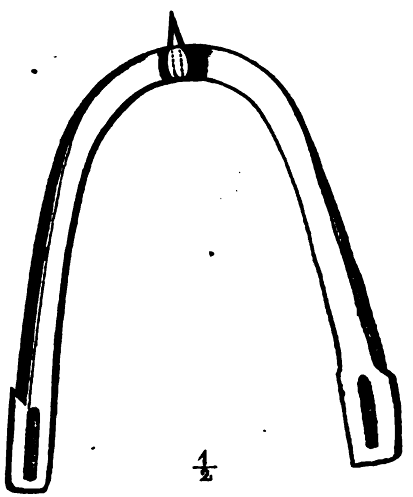
Plusieurs de ces morts n'ont rien donné, mais quelques-uns possédaient aux pieds des

vases noirs semblables à tous les vases francs ou saxons de nos contrées. Nous reproduisons ici presque tous les vases des Dalles.



VASES FRANCS EN TERRE NOIRE (PETITES-DALLES, 1864).

Avec ces vases nous avons encore recueilli sur quelques objets de fer, notamment un scramasaxe long de 50 centimètres et large de 5. Un autre scramasaxe est également apparu à la ceinture, celui-là avait été coupé avant l'inhumation, particularité qui s'est déjà révélée ailleurs. Outre ces deux sabres, nous avons encore recueilli un couteau et une boucle en fer. Mais la plus belle pièce qui soit sortie de ce cimetière est un éperon en bronze long de 14 centimètres et large de 11 : il était à pointe et accompagné de quelques détails propres à le fixer au pied du défunt. (Nous reproduisons ici cette pièce remarquable).



ÉPERON EN BRONZE (DALLES, 1864).

Déjà, à différentes reprises, on avait aperçu des inhumations dans cet endroit, notamment lors de la construction du corps-de-garde sous le premier Empire.

Le nom de *Dalle* signifiant vallée, indique une origine saxonne ou scandinave que la découverte de notre cimetière germanique ne fait que confirmer.

THEUVILLE-AUX-MAILLOTS.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Deville assure qu'à Theuville-aux-Maillots on a rencontré des vases antiques en terre rouge.

VITTEFLEUR.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le sol de Vittefleur est semé de médailles romaines : on les rencontre très fréquemment. Les murailles et les substructions de tout genre s'y trouvent aussi de tous côtés. Les tuiles à rebords n'y font point défaut non plus. A l'article Paluel, je cite une mosaïque romaine aperçue dans une maison bâtie en tuf, au lieu dit *la Rosée*, un peu au-dessous de Vittefleur. En 1849, j'ai fouillé et reconnu l'existence de cet édifice antique découvert par un jardinier.

Vittefleur, tout rempli de débris, est sur le tracé de la voie romaine qui de Grainville et de Cany conduisait à la mer.

PÉRIODE NORMANDE. — En 988, Richard Ier rendit au monastère de Fécamp l'église et la terre de Vittefleur qu'il possédait de toute antiquité, ce qui veut probablement dire depuis le comte Waninge.

Il y a tradition d'abbaye à Vittefleur.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 163, et t. XXIV, p. 349.
« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 48 ; 2e édit., p. 58.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 186-88 ; 2e édit., t. Ier, p. 201-206.

CROSVILLE-SUR-DURDENT (SECTION DE VITTEFLEUR).

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée de Rouen possède une hache en pierre venant de Crosville.

ÉPOQUE ROMAINE. — Crosville est sur le passage de la voie romaine qui de Cany allait à la mer. Nous croyons reconnaître encore sa trace dans le vieux chemin que la tradition appelle la *rue Saint-Pierre*, et que les titres nomment la *chaussée de Saint-Pierre*.

Dans une île de la Durdent, on voyait, en 1831, une motte élevée dont la destruction a donné bien des débris romains. Lorsqu'en 1832 et en 1833, M. Limare, de Rouen, fit niveler le sol et démolir cette butte, on rencontra des maçonneries en pierres tuffeuses, restes d'un édifice pavé en mosaïque. Plus tard, à l'époque franque peut-être, on avait inhumé dans ce tertre et jusque sur l'ancien pavage. Une vingtaine de cadavres, en effet, furent déterrés par la bêche. L'état de conservation de ce monument antique nous fait supposer qu'il a été comblé de main d'homme et à dessein, peut-être même dans une pensée religieuse. Malheureusement, aucun homme intelligent ne présida à la destruction de 1833. Non-seulement les murs furent brisés, mais la mosaïque fut mise en pièces. Tous

les habitants de Cany et de la vallée en emportèrent des cubes qui étaient assez fins. Un seul morceau a été conservé et donné au Musée de Rouen par M. Limare; il représente deux jambes d'homme. Dans ces ruines se sont rencontrées plusieurs monnaies du Haut-Empire.

Outre un fragment de mosaïque, le Musée de Rouen possède encore, venant de la motte de Crosville, une clé en fer et une petite tête de lion en bronze.

En 1849, non loin de cet édifice, j'ai vu au pied de la colline un ancien four à chaux qui pourrait bien être contemporain de la mosaïque, car on y a recueilli des médailles de bronze d'Antonin et de Faustine, que j'ai vues à Cany, chez M. Yger, juge de paix. Le fourneau contenait encore de la chaux vive.

Époque franque. — Le duc Richard II confirma à l'abbaye de Fécamp, dans le comté de Caux : « In comitatu Calciacensi... ecclesiam Scrotivillæ. »

Une source vénérée existait auprès de l'ancienne église de Crosville, transférée en 1783.

BIBLIOGRAPHIE.

« Procès-verbaux de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, » année 1834, t. Ier, p. 199.
E. Gaillard, « Recherches archéol., » p. 3.
Guilmeth, « Desc. géog., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 304 et 368.
Deville, « Catalogues du Musée département. d'ant. de Rouen, » années 1836 et 1845.
« Mém. de la Soc. des antiq. de Norm., » t. XI, p. 13; t. XIV, p. 162; t. XVII, p. 400-402, et t. XXIV, p. 349.
« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 47-48; 2e édit., p. 58.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 192-93; 2e édit., t. Ier, p. 207.
« Notice sur un Cimetière romain découvert en Normandie, en 1849, » p. 2-6.

PALUEL.

Epoque romaine. — Vers 1840, on a trouvé à Paluel des monnaies en bronze de Trajan et de Faustine. Elles sont entrées au Musée de Rouen.

Entre Vittefleur et Paluel, j'ai fouillé, en 1849, un charmant petit édifice romain construit en tuf et pavé en mosaïque. Il était situé au lieu dit *la Rosée,* sur le bord du grand chemin. L'eau des marais nous a empêché de continuer l'exploration.

« La Norm. souterr., 1re édit., p, 48; 2e édit., p. 58.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 349.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 200; 2e édit., t. Ier, p. 214.

VEULETTES.

Époque gauloise.— J'attribue à la période gauloise le *Câtelier de Veulettes.* Ce câtelier fut une vaste enceinte, en grande partie tombée à la mer. Il en reste encore une portion située au haut d'une falaise et assise sur le penchant méridional d'un vallon. Ce qui reste debout n'est pas grand; mais il laisse présumer la vaste étendue de l'*oppidum* antique. Les fossés ou retranchements sont encore d'une élévation énorme. Ils sont en terre comme ceux de Limes et du Canada, mais plus élevés. M. Guilmeth croit que l'enceinte était carrée; elle nous a paru plutôt circulaire. Il dit qu'il y a quatorze siècles

ce camp pouvait avoir environ 1,470 mètres, comme Sandouville, Boudeville et La Roque. On assure que le peuple appelle ce grand terrassement le *tombeau de Gargantua.*

ÉPOQUE ROMAINE. — Je n'hésite pas à attribuer à la période romaine du IVe et du Ve siècle un tombeau d'enfant fait avec des tuiles romaines, reliées entre elles au moyen de ciment. Ce petit sarcophage, long de 72 centimètres, large de 25 et haut de 27, avait été placé à la pointe de *Claquedent*, qui sépare le vallon de Veulettes de la grande vallée de la Durdent. C'est là qu'il a été trouvé, en 1851, sous 6 mètres de remblai. Cette pièce est conservée chez M. d'Eudeville, maire de Veulettes.

Dans le *Câtelier*, il a été trouvé, vers 1840, de petits bronzes romains du Bas-Empire. Ils sont au Musée de Rouen.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A l'embouchure de la Durdent, il y a, parmi les populations de Veulettes et des alentours, tradition d'une *cité* disparue. Ils l'appellent la *Grande-Ville-de-Durdent.* Ils racontent qu'au laisse de la basse-mer on voit, sur le rivage, des restes de murs et des troncs d'arbres, qu'ils regardent comme les ossements de la *cité* disparue. Ils parlent aussi du port de *Claquedent*, que la mer aurait enseveli dans un jour de tempête.

Le port de Claquedent existait en effet au moyen-âge avec son *hâble* et ses *kays.* Il appartenait alors à l'abbaye de Fécamp.

PÉRIODE NORMANDE. — Il y a à Veulettes tradition d'abbaye. On parle de souterrains et de constructions autour de l'église actuelle qui est fort ancienne. On raconte même que l'église et la terre de Veulettes furent données à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, le jour de la dédicace du monastère. Un seigneur allant à l'offrande aurait dit : « *Do Veulettam.* »

BIBLIOGRAPHIE.

Le Boullenger, ingén., « Voyage dans le département de la Seine-Inf., exécuté en 1807, par ordre de M. Savoye-Rolin, préfet, » Mss. in-fol. à la Bibliothèque de Rouen.

« La Normandie souterr., » 1re édit., p. 33 et 48; 2e édit., p. 40 et 58.

« Notice hist. et descript. sur l'église de Veulettes, » in-8° de 8 pages avec pl. Rouen, 1850.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 194-200, 205-208; 2e édit., t. Ier, p. 209-214, 220-224.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 559-61.

Amélie Bosquet, « La Normandie romanesque et merveilleuse, » p. 194.

CANTON DE VALMONT.

VALMONT.

Le territoire actuel de Valmont se compose d'abord de l'ancienne paroisse de Valmont, puis des anciennes paroisses de Saint-Ouen-au-Bosc, de Rouxmesnil et du Bec-aux-Cauchois.

Époque gauloise. — Vers 1845, on a trouvé des hachettes en silex à l'entrée du bourg.

Époque romaine. — En 1854, on a recueilli des débris de vases en terre rouge sur la propriété de M. Villez.

Époque franque. — Valmont était le titre d'un des trois doyennés du Grand-Caux, et, comme tel, il doit remonter à l'époque franque. Au xiiie siècle, il contenait soixante-quinze paroisses, et soixante-dix-huit au xviie, plus Fécamp et son exemption. Il allait de la Durdent aux gorges d'Étretat.

Période normande. — Il est probable que le puissant château de Valmont remonte jusqu'aux Francs; mais, au xe siècle, il est déjà le siège d'une grande famille normande.

Époque incertaine. — Au haut de la côte qui domine Valmont vers le nord-est, on voit un ancien camp de forme carrée, connu dans le pays sous le nom de *Câtelier* ou des *Vieux-Châtiax*. Nous ne saurions fixer la date de cette enceinte couverte de taillis.

« Recueil de titres généalogiques de la maison d'Estoutteville, » in-4°, Paris, 1741.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. II, p. 244.

De Glanville, « Promenade archéol. de Rouen à Fécamp, » p. 181.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 139-169; 2e édit., t. II, p. 140, 166.

D'Estaintot. « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 403-404.

LE BEC-AUX-CAUCHOIS (section de Valmont).

Époque incertaine. — M. Guilmeth dit que sur la côte du Bec-aux-Cauchois est une enceinte carrée ayant la forme d'un ancien camp.

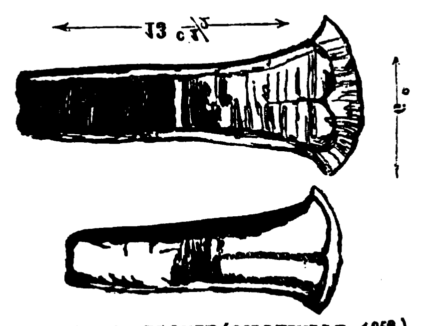
Période normande. — Dans la ferme voisine de l'ancienne église, on voit encore un tertre en partie affaissé, mais dont les fossés sont encore visibles. C'est un vieux manoir appelé au moyen-âge « Beccum Caletensium. »

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 272.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 145-47; 2e édit., t. II, p. 141-43.

COLLEVILLE.

Époque gauloise. — Sur le territoire de Colleville, M. Delaporte, de Fécamp, a recueilli, vers 1860, une hachette en bronze d'une forme peu commune, mais dont l'analogue est assez fréquent en Allemagne et en Danemark. On attribue ces monuments à l'âge de bronze et aux temps gaulois.

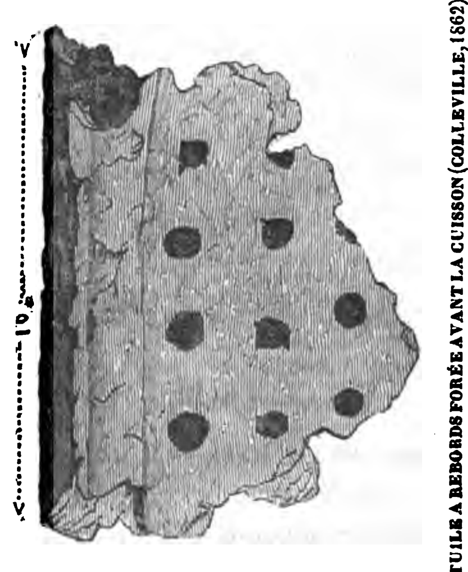


HACHETTE EN BRONZE (COLLEVILLE, 1860.)

Époque romaine. — Dans le vallon qui conduit de Colleville vers Saint-Hélène-Bondeville, et qui est partagé entre ces deux communes, on trouve, à une bifurcation, d'innombrables débris gallo-romains. Les terres cultivées sont marnées de tuiles et de poteries antiques. Dans la coupe des terrains

boisés, on aperçoit d'épaisses murailles qui courent dans tous les sens. On y reconnaît aisément l'intérieur d'une grande salle. Ce sont évidemment les restes d'une *villa* consumée par le feu, et qui, connue depuis vingt ans, n'a cessé de donner des débris de toute sorte. Parmi les monnaies qui en sont sorties, le Musée de Rouen a recueilli un denier d'argent d'Alexandre Sévère et des bronzes de Posthume et de Constans.

Dans une sablière exploitée de 1860 à 1862, nous avons reconnu une masse de fragments de poteries de toutes couleurs. Nous croirons volontiers que ce sont les dépendances de la *villa*. Nous y avons recueilli un fragment de tuile à rebords percé, avant sa cuisson, d'un grand nombre de trous circulaires, absolument comme une passoire. — Nous donnons ici le fragment de cette pièce encore inconnue, mais dont les analogues se découvriront sans doute.



TUILE A REBORDS FORÉE AVANT LA CUISSON (COLLEVILLE, 1862).

M. Deville assure qu'en traçant un chemin on aurait trouvé des urnes cinéraires.

La gorge où se trouvent ces curieuses ruines antiques, si intéressantes à fouiller, s'appelle le *vallon d'Orival*, et le peuple nomme les substructions la *ville d'Orival* (1). Il prétend qu'il y a des trésors cachés. M. de Glanville nous donne le détail de ces traditions de trésors, de dragons, de cavernes et de fontaines, qui accompagnent presque toujours les monuments du paganisme.

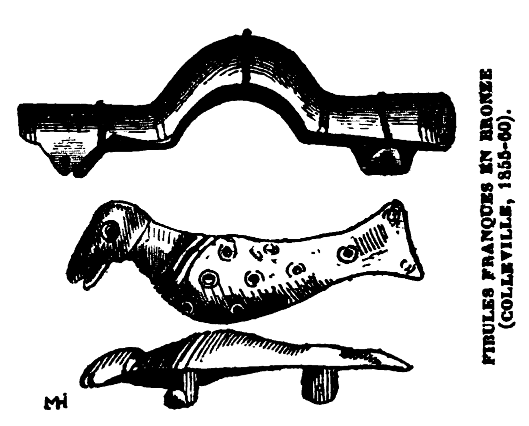
Pour compléter ce qui concerne la *villa* romaine d'Orival, il faut lire l'article sur Sainte-Hélène-Bondeville.

Époque franque. — A diverses reprises, et presque tous les ans depuis 1855, le cimetière et l'église de Colleville ont donné des cercueils et des objets mérovingiens. M. le curé de Colleville a recueilli une partie de ces pièces curieuses, et elles forment chez lui un petit Musée local passablement intéressant. Dans plusieurs circonstances, nous avons eu l'occasion de parler de ces curieuses trouvailles.

Les découvertes de Colleville consistent principalement en cercueils de pierre de Vergelé ou de Saint-Leu et de pierre tuffeuse du pays. Ces sarcophages contiennent encore des corps, des ossements et des armes. Parmi les armes, j'ai remarqué une dizaine de couteaux de fer, six sabres ou scramasaxes avec rainures sur la lame (leur

(1) Dans Maine-et-Loire est un lieu plein d'antiquités que l'on appelle la *ville d'Orval*. On assure que ce pourrait être l'ancienne station de *Rubrica*. (Quicherat, « Revue des Sociétés savantes, » 2e série, t. v, p. 42. — « Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, » de 1859.)

longueur varie de 42 à 55 centimètres), quatre lances, des boucles et plaques de ceinturon en fer damasquiné. Les objets de bronze nous ont présenté deux fibules que nous reproduisons, l'une en forme d'anse, l'autre en forme d'oiseau; huit à dix boucles de lanière et de ceinturon : quelques-unes étaient accompagnées de plaques ciselées. Enfin il s'est trouvé des vases en terre blanche ou noire qui accompagnaient les corps.



FIBULES FRANQUES EN BRONZE (COLLEVILLE, 1855-60).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Bosquet, « La Normandie roman. et merv., » p. 153.
« Sépult. gaul., rom., franq. et et norm., » p. 337-38.
« La Normandie souterraine, « 1re édit., p. 87; 2e édit., p. 99.
De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 176.
« Journal de Fécamp, » du mois d'août 1862.
« Journal de Rouen, » du 23 ou du 25 août 1862.
« Revue archéol., » série nouvelle, année 1861, t. IV, p. 482-83.
« Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. II, p. 157.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 172; 2e édit., t. II, p. 169.

VATECHRIST (SECTION DE COLLEVILLE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. de Glanville parle de grottes, de superstitions et de traditions, existant dans ce hameau.

De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 178.

SAINTE-HÉLÈNE-BONDEVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1842, sur une propriété de M. Limare, de Rouen, on a trouvé des poteries romaines et un grand bronze de Septime Sévère.

A l'article *Colleville*, nous avons parlé des restes antiques que renferme le vallon d'Orival et des découvertes nombreuses que l'on y a faites depuis plus de trente ans. Mais au printemps de 1864, ce même vallon a été le théâtre d'une importante découverte archéologique. Nous allons la raconter en peu de mots.

Pendant le défrichement d'un taillis situé sous la partie du hameau d'*Alventot*, qui porte le nom de *Bout-de-Has*, les terrassiers ont rencontré, dans le courant d'avril 1864, une série d'urnes et de vases funéraires gallo-romains. C'était un cimetière à incinération,

des trois premiers siècles, probablement celui de la *villa d'Orival*. Mais si une portion des murs est placée sur Colleville, une autre portion et le cimetière lui-même appartiennent à la commune de Sainte-Hélène.

Parmi les premiers vases, beaucoup furent brisés par les ouvriers. On sauva cependant deux urnes dont une très belle, deux coupes en cristal, et quelques vases aux libations ou offrandes. On tira notamment un fond de bol rouge sur lequel on lit : OF. SEVERI. (Officina Severi.)

Ayant été averti de cette découverte par M. Delaporte, de Fécamp, et M. le curé de Colleville, je me rendis à Orival où je pratiquai, pendant huit jours, une fouille qui fut très productive. Je constatai la présence de vingt-quatre urnes en terre encore remplies d'os brûlés; toutes étaient recouvertes d'une assiette noire renversée ou d'un trépied retourné. Quelques urnes contenaient dans leur sein des vases pour les offrandes. Quatre groupes se sont distingués de tous les autres. L'un a montré dans une *olla* en terre grise une belle urne ronde en verre verdâtre. Le second a offert sept vases dans son sein : c'étaient d'abord deux pots et un plateau noir, un plateau et une tasse rouge au fond de laquelle on lisait : DAMINI. M.; puis une petite marmite en terre noire et une fiole hexagone en verre. Le troisième groupe contenait deux urnes ou deux sépultures : la première avait, avec l'*olla*, deux plateaux rouges, un plateau noir, une cruche blanche, une coupe en terre grise, une coupe de verre et une patère en bronze en forme de coquille. La seconde urne était escortée d'un vase côtelé et d'une cruche blanche.

Le quatrième groupe, le plus riche de tous, se composait d'abord d'une urne cinéraire en terre grise et en forme de pot-au-feu, laquelle était en partie pleine d'os brûlés. Elle avait été recouverte d'un trépied noir que la chute des terres avait brisé.

A côté de l'urne et dans un trou circulaire pratiqué pour cet effet, à 1 mètre du sol, se trouvaient des vases aux offrandes, où l'on remarquait un petit pot noir et deux coupes de cristal placées l'une dans l'autre. Autour des vases, on a recueilli une statuette de Latone en terre cuite, une grosse perle en pâte de verre noir incrustée d'émail jaune, une fibule en bronze étamée ou argentée, une épingle en os, trois petits palets aussi en os et un moyen bronze de Faustine, destiné peut-être à payer l'avare nocher du Styx.

La plupart de ces dépôts funéraires avaient été confiés à la terre dans des caisses de bois dont on retrouvait les clous et jusqu'aux entrées de serrure, et entourés de cailloux qui les avaient brisés.

Dans les défrichements est apparu un fragment d'inscription romaine où nous avons pu à peine déchiffrer les lettres.... RIANV...? Nous croyons que ce fragment provient de quelque titulus funéraire.

Nous donnons à la page suivante quelques-uns des objets sortis du cimetière d'Orival, regrettant de ne pouvoir en offrir davantage.

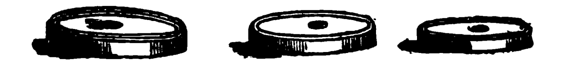
TERRE CUITE.



FIBULE EN BRONZE ARGENTÉ.

COUPE EN BRONZE, FORME DE COQUILLE.

OBJETS ROMAINS EN TERRE, VERRE, OS ET BRONZE, PROVENANT DU CIMETIÈRE ROMAIN DE LA *villa* D'ORIVAL (1864).



TROIS PALETS EN OS. ÉPINGLE EN OS.

Comme singularité, nous signalerons un couteau en fer qui ne fermait pas et qui accompagnait une urne. Ce détail n'est pas sans exemple, nous croyons l'avoir déjà vu en France; mais M. Berbrugger signale la présence de lames de couteau en fer dans un tombeau romain du IVe siècle, découvert à Alger (l'ancienne *Icosium*), dans l'enceinte du Lycée actuel, en juillet 1862. (*Revue africaine*, juillet 1862, p. 313.)

BONDEVILLE (SECTION DE SAINTE-HÉLÈNE-BONDEVILLE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Guilmeth signale à Bondeville une motte ou vigie.

ÉPOQUE ROMAINE (?). — M. de Glanville y mentionne des habitations antiques; peut-être fait-il allusion à la villa d'Orival. Il paraît certain que l'on a rencontré des restes romains au hameau d'Alventot.

Sur Bondeville devait passer la voie antique conduisant de Fécamp à Cany ou Grainville.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 83.

De Glanville, « Promenade archéol. de Rouen à Fécamp, » p. 173.

CONTREMOULINS.

ÉPOQUE ROMAINE. — En juillet 1837, des ouvriers occupés à ouvrir un fossé rencontrèrent, au bord d'un ancien chemin cavé, quatre vases antiques, dont trois en terre et un en verre. Ils ont été recueillis par M. Ed. B. de Franqueville, qui les possède dans son château de Contremoulins, où je les ai vus en 1850. J'y ai reconnu une urne romaine en terre grise, en forme de *pot-au-feu*, contenant encore des os brûlés; sa hauteur est d'environ 30 centimètres. Les deux autres vases de terre étaient vides et destinés aux offrandes, ainsi que la fiole de verre, haute de 6 centimètres.

ÉPOQUE FRANQUE. — L'ancien nom de Contremoulins est « de Comitis molendinis. » On est disposé à y voir un reste de la propriété des anciens comtes de Caux résidant à Fécamp. — L'église ancienne était autrefois dans la vallée.

Guilmeth, « Descr. géogr., hist., etc., » t. II, p. 277-78. « La Norm. souterr., » 1re édit., p. 87; 2e édit., p. 99.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 175; 2e édit., t. II, p. 172.

TOUSSAINT.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Deville nous a cité, comme trouvées à Toussaint, des urnes cinéraires en verre et une médaille en bronze de Constantin.

TIÉTREVILLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — En avril 1863, M. Pimont antiquaire de Valmont, a acheté un statère gaulois en or, du poids de 7 grammes, qui venait d'être trouvé à Tiétreville. D'un côté est la tête laurée d'Apollon et de l'autre le cheval national.

ÉPOQUE ROMAINE. — Sur Tiétreville existe le hameau du Buc, placé au bord d'un vieux chemin, à peu de distance de la route impériale nº 26, de Paris à Fécamp. Dans une hêtrée de ce hameau, dont le nom indique d'anciens halliers(1), on avait trouvé à diverses reprises des vases antiques, en plantant ou en abattant des arbres. Mais, en 1842, une découverte plus importante que toutes les autres eut lieu, et alors l'attention publique se porta sur ce point. Une fouille fut improvisée par les villageois eux-mêmes, et M. Pottier, bibliothécaire de Rouen, averti à temps, visita ce dortoir gallo-romain.

Pendant les deux ou trois jours qu'il passa sur les lieux, il ne vit pas moins de trente-six urnes sortir de terre, protégées pour la plupart avec des tuiles ou avec des pierres.

« A côté du plus grand nombre d'entre elles était un petit vase également en terre faisant partie de la même sépulture; quand le petit vase ne se trouvait pas à côté, il était dans l'intérieur avec des ossements brûlés, et une petite assiette en terre rouge vernissée le recouvrait. Au-dessous étaient placées les cendres qui remplissaient l'urne jusqu'au haut, et un plat de plus grande dimension en terre rouge ou noire recouvrait le tout.

« Des vases en verre blanc, semblables à nos bocaux et contenant des ossements calcinés, ont été recueillis dans trois urnes remplies elles-mêmes de cendres. D'autres petits vases, également en verre, ont été trouvés : l'un renfermant des verroteries qui ont dû appartenir à un collier et différant de forme et de couleur; l'autre, une médaille de petit module, fruste et méconnaissable.

« Tous ces vases, dit M. Pottier, ont été trouvés sur un espace qui n'excède pas 10 mètres en carré et à 50 centimètres de profondeur. »

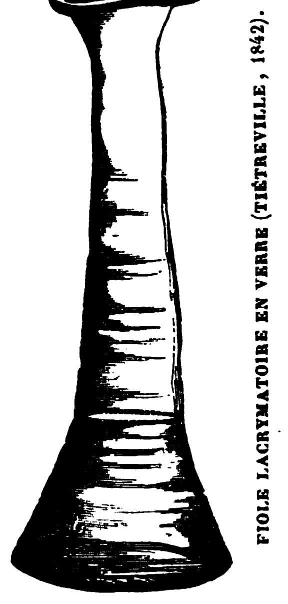
Bon nombre de vases ont encore été découverts postérieurement, et donnés au Musée départemental, par le propriétaire du terrain, M. Grégoire de Blésimare. Avec les vases, notre collection départementale a reçu des dés en verroterie et de petites cuillers en argent.

Un grand nombre de vases ont été gardés par des particuliers, chez lesquels ils ont péri depuis. En 1850 et en 1859, j'en ai vu plus de trente chez M. Bertel, alors maire de Tiétreville et aujourd'hui maire de Sotteville-lès-Rouen. M. Bertel, de concert avec M. l'abbé Jumel, alors curé de la paroisse, instigateur des fouilles, voulaient former à Tiétreville un Musée local. Nous désirons vivement que leur petite collection, composée

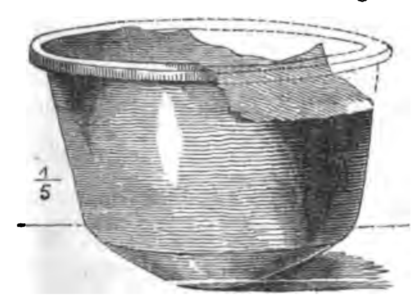
(1) Buc, d'après M. A. Le Prevost, signifie vieux bois, mauvais bois, absolument comme Buccaille. Chose singulière, à la ferme du *Buc*, à Loyers, près Dinant, province de Namur, on a trouvé, vers 1845, des urnes gallo-romaines. (Hauzeur, « Antiq. gallo-germ., gallo-rom. et franques de la rive droite de la Meuse, » p. 86.)

principalement d'urnes grises en forme de *pot-au-feu*, soit prochainement réunie à la grande collection rouennaise.

En attendant cette heureuse annexion, nous signalerons au lecteur cinq des plus curieux vases de ce cabinet municipal; ce sont : 1° une fiole de verre vert, dite *lacrymatoire*, haute de 8 centimètres; 2° un plateau rouge non vernissé, mais de belle forme, haut de 3 centimètres et large de 15; 3° un joli bol en terre de Samos, large de 13 centimètres et haut de sept (nous en donnons ici la forme); 4° une charmante coupe de verre verdâtre, revêtue de filets à relief, haute de 8 centimètres et pouvant contenir deux décilitres (nous reproduisons ici ce bel objet); 5° enfin une urne en terre grise à fond très courbé et de forme insolite. Ce vase, décoré d'un simple bourrelet, imite assez une terrine. Large de 24 centimètres, il est profond de 18. Sa capacité est d'environ trois litres. (Nous donnons ici ce singulier vase.)



FIOLE LACRYMATOIRE EN VERRE (TIÉTREVILLE, 1842).



VERRE.



TERRE ROUGE.



VASES ROMAINS DU CIMETIÈRE DE TIÉTREVILLE (1842).

M. Pimont nous a cité aussi des poteries grises et des traces de fourneaux, au hameau de Boismare.

Pottier, « Revue de Rouen, » année 1842, 1re sem., p. 276.
P. Vasselin, « Le Progressif cauchois, » du 15 juin 1852.
« Le Courrier de Dieppe, » du 31 mai 1842.
« Revue du Havre, » du 12 juin 1842.
« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 131; 2e édit., p. 149-50.
« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 191; 2e édit., t. II, p. 188.

TIERGEVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le hameau de Gruville, situé sur cette paroisse, paraît fort ancien. Dans des défrichements que M. Vimard, de Rouen, y a fait pratiquer vers 1856, il a rencontré des tuiles et des poteries antiques. En 1841, M. Dufresne, des Ifs, a trouvé une urne en verre vert contenant des os brûlés et un petit vase noir parfaitement intact. Ce vase a été brisé depuis.

Il paraît bien que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on trouve des antiquités romaines à Tiergeville, car une note communiquée par M. Deville nous apprend que, dès 1815, on avait rencontré des constructions antiques allant du nord au sud. Elles étaient accompagnées de tuiles et de briques romaines. En 1841, on a reconnu un canal fait avec des tuiles, et en 1842, on avait recueilli un collier en perles de verre avec des vases funéraires en terre et en verre, qui sont entrés dans le Musée départemental. En 1847, on trouva, au *Mont-de-Grès*, des médailles romaines.

Époque franque. — Vers 1856, un laboureur a trouvé avec sa charrue deux cercueils de pierre, sur le versant de la colline où est situé le *vieux château de Gruville*. Nous n'avons pu savoir si ces cercueils, qui ont été refermés, contenaient des armes ou des objets d'art; mais leur forme ou leur position nous les fait considérer comme francs.

Période normande (?). — Nous sommes porté à attribuer à la période carlovingienne ou normande du xe siècle la motte et les terrassements considérables que l'on voit dans le *bois de Gruville*, et auxquels les habitants donnent le nom de *Vieux-Château*. Ce fut en effet une ancienne forteresse, absolument semblable à celle du château d'Orival, aujourd'hui le *Château-Fouet*. On connaît en Normandie quelques châteaux de ce genre : le *Catiau-Robert*, auprès de Saint-Romain-de-Colbosc; la *Vieille-Tour*, au Bec-de-Mortagne, et le château de Robert-le-Diable, à Moulineaux.

Celui de Gruville était assis sur une pointe de coteau défendue par la nature de plusieurs côtés; mais la crête même de la colline était profondément fossoyée. Malgré les taillis nous avons reconnu deux enceintes de *vallum*. Sur l'assiette et élévation principale, nous avons vu des tuiles du moyen-âge et des murs qui paraissent remonter au moins au xie siècle. Dans l'enceinte du *Vieux-Château* et sur la motte elle-même, nous avons reconnu un puits maçonné d'un diamètre considérable. Bien des contes s'attachent à ces ruines curieuses.

On signale encore sur Tiergeville d'autres fortifications ruinées : on m'a cité entre autres le *Camp-Carré* et le *Mont-des-Grès*, que je n'ai point visités.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. II, p. 276.
De Glanville, « Prom. arch. de Rouen à Fécamp, » p. 207.
L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 194-95; 2e édit., t. II, p. 191-94.

GERPONVILLE.

Époque gauloise. — Deux points jouissent à Gerponville de traditions mystérieuses qui nous les font considérer comme gaulois. Le premier est une pierre qui se voit dans le bois du *Pivallet* (1), et que l'on dit apportée de Jérusalem. Cette pierre a le don de détourner la foudre et de séparer les orages. Cette croyance est si forte, que les vieillards prétendent que le tonnerre n'est jamais tombé sur Gerponville.

(1) Il y a un *Pivallet* dans le bois des Loges et un *Pifolet* dans le vallon de Bruneval.

Le second monument, que j'appellerai druidique, est une grande fosse située au hameau de *Vauville.* Cette fosse, appelée le *Clos-Blanc*, montre dans le fond une grande table de pierre, espèce de dolmen renversé. C'est un calcaire mêlé de silex. La dalle a 3 mètres de long sur 1 mètre 50 centimètres de large; elle est épaisse d'un mètre et est percée au milieu d'un trou circulaire. La fosse a bien 20 mètres de profondeur sur une ouverture d'environ 50.

Le peuple assure que la nuit de Noël, pendant la généalogie qui précède la messe de minuit, cette pierre fait trois fois le tour de la fosse (1). Cette nuit-là, et pendant d'autres encore, les bergers s'y rassemblaient, dit-on, pour faire leur sabbat.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des ar., » t. II, p. 229.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 196-97; 2e édit., t. II, p. 195-96.

SAINT-PIERRE-EN-PORT.

ÉPOQUE ROMAINE. — Vers 1860, M. Pimont, archéologue à Valmont, découvrit à Saint-Pierre-en-Port les restes d'une *villa* romaine.

ÉPOQUE FRANQUE. — Au hameau du *Bouleville* ou du *Boudeville*, on trouva, vers 1830, des cercueils de pierre ayant forme d'auge, remontant probablement à l'époque franque.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Les habitants du village et des environs sont pénétrés de l'importance ancienne de Saint-Pierre-en-Port. Pour la prouver, ils citent la *côte du Marché* et la *côte de l'Eau-Salée*, qui est peut-être un reste d'anciennes salines. Ils affirment aussi que l'on y rencontre des fondations et des murs.

Le « Journal de Fécamp, » du 11 mai 1864, annonce que dans le vallon de Saint-Pierre-en-Port, à la *côte du Marché*, un journalier vient de trouver des ossements humains, des débris de vases et des tuiles à rebords.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 246.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 221; 2e édit., t. II, p. 218.

ÉLÉTOT.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Pimont, de Valmont, m'a assuré avoir rencontré, en 1859, des débris de vases en terre rouge et grise, des tuiles à rebords, des meules à broyer en poudingue et des traces de *villa* romaine, au pied de la *côte des Vagants.*

En 1862, M. le curé me raconta qu'il y a quelques années le cantonnier, en réparant un

(1) A Saint-Georges, près Bourges (Cher), est un menhir qui ferme un souterrain que l'on dit rempli d'or. Cette pierre se lève tous les ans tandis que le prêtre dit *Attollite portas* à l'église paroissiale. (« Commiss. hist. du Cher, » p. 75, n° 3, année 1854.) — M. Gomart, de Saint-Quentin, a donné une notice sur les pierres levées dans le « Bull. de la Soc. acad. de Laon, » t. VII, VIII et IX, année 1858-59. Il cite près le Ham « la pierre qui pousse, » qui pendant la nuit de Noël tourne sur elle-même, d'après la tradition. (Quicherat, « Revue des Soc. sav., » 2e série, t. IV, p. 426.) — Voir ce que nous disons des pierres qui tournent pendant la généalogie de la messe de minuit, p. 22 de cet ouvrage.

chemin, trouva à moitié route, entre Saint-Pierre et Élétot, une certaine quantité de fragments de poteries.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1849, un cultivateur, labourant un champ situé au bord d'un vieux chemin cavé, rencontra plusieurs cercueils de pierre sous forme d'auge. Ils contenaient encore des squelettes; mais on n'en a extrait aucun objet d'art.

Depuis, on a trouvé aussi des cercueils dans la cour de M. Tronel. L'un d'eux contenait une bague d'argent.

PÉRIODE NORMANDE. — Élétot est appelé « villa quæ dicitur Esletot » dans une charte de Richard II, donnée en 1026 à l'abbaye de Fécamp.

« Neustria pia, » p. 216.
« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 342; 2e édit., p. 430.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 223-24; 2e édit., t. II, p. 221.

ANCRETTEVILLE-SUR-MER.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Le 17 novembre 1862, M. Cadinot, marchand à Ancretteville, trouva dans son jardin, à 50 centimètres de profondeur, deux vases en bronze renversés l'ouverture en bas, et contenant dans leur sein d'autres vases ou ustensiles de métal en grande partie détruits. Le vase principal est une marmite à trois pieds et deux anses; elle a 33 centimètres de hauteur, 23 centimètres d'ouverture et 95 centimètres de circonférence. Le second est une espèce de chaudière sans anse. Haut de 23 centimètres et large de 32, ce vase rappelle un peu ceux qui furent trouvés à Saint-Martin-en-Campagne en 1830. Ces deux objets encore noircis par le feu, trahissent parfaitement leur destination culinaire. La date de leur enfouissement ne saurait être précisée. En Angleterre, ces vases ont été jugés du moyen-âge.



VASES EN BRONZE (ANCRETTEVILLE, 1862).

E. Ferry, « Journal de Rouen, » du 25 novembre 1862.
« Revue de la Normandie, » 2e année, p. 51-53.
« Bulletin monumental, » t. XXIX, p. 314-316.
« Gentleman's Magazine, » de mars 1863, p. 318.

ÉCRETTEVILLE-SUR-MER.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Pimont, archéologue à Valmont, possède deux fragments de vases rouges à relief, trouvés à Écretteville vers 1860. M. Pimont pense qu'il existe en ce lieu une construction romaine.

SENNEVILLE-SUR-FÉCAMP.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine qui conduisait de Fécamp vers le nord passait par Senneville, où l'on montre encore le *chemin de Saint-Vaast.*

L'église de Senneville est dédiée au saint évêque d'Arras, et dom Grenier a remarqué que presque toutes les églises dédiées à cet apôtre des Francs sont placées sur des voies romaines.

ÉPOQUE FRANQUE. — On est tenté d'attribuer à Senneville-sur-Fécamp, aussi bien qu'à Saineville-sur-Seine, la localité nommée *Sennan* ou *Sennau*, qui, en 698, fut donnée à l'abbaye de Fontenelle par Bénigne, qui devint ensuite abbé de ce monastère.

Senneville renferme quelques traditions des temps mérovingiens ou normands. On raconte que ce plateau était couvert de bois, et que là chassaient Anségise, Waninge et Clotaire. On assure qu'un duc ou seigneur normand, égaré dans les bois, promit et donna à l'abbaye de Fécamp une cloche nommée la *Riotte.*

Dom Grenier, « Introd. à l'Hist. gén. de la Picardie, » dans les « Mém. de la Société des Ant. de Pic., t. III, format in-4°.

« Chronicon Fontanellæ, » c. VII.

A. Leprevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., t. XI, p. 13.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 216-17; 2e édit., t. II, p. 214-15.

CANTON DE FAUVILLE.

FAUVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le territoire de Fauville, sillonné de vieux chemins, est couvert des débris du peuple-roi. D'abord, la voie romaine qui de *Juliobona* (Lillebonne) allait à *Gesoriacum* (Boulogne), par *Gravinum* (Grainville) et *Augusta* (Eu), le traversait dans toute son étendue. Elle y porte encore les noms de *chemin des Romains* et de *chaussée de Jules César*. Son passage était semé de médailles, de puits, de sépultures et de poteries. C'est ainsi que M. Lelaumier, instituteur à Fauville, qui vient de mourir il y a quelques années, s'était formé un petit médailler, rien qu'avec les récoltes du pays. Il avait même été assez riche et assez généreux pour offrir à notre Musée départemental un grand bronze de Domitien, des moyens bronzes de Lucile, de Maximin, de Constance et de Constantin, et une monnaie d'argent de Valérien. La dernière découverte numismatique de M. Lelaumier avait eu lieu en 1847, en recueillant dans un champ labouré trois médailles d'argent de Valérien et de Trajan-Dèce.

Les deux puits communs de Fauville sont sur la voie romaine, et on en connaît plusieurs autres qui ont été rebouchés, surtout au lieu dit le *Camp-de-Py* ou *du-Puits*.

Vers 1806, à la jonction des routes de Rouen à Fécamp et de Fauville à Cany, on a trouvé, en creusant la cave d'une auberge, une amphore ou une grande urne cinéraire qui fut brisée par la cupidité des ouvriers. A cause de cela, l'auberge a pris le nom de *Pot-Cassé*.

D'autres routes anciennes, probablement romaines, passaient par Fauville. Nous citerons d'abord le *Chemin des Mareyeurs* ou *des Chasse-Marée*, qui conduisait d'Étretat à Rouen, puis la route qui allait d'Arques à Harfleur (Caracotinum), voie que suivirent, en 1438, les comtes d'Eu et de Dunois, les bâtards d'Orléans et de Bourbon, Lahire et de Broussac, quand ils vinrent reprendre Harfleur sur les Anglais.

Enfin, il ne serait peut-être pas trop téméraire d'attribuer aux Romains la construction de la butte qui avoisine l'église. Ce tertre, appelé la *Cour-des-Mottes*, a été en partie détruit en 1838. M. Guilmeth dit qu'elle « n'offrit aucuns vestiges de maçonnerie; » mais M. de Glanville assure qu'on « trouva dans son voisinage des briques, des poteries et autres débris de la civilisation gallo-romaine. »

ÉPOQUE FRANQUE. — Ce qui tendrait à prouver l'importance de Fauville à la période mérovingienne, c'est qu'il fut un des trois doyenné de l'archidiaconé du Grand-Caux.

Au XIIIe siècle, il comptait soixante-sept paroisses dans sa circonscription.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » p. 212.
De Glanville, « Promenade archéol., » p. 98-99.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 160, et t. XXIV, p. 336.
« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 128; 2e édit., p. 147.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 257-58; 2e édit., t. Ier, p. 271-82.

SAINTE-MARGUERITE-SUR-FAUVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Sur Sainte-Marguerite passait la voie romaine de Lillebonne à Grainville, dont l'encaissement a été détruit pour la confection de la route départementale no 21, de Cany à Fauville.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 271; 2e édit., t. Ier, p. 284.

NORMANVILLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée de Rouen possède une petite monnaie gauloise en or, trouvée à Normanville en 1846. Cette pièce offre d'un côté un cheval, et de l'autre des rayons symboliques en pointe. M. Lambert, qui l'a décrite, l'attribue au Belguin maritime.

EPOQUE ROMAINE. — Par Normanville passait la voie romaine qui allait de Lillebonne à Grainville, puis de là à Boulogne-sur-Mer. Sur le territoire de cette commune la tradition place une *villa* détruite dans les champs couverts de tuiles, de poteries et de monnaies romaines.

EPOQUE INCERTAINE. — Assez près de l'église et de la voie antique subsiste un tumulus que l'on dit le tombeau d'une armée. Depuis 1858, on abat cette motte de terre, et l'on y rencontre du fer oxydé, des cendres et du charbon de bois.

On raconte qu'à Normanville il existe une source que l'on a fait disparaître.

Vers 1840, on a trouvé à Normanville une épée de 1 mètre 30 centimètres de longueur.

Guilmeth, « Desc. géog., hist., stat., etc., » t. II, p. 213.
Id., « Hist. de la ville et du cant. d'Elbeuf, » p. 278 ou 279.
Id., « Notice hist. sur Bolbec, p. 3.
De Glanville, « Prom. arch. de Rouen à Fécamp, », p. 220.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 300; 2e édit., t. Ier, p. 314.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 180; t. XXIV, p. 336, et t. XXV, p. 486, 535, pl. IV, fig. 9.

ENVRONVILLE.

Epoque romaine. — En 1824, on a trouvé à Envronville un conduit d'étuve gallo-romaine, à présent déposé au Musée départemental.

CLIPONVILLE.

Époque romaine. — A Cliponville, on connaît un tronçon de voie romaine. Nous croyons que c'est un fragment de la route qui allait de Lillebonne à Arques par Héricourt et Bacqueville.

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, » p. 11.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 347.

BERMONVILLE.

Epoque incertaine. — En 1830, Bermonville possédait encore une motte placée en plaine et au nord-ouest de l'église. Elle était circulaire et figurait assez bien un œuf. Elle était l'objet de traditions mystérieuses.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 303; 2e édit., t. Ier, p. 316.
De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 227.

ROQUEFORT.

Epoque franque (?). — Ce village portait ce nom dès le XIIIe siècle, car nous le trouvons dans le *Regestrum* d'Eudes Rigaud de l'année 1256 (p. 266). Cette appellation lui vient sans aucun doute d'une de ces *roques fortes* ou forteresses remparées de silex, communes chez nous au moyen-âge. Les actes mérovingiens et carlovingiens leur donnent le nom de *Firmitates* ou *Feritates*, d'où est venu le nom de *Ferté*, encore assez répandu dans nos campagnes.

Nous avons connu à Roquefort une motte recouverte de silex, placée dans les belles avenues du château moderne. C'est elle que M. E. Gaillard appelle une « miniature de forteresse, » au sommet de laquelle on devait, selon lui, monter à l'aide d'une échelle.

Roquefort paraît posséder encore plusieurs de ces forteresses, qu'il est si malaisé de dater. On en signale une dans la direction d'Envronville. Celle-là est au sommet d'une côte qui commande plusieurs vallons. M. Guilmeth parle d'une autre motte située au fond d'un petit vallon. Il assure que M. le marquis Lever y a fait quelques fouilles, vers 1835

et n'y a rien trouvé. Une des mottes de Roquefort possède un puits au milieu; une d'elles porte le nom de *Câtelier*.

E. Gaillard, « Recherches archéologiques, p. 6.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » p. 217-18.
L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 313; 2e édit., t. 1er, p. 327.

TRÉMAUVILLE-AUX-ALOYAUX.

Période normande. — M. de Glanville raconte, sur la foi de M. Fallue, que l'ancien nom de Trémauville est *Turmothvilla*, et que ce vocable lui vient d'un seigneur normand nommé *Turmoth*, qui vécut au xe siècle. Ce Danois, toujours païen de cœur, voyant avec peine les progrès du christianisme au temps de Richard Ier et l'influence cléricale sur l'esprit du duc, se serait soulevé contre son maître. Mais il aurait été battu et défait par Louis d'Outre-Mer, roi de France et protecteur du duc.

De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 107-108.

FOUCART.

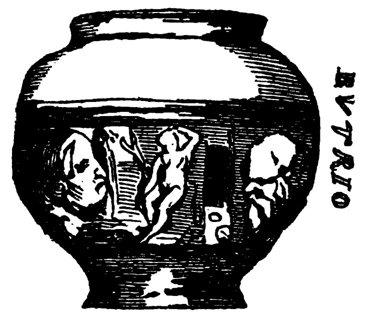
Époque romaine — Foucart, autrefois surnommé *Escales*, est le passage de la voie romaine qui de *Juliobona* (Lillebonne) allait à *Gravinum* (Grainville) et *Gesoriacum* (Boulogne). Entre Foucart et Fauville, l'agger de la chaussée est fort bien conservé.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. iv, p. 219.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xiv, p. 160, et t. xxiv, p. 336.
E. Gaillard, « Gazette de Normandie, du 16 mars 1834.
L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. 1er, p. 280; 2e édit., t. 1er, p. 295.

HATTENVILLE.

Epoque romaine. — Vers 1840, il a été fait à Hattenville l'importante découverte de deux cents médailles en argent. Le plus grand nombre appartenait au Bas-Empire. Cependant, M. Deville, à qui cette trouvaille fut remise, reconnut une médaille consulaire de la famille Æmilia, et des impériales de Domitia, de Julia Titi, d'Æmilien, de Paula et de Mariana, toutes pièces rares. Quoique cette cachette fût gallo-romaine, il s'y trouvait cependant une monnaie grecque en argent d'Antiochus-le-Grand.

Vers 1858, il a été trouvé à Hattenville un des plus jolis vases romains de nos contrées. Cette pièce curieuse, qui se voit maintenant à Rouen dans la collection de M. l'abbé Colas, est en terre rougeâtre revêtue d'une couverte noire. La panse est décorée de quatre médaillons en relief; ces médaillons se composent de personnages accouplés. Un nom est tracé en lettres saillantes et forme une ligne perpendiculaire : ... BVTRIO. Nous reproduisons cette curieuse pièce à moitié de sa grandeur.



VASE EN TERRE ROUGEATRE (HATTENVILLE).

ÉQUIMBOSC-LE-VAL (SECTION DE HATTENVILLE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — « Dans une ferme d'Équimbosc on remarque de curieux terrassements et une motte considérable, » dit M. Guilmeth, et répète M. de Glanville.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 222.
De Glanville, « Promenade archéologique de Rouen à Fécamp, » p. 107.

ALVIMARE.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. de Glanville assure que la voie romaine de Lillebonne à Grainville traversait une partie du territoire d'Alvimare, et que son passage était ici marqué par une motte qui a disparu.

ÉPOQUE FRANQUE. — C'est à Alvimare, d'après M. Guilmeth, que serait né, au VIIIe siècle, le bienheureux Hardwin ou Hardouin, moine et anachorète de Fontenelle, qui copia les Pères de l'Église et les liturgies ecclésiastiques. On attribue à ce contemporain de Charlemagne la résurrection en France du petit caractère romain. Hardwin mourut à Fontenelle en 811, et il y est honoré comme saint.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., etc., » t. II, p. 219.
De Glanville, « Prom. arch. de Rouen à Fécamp, » p. 89.
L'abbé Cochet, « Les églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 277; 2e édit., t. Ier, p. 65 et 291.

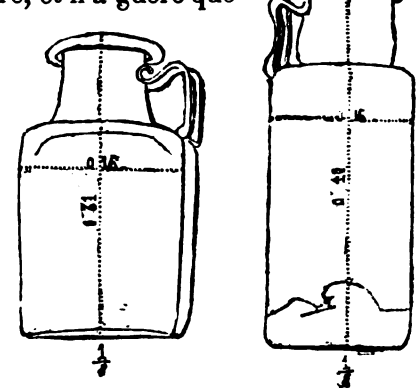
YÉBLERON.

ÉPOQUE ROMAINE. — La plaine d'Yébleron fut occupée à la plus belle époque de la domination des Césars par une famille riche et puissante, car, près de l'église, on a trouvé, à deux reprises différentes, de grandes et belles urnes qui annoncent des sépultures de distinction. En 1819, M. Fondimare, faisant construire la maison du pharmacien, trouva dans les fondations une médaille d'Antonin avec revers de Marc-Aurèle, plusieurs vases funéraires et une grande urne carrée à une seule anse terminée par un collet et un goulot rond. Cette urne, en verre à teinte bleue, contenait des os brûlés et deux fioles de verre qui furent recueillies par M. Cyprien Deshayes, de Hattenville, lequel les a cédées plus tard au Musée de Rouen.

En 1835, le même M. Fondimare, faisant creuser une cave ou une citerne dans la pharmacie de 1819, découvrit, avec l'anse d'un coffret et les débris d'un vase de bronze, un beau *dolium* en terre cuite et plusieurs vases de verre, qui, en 1837, furent demandés et obtenus pour le Musée départemental, où on les voit aujourd'hui.

« Le plus important de ces vases est remarquable par sa grandeur et sa belle conservation ; il n'a pas moins de 42 centimètres de haut sur 20 de large. C'est, dit M. Deville, une des plus grandes urnes que j'aie vues. Sa forme est cylindrique, elle n'a qu'une anse. Le second vase est à deux anses et carré, et n'a guère que 20 centimètres de haut. Le troisième est un petit barillet en verre très blanc ; sur la panse sont ces deux lettres en relief : D. R. La grande urne était remplie, aux trois quarts, d'os brûlés. »

Ce cimetière est évidemment contemporain des *doliums* trouvés à Rançon, à La Cerlangue, à Cauville, à Saint-Maurice d'Ételan, à Saint-Denis-le-Thibout, aux Loges, à Lillebonne, à Barentin, etc. Nous le croyons du second siècle de l'ère chrétienne.



URNES DE VERRE (YÉBLERON).

En 1830, le Musée de Rouen acheta 150 francs la trouvaille de 1819. Elle se compose d'un dolium ayant 5 pieds 3 pouces de circonférence, et ayant contenu une urne ronde en verre, haute de 15 pouces ; une urne de verre carrée à deux anses ; un vase de verre, forme barillet ; un vase de bronze, et une anse de barillet. — Nous reproduisons ci-dessus deux des urnes de verre d'Yébleron.

ÉPOQUE INCERTAINE. — En 1844, un cultivateur trouva, à Yébleron, un seau en bois avec anse et cercles de fer, contenant dans son sein trois chandeliers en bronze dont un est porté sur un petit bouc de même métal ; un fer de cheval, un éperon, un marteau et un soc de charrue. Ces quatre derniers objets étaient en fer. L'éperon, sans molette, présente une pointe carrée.

A la rigueur, ce petit mobilier pourrait être antique ; cependant, quoi que nous en ayons dit ailleurs, nous ne serions nullement surpris quand il ne remonterait qu'au moyen-âge. — Nous reproduisons ici quelques-uns de ces objets.

On a signalé à M. Deville les restes d'un camp à Yébleron.



FER A CHEVAL, ÉPERON ET MARTEAU EN FER, CHANDELIERS EN BRONZE (YÉBLERON, 1844).

Deville, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. x, p. 618 et 682-83.

Id., « Catalogue du Musée dép. d'Antiquités de Rouen, année 1845, p. 14, 28 et 31.

« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 130; 2e édit., p. 148

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 284; 2e édit., t. Ier, p. 298-99.

« Le tombeau de Childéric Ier, roi des Francs, » p. 161.

CANTON DE CAUDEBEC.

CAUDEBEC.

ÉPOQUE GAULOISE. — On trouve quelques monuments gaulois à Caudebec, notamment sur la côte appelée le *Calidu*. Le Musée de Rouen possède une hache en serpentine, des hachettes de bronze, et des médailles celtiques en or, argent et bronze. Ces dernières proviennent du Mont-Calidu. M. le docteur Gueroult, de Caudebec, montre dans son cabinet une hache en bronze également trouvée au *Calidu*, en 1831. MM. Guilmeth et Fallue citent une monnaie gauloise rencontrée sur la même colline.

J'ai remarqué sur la côte et sur le plateau du *Calidu*, appelé en 1620 le *Calidois* et le *Calidus*, de nombreux terrassements et des fossés qui paraissaient enceindre la colline. La vieille voie, devenue plus tard la route romaine de Lillebonne, longeait cette langue de terre.

Nous ne serions pas surpris quand le *Calidu* serait le Caudebec des Celtes, et nous avons toujours été disposé à attribuer à ce point antique, qui a tous les caractères gaulois, les médailles celtiques qui portent l'épigraphe CALEDV-SENODON, monnaies que tous les numismatistes attribuent aux Calètes. C'est là un problème que nous livrons à la numismatique de l'avenir; mais nous avons vu avec plaisir M. Ed. Lambert, de Bayeux, sourire à cette interprétation. Nous ne serions pas étonné non plus quand le *Calidu* serait l'ancien *Caletum*, cette vieille capitale des Calètes dont les auteurs du moyen-âge attribuent la destruction à Jules César, et dont la tradition a conservé un vague souvenir dans le nom de *Cité Calète.*



MONNAIE DES CALÈTES.

M. Fallue a cru voir un camp sur le *Calidu.* Quoique M. Guilmeth abonde dans cette opinion, nous croyons cependant devoir réserver la nôtre. Les mêmes écrivains parlent d'une seconde enceinte fossoyée qui existerait dans les bois qui couvrent la colline orientale de Caudebec.

ÉPOQUE ROMAINE. — *Lotum* est une ville romaine de l'ancien pays des Calètes qui n'est mentionnée que dans le seul Itinéraire d'Antonin. Ce livre de poste de l'Empire place

Lotum sur la route qui de *Juliobona* (Lillebonne) conduisait à *Rotomagus* ou *Latomagus* (Rouen). La station est fixée à VI milles de la première cité, à XIII ou XIV milles de la seconde.

Les auteurs modernes ne sont pas d'accord pour assigner une place au *Lotum* des anciens. M. Fortia d'Urban la place à Duclair; M. E. Gaillard, à Caillouville, près Saint-Wandrille; l'abbé Belley, à *Logium*, entre Caudebec et Caudebecquet. M. Guilmeth, adoptant une opinion mixte, met *Lotum* sur les deux rives de la Seine, donnant une moitié à Caudebec et l'autre à Bliquetuit, qu'il croit être l'ancien Belcinac.

M. Guilmeth ne propose cette transaction entre les deux rives que pour concilier un texte de Thierri III, lequel, parlant de l'île de Belcinac, alors au milieu de la Seine, assure que l'antiquité l'avait considérée comme la ville de *Lotum :* « Quam antiquas Lutum esse censuit. »

D'Anville, le meilleur restaurateur de la Gaule, place Lotum à Caudebec, et nous partageons cet avis déjà émis par Duplessis, au siècle dernier, et renouvelé de nos jours par MM. Walckenaër, Rever et Fallue. Pour cette attribution, d'Anville se fonde particulièrement sur les distances, parfaitement concordantes dans l'antiquité comme de nos jours. Ainsi, Caudebec est à 13 kilomètres de Lillebonne et à 30 de Rouen : or, le mille ancien étant de 2,221 mètres, VI milles donnent bien 13 kilomètres, et XIV milles feront parfaitement 30 kilomètres, déduction faite des côtes et des détours.

Maintenant, trouve-t-on à Caudebec des débris romains? Oui, assurément, mais pas assez pour motiver une station. Toutefois, nous ne désespérons pas des découvertes de l'avenir. D'abord, la voie romaine de Lillebonne à Rouen traverse Caudebec, où elle porte aujourd'hui le nom de Grande-Rue, tandis qu'elle s'appelait au moyen-âge la *Chaussée,* le *chemin du Roi*, le *pavement du Roi notre sire.*

Ensuite, la *côte de Saint-Clair,* où passe aussi la voie, a montré en 1852-53, dans le jardin du sieur Hamelin, des incinérations du Haut-Empire. M. le docteur Gueroult, qui a suivi ces découvertes, a recueilli dans son cabinet les vases, les monnaies et autres objets qui en sont sortis. Ces vases sont quatre cruches rougeâtres, une tétine rouge, un joli vase à reliefs, un petit pot noir, des débris de bols et de plateaux pour les offrandes, en un mot tout ce que l'on trouve dans les cimetières romains. Ici, comme dans le bois des Loges et dans la forêt de Brotonne, les os brûlés étaient renfermés dans des cruchons blancs ou rouges. Trois de ces urnes contenaient au fond des monnaies de bronze : deux étaient frustes, mais une troisième était de Nerva-Trajan.

La *côte de la Vignette*, qui est voisine de celle *de Saint-Clair,* a montré aussi des débris antiques. Près de là est le *Mont-Dolent*, indice d'anciennes sépultures.

A différentes reprises, on a trouvé à Caudebec des restes antiques. C'est ainsi que le Musée de Rouen possède des meules à broyer, une statuette de Vénus en terre cuite, une statuette en bronze et des monnaies romaines dont une d'Auguste.

M. Fallue cite sur le *Mont-Calidu* la présence souvent renouvelée de tuiles à rebords, de vases et de monnaies romaines. Pour moi, j'ai à plusieurs reprises reconnu, sur cette

colline, de la poterie romaine. En 1848, on y recueillit une meule à broyer en poudingue que possède M. Gueroult.

En 1858, lorsque M. Thévenin, ancien président de la Chambre de Commerce de Rouen, fit construire la maison de son concierge, il trouva, en entaillant la côte, plusieurs bannelées de tuiles romaines, des squelettes, et, à côté d'eux, des vases en terre rouge. Un de ces bols, en terre de Samos, présente au fond la marque du potier : OVADRANI. On m'a montré aussi deux objets de fer : une espèce de lance ou couperet et un javelot. Il est possible qu'il y ait eu là des sépultures des IVe et Ve siècles.

ÉPOQUE FRANQUE. — Le nom moderne de Caudebec apparaît pour la première fois en 815, dans une charte où Louis-le-Débonnaire confirme, à l'abbaye de Fontenelle, une donation de Charlemagne, son père : « Calidum Beccum cum aquis et portu. » Le 21 mars 853, Charles-le-Chauve, étant à Kiersy, renouvela ce legs avec mention de : « passagiis et traverso. »

Dans une charte de 1271, on lit ce passage : « Apud Callidum Bequetum inter duos Calidos Becquetos *pratum de la Bataille.* » (Cartulaire de Saint-Wandrille). Il est probable qu'il s'agit ici de la période franque ou normande.

BIBLIOGRAPHIE.

Dom Bouquet, « Recueil des Hist., » t. Ier, p. 108 ; t. VIII, p. 522.
Dom Mabillon, « Ann. ord. S. Benedict., » t. III, p. 665.
L'abbé Belley, « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 656-57.
D'Anville, « Notice de l'ancienne Gaule, » p. 419-20.
Walckenaër, » Géogr. anc., hist. et comp. des Gaules, » t. III, p. 52.
Fortia d'Urban, « Recueil des itinéraires anc., » p. 115.
Dom Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 7.
Fallue, « Mém. sur les travaux milit. des bords de la Seine, etc., » p. 15-20.
Id., « Revue archéol., » t. XII, p. 446, et t. XIV, p. 556-61.
Id., « Revue numismat., » année 1855, p. 271.
Fallue, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 193-96, 281.
Id., « Des villes gauloises : Lotum, Juliobona, Caracotinum, appartenant au pays des Calètes, p. 1 à 5.
Rever, « Mém. sur les Ruines de Lillebonne », p. 7.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 81-82, 169-78.
E. Gaillard, « Gazette de Normandie, » du 16 mars 1834.
L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 1 à 50 ; 2e édit., t. Ier, p. 1 à 48.
Id., « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 45, 128 ; 2e édit., p. 55, 146.
Id., « Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., » t. XIV, p. 151 ; t. XXIV, p. 324, 353-55.
Lambert, ibid., t. XXV, p. 535-536.

ILE DE BELCINAC.

ÉPOQUE FRANQUE. — Il ne reste plus rien aujourd'hui de l'île de Belcinac : on en ignore même complètement la place.

La première mention de cette île apparaît en 670 ; la dernière, en 1536, et enfin une réapparition en 1641. Dans cet espace de temps, elle est citée par Guillaume-le-Conquérant, Philippe-le-Long et Jean-le-Bon.

Les historiens racontent qu'en 676, Thierri III, fils de Clovis II, donna une île « insulam » à saint Condé, moine de Fontenelle, qui y bâtit trois églises et les légua ensuite au monastère du bienheureux Wandrille.

Elle est ainsi désignée dans les actes contemporains : « Insulam in fluvio Secanæ sitam... quam antiquitas *Lutum* censuit, nunc verò Belcinacam nuncupatam in longitudine per III millia se extendens, et in latum 1,500 passibus. »

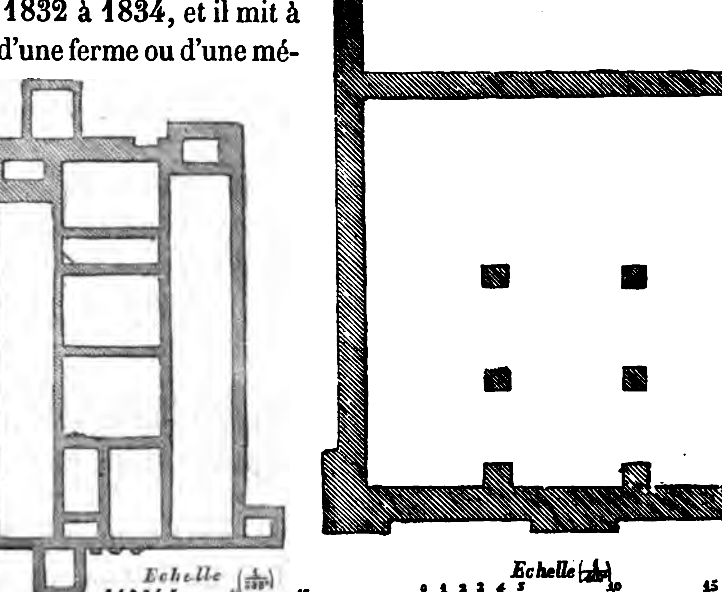
Guillaume-le-Conquérant en parle à peu près dans les mêmes termes quatre cents ans plus tard, en 1074 : « Insulam in Sequanâ sitam quæ vocatur Belcinaca quæ incipit à Calido Becco et se extendit usque ad castrum de Watevillâ et ultrà. »

Mabillon, « Annales ord. S. Benedict., » t. II, p. 863.
Id., « Acta Sanct. ord. S. Benedict., t. Ier, p. 525.
« Neustria pia, » p. 167.
« Vita sancti Condedi, » dans Duchesne, t. Ier, p. 684.
Fallue, « Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., » t. x, p. 437.
Noël, « Essais sur le département de la Seine-Infér., » t. II, p. 156-57.
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 122.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 69, 73, 79-81.
L'abbé Miette, « Quelques antiq. civiles et religieuses de la ville de Caudebec, » Mss.
L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 130-31; 2e édit., t. Ier, p. 127-29.

MAULÉVRIER.

ÉPOQUE GAULOISE. — Des monnaies gauloises ont été trouvées à Maulévrier. Elles sont entrées au Musée de Rouen.

ÉPOQUE ROMAINE. — Des ruines romaines ayant été aperçues dans la forêt de Maulévrier par M. Lesage, de Caudebec, la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure chargea cet excellent homme de vouloir bien les déblayer. M. Lesage fouilla aux frais du département, de 1832 à 1834, et il mit à jour les débris d'une villa, d'une ferme ou d'une métairie romaine. L'exploitation se composait de deux corps de bâtiment placés à deux cents pas l'un de l'autre (nous en donnons ici le plan). Le plus grand avait 42 mètres de long sur 20 de large; le second, presque carré, présentait 22 mètres de long sur 17 de large.



BATIMENTS DE LA VILLA DE MAULÉVRIER.

M. Lesage envoya à la Commission des antiquités le récit de ses travaux, et au Musée le produit de son exploration. En 1837, il

communiqua son rapport à M. Fallue, qui l'a résumé dans son *Mémoire sur les Antiquités de la forêt de Brotonne et sur la villa de Maulévrier.*

Outre les constructions qu'il fit revivre, M. Lesage tira du sol une quantité considérable de débris. Nous citerons en première ligne un pied romain en bronze de la longueur de 132 millimètres, sur lequel M. Deville a publié une dissertation. Il recueillit une quantité innombrable de tuiles à rebords, d'étuves et de faîtières, les débris de plus de deux cents vases dont plusieurs étaient en terre rouge et à reliefs. Au fond des coupes et des plateaux que le Musée conserve, on lit les marques des neuf potiers suivants : ATILIAN O. — REBVRI. — REGINI. — VENERA. — QVIAÏSSA M. — MILIA. — CRACISA. — PRVBCVS. — CACAVA. — TVLL ... OFF. — Il y avait du verre plat et épais comme celui de nos glaces, ce qui doit être un reste des fenêtres.

Le fer était représenté sous forme de clous, d'hipposandales, de clefs, de hachettes, de couteaux, de chaînes, de forets, etc. Il y avait aussi des fibules, des styles, des épingles et des aiguilles en bronze; un socle de statuette avec ses pieds en même métal; des meules à broyer, des tablettes à écrire en marbre, et enfin des médailles de bronze. On cite dans le nombre des Antonin, des Commode, une Salonine et un Gordien en argent. Cette dernière était forée au-dessus de la tête.

N'oublions pas de dire que par Maulévrier passait la voie qui de *Lotum* allait à Arques-Dieppe. Du reste, nous sommes porté à rattacher l'établissement antique de la forêt à la station romaine de *Lotum* qu'il avoisinait.

Dans le recueil des dessins de la Commission des Antiquités, on voit figurer un fragment de bracelet en verre noir, comme celui de Tourville-la-Rivière, reproduit page 234. A la rigueur, cette pièce pourrait être franque, comme les deux suivantes.

ÉPOQUE FRANQUE. — Le même album renferme, en effet, un dessin de boucle avec plaque de bronze appartenant assurément à l'époque franque.

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Guilmeth dit qu'à six cents pas de l'église de Maulévrier on voit, dans les bois, de vastes retranchements qu'il croit d'origine gallo-romaine.

Il existe à Maulévrier un très vieux château dont les ruines sont encore aujourd'hui très majestueuses. Les ronces, les épines et les taillis recouvrent les salles, les tours et les donjons. Ces débris sont entourés de légendes mystérieuses. Les paysans appellent le donjon la *Tour-du-Diable.*

Le territoire de Maulévrier, uni à celui de Sainte-Gertrude, conserve deux ou trois camps ou enceintes. On m'en a signalé deux à Loraille ou Louraille, et une autre dans la forêt, entre l'église de Maulévrier et le vallon de Sainte-Gertrude.

BIBLIOGRAPHIE.

« Procès-verbaux de la Comm. départ. des Antiquités de la Seine-Inf., » t. Ier, p. 158, 169-74, 184, 200-205.

Deville, « Note sur un pied à mesurer, en bronze, découvert dans la forêt de Maulévrier, auprès de Caudebec, en 1834, » et « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 173-79.

Fallue, « Mémoire sur les antiquités de la forêt et presqu'île de Brotonne, et sur la villa de Maulévrier, près Caudebec, » p. 8-19 et pl. II, et « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. X, p. 374-387 et pl. VI.

Deville, « Catalogue du Musée départ. des Antiq. de Rouen, » année 1845, p. 21 et 27.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., t. II, p. 149.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 51-52; 2e édit., t. Ier, p. 84.

Id., « La Norm. souterr., 1re édit., p. 128; 2e édit., p. 146.

Id., « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 151; et t. XXIV, p. 355.

Labutte, « Etudes historiques sur l'arrond. d'Yvetot, » p. 157-65.

Octave Féré, « Légendes et Traditions de la Normandie, » in-8°, Rouen, 1845.

SAINTE-GERTRUDE (SECTION DE MAULÉVRIER).

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Lesage, de Caudebec, nous apprend qu'on ne saurait fouiller à Sainte-Gertrude sans trouver des murailles, des pavés et autres débris. Il assure que, vers 1760, on rencontra près de l'église des médailles romaines et des vases remplis d'os brûlés. En 1850, nous avons recueilli une jolie tête de statuette en pierre que quelques-uns considèrent comme antique. Elle avait été ramassée dans le cimetière de Sainte-Gertrude.

ÉPOQUE FRANQUE. — Quelques historiens et chroniqueurs prétendent qu'en 876, Rollon et ses Normands, remontant la Seine, déposèrent dans le vallon de Sainte-Gertrude le corps de sainte Hermentrude, pris dans *la Frise*, *au pays de Régnier-au-long-Col*.

PÉRIODE NORMANDE. — A la période normande, ce lieu portait le nom d'*Ansgoth-Moulins*.

« Neustria pia, » p. 167.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., Ier, p. 56-58; 2e édit., t. Ier, p. 88-90.

« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 128; 2e édit., p. 146.

Guilmeth, « Descript. géog., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 127-28.

SAINT-WANDRILLE-RANÇON.

ÉPOQUE GAULOISE. — Au mois de juillet 1861, il a été trouvé, à la *Côte des Caillettes*, un cimetière gaulois à peu près contemporain de la conquête de César. Il consistait en urnes cinéraires ayant la forme de nos pots à fleur et dans des bols grossiers en terre à peine cuite. Ces vases pouvaient être au nombre de cinquante à soixante. Avec les urnes

remplis d'os brûlés, on a recueilli deux ou trois lances en fer et des épées ployées dans un fourreau métallique. Les débris provenant de ces sépultures ont été sauvés par M. le docteur Gueroult, de Caudebec.

Quelques années avant cette découverte, il avait été trouvé aux *Caillettes* deux haches en silex. Une nouvelle hachette a été trouvée en 1863.

Époque romaine. — Par Saint-Wandrille passait la voie romaine qui allait de *Lotum* (Caudebec) à *Rotomagus* (Rouen).

Quelques-uns ont placé *Lotum* à Caillouville, petit hameau de Saint-Wandrille.

Aujourd'hui, on cite peu d'antiquités romaines à Saint-Wandrille; mais il paraît bien en avoir possédé au VIIe siècle, car, lorsque Wandrégisile, disciple de saint Colomban, arriva au ruisseau de la Fontenelle pour y fonder, en 645, son célèbre monastère, il trouva, d'après la chronique, le pays couvert de ruines antiques. « Monstrabantur namque in eodem loco vestigia immo ruinæ ædificiorum priscorum accolarum industriâ olim extructorum, sed exterorum hostium feritate belluinâ solo funditùs æquatorum. »

Époque franque. — Au VIIe siècle, ce lieu se nommait *Rothmariacas*, du nom d'un leude franc appelé *Rothmarus*, dont le nom doit revivre encore dans celui de *Roumare*. Peut-être pourrait-on rapprocher le Rotmarus, de Fontenelle, du RODEMARVS qui se lit sur un triens d'Ebroïn (660-681).

Vers 645-49, Wandrégisile fonda ici un monastère appelé d'abord Fontenelle, nom sous lequel il devint célèbre dans le monde entier.

En 1861, nous avons cru retrouver, devant le portail de l'église ruinée du XIIIe siècle, les fondations imposantes du monastère mérovingien.

Ravagé par les Normands dans le cours du IXe siècle, il ne reste plus rien de l'ancien Fontenelle. Le seul monument de l'époque franque qui soit parvenu jusqu'à nous est le *Chronicon Fontanellense*, aujourd'hui réfugié à la Bibliothèque du Havre. On y reconnaît de l'écriture du IXe et du Xe siècle.

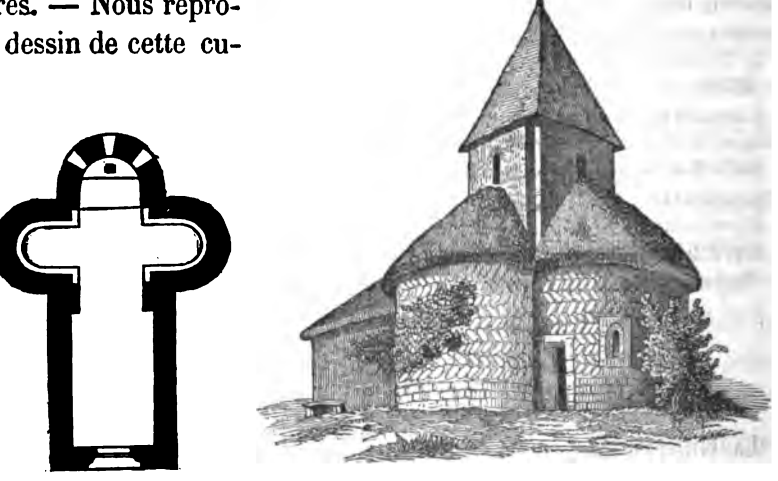
On ne connaît plus aucun débris de l'église de Saint-Michel de Fontenelle qui, vers 735, fut bâtie par Erinhard avec des pierres apportées des ruines de l'antique Juliobona : « Ædificavit basilicam, modico, sed pulcherrimo opere; ablatis videlicet petris de Juliobonâ castro quondam nobilissimo ac firmissimo (1). »

Période normande. — Nous pourrions peut-être attribuer à la période normande du Xe siècle, ou du commencement du XIe, la curieuse et antique chapelle de Saint-Saturnin,

(1) A cette église mérovingienne se rattache la légende d'un fondeur du VIIIe siècle puni pour avoir volé du métal de la cloche de Saint-Michel. (« Briefve Chronique de l'Abbaye de Saint-Wandrille, » dans la « Revue de Rouen, » de 1837.) — Du reste, il paraît bien que la tour de cette église (turricula) mentionnée par les chroniqueurs est, après celle de Laon, citée dès 675, la plus anciennement nommée de toute l'histoire ecclésiastique. (« Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, » Ve année, 1862, p. 12.)

petit édifice bâti en croix et qui se termine par trois absides circulaires. — Nous reproduisons ici le plan et le dessin de cette curieuse chapelle.

On montre aussi, auprès de la chapelle de Saint-Saturnin, des cellules que l'on croit avoir été habitées par d'anciens anachorètes, entre autres par le bienheureux Hardwin, solitaire du IXᵉ siècle.



PLAN ET VUE DE LA CHAPELLE DE SAINT-SATURNIN, A SAINT-WANDRILLE.

M. Lenoir a mentionné et reproduit ces divers monuments dans son *Architecture monastique.* Nous devons l'avantage de les publier de nouveau à la bienveillance de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A 1 kilomètre des ruines de Saint-Wandrille, on montre, au hameau de Caillouville, une mare miraculeuse où les malades viennent encore se baigner. C'est probablement un ancien baptistère des temps mérovingiens.

Près de là était une chapelle de Tous-les-Saints à laquelle se rattache une légende merveilleuse.

Une tradition, qui remonte à la période mérovingienne, raconte que cette église fut fondée vers 648, par saint Wandrille lui-même, qui avait échappé en ce lieu à la lance que *Beco*, verdier du roi Clovis II, avait décochée contre lui.

BIBLIOGRAPHIE.

« Chronicon Fontanellense, « 2 vol. Mss., à la Bibliothèque du Havre, VIIIᵉ et IXᵉ.

« Vita sancti ac beatissimi Wandrigiseli abbatis, » Mss., in-4° de 31 feuillets sur vélin, écriture onciale du IXᵉ siècle, à la Bibliot. impériale. Fonds N.-Dame, nʳ 101 bis.

« Chronicon minus Fontanellense, » Mss., petit in-12, XIIIᵉ siècle. Bibliothèque de Rouen.

« Chronicon Fontanellense, » apud d'Achery « Spicilegium, » t. II, p. 262-290.

Dom Bouquet, « Recueil des Hist. des Gaules, t. II, p. 657.

Duchesne, « Hist. franc. Script. ævi cætanei, » t. II, p. 383.

Dumoustier, « Neustria pia, » p. 132-50.

D'Achery, « Spicilegium, » t. III, p. 190.

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 156.

Mabillon, « Acta Sanc. ord. S. Benedict., « sæc. 2.

Dom P. Guill. La Vieille, « Briefve Chronique de l'Abb. de Saint-Wandrille, » Mss. de 1500, à la Bibliothèque publique de Rouen, et « Revue rétrospective. »

Duplessis, « Descript. géog. et hist. de la Haute-Norm., » t. Iᵉʳ, p. 78-86.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 16 et 17.

Ravaisson, « Rapport sur les Bibliothèques de l'ouest de la France, » p. 291.

Bethman, dans les « Archives de la Société des Antiq. allemands, » publiées par Pertz, t. VIII, p. 375-76, in-8°, Hanover, 1843. « Archiv. der Gesellschafst für olfen deutsche geschits tande VIII bond. »

De Montalembert, « Les Moines d'Occident, » t. II, p. 527-29.

H. Langlois, « Essai hist. et descrip. sur l'abbaye de Fontenelle et de Saint-Wandrille, » in-8°, Paris, 1827.

Noël, « Essais sur le département de la Seine-Inf., » t. II, p. 140-144.

Albert Lenoir, « Architecture monastique, » t. Ier, p. 9; t. II, p. 8, 9 et 10, dans la « Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France.

Guilmeth, « Descr. géogr., hist., etc., » t. II, p. 149-187.

Anatole Saulnier, « Caudebec et ses environs, » p. 143-52.

A. Fromentin, « Essai historique sur Yvetot, » etc., p. 209.

Labutte, « Études historiques sur l'arrond. d'Yvetot, » p. 127.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. II, p. 389-409; 2e édit., t. Ier, p. 55-80.

« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. Ier, p. 450-53 ; t. II, p. 155.

Pertz, « Monum. Germaniæ histor., t. II, p. 270-304.

CAUDEBECQUET (HAMEAU DE SAINT-WANDRILLE).

LA GROTTE MILON. — A l'entrée du hameau de Caudebecquet on voit, au bord de l'ancienne grande route, deux grottes abandonnées dont l'une est entièrement rebouchée, tandis que l'autre est encore ouverte. Cette grotte, taillée dans le roc, à 2 mètres de haut, 15 mètres de profondeur et 4 mètres de largeur. On la nomme la grotte Milon, et l'on dit qu'elle fut habitée au VIIIe siècle par saint Milon, fils de sainte Wisle, abbesse de *Logium*. L'histoire assure que le pieux anachorète avait été enterré devant la porte de l'église des religieuses. La route de Rouen, pratiquée sous Louis XV ou sous Louis XVI, a diminué de beaucoup la profondeur de ces grottes.

On m'a assuré que, depuis quinze ans, on trouve des squelettes dans les jardins qui surmontent ces grottes.

ABBAYE DE LOGIUM. — On place communément à Caudebecquet, dans les environs de la grotte Milon, l'ancien monastère de *Logium*, fondé en 654 par Bathilde, épouse de Clovis II, et dont sainte Wisse ou Wisle, mère de saint Milon, était abbesse en 702. En 831 ou en 833, Anségise, abbé de Fontenelle, donna dans son testament une livre d'argent « ad Logium » ou « Laubias monasterium. » On pense que cet ancien monastère fut détruit par les Normands en 862.

A Caudebecquet on montre encore, au bord de la rivière, de grosses et fortes murailles dont une partie forme quai, tandis qu'une autre est déjà ensevelie sous la Seine. On appelle ces débris *le port et le quai de Saint-Wulfran*, et on prétend que là saint Wulfran s'est embarqué pour ses missions de la Frise, et qu'il y a débarqué à son retour.

BIBLIOGRAPHIE.

Duplessis, « Descript. géogr., hist., stat. et mon. de la Haute-Normandie, » t. Ier, p. 88-89.

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 132.

Mabillon, « Annal. ordin. S. Benedict., » t. Ier, p. 439.

L'abbé Belley, « Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, » t. XIX, p. 654-56.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat., et mon. des arr., » p. 182-87.

L'abbé Malais, « Calendrier normand. » p. 53.

D'Achery, « Spicilège, » t. II, p. 282 ; t. III, p. 206, 242.

Lesage, « Monuments de Caudebec et des envir., » Mss.

« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. Ier, p. 297.

RANÇON (SECTION DE SAINT-WANDRILLE-RANÇON).

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Beaucousin, de Caudebec, possède une hachette en silex trouvée à Rançon, en 1863.

ÉPOQUE ROMAINE. — En mai 1862, des ouvriers, traçant le chemin de grande communication n° 37, de Guerbaville à Veules, trouvèrent devant l'église de Rançon, à 70 centimètres du sol, un *dolium* en terre cuite qui contenait un petit vase noir et probablement des os brûlés. Ce vase, haut de 60 centimètres, avait été diminué pour être consacré à un usage funéraire. Sa circonférence est de 1 mètre 85 centimètres. L'ouverture, de 23 centimètres, était recouverte avec des tuiles à rebords. Aux environs, on a remarqué beaucoup de poteries noires. Il est clair qu'il y avait là une incinération gallo-romaine des trois premiers siècles. Ce *dolium*, bien conservé, est entré au Musée de Rouen.

Dans cette même année 1862, on aperçut des tuiles à rebords près la filature de M. Pouyer.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Du côté de Saint-Wandrille, au lieu dit *le Gîte*, on voit une motte et un fossé. Dans ce fossé est un puits dont la maçonnerie a encore plus de 20 pieds de profondeur. Cette motte est couverte de buis. M. Guilmeth, qui nous révèle ces détails, ajoute « qu'à Beaumont-le-Roger, à Brionne et ailleurs, des buis sont plantés sur des lieux antiques afin de les purifier des profanations du paganisme. »

Vers 1864, on a recueilli aux abords de l'église un pied de chandelier ou porte-lampe en bronze comme ceux des Loges et d'Yébleron.

GOVILLE (SECTION DE SAINT-WANDRILLE-RANÇON).

ÉPOQUE FRANQUE. — Entre Jumiéges et Saint-Wandrille, existe le hameau de Goville, voisin du Trait, mais dépendant de la commune de Sant-Wandrille.

Dans ce bosquet, situé au bord de la Seine, le bienheureux Wandrille fonda un oratoire dédié à saint Amand, évêque de Rodez, dont le diacre Sindard lui avait apporté des reliques. Le saint y venait souvent prier, et l'histoire raconte qu'il y était parfois visité par saint Ouen de Rouen et saint Philbert de Jumiéges. Longtemps on a montré les lits où reposaient ces serviteurs de Dieu et les bancs de pierre où ils s'asseyaient pour parler des choses du ciel : « Monstrabantur, écrivait un auteur du VIIe siècle, ibi destina illius basilicæ grabata et sedes ubi B. pontifex Audoenus et confessor Philibertus, dum virum Dei inviserent, requiescere soliti erant. » (Vita S. Vandregisilii, dans les *Acta Sanct. ord. S. Benedicti*, t. II, p. 542.) — M. Lesage, de Caudebec, a encore connu et dessiné, en 1825, le clocher de l'église de Goville, qui aujourd'hui est entièrement tombé à la Seine.

« Hist. de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumiéges, » p. 14, Mss. de 1762, chez M. Lepel-Cointet.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 2e édit., t. 1er, p. 56.

Lesage, « Monuments civils et religieux de Caudebec, » t. II, n° 85, Mss. de la Bibliothèque de Rouen.

LOUVETOT.

Époque incertaine. — Il existe à Louvetot tradition de déplacement d'église. On assure que la première était au *Vieux-Louvetot.*

Sur le hameau du *Vieux-Louvetot* est une enceinte qui ne m'a paru ni ronde ni carrée, et qui est entourée de retranchements en terre de 4 à 5 mètres de hauteur. Cette enceinte n'est pas grande : elle contient un demi-hectare à peine. A l'angle du sud-ouest, j'ai remarqué un tertre élevé qui pourrait avoir de 15 à 20 mètres au-dessus du sol environnant. Il n'y a pas de fossés creux autour de ce camp. — La partie orientale ayant été détruite cette année, je n'y ai remarqué que des débris du moyen-âge.

Entre Louvetot, Saint-Gilles et Maulévrier, au bord de la forêt et sur le chemin, sont des vestiges d'anciens retranchements qui paraissent antérieurs au temps de la Ligue.

Guilmeth, « Desc. géogr , hist., stat., etc., » t. II, p. 146.
L'abbé Somménil, « Campagne de Henri IV au pays de Caux, » p. 23.
L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondiss. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 70; 2e édit., t. Ier, p. 100.

SAINT-GILLES-DE-CRETOT.

Époque incertaine. — Il y a à Saint-Gilles-de-Cretot tradition d'église transférée.

L'abbé Cochet, « Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 73; 2e édit., t. Ier, p. 103.

SAINT-NICOLAS-DE-LA-HAYE.

Époque romaine. — En 1834, j'ai recueilli le fait archéologique suivant de la bouche du doyen des prêtres du diocèse de Rouen, M. l'abbé Lemaître, né à Saint-Nicolas-de-la-Haye en 1762, et mort curé de Froberville en 1861. Dans sa jeunesse, ce vétéran du sacerdoce avait vu extraire, des terres dépendant de la *ferme de Sainte-Marie*, de grands vases en terre cuite remplis d'ossements brûlés, des cruches vides, des bouteilles de verre blanc et de vieilles monnaies bien usées. « Le nombre des vases, ajoutait-il, était très considérable. » C'est là un cimetière romain des premiers siècles dont la mémoire du vieillard a seule gardé la trace.

« Les Églises de l'arrond. d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 79; 2e édit., t. Ier, p. 109.
« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 128; 2e édit., p. 146-47.

VILLEQUIER.

Époque gauloise (?). — Derrière l'ancien fief de la *Martinière*, qui est devenu le château de M. Roulleau, conseiller général de Caudebec, on voit, sur le bord du chemin de Saint-Arnoult, une roche élevée qui ressemble à une chaire à prêcher. Cette pierre ou

aiguille présente au sommet une dalle assez plate qui imite un pain bénit de campagne. De là son nom populaire de *Pain-Bénit*. On assure que la nuit de Noël elle tourne sept fois sur elle-même pendant la messe de minuit; elle ferait aussi trois tours pendant les nuits de l'Avent. On ajoute que de riches trésors sont cachés sous sa base, et que parfois on a vu roder autour d'elle des monstres hideux ou des jeunes filles vêtues de blanc.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Près du château de Villequier, on voit, sur la côte qui domine la Seine, les restes d'une enceinte fortifiée appelée les *Câtels* ou les *Câteliers*.

On nous a aussi cité une triple enceinte au hameau de *La Guerche*, et trois tertres élevés dans le bois de *Bellemare*.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 73-74, 136-37.

A. Bosquet, « La Norm. roman. et merveill., » p. 173.

SAINT-ARNOULT.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine qui allait de *Juliobona* (Lillebonne) à *Lotum* (Caudebec) passait par Saint-Arnoult, où elle s'appelait au moyen-âge le *chemin du Roy*.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Il y avait autrefois à Saint-Arnould une mare baigneresse dite *de Saint-Onuphre*, où l'on venait se plonger le 19 juin. Ce jour-là, on allumait un feu de carrefour sur lequel descendait, dit-on, un pigeon blanc. Ce feu a cessé en 1836.

Dans la forêt, on montre, au *triége de la Pommeraye*, les murailles et les terrassements du vieux château de la Pommeraye.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1[re] édit. t. 1[er], p. 80-82; 2[e] édit., t. I[er], p. 110-112.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XIV, p. 151, et t. XXIV, p. 355.

GUERBAVILLE-LA-MAILLERAYE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le Musée de Rouen possède une médaille de bronze de la colonie de Nîmes et une monnaie d'or de Julien-l'Apostat, trouvées, vers 1840, sur le territoire de cette commune.

M. Fallue assure qu'à Guerbaville on rencontre des tuiles romaines.

PÉRIODE NORMANDE. — Vers 1840, une épée normande fut trouvée dans la Seine, en face de La Mailleraye. A présent, elle fait partie de notre collection départementale.

Fallue, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. X, p. 432.

SAINT-NICOLAS-DE-BLIQUETUIT.

ÉPOQUE ROMAINE. — Sur ce village passe la voie romaine qui allait de *Lotum* (Caudebec) à *Breviodurum* (Pont-Audemer ou Brionne). C'est cette voie que suivit Guillaume-le-

Bâtard, lorsqu'en 1055 il allait à Arques étouffer la révolte de son oncle Guillaume, comte d'Arques ou de Talou.

M. Fallue parle aussi de *villas* sur le territoire de Bliquetuit. Il cite également des puits maçonnés.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. etc., » t. II, p. 198. « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. x, p. 431, et t. XXIV, p. 353.

« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 125; 2e édit., t. Ier, p. 139.

NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Fallue cite une grande pierre où l'on voit des fées et des géants, placée dans un champ du hameau du *Wuy*, près la route de Pont-Audemer. Il ne dit pas si c'est sur Saint-Nicolas ou sur Notre-Dame.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Guilmeth spécifie mieux la circonscription, quand il dit qu'à Notre-Dame-de-Bliquetuit, au lieu appelé Molle-Croute, le *Molle Crofta* du *Monasticon anglicanum*, on a recueilli des tuiles, des poteries, des médailles romaines, des ossements humains et des urnes cinéraires (?).

M. Fallue parle de débris de *villa* au lieu dit *le Château-du-Mort*.

ÉPOQUE FRANQUE. — M. Fallue redevient incertain sur la question de territoire, quand il nous dit qu'à une époque qu'il ne fixe pas, M. Marescot, de Bliquetuit, a recueilli, auprès de squelettes sans cercueils, des boucles en bronze, des monnaies et divers objets de fer. Il ajoute qu'en face de l'église de Bliquetuit on a également trouvé des squelettes dans des cercueils de pierre.

Fallue, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., t. x, » p. 430-32.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arrond., » t. II, p. 198.

VATTEVILLE.

Le territoire de Vatteville est immense, attendu qu'il renferme une partie de la forêt de Brotonne. Mais nous accorderons un article particulier à cette forêt. Quoique privé de cette portion de son territoire, Vatteville n'en est pas moins riche en monuments de toutes les époques.

ÉPOQUE GAULOISE (?). — On pourrait peut-être attribuer aux temps celtiques et au culte des pierres un lieu appelé Petra ficta (Pierre fique ou Pierre fichée), mentionné dans une charte de 715, délivrée par Dagobert II à saint Bénigne, abbé de Fontenelle.

M. Gueroult, de Caudebec, possède des monnaies gauloises en bronze trouvées à Vatteville vers 1850.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine qui allait de *Breviodurum* à *Lotun* (Caudebec) longeait tout le village de Vatteville qui, à cause de cela, est parfois surnommé *La Rue*.

C'est cette route que suivit Guillaume-le-Conquérant lorsque, du fond du Cotentin, il vint à Arques, en 1055, pour y étouffer la rébellion de son oncle.

En 1855, M. Hullin, maire de Vatteville, a trouvé dans le *Champ-de-la-Broche*, dépendant de la *ferme Féron*, un cercueil de pierre d'un seul morceau, qui sert aujourd'hui de baille à une métairie. Ce sarcophage, long de 2 mètres 15 centimètres, haut de 75 centimètres et large de 80, est en pierre du pays et taillé en forme d'auge. Il ne contenait que quelques ossements dérangés. Il a un trou au fond et affecte la forme d'un parallélogramme. Nous le croyons du Bas-Empire.

La ferme dite du Câtelier, ou plutôt des Câteliers, est placée sur une éminence naturelle que le séjour de l'homme à augmentée. On trouve autour d'elle de la terre noire, des tuiles à rebords et des murs, qui courent dans toutes les directions. M. Gueroult a recueilli aux Câteliers des médailles romaines, des tuiles et des poteries antiques. M. Fallue y cite la découverte d'un bronze de Germanicus ; M. Deville y a récolté un Titus.

Au lieu dit *la Maison-du-Roi*, on rencontre beaucoup de tuiles à rebords et de murs arasés. On raconte aussi que, le long des terrains communaux, on a trouvé un vase rempli de médailles antiques.

M. Gueroult possède dans son cabinet une clef en bronze doré, trouvée à Vatteville vers 1838, à côté de deux grands bronzes de Vespasien et de Domitien. En 1863, il a recueilli à Vatteville trois autres monnaies de bronze parmi lesquelles se trouvait Septime-Sévère.

ÉPOQUE FRANQUE. — On s'accorde généralement à placer à Vatteville le *palatium* de nos rois mérovingiens, qui portait le nom d'Arélaune. Ce palais est à peu près le seul qu'ait possédé notre département. Il est vrai de dire qu'ici, comme à Pitres, comme à Kiersy, comme à Brainnes, à Clichy et ailleurs, il n'en reste plus rien. Cependant, on croit en reconnaître une dernière trace dans les noms de *maison du Roi* et de *mare du Roi*, que portent encore une ferme et une mare de Vatteville. La possession de cette métairie par nos rois capétiens ne contrarierait pas cette attribution, car cette possession prolongée s'expliquerait comme héritage royal. M. Fallue, toutefois, nous assure avoir reconnu les restes du *palatium* sur un espace de 150 pieds carrés.

Le *Journal de Rouen*, du 23 janvier 1854, nous apprend qu'un habitant de Vatteville-sur-Seine a trouvé sur sa propriété des squelettes ayant des pots aux pieds. Ce détail a toute la physionomie franque.

PÉRIODE NORMANDE. — Nous sommes tenté d'attribuer à la période normande la motte, les fossés et les murs épais et en feuilles de fougère du vieux château de Vatteville. Le donjon, connu sous le nom de *Tour-de-Vatteville*, est une construction énorme.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A l'extrémité de Vatteville, sur la lisière de la forêt de Brotonne, au bord du chemin d'Aizier et à quelques pas de la Seine, est une butte haute de 10 à 12 mètres, et ayant environ 90 mètres de circonférence à sa base. On l'appelle *la Butte-à-l'Écuyer*. En 1838, M. Charlier y a pratiqué un sondage qui est demeuré sans résultat.

En 1859, au lieu dit *le Roule*, des ouvriers ont rencontré une marmite en bronze avec anse de fer, contenant un chandelier ou porte-lampe en cuivre. Ces objets sont chez M. Gueroult, de Caudebec.

BIBLIOGRAPHIE.

Fallue, « Mém. sur les antiq. de la forêt et presqu'île de Brotonne, » p. 62-63, 68-72.
Id., « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. IX, p. 277 et 289, et t. X, p. 429-31, 438-44.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 74, 198-200, 206-208.
Labutte, « Études hist. sur l'arrond. d'Yvetot, » p. 147.
Lesage, « Monum. civils et religieux de Caudebec et des environs, » Mss. de la Bibliothèque de Rouen.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 125-13; 2e édit., t. Ier, p. 124-130.
« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 346; 2e édit., p. 435.
« Note sur les marmites en bronze, » p. 4.
« Revue de la Norm., » 2e année, p. 226; 2e année., p. 3.

LA FORÊT DE BROTONNE.

Cette vaste forêt étant partagée entre les deux communes de Vatteville-la-Rue et de Guerbaville-la Mailleraye, il nous serait difficile de distinguer ce qui appartient à chaque territoire. Nous avons préféré lui consacrer un article spécial.

Époque gauloise. — Nous attribuons à l'époque gauloise des cavités qu'on voit dans cette forêt et que l'on nomme le puits du Trésor, des fosses de 4 à 5 mètres de profondeur sur 10 ou 12 de diamètre.

Peut-être pourrons-nous reporter à l'époque gauloise la *fontaine de Grainetieu*, qui coula de nouveau en 1835 et que l'on disait avoir été bouchée avec des balles de coton. On en dit autant à Brotonne même de la source qui alimentait la *mare des Molents*.

C'est près de la forêt de Brotonne et du triége du Lendin que M. le marquis de Sainte-Marie trouva, en 1821, des médailles gauloises et le beau bracelet d'or que possède la Bibliothèque impériale, où il porte le n° 2,663. Au triége des Trois-Pierres sont des roches qui ont un caractère mystérieux. Au Torp est la *pierre-au-honneux* que l'on dit cacher un trésor.

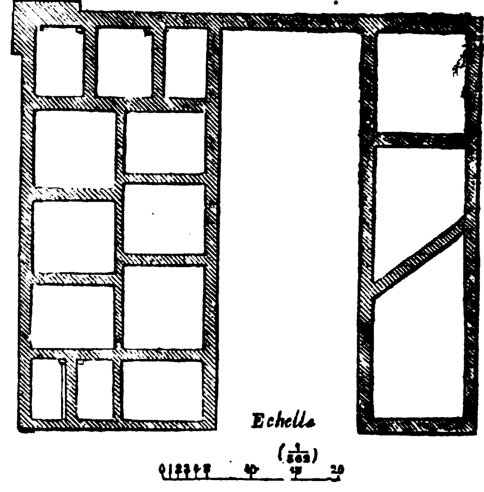
Dans ce même quartier du Torp on a trouvé, vers 1820, des haches en bronze et des lingots du même métal. A côté de ce dépôt métallique étaient les restes d'un fourneau fait en tuiles romaines, ce qui indiquerait peut-être que les haches de bronze ont duré en Gaule pendant la domination des Césars.

Parmi les épaves sorties des fouilles de la forêt de Brotonne et entrées dans notre Musée d'antiquités, les cartons de la Commission des Antiquités reproduisent une hachette en serpentine. Nous devons citer également une monnaie gauloise en argent, trouvée en 1845, et décrite, en 1864, par M. Lambert, de Bayeux. Cette pièce présente une tête d'Apollon-Musagète assez commune dans notre pays. On attribue cette monnaie à l'Aquitaine.

Époque romaine. — Ce fut en 1837 que M. Fallue fit entrevoir à la Normandie savante les richesses archéologiques que possèdent la forêt et la presqu'île de Brotonne, et ce fut de 1838 à 1843 que M. Charlier, par trois explorations successives, mit au jour des monuments qui ont acquis une renommée universelle.

M. Fallue, au moyen d'un plan et d'un mémoire détaillé, révéla, au sein de cette sombre et vaste forêt, de nombreux puits maçonnés qui trahissaient le passage de l'homme, tels sont ceux du *Rouet*, de *Lullin*, de *Timare* et de *la Houssaye*, les points significatifs du *Câtelier* à Vatteville et au Lendin (1).

Au Lendin, le *Câtelier* a montré une *villa* avec ses salles, ses galeries et son hypocauste. D'autres villas furent entrevues aux triéges de la *Petite-Houssaye*, des *Buttes*, des *Landes*, de *la Londe* et de *Saint-Croix-sur-Aizier*. Partout, en ces divers lieux, on voyait des substructions et des puits, et l'on y rencontrait des tuiles, des poteries, des mortiers, des stucs, du fer et du bronze. — Nous donnons ici un des édifices reconnus par M. Fallue.



ÉDIFICE ROMAIN DE LA FORÊT DE BROTONNE.

Près de la chapelle du Torp, on avait vu de nombreuses maçonneries, et, vers 1820, un fourneau fait avec des tuiles romaines. Un vase avait été recueilli, contenant mille sept cents médailles. Enfin, sur le même point, on avait trouvé des urnes en terre remplies d'os brûlés. Des incinérations pareilles avaient été observées à Sainte-Croix-sur-Aizier.

En dernier lieu, le mémoire signale de vraies découvertes à faire, et, dès l'année suivante, un amateur, qui ne connaissait pas ce livre, essayait de tirer du sol les intéressants débris soupçonnés par M. Fallue.

Comme nous l'avons déjà dit, de 1838 à 1843, trois fouilles successives furent tentées par M. Charlier, Inspecteur des eaux et forêts à Caudebec. L'une fut faite aux frais du Gouvernement, les deux autres aux dépens de la Société des Antiquaires de Normandie; toutes trois eurent lieu au triége de la Petite-Houssaye.

Là, M. Charlier reconnut une villa composée d'une vingtaine d'appartements dont les murs avaient été anciennement enlevés par des ouvriers cherchant du caillou. Le carré des ruines avait bien 225 mètres dans tous les sens. Il y recueillit des restes de peintures murales, des tuiles noircies et des solives carbonisées par l'incendie qui avait détruit la *villa*.

(1) Quoique le Lendin ne soit pas de la Seine-Inférieure, cependant, comme il en est voisin et que la plupart des objets qui en sont sortis sont entrés dans notre Musée de Rouen, nous croyons pouvoir les mentionner ici. — Il y a longtemps que le Lendin attire l'attention des antiquaires, puisque vers 1810 M. Rever en signalait les monuments antiques à l'Académie de Rouen. — Vers 1836, on y a recueilli de nombreux tessons de poterie rouge à ornements et à figures, sur lesquels on lit les marques de : RVFI, — SENITAM, — SVARTIM, — SINATAS, — CASTVS, — O SEVERI, — SILVANI. On lit sur un vase : ... NI M, et sur un grand plat : ... IICI. On a également rencontré, au milieu de peintures murales, rouges et jaunes, un Auguste et un Trajan, en argent; des Marc-Aurèle, des Tetricus, des Posthume, des Dioclétien et des Constantin, en bronze. — Enfin M. Houel cite des médailles de Maximien recueillies dans des tombeaux du Lendin.

Les clous étaient aussi très fréquents. Il n'y avait qu'une médaille de bronze de Constantin-le-Grand. Enfin, le 13 septembre 1838, il rencontra la belle mosaïque d'Orphée jouant de la lyre, entouré d'animaux et escorté des quatre saisons de l'année. Malheureusement, deux animaux et trois saisons manquaient. Cette belle pièce, de 4 mètres 50 centimètres en carré, a été enlevée en 1844 par M. Deville et transportée à Rouen pour être placée au Musée départemental, où M. Pottier vient de l'installer en 1862 (1). (Nous reproduisons ici un fragment de cette pièce capitale de notre archéologie gallo-romaine).

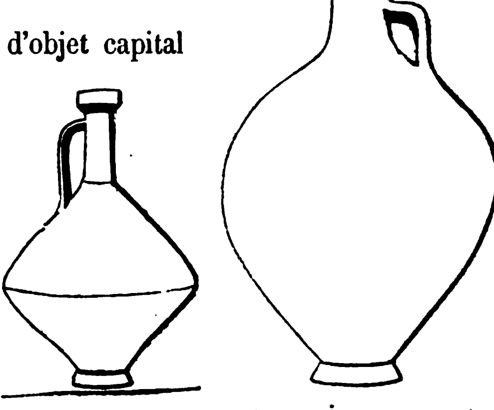


MOSAÏQUE ROMAINE (FORÊT DE BROTONNE, 1838).

(1) Le lecteur n'apprendra pas sans intérêt que ce qui a permis à M. Pottier de restaurer et de compléter avec certitude la mosaïque de Brotonne, aujourd'hui le plus fier ornement du Musée de Rouen, ça été la découverte faite en Algérie d'une mosaïque semblable et parfaitement intacte. — Il sera facile de se rendre compte des parties restituées en comparant la pièce actuelle avec le beau dessin colorié publié par M. Charlier dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm. » (t. XI, p. 264-79). — Du reste, c'était un sujet cher aux maîtres de l'ancien monde, que cette allégorie d'Orphée domptant avec la lyre les animaux sauvages : car ce type s'est rencontré sur des mosaïques découvertes à Blanzy (Aisne) en 1858 (Ed. Fleury, « Fouilles de Blanzy, » dans le « Bulletin de la Soc. académ. de Laon, » t. X, p. 39-51); à Vienne (Isère) en 1859 (Allmer, « Progrès de Lyon, » du 15 janvier 1860. — De Caumont, « Bulletin monum., » t. XXVIII, p. 628-39); à San Sebastiano, près Batalha en Portugal, en 1857 (« The illustrated London News, » du 5 septembre 1857), et à Rottmeil en Allemagne vers 1834. On ignore encore si le sujet est chrétien ou purement païen.

A 200 mètres de la mosaïque et de la *villa*, M. Charlier fouilla un tumulus sous lequel il trouva bon nombre de vases brisés et trois cruchons en terre cuite remplie d'os brûlés et servant d'urnes cinéraires. Nous reproduisons ici trois de ces vases.

Les deux fouilles de 1843 ne donnèrent pas d'objet capital comme la mosaïque; mais elles furent plus riches en pièces de détail. Ce fut encore au triége de la Petite-Haussaye que M. Charlier commença son exploration. Cette fois, il mit au jour une surface construite de 150 mètres sur 180. Là étaient de nombreux appartements, des galeries, des hypocaustes et des salles peintes et pavées en mosaïque. M. Charlier crut aussi reconnaître des bains : il vida un puits où étaient des poteries et des bois de cerfs. Enfin il reconnut que ces corps de bâtiment étaient entourés d'un mur de clôture dont il constata fort bien les traces.



VASES FUNÉRAIRES ROMAINS (FORÊT DE BROTONNE, 1838).

De nombreux objets furent reconnus ou tirés du sein de la terre. Nous en donnons ici le court inventaire. On a rencontré des marbres d'Italie, des peintures murales, des mosaïques reproduisant des fleurs, des feuilles et des oiseaux; une provision de tuiles faîtières, des bouts de flûte en os, un vase rempli d'ocre bleu pour la peinture, des fers de chevaux ou plutôt des hipposandales, des verres à vitre encore salis du mortier qui les avait fixés au mur, quarante-cinq médailles romaines grand, moyen et petit bronze, aux effigies de Tibère, de Trajan, d'Adrien, de Marc-Aurèle, d'Antonin-le-Pieux, de Faustine, de Commode, de Posthume, de Claude II, de Gallien, de Solonine et de Tétricus; un Gordien III en argent; des fibules de bronze, des styles, des anneaux, des clés, un miroir de bronze argenté, une tête de chandelier, des restes de vase, etc. Il ne faut pas omettre une délicieuse anse de bronze provenant d'une riche patère. Le verre et l'émail se sont montrés sous plusieurs formes. Le plus curieux morceau fut un mascaron marqué au-dessous du nom d'AMARANVS. — Nous reproduisons ici ce médaillon de verre.



MÉDAILLON EN VERRE (BROTONNE, 1843).

La poterie rouge a donné des vases à reliefs, des bols, des soucoupes et des plateaux, et

les quatre noms de potier : LIMETII M, — GENITORIS, — SENITA M — et ADVOCISI. Ce dernier est sur le flanc d'un vase à relief.

Le fer était représenté par une masse d'objets où l'on distinguait des clous de toit et d'étuves, des fers de chevaux, des clés, un porte-lampe, une hache, un fer de flèche, une faucille, des anneaux, des crochets, un couteau, une hachette, etc.

N'oublions pas non plus une trentaine de statuettes de Vénus Anadyomène en terre de pipe. Ce sont probablement des *ex-voto* comme deux *priapes* de la même matière.

Le Musée de Rouen et celui de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen, se sont partagé les épaves que nous venons d'énumérer, ainsi que des tessères en or, des épingles à cheveux dont une belle en ivoire à tête sculptée, des perles d'émail, des pierres à rafiler, des faîtières, des étuves et des tuiles. Le Musée de Rouen possède aussi, venant de Brotonne, des meules à broyer en poudingue. Deux paires de ces meules ont encore été recueillies en 1861 en faisant une route.

Ajoutons que les archives de la Commission des Antiquités renferment deux planches coloriées reproduisant une bonne partie des découvertes de Brotonne; ce sont des dessins d'objets en bronze, en fer, en verre, en os, en émail et en terre cuite. Nous y avons remarqué spécialement un chandelier en terre cuite, le fragment d'un masque en bronze et l'anse admirablement décorée d'un vase de bronze trouvé, en 1844, dans le quartier de *la Réserve*.

ÉPOQUE FRANQUE. — Jusqu'à présent nous ne connaissons encore dans Brotonne que bien peu de monuments bien caractérisés de l'époque franque. C'est à peine si nous osons attribuer à cette époque deux lances en fer trouvées par M. Charlier et dessinées par M. Deville pour les cartons de la Commission des Antiquités. Cependant, cette forêt joua un grand rôle à cette période.

Généralement toutes les constructions de Brotonne ont le caractère gallo-romain; mais les Mérovingiens n'avaient pas d'architecture proprement dite. Ils s'abritaient sous des édifices antiques, et le palais carlovingien de Pîtres ne nous a révélé jusqu'ici que des restes de l'art romain. Il dut en être à peu près de même à Arélaune. C'est pourquoi, jusqu'à présent, nous sommes dans l'impossibilité de dire si l'agréable palais d'Arélaune était dans les villas sorties du sein même de la forêt, ou dans la prairie de Vatteville connue sous le nom de *Maison-du-Roi*. En attendant, exposons ce que l'histoire nous apprend du rôle de la *villa* et de la forêt d'Arélaune sous la première race.

Grégoire de Tours raconte qu'en 537 Clotaire Ier, roi de Soissons, poursuivi par son frère Childebert Ier, roi de Paris, et son neveu Théodebert Ier, roi de Metz, et ne croyant pas pouvoir leur résister, se réfugie dans une forêt que l'auteur des *Gesta regum francorum* nous apprend être celle d'Arélaune (Arenaulensem). Un orage affreux qui éclate pendant la nuit jette la terreur dans le camp des alliés; ils se réconcilient avec leur frère Clotaire qui les reçoit dans son palais d'Arélaune. « Chlotecharius æstimans se fratrum exercitum sustinere non posse in silvam confugit. »

En 599 ou en 600, Clotaire II, battu à Dormelles (Doromello vico) (Seine-et-Marne) par Thierry II et Théodebert II, s'enfuit à Melun, puis à Paris, puis dans la forêt d'Arélaune (Arelauno silva). Thierry le poursuit jusqu'à Essone (Scione vicus), près Corbeil (Seine-et-Oise).

En 603, Berthoalde, maire du palais, ayant été envoyé en Neustrie avec trois cents hommes pour lever des tributs sur des provinces nouvellement soumises, et s'étant arrêté dans la villa d'Arélaune (Arelaunum villam) afin de chasser dans la forêt, faillit y être surpris par Landry, chef neustrien, et il n'eut que le temps de se sauver à Orléans.

En 670 ou en 675, Thierry III, chassant l'automne « in saltu Arelaunensi, » reçut dans sa villa d'Arélaune « Arelao villa, » comme l'appelle Frédégaire, le moine saint Condé, nouvellement débarqué de l'île de Bretagne. Il lui fit cadeau de l'île de Belcinac, sise en Seine, en face de son domaine royal « Belcinacca insula... fisco Arelaune vicina. »

En 671, Childéric II donna à saint Lambert, abbé de Fontenelle, Osmoi (Ulmirum) et Warenne (Warinnam) (Saint-Saëns?). Cette donation fut faite au palais d'Arélaune : « Edita est hæc largitio Arelauno, jucundo palatio apud Caletes. »

En 701 et en 708 Childebert III donna à saint Bain, cinquième abbé de Fontenelle, quelques portions de la forêt d'Arélaune.

Enfin, en 715, Dagobert II confirma la même donation à saint Bénigne, sixième abbé de Fontenelle : « IV^m partem de Arelauno foreste. »

L'histoire et la tradition parlent aussi de la présence au palais d'Arélaune de plusieurs saints mérovingiens. Nous citerons surtout saint Samson, évêque de Dol au temps de Clotaire Ier et de Childebert; saint Meen, son successeur; saint Germer, abbé de Pantalle au VIIe siècle; saint Condé, moine breton, ami de Thierry III et fondateur des mystérieuses églises de Belcinac.

Il resterait à présent à rechercher à quelle époque notre forêt quitta le nom d'Arélaune qu'elle portait encore au VIIIe siècle, pour prendre celui de Brotonne (Brothoniæ), sous lequel elle est connue à présent et même dès le IXe siècle. C'est ce qui apparaît par des diplômes ou lettres-patentes que conservait dans ses archives l'abbaye de Fontenelle : « Littere Karoli regis de donis Brothoniæ » : « donis omnibus in Brothoniæ. » Mabillon, suivi en cela par MM. A. Le Prevost, A. Jacobs et tous les autres écrivains, pense que cette forêt aurait pris au VIIIe et au IXe siècle le nom de « *Sylva* Britonis, » à cause du Breton saint Condé auquel Thierry III en avait donné une partie, celle que posséda plus tard l'abbaye de Saint-Wandrille.

ANTIQUITÉ VÉGÉTALE. — Sur les bords de la forêt de Brotonne qui avoisinent le Lendin, il existe un chêne extraordinaire appelé la *Cuve,* à cause de sa forme, qui ne compte pas moins de plusieurs siècles d'existence. Ce végétal séculaire a eu, en 1827, les honneurs de la gravure.

BIBLIOGRAPHIE.

Gregr. Turon, « Hist. Eccles., » t. III, c. 28.
« Fredegarii Chronicon, » c. XXV.
« Gesta regum francorum, » c. XXV.
Dumoustier, « Neustria pia, » p. 162.
Mabillon, « Annales ord. S. Benedict., » t. Ier, p. 506.
L'abbé Lebeuf, « Recherches sur la position de quelques lieux nommés dans Frédégaire et ses continuateurs, Arelaus, etc., » dans ses « Dissert. sur l'Hist. de Paris, » t. Ier, p. 338-339, édit. de 1739.
Rever, « Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen. »
Houel, « Annales des Cauchois, » t. Ier, p. 251.
Fallue, « Mém. sur les antiq. de la forêt et presqu'île de Brotonne, » in-8° de 96 p. et 2 pl., Caen, 1837, et « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. X, p. 369-464 et pl. V et VI.
Id., « Revue archéologique, » XVIe année, p. 612.
Id., « Archives du Havre, » 2e année, 1838, p. 309-311.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. II, p. 199.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 353, et t. XXV, p. 522, 535 et pl. XVI, fig. 9.
Charlier, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 264-69 et 2 planches; t. XIV, p. 9-20 et 3 planches.
Deville, « Catalogue du Musée départemental, » année 1845, p. 20, 26, 28, 32.
Labutte, « Études hist. sur l'arrond. d'Yvetot, » p. 147.
« Revue de Rouen, » année 1844, 2e sem., p. 117-19.
« Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot, » 1re édit., t. Ier, p. 126-32; 2e édit., t. Ier, p. 125-139.
« La Norm. souterr., » 1re édit., p. 127, 158, 165, 168, 346; 2e édit., p. 146, 179, 180, 188, 192 et 435.
Chabouillet, « Catalogue gén. et rais. des camées et pierr. grav. de la Bibl. imp., » p. 395.
Jacobs, « Revue des Soc. sav., » 2e série, t. II, p. 318, 334-37.
Id., « Géographie de Grégoire de Tours, de Frédégaire et de leurs continuateurs, » p. 97-101.
Deshayes, « Notice sur un Chêne extraordinaire appelé la Cuve, situé dans la forêt royale de Brothonne, » in-8°, Rouen, 1827, avec grav., par H. Langlois.

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEL.

CANTON DE NEUFCHATEL.

NEUFCHATEL-EN-BRAY.

Cette ville était autrefois la métropole de ce pays de Bray, assez grand pour former un *pagus* et un doyenné, ce qui fait remonter son importance jusqu'au temps des Francs. Mais alors le chef-lieu s'appelait *Drincourt*, *Driencourt*, *Dricourt*, *Driencort* ou *Lincourt*. Ce n'est qu'au XIIe siècle, après la construction du célèbre château de Henri Beauclerc, en 1106, qu'elle prit le nom de Neufchâtel, et encore elle garda trois siècles le surnom de Drincourt, car, sur une pierre tombale du XIVe siècle, récemment sortie de l'église et entrée dans le Musée de la cité, on lit en toutes lettres le *Neufcastel-de-Lincourt*.

Les documents écrits ne parlent guère de Drincourt ou Driencourt avant la période normande du Xe et surtout du XIe siècle; mais nous sommes plus heureux du côté des monuments. Le Musée de Rouen, et notamment le Musée de Neufchâtel, sont les bibliothèques, ou plutôt les sources, où nous irons puiser. Cette dernière collection, l'une des plus intéressantes de la province, est l'œuvre d'un homme de cœur et de savoir qui, depuis quarante ans, n'a cessé de s'y dévouer avec un zèle rare et un désintéressement dont il y a peu d'exemples. Nous ne connaissons, en Normandie, que M. Ed. Lambert qui ait tenté pour Bayeux, sa patrie, ce que M. Mathon a fait pour la sienne (1).

ÉPOQUE GAULOISE. — Depuis 1836, le Musée de Rouen possède trois monnaies gauloises en bronze trouvées à Neufchâtel : l'une est fruste et barbare, la seconde présente le nom de VIRICI; la troisième offre d'un côté un bige lancé montrant au-dessous le mot RATVMA (cos) : de l'autre côté est une tête juvénile avec le nom de chef SVTICOS. Cette pièce est considérée comme une monnaie des Vélocasses, dont Rouen était la capitale.

(1) Jean-Baptiste Mathon, né à Neufchâtel, le 4 mai 1786, est bibliothécaire de cette ville depuis 1821. Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, dès 1840, il n'a cessé, pendant vingt-cinq ans, de fournir au Comité d'utiles communications. Le zèle bien connu de M. Mathon l'a fait associer à la plupart des Sociétés savantes de notre pays. Nous devons à ce digne homme d'excellentes notes sur l'arrondissement de Neufchâtel, dont il est la personnification archéologique.

Sur les côtes dites de Saint-Antoine et de Bihorel, M. Mathon a recueilli des couteaux et une flèche en silex.

L'enceinte même de la ville a montré, en 1850, une hachette de pierre, sur l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Thomas-le-Martyr, fondé au XIIe siècle par Robert-le-Bourguignon.

ÉPOQUE ROMAINE. — Les vestiges romains sont rares à Neufchâtel; cependant ils n'y sont pas inconnus. Des tuiles à rebords ont été aperçues, en 1850, dans l'enceinte du prieuré-hôpital de Saint-Thomas; en 1838, au pont qui conduit vers Rouen, à 2 mètres au-dessous du lit de la rivière, et enfin, en 1863, sur le plateau qui domine la ferme de Saint-Antoine. Des monnaies romaines ont été également recueillies à différentes époques et sur divers points : en 1838, c'est une Faustine en bronze, au pont de Rouen; en 1862, c'est une monnaie impériale, sur le plateau de Saint-Antoine, et en 1863, c'est un grand bronze d'Adrien, près le château. Une meule à broyer en poudingue a été recueillie, en 1860, au *Mont-Ricard*. Mais les meilleures découvertes appartiennent à l'époque franque.

En 1836, le Musée de Rouen acheta onze monnaies romaines en argent, quatorze en grand bronze et trois en petit bronze venant de Neufchâtel.

ÉPOQUE FRANQUE. — L'existence d'un doyenné à Neufchâtel prouve suffisamment l'importance de Driencourt à la période franque; mais nous avons, pour tirer cette conclusion, des inductions plus directes.

De 1850 à 1852, le nommé Guignard a exploité, pour sa bâtisse et son industrie, un terrain situé auprès du calvaire de Neufchâtel, à l'angle du chemin qui conduit au nouveau cimetière et de la route départementale n° 5. Ce champ s'est montré rempli de sépultures franques. Il a été tiré de terre au moins une centaine de corps. Quelques crânes existent au Musée de Neufchâtel. Cette même collection municipale a recueilli les principales épaves sorties de ces fosses mérovingiennes. Nous citerons dans le nombre vingt vases en terre grise, noire et blanche; des sabres, des couteaux, des fers de lance, des boucles, des plaques de ceinturon en bronze ciselé et en fer damasquiné. Comme particularités remarquables, nous reproduisons un bouton de bronze encadrant un morceau de verre coloré en bleu, et une trousse composée d'un cure-oreille, d'un cure-dents et d'une petite passoire, le tout en bronze et rattaché à un anneau. Nous donnons également à la page 500 huit vases de terre sortis de ce cimetière.



BOUTON EN BRONZE ET VERRE COLORÉ.



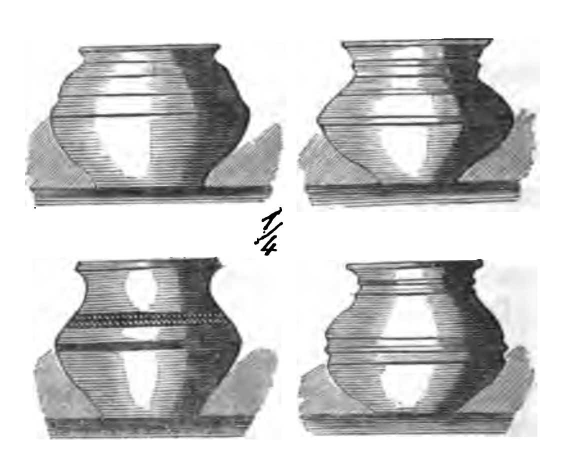
CURE-OREILLE ET PASSOIRE EN BRONZE.





En 1855, j'ai pratiqué dans ce cimetière une fouille qui m'a donné un vase de terre, une clé en fer, des boucles de bronze, des perles en verre et en pâte de verre.

En 1863 et en 1864, M. Guignard, ayant fait de nouvelles constructions aux abords de la route départementale, rencontra encore une douzaine de squelettes, dont plusieurs étaient accompagnés de vases aux pieds, de haches, de lances et de couteaux en fer, de boucles, de fibules et autres ornements de bronze.



VASES DE TERRE (NEUFCHATEL, 1850-52).

PÉRIODE NORMANDE. — C'est aux Normands, ou plutôt aux Anglo-Normands, que Neufchâtel doit son dernier nom et comme une existence nouvelle. Le duc-roi Henri Ier construisit ici, de 1106 à 1119, un château immense que notre Henri IV fit démolir en 1595, mais dont la plate-forme restée avec des fossés profonds atteste la vaste étendue de la forteresse normande. Ces éloquents vestiges nous semblent répéter comme un écho fidèle cette belle définition du chantre de Philippe-Auguste :

« ..... Comitis Augæi, nobile castrum
Quod populi indigenæ Driencuria voce vocatur. »

BIBLIOGRAPHIE.

Robert Wace, « le Roman de Rou, » t. II, p. 267, édit. Pluquet et Leprevost, 1827.

Vill. Brit., « Philippidos, » lib. VI.

Had. Valesii, « Notitia Galliarum, » p. 176.

Duplessis, « Dic. géog. et hist. de la H.-Nor., » t. Ier, p. 146.

Bodin et Vigreux, « Hist. civile et militaire de la ville de Neufchâtel-en-Bray, etc., » Mss. in-8°, du XVIIIe siècle.

Deville, « Essai sur les médailles gauloises de Rouen, » in-4° de 10 p., et « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 64 et pl., fig. 2.

Houel, « Annales des Cauchois, » t. Ier, p. 78.

Guilmeth, « Descript. hist., géogr., stat. et mon. des arrond., » t. III, p. 8-25.

E. De Duranville, « Notice sur la ville de Neufchâtel-en-Bray, » in-8° de 12 p., Rouen, Péron, 1844, et « Revue de Rouen, » de septembre 1844.

Id., « Nouveaux Documents sur la ville de Neufchâtel-en-Bray, » in-8° de 24 p., Rouen, Péron, 1851, et « Revue de Rouen, » de novembre 1851, p. 395-418.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Neufchâtel-en-Bray, » p. 23-60.

P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » art. « Neufchâtel.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 347; 2e édit., p. 441.

Id., « Le Tombeau de Childéric Ier, » p. 198.

SAINT-VINCENT-DE-NOGENT (SECTION DE NEUFCHATEL).

ÉPOQUE ROMAINE. — Ce point est fertile en antiquités romaines. Au mois de mai 1834, quand on détourna la rivière pour la construction d'un moulin, on rencontra beaucoup de débris antiques, notamment des tuiles à rebords et un chapiteau de colonne en pierre, que M. Mathon a fait entrer au Musée et qu'il considère comme romain.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1835, M. Levarlet, propriétaire d'une habitation située sur le bord du chemin de grande communication nº 1er, de Dieppe à Neufchâtel, trouva, en construisant sa demeure, une série d'objets francs provenant vraisemblablement de sépultures. La plupart des objets recueillis ont été déposés au Musée de l'arrondissement, où je les ai vus. Ils consistent en deux vases de terre assez grossiers dont la forme semble se rapprocher des nôtres. L'un de ces vases contenait une monnaie d'argent de Domitien, des parcelles de cuivre oxydé et des grains d'orge brûlés qui y sont encore. Avec ces vases ont été recueillis des clous, des boucles et des anneaux de bronze.

En 1834, au bord du grand chemin qui va de Dieppe à Neufchâtel, M. Beaurain a trouvé dix-huit à vingt squelettes, inhumés dans la craie, à 70 centimètres de profondeur. Presque tous étaient accompagnés d'un vase. L'un d'eux possédait encore une pièce d'argent de Domitien, forée au-dessus du buste.

En 1838, M. Marc trouva, à 2 mètres du sol, des vases en terre noire, des lances, des sabres et une monnaie romaine.

PÉRIODE NORMANDE. — Ce lieu est appelé *Novientum* dans une charte du XIe siècle. — Voir le *Cartul. de l'abbaye de la Trinité du Mont-de-Rouen*, publié par M. Deville, p. 423.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 2e édit., p. 441.

SAINT-MARTIN-L'ORTIER.

ÉPOQUE ROMAINE. — Je tiens de M. Mathon que, dans le cimetière de cette commune et dans les terres environnantes, sur une espace d'environ deux hectares, se trouve une très grande quantité de tuiles à rebords, de constructions et de débris anciens. Cette abondance explique la présence de briques antiques, de meules à broyer et de mortiers romains qui sont entrés dans la construction même de l'église paroissiale.

C'est de ce tertre, païen d'abord, mais consacré ensuite à la religion chrétienne, que sont sorties ces belles tuiles à rebords *(imbrices)* que l'on voit à présent au Musée de Neufchâtel.

En 1832, sur un autre point de la commune, M. Mathon a reconnu des débris romains de toute sorte.

ÉPOQUE FRANQUE. — Nous ne craignons pas d'être téméraire en attribuant à l'époque mérovingienne la première création d'une église dans cette localité. C'est une conjecture que le nom de Saint-Martin ne fait que corroborer.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Neufchâtel-en-Bray, » p. 218.

P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. II, p. 80.

AULAGE (SECTION DE SAINT-MARTIN-L'ORTIER.)

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1862, une hachette en silex a été trouvée sur le territoire d'Aulage. Elle se voit à présent dans le Musée de Neufchâtel.

EPOQUE ROMAINE. — Au lieu dit *la Briquerie*, près le bois nommé *la Queue-du-Hellet*, on voit dans les terres de nombreuses tuiles romaines.

QUIÉVRECOURT.

ÉPOQUE ROMAINE. — Je suis heureux de copier ici une note de M. Fourcin dans les termes mêmes où elle m'a été communiquée : « Il existe à Quiévrecourt une source d'eau minérale ferrugineuse, dite *la Cramaillon*, autour de laquelle on découvre des vases en terre et en verre de toute espèce. Un pied de soucoupe en terre de Samos, que l'on voit au Musée de Neufchâtel, a été trouvé en cet endroit. Ceci me paraît indiquer que cette source, qui aujourd'hui a perdu sa vogue, a été connue et fréquentée des Romains. »

ÉPOQUE FRANQUE. — Le patron de cette église est saint Ribert, moine et abbé de Leuconaüs aux bouches de la Somme. Ce successeur de saint Valery fut comme lui l'apôtre de nos contrées, et son souvenir est conservé par les fontaines vénérées de Charles-Mesnil et de Torcy-le-Grand. Nous pensons qu'il baptisa également à Quiévrecourt, car son passage est encore vivant dans la mémoire des peuples.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel, » p. 195-96.

MESNIÈRES.

ÉPOQUE ROMAINE. — A la limite des trois communes de Fresles, de Bures et de Mesnières, mais sur le territoire de cette dernière, se trouve la *ferme des Murailles*, ainsi appelée à cause des substructions qu'on y rencontre. En 1862, M. l'abbé Decorde a pratiqué dans la masure de cette ferme une fouille archéologique aux frais de la Société française. Notre confrère a reconnu l'existence de canaux en terre cuite, de piliers de briques, de tuiles à rebords et de maçonneries qui couraient dans tous les sens. M. l'abbé Decorde a publié lui-même le résultat de son exploration. — Dans les champs qui entourent le château de Mesnières, on trouve souvent des tuiles à rebords.

ÉPOQUE FRANQUE. — Dans le parc même du château de Mesnières, en abattant des arbres ou en creusant les fondations de la chapelle, on a rencontré à diverses reprises des sépultures mérovingiennes avec vases et armes. Le Musée de Neufchâtel possède une hache francisque trouvée dans cet endroit en 1855. Vers cette même année, le sieur Gressier rencontra dans son herbage plusieurs corps avec des sabres en fer. Un de ces sabres, long de 38 centimètres et muni de rainures, est entré au Musée de Neufchâtel.

Il y a quelques années, j'ai vu un scramasaxe trouvé à Mesnières, chose bien surprenante dans une masse de détritus de toutes les époques. Ces débris, placés dans une fosse ovoïde, présentaient, avec des vases francs, des poteries du moyen-âge.

M. l'abbé Decorde a publié dans le *Journal de Neufchâtel*, du 13 novembre 1860, une note dont je ne puis accepter les conclusions. Il attribuait à la période gauloise deux grands vases en terre blanchâtre décorés de sanguine. Je les crois au contraire du XIIIe siècle.

L'abbé Decorde, « Note sur plusieurs Sépultures anciennes, » in-18 de 8 p., Neufchâtel, 1860.
Id., « Le Magasin normand, » 2e année, p. 145-148.
« Revue de la Normandie, » 2e année, p. 495.

FRESLES.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On me signale sur cette commune un monticule boisé qui porte dans le pays le nom de *Pas-de-Gargantua*. On pense que c'est ce même lieu qui est désigné sous le nom de *Mont-de-Gargan*, dans un acte de 1337 conservé au trésor des chartes.

M. Fourcin dit que c'est un enfoncement dans un monticule qui a pris le nom de *Pas-du-Cheval-de-Gargantua*. Le peuple assure que ce cheval faisait des pas de sept lieues. On ajoute qu'un lieu semblable existe à Sigy.

BULLY.

TEMPS PRÉHISTORIQUES. — M. Parisy, de Foucarmont, possède une hache en silex trouvée à Bully, dans un ravin, laquelle présente la forme et la taille des hachettes d'Abbeville et de Saint-Acheul. Aussi nous croyons devoir la classer parmi les objets des temps préhistoriques.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le même M. Parisy possède également une hachette en silex trouvée à Bully en 1851. Celle-là a tout le type des instruments gaulois.

Aux environs du *Château-du-Flot*, on a également rencontré des haches en silex.

En 1848, au lieu dit *les Grouelles*, on a trouvé une monnaie gauloise en potin appartenant à la Gaule Belgique. D'un côté était un homme tenant d'une main une lance et de l'autre une couronne; au revers figurait un bœuf.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1855, il a été rencontré des tuiles à rebords au hameau du *Bourgtin*. Dans le même hameau des *Grouelles*, au bord de la fontaine où fut recueillie la médaille celtique, on ramasse souvent des tuiles à rebords et des fragments de poteries de toutes les couleurs. — Les environs du Château-du-Flot sont féconds en débris de toute espèce. On y remarque des fondations, des meules à bras, des tuiles à rebords, des restes de vases de verre ou de terre. On y a recueilli des vases romains à forme côtelée. La plupart de ces objets sont entrés au Musée de Neufchâtel.

PÉRIODE NORMANDE. — Il est possible que le vieux château du Bully, détruit il y a près

de deux siècles, remonte à la période normande. Ce qui est certain, c'est qu'en 1068 Rogerius de Buslei vendit à Renier, abbé de la Trinité-du-Mont-de-Rouen, les dîmes de Bully, du consentement de Guillaume-le-Bâtard : « Willelmi, principis Normannorum, signo et autoritate. »

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel-en-Bray, » p. 87.

ESCLAVELLES.

ÉPOQUE GAULOISE. — Dans son second *Essai sur la numismatique gauloise*, M. E. Lambert signale Esclavelles parmi les localités qui ont donné des monnaies celtiques.

ÉPOQUE ROMAINE. — Depuis plusieurs années, on découvre considérablement d'antiquités romaines au hameau de Morimont. Le Musée de Neufchâtel renferme un bon nombre d'objets qui en proviennent, et qui tous se rapportent à la période romaine. On y a trouvé surtout un grand nombre de médailles impériales.

On cite notamment deux importantes découvertes pour la numismatique. Vers 1803, on trouva, sur le bord d'un chemin, un dépôt de médailles gauloises en or dont on tira alors 12,000 fr. M. Mathon m'a cité une trouvaille faite en 1835. On aurait rencontré dans un vase en terre noire trois cent quatre-vingts monnaies romaines d'Antonin, de Faustine, de Marc-Aurèle, de Trajan, d'Adrien, de Commode et de Septime Sévère.

Nous ne savons s'il faut confondre cette trouvaille avec celle que mentionne l'*Echo du Monde savant*, du 19 juin 1835. D'après ce recueil, on aurait à mentionner quatre cent trente-huit monnaies romaines en bronze, aussi renfermées dans un vase de terre. Plusieurs de ces pièces étaient d'une belle conservation. Toutes étaient du Haut-Empire : on lisait les noms d'Auguste, de Vespasien, d'Antonin, de Faustine, etc.

Mais la plus curieuse et la plus précieuse de toutes était un grand bronze de Géta, pièce estimée 30 fr. par Mionnet. D'un côté est la tête laurée de l'empereur, et on lit autour : IMP CAES P SEPT GETA PIVS AVG ; de l'autre côté sont des personnages debout et se donnant la main sur un autel ou trépied surmonté d'un trophée : on lit autour : PONT. TR. P. P. ... COS II, et au bas : S. C. — On croit que cette scène représente la réconciliation de Géta avec son frère Caracalla, qui, néanmoins, le fit assassiner quelques jours après. Géta ne régna que trois mois, ce qui explique la rareté de ses pièces.

M. Fourcin nous a raconté que, vers 1853, il avait remarqué dans la traverse d'Esclavelles, au bord de la route impériale n° 29, de Rouen à Amiens, des tas de tuiles à rebords que le cantonnier avait formés en bêchant la terre. La quantité de ces tuiles et la présence de fosses dans le voisinage firent supposer à M. Fourcin qu'il y avait eu là une tuilerie antique.

En 1864, M. Leclerc-Lefebvre a recueilli aux *Hayons* une meule à broyer.

ÉPOQUE FRANQUE. — Après tout ce que nous venons d'exposer de l'importance de *Morimont* à l'époque romaine, on ne sera pas surpris d'apprendre que cette localité est

citée dans une charte de Charles-le-Chauve comme propriété de l'église de Rouen : « In pago Talano (le Tallou)... Mormontem cum adjacentiis suis. »

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 9, et t. XXV, p. 535.

« L'Écho du Monde savant, » du 19 juin 1835.

MASSY.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1860, en pratiquant un drainage au hameau du *Quesnay*, on a trouvé, dans un herbage, une certaine quantité de briques et de tuiles antiques.

BRÉMONTIER (SECTION DE MASSY).

ÉPOQUE ROMAINE. — M. P. de la Mairie dit que les Romains ont eu à Brémontier une fabrique de tuiles et de poteries. Cela veut dire sans doute que l'on trouve beaucoup de débris céramiques en ce lieu.

ÉPOQUE FRANQUE. — C'est à Brémontier que le bénédictin Duplessis a placé le fief de *Vintlana* ou *Vintlane*, qui, vers la fin du VIIe siècle, fut donné à saint Wandrille par Waratton, maire du palais, où le saint abbé de Fontenelle bâtit un oratoire et plaça des moines. Duplessis se fonde dans cette attribution sur le nom de *Montier* que porte encore le pays, sur le voisinage d'un ruisseau, sur le vocable de Saint-Pierre encore resté à l'église, et sur la possession de plusieurs terres et églises de ce pays par l'abbaye de Saint-Wandrille. Cette conjecture est suffisamment basée, et nous ne sommes pas loin de partager cet avis.

Il faut bien que cette opinion ait été un peu traditionnelle dans l'ordre de Saint-Benoît, car la carte du *Gallia Christiana*, dressée, en 1767, par le géographe Nolin sous les yeux de la congrégation de Saint-Maur, place *Vintlana* sur la Béthume, au-dessus de Neufchâtel et au-dessous de Bival.

« Chronicon Fontanellæ, » c. VIII.
Mabillon, « Acta Sanct. ord. S. Benedict., » t. II, p. 543.
« Neustria pia, » p. 135-136.
Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la H.-Norm., » t. Ier, p. 86-87.
P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 130 et 131.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Neufchâtel-en-Bray, » p. 125.

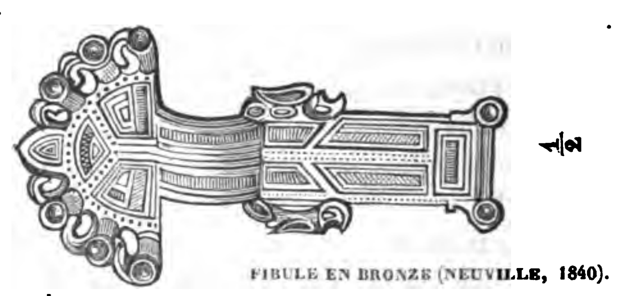
NEUVILLE-FERRIÈRES.

ÉPOQUE GAULOISE. — Dans le bois de *la Hatrelle*, sur la côte qui regarde Brémontier, M. Mathon a recueilli pour le Musée de Neufchâtel une hache en silex, tranchante et polie.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1761, un cultivateur de Neuville-Ferrières trouva, en labourant, soixante-cinq médailles en argent du temps des consuls romains. Elles appartenaient aux familles Julia, Pompeia, Cassia, Marcia, etc. L'une d'elles représentait le triomphe de Paul-Emile sur Persée et la Macédoine. Ces pièces précieuses, aujourd'hui perdues pour la science, étaient enfermées dans un caillou creux, sorte de tirelire primitive dont l'ou-

verture avait été rebouchée avec du ciment.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1840, il a été trouvé, dans le jardin du presbytère, une belle fibule en bronze, en forme de croix, et décorée de verroteries. Elle figure au Musée de Neufchâtel. — Nous en donnons la reproduction.



FIBULE EN BRONZE (NEUVILLE, 1840).

En 1863, en creusant la cave d'une maison nouvelle, située devant l'église, on a trouvé une dizaine de corps accompagnés de boucles, vases et couteaux. C'est alors que fut recueillie la plaque de ceinturon que nous reproduisons ici. Dès 1810 et 1811, on avait trouvé sur la place publique des cercueils de pierre contenant des corps avec sabres et lances de fer. A différentes reprises on a trouvé depuis des objets francs.



PLAQUE DE CEINTURON (NEUVILLE-FERRIÈRES).

Noël de la Morinière, « Essais sur le département de la Seine-Inférieure, » t. 1er, p. 48-49.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Neufchâtel, » p. 186.

P. de la Mairie, « Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur le Bray normand et le Bray picard, » t. 1er, p. 220.

SAINT-SAIRE.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1838, il a été recueilli à Saint-Saire une médaille gauloise en bronze. La même année, elle est entrée au Musée de Rouen.

ÉPOQUE ROMAINE. — Une note de M. Deville nous apprend qu'il a été rencontré à Saint-Saire des sépultures romaines à incinération composées de vases de terre et de verre. On a spécialement remarqué un gobelet en verre, un style en argent et une agrafe de même métal décorée de pierres fines. M. Deville a encore connu, provenant de Saint-Saire, des monnaies romaines en or, en argent et en bronze. La seule date qu'il nous ait donnée est 1838. — Au hameau du *Mesnil-Sagot*, M. Mathon a vu des tuiles romaines.

ÉPOQUE FRANQUE. — Une tradition conservée dans ce pays depuis longtemps, et recueillie dès le siècle dernier par l'abbé Godescard, originaire de cette contrée, prétend que saint Salve ou saint Saire (sanctus Salvius), évêque d'Amiens, natif d'*Augusta*, sur la Bresle, avait reçu de Thierry Ier la propriété de sa terre natale, où il s'était retiré. Cette tradition ajoute que, dans le désir de se sanctifier, il vint dans cette gorge du pays de Bray, et y établit un ermitage qui est devenu un monastère et enfin l'église paroissiale.

On est assez d'accord pour placer à Saint-Saire l'abbaye de Saint-Salve (Sanctus Salvius),

connue dès l'époque mérovingienne et qui existait encore sous les Carlovingiens. Organe et interprète de cette tradition, la *Gallia Christiana* place ce monastère dans la localité dont nous nous occupons. (Voir la carte du tome XI, dressée par Nolin en 1767.)

Les savants auteurs déclarent ignorer la date de cette pieuse fondation. Ils savent seulement que le célèbre testament d'Anségise, abbé de Fontenelle, mort en 831 ou en 833, accorde 10 sous d'or à cetté maison de prières: « 10 solidos ad Sanctum Salvium in Brago. » Ils ajoutent que cet établissement fut détruit par les Normands.

Mais telle est la force du passage des saints, que leur souvenir, comme leur trace, survit aux âges et aux révolutions. Dans l'église de Saint-Saire, on montre encore sous le chœur une crypte ancienne renfermant un puits où les pèlerins viennent prier et puiser de l'eau pour la boire et pour l'emporter

Saint-Saire est aussi une très ancienne propriété de l'église de Rouen, et l'une des prébendes du chapitre portait son nom. Cette donation paraît remonter aux rois francs, car une charte de Robert Ier, énumérant et confirmant les biens déjà donnés à la cathédrale dès le temps de Charles-le-Chauve, cite Saint-Saire cédé par Iola: « Sanctum Salvium quem Ioda dedit. »

ÉPOQUE INCERTAINE. — En 1771, en creusant la cave qui est sous le four du presbytère, on trouva des squelettes dont on ne sut assigner la date.

BIBLIOGRAPHIE.

« Chronicon Fontanellæ. » c. XVI.
Mabillon, « Annales ord. S. Benedict., » t. II, p. 542.
D'Achery, « Spicilegium, » t. III, p. 243.
Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Nor., » t. Ier, p. 114-116.
Godescard, « Vies des Pères martyrs, etc., » t. IX, p. 163, édit. de 1835 ou 1836.
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 122-23 et carte.
A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 10.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 33.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Neufchâtel, » p. 223, 227, 235-36.

NESLE-HODENG.

ÉPOQUE ROMAINE. — Près l'église on trouva des tuiles à rebords.

ÉPOQUE FRANQUE. — En avril 1862, il a été apporté au Musée de Neufchâtel un fragment d'ancienne poterie découvert à Nesle. M. Mathon attribue cette pièce aux temps carlovingiens.

AUVILLIERS.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1834, en creusant un fossé à la côte dite *le Mont-à-Caillot*, qui descend d'Auvilliers à Mortemer, on a trouvé un grand nombre de tuiles à rebords. Outre cette découverte enregistrée par M. Mathon, M. Deville a connu à Auvilliers des briques et des poteries romaines.

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Deville m'a signalé une motte ou un tumulus à Auvilliers.

BOUELLES.

Époque gauloise. — J'attribue à la période gauloise, mais à des temps voisins de la Conquête, les découvertes faites de 1842 à 1854 dans un champ du *Hallais*, voisin de la briqueterie dite de la *Maison-Rouge*, et au bord de la route impériale nº 29, qui mène de Neufchâtel à Aumale.

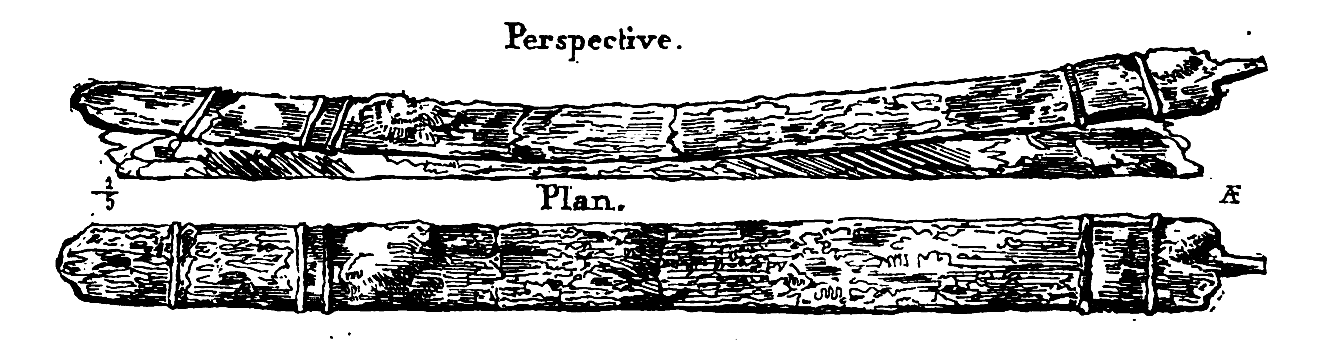
A 60 centimètres du sol, les ouvriers briquetiers n'ont cessé, pendant douze ans, de rencontrer des groupes de vases funéraires enveloppés dans une couche de terre cendrée et charbonnée. Ces groupes, placés à 2 mètres de distance environ, se composaient de quatre ou cinq vases réunis ensemble. La plupart avaient la forme d'écuelles; d'autres ressemblaient à des urnes.

En juillet 1854, on rencontra une urne ressemblant à une soupière et renfermant des



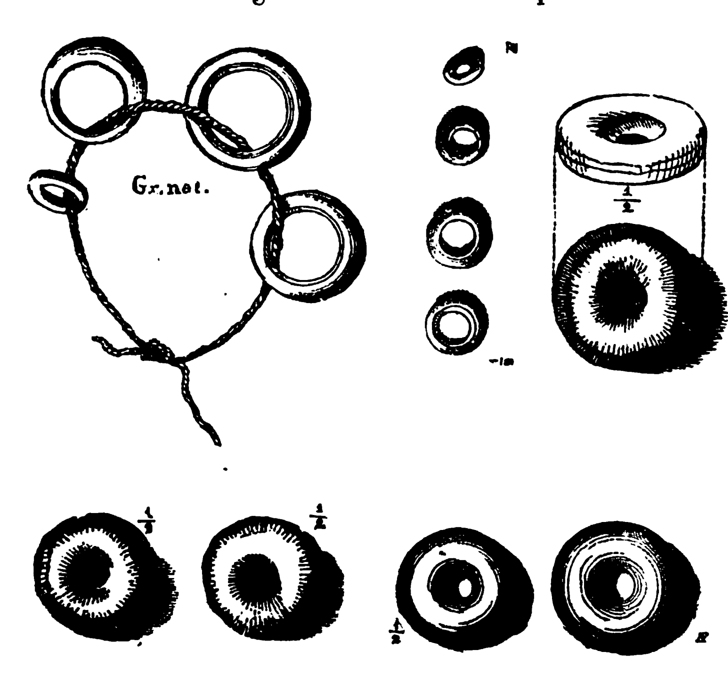
VASES GAULOIS (BOUELLES, 1854).

os brûlés, des perles d'os, des perles de silex et des rondelles en fer. Près de ce vase, fermé avec un couvercle à peu près semblable à lui, se trouvait une grande épée en fer large de 4 à 5 centimètres et longue de 80. Cette belle arme était renfermée dans un étui de fer large de 7 centimètres. Elle avait été déposée dans la tombe légèrement ployée et infléchie. — Nous reproduisons ici cette pièce rare, possédée aujourd'hui par le Musée de Neufchâtel.



ÉPÉE GAULOISE EN FER AVEC FOURREAU DE FER (BOUELLES, 1854).

Nous donnons également le dessin des perles ou anneaux en os qui ont dû former collier ou bracelet. Ces objets ont passé au feu, ainsi que les os. Nous plaçons à côté d'eux des perles de silex forées et polies avec le plus grand soin.



PERLES EN OS ET SILEX (BOUELLES, 1854).

Le Musée de Neufchâtel a recueilli les épaves sorties du cimetière de Bouelles. Nous y avons reconnu les fragments de dix à douze vases de terre. Le grain en est grossier; mais la couverte est tantôt lisse, tantôt rugueuse. La pâte, mal pétrie, présente une cassure celluleuse. En un mot, cette poterie reproduit, par sa forme et par sa nature, la céramique primitive de nos contrées. Les vases de Bouelles sont de la même famille que ceux de Moulineaux, de Saint-Wandrille, du Vaudreuil, de Port-le-Grand et de Sainte-Beuve-en-Rivière. Du reste, nous avons décrit les monuments sortis du sol du Hallais dans le chapitre XVII de nos *Sépultures gauloises*, *romaines, franques et normandes* (p. 397-410).

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans les terres voisines de la route impériale on trouve des tuiles romaines.

ÉPOQUE INCERTAINE. — A la côte de Cornemesnil, près du hameau de ce nom, on voit dans un taillis une butte circulaire haute de 4 à 5 mètres et d'environ 100 mètres de circonférence. Elle est entourée d'un fossé profond creusé de main d'homme. Au milieu du terrassement on a trouvé une muraille carrée qui a été détruite dans ces derniers temps.

M. de la Mairie nomme ce retranchement un *stativa* romain. Cela me parait un peu précipité.

P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 182.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 32.

L'abbé Decorde, « Notice sur un vase gallo-romain déc. au Hallais, en 1854, » in-18 de 15 p., Neufchâtel, 1854.

L'abbé Cochet, « Sépult. gaul., rom., franq. et norm., » p. 397-410.

GRAVAL.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée de Neufchâtel renferme une hache en silex provenant de Graval. Elle est datée de 1837, année de sa découverte.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — Les procès-verbaux de la Commission des Antiquités, pour l'année 1824, rapportent qu'à Graval, près Mortemer, un cultivateur trouva, vers 1814, un cercueil en pierre blanche d'un seul morceau, renfermant encore un squelette accompagné d'un sabre ou d'une épée et portant une boucle de ceinturon en bronze. Le tombeau a été brisé; l'arme et la boucle ont disparu. La présence d'une agrafe et la position sur le penchant d'une colline nous font naturellement penser à l'époque franque.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, » t. Ier, p. 77.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 346; 2e édit., p. 440.

SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Non loin des bords de l'Eaulne, sur la ferme de Tréhaumont, on a trouvé à plusieurs reprises, de 1825 à 1861, des débris de tuiles et de poteries romaines. Au milieu de ces divers débris antiques, on a remarqué un fragment de marbre noir veiné de blanc et une monnaie de bronze de Marc-Aurèle.

FRÉTILS (SECTION DE FLAMETS-FRETILS).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Le célèbre terrassement connu au moyen-âge sous le nom de *Fossé-du-Roy*, devait longer la paroisse de Frétils. Vers 1130, Henri Ier approuve la donation faite par Guillaume de Frétils (de Fretiaco), à l'abbaye de Foucarmont, de terres placées près du *Fossé-du-Roy*, « ad Fossatum regis. »

Estancelin, « Hist. des comtes d'Eu, » p. 20.

MÉNONVAL OU MÉNOUVAL.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au lieu dit *Tremont*, *Hautremont* ou *Hautrimont*, on a rencontré, vers 1860, des tuiles romaines. En 1864, M. de Girancourt a recueilli, dans une prairie, une meule à broyer en poudingue

VATIERVILLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée d'antiquités de Rouen possède une petite médaille gauloise en or, trouvée à Vatierville en 1848.

Époque incertaine. — Au hameau de Brémont, sur le bord de la basse-forêt d'Eu, on remarque un terrassement circulaire élevé d'environ 3 à 4 mètres au-dessus du sol et entouré d'un fossé profond de plus de 2 mètres. La circonférence de cette motte, prise au fond du *vallum*, est d'environ 100 mètres, et son diamètre est de plus de 30. Le centre du tertre est creux au lieu d'être bombé, ce qui distingue ce terrassement des travaux du même genre connus dans le département.

En 1863, M. de Girancourt et moi avons ouvert ce tertre, nommé dans le pays *la Butte aux Anglais :* nous n'y avons rencontré que du charbon de bois.

Sur ce même Vatierville, également au hameau de Brémont, M. Mathon m'a signalé, au sommet de la côte, une enceinte à peu près carrée que les gens du pays appellent *le Couvent.* Les murs, épais d'environ 2 mètres, se composent d'une maçonnerie en pierres sèches, ayant près de 60 mètres de long sur 30 de large.

FESQUES.

Époque gauloise. — Vers 1825, à la *côte de Gaubourg*, près le *Val-aux-Moines*, on a trouvé des monnaies gauloises. M. Deville, M. Fernel et M. E. Lambert en ont eu connaissance.

Époque romaine. — Au même endroit, et à peu de distance de la route impériale nº 28, qui conduit de Neufchâtel à Blangy, on a trouvé, sur un espace de 3 hectares, des boucles d'oreilles en ivoire, des épingles à tête d'ivoire, des anneaux en cuivre creux et de 9 centimètres de diamètre, des monnaies romaines en grand et en moyen bronze, des tuiles et de la poterie antiques.

En septembre 1832, M. Fernel y pratiqua quelques sondages, et il découvrit des tuiles à rebords et des débris romains de toute espèce.

A Fesques, comme partout ailleurs, les habitants du pays prétendent qu'il y eut là une *abbaye.* Cette opinion se rattache à un très grand nombre d'établissements romains.

Époque incertaine. — Sur la même côte, en montant vers la plaine, on voit des terrassements considérables qui semblent d'anciennes constructions militaires.

Fernel, « Notice sur des antiquités découv. en 1832 et 1833 dans l'arrond. de Neufchâtel, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xi, p. 174-175 et t. xxv, p. 535.

LUCY.

Époque gauloise. — A plusieurs reprises, on a trouvé, à Lucy, des statères gaulois en or. En 1827, on en recueillit une telle quantité dans le vallon appelé *la Queue-du-Mont*, que les deux orfèvres de Neufchâtel, qui les achetèrent et les firent fondre, en obtinrent

plus d'un marc d'or. En 1837, on trouva une nouvelle monnaie gauloise, au lieu dit *le Manet* ou *le Maneret*. Entrée au Musée de Rouen, elle a été décrite dans la *Revue numismatique* d'alors. Enfin, en 1840, on rencontra encore, à *la Queue-du-Mont*, un nouveau statère gaulois pesant six grains.

ÉPOQUE ROMAINE. — Les débris romains ne font point défaut à Lucy. En 1851, nous avons visité les terres labourées de *la Queue-du-Mont*, et nous les avons trouvées marnées de tuiles et de poteries antiques. Un acte du XIIIe siècle parle d'une ancienne voie (viam antiquam) passant par Lucy. Ceci ressemble fort à une route romaine. Cet acte, émané de Robert Poulain, archevêque de Rouen, en 1217, donne à notre village le nom de *Luciacum*, tandis qu'Eudes Rigaud lui prête celui de *Luchiacum*.

ÉPOQUE FRANQUE. — L'importance archéologique de Lucy se révèle surtout à l'époque mérovingienne. Nous ne rapporterons que pour mémoire les fouilles et découvertes que nous y avons faites en 1851, découvertes que nous avons racontées un peu partout, mais surtout dans notre *Normandie souterraine*.

En 1844, M. Suzémont, percepteur à Lucy, pratiquant un chemin d'exploitation dans un champ situé au bord de la route qui conduit de sa maison à l'église, trouva plusieurs squelettes accompagnés de vases et d'armures. Je distinguai surtout parmi ces trouvailles une lance en fer munie de deux crochets.

En septembre 1851, je pratiquai dans ce champ une fouille qui fut heureuse. Je trouvai environ trente squelettes déposés dans des fosses de craie. Aux pieds des morts, tournés vers l'orient, se trouvaient des vases en terre noire ou grise, comme à Londinières et à Envermeu; à la ceinture étaient des couteaux et des boucles; sur la poitrine reposaient des fibules. J'ai recueilli trois fers de lance placés près de la tête, un beau style en bronze et quelques bronzes romains malheureusement frustes.



PLAQUE DE CEINTURON EN BRONZE (LUCY, 1851).

Mais la découverte la plus importante fut une plaque de ceinturon en bronze, que nous reproduisons ici. Placée à la ceinture d'un guerrier, elle couvrait cinq tiers de sol d'or qui avaient été cachés dans le cuir même du baudrier. Nous avons reproduit souvent

et nous reproduisons ici, mais très imparfaitement, ces curieuses monnaies, déposées au Musée de Rouen. D'après les numismatistes qui les ont examinées, elles seraient du VIIe siècle. La première peut remonter à 640, et la dernière toucher à l'an 700. Les noms de seigneurs monétaires que l'on a cru lire sur ces triens sont : BEREBODES, ALEMVNDVS, DOMNIGIZILE et ADO ou ADON; ceux des villes ou des ateliers étaient : BVRDIGALA (Bordeaux), VATVNACVM, TVRONV (Tours), DO..VER et ANSE. On peut lire sur ce sujet les observations de M. Thomas, habile numismatiste de Rouen. — La plupart des objets francs trouvés à Lucy sont entrés au Musée de Rouen; quelques-uns sont demeurés au Musée de Neufchâtel.



CINQ TIERS DE SOL D'OR DU VIIe SIÈCLE (LUCY, 1851).

BIBLIOGRAPHIE.

« Note sur cinq monnaies d'or trouvées dans le cimetière mérovingien de Lucy, près Neufchâtel, en 1851, » in-8° de 8 p. et pl., Rouen, Péron, 1852.

« Revue de Rouen, » année 1852, p. 313-320 et pl.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie, » t. XIX, p. 477-483 et pl.

« Bulletin monumental, » t. XVIII, p. 268-275.

« La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 245-253; 2e édit., p. 297-304 et pl. IX.

Girardin, « Analyses de plusieurs produits d'art d'une haute antiquité, » p. 29-31 et pl. 3.

Id., « Précis analyt. des travaux de l'Acad. de Rouen, » année 1851-52, p. 171-72 et pl.

Roach Smith, « Collect. antiq., » vol. II, p. 211 et pl. XLIX.

« Bulletin du Comité de la langue, de l'hist. et des arts de la France, » année 1853, n° 2, p. 117-118.

De la Saussaye, « Revue numismatique, » t. III, p. 82, pl. III, fig. 1; t. IV, p. 316, pl. XIII.

E. Lambert, « Essai sur la numismat. gaul. du Nord-Ouest de la France, » pl. VI, n° 3.

MORTEMER-SUR-EAULNE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée de Neufchâtel possède une charmante petite hachette en serpentine provenant de Mortemer. La collection de M. Joly, établie dans l'enceinte même du château, présente un fragment de hachette en silex sorti des ruines. — Des monnaies gauloises en or ont été trouvées sur le plateau qui domine le castel normand. L'une d'elles est entrée en 1839 dans le Musée de Rouen.

Sur la côte du château existe un gros poudingue appelé *la Pierre*. En 1836, M. E. Gaillard le signalait à la Commission des Antiquités comme pouvant être druidique.

ÉPOQUE ROMAINE. — Je tiens de M. Mathon que l'on a trouvé des monnaies romaines à Mortemer, et, de M. Deville, que l'on y a recueilli des vases en terre cuite dont la destination paraît funéraire. Six sont entrés au Musée de Rouen en 1835. En 1839, la même collection archéologique a acquis un grand bronze de Clodius Albinus, venant de Mortemer.

ÉPOQUE FRANQUE OU NORMANDE. — On ne saurait s'occuper de Mortemer sans saluer les gigantesques débris du château de la famille de Mortemer, si illustre en Angleterre et

en Normandie. Le moine Benoît de Sainte-Maure a célébré ce castel dans sa Chronique, et c'est près de lui que l'on place la grande bataille de 1055 entre les Français et les Normands.

Assez près de ce château, on remarque un terrassement énorme dont on ne peut déterminer la forme ni le but. Ce grand mouvement de terrain doit remonter à une haute antiquité.

M. Mathon me signale encore à Mortemer un reste de tour ronde qu'il croit antique. Il pense que cette construction en brique, silex et pierre de moyen appareil, pourrait être antérieure à la châtellenie.

Époque incertaine. — Je crois devoir ranger parmi les choses que je n'ai pu classer avec connaissance de cause les différents objets que M. l'abbé Decorde assure avoir été trouvés dans les fossés et parmi les débris du château de Mortemer. Ce sont des fers de flèche, des éperons, des clés, des boucles, une lance, des monnaies, une portion de chaudière en cuivre. M. Joly, propriétaire des ruines, en conserve chez lui une partie; une autre a été offerte au Musée de Rouen.

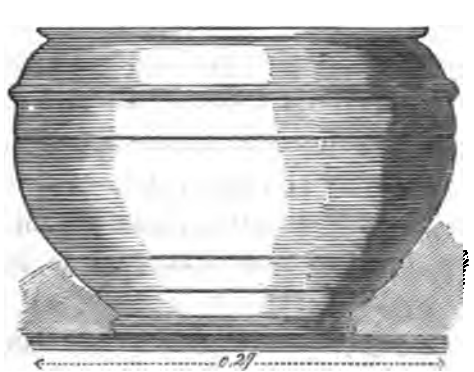
L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel-en-Bray, » p. 164-75.

« Procès-verb. de la Commiss. des Antiquités de la Seine-Inf., » t. Ier, p. 77, 223, 224.
E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm. » t. xxv, p. 535.

SAINTE-BEUVE-EN-RIVIÈRE.

Époque gauloise. — Dans la partie de cette commune qui est enclavée dans la basse-forêt d'Eu, au triége de la *Mare-des-Cendriers*, des terrassiers ont découvert un cimetière gaulois. Traçant au mois de juillet 1862 le chemin de grande communication nº 60, de Neufchâtel au Vieux-Rouen, ils rencontrèrent des groupes de vases qu'ils brisèrent sans miséricorde.

Averti de cette découverte en octobre 1863, je me rendis à l'endroit indiqué, et, de concert avec M. de Girancourt, conseiller général de Blangy, j'y tentai une fouille archéologique. Elle ne fut pas sans succès, puisqu'elle nous révéla deux groupes de sépultures gauloises. L'un se composait de quatre vases en terre grossière déposés côte à côte à 75 centimètres du sol. Un seul était entier et il ressemblait à une gamelle ou soupière. — Nous en donnons ici le dessin. — L'autre groupe consistait en une seule coupe grossière surmontant un dépôt d'ossements incinérés, simplement déposés dans le sol, ce qui est bien la sépulture belge de nos contrées. — Nous donnons ici ce vase.



VASE GAULOIS (1863).



VASE GAULOIS.

D'autres vases et fragments de vases ont encore été rencontrés dans la tranchée. Nous pouvons citer le petit vase dont nous reproduisons ici l'image. Ces divers objets sont entrés soit dans la collection départementale, soit dans celle de M. de Girancourt.

1/3

VASE GAULOIS (1863).

Époque romaine. — Dans l'église de Sainte-Beuve, on voit un chapiteau de colonne en marbre blanc et d'ordre composite, servant de bénitier. Ce chapiteau nous paraît antique et doit provenir des ruines romaines d'Epinay, où M. Mathon a connu dans sa jeunesse un chapiteau en pierre d'ordre toscan ou romain.

« Journal de Neufchâtel, » du 6 octobre 1863.
« Journal de Rouen, » du 8 octobre 1863.
« Nouvelliste de Rouen, » du 8 octobre 1863.
« Moniteur universel, » du 11 novembre 1863.

ÉPINAY (section de Sainte-Beuve-en-Rivière).

Nous avons dit, page 433 de cet ouvrage, que le nom d'Épinay était un bon indice d'antiquités. Aucun exemple ne démontre mieux la vérité de cette assertion que le hameau d'Épinay situé près de Mortemer, aux sources de l'Eaulne. La quantité d'anciens monuments qu'on y rencontre est considérable. C'est au point que l'opinion publique y place une *ville* disparue, que la tradition du pays appelle *le Vieux-Neufchâtel*. Pour nous, Épinay recèle le squelette d'une station romaine.

Époque gauloise. — Plusieurs monnaies gauloises sont sorties du sol d'Épinay. M. Deville m'a cité des monnaies anépigraphiques, une médaille de bronze à la légende ATISIO, et une autre de la ville de Rouen avec les noms de SVTICOS et de RATVMACOS. J'ai vu au Musée de Neufchâtel dix ou onze monnaies gauloises en bronze provenant d'Épinay. Sur l'une d'elles, j'ai lu le nom d'ATISIOS. De son côté M. E. Lambert, dans son second *Essai sur la numismatique gauloise*, décrit et reproduit quatre curieuses pièces de potin, trouvées à Épinay, et qu'il attribue à la première période celtique. Ces pièces, en effet, sont coulées et d'une grande grossièreté. Il cite aussi cinq monnaies de bronze parmi lesquelles il reconnaît le type de VIRICIV.

Époque romaine. — Mais ce sont surtout des restes romains que l'on découvre à Épinay, et cela depuis longtemps. Nous tenons de M. Mathon que, dès 1809, on a trouvé dans des vases, qui furent brisés alors, environ quatre mille monnaies de bronze appartenant aux empereurs Auguste, Tibère, Néron, Vespasien, Domitien, Trajan, Adrien, Ælius, Antonin, Marc-Aurèle, Lucius Verus, Commode, Septime Sévère, Géta, Caracalla, Maximien, les deux Philippe, et les impératrices Sabine, Faustine mère et fille, Lucile, Julia Domna, Julia Severa et Julia Mammæa.

Le Musée de Neufchâtel a recueilli une partie de ces monnaies, ainsi qu'une bonne portion des épaves antiques d'Épinay. Le Musée de Rouen a acheté les meilleures, et elles sont aujourd'hui l'un de ses ornements.

A partir de 1824 surtout, l'attention s'est portée sur les découvertes d'Epinay. C'est aux efforts tentés par MM. Fernel, avocat, Mathon, bibliothécaire, et Cartier, sous-préfet de Neufchâtel, que l'on doit les premières révélations sur ce point intéressant.

En 1824, la Commission des Antiquités en fut saisie, et nous les trouvons inscrites dans les procès-verbaux de cette année. Le 10 avril, elle reçut pour le Musée départemental un beau plat en bronze, ainsi qu'un vase, trouvé avec des médailles du IIe et du IIIe siècle.

En 1840, la Société des Antiquaires de Normandie publia une note de M. Fernel, dans laquelle il expose que, le 8 mai 1832, dans une pièce de terre de 15 hectares qui surmonte un labour de 2 hectares nommé *le Champ-des-Tombeaux*, on a trouvé des tuiles romaines, un style bien conservé, de la poterie rouge à reliefs et un fragment de coupe en verre.

Dans une pièce de 8 hectares fut recueillie une meule en poudingue. En 1833, M. Fernel fit des fouilles dans ce champ et rencontra des poteries noires, des ossements d'animaux, des bois de cerfs, des os d'aurochs, des ossements humains, des monnaies de bronze du Haut-Empire et un trépied en cuivre brisé.

Je me suis assuré que les débris antiques se trouvent, à Épinay, sur un



BUSET DE SILÈNE EN BRONZE (ÉPINAY, 1842).



STATUETTE DE MERCURE EN BRONZE (ÉPINAY, 1842).

espace de plus de 2 kilomètres. On m'a dit que le propriétaire des terres s'était enrichi avec les monnaies d'or antiques, tant elles y ont été abondantes.

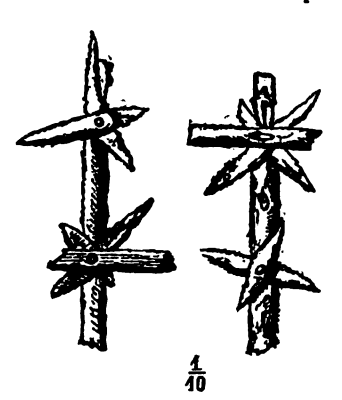
Les principales conquêtes que le Musée de Rouen a faites à Épinay sont des monnaies romaines en or, en argent et en bronze, des poteries rouges avec marques de fabricant, telle que : COS... et MANSVETIO.

Mais on doit citer par-dessus tout deux bustes de Silène en bronze et une jolie statuette de Mercure du même métal. Ce dieu ailé et couronné de roses est assis sur un rocher ; ses yeux sont inscrustés d'argent ; sa pose est ravissante : c'est un petit chef-d'œuvre de la statuaire antique que nous donnons à la page ci-contre. Trouvés en 1842 par M. Desquinemare, ces trois objets sont devenus, en 1846, la propriété de notre Musée départemental. — Les deux bustes, dont nous reproduisons un seul spécimen (1), sont hauts de 75 millimètres. La figurine de Mercure compte 14 centimètres. Ces trois images ont été achetées 250 fr.

M. Desquinemare nous a assuré avoir trouvé ces trois statuettes près d'une muraille antique où étaient pratiquées des niches laraires. Le même cultivateur nous a également parlé d'un canal et de cubes de mosaïque pavant un appartement.

Alléché par ces curieuses découvertes, M. Deville fit pratiquer à Épinay des fouilles qui ne rapportèrent que quelques débris et des noms de potiers.

Mais c'est surtout la Bibliothèque de Neufchâtel qui s'est enrichie et presque formée des épaves romaines d'Épinay. Nous y signalerons spécialement un nombre considérable de ferrures qui semblent avoir été destinées à garnir des portes antiques. Nous reproduisons ici les deux plus importants spécimens de ce genre de ferronnerie. On remarquera la ressemblance de ces pentures avec celles de Caudebec-lès-Elbeuf reproduites à la page 223 de ce recueil. Ces nombreuses ferrures ont été surtout recueillies en 1830 et en 1831. On montre également une suite de tuiles à rebords alternées de tuiles convexes qui semblent se raccorder entre elles. Le Musée garde aussi des meules à broyer en poudingue.


$\frac{1}{10}$

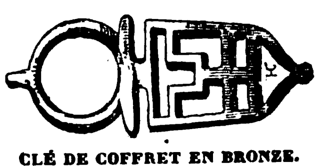
FERRURES ROMAINES (ÉPINAY, 1831).

La céramique y est représentée par de nombreux morceaux. Mais, parmi ces derniers, nous distinguerons seulement un fragment de vase rouge offrant le nom de MISSI ; deux fonds de soucoupe qui répètent le nom de SEVERI, et un autre qui donne celui de CACAVA, déjà apparu dans la forêt de Maulévrier. Une des pièces les plus remarquables est un plat en terre noire à couverte ardoisée, au fond duquel on lit trois fois l'estampille de MEDI. Enfin, parmi les diverses pièces antiques, nous signalerons spécialement une belle passoire en terre blanche. La passoire romaine est commune en bronze ; mais elle est rare en terre cuite. Cela se comprend, quoique la terre soit plus commune que

(1) Nous devons la reproduction de ces deux images à la bienveillance et au talent de M. E. Nicolle, courtier à Rouen

le métal. Mais le bronze se conserve mieux que la poterie. — N'omettons pas une chose assez rare dans son genre: c'est une tablette à écrire en schiste malheureusement mutilée.

Le métal est surtout richement représenté à Épinay. Nous avons déjà parlé du fer, et nous n'avons pas cité, au milieu de clous de toutes sortes et de toutes dimensions, cinq clés et plusieurs styles en fer. Le bronze a donné une patère un peu brisée, une jolie anse de coffret, une charmante clé de coffret en bronze que nous reproduisons et deux médailles de Constantin fourrées en or.



CLÉ DE COFFRET EN BRONZE.

Enfin l'osserie peut revendiquer quatre ou cinq plaquettes carrées, triangulaires ou losangées, ornées sur la surface de doubles cercles gravés en creux. Ces plaquettes se rencontrent communément dans les stations romaines. Nous en avons vu à Lillebonne, à Rouen et à Caudebec-lès-Elbeuf. Celles d'Épinay ont passé par le feu comme les plaquettes de la Bibliothèque de Dieppe qui proviennent des incinérations de Caudecôte.

La Commission des Antiquités possède dans ses cartons de beaux dessins coloriés des statuettes d'Épinay.

BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 134-35; 2e édit., p. 152-53, 180.

« Procès-verbaux de la Commission des Antiq. de la Seine-Inférieure, » t. Ier, p. 76-77, 327, 364, 372.

Guilmeth, « Descript. hist., géogr., stat. et mon. des arrond., » t. III, p. 32.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Neufchâtel-en-Bray, » p. 200.

Fernel, « Notice sur des antiq. découv. dans l'arrond. de Neufchâtel-en-Bray, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 173-74.

E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXV, p. 476-78, pl. 1, fig. 14, 16, 17, 28, pl. XI, fig. 12, pl. XII, fig. 5, 6, 7, 8.

« Magasin pittoresque, » année 1865, t. XXXIII, p. 243-244.

CANTON DE SAINT-SAËNS.

SAINT-SAËNS.

Ce bourg important dut être habité à toutes les époques; cependant, jusqu'à présent, quoique nous l'ayons bien interrogé, il est loin de nous avoir donné la série de monuments que nous sommes en droit d'en attendre. Jusqu'à un certain point, l'histoire ici est plus riche que l'archéologie. Néanmoins, nous y verrons des vestiges de toutes les périodes.

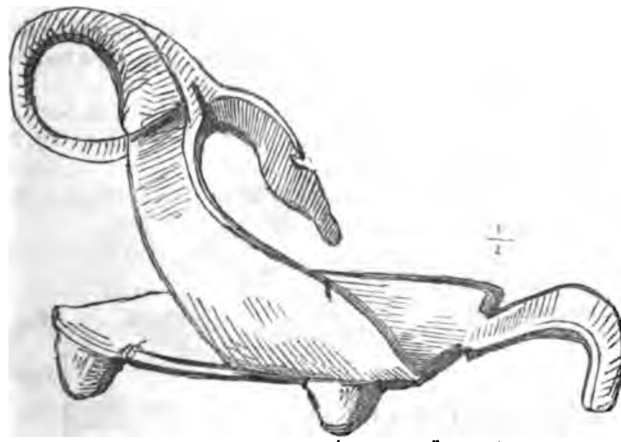
ÉPOQUE GAULOISE. — M. Buzot, propriétaire à Saint-Saëns, possède plusieurs hachettes de silex recueillies sur le territoire de ce bourg. Le Musée de Neufchâtel montre aussi des haches de pierre provenant du Mesnil-Bénard, hameau de Saint-Saëns. De son côté, M. Lambert, de Bayeux, cite des monnaies gauloises trouvées à Saint-Saëns.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au Lihu, hameau connu pour une ancienne verrerie, on a trouvé, vers 1860, des monnaies de bronze du Haut-Empire, possédées par M. Sévry, instituteur à Saint-Saëns.

Dans une excursion archéologique qu'il fit à Saint-Saëns, en 1835, M. E. Gaillard raconte avoir vu des débris romains. M. Deville, dans les notes qu'il nous a communiquées, a connu au Câtelier des briques et des poteries antiques. M. Guilmeth dit la même chose.

Le genre de monument antique qui abonde le plus à Saint-Saëns, c'est la meule à broyer en poudingue. Le pays en est véritablement semé.

Mais ce qui est plus intéressant qu'ailleurs, c'est qu'il a dû exister sur ce territoire d'importantes fabriques de meules. Ces fabriques eurent lieu dans le *bois de l'Abbaye* et dans celui qui surmonte la propriété de M. d'Haussez. Sur ces deux points, on voit d'énormes fosses accompagnées de buttes très élevées. Là, le poudingue abonde, et l'on ne saurait douter que ces grands mouvements de terrain ne soient des restes d'extraction. Des recherches faites sur le sol nous ont montré une quantité de meules à l'état de formation : ce sont des ébauches et des essais abandonnés par les anciens industriels (1).



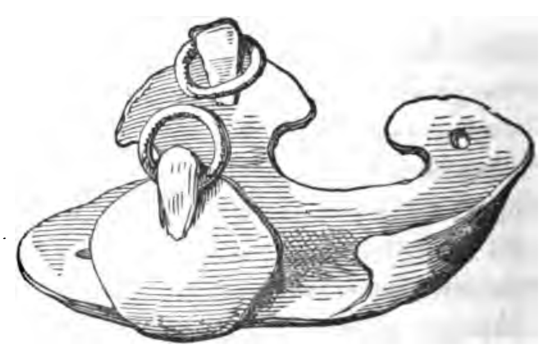
HIPPOSANDALE EN FER (SAINT-SAËNS, 1861).

En 1861, dans les défrichements des bois de l'Abbaye, on a trouvé une hipposandale en fer (2), chose assez rare dans notre département, puisque je n'en connais encore qu'à Archelles, près Arques, et à Caudebec-lès-Elbeuf, l'ancienne *Uggate*. Celle de Saint-Saëns a été recueillie par M. Chevreaux, qui a bien voulu nous en communiquer le dessin ci-joint. — On connaît à Saint-Saëns un lieu nommé *la Salle*. Il est très vraisemblable qu'il y existe des antiquités romaines.

(1) Saint-Saëns ne serait pas, dans notre département, la seule localité où l'on aurait fabriqué des meules de poudingue. Nous avons cru en reconnaître un atelier, en 1863, dans les *fosses ferrières* du Bois-des-Hogues. (Voir cet ouvrage, p. 370, 373.) — Au *carrefour de la Futaie*, à Fleurines (Oise), on trouve des meules antiques en si grande quantité, qu'on suppose qu'il a existé là un centre de fabrication de ces instruments. (Woillez, « Répertoire archéologique de l'Oise, » p. 191.) — On peut consulter à propos de meules à broyer, M. Guérard, « Polyptique d'Irminon, » t. 1er, part. II, p. 632, 633.— « Cartulaire de Saint-Père de Chartres, » t. 1er, p. 11.— Les députés de Rennes aux États-Généraux de 1789, nous apprennent que l'âpreté des seigneurs baniers de la Bretagne était telle, que les paysans étaient revenus aux moulins à bras de la Gaule pour se soustraire aux pertes que leur imposait la banalité. Les seigneurs, en vertu d'un droit nommé *suite du moulin*, leur vendaient souvent fort cher la faculté de broyer entre deux pierres une mesure d'orge ou de sarrazin; faute par eux d'acquitter *la suite du moulin*, leurs meules étaient brisées. Louandre, « Journal gén. de l'Inst. publique, » du 6 juillet 1864, p. 415, t. XXXIII, n° 27.

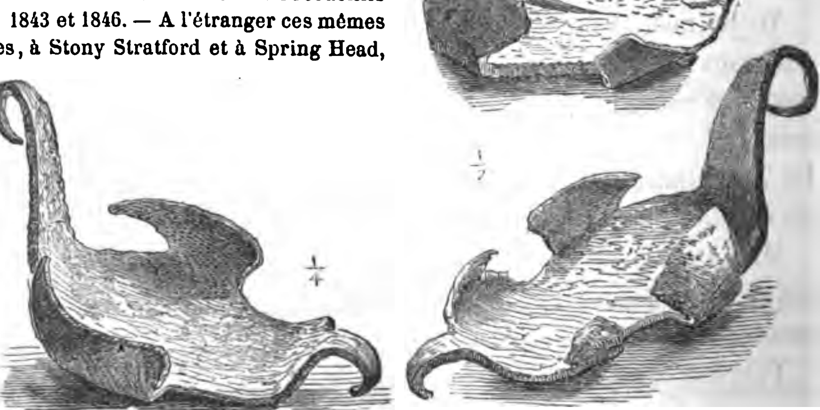
(2) Saint-Saëns n'est pas le seul point de la Seine-Inférieure où s'est rencontrée la pièce de fer que nous nommons hipposandale. Nous en avons trouvé à Arques, en 1853, dans l'établissement romain d'Archelles: d'autres ont été

Dans les terrassements pratiqués en 1865 pour l'ouverture du chemin de grande communication nº 38 de Saint-Saëns à Nolléval, on a rencontré au pied de la colline et dans l'enceinte même de l'ancienne abbaye des masses de tuiles à rebords, des faitières,



HIPPOSANDALE EN FER (VIEIL-EVREUX).

extraites du sol de Caudebec-lès-Elbeuf (l'ancienne *Uggate*) et sont conservées à Louviers, par M. Lalun. Les analogues, que nous connaissons en Normandie, ont été rencontrées à la Rivière-Thibouville (Eure), à Vieux, près Caen, que l'on croit *Arægenus*, et au Vieil-Évreux (l'antique *Mediolanum*). Les trois sabots de Vieux se voient au Musée de Caen. Nous reproduisons ici un des sabots d'Évreux déjà édité par Roach Smith et par MM. Bonnin et Chevraux. (Bonnin, « Fers antiques trouvés au Vieil-Évreux (Eure), » in-4° de 11 p. avec 3 pl., Évreux, 1840. — Id., « Antiquités gallo-rom. du Vieil-Évreux, » atlas, pl. XLI. — Chevraux, « Bulletin monumental, » t. VI, p. 473, p. V. — Roach Smith, « Collectanea antiqua, » vol. III, p. 128. — Namur, « Public. de la Soc. archéol. du Luxemb., » t. IX, p. XCIII.) — Dans le reste de la France des hipposandales ont été recueillies : au Châtelet (Grivaud de la Vincelle, « Arts et métiers des anciens, » pl. XIV, fig. 15; pl. CXXVII, fig. 1, 2 et 3); à Dijon (« Bulletin mon., » t. VI, p. 473; « Collect. antiq., » vol. III, p. 128); à Autun (« Bull. mon., » t. VI, p. 473-74; « Collect. antiq., » vol. III, p. 128); à Troyes (Thiollet, « Congrès archéol. de France : séanc. gén. de Troyes, en 1853, » p. 375, 378, fig. 1 et 2); à Montbéliard (« Bull. mon., » t. VI, p. 474; « Collect. antiq., » vol. III, p. 128); à Mandeure, près Montbéliard (L'*Epamanduodurum* des Itinéraires); à Scrupt et à Remennecourt dans l'ancienne Lorraine (« Le Tombeau de Childéric Ier, » p. 153-54). — Dans une lettre particulière M. de Pibrac nous apprend qu'il a trouvé à Saint-Euverte-d'Orléans une hipposandale, en 1863 ou 1864. Il en possède une autre trouvée près Saint-Ay, dans le Loiret. — Nous reproduisons ici les trois fers lorrains recueillis par M. de Widranges, en 1840, 1843 et 1846. — A l'étranger ces mêmes fers se sont produits : à Londres, à Stony Stratford et à Spring Head, dans le Kent (Roach Smith), « Collectanea antiqua, » vol. III, p. 128; id., « Catalogue of the Museum of London antiquities, » p. 77; Namur, « Public. de la Soc. archéol. du Luxemb., » t. IX, p. XCIII). — Dans le Luxembourg, le seul camp de Dalheim en a montré dix, de 1851 à 1855. (« Publications de la Soc. archéol. du Grand-Duché de Luxembourg, » t. VII, p. 185, pl. X, fig. 25; t. IX, p. 126, et t. XI, p. 93-94, pl. III, fig. 21 et 24). — M. de Bonstetten en signale un trouvé, en 1758, à Culm, près Avenches (Suisse), (Schmidt, « Recueil d'antiq. trouv. à Avenches, Culm, etc., » p. 88, pl. V, fig. 2, in-4°, Berlin, 1760), et M. Troyon m'en a cité quatre recueillis sur un squelette de cheval dans les ruines romaines des Granges (canton de Vaud). — Enfin MM. Roach Smith et Namur prétendent qu'en Hollande la coutume des hipposandales est encore habituellement pratiquée (Roach Smith, « Collect. antiq., » vol. III, p. 129; Namur, « Public. de la Soc. archéol. du Luxembourg, » t. XI, p. LCIV; « Le tombeau de Childéric Ier, » p. 163).



HIPPOSANDALES EN FER (REMENNECOURT ET SCRUPT, 1840-46).

des étuves, des briques antiques, un bronze romain et des fragments de poterie gallo-romaine.

ÉPOQUE FRANQUE. — Le grand monument de l'époque franque, c'est la fondation du monastère du Camp-Souverain ou du Camp-Soudain par Sidonius, moine de Jumiéges, en 670 selon les uns, en 675 selon les autres. Sidonius, connu en français sous le nom de Saëns, était un pauvre enfant irlandais ou écossais, qui, ayant été racheté par les religieux de Jumiéges, devint novice de ce monastère et disciple de saint Philbert. Il resta dans la grande abbaye des bords de la Seine jusqu'à ce que saint Ouen, évêque de Rouen, lui enjoignît à son tour de fonder une colonie dans le bassin de la Varenne. Il fut aidé par Thierry Ier, fils de Clotaire III, qui lui donna le terrain. Pendant quelques années, il eut pour disciple et pour compagnon saint Leufroy, qui ne quitta cette solitude, en 686, que pour aller fonder, sur les bords de l'Eure, l'abbaye de la Croix.

Après avoir accompagné saint Ouen au tombeau des saints apôtres, saint Saëns mourut le 14 novembre 689 ou 695, et fut inhumé dans sa propre église. Où était située cette église, comme ce monastère? C'est ce que nous ne saurions dire depuis sa destruction par Hastings et ses Normands du IXe siècle.

La tradition assigne deux places au monastère primitif comme au tombeau de saint Saëns : la ferme du *Camp-Souverain*, voisine de la forêt d'Eawy, à 3 kilomètres du bourg et où se trouve la *mare du Puits-Merveilleux*, ou bien la butte du *Câtelier*, voisine du bourg et de l'ancien château. Là se trouve une fontaine vénérée dite du *Bienheureux saint Saëns*. On y vient en pélerinage et même en procession dans les sécheresses.

Aucun document historique, aucun monument archéologique, n'est venu jusqu'à présent nous révéler le lieu précis du séjour et du tombeau de Sidonius. Nous savons seulement que son œuvre fleurit longtemps, et qu'au VIIIe siècle, saint Laude ou saint Landon, abbé de Fontenelle, gouvernait en 731 cette maison, appelée alors *Cella Sancti Sidonii*. En 734, Charles Martel confirma les dons et priviléges de cette fondation. On croit qu'elle fut détruite par les Normands vers 860.

MM. Deville et Guilmeth parlent de tombeaux de pierre et de plâtre trouvés à Saint-Saëns, sans donner la date de ces découvertes. Par leur nature, ces cercueils pourraient être reportés à l'époque franque.

PÉRIODE NORMANDE ET ÉPOQUE INCERTAINE. — Nous devons ranger parmi les monuments d'une époque incertaine les lieux nommés par la tradition *le Camp-Auger* et *le Camp-Tillou*, où l'on remarque d'anciens retranchements.

La butte dite du *Câtelier* peut être antique, comme elle peut n'être aussi que le débris de la forteresse normande de Saint-Saëns, car on sait que Saint-Saëns joua un rôle dans l'histoire de Normandie, sous les fils du Conquérant. Le château, donné en partage par Robert Courte-Heuse à Lambert de Saint-Saëns, avait sous lui les forteresses d'Arques et de

Bures, et, un dimanche de l'année 1106, il protégea l'évasion de Guillaume Cliton, l'infortuné fils de Robert, poursuivi par les gens de Henri Beauclerc.

Au commencement du XVIIe siècle, il existait encore au *Câtelier une apparence de vieilles murailles avec mottes et fossés*, cour et arrière-cour. En 1806, la triple enceinte de fossés ne présentait pas moins de 10 mètres de profondeur sur une largeur égale. On connaissait également le château de *la Butte* dans la prairie de la Salle. Des fouilles faites en 1777 y découvrirent un escalier de pierre. En 1626; on indiquait aussi *la place d'un château ruiné*. Enfin, en 1777, on a trouvé un chemin de 30 pieds de large à chaussée épaisse.

Comme dernier vestige de l'histoire de Saint-Saëns, nous citerons la tradition d'anciennes forges qui auraient existé dans ce pays dès la plus haute antiquité. Pour preuve de cette industrie disparue déjà depuis longtemps, le peuple cite la *rue des Forges* et la *rue d'Enfer*. Pour nous, nous ajouterons ces restes de fourneaux, ces masses de scories et de machefer, que rend partout le sol quand on l'interroge avec le louchet et la bêche.

Saint-Saëns est un lieu remarquable pour ses fontaines sacrées, outre la source du *Câtalier* dédiée au patron du Bourg, il y a encore la fontaine de Saint-Martin, près la chapelle de Saint-Martinet, et la fontaine de Sainte-Marguerite, près l'abbaye des Bernardines.

BIBLIOGRAPHIE.

Fridegode, « Vita S. Audoeni Rothom. archiepiscopi. »

« Neustria pia, » p. 335-337.

Mabillon, « Ann. ord. S^ti Bene., » t. 1er, lib. 16, p. 522.

Id., « Acta ss. ord. S^ti Bened., » Soc. III, p. 583.

Ménard, « Observations sur le martyrologe bénédictin, » au 14 novembre.

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 122.

Boll., « Acta Sanctorum, » mens febr., « Vit. S. Ansbert. »

Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. 1er, p. 103-105.

D. Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. III' p. 644, t. IV, p. 17.

« Hist. de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumiéges, » Mss. in-folio de 1762, p. 12 et 13, à Jumiéges, chez M. Lepel-Cointet.

D'Yeppes, « Chronic. ord. S. Benedict., » t. II, ad annum 677.

Baillet, « Vie des Saints, » t. III, 14 novembre.

« Histoire de Saint-Saëns, » Mss. de 18 pages in-folio, rédigée par M. E.-R. Bosquier, en 1806, et conservée au château du Quesnay par M. Hély d'Oissel.

Bosquier, « Notice sur Saint-Saëns, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de France, » t. IV, p. 128-133 (1823).

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 7, t. XXIV, p. 362.

E. De Duranville, « Notice sur la vallée de la Varenne, » dans la « Revue de Rouen, » année 1851, p. 193-212, 289-310.

E. De Duranville, « Saint-Saëns, » dans la « Revue de Rouen, » année 1845, p. 155-158; mars 1845.

Id., Articles insérés dans la « Revue de Rouen, » in-8° de 16 p., Rouen, 1845.

« Bulletin monumenlal, » t. XXIX, p. 37.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 208-10 et 223.

P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. II, p. 150-51.

L'abbé Cochet, « Notice hist. et archéol. sur l'église et l'abbaye de Saint-Saëns, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XX, p. 442-457.

« Revue de la Normandie, » 1re année, p. 797-98.

E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXV, p. 535.

PERDUVILLE (SECTION DE BOSC-MESNIL).

ÉPOQUE ROMAINE — Vers 1780, on a trouvé à Perduville un dépôt de monnaies romaines en argent. Le Musée de Neufchâtel possède un Caracalla venant de cette collec ion

qui était considérable. On assure que les pièces étaient dans un vase, à 50 centimètres du sol.

SAINT-MARTIN-OSMONVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1857, on a trouvé, au hameau de Bréquigny, un certain nombre de monnaies de bronze du Haut-Empire. Parmi celles que conserve M. Sévry, instituteur à Saint-Saëns, j'ai reconnu une Faustine et un Auguste, au revers de l'autel de Lyon. M. Léopold Quenouille, de Saint-Saëns, m'a montré un grand bronze de Lucius Verus et un autre de Didia Clara, qu'il assure provenir du même endroit. Cette dernière pièce est rare. — Sur Saint-Martin, il existe un hameau appelé *La Salle.* Ce nom est presque toujours un indice d'antiquités.

ÉPOQUE INCERTAINE. — En terrassant et en nivelant le sol qui environne le château d'Osmonville, appartenant à M. Bouctot, on a trouvé, à diverses reprises, des squelettes humains, dont il est malaisé de déterminer la date.

En face de la ferme du *Fontenil*, on remarque dans la colline qui est vers *Mauray* des terrassements auxquels on donne le nom de *Fort* et auxquels se rattachent des traditions de guerre.

BEAUMONT-BEUSEMOUCHEL (SECTION DE ROQUEMONT).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Sur le tracé du chemin de fer de Rouen à Amiens, on remarque un tertre nommé *la motte du Grand-Parc.* On pense que cette butte doit disparaître par suite des travaux de la voie ferrée.

MONTÉROLLIER.

ÉPOQUE ROMAINE. — Une extraction de caillou pour la bâtisse fut pratiquée, en juillet 1863, dans un herbage de la ferme de *Bellevue,* appartenant à M. Bouctot, conseiller général du canton de Saint-Saëns. Ce travail amena la découverte d'un important et curieux édifice romain dont le mérite ne fut bien constaté que lorsqu'il avait en grande partie disparu. Une fouille que j'y pratiquai au mois d'octobre de la même année me fit reconnaître un beau mur romain épais de 65 centimètres et revêtu de ciment rouge. L'angle de l'édifice est formé en tuf de petit appareil, comme le théâtre de Lillebonne et nos belles constructions antiques. J'ai suivi ce mur sur une longueur de 10 à 12 mètres seulement.

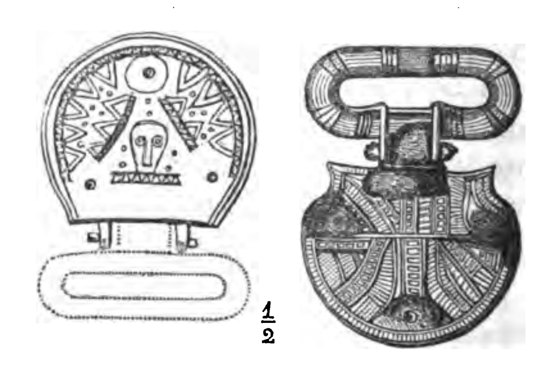
Dans les débris provenant des démolitions, j'ai remarqué des tufs et des pierres taillées, des tuiles à rebords et très peu de poterie. J'ai eu le bonheur d'y rencontrer, chose rare dans nos contrées, un fragment d'inscription romaine. Elle avait été gravée en lettres capitales sur une pierre de Saint-Leu. Il n'y restait que ces trois lettres : ... VPA, que je crois

tracées en caractères du IIe ou du IIIe siècle. Il y avait d'autres lignes dont on ne reconnaissait que les points ou les entêtes.

Pour que ce monument eût une inscription, il fallait qu'il fût important. Jusqu'à présent, nous ne connaissons d'inscriptions dans ce département qu'au cimetière d'Orival et aux villes d'*Uggate*, de *Rotomagus* et de *Juliobona*.

M. Mathon a encore connu une monnaie consulaire en argent de Sextus Pompeius provenant de Montérollier.

ÉPOQUE FRANQUE. — Les ruines de l'édifice romain dont nous venons de parler furent occupées par les Francs. Nous n'en voulons d'autre preuve que les sépultures rencontrées en juillet 1863, lors de la démolition des murs antiques. Avec les corps, couchés le long des murs, les ouvriers ont recueilli des vases, des ornements et des armes. La plus grande partie de ces objets a été brisée. Mais il a été sauvé du naufrage trois scramasaxes ou sabres de fer, encore munis de leurs rainures; une plaque de ceinturon en fer, recouverte de damasquinures d'argent, et deux boucles de ceinturon en bronze ciselé, accompagnées de leurs plaques garnies de dessins gravés en creux. — Nous en donnons ci-dessus le dessin. — Enfin, il a été recueilli un moyen bronze du Haut-Empire.



PLAQUES DE CEINTURON EN BRONZE (MONTÉROLLIER, 1863).

Un monument gallo-franc étant reconnu sur une des collines boisées de Montérollier et à une légère distance des sources de la Varenne (1), il devient assurément plus possible que jamais d'y placer le monastère de femmes connu sous le nom de *Varinna*, dont il est fait mention au VIIe siècle dans la vie de saint Ribert, et au VIIIe dans celle de saint Leufroi.

Les anciens auteurs qui parlent de l'abbaye de *Varinna* disent que saint Ribert, moine, chorévêque et apôtre de nos contrées, y fut enterré au VIIe siècle (2). Ils assurent que saint Leufroi, après y avoir passé quelque temps près de saint Saëns, son maître et son ami, dans le monastère « quod vocatur Vulgò Varenna, » le quitta pour aller fonder le monastère de la Croix, où il mourut en 738. Enfin, on connaît la possession de Varenne par Teutsinde, abbé de Fontenelle, en 734. Voilà à peu près tout ce que l'on sait de cette mystérieuse maison que quelques-uns disent détruite par les Normands, tandis que d'autres la font supprimer dès le temps de Charles-le-Chauve. Adrien Valois, qui donne ce renseignement,

(1) La Varenne est appelée, dans la Chronique de Fontenelle, au IXe siècle, *Visroa* et *Visrona*.
(2) « Warinna, in quâ sanctus Ribertus corpore quiescit. » « Neustria pia, » p. 149.

dit que ses biens furent réunis à l'église de Rouen. Le même historien la place dans le comté de Tallou, et les auteurs du *Gallia Christiana* la mettent sur leur carte de 1767, aux sources de la Varenne. Dès le siècle dernier, le bénédictin Duplessis croyait déjà voir dans Montérollier le monastère perdu, et il s'appuyait sur l'ancien vocable de ce pays, qui, dans les plus anciens titres, est *Monasterium Hoolerii*, *Odelerii* ou *Odilerii*. Si, de nos jours, MM. Leroy et de la Mairie partagent cette opinion sans l'appuyer davantage, de son côté, M. de Duranville la repousse. Il est possible que les découvertes modernes fournissent une occasion d'y revenir.

ÉPOQUE NORMANDE (?). — Nous sommes tenté d'attribuer à la période normande la motte circulaire que l'on voit dans la ferme du *Mont-Hognet*. C'est un tertre élevé couvert d'herbe et entouré d'un fossé circulaire, autrefois remparé de murailles. Le diamètre a bien 50 mètres, et la circonférence 150. La profondeur des fossés est encore de 5 à 6 mètres. Nous croyons que c'est là le château normand des chevaliers Osberne et Ansfrède, frères de Papie, épouse du duc Richard II. Ces deux vaillants soldats portèrent avec eux la terre de Montérollier à l'abbaye Fontenelle, lorsqu'en 1024 ils se firent moines dans l'abbaye du bienheureux Wandrille (1).

BIBLIOGRAPHIE.

« Chronicon Fontanellæ, » c. IX.
« Neustria pia, » p. 166.
Mabillon, « Acta Ss. ord. S. Benedict., » t. III, p. 585.
Dom Bouquet, « Recueil des hist. des Gaul., » t. III, p. 644.
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 132 et carte.
Duplessis, « Descript. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. Ier, p. 42-43 et 600-601.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 229.
De Duranville, « Notice sur la vallée de la Varenne, » dans la « Revue de Rouen, » année 1851, p. 196.
P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 140.
Leroy, « Histoire de la commune de Montérollier, » p. 43, 46-47 et 57, in-8°, Rouen, 1859.
« Revue de la Normandie, » t. III, p. 801-804.

MATHONVILLE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Vers 1844, au lieu dit le *Bos-Robinet*, on a trouvé des squelettes humains.

LE NEUFBOSC.

PÉRIODE NORMANDE. — Au bord d'un taillis nommé *le bois du Vieux-Château*, on remarque un tertre circulaire situé sur le penchant d'une colline. Son élévation au-dessus du sol est d'environ 2 à 3 mètres, sa circonférence est de 120 et son diamètre de 40. Dans tout son pourtour, il est environné d'un fossé de 4 à 5 mètres de profondeur. D'épaisses murailles ont autrefois formé ce donjon circulaire qui, en 1853, a été démoli dans ses racines pour ferrer le chemin de grande communication n° 39, qui va de Bradiancourt à la route impériale n° 28.

(1) Charte de Richard II délivrée à Fécamp, en 1024. « Neustria pia, » p. 166.

FONTAINE-EN-BRAY.

ÉPOQUE FRANQUE. — Un cultivateur, en labourant ses terres, voisines de la *Fontaine-Mogne* (la Fontaine-du-Moine?), trouva, en 1860, un cercueil de pierre qui est encore conservé. Dans cette auge sépulcrale était un squelette et une arme de fer, sabre ou épée.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On raconte, dans le pays, que l'église a été transférée et qu'elle était autrefois à la *côte de Fontaine*, que l'on nomme parfois la *côte de Saint-Wandrille*, parce qu'elle était possédée par les moines de ce nom.

Nous croyons peu à cette tradition, attendu que l'église actuelle date du XI[e] siècle.

SAINTE-GENEVIÈVE-EN-BRAY.

ÉPOQUE ROMAINE. — De 1840 à 1850, on a trouvé, à plusieurs reprises, des tuiles à rebords dans les terres qui environnent le hameau du Carrouge.

ÉPOQUE FRANQUE. — Dans le cours du dernier siècle, un cultivateur de Sainte-Geneviève trouva, dans une terre voisine de ce même hameau du *Carrouge*, au bord du vieux *chemin des Maréyeux* qui conduisait de Dieppe à Paris, des cercueils en pierre contenant des ossements humains. Cette découverte fit alors quelque bruit, puisque les feuilles publiques et l'Académie de Rouen s'en préoccupèrent.

On a conservé dans le pays le souvenir de cette découverte, et on nous en a montré la place en octobre 1863. On nous a assuré que les sépultures étaient environ à 50 centimètres du sol, que la terre du champ est noire dans certaines parties; enfin, on nous a fait voir dans le fossé et sous la haie un cercueil en pierre de Vergelé encore en place. Son couvercle en dos d'âne indique suffisamment l'époque franque.

EPOQUE INCERTAINE. — Au-dessus de ce champ de sépultures, on remarque, dans le flanc de la colline, des coupures et des terrassements qui ressemblent à la motte d'un ancien château. Dans le pays, on appelle ces retranchements *le camp de la Côte-du-Carrouge*.

Il y a aussi, à Sainte-Geneviève, tradition d'église transférée. On assure qu'elle était auprès des tombeaux francs du Carrouge. Nous craignons que cette idée ne soit venue des sépultures elles-mêmes.

SOMMERY.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée de Neufchâtel possède deux hachettes en silex provenant de Sommery. L'une a été trouvée en 1852, et l'autre en 1859.

En 1860, on a trouvé à Sommery une monnaie gauloise en potin.

ÉPOQUE ROMAINE. — Vers 1780, lorsque l'on traçait la grande route de Dieppe à Paris, aujourd'hui connue sous le nom de route impériale n° 15, on trouva un groupe de médailles romaines. Dom Bodin, alors procureur à l'abbaye de Beaubec et auteur d'une his-

toire manuscrite de Neufchâtel, recueillit ces épaves antiques et les conserva à travers la Révolution (1). En mourant, il les transmit à sa sœur, qui les donna à un de ses parents, médecin à Paris.

Je tiens de M. Fourcin, cultivateur à Sommery, qu'au hameau de Tôtes on aperçoit souvent, dans le talus du chemin, des tuiles à rebords et des murs antiques qui trahissent encore le passage des conquérants du monde.

ÉPOQUE FRANQUE. — Lors de la confection du chemin de grande communication nº 33, de Buchy à Senarpont, ou trouva dans la coupe de la côte, dite des Grands-Monts, des ossements humains accompagnés de sabres, de vases et d'ornements de métal. Ayant visité cette tranchée, il me fut aisé de reconnaître un cimetière franc de l'époque mérovingienne. La fouille de quelques heures, que je pratiquai en juin 1859, me donna deux squelettes, un couteau de fer, un sabre franc coupé en deux lors de son dépôt et un vase en terre blanche placé aux pieds du défunt.

Fernel, « Notice sur des antiquités découvertes en 1832 et 1833 dans l'arrond. de Neufchâtel, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xi, p. 177.

« Bulletin monumental, » t. xxvi, p. 807.

« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. 1er, p. 51.

CANTON DE LONDINIÈRES.

LONDINIÈRES.

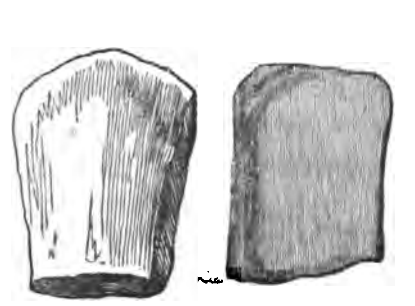
Londinières est un modeste bourg de l'arrondissement de Neufchâtel; mais, au point de vue archéologique, cette terre a pour nous une grande importance. Depuis un quart de siècle, le sol précieux de cette bourgade nous a révélé, sur ses collines, les monuments les plus curieux des anciennes civilisations. L'époque celtique, et surtout l'époque franque, ont trouvé dans Londinières une mine riche et non encore épuisée. Les Musées de Neufchâtel, de Dieppe, de Rouen, de Caen, de Paris et de Saint-Germain-en-Laye, présentent chacun une page de cette histoire souterraine qu'il nous faut esquisser.

ÉPOQUE GAULOISE. — Parmi les monuments de l'époque gauloise rencontrés à Londinières, nous devons citer un poignard en bronze recueilli, en 1861, par M. Havard, greffier de la justice de paix, et conservé par lui.

Il a été trouvé çà et là, sous le sol de Londinières, des hachettes en silex polies ou ébauchées; mais la mine la plus précieuse de ce genre de monuments s'est révélée sur

(1) Dom Robert Bodin, religieux de l'ordre de Citeaux, était procureur de l'abbaye de Beaubec, en 1753, quand il composa une « Histoire civile et militaire de la ville de Neufchâtel-en-Bray, » à présent aux bibliothèques de Rouen et de Neufchâtel. — Né à Neufchâtel, le 31 juillet 1731, il est mort en cette ville le 18 mai 1803.

une colline connue sous le nom des *Marettes*, qui s'étend en partie sur le territoire de Fréauville. Les champs labourés durent être autrefois le centre d'un atelier de fabrication de ces instruments de pierre : la quantité qui en est sortie est inappréciable. Pendant vingt ans, M. H. Cahingt en a bien recueilli la charge d'un banneau. Ces pièces s'y trouvent à tous les états, parfois polies, mais surtout ébauchées. Elles s'y montrent notamment à l'état de fragments et de rebuts. Il y en a de toutes les formes et de toutes les dimensions. Afin de donner au lecteur une idée de cet arsenal lapidaire, nous produisons ici une série d'échantillons de rebuts tels qu'ils se sont rencontrés dans l'Oise, au camp de

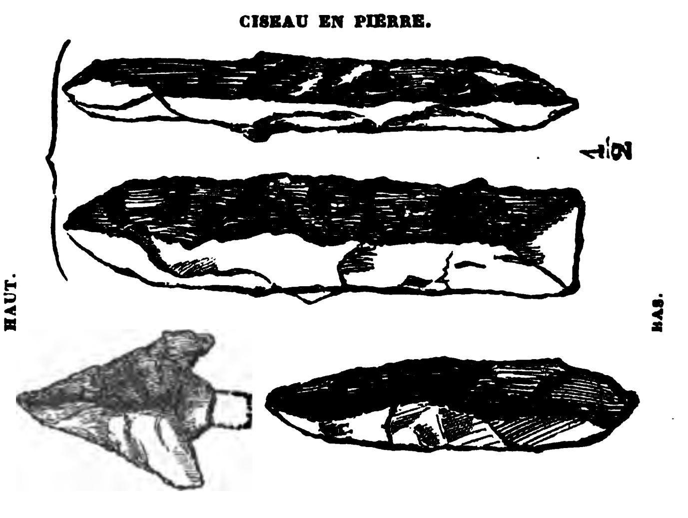





HACHETTES EN SILEX : REBUTS ET FRAGMENTS. — CAMP DE CATENOY (OISE).

Catenoy, où ils ont été recueillis et publiés par MM. Ledicte-Duflos et Houbigant. Ces gravures donnent une parfaite idée des ébauches des Marettes, qui peuplent à présent le Musée d'artillerie de Paris, le Musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye et les collections de Neufchâtel et de Dieppe.

CISEAU EN PIERRE.



FLÈCHES DE PIERRE.

Outre les hachettes de pierre M. Cahingt a recueilli récemment aux Marettes des couteaux et des gouges en silex, et surtout des pointes de flèches bien marquées et quelques autres instruments de l'âge de pierre. De plus en plus nous sommes convaincu qu'il y avait ici un atelier d'outils pour la civilisation primitive. (Nous reproduisons ici une gouge ou ciseau en silex et deux pointes de flèches parfaitement taillées) (1).

(1) Des pointes de flèches en silex pareilles à la nôtre ont été trouvées en Angleterre dans le comté d'York (Th. Wright, « On the remains of a primitive people in the South corner of Yorkshire, » pl. I et II.) En Irlande (Wilde, « Catalogue of the antiquities of stone, etc., in the Museum of the royal Irish Academy, » p. 18 à 22), et en Italie (de Mortillet, « Matériaux pour l'Hist. posit. et philosoph. de l'homme, » 2e année, p. 87, 89.)

ÉPOQUE ROMAINE. — La civilisation romaine jonche partout le sol de Londinières. On en trouve des débris dans le bourg, au *pré des Préaux*, à Epinay, sur les bords de l'Eaulne comme sur ceux de la Héanne. Partout ce sont des murs, des médailles, des tuiles, des poteries, des huîtres, des moules, et tout le limon de la vieille mortalité. Une voie romaine venant de Dieppe à Beauvais traversait le bourg de Londinières, dont le nom même indique un marché antique. En 1836, M. Deville acheta, pour le Musée de Rouen, un petit lion en bronze trouvé près du cimetière.

Mais le point le plus romain de cette terre, c'est le terroir des *Fosses*, haute colline, plateau élevé, tout semé de céramique, tout sillonné de constructions. *Les Fosses*, souvent examinées par M. Cahingt, n'ont cessé de lui donner des restes de vases, parmi lesquels nous devons signaler un débris de mortier et de beaux fragments samiens, réfugiés à Neufchâtel. Nous ne pourrions tout dire; mais nous ne voulons pas oublier un superbe *aureus* de Domitien, recueilli aux *Fosses*, vers 1856, et acquis par la ville de Neufchâtel. M. Cahingt possède encore chez lui toute une série de bronzes antiques sortis de Londinières, et surtout des *Fosses*.

ÉPOQUE FRANQUE. — Le bourg de Londinières apparaît dans l'histoire au temps de Charles-le-Chauve, et cette mention suppose une existence dès le temps de Pepin et de Charlemagne. Le 7 mars 872. ou 875, nous voyons le successeur de Louis-le-Débonnaire confirmer au chapitre de la cathédrale de Rouen les églises de Londinières, de Clais, de Douvrend, d'Angreville et de Martin-Eglise, données par l'archevêque Riculfe; d'autres disent déjà cédées à la métropole par saint Remy, de Rouen. Les Normands pillèrent ces biens; mais les ducs Guillaume Longue-Epée et Robert-le-Magnifique les restituèrent aux chanoines, dont ils restèrent la propriété jusqu'en 1789.

Voici en quels termes s'expriment les Francs et les Normands: « In pago Talano... Lundinarias cum appenditiis suis, » disent Riculfe et Charles-le-Chauve, « Cleidas et Lundinarias cum omnibus appenditiis quæ sunt in pago Talou. » — « VI hospites apud Lundinarias et totidem apud Cleidas, » disent Guillaume et Robert. Enfin, il est encore fait mention de Londinières dans le hameau d'Epinay, appelé *Spinetum* dès le temps des Francs.

Mais, à nos yeux, ce ne sont pas là les meilleurs titres de Londinières. Son sol a conservé la plus riche de ses chartes, et c'est elle que nous avons essayé de déchiffrer dans trois fouilles successives dont nous allons exposer sommairement le résultat.

Ces trois explorations eurent lieu: la première, le 22 septembre 1847 jusqu'au 10 novembre suivant; la deuxième, du 25 septembre au 5 octobre 1850; la troisième, enfin, du 26 septembre au 2 novembre 1852. Elles furent pratiquées sur le penchant d'une colline appelée le Mont-Blanc, presque à l'angle des routes départementales de Neufchâtel à Eu et de Dieppe à Beauvais. Elles étaient motivées par la découverte de quinze ou seize squelettes, faite en 1825, lors de la construction des murs du nouveau cimetière, et par suite

des trouvailles que faisait chaque jour le fossoyeur en creusant des fosses. Dans ces divers travaux, il avait été rencontré des vases, des boucles, des couteaux, des sabres et des haches. Ces objets, brisés et dispersés par les ouvriers, avaient été en grande partie perdus, sauf un vase de terre et une coupe de verre, sauvés par M. Cahingt, qui me les offrit en 1841.

L'espace total que j'ai fouillé dans mes quatre campagnes, car j'en ai fait une dernière en 1865, n'a pas moins de 70 mètres dans tous les sens, mais je crois avoir tout vu. Le nombre des squelettes extraits de cet espace de terre ne peut pas être estimé à moins de 425. Il y en avait de tout sexe, de tout âge et de toute condition. L'âge qui dominait chez ces morts était de vingt à quarante ans. Les corps étaient dans des fosses alignées nord et sud, tandis qu'eux-mêmes étaient orientés est et ouest. La profondeur des fosses variait de 75 centimètres à 2 mètres. Il y avait parfois plusieurs corps superposés ou placés côte à côte. Quelques-unes de ces fosses avaient été violées, mais moins fréquemment qu'à Envermeu. Les corps étaient souvent enveloppés dans des matières noires qui ressemblaient à du charbon, ou plutôt à du bois consumé par le temps.

Quelques ossements ont été analysés par la chimie pour des études scientifiques de tout genre. Il en a été de même des différents objets meubles sortis de ce cimetière. Plusieurs crânes venus de Londinières trônent, à Paris, au Musée anthropologique du Jardin des Plantes. M. Serres lui-même nous a fait faire des fouilles pour sa collection et y a assisté. En un mot, le cimetière franc de Londinières a été une des mines les plus utiles à la science, à l'histoire et à l'archéologie.

Quelques inhumations avaient été déposées assises; presque toutes eurent lieu habillées; bon nombre étaient armées.

Nous allons énumérer à présent une partie des richesses sorties de cette nécropole gallo-franque. Elles sont considérables et de toute espèce. Après Envermeu, Londinières a été notre meilleur arsenal mérovingien.

Les vases étaient en terre et en verre seulement. Toujours ils étaient placés aux pieds des morts; rarement ils étaient plusieurs à la fois. La terre était grise, noire, rouge ou blanche. Les vases noirs avaient reçu une couverte de graphite ou de plombagine; leur nombre n'a pas été moindre de cent cinquante. Les vases de verre ont à peine atteint le nombre de dix. Il y avait des ampoules et des coupes; une de ces coupes était revêtue de filets de verre.

Les haches, toujours aux pieds, allaient de dix à douze; les sabres, placés au côté gauche comme les épées, allaient jusqu'à vingt, tandis que les dernières n'étaient guère que deux ou trois; les couteaux, rangés à la ceinture, étaient innombrables: j'en ai bien recueilli cent trente d'une grandeur variant de 6 à 30 centimètres; les ciseaux ne nous ont apparu que trois ou quatre fois; le bouclier, une seule, mais alors il nous a donné, outre l'umbo, un manipule armaturé d'une triple verge de fer.

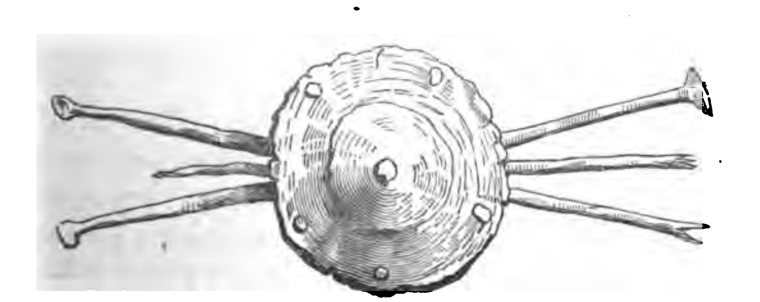
La ceinture du Franc est d'une grande richesse archéologique; aussi, on ne s'étonnera pas de nous en voir tirer, à Londinières, de grandes boucles pour le baudrier et de petites pour les lanières, des plaques de ceinturon en cuivre ciselé et de belles plaques en fer damasquiné. Il y en avait ici qui pesaient 860 grammes la paire, et qui étaient longues de 45 centimètres et larges de 10. Les boucles de fer étaient sans nombre. Il est également sorti du bassin des morts des anneaux en fer, des alènes, des fers de flèches, des chaînettes, des peignes en os, des briquets, des pierres à feu, des pierres à rafiler, des aiguilles et des pinces épilatoires en bronze. Il ne s'y est rencontré que trois ou quatre monnaies romaines en bronze, toutes frustes, excepté un petit bronze de Tetricus père (273).

Ici, comme ailleurs, la poitrine nous a donné des fibules presque toujours apairées. Londinières ne nous en a pas donné moins de cinquante, variées dans leur forme. Généralement, elles étaient en bronze: plusieurs étaient parées de verroteries coloriées; quelques-unes étaient décorées d'émail. Nous avons aussi recueilli quelques boutons; mais un ornement qui abondait, c'était la perle de verre, ou plutôt de pâte de verre. Placée au cou comme collier et à la main comme bracelet, elle est fréquemment sortie des fosses de Londinières. Nous en avons également tiré de grandes perles plates ou hémisphériques dont l'usage nous est inconnu.

Enfin, la tête nous a donné sa parure ordinaire, la boucle d'oreille en bronze ou en argent avec des boules de pâte, et enfin la lance ou framée, l'arme privilégiée de la race germanique. Nous n'en avons pas trouvé moins de soixante-quinze, de longueur et de forme très variées.

Tout ce bel assemblage de richesses franques est entré en très grande partie dans le Musée départemental de Rouen: toutefois, quelques spécimens sont venus s'échouer dans la Bibliothèque de Neufchâtel, au Musée céramique de Sèvres, au Musée d'artillerie de Paris et à la collection gallo-romaine de Saint-Germain-en-Laye. Grand nombre de ces objets ont été gravés à Londres, à Paris, à Caen, à Rouen, dans notre *Normandie souterraine* et notre *Tombeau de Childéric.*

Nous donnons ici quelques spécimens de ce petit Musée franc.

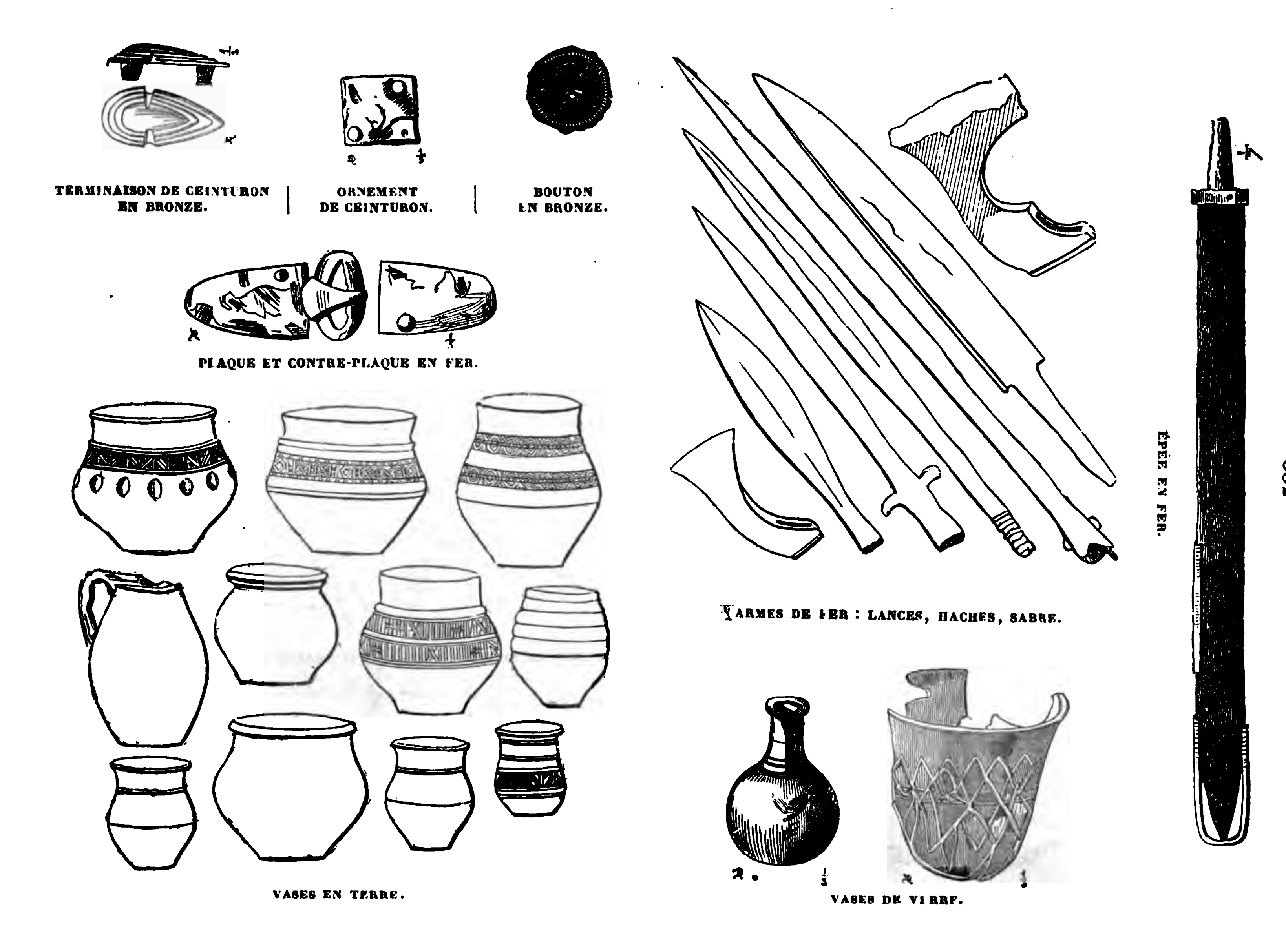




UMBO ET ARMATURE DE BOUCLIER EN FER.



HACHE DE FER.



TERMINAISON DE CEINTURON EN BRONZE.

ORNEMENT DE CEINTURON.

BOUTON EN BRONZE.

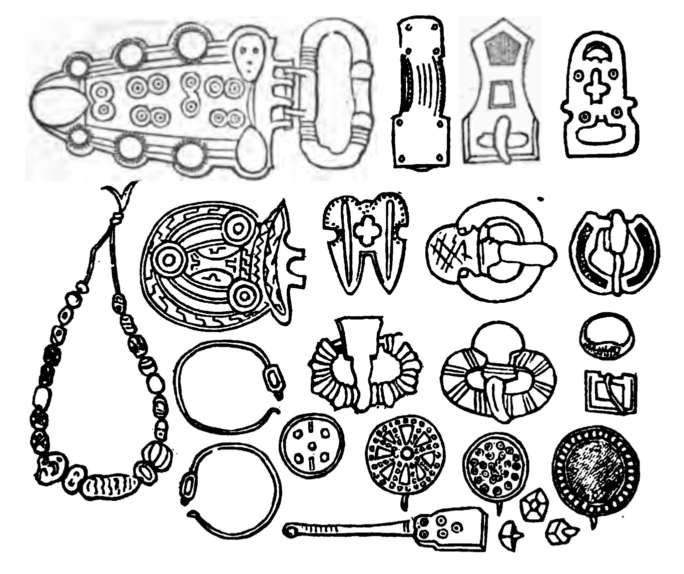
PLAQUE ET CONTRE-PLAQUE EN FER.

VASES EN TERRE.

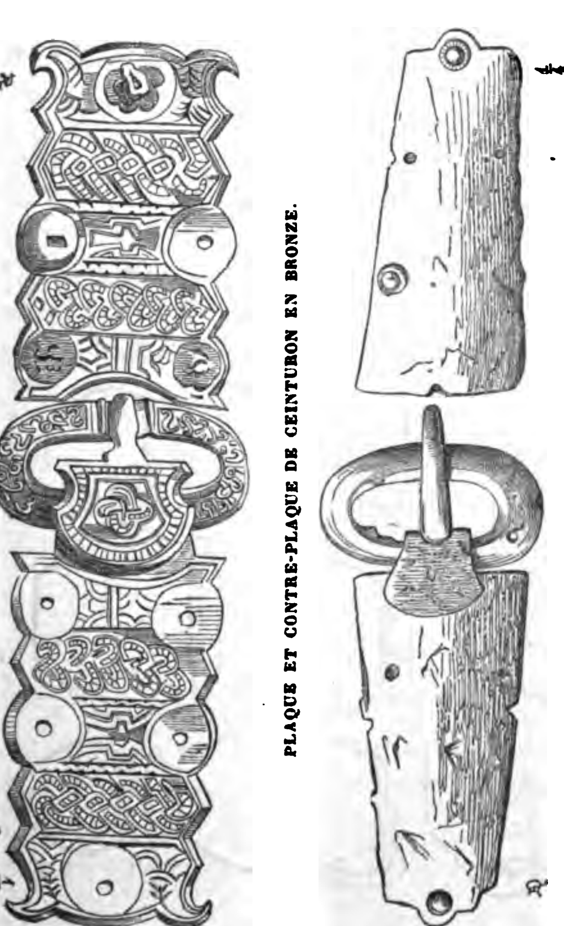
ARMES DE FER : LANCES, HACHES, SABRE.

VASES DE VERRE.

ÉPÉE EN FER.



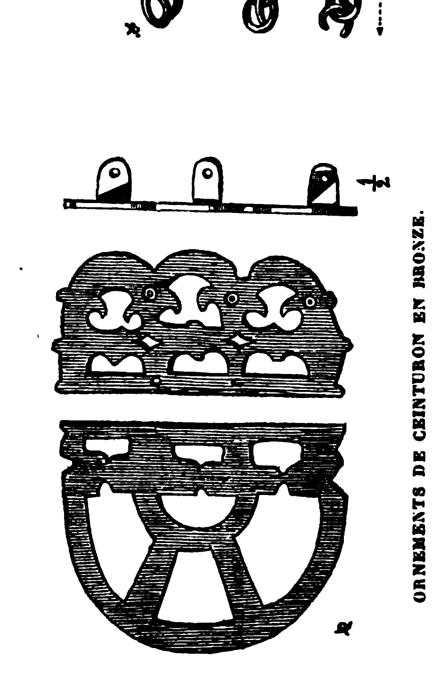
ORNEMENTS EN BRONZE : PLAQUES DE CEINTURON, FIBULES, BOUCLES, PINCE, BAGUE, BOUCLES D'OREILLES, COLLIER EN PERLES DE VERRE.



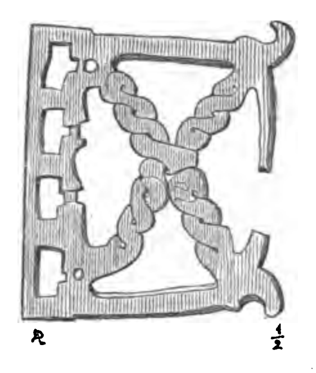
PLAQUE ET CONTRE-PLAQUE DE CEINTURON EN BRONZE.

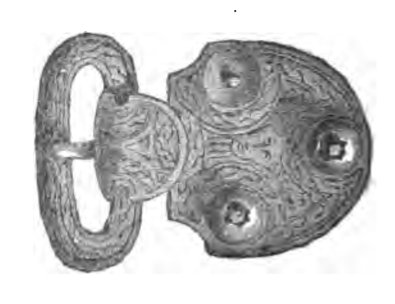
PLAQUE ET CONTRE-PLAQUE DE CEINTURON EN FER DAMASQUINÉ.

CHAINETTE EN BRONZE.

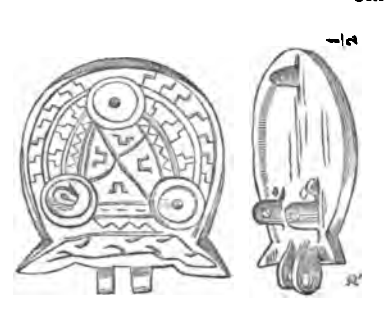


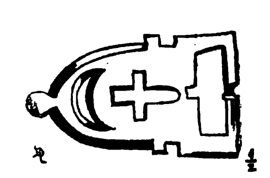
ORNEMENTS DE CEINTURON EN BRONZE.

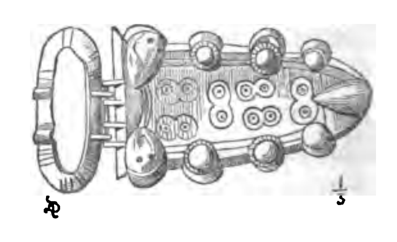




ORNEMENTS DE CEINTURON EN BRONZE.







PLAQUES DE CEINTURON EN BRONZE.

Pour ceux qui voudront connaître dans ses détails cette mine mérovingienne, nous indiquerons les ouvrages suivants :

BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Cochet, « Fouilles de Londinières, en 1847, » in-8° de 8 p. et pl., Rouen, 1848.
Id., « Revue de Rouen, » année 1848, p. 65-91 et pl.
Id., « Revue de Rouen, » année 1851, p. 62-64.
Id., « Bulletin monumental, » t. XIV, p. 506-534 et pl.
Id., « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 176-244; 2e édit., p. 201-294, pl. VII, VIII, IX, XV et XVII.
Id., « Le Tomb. de Childéric Ier, roi des Francs, » passim.
Id., « Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, » t. Ier, p. 210-13 et pl.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 9 et 10; t. XXIV, p. 557.
Girardin, « Analyse de plusieurs produits d'art d'une haute antiquité, » in-8° de 39 p.
Id., « Précis analyt. des Trav. de l'Acad. de Rouen, » année 1851-52, p. 142-180.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 153-65.
P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. II, p. 73.
D. Lebeuf, « La ville d'Eu, » p. 21.
Trigan, « Hist. ecclés. de la Normandie, » t. II, p. 212.
Farin, « Histoire de la ville de Rouen, » t. II, p. 126, édit. de 1710.
Id., « Revue de la Normandie, » t. V, p. 512-13.

BOISSAY (SECTION DE LONDINIÈRES).

ÉPOQUE ROMAINE. — Le hameau de Boisselet, placé en face du village de Boissay, présente tout un quartier rempli de restes romains. Ce point est au bord de la route départementale no 5, qui remplace la voie antique conduisant de Dieppe à Beauvais. Dans une seule tranchée, M. Cahingt, de Londinières, a recueilli pendant bien des années de beaux fragments de poterie romaine en terre blanche, noire et rouge. De nombreux

échantillons ont été déposés par lui au Musée de Neufchâtel. M. Havard, de Londinières m'assure que, vers 1820, le terrassier Deschamps, chargé de l'élargissement du chemin ou carrefour de Boisselet, trouva de la poterie et des armes de fer, parmi lesquelles on crut reconnaître un casque?

ÉPOQUE FRANQUE. — Boissay est appelé sur d'anciens titres *Buxetum* et *Buxetum Sancti Philiberti*, nom qui semble indiquer un lieu planté de buis. On sait que les buis sont une bonne indication de restes romains.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 174.
Duplessis, « Desc. géogr., etc., de la H.-Nor., » t. Ier, p. 351.
L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 357.

SMERMESNIL.

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans le cimetière et autour de l'église, on trouve des tuiles à rebords et des vases en terre de Samos.

ÉPOQUE INCERTAINE. — La veille de Saint-Jean-Baptiste, on allume un feu de joie que l'on nomme *feu d'or*. Chaque habitant apporte un bâton au bûcher, et, après la danse, il emporte un tisson comme préservatif contre la foudre.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 242.

PARFONDEVAL (SECTION DE SMERMESNIL) (1).

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1858 une hachette en silex a été trouvée à Parfondeval.

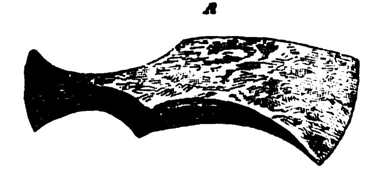
ÉPOQUE ROMAINE. — Le Musée de Neufchâtel montre de belles tuiles à rebords provenant de Parfondeval.

ÉPOQUE FRANQUE. — Le modeste vallon de Parfondeval a donné à la science un cimetière mérovingien des plus intéressants. En 1844, lorsque l'on préparait la route départementale no 30, qui va de Londinières à Aumale, on découvrit, en face du château de M. de Croutelles, des sépultures accompagnées de tuiles à rebords, de vases de terre, d'une agrafe en bronze, d'une lance en fer à pointe quadrangulaire (2) et de deux haches de fer d'une forme curieuse et insolite. Ces haches, en effet, déposées avec le reste à la Bibliothèque de Neufchâtel, ont ceci d'extraordinaire : l'une est plate et aussi large à

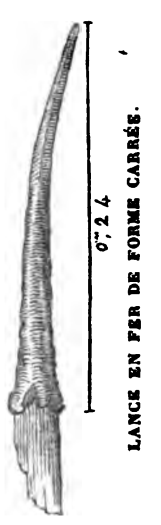
(1) Près de Metz est le vallon de Parfondeval où passe un aqueduc romain (Simon, « Mém. de l'Acad. imp. de Metz, » année 1858-59). — Il y a aussi dans l'Aisne un lieu nommé Parfondeval, il contient un tumulus et des sépultures antiques (« Mém. de la Soc. acad. de Laon, » t. XIII, p. 64-66). Enfin, il existe en Belgique, entre Namur et Dinan, un lieu dit Parfondeville (Del Marmol, « Ann. de la Soc. archéol. de Namur, » t. Ier, p. 484).

(2) Cette arme étrange, à pointe quadrangulaire comme une dent de fourche, n'est pas sans exemple en archéologie. Nous en avons rencontré une pareille au Musée d'artillerie de Paris, où elle figure sous le no 32. Elle est en bronze et provient du royaume de Naples. — Sur une des planches consacrées par M. Lebas à l'ancienne Allemagne dans « l'Univers pittoresque » (« l'Allemagne, » t. Ier, p. 48, pl. 15), on voit figurer une arme semblable. — Enfin, M. Joly a trouvé, à Mortemer-sur-Eaulne, une pièce analogue à celle de Parfondeval, mais on n'indique pas le milieu de la découverte.

l'emmanchement qu'à la tranche. Longue de 17 centimètres, elle pèse 1 kilog. 7 hectog., — la seconde, qui a déjà été gravée plusieurs fois, tant en France qu'en Angleterre, et que nous reproduisons ici avec la lance, est à deux tranchants et rappelle assez la bipenne des Francs ou l'*ascia* des Romains. Longue de 22 centimètres, cette hache pèse 1 kilog.; elle coupe par un bout et dole de l'autre.



HACHE EN FER A DEUX TRANCHANTS (PARFONDEVAL, 1844).



LANCE EN FER DE FORME CARRÉE.

La vue de ces précieux objets attira mon attention et excita mon intérêt. Je résolus immédiatement de tenter une exploration dans un sol si fertile, et, du 20 octobre au 16 novembre 1851, je fis une fouille que M. Cahingt voulut bien surveiller.

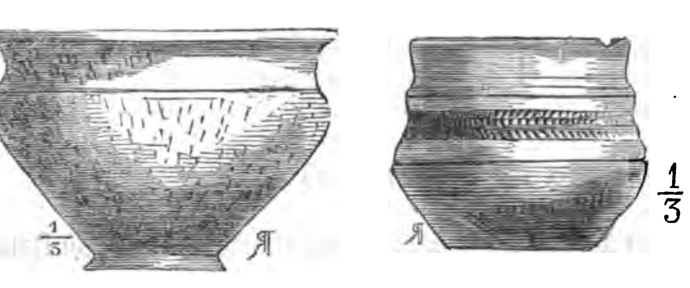
Je constatai, sur le penchant de la colline septentrionale de Parfondeval, la présence d'un cimetière franc occupant 24 mètres de long sur 20 de large. Il contenait environ cent cinquante squelettes dont un grand nombre étaient jeunes. Ils étaient par rangs, et il y avait environ 10 lignes de cinq à vingts fosses. Généralement, les corps étaient à 1 mètre 25 du sol, orientés est et ouest.

Outre de bonnes observations consignées dans notre *Normandie souterraine*, ce cimetière nous a donné, pour le Musée départemental de Rouen, trente vases en terre grise, noire, blanche ou rougeâtre; trois sabres, trois haches francisques, douze couteaux, deux ciseaux, une alène, cinq anneaux, trois boucles et plusieurs plaques damasquinées. Tous les objets qui précèdent étaient en fer. Le bronze était représenté par deux paires de boucles d'oreilles à boules de pâte, par un style long de 17 centimètres, par une passoire, deux boucles, une fibule, un dard et une boîte de forme ronde que nous reproduisons à la page 537.

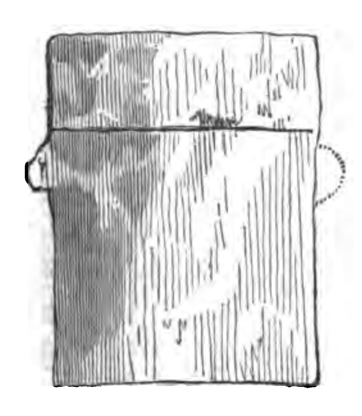








VASES DE TERRE (PARFONDEVAL, 1851)



BOITE EN BRONZE.

Ajoutons, parmi les choses les plus précieuses, une fibule de bronze ornée de segments de verre coloré, un peigne en os, une boucle d'oreilles en argent, une plaque d'argent décorée de cercles en relief et semblable à un écusson; enfin, deux admirables fibules rondes, les plus élégantes que nous ayons encore rencontrées. Composées d'une feuille d'or de 22 millimètres de diamètre, elles sont enchâssées dans un cercle d'argent de 5 millimètres de large. La feuille d'or est maintenue par un anneau d'or en forme de corde; le champ est orné au centre d'un bouton de pâte verte, et, sur les rayons, de segments de verroterie rouge, rehaussés de paillons; le fond est couvert d'un filigrane d'or. — Nous donnons ici une de ces deux belles pièces.



FIBULE EN OR ET ARGENT.



PLAQUE EN ARGENT.

L'abbé Cochet, « La Normandie souterraine, » 1re édit., p. 253-258; 2e édit., p. 305-312, et pl. IX, nos 11, 12; pl. XII, fig. 6; pl. XIV, fig. 2; pl. XV, fig. 2, 6 et 9.

Wylie, « Archæologia, » vol. XXXV, p. 229-30.

Wylie, « Some account of the merovingian cemetery of Envermeu, also of certain weapons of the Franks, » p. 7, in-4°, London, 1854.

WANCHY.

ÉPOQUE GAULOISE. — Vers 1860, il a été trouvé une hachette en silex au hameau du Mont-Landrin. Cette pièce est possédée par M. Havard, greffier de Londinières.

ÉPOQUE ROMAINE. — La partie du territoire de Wanchy, qui est arrosée par l'Eaulne, est traversée par la voie romaine qui allait de Dieppe à Beauvais.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans cette même portion du village, on voit un tertre placé dans une prairie voisine du pont de Wanchy.

L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 357.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 248.

CAPVAL (SECTION DE WANCHY-CAPVAL).

PÉRIODE NORMANDE. — Ce lieu est appelé *Capetval* dans une charte de 1043, où Robert de Mesnières donne à l'abbaye de la Trinité du Mont-de-Rouen 20 acres de terre figurées par un couteau à manche blanc : « Per unum albi manubrii cultellum. »

P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. II, p. 87.

Deville, « Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité du Mont-de-Rouen, » p. 448 et 449, dans la « Collect. des Doc. inédits de l'Hist. de France. »

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 250.

Id., « Essai hist. et archéol. sur le canton de Neufchâtel, » p. 148.

FRESNOY-FOLNY.

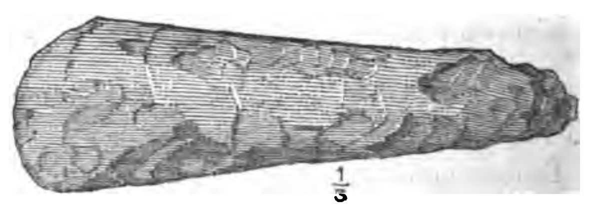
ÉPOQUE GAULOISE. — En 1862, on a trouvé, sur le territoire de ce village, une hachette en silex qui est maintenant à Londinières, entre les mains de M. Havard.

ÉPOQUE ROMAINE. — Une villa romaine existe au hameau de Touffre-Ecales, sur la route qui conduit de Neufchâtel à Eu. Dans une ferme qui appartient maintenant à M. Edou, du Havre, on trouve depuis longtemps des tuiles, des poteries et des monnaies romaines. On m'a signalé, à différentes reprises, des constructions arasées, des canaux et des conduits en terre cuite.

Dans les terres de la ferme de Doumesnil, M. Havard me signale la présence de beaucoup de tuiles à rebords.

GRANDCOURT.

ÉPOQUE GAULOISE. — Dans le tertre qui entoure l'église, appelé dans le pays la *motte du Charron*, il a été trouvé, en 1863, deux haches de silex qui m'ont été remises par M. D. Dergny. — Nous reproduisons ici l'une d'entre elles.



HACHETTE EN SILEX POLIE ET AIGUISÉE.

Le même M. Dergny m'a raconté que dans la forêt d'Eu, au triage de Sainte-Catherine, il avait été trouvé des instruments en os et en silex.

ÉPOQUE ROMAINE. — Grandcourt a donné des débris romains sur plusieurs points de son vaste territoire. En 1863, j'en ai remarqué une quantité considérable dans la *motte du Charron* qui entoure l'église. Déjà M. Dergny y avait recueilli des tuiles à rebords.

Dans le tertre placé jadis sur le bord de l'Yères, et qui a été démoli pour le passage de la route départementale nº 32, de Bolbec à Blangy, il a été rencontré un certain nombre de débris romains. Il est probable que cette motte était la base de l'ancien château de Grandcourt.

On a vu également des restes romains au *Mont-Dion*, lorsque l'on démolit un monticule qui y existait. Il s'y est rencontré quelques amphores.

Mais la plus importante découverte d'archéologie romaine a eu lieu au *Mont-Gosselin*, où M. l'abbé Decorde a découvert des constructions romaines vers 1861.

ÉPOQUE FRANQUE. — Dans le tertre du *Charron* qui entoure l'église paroissiale, il a été

trouvé il y a quelques années un vase franc qui est à présent à Foucarmont, chez M. Parisy-Dumanoir. En 1863, deux plaques de ceinturon en bronze ciselé y ont été également rencontrées. Nous les avons reçues de la bienveillance de M. D. Dergny. En 1864, il a été recueilli également une lance en fer, une boucle en bronze et un vase en terre noire marqué à l'estampille. Ce dernier était aux pieds.

« Revue de la Normandie, » 2e année, p. 495 et 498.
P. de la Mairie, « Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 52.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III. p. 40-41.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 147.

ÉCOTIGNY (SECTION DE GRANDCOURT).

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Parisy, de Foucarmont, possède dans sa collection deux monnaies en bronze de Faustine, trouvées à Ecotigny.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Vers 1850, lors de la destruction du vieux château d'Ecotigny, on trouva des souterrains se dirigeant vers la forêt d'Eu.

PREUSEVILLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Parisy, de Foucarmont, possède une hachette en silex trouvée, en 1861, sur le territoire de Preuseville.

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans les terres qui entourent le cimetière et l'église de Preuseville, on rencontre du charbon et de nombreux fragments de tuiles à rebords. En 1840, un berger a trouvé dans une terre labourable, à 65 mètres de l'église, un col de vase en métal, six cuillers d'argent, une chaîne et deux anneaux en or. Le tout a été vendu 140 fr.

A Coqueréaumont, hameau de Preuseville, on trouve des monnaies, des maçonneries, de la ferraille et des tuiles romaines. On y reconnaît également des traces de terrassements.

Sur le chemin qui conduit à la Leuqueue, on remarque d'anciennes fondations aux approches d'un petit bois qui avoisine ce chemin.

En 1850, en traçant le chemin qui conduit à Foucarmont, on a rencontré une foule de débris antiques. Des murailles même ont apparu au milieu d'un sol tout semé de restes romains, tels que meules à broyer en poudingue, ossements humains, défenses de sanglier, tuiles à rebords, clous à large tête, clef en fer, poterie rouge, noire et grise. Sur un fragment de terre samienne, on lisait : « OF IV ..... »

ÉPOQUE INCERTAINE. — La veille de la Saint-Jean-Baptiste, on allume un feu de carrefour que l'on nomme *feu d'or*.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 181-188 et 242.
« Journal de Neufchâtel, » du 1er avril 1861.

HESMY (SECTION DE PREUSEVILLE).

ÉPOQUE FRANQUE. — La XIe année du règne de Childebert II (696), lorsque saint Wandon, originaire du Talou, se fit moine dans le grand monastère de Fontenelle, il porta avec lui la troisième partie du domaine de Hesmy : « Heismedis villa tertiam partem. »

Le *Livre des Miracles de saint Wandrille*, écrit par un moine du IXe siècle, raconte qu'une femme de Hesmy fut guérie par l'invocation du saint fondateur de Fontenelle: « Quædam femina... de pago Tellau et prædio cognomento Haismesdies. »

Mabillon, « Acta Sanct. ord. S. Benedict., » sæc. II. « Chronicon Fontanellæ, » c. II.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 6.

BOSC-GEFFROY.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1862, il a été trouvé au hameau de Callengeville une hachette en silex, conservée chez M. de Girancourt, à la verrerie de Varimpré. Une autre a été recueillie aux Callenges.

ÉPOQUE ROMAINE. — Dans le champ appelé *le Moulin*, on trouve des tuiles à rebords et des constructions que l'on dit provenir d'un ancien château. — Près de la motte dont nous allons parler, on a recueilli, en 1859, une monnaie de bronze du Haut-Empire, conservée par M. Parisy. — Au hameau de *La Coudroie*, on a trouvé des ferrements, des tuiles à rebords et des monnaies impériales.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Auprès du carrefour du puits commun est une motte en terre à peu près circulaire et entourée d'un fossé. La hauteur du tertre, prise du fond du fossé, est de 5 à 6 mètres; le diamètre, dans sa plus grande largeur, est d'environ 50 mètres. On l'appelle *la Tour*, et l'on dit qu'on s'y est battu.

Au hameau de *Hambures*, il existait naguère une motte pareille, dans la cour de M. Leblond. Elle a été détruite depuis quelques années par le propriétaire.

Au hameau du *Coudroy*, il a été trouvé, en 1862, un pied de lampe en bronze.

FRÉAUVILLE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le terroir des *Marettes*, où l'on trouve tant de hachettes de pierre brisées et ébauchées, est en partie sur Fréauville. Voir, à ce propos, l'article *Londinières*.

ÉPOQUE ROMAINE. — A la ferme de *la Motte* et au bord de la rivière, on trouve dans les terres des tuiles et des poteries romaines. Il s'y rencontre jusqu'à des fragments de vases en terre de Samos.

CLAIS.

Époque gauloise. — Il a été trouvé à Clais une hache en silex.

Époque romaine. — Clais étant situé sur la voie romaine de Dieppe à Beauvais, il n'est pas surprenant que l'on y rencontre des tuiles à rebords.

Époque franque. — Clais figure parmi les biens donnés à la cathédrale de Rouen dès le IXe siècle. Nous croyons que ce fut un présent de l'archevêque Riculfe au chapitre de son église. En tout cas, une charte de Charles-le-Chauve, délivrée de 872 à 876 et confirmée par les rois de France et les ducs de Normandie, cite au pays de Talou : « Cleidas » et « Claies, » parmi les prébendes de la métropole.

Après cela, nous n'avons pas été étonné d'apprendre qu'en 1850 un cimetière franc avait été aperçu au hameau de *Bonnerue*. En démolissant une butte, on rencontra un vase en terre noire, puis l'on constata la présence de plus de soixante squelettes dans des fosses alignées. Près d'eux étaient des armes de fer.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 9 et 10, et t. XXIV, p. 357.

« La Normandie souterraine, » ch. XVI.

BAILLOLET.

Époque gallo-romaine. — En juin 1862, il a été fait à Baillolet une découverte intéressante, assez difficile à classer, puisqu'il s'y rencontre les éléments de deux périodes. En défrichant un bois qui appartient à M. Magné, de Lucy, et qui est voisin de la *croix* dite *des Trois-Frères*, des ouvriers ont trouvé, sous un tas de cailloux, une maçonnerie à pierres sèches, épaisse de 80 centimètres et formant un carré de 5 mètres dans tous les sens. Dans un des angles de cette construction se trouvait un dépôt de hachettes en silex à peine dégrossies et ébauchées.

Parmi les débris de cette ruine antique, M. Mathon, qui a visité le travail, a reconnu des vases romains. L'un d'eux est déposé au Musée de Neufchâtel.

Du reste, la civilisation romaine a laissé plusieurs traces à Baillolet. La collection neufchâtelloise possède une belle tuile à rebords provenant d'un herbage appartenant à M. Dupuis, avoué, où les restes romains abondent. Cette tuile a été recueillie en 1860.

Époque franque. — Vers 1853, M. Dupont, propriétaire à Baillolet, faisant enlever une partie du rideau crayeux sur lequel sa maison est assise, trouva des squelettes humains accompagnés de vases, de sabres, de couteaux et de boucles en fer. Il est évident qu'il se trouvait là un cimetière mérovingien.

Outre l'archéologie, qui démontre l'existence franque de Baillolet, les documents histo-

riques viennent l'attester. Les donations mérovingiennes et normandes faites au Chapitre de Rouen inscrivent « Balileto » et « Bailloletum in pago Talou. »

« Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 9 et 10.

BAILLEUL-SUR-EAULNE.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Guilmeth assure qu'il a été trouvé à Bailleul des briques, des tuiles et des poteries romaines.

ÉPOQUE FRANQUE. — M. Le Prevost donne au nom de Bailleul une racine celtique et une désinence mérovingienne. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que le lieu qui nous occupe existait sous les Mérovingiens et qu'il s'appelait alors « Baliolum. » En 696, Wandon, moine de Fontenelle, donne à ce monastère : « Tertiam partem de Baliolo, in pago Tellau. »

« Chronicon Fontanellæ, » c. ii.
A. Le Prevost, « Notes pour servir à l'hist. des Comm. du départ. de l'Eure, » p. 28 et 39.
Id., « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xi, p. 16.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 17-18.
Guilmeth, « Descript. hist., géogr., stat. et mon. des arrond., » t. iii, p. 43.

NEUVILLE (SECTION DE BAILLEUL-NEUVILLE).

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Mathon nous a assuré qu'au *Mont-Jean* il avait été trouvé une hache en silex, en défrichant un bois.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le Musée de Neufchâtel possède un petit vase en terre grise qui fut trouvé à Neuville-sur-Eaulne en 1853. Je le crois de fabrique romaine.

En 1863, nous avons reconnu dans le terrain bouleversé du lieu dit *les Carrières*, des fragments de tuiles a rebords et de poteries samiennes. La même année, M. Havard y pratiqua un sondage et en quelques heures remua également force tuiles et poteries antiques. Il recueillit entier un joli vase en terre rouge. En 1865, un sondage de quelques heures nous a procuré une charmante coupe samienne.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1859, au lieu dit *les Carrières*, sans doute parce que l'on y remarque de grands mouvements de terrain, on a trouvé d'anciennes sépultures que je suis tenté d'attribuer à l'époque mérovingienne, ou, tout au plus, aux derniers temps de la domination romaine. On nous a assuré qu'il y avait été rencontré un ou plusieurs cercueils en tuiles à rebords, et que des vases accompagnaient les corps. Ce qui nous fait présumer que ces inhumations étaient franques, c'est que l'on assure qu'il en a été tiré des objets de fer et de bronze, tels que fibules, boucles, lances, couteaux, etc.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Nous ne saurions, en effet, à quelle époque attribuer les immenses cavités et ondulations de terrain situées sur le bord de la route qui conduit de Neuville à Bailleul-sur-Eaulne. Ces mouvements du sol, fruit de l'industrie humaine, por-

tent le nom de *Carrières*, et doivent être, en effet, d'anciennes extractions dont on pourrait malaisément fixer la date.

CROIXDALLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1859, en traçant le chemin de communication qui va de Londinières aux Grandes-Ventes, les agents et ouvriers de la voirie ont découvert, au haut de la côte de Croixdalle qui encaisse la vallée de l'Eaulne, les restes d'une *villa* romaine. Ces restes consistaient surtout en maçonneries et substructions encore bien reconnaissables, en tuiles à rebords, en meules à broyer et en poteries romaines. Une des meules à broyer est à présent entre les mains de M. Delattre, avocat à Eu.

De son côté, M. l'abbé Decorde assure que, dans les bois de M. Lelong, on a trouvé des meules à broyer et des monnaies de Trajan et de Commode.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Non loin de l'église de Croixdalle, dans laquelle on honore particulièrement saint Fiacre, il existe une mare qui porte le nom de ce saint solitaire. A cette mare vénérée affluent toute l'année de nombreux pèlerins qui s'y lavent les mains et emportent de l'eau pour se préserver des gerçures du froid de l'hiver. Le peuple assure que cette mare profonde a été creusée par saint Fiacre lui-même d'un seul coup de louchet.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Londinières, » p. 111-121.

SAINTE-AGATHE-D'ALIERMONT.

ÉPOQUE ROMAINE. — Depuis environ trente ans, il a été trouvé des restes romains à Sainte-Agathe. La première fois, ce fut, en 1836, du côté de *Lasseneuse;* la seconde fois, vers 1850, du côté de la *Preuse*. Ces restes consistaient en tuiles à rebords.

FRESLES.

ÉPOQUE FRANQUE. — Je crois pouvoir attribuer à l'époque franque un sarcophage en pierre d'un seul morceau, rencontré, vers 1833, dans un champ dépendant de la ferme du *Beau-Soleil*. Il ressemblait à une auge et présentait au fond un trou en forme d'entonnoir. Ces détails font penser à la période mérovingienne.

BURES.

ÉPOQUE ROMAINE. — On a rencontré à Bures quelques débris romains, tels que monnaies, tuiles et poteries, mais, jusqu'à présent, en assez petite quantité. M. Deville a cependant connu de la verroterie romaine provenant de Bures.

ÉPOQUE FRANQUE. — Bures était un lieu important à la période franque, puisque jusqu'au XIIIe siècle il fut un des sept doyennés de l'archidiaconé d'Eu.

Si le nom de Bures n'est pas cité dans les documents francs, celui de Burettes (Buretum) y apparaît. Burettes est un hameau de Bures.

PÉRIODE NORMANDE. — Les Normands avaient établi à Bures un château qui resta toujours la propriété de nos premiers ducs. On croit en connaître l'emplacement dans la *ferme de la Cour*.

Je suis disposé à attribuer aux ducs de Normandie la fondation du prieuré de Bures, soumis par eux à leur chère abbaye de Fécamp. L'assiette du prieuré était près l'église, dans la *rue Sous-le-Moustier*.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Derrière l'admirable *Hostel* de la Renaissance, présentement connu sous le nom de *Maison du Général Desmarets*, on voit une motte circulaire entourée de fossés, et qui n'a pas moins de 12 à 15 mètres de hauteur. On serait tenté d'y reconnaître le donjon d'une forteresse disparue. — Je range parmi les monuments d'une époque incertaine une tête de chandelier en bronze, acquise par le Musée de Rouen.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 10.

« Proc.-verb. de la C. des Antiq. de la Seine-Inf., » t. Ier, p. 223.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 38-93.

L'abbé Decorde, « Un Coin de la Normandie, » in-8° de 15 p., Rouen, Péron, 1846.

« Revue de Rouen, » année 1846, 2e sem., p. 233-41, et année 1845, p. 261-291.

SAINT-VALERY-SOUS-BURES.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Gosset, ancien avoué à Rouen, possède une hachette en silex, ébauchée, et un fragment de hache polie, recueillis au hameau de La Valouine, en 1863.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1848, il a été trouvé à Saint-Valery une monnaie d'argent de Gordien III, qui a été déposée au Musée de Neufchâtel.

OSMOY (SECTION DE SAINT-VALERY-SOUS-BURES).

EPOQUE ROMAINE. — M. P. Havet, juge de paix, possède une meule à broyer en poudingue, trouvée dans ses terres d'Osmoy.

Sur le bord du chemin de grande communication n° 1er, de Dieppe à Argueil, on a trouvé, de 1840 à 1852, d'anciennes sépultures. M. l'abbé Decorde dit que l'on a rencontré des squelettes humains accompagnés de vases. Notre confrère ajoute que l'on y a également recueilli une monnaie d'or. Pour nous, nous avons reconnu, dans la coupe du terrain, des urnes grises en forme de pot-au-feu, que nous considérons comme gallo-romaines du Haut-Empire.

Dès 1831, M. Fernel, avocat à Neufchâtel, avait connu un petit bronze de Maxence recueilli dans un herbage de M. Havet, notaire à Neufchâtel.

Époque franque. — L'existence mérovingienne d'Osmoy est prouvée par deux documents. Le premier est une donation faite, en 672, par Childéric II, à l'abbaye de Fontenelle, dans la personne de saint Lambert, son abbé: « Fiscos duos... quæ sunt vocabulo Ulmius in pago Tellau justa fluvium Tellas. » Le second est la cession de « Ulmirum, » faite, en 734, au comte Rathaire, par Teutsinde, abbé de Fontenelle.

A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xi, p. 6 et 7.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Londinières, » p. 229-230.
Mab., « Annal. ord. S. Benedict., » t. 1er, p. 506.
Fernel, « Notice sur des antiquités découvertes en 1832 et 1833 dans l'arrondissement de Neufchâtel, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xi, p. 176.

CANTON DE BLANGY.

BLANGY.

Époque romaine. — Le fond de la vallée de la Bresle a révélé à Blangy une métairie romaine, semblable à celles que M. Darsy a explorées sous Gamaches, de 1846 à 1849. C'est dans une prairie appartenant à M. Cyr Leroy que cette découverte a eu lieu en 1859. Sur un point nommé *la Planche-du-Lieutenant*, on a trouvé, à 50 centimètres du sol, des moëllons, restes de murailles antiques, des tuiles à rebords et surtout beaucoup de poteries. Un assortiment de ces vases a été conservé par M. de Morgan. Cinq ou six monnaies de bronze sont sorties de ces tranchées remplies d'eau : c'étaient des Néron, des Adrien, des Faustine, des Tétricus et des Constantin.

En 1863, M. de Bommy a reconnu dans le marais de Blangy des tuiles à rebords, des fragments de poterie et des monnaies de bronze. Les fouilles pratiquées pour la scierie mécanique de M. Varal ont fait voir plusieurs meules à broyer en poudingue.

En 1864, dans le marais de Bouttencourt, le même M. de Bommy a recueilli près du Moulin-aux-Armures des morceaux de poterie romaine rouge et noire. J'ai lu sur un fond de soucoupe la marque : OF MACI ou MARI.

Dans la prairie, on a également trouvé une intaille antique reproduisant un petit personnage et un oiseau.

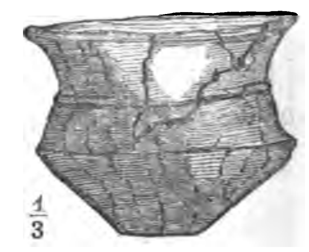
Il est vraisemblable qu'une voie romaine, allant de Beauvais à Eu, traversait Blangy.

Enfin, nous tenons de M. Deville qu'il a été trouvé à Blangy des vases cinéraires, une lampe en terre cuite et un rouleau céramique percé de trous.

ÉPOQUE FRANQUE. — Au mois de janvier 1862, une plantation d'arbres faite au *camp Comtois*, hameau du Petit-Fontaine, a fait voir un cimetière mérovingien. Des fosses que rencontra la pioche des terrassiers, il fut extrait deux haches de fer, six vases de terre, une coupe et un bol de verre. — M. de Morgan, propriétaire du *camp Comtois*, ayant bien voulu me permettre d'y fouiller au mois de mai suivant, j'y reconnus plusieurs fosses, presque toutes violées. Elles me donnèrent cependant une hache et une lance en fer, trois vases de terre (dont nous reproduisons ici deux), une coupe de verre et une pince à épiler en bronze.

Après cette preuve de l'existence franque de Blangy, on ne s'étonnera pas d'apprendre que ce bourg est mentionné par Charles-le-Chauve, en 843 ou en 845, comme appartenant à l'abbaye de Saint-Denis en France.





VASES FRANCS (BLANGY, 1862).

PÉRIODE NORMANDE. — C'est probablement à la période normande qu'il faut attribuer le vieux château de Blangy, détruit par Henri IV. Il était situé au bout de la *rue du Jeu-de-Paume*, au lieu dit à présent *le Ménage*. On y voit encore des terrassements imposants, et l'on parle de souterrains aperçus dans ce quartier.

C'est sans doute à cette civilisation qu'il faut attribuer l'enceinte murée du bourg de Blangy, dont on connaît encore les trois portes. On voit également une tour ronde et une tourelle carrée, qui durent entrer dans l'ancien système de défense.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Nous devons nous abstenir de donner une date à un tertre circulaire très élevé, nommé *la Motte*, situé dans le bois de ce nom, au pied de la côte de Gremontmesnil, près du Petit-Fontaine.

Dans un petit bois appelé *le Détroit*, M. l'abbé Decorde signale des monticules faits de main d'homme.

BIBLIOGRAPHIE.

Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la H.-N., » t. Ier, p. 65.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 5.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Blangy, » p. 38.
Delérue, « Histoire de la ville de Blangy-sur-Bresle, » p. 21, in-18, Rouen, 1860.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 360.
« Bulletin monumental, » t. XXIX, p. 38.
« Revue archéologique, » t. VII, p. 63. Nouvelle série.
« Revue de la Normandie, » 1re année, p. 798-99.
« Journal de Neufchâtel, » du 27 mai 1862.
« Nouvelliste de Rouen, » du 29 mai 1862.
« L'Écho de la vallée de Bray, » du 7 juin 1862.

RIEUX.

ÉPOQUE GAULOISE. — Près la petite rivière desséchée qui a donné son nom à la localité, on a trouvé une hache en silex.

Époque romaine. — La civilisation romaine a laissé beaucoup de traces à Rieux. Nous citerons d'abord des tuiles à rebords que l'on rencontre un peu partout, notamment dans les prairies arrosées par la Bresle, au *Cornet* et à *la Mare-Pavée.*

On m'a parlé d'un trésor composé de monnaies en or, recueilli par M. Desjobert, ancien député. A *la Mare-Pavée*, il a été rencontré une pile de monnaies de bronze du Haut-Empire. Elles ont été remises à M. Darsy, alors notaire à Gamaches.

On m'a cité encore qu'en 1828 on avait trouvé au *Cornet* un chandelier en bronze.

Enfin, les meules à broyer sont fréquentes près des mares et sur les côtières.

BAZINVAL.

Époque incertaine. — Sur le bord de la forêt qui domine le hameau des *Sceaux*, on voit des restes de cave dans un lieu appelé *les Câteliers*.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy, » p. 30-31.

GUERVILLE.

Époque romaine. — Au sud et au nord du village actuel, on trouve des tuiles à rebords et des meules à broyer, qui font penser à d'anciennes habitations dans ce quartier.

Période normande. — Il existe à Guerville les restes d'un château-fort.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy, » p. 143.

DANCOURT.

Époque romaine. — Dans la plaine située en face de l'église, à l'opposé de la forêt d'Eu, on trouve des tuiles à rebords.

Époque incertaine. — Une motte se trouve au lieu dit *le Bolard*, près de la rivière.

SAINT-REMY-EN-RIVIÈRE (section de Dancourt).

Époque gauloise. — Au mois de février 1865, des terrassiers comblant une marnière située dans la plaine, vers Preuseville, ont trouvé plusieurs vases de terre et de forme gauloise. Ces vases étaient semblables à ceux que j'ai trouvés dans la basse forêt d'Eu, en 1863 et en 1865.

Époque romaine. — Vers 1860, en traçant à travers la forêt d'Eu le chemin de grande communication nº 14, de Neufchâtel à Gamaches, on a trouvé, au lieu nommé *le Poteau-Saint-Remy*, un vase contenant environ cinq cents monnaies romaines du IIIe siècle. Presque toutes ces pièces furent dispersées et perdues par l'incurie des ouvriers et des

agents de la voirie. Les seules que nous ayons pu voir à Foucarmont, chez M. Parisy-Dumanoir, sont des Philippe et des Posthume. — On trouve aussi sur le territoire de Saint-Remy des tuiles à rebords et des débris de construction.

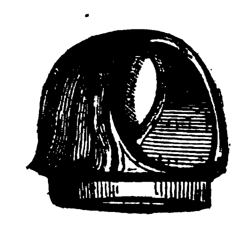
ÉPOQUE FRANQUE. — En 703, Rothmond et Milon donnent à l'abbaye de Fontenelle deux domaines dans le Tallou. L'un d'eux s'appelait « Bettonis Curtem... in pago Talano. » C'est probablement Bettencourt, hameau de Saint-Remy. Il est vraisemblable que c'est ce même domaine qui, en 734, fut donné par Teutsinde au comte Rathaire. Cette fois, on le place dans le Vimeu : « In pago Vinnau Bettone Curte super fluvium Eura. »

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. XI, p. 6 et 7.

« Journal de Neufchâtel, » du 13 juin 1865.

SAINT-RIQUIER-EN-RIVIÈRE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au printemps de 1863, un terrassier, travaillant dans une sablière située près de l'église, trouva un bel anneau en argent que nous reproduisons ici. Cette riche bague, qui a la forme de chevalière, est considérée par M. de Longpérier comme appartenant à l'époque romaine (1). Ce qui fait le grand intérêt de cette pièce, c'est que dans le châton est enchâssé un denier d'argent de l'empereur Macrin (218). Autour de la tête impériale, dont la conservation est parfaite, on lit : IMP. C. MOPIL. SEV. MACRINVS AUG.



ANNEAU EN ARGENT
Avec denier de Macrin.

Ce ne serait pas d'ailleurs la seule antiquité romaine trouvée à Saint-Riquier, car, dès 1850, M. l'abbé Decorde avait entendu parler de monnaies impériales, et il en a consigné la découverte dans ses Essais. — Notre confrère ajoute que l'on trouve également à Saint-Riquier des armes et des fers de chevaux, dont il ne pourrait aussi aisément fixer la date.

Près de la verrerie du Val-d'Aulnoy est un petit camp où l'on a trouvé des pièces d'or, notamment un *aureus* de Néron entré au Musée de Rouen.

ÉPOQUE FRANQUE. — Je suis tenté d'attribuer à l'époque franque les sabres, les lances et les ossements trouvés, vers 1822, dans un monticule voisin de l'église.

(1) Ce qui nous fait croire que l'opinion de notre savant confrère est fondée, c'est que dans ses « Recherches sur les Empereurs qui ont régné dans les Gaules au IVe siècle de l'ère chrétienne, » M. le baron de Witte fait figurer sur sa planche XXXIX, au n° 150, une bague en or du Musée d'Autun, laquelle contient un *aureus* de Tétricus. Cette bague par sa forme côtelée se rapproche beaucoup de celle de Saint-Riquier. Or, comme l'anneau d'Autun est estimé antique, je suis porté à penser que celui de Saint-Riquier l'est également. C'est du reste l'opinion de M. de Witte. A propos de cette coutume antique, nous rapporterons le trait suivant : « Sous le règne de Claude, dit Pline l'Ancien, on vit naître à Rome une mode insolite : c'était celle de porter sur l'anneau *le portrait du prince, gravé en or*; il fallait obtenir ce droit de ses affranchis. Cet usage donna lieu à nombre d'accusations rendues impossibles aujourd'hui par l'heureux avènement de Vespasien à l'Empire. Il décréta que l'image de l'empereur appartenait à tous ses sujets. » « Hist. nat., » lib. XXXIII, ch. XII. — L'abbé Barraud, *Des Bagues*, dans le « Bull. mon., » t. 30, p. 418.

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Parisy m'a cité une motte détruite, au hameau de Dérizancourt. Sur l'emplacement de l'ancien château, on trouve des caves, des puits et des décombres.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy, » p. 238.

FALLENCOURT.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Parisy, de Foucarmont, possède une jolie petite hachette en jade, trouvée au hameau de *Puchervin*. — En 1861, le hameau des *Vastines* a donné au même auteur une hachette en silex. — Enfin, en 1846, le Musée de Rouen a acheté une monnaie gauloise en or, provenant de Fallencourt. Cette pièce symbolique vient d'être décrite par M. Lambert.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Parisy m'a signalé, sur Fallencourt, plusieurs points où l'on trouve des tuiles à rebords et des médailles romaines. Je cite particulièrement *le Val-Jacob*, *Puchervin* et *la Haute-Maladrerie*. — Au pied de la motte du *Bois-Sourd*, on a recueilli, vers 1830, plusieurs monnaies de bronze marquées à la louve.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Il existe à Fallencourt une motte ou tertre entouré de fossés et présentant un puits au milieu.

Une tradition dont il n'est pas aisé d'indiquer ni l'origine ni la date prétend qu'au hameau de *Puchervin*, au lieu dit *la Hêtrée*, il exista autrefois un couvent, et que là est encore cachée une cloche d'argent. Il n'est pas sans exemple que le peuple ait attaché des traditions de couvent et d'abbaye à des villas romaines.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Blangy, » p. 104.

E. Lambert, « Mém. de la Soc. des Ant. de Norm., » t. xxv, p. 494, pl. vi, fig. 14.

FOUCARMONT.

Grâce à M. Parisy-Dumanoir, qui, depuis vingt-cinq ans, collectionne les antiquités de cette contrée, nous connaissons avec détail les divers monuments antiques sortis du sol de ce bourg et de ses environs.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le cabinet de M. Parisy renferme un bon nombre de hachettes en silex, recueillies sur tout le territoire de Foucarmont. Nous citerons parmi les plus belles la hache de silex trouvée en 1846, et la hache de grès noir rencontrée en 1861.

En cette même année (1861), une hachette en silex a été récoltée au hameau du *Haut-Fromentel*. Le Musée de Neufchâtel contient également une hachette recueillie en 1862.

Enfin, de l'existence gauloise de Foucarmont, M. Parisy possède un bon nombre de fragments de poteries grossières, trouvées au lieu dit *le Font-Théodore* ou *Théodoric*, près de la chapelle de *l'Epinette*. On en rencontre également au cœur du bourg.

ÉPOQUE ROMAINE. — Il est peu de bourgs de l'arrondissement de Neufchâtel où la période romaine ait laissé autant de traces souterraines qu'à Foucarmont. Nous croyons toutefois que la connaissance de ces précieux débris est surtout due à l'étude et aux observations que fait chaque jour M. Parisy-Dumanoir. Aussi sa maison est-elle devenue un Musée local, et, dans ses notes, il enregistre soigneusement toutes les découvertes qui se font dans son cher pays. Nous citerons parmi les principaux objets que nous avons remarqués chez lui de très belles poteries rouges en terre de Samos, des meules à broyer en poudingue (une de ces meules est en silex, chose rare), des tuiles à rebords, des tuiles convexes, des poteries grises, blanches et noires, un style, des perles de verre, des monnaies surtout et de bien des règnes; nous citerons notamment Agrippa, Antonin, Gordien, Posthume et Constant.

Les lieux où l'on fait ces découvertes sont innombrables; mais nous signalerons spécialement la place des *Câteliers*, le *Camp-du-Bourg*, le *Font-Théodore*, la chapelle de *l'Epinette*, la *rue du Four*, l'ancienne abbaye de Foucarmont, et, par-dessus tout, les terres labourées de l'abbaye qui sont vers Preuseville. Là, vers 1850, on a rencontré, en traçant une route, d'importantes constructions antiques, des médailles, des tuiles, des poteries et des verroteries de toute sorte.

En 1853, lorsque l'on draina l'enceinte de l'abbaye, on recueillit des monnaies romaines et une statuette de bronze que M. Mathon regarde comme celle du dieu Pan. Elle est possédée par M. Denoyelle, conseiller général de Neufchâtel. Nous donnons cette figurine dans sa grandeur naturelle.



STATUETTE ROMAINE EN BRONZE (FOUCARMONT, 1853).

ÉPOQUE FRANQUE. — Cette période est également représentée à Foucarmont. Un de ses plus éloquents vestiges c'est l'ancien doyenné, un des six de l'archidiaconé d'Eu.

Nous pourrions peut-être lui attribuer la *rue* et le *ruisseau de la Vigne;* mais nous sommes plus certain en lui accordant les découvertes faites en 1858 et en 1862. En 1858, au lieu dit *les Câteliers*, près l'église, on a trouvé des sépultures qui ont donné des perles, un fragment de sabre et une plaque de ceinturon. En 1862, une suite de terrassements a montré au même endroit des fosses pratiquées dans la craie. Quelques-unes contenaient des vases en terre noire, des couteaux et un scramasaxe. M. Parisy a soigneusement recueilli tous ces débris.

Je suis porté à attribuer à une sépulture de la même époque des perles de verre et de pâte de verre rencontrées, en 1863, chez divers habitants de Foucarmont. Ces perles provenaient de tranchées faites sur la route neuve qui conduit à Preuseville.

Il me semble que l'on peut attribuer également à l'époque franque non-seulement la dénomination de *camp de Théodorick,* donnée à un quartier de Foucarmont et retrouvée par M. Parisy, mais encore le nom de Foucarmont lui-même, que le peuple prétend venir d'un géant. D'après la tradition, le géant Foucard, dont l'existence nous paraît un roman, aurait été le père ou le parrain du bourg. Le peuple, qui ne veut pas avoir tort, prétend même qu'il a vu son cercueil avec son épée et ses grands ossements lorsque l'on enleva des terres autour de l'église et des halles. M. l'abbé Decorde place cette découverte en 1800, et M. Parisy, en 1796, lorsque l'on traça à travers le bourg la route impériale nº 28. Nous n'avons point à nous prononcer sur cette tradition qu'il nous suffit de citer.

Enfin, il est un dernier monument que nous croyons pouvoir rapporter, pour cette même époque, à l'existence de Foucarmont et de la forêt d'Eu. Nous voulons parler d'un roman du moyen-âge, intitulé : « Histoire plaisante et récréative faisant mention des prouesses et vaillances du noble Sypéris de Vinevaulx et de ses dix-sept fils. » Ce roman, dont un manuscrit original est à la Bibliothèque impériale, se trouve dans un recueil intitulé : *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque,* t. II, p. 207-222, in-8º, 1780. On croit qu'il a été composé à Foucarmont, au XIIe ou au XIIIe siècle. — L'histoire commence à l'an 632, et l'on y voit « comment le géant Foucard fut occis par le gentil Sypéris de Vinevaulx ; » Vinevaulx était, à cette époque, le nom d'une partie de la forêt d'Eu (1).

PÉRIODE NORMANDE. — Nous enregistrons, seulement pour mémoire, la fondation de l'abbaye de Foucarmont, par les comtes d'Eu, en 1130, dans un lieu dit alors *le Font-Théodore*, et nommé depuis la fontaine de Saint-Martin.

BIBLIOGRAPHIE.

P. de la Mairie, « Recherch. hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. II, p. 41, 63.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 63.

Parisy, « Journal de Rouen, » du 4 octobre 1862.

Id., « Journal de Neufchâtel, » des 19 mars 1850, 22 novembre, 20 décembre 1853 et 6 décembre 1859.

« Neustria pia, » p. 744-749.

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 304-307.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Blangy, » p. 107, 108, 112.

D. Lebeuf, « La ville d'Eu, » livre II.

Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. Ier, p. 154-55 et 472-74.

« Histoire plaisante et récréative faisant mention des prouesses et vaillances du noble Sypéris de Vinevaulx et de ses dix-sept fils, » (nouvellement réimprimée), Mss. de la Biblioth. imp., dans un recueil intitulé : « Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque, » t. II, p. 207-223, in-8°, 1780.

VILLERS-SOUS-FOUCARMONT.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1857, on a recueilli, à *La Quesnoye,* deux hachettes en silex.

ÉPOQUE ROMAINE. — Une meule à broyer en poudingue a été trouvée vers 1850.

(1) Il existe dans un faubourg méridional de Paris un lieu dit *la Tombe-Issoire*. D'après M. Quicherat, il y aurait eu là un grand tumulus ou dolmen décrit par Gervais de Tilbury. Cet auteur, du XIIe ou du XIIIe siècle, le présente comme le sépulcre du géant Isoré, tué en combat singulier par Guillaume d'Orange. « Revue des Soc. sav., » 3e série, t. IV, p. 383, sept.-oct. 1864.

LES ESSARTS-VARIMPRÉ.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1852, on a trouvé, au hameau de La Belloye, une hachette en silex que possède M. Parisy, de Foucarmont. D'autres hachettes en silex du même genre ont été trouvées au hameau de La Quesnoye. — En mai 1864, on a recueilli, dans la forêt d'Eu, près le poteau Duhême, une hache de bronze qui est chez M. de Girancourt. Par la bonté de ce gentilhomme-verrier, nous pouvons reproduire cette pièce aussi rare que curieuse (1).



HACHE EN BRONZE (VARIMPRÉ, 1864).

Au mois de juin 1865, M. de Girancourt et moi nous avons fait une fouille dans la forêt, au triége de Varimpré, et nous y avons trouvé une sépulture gauloise des plus intéressantes. Notre fouille avait été motivée en cet endroit à cause d'un mouvement de terrain de forme ovoïde, que nous supposions le reste d'une habitation gauloise. Dans l'enceinte, légèrement fossoyée, nous n'avons trouvé qu'une assiette charbonnée et cendrée. Dans le fossé, au contraire, nous avons rencontré à un 1 mètre 30 centimètres une incinération composée d'os brûlés déposés dans la terre nue et entourée d'objets de métal, parmi lesquels il n'a été possible de reconnaître qu'une hache, un grand couteau, des ciseaux ou forces, une fibule à ressort et un vase ayant la forme d'une tête humaine, ce qui lui donnait l'apparence d'un casque. Cette pièce se composait d'un cercle de fer miné, d'anses rondes et mobiles, et d'un fond consistant en une lame de cuivre très fine et s'en allant en morceaux. Dans ce casque ou vase étaient des chaînettes de fer et des objets peu reconnaissables.

Autour de ce dépôt de fer et d'os se trouvaient dix vases de terre, dont deux avaient la forme d'*olla* ou de pot-au-feu, quatre celle de bols ou écuelles, et quatre autres affectaient le type d'une patère. La terre qui composait ces vases, leur forme, leur épaisseur et leur cuisson, tout dénotait une industrie nationale et indigène: l'art gaulois au temps de J.-C. ou au premier siècle de son ère.

Enfin, chose plus rare encore que tout ce qui précède, du moins pour une sépulture, il s'est rencontré une meule à broyer en grès avec réceptacle en pierre meulière; évidemment, elle avait éte mise là toute montée, et tout porte à croire que les vases, aujourd'hui vides, ont autrefois contenu dans leurs flancs une provision de grain.

(1) Des haches pareilles se trouvent en Irlande et sont conservées au Musée de l'Académie royale de Dublin. Wakeman, « A hand-boock of irish antiquities, » p. 153).

Je suis porté à croire que nous avons trouvé ici un soldat indigène qui habitait la contrée à l'époque gauloise, ou qui la traversait au moment de sa mort et que l'on aura inhumé en ce lieu avec tout son mobilier de campagne.

Grâce à la bienveillance de M. de Girancourt, nous pouvons reproduire dans les deux pages suivantes la plus grande partie des objets sortis de la fouille de Varimpré.

ÉPOQUE ROMAINE. — En octobre 1865, M. de Girancourt et moi nous avons fouillé un tertre ou tumulus situé dans la basse-forêt d'Eu, au triége des Essarts. Ce monticule fait de main d'homme avait 1 mètre 60 d'élévation sur 10 mètres de diamètre. Il était parfaitement circulaire. Dans son enceinte, que nous avons soigneusement étudiée, nous n'avons trouvé que des charbons et des cendres, et au sommet les restes de deux vases romains du Bas-Empire, broyés depuis longtemps. Ces vases, tout brisés qu'ils étaient, nous donnent la date, si non de l'élévation, du moins de l'occupation du tertre.

Dans ce même mois d'octobre 1865, nous avons interrogé, aux environs de la verrerie de Varimpré, une de ces grandes fosses circulaires et profondes, telles qu'en renferment la forêt d'Eu et toutes les forêts de la Seine-Inférieure, de la Normandie et même de la France. Jusqu'à présent ces fosses n'ont pas été étudiées et leur date reste aussi inconnue que leur situation, aussi mystérieuse que leur existence. Après avoir enlevé successivement environ 2 mètres de terres éboulées, nous sommes arrivés au sol naturel. Dans cette profonde couche de déblais, nous n'avons cessé de rencontrer du charbon et même des cendres. Au milieu de ce limon, qui trahit le passage de l'homme, mais qui ne date rien, nous avons été assez heureux pour recueillir quatre ou cinq morceaux de tuiles à rebords, ce qui nous a paru prouver que les fosses existaient déjà à l'époque romaine.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On m'a assuré qu'au début de ce siècle, il avait été détruit une motte dans la direction de Villers et de Foucarmont.

En 1796, lors de la confection de la route impériale n° 28, de Rouen à Saint-Omer, on a rencontré des squelettes à la côte de Varimpré.

Sur le bord de la basse-forêt d'Eu, il existe une mare dite *de Saint-Germain*. On raconte, à ce propos, que saint Germain y désaltéra son cheval lorsqu'il se dirigeait vers la Picardie; nous ne savons s'il s'agit de saint Germain d'Auxerre, l'apôtre de la Grande-Bretagne, ou de saint Germain l'Ecossais, son disciple, martyrisé, vers 490, sur les bords de la Bresle.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy, » p. 84.

AUBERMESNIL-LES-ERABLES.

ÉPOQUE GAULOISE. — Je tiens de M. l'abbé Duvallet, aujourd'hui curé de Saint-Riquier-en-Rivière, et qui a longtemps desservi Aubermesnil, qu'entre les hameaux des *Buleux* et des *Erables*, il existe un terrain tout couvert de hachettes en silex à l'état de rebut ou

OBJETS EN TERRE PROVENANT DE LA SÉPULTURE GAULOISE DE VARIMPRÉ (1865).



GRAND VASE EN TERRE GRISE, DE FORME OLLAIRE.



VASE EN TERRE GRISE, EN FORME DE COUPE OU PATÈRE.



VASE EN TERRE GRISE, EN FORME DE BOL OU ÉCUELLE.



VASE EN TERRE GRISE, EN FORME DE COUPE OU PATÈRE.



BOL OU ÉCUELLE EN TERRE CUITE.

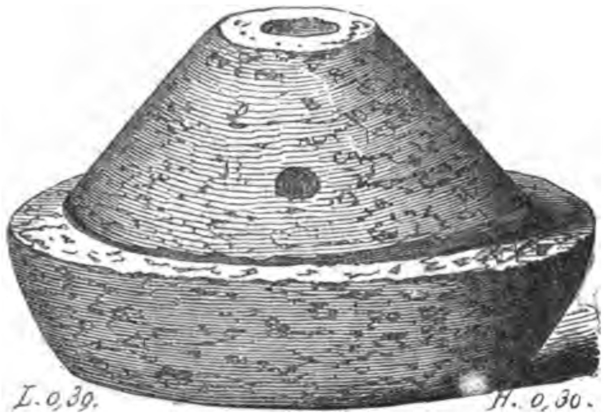


BOL OU ÉCUELLE EN TERRE CUITE.

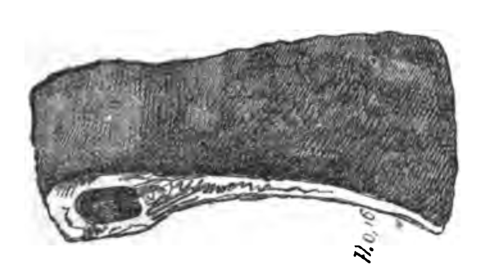
OBJETS DE TERRE, DE PIERRE ET DE FER, PROVENANT DE LA SÉPULTURE GAULOISE DE VARIMPRÉ (FORÊT D'EU), 1865.



BOL OU ÉCUELLE EN TERRE CUITE.



MEULE A BROYER EN GRÈS, AVEC RÉCEPTACLE EN PIERRE MEULIÈRE.





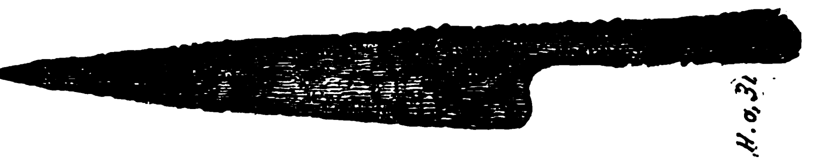
HACHE EN FER.



CISEAUX OU FORCES EN FER.



FIBULE OU BROCHE EN FER.



COUTEAU EN FER, A MANCHE CREUX, IMITANT LA DOUILLE D'UNE LANCE.

de formation. Sa conviction est qu'il a existé ici une fabrique d'instruments de pierre, comme celle des *Marettes* à Londinières. Il m'a assuré avoir recueilli beaucoup de silex travaillés, qu'il a remis à M. Parisy, de Foucarmont.

M. de Girancourt, conseiller général aux Essarts-Varimpré, possède, depuis 1862, une hachétte en silex provenant du territoire d'Aubermesnil.

M. Parisy m'a fait voir une hachette en bronze, recueillie, en 1856, au hameau des *Erables*. Enfin, on cite à Aubermesnil la découverte d'une monnaie gauloise.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Parisy a également collectionné à Aubermesnil un bronze de Constantin, un autre de Julie Mammée et un troisième de Posthume père. On nous permettra d'attribuer à la même période une meule à broyer en poudingue, recueillie en cet endroit. — Enfin, nous savons qu'en démolissant le vieux château, il a été trouvé de la poterie romaine.

ÉPOQUE FRANQUE. — Nous attribuons à la période franque un scramasaxe, un vase et des ossements trouvés, en 1852, par MM. Aventin et des Buleux, ainsi qu'un cercueil de pierre rencontré et conservé par M. Delahaye.

En 1857, on a recueilli, à Aubermesnil, un denier d'argent de Louis-le-Débonnaire. Cette pièce intéressante est conservée par M. Parisy.

Decorde, « Essai hist. et arch. sur le c. de Blangy, » p. 17. | Parisy, « Journal de Rouen, » du 16 octobre 1858.

RÉTONVAL.

ÉPOQUE ROMAINE. — En 1853, on a trouvé à Rétonval, au lieu dit *la Mare-des-Jardins*, deux grands bronzes de Vespasien, que possède M. Parisy, de Foucarmont.

Dans ce village, on trouve également des tuiles et autres débris romains.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Une tradition locale prétend que le village de Rétonval était autrefois situé aux Câteliers, où l'on découvre souvent des puits et des constructions. On attribue ce changement à un incendie.

Les vieillards prétendent également que l'église a été transférée, et qu'elle était autrefois sur la côte, auprès du chemin qui conduit à Saint-Leger-aux-Bois.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy, » p. 208.

SAINT-LEGER-AUX-BOIS.

ÉPOQUE ROMAINE. — On rencontre à Saint-Leger des tuiles romaines.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On assure que l'ancienne église était au Mesnil-Allard, et que la cloche y est restée cachée avec de l'argent.

RICHEMONT.

ÉPOQUE GAULOISE. — Aux *Câteliers*, M. Parisy a recueilli une hachette en silex.

ÉPOQUE ROMAINE. — Les restes romains ne manquent point à Richemont. On y trouve beaucoup de tuiles à rebords. — Dans le pays, il existe une tradition de ville détruite.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On m'a assuré qu'aux Câteliers on voyait une motte avec puits au milieu. Elle a disparu vers 1830.

Dans la déclaration du comté d'Eu, de 1658, on voit figurer Richemont comme un « village où il y a des ruines et où il ne reste plus que de petits buissons. »

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy, » p. 217.

RÉALCAMP.

ÉPOQUE ROMAINE. — Des débris romains se sont fait jour sur plusieurs points de Réalcamp. Dans le jardin du presbytère, on a recueilli un bronze de Trajan. Une monnaie d'Adrien s'est montrée au *Camp-aux-Malades*, au milieu des tuiles à rebords. On trouve des tuiles, des meules à broyer, des poteries et des verroteries, aux *Essartis*, au *Grand-Marché* et au *Bout-de-la-Ville*.

MONCHY-LE-PREUX (SECTION DE CAMPNEUSEVILLE).

Ce village est appelé tantôt Monchy, tantôt Mouchy. Quant à son affixe, anciennement on disait *le Perreux*, aujourd'hui on dit *le Preux*.

ÉPOQUE ROMAINE. — On recueille à Monchy des fragments de tuiles et de poteries romaines.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., etc., des arr., » t. III, p. 60.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Blangy, » p. 69.
P. de la Mairie, « Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur le Bray normand et le Bray picard, » t. II, p. 10.

HODENG-AU-BOSC.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 734, Teutsinde, abbé de Fontenelle, donne au comte Rathaire « Hosdinium, » que le chroniqueur place en Vimeu. Nous pensons qu'il s'agit de Hodeng, alors dans le Talou.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — Sur le *Mont-aux-Prêtres*, au lieu dit *le Vieux-Cimetière*, on a rencontré, en 1852, un cercueil de pierre renfermant un scramasaxe. Depuis ce temps, on y a encore aperçu d'autres sépultures.

« La Normandie souterraine, » 2e édit., p. 441.
« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 7.

GUIMERVILLE (SECTION DE HODENG-AU-BOSC).

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Deville m'a signalé à Guimerville la présence de briques, de tuiles et de poteries antiques. M. Parisy y ajoute la présence d'ossements et de tombeaux.

PIERRECOURT.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On voit à Pierrecourt une motte et la place d'un vieux château.

NESLE-NORMANDEUSE.

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Parisy possède une belle hachette en silex, trouvée à Nesle en 1858. Une autre, entièrement pareille, se voit au Musée d'Abbeville; elle provient également du même endroit. Il paraît qu'on en trouve beaucoup dans ce canton.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Deville m'assure qu'on trouve à Nesle des tuiles à rebords.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Sur des coteaux qui dominent la vallée de la Bresle, entre Nesle et Blangy, on remarque une enceinte circulaire, terrassée et fossoyée comme celle de Brémont, à Vatierville, et celle de Cornemesnil, à Bouelles.

On signale aussi une motte au *Bois-du-Détroit*.

BOURBELLE (SECTION DE NESLE-NORMANDEUSE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Il existe à Bourbelle tradition d'une ancienne ville. On dit qu'elle était placée autour de l'église démolie, où l'on rencontre beaucoup de débris.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Blangy, » p. 189-191.

Guilmeth, « Desc. hist., géogr., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 58.

CANTON D'AUMALE.

AUMALE.

PÉRIODE NORMANDE. — D'après les monuments écrits, Aumale ne fait son apparition dans le monde que sous la domination des Normands. Jusqu'à présent, aucun monument important n'est venu reculer, pour la ville, cette origine historique. Toutefois, nous ne

devons pas dissimuler que son titre de doyenné suppose une existence et même une importance franque.

Aumale (Albamala ou Albamarla) n'apparaît dans l'histoire qu'avec son premier comte, Guérinfroid, qui, de 996 à l'an 1000, fonda le château et l'abbaye. Ces deux créations étaient foncièrement conformes aux habitudes normandes.

Une charte d'Adelize, sœur de Guillaume le Bâtard et épouse d'Enguerrand, comte d'Aumale et de Ponthieu, délivrée vers l'an 1052, confirme par les détails les plus précis la fondation de l'abbaye et du château d'Aumale, par le comte Guérinfroid. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ce texte si précieux pour nous et dont nous devons la publication première à la Société des Antiquaires de Londres : « Juxtà oppidum Albamarlense... Guerinfrido, qui condidit castellum, quod Albamarla nuncupatur, in extremis partibus Normanniæ, super flumen quod Augus dicitur, in eâ parte quæ dividit Ambianensem provinciam à terrâ Normanniæ. »

L'abbaye, connue sous le nom d'Auchy, a duré jusqu'à la révolution; mais le château est démoli depuis le XVIe siècle. On n'en connaît que la place, aujourd'hui nommée la *Motte*, la *Garenne* et *Bailly*, tous noms très significatifs. La tradition affirme qu'un souterrain conduisait jusqu'à la ferme de *Bretagne*, où Henri-le-Grand pansa sa blessure de la *journée* ou plutôt de l'*erreur d'Aumale*.

Pour nous, l'Aumale des Romains et des Francs est aux environs de la ville, et nous croyons bien faire de lui rattacher deux points aujourd'hui détachés du canton, mais qui, autrefois, firent partie du doyenné comme du comté.

DIJEON, PRÈS AUMALE (1).

ÉPOQUE GAULOISE. — M. Fernel raconte que dans la plaine de Dijeon, qui fait face à la commune de Fourcigny, le long du chemin qui s'embranche à la route d'Amiens à Grandvilliers, on remarque quatre pierres qu'il croit druidiques. Deux ont 7 pieds de long; les deux autres, 5 seulement.

ÉPOQUE ROMAINE. — La plaine de Dijeon présente à l'observateur une masse de débris romains. Il est évident qu'une station antique a existé dans ce lieu. Il y a trente ans déjà que M. Fernel s'est fait le rapporteur de découvertes qui n'ont pas cessé depuis cette époque. Dès 1833, il exposait qu'au-delà des herbages et de la vallée de Quincampoix on remarque quarante acres de terre remplies de débris. Une portion s'appelle *le Câtelet*, et l'autre *la Remise*.

Au *Câtelet*, on a trouvé, en 1833, des tuiles, des poteries et des briques de toute espèce; plusieurs ont été déposées à la Bibliothèque de Neufchâtel. A *la Remise*, on ren-

(1) Commune de Morvilliers-Saint-Saturnin, canton de Poix, arrondissement d'Amiens (Somme).

contre des débris pareils, mais en plus grande quantité. La terre est tellement semée de médailles, qu'on l'appelle la *terre à l'argent.* Parmi les médailles qu'on y recueille, il y en a en or, en argent et en bronze.

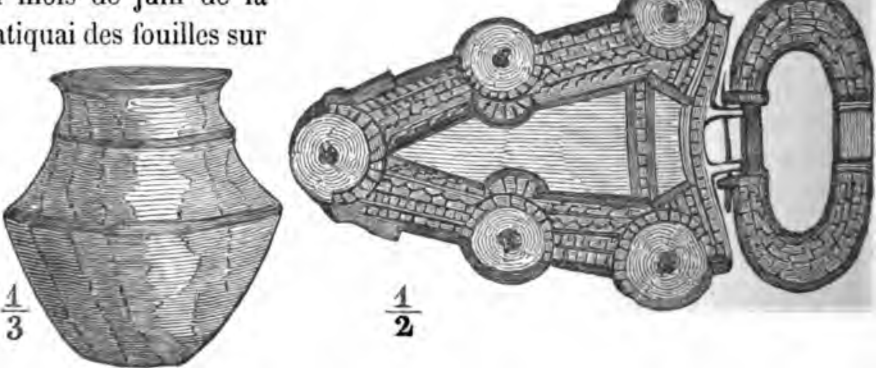
En 1832, on détruisit une construction circulaire de 50 pieds de diamètre. Elle contenait des poteries romaines. On appelle *Romescamp* le champ qui renferme cette tour antique. — Depuis la visite de M. Fernel, on a encore recueilli, près du *Câtelet* de Dijeon, la statuette en bronze d'un soldat romain armé de la haste. Le Musée de Neufchâtel possède beaucoup d'objets venant de Dijeon, l'Aumale gallo-romain. Enfin, les antiquaires de l'Oise, M. Graves en tête, tracent, à travers la plaine de Dijeon et dans la direction d'Aumale, une voie antique conduisant de Beauvais à *Augusta* (Eu).

M. René de Belleval, de Bois-Robin, possède beaucoup d'objets antiques recueillis à Dijeon.

Le Musée de Neufchâtel montre un vase romain en terre rouge, trouvé au lieu dit *le Catenoy,* près Aumale.

FLEUZY, PRÈS AUMALE (1).

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1839, M. Ancelin, maître de poste à Aumale, trouva, dans un labour situé à Fleuzy, sur le penchant d'une colline, sept ou huit squelettes accompagnés d'objets en fer et en bronze; parmi eux se rencontra un cercueil en pierre contenant deux squelettes accompagnés d'objets dont plusieurs furent perdus. Il ne conserva qu'un vase en terre noire et une belle agrafe de ceinturon en cuivre ciselé, qui me furent remis en 1859. — Je donne ici le dessin de ces deux pièces. — Au mois de juin de la même année, je pratiquai des fouilles sur le lieu de la découverte, et j'y constatai l'existence de fosses de craie renfermant des corps. J'ai pu m'assurer, par la présence de six à huit corps, qu'il y avait eu là un cimetière mérovingien.



VASE DE TERRE (FLEUZY, 1839). — AGRAFE EN BRONZE CISELÉ (FLEUZY, 1839).

(1) Commune de Quincampoix, canton de Formerie (Oise).

BIBLIOGRAPHIE

Had. Vales, « Notitia Galliarum, » p. 9.

Duplessis, « Descript. géog. et hist. de la Haute-Norm., » t. 1er, p. 57-65.

Fernel, « Notice sur des antiq. découv. en 1832 et 1833 dans l'arrond. de Neufchâtel, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 173, 177-78.

Guilmeth, « Desc. géogr., etc., des arr., » t. III, p. 69-94.

Pape, « Notices hist. et biogr. sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 5-33, 157-164.

Graves, « Notice archéol. sur le département de l'Oise, » 2e édit., p. 211-213.

Semichon, « Histoire de la ville d'Aumale, t. 1er, p. 1-48, 290-318, 391.

Id., « Quelques Pagi picards et normands, » in-8° de 38 p. et carte.

Id., « Revue archéol., » nouv. sér., t. V, p. 62-67, 187-207.

L'abbé Cochet, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 360-61.

John Gage, « Archæologia, » vol. XXVI, p. 349-360.

SAINTE-MARGUERITE-D'AUCHY ou LÈS-AUMALE.

ÉPOQUE FRANQUE. — Dans le *bois de Boitel,* on voit une ruine de château à laquelle le peuple donne le nom de *château Hubauld.* On rattache ce débris à l'existence du gallo-romain Hubault qui, en 490, martyrisa, sur les bords de la Bresle, saint Germain l'Ecossais ou de la Roue.

M. Semichon, dans son *Histoire de la ville d'Aumale,* t. 1er, p. 239, dit que « dans le bois de Boitel, au triége appelé *Dieu-le-Père,* il existe sur un plateau, au-dessus et à l'ouest de la Bresle, un parallélogramme formant une éminence qui occupe une surface de 75 à 80 ares entourées de fossés : ces fossés peuvent avoir de 14 à 16 mètres de large. On dit que cette éminence était l'emplacement d'un château appelé *château Hubaut.* »

Le hameau de Morienne, qui dépend de Sainte-Marguerite, existait dès l'époque franque, car il est cité dans un acte de ce temps comme appartenant au pays de Talou: « Morinnam, in pago Talano. »

PÉRIODE NORMANDE. — Le lieu dont nous nous occupons s'appelait alors Auchy (Alceium ou Alciacum). Vers l'an 1000, Guérinfroid, comte d'Aumale, y fonda une collégiale de chanoines réguliers qui, vers 1096, fut transformée en prieuré, et élevée à la dignité d'abbaye en 1130.

Dans une charte d'Adelize, délivrée vers 1052, on lit: « In villa, quæ dicitur Alcis, juxta oppidum Albamarlense, fundata est ecclesia temporibus Richardi principis quarti Normannorum. »

BIBLIOGRAPHIE.

« Archæologia, » t. XXVI, p. 39. — Semichon, t. 1er, p. 391.

Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. 1er, p. 57-65.

Mabillon, « Annales ord. S. Benedicti, » t. VI, p. 192.

« Neustria pia, » p. 731-737.

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 274-78.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 69-94.

A. Le Prevost, « M. de la S. des A. de Norm., » t. XI, p. 9.

Pape, « Notices hist. et biogr. sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 172, 157-164.

LE VIEUX-ROUEN.

Époque romaine (?). — Je tiens de M. Parisy qu'en établissant, il y a quelques années, la route de Foucarmont à Liomer (Somme), on a trouvé, dans la traverse du Vieux-Rouen, des sépultures, des tuiles à rebords, des poteries et des médailles romaines.

Vers 1846, en élargissant un chemin, près de l'ancienne maladrerie de *Çanivet*, on a trouvé des vases, dont un nous a été remis : il a la physionomie romaine.

Une tradition locale affirme que l'église du Vieux-Rouen remplace un temple de Jupiter.

On est tenté d'attribuer à cet édifice romain de vieux murs qui se voient autour de cette église, laquelle remonte au moins au XIIe siècle.

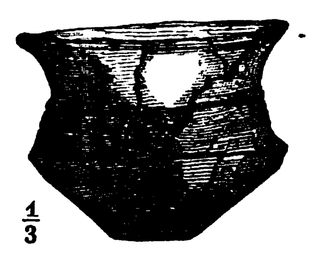
Époque franque. — Le Vieux-Rouen portait déjà ce nom il y a neuf cents ans. Car dans une vie de saint Germain, évêque régionnaire communément surnommé l'Ecossais ou De la Roue, vie écrite au Xe siècle et publiée par les Bollandistes, ce lieu est appelé « Vetus Rothomagus. » A cette époque, il possédait un château muni de tours, connu depuis longtemps sous le nom de Hubauld, seigneur païen qui, au Ve siècle selon les uns, ou au VIIe suivant les autres, avait mis à mort l'apôtre des rives de la Bresle. « Turris mænibus quæ hodieque mansio Hubaldi tyranni dicitur ubi tunc temporis manebat Hubaldus idololatriæ cultor præcipuus. »

On montre encore aujourd'hui, dans le *bois de Brétizel*, les ruines d'une forteresse que les gens du pays appellent le *château Hubauld.*

Puisque nous avons nommé le tyran Hubauld et sa victime saint Germain l'Ecossais, qu'on nous permette une excursion au tombeau du saint martyr. Nous ne sortirons pas de la vallée de la Bresle, quoique nous entrions pour un instant dans le département de la Somme.

Le tombeau du disciple de saint Germain d'Auxerre est à Saint-Germain-sur-Bresle, auquel il a donné son nom. Conservé dans le sanctuaire même de l'église, dont il est pour ainsi dire l'autel, il m'a paru un monument du XIIIe siècle. On y remarque un trou circulaire afin d'y passer la tête, suivant une coutume fort ancienne qui se trouvait à Graville au tombeau de sainte Honorine.

VASE NOIR (1857).



Les fidèles de l'époque franque voulurent reposer autour des restes vénérés du saint, car le cimetière, qui entoure l'église, est rempli de cercueils de pierre et de fosses de craie qui rendent des vases semblables à ceux d'Etretat, de Martin-Église, de Londinières, d'Envermeu, de Saint-Pierre-d'Epinay, etc. Quatre de ces vases mérovingiens m'ont été remis, en 1859, par M. l'abbé Malais, qui, cette année-là même, les avait recueillis sur place.

Période mormande. — C'est au Vieux-Rouen, et avec raison, selon nous, que plusieurs (MM. Valois, Estancelin, Pape et P. de la Mairie,) placent le château de *Mateputenam*, construit en 1119 par Henri Beauclerc, contre Etienne, comte d'Aumale, et Havoise, son épouse. Quelques-uns le mettent à Matebrune sur la Feuillie. (Voir La Feuillie, canton d'Argueil.) Mais le texte d'Orderic Vital nous semble précis : « In Stephanum, comitem de Albamarla, qui solus adhuc resistebat, exercitum rex aggregavit et in loco, qui Vetus Rotomagus dicitur, castrum condere cæpit quod Mate Putenam pro despectu Hadvisiæ, comitissæ, nuncupavit. » — Le château actuel du Vieux-Rouen est une construction des xvie et xviie siècles. Cependant il y existe encore la tradition qu'une comtesse d'Aumale y fut autrefois enfermée; pour nous, nous sommes tenté de voir les restes du château de *Mateputenam* dans les ruines de la forteresse polygone qui se voit au hameau de Brétizel. Cette grande tour est, en effet, du xiie siècle.

Boll., « Acta Sanctor, » Mens. Maii, t. 1er, p. 268-69.
Orderic Vital, « Hist. ecclesiast., » lib. xii, t. iv, p. 395, édit. Le Prevost.
Had. Vales., « Notitia Galliarum, » p. 322.
L. Estancelin, « Histoire des Comtes d'Eu, » p. 39.
E. Semichon, « Hist. de la ville d'Aumale, t. 1er, p. 239.
Pape, « Notices hist. et biogr. sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 172-175.
L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 31.
Id., « Journal de Neufchâtel, » du 2 mars 1858.

AUBÉGUIMONT.

Époque romaine. — A la *Mare-Close,* on trouve à chaque instant des tuiles à rebords.

Pape, « Notices historiques et biographiques sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 89.

MARQUES.

Époque franque. — En 734, Teutsinde, abbé de Fontenelle, donna au comte Rathaire un domaine nommé « Malcham, » que l'on suppose être Marques. Le chroniquenr mérovingien place la localité dans le *Vimeu.* Il est probable qu'il s'agit du Talou.

A. Le Prevost, « M. de la S. des A. de Norm., » t. xi, p. 7.
« Chronicon Fontanellæ, » c. x.

ILLOIS.

Époque incertaine. — Cette commune est traversée par le fameux retranchement connu au moyen-âge sous le nom de *fossé du Roy*, et appelé, dans un acte féodal de 1314, *fossata Regis.* Ce retranchement, long de 12 kilomètres, a 8 mètres d'épaisseur à la base, et 3 ou 4 au sommet.

Époque romaine. — On a recueilli sur Illois, et dans les environs du *fossé du Roy,* des briques, des tuiles à rebords et deux meules en poudingue, conservées chez le maire

du lieu. M. Mathon a su qu'à 66 centimètres du sol on avait trouvé, il y a quelques années, douze vases romains en terre fine qui ont été brisés.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xxiv, p. 361. | Guilmeth, « Desc. géogr., hist., etc., des arr., » t. iii, p. 96.

MESNIL-DAVID (SECTION D'ILLOIS).

ÉPOQUE ROMAINE (?). — Entre le Mesnil-David et Neuville-Gouvion, on a trouvé deux meules à broyer en poudingue.

RONCHOIS.

ÉPOQUE INCERTAINE. — On cite au Ronchois de grands et longs fossés que je suppose être un démembrement du *fossé du Roy*.

LES VENTES-MÉSANGÈRES (SECTION DE CAULE).

ÉPOQUE ROMAINE. — On signale des tuiles à rebords dans ce village du canton de Blangy.

SAINT-MARTIN-AU-BOSC.

EPOQUE FRANQUE. — En 1864, en creusant des fosses devant l'église de Saint-Martin-au-Bosc, on a trouvé, au bord du chemin, là où furent autrefois de vieux ormes, deux cercueils en pierre de Vergelé : ils étaient placés côte à côte ; mais il avaient été vidés et ne contenaient plus rien.

CONTEVILLE.

ÉPOQUE ROMAINE. — La voie romaine qui allait de Dieppe à Beauvais passait par Conteville, où l'on a trouvé à plusieurs reprises des tuiles romaines.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Aux limites sud-est de Conteville, dans la direction de Gaillefontaine et de Criquiers, il exista une motte aujourd'hui détruite.

« Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xxiv, p. 356. | Pape, « Notices hist. et biogr. sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 102.

NEUVILLE-GOUVION (SECTION DE CONTEVILLE).

ÉPOQUE INCERTAINE. — C'est sur ce village que commence le célèbre terrassement connu dans le pays sous le nom de *fossé du Roy, fossata Regis*. Ce fossé, long de 12 kilomètres, traverse Ronchois, Illois, le Mesnil-David et Sainte-Beuve pour finir à Rétonval.

Ce retranchement prend naissance à une motte très élevée dont le diamètre, au sommet, n'a pas moins de 30 mètres. On y remarque l'ouverture d'un puits très bien conservé. Cette motte porte le nom de *Câtel* ou de *Château*.

En 1861, M. de Hardentun fouilla cette butte antique, et y découvrit des ferrements oxydés et des tuiles à rebords.

Pape, « Notices historiques et biographiques sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 101.

CRIQUIERS.

Époque romaine. — La voie romaine allant de Dieppe à Beauvais passait par Criquiers et Le Pierrement, hameau de cette même commune.

M. Mathon pense qu'une voie antique, se dirigeant de Rouen vers Amiens, traversait également ce village. Ce qui est certain, c'est que la rue principale de Criquiers porte, dans le pays, le nom de *chaussée Brunehaut*. On raconte, à son sujet, une légende diabolique qui doit remonter à une bien haute antiquité.

A la section des Authieux, on trouve des débris romains. — Au hameau du Bos-des-Puits (Boscum Puteorum), possédé jadis par l'abbaye de Beaubec, on rencontre beaucoup de débris. La tradition locale prétend qu'il a existé là une ville détruite par les guerres de France et d'Angleterre.

Époque incertaine. — Il existait autrefois un grand fossé entre Criquiers et Formerie. On le nommait le *fossé Castresse*, et les anciens titres l'appelaient *fossa Castrensis*.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xxiv, p. 356.
Pape, « Notices hist. et biogr. sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 102, 113-114.
P. de la Maire, « Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 188.

HAUDRICOURT.

Époque franque (?). — Depuis 1840 ou environ, on trouve, à Haudricourt, une série de cercueils en pierre ou en plâtre. Ils sont situés sur le penchant d'une colline, dans un lieu nommé *le Camp-Varnier*. — Haudricourt existait dès l'époque franque, et paraît avoir porté le nom de « *Straticurtem*. »

Pape, « Notices hist. et biogr. sur la ville et le canton d'Aumale, » p. 129.
A. Le Prevost, « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xi, p. 9.

VILLERS-SUR-AUMALE (section d'Haudricourt).

Époque franque. — Dès cette période, le hameau portait le nom de « Villare. »

Sur la route de Gaillefontaine, dans un champ possédé et cultivé par M. Barte, on a trouvé trois ou quatre cercueils comme celui de Fleuzy.

A. Le Prevost, « Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, » t. xi, p. 10.

CANTON DE FORGES-LES-EAUX.

FORGES-LES-EAUX.

Le sol de Forges-les-Eaux est couvert de débris antiques. Il n'a point encore été exploré par la science; mais il a montré, à diverses reprises, des vestiges qui sont restés inscrits dans la mémoire des contemporains.

ÉPOQUE INCERTAINE, PRÉSUMÉE GAULOISE. — A 1 kilomètre du bourg, au sein même de la forêt de Bray, au triage des *Minières*, on remarque une grande enceinte fossoyée d'environ 700 mètres de longueur. Le creux des fossés a bien 4 mètres de profondeur, sur une très grande largeur. La coupe et le retranchement marquent surtout d'un côté; d'autre part, l'enceinte était protégée par des marais.

ÉPOQUE ROMAINE. — Les tuiles à rebords et les poteries antiques parsèment de tous côtés le territoire de Forges. Tous ceux qui ont écrit sur Forges s'accordent sur ce point. Il est probable que les ferrières de ce pays, comme ses eaux minérales, étaient connues et exploitées par les Romains.

Quant aux mines et aux fourneaux antiques, le nom du lieu en témoigne suffisamment. On connaît à Forges des points nommés *les Minières*, *les Ferrières*, *les Forgettes*, *le Bout-d'Enfer*, etc. Le terrain est recouvert d'une croûte de scories de fer, et des monceaux de minerai existent encore sur divers points. Ce qui prouve l'origine ancienne de ces dépôts, c'est que des tuiles à rebords et des monnaies romaines sont mêlées à ces couches de laitier.

Derrière la place de l'ancienne église est une petite montagne de scories de fer mélangées de tuiles antiques.

Parmi les monnaies recueillies à Forges, on cite notamment des Auguste, des Néron, des Trajan, des Antonins, des Domitien, des Lucile, des Gordien, des Tétricus et des Constance.

On reconnaît la place d'anciens fourneaux, et l'on a recueilli des tuyaux en terre cuite et en pâte vitrifiée.

M. de la Mairie assure que la voie romaine qui allait de Rouen à Amiens traversait Forges, passant ensuite par Le Pierrement et Criquiers. M. l'abbé Decorde cite à Forges une *rue des Fées*, sur le compte de laquelle le public raconte de curieuses histoires.

Mais le point le plus romain de Forges, c'est la butte du *Donjon*, placée dans le bois de ce nom. Cette butte est située en face des eaux minérales et à peu de distance de la

route impériale nº 15, qui va de Paris à Dieppe. Elle est parfaitement ronde et compte 60 pieds de diamètre; le terrassement a 10 pieds d'épaisseur et le fossé 18 de large. Sa profondeur actuelle n'est que de 7 pieds, mais il a été comblé.

Vers 1832, M. Fernel, avocat à Neufchâtel, à sondé le *Donjon* et les terrains environnants. Partout il a trouvé des tuiles à rebords en quantité; plusieurs d'entre elles sont au Musée de Neufchâtel. M. Fernel assure que des habitations antiques s'étaient groupées autour de cet établissement, surtout du côté de l'*avenue des Capucins*. En 1865, nous avons encore vu des tuiles et des poteries romaines au *Donjon*, situé en face de l'établissement thermal.

Enfin, on trouve des tuiles et des briques romaines jusqu'au sein de la forêt, au lieu dit *le Fayel*. Elles s'y sont fait jour dans diverses circonstances.

BIBLIOGRAPHIE.

Fernel, « Notice sur des antiq. découv. en 1832 et 1833 dans l'arrond. de Neufchâtel, » dans les « Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XI, p. 175-76.

Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. III, p. 99-101.

« Journal de Neufchâtel, » du 27 septembre 1859.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Forges, » p. 83, 84, 85, 122-27.

P. de la Mairie, « Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 89-90.

« Bulletin de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. Ier, p. 50.

RONCHEROLLES-EN-BRAY.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée de Rouen possède une monnaie gauloise en or, trouvée à Roncherolles en 1842. Bombée et fruste d'un côté, elle présente un cheval au côté concave.

ÉPOQUE ROMAINE. — Le nom de ce village est d'un favorable augure pour les ruines antiques, car, à nos yeux, il viendrait des ronces et des halliers qui recouvrent toujours les restes romains. Aussi, M. de la Mairie assure que les bruyères de Roncherolles sont semées de briques, de tuiles, de poteries et de monnaies du peuple-roi. MM. Decorde et Guilmeth rendent un témoignage favorable à cette assertion, et ils indiquent le voisinage du hameau de Liffremont comme le quartier le plus riche en découvertes.

M. l'abbé Delamare, le récent historien de Roncherolles, le confirme quand il dit que les habitants du pays vont juqu'à prétendre qu'à Liffremont était autrefois le *Vieux-Rouen*.

« Dans la plaine de Liffremont, ajoute-t-il, la charrue met à découvert tant de tuiles et de briques romaines que le sol, après son passage, prend une teinte rougeâtre, et que le cultivateur est obligé de les faire ramasser en monceaux; ces larges fondations des antiques édifices se font reconnaître en donnant une maturité précoce aux blés qu'elles supportent.

« C'est dans cette plaine que M. Marcadé a fait la découverte d'un ancien piédestal.

Ce piédestal, de 1 mètre environ d'élévation, est de forme carrée; appuyé contre un mur, il ne présentait que trois faces, décorées de cariatides nues pour en supporter la corniche; la perfection des formes de ces cariatides dénote peut-être l'habileté d'un ciseau antique, et une chasse au lièvre sculptée sur sa base nous fait penser qu'il était destiné à supporter une statue de Diane.

« Enfoui à 40 centimètres de profondeur, il présentait à la charrue sa face murale, qui a été, à la lettre, sillonnée pendant le cours de plusieurs siècles. Il est allé meubler le *nouveau-Rouen*, et il se trouve en la possession de la famille Desrocques, aujourd'hui propriétaire de la terre de Liffremont (1).

« C'est dans cette plaine qu'un autre cultivateur a trouvé diverses médailles d'or, d'argent et de billon, à l'effigie des empereurs. »

M. l'abbé Delamare cite une monnaie de bronze d'Adrien et des deniers d'argent de Néron, de Nerva-Trajan, d'Adrien, de Sabine, d'Antonin, de Faustine et de Domitien.



PIERRE ANTIQUE SCULPTÉE A HAUT RELIEF SUR TROIS COTÉS, TROUVÉE A LIFFREMONT VERS 1863. — PRÉSUMÉE UN AUTEL PAÏEN.

ÉPOQUE INCERTAINE. — M. Guilmeth signale à Roncherolles les traces d'un camp antique, de forme carrée, et il révèle l'existence d'une butte nommée la *Motte-au-Leu*. Enfin, nous-même, sur la foi de M. l'abbé Decorde, nous avons indiqué une voie antique dans la direction de Liffremont.

M. l'abbé Delamare, après avoir cité, d'après M. Guilmeth, l'enceinte de la *Motte-au-Leu*, signale encore à Liffremont « un vaste carré où l'on remarque les énormes pierres

(1) Depuis que cet article est composé, et au moment où il allait être mis sous presse, nous avons pu visiter à Rouen, chez M. Desroques, rue de Lenôtre, 18, le morceau de sculpture dont parle M. l'abbé Delamare. Ce n'est pas le socle d'une statue, mais c'est bien évidemment un autel antique renversé aux temps chrétiens par quelque apôtre de la religion nouvelle. « Subvertit altaria peregrini cultûs. » La pierre a 1 mètre 4 de haut sur 40 centimètres de long, dans sa partie la plus large. Trois personnages sont sculptés sur trois côtés. Sur la face principale est une femme nue, Vénus se contemplant dans un miroir; à ses pieds se tient son enfant. Sur un côté est un homme nu, Hercule ou Mercure; sur l'autre flanc un personnage trop effacé; à la base sont des lièvres qni courent. — Quoique le haut de l'autel ait été bien mutilé, il reste cependant encore trace du creux pratiqué pour les libations des idolâtres. — Cette pièce est unique dans la Seine-Inférieure et peut-être en Normandie. Aussi nous avons fait notre possible pour en donner ci-dessus une esquisse d'après un dessin imparfait de M. Brevière.

qui en formaient les assises et non loin de là se trouve l'entrée, impraticable aujourd'hui, d'immenses souterrains. »

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. xxiv, p. 361.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » t. iii, p. 121-122.
P. de la Mairie, « Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur le Bray normand et le Bray picard, » t. 1er, p. 146.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Forges, » p. 228.
L'abbé Delamare, « Hist. de la paroisse et de la commune de Roncherolles-en-Bray, » p. 322-24, 340-41; in-8°. Rouen, Cagniard, 1865.

MAUQUENCHY.

Époque romaine. — C'est au hameau de Liffremont, situé entre Mauquenchy et Roncherolles, que se font les plus grandes découvertes. Elles y sont si fréquentes et si importantes, que les habitants du pays disent qu'il y eut là une *ville*, à laquelle ils donnent le nom de *Rouen*. Dans ce quartier, la charrue heurte souvent contre des murailles, et, tout récemment, M. Gambier a démoli un mur très épais en silex et en briques romaines.

On cite une monnaie romaine en or, trouvée il y a quelques années. En 1850, on y a recueilli une monnaie consulaire en argent; elle était de Sextus Pompée et a été acquise pour le Musée de Neufchâtel. Du reste, le terrain sur lequel se font les découvertes antiques recouvre un grand espace.

Dans un des contre-forts de l'église de Mauquenchy j'ai vu, en 1865, une base de colonne en marbre blanc, que je crois antique.

On cite encore sur Liffremont une enceinte fortifiée, que les gens du pays attribuent aux Romains.

Guilmeth, « Desc. géog., hist., etc., des arr., » t. iii, p. 122.
« Journal de Neufchâtel, » du 29 avril 1851.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Forges, » p. 228.

ROUVRAY-CATILLON.

Époque romaine. — Vers 1855, lorsque l'on construisit la maison qui sert de mairie et d'école, on trouva des poteries noires et rouges. M. le curé, qui les a vues alors, estime qu'elles étaient romaines. En 1863, l'adjoint de la commune, faisant construire une maison voisine de l'église, a rencontré une meule à broyer en poudingue, qui, aujourd'hui, est encastrée dans le mur d'entrée de sa cour.

Dans le *bois de Rouvray*, on remarque une motte et des fossés que l'on attribue aux temps romains. La raison de cette attribution, c'est qu'en 1838 on y a trouvé des constructions, des armes, des tuiles à rebords et des monnaies romaines. Nous tenons ces détails de M. l'abbé Louvet, curé de la paroisse.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans un bois est une source vénérée, appelée la *fontaine de Saint-Samson*. On y vient en pélerinage. — On a signalé à M. Deville un camp, supposé romain, dans la direction de Bosc-Edeline.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrondissements, » t. III, p. 122.

CATILLON (SECTION DE ROUVRAY-CATILLON).

ÉPOQUE INCERTAINE. — Le nom de *Câtillon* indiquerait volontiers une origine antique. Toutefois, on ne nous a signalé dans ce hameau d'autre point archéologique qu'un lieu voisin de l'église appelé *les Jardinets*. Là, on remarque beaucoup de substructions, et l'on reconnaît encore, à la surface de l'herbage, une construction circulaire qui ressemble à une tour ou à un colombier.

LA FERTÉ-EN-BRAY.

PÉRIODE NORMANDE. — De 989 à 996, M. Gautier, sire de Gournay, fonda à La Ferté une collégiale de chanoines réguliers. Il est probable que ce fut à l'ombre de son château féodal qu'il établit cette colonie religieuse. Toujours est-il qu'il obéissait en cela aux ordres de son frère aîné, le sire de Gournay, son suzerain : « Imperante fratre Hugone. » L'église fut dédiée par un évêque du nom de Hugues, de l'autorité de l'archevêque Robert de Normandie. Cette fondation semble avoir disparu dans le cours du XIe siècle. En 1047, elle me paraît supplantée par le prieuré de Sigy. De la collégiale du Xe siècle nous croyons qu'il reste encore l'abside circulaire, qui termine l'église actuelle, et surtout l'appareil très irrégulier, l'*opus incertum*, que l'on remarque au côté méridional de la nef (1). (Nous donnons de cette église une vue un peu vague).



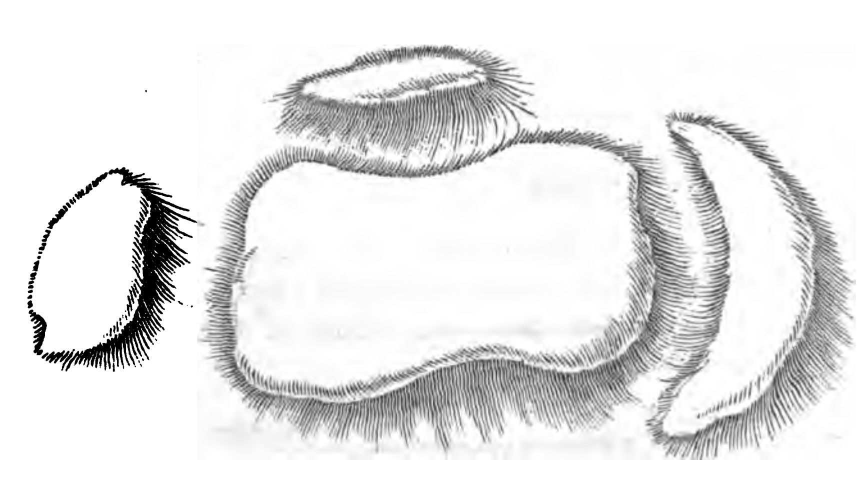
ÉGLISE DE LA FERTÉ-EN-BRAY.

(1) Si nos contrées sont dépourvues d'églises du Xe siècle, il n'en est heureusement pas de même dans toute la France. M. de Caumont, ce vigilant inspecteur de tous nos monuments historiques, a commencé une étude sur l'architecture mérovingienne et carlovingienne, et il a eu le bonheur de rencontrer plusieurs spécimens de cette dernière période dans la vallée de la Loire. Nous citerons, avec lui et d'après lui, les églises de Saint-Christophe de Suèves (Loir-et-Cher), de Saint-Véterin, de Saint-Eusèbe, de Saint-Macé (Maine-et-Loire) et de Crévant près

Cette basilique des chanoines, qui est devenue le *Moutier* paroissial, s'abritait à l'ombre d'un château féodal, dont on voit au midi l'énorme tertre, que les gens du pays appellent la *côte des Châteaux*. Ce point commande tout la vallée de Bray, depuis Neufchâtel jusqu'à Gournay et même jusqu'à Beauvais.

Ce mont, semi-naturel, semi-artificiel, est entouré de grandes coupures faites de main d'homme. La surface du plateau n'a pas moins de 80 à 100 mètres de diamètre. La profondeur du *vallum* est d'environ 40 à 50 mètres.

Dans les coupes que l'on fait à ce monticule pour en enlever le terrain, j'ai remarqué une couche, épaisse d'environ 1 mètre 50, composée de terre noire, de charbons, d'ossements et de tuiles. Ce sont vraisemblablement les restes de cette terrible et inexpugnable tour de La Ferté, construite par les sires de Gournay, seigneurs de la contrée, et qui fut prise d'assaut par Henri II, en 1151 : « Munitionem Hugonis de Gornaco, quam Feritatem vocant, assultu capiens igni tradidit, exceptà turre quæ in alto monte sita est. » (Robertus a Monte, *Append. ad Sigebertum*, apud *Rerum gallic. et francic. scriptores*, t. XIII, p. 294.) — Grâce à la bienveillance de M. Daniel Gurney, nous pouvons donner ici le plan du château de La Ferté, déjà publié par lui en Angleterre.



CHATEAU DE LA FERTÉ-EN-BRAY.

Le bourg de La Ferté est un type de féodalité normande. Ce village, perché sur une colline inaccessible, s'appelle encore le *bourg*, et il montre dans son enceinte le *tribunal* et la *prison*. A quelque distance de là, vers Saint-Samson, on remarque une énorme butte artificielle affectant la forme d'un tertre tumulaire. On appelle ce lieu terrible *le Mont-à-Fourques* ou *le Mont-aux-Fourches*. C'est le Montfaucon du pays de Bray.

Chinon. (*Congrès archéol. de France, séances gén.* de 1862, p. 112, 130-31, 135, 137, 138, 142, 149, 150, 151. — *Bulletin monumental*, t. XXVIII, p. 652-678 et t. XXIX, p. 61, 62, 75). La mieux caractérisée serait celle d'Istré (canton de Montreuil-Bellay) (*Congrès archéol. de France*, de 1862, p. 267, 268, 269). M. de Caumont cite encore la vénérable église de Saint-Pierre, à Vienne en Dauphiné (ibid., p. 504-505). MM. Bordeaux et Bouet nous offrent comme spécimen en Normandie l'ancienne église de Rugles, dont l'appareil se compose de blocs de pierres irrégulières et de forme presque ronde. (*Bull. mon.*, t. XXX, p. 360-361).

D. Gurney, « The Records of the house of Gournay, » p. 16, 22, 26, 28, 31, 33, 34, 35.
Duplessis, « Desc. géog. et hist. de la H.-N., » t. 1er, p. 116.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Forges, » p. p. 68-72.

SAUMONT-LA-POTERIE.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. l'abbé Jacquemet, curé de Limésy, possède une faitière romaine trouvée, en 1839, à Saumont-la-Poterie. Le surnom de la Poterie, donné à ce village, fait croire à d'anciennes fabriques de produits céramiques.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Il existe sur cette commune un pont appelé le *pont de Coq*. A ce nom étrange se rattache une légende quelque peu diabolique, rapportée par M. l'abbé Decorde, dans son *Essai historique et archéologique sur le canton de Forges*, p. 302.

LE FOSSÉ.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Jusqu'à la révolution, le clergé du Fossé allumait solennelle, ment le *feu de Saint-Pierre*, dans un herbage voisin de l'église. Ceci avait lieu le 28 juin, veille de la fête, et auprès d'une source appelée la *fontaine de Saint-Pierre*. — Le 23 juin, on allumait aussi le *feu de Saint-Jean*.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Forges, » p. 147.

HAUSSEZ.

ÉPOQUE GAULOISE (?). — Je tiens de M. Mathon qu'en 1857 on a trouvé à Haussez un beau bracelet en or, en forme de torque, pesant 80 grammes et valant 280 fr. de métal. Sa circonférence était de 19 centimètres. Cette pièce, que j'ai tout lieu de croire gauloise, a été vendue à Paris et passée au creuset.

GAILLEFONTAINE.

ÉPOQUE INCERTAINE. — En 1835, M. E. Gaillard signalait à la Commission des Antiquités un camp à double enceinte qu'il avait visité sur le territoire de Gaillefontaine. Il était disposé à attribuer ce terrassement à l'époque romaine.

M. l'abbé Decorde rapporte que vers 1850 on trouva, au bord du chemin de Longuedalle, plusieurs squelettes dont l'un conservait encore les fers qui l'avaient autrefois chargé.

ÉPOQUE FRANQUE. — Vers 1850, on a trouvé à Gaillefontaine un vase en terre renfermant soixante pièces d'argent qui toutes portaient la légende : KARLVS FRANCORVM REX.

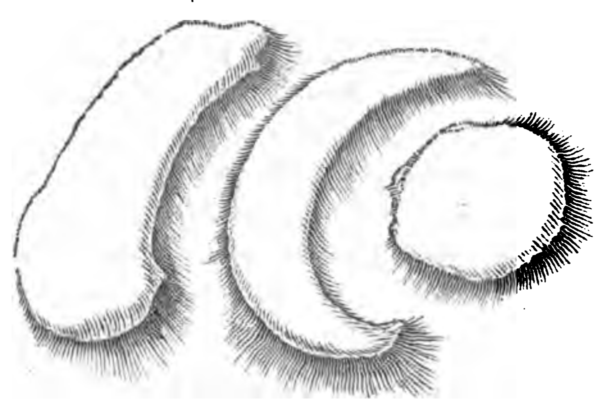
PÉRIODE NORMANDE. — Nous sommes disposé à attribuer à la période des ducs de Normandie et des comtes de Gournay le grand tertre et les terrassements qui dominent au midi le bourg de Gaillefontaine. Nous regardons ces mouvements de terrain, aujourd'hui couverts de broussailles, comme les restes du château normand. En 1050, Guillaume-

le-Bâtard date un de ses actes de l'année même de la fondation du château de Gaillefontaine : « Primo anno constructionis castri quod Goislenfontana dicitur. » — Par la bienveillance de M. D. Gurney, nous pouvons donner ici le plan de cette forteresse disparue, et un dessin de la vieille léproserie.



LÉPROSERIE DE GAILLEFONTAINE.

Had. Vales., « Notitia Galliarum, » p. 236.
Orderic. Vital., « Hist. ecclesiast., » t. IV, p. 320, note 1re. Édition Le Prevost.
D. Gurney, « The Records of the house of Gournay, » p. 29.

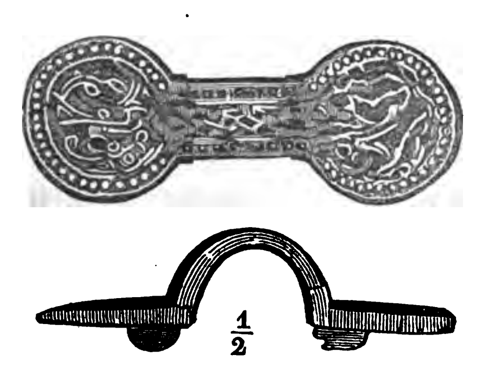


CHÂTEAU DE GAILLEFONTAINE.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Forges, » p. 151.
P. de la Mairie, « Recherches histor., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 165.

BEAUSAULT.

Époque franque. — En mars et avril 1851, on a trouvé à Beausault des sépultures mérovingiennes placées dans des fosses de craie, au penchant d'une colline. La découverte eut lieu dans un hameau nommé *La Fontaine-du-Puits*, au bord de la route de Senarpont à Buchy. Grâce au zèle de M. Mathon, le Musée de Neufchâtel a hérité des épaves provenant de cette découverte. Nous signalerons dans le nombre deux vases en terre noire, recueillis aux pieds des morts, et une fibule de bronze. Cette broche, à forme ansée, est d'un type lourd et grossier. Elle est décorée à la surface d'ornements en creux de la plus grande fantaisie et du plus mauvais goût. Nous la croyons carlovingienne ou normande, et nous reproduisons ici le dessin de cette pièce rare par son ornementation barbare.



FIBULE EN BRONZE (BEAUSAULT, 1851).

Période normande. — C'est probablement à la conquête normande que nous devons attribuer le vieux château de Beausault, dont le tertre, les fossés, les ponts et les souterrains sont encore si importants.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Forges, » p. 29.

SERQUEUX.

ÉPOQUE ROMAINE. — En août 1865, j'ai vu beaucoup de tuiles et de poteries romaines dans la prairie où l'on établit le pont sous lequel passera le chemin de fer de Rouen à Amiens.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — M. P. de la Mairie assure que Serqueux s'écrivait autrefois *Sarqueux* et *Sarcophagii*, autant de variantes du nom de sarcophage. Il est possible que cette dénomination vienne à ce pays d'une fabrique ou d'un dépôt de cercueils de pierre; mais nous serions plus disposé à croire qu'ici, comme à Saint-Aubin-des-Cercueils (arrondissement du Havre), comme à Saint-Pierre-des-Cercueils (arrondissement de Louviers), le nom lui vient du grand nombre de tombeaux de pierre trouvés dans son sein. Ces tombeaux doivent provenir, selon toutes les vraisemblances, de l'époque mérovingienne, qui en plaçait un peu partout, et qui les entassait particulièrement sur certains points, alors privilégiés pour des motifs inconnus aujourd'hui. Nous disons l'époque mérovingienne, parce que la plus grande partie des dépôts connus et bien critiqués de nos contrées date de ce temps.

P. de la Mairie, « Recherches histor., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 223-24.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Forges, » p. 302-303.

TREFFOREST (SECTION DU MESNIL-MAUGER).

ÉPOQUE ROMAINE. — Je suis porté à croire que l'ancienne église de Trefforest, qui est devenue une chapelle privée, remplace une *cella* ou un *sacellum* antique. Ce qui me le fait croire, ce sont les tuiles à rebords, les meules à broyer, les dalles en pierre de liais et les blocs de ciment rouge, entrés dans la construction du vieux temple chrétien. Des débris du même genre se rencontrent aussi dans le cimetière.

Au bas du cimetière est une fontaine vénérée par la population rurale des alentours.

ÉPOQUE INCERTAINE, PROBABLEMENT MOYEN-AGE. — Au printemps de 1864 des ouvriers, occupés à élargir le lit de la Béthune, au-dessus de la chapelle de Trefforest, trouvèrent deux beaux vases de bronze qui paraissaient avoir été dorés. Ils les remirent à M. de Trefforest, maire du Mesnil-Mauger, qui nous en a procuré le dessin que nous reproduisons ici. Un de ces

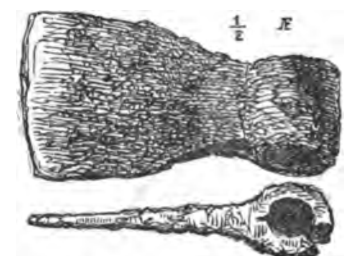


VASES EN BRONZE DORÉ (TREFFOREST, 1864).

vases est un broc avec anse et goulot terminé par une tête de serpent. Les analogues ont été déjà rencontrés à Étretat, au Neubourg et à Duranville (Eure) (1). Le second, beaucoup plus remarquable que le premier, possède aussi une anse et un goulot très élégant; il est, de plus, fermé avec un couvercle fort gracieux. Sur le pied de ce vase sont les deux lettres P et T qui me paraissent tracées en caractères du XIVe siècle. Cette circonstance et d'autres encore nous font penser que cette espèce de vases pourrait bien appartenir au moyen-âge; du reste, nous mettons, par la reproduction des objets, le lecteur à même de juger. — On peut consulter sur cette découverte la *Note* que nous avons publiée dans le *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. III, p. 171-177.

BEAUBEC-LA-ROSIÈRE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Au mois de février 1859, un journalier de Beaubec, abattant un poirier au hameau du *Vimel,* section de La Rosière, trouva environ trente-quatre vases romains en terre rouge et blanche; plusieurs contenaient des ossements brûlés. Au milieu de ce groupe de sépultures se trouvaient également quelques verroteries, des objets en fer, notamment une petite hache que nous reproduisons ici, et enfin une colombe en terre cuite renfermant un petit grelot. Nous donnons également ce joujou d'enfant.



COLOMBE EN TERRE CUITE. — HACHETTE EN FER. — (BEAUBEC, 1859.)

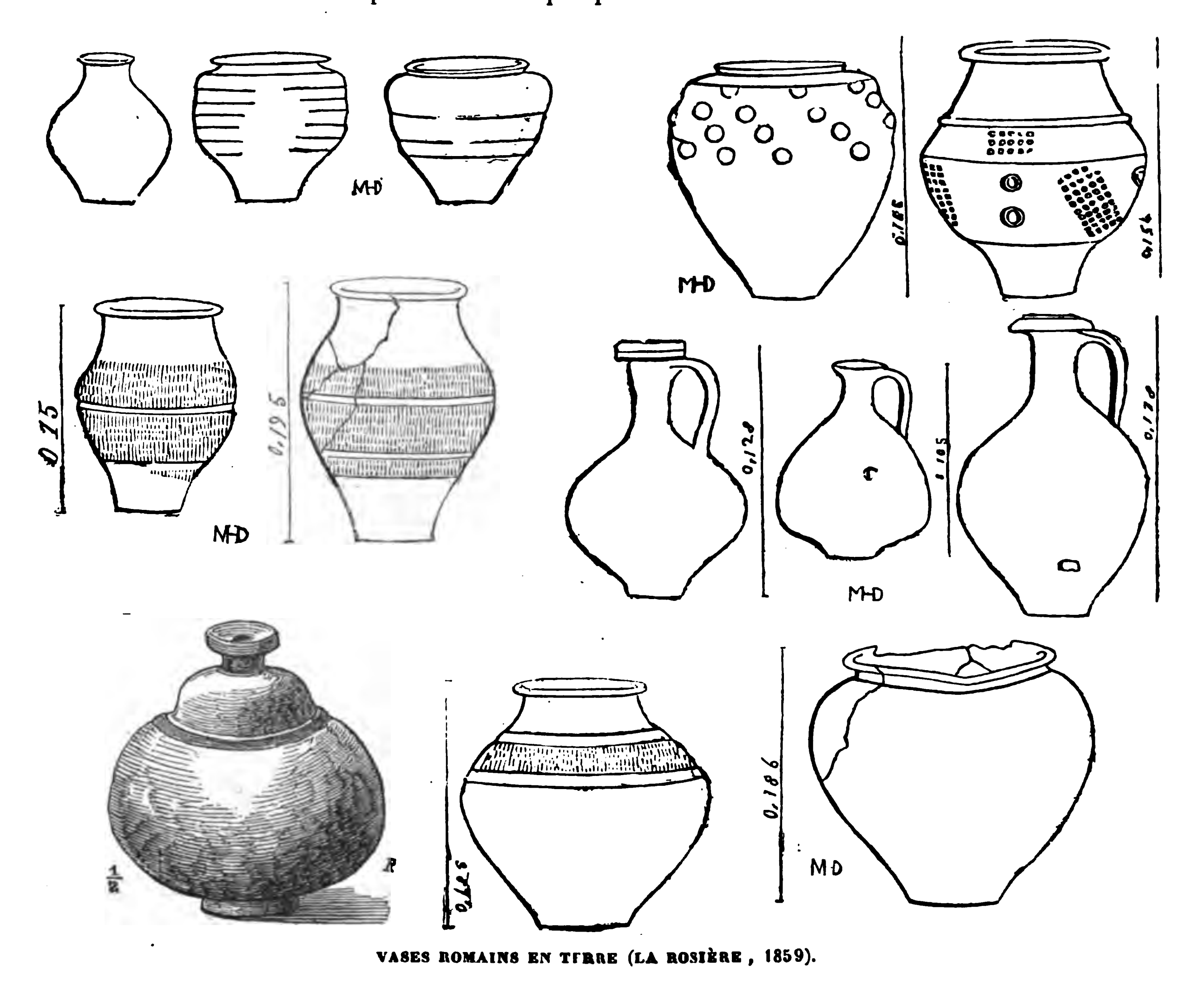
Au mois de juin de la même année, nous avons fait, pour le département, une fouille à La Rosière. Dans un espace d'environ 5 mètres de long sur autant de large, nous avons constaté la présence d'au moins cent quarante vases antiques, disposés par quarante-six groupes de sépultures. La profondeur de leur gisement variait de 30 à 70 centimètres. Une centaine de ces vases étaient cinéraires, c'est-à-dire qu'ils contenaient des os brûlés et concassés; les autres étaient pour les offrandes. La forme générale de ces vases était notre *pot-au-feu,* l'*olla* rustique des anciens. Les vases aux libations étaient des coupes, des assiettes et de petits pots. L'un d'eux rappelait les tétines de nos enfants et peut être considéré comme un *gottelfe* romain.

(1) Voir pour les analogues l'article Étretat, p. 362.

Les seuls objets de verre étaient deux perles côtelées en émail bleu, semblables à celles d'Ouville et de Saint-Martin-en-Campagne.

En fait de métal, nous avons rencontré fort peu de chose : deux ou trois monnaies de bronze du Haut-Empire gisaient au fond d'une urne, à côté d'une autre reposait une clochette en fer, et autour des groupes étaient des clous, restes des coffrets de bois qui avaient enveloppé les urnes.

Nous attribuons ce cimetière antique aux trois premiers siècles de notre ère. Les vases et autres objets qui en sont sortis sont entrés au Musée de Rouen et dans la Bibliothèque de Neufchâtel. Nous en reproduisons ici quelques-uns.



VASES ROMAINS EN TFRRE (LA ROSIÈRE, 1859).

Dans les bois nouvellement défrichés de La Rosière, nous avons remarqué, en 1859, des masses de tuiles à rebords et des débris antiques.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Le mont Grippon est un des points les plus élevés et les plus culminants de la vallée de Bray. Il est indiqué par la nature elle-même comme un véritable lieu stratégique. Aussi, nous n'avons été nullement surpris de lire què sur son plateau, dont l'assiette est d'environ 2 hectares, on avait cru reconnaître un *stativa* antique. M. Guilmeth assure que l'on y remarque une motte et les fossés d'une enceinte.

Le peuple de la contrée dit que le nom de la colline lui vient de ce que le *général Grippon* a livré une bataille en cet endroit. Quel fut ce général Grippon et en quel temps vivait-il? Là est toute la question. La consonnance et l'analogie du nom semble lui assigner l'époque franque.

Un ancien mémoire de l'abbaye de Beaubec parle d'un *château Grippon* comme existant au XIe siècle. Des titres de 1400 à 1500 l'appellent *Grippont-Castel.* Une vieille chronique en attribue l'érection un peu fabuleuse « au duc Grippon, ambassadeur de Clotaire, roi des Francs, auprès de Maurice, empereur de Constantinople, en 588 (1). » D'autres empruntent le nom de ce mont à Griphon, fils « de Charles Martel et de Sonechilde, mort en 752 (2). C'est à ce prince que Pepin-le-Bref donna la ville du Mans et 12 comtez en Neustrie. » Du reste, le nom de Grippon était assez commun chez les Francs, car le *Livre des Miracles de saint Wandrille et de saint Ansbert* nous apprend qu'en 856 le port de Quentowic avait pour préfet (præfectus emporii) Grippon, officier de Charles-le-Chauve et son ambassadeur en Angleterre (3). L'archevêque qui succéda à saint Ansbert et qui gouverna le diocèse de Rouen de 695 à 713 portait aussi le nom de Grippon.

Guilmeth, « Desc. géogr., etc., des arr., » t. III, p. 142.
L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Forges, » p. 4.
P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 170.
« Journal de Neufchâtel, » des 15 fév. et 27 sept. 1859.

CANTON D'ARGUEIL.

ARGUEIL.

ÉPOQUE FRANQUE (?). — Au sud-ouest d'Argueil est une haute colline boisée, appelée *le Mont-Sauveur*, sur laquelle exista peut-être une église paroissiale au

(1) Dom Bouquet, « Recueil des Historiens des Gaules et de la France, » t. III, p. 82.
(2) Id., ibid., t. III, p. 98 et 707.
(3) « Acta sanctor., » mensis julii, t. V, c. II et III. — Souquet, « La Picardie, » p. 111-112, 7e année, 2e série, mars 1861, et 6e année, p. 412.

XIe siècle (1). M. Guilmeth assure que, vers 1830, on recueillit sur cette colline des vases et des armes en fer.

Guilmeth, « Description géographique, historique, statistique et monumentale des arrondissements, » t. III, p. 198.

LA FEUILLIE.

ÉPOQUE GAULOISE. — Le Musée de Rouen possède une hachette en bronze trouvée à La Feuillie.

ÉPOQUE ROMAINE. — M. Deville nous a appris que des médailles romaines avaient été recueillies sur le territoire de cette commune. — M. de la Mairie croit que le manoir de la Londe-Corcel (Landa de Calceio) prend son nom de la chaussée allant de Rouen à Gournay.

PÉRIODE NORMANDE. — Duplessis et M. Guilmeth placent dans un hameau voisin de La Feuillie, et appelé Matebrune, le célèbre château de *Mateputenam*, construit en 1119 par le roi Henri-Beauclerc. M. de la Mairie et plusieurs autres contestent cette application, et croient avec raison que le fameux château a été construit au Vieux-Rouen, dans le voisinage d'Aumale. La raison qu'ils en donnent, c'est que cette forteresse était surtout dirigée contre Havoise, épouse d'Etienne, comte d'Aumale, partisan ou ami de Guillaume Cliton. Cette raison me paraît fondée.

Had. Vales., « Notitia Galliarum, » verbo « Mateputenam. »

Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. II. p. 212, 541 et 641.

Guilmeth, « Desc. géogr., etc., des arr., » t. III, p. 239.

P. de la Mairie, « Recherch. hist., archéol. et biog. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. II, p. 25, 170.

SIGY.

Sigy est un point important, et il garde, au milieu de restes romains et francs, des preuves de la première civilisation normande.

ÉPOQUE ROMAINE. — En octobre 1863, faisant une fouille dans le transept nord de l'église paroissiale de Sigy, j'ai reconnu, à 2 mètres de profondeur, le sol romain avec ses charbons, ses tuiles à rebords, ses meules à broyer et ses moulures en pierre de liais.

En 1854, il a été trouvé, dans le jardin de l'école des filles, une jolie petite coupe en verre bleu dont les bords sont ornés d'un faisceau de cercles blancs. Ce vase provenait sans doute d'une sépulture gallo-romaine des derniers temps.

A diverses reprises, il m'a été communiqué des restes romains extraits de l'enclos du presbytère et de celui de l'école.

ÉPOQUE FRANQUE. — Deux points du territoire de Sigy ont donné des sépultures fran-

(1) « Ecclesiam de Orgoil et ecclesiam de Mont-Seiwolt et terram presbyteri, » charte de fondation du prieuré de Sigy, en 1047, dans le « The Record of the house of Gournay, » p. 34.

ques : le cimetière actuel qui entoure l'église, et le terrain qui environne le presbytère et l'école des filles.

Depuis bien des années, le fossoyeur, en creusant des tombes, rencontre des cercueils de pierre entiers ou par morceaux. En 1855, il en a trouvé un entier au côté nord du chœur. Cette auge, que j'ai visitée en 1858, était en pierre de Vergelé, plus étroite aux pieds qu'à la tête et ayant tous les caractères de l'époque mérovingienne. En octobre 1863, j'ai trouvé, dans le transept septentrional de l'église, une moitié de sarcophage franc en pierre de Vergelé.

La fouille de 1855 procura un vase en terre noire et deux sabres francs longs de 45 centimètres, larges de 4, et munis d'une double rainure sur la lame.

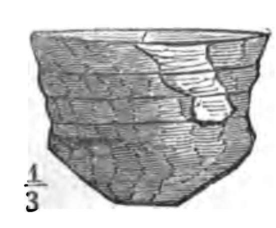
Mais le point le plus riche en antiquités franques, c'est le quartier du presbytère. Vers 1844, en construisant une maison qui est près de l'école des filles, la famille Lefebvre rencontra dans les fondations des corps inhumés avec des vases, des boucles, des couteaux et des armes.

En 1858, de plus belles découvertes furent faites à Sigy en construisant la classe des filles. Outre les vases et les armes, produit habituel des inhumations franques, elles ont fourni cette fois deux admirables fibules rondes en bronze recouvertes d'une feuille d'or. Cette feuille d'or estampée reproduit trois fois un animal fantastique à tête et à queue de poisson, que je prends pour la baleine de Jonas, symbole du tombeau du Christ. Une de ces pièces, déposée au Musée de Rouen, a été gravée en Angleterre dans les procès-verbaux de la Société des Antiquaires de Londres. — Je la reproduis ici dans sa grandeur naturelle.





FIBULE DE BRONZE RECOUVERTE D'UNE FEUILLE D'OR ESTAMPÉE (SIGY, 1858).



VASE EN TERRE NOIRE (SIGY, 1863).

Enfin, en 1863, en nivelant une partie du jardin de l'école, on a encore recueilli, au milieu d'ossements humains, un vase franc, un grand couteau et deux haches francisques. Ce point fut évidemment un vaste cimetière. — Je donne ici un des vases francs de Sigy.

PÉRIODE NORMANDE. — La période ducale vit s'élever dans la vallée de l'Andelle le prieuré de Sigy, fondé par Hugues de

La Ferté, descendant des sires de Gournay. On n'est pas d'accord sur la date de cette fondation que quelques-uns placent en 1060, en 1052 ou en 1040. Nous suivrons cette dernière version. L'acte fut signé par Mauger, archevêque de Rouen, et ses suffragants de Séez et d'Evreux. Ce prieuré, uni dès sa naissance à la grande abbaye de Saint-Ouen de Rouen, dura jusqu'à la révolution. Assis sur un sol romain occupé par les Francs, il reçut dans son sein les reliques de saint Vulgain, un des apôtres de la France du VIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE.

D. Gurney, « The Record of the house of Gournay, » p. 32-35, 269-270.

Pommeraye, « Hist. de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen, » p. 360-363, 460-480.

« Gallia Christiana, » t. XI, p. 29, 130, 131, et « Instrumenta, » p. 12.

« Bulletin monumental, » t. XIII, p. 654-659.

« Revue de Rouen, » année 1852, p. 317-323 et pl.

« Notice hist. et descript. sur l'église prieurale de Sigy, » in-8° de 8 p., 1re édit. imp. à Rouen, en 1852 ; 2e édit. à Dieppe, en 1854.

« Sépult. gauloises, romaines, franques et normandes, » p. 435-37.

« Le Tombeau de Childéric Ier, » p. 134 et 248.

Wylie, « Proceedings of the Society of Antiquaries of London, » t. IV, p. 237.

CANTON DE GOURNAY-EN-BRAY.

GOURNAY-EN-BRAY.

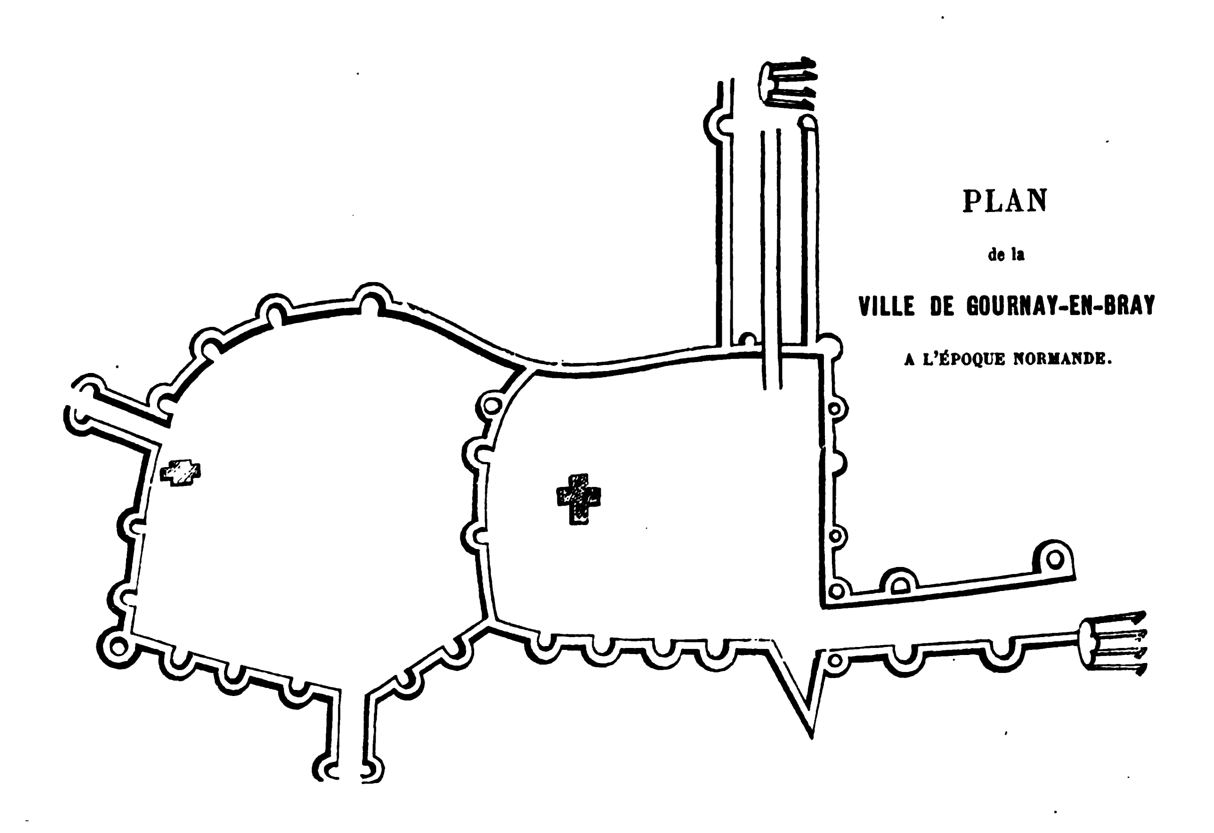
ÉPOQUE GAULOISE (?). — Près de Gournay est le carrefour de la *Rouge-Pierre*.

ÉPOQUE ROMAINE. — La *chaussée des Ferrières* est peut-être une voie romaine. Elle est mentionnée sous le nom de chaussée dans un acte de 1202 : « Pro Calceiâ de Chantamellâ et portâ reparandâ LVIII sol. et III den. »

Près de l'ancien chapitre de Saint-Hildevert est le *Jardin-de-la-Salle* dont le nom semble indiquer des restes antiques.

PÉRIODE NORMANDE. — Dans les actes du Xe et du XIe siècle, Gournay est appelé *Gornacum*; selon Duplessis, il fut donné à Hugues ou Eudes, compagnon de Rollon, à condition que lui et ses successeurs garderaient les marches ou frontières, et que dans les guerres ils fourniraient aux ducs douze de leurs vassaux. Grâce à la bienveillance de

M. Daniel Gurney, du Norfolk, nous donnons ici le plan de la ville et du château de



Gournay, à l'époque normande des *Hues,* qui conquirent en Beauvaisis et en Grande-Bretagne.



LÉPROSERIE DE GOURNAY.

Par un effet de la même bienveillance, nous pouvons reproduire la chapelle romane de Sainte-Madeleine, seul débris resté de l'ancienne *maladrerie.* C'est évidemment une construction normande du XIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE.

Duplessis, « Desc. géogr. et hist. de la Haute-Norm., » t. Ier, p. 17-30.

Guilmeth, » Desc. géog., etc., des arr., » t. IV, p. 143-183.

Id., « Recherches historiques sur la ville de Gournay-en-Bray, » 2 vol. in-8°, Gournay, 1842.

P. de la Mairie, « Recherches hist., archéol. et biogr. sur le Bray normand et le Bray picard, » t. Ier, p. 7.

Id., « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay-en-Bray, » 1 vol. in-8°, Gournay, 1844.

« Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., » t. XXIV, p. 360.

D. Gurney, « The Record of the house of Gournay, » in-4° de 724 p et pl., London, 1848.

Id., « Supplement to the Record of the house of Gournay, » in-4°, London, 1858.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Gournay-en-Bray. »

L'abbé Cochet, « Notice hist. et descript. sur l'égl. coll. de Saint-Hild. de Gournay, » in-8° de 32 p. Rouen, 1851.

FERRIÈRES.

Ce lieu tire son nom d'anciennes ferrières fort communes chez les Gaulois.

Période normande. — Ferrières fit partie des *Conquêts Hue de Gournay et spéciautez du Beauvoisis.*

P. de la Mairie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay, » 451.

MOLAGNIES.

Époque incertaine. — Vers 1850, le fermier de l'ancien manoir de Humermont, faisant exécuter un pavage devant son habitation, découvrit quatre fosses à peu près carrées, dont chaque ouverture était recouverte d'une grande dalle en pierre. Ces fosses contenaient, dit-on, des ossements et des fragments de fer.

On découvrit aussi une ouverture de porte qui donnait entrée dans une cave placée sous la cuisine.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Gournay, » p. 320-21.

GANCOURT-SAINT-ÉTIENNE.

Période normande. — Gancourt fait autrefois partie des paroisses situées sur la rive gauche de l'Epte et qui portaient le nom de *Conquêts Hue de Gournay et spéciautez du Beauvoisis*. Cette circonstance me paraît indiquer une existence au xe siècle.

P. de la Mairie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay, » p. 459.

SAINT-ÉTIENNE (section de Gancourt-Saint-Étienne).

Époque franque (?). — En démolissant, vers 1840, la nef de la vieille église de Saint-Etienne, la plus ancienne du pays, on a trouvé un cercueil de pierre recouvert d'une

dalle d'un seul morceau. Dans le sarcophage, on n'a rencontré que des ossements; la tête était aux pieds, ce qui s'observe fréquemment à l'époque franque, temps auquel nous reportons cette sépulture.

Ce qui nous confirme dans cettre attribution, c'est la tradition du pays qui assure que le cimetière de Saint-Etienne servait autrefois à plusieurs paroisses éloignées, notamment à Beauvoir et à Escames. Des portions de ce vieux dortoir portent encore le nom de *cimetière de Beauvoir* et de *cimetière d'Escames*, paroisses qui sont à 8 et à 10 kilomètres de ce village.

On ne voit plus, près de cette église, qu'une seule ferme; mais, en creusant la terre dans les environs, on trouve des tuiles et des charbons qui annoncent un déplacement de population.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Gournay, » p. 146-47.

P. de la Marie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay-en-Bray, » p. 460-61.

DOUDEAUVILLE.

PÉRIODE NORMANDE. — Doudeauville était autrefois une des vingt-quatre paroisses situées au-delà de l'Epte, qui dépendaient des sires de Gournay et qui étaient connues sous le nom de *Conquêts Hue de Gournay et spéciautez du Beauvoisis*. Ces expressions indiquent bien une conquête normande et seigneuriale du xe siècle.

P. de la Mairie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay, » p. 437.

DAMPIERRE.

ÉPOQUE ROMAINE. — Les habitants de Dampierre, pénétrés de l'importance de leur pays aux temps antiques, disent qu'il fut autrefois une *ville*, qualification que l'on retrouve au moyen-âge dans un acte de 1403. Les découvertes nombreuses, faites sur tous les points du village, semblent justifier cette tradition. On a en effet trouvé toutes sortes de monuments à Dampierre; mais ceux de la civilisation romaine y dominent.

La plus ancienne et la plus importante trouvaille connue est celle qui eut lieu en mars 1822, dans un champ appelé, je crois, le *Champs-des-Morts*, situé dans un hameau nommé *La Vieux-Ville*. Une taupe avait ramené à la surface quelques monnaies d'argent; un taupier, les ayant remarquées, fouilla la taupinière et découvrit un vase de bronze qui contenait un dépôt que l'on porte à six mille pièces, mais dont on ne sut au juste le nombre exact. Partagées entre le taupier et le cultivateur, ces pièces furent vendues un peu partout et à tous. On en porta beaucoup à Rouen, et dix-neuf arrivèrent plus tard jusqu'au

Musée départemental; une douzaine au plus prit la route de Neufchâtel. En 1827, il en restait encore deux cent vingt à Dampierre. M. l'abbé Jacquemet, alors curé du lieu, s'en empara, et en fit la base de sa collection. D'après des renseignements qui émanent de lui, nous pouvons assurer que la suite se composait de sept Gordien, de trois Philippe père, d'une Otacile, de deux Philippe fils, de quatre Dèce, d'une Etruscile, de deux Hostilien, de deux Trébonien-Galle, de quatre Volusien, de huit Valérien, d'une Julia Domna, d'un Maximien, de douze Gallien, de neuf Salonin, de sept Valérien-Solonin, et de cent quarante-trois Posthume, à soixante-neuf revers différents. Ces monnaies étaient en argent, en bronze et en billon saucé. Malheureusement, le vase n'a pas été conservé.

M. l'abbé Jacquemet possède dans son cabinet de Limésy beaucoup d'objets provenant de Dampierre. Nous citerons une tuile entière et d'autres pièces céramiques recueillies en 1839. Le seul cimetière paroissial lui a donné dix pièces romaines en argent et en bronze. Les monnaies d'argent sont de César, d'Auguste, de Herennius Etruscus et de Posthume; les monnaies de bronze sont d'Adrien, d'Antonin, d'Aurélien, de Tétricus, de Gallien et Probus.

N'omettons pas de dire qu'en avril 1822, en même temps que M. Cartier, sous-préfet de Neufchâtel, signalait à la Commission des Antiquités la découverte des monnaies de Dampierre, il lui communiquait le desssin de deux pièces de cuivre ou de bronze, trouvées dans un lieu dit *le Cimetière*. Une de ces pièces était un plateau, et l'autre un pot en forme de bouilloire.

En 1843, à peu de distance de la rivière qui vient du *Moulin-de-Bray,* on a aperçu beaucoup de tuiles romaines, des débris de poterie antique et des ossements humains. Dans la cour et dans le jardin du presbytère, on a également rencontré des ossements et des briques romaines. — Dans un herbage qui appartient à M. Dujardin, on a trouvé, à fleur du sol, des tuiles et des pierres d'appareil qui indiquent de belles habitations antiques. — Vers 1853, à peu de distance de l'église, dans un herbage appartenant à M. Arrachequesne, on a rencontré, en plantant un arbre, un *dolium* en terre cuite renfermant une urne en verre, de forme circulaire, toute remplie d'os brûlés.

ÉPOQUE FRANQUE. — En 1845, le fossoyeur de Dampierre trouva, dans le cimetière de ce village, une belle plaque de ceinturon en bronze, qui est conservée à Limésy, chez M. l'abbé Jacquemet, alors curé de Dampierre. C'est un monument de l'époque franque.

PÉRIODE NORMANDE. — La tradition assure qu'au *Pont-Rouge*, sur la route de Gournay à Forges, on vit pendant plusieurs siècles des bracelets et des chaînes d'or suspendus à un arbre que l'on saluait avec respect. On raconte la même chose des « bagues et carquans d'or » de Rollon, dans la forêt de Roumare (G. Dumoulin, *Histoire générale de la Normandie*, p. 219).

« Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, » t. 1er, p. 48.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., stat. et mon. des arr., » p. 192-93.
P. de la Mairie, « Supplém. aux Recherches historiques sur la ville de Gournay, » p. 409, 410, 411, 416, 430.
L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Gournay, » p. 90-91.

BRÉMONTIER-MERVAL.

ÉPOQUE GAULOISE. — En 1831, il a été recueilli à Brémontier une hache en silex, longue de 13 centimètres.

ÉPOQUE FRANQUE. — Dom Duplessis conjecture que saint Guitmar, abbé de Jumiéges et de Saint-Riquier, mort en 750, a été enterré dans la collégiale de Brémontier.

ÉPOQUE INCERTAINE. — Dans le cours du siècle dernier, on a trouvé, près de l'église, des fondations anciennes d'une grande importance. On les attribua alors à une vieille collégiale qui, suivant une tradition locale, aurait existé ici à l'époque normande. Généralement, on tire le nom de Brémontier de l'un des deux radicaux suivants: *Braii Monasterium* ou *Breve Monasterium*. On prétend même que les chanoines de Brémontier furent transférés à Gournay, de 1130 à 1132. M. de la Mairie, qui combat cette opinion, attribue nos anciennes murailles à un manoir disparu.

M. Daniel Gurney, d'après un passage du *Gallia Christiana* qu'il cite, incline à penser qu'au XIe siècle les chanoines de Braïmontier (Braii Monasterium) furent transférés à Gournay.

Duplessis, « Desc. géogr., etc., de la H.-N., » t. 1er, p. 21.
Guilmeth, « Desc. géogr., hist., etc., des arr., » t. III, p. 189.
D. Gurney, « The Record of the house of Gournay, » p. 201.
P. de la Mairie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay-en-Bray, » p. 395.
L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Gournay, » p. 33-35.

BELLOZANNE (SECTION DE BRÉMONTIER-MERVAL).

PÉRIODE NORMANDE. — En 1198, les sires de Gournay, *divinæ pietatis intuitu*, fondèrent, dans la forêt de Bray, *in forestâ*, une abbaye de Prémontrés. Cette fille de l'Ile-Dieu fut assise entre deux étangs aujourd'hui desséchés: l'*étang du Mont-Louvet*, qui avait quinze cents arpents, et l'*étang de Bray*, qui en avait neuf cents.

« Neustria pia, » p. 891-92.
« Gallia Christiana, » t. XI, p. 334-36, et « Instrumenta, » p. 29.
L'abbé Cochet, « Notice historique sur l'ancienne abbaye de Bellozanne, » dans le « Précis de l'Académie de Rouen, » année 1846-47, p. 327-337.
P. de la Mairie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay-en-Bray, » p. 398.

BEZANCOURT.

ÉPOQUE GAULOISE. — Sur les limites de Bezancourt et de Bezu-la-Forêt, assez près du lieu dit la Fontaine-Lehoux, il existe un monument connu sous le nom de *pierre qui*

tourne. — Dans la forêt de Lyons, au triége du *Câtelier*, non loin de La Feuillie, M. Guichard, garde forestier, a trouvé une hachette en bronze, une flèche et un poignard du même métal. On m'a parlé aussi d'un torque et d'un ornement de cheval.

Époque romaine. — Près Bezancourt est un lieu nommé *le Câtelier*, excellent indice d'antiquités romaines. Aussi on y a trouvé des tuiles à rebords et des monnaies impériales. On m'a cité dans le nombre un bronze de Gordien et un denier d'argent de César-Auguste. On m'a parlé également d'un petit cerf en bronze, haut de 9 centimètres. Enfin, on assure qu'il existe quelques puits dans le voisinage.

Époque franque. — A *la Fontaine-Lehoux*, lieu voisin de Bezanzourt, on a trouvé, vers 1842, des sépultures franques avec vases, boucles et bagues de cuivre. Quelques objets provenant de cette découverte se voient à Rouen, chez M. de Ramfreville, conseiller à la Cour impériale.

P. de la Mairie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay-en-Bray, » p. 381-82.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Gournay, » p. 16-22.

BOSHYON.

Époque incertaine. — Dans la plaine de Boshyon, il existait une réunion de pierres hautes de 2 mètres et plus, à peu près rangées en cercle. Ces pierres ne paraissaient pas être du pays.

Époque romaine. — Vers 1850, M. J.-B. Canu a trouvé dans son jardin d'anciennes fondations entourées de tuiles romaines.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Gournay, » p. 28.

ELBEUF-SUR-ANDELLE ou EN-BRAY.

Époque gauloise. — Le Musée de Neufchâtel possède une hache en silex trouvée, en 1831, entre Elbeuf et Brémontier.

Époque romaine. — Je tiens de M. Mathon que le territoire d'Elbeuf a donné des tuiles à rebords et des monnaies de bronze de Tétricus et de Gordien père.

AVESNES.

Époque franque (?). — « En 1682, dit M. de la Mairie, dans une partie du domaine de Cottentray, qu'on nommait alors le *Clos-des-Anglais* et qui s'appelle à présent l'*Herbage-des-Anglais*, un laboureur, conduisant sa charrue, sentit une résistance qui s'oppo-

sait au passage du soc. On sonda, puis on ouvrit la terre. Il se trouva que c'étaient d'anciens tombeaux de pierre d'un seul morceau et couverts chacun d'une pierre de même espèce. Dans quelques-uns de ces tombeaux, quelques dents étaient encore reconnaissables; le reste était en poussière. *On voyoit pourtant bien,* dit un ancien manuscrit qui contient des notes relatives à l'histoire de Gournay, *que les corps y avoient été placés dans toute leur longueur et les bras allongés à leurs côtés. On n'a pu découvrir ce que ce pouvoit être, ni en quelle occasion ces tombeaux étoient là : il y en avoit environ huit.* »

P. de la Mairie, « Supplém. aux Recherches historiques sur la ville de Gournay, » p. 378, in-8°, Gournay, 1844.

L'abbé Decorde, « Essai hist. et archéol. sur le canton de Gournay, » p. 10.

MONT-ROTY.

Époque gauloise. — M. l'abbé Jacquemet, curé de Limésy, possède dans son cabinet deux hachettes en grès noir, trouvées au Mont-Rôty.

NEUFMARCHÉ.

Époque romaine. — M. de la Mairie dit que par le Neufmarché passait une voie romaine qui, partant de Lyons, se dirigeait sur Espaubourg (Oise). Ce fut, au moyen-âge, la route de Rouen à Beauvais.

Sur la rive gauche de l'Epte, en face du faubourg de Neufmarché, à la côte dite de *Sainte-Hélène*, commune de Saint-Pierre-ès-Champs (Oise), on trouve des tuiles romaines à la surface du sol.

Au hameau du *Campadon*, il a été recueilli des monnaies romaines.

Période normande. — On fait venir Neufmarché de *Marche, Marcha, Marchie,* signifiant les nouvelles marches de la Normandie. A l'an 1065, Orderic Vital dit: « Castrum quod Novus Mercatus dicitur. » — C'est dans ce château, selon toutes les vraisemblances, que fut tenu, en 1160, le concile des évêques normands appelés à prononcer entre les papes Alexandre III et Victor III. Les évêques, les abbés et les barons anglo-normands, convoqués par Henri II, décidèrent en faveur d'Alexandre.

BIBLIOGRAPHIE.

Orderic Vital, « Hist. ecclesiast., » t. II, p. 34, 112 113, 114; t. IV, p. 198, 207, 322, 440, 485.

Had. Vales., « Notitia Galliarum, » p. 388.

Labbe et Cossart, « Sacro-Sancta Concilia, » t. X, p. 1,406.

L'abbé Fleury, « Hist. ecclésiast., » t. XV, p. 98 et 107.

Duplessis, « Desc. géogr. etc., de la H^{te}-Nor., » t. II, p. 308.

Guilmeth, « Desc. géogr. hist. stat. et mon. des arr., » t. III, p. 184-85.

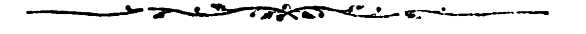
P. de la Mairie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay, » p. 489-96, 507.

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Gournay, » p. 338-349.

WARDES (SECTION DE NEUFMARCHÉ).

ÉPOQUE FRANQUE. — C'est à Wardes et au château, dont quelques restes subsistent encore, que naquit saint Germer, le fondateur de l'abbaye de Flay, mort en 658 ou en 664. Il vint au monde sous Clotaire II; il était fils de Rigobert et d'Age. Avant de fonder les abbayes de Pentale et de Flay, où il s'est sanctifié, il avait épousé Domane ou Domaine, dame de La Roche-Guyon et native de Gany-sur-Epte, laquelle est inscrite au catalogue des bienheureux. — De l'an 500 à 540, pendant que saint Vaast, d'Arras, séjournait à Beauvais et administrait cette église, il visita le seigneur de Wardes et l'engagea à bâtir un hôpital et une église dont il fit lui-même la dédicace (l'abbé Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais,* t. Ier, p. 186).

L'abbé Decorde, « Essai historique et archéologique sur le canton de Gournay, » p. 376-380.
Guilmeth, « Descript. géogr., histor., statist. et monum. des arrondiss., » t. III.
L'abbé Malais, « Calendrier normand, » p. 35 et 62.
P. de la Mairie, « Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay, » p. 315.
Id., « Recherches hist. sur la ville de Gournay, » p. 39-45.



ERRATA.

Page 41, ligne 23, au lieu de : STRVTA, *lisez :* STRVCTA.
Page 165, ligne 8, au lieu de : avocat, *lisez :* ancien magistrat.
Page 165, ligne 20, au lieu de : t. III, *lisez :* t. IV.
Page 166, ligne 32, au lieu de : ÉCALES, *lisez :* ÉCALLES.
Page 211, ligne 28, au lieu de : 1865, *lisez :* 1863.

SUPPLÉMENT

CONTENANT

LES FAITS CONNUS OU ACCOMPLIS

PENDANT L'IMPRESSION DE L'OUVRAGE.

ARRONDISSEMENT DE ROUEN.

CANTON DE PAVILLY.

PAVILLY. — ÉPOQUE FRANQUE. — Il est probable que Pavilly, qui avait une abbaye au VIIe siècle, était déjà un bourg avec seigneur monétaire. C'est pourquoi nous sommes tenté de lui attribuer les pièces portant la légende : PAVLIACO VICO, mentionnées par M. de Barthélemy dans la *Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes* dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 6e série, t. Ier, p. 460, n° 500.

BARENTIN. — ÉPOQUE INCERTAINE. — Chaque année, au mois de juillet, la veille de la fête de saint Hellier, on allumait autrefois un feu auprès de la chapelle du saint martyr de Jersey. (De Glanville, *Promenade archéol. de Rouen à Fécamp*, p. 286.)

CANTON DE MAROMME.

SAINT-AIGNAN (*section du Mont-Saint-Aignan*). — ÉPOQUE INCERTAINE. — Sur Saint-Aignan se trouve la *Mare aux Galeux*, qui guérissait des maladies de la peau. La tradition prétend que la reine Blanche s'y est baignée et y a baigné saint Louis.

CANTON DE BUCHY.

ERNEMONT-SUR-BUCHY. — ÉPOQUE INCERTAINE. — Il y a ici tradition d'église transférée ; on assure qu'elle était dans les terres appelées *les Tuilettes*.

BOISSAY. — ÉPOQUE INCERTAINE. — On assure que l'église de Boissay a été transférée et qu'elle était autrefois au haut d'une côte.

CANTON DE DARNÉTAL.

DARNÉTAL. — ÉPOQUE ROMAINE. — Le 25 octobre 1865, on a trouvé un nouveau cercueil en plomb à côté de celui qui a été rencontré au mois de juillet précédent. Ce sarcophage, qui était accompagné de trois vases en terre cuite, était long de 1 mètre 76, haut de 32 et large de 35. (Thaurin, *Journal de Rouen* des 1er et 2 novembre 1865).

CANTON DE DUCLAIR.

VILLERS-ÉCALLES. — ÉPOQUE ROMAINE. — Dans le courant de 1865, des terrassiers, occupés à extraire du moëllon sur le penchant d'une côte appartenant à M. Lecerf, ont trouvé un squelette inhumé à 1 mètre de profondeur. Ce corps était accompagné de plusieurs objets, parmi lesquels on a pu extraire entiers un vase de terre, une jolie coupe de cristal blanc, un lacrymatoire en verre et une petite cuillère en os. Tous ces objets étaient romains et appartenaient au IVe ou au Ve siècle. Ils sont entrés au Musée de Rouen.

HÉNOUVILLE. — ÉPOQUE ROMAINE. — Vers 1845, dans un champ voisin de la *Caboterie*, un cultivateur a rencontré une belle urne en verre verdâtre et en forme de pomme, comme celle de Cany.

ÉPOQUE FRANQUE. — A l'article Hénouville (p. 165), nous avons parlé d'un tombeau antique qui aurait été trouvé sur cette paroisse en 1775. Nous devions cette indication générale et un peu vague au *Précis* de l'Académie de Rouen et nous désespérions d'avoir jamais sur ce fait des renseignements que nous croyons perdus ou inédits. Une heureuse circonstance nous permet aujourd'hui non-seulement de connaître exactement la place où furent trouvées ces sépultures, mais encore de pouvoir en déterminer la nature, à l'aide des détails précis donnés par des documents contemporains. A l'époque de cette découverte, il se trouvait heureusement à Hénouville un curé intelligent nommé Rousselin qui ne laissa pas le fait tomber dans l'oubli. Il le communiqua à l'Académie de Rouen pour avoir son appréciation, et aux *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse-Normandie*, pour enregistrement et publicité. Grâce au zèle d'un autre confrère, M. l'abbé Faye, curé actuel d'Hénouville, nous avons pu retrouver des renseignements plus complets et connaître le lieu de l'évènement. Voici, du reste, la note publiée par les *Affiches de Haute et Basse-Normandie*, du 7 avril 1775, n° 14, p. 55 :

« Dans une ferme de la paroisse d'Hénouville, dont est propriétaire M. l'abbé Fizelier, curé de Rocquemont, on a découvert, le 30 mars dernier, en défrichant le pied d'une montagne, deux tombeaux ; dans l'un, qui est en pierre taillée, se sont trouvés les ossements d'un corps

humain dans leur situation naturelle; aux pieds étoit un vase scellé en plâtre dans lequel étoit une lame de fer rouillée qu'on présume avoir été gravée; dans l'autre, qui s'est moins conservé parce qu'il n'étoit qu'en plâtre, étoient aussi des ossements et un vase de terre qui contenoit une lame de fer plus petite que la première, incrustée en la forme d'un écusson, une bague en or brisée dans son anneau et quatre boutons de cuivre. Il parait difficile de deviner de qui et de quel temps sont ces tombeaux. »

Une note complétant celle-ci parut de nouveau dans les *Affiches de Normandie*, le 24 novembre 1775, p. 183. Celle-ci émanait évidemment du secrétaire de l'Académie, dont ce périodique parait avoir été l'organe. Nous la donnons telle qu'a bien voulu nous la copier M. de Beaurepaire.

« M. le curé de la paroisse d'Hénouville vous a fait savoir que, le 30 mars de cette année, en défrichant au pied d'une montagne du dixmage de cette paroisse, l'on avoit découvert un tombeau dans lequel il s'étoit trouvé quelques antiquités. .... C'étoit deux plaques de fer, dont l'une offroit quelques vestiges d'incrustations en argent; c'étoit un anneau en or et quelques boutons ou clous de cuivre que l'on peut soupçonner avoir originairement fixé les deux plaques dont on vient de parler. L'on y a trouvé de plus un pot en terre grise de 3 pouces de profondeur, et le tout étoit avec des ossements humains que recouvroit une pierre triangulaire. La tradition du pays vous apprend qu'en ce même endroit, jadis l'on a vu de forts anneaux de fer scellés comme pour y attacher des vaisseaux, quoique aujourd'hui la rivière de Seine en soit éloignée d'un quart de lieue. Enfin l'on se souvient que anciennement on a tiré en cet endroit de très grosses pierres de taille qui sembloient annoncer d'anciens fondements d'un édifice considérable. L'Académie est devenue propriétaire de cette espèce de trésor. »

Ce dont l'Académie, ni le journal, ni le public ne se doutaient alors, c'est que, moins d'un siècle après naîtrait en Normandie une science, appelée Archéologie, qui donnerait la raison et la date de ce tombeau où eux ne voyaient que les ténèbres de la mort. Ces cercueils, en effet, sont francs; ces plaques sont des agrafes damasquinées si communes dans nos sépultures mérovingiennes, et enfin ce vase aux pieds c'est le trait caractéristique de l'inhumation barbare.

CANTON D'ELBEUF.

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF. — ÉPOQUE GAULOISE. — Dans la *rue Alfred*, à côté du jardin où, en juillet 1864, il avait été trouvé des urnes gallo-romaines du premier siècle, j'ai pratiqué une fouille au mois de décembre 1865. Cette exploration a eu lieu dans le jardin de M. Rault, marchand de déchets. J'ai rencontré dans une terre argileuse une douzaine d'urnes cinéraires, dont six au moins appartenaient à l'art gaulois, tandis que six autres pouvaient être revendiqués par l'art romain du premier siècle. Les urnes gauloises, toutes en forme de *pot-à fleur*, étaient en terre grossière et mal cuite, et n'avaient pas été faites au tour. Ces vases contenaient des os brûlés; au milieu du dépôt incinéré, se trouvait une fibule en fer à ressort.

Les six urnes gallo-romaines étaient en terre noire, se rapprochant de la forme ollaire du *pot-au-feu*, mais d'une pâte bien choisie, bien vernie et élégamment faites. Une seule d'entre elles était recouverte d'un bol renversé. Toutes étaient remplies d'os brûlés et plusieurs avaient leur fibule de fer, ornement assez caractéristique de l'époque gauloise. Une cependant avait une fibule à ressort en fil de cuivre accompagnée d'une chaînette de bronze.

La plus riche de ces urnes, qui était peut-être celle d'une femme, renfermait, outre la fibule de fer, une clé aussi en fer et à trois dents, un anneau en cuivre pour le doigt et trois bracelets de bronze. L'un des bracelets est un cercle assez semblable à une grande boucle-d'oreille; l'autre est un cercle incomplet formé avec un fil très fort; le troisième enfin est un grand anneau fait d'une lame de cuivre arrrondie qui doit contenir dans son sein du bois ou du liége.

ARRONDISSEMENT DE DIEPPE.

CANTON DE LONGUEVILLE.

CROSVILLE - SUR - SCIE. — ÉPOQUE ROMAINE. — M. l'abbé Comont possède un bronze de Faustine, trouvé à Crosville en abattant un arbre.

BELMESNIL. — ÉPOQUE ROMAINE. — Dans le cimetière qui entoure l'église, on a vu des fragments de vases romains sortir des fosses.

CANTON DE BELLENCOMBRE.

ROSAY. — ÉPOQUE FRANQUE. — Dans une charte de Pépin-le-Bref délivrée en 750 à l'abbaye de Saint-Denis, il est question d'une localité du Talou appelée « Rausedo... in Tello pago. » Nous sommes porté à penser avec Duplessis qu'il s'agit de Rosay, près Bellencombre. (*Desc. géogr. et hist.*, t. 1er, p. 477. — Le Prevost, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XI, p. 8).

CANTON D'EU.

EU. — ÉPOQUE FRANQUE. — Dans sa *Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes*, publiée par la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (6e série, t. 1er, p. 450-451.) M. A. de Barthélemy cite les noms de AGVSTA et de AVSTA, et il propose les noms de Aoste (Italie) et d'Aouste (Drome). Pourquoi ne pas proposer aussi Eu et Aouste qui portaient également, au VIIe et au VIIIe siècle, les noms d'*Austa* et d'*Agusta*.

CANTON D'OFFRANVILLE.

LE PETIT-APPEVILLE (*section de Hautot*). — ÉPOQUE FRANQUE. — Dans le courant de janvier 1866, M. Harlé, chaisier au Petit-Appeville, faisait niveler, pour la culture, un terrain situé sur le penchant d'une colline qui porte le nom de *Côte-Enragée*. Les ouvriers employés à ce tra-

vail ne tardèrent pas à découvrir des ossements humains placés dans des fosses de craie et accompagnés de vases en terre noire, de sabres de fer et de plusieurs autres ustensiles de métal. M. Harlé ayant eu la bonne pensée de me prévenir de cette découverte, je continuai le travail de l'exploration. Pendant cette opération, qui ne dura pas moins de dix jours, je constatai la présence d'une vingtaine de sépultures, parmi lesquelles on reconnaissait aisément la présence d'hommes et de femmes, d'enfants et de jeunes gens, d'adultes et de vieillards.

Tous ces corps, posés dans des fosses de craie et à peu de profondeur, étaient orientés dans le sens de la vallée : les pieds au sud-est, la tête au nord-ouest. Presque tous possédaient avec eux des objets meubles déposés par les parents dans une pensée religieuse dont nous nous rendons difficilement compte aujourd'hui. Une dizaine avaient aux pieds des vases noirs qui ont dû contenir de l'eau bénite. Trois d'entre eux montraient des bagues de bronze à l'un des doigts de la main gauche. Quatre ou cinq avaient à la ceinture de belles plaques de bronze ciselé et argenté. Un plus grand nombre ont présenté des plaques et des contre-plaques de ceinturon en fer damasquiné.

L'incrustation et la plaque d'argent étaient encore bien conservés. Sept soldats ont rendu leurs sabres ; beaucoup d'autres ont donné des couteaux. Une femme a offert son collier de perles en pâte de verre, ses fibules ou broches de bronze dont une avait la forme d'une double croix. Une autre, que nous reproduisons ici, était recouverte d'une feuille d'argent estampée. L'objet le plus précieux était une boucle d'oreille composée d'un grand anneau de cuivre avec pendant en boucle de pâte, recouvert de lamelles d'or. Ces lamelles, ornées de filigranes, avaient des tubes de verre. — Ce cimetière avait tous les caractères de l'époque mérovingienne du VIIe au IXe siècle.



CANTON D'ENVERMEU.

DOUVREND. — ÉPOQUE FRANQUE. — Dans le courant d'octobre 1865, j'ai pu faire à Douvrend une fouille archéologique ; je l'ai dirigée dans le *Camp de l'arbre* là où avaient eu lieu les découvertes de 1838. J'offre l'analyse de celles qu'il m'a été donné de faire en 1865. Ne pouvant énumérer les objets, je les classerai par principaux groupes.

Il s'est rencontré deux vases de verre, chose rare dans les sépultures franques. L'un est un bol légèrement côtelé, l'autre une petite fiole ronde et unie. Les vases de terre étaient infiniment plus nombreux. Nous en avons compté jusqu'à vingt-quatre, tant entiers qu'en morceaux. Quelques-uns étaient blancs, d'autres rougeâtres ; mais le plus grand nombre étaient noirs ; deux avaient des anses, trois étaient en forme de plateau. Presque tous avaient sur la panse des ornements en creux, faits à l'estampille et reproduisant des motifs byzantins.

Plusieurs de ces vases étaient accompagnés de patelles, coquilles marines venant de nos côtes, dont la présence ici a quelque droit de nous surpendre.

Les Francs de Douvrend, comme ceux de Londinières et d'Envermeu, étaient escortés de leurs armures et parés de leurs bijoux. Les armes se composaient de couteaux, de sabres, de haches, de lances et de flèches, le tout en fer. Il a été recueilli quatre pointes de flèches, dont une en losange et l'autre barbelée ; cinq haches, dont une était à lame ouverte et carrée ; cinq sabres tranchant d'un seul côté et presque toujours munis d'une double rainure ; sept fers de lance, de forme et de longueur variées, et enfin plus de vingt couteaux dont un était dans un étui de bois et plusieurs dans une gaîne de cuir ou de peau.



L'arme la plus étrange qui se soit présentée est une espèce de faucille ou crochet tranchant et recourbé, muni au dos d'un dard ou d'une pointe. Nous reproduisons ici cette arme dont l'analogue ne nous était pas encore tombé sous la main et nous ne l'avons jamais vue figurer dans aucun recueil d'archéologie germanique (1). Nous la croyons une arme parce que nous l'avons rencontrée aux pieds d'un mort, à côté d'une lance.

Les bijoux et objets de toilette se composaient de boucles, de fibules, de boucles d'oreilles, de boutons, d'anneaux, de colliers, de bracelets, de ciseaux, de pinces à épiler, de terminaisons de ceinturon, de chaînettes, etc. Il y en avait en fer, en bronze et en argent. Les colliers et les bracelets se composaient surtout de perles de verre où dominaient le blanc et le bleu. Quelques-uns cependant étaient en émail ou pâte de verre ; il y avait aussi quelques perles d'ambre.

La plupart des fibules étaient en bronze ou en verroterie cloisonnée : les unes étaient circulaires, d'autres imitaient des animaux tels que vers de terre et oiseaux de proie. Les boucles d'oreilles étaient généralement en laiton, ayant pour pendants quelques perles de verre. Une toutefois était en argent, de forme torse, avec boule de pâte garnie de verroterie coloriée.

Quelques monnaies se sont rencontrées, mais à l'exception d'une seule, toutes servaient d'ornement. Ces dernières étaient romaines du IIIe siècle. Elles avaient été forées pour être suspendues à un bracelet ou à un collier ; c'est ainsi qu'elles ont été rencontrées. Une seule était

(1) J'excepte, toutefois, la pièce de bronze figurée par M. Lindenschmit dans ses « *Antiquités de nos ancêtres païens.* » Heft. XII, Tafel 2, n° 3 : la pièce est au Musée de Stuttgart.

placée sur la poitrine d'un mort, et celle-là est le monument le plus curieux de la fouille. C'est une pièce, ou plutôt une pellicule d'argent, d'une ténuité sans pareille et d'un poids à peine appréciable. Son diamètre est de 15 à 16 millimètres. Au moment de la découverte, la frappe en était parfaite et la conservation admirable. Malheureusement elle a été brisée depuis. La rencontre de pareilles pièces est tellement rare, que c'est presque un événement numismatique. Il en fut ainsi de quatre pièces semblables trouvées à Envermeu, en 1854, et qui ont été interprétées par M. Thomas, de Rouen.

Ces sortes de monnaies, fines et légères, ont un avantage inappréciable, celui de mieux dater que toute autre chose le milieu où elles se rencontrent, leur fragilité s'opposant à leur longue durée.

La pièce de Douvrend a été soumise à M. de Longpérier, le véritable oracle de la numismatique française. Voici quelle a été la réponse du savant archéologue : « Votre monnaie est si fine qu'on n'ose y toucher; ce qui n'est pas commode pour l'étude. Ensuite la fracture est un obstacle à la vue du type complet. On distingue quelque chose comme DIVI JVSTI... Il y a peut-être une imitation des légendes : D.N. IVST GRAT. HONORI. — D.N. IVL MAIORIANVS. — D.N. LIBIVS SEVERVS. — D.N. IVL NEPOS.

« Quant au type de la Victoire tournée à gauche, tenant une croix longue, il commence vers 421 avec Théodose II et Galla Placidia, pour finir avec Anastase (518) et embrasse par conséquent environ un siècle. Mais il ne se voit que sur l'or. Justin Ier y a substitué la Victoire de face.

« Nous avons donc sous les yeux une imitation d'argent d'un quinaire d'or du ve siècle ou du commencement du vie, très différent des monnaies mérovingiennes proprement dites. »

Nous avons laissé la parole au savant numismate. Nous ne la reprendrons que pour dire que nous supposons cette pièce frappée en Gaule et au milieu de l'anarchie qui y régna pendant le ve ou le vie siècle. Nous la considérerons ensuite comme déposée ici au vie ou au viie siècle sur un mort de cette époque. Dans quel but? c'est ce que nous ne saurions dire.

ARRONDISSEMENT DU HAVRE.

CANTON DE MONTIVILLIERS.

ÉPOUVILLE. — Époque incertaine. — Vers 1853, il a été trouvé, en abattant un arbre, un vase de bronze avec anse en fer.

CANTON DE GODERVILLE.

DAUBEUF-SERVILLE. — Époque franque. — Le 9 février 1866, on a trouvé, en plantant un arbre, un cercueil de pierre en deux morceaux, plus étroit aux pieds qu'à la tête et contenant un squelette humain. Ce sarcophage orienté est et ouest avait 20 centimètres d'épaisseur, 2 mètres 30 de long, 80 centimètres de large à la tête sur 65 aux pieds, la hauteur était de 60 centimètres. Avec le mort se trouvaient un couteau de fer placé à la ceinture et une jolie petite fiole de verre couleur jaune olive, de forme bombée et placée aux pieds du défunt. Je crois cette sépulture de l'époque franque. J'en dois la communication à M. l'abbé Nicolle, curé de la paroisse.

CANTON DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC.

SAINEVILLE-SUR-SEINE. — Époque romaine. — On a trouvé sur Saineville un bel *aureus* d'Adrien.

CANTON DE BOLBEC.

LANQUETOT. — Époque romaine. — En élargissant un chemin qui conduit de Lanquetot à la station de Nointot, on a trouvé, au lieu dit l'*Epine*, des vases romains en terre rouge. Un bronze du Bas-Empire a été recueilli à la *Haricotière*.

Époque incertaine. — Près l'*Epine*, le peuple prétend que l'on voit une dame blanche; il assure également que près le château on voyait une bête blanche et un cheval sans tête.

CANTON DE LILLEBONNE.

AUBERVILLE-LA-CAMPAGNE. — Époque incertaine. — Au hameau du Carrouge, il y a tradition de dame blanche.

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEL.

CANTON DE NEUFCHATEL.

MANONVAL ou MÉNOUVAL. — Époque gauloise. — Le Musée de Neufchâtel possède une belle hache en silex gris, trouvée sur cette commune.

CANTON DE LONDINIÈRES.

LONDINIÈRES. — Époque gauloise. — Le Musée de Neufchâtel contient quatre hachettes de pierre, trouvées dans le bourg de Londinières.

CANTON D'AUMALE.

CRIQUIERS. — Époque romaine. — Au dépôt de nos Archives départementales, on trouve une pièce de 1782, sur laquelle on lit qu'en faisant des fouilles au *Bois-des-Puits* « où étoient une chapelle et un cimetière avant l'érection de la paroisse de Criquiers, en 1304, on découvrit les marches de fondation d'un bâtiment de 40 pieds de longueur et de 30 de largeur, des tuiles très antiques par la forme, sans pouvoir dire quel genre de bâtiment existoit jadis dans les *communes* (pâtis communaux). On découvrit aussi plusieurs ossements de corps humains en plusieurs endroits. »

TABLE GÉOGRAPHIQUE

DES

NOMS DE LIEUX DE LA SEINE-INFÉRIEURE MENTIONNÉS DANS LES TITRES OU MONUMENTS

DES ÉPOQUES GAULOISE, ROMAINE, FRANQUE ET NORMANDE.

A

B

C

TABLE GÉOGRAPHIQUE

des

VILLES, COMMUNES, HAMEAUX OU LIEUX DITS DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

MENTIONNÉS DANS CET OUVRAGE.

NOTA. — Les lieux indiqués avec des caractères ordinaires (romains) sont les communes ou sections de communes auxquelles un article spécial est consacré. — Les localités marquées en italique sont les sections, hameaux ou lieux dits, simplement cités dans ce livre.

C


ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

TABLE GÉNÉRALE

DES

PRINCIPALES MATIÈRES CONTENUES DANS CE LIVRE.

C

D

E

F

W

Y

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

(2ᵉ LISTE.)

MM. ARMAND, agent-voyer à Rouen.
BAUDRY (l'abbé), curé doyen de Duclair.
BLOSSEVILLE (le marquis Ernest), ancien député, à Rouen.
BOBÉE (l'abbé), curé doyen d'Yvetot (décédé).
BOUCHER DE PERTHES, président de la Société d'Emulation, d'Abbeville.
BOUELLES (Mme la comtesse de), au château de Bouelles.
BOUSQUET (l'abbé), Supérieur du grand séminaire de Rouen.
BRAYER, maire des Authieux-Port-St-Ouen.
BRUNVILLE, courtier de navires à Dieppe.
BUCCAILLE, à Caudebec-lès-Elbeuf.
CADOT, négociant à Dieppe.
CALVIÈRES (Mme la marquise de), à Paris, 2 exempl.
CHEVREAUX, propriétaire à Bosc-Mesnil.
COLAS (l'abbé), chanoine de Rouen.
COLETTE, commerçant à Rouen.
COMONT (l'abbé), vicaire de Caudebec-en-Caux.
DAINEZ, ancien recteur, au Pont-de-l'Arche.
DAUPHINÉ, architecte à Rouen.
DE BIENCOURT (Mme la comtesse), à Paris.
DE BOUYS, docteur-médecin à Paris.
DE LA COULDRE (Alex.), à Neufchâtel-en-Bray.
DE L'ESPINAY, vicomte de Canny, à Lizy (Aisne).
DERACHE, libraire à Paris, 250 exempl.
DESNOYERS, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum à Paris
DIMPRE (Oswald), artiste à Abbeville.
FAUCONNET (l'abbé), curé du Mont-Cauvaire.
GAMBET (l'abbé), curé de Maromme.
GLANVILLE (de), de l'Académie de Rouen.
GORDON SMYTHIES (Mme), à Londres.
GROSJEAN (l'abbé), directeur du séminaire de Namur.

MM. JOLY, archéologue à Renaix (Belgique).
KERR (Mme Louisa), membre de plusieurs Sociétés Savantes, à Londres, 2 exempl.
HÉDOUIN (l'abbé), curé doyen de Boos
HERPIN, libraire à Rouen, 3 exempl.
IMBLEVAL (le chevalier d') de Guilmesnil, à Dieppe.
LAFOSSE (Gustave), *Hôtel-Royal*, à Dieppe.
LANCTIN, libraire à Rouen, 3 exempl.
LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE de Namur.
LA SOCIÉTÉ PALÉONTOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE de Charleroi (Belgique).
LE BRUMENT, libraire à Rouen, 100 exempl.
LEMAISTRE (Alfred), fabricant à Lillebonne.
LETELLIER (Me), *Hôtel-du-Commerce*, à Dieppe.
LIMELETTE (Aug.), propriétaire à Namur.
LORMIER, avocat à Rouen.
MARAIS, libraire à Dieppe, 20 exempl.
MARRAINE (l'abbé), curé doyen de St-Michel du Havre.
MATHON, bibliothétaire à Neufchâtel.
NEVEU (Mr Jules), à Ste-Geneviève-du-Petit-Beaunay.
O'REILLY, conseiller à la Cour impériale de Rouen.
QUESNÉ (Me Victor), banquier à Elbeuf.
RAMFREVILLE (de), conseiller à la Cour impériale de Rouen.
ROULAND (Gustave), receveur général à Niort.
ROUSSELET, avoué à Paris.
SOMMÉNIL (l'abbé), chanoine honoraire, directeur de la maison de Bonsecours.
TARBÉ DE St-HARDOUIN, ingénieur en chef de la Seine-Inférieure, à Rouen.
TEISSONNIER (l'abbé), directeur du grand séminaire de Nîmes.
VIMARD, greffier en chef de la Cour impériale de Rouen.
VIRTUE (Mgnor), chapelain de l'armée anglaise, à Colchester.
WYLIE, esq. F. S. A., à Black-Water (Hampshire).



ROUEN. IMP. E. BOISSEL.

St. 313 [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]

